



HAL
open science

Besançon à l'heure de la décolonisation : le processus de la décolonisation vue d'une ville moyenne de province de 1945 aux années 1960

Bénédicte Poncot Ponçot

► **To cite this version:**

Bénédicte Poncot Ponçot. Besançon à l'heure de la décolonisation : le processus de la décolonisation vue d'une ville moyenne de province de 1945 aux années 1960. Histoire. Université de Bourgogne, 2016. Français. NNT : 2016DIJOL011 . tel-01582139

HAL Id: tel-01582139

<https://theses.hal.science/tel-01582139>

Submitted on 5 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Bourgogne - École doctorale LISIT

Doctorat en histoire

BESANÇON À L'HEURE DE LA DÉCOLONISATION

Le processus de décolonisation vu d'une ville moyenne de province de 1945 aux années 1960

Bénédicte Ponçot

Thèse dirigée par Jean Vigreux, professeur des Universités, Université de Bourgogne - Franche-Comté

Soutenue le premier juillet 2016



Jury :

Jean-Paul Barrière, professeur des Universités, Université de Bourgogne - Franche-Comté

Raphaëlle Branche, professeure des Universités, Université de Rouen

Frédéric Monier, professeur des Universités, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (rapporteur)

Jenny Rafflik, maîtresse de conférence habilitée, Université de Cergy-Pontoise (rapporteure)

Xavier Vigna, professeur des Universités, Université de Bourgogne - Franche-Comté

Jean Vigreux, professeur des Universités, Université de Bourgogne - Franche-Comté

Couverture :

Entrée dans Besançon de la 4^e Division Marocaine le 24 septembre 1945. AMB 4h51, dossier 5, cérémonies commémoratives, photographie du studio Bourgeois.

Manifestation du 19 décembre 1961. *Le Comtois*, 20 décembre 1961.

« (...) ils peuvent, puisqu'ils pensent pouvoir. »

L'Énéide, chant V, 208-234, Virgile.

Traduction Paul Veyne, Paris, Albin Michel, Les Belles Lettres, 2012.

À la mémoire de mon père.

À ma mère

REMERCIEMENTS

À l'heure de clore cette thèse, mes remerciements vont tout d'abord à Jean Vigreux, qui malgré un contexte hasardeux, a cru dès le départ à ce projet. Sans lui, cette aventure n'aurait, sans doute, pas vu le jour. Sa bienveillance, ses conseils et ses critiques pertinentes m'ont permis de franchir bien des obstacles, d'approfondir des parcours trop vite exploités, et d'explorer des chemins oubliés.

Les journées de séminaire, orchestrées par Jean Vigreux et agrémentées de la convivialité bourguignonne, ont créé une atmosphère de travail propice aux échanges. Aussi, que mes camarades de recherche, Jean-Marc Bonnefoy, Tom Busseuil, Dimitri Manassis, Christian Poitevin, Louis Poulhes, sachent que leurs encouragements et leurs questionnements m'ont été précieux.

Je tiens également à remercier le centre Georges Chevrier, et plus particulièrement Lionel Astésiano et Chiara Palermo qui ont organisé la journée doctorale, « L'individu dans l'histoire, entre liberté et déterminisme », du 10 avril 2014, ainsi que Julie Boisard et Servin Bergeret, qui ont coordonné celle du 15 mai 2014, « Parcours du sujet au sein des groupes ». Ces temps d'expression en public ont constitué des bornes importantes dans la construction de ma pensée et dans l'écriture de ce mémoire. De même, merci à Jacques Fontaine et à Jean-Paul Bruckert, qui en d'autres temps a contribué à ma formation d'historienne, de m'avoir proposé également deux interventions. La première s'est déroulée en septembre 2012 à l'Université ouverte de la faculté des Lettres de Besançon, la seconde dans le cadre du colloque « Le contingent et la guerre d'Algérie » des 27 et 28 novembre 2014.

Je souhaite également remercier les personnels des archives départementales, municipales, diocésaines pour leur professionnalisme et leur disponibilité. J'adresse un remerciement particulier à Myriam Cour-Drouhard qui m'a ouvert des archives en cours de classement. L'accueil reçu aux archives nationales de Pierrefite-sur-Seine fut également exemplaire. Merci à Stéphane Hellin qui m'a hébergé lors de ce séjour parisien.

Mes remerciements les plus sincères et les plus chaleureux à tous ceux qui m'ont accordé un peu de leur temps pour retracer le morceau de leur vie lié à la guerre d'Algérie. Certains de ces moments furent douloureux, passionnants et toujours profondément humainement enrichissants.

Merci à mesdames Marlène Bourquin, Marie-Andrée Griffond-Boitier, Francine Rapiné, Geneviève Lyet, Mauricette Vagneron, Viviane Wade. Merci à messieurs Jean-Philippe Billet, Gaston Bordet, Michel Bourquin, Yves Calais, Denis Clerc, Simon Girardet, Henri Griffond-Boitier, Roger Jeaningros, Marcel Marguet, Louis Martin, Charles Piaget, Joseph Pinard, André Rival, Pierre Robinet, Alain Srpingaux, André Vagneron, et bien sûr à monsieur le président Abdoulaye Wade. Je me permets d'adresser une pensée particulière à Mauricette Vagneron.

Merci aux ami.e.s qui ont eu le courage et la gentillesse d'apporter leur contribution à ce mémoire : Isabelle Boissier, Marie-Laure Devevey, Emmanuel Divo, Sarah et Yann-Arzel Durelle-Marc, Caroline Gaillard, Sylvain Monturet, Christiane Perucchiatti, Fanny Rougeot, Marie-Antoine Roux, Julien Troutier et Didier Vuillemot.

Merci à ma famille et aux ami.e.s de leur soutien et de leur encouragement.

Merci, enfin, et toujours, à Raphaël Clair et bien sûr à Titouan, Romain et Louise, fournisseurs d'affection, d'oxygène et d'énergie sans modération, ni limite.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	p. 5
TABLE DES MATIÈRES	p. 7
TABLE DES ABRÉVIATIONS	p. 21
TABLE DES ILLUSTRATIONS	p. 23
INTRODUCTION GÉNÉRALE	p. 25
Des contextes qui s'imposent	p. 25
Au croisement de trois champs historiographiques	p. 26
<i>Histoire du politique</i>	p. 26
<i>Histoire de la décolonisation</i>	p. 27
<i>Une histoire « vue d'en bas »</i>	p. 28
Pour un découpage spatio-temporel décalé	p. 30
<i>Une chronologie assez peu visitée</i>	p. 30
<i>Un cadre spatial original pour une étude sur la décolonisation</i>	p. 32
La décolonisation vue de Besançon	p. 33
<i>De l'intérêt de la cité</i>	p. 33
<i>Un cadre pour s'interroger, un cadre pour mesurer</i>	p. 33
Objets, sources, biais et méthodes	p. 34
<i>Question préalable, question de vocabulaire</i>	p. 35
<i>« Opinion publique » et sources policières</i>	p. 35
<i>La presse régionale et les opinions bisontines</i>	p. 37
<i>Les groupes constitués : au croisement des sources</i>	p. 39
<i>Sources orales, histoire des réseaux et parcours individuels</i>	p. 40
<i>Bilan : combattre la partialité par l'hétérogénéité</i>	p. 42
Un rythme à trois temps	p. 42
PREMIÈRE PARTIE : L'EMPIRE SE LIT, 1945 - 1953	p. 45
Introduction première partie	p. 45
CHAPITRE I : 1945 - 1947, DROITES-GAUCHES, LE TEMPS DE L'OPPOSITION	p. 48
Introduction du chapitre I	p. 48

I) Besançon, entre droite et gauche, l'hésitation	p. 49
A) Entre unité et victoire à gauche, l'année 1945	p. 49
1) <i>Avant-guerre, une ville radicale-socialiste sensible aux appels de la droite</i>	p. 50
2) <i>Liste commune et succès à gauche : la prise de la ville</i>	p. 52
3) <i>Élections cantonales et législatives : Besançon, un îlot de gauche dans un océan de droite</i>	p. 54
B) À chacun son scrutin, le retour en force de la droite, 1946-1947	p. 56
1) <i>Élections législatives de juin, la percée du MRP</i>	p. 57
2) <i>Scrutins d'automne, l'emprise du PRL</i>	p. 58
3) <i>Élections municipales 1947 : sous l'étiquette RPF</i>	p. 59
C) Après l'effervescence de l'après-guerre, un paysage politique qui se stabilise	p. 62
1) <i>Besançon, ville traditionnelle ?</i>	p. 62
2) <i>À droite, la force du PRL</i>	p. 63
3) <i>À gauche, la SFIO comme seule alternative</i>	p. 66
II) Le Comtois, La République et l'empire	p. 67
A) « Combats et négociations continuent au Tonkin »	p. 69
1) <i>Un même récit de 1944 à novembre 1946</i>	p. 69
2) <i>Mais quand débute la guerre d'Indochine ?</i>	p. 72
3) <i>La République et les raisons de la guerre</i>	p. 74
B) Silence sur la répression coloniale de masse	p. 75
1) <i>Soulèvement dans le Constantinois : un faible écho</i>	p. 75
2) <i>Madagascar ou la révolte des « féodaux »</i>	p. 77
3) <i>De Sétif à Tananarive, l'élaboration d'un modèle</i>	p. 79
C) Une écoute différente aux revendications nationales	p. 80
1) <i>Au Levant, le retour de Fachoda ?</i>	p. 81
2) <i>Algérie, opposition sur le nouveau statut</i>	p. 82
3) <i>Ailleurs pour d'autres enseignements</i>	p. 83
III) L'empire, quel enjeu dans la Res publica bisontine ?	p. 85
A) À droite : de la nuance à l'unité	p. 85
1) <i>L'immédiate après-guerre, un même souci pour des visions divergentes ?</i>	p. 85
2) <i>Vers une uniformisation du discours : l'exemple du colonat</i>	p. 88
3) <i>La part chrétienne de l'empire</i>	p. 90
B) À gauche : de l'unité à la nuance	p. 92
1) <i>1945, le temps des possibles</i>	p. 92
2) <i>Vers une nouvelle donne, été 1946 - automne 1947</i>	p. 94
3) <i>Turbulentes Jeunesses Socialistes</i>	p. 96

C) À Besançon, portes closes à l'empire	p. 98
1) 1945, la cité reconnaissante	p. 98
2) Mobilisation indochinoise au pays de Montbéliard	p. 100
3) Timides ondes de choc à Besançon	p. 103
Conclusion du chapitre I	p. 105

CHAPITRE II :

DROITES - GAUCHES ET LE DISCOURS COLONIAL, L’AFFIRMATION DU CONSENSUS	p. 107
Introduction du chapitre II	p. 107
I) Monde politique, évolutions et discours sur l'empire, automne 1947 - printemps 1953	p. 108
A) SFIO et PCF, la fin de l'unité	p. 108
1) <i>Une rupture progressive</i>	p. 108
2) <i>Et sans retour</i>	p. 110
3) <i>Le discours socialiste sur l'empire de 1947 à 1950 : la ligne Blum</i>	p. 111
B) Entre droite et gauche, la fin des hésitations à Besançon	p. 113
1) <i>Les scrutins de 1951, confirmation à droite</i>	p. 114
2) <i>Trois partis pour une droite ?</i>	p. 115
3) <i>Les élections municipales de 1953, les débuts de l'ère Minjoz</i>	p. 118
C) L'empire, timide entrée en scène	p. 120
1) <i>Une présence relative</i>	p. 120
2) <i>Pour un sujet toujours secondaire</i>	p. 122
3) <i>Sans réelle mise en débat</i>	p. 124
II) Le consensus colonial à travers la presse locale	p. 126
A) Hymne à l'empire	p. 126
1) <i>Le Comtois, reflet de la SFIO</i>	p. 127
2) <i>Au nom de la « Grande France », « du Levant au couchant »</i>	p. 128
3) <i>« Peuples indigènes » et France, une histoire d'amour</i>	p. 130
B) La France comme guide, « notre régime vaut mieux que celui qui s'installerait après »	p. 131
1) <i>Au nom de la civilisation, pour « les peuples-enfants »</i>	p. 131
2) <i>Apocalypse after</i>	p. 133
3) <i>La France contre tous</i>	p. 134
C) Au cœur du consensus, l'Indochine	p. 135
1) <i>La France au service du « monde libre »</i>	p. 136
2) <i>Guerre froide oblige</i>	p. 137
3) <i>La certitude de la victoire</i>	p. 138

III) Le consensus était presque parfait	p. 139
A) La preuve par l'image	p. 140
1) <i>Photographies de guerre, le consensus parfait</i>	p. 140
2) <i>Photographies de paix, le consensus se lézarde</i>	p. 142
3) <i>Bandes dessinées, le consensus éclate</i>	p. 143
B) L'empire, des nuances et plus	p. 145
1) <i>L'empire imparfait</i>	p. 146
2) <i>Au nom de la France, au nom de la République</i>	p. 147
3) <i>Race et civilisation, une frontière étroite</i>	p. 149
C) Indochine, le consensus à l'épreuve du feu	p. 150
1) <i>La République, ode à l'armée</i>	p. 150
2) <i>Cité Fraternelle, critique d'une guerre : premières cartouches</i>	p. 152
3) <i>L'affirmation des doutes socialistes</i>	p. 153
Conclusion du chapitre II	p. 155
CHAPITRE III : DE L'INTRUSION DU COLONIAL DANS LA SPHÈRE LOCALE	p. 157
Introduction du chapitre III	p. 157
I) L'empire, un thème secondaire qui s'affirme	p. 158
A) « Comptes ou contes » d'empire ?	p. 158
1) <i>L'empire, combien d'articles ?</i>	p. 159
2) <i>L'empire, un espace morcelé</i>	p. 160
3) <i>L'empire, un espace de conflits</i>	p. 162
B) Une information qui se diffuse	p. 163
1) <i>Par d'autres canaux</i>	p. 164
2) <i>Toujours dans la presse, mais autrement</i>	p. 166
3) <i>Dans d'autres espaces</i>	p. 167
C) Sur les traces tonkinoises dans la cité	p. 168
1) <i>L'Indochine en pages régionales</i>	p. 169
2) <i>Le souci des soldats</i>	p. 170
3) <i>La guerre d'Indochine s'invite au conseil municipal</i>	p. 171
II) L'empire est dans la cité 1950-1953	p. 172
A) Les travailleurs algériens à Besançon	p. 172
1) <i>Quels effectifs ?</i>	p. 173
2) <i>Entre bidonvilles, wagons et casemates, aux marges de la cité</i>	p. 175
3) <i>Entre indifférence et rejet, en marge de la cité</i>	p. 177

B) Les Nord-Africains au prisme de la presse	p. 178
1) <i>La main-d'œuvre algérienne, un « problème » national</i>	p. 178
2) <i>Qui investit les pages régionales</i>	p. 180
3) <i>Rubrique judiciaire : « disciple de Bacchus » et « joueur de couteaux »</i>	p. 182
C) Les autorités et le sort des Nord-Africains	p. 183
1) <i>Du préfet à l'évêque en passant par le maire</i>	p. 184
2) <i>« Nouvel An au Centre nord-africain »</i>	p. 185
3) <i>La manifestation algérienne du 23 mai 1952 ou l'illustration du souci sécuritaire</i>	p. 186
III) La décolonisation, « droit de citer »	p. 188
A) Faiblesse du nationalisme algérien à Besançon avant 1954	p. 189
1) <i>Le nationalisme passe par le Nord</i>	p. 189
2) <i>Forte capacité de mobilisation</i>	p. 191
3) <i>Difficile ancrage à Besançon</i>	p. 192
B) Décoloniser, l'engagement communiste	p. 194
1) <i>Faiblesse communiste à Besançon</i>	p. 194
2) <i>Mobiliser en interne : au nom du Peuple Comtois</i>	p. 197
3) <i>Il faut sauver le colonel Martin</i>	p. 199
C) Les communistes contre la guerre d'Indochine, rompre l'isolement	p. 200
1) <i>Mobiliser en externe, la décolonisation « s'affiche »</i>	p. 201
2) <i>S'ouvrir à d'autres</i>	p. 203
3) <i>Les portes se referment</i>	p. 205
Conclusion du chapitre III	p. 207
Conclusion de la première partie	p. 209
SECONDE PARTIE : L'EMPIRE SE VIT, 1954 - 1957	p. 211
Introduction de la seconde partie	p. 211
CHAPITRE IV : ET L'EMPIRE DEVINT UNE AFFAIRE LOCALE	p. 213
Introduction du chapitre IV	p. 213
I) Un premier tournant, la fin de la guerre d'Indochine	p. 214
A) Diên Biên Phu, ligne de partage ?	p. 214
1) <i>Le Viêt-Minh entre les lignes</i>	p. 214
2) <i>des signes avant-coureurs à « l'héroïque défense »</i>	p. 216
3) <i>Réactions bisontines</i>	p. 218

B) L'expérience Pierre Mendès France, « Union Sacrée » à Besançon ?	p. 221
1) <i>Le soutien des gauches non communistes à Pierre Mendès France</i>	p. 222
2) <i>Le choix du marquis</i>	p. 223
3) <i>Nuances chez les Indépendants et ralliement</i>	p. 225
C) Une unanimité de façade	p. 227
1) <i>La bienveillance du MRP</i>	p. 227
2) <i>Le scepticisme bienveillant du RPF de droite</i>	p. 228
3) <i>L'opposition communiste</i>	p. 229
II) La décolonisation s'impose, des protectorats à l'Algérie	p. 230
A) De la baie d'Along à l'Atlas jusqu'au piémont du Jura	p. 230
1) <i>Le Maghreb, un espace particulier</i>	p. 231
2) <i>L'Algérie, une colonie comme les autres ?</i>	p. 232
3) <i>Les protectorats plus que l'Algérie : une inquiétude croissante</i>	p. 234
B) Les débuts de la guerre d'Algérie, reproduction du modèle ?	p. 236
1) <i>Le premier novembre, quel sens donner à l'événement ?</i>	p. 236
2) <i>Les fellaghas, un ennemi classique</i>	p. 237
3) <i>« l'heure est à la vérité : nous sommes en guerre »</i>	p. 239
C) Algériens à Besançon, vivre les débuts de la guerre en Franche-Comté	p. 240
1) <i>Classe algérienne, classe dangereuse</i>	p. 241
2) <i>Des Algériens solidaires de la cause nationale</i>	p. 242
3) <i>« Battant n'est pas et ne sera pas la Médina de Besançon »</i>	p. 244
III) Fin 1955 - début 1956, l'Algérie un début d'histoire bisontine	p. 245
A) Vers la construction d'un nouveau consensus	p. 246
1) <i>Des Indépendants à l'avant-garde</i>	p. 246
2) <i>Chute de Pierre Mendès France, éloges à l'élus</i>	p. 248
3) <i>Les élections de juin 1955 et L'AFN, professions de foi</i>	p. 250
B) Décembre 1955, l'Algérie en campagne	p. 251
1) <i>La campagne côté candidats</i>	p. 251
2) <i>La campagne côté électeurs</i>	p. 253
3) <i>Résultats de campagne</i>	p. 255
C) Début 1956, la confirmation	p. 257
1) <i>« La journée des tomates », réactions en chaîne</i>	p. 258
2) <i>Et enchaînement des réactions</i>	p. 260
3) <i>L'empire questionne la République</i>	p. 261
Conclusion du chapitre IV	p. 262

CHAPITRE V : LA DÉCOLONISATION À L'UNIVERSITÉ : UN CAS D'ÉCOLE ?	p. 264
Introduction du chapitre V	p. 264
I) Une université aux mains des « minoritaires »	p. 265
A) Les « minoritaires » dès le départ	p. 265
1) <i>En passant par Lyon</i>	p. 266
2) <i>Des Lettres et des Sciences</i>	p. 267
3) <i>Parcours personnels et rencontres pré-estudiantines</i>	p. 269
B) Le rôle de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC)	p. 270
1) <i>La « calotte » à la barre</i>	p. 270
2) <i>La JEC à Besançon, une histoire déjà ancienne</i>	p. 272
3) <i>Un encadrement engagé</i>	p. 273
C) Les étudiants d'Outre-mer à l'université	p. 274
1) <i>« Les coloniaux étaient sentis comme des égaux »</i>	p. 275
2) <i>« Nous et Témoignage Chrétien »</i>	p. 276
3) <i>Des étudiants charismatiques</i>	p. 278
II) 1956 - 1957, l'université en émoi	p. 279
A) 1956, l'année à l'envers	p. 280
1) <i>Un résultat inattendu ou Gabet « le félon »</i>	p. 280
2) <i>Mars-avril 1956, et le monde étudiant se divisa ...</i>	p. 281
3) <i>« Vive les étudiants, ma mère ! », la presse comme enjeu</i>	p. 283
B) Le retour de la « minorité »	p. 285
1) <i>Poursuite de l'action hors de l'AGEB</i>	p. 285
2) <i>L'année 1956 : « minoritaires » et « majoritaires » : l'hésitation</i>	p. 287
3) <i>Les élections à l'AGEB, mobilisation des « minoritaires »</i>	p. 289
C) Les étudiants, copies de leurs aînés ?	p. 290
1) <i>Divisions et reclassements</i>	p. 290
2) <i>La politisation plus forte du monde étudiant sur les questions coloniales</i>	p. 292
3) <i>Les étudiants, un choix clair</i>	p. 293
III) L'AGEB ET LES AUTRES	p. 295
A) L'AGEB et son environnement	p. 295
1) <i>Les étudiants bisonnins et les instances nationales : poursuites de lutte à Paris</i>	p. 296
2) <i>Les étudiants et leurs enseignants</i>	p. 297
3) <i>L'AGEB et l'UEC, histoire d'un rapprochement</i>	p. 299

B) L'AGEB et l'UGEMA, de la compréhension au soutien	p. 301
1) « Solidarité » avec les EOM	p. 302
2) AGEB - UEC - UGEMA : le local avant le national	p. 303
3) L'AGEB 1958, l'aide directe à l'UGEMA	p. 305
C) L'AGEB et Francine Rapiné, une porteuse de valise à la faculté des Lettres	p. 308
1) De la faculté à la maison d'arrêt	p. 308
2) Le choix de la radicalité	p. 310
3) Soutien de l'AGEB et libération	p. 311
Conclusion du chapitre V	p. 314
CHAPITRE VI : LES HÉRAUTS DE LA PAIX	p. 315
Introduction du chapitre VI	p. 315
I) Le monde catholique à la croisée des chemins	p. 316
A) La hiérarchie catholique, ou de l'ambivalence en temps de guerre	p. 316
1) Deux évêques pour une guerre	p. 316
2) L'évêché face aux questions coloniales	p. 318
3) La hiérarchie face aux catholiques anticolonialistes : l'exemple du Père Gilles	p. 320
B) Un prêtre engagé, l'abbé Chays ou le « Marabout »	p. 323
1) André Chays, l'enfant du pays	p. 323
2) L'aventure de l'AATEM, le prêtre, le protestant et le franc-maçon	p. 324
3) Un prêtre contre la guerre	p. 326
C) Des catholiques en rupture de ban	p. 328
1) Le MLP, genèse du mouvement	p. 328
2) Le MLP et les communistes, de Montbéliard à Besançon : étude comparative	p. 330
3) Rupture ou approfondissement ?	p. 333
II) Être pour la paix, être contre la guerre	p. 334
A) La paix et la majorité silencieuse	p. 335
1) Faiblesse des partisans actifs de l'Algérie française	p. 335
2) Mai 1955 : Algérie, une préoccupation précoce et majeure	p. 338
3) Paix et négociations comme lames de fond	p. 340
B) S'engager contre la guerre ou de la difficulté à franchir le pas	p. 342
1) Les socialistes, Mollet contre vents et marées	p. 343
2) La CFTC, l'impossible transgression	p. 345
3) Le monde enseignant, un engagement plutôt précoce	p. 347
C) Les « minorités » en action	p. 350

1) <i>Les protestants de Belfort à Besançon</i>	p. 350
2) <i>Les jeunes plus que les aînés</i>	p. 352
3) <i>Les femmes plus que les hommes ?</i>	p. 354
III) La difficile unité des opposants à la guerre	p. 356
A) L'année 1956 et l'inconfort communiste	p. 356
1) <i>L'hésitation, le temps d'un vote</i>	p. 357
2) <i>Mai 1956, le temps de la reprise de la lutte</i>	p. 359
3) <i>La Hongrie, le temps de l'isolement</i>	p. 361
B) L'année 1957, l'unité retrouvée	p. 363
1) <i>L'impossible impulsion communiste ?</i>	p. 363
2) <i>À propos d'un tract, la dynamique estudiantine</i>	p. 366
3) <i>À propos d'un tract, le sens des signatures</i>	p. 367
C) La lutte contre la guerre d'Algérie, une histoire de réseau	p. 369
1) <i>Entre structures et individus</i>	p. 369
2) <i>Le rôle des liens personnels</i>	p. 371
3) <i>Le rôle des individus : l'exemple de Jean Carbonare</i>	p. 372
Conclusion chapitre VI	p. 373
Conclusion de la seconde partie	p. 375
TROISIÈME PARTIE : L'EMPIRE SE MEURT, 1958- LES ANNÉES 1960	p. 379
Introduction de la troisième partie	p. 379
CHAPITRE VII : D'UNE RÉPUBLIQUE À L'AUTRE, ENTRE CONTINUITÉ ET RUPTURE	p. 381
Introduction du chapitre VII	p. 381
I) Des Francs-Comtois en Algérie	p. 382
A) Les soldats et la cité, la guerre en représentation	p. 383
1) <i>« Sous le ciel algérien »</i>	p. 383
2) <i>« Obsèques d'un brave »</i>	p. 384
3) <i>Miles Christi : « L'arôme des roses »</i>	p. 387
B) Avant de traverser la Méditerranée	p. 389
1) <i>Francs-Comtois du contingent, qui êtes-vous ?</i>	p. 389
2) <i>Le temps de la caserne</i>	p. 391
3) <i>Des soldats en partance</i>	p. 392
C) Des soldats dans la guerre	p. 393

1) <i>Soldats en AFN</i>	p. 394
2) <i>Être dans la guerre sans trop faire la guerre</i>	p. 396
3) <i>Témoigner de la guerre</i>	p. 398
II) Des Algériens en Franche-Comté	p. 400
A) MTLN - FLN, passage de relais	p. 401
1) <i>1954 - 1955, les activistes à l'assaut du bastion nationaliste comtois</i>	p. 401
2) <i>1956 : la défaite définitive des messalistes</i>	p. 403
3) <i>Le FLN, le maillage du territoire régional</i>	p. 406
B) Surveiller et punir, le FLN à Besançon	p. 407
1) <i>Quelle implantation à Besançon ?</i>	p. 408
2) <i>Une surveillance accrue</i>	p. 411
3) <i>Besançon, un carrefour secondaire de la toile FLN</i>	p. 413
C) La Suisse et l'effet frontière	p. 414
1) <i>Les rôles multiples de la Confédération helvétique</i>	p. 415
2) <i>Où l'on retrouve le pasteur Mathiot</i>	p. 417
3) <i>Besançon, la grande absente des réseaux ?</i>	p. 419
III) Paysages mouvants	p. 420
A) Paysage colonial : Indochine - Algérie, tentation de la comparaison	p. 421
1) <i>Deux ou trois conflits en ligne de compte</i>	p. 421
2) <i>L'Algérie, une question locale</i>	p. 423
3) <i>Indochine, Algérie, une même guerre ?</i>	p. 426
B) Paysage médiatique : la fin de la pluralité ?	p. 427
1) <i>Revue de presse</i>	p. 428
2) <i>Entre rachat, fusion et création, la fin de l'effervescence des années cinquante</i>	p. 429
3) <i>La fin de la diversité</i>	p. 431
C) Paysage politique : bouleversement à droite	p. 433
1) <i>La fin d'une dynastie</i>	p. 433
2) <i>La Ve République, le temps de l'UNR</i>	p. 436
3) <i>Tout change, rien ne bouge ?</i>	p. 437
Conclusion du chapitre VII	p. 439
CHAPITRE VIII : L'ALGÉRIE AU FIL DES ANNÉES, 1958-1961	p. 440
Introduction du chapitre VIII	p. 440
I) 1958, Besançon l'algérienne?	p. 441
A) Un procès dans la cité	p. 441

1) « <i>Les faits sont pourtant là !</i> »	p. 442
2) <i>Le tribunal, « arène politique »</i>	p. 443
3) « <i>Des curieux même derrière une fenêtre laissée ouverte alors qu'il neige</i> »	p. 445
B) Les cantonales, leçons d'une élection	p. 447
1) <i>Une guerre coloniale dans une élection locale</i>	p. 447
2) <i>De l'indépendance de l'Algérie</i>	p. 449
3) <i>L'intransigeance de l'UGS</i>	p. 450
C) Mai 1958	p. 452
1) <i>Tracts, affiches et manifestations, la ville en guerre d'Algérie</i>	p. 452
2) <i>Mais en ordre dispersé : la guerre des Comités</i>	p. 455
3) <i>Le retour du Général : nouvelle ligne de partage</i>	p. 456
II) 1958-1960, des urnes à la rue	p. 457
A) Du côté des urnes	p. 458
1) <i>Votes gaullistes, votes socialistes</i>	p. 458
2) <i>L'empire : consensus, troisième phase</i>	p. 460
3) <i>Entre deux guerres, le choix du maire</i>	p. 463
B) Les opposants ne désarment pas	p. 464
1) <i>Les « opposants historiques », PCF et UGS</i>	p. 464
2) <i>Du nouveau à l'université</i>	p. 466
3) <i>Fin 1959 - 1960 : contre les barricades, les premiers pas de l'unité syndicale</i>	p. 468
C) 1960, les premières grandes manifestations de rue	p. 470
1) <i>Mars 1960, les étudiants ouvrent la voie</i>	p. 471
2) <i>27 octobre 1960, des Bisontins en ordre de bataille</i>	p. 472
3) <i>Les facteurs locaux de la mobilisation</i>	p. 473
III) 1961, La ville prend parti	p. 475
A) Les Algériens de Besançon, le parti de l'indépendance	p. 475
1) <i>Le FLN dans la ville, cartographie d'un phénix</i>	p. 476
2) <i>Une communauté mobilisée</i>	p. 478
3) <i>Une communauté non intégrée, regards français</i>	p. 480
B) 1961, entre vote, grèves et manifestations, les différentes expressions d'une population	p. 481
1) <i>1961 : bis repetita</i>	p. 482
2) <i>Avril : mobilisation générale contre le putsch</i>	p. 484
3) <i>Une fin d'année en demi-teinte</i>	p. 486
C) L'OAS, le parti des Ultras et les Bisontins	p. 488
1) <i>Présence de la mouvance Algérie française</i>	p. 488

2) <i>Mais faiblesse de l'activisme OAS</i>	p. 489
3) <i>Présence dans le Haut-Doubs, complaisance chez Peugeot</i>	p. 491
Conclusion du chapitre VIII	p. 492
CHAPITRE IX : AU-DELÀ DE LA GUERRE, 1962 - LES ANNÉES 1960	p. 494
Introduction du chapitre IX	p. 494
I) Au-delà de l'Algérie : la République	p. 495
A) Sauver la République, l'Algérie au second plan	p. 495
1) <i>Du putsch à l'OAS, les ultras changent la guerre</i>	p. 496
2) <i>À droite : loyauté au Général et à la République</i>	p. 497
3) <i>À gauche : journée universitaire du 6 février et comités antifascistes</i>	p. 499
B) Charonne, point d'orgue ?	p. 501
1) <i>L'ampleur de la mobilisation</i>	p. 502
2) <i>La SFIO : le choix des militants</i>	p. 503
3) <i>Présence du MRP et l'évolution d'une partie des catholiques</i>	p. 506
C) 1962, les guerres s'achèvent	p. 507
1) <i>Mars 1962 : dernières grandes mobilisations des opposants à la guerre</i>	p. 508
2) <i>L'OAS, typologie et derniers feux</i>	p. 509
3) <i>Les accords d'Évian, retour au calme</i>	p. 512
II) Des « Méditerranéens » sur les marges de l'Est	p. 514
A) L'arrivée des « Méditerranéens »	p. 514
1) <i>De la mesure du phénomène</i>	p. 515
2) <i>L'afflux de l'été et de l'automne 1962</i>	p. 517
3) <i>Une population mobile</i>	p. 518
B) Les difficultés de l'accueil	p. 519
1) <i>Gérer localement ces arrivées</i>	p. 519
2) <i>Le problème du logement</i>	p. 521
3) <i>Rapatriés de Besançon, qui êtes-vous ?</i>	p. 522
C) Regards croisés	p. 524
1) <i>Les rapatriés : difficultés et souci d'intégration</i>	p. 524
2) <i>Les barkis, se faire oublier</i>	p. 526
3) <i>Bisontins et « Méditerranéens » : méfiance, défiance et indifférence</i>	p. 529
III) Traces algériennes dans la cité	p. 532
A) Une guerre vite oubliée	p. 532
1) <i>L'indépendance : entre fête et indifférence</i>	p. 533

2) <i>Opposants à la guerre, opposants à de Gaulle : les enseignements d'un voyage</i>	p. 534
3) <i>La guerre a-t-elle eu lieu ?</i>	p. 536
B) Présences algériennes	p. 537
1) <i>Palente, un quartier dans la guerre</i>	p. 538
2) <i>Garder des liens</i>	p. 540
3) <i>De « l'indigène » à l'immigré</i>	p. 541
C) La guerre d'Algérie, école de lutte	p. 542
1) <i>Catholiques de gauche et communistes : le couple impossible ?</i>	p. 542
2) <i>Militants de toujours : « Après la guerre d'Algérie, je n'étais plus le même. »</i>	p. 545
3) <i>Les années soixante-dix : génération Algérie, les catholiques de gauche à la barre</i>	p. 546
Conclusion du chapitre IX	p. 548
 Conclusion de la troisième partie	 p. 549
 CONCLUSION GÉNÉRALE	 p. 551
Un processus qui marque Besançon, comme le territoire national	p. 551
<i>La décolonisation : le processus plus que le fait</i>	p. 551
<i>Une montée en puissance de l'intérêt</i>	p. 553
<i>La décolonisation de l'Algérie, un processus qui prend vie dans de la cité</i>	p. 554
Conformité au modèle national, nuances locales	p. 556
<i>Les élites et le consensus colonial</i>	p. 556
<i>Les élites et le consensus face au processus de décolonisation</i>	p. 557
<i>Partisans et opposants : des catégories classiques teintées de nuances locales</i>	p. 559
Caractères locaux	p. 560
<i>Un catholicisme pluriel, marqué par le catholicisme social</i>	p. 560
<i>La radicalité des catholiques de gauche</i>	p. 561
<i>Changement d'échelle et histoire des réseaux</i>	p. 562
 SOURCES, BIBLIOGRAPHIE, ANNEXES ET INDEX	 p. 567
 SOMMAIRE	 p. 567
RÉPERTOIRE DES SOURCES	p. 570
BIBLIOGRAPHIE	p. 588

ANNEXES

p. 621

INDEX

p. 702

TABLE DES ABRÉVIATIONS

AATEM : Association d'accueil des travailleurs étrangers et migrants

AC : Action catholique

ACA : Assemblée des Cardinaux et Archevêques

ACJF : Action catholique de la jeunesse française

ADB : Archives diocésaines de Besançon

ADD : Archives départementales du Doubs

AEF : Afrique équatoriale française

AFN : Afrique française du Nord

AG : assemblée générale

AGE : Assemblée générale des étudiants

AGEB : Association générale des étudiants de Besançon (affiliée à l'UNEF)

AGEG : Assemblée générale des étudiants de Grenoble (affiliée à l'UNEF)

AMB : Archives municipales de Besançon

AN : Archives nationales

ANFANOMA : Association nationale des Français d'Afrique du Nord, d'outre-mer et de leurs amis

AOF : Afrique occidentale française

AOC : Action ouvrière catholique

BD : Bande dessinée

BO : Bulletin officiel

CA : Commission administrative

CA : Conseil d'administration

CAS : Comité d'action socialiste

CCU : Centre catholique universitaire

CDL : Comité départemental de Libération

CECA : Communauté européenne du charbon et de l'acier

CED : Communauté européenne de défense

CEFEO : Corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient

CFDT : Confédération française démocratique du travail

CFTC : Confédération française des travailleurs chrétiens

CGT : Confédération générale du travail

CJUF : Conseil de la jeunesse de l'Union française

CLL : Comité local de Libération

CNI : Centre national des indépendants

CRUA : Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action

CR : Compte-rendu

CRS : Compagnies républicaines de sécurité

CSP : Catégories socioprofessionnelles

EN : Éducation Nationale

ENO : École normale ouvrière (CFTC)

EE : École émancipée (FEN)

EOM : Étudiants d'outre-mer

FEANF : Fédération des étudiants d'Afrique noire en France

FEN : Fédération de l'Éducation nationale

FFI : Forces françaises de l'intérieur

FGEB : Fédération Générale des Etudiants de Besançon (affiliée à la FNEF)

FLN : Front de libération national

PPF : Fédération protestante de France

FNEF : Fédération nationale des étudiants de France

GPRA : Gouvernement provisoire de la République algérienne

GPRF : Gouvernement provisoire de la République française

IFOP : Institut français d'opinion publique

IHTP : Institut d'histoire du temps présent

JEC : Jeunesse étudiante chrétienne

JS : Jeunesses socialistes

JOC : Jeunesse ouvrière Chrétienne

MEF : Mouvement des étudiants de France

MDRM : Mouvement démocratique de la rénovation malgache

MLO : Mouvement de libération ouvrière

MLP : Mouvement de libération du peuple

MNA : Mouvement national algérien

MPF : Mouvement populaire des familles

MRP : Mouvement républicain populaire

MTLD : Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques

OAS : Organisation armée secrète

ONU : Organisation des nations unies

OS : Organisation spéciale

PCA : Parti communiste algérien

PCF ou PC : Parti communiste français

PCUS : Parti communiste de l'Union soviétique

PPA : Parti du peuple algérien

PRL : Parti républicain de la liberté

PS : Parti socialiste

PSU : Parti socialiste unifié

RANFRAN : Rassemblement national des Français rapatriés d'Afrique du Nord

RDA : Rassemblement démocratique africain

RG : Renseignements généraux

RGR : Rassemblement des gauches républicaines

RI : Régiment d'infanterie

RPF : Rassemblement du peuple français

RTM : Régiment de tirailleurs marocains

SAS : Sections administratives spécialisées

SFIO : Section française de l'Internationale ouvrière

SGEN : Syndicat général de l'Éducation Nationale

SOR : Sous-officiers de réserve

SNI : Syndicat national des instituteurs

STO : Service du travail obligatoire

TC : *Témoignage Chrétien*

UA : Unité et action

UD ou UDD : Union départementale du Doubs

UDAC : Union départementale des anciens combattants

UDCA : Union de défense des commerçants et artisans

UDMA : Union démocratique du manifeste algérien

UDSR : Union démocratique et socialiste de la Résistance

UEC : Union des étudiants communistes

UFF : Union des femmes françaises

UGE : Union des grandes écoles

UGEMA : Union générale des étudiants musulmans algériens

UGET : Union générale des étudiants de Tunisie

UGS : Union de la gauche socialiste

UGTT : Union générale tunisienne du travail

UJCF : Union de la jeunesse communiste de France

UL : Union locale

UNEF : Union nationale des étudiants de France

UNEM : Union nationale des étudiants
marocains

UNR : Union pour la nouvelle République

URD : Union républicaine démocratique

USTT : Union syndicale des travailleurs
tunisiens

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Grands articles et photographies sur l'empire	p. 159
Géographie de l'empire	p. 161
La guerre d'Indochine : grands articles et photographie	p. 215
Un inégal intérêt pour les trois espaces coloniaux	p. 231
L'Algérie : régularité des articles	p. 233
Grands articles Indochine - Algérie - Protectorats	p. 422
L'Algérie dans les pages régionales	p. 424

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le huit septembre 1944, après quatre jours d'un combat violent, faisant près de 400 morts, Besançon est libérée par la 7^e armée américaine du général Patch et par les Forces françaises de l'intérieur (FFI). Mais la ligne de front se stabilise à partir du 20 septembre dans le nord de la Franche-Comté. Désormais, il revient à la première armée française du général de Lattre de Tassigny, remontant de Provence, de combattre les troupes allemandes dans le pays de Montbéliard et à Belfort. C'est donc une armée née d'éléments venus des Force françaises libres et d'unités de l'Armée d'Afrique, comprenant des soldats issus des colonies, qui remporte la victoire fin novembre¹. Et lorsque le 24 septembre la 4^e division marocaine vient au repos, elle est à l'honneur dans les rues du centre ville. Les habitants viennent nombreux à ce rendez-vous². Avec l'annonce de la construction d'un monde nouveau, l'empire entre à Besançon. Quelle suite les citadins donnent-ils à ce premier acte qui associe victoire et empire ?

Ce travail a pour ambition d'envisager l'ensemble d'un demi-siècle de décolonisation à partir d'une province française, et cela à l'échelle d'une ville moyenne. Ce travail s'inscrit dans ce que l'on nomme l'histoire vue d'en bas et « notre bas » s'identifie à un espace urbain, Besançon. En mariant une séquence temporelle relativement classique, celle qui va de 1945 aux années soixante, à un découpage spatial encore peu exploré, celui d'une ville moyenne de province, nous espérons apporter ainsi notre contribution au renouveau actuel et déjà riche de l'histoire de la décolonisation.

Des contextes qui s'imposent

Ce substrat local est très marqué par des contextes qui le dépassent ; son vécu s'inscrit en effet dans un cadre global très prégnant. Acteurs et enjeux locaux sont tributaires des évolutions nationales et internationales. Lorsque le contexte de guerre froide s'impose, il rebat les cartes politiques françaises et

1 Sur l'intégration des troupes coloniales au sein de la France combattante et leur rôle dans la Libération de l'Est de la France, DERCO Éric et CHAMPEAUX Antoine, « Panorama des troupes coloniales françaises dans les deux guerres mondiales », *Revue historique des armées*, n° 271, 2013, pp. 72-88.

2 AMB H4 51 Guerre divers, dossier 5, cérémonies commémoratives. Série de photographies du studio Bourgeois à Besançon. Voir photographies en annexes p. 661.

bisontines¹. Le passage de la IV^e à la V^e République conduit à la disparition de personnalités fortes et à l'affaiblissement des Indépendants². De plus, les positions des acteurs locaux concernant la décolonisation naissent moins dans le terroir régional que dans la famille politique à laquelle ils appartiennent³. De même, les choix que les trois hommes d'État, Pierre Mendès France, Guy Mollet et Charles de Gaulle proposent à la nation cristallisent les positions bisontines. Enfin, le processus de décolonisation, qui se déroule loin de la cité, suscite un moindre intérêt. Les travaux d'Alain Ruscio ont ainsi montré l'indifférence d'une majorité des Français aux événements de la lointaine Indochine⁴.

Au croisement de trois champs historiographiques

Notre étude s'appuie sur des approches historiques renouvelées, tant dans le champ du politique que de celui de la décolonisation. Elle s'inscrit également dans une histoire en plein essor, celle de l'infranational.

Histoire du politique

L'histoire du politique a longtemps exploré de préférence les institutions étatiques, les modalités de la conquête du pouvoir, les lieux et l'exercice du pouvoir. Dans le courant des années 1990, l'histoire du politique se renouvelle en explorant d'autres réalités. Dès lors, la notion de culture politique prend son essor. On peut songer notamment aux travaux de Serge Berstein ou de Jean-François Sirinelli⁵. Certes, le caractère polysémique de ce terme, le rend parfois confus⁶. Pour autant, il enrichit l'histoire du politique en la préservant d'une trop grande verticalité qui induit des liens avant tout hiérarchiques. Idées, croyances et pratiques individuelles, mais aussi réseaux et lieux de sociabilité apportent de la complexité dans l'étude du politique. Cette approche doit beaucoup à Maurice Agulhon et à ses travaux

1 La rupture entre socialistes et communistes est, ainsi, profonde et durable à Besançon.

2 Le mouvement gaulliste remplace les Indépendants et affirme une hégémonie à droite qui exclut, notamment, l'une des grandes figures locales, le marquis Roland de Moustier.

3 Nous nous sommes, ainsi, largement appuyé sur de grandes fresques politiques, telles celles de BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles (dir.), *Histoire des gauches en France*, t. 2 : *La Gauche à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2004 et SIRINELLI Jean-François (dir.), *histoire des droites en France 3 volumes*, Paris, Gallimard, 2006.

4 RUSCIO Alain, « L'opinion française et la guerre d'Indochine (1945-1954). Sondages et témoignages », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, n° 29, janvier-mars 1991, pp. 35-46.

5 Sur cette notion de culture politique, BERSTEIN Serge, « L'historien et la culture politique », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 35, n° 1, 1992, pp. 76-77 et SIRINELLI Jean-François et VIGNE Éric, « Des cultures politiques », in SIRINELLI Jean-François (dir.), *Histoire des droites en France*, t. 2 : *Culture*, Paris, Gallimard, 1992, p. III.

6 Pour aborder la diversité de cette notion, CEFALÀ Daniel (dir.), *Cultures politiques*, Paris, Presses universitaires de France, 2001.

sur des espaces comme le cercle, le club, ou encore le salon dans la France du premier XIXe¹. L'étude des réseaux permet d'introduire une dimension interactionniste qui permet de dépasser un cadre « partidaire »² plus traditionnel. L'échelon local se révèle pertinent pour observer la mise en relation des acteurs, pour mesurer leurs apports et leurs rapports aux institutions qu'ils représentent ou combattent, pour apprécier l'intensité des liens créés entre membres d'une même organisation ou non. Amitié, inimitié s'entrecroisent dans un vécu quotidien produisant du consensus ou au contraire du conflit.

L'histoire politique s'est ouverte également aux rapports entre métropole et colonie. Longtemps oublié, l'empire est entré dans les grandes fresques de l'histoire politique nationale. Les deux ouvrages collectifs précédemment cités de Jean-François Sirinelli et de Jean-Jacques Becker et Gilles Candar, intègrent des chapitres consacrés, par exemple, aux représentations coloniales, aux projets imaginés pour les colonies ou encore aux réactions face à la contestation de la présence française. Des ouvrages plus spécialisés et dont le champ est plus hexagonal laissent cependant un espace aux problématiques coloniales. On peut évoquer à ce titre l'ouvrage d'Alain Bergounioux et de Gérard Grunberg sur le socialisme au XXe siècle, qui inclut la question algérienne³. Désormais colonisation et décolonisation sont considérées comme des processus appartenant pleinement à l'histoire française.

Histoire de la décolonisation

L'histoire de la colonisation et de la décolonisation a connu également un tournant dans les années 1990. Dès le début des années 1950 des ouvrages, tels ceux de Charles-André Julien ou de Paul Mus⁴, proposent à leurs contemporains des pistes de réflexion sur le phénomène colonial et sur sa remise en cause. Dans les années 1970-1980, d'autres auteurs, comme Charles-Robert Ageron, Raoul Girardet et toujours à titre d'exemple Alain Ruscio⁵, poursuivent dans cette voie. Pour autant, le sujet reste

¹ AGULHON Maurice, *Le cercle dans la France bourgeoise, 1810-1848 : étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, Armand Colin, 1977.

² François AUDIGIER, « Le renouvellement de l'histoire des partis politiques », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 4, 2007, p. 126.

³ BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles (dir.), *L'histoire des gauches en France*, t. 1 et t. 2, Paris, La Découverte, 2005. Voir notamment les articles de MANCERON Gilles « La gauche et la colonisation », t. 1, pp. 531-544, SIBEUD Emmanuelle, « La gauche française et l'empire colonial avant 1945 », t. 2, pp. 354-355 et THÉNAULT Sylvie, « La gauche et la décolonisation », t. 2, pp. 435-451. MICHEL Marc « La colonisation », in SIRINELLI Jean-François (dir.), *Histoire des droites en France, t. 2 : Culture*, Paris, Gallimard, 1992, pp. 125-164. BERGOUNIOUX Alain et GRUNBERG Gérard, *L'ambition et le remords, les socialistes français et le pouvoir 1905-2005*, Paris, Fayard, 2005.

⁴ JULIEN Charles-André, *L'Afrique du Nord en marche*, Julliard, 1952 et MUS Paul, *Viêt-Nam, sociologie d'une guerre*, Paris, Seuil, 1952.

⁵ AGERON Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial ?*, Paris, PUF, 1978, GIRARDET Raoul, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, La Table ronde, 1972, et RUSCIO Alain, *La décolonisation tragique (1945-1962)*, Ed. Sociales, 1987.

relativement confidentiel. Selon la formule de Nicolas Bancel et Pascal Blanchard on a assisté, jusqu'aux années 1990, à une « marginalisation de l'histoire coloniale » aussi bien dans les institutions universitaires que dans la mémoire collective¹.

Depuis, histoire coloniale et histoire de la décolonisation sont devenues incontournables. Les travaux universitaires se sont multipliés, que l'on pense à ceux de Claude Liauzu, Gilles Morin ou encore à ceux de Pascal Blanchard, pour n'en citer que quelques-uns². Ces questions, liées à la colonisation et à la décolonisation, ont d'ailleurs franchi les enceintes des universités³ et pénétré l'espace public. Que ce soit la représentation nationale par la loi de 2005⁴, ou les chefs de l'État par leurs discours – Nicolas Sarkozy à Dakar le 26 juillet 2007, puis François Hollande à Alger le 20 décembre 2012⁵ – le politique s'est saisi de l'enjeu. Dans ce champ, les débats entre historiens et ceux traversant la société se rejoignent parfois⁶.

Une histoire « vue d'en bas »

L'ouverture de l'histoire à d'autres disciplines favorise un renouvellement des objets d'étude et des méthodes. Dans le monde anglo-saxon dans les années 1960 et 1970, l'intérêt se porte, entre autres, sur les oubliés de l'histoire. En Grande-Bretagne, le pionnier de cette démarche est Edward Palmer Thompson, qui étudie les ouvriers dans leur diversité, leur quotidien et vise à identifier des manières de dire et de vivre⁷. Aux États-Unis, l'approche historique s'enrichit au contact de l'anthropologie et de la sociologie. Cette *bottom-up approach*, qui se nourrit d'autres sources comme l'entretien, privilégie de

1 BLANCHARD Pascal et VEYRAT-MASSON Isabelle (dir.), pref. de Benjamin Stora, *Les guerres de mémoires. La France et son histoire*, Paris, La Découverte, 2008.

2 LIAUZU Claude (dir.), *Colonisation, droit d'inventaire*, Paris, A. Colin, 2004, BIONDI Jean-Pierre et MORIN Gilles, *Les anticolonialistes, 1881-1962*, Paris, Hachette-Pluriel, 1993, BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal et VERGÈS Françoise, *La République coloniale. Essai sur une utopie*, Paris, A. Michel, 2003.

³ Ces travaux ont conduit à la mise au concours du CAPES et de l'Agrégation des années 2013-2014 de la question était : « Les sociétés coloniales à l'âge des empires : Afrique, Antilles, Asie (1850-1950) ».

⁴ La loi française n° 2005-158 du 23 février 2005 a pour sujet la reconnaissance de la Nation et la contribution nationale en faveur des Français rapatriés. L'article 4 alinéa 2 inscrit dans la loi : « Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord (...) ». À l'époque, elle a suscité le débat parmi les historiens, et au-delà. La pétition « Liberté pour l'histoire ! » a ainsi recueilli les signatures des plus éminents représentants de la profession. Cette disposition a été abrogée par décret le 15 février 2006. Pour une approche plus globale de cette réflexion sur l'histoire mémorielle, on peut également se reporter à l'article de Pierre Nora, « Lois mémorielles : pour en finir avec ce sport législatif purement français », *Le Monde*, 27 décembre 2012.

⁵ Pour retrouver ces discours : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2007/11/09/le-discours-de-dakar_976786_3212.html et <http://www.elysee.fr/videos/allocation-du-president-de-la-republique-devant-les-2-chambres-reunies-du-parlement-algerien/>

⁶ Sur ce débat, on peut se reporter, par exemple, à LEFEUVRE Daniel, *Pour en finir avec la repentance coloniale*, Paris, Flammarion, 2006 ou à BLANCHARD Pascal et VEYRAT-MASSON Isabelle (dir.), *Les guerres de mémoires. La France et son histoire*, Paris, La Découverte, 2008.

⁷ THOMPSON Edward Palmer, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Le Seuil, 1988 (édition anglaise (1963) et *Temps, discipline du travail et capitalisme industriel*, Paris, La Fabrique, 2004 (édition anglaise 1967).

nouveaux acteurs (les minorités, les exploités) et fait émerger de nouvelles problématiques (autour de la notion de genre, de race)¹.

La démarche française, née plus tardivement, est moins engagée. Elle cherche moins à donner systématiquement la parole aux opprimés. Elle s'ouvre aux acteurs que l'on pourrait considérer comme secondaires ou ordinaires et s'intéresse aux espaces infranationaux. Elle constitue ainsi une rupture avec un récit de l'histoire construit jusque là essentiellement à partir des décisions gouvernementales. Sources orales et écrites se croisent dans l'élaboration d'un récit des réseaux, des interactions, des engagements personnels, des lieux de sociabilité et retrouvent ainsi les enseignements de la nouvelle approche de l'histoire politique. Nous nous inspirerons donc des travaux récents effectués sur le Parti socialiste unifié (PSU)², sur le politique dans l'espace européen³ ou encore sur la guerre froide⁴. Pour notre sujet, *La France en guerre 1954-1962*, dirigée par Raphaëlle Branche et Sylvie Thénault, constitue l'ouvrage de référence⁵. Grâce au réseau des correspondants de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP), tout un vécu local de la guerre d'Algérie se dévoile. Avec ce changement d'échelle, à travers des études thématiques concernant aussi bien la presse, que des groupes sociaux, des militants politiques ou des institutions, « c'est une autre histoire qui peut s'écrire »⁶. Depuis, les travaux sur les effets de la guerre d'Algérie dans un espace local se sont multipliés : à l'université de Franche-Comté, par exemple, des mémoires de master 2 dirigés par Jean-Paul Barrière ont été soutenus ces dernières années⁷. Mais ces analyses ne couvrent qu'une partie de notre période chronologique.

1 À titre d'exemples, on peut se reporter aux ouvrages, composés de centaines d'entretiens, de TERKEL Studs, *Hard Times, Histoires orales de la Grande Dépression*, Paris, Éd. Amsterdam, 2009 (1970 pour l'édition américaine), ou *Race. Histoires orales d'une obsession américaine*, Paris, Éd. Amsterdam, 2010 (1992 pour l'édition américaine). On peut se référer également à Markus Rediker, qui dans son dernier ouvrage *The slave ship : A Human History* (2007) reprend l'histoire de l'esclavage à travers le vécu des esclaves. Pour la version française, REDIKER Markus, *À bord du négrier : une histoire atlantique de la traite*, Paris, Seuil, 2013.

2 KERNALEGENN Tudi, PRINGENT François et GILLES Richard (dir.), *Le PSU vu d'en bas : réseaux sociaux, mouvement politique, laboratoire d'idées (années 1950 – années 1980)*, Rennes, PUR, 2009.

3 ENGLÉS Jens Ivo, MONIER Frédéric et PETITEAU Nathalie, *La politique vue d'en bas*, Paris, A. Colin, 2012.

4 BUTON Philippe, BÜTTNER Olivier, HASTINGS Michel, *La guerre froide vue d'en bas*, Paris, CNRS Éditions, 2014.

5 BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie, *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008.

6 BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie, « La France en guerre (1954-1962) ? », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, introduction, p. 10.

7 ROCHAT Virginie, *Les rapatriés français d'Algérie en Franche-Comté*, mémoire de master 2, sous la direction de Jean-Paul Barrière, Besançon, université de Franche-Comté, 2014 et PETIT Florent, *Les mémoires de la guerre d'Algérie et Besançon de 1962 à nos jours*, mémoire de master 2, sous la direction de Jean-Paul Barrière, Besançon, université de Franche-Comté, 2014. On peut également songer à LAHLANI Tristan, *L'immigration algérienne dans l'agglomération de Montbéliard depuis 1945*, mémoire de master 2, sous la direction de Jean-Paul Barrière, Besançon, université de Franche-Comté, 2014.

Pour un découpage spatio-temporel décalé

Une chronologie assez peu visitée

Notre étude envisage les principaux temps de la décolonisation, en Indochine, à Madagascar, dans les protectorats, et en Algérie. Elle commence en 1945 pour s'achever dans les années soixante. Si les ouvrages généraux sur la décolonisation couvrent la période qui va de la Libération à l'indépendance de l'Algérie et englobent la totalité des colonies¹, il est rare que les études plus précises fassent de même.² Le processus de décolonisation est souvent vu d'un territoire d'Outre-mer précis. L'existence d'un conflit armé entraîne dès lors une prose plus abondante. Pour l'Indochine, on peut se référer aux livres de Jacques Dalloz ou Pierre Brocheux³. Pour l'Afrique subsaharienne et Madagascar, les analyses englobent souvent la décolonisation dans une approche plus vaste, à l'image des travaux de Catherine Coquery-Vidrovitch, d'Hélène d'Almeida-Topor ou d'Elikia M'Bokolo⁴. Il en va de même pour les protectorats⁵. En revanche, point n'est besoin de souligner le poids de l'Algérie dans cette historiographie française. Quant aux auteurs d'ouvrages postérieurs à l'an 2000, nous pouvons retenir Raphaëlle Branche, Guy Pervillé ou encore Benjamin Stora⁶.

Par ailleurs, le même déséquilibre existe pour les analyses plus ciblées, qu'elles concernent une population particulière un espace ou encore un événement. Pour l'Indochine, les travaux d'Alain Ruscio sont à ce titre précieux, de même que la recherche de Sabine Rousseau sur la mobilisation de certains

1 AGERON Charles-Robert, *La décolonisation française*, Paris, A. Colin, 1991, BROCHEUX Pierre (dir.), *Les décolonisations au XXe siècle*, Paris, A. Colin, 2012 ou encore DROZ Bernard, *Histoire de la décolonisation au XXe siècle*, Paris, Seuil, 2009 (liste non exhaustive).

2 On peut songer cependant à Benjamin Stora qui compare les guerres d'Indochine et d'Algérie, mais aussi du Viêt-nam. STORA Benjamin, *Imaginaire de guerre : Algérie - Viêt-nam, en France et aux États-Unis*, Paris, la Découverte, 1997.

3 Du classique de DALLOZ Jacques, *La guerre d'Indochine (1945-1954)*, Paris, Seuil, 1987 aux ouvrages plus récents de BROCHEUX Pierre (dir.), *Du conflit d'Indochine aux conflits indochinois*, Bruxelles, Complexes, 2000 et *Histoire du Vietnam contemporain. La nation résiliente*, Paris, Fayard, 2011.

4 COQUERY-VIDROVITCH Catherine, *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, Paris, PUF, 1993, D'ALMEIDA-TOPOR Hélène, *L'Afrique au XXe siècle*, Paris, A. Colin, 2010 (1^{ère} éd. 1994), M'BOKOLO Elikia, *L'Afrique au XXe siècle, le continent convoité*, Paris, Seuil, 1985. Certains ouvrages sont cependant plus ciblés. AGERON Robert et MICHEL Marc (dir.), *L'Afrique noire française : l'heure des indépendances. Actes du colloque La France et les indépendances des pays d'Afrique noire et de Madagascar*, Paris, CNRS, 1992.

5 LIAUZU Claude, *L'Europe et l'Afrique méditerranéenne : de Suez (1869) à nos jours*, Bruxelles, Complexes, 1994, STORA Benjamin, *Algérie, Maroc : histoires parallèles, destins croisés*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2002, VALETTE Jacques, *La France et l'Afrique, t. 2, L'Afrique française du Nord de 1914 à 1962*, Paris, SEDES, 1994.

6 BRANCHE Raphaëlle (dir.), "dossier : la guerre d'Algérie", *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, n° 83, juillet - septembre 2004, p. 95 et suivantes, BRANCHE Raphaëlle (dir.), *Le guerre d'indépendance des Algériens 1954-1962*, Paris Perrin, 2009, HARBI Mohammed et STORA Benjamin (dir.), *La guerre d'Algérie, 1954-1962, la fin de l'amnésie*, Paris, Robert Laffont, 2004, PERVILLÉ Guy, *Pour une histoire de la guerre d'Algérie*, Paris, Picard, 2002, STORA Benjamin, *Histoire de la guerre d'Algérie : 1954 - 1962*, Paris, La Découverte, 4^e édition, 2004.

chrétiens contre la guerre¹. Mais ces recherches restent rares², sauf pour l'Algérie qui est la seule à susciter dans l'historiographie française une telle diversité de productions, qui ne se démente pas avec le temps. Pour reprendre l'exemple des chrétiens, leur attitude pendant la guerre d'Algérie est au centre de l'ouvrage d'Alain Nozière en 1979, du colloque de l'IHTP de 1988 et de la recherche de Valentine Gauchotte en 1999³. Le sujet de recherche peut aussi bien être un groupe social, une profession, un parti, qu'un événement particulier, ou encore un personnage⁴. La particularité du conflit tient, notamment mais pas uniquement, à la décision des gouvernements français d'envoyer les appelés. L'abondance récente d'articles ou de livres sur ce sujet illustre cet intérêt pour la décolonisation de l'Algérie⁵. Par ailleurs, le regard d'auteurs étrangers apporte une vision complémentaire enrichissante sur ce sujet.⁶

Cette richesse n'est pas sans conséquence sur notre propre travail, puisqu'elle nous a permis d'éclairer les événements bisontins sous différents angles. Mais plutôt que de centrer exclusivement notre recherche sur le temps de la guerre d'Algérie, nous avons préféré l'entamer à la Libération. Notre souci étant de comprendre l'évolution d'une communauté urbaine face au processus de décolonisation, il nous fallait, en effet, aborder celui-ci dans sa totalité.

1 RUSCIO Alain, « La fin de la guerre d'Indochine (1953-1954) vue par *L'Humanité* », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°92, 2003, pp. 87-101, RUSCIO Alain, « L'opinion française et la guerre d'Indochine (1945-1954). Sondages et témoignages », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, n° 29, janvier-mars 1991, pp. 35-46, RUSCIO Alain, *Les communistes français et la guerre d'Indochine 1944-1954*, Paris, l'Harmattan, 1985. ROUSSEAU Sabine, *La colombe et le napalm, des chrétiens français contre les guerres d'Indochine et du Vietnam, 1945 - 1975*, Paris, CNRS Éditions, 2002.

2 Il existe peu d'exemples si ce n'est OVED Georges, *La Gauche française et le nationalisme marocain : 1905 - 1955*, Paris, l'Harmattan, 1984 ou encore HAROVELLO Janine, *La SFIO et Madagascar, 1947*, Paris, l'Harmattan, 1995.

3 NOZIÈRE Alain, *Algérie : les Chrétiens dans la guerre*, Paris, Cana, 1979, BÉDARIDA François et FOUILLOUX Etienne (dir.), *La guerre d'Algérie et les Chrétiens*, Paris, IHTP, 1988, GAUCHOTTE Valentine, *Les catholiques en Lorraine et la guerre d'Algérie*, Paris, l'Harmattan, 1999.

4 Citons un ouvrage par thème pour preuve de cette diversité : RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.), *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1988, THÉNAULT Sylvie, *Une drôle de justice : les magistrats dans la guerre d'Algérie*, Paris, Éd. La découverte, 2001, Etienne Maquin, *Le parti socialiste et la guerre d'Algérie : la fin de la vieille maison : 1954 - 1958*, Paris, l'Harmattan, 1990, DEWERPE Alain, *Charonne, 8 février 1962, Anthropologie historique d'un massacre d'État*, Paris, Gallimard, 2006, et LEFEBVRE Denis, *Guy Mollet face à la torture en Algérie : 1956 - 1957*, Paris, B. Leprince, 2001.

5 À titre d'exemples, JAUFFRET Jean-Charles, *Soldats en Algérie, 1954 - 1962 : expérience contrastée des hommes du contingent*, Paris, Autrement, 2011, MAUSS-COPEAUX Claude, *Appelés en Algérie. La parole confisquée*, préf. de Philippe Joutard, Paris, Hachette Littératures, 1999, QUEMENEUR Tramor, *Une guerre sans «non» ? : insoumissions, refus d'obéissance et désertions de soldats français pendant la guerre d'Algérie : 1954-1962*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Benjamin Stora, Paris VIII, 2007, BANTIGNY Ludivine, « Temps, âge et génération à l'épreuve de la guerre : la mémoire, l'histoire, l'oubli des appelés en Algérie », *in Revue historique*, 1/2007, n° 641, pp. 165-179.

6 Nous pensons, notamment, à ELSENHANS Hartmut, *La guerre d'Algérie. La transition d'une guerre France à une autre. Le passage de la IVe à la Ve République*, préf. de MEYNIER Gilbert, Paris, Publisud, 1999, à HOUSE Jim et MACMASTER Neil, *Paris 1961. Les Algériens, la terreur d'État, la mémoire*, Paris, Tallandier, 2008, et SHEPARD Todd, *1962 : comment l'indépendance algérienne a transformé la France*, Paris, Payot, 2008.

Pour autant, le conflit algérien constitue la part la plus conséquente de notre étude et sa borne finale, même si nous avons effectué quelques incursions au-delà de 1962 afin de comprendre les répercussions de ce conflit dans les années qui ont suivi.

Un cadre spatial original pour une étude sur la décolonisation

La plupart des études se consacrent soit à un temps et un espace dont le découpage correspond à une colonie (Indochine, Madagascar, Algérie), soit à un acteur métropolitain vu de Paris (cas des précédents ouvrages cités concernant la gauche française). Pour notre part, nos limites géographiques ne recoupent pas celles d'une terre d'empire mais celles d'une part du territoire national. Dans cette optique, des études ont déjà été réalisées comme celle d'Emmanuel Blanchard sur la police parisienne¹. Mais le point de vue provincial, quant à lui, est encore très minoritaire. On peut souligner cependant l'étude de Yves Sabot sur le milieu étudiant pendant la guerre d'Algérie, qui compare deux universités, celle de Grenoble et celle de Dijon, afin de mieux comprendre les ressorts de l'engagement d'une partie de la jeunesse française. Les études qui mettent en relation la guerre d'Algérie et un territoire infranational se multiplient, donnant naissance à des livres et des articles², mais également à des productions plus ambitieuses, telle la thèse de Marc Coppin, *La côte d'Opale en guerre d'Algérie : 1954-1962*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2012. Indispensable, également, le recueil de Raphaëlle Branche et Sylvie Thénault (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008. Cet ensemble d'articles réalisés par des historiens de toutes les régions françaises, aboutit à un kaléidoscope qui tend à montrer combien le pays fut ébranlé, dans ses profondeurs, par la guerre d'Algérie. C'est dans cette veine que notre propre travail s'inscrit.

1 BLANCHARD Emmanuel, *La police parisienne et les Algériens (1944-1962)*, Paris, éd. Nouveau monde, 2011

2 DESCHAMPS Bernard, *Le fichier Z : essai d'histoire politique du FLN algérien dans le Gard, 1954-1962*, le Temps des cerises, 2004, FREY Yves, *La guerre d'Algérie en Alsace. Enquête sur les combattants de l'ombre 1945-1965*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2003, MARC André, « Les rapatriés d'Algérie et la presse. Le cas lyonnais », in *Outre-mers*, vol. 97, n° 368, 2010, pp. 421-428, 2010, VAYROU Georges, « Sur la route de Dijon : parcours croisés de deux militants anticolonialistes », in *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 123, 2014, pp. 157-162.

La décolonisation vue de Besançon

De l'intérêt de la cité

A priori, cette ville moyenne de 63 500 habitants à la sortie de la guerre, politiquement modérée¹, est sans grands liens avec l'histoire coloniale française. Elle apparaît comme le témoin du vécu d'une France dont la préoccupation majeure n'est pas la décolonisation. Pour autant, ce processus ne lui est pas totalement étranger. Ville ouvrière, Besançon accueille une main-d'œuvre venue des colonies ; ville de garnison, elle compte nombre des casernes dont les soldats viennent de l'empire ou y partent (notamment d'Indochine ou d'Algérie) ; ville de passage implantée aux marges de l'Est, elle est proche de la frontière helvétique.

La ville est à envisager aussi pour elle-même, comme espace de vie, de rencontres, de déchirements des différentes communautés plus ou moins concernées par cette histoire. La cité impose ainsi une limite à notre sujet, tout en lui offrant de riches perspectives. Car la ville c'est avant tout ses habitants, tous ses habitants : l'électeur, le maghrébin venu chercher du travail, l'étudiant, le communiste, l'appelé, le prêtre, le syndicaliste, le rapatrié, etc. Dans le cadre de cette histoire vue d'en bas, nous tenterons donc de comprendre comment les différents habitants, comment les habitants dans leurs différences, vivent (comprennent, ressentent, interprètent, agissent ...) le temps de la décolonisation.

Un cadre pour s'interroger, un cadre pour mesurer

Dès lors nous nous demanderons si dans une société française peu imprégnée de culture coloniale², le processus de décolonisation l'a seulement effleuré ou s'il l'a touché un tant soit peu en profondeur. Tout dans notre travail est question de mesure. Notre ambition et nos réponses demeureront partielles, limitées qu'elles seront par les enceintes bisontines. Il s'agit d'ausculter une cellule de l'ensemble, tout en ayant conscience de sa part de spécificité, mais aussi de sa part de représentativité. De cette première problématique naissent deux interrogations secondaires.

1 Nous présenterons plus en détails les caractéristiques de cette ville dans notre premier chapitre. Voir nos annexes également pp. 621-626.

2 Cette faiblesse est exprimée par différents auteurs. À titre d'exemple, Charles-Robert Ageron conclut dans son ouvrage *France coloniale* (Paris, PUF, 1978) : « c'est le parti colonial qui a voulu et qui a enfanté la France coloniale » ou encore Jean-Pierre Bondi et Pierre Morin qui évoquent « une masse approbatrice face à des minorités passionnées », car les Français ont finalement « accepté un empire qui n'a jamais été son souci majeur ». BIONDI Jean-Pierre et MORIN Gilles, *Les anticolonialistes, 1881-1962*, Paris, Hachette-Pluriel, 1993, p. 16.

La première nous conduit à comparer échelon local et national. Les temporalités sont-elles identiques ou décalées ? Besançon fait-elle preuve de passivité, de suivisme ou d'anticipation ? Les chronologies varient-elles selon les objets et les acteurs ? Ces derniers, familles politiques, syndicales ou religieuses, et individus, reproduisent-ils les représentations, les discours et les actes hexagonaux plus ou moins fidèlement et dans quelle mesure ? Ou possèdent-ils une réelle autonomie ? Cette première approche nous permet de mieux explorer l'opposition entre spécificité et représentativité. Mais il faut également nous en dégager et laisser la dimension nationale à l'arrière-plan pour nous atteler à la compréhension du milieu bisontin lui-même.

Pour mieux comprendre les engagements ou non des groupes et des individus, nous nous demanderons aussi comment fonctionne cette société bisontine. Quels sont les liens qui unissent ses membres ? Quelles sont les rigidités, les rivalités idéologiques qui la traversent ? Comment les idées évoluent-elles, comment de nouveaux réseaux apparaissent-ils alors que d'autres se distendent ? De plus la ville n'est pas isolée, elle est aussi en lien avec son arrière-pays, avec d'autres centres urbains régionaux, notamment Belfort-Montbéliard ou encore Pontarlier. Elle vit de ses contacts avec le reste de la France, mais aussi avec le voisin suisse. Comment ces différentes relations avec l'extérieur jouent-elles aussi sur les réalités bisontines ? Comment ces interactions peuvent-elles ou non redéfinir les choix dans la ville ?

Ces deux approches distinctes et complémentaires (comparaison des vécus bisontin et français et examen de la réalité bisontine pour elle-même) guident notre analyse mais ne constituent pas pour autant le plan de notre travail, car cela risquerait de nous conduire soit à un appauvrissement soit à des redites. Nous préférons donc prendre une démarche plus classique et nous appuyer sur un découpage chronologique, qui montre d'ailleurs l'imbrication et l'autonomie entre les deux échelons, national et local.

Objets, sources, biais et méthodes

Prendre comme sujet de recherche une communauté urbaine sur une vingtaine d'années conduit à envisager une multiplicité d'objets secondaires constitutifs du tout et impose de recourir à différentes sources¹.

1 Pour une présentation précise de ces dernières, voir notre présentation des sources pp. 570-587.

Question préalable, question de vocabulaire

Nos sources, qu'elles soient écrites ou orales, contemporaines des événements ou postérieures, véhiculent un vocabulaire qui renvoie souvent au contexte colonial de l'époque¹. Au début des années 1950, la main-d'œuvre maghrébine venant travailler à Besançon est majoritairement algérienne. Ces ouvriers sont désignés, le plus souvent, comme des « Nord-Africains ». Plus rarement on peut trouver les termes « d'indigènes » ou de « Français musulmans », mais presque jamais celui d'Algériens. L'Algérie est française, l'Algérien ne peut exister. Les catégories « d'indigène »² ou de « Français musulman » appartiennent pleinement au temps de la domination coloniale. Nous avons donc fait le choix de n'en user qu'entre guillemets. Notre prudence a été moins grande quand il s'est agi de reprendre le terme de Nord-Africain ; certes il renvoie à celui d'Afrique française du Nord, mais il est également porteur d'une tonalité géographique plus neutre. Nous avons décidé en revanche d'employer la dénomination d'Algérien dès le début de notre période³, bien qu'un tel choix, imprégné juridiquement d'une dimension rétrospective, puisse se discuter⁴.

Nous avons, également, préféré le terme de guerre d'Algérie à celui, par exemple, de guerre d'indépendance des Algériens. L'expression s'étant imposée dans l'historiographie française et notre étude s'inscrivant dans un territoire métropolitain, il ne nous est donc pas paru pertinent de revenir sur ce vocable. Cette question de vocabulaire traverse de notre travail, nous imposant d'y consacrer des temps de réflexion.

« Opinion publique » et sources policières

La notion d'opinion publique est un concept discuté et discutable. Le phénomène des sondages et son usage, qui vise à imposer une unanimité sous couvert de majorité, a fait écrire à Pierre Bourdieu « L'opinion publique n'existe pas »⁵. Le sociologue nous met ainsi en garde sur la fabrique de l'opinion publique. Peut-on pour autant se passer totalement de la valeur heuristique de la notion ? Il nous paraît

1 BRANCHE Raphaëlle, *La guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?*, Paris Seuil, 2005, pp. 349-359.

2 Voir notamment, BANCEL Nicolas et BLANCHARD Pascal, « Civiliser : l'invention de l'indigène », in BLANCHARD Pascal et LEMAIRE Sandrine, *Culture impériale 1931-1961, Les colonies au cœur de la République*, Paris, Autrement, 2004, pp.149-161.

3 *Mémoire et enseignement de la guerre d'Algérie*, Paris, Ligue de l'enseignement et Institut du monde arabe, 1993, t.2. Ce colloque propose différentes approches dont une réflexion sur les notions de nationalité, citoyenneté et identité. Voir notamment la contribution de Daho Djerbal.

4 PERVILLE Guy, « Comment appeler les habitants de l'Algérie avant la définition légale d'une nationalité algérienne ? », in *Cahiers de la Méditerranée*, vol. 54, n° 1, 1997, pp. 55-60.

5 BOURDIEU Pierre, « L'opinion publique n'existe pas », *Les temps moderne*, n°318, 1973, pp. 1292-1309.

difficile d'y renoncer. Selon Pierre Laborie : « La France moyenne ou les Français ordinaires auxquels je fais référence sont des réalités introuvables. Introuvables mais indispensables »¹. Dès lors, qui est ce Bisontin moyen ? Il n'est personne et un peu tout le monde à la fois. Il possède donc une dimension multiple et changeante ; mais au-delà de cette pluralité, il serait synthèse des idées, de comportements largement partagés, et renverrait à la notion de majorité, sans s'y limiter. Mais, cette approche qui vise à reconstituer cette opinion publique, et son évolution, doit se compléter d'une réflexion sur le processus de fabrication de cette notion. Pour notre période et notre espace, elle est produite, avant tout, par les services de l'État², ce qui doit susciter vigilance et prudence. Les réflexions de Brigitte Gaïti notamment, sur les travaux de Pierre Laborie, nous ont été une aide dans cette démarche³.

Dans ce cadre qui est le nôtre, en effet, les seules sources qui utilisent en tant que telle cette expression, « opinion publique », sont les rapports du préfet au ministre de l'Intérieur et ceux des Renseignements généraux (RG). Ainsi la première page consacre toujours un paragraphe à « l'opinion publique », les autres étant réservés à l'opinion des partis, syndicats, voire confessions religieuses. Cette définition fortement connotée tend à distinguer l'opinion majoritaire, dont l'expression publique est faible, de celle des minorités engagées. Dans un système républicain, qui fait de la majorité le fondement de la légitimité du pouvoir, cette perception dévalorise l'engagement⁴ : termes et sources, qui s'y réfèrent, sont donc à manipuler avec prudence.

De plus, ces derniers sont avant tout le produit d'une institution qui porte sur les événements un regard qui lui est propre, dans un contexte précis. L'historien se doit donc d'en user en connaissance de cause⁵ et d'y appliquer les préceptes de l'école méthodique de la critique interne des documents. Par exemple, la surreprésentation des fiches et dossiers sur le monde communiste, dans une localité où

1 LABORIE Pierre, *L'opinion française sous Vichy*, Paris, Seuil 1990, p. 23.

2 Il n'est pas possible, à l'image de Charles-Robert Ageron pour la guerre d'Algérie ou d'Alain Ruscio pour celle d'Indochine, d'enrichir notre travail par le décryptage de sondages. En effet, ces derniers sont inexistant à l'échelle de la ville. Ceux effectués au niveau national nous apportent, cependant, un point de comparaison. Ces derniers permettent un éclairage indirect des rapports des RG au préfet du Doubs et de porter sur ces derniers un regard plus extérieur. AGERON Charles-Robert, « L'opinion française devant la guerre d'Algérie », in *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 63, n° 231, 2e trimestre 1976, pp. 256-285, RUSCIO Alain, « L'opinion française et la guerre d'Indochine (1945-1954). Sondages et témoignages », in *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, n° 29, janvier-mars 1991, pp. 35-46.

3 GAÏTI Brigitte, « L'opinion publique dans l'histoire politique : impasses et bifurcations », in *Le Mouvement Social*, 4/2007, n° 221, pp. 95-104.

4 Cette perception induite par les rapports préfectoraux peut se comparer à l'usage du terme de majorité silencieuse, qui revient dans le discours politique actuel. Sur la genèse de ce terme, BAS Frédéric, « La majorité silencieuse » : une construction du pouvoir ? », in *Les années 68 : événements, cultures politiques et modes de vie*, Lettre d'information n° 17, 13 mai 1996, irice.univ-paris1.fr/IMG/pdf/Lettre_d_info_68_no17_01-05-96.pdf.

5 Voir BERLIÈRE Jean-Marc, « Archives de police/historiens policés ? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 48-4 bis, 2001, p. 60.

pourtant il est très faible, nous en apprend autant sur la peur du « rouge » dans le milieu policier que sur l'activité des militants. De même nous devons tenir compte pour notre travail du déséquilibre entre le suivi des partisans du poujadisme, faible comparativement à celui exercé sur les communistes ou le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD). Enfin, l'empressement des rapports à souligner l'approbation des décisions gouvernementales par l'opinion renvoie à la difficulté pour le représentant de l'État d'apporter un regard critique à son supérieur, à qui il doit sa nomination. Cette source ne nous révèle donc pas ce qu'est l'opinion publique bisontine, mais le contenu que lui donnent les représentants de l'État. Dans notre propos, l'usage de ce terme renvoie à cette définition.

D'autres sources nous permettent de nuancer ce contenu. Une meilleure connaissance de la diversité de l'opinion passe également par le dépouillement des résultats des élections. Ceux-ci déjouent partiellement, parfois totalement, les pronostics des RG¹. Les articles de presse constituent également un moyen de décrypter ces parties de l'opinion suffisamment dominante pour posséder un média à large diffusion. De plus la presse apporte également des chiffres, parfois différents de ceux des rapports de police, sur le nombre de participants à tels ou tels meetings, manifestations, ou grèves. Cette pluralité de l'opinion s'exprime, également, à travers les professions de foi, les tracts, des slogans, des gestes, etc. Plus que l'opinion publique, ce sont donc les opinions bisontines que nous avons tenté d'appréhender grâce à une diversité de sources la plus large possible.

La presse régionale et les opinions bisontines

La presse régionale, classiquement, nous apporte différents types d'informations. Sur Besançon, deux grands journaux rivalisent, l'un de gauche, *Le Comtois*, l'autre de droite, *La République*. À ces deux quotidiens se joint un hebdomadaire, lié à l'évêché, *Cité Fraternelle*. Ces trois organes de presse sont présents tout au long de notre période et constituent alors la principale source d'informations des Bisontins. Ces médias nous sont donc précieux.

D'une part, ils nous renseignent sur les événements vécus dans la ville : élections, manifestations, arrestations, etc. Les quotidiens accueillent aussi la diversité des opinions et l'exposent au public. En temps de campagne électorale, par exemple, ils rendent compte des communiqués de l'ensemble des forces politiques. De même, à la différence de leurs homologues nationaux, ils publient, parfois, des articles écrits directement par les protagonistes. C'est le cas notamment des étudiants. D'autre part, les représentations et les opinions politiques influentes trouvent un espace d'expression dans ces médias

¹ C'est le cas, notamment, lors de la victoire socialiste à l'élection municipale de 1953.

locaux. Leur évolution témoigne des changements d'alliance, de rapports de force et d'influence entre les familles politiques locales. Enfin, si l'effet de diffusion de ces idées par la presse locale reste difficile à mesurer, il n'en est pas moins réel. S'ils sont concurrencés par la radio, les journaux le sont très peu encore par la télévision. Or, sur de nombreux points touchant à notre sujet, ils véhiculent une vision relativement univoque.

La présence de ces deux quotidiens d'opinion sur la totalité de notre période autorise une approche comparative, à la fois quantitativement et qualitativement. Cependant, notre champ d'étude ne se limitant pas à la presse, nous n'avons pas mis en œuvre des outils informatiques complexes¹. Plus modestement, nous avons utilisé ces journaux pour mesurer l'intérêt qu'ils portaient aux questions coloniales. Une étude exhaustive étant matériellement impossible, nous avons choisi arbitrairement un échantillon en dépouillant systématiquement les mois de février et mars des années 1945 à 1962. Nous avons, ainsi, comptabilisé l'espace occupé par notre thème. Une analyse plus qualitative, s'appuyant sur le vocabulaire employé, enrichit ce premier travail et aboutit à dévoiler les préoccupations, les représentations communes ou propres de ces titres. Cette étude s'effectue par des comparaisons sur des moments-clés du processus de décolonisation, comme celui de l'entrée en conflit. De même, les termes utilisés pour désigner les nationalistes, qu'ils soient repris du discours officiel ou propres aux journalistes, révèlent des manières de penser.

Mais ces dernières à qui appartiennent-elles ? La réponse varie selon les articles. Les éditoriaux signés, même sous un pseudonyme, engagent totalement leur rédacteur. Mais dans cette presse régionale, seuls les auteurs de ces billets sont clairement identifiables. Le reste n'est pas signé et apparaît comme une savante alchimie entre les idées défendues par les propriétaires du journal, les positions nationales qu'ils incarnent et celles supposées rencontrer l'approbation du lectorat, et donc de l'acheteur. Dès lors, cette presse peut-elle être considérée comme le reflet d'une opinion majoritaire ? Selon l'objet d'étude, la réponse peut différer. Dans le domaine des représentations de l'autre, la lecture de ces journaux, au-delà de certaines nuances que nous développerons, rencontre une certaine unanimité². En revanche, en ce qui concerne la position de ces journaux qui présupposent l'assentiment de la population à la présence de soldats français en Afrique française du Nord (AFN), la prudence s'impose.

1 Pour un récapitulatif du rôle de la presse comme source et des méthodes d'analyse que l'historien lui applique, SOULET Jean-François, *L'histoire immédiate. Historiographie, sources et méthodes*, Paris Armand Colin, 2009, chapitre 4. La presse.

2 DODILLE Norbert, *Introduction aux discours coloniaux*, Paris, PUPS, 2011, et RUSCIO Alain, *Le Credo de l'homme blanc*, Bruxelles, Complexe, 1996.

Les médias régionaux subissent durant notre période un mouvement de concentration. La forte diversité de l'après-guerre, marquée par le foisonnement d'une presse d'opinion, s'amenuise au cours du temps. Ainsi au début des années cinquante les hebdomadaires des partis politiques déposent le bilan. Pour la Section française de l'Internationale socialiste (SFIO), de notre point de vue la perte est moindre, car il lui reste *Le Comtois* comme canal de diffusion de ses idées. En revanche la fin du *Peuple Comtois* signifie pour nous l'absence d'un organe de presse communiste régulier et nous prive d'un discours produit pour les militants mais aussi les sympathisants. Cette perte est cependant compensée par les archives déposées par le parti aux archives départementales (AD) : elles rassemblent nombre de tracts et la presse cependant lacunaire des cellules. Une presse plus spécialisée a été également dépouillée comme celle des syndicats enseignants : Syndicat national des instituteurs (SNI) ou Syndicat général de l'Éducation nationale (SGEN). D'autres courants de pensée, malheureusement pour notre étude, n'ont jamais bénéficié d'une telle diffusion.

Les groupes constitués : au croisement des sources

Les différents partis, syndicats ou associations militantes participent pleinement à cette reconstruction des opinions bisontines et de leur évolution. Les sources liées à ces organismes sont multiples. La presse, les rapports de police et ceux des RG en constituent une part importante. Les documents internes à chaque organisme (comptes-rendus d'assemblées générales, de réunions), ceux édités à usage externe (tracts, affiches, courriers) permettent cette reconstitution. De forts déséquilibres existent cependant. Les socialistes ou les modérés, pour reprendre le vocabulaire de l'époque, possèdent leur presse mais ne sont que rapidement évoqués par les RG, car ils sont considérés comme totalement républicains. Pour le monde communiste, la tendance est inverse.

Les écarts naissent également des archives produites par ces organisations et leur souci de les rendre accessibles. Les syndicats de salariés du Doubs versent plus facilement leurs archives que les partis. Aux archives départementales, celles de la Confédération générale du travail (CGT), de la Confédération française démocratique du travail (CFDT), du Syndicat général de l'Éducation nationale (SGEN), du SNI sont facilement consultables. Le seul parti politique qui a en tant que tel versé ses archives est le Parti communiste français (PCF). Dans celles versés par Joseph Pinard pour le parti socialiste, on peut retrouver des comptes-rendus d'AG, de bureau, mais la totalité de notre période n'est pas couverte. En revanche la droite bisontine, constituée du Parti républicain de la liberté (PRL), du Mouvement républicain populaire (MRP) et du Rassemblement du peuple français (RPF), n'a effectué aucun versement. Cette absence est

compensée par l'existence de *La République* pour les Indépendants, et de *Cité Fraternelle* pour les démocrates chrétiens.

Plus fâcheuse pour notre étude est l'absence d'archives internes concernant l'Union de la gauche socialiste (UGS), puis le Parti socialiste unifié (PSU). Quelques tracts et lettres ont heureusement été classés par les communistes ou les socialistes. Plus globalement, les catholiques de gauche sont sous-représentés dans nos sources écrites. De l'autre côté de l'échiquier nous pouvons faire le même constat, peut-être de manière encore plus accentuée, pour le mouvement Poujade. L'étude d'un autre groupe, important pour notre recherche, repose sur un corpus exclusivement extérieur. Il s'agit des ouvriers algériens, dont l'existence est révélée essentiellement par le regard porté par les autres sur eux : presse, rapports de police, jugements. Nous avons ainsi dépouillé les minutes du tribunal correctionnel sur l'ensemble de notre période.

Sources orales, histoire des réseaux et parcours individuels

L'exploitation des témoignages oraux s'est multipliée depuis la fin des années 1990¹. Notre propre travail n'est pas de l'histoire orale mais il inclut cette dimension. Cette source, tout comme les précédentes, comporte des biais. Les plus évidents relèvent des dangers de la mémoire, entre oubli volontaire et involontaire, anachronisme, embellissement, reproduction d'un discours convenu, etc. Pour particulière que soit la nature de cette source, l'application traditionnelle des méthodes de l'historien, à travers la critique interne et externe, le préserve des erreurs les plus grossières. Philippe Joutard propose une triple confrontation du document oral : aux sources écrites, aux autres témoignages et enfin aux différentes phases du discours du témoin². D'autres limites plus difficiles à dépasser existent car inhérentes à cette pratique. Le caractère provoqué de l'entretien qui met le sujet dans une position de conditionnement, le phénomène de *l'a posteriori*, la double subjectivité née de la rencontre, les interventions parfois regrettables de celui qui pose les questions, rendent l'exercice toujours périlleux. Les

1 Pour ne retenir que des exemples relatifs à notre sujet d'étude, BRANCHE Raphaëlle, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie : 1954-1962*, Paris, Gallimard, 2001, EVENO Patrick, « Paroles de soldats en guerre d'Algérie », *Le Temps des médias*, 1/2005, n° 4, pp. 127-136, JAUFFRET Jean-Charles, *Soldats en Algérie, 1954 - 1962 : expérience contrastée des hommes du contingent*, Paris, Autrement, 2011, MAUSS-COPEAUX Claude, *Appelés en Algérie. La parole confisquée*, préf. de Philippe Joutard, Paris, Hachette Littératures, 1999, DEWERPE Alain, *Charronne, 8 février 1962, Anthropologie historique d'un massacre d'État*, Paris, Gallimard, 2006, CHARBY Jacques, *Les porteurs d'espoir. Les réseaux de soutien du FLN pendant la guerre d'Algérie : les acteurs parlent*, Paris La Découverte, 2004.

2 JOUTARD Philippe, *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette, 1983, pp. 210 et suivantes.

réflexions et les mises en garde d'historiennes, comme Florence Descamps ou Danièle Voldman, ont constitué pour nous de précieux conseils¹.

Nous avons trois objectifs en procédant ainsi. Tout d'abord nous avons en partie comblé le silence des sources écrites par des entretiens ciblés sur les groupes les moins représentés mais qui sont fondamentaux pour notre travail. Nous avons ainsi utilisé des entretiens faits par d'autres, notamment pour la communauté algérienne². Pour les catholiques de gauche, les étudiants ou encore les appelés, nous avons récolté nous-même les témoignages. Une rencontre nous a parfois permis également de combler une lacune événementielle. Par exemple, André Vagneron nous a aidée à comprendre l'évolution des Jeunesses socialistes bisontines. À travers notre enquête, nous avons également souhaité mettre en lumière la force des liens à l'intérieur d'un groupe constitué et entre communautés pour appréhender les réseaux. Dans cette perspective, nous avons choisi les communistes et les catholiques de gauche. Ces entretiens ont souligné la force des liens personnels. Les luttes communes ont ainsi engendré une reconnaissance de l'autre au-delà des freins occasionnés par des appartenances partidaires différentes. Enfin, nous voulions mesurer la force du vécu de l'engagement pendant la guerre d'Algérie. Ces entretiens privilégient ainsi la parole des plus engagés. Parmi les étudiants, les militants syndicaux ou politiques, les responsables dominant. Nous avons cependant corrigé cet état de fait en interrogeant des militants plus obscurs. La guerre d'Algérie pour les uns et les autres ne représente pas la même importance.

Bilan : combattre la partialité par l'hétérogénéité

L'ambition d'embrasser l'évolution d'une ville, bien que limitée à un thème précis et qui ne l'engage pas totalement, implique une forte diversité des sources. Pour autant, le discours majoritaire, porté par l'administration comme par les élites locales, est surreprésenté à travers les rapports des RG et la presse. Ceux-ci rapportent également des voix dissonantes mais selon une grille d'analyse négative. L'accès aux archives judiciaires, aux archives léguées par les partis et les unions locales syndicales, la série d'entretiens et le croisement des sources nous ont permis de redonner voix aux minorités, y compris à

1 DESCAMPS Florence (dir.), *Les sources orales et l'histoire : récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Rosny-sous-bois, Bréal, 2006. DESCAMPS Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : de la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Ministère de l'économie des finances et de l'industrie, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2e. éd., 2005. VOLDMAN Danièle (dir.), « *La bouche de la Vérité ? La recherche historique et les sources orales* », Paris, CNRS, 1992.

2 Bon nombre de ces derniers peuvent se retrouver sur le site <http://migrations.besancon.fr>. Ce site est lié à la ville de Besançon. L'un des objectifs est de partager les expériences des migrants venus s'installer dans la ville. Il est ainsi riche de nombreux témoignages. Mis ces derniers tendent parfois à gommer les aspects conflictuels. Ainsi, les témoignages des Algériens font rarement référence au rôle du FLN.

celles qui ont laissé peu de traces volontaires dans l'espace public, notamment les Algériens. En somme, c'est l'hétérogénéité de nos sources qui nous protège des biais que chacune d'entre elles contient.

Un rythme à trois temps

Notre travail cherche donc avant tout à reconstituer un vécu local, mais celui-ci est fortement influencé par des contextes qui le dépassent. C'est pourquoi un plan, reprenant dans ses grandes lignes la chronologie de la décolonisation, nous paraît plus pertinent. Trois grandes périodes s'articulent autour de deux dates pivots : 1954 et 1958. De prime abord, ce choix affirme une correspondance complète entre temps local et national ; mais une chronologie plus fine démontre une complexité plus grande. En effet au niveau national, 1954 et 1958 représentent le passage entre deux conflits de décolonisation et deux Républiques. Mais à l'échelle locale, celles-ci révèlent moins des ruptures que des étapes dans un processus continu, celui de la pénétration de l'intérêt colonial au sein de la communauté urbaine bisontine. Certains groupes sont cependant envisagés selon une approche plus thématique ancrée dans une période particulière, plus propice à leur étude : les communistes lors du conflit indochinois et les étudiants dans les débuts de la guerre d'Algérie.

La première période, 1945-1954, montre un manque d'intérêt certain des Bisontins pour les colonies. Si, à travers les soldats d'Outre-mer, l'immédiat après-guerre célèbre l'empire, celui-ci tend à s'effacer ensuite de l'espace public. Deux événements internationaux bousculent cependant la scène politique initiale et réintroduisent les questions coloniales dans le débat, sans pour autant les rendre centrales. C'est pourquoi cette partie s'articule autour de l'année 1947, mais également autour des premières manifestations contre la guerre d'Indochine au début des années 1950. Tout d'abord la période 1945-1947 est marquée par une forte opposition droite - gauche, y compris sur la question coloniale (chapitre I). Les acteurs locaux réagissent ensuite aux effets de l'affirmation de la guerre froide. Cette dernière favorise la reconstruction d'un certain consensus colonial (chapitre II). Enfin, avec les années 1950, l'empire s'imisce dans l'espace public bisontin à travers le débat autour de la guerre d'Indochine et la présence croissante d'une main-d'œuvre venue des colonies (chapitre III).

Les années 1954 à 1957, qui constituent notre deuxième partie, dévoilent qu'une proportion toujours plus importante de la population bisontine s'empare pleinement de la question de la décolonisation. Des citoyens deviennent alors acteurs de cette histoire. La construction d'une chronologie

locale fine, de février 1954 à février 1956, révèle cette montée en puissance du phénomène (chapitre IV). Plus que les césures imposées par l'histoire de la décolonisation (bataille de Diên Biên Phu et déclenchement de la guerre d'Algérie), le temps du vécu bisontin fait émerger un mouvement d'accumulation (fin de la guerre d'Indochine, soulèvements dans les protectorats, émergence et affirmation du conflit algérien). L'histoire vue d'en bas fait ainsi apparaître des lignes d'évolution légèrement décalées par rapport au reste de la France. C'est également ce que nous observons par exemple avec les étudiants. La plus petite faculté de France qui accueille, pour l'année 1955-1956, 1 157 étudiants, soit 1 % de l'effectif national, n'en est pas pour autant la moins active pendant la guerre d'Algérie. Elle a abrité une direction étudiante engagée et combative (chapitre V). Mais les étudiants ne sont pas les seuls à se mobiliser. Comme au niveau national, les communistes et les chrétiens de gauche composent les principales forces d'opposition à la guerre d'Algérie. L'étude de l'échelon local permet, dans ce cas, de faire émerger d'autres liens que ceux que peuvent entretenir les grandes centrales syndicales ou les partis nationaux (chapitre VI).

Les quatre dernières années du conflit, étudiées dans la troisième partie, affirment à la fois l'influence du temps national et la construction d'une temporalité plus locale. L'immersion dans le vécu bisontin relativise fortement l'opposition entre la IV^e et la V^e République. Ainsi, mai 1958 apporte peu de changements pour une partie importante des Bisontins, notamment les appelés et les Algériens (chapitre VII). Le passage d'une République à l'autre n'agit pas toujours comme un élément de rupture. De même certains temps forts sont propres à la cité, comme celui en mars 1958 du procès de Francine Rapiné et du pasteur Mathiot, premiers français arrêtés et condamnés pour atteinte à la sûreté de l'État dans le cadre d'une aide directe au Front de libération nationale (FLN). L'originalité de l'échelon local apparaît également dans certaines mobilisations bisontines comme celle du 27 octobre 1960, ou dans la faible présence de l'OAS. Mais cela n'empêche pas Besançon d'être à l'unisson des grandes réactions nationales, comme lors de la tentative de putsch des généraux (chapitre VIII). Avec la fin du conflit, vient l'heure des bilans. La guerre d'Algérie marque l'histoire de la ville par la mobilisation de certains de ses acteurs, par l'accueil de nouveaux habitants, notamment les rapatriés. Elles laissent ainsi des traces, que nous avons recherchées jusqu'aux débuts des années 1970 (chapitre IX).

PREMIÈRE PARTIE :

L'EMPIRE SE LIT, 1945 - 1953

INTRODUCTION

8 mai 1945, le jour revêt une réalité différente en métropole et en Algérie. Il synthétise l'incompréhension grandissante entre la France et ses colonies. Besançon, alors, pavoise aux couleurs nationales et se réjouit de la capitulation allemande. De l'autre côté de la Méditerranée, le Constantinois en révolte subit la répression française. La vallée du Rhône et la *Mare Nostrum* séparent ces deux espaces. Mais plus que la distance kilométrique, c'est l'indifférence qui est la marque de l'éloignement. Les événements d'Outre-mer intéressent peu aux lendemains de la guerre. Les journaux locaux relatent rapidement le soulèvement algérien et taisent la déclaration d'indépendance du Viêt-Minh.

La IV^e République reprend le discours de la III^e¹ : tout en affirmant la mission civilisatrice, et malgré quelques ouvertures, elle refuse d'accorder aux peuples d'Outre-mer une citoyenneté pleine et entière. La politique coloniale française reste, après comme avant la Seconde Guerre mondiale, pour l'essentiel « conservatrice et répressive »². En 1945, le Gouvernement Provisoire de la République française (GPRF) réaffirme dans la violence, en Algérie et en Indochine, l'empire. Or, les deux conflits mondiaux ont en commun d'accélérer la prise de conscience des peuples colonisés. Algériens et Vietnamiens secouent, dès les premières heures de la Libération, la domination coloniale. Dès lors, la France entre en guerres coloniales jusqu'en 1962.

Cependant, cette réalité reste peu palpable à Besançon dans l'après-guerre. La ville est avant tout préoccupée par la politique nationale et par son propre développement. Besançon en 1946 compte 63 508 habitants. En dix ans, elle en gagne 10 000. La progression est extrêmement rapide et s'accélère encore. En 1962, elle accueille désormais 95 642 habitants³. La démographie n'est qu'un des critères révélant les bouleversements connus par la cité. L'industrialisation s'affirme et de nouveaux quartiers surgissent de terre. L'identité de la ville se redéfinit quelque peu, l'emprise catholique reste forte mais s'amointrit alors que s'affirme celle de la SFIO. Dans ce contexte de fortes évolutions internes, les questions coloniales restent marginales et affaire de spécialistes⁴.

Avec l'intensification du conflit indochinois, elles s'imposent cependant aux acteurs locaux. Les positions des uns et des autres évoluent, influencées par un contexte international très prégnant. L'année 1947 constitue une première césure. De 1945 à 1947, la gauche locale, avec la SFIO et le PCF, et la droite, avec le PRL et le MRP, proposent un discours différent (chapitre I). À une gauche à l'écoute des revendications des peuples d'Outre-mer s'oppose une droite qui s'affirme comme gardienne de l'empire. Ce schéma comporte cependant de fortes nuances. La guerre froide redéfinit enjeux et positionnements, surtout à gauche de l'échiquier (chapitre II). SFIO et PCF, qui ont gouverné ensemble la ville dans l'immédiate après-guerre, prennent des chemins opposés. Les deux grands quotidiens locaux, *Le Comtois* pour les socialistes, *La République*, pour le PRL, déploient désormais le même discours et légitiment

¹ Sur la politique coloniale française de la III^e République, THÉNAULT Sylvie, « 1881-1918 : " L'apogée " de l'Algérie française et les débuts de l'Algérie algérienne », in BOUCHENE Abderrahmane, PEYROULOU Jean-Pierre, SIARI-TENGOUR Ouanassa et THÉNAULT Sylvie (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, Paris/Alger, La Découverte/Barzakh, 2012, p. 160.

² Les qualificatifs entre guillemets sont empruntés à SINGARAVELOU Pierre, « De la " mission civilisatrice " à la " République coloniale " : d'une légende l'autre », in FONTAINE Marion, MONIER Frédéric et PROCHASSON Christophe (dir.), *Une contre-histoire de la III^e République*, Paris, La Découverte, 2013, p. 181.

³ Ces chiffres sont tirés du site de l'École des hautes études en sciences sociales, *Des villages de Cassini aux communes d'aujourd'hui*, http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select_resultat=3928. Voir annexes p. 626.

⁴ AGERON Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial ?* Paris, PUF, 1978.

l'empire. Cependant, des nuances émaillent ce consensus. Enfin, les questions coloniales, entre 1950 et 1953, investissent davantage la sphère locale (chapitre III). La guerre d'Indochine et la présence des ouvriers maghrébins interrogent la cité et l'opposition au colonialisme commence à s'exprimer dans l'espace public.

CHAPITRE I :

DROITES ET GAUCHES, LE TEMPS DE L'OPPOSITION, AUTOMNE

1944 - AUTOMNE 1947

INTRODUCTION :

Cette première période recoupe une division temporelle classique et nationale recouvrant celle de la Libération à la fin du gouvernement tripartite. Pour autant, s'il y a globalement correspondance entre temps national et local, cet intervalle se nuance de couleurs proprement bisontines.

À gauche de l'échiquier, la volonté d'unité conduit à la formation d'une liste commune entre socialistes et communistes aux élections municipales de 1945. Elle induit également une ligne éditoriale « syncrétique » à l'un des deux grands quotidiens locaux, *Le Comtois*. À l'inverse, la droite apparaît divisée, construisant des alliances différentes selon les scrutins, notamment avec le parti radical autrefois dominant et désormais fortement contesté et délaissé. Mais cette droite dominée par le PRL qui possède l'autre grand quotidien régional, *La République*, retrouve rapidement son influence. Le paysage politique bisontin est ainsi marqué par une vive dualité entre une certaine unité à gauche et une droite bien implantée. L'opposition idéologique en est d'autant renforcée ; des sujets comme l'école ou encore la laïcité constituent ainsi des enjeux cruciaux dans une région où l'empreinte catholique est considérable.

Après avoir posé le cadre politique bisontin entre 1945 et 1947, nous explorerons les avis et les représentations des uns et des autres sur l'empire. Les deux organes de presse, alors principales sources

d'information des Bisontins, constituent de précieux révélateurs¹. Le processus de décolonisation qui s'amorce oblige les acteurs politiques à se positionner. Ainsi, l'antagonisme gauche - droite s'exprime également à propos des questions coloniales. De même, à l'intérieur de chacun des deux camps, l'empire peut apparaître clivant, ou non, au point de constituer, ou non, un facteur de mobilisation.

I) BESANÇON, ENTRE GAUCHE ET DROITE, L'HÉSITATION

Entre avril 1945 et octobre 1947, les électeurs sont appelés à dix reprises (sans compter les deuxièmes tours) aux urnes. À Besançon les résultats de ces différents scrutins sont marqués par des évolutions non négligeables. De plus, la vie politique, si elle semble suivre dans ses grandes lignes le mouvement national, dans son détail possède souvent un contenu original. Aussi, ces différents scrutins sont abordés, non pas dans leur exhaustivité, mais comme des révélateurs de cette vie politique et de ses richesses. Ces derniers nous permettent également de peindre un paysage politique fondateur, auquel nous apporterons ensuite, plus rapidement, les retouches nécessaires.

A) Entre unité et victoires à gauche, l'année 1945

La Libération entraîne un fort renouvellement de la scène politique bisontine. Suivant l'élan national, Besançon bascule à gauche. Mais, le choix des Bisontins est loin d'être conforme à celui des campagnes alentour qui restent fidèles à la droite traditionnelle.

¹ Nous avons dépouillé systématiquement les mois de février et mars de chaque année, soit au total 335 articles (*Le Comtois* février 1945, onze articles, mars 1945, vingt-trois, février 1946, trente-neuf, mars 1946, trente-cinq, février 1947, vingt-quatre et mars 1947, quarante-huit. *La République* février 1945, trois articles, mars 1945, huit, février 1946, quarante et un, mars 1946, vingt-sept, février 1947, trente-trois, mars 1947, quarante-trois). En plus de ces deux mois, nous avons également exploré les deux quotidiens en fonction des événements survenus dans les colonies, le soulèvement dans le Constantinois en mai 1945, le bombardement de Haïphong en novembre 1946 ou encore l'insurrection de Madagascar au printemps 1947, etc. Pour les deux journaux, cela revient à 224 articles (*Le Comtois* 1945, huit articles ; 1946, vingt-cinq ; 1947, soixante-huit. *La République*, 1944, dix articles ; 1946, quatorze ; 1947, quatre-vingt-dix-neuf). Voir également les tableaux récapitulatifs en annexes pp. 647-648.

1) Avant-guerre, une ville radicale-socialiste sensible aux appels de la droite

Depuis 1925, le parti radical-socialiste règne sans partage sur la mairie. Henri Bugnet, le dernier maire avant-guerre, est d'ailleurs issu de leurs rangs. Cet avocat, président de la fédération radicale-socialiste du Doubs et adjoint, est élu maire le 4 août 1939, après le décès de Charles Siffert. Après une brève interruption en 1940, il reprend ses fonctions qu'il exerce jusqu'au 8 septembre 1944, date de la libération de la ville. Besançon constitue alors un isolat radical, environnée qu'elle est par une campagne très largement de droite.

Dans l'avant-guerre¹, le département possédait, selon l'expression des RG, un « caractère conservateur et national »². Deux personnages symbolisent cet ancrage : Georges Pernot, l'un des fondateurs du Groupe républicain et social, issu de l'Union républicaine démocratique (URD)³ et le marquis Léonel de Moustier⁴. Les élections législatives de 1936 montrent un département loin de la vague apportant le front populaire au pouvoir. Au total, sur les cinq élus, dont Léonel de Moustier, tous sont issus sous diverses étiquettes de la famille des Indépendants. Aux élections de 1936, en nombre de voix le parti radical-socialiste (17 575 voix) n'est cependant pas loin de ces derniers (18 678)⁵.

Besançon est finalement représentative de ce résultat serré, qui laisse le parti radical-socialiste du Doubs aux portes du Palais Bourbon. Même dans la circonscription de Besançon - ville, qui n'accueille aucun village environnant, le député élu est le docteur Biétrix⁶, arrivé nettement en tête au premier tour. Au second, il bat le candidat radical-socialiste, un mauvais report des voix à gauche se produisant du fait

¹ Pour un tour d'horizon rapide des rapports de forces politiques dans le département, CHOFFAT Thierry « le RPF et les élections législatives dans le Doubs en 1951 », in AUDIGIER François et SCHWINDT Frédéric *Gaullisme et gaullistes dans la France de l'Est sous la IVe République*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, pp. 286-287.

² ADD 1485w96 rapport des RG évolution politique 1945-1951, rapport du 17 juillet 1952.

³ Georges Pernot est l'un des fondateurs de ce groupe, issu d'une scission de l'Union républicaine démocratique. PINOL Jean-Luc, « Le temps des droites », in SIRINELLI Jean-François (dir.), *les droites françaises de la révolution à nos jours*, reprise mise à jour du t. 1 de *l'Histoire des droites en France 3 vol.* ; Paris, Gallimard, 1992, p. 538.

⁴ Pour une biographie de ce personnage politique peu commun, voir HANRIOT Nicolas, *Léonel de Moustier (1882-1945) itinéraire politique*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Franche-Comté, 1999.

⁵ ADD 1485w119 rapport des RG en vue des élections de 1951. Pour précision, suivent les Radicaux indépendants (14 575), la SFIO (10 358), puis les Républicains nationaux indépendants (6 201). À noter le résultat très faible du PCF (1 771).

⁶ JOLLY Jean (dir.), *Dictionnaire des Parlementaires français : notices biographiques sur les ministres, sénateurs et députés français de 1889 à 1940*, vol. 5, Paris, PUF, 1960.

Louis Biétrix s'inscrit au groupe des Indépendants d'union républicaine et nationale. Ouvertement antisémite (proche du Rassemblement antisémite de Louis Darquier de Pellepoix), anticommuniste et antimaçonnique, il vote la remise des pleins pouvoirs au Maréchal Pétain. À la Libération, il est déclaré inéligible.

d'une dérive à droite des Radicaux locaux¹. Le nouveau député du Doubs exprime son hostilité au Front Populaire et s'en prend directement à la personnalité de Léon Blum en usant de propos antisémites².

Avant 1939, Besançon hésite donc entre Radicaux et droite catholique. La guerre et le maintien d'Henri Bugnet³ comme maire pendant l'occupation bouleversent en partie la donne politique en 1945. Ce dernier, destitué par le Comité local de Libération (CLL), est très vivement critiqué. Lui sont reprochés sa participation à une délégation des maires auprès du maréchal Pétain et son appel à la délation, en tant que maire, par voie d'affichage. Le Comité départemental de Libération (CDL) du Doubs souhaite traduire H. Bugnet devant une commission d'épuration. Le CLL désigne son président, le docteur Maitre⁴, comme premier magistrat de la ville. Mais, contrairement à ce qui se passe dans la majeure partie des localités françaises, l'ordonnance du 21 avril 1944 s'applique sans plus de concertation avec les forces issues de la Résistance⁵. Le commissaire de la République, Jean Mairey, rétablit Henri Bugnet dans ses fonctions⁶, entraînant la démission de onze membres du CLL⁷. Ce contexte explique en partie le résultat de l'élection municipale du printemps.

¹ Le second élu de la ville, sur la circonscription Besançon - campagne est également de droite avec M. Baudoin-Bugnet (URD).

² JOLY Laurent, « Antisémites et antisémitisme à la Chambre des députés sous la IIIe République », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 3/2007, n° 54-3, p. 106.

³ ADD 1485w88 RG dossier personnel Henri Bugnet. Un rapport de juin 1943 le décrit comme fidèle à la personne du Maréchal, mais qui, malgré ses espoirs, ne peut être appelé à un rôle national, car il n'apparaît pas suffisamment comme « un homme nouveau décidé (...) à s'affirmer comme un partisan agissant de l'œuvre de Reconstruction Nationale ».

⁴ Ce dernier, bien que candidat aux élections cantonales de septembre 1945 auxquelles d'ailleurs il échouera, n'effectue pas de carrière politique en soi. En revanche, son influence reste grande en tant que président de l'Union Départementale des Anciens Combattants et rédacteur en chef du journal *Le Mutilé du Doubs journal des victimes de la guerre et des Anciens Combattants du Doubs*.

⁵ Selon l'ordonnance du 21 avril 1944 promulguée à Alger, le retour à la légalité républicaine signifiait la nomination des élus présents avant-guerre pour les conseils municipaux et généraux. Cette ordonnance est rarement appliquée. La plupart du temps, contrairement au cas bisontin, « les préfets durent négocier avec les CDL et les CLL la mise en place de délégation spéciale. » PESCHANSKI Denis, « introduction », in LE BÉGUEC Gilles et PESCHANSKI Denis (dir.), *Les élites locales dans la tourmente : du front populaire aux années cinquante*, Paris, CNRS, 2000, pp. 25-26.

⁶ *Le Peuple Comtois*, 20 janvier 1945, « M. Bugnet demeure Maire de Besançon ». Le journal publie la motion votée par le CDL dans sa séance du 13 janvier 1945. Celle-ci constate que malgré « la demande motivée de révocation de M. Bugnet (...) les Autorités compétentes n'ont pas donné la réponse que la Résistance était en droit d'attendre (...) Que le CLL (...) qui a effectivement géré les affaires de la Ville pendant trois mois est par contre écarté (...) ».

⁷ BIDALOT Georges, *Besançon des origines à nos jours : Histoire politique et économique d'une ville*, Éditions du Belvédère, Pontarlier, 2009, p. 87 ou encore DEFASNE Jean, *Histoire d'une ville, Besançon : le temps retrouvé*, Besançon, Cêtre, 1990 p. 124.

2) Liste commune et succès à gauche : la prise de la ville

Avec les élections municipales d'avril - mai 1945, la vie politique reprend ses droits avec à Besançon une forte confrontation droite - gauche. Ainsi, contrairement à d'autres villes où l'union de la Résistance a prévalu, notamment à Vesoul, Lons-le-Saunier ou encore Saint Claude, pour ne prendre que des exemples régionaux, trois listes sont en présence.

La première est celle des radicaux-socialistes, détenteurs de la municipalité et qui partent seuls devant les électeurs avec à leur tête H. Bugnet. La seconde, intitulée « liste d'administration municipale », est composée d'une coalition plutôt hétéroclite, éloignée des schémas nationaux. À la droite historique (URD) se sont associés le MRP¹ et des Radicaux² ; ces derniers se désolidarisent ainsi des choix passés de leur chef de file. Cette alliance est avant tout une réponse à la liste commune à gauche et se trouve soudée par un fort anticommunisme.

La liste SFIO et PCF est constituée à parité de candidats. Jean Minjoz, alors président de la fédération socialiste du Doubs, est partisan de l'unité organique³. Il propose ainsi à la fédération communiste du Doubs « d'envisager non seulement un rapprochement momentané pour des actes immédiats, mais notre réunion définitive dans une seule et même organisation »⁴. Il défend d'ailleurs ce point de vue au congrès national de la SFIO de novembre 1944⁵. Localement, à l'image du comité

¹ Le MRP bisontin se classe dès 1945 à droite, ce qui correspond également au sentiment de l'opinion publique française. Selon un sondage de l'Institut français d'opinion publique (IFOP) du 16 décembre 1945, le MRP est considéré par 55 % des Français comme un parti de droite, par 14 % du centre, par 14 % de gauche, par 3 % des deux et 14 % sont sans opinion. Sondage cité par LETAMENDIA Pierre, *Le Mouvement républicain populaire histoire d'un grand parti français*, Beauchesne, Paris, 1995, p. 69.

² ADD 1485w96 RG élections municipales 1945. Les RG dans leur rapport du 20 avril 1945 qualifient cette liste de « véritable front national de droite (...) rassemblement d'éléments parfois hostiles sur le plan politique, voire même religieux ». Dans une région encore très catholique, où l'enseignement privé est très présent, certains radicaux préfèrent rejoindre la liste menée par la droite catholique à celle rassemblant socialistes et communistes, et ce malgré le combat pour la laïcité et l'enseignement public.

³ CASTAGNEZ-RUGGLU Noëlline, *Socialistes en République : les parlementaires SFIO de la Ve République*, préf. de MAYEUR Jean-Marie, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004, p. 237.

⁴ Fond privé André Vagneron. Extrait d'une lettre de Jean Minjoz, citée dans une synthèse réalisée par DEFASNE Jean, *socialistes et communistes à Besançon de la libération (1944) à la rupture (1947)*, non datée.

⁵ Sur la gauche à la sortie de la guerre, voir l'article de BECKER Jean-Jacques « la gauche à la Libération », in BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles (dir.), *Histoire des gauches en France*, t. 2 : *La Gauche à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2004, p. 400 et suivantes.

permanent d'entente créé entre les deux partis en décembre au niveau national¹, se constitue un même organisme qui se réunit régulièrement et aboutit à cette liste commune².

Comme dans le reste du département et de la France, le fait marquant du premier tour est la marginalisation des radicaux-socialistes. Ces derniers refusent pour le second tour l'alliance proposée par la SFIO et le PCF. Alliance, il est vrai difficilement acceptable, puisque ces derniers exigeaient l'éviction d'Henri Bugnet de la liste³. Le second tour confirme l'évolution des rapports de force à l'intérieur de la gauche bisontine. Le parti radical, confronté à une forte abstention de son électorat, enregistre un effondrement de ses résultats qui conduit à une absence d'élu. La liste commune SFIO - PCF est donc la grande gagnante de cette élection, remportant la majorité avec vingt-deux sièges (répartis équitablement entre les deux formations). Seules 247 municipalités françaises sont dans ce cas, alors que « les deux formations ont respectivement la majorité dans 1462 municipalités pour les communistes et 4133 pour les socialistes »⁴. La droite bisontine n'obtient que douze sièges. À l'intérieur de cette union, le MRP enregistre un succès certain en obtenant six sièges, l'URD quatre, auxquels il faut ajouter deux indépendants. Au final, Jean Minjoz est élu maire à l'unanimité du conseil, soit trente-trois voix. Mais, refusant une quelconque représentation proportionnelle demandée par la minorité, les adjoints (trois communistes, dont le premier adjoint Charles Fabrizi, et deux socialistes) sont élus avec les seules voix de la liste commune SFIO - PCF⁵. Besançon, comme beaucoup d'autres villes de France, rompt avec sa tradition radicale-socialiste et se donne donc une majorité nettement à gauche.

¹ Sur ce comité, voir VIGREUX Jean « Le comité d'entente socialiste-communiste », in BERSTEIN Serge (dir), *Le Parti socialiste entre résistance et république*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2000 p. 180 et suivantes et SCOT Jean-Paul « stratégie et pratiques du PCF, 1944-1947 », in BOURDEREN Roger, BURLES Jean, GIRAULT, Jacques, MARTELLI Roger, ROBERT Franck, SCOT Jean-Paul, TARTAKOWSKY Danielle, WOLIKOW Serge, *Le PCF étapes et problèmes 1920-1972*, éditions sociales, Paris, 1981, p. 227 et suivantes.

² Voir programme, annexes p. 630.

³ ADD 1485w96 RG élections municipales 1945, rapport des RG mai 1945 et AM 1k24 *Le Comtois* du 12 mai 1945 profession de foi des candidats de la liste SFIO - PC qui rappelle la proposition de laisser neuf sièges aux radicaux « à condition que deux personnalités, dont celle du Maire sortant, très discutées, se retirent ».

⁴ VIGREUX Jean « Le comité d'entente socialiste-communiste », in Berstein Serge (dir). *Le Parti socialiste entre résistance et république*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2000, p. 180 et suivantes.

⁵ AMB 1k24 installation du conseil municipal séance du 19 mai 1945.

3) Élections cantonales et législatives : Besançon, un îlot de gauche dans un océan de droite

Malgré la faiblesse relative de la participation (68,1 %) ¹, quelques enseignements peuvent être tirés des cantonales. La victoire de la droite ² dévoile un département à contre-courant de la tendance nationale qui voit une poussée de la gauche ³. Mais le Doubs n'est pas un cas unique ; dans d'autres départements ruraux, comme la Sarthe, le Calvados, ou encore dans le Massif Central, l'équilibre global des forces n'évolue guère : la droite confirme sa domination d'avant-guerre ⁴.

Après le renoncement à l'unité organique par la SFIO lors du congrès d'août 1945, certains socialistes bisontins expriment leurs regrets, car ils craignent tout rapprochement avec le MRP ⁵, qui à Besançon prend des positions très hostiles à la laïcité ⁶. L'heure est donc toujours à l'unité ⁷. Bien qu'au premier tour, PS et PCF constituent des listes séparées, la pratique des désistements réciproques leur procure une double victoire. Dans le canton Nord exclusivement bisontin, c'est le communiste Léon Nicod, qui après avoir devancé le candidat socialiste, est élu facilement au second tour ⁸. Dans le canton Sud, moins urbain, c'est à la faveur d'une triangulaire, que Mme Grappin, socialiste, devient la seule femme à siéger au Conseil Général.

¹ ADD 1485w106 rapport des R.G. sur les élections au Conseil Général de septembre 1945.

² Dans le Doubs, département où la pratique catholique est forte, la corrélation avec le vote à droite l'est également. ISAMBERT François-André, TERRENOIRE Jean-Paul, *Atlas des la pratique religieuse des catholiques en France*, Paris, CNRS, 1930, pp. 169-177.

³ La SFIO préside à elle seule près de la moitié des Conseils Généraux, soit 42 sur 90. PESCHANSKI Denis, « introduction », in LE BÉGUEC Gilles et PESCHANSKI Denis (dir.), *Les élites locales dans la tourmente : du front populaire aux années cinquante*, Paris, CNRS, 2000, p. 27.

⁴ MENCHERINI Robert, « les changements des rapports de force politiques », in LE BÉGUEC Gilles et PESCHANSKI Denis (dir.), *Les élites locales dans la tourmente : du front populaire aux années cinquante*, Paris, CNRS, 2000, p. 41, voir également BOUGEARD Christian, « Les droites dans les élections cantonales de 1945 et 1949 », in RICHARD Gilles et SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *La recomposition des droites françaises à la Libération, 1944-1948*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, pp. 257-269.

⁵ Sur la stratégie nationale du parti socialiste, visant à construire une alliance avec le MRP, dans l'espoir d'une scission de son aile gauche en faveur de la SFIO, voir ROUSSELLIER Nicolas, « l'idée de la France selon les socialistes, été 1944 janvier 1946 », in BERSTEIN Serge (dir.), *Le Parti socialiste entre résistance et république*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2000, pp. 62 et suivantes.

⁶ *La Tribune du Doubs*, 8 septembre 1945, M. Maisonneuve, secrétaire local de la CGT, membre de la commission exécutive de la SFIO et du CLL, conseiller municipal : « Pourquoi a-t-on remis à plus tard cette unité tant attendue ? » M. Maisonneuve deviendra ultérieurement le responsable FO du Doubs.

⁷ ADD 1485w251 rapport des RG sur l'état de la presse datant de l'été 1945 (nous n'avons pas la date précise, la première page du rapport étant manquante) : « La tendance de la *Tribune du Doubs* est celle de la Fédération Socialiste du Doubs, c'est-à-dire qu'elle est favorable à la réalisation rapide de l'unité organique (...). Commentant les Congrès National du parti socialiste, le Journal (...) a omis de mentionner et donner le texte des deux motions votées relatives à l'unité et à l'UDSR. »

⁸ L. Nicod est élu avec 7 375 voix dans le canton Nord (exclusivement bisontin) devant le docteur Maitre (UDSR 4 096) et M. Marchand (radical socialiste soutenu par la droite 2 834).

Le parti radical-socialiste poursuit une dérive entamée dans le Doubs depuis le front populaire et bascule à droite plus précocement qu'au niveau national¹. Dans le canton Nord, leur candidate officielle soutenue par la droite refuse de se désister pour le docteur Maitre, qui se présente sous l'étiquette Union démocratique et sociale de la Résistance (UDSR), et dont le résultat plus élevé laisse penser qu'il a eu les faveurs de nombre d'électeurs radicaux. Ce dernier représente sur la ville cette tentative de reconstruire un mouvement politique hors du clivage droite - gauche classique, qui « ferait la synthèse des traditions de la Révolution française, du socialisme et christianisme social »². Malgré sa notoriété, il ne jouera jamais un rôle politique de premier plan. À droite, l'arrivée du MRP sur la scène bisontine, conduit à une division qui coûte un siège à cette dernière. Dans le canton Sud qui lui est promis, le MRP allié à l'UDSR défie le candidat URD ; M. Rolland. Ce dernier arrive en tête au premier tour, mais perd la circonscription du fait du maintien d'Emile-Louis Lambert. Ce geste s'explique par une bataille à l'intérieur du MRP, entre l'aile gauche (dont il est le représentant) et l'aile droite du parti. Il révèle également la volonté de s'affirmer du nouvel arrivant, le MRP, face à la droite traditionnelle comtoise issue de l'URD³. Il est vrai qu'au regard des résultats départementaux, la perte est moindre. Le Conseil Général accueille quatorze URD sur vingt-six représentants avec seulement trois élus SFIO et deux communistes⁴. Cette division à droite se retrouve lors des législatives. Pour l'heure, Roland de Moustier est élu président du Conseil Général à l'unanimité. Il est le « troisième du nom à occuper ce poste depuis 1913 »⁵.

Les législatives d'octobre 1945 avec un taux de participation de 80,7 %⁶ confirment les tendances précédentes. Cinq listes sont présentes dans le Doubs avec : le MRP (mené par M. Convers), le PCF (L. Nicod), le parti radical et radical-socialiste (M. Metoz), la SFIO (J. Minjoz) et le PRL (R. de Moustier)⁷. Comme en mai et septembre, octobre entérine les progrès de la SFIO, et surtout du PCF. La

¹ Au niveau national, il faut attendre avril 1946 pour que cette évolution s'effectue avec l'éviction de l'aile « communiste » lors du congrès de Lyon. BECKER Jean-Jacques « La gauche à la Libération », in BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles (dir.), *Histoire des gauches en France*, t. 2 : *La Gauche à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2004, pp. 413-414.

² Cette définition est empruntée à Éric Duhamel. DUHAMEL Éric, « La vie politique à la Libération. Renaissance, rénovation, reconstruction, restauration », in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1995, n° 39-40, pp. 20-23.

³ Le parti prend différents noms, tels l'Union nationale républicaine, le Parti républicain de la Liberté (PRL) puis enfin le Centre national des indépendants (CNI).

⁴ ADD 1485w106 RG département du Doubs résultats des élections cantonales des 23 et 30 septembre 1945. Les élus socialistes ou communistes, outre ceux issus des cantons bisontins, proviennent de la région de Montbéliard.

⁵ Expression de François Marcot. MARCOT François, « Le Doubs », in LE BÉGUEC Gilles et PESCHANSKI Denis (dir.), *Les élites locales dans la tourmente : du front populaire aux années cinquante*, Paris, CNRS, 2000, p. 276.

⁶ ADD 1485w119 résultats Besançon - ville des élections parus dans *La République* du lundi 22 octobre publié à la une.

⁷ AMB 1k9 pour l'ensemble des listes déposées.

première recueille 7 760 et le second 5 403 pour 25 283 suffrages exprimés¹. La SFIO s'affirme comme le principal parti de gauche dans la cité et J. Minjoz comme un responsable incontournable. Ces bons résultats proviennent moins de nouveaux électeurs que de la poursuite de l'effacement du parti radical qui passe de 2 905 voix au premier tour des élections de 1936 à 869 à celles de 1945. Lors de ces élections la droite reste minoritaire, le nombre de voix pour la SFIO et le PCF (13 163) est supérieur à celui pour le MRP et le PRL (11 158). Pour autant, celle-ci reste forte dans la capitale comtoise et ce bon résultat indique un rééquilibrage rapide entre droite et gauche. Enfin, les élections législatives ne confirment pas la percée du MRP effectuée lors des municipales. Le rapport de force favorise le PRL qui obtient 7 189 voix contre 3 969 au MRP. Le PRL est ainsi majoritaire au niveau du département et obtient deux élus, Roland de Moustier et Auguste Joubert, la SFIO un, avec Jean Minjoz, tout comme le PCF avec Léon Nicod.

Lors de ce scrutin, Besançon se conforme aux grandes tendances nationales : poussée à gauche et effondrement du parti radical². Cependant, il n'y a pas un décalque du paysage politique national. À gauche, le principal parti n'est pas le PCF, mais la SFIO, et la poussée du MRP s'est confrontée à la forte implantation du PRL.

B) À chacun son scrutin, le retour en force de la droite, les années 1946 - 1947

L'esprit unitaire et plutôt favorable à la gauche de l'immédiate après-guerre faiblit rapidement à Besançon. Le contexte d'instabilité institutionnelle et d'incertitudes internationales, les prémices de la guerre froide s'affirmant, pousse au rejet du communisme et favorise la consolidation des droites.

¹ ADD 1485w119 le dossier sur les élections d'octobre 1945 comprend également des feuilles donnant les résultats des élections de 1936 sur Besançon. À titre de comparaison, aux élections de 1936, lors desquelles J. Minjoz et L. Nicod étaient déjà les candidats respectifs de leur parti, la SFIO avait obtenu 2 645 voix et le PCF 679 sur 11 822 suffrages exprimés. Les résultats sont les suivants : pour le PRL, R. de Moustier et A. Joubert, élu à la plus forte moyenne (46 728 voix). J. Minjoz arrive second (36 705) et le parti communiste (24 170) devance le MRP (22 782), ce qui permet à L. Nicod d'entrer à l'assemblée nationale. Voir annexes p. 628.

² Pour les résultats nationaux se reporter au site de l'assemblée nationale <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/gprf.asp#ANC1>. PCF 26,1 %, SFIO, UDSR, MNL 23,9 %, Radicaux socialistes 8,9 %, MRP 23,8 %, droite 15 %.

1) Élections législatives de juin, la percée du MRP

Après le référendum du 5 mai¹, les législatives de juin 1946 rebattent les cartes électorales et la droite locale réaffirme ses positions à Besançon. La SFIO cède ainsi sa place de premier parti de la ville au PRL. De même, la somme des voix de la SFIO et du PCF (les deux partis perdants des électeurs) est inférieure à celle du PRL et du MRP. La partie la plus modérée de l'électorat socialiste bisontin semble s'être reportée sur la liste RGR, menée par le vice-président de la fédération radicale-socialiste du Doubs. Ce léger retour des radicaux est cependant de courte durée, car dès novembre ils ne présentent pas de candidat. À droite, bien que le PRL reste majoritaire, le grand gagnant est le MRP².

Au niveau départemental, les résultats les plus notables sont également le tassement de la SFIO et du PRL, la légère embellie des radicaux sous la formule RGR, et surtout la remarquable progression du MRP. Dans un contexte de forte participation (83 %), celui-ci gagne plus de dix mille voix³. Au final, malgré leur relative baisse, SFIO et PCF, compensent leurs pertes dans les centres urbains par des gains dans les campagnes, et gardent leur député J. Minjot et L. Nicod. La progression du MRP joue donc essentiellement contre le PRL, qui lui perd un siège ; R. de Moustier garde le sien, mais A. Joubert cède le sien à E.-L. Lambert.

Dans le Doubs, une frange importante de l'électorat catholique de droite est susceptible de passer de l'un à l'autre des deux partis. Cette victoire du MRP s'explique par le contexte national, puisqu'elle fait écho au succès hexagonal⁴. Les RG notent d'ailleurs que celui-ci est dû en partie « à l'équivoque Bidault - De Gaulle »⁵. De plus, le vent social qui souffle sur la France de l'après-guerre paraît plus profitable au MRP. L'argument d'un PRL, favorable au libéralisme, par ailleurs condamné par le Pape, a pu jouer en sa défaveur en terre comtoise, comme en terre bretonne⁶. Pour autant, des facteurs plus locaux s'y ajoutent. La personnalité d'E.-L. Lambert, candidat modéré, se révèle apte à capter l'électorat

¹ AMB 1k25 référendum du 5 mai 1946 recensement général des votes de la ville de Besançon : inscrits 31 861 - votants 25 853 - suffrages exprimés 25 537 « ou » 10 740 « non » 14 798.

² AMB 1k4 élections générales du 2 juin 1946 recensement des votes : PRL 8 293 voix ; SFIO 7 227 ; MRP 4 578 ; PCF 4 120 ; RGR 1 578.

³ ADD 1485w96 rapport des RG sur l'évolution politique de 1945 à 1951 : le MRP passe de 22 782 en 1945 à 33 449 en juin 1946.

⁴ Pour les résultats nationaux se reporter au site de l'assemblée nationale <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/gprf.asp> PCF 26,2 %, SFIO 21,1 %, R.G.R. 11,5 %, MRP 28,1 %, PRL 12,8 %.

⁵ « L'opinion perçoit des similitudes » entre le MRP et de Gaulle au point de le considérer comme « un parti gaulliste » selon les formules de Pierre Letamendia. LETAMENDIA Pierre, *Le Mouvement républicain populaire histoire d'un grand parti français*, Beauchesne, Paris, 1995, p. 67.

⁶ PINOL Jean-Luc, « Le temps des droites », in SIRINELLI Jean-François (dir.), *les droites françaises de la révolution à nos jours*, reprise mise à jour du t. 1 de l'*Histoire des droites en France 3 vol.* ; Paris, Gallimard, 1992, p. 594.

votant avant-guerre radical et celui des catholiques à la recherche d'une alternative. Le MRP a obtenu le soutien d'une partie du clergé, souvent les prêtres les plus jeunes. La bataille entre catholiques est d'ailleurs très rude. Si les RG ne mentionnent celle-ci que de manière allusive¹, Monseigneur Dubourg, la regrette plus d'une fois dans *La Voix Diocésaine* et condamne les prêtres qui ont pris position en chaire ou dans des articles de presse². Si le clergé est en droit de demander aux catholiques de choisir de voter pour un candidat défendant les intérêts de l'Eglise, il ne peut en aucun cas désigner un parti en particulier. Mais cette percée du MRP est d'ailleurs de courte durée, les législatives d'octobre ne l'entérinent pas.

2) Scrutins d'automne, l'emprise du PRL

Les élections législatives de novembre 1946 confirment le tournant droitier de la capitale bisontine. L'absence même de représentant radical rend d'ailleurs le scrutin encore plus dual. Les résultats départementaux, comme ceux de Besançon, sont sans appel pour la gauche. Pour le Doubs, le total des voix de droite se monte à 80 557 contre 55 406 pour la gauche et pour Besançon à 13 936 contre 11 221. Les électeurs radicaux se sont soit abstenus (la participation était plus faible 79 %), soit reportés sur les candidats de droite et plutôt sur le PRL.

En nombre de voix, les deux grands perdants sont le MRP et le parti socialiste dans le Doubs comme à Besançon. Le PRL s'affirme plus que jamais comme le premier parti de la ville. Ce va et vient des électeurs entre MRP et PRL souligne combien un « électorat démocrate-chrétien tout fait »³ n'existe pas en soi. Les électeurs du Doubs ne se sentent pas attachés à un parti, ce qui explique partiellement la faible réussite du MRP⁴. Le PCF gagne également des voix, devançant intra-muros le MRP⁵. Mais malgré des résultats en progression, le parti, qui enregistre son meilleur score depuis la Libération, perd son député ; la SFIO et le MRP gardent les leurs avec respectivement J. Minjot et E.-L. Lambert. Par la conjonction de la

¹ ADD 1485w96 rapport des RG sur l'évolution politique de 1945 à 1951.

² ADB *La Voix Diocésaine* n° 14 du 20 juin. Les mises en garde se multiplient à l'approche des élections de novembre : *La Voix Diocésaine* n° 21 du 26 septembre « vous pouvez conseiller les personnes qui vous demandent votre opinion personnelle ... Ne faites pas - même discrètement - de tournée électorale. » ; le n° 22 du 10 octobre il est « interdit de se mêler aux luttes électorales. »

³ SA'ADAH Anne, « Le Mouvement républicain populaire et la reconstruction du système partisan français, 1944-1951 », in *Revue française de science politique*, 37e année, n° 1, 1987, pp. 33-58.

⁴ Sur le relatif échec du MRP dans le département des facteurs locaux jouent également. Voir chapitre I p. 63-66.

⁵ ADD 1485w106 rapport des RG sur les élections du 17 juin 1951. Résultats novembre 1946: sur 25 187 suffrages exprimés : PC 4 454 (+ 334), SFIO 6 767 (- 471), MRP 4159 (- 419), PRL 9777 (+ 1 484). À titre de comparaison, à Montbéliard PC, SFIO et PRL font des résultats autrement plus serrés allant de 1353 pour le premier à 1721 pour le dernier.

captation des voix radicales, mais aussi MRP, et de la plus faible participation, le PRL regagne un siège, A. Joubert rejoignant R. de Moustier sur les bancs de la nouvelle assemblée. Ce succès de la droite traditionnelle, y compris à Besançon, constitue un décalage certain par rapport à la réalité hexagonale¹.

Ce dernier est flagrant lors de l'élection du conseiller de la République qui, à l'échelon national, entérine la suprématie du MRP (62 sièges) et du PCF (61 sièges)². Dans le Doubs, la dynamique électorale locale, elle, porte tout naturellement au Conseil de la République un des vingt élus PRL, G. Perno³. A noter une certaine autonomie de la ville par rapport aux villages l'entourant⁴. Un sénateur et trois députés de droite pour un socialiste : le temps de l'embellie de la gauche dans le Doubs, lié au contexte de la Libération, s'achève. Si le jeu semble un peu plus serré sur Besançon, l'élection municipale de 1947 confirme plutôt cette tendance, mais de manière assez inattendue.

3) *Élections municipales de 1947 : sous l'étiquette RPF*

Ces élections, avec un taux de participation de 70 %⁵, closent une période électorale et en annoncent une nouvelle. L'élection municipale à Besançon confirme ainsi l'évolution vers la droite de l'électorat durant l'année 1946. La nouvelle municipalité compte vingt-trois conseillers de droite pour douze de gauche⁶. Mais derrière ces chiffres globaux se cachent des alliances relativement originales. Les scrutins précédents annonçaient la victoire du PRL, d'autant plus que la coalition de 1945 est reconduite, rassemblant sous la même appellation de « liste d'Administration municipale » PRL, MRP et Indépendants. Mais c'était sans compter avec la venue d'un nouveau parti. Cette élection voit apparaître le RPF et signe,

¹ Pour les résultats nationaux se reporter au site de l'assemblée nationale <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/leg4rep.asp> PCF 28,6 %, SFIO 17,0 %, R.G.R. 12,4 %, MRP 26,3 %, PRL 12,9 %, Union gaulliste 1,6 %, non classés 0,3 %.

² « Le 24 novembre et le 8 décembre, les élections du Conseil de la République sont un triomphe pour les deux partis dominants et désormais antagonistes le MRP et le PCF (62 et 61 conseillers, contre 37 aux socialistes, 25 au RGR et 20 aux indépendants et au PRL) » in RIOUX Jean-Pierre, *La France de la Quatrième République*, t. 1, Seuil, Paris, 1980, p. 158.

³ *La République*, 25 novembre 1946 pour l'élection des grands électeurs et 9 décembre 1946 pour celle du représentant au Conseil de la République.

⁴ AMB 1k206 pour les résultats complets : élection des délégués aux collèges départementaux chargés d'élire les membres du Conseil de la République recensement général des votes ou ADD 1485w131 note des RG du 24 et 30 novembre 1946 : dans le canton Sud, qui réunit les électeurs bisontins et ceux de 11 villages, la SFIO est très largement devancée par le PRL (respectivement 1 810 et 4 274 suffrages sur les 9 363 exprimés). Dans le canton Nord, section 1, exclusivement bisontin, l'écart se resserre nettement (2 101 contre 2 405 sur 8 469 suffrages exprimés). Dans ce cas les voix de la SFIO additionnées à celles du PCF dépassent celles du PRL et du MRP. Pour autant, le premier parti de la boucle est bien le PRL, et tous cantons confondus la droite est majoritaire.

⁵ ADD 1485w96 rapport RG sur les résultats des élections municipales d'octobre 1947.

⁶ AMB 1k25 résultats des élections : SFIO 5 446, PC 3 348, liste RPF-Radicaux 9 329, liste PRL-MRP 6 574. La SFIO perd 1 700 voix et le PCF 1 300. Aux onze conseillers communistes, onze socialistes, 6 MRP, 4 PRL et 2 indépendants de droite succèdent 5 communistes, 7 socialistes, 6 radicaux (élus sur une liste RPF), 7 RPF, 5 PRL et 3 MRP et 2 indépendants.

comme sur l'ensemble du territoire national, la victoire de celui-ci¹. Mais à Besançon, il doit son succès, en partie, à son alliance avec le parti radical-socialiste. La campagne est menée clairement sous l'étiquette RPF car R. Charlier (RPF) en est la tête de liste, mais son second est Henri Bugnet, qui est toujours président de la fédération radicale-socialiste du Doubs, et le quatrième en est le vice-président, M. Jeannin. C'est donc bien le parti, et non seulement un homme, Henri Bugnet, qui s'engage dans cette campagne avec un ancrage à droite. Ainsi, les Radicaux « finissent par tomber du côté où ils penchaient, à droite »².

Besançon révèle une certaine originalité des alliances³. Ce calcul est payant, car le nom d'Henri Bugnet reste encore populaire parmi les Bisontins⁴. Pour ce dernier, c'est une revanche sur 1945 puisque grâce à cette stratégie, il retrouve son poste. Pour le RPF, c'est un moyen de capter l'électorat radical tout en affirmant son autonomie face au parti traditionnel et toujours puissant qu'est le PRL. Mais cette stratégie conduit aussi à la division de la droite bisontine. Le RPF en présentant Henri Bugnet, vieux rival radical, au poste de maire se coupe des autres partis. Ceux-ci s'abstenant, ce dernier est donc élu avec seulement une voix d'avance contre Jean Minjoz au second tour. Au final, cette élection représente une victoire à la Pyrrhus pour le parti radical car la municipalité compte quatre adjoints RPF (dont Henri Régnier, premier adjoint) sur cinq, le cinquième étant un indépendant ayant rallié le RPF⁵. Le basculement à droite de la municipalité est totale lorsqu'à la mort d'Henri Bugnet en 1950, Henri Régnier est élu premier magistrat de la ville toujours en s'alliant avec le parti radical. À droite, ce scrutin, même de manière inattendue, parachève donc deux années d'une dynamique électorale ascendante. À gauche, elle marque une évolution et ouvre la période de la division.

¹ Sur l'implantation du parti et ses hommes dans le département, CHOFFAT Thierry « le RPF et les élections législatives dans le Doubs en 1951 », in AUDIGIER François et SCHWINDT Frédéric *Gaullisme et gaullistes dans la France de l'Est sous la IVe République*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 288.

² MARCOT François, « Le Doubs » in LE BÉGUEC Gilles et PESCHANSKI Denis (dir.), *Les élites locales dans la tourmente : du front populaire aux années cinquante*, Paris, CNRS, 2000, p. 277.

³ Dans le département, les villes de Pontarlier et de Montbéliard sont également gagnées par le RPF. Pour comparer avec d'autres villes, MENCHERINI Robert, « Les changements des rapports de force politiques », in LE BÉGUEC Gilles et PESCHANSKI Denis (dir.), *Les élites locales dans la tourmente : du front populaire aux années cinquante*, Paris, CNRS, 2000, p. 43 ou dans le même ouvrage NIVET Philippe, « La secousse RPF », pp. 75-90. À travers les exemples donnés par Philippe Nivet, on constate la diversité des alliances. Même si le RPF passe essentiellement des alliances avec la droite traditionnelle, d'autres exemples de rapprochement avec des radicaux existent (à Paris ou encore à Bordeaux), voire même, lorsque le climat de guerre froide est fortement présent localement, avec la SFIO, comme à Marseille ou à Cenon (Gironde). À Lons-le-Saunier, à l'inverse de Besançon, ce sont les radicaux qui évitent la création d'une liste RPF, en proposant une place sur leur liste aux personnalités susceptibles de se présenter sous l'étiquette gaulliste.

⁴ AMB 1k25 Charlier 9 750, Joubert 9 034, Minjoz 6 942, Fabrizi 4 535 mais si on additionne nombre de suffrages et signes préférentiels, H. Bugnet arrive avant R. Charlier (tête de la liste RPF) et A. Joubert (député et le plus connu de la liste PRL).

⁵ AMB 1k 25 conseil municipal, séance du 26 octobre 1947 : installation du conseil municipal et élection du maire et de ses adjoints. H. Bugnet est élu avec 13 voix contre 12 à J. Minjoz, qui bénéficie des voix communistes. A. Joubert (PRL) assure la municipalité RPF d'un « soutien sans participation ».

Jusqu'aux élections, et malgré les dissensions nationales puis l'éviction des ministres communistes en mai, la municipalité socialiste - communiste continue sa collaboration jusqu'à la fin du mandat sans trop de heurts¹. Les tensions s'affirment pourtant et les deux partis mènent séparément la campagne du « oui » au référendum². Après juin, les relations se tendent encore un peu plus, souvent par articles de presse interposés³. Le temps de la liste commune est révolue : Jean Minjoz mène celle de la SFIO et Léon Nicod celle du PCF. L'autre signe des divisions de la gauche bisontine est l'existence d'une troisième liste intitulée « liste d'unité révolutionnaire (JS - Comité de groupement révolutionnaire) ». La référence aux Jeunesses Socialistes apparaît explicitement ; ces dernières mènent activement campagne pour montrer leur opposition aux choix de la SFIO⁴. À Besançon, à l'image de ce que qui se passe au niveau hexagonal, les JS appartiennent à l'aile gauche du mouvement, sans doute plus marxiste que trotskyste, pour ce qui est du Doubs⁵. Leur sort, à l'identique de leur homologue nationale, montre que la ligne unitaire de 1945 a donc vécu⁶. Le paysage politique bisontin de l'automne 1947 est ainsi assez éloigné de celui de 1945.

¹ AMB per. 2000 B.O. 1947 : à titre d'exemple, le 30 mars, en réplique au discours de Charles de Gaulle à Bruneval, « un vœu d'attachement à la République et à la démocratie » est voté par la majorité, et désapprouvé par la droite, qualifiant ce vœu de politique.

² Le référendum les précédant donne une majorité de « non » dans le département (69 669 contre 52 919) comme à Besançon (13 592 contre 11 344).

³ Le premier mars 1947, *La Tribune du Doubs* publie un article clairement anticommuniste et en juillet elle dénonce la main mise communiste sur la CGT. À la veille des élections municipale le *Socialiste Comtois* (qui vient de remplacer *La Tribune du Doubs*) du 20 septembre incrimine les communistes qui se servent « de la misère présente (...) dans le but de revenir au gouvernement. » Ce à quoi *Le Peuple Comtois* réplique le 21 « Ramadier doit s'en aller. C'est le désir de tous les travailleurs, de tous les démocrates. » Sur la division des deux partis, voir par exemple les deux articles en annexes p. 631.

⁴ Témoignages de M. et Mme Vagneron 3 avril 2013. Ceux-ci n'ont pu se présenter eux-mêmes, car ils étaient trop jeunes. C'est M. Ballay, contremaître, qui est à la tête d'une liste, très « familiale ». Composée loin des grandes structures politiques la liste regroupe des candidats issus d'une même famille, comme le montre les annotations sur la liste archivée. AMB 1k24 « sœur de, épouse de, épouse du frère de... ». Pour un développement plus précis sur les JS du Doubs, voir chapitre I p. 96-98

⁵ Les JS, aux lendemains de la guerre comptent 30 000 membres. En avril 1947, elles soutiennent la grève à la régie Renault, que les socialistes ont utilisé pour rejeter les communistes hors du ministère. Le parti, dans le même temps, accuse les JS de trotskysme. Le 12 juin 1947, les Jeunes sont sanctionnés, et les JS dissoutes, ce qui entraîne la démission de Yves Dechezelles, secrétaire adjoint de la SFIO. DESANTI Dominique, *L'année où le monde a tremblé, 1947*, Albin Michel, Paris, 1976, pp. 111-113.

⁶ Pour autant, au moment de l'élection du maire, après avoir présenté leur propre candidat, Charles Fabrizi et Léon Nicod « pour barrer la route aux étrangleurs de la République » appellent au second tour à voter pour Jean Minjoz. AMB 1k25 conseil municipal, séance du 26 octobre 1947, installation du conseil municipal et élection du maire et des cinq adjoints.

C) Après l'effervescence de l'après-guerre, un paysage politique qui se stabilise

Aux lendemains de la guerre, Besançon apparaît comme une ville plus à droite que la moyenne nationale et plus rétive aux idéaux communistes, et ce malgré les progrès électoraux enregistrés par le parti. Cette posture politique s'explique en partie par l'influence du catholicisme.

1) Besançon, ville traditionnelle ?

La Franche-Comté est terre chrétienne, avec certes un degré différent d'imprégnation religieuse entre ville et campagne. L'influence de l'Église catholique est forte dans le département¹, mais aussi dans la capitale régionale, qui accueille le siège d'un des diocèses les plus grands de France². La forte croissance de la ville dans l'après-guerre, liée à son industrialisation autour des industries horlogères (Lip) et textile (Rhodia)³, se traduit entre autre par la venue de jeunes issus des campagnes alentours, encore fortement influencés par le catholicisme⁴. Ceci explique l'implantation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), qui constitue à Besançon une concurrence non négligeable à la CGT. Le « vieux » bassin ouvrier est plus au Nord, concentré autour de la conurbation Sochaux - Montbéliard avec les usines Peugeot et Japy. L'ancienneté de l'implantation industrielle a conduit à l'émergence d'un prolétariat plus déchristianisé, avec une forte présence de la CGT et du PC. La gauche y réalise ses meilleurs résultats, et le PC également⁵. Enfin, Besançon ville de préfecture accueille l'emploi tertiaire du département. Sociologiquement plus bourgeoise, il n'est pas étonnant que la gauche, malgré le contexte porteur de la Libération, n'ait pas résisté à la remontée de la droite.

¹ Quel que soit le critère retenu, le Doubs apparaît comme un département dans lequel le clergé est fortement représenté et la pratique religieuse toujours bien présente. À titre d'exemple, dans certains cantons du Haut Doubs les messalisants représentent plus de 80 % de la population. ISAMBERT François-André et TERRENOIRE Jean-Paul, *Atlas de la pratique religieuse des catholiques en France*, Paris, CNRS, 1930, p. 34.

² LAMBERT Dominique, *Un hebdomadaire catholique de province, "Cité fraternelle" : Besançon, 1944-1967*, thèse de doctorat, Besançon, Université de Franche-Comté, 2003, pp. 15-17. Dominique Lambert note aussi les particularités du diocèse, avec sa forte minorité protestante, son ralliement précoce à la République et la relative faiblesse de l'enseignement catholique, comparativement aux terres bretonnes.

³ Voir les deux synthèses sur la ville de Besançon de DEFRAISNE Jean, *Histoire d'une ville, Besançon : le temps retrouvé*, Besançon, Cêtre, 1990 pp. 125-148 et BIDALET G., *Besançon des origines à nos jours*, pp. 137-144.

⁴ L'excédent naturel est élevé, mais c'est surtout le solde migratoire qui contribue à la forte croissance urbaine. « Les immigrants sont, en effet, au cours de la période 1954-1962, pour 51 % d'origine franc-comtoise, la plupart issus de zones rurales. » BORRAZ Olivier, *Gouverner une ville. Besançon, 1959-1989*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1998, pp. 46-47.

⁵ ADD 1485w106 rapport des RG sur les élections du 17 juin 1951. À titre d'exemple l'élection législative de novembre 1946 : résultats pour Besançon sur 25 187 suffrages exprimés : PCF 4 454, SFIO 6 767, MRP 4 159, PRL 9 777. Montbéliard sur 5 627 suffrages exprimés : PCF 1 353, SFIO 1 590, MRP 973 et PRL 1 721.

Plus surprenant, en revanche, est l'échec de l'implantation du MRP. Besançon et son électorat modéré semblait destiné à devenir l'un de ses fiefs. D'ailleurs, le succès de celui-ci aux législatives de juin 1946 confirme cette hypothèse. Ce jeune parti possédait plusieurs atouts. Outre la sociologie de la ville¹ précédemment évoquée, le MRP pouvait espérer bénéficier du désarroi de l'électorat radical. Il pouvait également compter, même si officiellement l'archevêque affirme la neutralité de l'institution², sur un certain soutien de ce dernier. En effet, l'hebdomadaire, *Cité Fraternelle*, lancé par celui-ci à la sortie de la guerre, ne cache pas sa préférence pour le MRP, même s'il ne donne pas de consignes claires de vote données³. De même, le MRP selon les RG a obtenu le soutien d'une partie des prêtres les plus jeunes. Et pourtant, la greffe n'a pas pris comme dans d'autres terres catholiques, telles que le Massif central ou l'Ouest intérieur⁴.

2) À droite, la force du PRL

Face à ce jeune parti, la droite traditionnelle a fait mieux que résister. Si la hiérarchie et les jeunes prêtres semblaient donc enclins à soutenir le MRP, les prêtres plus âgés sont restés fidèles aux anciens cadres de la droite franc-comtoise⁵. Le PRL pouvait compter également sur un organe de presse puissant, *La République*. À l'inverse de *Cité Fraternelle*, ce quotidien connaît des tirages plus importants⁶. De plus, appartenant à la famille de Moustier, le journal fait clairement campagne pour le PRL, avantage que ne manque pas de souligner les RG⁷. Son administrateur général, Roger Garnier, est d'ailleurs élu conseiller municipal aux élections de 1945 et 1947 sur la liste « Union pour l'Administration Municipale ». Le parti retrouve d'autant plus sa domination régionale, qu'il est conduit par deux dirigeants incontestés ;

¹ Sur les corrélations entre carte de pratique religieuse et celles des consultations électorales, voir BOUTRY Philippe et MICHEL Alain-René, « La religion », in SIRINELLI Jean-François, *Histoire des droites, t. 3 Sensibilités*, Gallimard, Paris, p. 671.

² ADB *La Voix Diocésaine* 1946.

³ LAMBERT Dominique, *Un hebdomadaire catholique de province, « Cité Fraternelle » : Besançon, 1944-1967*, thèse de doctorat en histoire, Besançon, Université de Franche-Comté, 2003. pp. 372-374 et pp. 385-387. Voir aussi le quotidien lui-même. Par exemple, le journal après le recul du MRP aux élections de novembre 1946 n'en intitule pas moins son éditorial du 17 « Le MRP résiste ». De plus, *Cité Fraternelle* du 19 janvier 1947 apporte son soutien à « l'expérience Blum » qui « a donné dès le début d'heureux résultats ». De tels propos ne se lisent pas dans *La République*, organe du PRL.

⁴ BOUTRY Philippe et MICHEL Alain-René, « La Religion », in SIRINELLI Jean-François, *Histoire des droites, t. 3 sensibilités*, Gallimard, Paris, 2006, p. 678.

⁵ Sur les liens complexes entre l'Église et les différents partis de droite, LACROIX-RIZ Annie, « L'Église de France et la recomposition de la droite après la Libération 1944-1946 », in RICHARD Gilles et SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *La recomposition des droites françaises à la Libération, 1944-1948*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, pp. 111-124.

⁶ À titre d'exemple les tirages de 1952 en annexes p. 644.

⁷ ADD 53w5 RG rapport mensuel au préfet juin 1946 : « Le parti le plus favorisé en terme de presse a été le PRL qui dispose d'un quotidien largement répandu et influent. »

comme l'écrit François Marcot : « la personnalité des hommes permet de comprendre cette surprenante résistance de la droite dans le Doubs »¹.

Le premier est Georges Pernot, qui a déjà derrière lui une longue carrière politique². Bisontin d'origine, né en novembre 1879, avocat et fils d'un bâtonnier à la Cour de Besançon, il entre en politique après la Première Guerre mondiale. Il devient conseiller municipal dès 1919, puis entame une carrière nationale en devenant député du Doubs de 1924 à 1936. Il participe à plusieurs gouvernements. Confirmant sa forte implantation locale, en 1935, il est élu sénateur du Doubs au premier tour de scrutin et le reste jusqu'en 1945. À cette date, son autorité aurait pu cependant être contestée ; ses choix durant l'occupation³ entraînent la levée de son immunité. Mais, il reste l'un des responsables politiques de droite incontournable à la Libération, y compris au niveau national, participant à son renouveau en fondant le PRL. Père de sept enfants, il s'est souvent spécialisé dans les questions familiales lors de ses mandats locaux et nationaux, et son profil correspond bien à l'électorat du Doubs. Il a toujours, au sein de la droite, représenté la branche catholique modérée, et « ouverte aux problèmes sociaux »⁴. Son élection au Conseil de la République en 1946 confirme ainsi son *auctoritas*.

Le second, Roland de Moustier, est plus jeune, mais il bénéficie d'un héritage glorieux⁵. Issu d'une vieille famille d'hommes politiques et de diplomates⁶, Roland est surtout le fils de Léonel, qui fut le seul sénateur présent à voter contre les pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet 1940. Ce dernier meurt en 1943 au camp de Neuengamme, dans lequel il fut déporté avec plusieurs membres de sa famille, dont Roland. De plus, en 1945 ce dernier est déjà bien implanté politiquement dans le département.

¹ MARCOT François, « Le Doubs », in LE BÉGUEC Gilles et PESCHANSKI Denis (dir.), *Les élites locales dans la tourmente : du front populaire aux années cinquante*, Paris, CNRS, 2000, p. 276.

² Il participe au cabinet Tardieu en 1929, puis il devient garde de Sceaux avec rang de vice-président du conseil sous le ministère Flandin (novembre 1934 - juin 1935). Au début de la guerre, il assure encore des responsabilités nationales au ministère du Blocus (Daladier), puis de la Famille française et de la Santé publique (Reynaud). Pour les principaux éléments biographiques, *Dictionnaire des Parlementaires français de 1940 à 1958*, Paris, la Documentation française, t. 5, 2005 et ADD 1485w93 RG dossier individuel Georges Pernot.

³ Il a été de ceux qui votèrent la loi constitutionnelle conférant les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, mais surtout en 1941, il est membre du Conseil National, et de 1943 à 1945 du Conseil Départemental.

⁴ SIRINELLI Jean-François (dir.), *les droites françaises de la Révolution à nos jours*, Paris, Gallimard, 1992, pp. 532-534.

⁵ Dans Doubs, le PRL apparaît « comme un parti de notables », ces dirigeants appartiennent à la droite libérale, selon les trois familles identifiées par Mathias Bernard. BERNARD Mathias, « Le Parti Républicain de la Liberté (PRL) ou l'impossible union des droites (1946-1948) », in RICHARD Gilles et SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *La recomposition des droites françaises à la Libération, 1944-1948*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, pp. 191-203.

⁶ Eléonor François Elie de Moustier refuse la charge de ministre des affaires étrangères que lui propose Louis XVI, afin de ne pas cautionner la Révolution. Son fils, Clément-Edouard, est élu député en 1824, il siège avec les royalistes. Léonel Rémi devient de 1866 à 1868 ministre des affaires étrangères de Napoléon III, il est également député. Son fils René, député du Doubs, est le premier à rallier le régime républicain. HANRIOT Nicolas, *Leonel de Moustier (1882-1945) Itinéraire politique*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Besançon, 1999, pp. 8-17.

Maire de Cubry, où se situe le château familial, il est élu conseiller général du canton de Rougemont en 1935. À la Libération, il s'appuie sur cet ancrage pour devenir président du Conseil Général, et pour entamer une carrière nationale. Il conduit ainsi les listes du PRL aux élections législatives de 1945 et 1946. Comme d'autres de ses collègues¹, il possède un journal. Roland de Moustier peut aussi appuyer sa carrière sur un solide patrimoine². À noter également, que c'est un des seuls responsables politiques locaux à entretenir des liens étroits avec l'empire. Il est, en effet, administrateur de la Société agricole et industrielle du Sud algérien, une de ses sœurs vit à Madagascar et un de ses frères est père blanc en Afrique Équatoriale Française (AEF).

À la Libération, le visage de la droite traditionnelle du Doubs revêt donc d'une part celui d'un politique confirmé, qui a longtemps milité pour une droite catholique et sociale³, et d'autre part celui d'un homme plus jeune dont le père a payé de sa vie son refus d'allégeance au régime de Vichy. À Besançon, comme dans le Doubs, point n'est besoin de voter MRP pour montrer sa défiance à l'égard d'une droite française classique qui s'est compromise avec Vichy⁴. Le vote PRL exprime également la méfiance d'une partie de l'électorat à l'égard des grands partis qui se réclamaient de la Résistance (PCF, SFIO, MRP), et notamment à l'égard des démocrates-chrétiens⁵. De même, jusqu'en 1958, l'implantation gaulliste se heurte à la force du PRL et reste relativement faible comparativement à d'autres zones de l'Est de la France⁶.

¹ MARTIN Marc, *La presse régionale : des affiches aux grands quotidiens*, Paris, Fayard, 2002, p. 338.

² *Dictionnaire des Parlementaires français de 1940 à 1958*, Paris, la Documentation française, t. 5, 2005 et ADD 1688w7 RG dossier individuel Roland de Moustier. Avant la nationalisation, Roland de Moustier était par exemple vice-président de la compagnie des mines de houille de Marnes (capital de 360 millions) et administrateur de la société Béthunoise (capital de 126 millions). Les de Moustier sont aussi propriétaires de l'usine Bost de Laissey, actionnaires dans « plusieurs manufactures d'horlogeries », sans oublier les terres, biens forestiers gérés par des sociétés dont les enfants de Léonel de Moustier sont actionnaires. Il en va de même pour le quotidien régional *La République*, ainsi que de l'hebdomadaire pontissalien *Le courrier de la montagne*.

³ Le PRL au niveau national est un parti « hétéroclite » héritier des modérés, mais qui accueille également d'anciens membres du Parti social français et d'anciens vichystes. WINOCK Michel, *La droite hier et aujourd'hui*, Perrin, Paris, 2012, p. 132. Dans le Doubs, le PRL appartient donc à l'aile gauche de cette droite.

⁴ Dans le Doubs, le MRP ne se substitue donc pas en partie à la droite classique, comme dans de nombreux autres départements français. Sur cette implantation du MRP en terre modérée, BOUTRY Philippe et MICHEL Alain-René, « La religion », in SIRINELLI Jean-François, *Histoire des droites*, t. 3, *Sensibilités*, Gallimard, Paris, p. 667.

⁵ Bien que les personnalités de Camille Laurens, ancien syndic national adjoint de la corporation paysanne sous le régime de Vichy et de Roland de Moustier soient très différentes, une partie de l'électorat rural de droite du Doubs réagit comme celle du Cantal. Elle se méfie du MRP et vote PRL. RICHARD Gilles, « Parti paysan et société rurale dans la France d'après guerre. L'exemple du Cantal (1945-1962) », in *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 16, 2/2001, pp. 141-176.

⁶ Le Bas-Rhin ou la Moselle possèdent ainsi de fortes fédérations. EL GAMMAL Jean, « Le Nord-Est : espace, histoire et implantation politique », in AUDIGIER François et SCHWINDT Frédéric *Gaullisme et gaullistes dans la France de l'Est sous la IVe République*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 37.

3) À gauche, la SFIO comme seule alternative

Dans la famille de gauche la quasi disparition des Radicaux-socialistes du paysage bisontin constitue le fait marquant. Et pourtant, les différents scrutins montrent qu'ils gardent un électorat fidèle. Mais au-delà de ce noyau, beaucoup ont été désorientés par le soutien indéfectible du parti à la personne controversée d'Henri Bugnet et par des alliances changeantes à droite¹. L'élection d'Henri Bugnet de 1947 ne peut faire illusion, celle-ci se réalisant sur le programme et la dynamique du RPF. La partie de l'électorat radical, qui place la défense de la laïcité au cœur de son engagement, se retrouve ainsi orpheline. Ce contexte local d'un parti radical allié de la droite catholique favorise la SFIO. Le parti socialiste du Doubs, malgré un effritement continu et sa défaite aux municipales de 1947, résiste mieux que la SFIO nationale.

Les années d'après-guerre lui permettent de s'implanter dans cet ancien fief radical. Son dirigeant s'affirme comme un responsable local incontournable. Bien que né en Savoie en 1904, Jean Minjoz² est considéré comme un bisontin, puisqu'il s'y installe avec ses parents en 1911. C'est dans cette cité qu'il effectue ses études secondaires et ses premiers pas d'avocat, entrant au barreau de Besançon en 1922. Il adhère dès 1921 à la SFIO et milite au sein des Jeunesses Socialistes, avant leur croissance datant du front populaire. Dans le même temps, il assure la fonction de secrétaire adjoint de la fédération du Doubs. Malgré son départ en 1930 pour le parti d'unité prolétarienne, il devient secrétaire de la fédération du Doubs³. Pour autant, à la Libération, le bilan de sa carrière politique est encore maigre. Son seul mandat a été celui de conseiller municipal (élection de mai 1935), puisqu'il échoue aux législatives de 1936.

Mais la guerre change la donne politique bisontine. D'une part, il participe au combat en 1940 et d'autre part, il appartient au 20 % des élus socialistes d'après-guerre qui ont reconstitué le parti socialiste clandestin. Membre (tout comme Georges Reverbori⁴) du Mouvement de Libération - Nord⁵, il

¹ Cette alliance à droite s'effectue parfois avec les indépendants (cantonales de 1945), parfois avec le RPF (municipales de 1947).

² *Dictionnaire des Parlementaires français de 1940 à 1958*, Paris, la Documentation française, t. 5, 2005 et ADD 1485w92 RG dossier individuel Jean Minjoz.

³ Cet aller-retour explique peut-être en partie le choix de J. Minjoz en faveur de l'unité organique avec le PCF après-guerre. Selon Noëlline CASTAGNEZ-RUGGLU : « Ces repentis furent payés en retour par des investitures (...) mais gardèrent des séquelles de leur périple. » CASTAGNEZ-RUGGLU Noëlline, *Socialistes en République : les parlementaires SFIO de la Ve République*, préf. de MAYEUR Jean-Marie, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 235.

⁴ À la Libération, ce dernier devient un responsable actif de la SFIO dans le nord du département. Conseiller municipal à Montbéliard de 1945 à 1959, conseiller général du canton d'Audincourt de 1945 à 1958, il est aussi élu au conseil de la République en décembre 1946. ADD 1485w93 RG dossier personnel, Georges Reverbori.

⁵ ADD 1485w92 RG dossier individuel Jean Minjoz. Note de décembre 1945.

anime avec Édouard Depreux le Comité d'action socialiste (CAS) Nord¹, tout en restant conseiller, puis adjoint au maire durant l'occupation. Il est arrêté et emprisonné en 1944. En septembre 1945, lorsque la ville est libérée, Jean Minjoz est à la fois le chef incontesté du parti socialiste et un résistant notoire membre du CDL. Son élection comme maire à l'unanimité du conseil, malgré une campagne électorale marquée par une forte opposition droite - gauche, montre la reconnaissance de son activité résistante par tous. Bien que sur des positions minoritaires au sein de la SFIO, puisqu'il milite pour l'unité organique avec le PCF, il entame une carrière nationale après 1945. Malgré les pertes d'électeurs, J. Minjoz est élu aux trois élections législatives consécutives de 1945 - 1946. En décembre 1946, il entre au gouvernement de Léon Blum comme sous-secrétaire d'État au commerce. Aussi, malgré l'échec lors des municipales de 1947, et un département très à droite², la SFIO bisontine avec J. Minjoz possède un responsable reconnu et peu contestable. Enfin, les affaiblissements conjugués des radicaux puis des communistes sur Besançon, lui assure une position quasiment hégémonique à gauche.

Entre 1945 et 1947, la vie politique bisontine est ainsi très duale. Face à une droite catholique modérée se dresse l'union de la gauche, dans laquelle le parti majoritaire est la SFIO. La droite sort victorieuse de cette confrontation. Si les questions coloniales jouent un rôle secondaire, elles n'en constituent pas moins des bornes idéologiques entre ces deux camps.

II) LE COMTOIS, LA RÉPUBLIQUE ET L'EMPIRE

Comme au niveau national, les médias régionaux qui sortent de l'après-guerre expriment un courant politique³. Chaque journal se comprend comme une presse partisane défendant les idées de ceux qu'elle représente. *La République*, propriété de la famille de Moustier, expose donc les thématiques du

¹ CASTAGNEZ-RUGGLU Noëline, *Socialistes en République : les parlementaires SFIO de la Ve République*, préf. de MAYEUR Jean-Marie, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, pp. 87 - 90.

² François Lafon classe la fédération du Doubs dans les noyaux locaux sous l'influence d'un notable, où « trop de pouvoirs locaux échappent à l'influence des socialistes pour qu'on puisse les rattacher aux zones de pleine existence du Parti socialiste ». LAFON François « Géopolitique du Parti socialiste : sensibilités et bastions socialistes », in BERSTEIN Serge (dir.), *Le Parti socialiste entre résistance et république*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2000, p. 75 et suivantes.

³ MARTIN Marc, *La presse régionale : des affiches aux grands quotidiens*, Paris, Fayard, 2002, pp. 307-317.

PRL. *Le petit Comtois*, repris à la Libération par les ouvriers en coopérative¹, devient *Le Comtois*² et défend la ligne unitaire entre socialistes et communistes, mais si durant l'année 1947, il opère un glissement progressif vers un positionnement exclusivement socialiste. Ces deux organes de presse constituent alors la source d'information principale des Bisontins. En 1945, il tire chacun environ à 35 000 exemplaires³. Mais derrière ce chiffre se cache une certaine disparité. *Le Comtois* est alors mieux implanté dans l'aire urbaine bisontine que dans le reste du département. Le tirage dans la ville est ainsi de 12 000 exemplaires pour ce dernier en 1947, contre 3 760 pour son concurrent en 1946⁴, pour un total de 63 508 habitants⁵, 31 661 inscrits sur les listes électorales et 25 537 suffrages exprimés au référendum du 5 mai 1946⁶. Près de 50 % de la population majeure, et plus de 61 % des votants, lit donc l'un de ces deux quotidiens. L'étude de ces derniers révèle les analyses de chacun sur les questions impériales, alors que le processus de décolonisation s'accélère. Notre objectif n'est pas de retracer, à travers la presse locale, le cours des événements mais de comprendre ce que celle-ci en retient (présence / absence de certaines informations), comment elle les présente à ses lecteurs, et quelles idées s'en dégagent. Bien que cette partie se consacre plus aux événements qu'aux représentations impériales, afin d'éviter les risques de répétition, nous avons choisi une approche thématique. Nous aborderons tout d'abord les débuts de la guerre d'Indochine, puis nous appréhenderons les soulèvements les plus violents qui ont secoué l'empire à l'époque (ceux du Constantinois et de Madagascar), et nous terminerons par les réactions aux revendications des peuples d'Outre-mer.

¹ Le personnel du *Petit Comtois* accuse les propriétaires, les frères Millot, de collaboration. Ces derniers sont dessaisis du journal, qui est alors repris en coopérative par les ouvriers. Le quotidien est rebaptisé *Le Comtois*. BIDALOT Georges, *Besançon des origines à nos jours, histoire politique et économique d'une ville*, Éditions du Belvédère, 2009, p. 86.

² ADD 1485w251 rapport des RG sur l'état de la presse, dont la première page est manquante. La date précise est donc inconnue, mais on peut raisonnablement supposer qu'il ait été écrit à l'été 1945, après le Congrès du parti socialiste d'août. *Le Comtois*, dont le premier numéro paraît le 9 octobre 1944, prend la succession du *Petit Comtois*, journal supprimé par les autorités allemandes en mai 1944. Les tirages sont en progression, à la Libération, *La République* tirait à 25 000 exemplaires. La suprématie du *Comtois* à Besançon s'affiche jusqu'à la fin de notre période. Voir annexes p. 645.

³ ADD 53w5 RG les rapports mensuels au préfet de juin, d'août et de décembre 1946 présentent *Le Comtois* comme un journal « d'union des gauches » (décembre) entre SFIO et PC. L'année 1947 devient plus incertaine (rapport de mars : il est « très difficile de définir la ligne politique de ce journal ») et évolue lentement vers des positions socialistes (rapport de novembre l'évolution du *Comtois* est à « confirmer » mais il « a choisi de défendre le gouvernement »).

⁴ ADD 1485w251 RG rapports sur la presse. Rapport d'avril 1951. Les RG signalent que *Le Comtois* touche également un lectorat de droite modérée car on y trouve des informations de dernière minute, absentes de *La République*.

⁵ Chiffre tiré de cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select_result=3928# p. 626.

⁶ AMB 1k4 référendums de 1945 et 1946.

A) « Combats et négociations continuent au Tonkin »¹

Les deux titres quotidiens qui réapparaissent en 1945 sont bien connus des Bisontins, à ceci près que *Le Comtois* change de mains. Si *La République de l'Est* était déjà la propriété de la famille De Moustier, *Le Comtois* avant-guerre était contrôlé par le parti radical². Cette presse régionale dans l'après-guerre détrône la nationale³.

1) Un même récit de 1944 à novembre 1946

À l'automne 1944, à la une le lecteur découvre, avant tout, l'avancée des troupes alliées en Europe. Mais le lectorat est sensibilisé à l'Extrême-Orient à travers la guerre contre le Japon. L'espace indochinois est alors essentiellement traité comme l'un des théâtres d'opération de la guerre contre l'Axe ; c'est le temps de la reconquête, dont les deux journaux se félicitent. Le sujet occupe une place non négligeable, puisqu'il est présent dès octobre 1944 dans *La République* et que onze articles lui sont consacrés, par exemple, en mars 1945 dans *Le Comtois*⁴. La bravoure des soldats français est au cœur des récits. En mars 1945, *Le Comtois* compare leur conduite à celles des soldats de Sidi Brahim et Bir Hakeim ; *La République* exalte « l'héroïque résistance du 10^e RMIC à Hué » qui s'est battu à dix contre un⁵. L'ennemi est donc japonais. L'heure est à la célébration de la « Grande France » retrouvée, renouvelée après le temps sombre de l'occupation⁶. Le silence des deux journaux sur la déclaration d'indépendance du Viêt-Minh est à ce titre éloquent. Celle-ci trouve par ailleurs peu d'écho dans la presse nationale. Les premières opérations Viêt-Minh sont ainsi minorées. Elles sont de la responsabilité soit de bandes de

¹ *Le Comtois*, 27 novembre 1946.

² MARCOT François, « Le Doubs », in LE BÉGUEC Gilles et PESCHANSKI Denis (dir.), *Les élites locales dans la tourmente : du front populaire aux années cinquante*, Paris, CNRS, 2000, p. 275.

³ En 1939, presse parisienne et presse provinciale tiraient à 5,5 millions d'exemplaires. En 1946, la première atteint un pic à 6 millions d'exemplaires et la seconde à 9 millions. MARTIN Marc, *La presse régionale : des affiches aux grands quotidiens*, Paris, Fayard, 2002, p. 314.

⁴ Voir tableau récapitulatif en annexes pp. 648-649.

⁵ *Le Comtois* 20 mars 1945 : « Ces soldats écrivent à Moncay et à Hagay une nouvelle page de l'épopée coloniale française comparable à Sidi Brahim et Bir Hakeim. » Voir également le numéro du 15 mars pour *La République*.

⁶ Le 16 mars, ils retranscrivent tous deux intégralement la déclaration de Charles de Gaulle sur l'Indochine. *Le Comtois* titre « Le général de Gaulle se déclare résolu à libérer l'Indochine ». *La République* préfère une citation : « Pas une seule heure la France n'a perdu l'espoir et la volonté de retrouver l'Indochine libre. »

pirates selon *Le Comtois*¹, soit de soldats japonais selon *La République*², la désertion de certains d'entre eux étant d'ailleurs un fait bien réel³. Après le traumatisme de la guerre, la presse locale fait le choix du silence sur les premières remises en cause de la présence française outre-mer. Les débuts de la geste nationale des peuples colonisés sont assimilés à des actes criminels ou influencés par des puissances extérieures et sans contenu politique. Cette analyse se reproduit tout au long de notre période, de l'Indochine à l'Algérie en passant par Madagascar⁴.

En revanche, entre septembre 1945 et novembre 1946, la presse bisontine montre une approche nuancée qui tend à disparaître par la suite. L'entrée des troupes française à Hanoï n'est pas traitée de manière univoque : si général Leclerc est acclamé par la foule, des inscriptions sur les murs de la ville demandent l'indépendance⁵. Les deux quotidiens font la part belle à la négociation et aux accords Sainteny - Hô Chi Minh. Cette information donne lieu à de gros titres et à un article récapitulatif assez complètement le contenu de l'accord⁶. Ce regard nuancé se retrouve encore lors du traitement des événements de Haïphong⁷. Les deux journaux proposent ainsi les deux versions du déclenchement des

¹ *Le Comtois*, 15 mars 1946 sous le titre « seules des bandes de pirates troublent le calme de l'Indochine », précise que ces dernières « échappent à l'autorité du gouvernement de Hanoï » et explique la « nécessité d'opérations. »

² Par exemple, *La République*, 18 mars 1946 et surtout le 27 novembre 1946 : « (...) troupes vietnamiennes encadrées par de nombreux japonais. »

³ Sur ce sujet et sur la faiblesse de l'armée du Viêt-Minh entre 1945 et 1946, voir l'article de GOSCHA Christopher E., « Alliés tardifs : les apports techniques des déserteurs japonais au Viêt-Minh durant les premières années de la guerre franco - vietnamienne », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2/2001, n° 202-203, pp. 81-109.

⁴ Voir chapitre I pp. 79-80.

⁵ *Le Comtois*, 19 mars 1946, lors de l'entrée des troupes françaises à Hanoï « sur les murs des Annamites réclament la Cochinchine annamite », le 20 mars « à Hanoï la foule acclame les troupes françaises » ; *La République* 19 mars à Hanoï l'atmosphère est calme mais « des Annamites font, sur les murs, des inscriptions réclamant la Cochinchine indépendante », le 20 mars « C'est aux cris de " Vive Leclerc " et au chant de " la Marseillaise " que nos troupes font leur entrée dans la ville. »

⁶ *La République* et *Le Comtois* du 8 mars 1946.

Par cet accord, la France reconnaissait : « la République du Vietnam comme un État libre, ayant son gouvernement, son parlement, son armée et ses finances, faisant partie de la Fédération indochinoise et de l'Union française. »

DEVILLERS Philippe, « La fin d'une guerre d'Indochine (1954) », in *Revue française de science politique*, 24e année, n° 2, 1974, pp. 295-308.

⁷ Sur le déroulé de la guerre se référer aux synthèses de DALLOZ Jacques, *La guerre d'Indochine (1945-1954)*, Paris, Seuil, 1987 et de BROCHEUX Pierre (dir.), *Du conflit d'Indochine aux conflits indochinois*, Bruxelles, Complexes, 2000. Pour une bibliographie « exhaustive » : RUSCIO Alain, *La guerre française d'Indochine, 1945 - 1954. Les sources de la connaissance. Bibliographie et filmographie*, Éditions des Indes savantes, Paris, 2002.

Sur les événements de Haïphong et son rôle dans le déclenchement du conflit franco - vietnamien, DEVILLERS Philippe, « D'un *modus vivendi* à la guerre : de la prise de Haïphong au coup du 19 décembre 1946 », in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 1987, pp. 5-22.

hostilités¹. Mais dans les deux cas, l'article *in fine* fait comprendre à son lecteur que la version gouvernementale est la plus vraisemblable.

Cette présentation prudente² y compris dans *La République* est à souligner, car ce souci de la nuance tend à disparaître par la suite. Après le temps de la censure et de la propagande, l'immédiate après-guerre a favorisé une certaine circonspection face aux événements. Par exemple, le 14 mars 1945, *Le Comtois* avertit son lecteur du problème des sources d'information sur les questions indochinoises. Ce type de réflexion s'efface avec l'affirmation toujours plus forte du discours sur la puissance française, entretenu par le GPRF puis par le Tripartisme.

Cependant, l'identité particulière de chacun de ces journaux se dégage déjà, notamment dans le partage des rôles entre militaires et politiques. Pour *La République*, du fait de ses valeurs, mais aussi de l'absence de participation du PRL au gouvernement, le personnage clé est l'amiral d'Argenlieu. Elle s'inquiète de son départ³. L'action de l'armée et des soldats est aussi particulièrement vantée. La fibre locale est utilisée en publiant le témoignage d'un soldat franc-comtois et d'une infirmière. Le journal conseille ainsi après ces deux témoignages de penser à ces Français, car ils donnent l'exemple, eux qui tombent « sous des cieux qui sont ceux de la France »⁴.

Le Comtois, lui, se montre plus critique. La visite à Paris Thierry d'Argenlieu est traitée rapidement. Il dénonce également le saccage d'une imprimerie par des militaires et l'incendie des locaux d'un journal socialiste *Justice* après la publication d'un article réclamant « l'indépendance du Viêt-Minh »⁵. De même, si les deux journaux font confiance à Émile Bollaert, en rappelant son passé de grand résistant, c'est sans conteste *Le Comtois*, qui s'en félicite le plus ouvertement⁶. Jusqu'en novembre 1946, malgré ces

¹ *Le Comtois* et *La République* entre le 22 et le 30 novembre 1946 font un point quasi journalier de la situation. Chacune des deux parties se rejette la responsabilité de l'aggravation de la situation. Les deux versions, Viêt-Minh et française, sont présentées dans *Le Comtois* et *La République* du 23 novembre.

Après les tirs visant un bateau français, le général Morlière joue l'apaisement. Mais le général Valluy, haut-commissaire par intérim lance un ultimatum et la ville est attaquée par les Français et passe sous leur contrôle après un combat très rude dont le bilan est difficile à effectuer.

² D'autant plus que la presse métropolitaine, qui n'a pas de correspondant à Hanoï, a tendance à reprendre « volontiers les affirmations de Saïgon, évoquant les horreurs et l'échec de ces nouvelles vèpres siciliennes » DALLOZ Jacques, *La guerre d'Indochine (1945-1954)*, Paris, Seuil, 1987, p. 115.

³ Article du 11 mars 1946, qui rend hommage à Thierry d'Argenlieu.

⁴ *La République*, 25 mars 1946, sous le titre « là-bas en Indochine, on se bat encore », le témoignage signé Henri s'étale sur quasiment une colonne.

⁵ *Le Comtois*, 2 mars 1946.

⁶ *Le Comtois*, 6 et 7 mars 1946. Le quotidien se réjouit de la nomination d'un civil et d'un homme du RGR.

différences d'appréciation, les deux médias restent circonspects devant la situation et relativement nuancés. Mais après le bombardement d'Haïphong, les analyses divergent désormais fortement.

2) Mais quand débute la guerre d'Indochine ?

Le 26 novembre, *La République* ouvre encore ses colonnes à la parole du Viêt-Minh¹ et propose ainsi à son lecteur une vision complexe née des versions antagonistes des deux parties. Mais, les morts français de Langson² et les événements d'Haïphong sonnent le glas de cette démarche : pour le journal la guerre a débuté et le choix du camp à servir ne fait aucun doute. À partir du 27 novembre, les gros titres reprennent essentiellement les actions militaires qui se soldent toutes pas des victoires françaises. À la fin du mois, le quotidien enterre définitivement le *modus vivendi*³ et dénonce systématiquement la responsabilité du Viêt-Minh et ses mensonges. Le trait s'accroît encore début décembre⁴. Le 6, le journal reproduit un article du *Monde* signé Rémy Roure qui s'oppose à la « propagande » qui présente les Français comme des provocateurs car « du côté français pas un coup de feu n'a été tiré, sauf pour la défense »⁵. Le choix d'ouvrir ses colonnes à cet éditorialiste n'est pas anodin ; ce membre actif de l'Association pour l'Indochine française défend la présence impériale tout en prônant des positions fortement anticommunistes. *La République* après quelques mois d'hésitation reprend les deux piliers idéologiques classiques en matière de relations internationales de la droite : la défense de la grandeur de la France et l'opposition au communisme. Les deux sont d'ailleurs liés puisque le maintien de l'empire permet de prévenir « l'expansion universelle de l'idéologie du marxisme-léninisme »⁶.

Pour *Le Comtois*, la négociation apparaît toujours comme une alternative plausible. Le journal ouvre ses colonnes au discours du Viêt-Minh et aux interventions de Hô Chi Minh⁷. Un élément reflète

¹ Le journal fait état de la conférence de presse du sous-secrétaire d'État à l'intérieur du gouvernement vietnamien rejetant la responsabilité sur les Français.

² Le 20 novembre 1946, un détachement de militaires français de la garnison est attaqué par des Vietnamiens. Pour certains Français, c'est la preuve de la mauvaise foi du Viêt-Minh.

³ Cet accord partiel est signé par Hô Chi Minh le 14 septembre 1946 à Fontainebleau dans l'attente d'une reprise des négociations. Deux mois plus tard, le bombardement de Haïphong clôt cette séquence.

⁴ À titre d'exemples : *La République* du 2 décembre titre en gros caractère à la une « La France conservera-t-elle l'Indochine ? En face du Vietnam une seule attitude : la fermeté. »

⁵ Sur l'ensemble des articles de Rémy Roure, RUSCIO Alain, *La guerre française d'Indochine, 1945 - 1954. Les sources de la connaissance. Bibliographie et filmographie*, Éditions des Indes savantes, Paris, 2002, p. 807-812.

⁶ GIRARDET Raoul, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, La Table ronde, 1972, p. 341.

⁷ L'article du 23 novembre sur Langson et Haïphong se termine par l'appel au calme d'Hô Chi Minh. Le 12 décembre, *le Comtois* retranscrit l'entretien d'Hô Chi Minh, publié dans Paris - Saïgon. Le 14 février 1947, le journal publie encore les propositions du Viêt-Minh. Le 3 mars, le journal se fait l'écho de l'appel lancé par radio Viêt-Minh.

bien la différence entre les deux journaux, il s'agit de l'affaire du télégramme adressé à Léon Blum¹. Cet épisode est à peine évoqué par *La République*², alors que son concurrent, qui y voit la marque de la volonté d'Hô Chi Minh de négocier, y consacre plusieurs articles notamment les 27 et 30 décembre 1946. Même après le premier avril et les débuts de la solution Bao Dai, le quotidien reste un partisan des négociations. En mars 1947, selon les RG, il est « très difficile de définir la ligne politique de ce journal » car « il puise sa clientèle dans tous les milieux de gauche » et « il s'efforce de n'en blesser aucun. » Le 17 avril, *Le Comtois* titre encore « un représentant de Hô Chi Minh demande la paix. »

À l'image du parti socialiste, le journal hésite avant d'amorcer une évolution vers un discours plus nationaliste. À partir du début 1947, alors que le climat de guerre froide s'affirme de plus en plus, les articles sur la situation militaire se félicitent des avancées françaises³ en évoquant toujours « nos troupes ». De plus, les communiqués de l'État-major sont repris, ainsi que le vocable « les rebelles » sans plus de commentaires par le quotidien. Mais parallèlement, jusqu'à l'été 1947, *Le Comtois* ne développe pas de positions anti Hô Chi Minh. Entre Paul Ramadier et Léon Blum, le quotidien bisontin est plus proche du second. Certes officiellement, Paris écarte toute négociation avec Hô Chi Minh seulement en décembre 1947, mais le gouvernement dirigé par le socialiste Paul Ramadier semble avoir abandonné l'idée dès l'été 1947⁴. Or, dans *Le Comtois*, le 31 juillet et le 27 août des articles relativement favorables à Hô Chi Minh sont publiés⁵. Le journal se situe, ainsi, dans la lignée des analyses de Léon Blum dans *Le Populaire*⁶. Deux éléments peuvent expliquer ce positionnement du *Comtois*. D'une part, l'influence communiste n'a pas encore totalement disparu du journal. D'autre part, la fédération socialiste du Doubs se sent proche de celui qui a appelé son principal représentant au gouvernement. Mais sur la fin de l'année, avec l'affirmation définitive du contexte de guerre froide, *Le Comtois* achève cependant sa mue vers un

¹ Sur les choix de Léon Blum sur l'Indochine et ses hésitations, BERSTEIN Serge, *Léon Blum*, Paris, Fayard, 2006, p. 742.

² Le journal y fait allusion le 19 mars au détour de la publication d'une intervention de Pierre Cot tendant à démontrer le partage des torts dans le déclenchement des hostilités. Le 26 mars, l'affaire est évoquée au détour d'une phrase, sans plus d'explications.

³ Par exemple, le 20 février *Le Comtois* évoque « les pertes sévères » côté Viêt-Minh, alors que « nous avons fait 160 prisonniers. »

⁴ Bollaert proposait d'effectuer un grand discours comprenant le terme d'indépendance dans le cadre de l'Union française et de réouvrir les négociations avec le Viêt-Minh. Il doit finalement y renoncer. Jacques Dalloz, *La guerre d'Indochine (1945-1954)*, Paris, Seuil, 1987, p. 120 et suivantes.

⁵ *Le Comtois* du 31 juillet 1947 se félicite du remaniement du gouvernement d'Hô Chi Minh et en loue son auteur. L'article affirme qu'Hô Chi Minh « se dit d'accord avec Bollaert ». Celui du 27 août utilise un double titre « les affaires d'Indochine devant le conseil des ministres » et « Vive l'Union française écrit Hô Chi Minh. »

⁶ Léon Blum défend également ce point de vue le 6 août dans *Le Populaire*, mais la semaine suivante il se doit de préciser qu'il s'agissait exclusivement « de son sentiment personnel ». On peut penser également à d'autres articles parus dans la presse de gauche, comme l'éditorial de Claude Bourdet dans *Combat* le premier août 1947, dans lequel il demande la reprise des négociations avec Hô Chi Minh. RUSCIO Alain, *La guerre française d'Indochine, 1945 - 1954. Les sources de la connaissance. Bibliographie et filmographie*, Éditions des Indes savantes, Paris, 2002, p. 110 et p. 135. Voir également chapitre II pp. 111-113.

quotidien exclusivement socialiste. Défendant le gouvernement, il se rallie progressivement à la solution Bao Dai¹.

3) *La République et les raisons de la guerre*

Pour les lecteurs de *La République*, la situation est plus claire : la guerre est légitime, et ce pour deux raisons essentiellement. Il s'agit tout d'abord de défendre la « mère patrie »². L'Indochine est partie intégrante de l'Union française : aucune discussion n'est possible sur ce point. Le soutien apporté à Thierry d'Argenlieu est total et le quotidien cite l'amiral en ces termes : « L'Indochine a besoin de la France avant de devenir un état complètement indépendant » et fait souvent référence à ses propos et à son action³. Le journal se fait également et naturellement l'écho des positions des députés PRL. C'est notamment le cas lors des débats à l'Assemblée Nationale sur les crédits militaires pour l'Indochine en mars 1947. *La République* reprend les propos du député PRL Pierre Montel sur la nécessité pour la France de se maintenir en Indochine, car « sa grandeur et sa prospérité » en dépendent⁴.

Le deuxième argument déployé est la lutte contre le communisme. Jusqu'en 1946, la composante communiste du gouvernement Hô Chi Minh n'est pas particulièrement soulignée et l'aide extérieure au Viêt-Minh stigmatisée est celle qui serait fournie par le Japon⁵. Après le 19 décembre 1946⁶ et le début de 1947, le vent de la guerre froide commence à souffler dans les colonnes du journal. Le 7 février 1947, l'éditorial de Jacques Tremois titre « la collaboration entre le Viêt-Minh et les communistes

¹ *Le Comtois* affiche en gros titres le 15 septembre « Le Viet-Nam serait sur le point de confier ses destinées à l'ex-empereur du Bao Dai » et le 24 décembre « devant le refus de négocier opposé par Hô Chi Minh aux offres de Bollaret, le gouvernement donne plein mandat pour traiter avec l'ex-empereur Bao Dai. »

² Ce thème est permanent dans le journal. Voir l'éditorial de Lucien Kayser du 4 février 1950 expliquant qu'Hô Chi Minh avait reconnu lui-même « formellement » cette appartenance du Vietnam à l'Union française et qu'il « s'est rebellé contre la Mère-Patrie ».

³ Voir *La République* numéro du 4 février 1946 pour le titre à la une, ou encore par exemple les numéros suivants : premier, 21 février 1946, et les 3, 7, 8, 11, 14, 17, 19, 21, et 25 février 1947.

⁴ Le 12 mars, le journal reproduit sur 2 colonnes l'intervention du député PRL de Gironde Jules Ramarony qui rappelle « l'œuvre considérable de la France ». On retrouve les interventions de députés PRL lors du débat sur les crédits militaires tout au long du mois de mars 1947. Par exemple, le député Pierre Montel demande un soutien sans faille à « nos troupes ». Il affirme par ailleurs qu'aucune négociation n'est possible avec Hô Chi Minh (n° du 15 mars 1947).

⁵ Voir chapitre I p 69-72. *La République* du 27 novembre « nos troupes attaquent de nombreux effectifs du Vietnam encadrés par des Japonais. »

⁶ Ce tournant de décembre 1949, dans sa composante nationaliste et anticommuniste est souligné par TURPIN Frédéric, « Les droites et la question coloniale au sortir de la seconde guerre mondiale », in RICHARD Gilles et SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *La recomposition des droites françaises à la Libération, 1944-1948*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, pp. 1225-1335.

chinois en Indochine »¹. Dans cette dénonciation du monde communiste, le PCF n'est pas épargné². L'anticommunisme fait glisser le déclenchement de la guerre pour *La République* de la fin novembre au 19 décembre 1946, avec l'insurrection d'Hanoï³. L'atrocité de celle-ci est jugée telle, par la violence alors déchaînée contre les Français, qu'elle efface Haïphong et rend définitivement incontestable la responsabilité du Viêt-Minh⁴. Désormais à la représentation de combattants soumis aux Japonais se substitue l'ennemi clairement communiste. La dimension nationale du combat vietnamien est sous-estimée⁵. Le lecteur de *La République* sait ainsi très bien pourquoi il faut faire cette guerre : par anticommunisme et pour sauvegarder la grandeur de la France.

B) SILENCE SUR LA REPRESSION COLONIALE DE MASSE

De 1945 à 1947, l'Indochine n'est pas le seul espace dans lequel des mouvements nationalistes remettent en cause la présence française. Le discours médiatique, de droite comme de gauche, construit une grille d'analyse du déclenchement des insurrections relativement semblable.

1) Soulèvement dans le Constantinois : un faible écho

Alors que les Français fêtent la victoire et sont préoccupés surtout par les événements européens, les Algériens le 8 mai 1945 expriment leur volonté de changement⁶. Le soulèvement dans le Constantinois est présent dans les deux journaux, mais à un degré divers. Tous les deux s'en remettent

¹ À l'intérieur de l'article, il dénonce : « la solidarité de l'Internationale communiste, à laquelle appartient Hô Chi Minh et sa clique », « le Chinois, esprit résolument matérialiste », « Si Moscou tire les ficelles (...) »

² *La République*, Pierre André député PRL de Meurthe et Moselle qualifie le PC de représentant « en France d'un nationalisme étranger » et le journal dénonce régulièrement les opérations de sabotage.

³ Pour le journal c'est une manière d'oublier une origine du conflit (les événements de Haïphong) dont la responsabilité est plus partagée et empreinte de complexité. En effet, à Hanoï, l'initiative du combat revient au Viêt-Minh. Le 19 décembre, après le sabotage de la centrale électrique, les postes du corps expéditionnaire et les maisons des civils européens sont attaqués. La bataille d'Hanoï dure 2 mois.

⁴ Le quotidien à propos des événements du 26 mars 1947 décrit des « scènes atroces » : « une mère sous les yeux de laquelle on découpait son bébé », des viols, des « yeux arrachés », des « membres écorchés vifs », des corps « brûlés vifs » alors que côté français « tous, militaires et civils, se conduisent en héros » et d'en conclure que « Tous les Français animés de nobles sentiments doivent s'incliner devant ces héros. »

⁵ Sur ces représentations du Viêt-Minh en France et leur évolution, PONS Sylvain, « Les visages d'un ennemi : la fabrication du Viêt-Minh, 1945-1946 », *Relations internationales* 2/2007, n° 130, pp. 29-46.

⁶ Sur la révolte en elle-même et sa censure voir par exemple REY-GOLDZIGUER Annie, *Aux origines de la guerre d'Algérie 1940-1945*, Paris, La Découverte, 2002 pp. 257-317.

pour l'essentiel à l'information divulguée par le ministère¹. On ne peut guère s'en étonner, une semaine après la Libération, les deux rédactions n'ont pas les moyens techniques et humains de produire leur propre information pour un espace finalement lointain et soumis à une stricte censure. La faiblesse de la critique de l'information gouvernementale reste un trait commun de la presse locale durant toute notre période (1945-1962), à quelques exceptions près.

Seul le choix du titre accompagnant ce communiqué est l'occasion pour le journal de donner une teinte plus personnelle. *La République* choisit plutôt la neutralité : « Que s'est-il passé en Algérie ? », mais le sous-titre est plus inquiétant : « Plus de cent personnes ont été victimes d'une bande de provocateurs ». Mais dès le lendemain, dans un encart à gauche de la une, le journal annonce : « En Algérie le calme est revenu dans la région de Sétif ». L'alternance entre inquiétude et réassurance se retrouve dans *Le Comtois*². Dans les deux cas, aucune référence n'est faite aux revendications politiques et le soulèvement est réduit à l'action d'une minorité. Le terme de « bande » utilisé par *La République* renvoie au registre criminel. L'association entre mouvements nationalistes et banditisme reste d'ailleurs présente durant l'ensemble de notre période. De plus, le lecteur bisontin a bien du mal à trouver un quelconque bilan des événements ou la moindre évocation de la répression, si ce n'est à travers les expressions de « retour à l'ordre » ou « au calme »³. Enfin, aucune analyse postérieure n'est offerte aux lecteurs pour lui permettre d'envisager l'événement dans sa complexité⁴.

L'article du 15 mai du *Comtois* apparaît plus intéressant, car moins impersonnel. L'article n'est pas signé⁵, mais provient d'Alger. On peut penser que la source d'information du journal est alors le PCF,

¹ Ce communiqué minimise l'événement et sa portée politique. Il s'agit « d'incidents » provoqués par des « agitateurs » du Parti populaire algérien (PPA) et du parti des « Amis du manifeste », relayés par « des bandes armées » et dont la cause principale réside dans les difficultés d'approvisionnement en blé. Le gouvernement a assuré le retour au calme, et prévoit un meilleur ravitaillement et des réformes politiques, visant à ouvrir plus largement la citoyenneté.

² Le 15 mai 1945, *Le Comtois* titre « Les incidents d'Algérie », puis le 16 « Après les incidents de Sétif, toute la population algérienne affirme son loyalisme. »

³ Dans son article du 15 mai, *Le Comtois* fait tout de même référence implicitement à l'intervention militaire par l'usage du terme « troupes ».

⁴ Les deux journaux y feront parfois référence mais de manière rapide et toujours seulement sous l'aspect de l'insurrection, sans évoquer l'ampleur de la répression. Par exemple, lorsque la question de l'amnistie se pose à la Constituante, *La République* du premier mars 1946 y est farouchement hostile, *Le Comtois* l'appuie. Enfin, on ne trouve aucune référence aux soulèvements dans le reste de la presse locale.

⁵ Il n'y a guère que les éditoriaux qui soient signés.

via peut-être le Parti communiste algérien (PCA)¹. Le journal se veut prudent et lucide². On retrouve les grandes lignes du communiqué gouvernemental. Ainsi, la révolte est condamnée par les termes « agitateurs », « complices ». Le point de vue européen est exclusivement développé³ et le caractère politique plutôt occulté (seul le terme d'insurrection peut y faire penser). En revanche, la gravité des faits ressort plus nettement⁴. Autre écart avec le communiqué, le vocabulaire utilisé montre une plus grande distance entre les communautés⁵. Enfin, en plus des causes économiques (ravitaillement), *Le Comtois* propose une cause culturelle : l'émeute a pris dans une région peuplée « de tribus berbères frustrées et misérables, et seuls, de petits centres de colonisation clairsemés représentent l'influence européenne ». L'insuffisance de la pénétration culturelle est un leitmotiv qui ressurgit à chaque contestation de la présence française. Ainsi, « les indigènes » ne se révoltent pas contre l'apport de la France, mais parce qu'ils ne sont pas encore à même d'en apprécier le bénéfice, ignorants qu'ils sont de sa valeur.

2) Madagascar ou la révolte des « féodaux »

Sur Madagascar, l'information livrée est beaucoup plus conséquente que sur le soulèvement algérien de mai 1945, et ce dans les deux journaux⁶. Pour l'essentiel, ils reprennent la ligne d'interprétation officielle de « rebelles Hovas »⁷, qui cherchent à rétablir leur domination « féodale » sur la Grande Île. Mais les deux quotidiens ne sont pas porteurs non plus d'une information identique. *La*

¹ Le journal évoque parmi les victimes « le président de la délégation spéciale, un ancien président du tribunal ainsi que le secrétaire de la section locale du parti communiste ». On peut penser qu'il s'agit du socialiste Édouard Deluca ancien adjoint, de M. Vaillant, et d'Albert Denier. Sur ces victimes « qui appartiennent au monde du contact » voir REY-GOLDZIGUER Annie, *Aux origines de la guerre d'Algérie 1940-1945* p. 303 et suivantes.

² L'article commence en avertissant le lecteur « Bien qu'il soit encore trop tôt pour établir un véritable bilan des graves incidents qui viennent d'ensanglanter la région de Sétif... »

³ Comme le souligne Charles-Robert Ageron : « Les explications du soulèvement de mai 1945 furent, sur l'heure, étonnamment partiales. »

AGERON Charles-Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine, 1871-1954*, t. 2, PUF, Paris, 1^{ère} édition 1979, p. 575.

⁴ Avec l'usage des termes d'insurrection, d'émeute, mais aussi de « massacres » d'Européens. Le quotidien précise également que des Européens réussirent « à tenir tête aux émeutiers ».

⁵ Le communiqué emploie les termes officiels de Français et de Français musulmans. Dans l'article du *Comtois* dualité et complexité de la situation sont résumées en une phrase : « Des indigènes sauvaient la vie de plusieurs Français. »

⁶ *La République* et *Le Comtois* publient en une de façon quasi quotidienne un article pendant les 15 premiers jours d'avril sur la rébellion, ainsi que du 7 au 10 mai sur la levée de l'immunité des parlementaires malgaches. Une certaine prudence est encore présente au début de la rébellion, *La République*, 2 avril 1947 « on ne dispose encore que d'un nombre limité d'informations. »

⁷ Pour une analyse opposée à cette vision et une lecture anticolonialiste et nationale de l'insurrection, voir HAROVELLO Janine, *La SFIO et Madagascar, 1947*, Paris, l'Harmattan, 1995, p. 110 et sur l'insurrection elle-même pp. 181-193.

République insiste beaucoup plus sur la violence des événements qui légitime celle des colons¹. Le journal reproduit aussi la violence verbale des députés PRL à l'Assemblée Nationale². Pour *Le Comtois* les choses ne sont pas si tranchées. Sans remettre en cause la version gouvernementale, ni les accusations officielles³ contre les députés malgaches, le journal, lors du débat de la levée de leur immunité, retranscrit les interventions des députés Amadou Lamine-Gueye et Pierre Cot demandant l'ajournement de la procédure. Le quotidien ouvre encore très largement ses colonnes au discours de la gauche philocommuniste. Nous retrouvons, comme pour l'Indochine, les traits d'un journal tiraillé entre solidarité gouvernementale et souci de ne pas se couper d'un lectorat plus radical, qu'il soit socialiste ou surtout communiste.

Cependant, c'est dans les colonnes de *La République* que le traitement de l'insurrection malgache est le plus approfondi. Georges Pernot, conseiller de la République du Doubs, est le rapporteur d'une commission sur les événements⁴. À cette occasion, il écrit dans le quotidien PRL trois éditoriaux⁵. Il commence par dresser un bilan positif de la présence française à travers la description de Tananarive, de son université, de son marché et de la construction d'un tunnel. Fidèle à l'ancrage catholique, G. Pernot aborde la question religieuse⁶ et rappelle ainsi le rôle des Pères Jésuites dans la formation de « prêtres indigènes ». Sur la « rébellion » elle-même, l'information est beaucoup plus recherchée que sur Sétif. La visée politique du Mouvement démocratique de la rénovation malgache (MDRM) est clairement énoncée, il s'agit de « mettre les Français à la porte ». Le basculement d'un peuple jugé « docile et paisible » serait dû à différentes causes : politique (« enhardi par l'exemple du Viêt-Nam »), économique (faiblesse du développement), culturelle (influence de la sorcellerie sur une population « peu évoluée et très crédule⁷ »), circonstancielle (complot « d'ambitieux avides de pouvoir »). Un bilan est esquissé « plus de cent Européens et près de 1500 Malgaches ». G. Pernot conclut à l'absolue nécessité pour la France de garder ses territoires, aux sols et sous-sols riches, afin de préserver son « prestige ».

¹ *La République* se fait l'écho des femmes violées, des colons isolés et assassinés et développe davantage l'action d'autodéfense des Européens. Ainsi, le lundi 7 avril l'organisation de patrouilles d'Européens « a donné entière satisfaction ».

² *La République* du 7 mai 1947 reprend très largement l'intervention du député Pierre July (PRL) qui demande la tête du Haut Commissaire, considéré comme un assassin, au même titre que le député malgache Joseph Raseta.

³ *Le Comtois*, 14 avril 1947. Après l'arrestation des 5 parlementaires malgaches : « D'après les renseignements arrivés à Paris leur responsabilité ne fait aucun doute... »

⁴ www.senat.fr/comptes-rendus-seances/4eme/pdf/documents_parlementaires/1947/DP1970717_1940801_0417_0523_04020_5013.pdf annexe n° 493 session 1947 séance du 31 juillet 1947 pp. 510 - 511.

⁵ *La République*, les 14, 15 et les 23, 26 août 1947.

⁶ Il note ainsi la présence de « 40 000 catholiques, 40 000 protestants, 60 000 autochtones non convertis ».

⁷ Cet argument rejoint celui du *Comtois* sur les « tribus berbères frustrées et misérables », mais avec la dimension catholique en sus.

Mais il finit par une citation du maréchal Lyautey, car l'envoi de renfort doit permettre de « montrer sa force pour ne pas avoir à s'en servir ». Au final, les éditoriaux de Georges Pernot, au-delà de la défense des intérêts français, montrent également un certain souci de compréhension et d'explication des événements¹. Face aux discours violents et souvent haineux des représentants du PRL à l'Assemblée Nationale, ses écrits sont empreints de nuances et donnent à comprendre aux lecteurs. Les deux dirigeants régionaux du parti apparaissent, de ce point de vue, relativement iconoclastes². Leurs propos personnels portent d'ailleurs une plus grande complexité que ce que les colonnes de *La République* offrent à lire la plupart du temps. Comment interpréter cette simplification ? Paresse éditoriale, peur de perdre un lectorat supposé très attaché à la grandeur française, ou au contraire, pédagogie rudimentaire en vue de défendre cette dernière ? Quoiqu'il en soit, le quotidien du PRL propose de moins en moins une approche plurielle des questions coloniales et bascule dans un discours de plus en plus offensif.

3) De Sétif à Tananarive, l'élaboration d'un modèle

Avec Sétif et Guelma, malgré la minceur de l'information, puis avec la guerre d'Indochine et l'insurrection de Madagascar, les grands axes permanents de lecture des événements d'Outre-mer sont déjà très largement perceptibles. Le discours officiel est repris, sans plus de recul, que ce soit par la publication de communiqués ou par les interventions gouvernementales livrées très largement et sans plus de commentaires³. Les rebelles sont dénigrés : il s'agit d'une minorité manipulatrice utilisant la moindre clairvoyance d'une population encore faiblement pénétrée par la culture française⁴. La majorité de la population reste, elle, fidèle à la France. De la violence du soulèvement n'est soulignée que la barbarie « des rebelles » et le statut de victimes n'est accordé qu'aux Européens, les événements étant envisagés de leur point de vue.

¹ Dans cette énumération on retrouve des arguments classiques (infériorité du développement économique, mais aussi de la civilisation des territoires d'Outre-mer). Mais Georges Pernot développe une réflexion moins attendue en liant les événements de Madagascar et d'Indochine. Les journaux régionaux font rarement le lien entre les événements se produisant dans les colonies.

² Georges Pernot l'illustre à propos de Madagascar. Roland de Moustier le fait plus tard, notamment sur l'Indochine puis le Maroc. Voir chapitre IV pp. 223-224 et p. 246.

³ Les deux journaux publient ainsi en intégralité le 11 avril 1947 l'exposé de Paul Ramadier.

⁴ Dans *La République*, journal catholique, celle-ci revêt une dimension religieuse.

Ainsi face à cette barbarie se dresse deux violences légitimes : celle de l'État, et celle des colons. L'ampleur de la répression, même si elle est évoquée, est minimisée¹. Les journaux ne reviennent guère sur le bilan², même plus tardivement. Lors du débat sur le nouveau statut de l'Algérie en 1947, *Le Comtois* fait référence au soulèvement de mai 1945, mais sans plus entrer dans les détails³.

Vues de Franche-Comté ces « rébellions », entraînant des violences contre les Européens doivent se conclure par le maintien légitime de la France dans ces territoires. Même si *Le Comtois* est moins radical dans ses condamnations de ces soulèvements, dès qu'il est fait violence aux Européens, l'opposition droite - gauche s'efface largement devant un réflexe de défense nationale de la « Grande France »⁴. À bien des égards, les débuts du conflit algérien se présentent de même et ne donnent pas naissance à une réflexion *a posteriori* sur ces deux grands soulèvements algériens et malgaches⁵.

C) UNE ÉCOUTE DIFFÉRENTE AUX REVENDICATIONS

Au-delà des similitudes, l'écoute envers les revendications des peuples d'Outre-mer est différente dans les deux quotidiens. *La République* se montre peu encline à la compréhension, au contraire du *Comtois*. Lorsque la vie des Français d'Outre-mer n'est pas en danger, les deux journaux choisissent des positions plus politiques et donc souvent assez différentes.

¹ Le 4 avril *Le Comtois* affirme que l'armée française n'a pas fait usage de ses armes, mais le 20 le journal signale tout de même l'utilisation de bombardements aériens. Information déjà présente dans *La République* le 2 avril. Lors de révolte du Nord-Constantinois, l'aviation avait déjà été utilisée, mais les quotidiens comtois n'y firent pas allusion, même lorsque les événements furent, à nouveau, évoqués lors du débat du statut de l'Algérien 1947. Voir notamment AGERON Charles-Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine, 1871-1954*, t2, PUF, Paris, 1^{ère} édition 1979, p. 574.

² Pour un bilan de la répression à Madagascar, HAROVELLO Janine, *La SFIO et Madagascar, 1947*, Paris, l'Harmattan, 1995, p. 11.

³ Voir *Le Comtois* du 12 au 23 août 1947.

⁴ Cette unité de vue gauche - droite n'est cependant pas totale. Dans leur hebdomadaire, *Le Peuple Comtois*, les communistes, sans remettre en cause la présence française, reprennent la défense des députés malgaches.

⁵ Si les quotidiens proposent un parallèle entre guerre d'Indochine et d'Algérie, ils ne proposent pas de réflexion plus approfondie. Pourtant on retrouve cette démarche sous la plume, par exemple, de Paul Mus qui lie « les 8 ans d'une guerre majeure en Indochine, d'une insurrection malgache que l'on a mis un an à réduire (...) et enfin de troubles qui ne cessent de s'aggraver en Afrique du Nord ». MUS Paul, *Le destin de l'Union française*, Paris, Seuil, 1954, p. 294.

1) *Au Levant, le retour de Fachoda ?*

Contrairement à l'insurrection en petite Kabylie, l'information sur cet épisode est relativement riche dans les deux journaux¹. Il est vrai qu'il survient un peu plus tard, mais surtout la censure gouvernementale ne peut s'exercer avec force sur cette affaire internationale. En plus des éléments communs déjà évoqués², la vieille rivalité impériale franco - britannique réapparaît³. Les deux journaux pointent la responsabilité anglaise⁴ dans l'éviction de la France de la Syrie. La stigmatisation d'une puissance étrangère est également évoquée lors de soulèvements. Certes, elle n'était pas présente pour les révoltes du Nord constantinois et de Madagascar. Mais elle fait cependant partie de la grille d'analyse classique des causes des soulèvements dans les territoires d'outre-mer. C'est le cas pour les débuts de la guerre d'Indochine (du Japon à la Chine) et pour celle d'Algérie⁵.

Mais surtout, l'affaire du Levant révèle deux approches différentes de l'information, qui renvoient à l'opposition droite - gauche. *La République* assume pleinement ses choix impérialistes à travers des articles, aux titres évocateurs, régulièrement publiés entre fin mai et juin 1945⁶. Il n'y a pas d'ambiguïté pour le journal, et le regret de la perte du Levant s'exprime à diverses reprises par la suite⁷. En revanche, *Le Comtois*, bien que favorable au maintien de la France, n'hésite pas à ouvrir ses colonnes aux revendications des nationalistes. Le 29 mai 1945, l'article débute par la volonté de minimiser la responsabilité française⁸ et finit par le manifeste du Congrès libanais⁹. En cette période de tripartisme, *Le*

¹ Par exemple, dans *Le Comtois* de février 1946 on dénombre sept articles consacrés au Levant. Celui du 6 s'étale sur quasiment une colonne. Le 16, le 18, le 19 et 20 les titres sont suffisamment importants pour ne pouvoir échapper aux lecteurs. En mars, cinq nouvelles occurrences s'ajoutent à celles de février. *La République* manifeste le même intérêt avec six articles au mois de février et quatre en mars.

² Ceux-ci correspondent aux phénomènes suivants : reprise du discours officiel, minimisation de la responsabilité française, provocateurs à l'origine du soulèvement, inquiétude pour la communauté française du Levant.

³ Sur ce thème, DODILLE Norbert, *Introduction aux discours coloniaux*, Paris, PUPS, 2011, chapitre VI : discours national et rivalité coloniale.

⁴ Les deux journaux utilisent des articles étrangers pour étayer cette thèse. *Le Comtois* du 8 juin 1945 s'appuie sur le journal helvétique *La Gazette de Lausanne*. *La République* du 12 juin 1945 se réfère à *l'Observer* (« des ressortissants britanniques ont fomenté des troubles contre la France au Levant »).

⁵ Voir chapitre I pp. 69-72 pour l'Indochine et pp. 236-238 pour l'Algérie

⁶ *La République*, le 23 mai 1945 : « Nous défendrons nos intérêts en Syrie et au Liban » ou encore quelques jours plus tard « La France ne songe qu'à défendre ses intérêts. »

⁷ Dans *La République*, l'éditorial de L. Kayser du 17 avril 1947 intitulé « notre Empire » exprime son regret pour le Liban et la Syrie qui « nous ont échappé ». Voir annexes p. 641.

⁸ *Le Comtois*, le 29 mai 1945 sur la question des renforts note qu'il « s'agit en tout et pour tout de trois bataillons » dont un pour l'AFN, un qui n'est pas encore arrivé, et le dernier qui est là juste en remplacement.

⁹ Début juin 1947, un nouvel article est divisé entre une première partie qui relate les revendications des jeunes Syriens en lutte « contre l'opresseur français » pour libérer « la terre de Syrie arabe », puis une deuxième qui reprend la position de Georges Bidault.

Comtois hésite entre doctrine anticolonialiste et fidélité au gouvernement. Il est à l'image des deux partis qui l'inspirent, du PCF qui oscille entre la défense des peuples colonisés et celle de la « puissance » française¹ et de la SFIO qui est également partagée. Cette ambivalence se retrouve *in fine* lors de l'évacuation des protectorats².

2) Algérie, opposition sur le nouveau statut

L'opposition entre les deux journaux est encore plus forte lors du débat du nouveau statut de l'Algérie. *La République* condamne sans appel tout changement. Sa retranscription des débats parlementaires en atteste. Le 20 août 1947, l'avis du député MRP d'Oran, Charles Serre, refusant tout nouveau statut³ est très largement développé alors que juste quelques lignes en fin d'article sont laissées aux interventions du socialiste Maurice Rabier (Oran) et de Mohammed Ben Kaddour Bentaïb (Alger). Le lendemain, sous un gros titre « condamnation des positions des députés musulmans », *La République* dénigre les députés algériens⁴. Elle s'indigne des propos de Messaoud Hawes Boukadoum (TLDA Constantine), qui conteste l'action des pères blancs et du cardinal Lavignerie et encore de ceux de Lamine Debaghine (TLDA) dénonçant « un siècle d'oppression ». Le journal insiste sur deux interventions : celle du député PRL d'Alger Adolphe Aumeran, qui qualifie le projet de « contraire aux intérêts de la France et des populations musulmanes » conduisant à une « mise en servitude des Français », et celle du député d'Oran, François Quilici (républicain indépendant), qui associe le nouveau statut à un « décret d'expulsion des Français » et à une « capitulation ».

Toute autre est l'approche du *Comtois*. Le quotidien propose une image positive des députés algériens à travers une grande photographie publiée en une, loin de tout exotisme⁵. Et si le journal

¹ Sur les positions de la SFIO et du PCF dans l'après-guerre : BIONDI Jean-Pierre et MORIN Gilles, *Les anticolonialistes, 1881-1962*, Paris, Hachette-Pluriel, 1993, p. 246 et suivantes, ou encore LIAUZU Claude, *Histoire de l'anticolonialisme en France : du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 2012, pp. 197 à 203.

² *Le Comtois* du 6 mars 1946 ne commente pas en soi le départ. Mais il marque sa désapprobation à la une dans un titre secondaire aux larges caractères : « En Syrie des vandales profanent les cimetières militaires français. »

³ Selon lui, la France « doit implanter 200 000 Français » et investir des milliards de capitaux en Algérie pour rester une « grande nation ».

⁴ Le débat « donne à des députés musulmans l'occasion de faire preuve d'ingratitude envers la France », ou encore « des messieurs reconnaissants ! ». Le 23 août, le journal souligne l'antisémitisme supposé des députés musulmans.

⁵ Le jeudi 14 août 1947, on trouve une photographie des députés légendée de leur nom : Ben Kaddach, Fehrat Abbas, Sator, Hadj Saïd Haadad et Ben Helil. Ils sont souriants et habillés à l'occidental. Ils évoquent sans doute aux lecteurs du *Comtois* la réussite du modèle républicain d'ascension et d'intégration par l'école.

apporte son soutien à Paul Ramadier¹, il recherche également plus d'équité entre les intervenants. Le 20 août, le lecteur trouve aussi bien l'intervention du député MRP Charles Serre expliquant les risques de l'autonomie que celle de Mohammed Ben Kaddour Bentaïb protestant contre les deux collègues. Le lendemain, le quotidien mentionne que les débats furent houleux « quand certains députés musulmans se servirent de termes excessifs pour parler de la France ». *Le Comtois* prend ses distances avec les propos de députés algériens. Mais, on est loin de la violence de *La République*. L'épisode du 23 août montre assez bien la ligne du journal. Le projet du gouvernement est à nouveau développé, ainsi que le contre projet des députés algériens, avec le soutien du PCF et celui d'Hachemi Benchenouf favorable à une autonomie entière. À la fin de l'article, le journal se moque de l'erreur de vote de « Ben Taïb », façon de discréditer, sans invectives mais avec condescendance, le projet d'autonomie aux yeux de son lectorat.

Les articles sur le statut de l'Algérie soulignent l'opposition entre une droite conservatrice et une gauche, favorable à des évolutions dans l'empire, mais sans cautionner le discours des nationalistes.

3) *Ailleurs pour d'autres enseignements ?*

Globalement, les deux quotidiens montrent un souci modéré pour les questions impériales. Pour autant, elles sont bien évoquées dans leurs colonnes et révèlent des positionnements différents. Les deux quotidiens s'intéressent au débat de la Constituante concernant la politique coloniale en mars 1946². Mais, alors que *Le Comtois* retranscrit les interventions de Léopold Sédar Senghor, Amadou Lamine-Gueye ou de Félix Houphouët-Boigny³, *La République* s'inquiète surtout des mandats du Togo et du Cameroun. De même, si certains silences sont communs, comme celui sur la déclaration d'indépendance du Viêt-Minh ou sur les grandes grèves de Dakar⁴, d'autres soulignent au contraire des approches distinctes entre les deux quotidiens. Le journal du PRL ne fait pas état du discours du sultan dénonçant le protectorat. En revanche, il se réjouit de la nomination du général Juin comme Résident Général en lieu et place d'Eirik Labonne⁵. À l'inverse, *Le Comtois* cite longuement le sultan, et signale juste l'arrivée du général Juin, sans plus de commentaires. À travers ces deux exemples, des visions différentes transparaissent. *La République*

¹ Mardi 12 août 1947, *Le Comtois* titre « l'Assemblée fait confiance à Ramadier » et présente le projet du nouveau statut de l'Algérie sur une demi-colonne en une.

² Quatre articles sont publiés par les deux journaux sur ce thème après le 21 mars.

³ *La République*, *Le Comtois* des 21 et 25 mars 1946.

⁴ Sur ce mouvement de contestation, COOPER Frederick, *Le colonialisme en question*, Paris, Payot, 2010, p. 277 et suivantes.

⁵ Le journal condamne ce dernier qui avait fait des propositions sur le droit syndical des Marocains et avait avancé un plan industriel orienté par l'Etat. *La République*, 16 mai 1947.

se préoccupe surtout du maintien de la puissance française, alors que *Le Comtois* se montre sensible aux demandes des « évolués ».

En revanche, les deux journaux proposent peu d'articles de fond. Ainsi, dans *Le Comtois*, les propos du sultan ne sont pas accompagnés d'explications¹. Cette absence induit que peu de lecteurs aient pu en mesurer les implications. Ignorance d'un côté, information réduite au minimum de l'autre, cet épisode démontre aussi le manque de prospective des deux journaux sur les questions coloniales. Le traitement des espaces coloniaux étrangers, comme l'Égypte, l'Inde, ou encore l'Indonésie dévoile des tendances identiques. Si on prend l'exemple de l'indépendance de l'Inde, les deux journaux consacrent un grand article à l'événement le 16 août 1947. *Le Comtois* est à peine plus prolix et revient sur le sujet le 28, mais plus pour souligner les violences entre communautés que pour analyser le fait même d'indépendance. Le souci de l'avenir des comptoirs différencie les deux quotidiens. Seule *La République* s'en préoccupe vraiment pour souhaiter leur maintien dans l'empire². En revanche, les deux quotidiens retracent avant tout les événements à travers leur dimension violente, sans vraiment leur donner sens³. De même, l'approche parcellaire domine. L'Inde est traitée sans mise en lien avec l'Indonésie ou l'Indochine.

Ainsi, pour les deux journaux, l'existence de l'empire fait consensus. C'est pourquoi lorsqu'il y a danger de sécession, comme lors de l'insurrection de Madagascar, les positions sont relativement proches. Mais l'opposition droite - gauche se retrouve tout de même dans l'actualité coloniale. À une *République*, qui défend l'empire tel qu'il est, répond un *Comtois* ouvert aux critiques des nationalistes.

¹ *Le Comtois*, 11 avril 1947 et 16 mai 1947. De plus, si la déclaration du sultan s'étale sur une demi-colonne dans *Le Comtois* du 11 avril, la bagarre entre tirailleurs sénégalais et marocains faisait un gros titre deux jours plus tôt pour un article sur trois quarts de colonne

² *La République*, 15, 16 et 25 août 1947. Le 3 septembre le journal signale la réunion de 3 500 personnes du parti Dravidien qui refuse l'adhésion à l'Union indienne pour la création du Dravistan qui garderait des liens avec la France. Pour *Le Comtois*, la seule occurrence date du 30 septembre 1947.

³ À titre d'exemples, *Le Comtois* de février 1946 mentionne le 11 les violences au Caire, le 13 les manifestations sanglantes à Calcutta et à Bombay et le 20 la manifestation contre les Européens à Bombay. Le 22 il titre sur « la révolte gronde aux Indes », et sur « 12 morts au Caire », le 23 sur « L'insurrection aux Indes » et « Le calme revient en Égypte ». Le 25 février, il évoque le rétablissement de l'ordre aux Indes, et le 26 la reprise du travail à Bombay et la grève générale au Caire.

III) L'EMPIRE, QUEL ENJEU DANS LA RES PUBLICA BISONTINE ?

L'empire apparaît à la lecture des deux grands quotidiens comme une ligne de partage droite - gauche. À ce titre, il constitue déjà un enjeu. Mais *La République* et *Le Comtois* ne peuvent à eux seuls témoigner des préoccupations, des visions, des analyses de la communauté urbaine. À l'intérieur de chaque famille politique, similitudes et différences s'expriment. Les questions coloniales, bien que secondaires, révèlent diversité, uniformité, intérêt, indifférence, permanence et évolution. Nous prendrons chacun des deux camps comme un champ propre d'observation afin de mesurer le degré de débat interne, voire d'engagement, occasionné par l'empire. À droite, outre les deux partis politiques PRL et MRP, l'Église apparaît comme un troisième protagoniste. À gauche, entre SFIO et PCF, ce sont les JS qui jouent ce rôle. Enfin, au-delà de ces engagements partisans, la préoccupation coloniale se diffuse peu.

A) À DROITE : DE LA NUANCE À L'UNITÉ

De ce côté de l'échiquier le phénomène le plus saillant est l'uniformisation rapide du discours déployé sur l'empire. Dans l'immédiate après-guerre, des nuances, voire des divergences, s'expriment. Ces dernières s'éteignent dès 1946.

1) *L'immédiate après-guerre, un même souci pour des visions divergentes*

À la sortie de la guerre, aucun des deux partis ne remet en cause la légitimité de l'entreprise coloniale. D'ailleurs, le cœur du discours colonial exposé dans les trois grands organes de presse catholique¹ est très largement semblable². Ainsi, dans *La République*, Lucien Kayser publie un éditorial en novembre 1944 intitulé « Notre Empire » dans lequel il exalte l'empire et les grands noms de la

¹ Le PRL possède *La République. Cité fraternelle*, fondée sous l'égide de l'évêché, n'est donc pas officiellement l'hebdomadaire du MRP, mais sa ligne éditoriale en est proche. *La Voix Diocésaine* constitue la publication officielle et hebdomadaire de l'évêché.

Sur les positions de *Cité fraternelle*, notamment sur la colonisation, LAMBERT Dominique, *Un hebdomadaire catholique de province, "Cité fraternelle" : Besançon, 1944-1967*, thèse de doctorat en histoire, Besançon, Université de Franche-Comté, 2003, pp. 444-476.

² Sur les choix des droites françaises sur les problèmes coloniaux, TURPIN Frédéric, « Les droites et la question coloniale au sortir de la seconde guerre mondiale », in RICHARD Gilles et SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *La recomposition des droites françaises à la Libération, 1944-1948*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, pp. 125-135.

colonisation, Lyautey, Galliéni ou encore Bugeaud grâce à qui le drapeau français flotte « du Levant au couchant »¹. Aux législatives d'octobre 1945, dans les professions de foi de Roland de Moustier et Auguste Joubert (PRL) un lien explicite est réalisé entre grandeur retrouvée de la France et existence de son empire². De même, le bilan effectué en 1945 par *Cité Fraternelle* est positif que ce soit au Cameroun depuis 1919 ou à Madagascar entre 1885 et 1944³. Enfin, *La Voix Diocésaine* défend, en juillet 1945, les positions de la France au Levant⁴. La mise en valeur des territoires d'outre-mer par la France est donc présentée comme une évidence et une certitude⁵. Ce constat confirme la conversion de la droite française au colonialisme⁶, qui s'appuie sur un discours déployé par l'État français républicain mais aussi par Vichy et la Résistance⁷.

Pour autant, à la même période des positions plus nuancées, n'hésitant pas à souligner les défauts de l'empire, sont également présentes dans le discours des droites bisontines. *La République* évoque le besoin de nécessaires réformes. En mars 1946, alors qu'il donne une information encore plurielle et prudente sur l'Indochine⁸, le journal retranscrit l'intervention de Gabriel d'Arboussier lors du débat à la Constituante⁹. De même, le quotidien reprend une intervention de Marius Moutet, alors député socialiste de la Drôme, sur les doléances des peuples d'outre-mer et qualifie ces demandes de « trop souvent justifiées »¹⁰. Au MRP, les critiques sont encore plus nettes. Louis Convers, lors des élections d'octobre 1945¹¹, reprenant le projet national de son parti, est le plus complet. Il développe tout un paragraphe sur la nécessité d'une nouvelle organisation plus démocratique de l'Union française et de son conseil. Cette ouverture se rencontre dans *La semaine de la Franche-Comté* l'hebdomadaire démocrate chrétien. Au début de la guerre d'Indochine, le journal propose de « trouver une solution de raison,

¹ *La République*, 24 novembre 1944. Voir annexes p. 641.

² ADD 1485w119 pochette législatives 21 octobre 1945.

³ *Cité fraternelle*, le 11 mars 1945. Pierre Duahy, « La France au Cameroun ». Le 18 et 25 mars 1945, « Nos colonies. Madagascar ».

⁴ *La Voix Diocésaine*, 5 juillet 1945.

⁵ Nous reviendrons sur ce thème dans le chapitre II p. 126-139.

⁶ Sur une droite frileuse, au départ, sur la colonisation et sa « lente conversion au colonialisme », MICHEL Marc, « La Colonisation », in SIRINELLI Jean-François, *Histoire des droites, t. 3 sensibilités*, Gallimard, Paris 2006, pp. 127-139.

⁷ AGERON Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial ?*, Paris, PUF, 1978, pp. 271-280.

⁸ *La République*, 19 et 20 mars 1946. Les articles, lors de l'entrée des troupes françaises à Hanoï, mentionnent les inscriptions favorables à l'indépendance et l'hommage de la population aux soldats. Voir chapitre I pp. 69-72.

⁹ *La République*, 21 mars 1946. Gabriel d'Arboussier est alors député du Gabon et l'un des fondateurs du Rassemblement démocratique africain (RDA). Il défend le choix d'un système rationnel et planifié d'aide venant de la métropole afin de développer les territoires d'Outre-mer.

¹⁰ *La République*, 25 mars 1946.

¹¹ ADD 1485w119 pochette législatives 21 octobre 1945.

reconnaître certains pouvoirs aux représentants locaux, reconnaître une position privilégiée à la France »¹. De même, *Cité Fraternelle* est favorable aux réformes, et reprend globalement les idées défendues dans les rangs de la majorité des Résistants. Il s'agit de favoriser le développement d'une élite locale, qualifiée de « notables évolués », aptes à devenir des citoyens, d'abord de leur territoire, puis ultérieurement français. Ces « évolués » seraient ainsi en capacité d'administrer leurs communes sous le contrôle de fonctionnaires européens². C'est donc logiquement que l'hebdomadaire est favorable à une grande politique de l'Outre-mer³. Malgré le déficit de documents, à travers ces trois exemples, la mouvance MRP du Doubs apparaît proche de la tendance nationale « libérale en matière coloniale »⁴. Le modèle sous-jacent à cette conception renvoie au discours déployé par la République sur son œuvre coloniale, reposant sur « deux pôles ambigus »⁵ qui induisent tout à la fois une perception inégalitaire et la possibilité de progrès. S'il existe à Besançon des représentants d'une extrême droite nationaliste, qui doute « de la mission civilisatrice, car on ne peut améliorer les races inférieures, leur infériorité étant liée à une essence »⁶, ils ne possèdent pas d'espace de propagande.

Des différences entre PRL et MRP sont cependant bien réelles. Celles-ci peuvent se lire dans les choix effectués au Parlement. Ainsi, à l'Assemblée Nationale le marquis de Moustier en 1947 après avoir voté la confiance à Paul Ramadier, une fois les ministres communistes remerciés, vote le 27 août contre le projet de loi sur le statut de l'Algérie. E.-L. Lambert, fidèle à son groupe parlementaire, accorde sa confiance aux cabinets Blum (17 décembre 1946) et Ramadier (4 mai 1947) et approuve le statut sur l'Algérie. Ces votes confirment les choix parfois divergents des deux partis, le PRL appuyant davantage sur l'argument de « défense de la souveraineté nationale », selon l'expression de Raoul Girardet⁷.

¹ ADD 53w1 RG rapports mensuels au préfet, août 1946. Ce journal n'est malheureusement pas archivé ; la position du MRP local reste donc difficilement accessible.

² *Cité Fraternelle* du 18 février 1945 sous le titre « notre politique coloniale en AEF ».

³ *Cité Fraternelle* du premier avril 1945 reproduit dans son intégralité le plaidoyer, qualifié de « remarquable », de Gaston Monnerville pour « un grand budget du ministère de la France d'Outre-Mer », puis critique la semaine suivante la « faiblesse du budget des colonies ».

⁴ Expression tirée de l'ouvrage de LETAMENDIA Pierre, *Le Mouvement républicain populaire, histoire d'un grand parti français*, Beauchesne, Paris, 1995, p. 347. Cette tendance est qualifiée par l'auteur de fédéraliste. Il l'oppose à ceux qui, comme George Bidault, défendent les positions acquises. Le Congrès national de décembre 1945 se prononce pour la création d'organismes locaux qui permettent aux habitants de participer à la gestion des « circonscriptions de leur propre pays ».

⁵ Expression empruntée à LIAUZU Claude (dir.), *Colonisation, droit d'inventaire*, Paris, A. Colin, 2004, p. 149.

⁶ BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal et VERGÈS Françoise, *La République coloniale. Essai sur une utopie*, Paris, A. Michel, 2003, p. 96.

⁷ GIRARDET Raoul, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, La Table ronde, Hachette Littérature, 1972, pp. 337-340.

2) Vers une uniformisation du discours : l'exemple du colonat

Dans l'après-guerre deux évolutions identiques s'affirment dans les partis de droite. Aux lendemains de la guerre, les deux ont en commun de se soucier plus que la gauche des questions coloniales. Dans leur presse, des éditoriaux ou des articles envisagent l'empire et son avenir de manière globale. De plus, seuls les candidats du PRL et du MRP font explicitement référence à l'Empire dans les professions de foi¹. Mais avec l'amplification de la guerre d'Indochine et la fin des discussions sur le projet constitutionnel, cette curiosité s'amenuise. Lors du scrutin de novembre 1946², le candidat MRP ne fait aucune référence à l'empire et il en va de même pour celui du PRL³. À quoi attribuer ce silence ? À la situation alors indécise en Indochine ? À une préoccupation impériale générale relativement faible ? Ou encore aux positions de plus en plus conservatrices prises par le MRP sur l'empire, celles-ci constituant de moins en moins un élément de différenciation électorale ?

Cet intérêt relatif pour les questions coloniales se lit également dans l'attitude de Georges Pernot. Au Conseil de la République, il est l'un des responsables de l'enquête sur les événements de Madagascar. Deux délégués de la commission (dont G. Pernot⁴) se rendent sur l'île pour recueillir les déclarations des trois conseillers malgaches. La commission conclut à la défense inopérante de ces derniers, car elle « n'a trouvé aucun élément permettant de supposer que MM. Bezara, Rahevivo et Rainavo soient victimes, soit d'une machination politique, soit d'une vengeance électorale » et elle ajoute « il ne semble pas douteux que les douloureux événements de Madagascar ont été le résultat d'un complot contre la France. » Ce rapport d'enquête, très négatif pour les conseillers malgaches, est voté à l'unanimité – à l'exclusion des communistes – par le Conseil de la République⁵. Ce travail aurait pu donner à G.

¹ ADD 1485w119 pochette législatives 21 octobre 1945.

² Nous ne disposons malheureusement pas des professions de foi des candidats aux élections générales de juin 1946. Elles ne sont archivées ni aux ADD, ni aux AMB.

³ ADD 155w18 élections générales du 10 novembre 1946.

⁴ Ce qui lui donne l'occasion d'écrire les articles publiés par *La République* les 14, 15 et les 23, 26 août 1947, cités dans la partie précédente p. 77-78.

⁵ www.senat.fr/comptes-rendus-seances/4eme/pdf/documents_parlementaires/1947/DP1970717_1940801_0417_0523_04020_5013.pdf annexe n° 493 session 1947 séance du 31 juillet 1947 p 510 - 511. Cette commission vise à répondre aux deux questions suivantes. Suite à la demande du groupe communiste, les députés malgaches doivent-ils être entendus par leurs collègues avant de se prononcer sur la levée de leur immunité ? Le procureur général de Madagascar peut-il continuer les poursuites contre MM. Bezara, Rahevivo et Ranaivo ? A la première question, la commission répond qu'il n'est « ni possible, ni opportun d'inviter le Gouvernement - comme le demandaient les membres du parti communiste - à faire venir les parlementaires inculpés à Paris pour s'expliquer devant leurs collègues. » À la deuxième question, la commission propose de « faire droit aux requêtes présentées par M. le procureur général de Madagascar. »

Pernot une expertise en matière coloniale dans un parti¹, qui comme les autres, n'en fait pas une question primordiale. Mais, après cet épisode celui-ci ne persévère pas.

Les différences de positionnement se réduisent, car les critiques vis-à-vis de l'empire tel qu'il est disparaissent du discours du MRP. Ce rapprochement des droites s'observe à travers la représentation du colonat. Dans *La République*, celle-ci est exclusivement positive. Le colon correspond à cet entrepreneur que défend par ailleurs *La République*. Fidèle à une économie libérale, elle pense l'initiative individuelle comme le moteur essentiel du progrès économique². Ce pionnier par la force de son travail crée donc de la richesse et du développement. Le 12 mars 1947, l'éditorial de Lucien Kayser intitulé « Le découragement du colon » illustre cette position du quotidien. L'auteur souligne « l'œuvre accomplie par les colons en Afrique du Nord ». De même, s'insurge-t-il contre « la fausse image en métropole du colon paresseux, libertin »³. Enfin, toujours dans cet article, l'intérêt de ces derniers est clairement défendu. Prenant l'exemple des Antilles, Lucien Kayser pense que « la Mère - Patrie » a été guidée « par une générosité déraisonnable ». Car, en accordant le droit de vote, désormais « les colons se sentent en infériorité » face « aux indigènes » ; et il demande donc que « l'autorité des colons soit restaurée. » De plus, ce dernier est le représentant dans les territoires d'Outre-mer des valeurs et de l'intérêt de la France ; il est le relais indispensable de sa grandeur. Dès lors, porter atteinte aux colons est un outrage fait à la France. L'intervention de la métropole est donc indispensable. Pour *La République*, il existe donc deux sortes de violences opposées : celle inacceptable des « rebelles », qui s'assimile à de la sauvagerie, et celle légitime des colons (milice privée) et de l'État français, les deux étant assimilables, puisque les premiers sont les représentants du second. Le journal défend, notamment, cette position en avril 1947 lors de l'insurrection de Madagascar⁴.

Le discours de *Cité Fraternelle*, au départ plus critique, tend à rejoindre les représentations développées dans *La République*. En mai 1947, Michel Savreux, tout en rappelant la nécessité de la présence française en Afrique noire, affirme également celle de faire « cesser les exactions de certains colons pour lesquels l'expression " faire suer le burnous " n'avait rien perdu de son actualité. » En 1951, un article sur l'Algérie se termine par le témoignage « d'un curé de terrain ». Celui-ci décrit le contraste

¹ Voir MICHEL Marc, « La Colonisation », in SIRINELLI Jean-François, *Histoire des droites, t. 3 sensibilités*, Gallimard, Paris 2006, pp. 153-154.

² Sur ce lien entre idéologie coloniale et idéologie économique, TURPIN Frédéric, « Les droites et la question coloniale au sortir de la Seconde Guerre mondiale », in RICHARD Gilles et SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *La recomposition des droites françaises à la Libération, 1944-1948*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, pp. 125-135.

³ Sur la représentation négative des colons en métropoles, DODILLE Norbert, *Introduction aux discours coloniaux*, Paris, PUPS, 2011, pp. 130-140.

⁴ Voir chapitre I pp. 77-80.

entre « les colons qui survolent leurs terres en avion » et la misère « des paysans indigènes »¹. En juillet 1952, le journal revient encore sur les déséquilibres dans le monde colonial, où « tram, routes, exploitations modernes » côtoient la misère extrême « des gens logés plus mal que des animaux chez nous ». Mais dans cet article, contrairement aux deux autres, la responsabilité des colons n'est pas engagée. Cette misère correspond à une survivance de l'état antérieur à l'arrivée des Français, car c'est « la France par sa colonisation qui a fait la richesse de l'Afrique du Nord ». De plus, elle relève de caractéristiques immuables des Nord-africains, car « si on leur bâti des maisons, ils préfèrent rester dans leur taudis » et « ne savent pas conserver leur argent »². L'évolution de l'analyse proposée par l'hebdomadaire chrétien montre l'emprise d'une conception plus naturaliste de la hiérarchie des peuples, les « indigènes » ayant comme caractéristiques communes, l'indolence, la paresse, mais aussi la violence³. L'image du colonat apparaît ainsi comme une ligne de partage droite - gauche. Car dans *Le Comtois*, celle-ci est bien moins flatteuse. C'est d'ailleurs un acteur assez peu présent dans le journal. Lorsqu'il est évoqué, c'est bien souvent le grand propriétaire, conservateur, hostile aux réformes venues de métropoles, qui est décrit⁴. Pour autant, dès que les colons sont attaqués physiquement, comme à Madagascar ou en Algérie, le réflexe identitaire joue à plein. Ce n'est plus le capitaliste qui en cause, mais le Français⁵.

3) *La part chrétienne de l'empire*

La part chrétienne de l'empire constitue un point commun aux droites bisontines, qui les distinguent également des gauches⁶. Cette dernière se lit évidemment dans *La Voix Diocésaine*. En juin 1945, la première mention concerne les missionnaires d'Extrême-Orient de Chine et d'Indochine, pour s'en inquiéter car « on est sans nouvelles »⁷. En juillet 1945, dans l'article précédemment cité « Au pays du Levant », est soulignée la collusion entre les intérêts de l'État et ceux de l'Église dans un même

¹ *La République*, 4 mai 1947 et 28 octobre 1951.

² *Cité fraternelle*, 6 juillet 1952.

³ RUSCIO Alain, *Le Credo de l'homme blanc*, Bruxelles, Complexe, 1996, p. 62. Nous reviendrons sur ces représentations dans le chapitre II pp. 126-156.

⁴ À titre d'exemple, on peut lire le papier signé par les JS de Besançon, « l'affaire du Vietnam », *Le Comtois*, 10 mars 1947. Voir annexes p. 638.

⁵ Voir chapitre I p. 96.

⁶ Comme le note Charles-Robert Ageron, « les manuels catholiques sont les seuls à célébrer l'œuvre des missionnaires », pour la presse la même remarque peut s'effectuer, seule la presse catholique évoque le rôle des missionnaires. AGERON Charles-Robert, *La France coloniale ou le parti colonial*, PUF, Paris, 1978, p. 244.

⁷ ADB *La Voix Diocésaine*, 21 juin 1945 n° 14.

objectif : « Nos missionnaires ont contribué à maintenir notre prestige »¹. De plus, sans être dans l'explicite (outre le terme de missionnaire), est aussi évoquée l'idée d'extension de la civilisation occidentale et chrétienne en terre d'Islam : « le rôle de la France n'est pas tant le commerce ou l'approvisionnement en pétrole que son rôle d'apôtre » et le bulletin d'invoquer Charlemagne et Godefroy de Bouillon.

La République, elle aussi, prend en compte la dimension chrétienne de la colonisation, par exemple, en rendant compte du voyage du Cardinal Lienart en AOF². Le souci d'évangélisation se trouve également dans *Cité Fraternelle*³, de même que la concurrence avec l'Islam. Ainsi, en novembre 1946⁴ dans le cadre d'un article sur la place de la foi à l'école, le journal s'interroge sur le droit à l'enseignement religieux, l'Islam étant cité, accordé aux peuples de l'Union française alors qu'il n'existe pas pour les catholiques de France⁵.

Alors que *Le Comtois* l'évoque peu, la presse de droite porte une attention toute particulière à l'Afrique subsaharienne par rapport aux autres espaces coloniaux. Car celle-ci semble plus encline à accepter la pénétration chrétienne et la présence française comparativement à d'autres territoires⁶. Ainsi *Cité Fraternelle* montre son intérêt pour cette partie de l'empire en lui consacrant dès 1945 plusieurs articles⁷. Mais surtout, à l'Afrique noire est réservé le registre de l'affectif. Lucien Kayser dans son éditorial

¹ Ou encore « Tous nos gouvernements ont été attentifs à sauvegarder l'influence française en Orient et tous ont reconnu les bienfaits de nos missionnaires ». Ce lien entre intérêt commun de la nation et de l'Eglise fait songer au discours de Monseigneur Verdier, primat des Gaules, lors de l'exposition coloniale de 1931 : « L'intérêt humain, l'intérêt national, l'intérêt chrétien se rejoignent et s'unissent. Quel hommage a été rendu ici au génie colonisateur de la France. » Cité par LIAUZU Claude, *Colonisation, droit d'inventaire*, A. Colin, Paris, 2004, p. 105.

² *La République*, le 28 février 1947, conclut ainsi son article : « Chaque soir, de village en village, le tam-tam annonçait la venue prochaine du grand chef blanc » et le 10 mars 1947 elle publie une photographie très stéréotypée du Cardinal « passant en revue les troupes indigènes de Douala avec le gouverneur du Cameroun ». Le 17 septembre 1947 le journal fait l'éloge de l'action du Cardinal Lavigerie et des pères blancs en Algérie, qui ont « défriché les terres, secouru les pauvres, instruit les ignorants » et qui ont construit des hôpitaux.

³ Un bilan est fait de l'évangélisation au Cameroun dans le numéro du 27 septembre 1946 « La vie catholique au Cameroun ».

⁴ *Cité Fraternelle*, 10 novembre 1946 : « Pourquoi refuse-t-on à la France métropolitaine ce que l'on accorde aux peuples de l'Union française ? ». Dans l'article les termes de musulmans et islamiques, mosquées, muphtis apparaissent en gras et en majuscule.

⁵ Sur la vision d'une colonisation qui reprend l'histoire d'un long affrontement avec l'Islam, RUSCIO Alain, *Le Credo de l'homme blanc*, Bruxelles, Complexe, 1996, p. 112.

⁶ Cette pénétration se révélerait plus facile dans une Afrique noire sans histoire, sans réelle civilisation passée, et donc plus encline à adhérer aux modèles venus d'Europe. Sur ce discours colonial développé sur l'Afrique noire, DODILLE Norbert, *Introduction aux discours coloniaux*, Paris, PUPS, 2011, pp. 155-160.

⁷ *Cité Fraternelle* du 18 février 1945 sous le titre « Notre politique coloniale en AEF », et mai 1945 série d'articles de Pierre Dahui.

d'avril 1947 parle à ce propos de « l'amour des populations indigènes », ou encore « Oui, les populations noires nous aiment. »¹

B) À GAUCHE : DE L'UNITÉ À LA NUANCE

Aux lendemains de la guerre, à gauche comme à droite, il n'est pas question de mettre fin à l'empire. Pourtant, dès 1945 la question de l'indépendance est clairement posée. La réponse apportée par les différents représentants de la gauche bisontine n'est pas toujours la même et évolue rapidement.

1) 1945, le temps des possibles

À gauche, les questions coloniales à la sortie de la guerre sont secondaires. Ainsi, entre 1945 et 1947, dans les professions de foi, les dirigeants bisontins de la SFIO² et du PCF ne les mentionnent pas³. Elles ne sont donc pas considérées par les candidats comme un sujet d'importance quand ils s'adressent au plus grand nombre. De même, dans les organes locaux du PCF, *Le Peuple Comtois*, et de la SFIO, *La Tribune du Doubs*, la fin de la guerre ne donne pas l'occasion d'écrire un article sur l'empire et son avenir. Mais l'affaire du Levant fait réagir les journaux.

À lire les deux hebdomadaires, dans l'immédiate après-guerre, le plus radical semble alors *La Tribune du Doubs*. Sur la question du Levant⁴, le journal dans son éditorial du 23 juin 1945 prend des positions assez claires⁵. Il rappelle que le mandat donnait devoir à la France « de réaliser les conditions

¹ *La République*, 17 avril 1947, « Notre Empire ». Lucien Kayser y développe la représentation de cette Afrique primitive, « au paganisme horrifiant (...) à l'analphabétisme roi ». Voir annexes p. 643.

² Cette faiblesse du propos rejoint celle de la SFIO nationale, puisqu'entre août 1945 et décembre 1947 sur 120 réunions du comité directeur, l'Union française n'est citée que 52 fois (dont 16 fois pour l'Indochine) et ce n'est qu'en août 1947 qu'un congrès s'intéresse à l'Union française. LIAUZU Claude, *Histoire de l'anticolonialisme en France : du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 2012, p. 197.

³ Pour les deux partis : ADD 13w1 ou 1485w119 élections générales du 21 octobre 1945 ; 155w18 élections législatives du 10 novembre 1946. Pour les socialistes : *La Tribune du Doubs*, 25 mai et 1er juin 1945 élections législatives du 2 juin 1946 ; les communistes : *Le Peuple Comtois*, 23 mai 1946 pour les professions de foi des élections du 2 juin. Les professions de foi communistes, reprenant le modèle national, sont allusives et ne mentionnent pas explicitement l'empire.

⁴ Pour une approche synthétique de cet épisode, BROCHEUX Pierre (dir.), *Les décolonisations au XX^e siècle*, A. Colin, Paris, 2012, p. 218 et suivantes.

⁵ *La Tribune du Doubs*, 23 juin 1945. L'éditorial « Prestige et grandeur » est signé *La Tribune du Doubs*. De manière plus générale, le journal conclut que la grandeur de la France « ne vient pas du prestige de l'uniforme, de l'influence et des intérêts de missionnaires pas plus que des profits pétroliers, négriers et autres colons. »

d'accession de la Syrie et du Liban à la complète indépendance ». De même, les articles de l'été 1945 abordant le sujet apparaissent relativement favorables aux nationalistes¹. Les communistes le sont alors moins. Le 9 juin, Charles Fabrizi, responsable communiste local, *dans le Peuple Comtois*, accuse « comme en Algérie, l'insuffisance de l'épuration » et rejoint la ligne nationale, qui voit dans les troubles l'action d'agents fascisants². De même, lorsque le journal évoque les soulèvements internationaux, c'est exclusivement pour condamner l'impérialisme anglo-saxon³.

En 1945, c'est l'hebdomadaire socialiste, qui va le plus loin dans la critique de l'empire et la nécessité de rompre avec le passé. Dans ce même article du 23 juin 1945 « Prestige et grandeur », il est fait allusion à l'Afrique du Nord : « Il faut arriver à une solution (...), mais les incidents du Levant - comme ceux d'Algérie et de Tunisie - posent de graves problèmes d'ordre international. Ceux des mandats, du colonialisme, de l'indépendance réclamée par les peuples, jadis " inférieurs ", qui ont atteint leur maturité. » Cet éditorial fait le lien entre les différents événements d'Outre-mer, et pose clairement le problème de l'indépendance. Certes, la réponse apportée est très floue, mais la ligne de la SFIO bisontine semble proche de celle de l'aile gauche de sa grande sœur nationale. Ce positionnement rappelle le choix de l'unité organique avec le PCF. D'ailleurs, dans l'éditorial de la semaine suivante, *La Tribune du Doubs* revendique clairement son appartenance marxiste⁴.

En 1945, *Le Patriote Comtois*, journal du Front national et organe de presse moins directement lié au parti, donne à certaines plumes communistes l'occasion d'être plus acerbes. Certes, l'année se clôt sur un article louant l'existence de l'empire⁵, mais le journal est émaillé de papiers beaucoup plus critiques. En mai 1945, le professeur Pham du lycée Victor Hugo dénonce ainsi la sous-information concernant l'empire, et l'absence de réelles réformes : « Il est temps que cesse ce paradoxe d'une France

¹ *La Tribune du Doubs*, 28 juillet 1945, dans un éditorial consacré à la conférence de Postdam, la question est ainsi posée : « Les Indes, le Liban, la Syrie, la Palestine seront-ils dotés d'une certaine indépendance ? On ne pourra éluder trop longtemps la réponse. » Le 4 août dans un éditorial saluant la victoire travailliste « au Liban, en Syrie, en Palestine, aux Indes mêmes, la victoire travailliste apporte une promesse de paix et de libération. »

² *Le Peuple Comtois*, 9 juin 1945 : « Nous ne pensons pas que l'indépendance de la Syrie et du Liban soit mieux assurée après le départ (...) des garnisons françaises. » Le PCF, en 1945, qualifie parfois les nationalistes de fascistes. LIAUZU Claude, *Histoire de l'anticolonialisme en France : du XVIIe siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 2012, p. 201.

³ *Le Peuple Comtois*, 10 novembre et 8 décembre 1945, « La vie internationale » par Michel Delacroix, et aussi l'éditorial de Jean Novi « Départ en croisade » du 23 mars 1946.

⁴ *La Tribune du Doubs*, 30 juin 1945, éditorial signé La Tribune du Doubs « La fin d'un monde ». L'éditorial commence par une référence au manifeste de 1848 et se termine par « travailleurs de tous les pays unissez vous. » La rédaction se réfère au souffle révolutionnaire qui traverse alors le monde « les peuples déchaînés ne connaissent plus de retenue » et l'énumération de débiter par la France, et de se poursuivre par l'Italie, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, la Grèce et « tout le monde musulman, de l'Afrique du Nord aux Indes ».

⁵ *Le Patriote Comtois*, article du 22 décembre 1945 qui s'insurge contre l'éviction de la France de la scène internationale, « grande puissance médiane par son Empire ».

démocratique au milieu d'un empire soumis à une dictature absolue ». L'auteur plaide pour une véritable fédération de « peuples librement unis »¹. Le 9 juin 1945, Michel Delacroix, responsable de la rubrique « Vie internationale » du *Peuple comtois*, sur plus d'une colonne en une conseille vivement la lecture du livre d'Albert Londres *Terre d'ébène*. Cet hebdomadaire s'ouvre aussi à d'autres intervenants et publie des articles relativement originaux sur ces questions².

2) Vers une nouvelle donne, été 1946 - automne 1947

L'espoir de la naissance d'un monde nouveau s'amenuisant et la présence des socialistes au gouvernement contribuent à rendre plus discrète la critique coloniale dans *La Tribune du Doubs*. Pour autant, elle reste encore présente à travers quelques papiers. Le dernier éditorial de la rédaction sur ce sujet l'illustre assez bien. Le 30 mars 1946, sous le titre « Le colonialisme a vécu », l'hebdomadaire fait l'éloge du discours de Marius Moutet à l'Assemblée Nationale, en ne retenant que les passages les plus négatifs. De même, le 22 juin, dans un papier signé *La Franche-Comté Républicaine*³ les auteurs se montrent à l'écoute des nationalistes, auxquels il s'agit de ne pas « opposer un non systématique ». Le dernier article proprement local relatif aux questions coloniales paraît en août 1947⁴. Il relate le vote de la commission exécutive de la fédération socialiste du Doubs, réunie le 31 août, demandant des sanctions contre les ministres n'ayant pas respecté la ligne définie par le congrès⁵. Faut-il voir dans ce vote un soutien au projet plus réformateur du rapporteur Maurice Rabier ? Ou plutôt le souci du respect des votes du congrès ? L'argument développé par les Bisontins repose exclusivement sur ce point et non sur la question algérienne.

¹ *Le Patriote Comtois*, article du 18 mai 1945. Les termes utilisés par cet enseignant rappelle les enjeux parlementaires sur la définition de l'Union française qui évolue d'une Union librement consentie à une Charte octroyée. AGERON Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial ?*, Paris, PUF, 1978, pp. 286-289.

² ADD 761PR1 *Le Patriote Comtois*, article du 17 novembre 1945, « il faut donner leur chance aux peuples indonésiens nous dit M. Thornton secrétaire de la CGT australienne » ou encore celui du 9 mars 1946 « conditions de l'Union française » signé par Gabriel d'Arboussier, député du Gabon.

³ Nous n'avons rencontré cette appellation qu'à cette occasion.

⁴ ADD 115PR1 *La Tribune du Doubs*, 1947-1951.

⁵ Le rapporteur de la commission parlementaire sur le nouveau statut de l'Algérie, le socialiste Maurice Rabier, député d'Oran, émet de fortes critiques sur le projet gouvernemental, porté par le président du Conseil socialiste Paul Ramadier et ses alliés radicaux. L'un des enjeux est alors l'élargissement des catégories de musulmans admis dans le premier collège. Son projet est soutenu par les socialistes, les communistes et les musulmans. Le congrès socialiste de Lyon du 14 au 17 août est très critique vis-à-vis du gouvernement Ramadier et donne mandat au groupe parlementaire de soutenir le rapport Rabier. Le Président du Conseil fait néanmoins le choix de porter devant l'Assemblée Nationale le projet du gouvernement. La prise en considération du projet est adoptée par 312 voix contre 276. Les ministres socialistes votent pour, les autres parlementaires socialistes votant contre. Maurice Rabier dépose alors sa démission. Sur cet épisode voir notamment l'article de PERVILLE Guy, « Paul Ramadier et le statut de l'Algérie », in BERSTEIN Serge (dir.), *Paul Ramadier : la République et le socialisme*, Éditions Complexe, Bruxelles, 1990, pp. 365-376

La tendance générale, entre le printemps 1946 et l'automne 1947, correspond à un double mouvement. D'une part, le journal s'ouvre moins à l'analyse critique de l'empire. D'autre part, les articles sur l'empire sont, le plus souvent, signés par des plumes nationales et tirés *du Populaire dimanche*. On retrouve ainsi, chez les socialistes, la même évolution qu'à droite. Outre un contexte qui les dépasse fortement, entre installation progressive de la guerre froide et violences croissantes dans le monde colonisé, deux éléments locaux peuvent expliquer ces changements. Tout d'abord, la presse militante est en crise¹, et le suivi des questions coloniales est abandonné pour des raisons matérielles au national, la rédaction se concentrant sur l'information locale. De plus, l'influence croissante de Jean Minjoz joue sans doute un rôle, ce dernier montrant peu d'intérêts pour les sujets internationaux².

Les communistes, quant à eux, évoluent vers des positions plus clairement anticolonialistes. Malgré la participation de ministres communistes à un gouvernement qui assure le maintien de l'empire, ils affirment leur compréhension à l'égard des menées du « parti frère » indochinois. Ils le font d'abord timidement et surtout pour dénoncer l'impérialisme anglais, mais pas seulement. En mars 1946, Michel Delacroix évoque les peuples en lutte « pour faire triompher, chez eux et à leur profit, le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Il multiplie les exemples : Espagne, Grèce, Egypte, Inde, Indes néerlandaises mais aussi Indochine française³. À partir d'août 1946, l'hebdomadaire publie aussi plusieurs articles⁴ plus acerbes sur la guerre d'Indochine⁵. La contestation devient plus officielle, lorsque Charles Fabrizi signe en tant que premier adjoint au maire de Besançon, le 22 mars 1947, après le vote sur les crédits militaires lors duquel les députés communistes se sont abstenus, un article dénonçant le coût de la

¹ Le journal ne cesse d'ailleurs d'en avertir le lecteur. *Le Peuple Comtois* est dans le même cas. Voir annexes p. 646.

² Voir chapitre II p. 121.

³ *Le Peuple Comtois*, 2 mars 1946 « La vie internationale » Michel Delacroix. Et un peu plus loin, il mêle Indochine et Indonésie « où continuent de s'affronter les intérêts des trusts propriétaires de plantations de caoutchouc et de puits de pétrole et les justes aspirations des indigènes à l'indépendance nationale ! » Mais la fin de l'article apporte une nuance, puisque les « légitimes revendications politiques » ne sont évoquées que dans les cas de la Grèce, du Proche-Orient et des Indes Néerlandaises et non pour l'Indochine, M. Delacroix restant silencieux sur le reste des territoires d'Outre-mer.

⁴ Voir notamment l'article de Michel Delacroix du 3 août 1946 ou encore celui du 28 décembre 1946 de Denis Bidaux « Les événements d'Indochine. La guerre n'est pas une solution » qui dénonce « le caractère néfaste et criminel de la politique de guerre en Indochine. » Denis Bidaux devient le rédacteur en chef du journal début 1947. En janvier 1947, le premier, le 11 et le 18, Bidaux et Delacroix signent plusieurs articles condamnant clairement la politique du gouvernement en Indochine et réclamant des négociations avec Hô Chi Minh.

⁵ Si l'on excepte l'article de mars, on retrouve une chronologie locale plus proche de celle de Charles-Robert Ageron que de celle proposée par Marc Michel. Ce dernier date la rupture du consensus impérial par les communistes du 21 septembre 1945, date de la publication dans *L'Humanité* de la reconnaissance par le bureau politique de la République du Vietnam. MICHEL Marc, « La colonisation », in SIRINELLI Jean-François (dir.), *Histoire des droites*, t. 3 sensibilités, Gallimard, Paris 2006, p. 150. Charles-Robert Ageron fixe, lui, le tournant des positions communistes en juillet - août 1946. AGERON Charles-Robert « La survivance d'un mythe, la puissance par l'Empire colonial (1944-1947) », in GIRAULT René et FRANCK Robert (dir.), *La puissance française en question ! 1945-1949*, publications de la Sorbonne, Paris, 1988, p. 48.

guerre¹. Le journal, dès lors, fait encore plus clairement la guerre à la guerre, et ce avant l'exclusion le 5 mai des ministres communistes du gouvernement Ramadier. Le détail de la chronologie bisontine montre ainsi un léger décalage avec le tempo de la direction du parti, l'histoire du mouvement communiste ne pouvant se réduire à celle de cette dernière². Les communistes bisontins se montrent prompts à s'opposer à la colonisation sans contrevenir à la ligne du parti. Ainsi, sur le statut de l'Algérie, le journal défend le projet présenté par le PCF³. Enfin, l'un des derniers articles sur l'Empire, publié le 12 août 1947, reprend les déclarations du Bureau politique du 7 août sans plus de commentaires.

3) *Turbulentes jeunesses socialistes*

Si dans la presse militante, socialistes et communistes du Doubs sont relativement plus enclins à critiquer la colonisation que leurs homologues nationaux, c'est peut-être aussi sous l'influence de Jeunesses Socialistes dynamiques. À la sortie de la guerre, les JS se reconstituent avec à leur tête André Vagneron, qui appartient à une famille militante⁴. L'importance du mouvement date d'avant-guerre, deux futurs députés, l'un socialiste Jean Minjoz, l'autre communiste Louis Garnier, ayant contribué à son essor. Entre 1945 et 1947, les JS représentent une force certaine, l'organisation comptant alors sur Besançon « au moins une centaine d'adhérents »⁵ et André Vagneron est élu au Conseil national au congrès de Perpignan en avril 1946, puis réélu à celui de Paris en avril 1947. La section du Doubs envoie ainsi trente délégués (sur les 120 présents) au congrès des Jeunesses Socialistes de 1947 de Montrouge. Le poids de la fédération du Doubs explique la demande qui est faite à A. Vagneron d'écrire un article sur ses impressions dans *Le Drapeau Rouge*⁶, organe de presse des Jeunesses Socialistes⁷.

¹ *Le Peuple Comtois*, 29 mars 1947 Charles Fabrizi. À noter qu'il évoque la situation régionale, de nombreux soldats étant originaires des régions de Belfort et de Montbéliard.

² Pour une lecture plus globale et complexe des choix communistes, RUSCIO Alain, *Les communistes français et la guerre d'Indochine 1944-1954*, Paris, l'Harmattan, 1985.

³ *Le Peuple Comtois*, articles souvent signés de Marchiso, des 26 avril, du premier juin, du 4 août et du 7 septembre 1947. En revanche, la rubrique « Vie internationale » signée par Michel Delacroix disparaît.

⁴ C'est Jean Minjoz qui lui propose ce poste. Son père George est militant à la CGT. Son oncle Paul est avec Auguste Jouchoux le fondateur de la Maison du Peuple, gérée par une coopérative, qui au 11 rue Battant à Besançon, accueille les syndicalistes. VAGNERON André, *Souvenirs d'un communiste du Doubs*, Besançon, Les Cahiers des Amis de la Maison du Peuple, 2012, pp. 7-24.

⁵ Etant donnée la faiblesse des sources écrites sur ce sujet, les témoignages d'André Vagneron et de son épouse Mauricette (4 avril 2013) ont été essentiels pour reconstituer l'activité des Jeunesses Socialistes du Doubs entre 1945 et 1947. Dans ce passage, les phrases ou expressions mises entre guillemets, qui ne sont pas issues de journaux, sont tirées des propos d'André Vagneron.

⁶ Sur les positions défendues par *Le Drapeau Rouge* et les JS, voir HAROVELO Janine, *La SFIO et Madagascar, 1947*, Paris, l'Harmattan, 1995, p. 71 et pp. 84 à 88.

⁷ Fond privé A. Vagneron, *Le Drapeau Rouge*, 10-16 avril 1947, p. 3.

La ligne défendue par la fédération du Doubs est en symbiose avec celle du national : « Les JS réaffirment leurs positions révolutionnaires » titre *Le Drapeau Rouge*, et André Vagneron, dans son article, s'en réjouit. Rappelant les discussions et le travail fait, en amont, au sein de la fédération du Doubs, il souligne que « le résultat des débats répond à nos désirs ». Lors de ce congrès, l'Indochine a été un des points forts et controversés. Les délégués doubistes ont été de ceux qui ont soutenu l'intervention d'André Dunoyer condamnant la politique menée par Thierry d'Argenlieu et le gouvernement, et demandant la paix immédiate avec le Viet-Nam¹. D'ailleurs, avant même le congrès, les JS de Besançon signent un article dans *Le Comtois* qui dénonce avec vigueur cette guerre « au service des capitalistes » et demande pour le peuple vietnamien « le droit à la liberté, le droit de se diriger lui-même ». C'est article est intéressant à plus d'un titre. C'est l'une des seules occurrences, dans l'échantillon étudié de cette presse régionale grand public, qui condamne avec autant d'intransigeance la guerre d'Indochine, mais surtout plus généralement le colonialisme s'en prenant à la mission civilisatrice². Les J.S défendent selon son secrétaire de l'époque « des positions d'avant-garde sur les questions sociales comme sur l'Indochine ».

Deux éléments soulignent cependant une des caractéristiques bisontines de l'époque, c'est-à-dire la proximité existante entre socialistes et communistes. Au congrès des JS de Perpignan en avril 1946 déjà, lors de son intervention, le délégué de l'UJRF a salué les camarades du Doubs, « ce qui a été plus ou moins apprécié par certains » selon A. Vagneron. De plus, dans un premier temps, Jean Minjoz refuse de condamner les JS bisontines³. Mais leur destin est finalement le même qu'au niveau national. L'année 1947 signe à Besançon, comme ailleurs, la fin de Jeunesses socialistes indépendantes de la SFIO. Et en septembre 1947, lors du congrès de Perpignan de la SFIO, l'entrée est interdite à André Vagneron⁴. En octobre 1947, trois listes différentes représentent les gauches bisontines. Quelques membres des JS dont A. Vagneron et Mauricette Cordier, qui ne sont pas encore mariés, décident de monter une liste aux élections municipales, concurrente de celle de Jean Minjoz. Ils sont trop jeunes pour se présenter eux-

¹ Sur les Jeunesses Socialistes et leurs positions contre la colonisation, BIONDI Jean-Pierre et MORIN Gilles, *Les anticolonialistes, 1881-1962*, Paris, Hachette Pluriel, 1993, p. 265 et suivantes ou LIAUZU Claude, *Histoire de l'anticolonialisme en France : du XVIIe siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 2012, p. 199.

² *Le Comtois*, 10 mars 1947, à la une sous le titre « L'affaire du Vietnam ». Les J.S de Besançon y dénoncent « la mission civilisatrice (...) quelles vérités sordides se cachent sous ces mensonges tapageurs », « les possédants français » et « les militaires réactionnaires » qui « ont tout fait pour saboter ces accords ». Voir annexes p. 640.

³ VAGNERON André, *Souvenirs d'un communiste du Doubs*, Besançon, Les Cahiers des Amis de la Maison du Peuple, 2012, pp. 38-43 et entretien du 4 avril 2013.

⁴ C'est finalement Mauricette Cordier, sa future épouse, qui pourtant n'a jamais adhéré à la SFIO, qui se rend au congrès. Elle n'en garde pas un bon souvenir. Témoignage du 4 avril 2013.

mêmes. La liste « d'unité révolutionnaire » recueille seulement 1,09 % des voix¹. Certains adhérents des JS partent à la SFIO, d'autres au PCF, c'est notamment le cas d'A. Vagneron².

C) À BESANÇON, PORTES CLOSES À L'EMPIRE

L'année 1945 correspond à un temps de reconnaissance du rôle de l'empire dans la libération du territoire national. Mais passé celui-ci, les traces dans la cité de l'existence de ce dernier s'effacent. Alors même qu'une importante main-d'œuvre indochinoise vit dans le bassin de Montbéliard, Besançon apparaît comme faiblement à l'écoute des problématiques coloniales.

1) 1945, la cité reconnaissante

À la sortie de la guerre, différents signes marquent la présence de l'empire. Le plus populaire est sans doute le défilé de la 4^e Division Marocaine le lundi 24 septembre 1945 au centre ville³. Les photographies prises à cette occasion⁴ montrent que le public bisontin est au rendez-vous. Ce passage est vécu comme un moment festif, les spectateurs admirant des uniformes peu communs qui ont pu marquer mémoires et imagination⁵. Jean Minjoz, en tant que maire, dans une lettre, témoigne de sa reconnaissance à ces « valeureux combattants de l'empire, qui ont bien mérité de la Mère Patrie »⁶.

¹ Voir également chapitre I p. 96.

² Le milieu familial, la proximité des idées, mais aussi les liens amicaux, notamment avec Louis Garnier et Robert Charles, responsable CGT, expliquent le trajet d'André Vagneron.

³ Sur l'intégration des troupes coloniales au sein de la France combattante et leur rôle dans la Libération de l'Est de la France, DEROO Éric et CHAMPEAUX Antoine, « Panorama des troupes coloniales françaises dans les deux guerres mondiales », *Revue historique des armées*, n° 271, 2013, pp. 72-88.

⁴ AMB H4 51 Guerre divers, dossier 5, cérémonies commémoratives. Séries de photographies du studio Bourgeois à Besançon. Cette manifestation est annoncée par les journaux, par exemple le 17 septembre dans *La République*. Voir photographies en annexes p. 661.

⁵ BODIN Michel, « La contribution africaine aux armées européennes du début du XX^e siècle aux années soixante », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 1999, pp. 23-36.

⁶ AMB H4 51 Guerre divers, dossier 5, cérémonies commémoratives. Lettre adressée à ses collègues, sans plus de précisions, en date du 21 septembre 1945. Jean Minjoz précise que la 4^e division marocaine sera précédée de la Nouba du 6^e RTM (Régiment de Tirailleurs Marocain).

Cette thématique des troupes coloniales¹ participant activement à la victoire de la France et des Alliés se justifie pleinement localement². Elle est développée par l'ensemble de la communauté politique bisontine³. Le PCF diffuse, des tracts nationaux. Dès novembre 1944 peu après la libération de la ville, certains sont ramassés rue de la Madeleine à Besançon, rappelant les 50 000 soldats coloniaux présents lors du débarquement « cette armée d'outre-mer doit être intégrée dans l'armée métropolitaine » (souligné dans le texte)⁴. À l'autre extrémité de l'échiquier politique, toujours en novembre 1944, l'éditorialiste de *La République*, Lucien Kayser, rend hommage aux troupes coloniales « qui provoquent l'admiration de tous par leur tenue et leur discipline »⁵. La presse est ainsi unanime à souligner le loyalisme de ces soldats venus des territoires d'Outre-mer⁶.

La période est à la reconnaissance. L'immédiate après-guerre correspond au temps du renforcement du sentiment colonial et du plus large consensus⁷. Une cérémonie est organisée début octobre 1945 pour le centième anniversaire de Sidi Brahim. Le 4 juillet 1946, une journée de propagande pour le recrutement dans les troupes coloniales se déroule à Besançon au cinéma de l'Union⁸. Au nord du département, dans la région de Montbéliard, de nombreux jeunes sont ainsi recrutés et partent en Indochine⁹.

¹ Pour une vision synthétique de ces troupes pendant la Seconde Guerre mondiale FAIVRE Maurice, « L'armée d'Afrique et l'armée coloniale des origines à 1962 », *Revue l'Algérieniste*, n° 131, 2010.

² Les villes de Saint Claude et Champagnole ont été ainsi libérées par la 3e division d'infanterie algérienne les 2 et 3 septembre 1944. Montbéliard l'a été par le 5e RTM, régiment de tirailleurs marocains.

³ Comme elle l'est partout en France. Sur l'usage du mythe de l'empire par Vichy comme par la Résistance, voir AGERON Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial*, PUF, Paris, 1978, p. 270 et suivantes mais aussi du même auteur, « La survivance d'un mythe : la puissance par l'Empire colonial (1944-1947) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, n° 269, 1985, pp. 387-403.

⁴ ADD 340w163 cabinet du préfet, surveillance du PCF 1944-1953 pochette tracts. On peut citer également les tracts du PCF ramassés sur la voie publique le 25 avril 1945 demandant l'intégration pour « nos vaillants soldats d'Afrique ».

⁵ *La République*, 24 novembre 1944, « Notre Empire » de Lucien Kayser.

⁶ À titre d'exemples : *Le Patriote Comtois*, 18 mai 1945, dans son article, très critique et précédemment cité, M. Pham constate la solidarité de l'empire pendant la guerre. De même voir les articles du 2 juin et du 22 décembre.

⁷ Ce sentiment se renforce lors de la Seconde Guerre mondiale. Vichy et la France Libre voyant en l'empire un recours et une espérance. Jusqu'à la fin 1945, le consensus colonial n'a jamais été aussi puissant, car il inclut le PCF. MICHEL Marc, « La Colonisation », in SIRINELLI Jean-François, *Histoire des droites, t. 3 sensibilités*, Gallimard, Paris 2006, p. 149.

⁸ AMB 1h306 dossier 15.

⁹ ADD 1409w51 rapports de police et gendarmerie, notes des RG de Montbéliard.

L'autre élément populaire, participant à la célébration de l'empire, est le passage de deux députés d'Outre-mer lors de meetings socialistes¹. Eugénie Éboué, à cette occasion, rappelle le sang versé par les coloniaux pendant la guerre et les promesses faites. Lors d'autres manifestations, des intervenants peuvent également évoquer l'empire². Mais ces expressions publiques, qui prennent souvent un caractère festif, disparaissent assez rapidement.

2) Mobilisation indochinoise au pays de Montbéliard

C'est au nord du département que la question indochinoise s'invite surtout dans la vie quotidienne. En 1946, la région de Montbéliard accueille trois camps de travailleurs indochinois, l'un à Badevel (250 travailleurs), l'autre à Audincourt (140) et le dernier à Sochaux (200)³, soit environ 600 ouvriers employés aux usines Peugeot et Japy sur les quelques 14 000 ouvriers indochinois en France⁴. Le préfet n'a d'ailleurs cessé de demander au ministre⁵ le départ de ces travailleurs. Différents enseignements peuvent être tirés de ces courriers, des rapports de police ou de ceux des RG⁶.

Ces travailleurs sont très bien organisés, les informations circulent entre les différents camps. Ils agissent comme « un bras du Viêt-Minh en métropole »⁷. Leurs représentants interpellent les autorités françaises, comme la presse locale, pour dénoncer « la politique dont le Viet-Nam est l'objet »⁸ et relayent

¹ *La Tribune du Doubs*, Amadou Lamine-Gueye le 30 mars 1946 et Eugénie Eboué le 21 septembre 1946. L'article annonçant sa venue la semaine précédente rappelle également le « patriotisme » de son mari, lui qui s'est rallié « immédiatement au Général de Gaulle, préparant ainsi la belle épopée du Tchad ».

² *Le Comtois*, 19 août 1946. Lors d'un meeting en présence de Laurent Casanova, M.G. Paillet évoque la guerre d'Indochine et condamne le colonialisme.

³ ADD 1409w51 police politique de Montbéliard, pochette Indochinois. Décembre 1946, lettre du préfet au ministre. En mars 1948, les chiffres sont moindres : 152 Indochinois à Sochaux et 173 à Badevel. Rapport des RG de mars 1948.

⁴ À l'origine ces travailleurs indochinois sont arrivés en France en juin 1940. 19 976 hommes débarquent en métropole pallier le manque de main-d'œuvre dans les usines participant à la défense nationale, comme ce fut déjà le cas lors du premier conflit mondial. En 1941, 4 400 sont retournés en Indochine ; les autres restent bloqués en France. Leur rapatriement s'accélère à partir de 1948 et ne s'achève qu'en 1952. Chiffres tirés de l'ouvrage de DAUM Pierre, *Immigrés de force, les travailleurs indochinois en France (1939-1952)*, Arles, Solin, 2009.

⁵ ADD 1409w51 police politique de Montbéliard, pochette Indochinois. Lettres du préfet en 1946, janvier, février, mars, juin août 1947, etc., demandant le déplacement des travailleurs indochinois ailleurs à cause des troubles.

⁶ ADD 1409w51 police politique de Montbéliard, pochette Indochinois. Série de rapports de police, de gendarmerie de Montbéliard, notes des RG de Montbéliard, lettres du préfet au ministre de l'Intérieur. La liasse comprend aussi des tracts des travailleurs indochinois, des lettres envoyées aux journaux de la région de Sochaux - Montbéliard.

⁷ Expression de TRAN-NU Liêm Khé, « Les travailleurs indochinois en France de 1939 à 1948 », *Bulletin du Centre d'histoire de la France contemporaine*, Université de Nanterre, n° 10, 1989, pp. 5-21.

⁸ ADD 1409w51 police politique de Montbéliard, pochette Indochinois. Motion du comité de travailleurs vietnamiens de Sochaux de décembre 1946 faisant référence à l'envoi de nouvelles troupes, au *modus vivendi* Moutet-Ho-Chinilh (tapé ainsi), aux « affaires de Haiphong-langson ».

les revendications du Viêt-Minh. Des distributions de tracts sont effectuées dans les boîtes aux lettres à Montbéliard, Audincourt, en février et en mars 1947¹. Des grèves se déroulent notamment en 1948, liées à l'évolution de la politique française vers le refus de toute négociation avec le Viêt-Minh². L'une des plus importantes a lieu après l'arrestation du représentant du parti à Paris, Tran Ngoc Danh³. En octobre, une nouvelle grève est déclenchée par les ouvriers vietnamiens après le remplacement de leur drapeau par l'emblème de Bao Dai dans leurs camps. À cette date, l'entreprise Peugeot dénonce le caractère politique du mouvement et licencie massivement les travailleurs indochinois, ce qui met fin à leur forte présence dans le département⁴.

Les relations de ces travailleurs avec la population locale sont relativement complexes. Des rumeurs circulent, certains Français affirmant que les Vietnamiens sont armés dans les camps⁵. Une partie de la population les rejettent violemment. Parmi elle, des jeunes, Résistants ou non, qui sont partis en Indochine. En effet, le pays de Montbéliard constitue une zone de recrutement importante de l'armée coloniale dans l'après-guerre. Des protestations écrites des organisations résistantes parviennent ainsi à la préfecture et affirment leur volonté de descendre dans la rue en cas de manifestations des Indochinois⁶. En janvier 1947, le préfet craint des troubles après la mort en Indochine d'un ancien Résistant⁷. Enfin, quatre adhérents RPF tentent d'enlever le pavillon vietnamien qui flotte au-dessus du camp⁸. Mais la

¹ Cette activité militante conduit à des arrestations en juillet 1947. Voir annexes p. 655.

² À partir de décembre 1947, la solution Bao Dai s'affirme de plus en plus nettement. La porte est désormais fermée à toute négociation avec Hô Chi Minh. Le représentant du Viêt-Minh, Tran-Ngoc-Dahn, est ainsi arrêté en janvier 1948 à Paris. DALLOZ Jacques, *La guerre d'Indochine (1945-1954)*, Paris, Seuil, 1987, p. 122.

³ ADD 1409w51 police politique de Montbéliard, pochette Indochinois. Rapport des RG de février 1948. Environ 330 travailleurs vietnamiens sont en grève. Ceux du camp de Badevel ont reçu 4 à 500 opuscules. Enfin, une résolution demandant la libération de Tran Ngoc Danh est prise par les 800 travailleurs indochinois résidents à Belfort, Sochaux, Badevel et Hérimoncourt.

⁴ ADD 1409w51 police politique de Montbéliard, pochette Indochinois. Rapport des RG du 27 octobre 1948.

⁵ ADD 1409w51 police politique de Montbéliard, pochette Indochinois. Série de témoignages de Français et rapport du préfet de janvier 1947 affirmant comme « peu probable » la présence d'armes. Selon le rapport de juin 1947, une mitraillette est saisie à Badevel.

⁶ ADD 1409w51 police politique de Montbéliard, pochette Indochinois. RG rapport mentionnant une lettre du 30 décembre 1946 des anciens de la Résistance du pays de Montbéliard. Lettre du préfet au ministre mentionnant des actes de violence de soldats français à l'encontre de travailleurs indochinois. Rapports RG janvier février 1947 sur les protestations du milieu résistant et leur volonté de manifester.

⁷ ADD 1409w51 police politique de Montbéliard, pochette Indochinois. RG rapport de janvier 1947. Le sous préfet met en place un plan d'utilisation des compagnies républicaines de sécurité (CRS) stationnées à Belfort en cas d'incidents provoqués par les Vietnamiens. En février le préfet s'adresse au ministre pour s'opposer à la venue « d'un nouveau contingent de travailleurs vietnamiens ».

ADD 53w6 RG rapport mensuel mars 1947. Le préfet obtient, que des CRS (80 hommes) demeurent provisoirement à Belfort, en vue du maintien de l'ordre dans les camps d'Indochinois de la région de Belfort - Montbéliard.

⁸ ADD 1409w51 police politique de Montbéliard, pochette Indochinois. RG rapport de mai 1947.

« haine violente » dont parle le préfet¹ semble un terme bien fort. Quelques affrontements physiques ont lieu, entraînant une fois une réaction de foule anti-indochinoise. Dans une autre occasion, la population protège le Vietnamien agressé². Et lorsque les ouvriers du camp de Badevel, invitent les villageois, qui votent majoritairement communistes, à un banquet à l'intérieur du camp le premier septembre 1947, les RG constatent que « c'est dans une très forte proportion que les habitants du village répondirent à cet appel. »

Les Indochinois peuvent compter sur l'appui de la CGT, dont ils sont, par ailleurs, adhérents³. Des manifestations communes et des interventions orales lors de ces dernières ont lieu. Par exemple en mars 1947, alors que dans les autres villes du département, les thèmes développés sont exclusivement sociaux et économiques, à Montbéliard, sur les 500 manifestants, 200 étaient d'origine vietnamienne ; des banderoles préconisent le cessez-le-feu et un soldat vietnamien prend la parole « pour flétrir l'impérialisme français »⁴. Ce type de manifestation se rencontre également dans la quinzaine de villes accueillant des camps⁵. La CGT joue parfois les intermédiaires entre représentants de l'Etat et comité indochinois. Celui-ci renonce à une manifestation suivant ainsi les conseils des délégués CGT. Les syndicalistes apportent leur soutien également en cas d'agression⁶. En février 1948, des représentants syndicaux locaux et le maire communiste de Badevel participent à des réunions de travailleurs indochinois.

Mais selon les RG, en octobre 1948, alors que le nombre de travailleurs indochinois a déjà diminué dans la région, le syndicat réagit peu aux licenciements massifs de ces derniers⁷. De même, l'aide proposée par la centrale ne déborde pas du pays de Montbéliard, sa branche bisontine étant peu réceptive. Pour les Bisontins, Montbéliard semble parfois aussi loin que Saïgon. Seuls quelques articles

¹ ADD 1409w51 police politique de Montbéliard, pochette Indochinois. RG rapport d'août 1947.

² ADD 1409w51 police politique de Montbéliard, pochette Indochinois. Extraits de rapports de police sur des incidents et rumeurs près du camp de Badevel.

³ Sur l'adhésion de ces travailleurs indochinois à la CGT et le soutien de la centrale à leur lutte dans différents départements, notamment dans le sud de la France, voir le mémoire de TRAN-NU Liêm-Khé (LUGERN), *Les travailleurs indochinois en France de 1939 à 1948*, mémoire de maîtrise sous la direction de Philippe Vigier, Université Paris X - Nanterre, 1987-1988, Troisième partie - Chapitre II - II. C - 2) Formation professionnelle et liberté syndicale : la lutte pour l'intégration dans le champ social et économique français. Mémoire accessible sur à l'adresse www.travailleurs-indochinois.org/images/memoire_elka.pdf. Poursuivant ses recherches, cette historienne a soutenu sa thèse en 2014. LUGERN Liêm-Khé, *Les « Travailleurs Indochinois » : étude socio-historique d'une immigration coloniale (1939-1954)*, thèse de doctorat sous la direction de Gérard Noiriel, EHESS, Paris, 2014.

⁴ ADD 1409w51 police politique de Montbéliard, pochette Indochinois. Rapport des RG de mars 1947.

⁵ DAUM Pierre, « L'engagement des travailleurs indochinois en France en faveur de l'indépendance du Vietnam (1943-1952) », *La mobilisation immigrée pour la décolonisation. France 1930-1970*, Migrations, n° 39, p. 26.

⁶ ADD 1409w51 police politique de Montbéliard, pochette Indochinois. Rapport des RG de juin 1947.

⁷ ADD 1409w51 police politique de Montbéliard, pochette Indochinois. Rapports des RG février et octobre 1948.

relaient les actions des travailleurs vietnamiens, notamment lors de la manifestation interdite par la préfecture en décembre 1946¹.

3) *Timides ondes de choc à Besançon*

Le conflit indochinois dans l'après-guerre frappe aux portes de la ville une première fois en octobre 1945. Les acteurs sont tout d'abord des soldats. En juin 1940 aux ouvriers s'ajoutent environ 7 000 tirailleurs indochinois². Les casernes bisontines accueillent des militaires originaires de la péninsule. À cette date 82 soldats indochinois sont cantonnés à la caserne Condé à Besançon. Le 18 octobre, 43 d'entre eux, alors en campement dans la forêt de Chaux, décident « d'une grève symbolique » pour protester de l'emploi de la force armée en Indochine³. Quelques jours plus tard, le 21 novembre, le préfet du Doubs transmet au ministre de l'intérieur copie d'une lettre qui lui a été adressée par les « Tirailleurs et Gradés Indochinois de Besançon ». Cette dernière, datée du 16 novembre 1945, annonce la décision d'une grève du travail et de la faim⁴. Ceux-ci demandent l'ouverture de conversations « avec les éléments représentatifs de l'Indochine »⁵. La population bisontine ne semble pas avoir été informée de ce mouvement ; aucun organe local, quotidien, hebdomadaire, presse grand public ou politique, à notre connaissance n'y fait référence. Mais Besançon n'est pas le seul théâtre de ces révoltes. À Noël 1945, dans le Sud-Ouest, des soldats entament une grève de la faim contre les débuts de la guerre d'Indochine⁶. À noter que celle des casernes bisontines est précoce puisqu'elle se développe un mois et demi après la déclaration d'indépendance du 2 septembre et avant la réunion du Congrès national des Indochinois se

¹ Le 28 décembre 1946, *Le Comtois* publie dans son intégralité la résolution du comité de Sochaux des travailleurs vietnamiens qui demande l'indépendance dans le cadre de l'Union française. *Le Peuple Comtois* du 28 décembre 1946 sous le titre « Les événements d'Indochine la guerre n'est pas la solution » Denis Bidaux relate l'interdiction par le ministère de l'Intérieur de la manifestation des travailleurs indochinois du 25 décembre. Le 28 juillet 1947, *Le Peuple Comtois*, publie une lettre de protestation des travailleurs vietnamiens de Sochaux contre la « condamnation de 23 de nos compatriotes à la peine capitale » et un billet de soutien signé par le secrétaire de l'UD CGT.. Voir annexes p. 654.

² Chiffre donné par LUGUERN Liêm-Khê, « Ni civil ni militaire : le travailleur indochinois inconnu de la Seconde guerre mondiale », in *Le Mouvement social*, n° 219-220, 2/2007, p. 185.

³ ADD 1409w51 RG du Doubs note 7 novembre 1945. Afin d'apaiser la situation, l'armée a préféré une attitude compréhensive à la répression (pas d'encadrement européen subalterne, absence d'ordres directs...). Pour autant le 5 novembre, journée envisagée pour une grève, les soldats indochinois ont été consignés dans leur quartier. Aucun incident ne semble avoir eu lieu.

⁴ ADD 1409w51 lettre du préfet au ministre : « Officiers, S/Officiers et Soldats décident de rendre aux autorités militaires leurs écussons et galons. Ils se considèrent comme des prisonniers de guerre et demandent à être traités comme tels. »

⁵ Nos sources ne nous ont pas permis d'envisager les suites de ce mouvement.

⁶ BROCHEUX Pierre, « Une histoire croisée : l'immigration politique indochinoise en France (1911-1945) », *Homme et Migrations*, n° 1253, 2005, p. 37.

réunissant à Avignon et rassemblant des délégations métropolitaines de soldats, ouvriers et intellectuels¹. À la différence de Montbéliard la présence d'ouvriers indochinois est faible à Besançon. Ils sont cependant une petite cinquantaine à porter des revendications nationalistes. Mais ces derniers ne trouvent pas de réel relais, malgré leur demande, auprès de la CGT bisontine².

Deux éléments locaux laissent également transparaître l'existence des questions coloniales dans le débat public. La première est une lettre de Jean Minjoz publiée dans *Le Comtois* sous le titre « Nos représentants : pour nos soldats en Indochine » et adressée au ministre de la guerre. Les demandes du député socialiste sont précises et révèlent qu'il est interpellé par les familles des soldats : « dans toutes les parties du département du Doubs des protestations s'élèvent contre le départ ou le maintien en Indochine. »³ Le second échange public évoquant l'Indochine relève plus de l'opposition entre la droite et le parti communiste que d'un débat sur les enjeux coloniaux. Lors d'un meeting, Roland de Moustier explique que des soldats rapatriés d'Indochine ont été assassinés à Marseille par des communistes⁴. Les réactions sont multiples. *Le Peuple Comtois* relaie l'indignation communiste. *Le Comtois* publie également un article sous le titre « une vile calomnie ». Le trois janvier 1947, Louis Garnier porte plainte. Après un premier verdict reconnaissant le marquis coupable de diffamation, la peine est annulée pour prescription⁵.

Pour un public moins politisé la préoccupation coloniale reste faible. La presse syndicale ou les bulletins paroissiaux sont peu prolixes en la matière. Pour ces derniers, ceux de la Basilique de Saint Ferjeux montrent une certaine écoute aux problèmes du temps présent, mais rien sur l'empire⁶. Pour la

¹ Ce congrès débouche sur des revendications inscrites dans le *Manifeste du Congrès national des Indochinois à Avignon*. Pour une reproduction du document TRAN-NU Liêm-Khé (LUGERN), *Les travailleurs indochinois en France de 1939 à 1948*, mémoire de maîtrise sous la direction de Philippe Vigier, Université Paris X - Nanterre, 1987-1988, annexe 8.

² ADD 1409w51 note d'information des RG en date du 19 octobre 1946. Les travailleurs indochinois ont demandé l'aide de la CGT à Besançon. Celle-ci les renvoie au PCF car selon elle l'affaire est plus politique que syndicale. Les archives ne dévoilent aucune suite à cet échange.

³ *Le Comtois*, 17 février 1947. Selon Jean Minjoz, : « Dans toutes les parties du département du Doubs des protestations s'élèvent contre le départ ou le maintien en Indochine (...) Ils n'ont même pas 24 h de permission pour dire au revoir. » Jean Minjoz demande également une amélioration des conditions sur place, les trois mois d'attente pour un colis représentant un délai trop long. Voir annexes p. 689.

⁴ ADD 53w5 R.G. rapports mensuels au préfet 1946. Pour l'anecdote, lors de cette réunion publique, Louis Garnier portait la contradiction à R. de Moustier. Selon A. Vagneron, marquant donc la mémoire de certains auditeurs, il aurait qualifié le marquis de « fils indigne d'un père exemplaire ».

⁵ ADD 1294w8 minute du tribunal correctionnel 1947.

⁶ ADB. Assez peu de bulletins paroissiaux sont archivés régulièrement sur les années 1945-1946. Le mieux représenté est celui de Saint Ferjeux. *Bulletin paroissial de l'Est, écho de la Basilique de Saint Ferjeux*, deux numéros (avril-mai et décembre) pour 1945 et pour 1946 huit. Le numéro d'avril-mai 1945 aborde les liens entre l'Eglise et l'école ou encore l'Eglise et la question sociale. Cet intérêt pour l'actualité se lit en janvier 1946 avec un article sur les nationalisations, en mars un autre sur la bombe A, en avril sur l'épuration ...

presse syndicale, autre que la CGT, aucune présence non plus, par exemple, dans les bulletins du Syndicat général de l'Éducation Nationale (SGEN) de 1946 et 1947¹. Pour la CFTC, l'empire n'apparaît que sous l'aspect des travailleurs immigrés, et de façon très rare². Enfin, une fois la Libération fêtée et les soldats d'outre-mer acclamés, l'image des ressortissants des colonies, notamment des militaires, se dégrade ; ces derniers figurent désormais dans la rubrique des faits divers³. Besançon, comme le reste de la France, se sent alors peu concernée par l'empire et les forces qui le remettent en question.

CONCLUSION :

L'année 1947, avec la défaite de la gauche aux municipales, clôt une première période à Besançon. En 1945, au niveau politique elle s'incarne par une unité entre socialistes et communistes porteuse de victoires. Sur les questions coloniales, l'espoir d'un monde nouveau implique une volonté de réformes de l'empire partagée par le MRP, la SFIO et le PCF face à l'immobilisme du PRL.

Dans cette première phase, la particularité bisontine réside avant tout dans le positionnement de la SFIO. La politique d'unité avec le PCF prend corps à travers la liste commune aux municipales de 1945. Et la critique socialiste de l'empire est somme toute assez vive lors de cette même année, plus que celle du PCF. Les éditoriaux ou les articles sur l'affaire du Levant publiés dans *La Tribune du Doubs* en témoignent. De même, les positions prises par les JS montrent l'existence d'un noyau de Bisontins très critiques face à la colonisation.

Des évolutions marquantes s'affirment en 1947. Le MRP bisontin, avec l'intensification des combats en Indochine et l'affirmation de la guerre froide, délaisse ses premiers choix fédéraux et la SFIO glisse doucement vers une critique plus en sourdine. De plus, au-delà du cercle des militants les Bisontins restent spectateurs des événements touchant l'empire. Ce n'est peut-être pas tant par manque

¹ ADD 115j51 fond Poissenot.

² ADD 7j26 fond CFTC les congrès régionaux de 1945 et 1947 ne font pas mentions de l'empire. 7J27 fond CFTC école normale ouvrière du 7 août 1947. L'école normale ouvrière rassemble des militants et organise des conférences et des débats. Celle du 7 août 1947 évoque l'augmentation de la main-d'œuvre étrangère, sans plus préciser son origine.

³ À titre d'exemples, *La République*, le 16 février, les 2 et 5 mars 1948. *Le Comtois*, les 14 et 16 février 1948, les 2 et 3 mars 1948. Nous reviendrons plus longuement sur ce point dans le chapitre III pp. 181-182.

d'informations que par la présentation qui en faite. Car si celle-ci est maigre durant l'année 1945, elle se densifie rapidement et notablement avec l'évolution du conflit indochinois. De même, l'insurrection malgache ou le nouveau statut de l'Algérie sont bien couverts par la presse locale. Mais, les journaux proposent une description morcelée de l'empire, chaque territoire et chaque événement étant indépendant des autres. Cette vision se révèle peu favorable à une appréhension clairvoyante des enjeux.

Enfin, rien ne vient bousculer la quiétude des Bisontins, comme a pu le faire la présence des travailleurs vietnamiens au nord du département. Les responsables locaux s'engagent assez peu sur ces questions. Il n'y a guère que Georges Pernot, qui durant son mandat, s'y intéresse. Aucun parti, aucun mouvement, pas même les Jeunesses Socialistes, ne propose un engagement quelconque.

CHAPITRE II :

DROITES - GAUCHES ET DISCOURS COLONIAL, L’AFFIRMATION DU CONSENSUS.

INTRODUCTION

Entre 1947 et 1954, les principales évolutions politiques bisontines rejoignent celles de la France. À droite, dans le prolongement des municipales, le RPF s’installe durablement dans le paysage comtois, et remet ainsi en cause l’hégémonie du PRL. L’affirmation de la guerre froide et l’exclusion des ministres communistes du gouvernement Ramadier provoquent ces ondes de choc jusqu’aux marges de l’Est. La gauche bisontine n’échappe pas à la division, même si cette dernière se fait à un rythme légèrement décalé.

Cette nouvelle donne politique implique-t-elle des évolutions pour notre sujet ? Si l’implantation du RPF ne bouleverse pas le regard de la droite sur l’empire, en revanche, la fin de l’unité entre socialistes et communistes n’est pas sans conséquences sur les représentations impériales proposées aux Bisontins. La SFIO bisontine enterre l’espoir d’une révolution mondiale et avec elle l’exaltation du droit des peuples à disposer d’eux-mêmes. Dès lors quel discours tient-elle sur l’empire et ses évolutions ? L’élaboration de son propos est d’autant plus importante pour la cité, qu’avec la fin de l’entente avec les communistes, *Le Comtois*, quotidien le plus lu par les Bisontins¹, devient exclusivement socialiste.

Nous envisagerons dans un premier temps les évolutions du discours sur la colonisation, notamment à gauche. Une étude comparée du *Comtois*, désormais exclusivement socialiste, et de la presse de droite, *La République et Cité Fraternelle*, constitue un second moyen de mesure du consensus grandissant sur les questions coloniales. Enfin, ce dernier n’étant pas total, nous étudierons les failles internes à ce consensus, la contestation communiste étant étudiée dans une prochaine partie.

I) MONDE POLITIQUE, ÉVOLUTIONS ET DISCOURS SUR L'EMPIRE, AUTOMNE 1947 - PRINTEMPS 1953

La fin de l'unité entre socialistes et communistes constitue l'évolution majeure de la vie politique bisontine de cette période. Elle inaugure un nouvel équilibre politique qui se solde par une prise relativement inattendue de la ville par Jean Minjoz. Cette nouvelle donne produit une évolution des prises de position sur l'empire, notamment à la SFIO. C'est pourquoi le point de vue socialiste est développé, plus que d'autres, dans cette partie. Mais quel que soit le parti, les questions coloniales, sans être absentes du débat bisontin, restent secondaires.

A) SFIO et PCF, la fin de l'unité

Le contexte de guerre froide et la rupture nationale, entre socialistes et communistes, entérinée par l'exclusion des ministres communistes du gouvernement Ramadier, entraînent dans la cité comtoise une opposition forte et durable entre les deux anciens alliés.

1) *Une rupture progressive*

« Entre fin 1944 et 1948, le Parti socialiste a accompli un tour complet : partisan à l'origine de l'unité organique avec le Parti communiste, trois ans plus tard il est la tête de file de la coalition anticommuniste qui rassemble les trois quarts du spectre politique français. »¹ La SFIO bisontine réalise cette révolution à son rythme. L'unité entre socialistes et communistes, du fait de la liste commune et de sa victoire aux municipales de 1945, s'est inscrite dans les faits et a survécu plus durablement. En 1946, dans la presse socialiste aucun écrit anticommuniste n'émane de la rédaction locale, alors que certains

¹ BECKER Jean-Jacques, « l'anticommunisme de la SFIO », in BERSTEIN Serge (dir.) *Le Parti socialiste entre résistance et république*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2000, p. 203.

dirigeants socialistes nationaux ont des propos très durs à l'encontre des communistes. *La Tribune du Doubs* s'en fait d'ailleurs parfois l'écho¹. À Besançon, comme au niveau national, la rupture s'effectue durant l'année 1947 et « de façon beaucoup plus progressive qu'on ne l'imagine habituellement »². La ligne est hésitante et reste plutôt modérée du printemps à l'automne 1947. Le premier éditorial, signé *La Tribune du Doubs*, qui émette des critiques vis-à-vis des communistes, date du premier mars 1947. Deux mois avant l'exclusion des communistes du gouvernement, la SFIO du Doubs demeure dans une posture relativement incertaine, car cet éditorial s'adresse aussi bien au PCF qu'au MRP, les renvoyant dos à dos pour leur démagogie³. La division s'accélère une première fois à l'automne, comme en témoigne l'approbation de la scission de la CGT⁴. *Le Peuple Comtois* constate ainsi fin novembre, sous la plume de Louis Garnier, « le changement de position du journal *Le Comtois*, qui jusqu'alors se présentait comme le journal des gauches » et qui désormais fait « l'apologie de la troisième force »⁵. Début 1948, les RG confirment la rupture et sa permanence⁶. Cependant, en 1948, les socialistes comtois ne sont pas encore totalement dans une franche opposition. En novembre 1948, pour l'élection au Conseil de la République, la critique anticommuniste est encore voilée⁷. La gestion commune et équilibrée de la mairie de 1945 à 1947 a créé des liens, et la rupture se met en place plus lentement qu'au niveau national.

Sur un autre terrain, les socialistes comtois affirment leur originalité. Ainsi, le soutien au gouvernement Pleven et aux 18 mois font débat. La fédération du Doubs est opposée à l'un comme à l'autre⁸. Mais cette autonomie se conjugue avec un anticommunisme qui ne cesse de se raffermir et rejoint

¹ *La Tribune du Doubs*, 7 septembre 1946 qui reproduit le discours d'André Philip lors du 38e congrès de la SFIO très défavorable aux communistes. L'éditorial de Robert Verdier quelques jours plus tard nuance quelque peu les propos d'André Philip. Enfin, celui de Guy Desson, député des Ardennes, le 7 décembre 1946 exploite l'image de la volaille qui ne veut pas se laisser plumer et celle du lapin socialiste qui ne se laisse pas dévorer par le boa communiste.

² BECKER Jean-Jacques, « l'anticommunisme de la SFIO », in BERSTEIN Serge (dir.) *Le Parti socialiste entre résistance et république*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2000, p. 200.

³ *Le Socialiste Comtois*, premier mars 1947 sous la rubrique « Notre opinion », « Halte aux manœuvres ! Le peuple doit être vigilant », article signé collectivement par *La Tribune du Doubs*. MRP et PCF sont tous deux accusés, les premiers refusant les nationalisations qu'ils appelaient de leur vœu en 1945, les seconds avalisant les revendications de la CGT (hausse des salaires, baisse des prix) dans leur presse, alors que les ministres communistes se prononcent « contre cette revalorisation générale ».

⁴ *Le Socialiste Comtois*, 20 décembre 1947.

⁵ *Le Peuple Comtois*, 30 novembre 1947, Louis Garnier « où va le Comtois ? ».

⁶ ADD 1485w251 dossier sur la presse, note d'information du 8 mai 1950 qualifie *Le Comtois* comme « débarrassé des influences communistes ».

⁷ ADD 167w9 élection au conseil de la République du 7 novembre 1948, professions de foi des six candidats en présence. Celle de Georges Reverbori et Raymond Vauthier pour la SFIO se prononce pour la défense de la République et de la démocratie contre la dictature d'un parti ou d'un homme.

⁸ ADD 1485w92 RG dossier personnel Jean Minjoz, note du 19 novembre 1951 sur le refus de soutien à Pleven de la fédération du Doubs et *Le Socialiste Comtois* du 1948 « Nous sommes contre les 18 mois » signé par le conseiller général du Jura G. Meunier et du 16 septembre 1949 « Oui ! À bas les 18 mois, mais... » R. Mauvais.

celui de la ligne majoritaire du parti¹. Ainsi, l'éditorial de René Mauvais du 16 septembre 1949 critique les 18 mois mais accuse surtout les « cocos qui mènent un beau chahut » et ne trouvent rien à redire sur l'URSS « pays le plus militarisé ».

2) *Et sans retour*

La division s'accélère dans les années 1950-1951. Les attaques du PCF contre les socialistes sont de plus en plus virulentes. Le parti s'en prend notamment à J. Minjoz, remettant en cause son engagement résistant². L'opposition politique se double alors d'un contentieux personnel. Lors de la campagne législative de juin 1951, l'hebdomadaire socialiste multiplie également les articles anticommunistes³. Le PCF du Doubs s'inscrit très fidèlement dans la ligne nationale, multipliant les articles anti-Tito, et le soutien à l'URSS de Staline⁴. De son côté *La Tribune du Doubs* titre « Y a-t-il des camps de concentration en URSS ? »⁵. Ce papier est tiré du *Populaire*. La SFIO bisontine, comme nationale, « se range dans le camp atlantique » et les élections de 1951 signent l'impossible retour à l'unité⁶. Jean Minjoz dénonce explicitement, dans sa profession de foi, communisme et néo-gaullisme comme des dangers. De même, aux cantonales d'octobre 1951 les deux candidats socialistes reproduisent sur leur profession de foi l'appel de la fédération socialiste du Doubs, qui s'oppose notamment aux communistes qui « veulent instaurer un régime dictatorial ».⁷ La proposition communiste de désistement réciproque pour le second tour est logiquement refusée par la SFIO⁸.

¹ BERGOUNIOUX Alain et GRUNBERG Gérard, *L'ambition et le remords. Les socialistes français et le pouvoir (1905-2005)*, Paris, Fayard, 2005, p. 177.

² ADD 1485w92 RG dossier personnel Jean Minjoz, notes de novembre, décembre 1950 ou encore avril, mars 1951. La SFIO répond à cette campagne par tract en juin 1951, avant les élections, « Calomniez ! Calomniez ! »

³ *La Tribune du Doubs*, 13 mai, 24 juin 1950 ou encore le premier janvier et les 9 et 17 juin 1951. Sur cette division à travers la presse, voir annexes p. 647.

⁴ *Le Peuple Comtois*, 9 octobre 1949 articles contre Tito, ou le 10 juin 1950 avec la publication de caricatures anti Tito par exemple.

⁵ *La Tribune du Doubs*, le premier décembre 1949.

⁶ DULPHY Anne, « La gauche et la guerre froide », in BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles (dir.), *Histoire des gauches en France*, t. 2 : *La Gauche à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2004, p. 416.

⁷ AMB 1k14 élections cantonales 1945 à 1952, la pochette d'octobre 1951 contient les différentes professions de foi de tous les candidats. Pour la SFIO, il s'agit de maître Lorach pour le canton Nord et de R. Vauthier pour le canton Sud.

⁸ ADD 1485w106 RG élections cantonales, pochette rapport par parti, note du 9 octobre 1951 et note du 11 octobre 1951. La SFIO « sacrifie » ainsi 2 cantons dont celui de Besançon Nord qui pouvait revenir à maître Lorach pour « sauver » Reverbori, note du 12 octobre 1951

La SFIO du Doubs suit ainsi, un peu plus tardivement, le chemin tracé au niveau national lié au contexte de guerre froide qui s'impose. Des facteurs plus locaux peuvent expliquer également cet alignement. Pour les RG, la venue à Besançon du responsable socialiste pontissalien, Raymond Vauthier¹, aux positions anticommunistes fortes constitue l'un d'eux. La défaite électorale aux municipales de 1947 représente une autre piste². Jean Minjoz et son équipe en ont sans doute conclu qu'il était impossible de conquérir la ville en étant allié aux communistes, ceux-ci représentant un repoussoir pour un électorat bisontin finalement resté très modéré, voire à droite. Enfin, il semble que l'évolution de J. Minjoz vers l'anticommunisme soit aussi à prendre en compte³. Pour Joseph Pinard, différents épisodes, remontant à l'entre deux guerres, auraient particulièrement marqué ce dernier. Les attaques subies en ce début des années cinquante auraient ravivé le souvenir d'évènements passés et favorisé l'anticommunisme de Jean Minjoz⁴. Cette posture désormais constitue une ligne directrice de l'engagement politique du maire de Besançon jusqu'à la fin de sa carrière en 1977⁵.

3) *Le discours socialiste sur l'empire de 1947 à 1950 : la ligne Blum*

À partir de 1947 sur les questions coloniales la fédération locale s'en remet de plus en plus au national. Ainsi, symboliquement *La Tribune du Doubs* consacre la une de son premier numéro de 1947 à « la politique de l'Union française définie par L. Blum »⁶. En 1947, la ligne éditoriale montre un journal

¹ ADD 1485w94 RG dossier personnel Vauthier Raymond.

² « Ce n'est qu'après la perte de la mairie, en 1947, qu'il (J. Minjoz) adopta une ligne anticommuniste qu'il conservera jusqu'en 1977. » CASTAGNEZ-RUGGLU Noëlline, *Socialistes en République : les parlementaires SFIO de la Ve République*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 237.

³ ADD 1485w92 RG dossier personnel Jean Minjoz. Dans une note de 1946, les RG, du fait de l'abstention de J. Minjoz lors du vote de confiance à Daladier, classent celui-ci « dans la fraction extrémiste de son parti. » En 1956, ils revoient leur jugement en ces termes, décrivant ainsi un Jean Minjoz qui « a laissé croire en 1945 qu'il était un socialiste de gauche, mais il est avant tout un militant discipliné de son parti. » Sans reprendre l'expression « laissé croire » à notre compte, notons que l'évolution de J. Minjoz vers une conformité à la ligne majoritaire du parti est bien réelle.

⁴ Joseph Pinard (entretien du 17 juin 2013) évoque un Jean Minjoz « victime de Tréand ». Dans l'entre deux guerres, Maurice Tréand est un des responsables communistes du Doubs. Par exemple il « sabote » une réunion de Minjoz organisée dans le quartier Saint Claude, lors de laquelle Jean Minjoz défendait l'idée de réunification entre socialistes et communistes. Cette explication reste néanmoins secondaire au regard du contexte général de rupture entre les deux partis.

⁵ En 1977, il apporte ainsi *in extremis* et après hésitation son soutien à la candidature de Robert Schwint, pourtant socialiste, mais dont la liste comprend des communistes. Joseph Pinard (entretien du 17 juin 2013).

⁶ *La Tribune du Doubs*, 4 janvier 1947.

encore partagé, à l'image du congrès d'août 1947¹. L'article sur le statut de l'Algérie de Jean Rous², qui est encore au comité directeur de la SFIO, et qui est partisan d'une forte évolution dans le monde colonial, montre la complexité de la situation. Après avoir rappelé « la peur présente des deux côtés » du fait des journées de mai 1945, il présente les points de vue de Messali Hadj, Ferhat Abbas et des socialistes algériens. Dans le numéro suivant, Roger Deniau, élu de la Seine lors de la deuxième constituante de 1946, retrace ces impressions de voyage en AEF. Il porte un regard autrement moins critique et complexe sur la colonisation. Certes, « les Noirs sont souvent exploités par les colons » et « il est temps d'introduire la démocratie dans nos colonies », mais « les Noirs ne demandent qu'à nous aimer » et « Qu'est-ce qu'ils demandent ? D'abord à apprendre notre langue. »³

Sur l'Indochine, *La Tribune du Doubs* est plus proche de Léon Blum, favorable à des négociations⁴ que de Paul Ramadier. Le Viêt-Minh, jusqu'en mars 1947, reste l'interlocuteur privilégié⁵. Mais avec l'exclusion des ministres communistes, la ligne colonialiste se renforce, à l'image de cet article du 31 mai 1947. Hô Chi Minh est avant tout vu comme un membre de « l'Internationale communiste » et non plus comme le représentant de son peuple. L'auteur n'épargne pas non plus le PCF, qui soutient Hô Chi Minh, sans jamais un mot pour « nos vaillants soldats », et qui fait « le jeu des séparatistes marocains » et protège « les personnalités malgaches responsables du soulèvement (...) »⁶.

¹ En août 1947, pour la première fois un congrès socialiste s'intéresse à l'empire. Des critiques s'élèvent contre un gouvernement qui « doit abandonner la politique colonialiste ». Citation de LIAUZU Claude, *Histoire de l'anticolonialisme en France : du XVIe siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 2012, p. 197.

² Jean Rous est l'un des meneurs du courant anticolonialiste au sein de la SFIO. En 1948, alors que sa motion recueille 20 % des voix au congrès contre celle de Guy Mollet, Jean Rous est évincé du comité directeur et quitte la SFIO. BIONDI Jean-Pierre et MORIN Gilles, *Les anticolonialistes, 1881-1962*, Paris, Hachette Pluriel, 1993, p. 270. Voir également LIAUZU Claude, *Histoire de l'anticolonialisme en France : du XVIe siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 2012, p. 199.

³ *La Tribune du Doubs*, 29 mars 1947 « l'Algérie veut un statut démocratique » par Jean Rous et 5 avril « En Union française AEF » par Roger Deniau. Sur ce discours socialiste approuvant la colonisation et les images qu'il véhicule, voir chapitre II pp. 126-139.

⁴ BERSTEIN Serge, *Léon Blum*, Paris, Fayard, 2006, p. 742.

⁵ Le 15 mars 1947, le journal reprend le communiqué d'Hô Chi Minh réclamant « l'indépendance dans le cadre de l'Union française » et André Fontaine, journaliste au *Populaire*, de proclamer que cela « répond exactement au texte du préambule de la constitution » pour en conclure « il faut causer avec Hô Chi Minh. La guerre a trop duré. »

⁶ *La Tribune du Doubs*, 31 mai 1947 « Les communistes et l'Union française », article non signé, mais qui semble de facture nationale.

Une fois, passé l'épisode de l'exclusion des communistes du gouvernement, le discours est à nouveau plus apaisé. Le journal reproduit les articles d'Oreste Rosenfeld¹, qui défend la ligne de Léon Blum² sur la nécessité d'intégrer le Viêt-Minh dans les négociations. Le 14 mars 1949, le billet fédéral retranscrit les décisions du conseil national et relate la volonté d'ouverture de « négociations avec tous les éléments idéologiques de ce pays »³. La SFIO bisontine s'inscrit donc dans la ligne défendue par Léon Blum. Jean Minjoz a gardé de son passage dans son gouvernement une fidélité à l'homme et à ses idées, comprenant une forte opposition envers le modèle soviétique et une ouverture sur l'Indochine. Ce positionnement s'explique également par la loyauté à celui qui incarne le parti socialiste. Ce fonctionnement de J. Minjoz se retrouve ensuite dans son soutien inconditionnel à Guy Mollet.

À partir de mars 1950, le journal perd toute autonomie sur les sujets autres que locaux, puisqu'il fusionne avec *Le Populaire Dimanche*. La seule référence à l'empire dans les pages locales est un extrait du discours de René Mayer lors de sa venue à Belfort, vantant « la grande œuvre de la France au sein des colonies »⁴. Le 12 novembre 1951, le journal fait ses adieux à ses lecteurs.

B) Entre droite et gauche, la fin des hésitations à Besançon

La vie politique bisontine, rythmée par les différents scrutins, confirme les évolutions de la fin de la période précédente. Ainsi, la droite s'affirme et domine. Pourtant, la SFIO du Doubs résiste plutôt bien, au point de créer la surprise aux élections municipales de 1953.

¹ *Le Socialiste Comtois*, 29 août 1948 « Pour la paix en Indochine ». O. Rosenfeld souligne que la « France ne prononce aucune exclusive ». Auparavant, dans *La Tribune du Doubs*, les articles signés de sa main montrent alors des positions très ouvertes aux discours nationalistes (« L'empire français » 21 décembre 1946, « L'Union française est devenue une réalité : combien d'année pour réaliser l'égalité des races ? » 20 décembre 1947, etc.). Ce proche de Léon Blum est membre du comité directeur de la SFIO depuis 1948, journaliste au *Populaire*, puis fondateur du *Populaire Dimanche*. Oreste Rosenfeld est l'un des responsables socialistes, dans l'après-guerre, parmi les plus conscients de « la force des aspirations à l'œuvre dans les pays colonisés ». BERGOUNIOUX Alain et GRUNBERG Gérard, *L'ambition et le remords. Les socialistes français et le pouvoir (1905-2005)*, Paris, Fayard, 2005, p. 224.

² Articles de Léon Blum cités par Alain Ruscio, dans RUSCIO Alain, *La guerre française d'Indochine, 1945 - 1954. Les sources de la connaissance. Bibliographie et filmographie*, Éditions des Indes savantes, Paris, 2002, pp. 108-111.

³ *Le Socialiste Comtois*, premier mars 1949 « Paix au Vietnam ».

⁴ *Le Socialiste Comtois*, 15 juillet 1950.

1) Les scrutins de 1951, confirmation à droite

En termes électoraux, la rupture socialiste - communiste n'engendre pas réellement de nouveaux rapports de force. Les scrutins de 1951 confirment la domination de la droite sur la ville. Certes, aux élections législatives¹ la SFIO est le premier parti devant le PRL mais pour une centaine de suffrages seulement. Cependant, le total des voix de droite supplante très largement celui de celles de la gauche². Aux cantonales, la division coûte aux socialistes le siège de maître Lorach. Léon Nicod se maintenant au second tour, c'est le RPF, Jacques Weinman, qui est élu avec 49,92 % des voix, contre 34,73 % pour maître Lorach et 15,73 % pour L. Nicod. Le retour des radicaux dans la famille de gauche ne suffit pas à la SFIO pour compenser la perte d'électeurs occasionnée par la rupture avec le PCF. Mais le choix radical du soutien au Parti socialiste (PS) n'engage pas l'avenir, le radicalisme bisontin semble alors « à géométrie variable »³.

La gauche apparaît donc bien en perte de vitesse⁴. La droite, elle, est divisée. Le RPF, devenu le second parti de droite talonnant le PRL, a gagné des voix sur ses deux concurrents. Sa percée est tout de même moindre qu'au niveau national et que dans le Grand Est, où dans dix départements il obtient plus de 20 % des voix⁵. Le PRL, malgré sa forte résistance⁶ à la vague RPF, a ainsi perdu près de 30 % de ses électeurs⁷ et le MRP 40 % comparativement au scrutin d'octobre 1946. Bien que les listes PRL et MRP aient

¹ <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/leg4rep.asp#2leg> pour comparer avec les résultats nationaux : PCF 25,9 %, PS 14,5 %, RGR 10 %, MRP 12,5 %, Modérés 14 %, RPF 21,7 %.

² ADD 1485w119 RG élections législatives 1945 - 1956, pochette département du Doubs Renseignements Généraux évolution politique 1945 - 1951, rapport du 17 juillet 1952. PCF 3 300 (14 %) voix, SFIO 5 954 (25,3 %), MRP 2 898 (12,3 %), PRL 5 819 (24,7 %), RPF 5 588 (14 %). À titre de rappel, résultats des élections législatives d'octobre 1946 à Besançon : PC 4 454 ; SFIO 6 756, MRP 4150, PRL 9 777. Sur le département : PCF 24 753 à 19 767, SFIO 30 643 à 26 892, Radicaux (juin 1946) 7 639 à 6 479, MRP 29 158 à 17 123, PRL 51 399 à 37 468, le RPF en 1951 25 380. L'implantation du RPF rebat les cartes à droite. Voir annexes p. 628.

³ Formule empruntée à BERSTEIN Serge, « Le radicalisme », in BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles (dir.), *Histoire des gauches en France*, t. 2 : *La Gauche à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2004, p. 22. E. Faure était ainsi en négociation avec Henri Régnier (RPF) pour se présenter sur Besançon. De même, en 1953, lors des municipales, les radicaux hésitent jusqu'au bout entre une alliance à droite ou à gauche. Voir ci-dessous pp. 118-120.

⁴ Pour les cantonales, au total, les communistes perdent deux cantons et les socialistes un. Sur ces 3 cantons perdus, deux sont donc bisontins.

⁵ Il devient en effet le premier parti de droite à l'assemblée nationale avec 120 députés pour 95 députés modérés et 86 du MRP. Sur ces chiffres, <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/leg4rep.asp#2leg> et EL GAMMAL Jean, « Le Nord-Est : espace, histoire et implantation politique », in AUDIGIER François et SCHWINDT Frédéric *Gaullisme et gaullistes dans la France de l'Est sous la IV^e République*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, pp. 29-41.

⁶ Pour une analyse départementale plus complète de cette élection, CHOFFAT Thierry, « le RPF et les élections législatives dans le Doubs en 1951 », in AUDIGIER François et SCHWINDT Frédéric *Gaullisme et gaullistes dans la France de l'Est sous la IV^e République*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, pp. 293-299.

⁷ ADD 1485w119 RG élections législatives 1951 note du 19 juin. Les RG proposent des éléments locaux à cette désaffection, par exemple « l'impopularité croissante » de R. de Moustier serait également une cause de ce transfert de voix.

été apparentées et malgré l'ancrage du MRP dans le Haut-Doubs (cantons de Maïche, Pierrefontaine, etc.)¹, Emile-Louis Lambert perd son siège au profit de Marcel Prélot. Cette division de la droite ne profite pas aux partis de gauche qui sont en difficulté. Les socialistes perdent environ 10 % et les communistes 30 % aux élections législatives². Mais les gains à droite s'expliquent moins par un glissement à droite du corps électoral que « par la tactique des partis qui se sont groupés contre le parti communiste ou la SFIO ». Car malgré ses divisions, la droite sait se rassembler quand il le faut. Lors des cantonales, Auguste Joubert est soutenu par le RPF dans le canton Sud et la réciproque, dans le canton Nord, permet l'entrée d'un RPF au conseil général, Jacques Weinman, alors que le rapport de force droite - gauche y est très serré³. Localement, l'intégration du RPF dans le jeu politique des droites s'effectue *in fine*. L'enjeu national de la constitution d'une seule force à droite autour de Charles de Gaulle et l'opposition des autres partis à cette stratégie s'effacent devant les nécessaires alliances locales menant à la victoire des candidats⁴.

2) Trois partis pour une droite ?

Les frontières entre les différents partis de droite sont perméables ; Henri Régnier et Marcel Prélot, les deux principaux représentants RPF de l'époque sont, en effet, des transfuges⁵. Quant au troisième, Jacques Weinman, il n'hésite pas à enfreindre les consignes nationales pour assurer son implantation locale.

¹ Voir CHOFEAT Thierry, « le RPF et les élections législatives dans le Doubs en 1951 », in AUDIGIER François et SCHWINDT Frédéric *Gaullisme et gaullistes dans la France de l'Est sous la IVe République*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 290.

² ADD 1485w119 RG élections législatives 1951 note du 19 juin. Le PCF bisontin a d'autant plus été touché par le reflux national, qu'il a été confronté à des problèmes locaux : le parti n'a plus d'organe de presse d'envergure comme pouvait l'être auparavant *Le Comtois*. De plus, le jeune militant Louis Garnier, qui succède à Léon Nicod, n'a pas toujours été bien admis « par les vieux militants », selon les RG. Enfin la liste abondanciste a pu constituer une concurrence pour le PCF.

³ ADD 1485w97 et 1385w98 élections municipales avril-mai 1953 RG différents rapports entre 1952 et avril 1953, comme celui du 17 juillet 1952 sur l'évolution politique du département depuis la Libération et ADD 85w3 élections cantonales d'octobre 1951.

⁴ Sur l'échec de cette stratégie, construite en 1946-1947, des gaullistes, RICHARD Gilles, « Les partis de droite et la société française à travers les élections pendant la IVe République. Quelques hypothèses de travail », *Cahiers d'histoire de l'IRM*, n° 22, 1985, pp. 67-96.

⁵ ADD 1485w119 élections législatives, 1945 à 1956. D'autres candidats le sont également. Par exemple, le candidat RPF au conseil de la République en 1948 Albert Besançon, vient aussi du MRP, et était même classé par les RG comme appartenant à l'aile gauche de ce parti. Les stratégies nationales ne sont donc pas suivies avec fidélité par les acteurs locaux secondaires. Sur le refus du MRP de soutenir en 1947 l'entreprise gaulliste et les raisons de ce refus : RICHARD Gilles, « La droite en 1947 », *Cahiers de l'IRM*, n° 13, 1983, pp. 41-55.

Henri Régnier¹, avant de se présenter sous l'étiquette RPF aux municipales de 1947, était membre du PRL. La double affiliation RPF-PRL n'est pas rare. G. Pernot la garde, comme la quasi totalité de ses collègues conseillers de la République, aux élections de 1948². Mais les relations entre les deux partis sont parfois complexes. En 1950, lorsqu'Henri Régnier est élu maire de Besançon, le scénario de 1947 se reproduit : le MRP et le PRL s'abstiennent, permettant sa victoire avec quatorze voix. Une nouvelle coalition n'a donc pas vu le jour. Cet homme d'affaire, directeur des transports Monts Jura, entretient d'ailleurs des liens solides parmi l'ensemble de la droite du Doubs. Il est par ailleurs en relation avec Edgar Faure³. Ce n'est qu'en 1951, lorsque l'affaire du casino prend de l'ampleur⁴, dans laquelle H. Régnier est directement impliqué, que Roland de Moustier et Georges Pernot lui demandent de renoncer à la double étiquette. La candidature d'Auguste Joubert (député PRL, questeur à l'Assemblée) à la mairie de Besançon est alors évoquée. Un solide et étendu réseau de soutien aussi bien politique qu'économique, permet à Henri Régnier de résister à ces pressions et de se maintenir, malgré la controverse, à la tête de la liste unie de droite aux municipales de 1953. Son échec à cette élection signe la fin de sa carrière politique, sa persévérance coûtant sans doute la municipalité à la droite. Il reste cependant très influent dans la sphère économique locale.

Marcel Prélot⁵, lui, vient de la famille démocrate-chrétienne. Durant ses études, il milite à l'Action catholique de la jeunesse française (ACJF), où il a pu rencontrer les futurs dirigeants du MRP comme Georges Bidault et René Pleven. Ses attaches franc-comtoises sont plus lâches, même s'il possède une propriété à Damblin au nord du département, où il siège au conseil municipal depuis 1947⁶. C'est avant tout un intellectuel, de notoriété nationale, qui s'aventure en politique. Il fait partie de « cette mouvance intellectuelle » du début du RPF qui « est tombée par la suite, dans une sorte de trou de mémoire » selon l'expression de Jean-François Sirinelli⁷. Comme d'autres « clercs » (Jacques Soustelle, Maurice Clavel, Paul Claudel, André Malraux, *etc.*), il adhère au RPF et intègre la direction du mouvement,

¹ ADD 1485w93 RG dossier personnel Régnier Henri. Ce paragraphe s'appuie essentiellement sur ce dossier rédigé par les RG.

² L'intergroupe gaulliste de 130 conseillers comprend onze PRL sur douze possédant la double affiliation. PINOL Jean-Luc, « 1919-1958 : le temps des droites ? », in SIRINELLI Jean-François (dir.), *les droites françaises de la révolution à nos jours*, reprise mise à jour du t. 1 de l'*Histoire des droites en France 3 vol.* ; Paris, Gallimard, 1992, p. 607.

³ H. Régnier s'était prononcé favorablement à la venue d'E. Faure sur un canton bisontin en novembre 1950. Plus tard, E. Faure, ministre de la justice, lui promet son appui en cas de poursuites judiciaires dans l'affaire du Casino.

⁴ Voir paragraphe suivant.

⁵ ADD 1485w93 RG dossier personnel Marcel Prélot et *Dictionnaire des Parlementaires français de 1940 à 1958*, Paris, la Documentation française, t. 5, 2005 ou encore http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=6487.

⁶ CHOFFAT Thierry, « Le RPF et les élections législatives dans le Doubs en 1951 », in AUDIGIER François et SCHWINDT Frédéric, *Gaullisme et gaullistes dans la France de l'Est sous la IV^e République*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, pp. 290-291.

⁷ SIRINELLI Jean-François, *Deux intellectuels dans le siècle, Sartre et Aron*, Paris, Fayard, 1995.

partageant avec Charles de Gaulle l'analyse d'une nécessaire réforme des institutions. Il est donc l'un de ces nombreux docteurs en droit dans le parti¹. C'est l'autorité de Charles de Gaulle² qui l'impose comme candidat aux législatives de juin 1951, la section du Doubs, notamment Jacques Weinman, montrant peu d'enthousiasme à sa venue. Pourtant, la personnalité de Marcel Prélot est bien adaptée à l'électorat local catholique modéré. Son profil est relativement proche de celui de Georges Pernot, le père du PRL local. Tous deux partagent le même ancrage catholique, dont témoigne leur vie personnelle (M. Prélot est père de sept enfants tout comme G. Pernot), le même souci d'allier vie politique et réflexion intellectuelle, et une même indépendance d'esprit. Ainsi, malgré son admiration pour Charles de Gaulle, Marcel Prélot prend parfois ses distances. En décembre 1952, sans appartenir au 27 parlementaires qui refusent les consignes du parti, et tout en s'abstenant lors du vote d'investiture d'Antoine Pinay, il affirme son soutien à la politique du président du Conseil³.

Le plus respectueux de la ligne du parti est Jacques Weinman. Cet entrepreneur, très influent dans les milieux sportifs, n'entre en politique qu'en 1947 en adhérant au RPF. Élu municipal, il s'inscrit également au parti radical du temps du magistère d'Henri Bugnet. Mais en 1950, quand Henri Régnier prend les rênes de la ville, il ne cotise plus qu'au RPF. Voyant en Marcel Prélot un concurrent de taille, il s'oppose à sa venue. Mais malgré des menaces de démission, il finit par accepter celle-ci. L'homme paraît donc fidèle au parti et à ses décisions. Pourtant, malgré la promesse faite de s'abstenir, il vote en faveur de Roland de Moustier à la présidence du Conseil Général⁴. Ce dernier n'a absolument pas besoin de ce vote, mais pour J. Weinman c'est une reconnaissance du soutien apporté par le PRL pour sa propre élection. Il a ainsi évité de subir personnellement l'effet du reflux national et relatif du RPF⁵.

Que conclure de ce rapide tour d'horizon du RPF local au début des années 1950, si ce n'est que les hommes, qui le représentent, ne tranchent guère avec les autres politiques de droite locaux. Peu de choses séparent M. Prélot de G. Pernot. Ce dernier, d'ailleurs, préserve en 1948 « l'unité du PRL en

¹ Dans son étude sociologique des parlementaires gaullistes de la IV^e République, Bernard Lachaise compte sur les 229 parlementaires qu'il a retenu pour son *corpus* pas moins de 17 docteurs en droit. LACHAISE Bernard, « Itinéraires des Parlementaires gaullistes de la IV^e République », *Parlement (s), Revue d'histoire politique*, 2007, n° 1, pp. 47-63.

² ADD 1585w119 RG élections législatives 1945 à 1956, pochette élections législatives 1951, pochette parti politique RPF. Charles de Gaulle fait un meeting de soutien à Besançon. Il recueille un nombre inégalé de spectateurs avec 2 000 personnes dans la salle du Kursaal et 3 000 à l'extérieur.

³ AN F/1cIII 1264 rapports du préfet au ministre de l'Intérieur, rapport d'août 1952.

⁴ Roland de Moustier et Abel Durand, sénateur en Loire-Inférieure, sont les deux derniers présidents de conseil généraux à ne pas avoir laissé l'étiquette PRL au profit de celle de Républicains indépendants (RI). BOUGEARD Christian, « Les droites dans les élections cantonales de 1945 et 1949 », RICHARD Gilles et SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *La recomposition des droites françaises à la Libération, 1944-1948*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 266.

⁵ NIVET Philippe, « La secousse RPF », in LE BÉGUEC Gilles et PESCHANSKI Denis (dir.), *Les élites locales dans la tourmente : du front populaire aux années cinquante*, Paris, CNRS, 2000, pp. 82-86.

proposant à la fois la double appartenance et la participation ministérielle (...)»¹. Une fois la question de la fidélité au Général dépassée, les choix se rejoignent. L'élément qui le montre le mieux est l'Europe. G. Pernot est favorable à la CED ; M. Prélot, s'il est moins enthousiaste, est loin de l'opposition forte du RPF. Ce dernier vote en faveur des accords de Londres et Paris dont R. de Moustier est l'un des instigateurs². Finalement, la liste des municipales de 1953, qui rassemble les trois grands partis, PRL, RPF et MRP, témoigne de cette proximité.

3) Les élections municipales de 1953, les débuts de l'ère Minjoz

Les RG pronostiquent à diverses reprises une victoire des « modérés », y compris à Besançon³. Pour autant, ils appellent à la prudence, du fait de deux variables. Au niveau national, le RPF subit un reflux et reste affaibli par l'importante scission de 1952 avec l'émergence du groupe parlementaire Indépendant d'action républicaine et sociale⁴. Localement la personnalité du candidat rend l'issue du scrutin incertaine⁵. D'une part, le maire sortant Henri Régnier se trouve mêlé à une affaire de trafic d'influence qui le discrédite fortement. La campagne de presse est rondement menée par les communistes dans *Le Peuple Comtois* et les socialistes dans *Le Comtois*. Les uns et les autres n'hésitent pas à éditer et placcarder des tracts sur les murs de la ville, ou encore à demander des comptes lors du conseil municipal du 24 avril 1952⁶. D'autre part, les radicaux, qui possèdent la clé de l'élection, ne sont pas hostiles à une alliance à droite, à condition que la tête de liste ne soit pas Henri Régnier⁷. Enfin, bien que les RG ne le mentionnent pas, le rapport de force est particulièrement serré à Besançon, si on se réfère aux résultats du canton Nord en 1951 ou encore à l'influence lors de la réunion publique de la SFIO en juin 1951⁸.

¹ PINOL Jean-Luc, « Le temps des droites », in SIRINELLI Jean-François (dir.), *les droites françaises de la révolution à nos jours*, reprise mise à jour du t. 1 de l'*Histoire des droites en France*, Paris, Gallimard, 1992, p. 607.

² Voir chapitre IV pp. 223-224.

³ ADD 1485w97 et 1385w98 comportant différents rapports entre 1952 et avril 1953.

⁴ LACHAISE Bernard, « Itinéraires des Parlementaires gaullistes de la IV^e République », *Parlement (s), Revue d'histoire politique*, 2007, n° 1, pp. 47-63.

⁵ Pour comparer avec les évolutions d'autres villes, MENCHERINI Robert, « Les changements des rapports de force politiques », in LE BÉGUEC Gilles et PESCHANSKI Denis (dir.), *Les élites locales dans la tourmente : du front populaire aux années cinquante*, Paris, CNRS, 2000, p. 45.

⁶ ADD 1485w93 RG dossiers personnels Henri Régnier. Toutes les informations sur cette affaire sont tirées de ce dossier.

⁷ ADD 1485w97 élections municipales avril - mai 1953, pochette instruction. Note des RG, 28 avril 1953.

⁸ A.D.D 1485w119 RG élections législatives 1945 à 1956, pochette élections législatives 1951, pochette SFIO. La note du 14 juin précise un que c'est « succès dépassant les prévisions les plus optimistes. Devant un auditoire de 1 500 personnes environ (...) à noter que pour la 1^{ère} fois hier la réunion SFIO a dépassé en affluence la réunion organisée la veille par le PRL. »

Quatre listes sont ainsi en présence dont deux avec des personnalités d'envergure nationale. Auguste Joubert pour le PRL, questeur à l'assemblée, n'est pas tête de liste, puisqu'Henri Régnier ne s'est pas retiré. Jean Minjoz, ancien maire et député, possède « une très forte personnalité, qui s'étend au-delà de la clientèle habituelle de la SFIO »¹. Une liste rassemble donc toute la droite (MRP, RPF, PRL). George Mercier mène celle du parti radical-socialiste, Jean Minoz celle de la SFIO et enfin Léon Nicod celle du PCF. Ces listes recueillent respectivement dix-sept, trois, douze et trois sièges.

Les radicaux sont très hésitants sur l'alliance à contracter. Leur président, Roger Humbert, est plutôt favorable à une alliance à droite. Pourtant, le maintien d'Henri Régnier rend celle-ci très délicate, puisque leur tête de liste, George Mercier, ancien second adjoint², refuse toute alliance avec ce dernier. L'assemblée générale du parti, qui se tient juste avant l'élection du maire, se prononce en faveur d'une alliance à gauche, à la condition qu'il n'y ait pas d'adjoint communiste³. Besançon devient ainsi l'une des villes perdues par la droite, et plus particulièrement par le RPF⁴. Jean Minjoz est élu avec une voix de majorité, grâce aux votes des élus radicaux et communistes. Ces derniers votent également en faveur du premier adjoint, Raymond Vauthier, SFIO. Un vif débat a lieu ensuite entre les composantes de la gauche bisontine, qui « consacre l'éviction communiste »⁵ ; les deuxième et quatrième adjoints sont radicaux, le troisième socialiste. Les communistes dénoncent alors la trahison de la parole donnée.

Au-delà de cette séance tumultueuse, cet épisode politique ouvre une ère nouvelle. La SFIO démontre une fois encore qu'elle considère sa rupture avec le PCF comme définitive. Les radicaux basculent à gauche et resteront désormais les fidèles alliés de la SFIO bisontine. Ainsi, J. Minjoz s'installe à la tête de la mairie pour un règne qui dure jusqu'en 1977. Besançon devient ainsi l'une des places fortes d'un parti socialiste, plutôt en perte d'audience⁶. Mais la prise de la ville, ne débouche pas sur une expansion du socialisme au-delà de la cité. Mise à part, le bassin industriel de Sochaux - Montbéliard, le

¹ ADD 1485w98 rapport des RG du premier octobre 1952.

² AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Le rapport du 7 février 1953 fait état de la démission de ce dernier de son poste.

³ ADD 1485w98 élections municipales avril - mai 1953, pochette rapport d'ensemble résultats, note des RG du 12 mai 1953. Nous ne possédons pas d'autres informations sur cette assemblée. Mais à titre d'hypothèse, il est possible que les jeunes radicaux, qui sont conduits par maître Kohler, qui deviendra un des hommes politiques incontournables à Besançon, ou encore que la réintégration de René Mouillard en 1950, qui avait fait scission en 1945, aient fait basculer l'assemblée à gauche.

⁴ Dans toute la France le RPF perd des élus. Dans les communes de plus de 9000 habitants, il passe de 25,8 % des sièges à 10,6 %. PINOL Jean-Luc, « Le temps des droites ? », in SIRINELLI Jean-François (dir.), *les droites françaises de la révolution à nos jours*, reprise mise à jour du t. 1 de l'*Histoire des droites en France* ; Paris, Gallimard, 1992, p. 632.

⁵ ADD 1485w98 RG note du 12 mai 1953.

⁶ SAWICKI Frédéric, « Les socialistes », in BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles (dir.), *Histoire des gauches en France*, t. 2 : *La Gauche à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2004, p. 37.

reste du département reste très largement à droite. Néanmoins, dans le Doubs la SFIO constitue la seule alternative dotée d'un poids électoral certain¹.

C) L'empire, timide entrée en scène

Lors des différents scrutins électoraux, les questions coloniales commencent à émerger, parfois de manière relativement forte, comme dans le cas du PCF. Mais, généralement, les politiques comtois usent modérément de ce registre.

1) Une présence relative

Le PCF, continue le virage amorcé durant l'année 1947 et prend de plus en plus en compte les questions coloniales, et tout particulièrement celles concernant l'Indochine. L'élément nouveau est qu'il adapte le discours national au territoire local. L'intégration d'arguments anticolonialistes dans le discours politique s'effectue fin 1948, le parti comtois est réactif sur cette question, et colle au tempo national². Dès l'élection au Conseil de la République du 7 novembre 1948, L. Nicod stigmatise « la politique de guerre colonialiste au Vietnam »³. Ce discours, le PCF, le déploie également en 1951 lors des élections cantonales⁴ et législatives de 1951⁵. Trois éléments sont dénoncés : la volonté belliqueuse américaine, les coûts financier et humain, y compris à l'échelle locale⁶. Pour le reste de la gauche, les références sont plus

¹ Dans ce département fortement catholique, si le vote des pratiquants se porte majoritairement (de 44,5 % à 54,5 % au premier tour des élections législatives de 1958) à droite de l'échiquier, il peut également concerner la SFIO de façon non négligeable (de 14,5 % à 21 %). ISAMBERT François-André et TERRENOIRE Jean-Paul, *Atlas des la pratique religieuse des catholiques en France*, Paris, CNRS, 1930, p. 170.

² Pour Jean-Pierre Biondi, le PCF s'engage fortement à partir de 1949. L'élément révélateur de cet engagement correspond à la création, fin décembre 1948, du Mouvement des Combattants de la Liberté et de la Paix. En février 1949, le PCF lance la campagne contre la guerre d'Indochine avec pétitions, rassemblements, défilés, comme celui du 20 février à Paris. BIONDI Jean-Pierre et MORIN Gilles, *Les anticolonialistes, 1881-1962*, Paris, Hachette Pluriel, 1993, p. 277.

³ ADD 1409w52 élection au Conseil de la République du 7 novembre 1948. Pour les autres candidats, notamment Georges Pernot, les informations proviennent également de cette liasse.

⁴ ADD 85w1 élections cantonales d'octobre 1951 ou AMB 1k14 élections cantonales 1945-1952.

⁵ ADD 1485w119 élections législatives 1945-1956, élections législatives 1951, pochette rapport et activité des partis. Le PCF reprend ces thèmes, accentuant le rôle des Américains, qui « après nous avoir imposé le plan Marshall (...) font tuer des soldats français en Corée et au Viet-Nam. ».

⁶ Nous reviendrons plus longuement sur les choix communistes chapitre III p. 194-206.

ténues¹. Aucune mention en 1948, ni lors des cantonales de 1951 pour la SFIO, comme pour les Radicaux. Chez les socialistes, le décalage entre discours et actes² peut constituer un handicap pour aborder les questions coloniales dans des élections éloignées de ce sujet. Ainsi la profession de foi de Jean Minjot n'aborde pas ce thème, pas plus que les meetings socialistes selon les rapports des RG. Cela tend à montrer le peu d'intérêt du député pour l'Outre-mer. Chez les radicaux, une rubrique est réservée à l'Union française, qui prône à la fois son maintien, mais aussi une certaine évolution. Mais, à la lecture des rapports des RG, il n'y a pas d'intervention sur ce thème lors de la réunion publique de juin 1951³.

À droite, le plus prolixe sur les colonies, est Georges Pernot dans sa campagne pour le siège de Conseiller de la République en 1948. Il réserve tout un paragraphe à son enquête à Madagascar. Mais ce développement montre plus une volonté de vanter son travail de parlementaire qu'un souci d'interroger l'avenir de l'empire. La question préoccupe peu d'ailleurs les indépendants au début des années 1950⁴. L'implantation durable du RPF pourrait constituer un élément consacrant l'empire dans le débat politique local. Mais force est de constater que ce n'est pas vraiment le cas. Le candidat RPF, Camille Besançon, à l'élection au Conseil de la République et celui du canton Nord bisontin, Jacques Weinman, ne mentionnent pas les territoires d'Outre-mer. Seules les professions de foi des élections législatives s'y réfèrent et encore de manière assez discrète. Marcel Prélot accuse surtout la mauvaise constitution de 1946 d'être à l'origine d'une « Union française en péril de dissociation »⁵. L'allusion n'est guère plus développée que dans les professions de foi des candidats PRL. Ces derniers se placent résolument dans le contexte de guerre froide et soulignent le besoin d'alliés « forts et résolus à combattre à nos côtés tout agresseur de notre territoire national et des pays de l'Union française ».

Le MRP développe à peine plus le sujet. Le député sortant, Emile-Louis Lambert, évoque la « sécurité de la Métropole et de l'Union française » dans sa profession de foi, alors que la plupart des

¹ ADD 1485w119 élections législatives 1945-1956, élection législative 1951, pochette rapport et activité des partis. Toutes les informations sur le temps de la campagne de ces élections législatives sont tirées de cette liasse.

² Le début des années 1950 sont celles où la SFIO « couvre tout », où « elle élabore de grandioses projets, mais soutient toutes les politiques coloniales ». BIONDI Jean-Pierre et MORIN Gilles, *Les anticolonialistes, 1881-1962*, Paris, Hachette-Pluriel, 1993, pp. 248-262.

³ ADD 1485w119 RG élections législatives 1945-1956, pochette élections législatives 1951, rapports et activités des partis, pochettes SFIO et Radicaux socialistes. Note du 17 juin 1951.

⁴ Marc Michel note ainsi, qu'entre 1949 et 1954, « Les journées d'études des indépendants ignorent presque toujours ces problèmes (coloniaux) ». MICHEL Marc, « La colonisation », in SIRINELLI Jean-François, *Histoire des droites, t. 3 sensibilités*, Paris, Gallimard, 1992, p. 153.

⁵ ADD 1485w119 RG élections législatives 1945-1956, pochette élections législatives 1951, rapports et activités des partis, pochette RPF. Au verso de la profession de foi se trouve également cette référence : « Cette France relevée, rénovée, rassemblée saura défendre son indépendance nationale et l'intégrité de l'Union française. »

professions de foi des autres candidats en France ne font aucune référence à l'empire¹. En meeting, il est un peu plus prolix et devant 500 personnes, il balaie la situation internationale, stigmatisant « les graves menaces en Corée, en Indochine, en Allemagne et en Iran ». La guerre d'Indochine est analysée comme un épisode de la guerre froide, car « si nous sommes à Hanoï (...) c'est pour que les Russes Impérialistes n'y aillent pas »². Le MRP local est bien dans le ton national qui assimile, avant tout, la guerre d'Indochine à une lutte contre le communisme. Alors que le congrès national a regretté l'absence d'application du nouveau statut de l'Algérie³, rien localement n'est dit.

À noter également la présence d'un candidat indépendant, qui « passe pour avoir été dévoué au régime de Vichy » et qui propose « la suppression des chambres coûteuses et inutiles : Conseil économique et Union française, qui n'ont jamais servi ». Même si M. Michaud finit par retirer sa candidature⁴, il reste le témoin de la présence d'un courant antiparlementaire, aux racines vichystes, favorable à une Grande France, mais sensible aux coûts qu'elle représente.

2) Pour un sujet toujours secondaire

Même si l'Outre-mer n'est pas totalement absent des campagnes électorales, il n'y a pas de rupture avec la période précédente, les questions coloniales restant secondaires pour la plupart des hommes politiques bisontins. Comme au niveau national, l'Indochine est à son étiage en ce début d'année 1950⁵. La confrontation Est - Ouest se durcissant, malgré l'intensification de la guerre d'Indochine, c'est celle de Corée qui retient l'attention. Lors des élections législatives J. Minjoz, silencieux sur l'empire, mentionne le conflit coréen. Lors de la réunion publique de juin 1951, Roger Humbert, président de la fédération radicale-socialiste, fait le même choix⁶. Dans le Doubs, comme dans le reste de la France, « Les

¹ Sur 60 professions de foi MRP pour les élections législatives de juin 1951, huit comportent le mot Indochine, quatre citent l'expression « Union française ». DALLOZ Jacques, « Le MRP et la guerre d'Indochine », in AGERON Charles-Robert et DEVILLERS Philippe (dir.), *Les guerres d'Indochine de 1945 à 1975 : actes de la table ronde tenue à l'IHTP, 6-7 février 1995*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1996, p. 68.

² ADD 1485w119 RG élections législatives 1945-1956, pochette élections législatives 1951, rapports et activités des partis, pochette MRP note du 12 juin 1951.

³ LETAMENDIA Pierre, *Le Mouvement Républicain Populaire, histoire d'un grand parti français*, Paris, Beauchesne, 1995, p. 347 et suivantes.

⁴ ADD 1485w119 RG élections législatives 1945-1956, pochette élections législatives 1951, rapports et activités des partis, pochette indépendants note du 31 mai 1951.

⁵ RUSCIO Alain, « L'opinion française et la guerre d'Indochine (1945-1954) », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n° 29, janvier - mars 1991, p. 42.

⁶ ADD 1485w119 RG élections législatives 1945-1956, pochette élections législatives 1951, rapports et activités des partis, pochette SFIO profession de foi et pochette radicaux-socialiste note du 17 juin 1951.

affaires métropolitaines ont toujours supplanté la décolonisation aux yeux des partis de gauche, confrontés à la question de la participation ou du soutien à un gouvernement. »¹

Même au parti communiste, la guerre d'Indochine n'est pas le sujet international primordial. Deux éléments permettent d'en prendre la mesure. Tout d'abord, au conseil municipal, les résolutions déposées par les élus communistes concernent essentiellement la guerre froide et le réarmement allemand. Il faut attendre janvier 1954 pour qu'ils déposent un vœu relatif à la fin de la guerre d'Indochine². De plus, comme au niveau national, la lutte contre la guerre d'Indochine est rarement un combat en soi, elle est le plus souvent associée à celle contre le risque d'une troisième guerre mondiale³. Les affiches ou les tracts, distribués dans Besançon, dénonçant la guerre d'Indochine sont moins nombreux que ceux dénonçant le pacte atlantique et le réarmement allemand. En 1954, les affiches contre la Communauté européenne de défense (CED) sont très largement majoritaires⁴. En février 1954, les RG notent que « la fédération communiste concentre ses efforts de propagande sur les revendications ouvrières et sur la lutte contre la CED. »⁵

Ainsi, la comparaison avec la CED, thème relativement semblable car à la frontière entre sujet national et international, est révélatrice. Tous les partis et tous les dirigeants bisontins s'expriment sur l'Europe. La construction européenne constitue le grand sujet dans cette région frontalière, marquée par le catholicisme social. Différents indices peuvent nous aider à mesurer cette différence d'implication. À titre d'exemple, le journal des Anciens Combattants témoigne de cet état de fait. Son rédacteur en chef est le docteur Maitre, un notable local influent⁶. Sur les numéros archivés, le nombre d'éditoriaux consacrés à la CED est très important⁷. En revanche, les colonies ne s'imposent jamais comme le cœur de l'éditorial. Une référence peut s'y glisser, comme dans celui du printemps 1951, qui « souligne les graves erreurs

¹ THÉNAULT Sylvie, « La gauche et la décolonisation », in BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles (dir.), *Histoire des gauches en France*, t. 2 : *La Gauche à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2004, p. 441.

² AMB Per 2000 BO mars 1950 : proposition de résolution contre la BA, avril 1951 sur la paix, mars 1952 contre le réarmement de l'Allemagne, novembre 1953 contre l'armée européenne et le réarmement de l'Allemagne. Aucune de ces résolutions n'est mise au vote par le maire du fait de leur caractère politique.

³ LIAUZU Claude, *Histoire de l'anticolonialisme en France : du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 2012, pp. 222-223.

⁴ ADD 340w163 RG surveillance du PCF 1944-1953 pochette affiches apposées en ville Besançon, Pontarlier, Montbéliard, 1948, 1949, 1950 et pochettes 1951, 1952, 1953, 1954.

⁵ ADD 340w149 RG notes mensuelles d'information au préfet, note du 5 février 1954.

⁶ Voir chapitre I pp. 50-52. Il est choisi comme maire en 1945 par le CLL, échoue sous l'étiquette UDSR aux cantonales de septembre 1945 et en 1949 il rejoint le RPF.

⁷ ADD 79pr3 journal des anciens combattants. Pour 1950 et 1952, sur quatre éditoriaux, trois sont consacrés à la construction européenne. Pour 1953 et 1954, deux éditoriaux sur trois.

commises en Indochine »¹. De même, les notes d'informations des RG au préfet entre octobre et février 1954 relatent l'importance que la CED prend dans le débat bisontin².

3) Sans réel mise en débat

L'empire ne constitue donc pas un enjeu de débat interne contrairement au projet européen. À droite, sur ce sujet les discussions sont vives et traversent les partis. Le docteur Maitre utilise *Le Mutilé du Doubs journal des victimes de la guerre et des Anciens Combattants du Doubs* pour défendre son point de vue favorable à la CED. L'UDAC d'ailleurs ne suit pas unanimement son président³. Il participe également au mouvement de l'union française des fédéralistes, qui multiplie les débats et réunions sur la CED, rassemblant des hommes venus de tous les horizons politiques⁴. Globalement, la CED rencontre plutôt un succès auprès de la droite locale. Roland De Moustier, qui appartient au mouvement fédéral européen,⁵ et Georges Pernot sont favorables à la CED. Mais, le débat existe : le général de Gaulle ne ménageant pas ses critiques⁶ et les représentants du RPF se prononcent contre le projet. Pour autant, Marcel Prélot n'adhère pas à la stratégie nationale d'un RPF « traversé par un souci, la grandeur de la France, et jamais de l'Europe (...). Le RPF agit beaucoup contre la CED »⁷. Sur l'empire, en revanche, pas de dissension dans ces années, l'unanimité est forte pour le défendre.

À gauche aussi, la CED fait débat⁸. Comme au niveau national, les communistes sont unanimement contre. Au parti radical, le président de la fédération, Roger Humbert, se prononce dans le

¹ De plus, la permanence de l'empire est subordonnée au projet européen. L'éditorial du printemps 1953, essentiellement consacré à l'Europe, se termine en liant les deux sujets : « L'Union française ne pourra être sauvée que par une industrialisation rapide (...). Elle (la France) ne pourra le faire qu'avec l'aide de ses voisins ».

² ADD 340w148 et 149 RG notes mensuelles d'information. Mois d'octobre 1953 à février 1954.

³ ADD 340w150 RG notes mensuelles d'information au préfet 12 avril 1954. Le journal des anciens combattants montrent aussi des dissensions : voire l'article de mars 1953 de Max Prevost et celui d'octobre - novembre - décembre 1954 du président de la section des mutilés de Montbéliard, M. Semblat.

⁴ ADD 340w148 RG notes mensuelles d'information au préfet décembre 1953.

⁵ ADD 340w149 RG notes mensuelles d'information au préfet 25 avril 1954 sur le mouvement fédéraliste européen en faveur de la CED Raymond Vauthier, premier adjoint socialiste à Besançon, est également adhérent du mouvement.

⁶ Pour une analyse des résultats de ces législatives, voir BERSTEIN Serge, *Histoire du gaullisme*, Paris, Perrin, 2001, pp. 158-161 et sur le mouvement gaulliste entre 1947 et 1953, pp. 184-186.

⁷ BOSSUAT Gérard, *L'Europe des Français*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996, p. 426.

⁸ Pour une mise en perspective nationale et internationale, RAFLIK Jenny, « Les socialistes français et allemand face à la crise de la CED (1950-1954) », *L'OURS (Revue de l'Office Universitaire de recherche socialiste)*, hors-série n°52-53, juillet-décembre 2012, pp. 35-46.

même sens¹. Mais la fédération du Doubs est divisée sur le sujet². Chez les socialistes, la situation est complexe. Jean Minjoz, qui a participé en mai 1948 au congrès européen de La Haye avec la délégation française, affronte sa fédération sur ce thème. Il est partisan du projet et le défend avec constance. Mais la fronde, menée par Jean Defrasne³, conseiller municipal socialiste et éditorialiste au *Comtois*, rencontre un réel succès, comme celle menée par Jules Moch et Daniel Mayer aux congrès de 1952 et 1953⁴. La fédération de Besançon, après hésitations et tergiversations⁵, finit cependant par se rallier à la position de Jean Minjoz et se prononce pour la Communauté⁶.

Pourquoi un tel débat sur la CED au sein de la SFIO et si peu sur l'empire. Que sont devenus les éditorialistes de 1945 ? Il nous a été impossible de suivre leurs traces, les éditoriaux étant signés collectivement. Différentes hypothèses peuvent être émises. Comme au niveau national, après 1948, ces derniers ont peut-être été contraints au départ. Plus vraisemblablement, les auteurs de ces articles écrits sous la direction de René Mauvais, alors rédacteur en chef, ont évolué du fait du contexte international. Le droit des peuples refluant sous la menace communiste et l'anticommunisme devenant un élément fort d'analyse de toute situation, notamment de la guerre d'Indochine. De plus, des figures socialistes d'envergure nationale, qui possèdent un certain ancrage local, s'expriment contre la CED, à l'image de Marcel-Edmond Naegalen⁷, et facilitent ainsi la contestation bisontine interne. Peut-être aussi était-il difficile à Jean Defrasne, dont les positions montrent une certaine écoute aux revendications venues d'outre-mer⁸, de mener deux combats à la fois contre celui qui est devenu, depuis sa victoire aux municipales bisontines, l'homme fort de la SFIO.

¹ ADD 340w148 RG notes mensuelles d'information au préfet 7 décembre 1953.

² ADD 340w149 RG notes mensuelles d'information au préfet 9 février 1954.

³ ADD 340w149 RG notes mensuelles d'information au préfet sur cette rivalité entre les deux hommes voir la note du 24 février 1954.

⁴ DREYFUS Michel, *L'Europe des socialistes*, Bruxelles, Complexe, 1991, p. 224.

⁵ ADD 340w149 RG notes mensuelles d'information au préfet au mois de janvier 1954 différentes réunions ont lieu, et selon la note du 25 la SFIO n'a toujours pris de position claire.

⁶ ADD 340w150 RG notes mensuelles d'information au préfet 22 mai 1954 section socialiste de Besançon trente voix pour la CED, dix-sept contre et quatre abstentions.

⁷ ADD 340w149 RG notes mensuelles d'information au préfet 4 mars 1954.

⁸ Voir chapitre IV p. 239 et chapitre VI pp. 344-346.

II) LE CONSENSUS COLONIAL À TRAVERS LA PRESSE LOCALE

La presse locale constitue un outil non négligeable pour apprécier ce consensus. Pour l'essentiel, *Le Comtois* et *La République*, restent nos sources principales. D'une part, ces quotidiens sont issus d'une rédaction essentiellement bisontine et leur lectorat reste encore fort durant ces années¹. D'autre part, ils représentent chacun une opinion politique différente. La lecture de *Cité Fraternelle*, qui connaît une audience appréciable², permet d'affiner cette mesure et d'apporter des nuances. Il s'agit d'apprécier comment, excepté l'hebdomadaire communiste³, cette presse propose une image de l'empire relativement univoque. Dès lors comment le décrit-elle, quel rôle assigne-t-elle à la France, notamment en Indochine ?

A) Hymne à l'empire

La presse quotidienne de province reste toujours la source principale d'information des citoyens⁴. Le consensus qui se forme autour de l'empire provient durant cette période essentiellement du chemin parcouru par la SFIO. Il n'est plus guère de différences, au tournant des années cinquante, entre le quotidien socialiste et la presse de droite. Le consensus de l'entre-deux-guerres reprend vie⁵. Par exemple, les articles concernant les soulèvements dans les protectorats en témoignent.

¹ ADD 1485w250 RG dossier presse note d'avril 1951. Tirage pour Besançon, *Le Comtois*, 12 000 exemplaires, *La République*, 3 760. La différence entre les deux s'explique selon les RG par le fait que *Le Comtois* est lu également par « un lectorat modéré et de droite ». Pour le département, note du 22 décembre 1952. Tirage de *La République*, 41 000, *Le Comtois*, 40 000. Le lectorat de *La République* est donc plus rural que celui du *Comtois*. Voir également annexes pp. 644-645.

² ADD 1485w250 RG note du 22 décembre 1952. Tirage de *Cité Fraternelle*, 25 000 exemplaires.

³ Le point de vue communiste est abordé ultérieurement. Voir chapitre III pp. 194-207.

⁴ Après un pic, en 1946, à 6 millions d'exemplaires pour la presse parisienne, celle-ci retombe à 4,7 millions en 1947 et ne cesse de faiblir. En revanche, la presse régionale tire à 9 millions d'exemplaires en 1946. Elle retombe ensuite à 6,2 millions, et s'y maintient jusqu'en 1952, date à partir de laquelle elle entame une nouvelle remontée jusqu'en 1969 avec 8 millions d'exemplaires. Durant toute notre période d'étude, elle est donc supérieure à la presse parisienne. MARTIN Marc, *La presse régionale : des affiches aux grands quotidiens*, Paris, Fayard, 2002, p. 314 et pp. 330-331.

⁵ Malgré la faiblesse de l'opposition socialiste à la colonisation, quelques grandes voix s'étaient élevées contre celle-ci, telles celle de Jules Guesde contre la conquête du Tonkin ou celle de Jean Jaurès contre celle du Maroc. Mais dans l'entre deux guerres, à l'exception de Marceau Pivert, les critiques s'affaiblissent et Léon Blum reprend en grande partie les arguments de Jules Ferry. Alain Ruscio prend ainsi l'exemple du discours de Léon Blum à la chambre des députés du 9 juin 1925. RUSCIO Alain, *Le Credo de l'homme blanc*, Bruxelles, Complexe, 1996, pp. 312-320.

1) *Le Comtois*, reflet de l'évolution de la SFIO

Le cheminement de la SFIO du Doubs d'une ligne plutôt à gauche du parti et quelque peu originale vers une normalisation se constate également dans le domaine colonial, notamment à la lecture du *Comtois*. Ainsi, entre l'automne 1945 marqué par les espoirs de révolution mondiale et l'affirmation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, y compris dans les territoires d'outre-mer, et les positions prises au début des années cinquante, un long chemin a été parcouru. À titre d'exemple, le 31 mars 1949, *Le Comtois*, comme le fit auparavant *La République*, choisit de publier un article de Rémy Roure. Éditorialiste au *Monde* et à *France-Indochine*, ce dernier est très favorable à l'engagement français en Indochine¹. De même, en 1950 Jean Willemain, « agrégé à l'université », professeur au lycée Victor Hugo, commet dans *Le Comtois* une intervention, dont le journal prend garde de signaler qu'elle « n'engage pas la SFIO ». Dans cet article relatif au Maroc, ce dernier condamne la position des socialistes nationaux qui estiment que « tout peuple doit pouvoir se conduire tout seul ». Il dénigre ainsi le parti de l'Istiqlal, défendu par la Ligue Arabe, qu'il discrédite en rappelant qu'il « fut un temps pas très lointain où le grand moufti de Jérusalem se produisait à la radio de Berlin ». Le quotidien socialiste, lui-même, est défavorable à l'Istiqlal et au Néo-Destour. Quelques jours plus tard à propos de la suspension du journal du mouvement tunisien et en réponse à un article « injurieux pour l'armée française » du neveu d'Habib Bourguiba, *Le Comtois* dénonce ses prises de paroles à *Radio-Patrie*, sous contrôle allemand pendant la Seconde Guerre mondiale². Le temps où le quotidien ouvrait largement ses colonnes aux discours nationalistes est bien révolu.

L'affaiblissement de la critique de la colonisation au sein de la fédération socialiste du Doubs s'explique par l'évolution plus générale des socialistes³. Cependant, l'influence croissante de Jean Minjot a pu également jouer, car ce dernier ne montre pas une grande ouverture sur ce sujet. Ainsi, en mars 1946⁴, son article sur « les problèmes internationaux » relève d'une vision des relations internationales dont le souci premier est le maintien de l'influence française. De même, J. Minjot témoigne d'une assez faible considération pour les revendications venues d'Outre-mer, comme le révèle un passage de ses

¹ Pour une rapide présentation de Rémy Roure. Voir chapitre I p. 72.

² *Le Comtois*, 8 mars 1951 éditorial de Jean Willemain « Parlons peu mais parlons bien » et article non signé du 14 mars 1951 : « La question marocaine ».

³ Avec le départ de Jean Rous et de ses amis, il ne reste quasiment plus rien du courant anticolonialiste dans le parti. Il réapparaît timidement en 1950 avec Robert Verdier, puis avec Alain Savary après la mort de Staline. LIAUZU Claude, *Histoire de l'anticolonialisme en France : du XVIIe siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 2012, p. 199.

⁴ *Le Comtois* du 6 mars 1946 et *La Tribune du Doubs* du 9 mars. Jean Minjot, alors membre de la commission des affaires étrangères, s'y montre favorable à la présence française. Commentant les résolutions présentées par l'Égypte et le Mexique, il les trouve « inacceptables pour la France ; c'était nous mettre à la porte. » Cette position est assez éloignée de celles lues par ailleurs dans le journal et précédemment évoquées. Voir chapitre I p. 92

impressions de « retour d'Égypte » en avril 1947¹. Après s'être félicité « de l'importance de l'influence française en Égypte », il poursuit en notant qu'il faudrait l'augmenter et « surveiller avec vigilance des centres d'agitation qui menacent notre Afrique du Nord ». Jean Minjoz s'inscrit donc dans le discours majoritaire des socialistes².

Mais le plus frappant est peut-être l'indifférence de J. Minjoz sur ces questions coloniales. Rien d'approfondi réellement dans l'article de mars 1946 sur les Empires. En avril 1949, il rédige un texte sur le bilan de l'expérience travailliste, sans jamais mentionner, ne serait-ce qu'au détour d'une phrase, l'indépendance de l'Inde. De même en juillet 1949, il intervient à l'Assemblée Nationale sur « la gabegie militaire » sans évoquer la guerre d'Indochine³. À partir du 9 août 1947, J. Minjoz devient rédacteur en chef de la *Tribune du Doubs*. Faut-il y voir une simple coïncidence ? En tout cas, dès lors la rédaction régionale du journal ne se prononce plus sur les questions coloniales. Jean Minjoz illustre, pour le niveau des responsables locaux, « les insuffisances de l'analyse socialiste »⁴ des années cinquante en matière de décolonisation. De même, malgré une carrière nationale riche, le sujet ne semble pas le préoccuper. Le 17 juin 1952, il intervient dans l'hémicycle à la suite d'une grande manifestation d'ouvriers Nord-africains à Montbéliard⁵. Mais sur l'Outre-mer lui-même rien de mémorable sous la plume de Jean Minjoz⁶.

2) Au nom de la « Grande France » : « du Levant au couchant »⁷

Ce rôle semble dévolu à d'autres élus locaux, notamment Georges Reverbori, conseiller de l'Union française ou Marcel Boulangé, sénateur de Belfort. Ce dernier est l'auteur d'un reportage sur la Guyane. L'élu belfortain explique ainsi, en février 1950, que la Guyane est importante pour le

¹ *La Tribune du Doubs*, 26 avril 1947, « retour d'Égypte Jean Minjoz, député, maire de Besançon, nous confie ses impressions ». L'article est également publié dans *Le Comtois*.

² Le souci reste présent lors de la guerre d'Algérie, voir SADOUN Marc, « Les socialistes entre principes, pouvoir et mémoire », in RIOUX Jean-Pierre (dir.), *La guerre d'Algérie et les Français*, Paris, Fayard, 1990, pp. 225-234.

³ *La Tribune du Doubs* le 1er juillet 1949.

⁴ Expression empruntée à Alain Bergounioux et Gérard Grunberg. BERGOUNIOUX Alain et GRUNBERG Gérard, *L'ambition et le remords. Les socialistes français et le pouvoir (1905-2005)*, Paris, Fayard, 2005, p. 226.

⁵ Pour accéder à ce discours : <http://4e.republique.jo-an.fr> JO AN N°55 de 1952 - séance N° 89 du 17 juin 1952, p. 2960 « incidents de Montbéliard ». Nous reviendrons ultérieurement sur la manifestation elle-même, et son analyse par Jean Minjoz. Voir chapitre III pp.186-188. et annexes pp. 635-636.

⁶ J. Minjoz est à ce titre représentatif de la majorité de ses collègues députés socialistes, plutôt indifférents aux questions coloniales et conservateurs. LIAUZU Claude, *Histoire de l'anticolonialisme en France : du XVIIe siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 2012, pp. 197-198.

⁷ Expression empruntée de l'éditorial de Lucien Kayser, « Notre Empire », *La République* 24 novembre 1944. Dans cette conclusion, après avoir fait allusion à Hubert Lyautey, Joseph Galliéni (...), Lucien Kayser termine ainsi : « grâce à eux notre drapeau flotte du Levant au couchant ; grâce à eux, il flotte de nouveau sur la France. »

rayonnement de la France dans une Amérique du Sud qui craint parfois « un expansionnisme Nord américain »¹. Le même état d'esprit anime les éditoriaux de Jean Willemain du 12 juin 1950 et du premier février 1952 à propos de la Tunisie. Il y exprime le risque de « dénuement » de la France si elle perd le protectorat, première étape peut-être vers une disparition de « la présence française en Afrique du Nord, en Algérie, voire en Afrique noire »². Ainsi, le quotidien socialiste rejoint pleinement les arguments développés précédemment par la presse catholique dès l'affaire du Levant³. Le décalage est donc avant tout chronologique. La SFIO bisontine, au tournant des années cinquante, se rallie à « la doctrine impérialiste », comme en leur temps les Républicains s'étaient ralliés « à la doctrine impérialiste énoncée sous le second Empire ». Référence plus récente, elle reprend le thème du « salut par l'empire », exploité par le gouvernement Léon Blum lorsqu'il crée un Comité de la France d'outre-mer⁴. Cette vision est celle défendue, dès le 25 janvier 1946, par Marius Moutet à la Commission constitutionnelle en ces termes : « Il s'agit au fond de savoir si la France se considère réellement comme englobant 100 millions d'habitants ou bien si elle veut se replier sur 40 millions d'habitants. La France sera-t-elle ou ne sera-t-elle pas une grande puissance ? »⁵

Moins développé, l'argument économique est, cependant, présent. *La République* l'évoque régulièrement. Dès son éditorial de novembre 1944, Lucien Kayser mentionne tous ces produits qui arrivent des colonies « arachides, bananes, rhum, or, tabac... ». Le 3 mars 1945, un article évoque « l'exploitation des richesses de la France et de l'empire ». Georges Pernot souligne les richesses du sol et sous-sol malgache le 26 août 1947⁶. *Cité Fraternelle* en mai 1945 publie une série d'articles sur les colonies⁷, signé Pierre Dahui, à teneur parfois économique. L'intérêt persiste, en 1950, *La République* propose différents articles sur les richesses de l'Outre-mer⁸. L'attrait économique est moins traité par *Le*

¹ *Le Comtois*, le 1er février 1950.

² *Le Comtois*, 1er février 1952. Dans l'éditorial de 1950, Jean Willemain évoque l'effet domino : l'indépendance de la Tunisie sera suivie par celles du Maroc, de l'Algérie, de Madagascar et enfin par celle des Bretons.

³ Celle-ci a été analysée comme une perte de l'influence française par *La République*, *Cité Fraternelle*, et *La Voix Diocésaine*. Voir chapitre I pp. 81-82.

⁴ Expressions empruntées en Charles-Robert Ageron. AGERON Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial ?*, Paris, PUF, 1978, p 71 et p 259 et suivantes.

⁵ Cité par HAROVELLO Janine, *La SFIO et Madagascar, 1947*, Paris, l'Harmattan, 1995, p. 49. Pour une analyse globale des positions socialistes sur l'empire et les mouvements de décolonisation de l'après-guerre, voir les pp. 43 à 91.

⁶ *La République*, 24 novembre 1944, 3 mars 1945 et 26 août 1947. Rappelons enfin que la famille de Moustier, propriétaire du journal, est administrateur de la Société agricole et industrielle du sud algérien.

⁷ Ces articles se trouvent en bas à droite de la quatrième page. Le journal ne comporte alors que quatre pages, ce qui tend à montrer son moindre intérêt pour le sujet. Pierre Dahui souligne notamment les richesses économiques des colonies, comme les oléagineux.

⁸ *La République*, 17 mars article sur l'AOF qui « sera d'ici peu l'une des régions les plus riches du monde » ; articles le 22 mars sur la participation de l'AEF à la vie économique française et le 30 juin sur la production de riz en Indochine.

Comtois, mais il est tout de même mentionné. En mars 1948, le journal évoque les productions en Afrique du Nord et en mai il signale « notre excédent avec la France d'outre-mer »¹.

La fin des années quarante reprend ainsi les principaux arguments développés par les Républicains du XIXe siècle, à commencer par Jules Ferry, pour justifier la colonisation : puissance internationale et atout économique².

3) « *Peuples indigènes* » et France, une histoire d'amour ?

Pourquoi la France partirait-elle, puisque la majorité de la population est favorable à sa présence ? L'accueil réservé aux représentants de la France lors des voyages officiels en témoigne, l'étiquette politique n'ayant plus, dès lors, d'importance. Ainsi, en avril 1947, *La République* décrit l'accueil « chaleureux » de la part des Français comme des musulmans fait au ministre socialiste de l'Intérieur, Edouard Depreux, en Algérie « dans les villages qu'il a traversés ». Toujours en avril 1947, le voyage du président de la République, Vincent Auriol, en Afrique subsaharienne est un « triomphe », il y est « acclamé »³. En 1949, Vincent Auriol se rend en Algérie, la foule est « dense et enthousiaste », et « l'immense foule musulmane » exprime « sa fidélité à la France » selon *La République*. Pour *Le Comtois*, musulmans et Européens se mêlent pour recevoir le président⁴.

De plus, ceux qui contestent la France sont peu nombreux. Ce thème apparaît très tôt dans la presse locale dès le soulèvement en 1945 dans le Constantinois. La preuve du consentement des populations à la présence française résiderait donc dans l'aspect minoritaire des « rebelles ». Cette démonstration est une constante de l'analyse effectuée par les journaux. Dans les protectorats, l'Istqlal, comme le Néo-Destour, sont considérés comme des regroupements minoritaires. Dans le cas du Maroc, *La République* signale en 1951, que « les nouvelles " ahurissantes " de la presse arabe font rire les Marocains ! »⁵. *La République* se réfère à « la presse marocaine », alors que sa source principale est *Le Petit*

¹ *Le Comtois*, 13 mars brèves sur les agrumes tunisiens et le 18 mars et 13 mai 1948 sur la production de vin en Algérie.

² GIRARDET Raoul, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, La Table ronde, 1972, p. 81 et suivantes.

³ *Le Comtois*, 19 avril 1947.

⁴ *La République* et *Le Comtois*, plusieurs articles entre fin mai et début juin 1949.

⁵ *La République*, 6 mars 1951, deux titres sur le Maroc : « ces " bobards infâmes " sont une grossière provocation de l'Istiqalal écrit la presse marocaine » et « à propos des événements du Maroc pourquoi tant de bruit en Égypte ? ».

Marocain, de tendance colonialiste¹. L'usage de l'adjectif marocain, permet au quotidien comtois d'entretenir l'illusion d'une communauté entre Marocains et Français du Maroc. Toujours pour démontrer l'appui de la majorité, en 1952, *La République* souligne que « les manifestations " spontanées " de l'Istiqlal ont fait long feu »². Dans ses colonnes *Le Comtois* affirme que « des milliers de campagnards » manifestent contre l'Istiqlal et sous-titre en gras « le peuple contre l'Istiqlal »³. La source principale citée par le journal est également « les journaux du Maroc ».

B) La France comme guide, « notre régime vaut mieux que celui qui s'installerait après »⁴

La présence française est légitime par ce qu'elle a déjà apporté, mais aussi par ce qu'elle est en capacité d'offrir dans l'avenir. À lire cette presse quotidienne locale, elle reste le meilleur guide possible pour les peuples d'Outre-mer. Comme la majorité des populations en est consciente, la contestation a donc des origines étrangères.

1) Au nom de la civilisation, pour les « peuples-enfants »⁵

On retrouve, dans *Le Comtois*, *La République* ou *Cité Fraternelle*, la même célébration de l'œuvre française Outre-mer. Les événements du Maroc et de Tunisie représentent l'occasion de rappeler la justesse de la présence française, au nom de la mission civilisatrice. Cette unanimité de la presse locale révèle le partage d'une même vision de la colonisation développée depuis la III^e République⁶.

Dans *La République* la célébration de l'œuvre française passe notamment par celle de l'effort des colons⁷ ou de la France tout entière. Ce thème constitue une des permanences du discours de Lucien

¹ ROUAULT Jacques-Deric «1950 : le petit marocain, un nouveau rédacteur en chef, mon grand-père» <http://jacquesderic.free.fr/Memoire/M-1953-MLePetitMarocain.html>.

² *La République*, 20 février 1952, « Que s'est-il passé au Maroc ? ».

³ *Le Comtois*, 27 février 1951, « Accord au Maroc ».

⁴ Expression de Jean Willemain, article publié dans *Le Comtois*, 20 juin 1950.

⁵ *Cité Fraternelle*, 6 juillet 1952. Sur la théorie des « peuples-enfants », RUSCIO Alain, *Le Credo de l'homme blanc*, Bruxelles, Complexe, 1996, p. 56 et suivantes.

⁶ BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal et VERGÈS Françoise, *La République coloniale. Essai sur une utopie*, Paris, A. Michel, 2003, chapitre III « droits et devoirs de la mission civilisatrice », p. 67 et suivantes.

⁷ Ce point a été développé précédemment. Voir chapitre I pp. 88-89.

Kayser. Le 9 mars 1951, il fait l'éloge du travail de la France, qui a transformé « le pays de Lyautéy », expression qui dépossède les Marocains de leur terre, en « une nation moderne ». Les termes de France, Europe, Occident sont interchangeables¹. Ainsi, au début de 1951, Lucien Kayser affirme que l'Italie « a fait prospérer » la Libye et en a « changé presque toute la face ». Les réalisations françaises se lisent partout, à Casablanca comme à Abidjan, où l'inauguration du port par messieurs Fourcade, président de l'Assemblée de l'Union française, et Mitterrand, ministre de l'Outre-mer, permet de célébrer « la grandeur de l'œuvre accomplie depuis 1947 »².

Dans le quotidien socialiste, au début des années cinquante, la chronique coloniale est réservée à Jacques Willemain. Sur les mois dépouillés systématiquement, quatre articles sur les protectorats sont paraphés de sa main³. L'idée directrice de ces articles réside dans la légitimité de la présence française, porteuse de progrès. La vision positiviste de l'histoire s'y déroule ; J. Willemain, et *Le Comtois* plus généralement, représente cette « partie de la gauche française » qui a cru en une « colonisation de progrès qui remplacerait le colonialisme exploiteur alors existant et le " féodalisme " indigène »⁴. Le Maghreb, avant l'arrivée française, n'était qu'anarchie et archaïsme. La France a apporté, à ces espaces, ordre et développement⁵. J. Willemain retrouve ainsi une thématique déjà largement déployée sous la IIIe République, notamment lors de l'exposition coloniale⁶. La SFIO locale est au diapason de sa grande sœur nationale.

Cité Fraternelle décline également cette vision positiviste mais sur un mode plus affectif, reprenant à différentes reprises l'image du peuple enfant qui passe par le stade de l'adolescence avant d'accéder à l'âge adulte. Dès 1947, lors du débat sur le statut de l'Algérie, ce parallèle est développé. Avec les soulèvements dans les protectorats, trois ans plus tard, l'idée est reprise. En juillet 1952, dans un long article sur l'Afrique du Nord, publié sur deux semaines, l'auteur explique l'œuvre accomplie : « il faut savoir que c'est la France par sa colonisation qui a fait la richesse de l'Afrique du Nord ». Et celle-ci doit

¹ Sur l'assimilation entre Occident et civilisation, voir RUSCIO Alain, *Le Credo de l'homme blanc*, Bruxelles, Complexe, 1996, p. 79 et suivantes.

² *La République*, 7 février 1951.

³ *Le Comtois*, 12 mai 1950, le 10 février et 8 mars 1951, le premier février 1952.

⁴ COOPER Frederick, *Le colonialisme en question*, Paris, Payot, 2010, p. 230.

⁵ *Le Comtois*, 12 mai 1950 la France a « lutté contre la féodalité et donné à manger aux fellahs ».

⁶ Extrait du catalogue de l'Exposition coloniale internationale de 1931 : « Si dans ces immenses contrées où règnent le fanatisme et le brigandage la France apportait (...) la paix, le commerce, la tolérance, qui pourrait parler de l'usage illégitime de la force » cité dans BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal et VERGÈS Françoise, *La République coloniale. Essai sur une utopie*, Paris, A. Michel, 2003, p. 83.

demeurer car « ils ressemblent à des enfants ». L'image se répète plus loin dans le texte en ces termes : « peuple enfant, incapable de tenir dans ses mains sa destinée »¹.

2) *Apocalypse after*

Selon cette presse, les mérites de la France sont donc reconnus par la population. La France se doit de rester pour celle-ci, jusqu'à ce qu'elle puisse se diriger elle-même. L'âge de la majorité, synonyme d'indépendance, appartient donc à un avenir utopique car l'idée d'un « indigène » adulte est « une contradiction vivante »². Le départ de la France signifierait donc régression pour ces territoires, quels que soient les scénarii³. « Les populations seraient abandonnées à l'oppression des féodaux et d'un pouvoir non démocratique, voire tyrannique et violent. Rempart contre toute autre influence étrangère, la souveraineté française donc serait un moindre mal. » Cette remarque de Sylvie Thénault⁴ caractérisant la pensée socialiste, s'applique parfaitement aux démonstrations de Jean Willemain, lorsqu'il s'exclame : « Notre régime vaut mieux que celui qui s'installerait après . »⁵ Mais en définitive, cette façon de penser vaut pour l'ensemble de la presse comtoise, exceptée toujours la presse communiste. Ainsi, Lucien Kayser qui voit dans le Maroc, guidé par la France, une nation « bientôt apte à se diriger complètement elle-même (...) sans craindre d'influences étrangères perverses »⁶. Dans cette logique d'incapacité supposée des

¹ *Cité Fraternelle*, du 17 août 1947 et du 6 juillet 1952. Le thème est, sans cesse, repris. Avec les soulèvements dans les protectorats, en novembre 1950, après avoir célébré l'œuvre de Lyautey et de Charles de Foucauld, qui ont tiré le Maroc d'un « désordre permanent », Jean Bouvard souligne « le Maroc affirme sa volonté de ne plus être traité comme un peuple-enfant (...) Un adolescent n'est plus un bébé, le Maroc de 1950 n'est plus celui de 1900. »

² RUSCIO Alain, *Le Credo de l'homme blanc*, Bruxelles, Complexe, 1996, p. 56.

³ Sur ce thème voir notamment BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal et VERGÈS Françoise, *La République coloniale. Essai sur une utopie*, Paris, A. Michel, 2003, p. 73 et suivantes. Le discours officiel est ainsi décrit : « Les Français ne peuvent faillir à leur rôle de civilisateurs, car les colonies abandonnées à leur sort auraient tôt fait de retomber sous la domination d'autres puissances ou dans l'anarchie la plus désastreuse. »

⁴ THÉNAULT Sylvie, « La gauche et la décolonisation française », in BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles (dir.), *Histoire des gauches en France*, t. 2 : *La Gauche à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2004, pp. 437-438.

⁵ *Le Comtois*, Jean Willemain, 20 juin 1950. D'autres expressions peuvent être retenues. *Le Comtois*, 8 mars 1951 : « un Glaoui, qui seigneur féodal, admet la tutelle gênante, mais somme toute plus équitable de la puissance protectrice, est plus près de la notion de liberté, que le Chérif qui se réclame d'elle pour rétablir l'esclavage ». *Le Comtois*, 1er février 1952, Jean Willemain « La parole est à la France ». Il s'interroge ainsi : « le Néo-Destour est-il capable d'assurer du jour au lendemain, les responsabilités du pouvoir ? » Fausse question à laquelle, J. Willemain répond par la négative. La Tunisie risquerait alors plusieurs « périls », comme le retour du vieux Destour et de ses méthodes « féodales », et l'influence de la Ligue Arabe ou d'une autre puissance étrangère.

⁶ *La République*, 9 mars 1951, Lucien Kayser « L'affaire du Maroc ».

peuples colonisés à se gouverner eux-mêmes, *Cité Fraternelle* condamne le jeune régime égyptien, car il ne peut subvenir aux besoins des fellahs¹.

3) *La France contre tous*

L'autre élément censé démontrer la fidélité des populations est la nécessaire influence extérieure pour que la révolte prenne corps. Ces éléments extérieurs ont différentes provenances. Le premier ennemi désigné est l'idéologie communiste. Pour le Maroc, *La République* et *Le Comtois* expliquent à leurs lecteurs combien le parti de l'Istiqlal est influencé par les communistes. Dans son éditorial de mars 1951, Lucien Kayser affirme que même s'il se défend d'être communiste, l'Istiqlal a favorisé « la propagande de partis extrémistes ». Le même jour, la grève de soutien aux événements marocains en Tunisie, est attribuée aux communistes, assimilés au Néo-Destour et à l'Union générale tunisienne du travail (UGTT)². À de rares occasions, la nuance est faite. Lors de l'appel à la grève générale en février 1952, effectué par l'UGTT et l'Union syndicale des travailleurs tunisiens (USTT), le journal les distingue : « l'UGTT et de l'USTT (respectivement de tendance néo-destourienne et communiste) »³. *Le Comtois* en mars 1952, sur la Tunisie titre « on soupçonne le PC d'être responsable des actes de sabotage en Tunisie »⁴. Cette dénonciation permet de minimiser l'influence de l'idée nationale dans les protectorats. De même le RDA est « d'obédience communiste » pour *La République*⁵. La France incarne donc la défense du monde libre, thème qui reste tout de même moins explicitement développé que dans le cadre de la guerre d'Indochine.

D'autres influences sont néfastes pour les protectorats. Les deux journaux soulignent que « le Monde arabe attaque la politique française »⁶. Parmi celui-ci, l'Égypte est systématiquement stigmatisée, car elle incarne une jeune nation émancipée et donc un modèle possible pour les protectorats. L'influence

¹ *Cité Fraternelle*, 16 décembre 1951, « L'Égypte n'a de leçon à donner à personne ». L'article se conclut en ces termes : « La leçon de tout cela ? D'abord que le " colonialisme " que Le Caire nous reproche avec tant d'impertinence serait bien profitable aux fellahs égyptiens, auxquels il éviterait la famine et la misère ! ».

² *La République*, 9 mars 1951, Lucien Kayser « L'affaire du Maroc » et l'article non signé « Les arabes condamnent eux-mêmes les " exagérations " de la presse égyptienne. »

³ *La République*, 1er février 1952.

⁴ *Le Comtois*, 14 mars 1952.

⁵ *La République*, 2 février 1950.

⁶ *Le Comtois*, titre du 5 mars 1951. Le quotidien socialiste fait d'ailleurs plus référence aux interventions de la Ligue Arabe que son concurrent catholique.

de cette dernière est déplorée par Jean Willemain dès 1950¹. Et au début de l'année 1951, son ingérence dans les affaires franco-marocaines est dénoncée par les deux quotidiens. Dans la même sphère géographique, un autre ennemi est présent à partir de 1951 : la Ligue Arabe. Dans ce cas, les deux journaux s'insurgent contre le soutien de celle-ci à l'Istiqlal.

Plus épisodiques sont les attaques contre un adversaire, peut-être moins attendu, les anglo-saxons. Jean Willemain qualifie la Ligue Arabe de « création des Anglais pour nous causer des ennuis au Proche-Orient ». Quelques jours plus tard, un autre article, non signé, précise que « La BBC² exagère »³. *Le Comtois* retrouve ainsi le vieil ennemi de Fachoda⁴. Ces passages montrent que le quotidien socialiste participe à l'élaboration d'un discours national, alimenté par d'anciennes rivalités coloniales⁵. *La République* tourne sa critique plutôt du côté des États-Unis. Dans un éditorial du 7 février 1953, Lucien Kayser oppose les conceptions françaises et américaines, car les États-Unis n'ont pas « la même optique que nous », ils en restent à la « stratégie », alors que les Européens posent la question de la « morale », car « transformer des populations frustes en civilisés n'est pas du colonialisme »⁶. *In fine*, l'argument de la mission civilisatrice réapparaît, et « la bonne conscience » prime, car « oui, l'homme blanc a cru en sa mission » selon la formule d'Alain Ruscio⁷.

C) Au cœur du consensus, l'Indochine

L'année 1947 représente un moment clé dans la constitution d'un discours unanime, à l'exclusion du parti communiste, sur la guerre d'Indochine. La période du début des années cinquante est issue de ce tournant. Pour la classe politique et dans la presse comtoise, l'engagement français s'affiche comme une évidence, et la guerre s'impose comme une nécessité notamment dans la lutte contre le communisme international.

¹ *Le Comtois*, 12 mai 1950, « Tunisie 1950 ».

² BBC : British Broadcasting Corporation.

³ *Le Comtois*, 8 mars 1951 et le 12 mars 1951.

⁴ Voir également chapitre I p. 81-82.

⁵ DODILLE Norbert, *Introduction aux discours coloniaux*, Paris, PUPS, 2011, chapitre VI, p. 93 et suivantes.

⁶ *La République*, 7 mars 1953.

⁷ RUSCIO Alain, *Le Credo de l'homme blanc*, Bruxelles, Complexe, 1996, p. 93.

1) *La France au service du « monde libre »*

À partir de la fin 1947, les positions des deux journaux ont tendance à se rapprocher et les lecteurs à vivre le même conflit¹. Pour *Le Comtois*, le choix de la guerre est d'autant plus acceptable que le caractère colonial de celle-ci s'efface. Ce dernier, resté présent jusqu'au printemps 1947, disparaît. L'anticommunisme est désormais partagé par les deux journaux même s'il reste autrement plus virulent sous la plume de Lucien Kayser dans *La République*². Le conflit rejaille également sur un discours anticommuniste hexagonal. *La République* et *Cité Fraternelle* condamnent les actions du PCF, boycotts, et sabotages. *Le Comtois*, s'il le fait avec moins de véhémence, exprime tout autant son désaccord³.

L'année 1950 marque « le véritable tournant »⁴. Avec la reconnaissance par l'URSS du gouvernement d'Hô Chi Minh et l'aide de la Chine au Viêt-Minh, le combat devient plus clair ; l'article du 3 février 1950 du *Comtois* intitulé « la reconnaissance de Hô Chi Minh par Moscou marque une intensification de la guerre froide », l'illustre bien⁵. Dans son éditorial de juin 1951, Jacques Charrière, dans *Cité Fraternelle*, évoquant la mort du fils de Jean de Lattre de Tassigny, affirme « La France défend, en Indochine, la cause de la liberté »⁶. L'hebdomadaire catholique comtois est sur la même ligne que les dirigeants nationaux et que le grand quotidien MRP, *L'Aube*⁷.

Mais alors que *Le Comtois* occulte l'aspect colonial de guerre, *La République*, elle, continue de soutenir la double légitimité. L'éditorial de Lucien Kayser en février 1952 lie les deux aspects⁸. Si ce conflit s'inscrit dans la lutte contre le communisme, la France n'en doit pas moins sauvegarder son œuvre : « nous défendons une mission confiée à nous par l'Histoire ». De même, le quotidien de droite évoque

¹ Sur la période 1945 - 1947 et la différence droite-gauche sur les questions coloniales, voir chapitre I p. 80-84.

² *La République*, 4 février 1950.

³ À titre d'exemple, voir les articles sur le refus des dockers dans *Le Comtois* début mars 1952.

⁴ RUSCIO Alain, *Les communistes français et la guerre d'Indochine 1944-1954*, Paris, l'Harmattan, 1985, p. 204.

⁵ Le 7 février 1948, *Le Comtois* protestait encore contre l'arrestation de Tran Ngoc Danh, délégué d'Hô Chi Minh à Paris. Mais le journal s'inscrit de plus en plus dans le discours national. Guy Mollet en 1949 voit le Vietnam comme « le verrou du Sud-Est asiatique menacé par le bolchévisme » cité par Claude Liauzu. LIAUZU Claude, *Histoire de l'anticolonialisme en France : du XVIe siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 2012, p. 197.

⁶ *Cité Fraternelle*, 7 novembre 1948, Michel Savreux « Les événements d'Indochine » et 10 juin 1951 Jacques Charrière « Un lieutenant est mort ».

⁷ DALLOZ Jacques, « Le MRP et la guerre d'Indochine », in AGERON Charles-Robert et DEVILLERS Philippe (dir.), *Les guerres d'Indochine de 1945 à 1975 : actes de la table ronde tenue à l'IHTP, 6-7 février 1995*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1996, p. 60 et suivantes.

⁸ *La République*, 28 février 1952.

également la présence de soldats issus d'Outre-mer¹. Il insiste également plus tôt et plus longuement que *Le Comtois* sur la constitution d'une armée vietnamienne². Cependant, ce dernier, à partir de 1953, célèbre également cette armée³.

2) Guerre froide oblige

La contexte de guerre froide conduit la presse locale à revoir certains de ses jugements. À l'origine la « solution Bao Dai » s'affiche timidement et sans enthousiasme. Les allers et retours de l'empereur sont le sujet de nombreuses brèves. Mais, le personnage est plutôt décrié. *La République* publie ainsi un portrait peu flatteur réalisé par Lucien Bodard⁴. *Le Comtois*, le 12 mars 1949, tout en refusant de négocier avec Hô Chi Minh, émet des doutes importants quant à la représentativité de Bao Dai. Les socialistes semblent mal à l'aise, avec un personnage qui incarne mal l'esprit républicain. Le 18 juin 1949, la plume nationale de l'humoriste Fédor synthétise ce sentiment : « qu'on ramenât un empereur, à la rigueur, d'accord. Mais un fantoche (...). Lui et nous, nous avons vraiment bonne mine ». Mais Bao Dai finit par s'imposer à tous, seule alternative alors que le conflit est de plus en plus présenté comme un épisode de la guerre froide.

De même, l'intensification de la lutte contraint les trois journaux à reconnaître la nécessité d'une alliance avec les EU⁵. Ainsi, *La République* titre le 22 février « L'Indochine devrait être rapidement aidée par l'Amérique sinon les chances de survie de ce pays seraient très compromises ». Déjà le 7 novembre 1948, pour *Cité Fraternelle* ces événements dépassent la France « les troubles en Indochine semblent n'être qu'une des manifestations sanglantes de l'évolution générale de l'Asie, compliquée encore

¹ *La République* du 13 février 1951 signale lors d'un échange de prisonniers par exemple que « ils appartiennent à diverses unités, notamment aux tirailleurs sénégalais et aux tirailleurs algériens ou marocains ». Le 24 mars, le journal s'inquiète même car dans les camps de prisonniers les Nord-Africains sont « endoctrinés par les membres du Viêt-Minh, pratiquant parfaitement l'arabe ».

² *La République*, 11 mars 1952, le journal se félicite des progrès de l'armée nationale vietnamienne et le 23 février 1953 une grande photographie de celle-ci fait la une.

³ À partir de 1953, *Le Comtois* célèbre également cette armée. À titre d'exemples : article du 10 février 1953, « succès franco-vietnamien » ; photographie du 24 février ; photographie et article du 7 mars 1953.

⁴ *La République*, 8 janvier 1948.

⁵ RUSCIO Alain, « Les intellectuels français et la guerre d'Indochine, une répétition générale ? », in AGERON Charles-Robert et DEVILLERS Philippe (dir.), *Les guerres d'Indochine de 1945 à 1975 : actes de la table ronde tenue à l'IHTP, 6-7 février 1995*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1996, p. 119 et suivantes.

par l'éternel conflit russo-américain. »¹ À partir du début de l'année 1950, les EU deviennent un acteur à part entière du conflit². Dès lors les journaux informent leurs lecteurs des livraisons d'armes américaines³. Ils ne manquent non plus de rappeler le parallélisme entre la guerre menée par les Français en Indochine et celle des EU en Corée⁴. Mais cette aide suscite également parfois de la méfiance⁵. Pour les deux journaux l'indépendance du Vietnam, dont parlent les EU, ne peut se réaliser qu'au sein de l'Union française et en discussion avec les Français.

3) *La certitude de la victoire*

Dans les deux journaux on retrouve à peu près le même récit. Au fur et à mesure que la guerre s'installe, *Le Comtois* oublie ses réticences vis-à-vis de l'armée⁶. Dans les deux quotidiens, les soldats français sont des héros et ceux du Viêt-Minh des « rebelles ». Les comptes-rendus de l'État-major sont retranscrits sans autre précaution. Entre la mi-1947 et 1950, la France vole de victoires en victoires, « nettoie » et « pacifie » le territoire. La faiblesse des articles de fond donne l'impression d'une succession de petites batailles, d'une « vision en pointillée »⁷. Les pertes françaises ne sont jamais comptabilisées, comme si elles n'existaient pas. Il y a bien des échanges de prisonniers, mais le lecteur ne sait jamais comment, ni où des soldats français ont été fait prisonniers. En revanche, le Viêt-Minh subit toujours de « lourdes pertes ».

Lors des premières défaites en 1950, la réaction des deux journaux est la même. Ces défaites sont relativisées à l'extrême. Le 5 octobre, au moment de Cao Bang⁸ *La République* titre sur une évacuation « dans le cadre d'un remaniement du dispositif frontalier ». L'article est illustré par une photographie d'un combattant Viêt-Minh fait prisonnier. Le 9, « il n'y a pas d'offensive générale des Viets ».

¹ *Le Comtois*, 3 février 1950, l'article fait la une avec un grand titre, il est accompagné d'une photographie de la rencontre entre Jessup et Bao Dai. Le 1er février *La République* publie deux articles, l'un sur la reconnaissance par l'URSS du « gouvernement » Hô Chi Minh, l'autre sur une déclaration de Jessup soutenant Bao Dai.

² *Le Comtois*, février 1950, les 3, 10, 15, 22. *La République*, février 1950, les 1, 2, 3, 4, 6, 9, 10, 15, 18, 22.

³ *Le Comtois*, pour les premières livraisons les 12, 13, 14 avril 1950 puis, par exemple, février 1951 les 3, 5, 8, 21, 28.

⁴ *Le Comtois*, 23 février et 24 mars 1953. *La République*, 28 mars 1953. Il s'agit, souvent de reprises de discours américains.

⁵ *Le Comtois*, *La République*, 13 et 15 mars 1950.

⁶ Voir chapitre I pp. 72-73 sur le scepticisme du *Comtois* sur Thierry d'Argenlieu ou encore le papier des jeunes socialistes en 1947 affirmant que l'armée avait voulu cette guerre « Ils ont maintenant la guerre qu'ils ont tant désirée ». Voir annexes p. 640.

⁷ Expression empruntée à BODIN Michel, *La France et ses soldats, Indochine, 1945-1954*, Paris, L'Harmattan, 1996, p 158. Selon lui, l'Indochine est traitée par la presse française comme un fait divers.

⁸ Sur les événements eux-mêmes voir notamment DALLOZ Jacques, *La guerre d'Indochine (1945-1954)*, Paris, Seuil, 1987.

Il faut attendre le 10 pour que soient évoqués « de furieux combats » et les difficultés de l'armée française. Le 11, le journal reconnaît : « On ne peut pas dresser un bilan des combats mais il est certain que nos pertes sont très lourdes. » Cette défaite s'explique par « un ennemi dix fois supérieur en nombre » et « pour la première fois parfaitement armé et équipé ». Cette première défaite est de toute façon vite effacée par la prise de Thai Nguyen, dont se félicite le journal début novembre. Le même déroulement se retrouve dans *Le Comtois*¹. La presse locale est à l'image de la presse nationale. La moindre avancée, même sans combat, est abondamment exploitée et « le lecteur de la presse française n'en est pas moins persuadé qu'un moment majeur du conflit vient de se dérouler »². De même, la bataille d'Hao Binh en février 1952, qui se solde par le repli des troupes françaises, donne lieu à très peu d'informations.

Les lecteurs sont ainsi rarement confrontés aux difficultés réelles de l'armée française et la guerre d'Indochine est finalement une suite de petites victoires françaises quotidiennes, ponctuée par quelques difficultés. Mais globalement, la « pacification » du territoire est en bonne voie, et la victoire finale certaine. Cette vision atteint son paroxysme du début de l'année 1954, lorsque s'organise les préparatifs de Diên Biên Phu³.

III) LE CONSENSUS ÉTAIT PRESQUE PAREIL 1953-1955

Globalement, la presse quotidienne comtoise suit les mêmes évolutions que celles des autres régions. La part des informations nationales et internationales diminuent au profit de celle du terroir⁴. Des analyses du processus de décolonisation sont cependant présentes dans ses colonnes. Ainsi, la lecture de la presse nous enseigne qu'à Besançon comme ailleurs, un large consensus, allant des socialistes à la droite, conçoit la mission de la France comme positive et affirme la nécessaire pérennité de l'empire. Pourtant, parmi ceux qui défendent la colonisation, le discours n'est pas totalement univoque, le choix des mots est alors primordial. À l'intérieur de cet éloge, comment les nuances s'expriment-elles ? Selon

¹ De même pour *Le Comtois*, le 4 octobre les opérations militaires se déroulent favorablement « on assiste à une décomposition de l'armée Viêt-Minh ». Le 6 le journal informe de l'évacuation des troupes du poste de Cao Bang, mais les deux tiers de l'article soulignent les victoires françaises dans le Sud Vietnam. Le 10, *Le Comtois* titre sur de « furieux combats » et signale de « lourdes pertes françaises ». On retrouve les mêmes arguments : la « supériorité numérique » et l'équipement de qualité. Mais dès le 12, le « nettoyage du Tonkin » selon l'État-major se poursuit et « des pertes sévères ont été infligées au Viêt-Minh ».

² RUSCIO Alain, *Les communistes français et la guerre d'Indochine 1944-1954*, Paris, l'Harmattan, 1985, p. 206. Alain Ruscio renvoie également à la campagne de *Paris-Match* et aux éditoriaux de Raymond Cartier au début de l'année 1954, pp. 204-205.

³ Voir chapitre IV pp. 216-218.

⁴ MARTIN Marc, *La presse régionale : des affiches aux grands quotidiens*, Paris, Fayard, 2002, pp. 319-320.

quels modes et quels vecteurs ? Les événements, notamment en Indochine, jouent-ils également un rôle dans cette fragilisation du consensus ?

A) La preuve par l'image

L'iconographie de la presse comtoise se compose pour l'essentiel de photographies officielles, et parfois de dessins. Elle apparaît comme relativement convenue dans sa forme, comme par le discours véhiculé. Si elle illustre la plupart du temps le consensus colonial, elle révèle également des lignes de partage entre presse catholique et socialiste.

1) Photographies de guerre, le consensus parfait

En 1950, le général de Lattre de Tassigny fusionne les services militaires et civils de l'information, donnant naissance au SPI (Service Presse Information)¹. L'information est ainsi contrôlée et les images diffusées par la presse régionale sont pour l'essentiel issues de ce service. C'est pourquoi les deux quotidiens publient parfois exactement la même photographie, le jour même². Ces journaux ne sont donc pas encore touchés par le modèle qui tend à se mettre en place avec *Paris-Match*. À partir des années cinquante, l'hebdomadaire transforme le rôle de l'image, qui « n'est plus confinée dans une fonction illustrative. L'image organise et fabrique les événements »³.

Rien de tel n'émerge dans la presse bisontine. En temps de guerre, que se soit *La République* ou *Le Comtois*, la photographie se doit d'illustrer différents thèmes, dont l'objectif est d'affirmer la supériorité militaire française⁴ et de célébrer, par anticipation, l'inéluctable victoire. L'iconographie exalte également la bravoure des soldats. Celle-ci ne s'affirme pas tant au travers des combats, assez rarement illustrés, que dans la domination des éléments. Végétations exotiques et paysages menaçants entourent le

¹ CHALLÉAT Violaine, « Le cinéma au service de la défense, 1915-2008 », *Revue historique des armées*, n° 252, 2008, p. 10.

² Voir ci-dessous par exemple les références aux photographies de Luang Prabang et des troupes cambodgiennes, *Le Comtois*, *La République* de février 1954.

³ CRIVELLO Maryline, « Regards sur la guerre », *La pensée de midi*, n° 9, Arles, Acte Sud, 3/2002, pp. 21-31.

⁴ Ces commentaires sont effectués à partir d'une analyse d'ensemble des photographies publiées à la une de *La République* et *du Comtois* de l'après-guerre à 1954. Des références plus précises seront données, à titre d'exemples.

légionnaire¹. La puissance de feu française est également admirée. Entre toutes les armes, l'aviation est la plus sollicitée, notamment lors de la bataille de Diên Biên Phu². Sa fonction est alors double : assurer la victoire finale et évacuer les blessés. La création d'une armée vietnamienne constitue un autre signe de la supériorité française, car elle est le plus souvent montrée en état de subordination, l'officier passant en revue les troupes étant français³.

De plus, l'iconographie se doit de souligner le soutien des populations. Le Viêt-Minh affame la population, alors que l'armée française est également en terre indochinoise pour apporter la paix⁴. Le soutien de la population est particulièrement développé lors de l'attaque Viêt-Minh sur le Laos, soulignant l'opposition de comportement entre les deux peuples de la péninsule⁵. En février 1954, *Le Comtois* publie une photographie de Luang Prabang, où de jeunes laotiennes de la ville accueillent René Pleven avec des fleurs. Cette photographie se retrouve à l'identique dans les deux quotidiens⁶. C'est le cas également des troupes cambodgiennes venues en renfort. Celles-ci donnent une touche exotique, puisque la patrouille est montée à dos d'éléphant⁷.

A contrario, les journaux ne publient que rarement des photographies de soldats blessés, mis à part lors de la bataille de Diên Biên Phu, car leur évacuation constitue en soi un exploit. Le blessé est représenté souriant sur son lit d'hôpital, recevant les éloges du président de la République et le réconfort de son épouse. Rien des souffrances, rien des morts ne s'expose dans cette iconographie contrôlée par le pouvoir militaire⁸. Ainsi, dans l'échantillon dépouillé, même lorsque les socialistes ou les catholiques de *Cité Fraternelle* émettent des doutes sur la validité de la guerre d'Indochine⁹, jamais la photographie ne

¹ Quelques exemples dans *Le Comtois*, 7 mars 1953, un bataillon qui progresse sur la rivière Saigon ; 31 mars 1953, des canots pneumatiques qui traversent une rivière près de Hoa Binh ; 20 février 1954 progression d'une colonne de soldats dans une végétation très dense ; 25 mars 1954 groupe de parachutistes dans la jungle avoisinant Diên Biên Phu.

² Voir par exemple les unes du *Comtois* de février à mai 1954 et le chapitre IV pp. 217-218.

³ *Le Comtois*, 9 mars 1953, le général Juin passe en revue l'armée vietnamienne. La photographie citée ci-dessus du 7 mars 1953 illustre à sa manière ce propos. La légende de la photographie est la suivante : « bataillon franco-vietnamien qui progresse sur la rivière Saigon ». Or, sur l'image on ne distingue que des soldats français.

⁴ *La République*, 20 février 1954, photographie d'une paysanne recevant du riz.

⁵ RUSCIO Alain, *Le Credo de l'homme blanc*, Bruxelles, Complexe, 1996, p. 245.

⁶ *Le Comtois* des 13 et 15 février 1954 et le 23 février pour *La République*.

⁷ *Le Comtois* et *La République*, 8 février 1954.

⁸ La présentation de l'exposition du musée Nicéphore Niépce annonce des « images lisses esthétisantes, ou jamais la dureté des combats, la détresse, la souffrance ne sont présentes ». Musée Nicéphore Niépce, exposition (du 16-10-2010 au 16-01-2011), « L'Indochine en guerre, des images sous contrôles (1945-1950) », <http://www.museeniepce.com/index.php/exposition/exposition-passee/L-Indochine-en-guerre>

⁹ Voir chapitre II pp. 152-153.

sert à les évoquer. Pour celui qui achète un journal régional pour n'en lire que les informations locales, et qui survole le reste, sa perception se limite à cette célébration de la guerre par ces images.

2) Photographies de paix, le consensus se lézarde

La majorité des photographies sont des portraits d'hommes politiques français ou d'outre-mer¹. La plupart du temps ces dernières sont neutres, et prouvent que le temps du monde « iconographique » est encore balbutiant². Mais la mise en page peut parfois donner sens, comme celle des deux portraits du Sultan et du général Juin le 24 février 1951 dans *La République*. Le sultan apparaît dans une petite photographie, placée sous celle de général, dont le regard porte au loin, donnant ainsi une impression de domination. Dans une optique quelque peu différente, la domination peut passer davantage par l'effacement. Lors d'une visite du président Coty à l'Assemblée de l'Union française, dans les deux quotidiens le même cliché est publié. Ce dernier dévoile une assemblée blanche à l'exception de la femme d'un député malgache³. Quelques jours plus tard, pour illustrer le bal du centenaire de la Nouvelle Calédonie, *La République* diffuse une image exclusivement composée de blancs, sans autre commentaire, comme si aucune autre population n'habitait l'île. Cette absence révèle peut-être l'idéal d'un empire sans « indigènes », débarrassé ainsi de toute source de contestation de la présence française. Comme le souligne Achille Mbembe, finalement, « ces images parlent de l'Occident d'abord »⁴.

La plupart des photographies sont porteuses d'un même discours, celui relevant de la mission civilisatrice. Le devoir de la France d'apporter le progrès est impératif. L'habitat villageois traditionnel d'Asie, d'Afrique du Nord, mais surtout du sud du Sahara le prouve mieux que tout long discours. Les reproductions des cases contrastent ainsi avec des routes, des gares et des ponts⁵ construits par la France.

¹ Par exemple en février mars 1952 dans *La République*, 20 février : portrait du général Guillaume ; le 21 de Jean Letourneau ; le 24 mars du Sultan ; le 28 3 photographies, une de Habib Bourguiba, une du Bey, et une de Philippe de Hautecloque ; le 31 mars du nouveau premier ministre tunisien, Salah Addine Baccouche.

² Pour une réflexion sur l'imagerie coloniale, voir notamment DEBOST Jean-Barthélemy et MANCERON Gilles dans la conclusion du colloque « Images et Colonies », in BLANCHARD Pascal et CHATELIER Armelle, *Images et colonies : nature, discours et influence de l'iconographie coloniale ... Actes du colloque de l'ACHAC du 20 janvier au 22 janvier 1993*, Paris, Syros, 1993, p. 141 et suivantes.

³ *La République*, 13 février 1954.

⁴ MBEMBE Achille, « regard d'Afrique sur l'image et l'imaginaire colonial », in BLANCHARD Pascal et CHATELIER Armelle, *Images et colonies : nature, discours et influence de l'iconographie coloniale ... Actes du colloque de l'ACHAC du 20 janvier au 22 janvier 1993*, Paris, Syros, 1993, pp. 136-137.

⁵ *La République*, 17 mars 1950, nouvelle gare de Boulouli ou 16 mars 1953 pont d'Alger.

Le dénuement des populations, présenté comme antérieur à la présence française et sans jamais aucun lien avec celle-ci, est souvent illustré par les enfants¹.

Mais, si aucun des organes de presse catholique ou socialiste ne rompt cette célébration du travail de la France, les acteurs peuvent changer. La laïcité trace une première frontière. Les journaux catholiques mettent en image l'œuvre missionnaire. *La République*, lors du voyage du cardinal Lienart au Cameroun, donne à voir une représentation très classique de l'imagerie coloniale. Le cardinal passe ainsi en revue les troupes « indigènes » de Douala, en compagnie du gouverneur du Cameroun². En 1950, un long reportage, retrace la tournée « d'un missionnaire de chez nous (...) dans la brousse »³. Dans le village, seule la mission apparaît comme une construction en pierre et à étage.

Dans la presse socialiste, ce n'est évidemment pas l'Église qui est à l'œuvre. Celle-ci se réjouit de la réussite républicaine des « évolués ». Deux photographies, en 1947, illustrent ce discours. Le 21 mars, *Le Comtois* publie un portrait de Gaston Monnerville, « premier parlementaire de couleur, président d'une assemblée » lors de son élection comme président du Conseil de la République. La seconde montre les parlementaires algériens montant à l'Assemblée, lors du débat de 1947⁴. Ces derniers, habillés à l'occidental, sont jeunes, souriants, convaincus et apparaissent comme porteur d'avenir. Ne représentent-ils pas l'objectif final de la colonisation, l'assimilation par les populations colonisées, grâce à l'école, des codes et des modes de penser français ? Réussite suprême d'une République qui « se construit comme blanche, mais comme elle a honte de cette caractéristique, elle propose de blanchir les colonisés pour en faire des citoyens »⁵. Mais plus que la photographie, ce sont les dessins qui soulignent les différences entre médias catholique et socialiste.

3) Bandes dessinées, le consensus éclate

Les premières bandes dessinées qui célèbrent la « Grande France » sont publiées à partir de la fin 1953 alors même que la présence française est de plus en plus contestée. Le passage par le dessin est

¹ *La République* du 8 février 1954 illustre le titre « il neige au Maroc » par une photographie ainsi légendée : « ce pauvre petit indigène devant sa baraque grelotte ».

² *La République*, 10 mars 1947. Voyage évoqué chapitre I pp. 90-91.

³ 27 juin 1950, *La République* publie un reportage sur « ceux qui font connaître et aimer la France au loin (...) un missionnaire de chez nous en tournée dans la brousse ».

⁴ *Le Comtois*, 14 août 1947. Photographie évoquée chapitre I pp. 82-83.

⁵ BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal et VERGÈS Françoise, *La République coloniale. Essai sur une utopie*, Paris, A. Michel, 2003, p. 125.

également le moyen de toucher le plus grand nombre, y compris les enfants¹. Alors que *Cité Fraternelle* multiplie l'exercice, sur l'échantillon dépouillé dans *La République* une seule bande dessinée a été éditée². Ce roman-feuilleton en images raconte la pénétration française en Algérie. Le thème majeur des bandes dessinées recouvre le temps des conquêtes. Dans *Cité Fraternelle*, celui-ci est évoqué à travers les vies de Francis Garnier, de Hubert Lyautey de l'Indochine au Maroc, de Louis Faidherbe, voire de Jean-François de La Pérouse³. Il s'agit de démontrer aux lecteurs comment les Français ont apporté ordre et sécurité dans des zones dévastées par la piraterie, abandonnées à l'anarchie et vouées à la misère. Ces bandes dessinées (BD) célèbrent « les bâtisseurs d'empire ». Daniel Rivet les définit ainsi : « Cet homme, donc, militaire de préférence, apparaît voué au service de la colonie dont il est le héros fondateur. »⁴ Dans *Cité Fraternelle*, le maréchal Lyautey est ainsi qualifié de « père du Maroc moderne ». Hubert Lyautey illustre, dans le domaine colonial, un paternalisme omniprésent chez les catholiques sociaux dans la famille, comme à l'usine.

Les qualités guerrières de la France sont également évoquées à travers les dessins. Juste avant la défaite de Diên Biên Phu, *Cité Fraternelle* publie une bande dessinée sur la conquête de l'Indochine. Après la défaite, une BD est dédiée à Christian de Castrie, « héros de Diên Biên Phu »⁵. C'est la dernière qui soit liée directement à l'empire, le temps des héros guerriers est révolu. La suivante fait l'éloge de Saint Augustin, le 21 novembre, soit vingt jours après l'entrée en guerre du FLN. Outre le militaire, *Cité Fraternelle* propose également la vie exemplaire d'une religieuse, la mère Javouhay⁶. Le rôle des religieux est aussi évoqué dans la bande dessinée sur Lyautey, lorsqu'il rencontre le père de Foucauld. Ce dernier est l'une des deux grandes figures religieuses, avec le cardinal Lavigerie, du « discours héroïque » sur l'empire⁷. L'hebdomadaire catholique souligne ainsi l'importance des missionnaires dans l'expansion française et leur participation à la mission civilisatrice.

¹ Sur ce thème, voir l'article de HOLO Yann, « L'imaginaire colonial dans la bande dessinée », in BLANCHARD Pascal et CHATELIER Armelle, *Images et colonies : nature, discours et influence de l'iconographie coloniale ... Actes du colloque de l'ACHAC du 20 janvier au 22 janvier 1993*, Paris, Syros, 1993, p 73-76.

² *La République*, mars et mi-avril 1954. Il s'agit d'un roman-feuilleton illustré « *La colonne de M. Champagne. La conquête de l'Algérie* ». Quotidiennement, sur deux colonnes, en quatre dessins accompagnés de quatre petits textes, l'histoire est contée.

³ Par ordre de citation : *Cité Fraternelle* des 13 au 20 septembre, du 11 octobre à fin décembre 1953, et du 4 au 11 juillet, et du 10 janvier 1954. Une BD sur la conquête de l'Indochine est publiée les 24 janvier et 7 février également.

⁴ RIVET Daniel, « Les bâtisseurs d'empire », in BLANCHARD Pascal et CHATELIER Armelle, *Images et colonies : nature, discours et influence de l'iconographie coloniale ... Actes du colloque de l'ACHAC du 20 janvier au 22 janvier 1993*, Paris, Syros, 1993, p. 68.

⁵ *Cité Fraternelle*, les 24 janvier et 7 février puis les 18 et 1er août 1954.

⁶ *Cité Fraternelle*, 21 mars 1954.

⁷ DODILLE Norbert, *Introduction aux discours coloniaux*, Paris, PUPS, 2011, p. 48.

Rien de tel dans *Le Comtois*, aucune bande dessinée ayant pour thème l'empire, n'est publiée, tout au moins sur les numéros dépouillés. Cependant, en février 1953, l'histoire de Jane Daniloff se passe au Maghreb. Le récit de cette « empoisonneuse » se déroule dans un décor des plus coloniaux. Le 28 mars, la figure de son amant, ingénieur couvert du casque colonial, s'impose sur un arrière-plan révélant des « indigènes » posant des rails sur fond de médina et de palmiers. De même, dans leur hebdomadaire, les socialistes peuvent découvrir une BD, qui exploite l'image du noir. Il ne s'agit pas d'un roman-feuilleton dessiné, mais d'une série de dessins humoristiques, mettant en scène les « aventures de BABA »¹, un jeune noir, aux traits simplifiés, représentés avec de grosses lèvres, « exagération graphique (...) systématiquement utilisée pour tourner les personnages noirs en dérision ou souligner leurs différences »². Les stéréotypes les plus courants s'y rencontrent, BABA étant cantonné dans le rôle de serviteur, que ce soit pour un colon blanc ou pour un prince arabe. De même, sa proximité avec le singe est un thème récurrent. Mais en ce début d'année 1947, au sein de la SFIO, la critique envers la colonisation peut être vive. Les rôles s'inversent parfois, mais de manière ambiguë. Dans une première vignette, un guide blanc montre la végétation exotique à des touristes, dans la seconde BABA fait observer les blancs à une troupe de singes étonnés. Les Blancs passent du statut d'observateurs à celui de sujets exotiques, mais dans le même temps, BABA est le guide de singes.

Néanmoins, malgré cette ambivalence, la bande dessinée révèle ainsi une fissure dans le consensus. L'action des missionnaires et le temps de la conquête, glorifié par la presse catholique, n'appartiennent pas au registre socialiste.

B) L'empire, des nuances et plus

D'autres éléments soulignent des différences. Certes, de la droite modérée à la SFIO lors des années cinquante l'empire inspire peu de doutes. Pourtant, au-delà de ce socle commun, les partis ne définissent pas la colonisation de façon identique, les socialistes l'envisageant d'une manière plus dynamique.

¹ On peut lire « Les aventures de BABA » dans les numéros du début de l'année 1947. Cette BD, découpée en quelques vignettes, sans paroles est signée Rinaldo, était publiée dans *Le Populaire*.

² HOLO Yann, « L'imaginaire colonial dans la bande dessinée », in BLANCHARD Pascal et CHATELIER Armelle, *Images et colonies : nature, discours et influence de l'iconographie coloniale ... Actes du colloque de l'ACHAC du 20 janvier au 22 janvier 1993*, Paris, Syros, 1993, p. 76.

1) *L'empire imparfait*

Dans l'immédiate après-guerre, la droite, qu'elle soit représentée par le PRL ou le MRP, n'hésitait pas à souligner les imperfections de l'empire. Mais ces critiques, sans disparaître, deviennent moins audibles entre 1947 et 1952¹. En revanche, à gauche, elles perdurent tout au long de notre période, y compris parmi les élus.

Sans remettre en cause le fondement idéologique de la colonisation, à savoir la supériorité de la civilisation occidentale, les socialistes admettent plus facilement les limites de l'œuvre française. Ils proposent donc à leurs contemporains un regard moins univoque que la droite. L'un des élus régionaux, le sénateur de Belfort, Marcel Boulangé², avoue que lorsque le métropolitain arrive à Cayenne, il est « loin d'être fier de l'œuvre accomplie » et la France possède une responsabilité dans « l'état lamentable où se trouve la Guyane ». Le sénateur socialiste retrouve les accents réformistes du temps du Front Populaire, plus soucieux de développement économique et social que d'émancipation politique³.

Dans la section bisontine socialiste, il existe un courant critique emmené par Jean Defrasne. Comme nous l'avons souligné précédemment, il n'y a pas de grands débats exposés sur la place publique comme pour la CED ou les 18 mois, pourtant des signes montrent des accroc dans le consensus affiché. Ainsi, face aux nombreux articles de Jean Willemain défendant la présence française dans les protectorats, Jean Defrasne publie un article en février 1951 sur la Tunisie. Certes, il se félicite de la présence française, mais il remarque que ce qui est fait « est peu de chose par rapport à ce qui reste à faire » et « après 45 ans de promesses de réformes », rien véritablement n'a été fait. Le conseiller municipal en conclut que « le régime de protectorat ne peut plus convenir » et que « la présence française ne pourra être maintenue que si nous accordons à la Tunisie une large autonomie. L'Union ne peut être garantie que par la bienveillance et non par la force. » Cette interpellation est d'autant plus remarquable qu'elle s'adresse à un gouvernement dans lequel Guy Mollet siège en tant que ministre d'état⁴. Jean Defrasne s'inspire moins des positions coloniales de ce dernier que de celles de Robert Verdier ou Alain Savary⁵, représentants du courant critique après l'exclusion de Jean Rous. En septembre 1953, dans un contexte quelque peu

¹ Voir chapitre I p. 85-92. Après 1952, les positions de la droite bisontine deviennent plus complexes. *Cité Fraternelle* critique ouvertement la guerre d'Indochine (voir chapitre III pp. 152-154) et Roland de Moustier entame un cheminement qui le conduit à soutenir Pierre Mendès France (voir chapitre IV pp. 223-224).

² *Le Comtois*, 1er février 1950.

³ SIBEUD Emmanuelle, « La gauche et l'empire colonial avant 1945 », in BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles (dir.), *Histoire des gauches en France*, t. 2 : *La Gauche à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2004, p. 353.

⁴ *Le Comtois*, 23 février 1951.

⁵ LIAUZU Claude, *Histoire de l'anticolonialisme en France : du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 2012, p 199.

différent puisque le gouvernement Laniel ne comporte pas de ministre socialiste, les Jeunesses Socialistes proposent une assemblée générale. La critique de la position prise par le gouvernement face « aux événements récents du Maroc » figure à l'ordre du jour¹.

2) *Au nom de la France et au nom de la République*

Les deux termes représentent les deux faces d'une même réalité pour la droite bisontine, comme pour les socialistes. La défense de l'idée de la plus grande France² montre combien ces derniers intègrent l'aspect national. Inversement, la droite catholique modérée bisontine est attachée à la République ; la plupart de ses représentants l'ont démontré durant la Seconde Guerre mondiale³ et leur choix à la fin du conflit algérien est aussi sans équivoque⁴. Les politiques bisontins sont ainsi les héritiers d'une IIIe République liant Nation, République et colonie ; « dès 1880, la confusion entre espace national et espace colonial s'établit, les républicains étant le principal promoteur de cette confusion »⁵. Pourtant, il est possible d'identifier des approches différentes entre droite et gauche.

En développant l'apport des missionnaires, la droite catholique privilégie l'acteur « France » comme moteur de la colonisation. Ainsi, la civilisation apportée aux peuples indigènes revêt-elle un contenu chrétien, comme l'exprimait Jean-Marie Sédès, en 1950, dans son *Histoire des missions*, « Christianiser vraiment, c'est civiliser totalement »⁶. De même, en appuyant sur l'œuvre bénéfique des colons, elle minimise l'intervention de l'État républicain. Mais au-delà de ces aspects précédemment développés⁷, d'autres signes sont révélateurs. Ainsi, l'œuvre française prend ses racines en un temps antérieur à la République. *La Voix Diocésaine* en appelle à Charlemagne, et *Cité Fraternelle*, de manière moins attendue peut-être, au Napoléon conquérant l'Égypte. Dans les deux cas, l'idée est identique, la France éternelle est porteuse de civilisation. Ainsi, pour l'Égypte après les conquêtes arabes, « la nuit s'étend (...). C'est Bonaparte qui sonne le réveil du vieil empire ». Il existe ainsi une grande continuité

¹ ADD 340w147 RG notes d'information au préfet. Note du 29 septembre 1953.

² Voir chapitre II pp. 128-130.

³ C'est le cas de la famille de Moustier pour le PRL, du docteur Maitre, de certains journalistes de *Cité Fraternelle*.

⁴ Voir chapitre IX pp. 497-499.

⁵ BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal et VERGÈS Françoise, *La République coloniale. Essai sur une utopie*, Paris, A. Michel, 2003, p. 102.

⁶ Cité par HUGON Anne, « La propagande missionnaire », in BLANCHARD Pascal et CHATELIER Armelle, *Images et colonies : nature, discours et influence de l'iconographie coloniale ... Actes du colloque de l'ACHAC du 20 janvier au 22 janvier 1993*, Paris, Syros, 1993, p. 82 note 18.

⁷ Voir chapitre I pp. 88-92

jusqu'aux conquêtes¹. Dès novembre 1944, Lucien Kayser déplore que les Français connaissent peu les noms des maréchaux Lyautey, Gallieni ou encore Bugeaud². Le journal égraine ainsi les principaux héros militaires de la colonisation³.

À l'épaisseur du temps de la droite, la SFIO préfère celui de la IV^e République et en oublie le temps des conquêtes. Pour le parti l'agent du progrès s'incarne dans la république, comme l'illustre cette légende d'une photographie d'enfants algériens, sur les bancs de l'école, publiée en mai 1947 dans *La Tribune du Doubs* : « la IV^e République en fera des hommes »⁴. Le rôle émancipateur de l'institution scolaire républicaine est ainsi défendu dans les colonies comme en métropole. La SFIO locale, comme sa grande sœur nationale, assume « les deux pôles ambigus » de la culture coloniale républicaine « où se mêlent pensée hiérarchique et égalitarisme, penchant dominateur et valeurs libératrices »⁵. En février 1949, lors du voyage à Dakar de Paul Coste-Floret, ministre de l'Outre-mer, *Le Comtois* choisit ainsi de retenir du discours d'Amadou Lamine-Gueye « l'hommage à la Constitution de la IV^e République »⁶.

Un personnage, Lyautey, illustre les différences entre la droite et les socialistes. Il est le plus cité, le Maroc étant souvent baptisé « pays de Lyautey »⁷. Il constitue la seule personnalité commune entre presse catholique et socialiste⁸. Pour *La République*, il est avant tout celui qui a livré le Maroc à la France. Il s'agit d'un Lyautey imaginaire, instrumentalisé, amputé de sa part critique, notamment sur le comportement des colons⁹. Pour *Le Comtois*, le Lyautey guerrier est occulté, c'est l'habile négociateur, respectueux des usages qui est célébré par Jean Willemain en 1951. Ce dernier utilise ainsi l'aura de Lyautey pour discréditer le « gouvernement autoritaire » du général Juin au Maroc. En effet, « tout le monde ne s'appelle pas Lyautey ! »¹⁰.

¹ Nous avons vu comment elles étaient, notamment, célébrées à travers des BD. Chapitre II pp. 144-146.

² *La République*, 24 novembre 1944.

³ DODILLE Norbert, *Introduction aux discours coloniaux*, Paris, PUPS, 2011, p. 37.

⁴ *La Tribune du Doubs*, 3 mai 1947. Photographie tirée du *Populaire*.

⁵ LIAUZU Claude (dir.), *Colonisation, droit d'inventaire*, Paris, A. Colin, 2004, p. 149.

⁶ *Le Comtois*, 7 février 1949.

⁷ Par exemple *La République*, 9 mars 1951 ou les 10 et 12 février 1952 lors des obsèques de la maréchale Lyautey.

⁸ Outre les références déjà évoquées dans *La République*, *Cité Fraternelle*, le 19 novembre 1950 célèbre « la gloire de la France au Maroc, celle de Lyautey, celle de Charles de Foucauld ». En plus des BD, un article sur Hubert Lyautey est également édité le premier août 1954.

⁹ AGERON Charles-Robert, *La France coloniale ou le parti colonial*, PUF, Paris, 1978, pp. 214-217.

¹⁰ *Le Comtois*, 10 février 1951. Jean Willemain « Variation sur un thème marocain ».

3) *Race et civilisation, une frontière étroite*

Derrière cette critique relative de la colonisation plus prononcée chez les socialistes, émerge une différence plus profonde, mais ténue, qui n'aboutit cependant pas à une remise en cause du système colonial. Dans la presse catholique certains articles soulignent la possibilité d'évolution des « indigènes ». Mais une approche plus raciale est également développée. Les positions conservatrices comportent « la naturalisation de cette inégalité comme une condition essentielle du maintien de la puissance impériale »¹. Une sorte d'intemporalité touche les peuples indigènes dont certains caractères négatifs sont immuables. Lorsqu'en décembre 1945, des nationalistes, dont Aimé Césaire, sont élus aux Antilles, *Cité Fraternelle* accueille cette victoire avec une violente diatribe sur la « fainéantise des Guadeloupéens »². Le 5 octobre 1946, dans un article sur l'Indochine, pour justifier la présence française, l'hebdomadaire souligne : « L'Annamite³ sait cultiver sa rizière mais ne saurait de lui-même vendre ou exporter. » En mars 1947, dans *La République*, Lucien Kayser stigmatise à son tour les Antillais pour qui c'est « un exploit quand il se contente d'un repos de trois jours par semaine »⁴. Les exemples sont ainsi multiples et se prolongent dans les années cinquante. En 1951, *Cité Fraternelle* dans un reportage sur Madagascar, dénonce ainsi l'indolence de « l'indigène » : « quel que soit le travail qu'il a à faire, le boy malgache cherchera à le faire le plus lentement possible ».

La frontière est très fine, mais dans les articles du *Comtois* la référence à un ordre naturel qui inférioriserait l'indigène est moins présente, mais pas totalement absente. Le stéréotype du Noir cannibale apparaît dans le reportage d'un journaliste qui suit le Rallye Méditerranée - Le Cap. Il témoigne des élections à Fort-Lamy et raconte comment un député vend sa photographie, censée résoudre les problèmes de ses administrés. Il raconte encore l'histoire d'un sénateur de Côte d'Ivoire disparu dans la brousse, coupé en morceaux et mangé⁵. Mais globalement, le discours socialiste ne se place pas sur le plan d'une différence de nature.

¹ BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal et VERGÈS Françoise, *La République coloniale. Essai sur une utopie*, Paris, A. Michel, 2003, p. 119.

² *Cité fraternelle*, 30 décembre 1945, « brouillard sur les Antilles ».

³ L'usage du terme Anamite et non vietnamien est une façon de nier la nationalité. RUSCIO Alain, *Le Credo de l'homme blanc*, Complexe, Bruxelles, 1996, p. 229. Voir également p. 62 et suivantes sur les caractéristiques attribuées aux « indigènes » dont l'indolence et la paresse.

⁴ *La République*, 12 mars 1947.

⁵ *Le Comtois*, 6 février 1951.

La vision socialiste renvoie plutôt à une hiérarchie des civilisations. En février 1952, Jean Willemain, dans un article intitulé « Sagesse », compare l'Asie et l'Afrique¹. Il démontre qu'il ne sert à rien de vouloir transmettre notre civilisation « à un continent aussi évolué que l'Asie ». L'Afrique, en revanche, en a besoin car c'est un « continent neuf et vierge, où les apports nouveaux n'avaient pas à démolir ou à interpréter ce qui existait auparavant, pour la bonne raison qu'il n'existait pratiquement rien. » L'éditorialiste reprend l'image traditionnelle d'une Afrique, continent sans histoire².

C) Indochine, le consensus à l'épreuve du feu

Le traitement de la guerre d'Indochine révèle également des différences qui ne correspondent pas à la division droite - gauche. Dans cette palette de nuances, le PRL apparaît comme l'acteur le plus belliciste.

1) *La République*, ode à l'armée

Le soutien du PRL a déjà été évoqué³. Celui-ci se déploie naturellement dans *La République*. Par exemple dans les premiers jours de février 1950, plusieurs longs articles sous le titre « Ces méconnus » retracent l'épopée des soldats français. Ceux-ci sont confrontés à un adversaire « insaisissable », « guérilléros (...) dilués dans cette eau » et à une nature hostile « poings écorchés, joues griffés par les épines dans les jungles du centre ». Cette série participe à une véritable héroïsation, notamment des légionnaires⁴. Le 6 février, durant un combat sur mer, suite au reversement d'une jonque, le chef sauve ses hommes tel un « dieu marin contracté par l'effort surhumain ». Ce geste octroie à la Légion une « qualité d'âme à quoi se reconnaît une chevalerie »⁵. Leur présence est positive, car « ils mènent une action défensive, sauvegardent l'intégrité du monde français », ils sont au service « d'une patiente et pacificatrice

¹ *Le Comtois*, février 1952.

² Cette représentation traverse l'imaginaire occidental de Hegel à Hugo. DODILLE Norbert, *Introduction aux discours coloniaux*, Paris, PUPS, 2011, p. 158.

³ Voir chapitre I p. 72-73.

⁴ Ces derniers représentent 10 % des forces terrestres du corps expéditionnaire. « Toujours en première ligne, la Légion est de toutes les composantes du corps expéditionnaire celle qui a connu les plus lourdes pertes ». DALLOZ Jacques, *Dictionnaire de la guerre d'Indochine (1945-1954)*, Paris, A. Colin, 2006, p. 139.

⁵ *La République*, 8 février 1950, sous le titre en première page « il n'y a pas eu d'offensive des " Viets " en bordure de la plaine des joncs ».

mission », et enfin ils sont bien accueillis par les populations. Mais cet aspect « civilisateur » reste très secondaire. Cette série d'articles constitue l'une des dernières odes au héros guerrier, image qui a tendance à s'effacer dans les journaux de cette deuxième moitié du XXe siècle¹. Toujours dans cette mise en valeur de l'armée, *La République* offre une place centrale à la mission du maréchal Juin en 1953². Inversement, la représentation du Viêt-Minh est aussi plus négative dans *La République*. Le vocable « Viets » est utilisé dès février 1950 par le journal et devient très vite régulier et péjoratif. À partir de mars 1951 son usage se rencontre dans quasiment tous les articles³.

Certes, dans *Le Comtois*, le soutien aux soldats est total et la dénonciation de la supériorité numérique du Viêt-Minh constitue un point commun entre les deux quotidiens. Dans ce cas, la logique de la peur « du péril jaune » rejoint celle « du péril rouge »⁴. Cependant, la méfiance socialiste envers les militaires reste présente. La mission du maréchal Juin est évoquée⁵, mais sans susciter un nombre d'articles aussi important que dans *La République*. Le terme de « Viets » utilisé régulièrement dans le journal du PRL fait une timide apparition dans *Le Comtois* en décembre 1950. Son emploi ne se banalise qu'à partir du début 1952, sans jamais atteindre un usage aussi intense que dans son concurrent de droite⁶. Ce n'est qu'au début de mars 1954, et à l'annonce de la bataille de Diên Biên Phu, que les soldats sont alors glorifiés et l'ennemi perd son identité pour devenir plus systématiquement un « Viet ».

¹ CAPDEVILA Luc et VOLDMAN Danièle, *Nos morts. Les sociétés occidentales faces aux tués de la guerre (XIXe - XXe siècles)*, Paris, Payot, 2002, p. 41.

² *La République*, six articles en février et quatre en mars 1953.

³ Le terme est utilisé alors assez régulièrement : le 1er mars « les Viets prépareraient une offensive de grande envergure » ; le 30 mai « échec aux Viets » ; le 9 octobre « il n'y a pas d'offensive générale des Viets » ; le 7 décembre « sous le signe de la vengeance des Viets » ; le 13 février 1951 « ceux que les Viets nous renvoient sont dans un bien triste état ! » ; le 17 mars 1951 « échec sanglant des Viets » ; le 28 mars « Au Tonkin, les Viets se montrent agressifs » ; le 31 mars « les Viets prépareraient une grande offensive », etc.

⁴ Ces stéréotypes sont dénoncés à l'époque par certains. Lire, par exemple, l'article de BASTAIRE Jean, « Du bon usage de la honte », *Esprit*, n° 246, janvier 1957, pp. 1-12. L'auteur y dénonce les peurs occidentales successives, alors que la guerre d'Algérie sévit, en ces termes : « Après le péril jaune, après le péril rouge, en attendant le péril noir, voici le péril arabe (de quelle couleur est-il, celui-là ?) ... ».

⁵ *Le Comtois* du 19 février et des 5, 7 et 9 mars 1953. Le journal cite peu les propos du général contrairement à son concurrent.

⁶ *Le Comtois*, 29 décembre 1950, sous le titre « On s'attend en Indochine à une recrudescence de l'activité des Viets ». Le terme apparaît peut-être plus tôt, nous n'avons pas dépouillé la totalité du journal. En revanche, il n'est pas utilisé en février - mars 1951. Il réapparaît en février 1952 et est utilisé plusieurs fois en mars 1952.

2) Cité Fraternelle, critique d'une guerre : premières cartouches

La guerre d'Indochine suscite un consensus, à l'exclusion du monde communiste, jusqu'à la fin de l'année 1952. Les premiers à le rompre ne sont pas les socialistes, mais la droite chrétienne la plus modérée. *Cité Fraternelle*, qui représente une mouvance plutôt proche du MRP, entame son tournant avant même l'évacuation d'Hoa Binh en février 1952. L'hebdomadaire comtois n'est donc pas un disciple de *Témoignage Chrétien*, qui critique le conflit dès 1946¹, mais il s'écarte tout de même de la tendance majoritaire du MRP. Le journal met en avant le niveau trop élevé des dépenses occasionnées par le conflit, la combativité du Viêt-Minh et enfin le faible soutien des populations. Seul le premier point rejoint une désapprobation plus ancienne de la droite française de la colonisation². Mais, dans le contexte des années 1950, cette critique est surtout développée par Pierre Mendès France et les « modernistes »³. Elle reste donc originale dans le cadre d'un média proche du MRP. L'argument du coût de la guerre d'Indochine est plutôt développé par le CNI, et seulement à partir de 1953⁴.

Le point effectué sur la situation par le journal dès le premier numéro de 1952 apparaît encore plus hétérodoxe⁵. L'hebdomadaire donne des chiffres et souligne combien le Viêt-Minh est combatif malgré les récents succès de l'armée française. Mais c'est surtout à l'automne que la critique enfle. Les numéros de novembre signalent ainsi « une situation militaire incertaine » ou encore de « vives inquiétudes », qui conduisent l'hebdomadaire à affirmer qu'il « serait peu courageux de nier la gravité des revers que nous venons de subir »⁶. Le journal dès lors ne cesse de mettre en garde ses lecteurs sur l'issue improbable du conflit. Il ose en octobre 1953 poser la question : « faut-il continuer à se battre pour des gens qui ne veulent plus de nous ? »⁷. La théorie jusqu'alors admise de « rebelles » minoritaires s'effondre. Le quotidien socialiste ne va pas si loin dans la critique de la guerre. Toujours dans *Cité Fraternelle* le 7

¹ RUSCIO Alain, *Les communistes français et la guerre d'Indochine 1944-1954*, Paris, l'Harmattan, 1985, p. 219.

² L'anticolonialisme « bourgeois » du XIXe siècle, critiquant les dépenses liées à la conquête de l'Algérie, retrouve ainsi un nouveau souffle. BIONDI Jean-Pierre et MORIN Gilles, *Les anticolonialistes, 1881-1962*, Paris, Hachette-Pluriel, 1993, pp. 26-31.

³ Ces derniers à l'instar de Pierre Mendès France pensent que la guerre d'Indochine ralentit la modernisation de la France. RUSCIO Alain, « les intellectuels français et la guerre d'Indochine, une répétition générale », in AGERON Charles-Robert et DEVILLERS Philippe (dir.), *Les guerres d'Indochine de 1945 à 1975 : actes de la table ronde tenue à l'IHTP, 6-7 février 1995*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1996, p. 18.

⁴ Joseph Laniel, par exemple, dénonce le coût de la guerre d'Indochine en juin 1953. MICHEL Marc, « La colonisation », in SIRINELLI Jean-François, *Histoire des droites, t. 3 sensibilités*, Paris, Gallimard, 1992, p. 149 et suivantes.

⁵ Les positions du MRP expliquent les réticences du monde catholique à entamer une réflexion sur la légitimité de la guerre indochinoise, y compris parmi les plus avant-gardistes. Réflexion de GUÉRY Louis, « Discussion », *Une communauté brisée, regards croisés sur la scission MLP-MLO de 1951*, Lille, Les cahiers du GRMF, n° 9, 1995, p. 93.

⁶ *Cité Fraternelle* des 23 novembre pour la première citation et 30 novembre 1952 pour les suivantes.

⁷ *Cité Fraternelle*, 25 octobre 1953. Le 26 avril, le journal constatait déjà que « la situation militaire évolue dans un sens inquiétant » et de conclure que persister pourrait « bientôt dépasser nos moyens ». À la veille de la bataille de Diên Biên Phu, le journal est toujours aussi circonspect et titre le 7 mars « une nouvelle déception : l'armée vietnamienne ».

mars 1954, avant la défaite de Diên Biên Phu, Michel Savreux compare l'armée vietnamienne à celle de la Corée du Sud pour relever l'indigence de la première. L'échec en incombe selon lui à la France. Michel Savreux, reprenant la métaphore familiale, chère à l'hebdomadaire catholique, conclut ainsi son article : « La France ressemble un peu à ces parents qui ratent l'éducation de leurs enfants, faute d'avoir su leur faire confiance, et d'avoir compris qu'il n'est pas d'autre éducation que celle de la liberté ».

Pour autant, l'hebdomadaire comtois ne reprend pas à son compte la dénonciation de la torture par *Témoignage Chrétien* dès juillet 1949, créant « un certain émoi dans le monde catholique »¹. De même, cette critique précoce de la guerre d'Indochine ne s'étend pas aux autres espaces de l'empire. Par exemple en novembre 1953, *Cité Fraternelle* célèbre l'œuvre française au Maroc à travers deux photographies, l'une illustrant l'amélioration de la vie des paysans, l'autre un barrage. De plus, l'hebdomadaire ne s'élève pas contre la déposition du sultan et ne reprend donc pas à son compte le choix de François Mauriac qui est l'un des premiers à « renouer spectaculairement avec un vieil anticolonialisme chrétien »².

3) *L'affirmation des doutes socialistes*

Chez les socialistes, la critique pointe également, mais seulement à partir de novembre 1952. Le 24, *Le Comtois* publie un article de Jean Minjoz. Le député du Doubs affirme qu'il « faut négocier en Indochine » et salue « la remarquable intervention » d'Alain Savary à l'Assemblée Nationale. Ce choix tranche avec les autres interventions du maire, qui sont plutôt conservatrices. Ainsi, localement les positions de Jean Minjoz et de son adjoint Jean Defrasne, plus réformistes, se rejoignent. Les lignes bougent à la SFIO et *Le Comtois* se fait l'écho des doutes socialistes. En février 1953³, Marcel-Edmond Naegelen, sous le titre « la guerre d'Indochine tonneau des Danaïdes », constate que le Viêt-Minh a « presque constamment l'initiative ». Certes, la France possède la supériorité des airs, mais « si le Viêt-Minh ne peut obtenir de succès décisif, pouvons nous, de notre côté, espérer la victoire complète et définitive ? ». L'ancien ministre s'interroge : « Jusqu'à quand la France devra-t-elle supporter le poids de cette guerre qui va en s'aggravant ? ». En mars 1953, la SFIO entérine cette évolution et vote contre les

¹ DALLOZ Jacques, *La guerre d'Indochine (1945-1954)*, Paris, Seuil, 1987, pp. 170-171.

² MICHEL Marc, « La colonisation », in SIRINELLI Jean-François, *Histoire des droites, t. 3 sensibilités*, Paris, Gallimard, 1992, p. 149 et suivantes.

³ *Le Comtois*, 17 février 1953.

crédits militaires à l'Assemblée Nationale¹. Mais la ligne générale du *Comtois* reste favorable à l'engagement français, et au printemps 1953, ce dernier se félicite toujours de succès militaires secondaires et jette un regard tardif et positif sur la vietnamisation de l'armée².

Cette ambivalence se retrouve début 1954. En février 1954, *Le Comtois* publie une série d'articles signés par Jean Sainteny « comment est née la guerre d'Indochine ? » Jean Sainteny dénonce les responsabilités du PCF, comme de la droite française. Côté vietnamien, Hô Chi Minh est épargné au détriment de Giap. Les propos de l'ancien commissaire de la République apportent nuances et réflexions. Mais, si les attermolements français sont dénoncés, *in fine*, c'est le Viêt-Minh qui déclenche la guerre, avec l'attaque du 19 décembre d'Hanoï « dans la nuit des Français ont été sauvagement massacrés (...). La guerre d'Indochine vient de commencer. » Le propos est encadré d'articles sur les pertes du Viêt-Minh et les victoires « alliées »³. Mars 1954 est entièrement consacré à la conférence de Genève et surtout aux préparatifs et aux premiers combats à Diên Biên Phu. Le seul article critique est un éditorial de Jean Defrasne, « la guerre sans fin ». Il condamne les choix stratégiques de Navarre, « notre pays s'enlise, s'anémie, se pourrit dans les deltas gluants de l'Asie. » Et surtout, il proclame la nécessité de la fin de cette guerre « qui n'a que trop duré », car la France se doit avant tout à l'Europe⁴. Enfin, en mars 1954, Jean Defrasne termine son éditorial en ces termes « tant que la France ne sera pas dégagée du borbier indochinois » l'Europe risque de se réduire à « une Europe allemande ». La source de l'influence française, son empire, s'est transformée en handicap⁵. Il rejoint ainsi les analyses de Pierre Mendès France.

Enfin à la veille de la bataille de Diên Biên Phu, c'est encore Jean Defrasne qui n'hésite pas à critiquer les choix de l'État-major, et « la stupidité du plan Navarre ». Il explique son pessimisme quant à la défense du camp retranché et à « l'absurdité de cette stratégie des " hérissons " qui aboutit aujourd'hui à l'encercllement de Diên Biên Phu »⁶. L'éditorialiste du *Comtois* apparaît ainsi comme un Cassandre quelque peu iconoclaste, car « à la lecture de la presse française de cette fin d'année 1953 et des premiers

¹ Sur l'évolution de la position des socialistes, voir notamment DALLOZ Jacques, *La guerre d'Indochine (1945-1954)*, Paris, Seuil, 1987, pp. 222 à 224.

² Voir notamment les numéros de juin 1953.

³ *Le Comtois*, 1, 2 et 3 février Jean Sainteny.

⁴ *Le Comtois*, 3 mars 1953.

⁵ Quelques jours plus tard, Jean Defrasne récidive. Dans un article essentiellement consacré à la CED, il qualifie le conflit de « guerre pourrie » et en appelle à la nécessité de négocier, y compris avec Hô Chi Minh. *Le Comtois*, 5 mars 1954.

⁶ *Le Comtois*, 24 avril 1954.

mois de 1954, on est obligé de constater que rares, très rares furent les critiques publiques ». Cette remarque d'Alain Ruscio vaut également pour les quotidiens locaux¹, y compris *Le Comtois*.

CONCLUSION

Malgré une imprégnation plus lente localement, l'affirmation de la guerre froide constitue une rupture dans l'histoire politique bisontine. Elle correspond essentiellement à la fin de l'alliance entre socialistes et communistes. La division de la gauche devient une constante pendant notre période, à quelques exceptions notables comme celle du Front républicain. Le PC et la SFIO suivent les chemins tracés au niveau national sans jamais, grandement, s'en écarter.

L'une des conséquences de cette division est l'instauration d'un large consensus sur les questions coloniales. La SFIO locale abandonne des positions, qui dans l'immédiate après-guerre, se situaient plutôt à la gauche du parti. Dès lors, une même vision de l'empire est développée de la SFIO au PRL en passant par les Radicaux et le MRP. La présence française Outre-mer est légitime, d'une part, car elle est porteuse de progrès pour les sociétés autochtones, et d'autre part, car elle apporte à l'hexagone la puissance internationale. Les élites politiques locales prolongent jusqu'au cœur du XXe siècle le discours, prôné sous la IIIe République, associant la mission civilisatrice et la « Grande France ».

Ainsi, les Bisontins à travers la presse locale ont accès à une représentation relativement univoque, les deux principaux quotidiens étant détenus par la SFIO et le PRL. Lors de la guerre d'Indochine, *Le Comtois* et *La République* sont les fidèles relais de l'État-major français ; ils offrent à leurs lecteurs le récit des victoires françaises. Ils analysent également de plus en plus le conflit comme partie intégrante de la guerre froide et de moins en moins comme une étape d'un processus de décolonisation à l'œuvre au niveau mondial. L'Indochine est comparée à la Corée, mais jamais à l'Inde.

Pour autant, consensus ne signifie pas similitude complète. La droite, dans sa geste colonialiste, intègre les missionnaires et appuie sur le temps des conquêtes. De manière plus attendue, la SFIO se

¹ RUSCIO Alain, « La fin de la guerre d'Indochine (1953-1954) vue par *L'Humanité* », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* [En ligne], n° 92, 2003, pp. 87-101.

concentre sur la période républicaine et se veut plus réformatrice que le PRL. Mais le décalage, par rapport au niveau national, est à rechercher au MRP. Alors que ses ministres mènent la guerre dans la péninsule indochinoise, l'hebdomadaire, localement proche de ce parti, émet des doutes dès la fin de l'année 1952. *Cité Fraternelle* est également sous l'influence de l'évêché. Or, Mgr Dubourg appartient à la famille du catholicisme social et apporte une dynamique d'ouverture dans de nombreux domaines¹. Cette attitude explique le regard critique des journalistes. Malgré tout, en ce début des années cinquante à Besançon, la remise en cause active de l'empire et de la guerre d'Indochine est le fait d'une minorité comprenant, pour l'essentiel, le monde communiste et les catholiques de gauche.

¹ On peut penser à l'Action catholique, au mouvement des prêtres ouvriers ou encore à l'architecture avec la chapelle de Ronchamps. Sur la personnalité de cet évêque, voir chapitre VI pp. 317-319 et annexes p. 660.

CHAPITRE III :

DE L'INTRUSION DU COLONIAL DANS LA SPHÈRE LOCALE

INTRODUCTION

Au tournant des années cinquante, toutes les formations politiques bisontines continuent de considérer les questions coloniales comme secondaires. Mais le mouvement de décolonisation, avec une guerre d'Indochine émaillée de défaites françaises, avec les soulèvements au Maroc et en Tunisie, s'impose aux Français. Avec cette intensification, l'empire s'invite de plus en plus dans l'espace bisontin. Il s'agit dès lors de traquer les différents signes qui montrent l'intrusion du colonial dans la sphère locale. Trois éléments se distinguent.

La presse constitue à nouveau un élément révélateur. Elle dévoile une préoccupation toujours plus forte pour les territoires d'Outre-mer. Le simple accroissement du nombre d'articles est un premier indice. Outre cet aspect quantitatif, les journaux proposent à leurs lecteurs une certaine vision de l'empire. Mais au-delà des grands quotidiens, dans la presse syndicale ou paroissiale, cet intérêt se diffuse-t-il ?

Par ailleurs, la présence de l'empire est au cœur de la cité, à travers celle de la main-d'œuvre venue du Maghreb. Cette population avec le temps de la Reconstruction a connu une forte croissance. Quel regard porte la société bisontine sur ces nouveaux venus ? Ces Algériens, à la recherche d'un emploi, connaissent comme dans la plupart des villes françaises des conditions de vie déplorables. Sont-ils touchés par les idées nationalistes ? Ils constituent en tout cas un potentiel de contestation de la colonisation au sein de la ville.

Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls. À gauche, certaines forces politiques, syndicales, remettent en cause la domination impériale. En ce temps de guerre froide, le monde communiste avec le parti, la CGT, les différentes associations, comme l'Union des femmes françaises (UFF), le mouvement de la Paix, porte pour l'essentiel l'opposition au conflit indochinois. Dans un contexte d'exclusion, de perte d'influence

électorale et médiatique, comment le parti assume-t-il la mobilisation contre la guerre d'Indochine ? Est-il à même d'élargir la contestation et de l'ouvrir à d'autres ?

I) L'EMPIRE, UN THÈME SECONDAIRE QUI S'AFFIRME

La politique intérieure ou encore la CED apparaissent toujours comme des sujets d'une préoccupation plus intense que les colonies. La communauté bisontine n'échappe pas en cela à la règle générale¹. Pour autant, au début des années cinquante avec les événements marocains, puis tunisiens, avec l'intensification du conflit indochinois, l'intérêt semble croissant. Journaux et discours politiques font de plus en plus souvent référence aux territoires d'Outre-mer. La presse révèle ce surcroît d'intérêt en terme purement quantitatif. Au-delà de cette approche, quelle vision propose-t-elle à ses lecteurs ? D'autres relais, capables d'inscrire la question coloniale dans le débat local, existent-ils ?

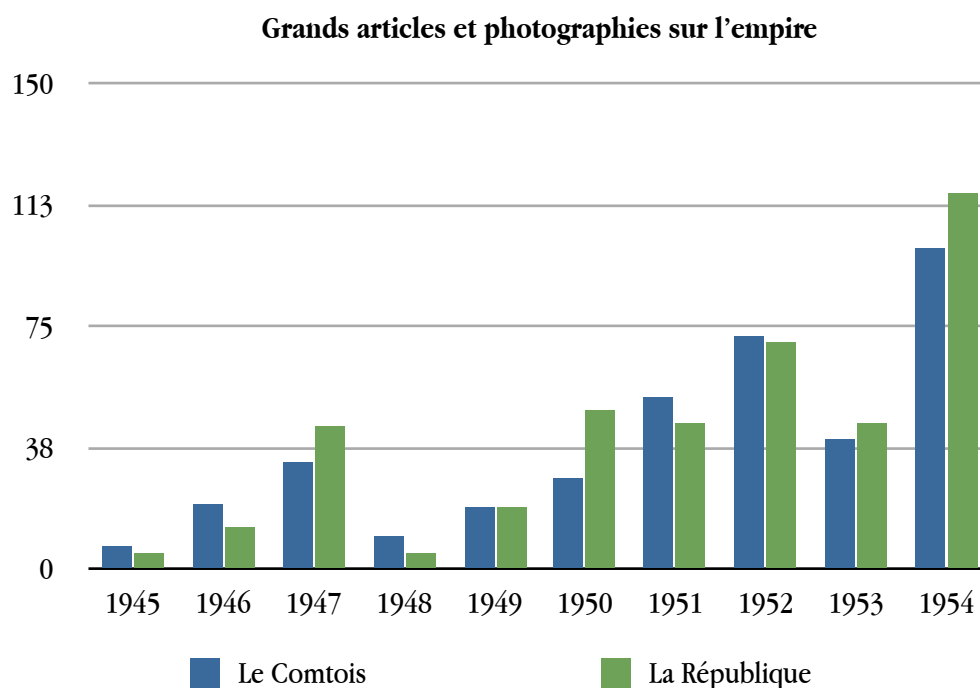
A) « Comptes ou contes » d'empire ?

La lecture du *Comtois* et de *La République* permet une première approche de cet intérêt et de ses fluctuations. Une démarche quantitative permet d'ores et déjà de souligner des similitudes entre les deux quotidiens. L'empire et le processus de décolonisation sont présents, les articles sur le sujet paraissant avec une certaine régularité. De même, l'approche de l'espace colonial est relativement semblable.

¹ Pour un récapitulatif voir les sondages sur la guerre d'Indochine publiés en annexe de l'ouvrage d'Alain Ruscio. RUSCIO Alain, *La guerre française d'Indochine, 1945 - 1954. Les sources de la connaissance. Bibliographie et filmographie*, Éditions des Indes savantes, Paris, 2002, annexes pp. 1095-1101.

1) L'empire, combien d'articles ?

Si l'empire constitue un enjeu très secondaire dans l'arène politique, en revanche, l'information coloniale est plutôt bien représentée dans les deux quotidiens régionaux. L'échantillon choisi pour ce dépouillement systématique recouvre les mois de février et mars de chaque année pour *Le Comtois* et *La République*. Si on dénombre toutes les occurrences relatives aux colonies, à l'exception de l'année 1948, il y a au moins deux références quotidiennes¹. Mais cette information peut comprendre des brèves, qui pour la plupart échappent aux lecteurs. Aussi, est-il plus pertinent de mesurer celle qui est susceptible d'attirer l'œil de tout un chacun, même s'il est peu sensible à l'actualité coloniale. Nous avons donc effectué un deuxième décompte. Les articles longs d'au moins un tiers de colonne (sur les six colonnes de la une), ainsi que les photographies (même si elles sont juste accompagnées d'une légende), ont été retenus.



Tous les grands événements sont couverts, que ce soit en 1945 la reconquête de l'Indochine, en 1947 le débat parlementaire sur les crédits militaires pour l'Indochine, en mars 1949 les négociations avec Bao-Daï et les attaques du Viêt-Minh au nord Tonkin, en février 1950 la reconnaissance par l'URSS et la Chine du gouvernement d'Hô Chi Minh et en mars 1954 les préparatifs et les débuts de la bataille de Diên Biên Phu. Sur les autres théâtres d'opération, les journaux mentionnent en février 1950 le soulèvement du

¹ L'ensemble des tableaux statistiques sont en annexes, pp. 649-650 et quelques unes de l'été 1954, annexes pp. 651-652.

RDA¹, en 1951, les tensions entre le général Juin et le sultan au Maroc², et en mars 1952, l'arrestation des ministres tunisiens³. Les deux quotidiens n'hésitent donc pas à ouvrir plus largement leurs colonnes à l'information impériale, si cela leur semble nécessaire. Par ailleurs, ils la diffusent globalement au même rythme. Pour un lecteur plus attentif, articles plus ou moins importants et brèves, l'informent des différentes nominations, des voyages des ministres et de ceux des représentants d'Outre-mer⁴, mais aussi des difficultés climatiques, *etc.*

Ainsi, on peut estimer qu'à travers les gros titres, les photographies, les colonies devaient faire partie de l'univers mental du Bisontin, sans que sa connaissance en soit approfondie. Mais, la population bisontine, comme le reste de l'opinion française, s'est sans doute « fort épisodiquement passionnée », pour reprendre l'expression d'Alain Ruscio à propos de l'Indochine⁵.

2) *L'empire, un espace morcelé*

Quel empire proposent à lire les deux grands quotidiens régionaux aux Bisontins ? Celui-ci se dessine essentiellement au gré de l'actualité immédiate. Le rythme de parution étant similaire, nous avons additionné les articles publiés par les deux journaux dans le graphique suivant⁶. Une vision globale de l'empire (représentée en rouge sur notre diagramme), comme espace présentant des problématiques communes, est peu explorée. Quand celui-ci est évoqué, il l'est sans contenu concret, comme si le mot suffisait à le faire exister. Le lecteur est face à une sorte de dématérialisation. La presse locale ne donne pas, dans l'après-guerre, la possibilité aux Bisontins d'imaginer un empire uni, elle ne comble pas ainsi

¹ *Le Comtois* et *La République* du 2 février 1950 consacrent, tous deux, un article de plus d'une colonne sur ces « incidents sérieux ». *Le Comtois*, le 4 février, en publie un second plus bref. De même *La République* revient sur l'événement rapidement le 6 et plus longuement les 10 et 13 février.

² En février 1951 pas moins de neuf articles sur ce sujet dans *Le Comtois* et vingt-deux pour le mois de mars ; pour *La République*, dix en février et seize en mars.

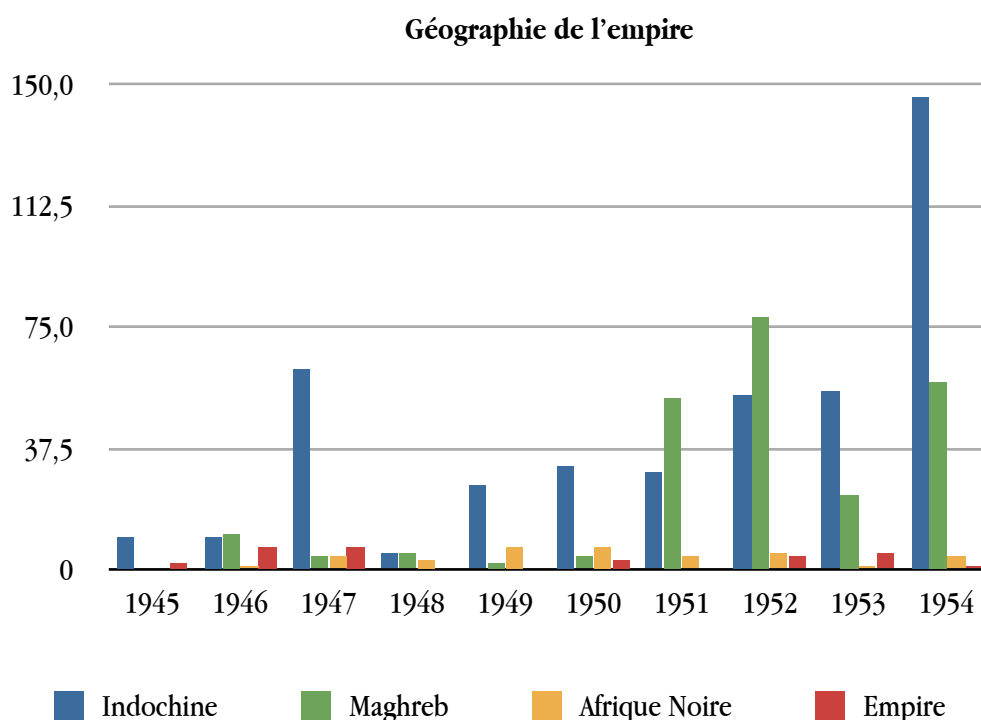
³ Pour *Le Comtois* et *La République*, une vingtaine d'articles en février et environ 25 en mars 1952.

⁴ À titre d'exemples pour février et mars 1948 : *Le Comtois* et *La République* du 12 février 1948 pour la nomination de M.-E. Naegelen comme gouverneur général de l'Algérie (les articles du *Comtois* sur cette nomination d'un socialiste d'origine belfortaine sont plus nombreux et plus conséquents) ; *La République* du 2 mars 1948 pour le passage du résident général de Tunisie Jean Mons à Paris, et *Le Comtois* du 12 mars 1948 pour le voyage d'André Maroselli, secrétaire d'État à l'air au Maroc.

⁵ RUSCIO Alain, « Les intellectuels français et la guerre d'Indochine, une répétition générale ? », in AGERON Charles-Robert et DEVILLERS Philippe (dir.), *Les guerres d'Indochine de 1945 à 1975 : actes de la table ronde tenue à l'IHTP, 6-7 février 1995*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1996, p. 114.

⁶ L'ensemble des tableaux statistiques sont en annexes, pp. 649-650.

l'incapacité des Français « à se représenter la manière dont s'est édifié l'empire français, et ce qui le fait tenir »¹.



Les éditorialistes locaux, qu'ils soient de droite comme Lucien Kayser ou communiste, comme Michel Delacroix ou des intervenants plus épisodiques comme M. Pham, enseignant au lycée Victor Hugo, se plaignent d'ailleurs de la méconnaissance et de l'indifférence de leurs contemporains sur le sujet². Là aussi rien de bien original, cette ignorance étant largement partagée, en histoire, comme en géographie, comme l'indiquent les enquêtes alors menées par l'INSEE³. En 1949, près d'un Français sur cinq ne peut citer le nom d'aucun territoire d'Outre-mer, 28 % peuvent en citer au moins cinq⁴. Lucien Kayser fait d'ailleurs référence à ce sondage en 1952 pour s'en inquiéter⁵. Pour le lecteur, l'empire est donc un

¹ FRÉMEAUX Jacques, « L'Union française : le rêve d'une *France Unie* ? », in BLANCHARD Pascal et LEMAIRE Sandrine, *Culture impériale 1931-1961, Les colonies au cœur de la République*, Paris, Autrement, 2004, p. 165.

² Par exemple, *La République*, 24 novembre 1944, « Notre Empire ». Lucien Kayser explique la surprise des soldats d'outre-mer devant ces Français qui « ne savaient absolument rien de notre empire colonial ». En avril 1947, il comète le même type d'article. Voir annexes p. 641. *Le Patriote Comtois* du 9 juin, Michel Delacroix dans son article sur le livre *Terre d'ébène* demande que cesse « l'indifférence » sur les questions coloniales. Toujours dans *Le Patriote Comtois*, un mois avant, le 18 mai 1945, M. Pham souligne « l'ignorance » de la population, et accuse les grands trusts et la haute finance de « maintenir le peuple dans l'ignorance ».

³ AGERON Charles-Robert et MICHEL Marc (dir.), *Les Chemins de la décolonisation de l'empire français, 1936-1956*, Paris, CNRS, 1986.

⁴ FRÉMEAUX Jacques, « L'Union française : le rêve d'une *France Unie* ? », in BLANCHARD Pascal et LEMAIRE Sandrine, *Culture impériale 1931-1961, Les colonies au cœur de la République*, Paris, Autrement, 2004, p. 165.

⁵ *La République*, 28 février 1952, « Savez-vous ce qu'est l'Union française ? » Comme pour amoindrir l'ignorance française, Lucien Kayser conclut ainsi « Les Anglais connaissent encore moins bien leurs dominions. »

espace morcelé, une addition de territoires, sans grands liens entre eux. À l'échelle du Maghreb, on retrouve d'ailleurs le même phénomène : l'Afrique du Nord, protectorats et départements d'Algérie, sont rarement analysés comme un ensemble interdépendant et susceptible de connaître des évolutions semblables. Ainsi, dans *Le Comtois* l'article qui propose le plus explicitement un regard global sur l'Afrique du Nord, voire sur les évolutions des empires français et britannique, correspond à un entretien avec Abd-el-Krim¹.

3) *L'empire, un espace de conflits*

La presse quotidienne régionale reprend ainsi les représentations classiques. « La décolonisation s'est présentée, aux yeux des contemporains, comme une multitude de revendications, mouvements, soulèvements éparpillés (...)»². L'empire se lit comme un espace de violences de Tananarive à Hanoï, de Casablanca à Abidjan en passant par Tunis. Le point commun entre les territoires d'outre-mer le plus souvent donné à voir est leur capacité à contester violemment la présence française. Aussi, à l'intérieur de cet espace colonial, l'Indochine est-elle la plus présente, et les articles la concernant se concentrent sur le conflit et ses rebondissements. Et lorsque les journaux sortent de la chronique politique et militaire, l'information donnée est finalement toujours en lien avec celle-ci. Les descriptions climatiques, les caprices de tel fleuve et la végétation luxuriante sont décrits pour mettre en valeur la bravoure des soldats français³.

Inversement l'Afrique noire apparaît quasiment inexistante, surgissant au gré des voyages des responsables métropolitains ou des épisodes conflictuels. Malgré les grands soulèvements, insurrection de la Grande Île et mouvement du RDA, les journaux locaux emploient l'Afrique Noire comme un contre-exemple, souvent au détour d'un article. Ainsi, dans *Cité Fraternelle*, en août 1953⁴, une photographie est ainsi légendée : « les troubles qui ensanglantent l'Afrique du Nord épargnent heureusement l'Afrique noire qui, dans la " paix française ", poursuit son remarquable essor. Les incendiaires du Caire ne trouvent pas d'écho chez les musulmans d'AOF ». Il s'agit donc alors de souligner la fidélité des populations noires

¹ *Le Comtois*, 15 février 1946, « Abd-el-Krim menace la France », ce dernier conclut son intervention en soulignant que depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale « certains peuples ont évolué et se sont mis à réfléchir » provoquant « une situation difficile » pour l'Angleterre et la France, notamment aux Indes, en Indochine, à Madagascar et « demain ce sera l'Afrique du Nord ».

² THÉNAULT Sylvie, « La gauche et la décolonisation », in BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles (dir.), *Histoire des gauches en France*, t. 2 : *La Gauche à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2004, p. 438.

³ Les articles les plus représentatifs sont ceux de *La République*, notamment les reportages publiés au début de 1950 sous le titre « Ces méconnus : les soldats français d'Indochine ». Voir également chapitre II p. 151-152.

⁴ *Cité Fraternelle*, 22 août 1953.

et le calme de ces territoires, comparativement aux autres espaces. Une fois encore, l'angle d'analyse reste « l'agitation nationaliste ».

Pour un Bisontin, qui a appris sur les bancs de l'école républicaine à lier peuple, Nation, État et Révolution, la négation officielle de l'identité nationale des peuples d'outre-mer se heurte ainsi à ce qu'il peut lire, ou seulement regarder à travers photographies et gros titres, chaque jour. Si l'opinion publique française se résout plus vite que sa classe dirigeante à entériner le processus de décolonisation, c'est peut-être aussi parce que les principales informations qu'elle reçoit sur ces territoires l'induisent fortement¹. Les différentes personnes² que nous avons interrogées ont effectué intuitivement ce lien entre forte capacité de combat des populations et inéluctable accès à l'indépendance. Pierre Robinet, un des appelés parti pour le Maroc, laisse même échapper deux fois « nous étions là pour la guerre d'indépendance du Maroc. » Certes, ces témoignages sont recueillis bien après et sont donc fortement influencés par ces indépendances finalement conquises, mais pour autant le besoin de ces acteurs de souligner leur propre sentiment à cette époque d'un mouvement de l'histoire vers les indépendances n'est peut-être pas seulement le signe d'une reconstitution *a posteriori*.

B) Une information qui se diffuse

Si *La République* et surtout *Le Comtois* sont les deux organes de presse les plus lus à Besançon, ils ne sont pas les seuls. D'autres, comme *Cité Fraternelle*, *Le Socialiste Comtois*, *Le Mutilés Comtois*, mais aussi les bulletins paroissiaux constituent des sources locales d'information³.

¹ AGERON Jean-Charles, « Le mythe impérial », in GIRAULT René et FRANK Robert (dir.), *La Puissance française en question : 1945-1949*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1988, pp. 48-49.

² Ce fut notamment les cas de messieurs Boitier-Griffon (20 juin 2013), Simon Girardet (4 avril 2013), Marcel Marguet (2 avril 2013), Charles Piaget (15 avril 2013), André Rival (29 avril 2013), Pierre Robinet (4 juin 2013) et André Vagneron (3 avril 2013). Ces derniers ont été soit des militants anticolonialistes, soit des soldats du contingent, et parfois les deux. Voir présentation des témoignages dans notre répertoire des sources p. 585-586.

³ ADD 1485w250 RG dossier presse note d'avril 1951 tirage pour Besançon *Le Peuple Comtois* (PCF), 4 000 exemplaires, *Le Socialiste Comtois*, 2 500, *Cité Fraternelle*, 18 000. Pour le département, note du 22 décembre 1952 tirage de *Cité Fraternelle*, 25 000, *Le Mutilé Comtois* (journal des anciens combattants), 12 000, les bulletins paroissiaux dans leur ensemble 60 000.

1) Par d'autres canaux

Dans les autres organes locaux de presse politique, l'information sur l'empire est également assez bien représentée. Pas un numéro du *Peuple Comtois* sans référence à l'actualité coloniale. Pour *Cité Fraternelle*, il en est quasiment de même. Peut-être est-ce dû au format de l'hebdomadaire, mais ce journal catholique propose souvent des articles plus approfondis¹. *La Flèche Comtoise*², dont quasiment seuls les numéros de 1948 sont archivés, consacre jusqu'en mars pas moins d'une dizaine d'articles à l'empire. Ce journal du RGR développe une position défensive sur la colonisation et anticommuniste sur la guerre d'Indochine. Ces trois hebdomadaires touchent un large et divers public. Si on y ajoute la presse nationale, les Bisontins ont accès, sans difficultés, aux informations venues d'Outre-mer. En revanche, dans un autre registre, et comme nous l'avons signalé précédemment, le journal des anciens combattants est peu prolixe sur la question. Ses deux sujets de prédilection, dépassant le cadre hexagonal, sont la construction européenne et les rapports Est-Ouest.

Pour ce qui est de la presse syndicale, les échantillons parcellaires à notre disposition, montrent une assez grande hétérogénéité. *Lettre mensuelle aux militants* de la CGT, à partir de 1949, publie régulièrement des articles sur la guerre d'Indochine³. Très peu de choses en revanche dans la presse syndicale catholique, qui ne se fait pas l'écho des interrogations présentes dans *Témoignage Chrétien (TC)* ou dans *Esprit* dès 1947⁴. Quelques références aux problèmes de la main-d'œuvre maghrébine à la CFTC. Mais la guerre d'Indochine semble soigneusement évitée ; les distances prises par la CFTC à l'égard de la politique indochinoise du MRP ne se lisent pas dans la presse syndicale locale⁵.

La Voix Diocésaine laisse également peu de place à l'actualité coloniale. La principale question internationale développée, est la situation hongroise et le sort réservé au Cardinal Mindzenty. L'empire

¹ Voir *Cité Fraternelle* de l'été 1951 sur Madagascar ; en juillet puis à l'automne 1952 le journal publie deux séries d'articles sur l'Afrique du Nord. Au printemps 1953 plusieurs articles de fond sont consacrés à l'Indochine.

² ADD 141pr1 *La Flèche Comtoise* hebdomadaire archivé du 28 décembre 1947 au 21 mars 1948.

³ ADD 925pr1 CGT *Lettre mensuelle aux militants* 1948 - 1956. Entre trois et cinq numéros par an sont archivés, mais aucun numéro de l'année 1953 n'est présent.

⁴ Le terme de « guerre coloniale » est employé par ces deux journaux à partir de février 1947 pour *Esprit* et mars pour *Témoignage Chrétien*. ROUSSEAU Sabine, *La colombe et le napalm, des chrétiens français contre les guerres d'Indochine et du Vietnam, 1945 - 1975*, Paris, CNRS Éditions, 2002, p. 20.

⁵ On ne trouve rien non plus sur les articles de *Témoignage Chrétien* qui dénoncent la torture dès 1949. DALLOZ Jacques, « le MRP et la guerre d'Indochine », in AGERON Charles-Robert et DEVILLERS Philippe (dir.), *Les guerres d'Indochine de 1945 à 1975 : actes de la table ronde tenue à l'IHTP, 6-7 février 1995*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1996, p. 65.

apparaît parfois au détour d'un article consacré aux missions, mais c'est assez rare¹. L'existence de quêtes, dédiées à celles d'Afrique, est également un signe de cette présence dans la communauté catholique bisontine. Par exemple, le numéro d'avril publie les remerciements de S. Exc. Mgr Cucherousset vicaire apostolique de Bangui pour l'aide financière obtenue et celui de décembre rappelle la quête de l'épiphanie pour les missions de l'Afrique noire française. À noter également un assez long compte-rendu de la semaine sociale de Lyon dans le numéro du 19 août 1948. « Les peuples d'outre-mer et la civilisation occidentale » en constitue la conclusion². Il témoigne de l'évolution en cours d'une partie de la hiérarchie catholique³. Mgr Chappoulie, ancien responsable des Œuvres pontificales missionnaires de Paris, évêque d'Angers, s'exprime alors en son nom et non en celui de l'épiscopat français. Le cardinal Gerlier, ainsi que le nonce apostolique Roncalli, futur Jean XXIII, sont présents⁴.

De même, les bulletins paroissiaux montrent un intérêt très relatif. Le bulletin paroissial de l'Est, *L'écho de la basilique Saint Ferjeux*, comme dans *La Voix diocésaine*, s'ouvre aux problèmes internationaux⁵. Une première référence à l'Indochine apparaît en janvier 1952, puis en 1953⁶. En novembre 1950, le curé de la paroisse explique que « la guerre n'a pas cessé de 1918 à 1938 comme elle n'a pas cessé depuis 1940 », mais sans mentionner clairement l'Indochine. En revanche, dans le numéro de janvier 1952, il signale les événements d'Indochine, de Tunisie et du Maroc. En janvier 1953, le discours devient plus clair : « La jeunesse française continue de tomber en Indochine. Les États Arabes s'agitent (...) ». Même si cela reste timide, il semble bien que l'actualité coloniale commence à pénétrer d'autres médias que ceux à vocation politique⁷.

¹ ADB *La Voix Diocésaine*, les numéros de l'année 1949 illustrent assez bien cet état de fait : deux numéros évoquent l'arrestation du Cardinal Mindzenty (le n° 1 du 6 janvier et le n° 4 du 17 février) et deux numéros évoquent donc les missions, le n° 9 du 28 avril publie les remerciements de S. Exc. Mgr Cucherousset vicaire apostolique de Bangui pour l'aide financière obtenue et le n° 26 du 22 décembre qui rappelle la quête de l'épiphanie pour les missions de l'Afrique noire française.

² ADB *La Voix Diocésaine* n° 17, 19 août 1948, la solution à la crise préconisée est « dans un dépassement des anciennes formules, toutes plus ou moins paternalistes » et donc la fin du colonialisme au profit de « l'organisation d'une véritable communauté des peuples ».

³ Jean-Pierre Biondi montre les premiers signes de cette évolution dès 1945, lorsque la curie romaine « tend à substituer des indigènes aux religieux venus de métropoles ». En 1948, la position de Mgr Chappoulie qui voit dans le combat des peuples colonisés une « cause noble et juste dans son principe » est également symptomatique. BIONDI Jean-Pierre et MORIN Gilles, *Les anticolonialistes, 1881-1962*, Paris, Hachette-Pluriel, 1993, p. 293.

⁴ ROUSSEAU Sabine, *La colombe et le napalm, des chrétiens français contre les guerres d'Indochine et du Vietnam, 1945 - 1975*, Paris, CNRS Éditions, 2002, pp. 15-16.

⁵ ADB paroisse Saint Ferjeux. Le numéro de février 1946 évoque la bombe atomique, celui de l'été 1947 l'Organisation des nations unies (ONU), celui de mars 1949 la protestation de l'archevêque concernant la Hongrie, et celui d'avril 1950 dénonce « la supercherie » de Stockholm.

⁶ ADB paroisse Saint Ferjeux. Numéro de janvier 1952.

⁷ ADB bulletin de la paroisse Saint Claude, le numéro de janvier 1951 fait référence aux soldats d'Indochine, le même mois celui de la paroisse Saint Jean fait un appel pour obtenir le nom des soldats partis en Indochine, mais il faut attendre décembre 1953 pour une nouvelle référence aux soldats d'Indochine (tous les bulletins ne sont pas archivés).

2) *Toujours dans la presse, mais autrement*

La publicité a été également l'un des relais de l'imaginaire colonial. Mais de part la nature des journaux, la publicité concerne avant tout magasins et produits régionaux. Ceux-ci n'utilisent d'aucune manière le registre colonial pour vanter leurs mérites. Cette catégorie est donc assez peu représentée dans les deux quotidiens bisontins. Sur les échantillons dépouillés, l'exemple le plus intéressant est celui d'un produit national, l'huile « La Croix verte », dont la campagne se déroule au mois de mars 1952 dans les deux journaux¹. Plus d'un bisontin a donc posé son regard dessus. Cette publicité, qui se veut humoristique, utilise le ressort du sauvage noir anthropophage². Deux noirs sont devant une marmite posée sur un feu. À l'intérieur, une femme blanche est attachée, prisonnière. Le premier demande « Est-ce que je la cuis à l'huile ? », le second lui répond « oui, mais bonne huile ». Elle appartient donc à une catégorie peu exploitée « l'allusion au cannibalisme » étant « un thème rare en publicité »³.

Une autre forme de publicité est présente dans les journaux, celle effectuée par l'armée. Cette dernière cherche à recruter en vantant les mérites d'un service outre-mer et publie des encarts de façon récurrente⁴. Les propositions d'engagement concernent tout aussi bien des régiments de tirailleurs, que l'armée de l'air. Celles-ci développent différents arguments, celui de la rémunération (« une bonne situation »), mais surtout celui de l'aventure (« voir du pays », « connaître de nouveaux horizons »), et parfois celui du contact avec d'autres civilisations (« tu apprendras à connaître une race différente », les « coutumes musulmanes »). Si ces publicités participent à la consolidation du consensus colonial, il reste difficile de mesurer leur impact sur les jeunes.

Enfin, les journaux relatent les événements qui peuvent lier l'empire à la Franche-Comté. Ils informent des conférences qui concernent les colonies et qui se déroulent dans différentes villes de la région. Par exemple, en mars 1951, une conférence a lieu à Arbois. *Le Comtois* conclut son compte-rendu

¹ *La République*, 19 mars 1952 et *Le Comtois*, 20 mars 1952.

² À noter que les deux Africains sont affublés de signes extérieurs stéréotypés : ils sont habillés en pagne et exhibent un os dans le nez et parlent « petit nègre ».

³ DEBOST Jean-Barthélémi, « La publicité lave plus blanc », in BLANCHARD Pascal et CHATELIER Armelle, *Images et colonies : nature, discours et influence de l'iconographie coloniale ... Actes du colloque de l'ACHAC du 20 janvier au 22 janvier 1993*, Paris, Syros, 1993, p. 99.

⁴ *La République*, 27 février et premier mars 1948 (volontaires pour Madagascar) ; 22 mars 1949 (tirailleurs tunisiens) ; 7 et 13 février 1950. *Le Comtois* 17 février 1947 (armée de l'air dont AOF et AEF) ; 25 mars 1948 (Tunisie) ; 26 février 1949 ; premier mars 1950.

ainsi : « les Noirs de Haute-Volta ont encore besoin de la France »¹. *La République*, en février 1949, évoque la visite du musée de l'Outre-mer à Paris, organisée par l'association régionaliste « les Franc-Comtois à Paris »².

3) Dans d'autres espaces

Les journaux se font aussi l'écho des manifestations liées à la célébration de l'empire se déroulant dans la ville. Il s'agit le plus souvent d'interventions qui participent au consensus colonial. En mars 1947, une série de conférences est donnée sur la résistance extérieure, notamment au Tchad, rappelant ainsi le rôle de l'Outre-mer dans la Libération³. Pour l'essentiel, lors de ces conférences, les intervenants ont à cœur d'expliquer les bienfaits de la présence française. Tous les territoires sont concernés. En 1951, René d'Alsace, poète alsacien, raconte son voyage en Tunisie. Selon *Le Comtois*, l'intervention fut « riche, vivante et instructive (car l'œuvre bienfaisante et civilisatrice de la France y tient sa place) ». Quelques jours plus tard, le commentaire se poursuit sur Tunis « ville ultramoderne (...) une cité purement française »⁴. Renée d'Alsace revient dans la capitale comtoise en 1953. Ainsi, les « trésors tunisiens » prouvent que la « France, héritière de l'empire de Carthage, poursuit sa tâche civilisatrice »⁵. En février 1954, deux conférences se succèdent, l'une sur les Antilles, l'autre sur l'AEF et l'Afrique occidentale française (AOF)⁶.

Des événements d'une autre nature peuvent également faire lien. Par exemple, une exposition de photographies sur les plus beaux sites de France montre des images d'outre-mer, confirmant ainsi son appartenance au territoire national⁷. C'est aussi l'organisation du voyage de Bisontins à Alger dans le cadre du congrès national des sous-officiers de réserve (SOR) pour « donner aux populations d'Afrique du Nord une idée de ce qu'est la grande armée de réserve »⁸. Dans un autre registre, le tirage au sort pour

¹ *Le Comtois*, 30 mars 1951.

² *La République*, 3 février 1949.

³ *Le Comtois*, 20, 22, 24 mars 1947.

⁴ *Le Comtois*, 19 et 22 février 1951.

⁵ *La République*, 22 février 1953.

⁶ *La République*, 18 et 27 février 1954.

⁷ *La République*, 28 février 1948.

⁸ *Le Comtois*, 13, 15 et 16 février 1952.

assister à Alger au match de football Besançon - Metz rappelle la continuité territoriale entre les deux rives de la Méditerranée.¹

La célébration de l'empire passe également par l'école. Charles Piaget évoque ainsi la carte de son enfance, avec tous les territoires peints de rose, illustrant la « Grande France ». De même, Gaston Bordet, alors écolier à Poligny, se souvient de son instituteur profondément laïc, républicain et « sans doute socialiste ». Celui-ci avait enseigné en Algérie et expliquait aux petits Jurassiens les bienfaits apportés par la France. Ces références à l'école ont été spontanées et illustrent son rôle de relais de la culture coloniale en métropole². Mais sur les différents témoins rencontrés, ce sont les seuls qui ont parlé de l'école³. Les autres n'y ont pas pensé, ce qui relativise le rôle de cette dernière⁴. Selon les personnes que nous avons rencontrées, plus que l'école, ce sont les syndicats, comme lieux d'échanges et de discussions, qui apportèrent une meilleure connaissance de l'empire⁵. Mais il s'agissait alors de développer un regard très critique.

C) Sur les traces tonkinoises dans la cité

Les événements d'Outre-mer sont, pour l'essentiel, vécus comme extérieurs à la société locale. Et pourtant, quelques éléments montrent tout de même sa pénétration dans cette sphère. La guerre d'Indochine ne fait pas seulement la une des journaux, mais devient parfois un sujet traité en pages régionales. Les soldats, partis dans la péninsule, réactivent un sentiment communautaire perceptible à différents niveaux. L'Église et la municipalité s'inquiètent ainsi de leur sort.

¹ *Le Comtois*, premier et 2 février 1955.

² BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal et VERGÈS Françoise, *La République coloniale. Essai sur une utopie*, Paris, A. Michel, 2003, pp. 62-63.

³ Entretiens avec Charles Piaget, 15 avril 2013, et Gaston Bordet, juillet 2013.

⁴ Sur ce rôle de l'école à relativiser, AGERON Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial ?* Paris, PUF, 1978, p. 239 et suivantes et DODILLE Norbert, *Introduction aux discours coloniaux*, Paris, PUPS, 2011, p. 71 et suivantes.

⁵ Louis Martin pour la CFTC (10 juin 2013), Yves Calais (29 mars 2013) et Jean Ponçot pour la JEC et l'UNEF (témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures), Gaston Bordet pour l'UNEF (juillet 2013), Michel Bourquin pour la CGT (13 juin 2013).

1) *L'Indochine en pages régionales*

Le conflit indochinois est, quasiment quotidiennement, à la une des journaux. Sa présence, dans les pages régionales, est épisodique et ténue ; elle n'en reste pas moins significative. Les premiers articles liant la péninsule sud asiatique et les marges de l'Est français paraissent très tôt, dès 1947. Dans les pages réservées à l'information bisontine, le 4 janvier, *La République* rend hommage à « la mémoire d'un Héros tombé en Indochine », lors de l'enterrement d'un jeune lieutenant comtois¹. Deux mois plus tard, le journal fait l'éloge du sous lieutenant Henri de Moustier, de sa « vaillance », de son « esprit de sacrifice ». Il s'agit d'un frère de Roland de Moustier, blessé au combat².

Les deux journaux, occasionnellement, se réfèrent aux soldats comtois. Ils glorifient alors leurs actions. En février 1952, dans les pages locales, *Le Comtois* titre en gros : « Les Franc-Comtois au combat en Indochine ». L'article s'étale sur une colonne et est accompagné de deux photographies ; il a échappé sans doute à peu de lecteurs. Le journal raconte l'épopée d'un caporal-chef de Besançon, « prisonniers des Viets »³. De même, *La République*, dans ses pages « Toute la région », publie en février 1953 un article sous le titre « Avec les Franc-Comtois du corps expéditionnaire d'Indochine ». L'objectif est aussi de donner les noms, une trentaine au total, et les adresses, afin qu'ils reçoivent du courrier. Le journal devient ainsi un médiateur entre soldats et civils comtois. Parfois, le local fait la une, comme cette photographie d'un capitaine de l'aviation de Luxeuil-les-Bains recevant la Légion d'Honneur⁴. D'autres références à la guerre d'Indochine peuvent se trouver dans les pages locales⁵, mais cette présence est sans aucune mesure à celle réservée par la suite au conflit algérien⁶.

¹ Ce processus d'héroïsation des soldats tombés en Indochine se renouvelle lors des enterrements des soldats morts en Algérie. Nous reviendrons plus longuement sur ce phénomène, voir chapitre VII, pp. 384-387.

² *La République*, 7 mars 1947.

³ *Le Comtois*, 18 février 1952. En 1952, le terme de « Viets » est peu utilisé par le quotidien socialiste, il s'impose cependant dans cet article, renforçant l'atmosphère guerrière de celui-ci et donc le courage des combattants comtois. Voir sur l'usage de ce terme péjoratif, chapitre II p. 150-151.

⁴ *La République*, 22 février 1952.

⁵ *Cité Fraternelle*, 2 décembre 1951 sous le titre « Le coin du soldat ».

⁶ Citons deux exemples pris dans *Le Comtois*. Le journal donne conseil d'une lecture sur l'Indochine en février 1952. Le 25 février 1954, dans la page « Besançon », le quotidien socialiste propose un article élogieux sur la Légion et son rôle dans la conquête du Tonkin.

2) *Le souci des soldats*

La presse n'est pas le seul lien entre combattants franc-comtois et population bisontine. Il en est de même des communications de l'évêché. La première date d'août 1947 et s'inscrit donc dans les débuts de l'affirmation de la guerre froide. Il s'agit d'un communiqué officiel, publié dans *La Voix Diocésaine* en août 1947 : « Pour nos soldats d'Indochine ». Mgr Dubourg annonce la mise en place d'un service de marrainage, « consistant en un échange de correspondance et ultérieurement en un échange de colis »¹. Entre 1952 et 1954, il demande aux curés de favoriser, en chaire, la quête organisée par le comité national d'aide aux combattants indochinois². Bien que nous n'ayons pu évaluer, faute de sources, l'engouement pour ces actions, l'appel en chaire a sans doute été entendu par nombre de chrétiens pratiquants bisontins.

Enfin, la guerre d'Indochine laisse quelques traces dans la vie locale par l'intermédiaire des anciens combattants, avant même la fin du conflit. Elle s'inscrit dans l'espace de la ville. En mars 1952, rue Bersot, dans le centre historique, une maison du combattant d'Indochine voit le jour. Elle constitue un lieu d'accueil pour les anciens du CEFEO (corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient)³. Ces derniers alertent parfois les autorités et leurs concitoyens, notamment sur le sort des prisonniers⁴. Les anciens combattants favorisent la construction d'une image de la France combattante du XXe siècle, mêlant tous les conflits. Début 1955, le banquet des médaillés militaires associe « les plus jeunes » et « leurs prestigieux prédécesseurs de 1914 et 1940 », en présence du maire et du représentant du préfet⁵. Cette filiation entre les soldats se retrouve au plus haut niveau de l'État et perdure avec les guerres d'AFN⁶.

¹ ADB *La Voix Diocésaine*, 7 août 1947. Cette action est organisée par le Service Social et Culturel des Troupes françaises en Indochine du Sud. Les personnes intéressées passent par un intermédiaire, l'aumônier militaire de Besançon.

² ADB *La Voix Diocésaine*, 19 juin 1952.

³ *Le Comtois*, 13 mars 1952, 21 mai 1953 et 22 avril 1954.

⁴ ADD 340w152 RG notes mensuelles au préfet, note du 8 novembre 1954, réunion des anciens combattants d'Indochine.

⁵ *Le Comtois*, 21 février 1955. *Le Comtois* du 14 mars 1955 retranscrit l'appel de l'association franc-comtoise des anciens combattants aux jeunes qui ont fait l'Indochine.

⁶ *Le Comtois*, 2 mars 1953. Dans la rubrique « Nos représentants », en page régionale, qui devait être lue par la majorité des lecteurs du *Comtois*, est publiée la demande de J. Minjoz d'amélioration des traitements des anciens combattants. La réponse du ministre inclut parmi ces derniers ceux d'Indochine.

Sur l'intégration des soldats en AFN dans la lignée des combattants français depuis la Première Guerre mondiale, voir chapitre VII pp. 384-387.

3) *La guerre d'Indochine s'invite au conseil municipal*

Fin 1950, la guerre d'Indochine prend un aspect local lorsqu'elle devient un objet de débat au sein du conseil municipal. Alors qu'Henri Régnier (RPF) est maire, le conseil organise un soutien aux soldats d'Indochine par l'envoi de colis à Noël. En décembre 1950, il propose l'envoi « d'un colis d'une valeur de 3 000 francs par colis à tous les soldats bisontins combattant en Indochine ». Ce choix ne manque pas d'entraîner une vive opposition du PCF arguant que le meilleur cadeau possible pour les soldats serait un retour en France. Qualifiant la guerre de « coloniale », le PCF propose la somme de 1 000 francs pour tous les soldats bisontins sous les drapeaux « en Indochine ou ailleurs ». La proposition du maire est adoptée par l'ensemble du conseil à l'exception des cinq voix communistes¹. Les élus socialistes votent sans autres remarques. L'opération est réitérée en 1951 (toujours pour 300 000 francs) puis en 1952, pour un total de 51 000².

Le changement de municipalité en mai 1953 conduit à des choix quelque peu différents. La requête de subventions du comité départemental d'Aide aux combattants d'Indochine est rejetée au motif que les crédits sont épuisés³. Ce refus, certes noyé dans d'autres, n'en reflète pas moins les doutes socialistes sur le bien-fondé du conflit. Mais, en janvier 1954, les communistes proposent le vote d'un vœu du conseil municipal demandant la fin de la guerre et des négociations avec le gouvernement Hô Chi Minh. C'est la première fois que les élus communistes prennent l'initiative d'un débat sur l'Indochine, alors qu'ils déposent assez régulièrement des résolutions pour la Paix ou contre le réarmement allemand⁴. Anticipant sur la non recevabilité, Léon Nicod prend l'exemple d'autres municipalités, où socialistes, communistes, MRP se sont prononcés favorablement. Cette intervention montre, par ailleurs, que cette

¹ AMB per2000 Bulletin officiel (BO) 1950, délibération du conseil municipal de décembre 1950. La subvention au total se monte à 300 000 francs. Le maire la présente comme un geste de « reconnaissance de la mère patrie » « aux plus généreux des fils de l'Union française ».

² AMB per2000 BO 1951 et 1952, délibération du conseil municipal de décembre 1951 et 1952. En 1952, le PCF fait la même contre-proposition, qui ne recueille que 5 voix, celle du maire étant adoptée par 27 voix contre 4 et 3 abstentions. Deux élus socialistes se sont donc abstenus. Malgré nos tentatives, nous n'avons pu les identifier.

³ AMB per2000 BO délibérations du conseil municipal 1951-1955, juin 1953. D'autres demandes sont également refusées ou ajournées telles celle du comité national de coordination des paralysés et infirmes civils, ou celle pour la lutte contre le cancer ou encore celle de la société photographique du Doubs.

⁴ AMB per2000 BO délibérations du conseil municipal 1946-1950, mars 1950 ; AMB per2000 BO délibérations du conseil municipal 1951-1955, avril 1951, mars 1952, novembre 1953. Comme au niveau national, la lutte contre la guerre d'Indochine est rarement un combat en soi, elle est, le plus souvent, associée à celle contre le risque d'une troisième guerre mondiale. LIAUZU Claude, *Histoire de l'anticolonialisme en France : du XVIIe siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 2012, pp. 222-223.

action s'inscrit dans une campagne nationale¹. Jean Minjoz lui oppose cependant l'article 72 de la loi du 5 avril 1884, bien qu'il affirme partager l'avis d'Alain Savary au sein de la SFIO². La conversation se conclut sur une demande de la droite concernant l'envoi des colis de Noël aux soldats. La réponse évasive du maire et la réplique acerbe du conseiller Louis Convers (MRP) « au lieu d'un colis de Noël, on leur enverra un œuf de Pâques » tendent à montrer que celui-ci n'a pas été effectué³.

II) L'EMPIRE EST DANS LA CITÉ 1950-1954

Alors que les gouvernements français s'interrogent sur l'évolution de l'empire et le voient comme une excroissance territoriale, ils en occultent souvent la réalité métropolitaine de celui-ci. La main-d'œuvre venue des colonies participe, toujours plus nombreuse, à la reconstruction de la France d'après-guerre. Besançon accueille ces travailleurs du Maghreb. Comment, avant le déclenchement de la guerre d'Algérie, ces derniers vivent-ils, sont-ils perçus, et reçus par la communauté bisontine ?

A) Les travailleurs nord-africains à Besançon

La préfecture du Doubs n'est pas la principale zone d'implantation de la main-d'œuvre nord-africaine, ce rôle étant dévolu au centre industriel de Sochaux - Montbéliard. La population étrangère même si elle croît reste proportionnellement relativement stable. Mais, la faiblesse numérique n'induit pas de meilleures conditions de travail, de vie, d'accueil que dans d'autres villes.

¹ Léon Nicod cite en exemple le vote des radicaux et des communistes à Paris, celui de Narbonne avec des socialistes et des communistes et enfin celui de Génissiat avec quatre MRP et seize communistes. Pour autant cette campagne n'apparaît pas comme prioritaire, les comptes rendus du dernier comité central de 1953 et du premier de 1954 se concentrent essentiellement sur les accords de Bonn, de Paris et de la CED. MARTELLI Roger et NAHON Guillaume (dir.), *Réunions du Comité central du PCF 1921 - 1977*, t2 1945-1953 et t3 1954 - 1964, Fondation Gabriel Péri, Département de la Seine-Saint-Denis, Conseil général, 2009 et 2010, pp. 143-136 et pp. 29-31.

² Cette remarque de Jean Minjoz montre une certaine évolution. Jusqu'alors il défendait des positions conservatrices. Cette attitude plus réformiste n'est cependant pas durable. Lors de la guerre d'Algérie, il est fidèle aux choix de Guy Mollet.

³ AMB per2000 BO délibérations du conseil municipal 1951-1955, janvier 1954.

1) Quels effectifs ?

Besançon avant la Seconde Guerre mondiale accueille peu d'émigrés. Le recensement de 1936 comptabilise 3 212 étrangers pour 65 002 habitants. Sur ces 3 000 étrangers, moins de cinquante sont d'origine non européenne¹. Le visage de Besançon change dans l'après-guerre : la population de la ville double quasiment entre 1946 et 1968, passant de 63 508 habitants à 113 220². Les migrations participent à cette augmentation de la population, notamment entre 1954 et 1962. Tout mouvement compris, les nouveaux arrivants sont responsables de près des trois quarts de l'accroissement total. Durant cette période 32 000 migrants se sont installés dans la commune. Sur ce total, seul un sixième sont des étrangers, les autres venant soit de Franche-Comté (la moitié)³, soit d'autres régions françaises (un quart). Le nombre d'étrangers passe de 2 000 environ en 1954 à près de 7 000 en 1968⁴. Lors du recensement de 1954⁵, les Algériens sont pour la première fois officiellement répertoriés. La population de la ville, qui se monte alors à 73 500 habitants, compte parmi elle 5 % d'étrangers, comme avant-guerre. Les Italiens sont les plus nombreux (plus de 1 000), puis les Suisses (environ 800) et enfin les Algériens (environ 300). La particularité bisontine tient à la présence des Suisses, frontaliers, puisqu'au niveau national les Algériens arrivent en quatrième position, après les Italiens, les Espagnols et les Polonais⁶.

Les premiers Algériens arrivés à Besançon étaient d'anciens soldats, ayant participé à la libération de l'Alsace. Une fois démobilisés, certains descendent un peu plus au Sud. La majorité trouve un travail ou s'installe dans le pays de Montbéliard⁷, quelques-uns poursuivent jusqu'à Besançon. Même si le recensement de 1946 ne permet pas de mesurer leur présence, des Algériens sont à Besançon avant

¹ BOURLIER Colette, *Les travailleurs immigrés à Besançon : étude démographique*, mémoire de maîtrise de géographie, Besançon, université de Franche-Comté, 1984, p. 50. Colette Bourlier a continué cette recherche : BOURLIER Colette, *Les travailleurs immigrés à Besançon dans la seconde moitié du XXe siècle*, thèse de doctorat en géographie, Besançon, université de Franche-Comté, 2016.

² Voir annexes p. 626.

³ La population comtoise est en augmentation durant cette période. Elle passe ainsi 803 000 habitants en 1946 à 856 000 en 1954 pour atteindre 925 000 en 1962. ORMAUX Serge, « Economie », in COLIN Jean-Paul, DONDAINE Colette, GRESSER Pierre (dir.), *Franche-comté*, Paris, C. Bonneton, 2002, p. 412.

⁴ Sur l'évolution démographique de la ville de l'après guerre aux années 1960, et plus particulièrement sur la part et l'origine des arrivants, FOHLEN Claude (dir.), *Histoire de Besançon. t. 2, de la conquête française à nos jours*, Besançon, Cêtre, 1982, pp. 513-516.

⁵ Après la guerre, le recensement général de la population de 1946 ne mentionne aucun Nord-Africain. Mais cela n'exclut pas la présence d'Algériens, ces habitants de départements français n'apparaissant pas dans les statistiques.

⁶ Source Insee, citée par GILLETTE Alain et SAYAD Abdelmalek, *L'immigration algérienne en France*, Paris, Éditions Entente, 1976, p. 89.

⁷ Sur cet espace : LAHIANI Tristan, *L'immigration algérienne dans l'agglomération de Montbéliard depuis 1945*, mémoire de master 2, sous la direction de Jean-Paul Barrière, Besançon, université de Franche-Comté, 2014.

1950, comme en témoignent les sources judiciaires et policières¹. Outre les ouvriers, quelques étudiants fréquentent la faculté². À partir de 1951, le nombre d'Algériens croît à nouveau, à la recherche d'un emploi à Besançon.

La ville s'inscrit donc modestement dans le mouvement national ; les Algériens, qui étaient 44 000 en 1947 sur le territoire métropolitain, sont plus de 220 000 en 1952³. Besançon est une terre d'accueil très secondaire comparativement au bassin de Montbéliard. Dans ce dernier, fin 1946, ils sont environ 800, puis en 1952, environ, 2 000, pour l'essentiel recrutés par les usines Peugeot de Sochaux⁴. À Besançon, l'emploi industriel proposé leur est moins directement accessible car il nécessite un certain niveau de formation. En effet, l'une des grandes industries de la ville est l'horlogerie (Lip, Kelton, Yéma, etc). Grosse pourvoyeuse à Besançon, elle ne leur offre guère de débouchés. Charles Piaget précise ainsi que chez Lip, les ouvriers algériens étaient peu nombreux⁵. Il en est de même pour la mécanique de précision (Bourgeois, Micro-Méga, Mischler, etc.) et le secteur de la confection et des textiles artificiels (Rhodiaceta, Supérieur-Magvet et Weil)⁶.

C'est donc surtout dans le bâtiment qu'ils sont employés⁷. Avec l'explosion démographique, entre 1950 et 1970, la ville s'étend et de nouveaux quartiers voient le jour⁸ (Palente, Montrapon, les 408, Planoise, Clairs-Soleils) ainsi que de nouvelles zones industrielles (Trépillot, Palente). Faute de main-d'œuvre locale suffisante pour réaliser ces constructions, les entrepreneurs de travaux publics ont recours à des travailleurs immigrés. Ces derniers sont souvent des « saisonniers », et sont représentatifs de cette

¹ ADD 1294w6 minute du tribunal correctionnel 1945 ou encore AM 2j128 rapport journalier de police 1949.

² ADD 340w164 RG surveillance de la communauté nord-africaine 1948-1952, mars 1949 rapport de la préfecture du Doubs sur la situation des Nord-Africains au ministre de l'intérieur. Voir chapitre V pp. 274-314.

³ BLANCHARD Pascal, DEROO Éric, EL YAZAMI Driss, FOURNIÉ Pierre, Gilles MANCERON « L'immigration : l'installation en métropole des populations du Maghreb », in BLANCHARD Pascal et LEMAIRE Sandrine, *Culture impériale 1931-1961, Les colonies au cœur de la République*, Paris, Autrement, 2004, p. 215.

⁴ Ce chiffre est à comparer avec les 3 000 Algériens embauchés à Citroën et aux 3 500 à Renault-Billancourt au milieu des années cinquante. PITTI Laure, « La main-d'œuvre algérienne dans l'automobile ou les oubliés de l'histoire », in KADRI Aïssa et PRÉVOST Gérard (coord.), *Mémoires algériennes*, Paris, Syllepse, 2004, p. 61.

⁵ Entretien avec Charles Piaget 15 avril 2013.

⁶ En décembre 1969, Aimée Bouilly a dénombré 1,5 % d'ouvriers immigrés chez Lip sur les 1 200 employés et 5,3 % sur les 2 815 de la Rhodiaceta. En revanche, chez Lhéritier, entreprise du bâtiment, ils représentent 70 % des 410 ouvriers, 88,7 % chez Saintot sur 217 et dans le nettoyage, à la Grenobloise 82,5 % sur 80 employés. BOUILLY Aimée, *Les travailleurs immigrés à Besançon*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Franche-Comté, 1970, p. 134.

⁷ En 1954, 32 % des Algériens travaillent dans les travaux publics et 20 % dans les industries mécaniques. STORA Benjamin, *Ils venaient d'Algérie, l'immigration algérienne en France 1912-1992*, Paris, Fayard, 1992, p. 98.

⁸ Voir plans en annexes pp. 622-623.

« émigration / immigration-noria »¹, repartant en Algérie l'hiver venu. Certains trouvent des emplois dans d'autres activités, comme Lahzari Kahoua, aux mines de Blanzay et s'installent de manière plus permanente.

Ce dernier est arrivé en 1952, parmi les tous premiers migrants algériens de Besançon. Âgé alors de 19 ans, il quitte son pays à la recherche d'un emploi en France. S'il vient à Besançon, c'est parce que d'autres ont déjà tracé le chemin². « Je suis venu à Besançon parce qu'il y avait déjà des gens de Khenchela, quelques Hakkar. Tous les Algériens de Besançon étaient du même coin, du Constantinois, d'Aïn Beïda, d'Aïn Fakroun, de Khenchela, *etc.* »³

2) Entre bidonvilles, wagons et casemates, aux marges de la cité

Les conditions de vie des Algériens à Besançon sont tout aussi déplorables que dans le reste de la France⁴. Les nouveaux arrivants trouvent différents espaces pour un accueil précaire. Le paternalisme du nord du département, pratiqué par Peugeot ou Japy, ne se retrouve pas⁵. À titre d'exemple, l'Entreprise continentale de Travaux publics et de Voies ferrées emploie sur un chantier de renouvellement de voies et de ballasts, en juillet 1951, « 85 ouvriers dont 18 métropolitains, 2 étrangers et 65 Nord-Africains (Algériens) ». Ces derniers sont logés soit dans des wagons désaffectés de la gare de triage, soit dans de simples cabanes de bois. Selon l'inspecteur du ministère des Travaux publics et des

¹ SAYAD Abdelmalek, « L'immigration algérienne en France, une immigration " exemplaire " », in COSTA-LASCOUX Jacqueline et TEMIME Émile (coord.), *Les Algériens en France, genèse et devenir d'une migration*, Paris, Publisud, 1985, pp. 19-30.

² Sur le regroupement par affinité villageoise et la tendance à la sédentarisation des immigrés algériens, STORA Benjamin, *Ils venaient d'Algérie, l'immigration algérienne en France 1912-1992*, Paris, Fayard, 1992, pp. 94-95.

³ Témoignage de Lazhari Kahoua recueilli par Colette Bourlier et Alain Gagnieux (6 septembre 2006), puis par Philippe Godard (décembre 2009). <http://migrations.besancon.fr/quitter-son-pays/travail/59-en-1952-m-lazhari-khaoua-quitte-lalgerie-et-arrive-a-besancon.html>

⁴ L'étude du ministère de l'Équipement et du logement de 1966 chiffre à 75 000 les personnes vivant dans les bidonvilles en France. Yvan Gastaut estime le chiffre sous-estimé. Les habitants des bidonvilles sont des travailleurs, qui sont pour les 4/5e immigrés. Paris concentre 62 % de la population vivant dans les bidonvilles. GASTAUT Yvan, « Relogement vs " évacuation " », *Vacarme*, n° 70, 2015, pp. 60-73.

⁵ Dans le Doubs, une forte proportion d'ouvriers immigrés est logée par les entreprises, du fait du caractère patriarcal du capitalisme régional. Le Doubs est ainsi au deuxième rang : 62 % de la main d'œuvre immigrée sont logés par les entreprises (Peugeot et Japy), après la Moselle (66 %), alors que que dans les grandes concentrations industrielles du Nord et de la Seine, les chiffres passent respectivement à 35 % et 15 %. « Le problème du logement des travailleurs nord-africains en France », in *Etude et Documents*, n°10, octobre 1955 cité par MICHEL Andrée, *Les travailleurs algériens en France*, Paris, Centre de la Recherche Scientifique, 1956, p. 105. Cette offre d'habitat par l'entreprise permet, également, un meilleur contrôle de la main-d'œuvre.

Jean Minjoz, lors de son intervention à l'Assemblée Nationale sur la manifestation du 23 mai 1952, voir pp. 2960-2961, évoque « les hôtels Peugeot - où habitent la plupart d'entre eux (les Nord-africains), dans des dortoirs ». Assemblée Nationale 1ère séance du 17 juin 1952 - 12 - Incidents de Montbéliard. Voir annexes pp. 635-636.

Transports « les installations utilisées par les 65 travailleurs nord-africains, ne présentent pas les conditions d'hygiène et de salubrité nécessaires à leur santé. »¹

Dans les années cinquante, un véritable bidonville émerge sur un terrain vague, isolé du reste de la ville, dans un lieu-dit « Les Founottes »². Petit Nanterre bisontin³, le lieu concentre la population algérienne. Il est constitué de baraquements en bois et en tôles construites par les Algériens : « Puis on a fait une baraque [...] ici, au chemin des Founottes. On est resté je ne sais pas combien de temps dans les baraques (...). C'est nous qui les avons faites. [...] Dans les baraques, avant, on n'était pas mal. [...] À ce moment là, ça commence à arriver avec la famille ! [...] On est dans les dix-huit ou vingt familles. »⁴ « Les Founottes » recréent ainsi les solidarités et revivifient les liens avec l'Algérie⁵.

Plus spécifique à Besançon, les ouvriers algériens s'installent également dans les casemates, héritages de Vauban⁶. Ces fortifications construites aux limites du centre historique, sont des abris voûtés de quelques mètres de large et qui s'enfoncent sur plus de cinq mètres. Ni éclairé, ni chauffé, cet habitat pouvait se révéler mortel, surtout l'hiver. Le manque d'aération a provoqué ainsi la mort par asphyxie de plusieurs occupants⁷. Ces conditions extrêmement difficiles sont également corroborées par les ouvriers de l'époque : « J'ai été plusieurs fois pour voir. Il faisait froid, il n'y avait pas de lumière, pas d'eau. Rien du tout. Des gens qui travaillaient et puis après le boulot qui rentraient avec des bottes, ils avaient de la boue jusqu'aux genoux. Personnellement, je n'ai pas connu beaucoup de misère par rapport à ceux qui étaient

¹ ADD 145w6 28 septembre 1951 procès-verbal de Camille BOHN, Inspecteur de la Main-d'œuvre des transports.

² Sur le quartier des « Founottes » et sa population chaouis, BOULLY Aimée, *Les travailleurs immigrés à Besançon*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Franche-Comté, 1970. p. 44. « Sur les 32 familles habitants Les Founottes, 26 sont des Hakkar ». La village d'origine de cette famille est Boudershem.

Sur les familles Hakkar, fortement représentées dans ce quartier, ROUVET Catherine, *de Kenchela à Besançon, itinéraires urbains de quelques familles Hakkar*, mémoire de maîtrise, PONTY Jeanine (dir.), Besançon, Université de Franche-Comté, 1994.

Pour localiser le quartier des « Founottes » voir annexes p. 624.

³ Sur le bidonville de Nanterre et sa population immigrée, SAYAD Abdelmalek et DUPUY Éliane, *Un Nanterre algérien : terre de bidonvilles*, Paris, Autrement, 1995.

⁴ Témoignage de M. Merzoug Hakkar recueilli par Colette Bourlier, publié sur le site <http://migrations.besancon.fr/quitter-son-pays/anciens-combattants/58-algerie-temoignage-de-m-merzoug-hakkar.html?showall=&start=1>

⁵ GILLETTE Alain et SAYAD Abdelmalek, *L'immigration algérienne en France*, Paris, Éditions Entente, 1976, pp. 69-72.

⁶ Voir photographies en annexes pp. 664-665.

⁷ AMB 2j128 rapports journaliers de police 1949-1950, 10 août 1950 la police retrouve un mort par asphyxie.

au triage ou dans les casemates »¹. La police trouve, chaque hiver, des Algériens malades sur la voie publique et les envoie à l'hôpital². Besançon ainsi est à l'image du reste de la France.

3) *Entre indifférence et rejet, en marge de la cité*

Ces ouvriers sont également rejetés socialement. Certes, la police ne recense ni bagarre de rue, ni ratonnade recensée par la police. Selon la préfecture, en mars 1949, l'état d'esprit de la population locale à l'égard de la communauté nord-africaine est avant tout de « l'indifférence en ville », avec « plus de crainte à la campagne »³. Le rejet explicite des Algériens est plus tardif à Besançon qu'à Montbéliard. Le maire de Sochaux signale au préfet, dans une lettre datée d'octobre 1948, que des habitants n'osent plus sortir le soir car « dès la tombée de la nuit, on voit roder dans les rues des individus aux attitudes louches »⁴. En 1950, c'est l'Union départementale des associations familiales du Doubs, qui siège à Besançon, qui écrit au préfet pour se plaindre de « la situation très désagréable faite aux familles de la région de Montbéliard par l'existence d'une importante colonie de Nord-Africains, installée notamment à Sochaux »⁵. Rien de tel à Besançon à cette période. Mais la question de la localisation de l'implantation d'un foyer pour les ouvriers, notamment Algériens, révèle la même méfiance. En juillet 1952, *La République* en fait état : « Le conseil a voté récemment l'achat d'un baraquement devant être installé quelque part à Besançon afin de servir de Centre d'accueil aux Nord-africains. La question principale est de savoir s'il existe un emplacement propice, or on n'en voit guère et un projet a déjà suscité de vives réclamations de la part des habitants du quartier choisi »⁶. Les mêmes sentiments sont visibles à Rouen, « où la municipalité ne souhaitant pas contrarier son électorat, l'implantation des foyers se fait donc dans l'agglomération » et non au centre-ville⁷.

¹ Témoignage de M. Lazhari Khaoua recueilli par Colette Bourlier, Alain Gagnieux et Philippe Godard publié sur le site <http://migrations.besancon.fr/quitter-son-pays/travail/59-en-1952-m-lazhari-khaoua-quitte-lalgerie-et-arrive-a-besancon.html?showall=&start=1>

² AMB 2j129 rapports journaliers de police 1951-1952, rapports des 3 et 10 décembre 1951, du 25 décembre 1952.

³ ADD 340w164 RG surveillance de la communauté nord-africaine 1948-1952, mars 1949, rapport de la préfecture du Doubs sur la situation des Nord-Africains au ministre de l'intérieur.

⁴ ADD 340w164 RG surveillance de la communauté nord-africaine 1948-1952. 16 octobre 1948 lettre du maire de Sochaux au préfet. Une seconde lettre est envoyée le 2 décembre 1948, qui rappelle celle du 16 octobre 1948 et qui insiste pour que des mesures de police « soient prises d'urgence ».

⁵ ADD 340w164 RG surveillance de la communauté Nord-africaine 1948-1952. Lettre du 20 novembre 1950.

⁶ *La République*, 30 juillet 1952.

⁷ Le centre de Grand-Quevilly est inauguré en juillet 1953. BOUVIER Clément, « Les Algériens dans la ville », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, p. 413.

La présence du racisme dans la société comtoise est appréciée différemment par les acteurs de l'époque. Si les étudiants d'outre-mer (EOM)¹ affirment en avoir peu souffert, les Bisontins que nous avons rencontrés ne partagent pas cet avis. Jean-Philippe Billet évoque ainsi une anecdote significative. Dans son village, du bassin de Sochaux-Montbéliard, « avec une forte empreinte du patronat et de l'Eglise » et une « faible présence d'immigrés, environ 2 % », dans les bains publics appartenant au patron, au-dessus d'une des trois douches, chacun pouvait lire la pancarte « réservée aux travailleurs Nord-africains ». Charles Piaget témoigne également plutôt d'un certain rejet des Algériens de la part des ouvriers bisontins. De même Michel Bourquin admet qu'il était lui-même perméable à ces idées. Son entrée à la CGT lui a permis par la suite dit-il de les abandonner². Ce rejet au quotidien, partagé par bon nombre de Français selon un sondage de l'Ined en 1953³, a pu parfois être alimenté par la lecture des quotidiens locaux, notamment à travers la chronique judiciaire.

B) Les Nord-Africains au prisme de la presse

Les différences sont telles, habitats, lieux de sociabilité, langue, que Bisontins et Algériens ne se côtoient pas réellement. La connaissance des seconds par les premiers passent sans doute plus par la presse que par d'improbables rencontres. Or, la presse locale, de droite comme de gauche, sans jamais sombrer dans l'exclusion ou la stigmatisation systématique n'en développe pas moins une image souvent infériorisée et stéréotypée du Nord-Africain.

1) *La main-d'œuvre algérienne, un « problème » national*

Le « problème » de la main-d'œuvre algérienne est développé surtout au tournant des années 1950, d'abord dans le cadre national, puis départemental, et enfin parfois municipal. Ce souci se manifeste essentiellement dans *Le Comtois* et *Cité Fraternelle*. Peu de références à ce thème sont présentes dans *La République*. Mais l'ensemble des numéros n'a pas été dépouillé. Dans cette presse

¹ Voir notamment le témoignage d'Abdoulaye Wade et celui d'Abderrhamne Hamrou, chapitre V pp. 276-278.

² Entretiens avec Jean-Philippe Billet, 18 avril 2013, Michel Bourquin, 13 juin 2013 et Charles Piaget, 15 avril 2013.

³ Celui-ci mesure le niveau de « sympathie » à l'égard des étrangers, Nord-Africains et Allemands sont aux deux dernières places. Cité par BLANCHARD Pascal, DEROO Éric, EL YAZAMI Driss, FOURNIÉ Pierre, MANCERON Gille, « L'immigration : l'installation en métropole des populations du Maghreb », in BLANCHARD Pascal et LEMAIRE Sandrine, *Culture impériale 1931-1961, Les colonies au cœur de la République*, Paris, Autrement, 2004, p. 219.

locale, on ne retrouve pas de campagne explicite contre les « Nord-Africains », ni de volonté de discrimination globale comme ce fut le cas parfois au niveau national, notamment dans *L'Aurore*¹.

Cité Fraternelle consacre assez régulièrement des papiers sur ce thème, cinq au total entre la fin 1949 et 1953. Le premier, en octobre 1949, signé Jean Polivet, est intitulé sobrement « Les Nord-africains en France ». Sous le même titre, en février 1952, sur sept jours Michel Colinat traite le sujet dans *Le Comtois*². Dans les deux journaux, il existe un souci de pédagogie. Ils expliquent les raisons de la venue de ces travailleurs par la misère en Algérie. Michel Colinat est plus complet et complexe, énonçant toute une série de causes dont la volonté pour les jeunes « d'échapper au contrôle paternel » ou encore plus généralement de fuir « l'humiliation raciale que beaucoup de Français d'Algérie font peser sur eux ». Les deux articles affichent une même volonté d'opposition aux préjugés et au « racisme ordinaire »³.

Des différences sont cependant perceptibles. Même si *Cité Fraternelle* n'utilise pas les faits divers pour amalgamer population maghrébine et délinquance, et ne participe pas à la campagne de presse dénoncée par Michel Colinat en février 1952, l'hebdomadaire est plus dans l'affirmation que dans la démonstration. Jean Polivet reconnaît même « les nombreuses agressions commises par les Nord-africains ». Il termine cependant en rappelant « (...) qu'ils sont maintenant citoyens français et qu'ils ont les mêmes droits que nous ». Michel Colinat se réfère aux statistiques pour prouver qu'il y a moins de délits dans la population nord-africaine. *Cité Fraternelle* se place dans un registre moralisateur. En octobre 1952, l'hebdomadaire catholique affirme que la présence nord-africaine en France « pose d'abord un problème de charité et de compréhension ». Michel Colinat préfère dénoncer l'indigence des politiques d'accueil et surtout le manque de développement de l'Algérie. La démarche est à signaler, car elle est, somme toute, précoce⁴. Ce souci d'explication économique, sociologique, voire politique de Michel Colinat ne se retrouve pas dans les articles plus locaux.

¹ « L'Arabe est très exactement le voleur qui attend au coin de la rue le passant attardé, le matraque et lui vole sa montre (...). Du fait de la pègre arabe qui pullule à Paris, cette ville est aujourd'hui l'une des moins sûres du monde ... » *L'Aurore* citée par BLANCHARD Pascal, DEROO Éric, EL YAZAMI Driss, FOURNIÉ Pierre, Gilles MANCERON « L'immigration : l'installation en métropole des populations du Maghreb », in BLANCHARD Pascal et LEMAIRE Sandrine, *Culture impériale 1931-1961, Les colonies au coeur de la République*, Paris, Autrement, 2004, p. 215.

² Le 8 février 1952, *Le Comtois* publie une enquête consacrée aux « Nord-Africains en France » qui comprend huit longs articles. L'auteur Michel Colinat est un militant syndicaliste enseignant qui a publié notamment un « Essai sur la condition ouvrière (1900-1950) ». Il prend exemple sur la situation parisienne et non locale.

³ *Cité Fraternelle*, 28 octobre 1951.

⁴ *Esprit* publie ainsi, en 1953, un article, chiffres à l'appui, infirmant l'image d'une communauté algérienne plus délinquante que la moyenne. LAFONT Pierre-Bernard, « La criminalité nord-africaine dans la région parisienne », *Esprit*, n° 206, septembre 1953. RUSCIO Alain, *Le Credo de l'homme blanc*, Bruxelles, Complexe, 1996, p. 275.

2) Qui investit les pages régionales

La question des conditions de vie des travailleurs nord-africains est également perceptible au niveau régional. Les premiers articles sont tout d'abord consacrés à la région qui accueille le plus de main-d'œuvre émigrée, celle de Sochaux - Montbéliard. En septembre 1950, après d'importantes manifestations¹, *Le Comtois* fait état de « conditions d'hygiène lamentables (...) Les travailleurs sont parqués dans des locaux où ils sont jusqu'à sept ou huit couchant pêle-mêle. »² En octobre 1950, il consacre un article en pages régionales sous le titre « Le problème nord-africain ». On y retrouve le ton de *Cité Fraternelle*, empreint de condescendance « Le génie français a trouvé en eux de précieux auxiliaires » et de commisération « Qui ne se sent pas ému en présence de cette misère ». Il faut donc en appeler à l'intervention « des pouvoirs publics ». Le souci humanitaire se conjugue d'une crainte plus politique, révélée par cette dernière phrase : « Si l'on veut éviter que les Nord-Africains ne deviennent des révoltés prêts à écouter toutes les propagandes (...). »³ Le 2 décembre 1951, *Cité Fraternelle* publie à son tour un article sur « les Nord-Africains dans la région de Montbéliard ». L'article est plutôt descriptif, donnant le nombre de travailleurs nord-africains (2 000 environ dans la région dont environ 90 % d'Algériens, la plupart d'origine constantinoise, et installées dans le bassin montbéliardais). L'auteur explique ce qui existe déjà pour venir en aide à cette population, soit la création d'une association présidée par le préfet et composée des maires. Un centre d'hébergement se construit à Montbéliard. Là aussi l'objectif est double, améliorer la vie de ces travailleurs, et « éviter l'isolement qui fait souvent les aigris et les révoltés souvent dangereux »⁴.

À Besançon, sans doute du fait d'une présence moins précoce et moins nombreuse, le problème surgit plus tardivement. L'un des premiers articles du *Comtois* paraît en décembre 1951 lors d'une inspection par le préfet. Le journaliste décrit ainsi le logement de ces ouvriers « On ne peut s'empêcher d'être ému par la situation de ces malheureux accroupis autour d'un brasero qui crache sa fumée dans la baraque où l'air devient ainsi irrespirable. La sous-alimentation a facilité le développement des affections pulmonaires (...)»⁵. Le problème perdure et quelques articles en 1954 évoquent les difficultés de logement

¹ Voir ci-dessous manifestations après la saisie du journal *l'Algérie libre*.

² *Le Comtois*, 8 septembre 1950.

³ *Le Comtois*, 12 octobre 1950.

⁴ *Cité Fraternelle*, 2 décembre 1951.

⁵ *Le Comtois*, 8 décembre 1951.

et d'emploi¹ de ces derniers². Mais, ces descriptions passent exclusivement par l'écrit, aucune photographie des casemates dans les journaux³. Association et étudiants lancent des appels à la population bisontine qui entraînent peu de réaction⁴.

Ainsi, la presse locale, hors de la rubrique judiciaire, fait preuve de nuances. Par exemple *La République*, après avoir accusé à tort un Algérien, « Odieuse agression d'une jeune femme par un Algérien », revient le lendemain sur les faits pour préciser que « L'individu arrêté n'est pas un Nord Africain. » Cet article est placé dans la même rubrique « Toute la région » que celui de la veille, avec un titre d'une grosseur équivalente, et est plus long, s'achevant par une formule assez vague qui tient lieu d'excuses « L'arrestation opérée hier (...) dissipe les doutes qui se manifestaient à tort à l'égard d'une catégorie de personnes habitant notre région. » Dans *Le Comtois*, le même scénario se reproduit à quelques nuances près⁵.

Parfois, mais c'est très rare, les deux quotidiens mettent en valeur des éléments positifs. Dans leurs pages bisontines, ils publient un assez long article sur la participation des Algériens à l'aide aux victimes bisontines de la vague de froid de l'hiver 1954. Les deux papiers sont relativement similaires, sans l'être totalement. Ils possèdent un titre quasiment identique « Un beau geste de la colonie nord-africaine en faveur des miséreux », et des formulations semblables « le geste était à signaler. Il témoigne de la part de ces Algériens d'un esprit de solidarité »⁶. On peut supposer qu'il a été écrit par le même auteur et proposé aux deux journaux. La presse développe ainsi une image dramatique des conditions de vie de cette population, qui contraste avec celle qui s'expose dans la rubrique judiciaire.

¹ STORA Benjamin, *Ils venaient d'Algérie, l'immigration algérienne en France 1912-1992*, Paris, Fayard, 1992, p. 99.

² *Le Comtois* du 23 avril 1954 : « La main-d'œuvre nord-africaine s'accroît mais le travail se raréfie. » Le 25 octobre 1954 : « Pourrait-on faire œuvre de sollicitude envers les Nord-Africains ? »

³ Des photographies existent cependant. Voir annexes p. 664.

⁴ *Le Comtois*, 29 novembre 1954, « Amitiés nord-africaines » « appel en faveur du logement des familles musulmanes » et le 25 décembre 1954 les étudiants font un « appel à la population en faveur des travailleurs ».

⁵ *La République*, 9 et 10 février 1950. *Le Comtois*, 9, 10 et 11 février 1950. Le 9, *Le Comtois* relate l'agression d'une femme par un Algérien, tout en terminant son article en précisant qu'il n'y a pas de piste sérieuse pour une arrestation. Le 10, journal annonce l'arrestation « d'un odieux personnage » sans autres précisions. Ce n'est que le 11 que le journal explique qu'il ne s'agit pas d'un Algérien mais « d'un malade ». *Le Comtois* ne revient pas comme *La République* sur le discrédit jeté à cette occasion sur les Algériens.

⁶ *Le Comtois*, 18 février 1954. *La République* propose un titre très proche, remplaçant « les miséreux » par « nos miséreux », reprenant un possessif souvent utilisé dans la tradition catholique.

3) Rubrique judiciaire : « Disciple de Bacchus »¹ et « joueur de couteaux »

Les Bisontins rencontrent essentiellement les travailleurs algériens à travers les chroniques judiciaires. Celles-ci sont insérées dans les pages régionales, qui sont sans doute celles les plus lues. Il n'y a pas de généralisation à partir de faits divers, ni de stigmatisation d'une communauté dans son entier. Mais elles révèlent le « mauvais » Nord-Africain, voleur, violeur, violent². Des expressions montrent, si ce n'est leur exclusion de la nation, leur place à part. Celles-ci sont empreintes d'un racisme ordinaire et des images stéréotypées ressortent de ces chroniques : les Maghrébins sont amateurs de vin, voleurs et jouent du couteau³. Il n'est pas rare de lire une telle phrase, à propos d'une rixe entre un piéton et un automobiliste frappé d'un coup de couteau : « Il s'agissait bien sûr d'un Nord-Africain. »⁴ L'usage de la langue française disqualifie également les inculpés. Les deux quotidiens s'en moquent sans chercher à en expliquer la raison⁵. *La République* souligne un « langage pittoresque » ou encore « plein de saveurs », et de citer « Vous, Missiou, le Président (...) ». *Le Comtois* est plus stigmatisant, lorsqu'il dénonce « le charabia habituel des Arabes », le prévenu terminant ces phrases « d'un légendaire je t'y jure »⁶.

Les personnes concernées par ces affaires judiciaires sont souvent nommées par leur nom et prénom. Cependant, le vocabulaire utilisé pour désigner les travailleurs algériens dans ces chroniques est parfois révélateur. Même si parfois les journaux rappellent qu'ils sont citoyens français, jamais ils ne sont nommés comme tels⁷. Bien que le terme Algérien soit quelquefois employé⁸, le plus utilisé reste celui de Nord-Africain, manière d'effacer une identité plus particulière. Parmi ces vocables généraux, celui d'Arabe

¹ *La République*, 4 février 1954.

² Pour une approche complémentaire, DERRAZE Khadidja, *Immigrés algériens de 1954-1962 en Franche Comté, images et réalités*, mémoire de master 2, Besançon, Université de Franche-Comté, 2009, pp. 190-196 et LAYADI Fouad, *L'image de l'Algérien dans la presse régionale de 1954 à 1958*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Franche-Comté, 1997, pp. 147-155.

³ L'association « couteau / Arabe » remplace, ainsi, l'association « couteau / Italien » d'avant 1914. RUSCIO Alain, *Le Credo de l'homme blanc*, Bruxelles, Complexe, 1996, p. 274.

⁴ *Le Comtois*, 28 mars 1952, 3 et 28 février 1953.

⁵ La maîtrise de la langue française est, en effet, difficile pour cette population, qui n'a pas eu l'occasion de l'apprendre. Selon Gérard Noiriel, en 1960, chez les Algériens issus du monde rural 62 % des hommes et 78 % des femmes ne savent ni lire, ni écrire. Pour ceux issus d'un milieu urbain, les chiffres descendent à 39 % des hommes et 52 % des femmes. NOIRIEL Gérard, *Gens d'ici venus d'ailleurs. La France de l'immigration 1900 à nos jours*, Paris, Éditions du Chêne-Hachette, 2004, p. 96.

⁶ *La République* 4 mars 1950 et 8 mars 1952. *Le Comtois*, 25 février 1949.

⁷ Sur la difficulté de nommer cette population immigrée issue des territoires colonisés, notamment de l'Algérie, voir SAYAD Abdelmalek, « L'immigration en France une " pauvreté " exotique », in KADRI Aïssa et PRÉVOST Gérard (coord.), *Mémoires algériennes*, Paris, Syllepse, 2004, p. 130.

⁸ Par exemple, *La République* emploie le terme le 9 février 1950, le 23 février et le 16 mars 1951, pour trois affaires totalement différentes (suspçon de tentative de viol, refus de donner ses papiers et recel). Dans *Le Comtois*, le terme est employé au moins une fois par mois entre 1950 et 1954.

est rarement présent¹. En février 1952, *Le Comtois* raconte une bagarre, celle-ci oppose des Français à un Algérien. Alors que les premiers sont présentés par leur profession, cette mention est inutile pour l'autre protagoniste, le fait d'être Algérien rassemblant entièrement sa personnalité². Cette différenciation entre Français et « étrangers » existant dans la rubrique judiciaire est courante, et ne concerne pas seulement la main-d'œuvre originaire du Maghreb. Lors d'un délit, le coupable est qualifié par son origine, quelle qu'elle soit. Le 10 février 1955, *Le Comtois* relate deux affaires, l'une concernant « un Espagnol », l'autre un « malfaiteur suisse »³.

La différence se fait donc par le choix d'idiomes génériques pour désigner les Algériens comme Nord-Africains, Arabes, voir « indigènes »⁴. Il ne semble pas qu'il y ait de logique qui sous-tende l'emploi d'un terme plus que l'autre. À partir de 1955, le terme de coreligionnaire apparaît et s'affirme. La distinction ne se fait plus seulement sur une origine géographique mais sur la religion⁵. La systématisation, sans exclusive, de ce mot s'effectue au début de la guerre d'Algérie, une manière d'éviter une dénomination nationale⁶ et de distinguer encore plus l'autre de soi.

C) Les autorités et le sort des Nord-Africains

Par craintes sécuritaires, par souci humanitaire parfois, l'indifférence cède le pas à la préoccupation. Le souci d'une meilleure prise en charge des travailleurs algériens apparaît au tournant des années cinquante. Il s'affirme au sein de ceux qui ont la charge d'administrer l'agglomération bisontine. La victoire de la SFIO, lors des élections municipales de 1953, aboutit à concrétiser cette volonté publique par la construction d'un centre d'hébergement.

¹ *Le Comtois*, 25 février 1949, *La République*, 16 mars 1954.

² *Le Comtois*, 9 février 1952.

³ *Le Comtois*, 10 février 1950.

⁴ *Le Comtois*, 12 février 1955 ou 26 mars 1955.

⁵ Par exemple dans *Le Comtois*, 18 février, premier mars, 11, 14, 24, 25, 26 mars 1955.

⁶ Sur cette négation de la nationalité par l'emploi de ces termes plus généraux, Anamites pour Vietnamiens, Nord-Africains, Français musulmans pour Algériens, RUSCIO Alain, *Le Credo de l'homme blanc*, Bruxelles, Complexe, 1996, p. 230.

1) Du préfet à l'évêque en passant par le maire

Entre la fin de l'année 1951 et le début de celle de 1952, toutes les autorités institutionnelles, l'État, l'Église, la municipalité et le député, se préoccupent de la question. En novembre 1951, le Préfet demande l'intervention des pouvoirs publics dans le Pays de Montbéliard. En décembre, il rend visite lui-même à des Algériens de Besançon et prend quelques mesures, comme la construction d'une baraque en ciment sur un terrain de la SNCF¹. Ces décisions restent très largement insuffisantes. Ce que ne manque de lui faire remarquer le député Jean Minjoz. En mars 1952, ce dernier intervient auprès du préfet pour demander « des éclaircissements sur les conditions de travail et le logement des Nord-Africains employés à Besançon par l'Entreprise continentale de travaux publics »². La réponse du représentant de l'État est des plus laconiques. Il considère le problème comme réglé, le chantier étant terminé, les ouvriers ont été licenciés et conduits au frais de l'entreprise sur un autre site³. Pour le préfet, la question de la main-d'œuvre algérienne se pose surtout dans le Nord Franche-Comté. C'est dans le bassin de Montbéliard qu'il initie des structures d'hébergement, qui apparaissent avant tout comme des moyens de contrôler cette population⁴.

Le souci d'une prise en charge émerge, également, au plus haut niveau de la hiérarchie catholique. À la fin 1951, l'évêché s'inquiète des conditions de vie des travailleurs maghrébins. Mgr Dubourg s'adresse alors à l'abbé Chays⁵, qui prend en charge la création d'une association l'Accueil aux travailleurs étrangers et migrants de Besançon (AATEM), avec Jean Carbonare et Henri Huot⁶. Cette implication de l'évêché conduit à celle de la mairie RPF. Dès décembre 1951, Henri Régnier intervient en séance pour déplorer que « 60 à 80 personnes se trouvent dans une situation lamentable ». Léon Nicod (PCF) demande que la municipalité proteste auprès des employeurs, dont la SNCF. Le maire reprend à son compte cette proposition communiste. Une telle unanimité est suffisamment rare pour être soulignée⁷. En juin 1952, celle-ci est reconduite pour l'achat conseillé par l'AATEM de deux baraquements

¹ *Le Comtois*, 28 novembre et 8 décembre 1951.

² Nous avons déjà évoqué ce cas, chapitre III p. 175.

³ *Le Comtois*, 31 mars 1952.

⁴ À Montbéliard, les ouvriers algériens sont organisés, et les idées du PPA partagés par un grand nombre. Les centres d'hébergement permettent, selon les autorités, grâce la concentration, d'être mieux informé sur l'état d'esprit des ouvriers. Cet avis est, également, celui de Jean Minjoz (voir ci-dessous, pp. 186-187). La situation montbéliardaise est assez proche de celle du nord de la France. AMARA Nordine, « Le CTAM dans le Nord : la guerre dans sa dimension coloniale », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, pp. 426-435.

⁵ ADB dossier André Chays.

⁶ Nous reviendrons sur cette création dans le chapitre VI pp. 325-327.

⁷ AMB per2000 BO délibération du conseil municipal 1951-1955, décembre 1951.

à hauteur de 120 000 francs. Après une intervention en ce sens de Raymond Vauthier, élu SFIO, le conseil s'engage également à « fournir le bâtiment nécessaire à la création d'un Centre d'accueil » selon la formule du maire¹. Un crédit complémentaire est accordé en décembre².

Mais le projet est loin d'être à la hauteur des besoins. À titre de comparaison, le montant de l'aide pour les colis des soldats en Indochine, se monte à 300 000 francs en 1950. De plus, les élus RPF semblent peu enclins à affronter l'opposition de certains de leurs administrés. L'affaire traîne, et alors qu'une ville comme Rouen, comparable à la cité comtoise, inaugure son centre d'hébergement en juillet 1953, aucun travaux n'a commencé à Besançon³.

2) « *Nouvel An au Centre nord-africain* »⁴ ?

L'arrivée, à la tête de la ville d'une nouvelle municipalité change la donne. En effet, l'un des fondateurs de l'AATEM, Henri Huot⁵, est désormais adjoint. Son intégration dans l'équipe municipale entraîne la réalisation en trois ans du centre d'accueil pour les Nord-Africains en projet depuis 1952. Dès août 1953, Jean Minjoz affirme en séance sa volonté d'augmenter l'aide à l'association d'accueil des Nord-Africains. Pourtant, en terme financier, l'investissement est relatif. Le montant du crédit accordé passe à 300 000 francs⁶, voté à l'unanimité, au lieu des 295 000 accordés au total en 1952. En novembre 1953, la municipalité vote à nouveau un crédit de 300 00 francs. Après s'en être félicité, Henri Huot remarque lui même la modestie de cette « nouvelle participation ». Le lieu choisi pour cet hébergement provisoire se situe dans le quartier Battant. Des craintes, concernant la sécurité, sont alors émises par les élus de droite, mais également par le maire qui souhaite ne pas avoir « à prendre des mesures qui seraient la conséquence de troubles apportés ». Face à ces critiques voilées des ouvriers algériens, Léon Nicod et Henri Huot apportent la contradiction, l'un en soulignant le travail de ces derniers, l'autre en signalant qu'après leur « journée de travail souvent très dure » certains assistent à des cours de français⁷.

¹ AMB per2000 BO délibération du conseil municipal 1951-1955, juin 1952.

² AMB per2000 BO 1951 à 1955. Séances des mois de décembre 1951, juin (120 000 francs sont débloqués) et décembre (un crédit complémentaire de 175 000 francs est accordé) 1952.

³ BOUVIER Clément, « Les Algériens dans la ville », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, p. 413.

⁴ *Le Comtois*, 2 janvier 1954, « Le Nouvel An au Centre nord-africain ».

⁵ Nous présenterons plus précisément ce personnage dans le chapitre VI pp. 325-327.

⁶ AMB per2000 BO 1951 à 1955. Séances des mois d'août et décembre 1953.

⁷ AMB per2000 BO délibérations du conseil municipal 1951-1955, novembre 1953.

Le maire socialiste se révèle tout de même plus entreprenant que son prédécesseur et plus impliqué. Intervenant auprès de l'État en 1953, il obtient pour l'association une subvention de 750 000 francs. À partir de janvier 1954, Jean Minjoz présente les vœux du Conseil Municipal aux travailleurs maghrébins. Lors de cette cérémonie, qui marque la reconnaissance de la cité, le maire se rend dans les différents points d'hébergement, baraquements et casemates. Enfin, l'énergie déployée par Henri Huot, au sein de la municipalité¹, aboutit en novembre 1956 à l'inauguration par Jean Minjoz d'un véritable foyer pour l'AATEM². Celui-ci, situé avenue Clémenceau³, comporte 240 places réparties dans des chambres de quatre lits. Le centre d'accueil, s'il n'est pas dans le centre historique, en est tout proche, à cinq minutes à pieds et n'est pas éloigné « de la population locale » comme à Rouen⁴. En 1957, une page est définitivement tournée avec la démolition des habitats très précaires des casemates de Charmont et de Battant⁵. L'action de l'AATEM perdure jusqu'en 1989⁶.

3) *La manifestation algérienne du 23 mai 1952 ou l'illustration du souci sécuritaire*

Sous l'égide de Jean Minjoz, le projet de centre d'accueil est donc sorti de terre en trois années. La motivation du maire est double. Il est certes attentif aux demandes de son adjoint et aux préoccupations sociales⁷ qu'il défend. Mais, lors du Conseil Municipal du 3 août 1953, il dévoile également, un souci plus politique. Il lie son action à celle d'un État, dont « une prise de conscience plus aiguë de la question » doit suivre la manifestation parisienne du 14 juillet 1953 des Algériens. Ces derniers portaient alors dans le défilé des revendications nationales. La confrontation avec la police s'est soldée par

¹ AMB per2000 BO délibérations du conseil municipal 1951-1955, novembre 1954, janvier, février et décembre 1955, décembre 1956, avril et décembre 1957, etc.

² *Est Républicain*, article du 6 novembre 1956.

³ Voir plan en annexes p. 624.

⁴ BOUVIER Clément, « Les Algériens dans la ville », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, p. 414.

⁵ AMB per2000 BO délibérations du conseil municipal 1951-1955, avril 1957.

⁶ AMB 65w22 populations et travailleurs étrangers, AATEM.

⁷ Sous les différents mandats de Jean Minjoz, Henri Huot fonde une politique sociale ambitieuse. Le point d'orgue en est l'instauration d'un Minimum Social Garanti en 1968 pour les personnes âgées. BORRAZ Olivier, *Gouverner une ville. Besançon, 1959-1989*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1998, pp. 81-85.

la mort de six d'entre eux¹. Les craintes émises en novembre montrent à nouveau un maire soucieux des risques d'agitation. Jean Minjoz reproduit la même logique qu'il avait précédemment défendue à l'Assemblée Nationale, après la manifestation d'ouvriers algériens le 23 mai 1952 à Montbéliard. Il est donc intéressant de revenir sur cet événement pour mieux comprendre la pensée de Jean Minjoz.

La décision de transférer Messali Hadj en métropole conduit le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) à appeler à une journée de grève et de protestation². La participation est forte à Montbéliard. La manifestation, exclusivement composée de Maghrébins³, montre une communauté particulièrement bien organisée⁴. Plus d'une centaine d'Algériens, parvenus à Montbéliard par petits groupes de trois ou quatre, réussissent à se regrouper devant les portes de la sous-préfecture. Cette démonstration de force se termine dramatiquement par la mort d'un ouvrier.

Jean Minjoz relate cet événement lors de la séance du 17 juin 1952⁵. Son intervention révèle sa vision de la main-d'œuvre immigrée, vision qu'il partage avec la grande majorité de l'hémicycle, les applaudissements venant de gauche, du centre, de droite et parfois d'extrême-droite. Il n'est guère que le PCF (René Camphin et Pierre Fayet) et Pierre Cot pour porter la contradiction. On y retrouve l'opposition entre bons « Nord-Africains »⁶ et « minorité d'activistes ». L'adhésion de cette dernière aux idées du MTLD sont d'ailleurs « dépourvues de toute valeur puisqu'elles n'ont pas été libres ». « La peur et les menaces » expliquent, non pas un engagement, mais un « embrigadement ». La même rhétorique est utilisée quelques années plus tard pour dénigrer le Front de libération nationale (FLN). Les manifestants sont également qualifiés de « farouches fanatiques », de l'alcool leur étant distribué avant le départ. Pour discréditer le mouvement, Jean Minjoz insiste sur l'absence de provocation de la part des autorités. Enfin, il souligne la violence préméditée, puisqu'ils avaient apporté « pierres, briques, boulons (...) avec eux ».

¹ Sur les violences envers les Algériens de France et sur cette manifestation parisienne et sa répression par la police, on pourra consulter les articles de BLANCHARD Pascal, DEROO Éric, EL YAZAMI Driss, FOURNIÉ Pierre et MANCERON Gilles, « L'immigration : l'installation en métropole des populations du Magrehb » et d'EINAUDI Jean-Luc, « Le crime : violence coloniale en métropole », in BLANCHARD Pascal et LEMAIRE Sandrine, *Culture impériale 1931-1961, Les colonies au cœur de la République*, Paris, Autrement, 2004, pp. 213-223 et pp. 225-235.

² Pour un tour de France des manifestations du 23 mai 1952, TARTAKOWSKY Danielle, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, p. 633, note infra 11.

³ « Aucune centrale syndicale ne se joint à ces débrayages » que ce soit « dans la région parisienne, le nord, l'Est, Marseille, Lyon, le Doubs ou Saint-Etienne ». STORA Benjamin, *Ils venaient d'Algérie, l'immigration algérienne en France 1912-1992*, Paris, Fayard, 1992, p. 115.

⁴ Voir paragraphes suivants, chapitre III pp.

⁵ BO Assemblée Nationale - 1ère séance du 17 juin 1952 - 12 - Incidents de Montbéliard, pp.2960-2961. Intervention reproduite en annexe pp. 635-636. Les expressions entre guillemets sont tirées de l'intervention de Jean Minjoz, sauf précision.

⁶ Jean Minjoz utilise ce vocable générique. Le terme d'Algérien, renvoyant à une identité nationale, est soigneusement évité.

Un bilan déséquilibré est ainsi dressé par le député-maire : trois policiers ont été « sérieusement blessés » et cinq « fortement contusionnés », un véhicule « lapidé et gravement endommagé » et « parmi les manifestants quelques blessés, dont l'un, malheureusement, était mortellement atteint. ». Enfin, le député accuse ses collègues communistes « d'envoyer des agitateurs » et dénonce la collusion entre le MTLD et le PCF. À travers cette intervention, on retrouve donc deux éléments constitutifs de la pensée politique de Jean Minjoz, la bonne conscience coloniale et l'anticommunisme¹.

Ce dernier termine par quatre demandes : une meilleure organisation policière dans le Doubs, l'institution d'un contrôle de l'immigration nord-africaine avant l'entrée en métropole, la réorganisation du contrôle des Nord-Africains en France² et, enfin, la création de foyers où ces derniers « ne risqueront pas ainsi de devenir la proie facile de certains hommes ». Le maire associe ainsi préoccupations de nature sociale, sécuritaire et politique ; de meilleures conditions de vie sont sensées limiter l'influence nationaliste et communiste. L'aide à ces ouvriers, largement oubliés dans l'avant-guerre par les politiques d'assistance sociale, redevient d'actualité, car ces derniers « représentent un véritable risque politique, un danger de subversion »³.

III) LA DÉCOLONISATION, « DROIT DE CITER » ?

Dans les années cinquante, les questions impériales s'immiscent de différentes manières dans la vie des Bisontins, lors d'une quête pour les soldats à la sortie de l'office, au détour d'un tract communiste dénonçant la guerre d'Indochine, à la lecture d'un article de presse. Ces informations qu'ils reçoivent présentent essentiellement un empire contesté. Ces événements ne constituent pas, pour la majorité, une préoccupation. Pourtant, parmi la population bisontine certains s'interrogent et contestent les politiques coloniales. Deux groupes sociaux sont plus concernés, la communauté algérienne, d'une part, et le

¹ Ces deux aspects ont été abordés dans le chapitre II pp. 122-124 et pp. 110-111.

² Cette demande sous-entend la recréation d'une police spécifique pour les Algériens. Elle est effective, après la manifestation du 14 juillet 1953, soit dès le 20 juillet avec la mise en place des brigades des agressions et violences (BAV). Sur les BAV, leur idéologie, leur objectif et leur fonctionnement, voir BLANCHARD Emmanuel, « Police judiciaire et pratique d'exception pendant la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n° 90, 2/2006, pp. 61-72.

³ SAYAD Abdelmalek, « L'immigration en France une " pauvreté " exotique », in KADRI Aïssa et PRÉVOST Gérard (coord.), *Mémoires algériennes*, Paris, Syllepse, 2004, p. 151. Sur le lien entre mise en place d'une politique d'assistance envers les ouvriers immigrés et l'affirmation de leur potentiel de subversion, voir la totalité de l'article pp. 121-151.

monde communiste, d'autre part. Dans quelle mesure s'engagent-ils ? De quel poids pèsent-ils dans la cité ?

A) Faiblesse du nationalisme algérien à Besançon avant 1954

La manifestation du 23 mai 1952 révèle, aux yeux de tous, l'importance de l'opposition au système colonial dans la main-d'œuvre algérienne du bassin industriel de Sochaux-Montbéliard. Cependant, malgré l'arrivée relativement massive d'Algériens à la recherche d'un emploi à Besançon au début des années cinquante, le mouvement nationaliste a plus de mal s'implanter.

1) *Le nationalisme passe par le Nord*

Dans les années d'après guerre, les problèmes de l'empire sont fortement présents dans le Nord Franche-Comté, à travers notamment une main-d'œuvre vietnamienne solidaire du combat mené par le Viêt-Minh¹. Son départ laisse un vide, vite comblé par les ouvriers maghrébins. Il semble d'ailleurs que des liens, à l'été 1947, se créent entre les deux communautés. Mais ce rapprochement n'a pas le temps de prendre réellement forme comme à Paris du fait du départ forcé des Vietnamiens². Comme leurs homologues sud-asiatiques, les Algériens³ apparaissent organisés et sensibles aux revendications des indépendantistes. Dès la fin 1946, le Parti du peuple algérien (PPA)⁴ diffuse *La Nation algérienne*, qui « circule de mains en mains » et, selon les RG, les deux tiers des Algériens éprouvent de la « sympathie pour le parti de Messali Hadj »⁵. En mai 1948, une section MTLD se constitue avec 150 adhérents, qui

¹ Voir chapitre I pp. 100-103.

² ADD 340w164 RG surveillance de la communauté nord-africaine 1948-1952. Ce document n'est pas daté, mais il fait référence à la fin de l'année 1946 et se trouve dans une pochette consacrée à l'été 1947. Ce document recense les origines des ouvriers : 450 à 500 Algériens, une centaine de Marocains et une cinquantaine de Tunisiens, principalement employés chez Peugeot. Le rapport signale également que depuis la fin 1946, le PPA parisien établit des contacts avec des Algériens de Sochaux.

³ Voir également en complément, LAHIANI Tristan, *L'immigration algérienne dans l'agglomération de Montbéliard depuis 1945*, mémoire de master 2, sous la direction de Jean-Paul Barrière, Besançon, université de Franche-Comté, 2014.

⁴ Sur l'histoire du PPA, voir SIMON Jacques, *Le PPA, le parti du peuple algérien. 1937-1947*, Paris, L'Harmattan, 2005 et HARBI Mohamed, *Aux origines du FLN, la scission du PPA-MTLD*, Saint-Denis, Bouchene, 2003.

⁵ ADD 340w164 RG surveillance de la communauté nord-africaine 1948-1952. Notes des RG de Montbéliard des 25 et 30 décembre 1947.

passé à 220 membres en 1949¹, puis à 300 en 1950². Après l'arrestation de son responsable Safi Boudissa³, la section se divise en deux branches de force équivalente entre le MTLD et l'Union démocratique du manifeste algérien (UDMA)⁴. Cette phase de concurrence entre UDMA et MTLD se solde par la désagrégation de l'UDMA en 1951⁵. Les Algériens de Montbéliard choisissent le chemin de la rupture ; au début de la guerre d'Algérie, le FLN supprime le Mouvement national algérien (MNA)⁶.

Comme ce fut le cas pour les ouvriers vietnamiens, les liens avec la CGT et le PCF sont étroits, mais aussi plus complexes, voire parfois conflictuels. Les adhérents du MTLD sont aussi souvent à la CGT, à l'image d'Abderrahmane Bouzar, un des responsables du MTLD de Montbéliard⁷. La CFTC, dont la gauche est très active à Sochaux⁸, a su créer également quelques liens avec des militants MTLD⁹. Mais c'est avec le monde communiste que les relations sont les plus fortes. Ce dernier se veut à l'écoute de ces travailleurs. Les manifestations sont ainsi communes lors du premier mai¹⁰. Ces défilés rassemblant un nombre supérieur d'Algériens (ils sont environ 900 par exemple en 1952) montrent combien le mouvement ouvrier contribue à l'affirmation du sentiment national¹¹. *Le Peuple Comtois* s'ouvre à leurs revendications en publiant par exemple un article sur la manifestation contre la saisie en 1950 d'Algérie

¹ ADD 340w164 RG surveillance de la communauté nord-africaine 1948-1952. Notes des 7 mai 1948, 19 novembre 1948 et 15 juin 1949.

² Pour ce dernier chiffre, AN F/1cIII 1264 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport de septembre 1950. Le rapport mentionne aussi un défilé de protestation contre la politique française en Afrique française du Nord (AFN).

³ ADD 340w164 RG surveillance de la communauté nord-africaine 1948-1952. Note du 28 juin 1949.

⁴ L'UDMA, fondée par Ferhat Abbas en 1946, constitue l'un des deux grands mouvements nationalistes algériens d'après-guerre avec le MTLD. Il est considéré comme moins radical que son concurrent. Malika Rahal, pour évoquer les rapports entre les deux partis, souligne un « face-à-face entre l'UDMA et le MTLD qui forment un étonnant couple partenaires-adversaires ». Sur les difficultés d'étude de ce parti, son idéologie et son fonctionnement, notamment en Algérie, RAHAL Malika, « La tentation démocratique en Algérie. L'Union démocratique du manifeste algérien (1946-1956) », *Insaniyat*, n° 35-36, 2007, pp 79-93.

⁵ ADD 340w164 RG surveillance de la communauté nord-africaine 1948-1952. Note d'avril 1951.

⁶ Voir chapitre VII pp. 401-407.

⁷ ADD 340w164 RG surveillance de la communauté nord-africaine 1948-1952. Note de décembre 1950.

⁸ L'un de ses responsables est encore Georges Menazzi, un des fondateurs du Mouvement de Libération du peuple (MLP) dans le Doubs. Il quitte la CFTC pour la CGT en 1955. Voir chapitre VI pp. 329-333.

⁹ AN F/1cIII 1264 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport de novembre 1950. Mohamed Harbi nomme Safi Boudissa, responsable du MTLD, précédemment cité et qui a une double adhésion (MTLD - CFTC). HARBI Mohammed, « Entre mémoire et histoire : un témoignage sur la politisation de l'immigration maghrébine en France », in KADRI Aïssa et PRÉVOST Gérard (coord.), *Mémoires algériennes*, Paris, Syllepse, 2004, pp. 53-54.

¹⁰ Lors des défilés du premier mai, les manifestations sont communes, le MTLD rassemblant souvent plus de participants que la CGT. Pour 1951 ADD 340w164 RG surveillance de la communauté nord africaine 1948-1952. Note de juin 1951. Pour 1952 BO Assemblée Nationale - 1ère séance du 17 juin 1952 - 12 - Incidents de Montbéliard, pp.2960-2961. Pour 1953 AN F/1cIII 1264 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur.

¹¹ Sur le lien entre les deux phénomènes, HARBI Mohammed « Entre mémoire et histoire : un témoignage sur la politisation de l'immigration maghrébine en France », in KADRI Aïssa et PRÉVOST Gérard (coord.), *Mémoires algériennes*, Paris, Syllepse, 2004, pp. 49-57.

*Libre*¹. De plus, une partie des locaux du commissariat est occupée par des manifestants dont Mohamed Mézar, secrétaire de section MTLD de Sochaux et deux responsables de la CGT, Norbert Roth, le secrétaire fédéral des métaux du Doubs et le secrétaire de l'Union locale d'Audincourt². Le lien se structure quand l'Union départementale du Doubs (UDD) crée une « commission départementale de la main-d'œuvre nord-africaine » en avril 1953, dont l'implantation et la première réunion s'effectue à Audincourt avec le responsable de la Kasma de Sochaux, Mohamed Mézar.

Mais les relations parfois se tendent au rythme des aléas nationaux. Alors qu'en mars 1951, les RG notent que la section MTLD s'identifie de plus en plus avec la CGT et le PCF, en avril, Abderrahmane Bouzar sur Montbéliard demande à ses adhérents de ne plus être membres du PCF³. En mars 1953, alors que Mohamed Mézar souhaite figurer sur la liste communiste aux municipales, le MTLD national lui intime l'ordre de ne pas le faire⁴.

2) Forte capacité de mobilisation

Les ouvriers se montrent, très tôt, attentifs aux évolutions du monde colonisé. Le discours du Sultan à Tanger en avril 1947 suscite « l'effervescence » et les RG d'en conclure que « sans être pessimiste, on peut estimer que la propagande anti-française effectuée au sein des milieux nord-africains porte ses fruits ». De même, l'intervention chinoise dans la guerre d'Indochine est ainsi analysée comme un moment propice pour « secouer l'oppression de la métropole au Maghreb ». Enfin, le MTLD sait profiter des événements au Maroc en mars 1951 pour recruter⁵. Les actions se multiplient. Dès septembre 1949, le premier numéro d'*Algérie Libre* est distribué. La diffusion est régulière dans tout le bassin de Sochaux - Montbéliard tout long de l'année 1950. Les RG semblent sous-estimer l'influence du MTLD. Dans une

¹ *Le Peuple Comtois*, 23 septembre 1950. Le journal recense 400 manifestants.

² Les actions communes sont multiples. À titre d'exemples.

ADD 340w164 RG surveillance de la communauté nord-africaine 1948-1952. Note d'information du 11 mai 1949. Lors de la commémoration du 8 mai en 1949, aux côtés de Mohamed Mézar et Safi Boudissa, deux délégués CGT Georges Marc et René Hergott prennent la parole pour signifier la sympathie de la CGT et du PCF.

ADD 340w164 RG surveillance de la communauté nord-africaine 1948-1952. Note d'avril 1951. En avril 1951, la CGT apporte son soutien aux ouvriers algériens lors de la grève de 450 travailleurs nord-africains sur 750 après le licenciement de l'un des leurs.

³ ADD 340w164 RG surveillance de la communauté nord-africaine 1948-1952. Note d'avril 1951. Abderrahmane Bouzar demande également à ses adhérents de ne pas acheter le journal communiste *L'Algérien en France*. Le MTLD considère alors que le PCF est trop timide sur la question de l'indépendance de l'Algérie. STORA Benjamin, *Ils venaient d'Algérie, l'immigration algérienne en France 1912-1992*, Paris, Fayard, 1992, p. 112.

⁴ ADD 340w146 RG notes d'information au préfet du premier avril 1953.

⁵ ADD 340w164 surveillance de la communauté nord-africaine, cabinet du préfet 1946-1952, différentes notes de mars 1951. Les ouvriers algériens prennent ainsi « fait et cause » pour le Sultan.

note du 9 août 1949, il prête au MTLD 200 adhérents sur les 900 travailleurs algériens¹. Or, en septembre 1951 la saisie dévoile l'existence de 750 exemplaires.

La section de Sochaux-Montbéliard propose des actions bien suivies. En septembre 1950, contre l'interdiction d'*Algérie Libre*, 400 manifestants protestent. *Le Comtois*, à travers un bref article, évoque « un vent d'émeute »². En janvier 1951, le MTLD organise un meeting à Belfort³, participe au défilé du premier mai, et pour commémorer la répression du soulèvement du Constantinois, organise un débrayage le 8 mai. Leurs représentants n'hésitent pas à interpeller la population et les politiques français. En juin 1951, à la sortie d'une réunion du candidat socialiste des militants distribuent « l'appel de la délégation permanente à Paris du MTLD aux Français et Françaises à l'occasion des élections générales »⁴. Le 24 avril 1953, les représentants du MTLD interpellent, lors d'un meeting à Montbéliard, le conseiller de l'Union française Georges Reverbori sur les conditions de vie des travailleurs nord-africains, sur la guerre d'Indochine et la « politique colonialiste de la France »⁵. L'organisation monte en puissance. Lors d'une collecte en avril 1953, « tous les Nord-Africains sympathisants ou non du MTLD » ont versé « des sommes importantes », rarement moins de 5 000 francs et souvent 10 000 francs⁶. Enfin la manifestation du 23 mai 1952, évoquée précédemment, démontre la forte capacité d'entraînement du MTLD⁷. Ce n'est pas le cas quelques kilomètres plus au Sud à Besançon.

3) Difficile ancrage à Besançon

Les organisations nationalistes ne semblent pas présentes à Besançon. Les RG en 1949 affirment que l'influence du PPA, de l'Isqal ou du Néo-Destour est « quasi-nulle » sur l'arrondissement de Besançon⁸. Un élément confirme ce constat des RG. Alors qu'en septembre l'interdiction du journal

¹ ADD 340w164 RG surveillance de la communauté nord-africaine 1948-1952. Note du préfet au ministre de l'Intérieur, 9 août 1949. Le préfet précise que la masse des Nord-Africains « désire travailler sans aucune tutelle, qu'elle soit d'obédience nationaliste, communiste ou syndicale ».

² *Le Comtois*, 7 septembre 1950.

³ AN F/1cIII 1264 notes mensuelles d'information au préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport de février 1951.

⁴ ADD 340w164 surveillance de la communauté nord-africaine, cabinet du préfet 1946-1952, note de juin 1951.

⁵ ADD 340w146 RG notes mensuelles d'information au préfet du 24 avril 1953.

⁶ ADD 340w146 RG note d'information au préfet du 24 avril 1953. Au total 250 000 francs auraient été récoltés sur Sochaux, 47 000 sur Belfort. Aucune mention de cette collecte n'est faite sur Besançon.

⁷ Voir chapitre II pp. 186-187.

⁸ ADD 340w164 RG surveillance de la communauté nord-africaine 1948-1952. Rapport de mars 1949 de la préfecture du Doubs sur la situation des Nord-Africains au ministre de l'Intérieur.

Algérie Libre permet d'en saisir 750 exemplaires et déclenche une manifestation d'ampleur à Montbéliard, à Besançon aucun numéro n'est trouvé¹.

De même, les liens entre ouvriers algériens et monde communiste sont plus ténus. *Le Peuple Comtois*, en octobre 1950, dénonce l'exploitation de ces derniers (bas salaire et attitude du contremaître), et l'absence de logement décent (« rien n'a été prévu pour leur logement et leur hébergement »). L'hebdomadaire communiste appelle également les ouvriers maghrébins à se syndiquer et les « camarades ouvriers français » à les soutenir car « votre cause est solidaire de la leur »². Mais, comparativement au pays de Montbéliard cette solidarité paraît plus faible. Michel Bourquin, alors adhérent à la CGT, évoque les forts échanges entre sa centrale et les Algériens, mais en soulignant qu'il parle « des camarades de Montbéliard »³. Il ne se souvient pas qu'il en fut ainsi sur Besançon. À la CFTC, Louis Martin évoque la difficulté de créer des relations, et avoue que s'il est parfois passé au refuge du centre d'accueil des Nord-Africains, « ils (les autres adhérents de la CFTC) ne se bousculaient pas pour y aller »⁴.

En 1953, une première section se crée, relativement tardivement sur une impulsion extérieure⁵. Le 7 janvier, Salah Benrahmoune, « qui se dit collaborateur de Messali Hadj », rencontre une vingtaine de « compatriotes ». Il reste deux jours à Besançon. Le 11 janvier, Mohamed Mézar secrétaire adjoint régionale du MTLN, en compagnie de Raymond Fallot secrétaire du syndicat CGT du bâtiment à Besançon, propose une nouvelle rencontre, dont l'objectif est « vraisemblablement la création d'une section MTLN ». Cette réunion constitue un succès, avec un auditoire d'environ 80 personnes et la désignation d'un responsable MTLN pour Besançon, Mohamed Chekab des entreprises Bourgeois⁶. Le 25 janvier, Marius Jacquemard, secrétaire départemental du mouvement pour la Paix et membre du PCF est venu « haranguer les Nord-Africains » du centre de triage⁷.

¹ ADD 340w164 RG au cabinet de préfet, surveillance des Nord-Africains. Par exemple, les demandes de saisi du journal et du premier novembre 1950, du 26 janvier 1950 ne donnent aucun résultat. AMB 2j128 rapport de police 1949-1950. Il en va de même le 3 mars 1950.

² *Le Peuple Comtois*, 10 octobre 1950.

³ Entretiens avec Michel Bourquin, 13 juin 2013 et Louis Martin, 10 juin 2013.

⁴ Louis Martin entretien, 10 juin 2013.

⁵ Le cas bisontin est en cela assez proche de celui d'Évreux. En revanche, sur la période qui suit, le FLN bisontin paraît plus entreprenant que son homologue d'Évreux. CHEVREL Laurent, « Les nationalistes dans l'Eure : département rural, département tranquille ? », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, pp. 111-126.

⁶ ADD 340w145 RG notes d'information au préfet du 08 janvier 1953, du 09 janvier 1953 et du 10 janvier 1953 et du 12 janvier 1953. Bourgeois est une entreprise mécanique Nous n'avons pu déterminer le nombre d'adhésions effectuées lors de cette réunion.

⁷ ADD 340w145 RG note d'information au préfet du 26 janvier 1953.

Mais, il semble bien que cette première étape n'ait pas déclenché une forte dynamique dans la cité. En janvier 1954, des militants MTLD venus de Dole se rendent à Besançon pour créer une cellule¹. Comment expliquer ce demi-échec ? Contrairement à Montbéliard, la main-d'œuvre immigrée est moins nombreuse, malgré de nouveaux arrivants en 1954², et implantée depuis trop peu de temps pour s'être organisée. Elle trouve également un moindre soutien de la part du monde communiste. Non pas par moindre souci de ces derniers, mais parce que le PCF bisontin n'a jamais connu l'influence de celui d'Audincourt ; il connaît même un repli en ces débuts d'années cinquante. Enfin, la moindre combativité politique des Algériens peut aussi s'expliquer par l'attitude prise par la municipalité socialiste, la reconnaissance institutionnelle instaurée par Jean Minjoz tarissant peut-être quelque peu l'esprit revendicatif. Mais, les Algériens bisontins sont sans doute plus perméables aux idées nationalistes qu'ils ne le laissent paraître dans la cité³.

B) Décoloniser, l'engagement communiste

Les communistes constituent la seule force qui rompt réellement le consensus colonial durant le début des années cinquante à Besançon. Mais le parti, dans la ville, possède une influence toute relative. Pourtant, il engage sans ambiguïté le combat contre la guerre d'Indochine et connaît une forte effervescence lors de l'affaire Henri Martin.

1) Faiblesse communiste à Besançon

Après les succès électoraux de l'après-guerre⁴, entre 1948 et 1953 pour les communistes la période est plutôt à l'essoufflement. Le parti passe ainsi de 17,7 % des suffrages aux élections législatives de novembre 1946 à 13 % à celles de 1951⁵. Il y a d'ailleurs débat au sein du PCF sur l'opportunité de déplacer le siège de la fédération dans le Nord Franche-Comté, là où les forces syndicales et politiques

¹ ADD 340w149 RG note d'information au préfet 18 janvier 1954.

² ADD 340w149 note d'information au préfet du 23 mars 1954 sur l'afflux de Nord-Africains à Besançon.

³ Leur réaction rapide au déclenchement de la guerre semble le prouver. Voir chapitre IV pp. 242-244.

⁴ Voir chapitre I pp. 52-53.

⁵ Pour une comparaison avec les évolutions nationales BUTON Philippe, *Les effectifs du Parti communiste français (1920-1983)*, Communisme, n° 7, Paris, PUF, 1985.

sont plus importantes¹. Sur la totalité du Doubs, les effectifs restent également modestes avec, en 1954, 1050 cartes placées. Les cellules au nombre de 66 sont plus fortement que la moyenne française implantées dans les usines, ce qui confirme la domination du nord de la Franche-Comté².

De même, la CGT fait face à la concurrence de la CFTC. En 1948, pour l'ensemble du département, la CGT compte 19 475 adhérents, la CFTC 11 365 et la CGT-FO 4 615³. La confédération sur Besançon connaît une baisse d'effectifs⁴ et d'audience. En décembre 1948, de 300 à 350 personnes assistent à une réunion de la CGT à la Maison du Peuple alors que celle de décembre 1950 n'en réunit qu'une centaine⁵. Mais les difficultés ne sont pas l'apanage du PCF et de la CGT. La CFTC n'a pas réussi à boucler son budget de 1952 et accuse un déficit de 500 000 francs⁶. Les premiers Mai montrent des fluctuations importantes, la CGT restant le syndicat majoritaire⁷. De même, hors périodes électorales, les autres partis ont aussi du mal à attirer du monde⁸ et *La Tribune du Doubs*⁹ connaît les mêmes déboires que *Le Peuple Comtois*.

Pour autant, faut-il en conclure avec les RG que la situation en 1953 de la fédération communiste est devenue « grave »¹⁰ ? Aux élections municipales de 1953, Léon Nicod rassemble sous son

¹ ADD 118j5 archives du PCF. Lettre du 16 juin 1949 de Louis Garnier secrétaire de la fédération du Doubs à la fédération parisienne.

AN F/1cIII 1264 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Le rapport de juin 1950 relate ce transfert.

² Ces données sont tirées des travaux Roger Martelli. MARTELLI Roger, *Prendre sa carte 1920-2009. Données nouvelles sur les effectifs du PCF*, Bobigny, Fondation Gabriel Péri/Département de la Seine-Saint-Denis, 2010, p. 81 document 8 « effectifs du PCF de 1954 à 1966 (cartes placées), et p. 90 document 13 « nombre des cellules du CF », p. 94 document 14 « La part des cellules d'entreprises (% du total) ». Le Doubs en compte en 1956, 35,4 % pour une moyenne nationale de 26,6 %. Pour une vision plus nationale des flux d'adhérents de la Libération à 1960, voir les pages 17-18. Sur la complexité à chiffrer les adhérents, voir les pages 7-13 et DUCOULOMBIER Romain, « Compte-moi si tu peux : la question des effectifs du PCF », *ANR PAPRIK@2F*, octobre 2013.

³ ADD 53w7 RG rapport mensuel au préfet. Rapport de mars 1948.

⁴ AN F/1cIII/1264 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 8 mars 1953. La CGT passe 11 000 adhérents en 1952 à 8 000 en 1953.

⁵ AMB 25j30 police politique 1947-1952. Rapports du 10 décembre 1948 et du 6 décembre 1950. La Maison du Peuple est située au centre ville de Besançon, quartier Battant.

⁶ ADD 340w146 RG notes d'information. Rapport mensuel au préfet de mai 1953.

⁷ AMB 224w1 rapports de police 1953-1954. Rapport du premier mai 1953, la CGT rassemble 175 personnes, la CFTC 100 et FO 40. Rapport du premier Mai 1954 la CGT 130, la CFTC 45 et FO 30. La CGT, malgré la scission, reste le premier syndicat du département. CUENOT Claude, *Ouvriers et mouvement ouvrier dans le Doubs de la fin de la première guerre mondiale au début des années 1950*, Thèse de doctorat en histoire sous la direction de Serge Wolikow, Dijon, Université de Bourgogne, 2000.

⁸ AMB 25j30 police politique 1947-1952. Rapport du 5 février 1952 : réunion du RPF avec 52 personnes.

⁹ Les difficultés de l'hebdomadaire communiste régional reflètent celles de *L'Humanité*, qui passe d'un tirage de 450 000 exemplaires au début 1947 à 123 000 en 1955. BEUVAIN Christian, « *L'Humanité* dans la guerre froide : la bataille pour la paix à travers les dessins de presse », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, pp. 63-85.

¹⁰ ADD 340w147 RG note d'information au préfet du 16 juillet 1953.

nom 9,4 % des voix exprimées, le PCF reste donc une force non négligeable malgré son déclin. La capacité de mobilisation dépend surtout du sujet. En octobre 1950, quinze personnes se rendent à la réunion sur la question du service à 18 mois. La réservation du Kursaal par le PCF peut laisser supposer qu'il en attendait plus¹. D'autres réunions sur des sujets internationaux ne font guère plus recette². En revanche, sur un enjeu local, les combattants de la Paix rassemblent 500 personnes en avril 1950 pour dénoncer le passé vichyste du nouveau préfet, Bernard Lecornu³. De même, le PCF bisontin est capable de réunir un nombre non négligeable de personnes, soit du fait de l'attractivité de l'invité, comme lors de la venue de Duclos, soit au moment des campagnes électorales⁴.

Malgré son état de faiblesse, à partir de 1949 et après le bureau politique du 20 janvier consacré exclusivement au conflit, le PCF bisontin investit le champ de la bataille contre la guerre d'Indochine⁵. Cette préoccupation croît à partir de l'année 1950, et la question est désormais à l'ordre du jour des instances locales³¹. Le congrès fédéral du Doubs condamne la guerre du Vietnam ; de même, le congrès départemental met en avant la question de la paix au Vietnam et le retour du corps expéditionnaire⁶.

¹ AMB 25j30 police politique 1947-1952. Rapport du 7 octobre 1950.

² AMB 25j30 police politique 1947-1952. Rapport du 13 janvier 1951 sur une réunion organisée par le PCF sur le réarmement allemand à laquelle assiste une vingtaine de personnes. À titre de comparaison : rapport du 11 novembre 1951 : les assises locales pour la Paix attirent 50 personnes. Rapport du 3 mars 1952 : présence de 75 personnes lors du congrès du PCF.

³ AMB 25j30 police politique 1947-1952. Rapport du 16 avril 1950. Le PCF accuse le préfet Lecornu de collaboration. Philippe Daumas, dans sa critique sur le film de Volker Schlöndorff, explique que « Le sous-préfet Lecornu qui, dans un premier temps, refuse de participer à la répression, finit par négocier la liste des fusillés et par accepter l'idée que les communistes ne sont pas de " bons Français. " ». DAUMAS Philippe, « La mer à l'aube. Les dernières heures de Guy Môquet », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 2012.

⁴ AMB 25j30 police politique 1947-1952. Rapport du 5 avril 1950 : une réunion des partisans de la Paix avec Lucie Aubrac, qui attire une centaine de personnes. (Le préfet fait remonter le chiffre de 70. AN F/1cIII 1264 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport de mars 1950).

AMB 25j30 police politique 1947-1952 Rapport du 15 octobre 1950 : 8 à 900 personnes viennent au Kursaal écouter Duclos. Un mois après, Ramadier, invité par Minjoz, attire environ mille auditeurs (rapport du 18 novembre 1950).

ADD 1485w119 élections législatives 1945-1956, élection législative 1951. Rapport du 16 juin 1951. Lors des élections législatives de 1951, le meeting du 15 juin à Besançon, réunit 800 personnes en présence d'Édouard Finck, délégué du comité central.

⁵ RUSCIO Alain, *Les communistes français et la guerre d'Indochine 1944-1954*, Paris, l'Harmattan, 1985, p. 252 et suivantes.

⁶ *Le Peuple Comtois* 18 février 1950 compte-rendu du congrès fédéral du PCF du Doubs contenant la condamnation de la guerre du Vietnam et ADD 340w163 RG surveillance du PCF 1944-1953 à la fin de l'année 1950 pour le congrès départemental. Le PCF du Doubs suit en cela les directives du XIII^e congrès du PCF d'avril-mai 1950 qui demande l'arrêt immédiat de la guerre au Vietnam.

La question de la paix en Indochine tend à s'affirmer au comité central en 1949. MARTELLI Roger et NAHON Guillaume (dir.), *Réunions du Comité central du PCF 1921 - 1977*, t. 2 1945-1953, Fondation Gabriel Péri, Département de la Seine-Saint-Denis, Conseil général, 2009. Voir séances du 22 et 23 février 1949, p. 85.

2) Mobiliser en interne : au nom du « Peuple Comtois »

Jusqu'à la fin de l'année 1951¹, malgré des difficultés financières certaines et une absence d'édition avant-guerre qui le handicape, le PCF possède son hebdomadaire. *Le Peuple Comtois* permet tout d'abord de sensibiliser et de mobiliser les adhérents. Les articles sur l'empire sont régulièrement présents dès le début de 1948². L'opposition se développe à partir de 1949. Trois thèmes, reprenant les campagnes nationales³, sont particulièrement abordés : le coût de la guerre, la reconnaissance par l'URSS d'Hô Chi Minh, le soutien aux dockers⁴. La fibre affective est parfois utilisée à l'image de ce titre « Les mamans de France ne veulent pas que leurs fils aillent tuer les fils des mamans du Viet-Nam ». C'est aussi une manière de rendre cette guerre lointaine plus proche, et donc plus aisée à dénoncer. Ce titre affirme également l'égalité entre les deux peuples, thème rarement présent⁵. Le terme de « sale guerre » est repris à partir du 20 mars 1949⁶. Et le journal intensifie sa campagne dès les débuts de l'année 1950, avec en moyenne plus d'un numéro sur deux évoquant la guerre d'Indochine. En 1951, il n'y a quasiment pas une édition qui ne s'y réfère, le sujet devenant désormais la question internationale principale, avec un pic de l'été à l'automne 1951, au moment du procès et de la condamnation d'Henri Martin, arrêté en mars 1951. Cet intérêt est semblable à celui développé par *L'Humanité*⁷. Fin 1949 et début 1950, l'hebdomadaire propose également une analyse internationale du conflit l'inscrivant dans l'opposition Est - Ouest, puis en le liant clairement à la guerre de Corée⁸.

La section communiste du Doubs pour l'essentiel décline donc les choix nationaux. À souligner tout de même qu'elle le fait avec persévérance et en donnant une dimension locale au conflit à travers les travailleurs vietnamiens de la région de Montbéliard et les soldats franc-comtois⁹. En 1948, trois

¹ Entre la fin des années quarante et le début des années cinquante toute une partie de la presse régionale communiste disparaît. MARTIN Marc, *La presse régionale : des affiches aux grands quotidiens*, Paris, Fayard, 2002, p. 325 et p. 330.

² Le numéro du 12 janvier publie une photographie de Bollaert ainsi légendée « agent des colonialistes ».

³ BIONDI Jean-Pierre et MORIN Gilles, *Les anticolonialistes, 1881-1962*, Paris, Hachette-Pluriel, 1993, pp. 271-283.

⁴ *Le Peuple Comtois* pour l'année 1948 et 1949 par exemple sur le coût de la guerre voir les numéros du 29 février 1948, 30 janvier, 8 mai 1949 et sur l'URSS, 11 février 1950 ; 12 novembre 1949 et 13 mai 1950 sur les dockers.

⁵ *Le Peuple Comtois*, 26 juin et 9 octobre 1949.

⁶ Cette expression est d'abord employée par Hubert Beuve-Méry à partir de janvier 1948. DALLOZ Jacques, *La guerre d'Indochine (1945-1954)*, Paris, Seuil, 1987, p. 163.

⁷ RUSCIO Alain, « La fin de la guerre d'Indochine (1953-1954) vue par *L'Humanité* », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°92, 2003, pp. 87-101.

⁸ *Le Peuple Comtois*, 24 décembre 1949, « Les EU et l'Indochine » ; février 1951 article sur la reconnaissance par l'URSS du gouvernement Hô Chi Minh ; 26 août, 11 novembre 1950 pour le lien entre les conflits asiatiques.

⁹ *Le Peuple Comtois*, 3 décembre 1949, « Cessez la sale guerre : témoignage d'un jeune métallurgiste de Sochaux ». D'autres articles sont publiés sur ces jeunes partis en Indochine les 26 juin, 2 octobre, 9 octobre 1949.

protestations des premiers contre la politique du gouvernement sont publiées¹. En juin 1949, *Le Peuple Comtois* titre à la une « 18 jeunes belfortains, 14 jeunes bisontins sont déjà tombés en Indochine ». En janvier 1950, il consacre un long article, accompagné d'une photographie, au décès d'Henri Lenfant². *Le Peuple Comtois* publie également des témoignages, que ce soit celui d'un jeune sur le départ, ou d'un « métallo » de Sochaux rapatrié qui compare l'action militaire française à celle « des SS nazis » et à Oradour³. Enfin, le 31 mars 1951, le journal s'inquiète d'un éventuel envoi en Indochine de jeunes du contingent du 31e Régiment d'Infanterie (RI) stationné à Belfort. Ces papiers, qui conjuguent à la fois une dimension locale et une dimension émotive forte, constituent un outil efficace de mobilisation interne du monde communiste, d'autant plus que ce sont des responsables locaux qui les signent⁴.

L'Indochine n'est pas le seul espace colonisé abordé par l'hebdomadaire. Le journal revient sur les événements de Madagascar lors du procès des députés malgaches⁵. Mais surtout, la question algérienne préoccupe le journal. Les élections de 1948 sont vivement critiquées par Léon Nicod, alors conseiller de la République, puis par Charles Fabrizi, qui conclut ainsi son article « souhaitons qu'après ces élections où l'on a bafoué cyniquement le sens démocratiques des populations algériennes, la tragédie ne succède pas à la comédie. »⁶ L'empire apparaît également sous l'angle de la main-d'œuvre. Un premier article est publié lors de la conférence nationale des travailleurs nord-africains le 15 mai 1949. Mais c'est surtout en 1951 que le sujet est traité par le journal à cinq reprises, le plus souvent en lien avec la situation à Sochaux⁷.

¹ *Le Peuple Comtois*, 8 février, 7 mars, 13 juin, 20 juin et 1er août 1948. En 1948, un fort contingent de travailleurs vietnamiens se trouvait dans la région de Sochaux - Montbéliard. Le licenciement et le départ de ces ouvriers tarissent ce type d'articles. Voir chapitre I pp. 100-103 et annexes p. 655.

² *Le Peuple Comtois*, 26 juin 1948 et 28 janvier 1949, 600 personnes sont présentes à ses obsèques lors desquelles Raymond Fallot, responsable CGT métallurgie et du comité de liaison des Combattants de la Paix et de la Liberté du Doubs, prend la parole pour dénoncer la guerre.

³ *Le Peuple Comtois*, 2 octobre et 3 décembre 1949. En introduction de l'article, le journal souligne que d'autres jeunes bisontins se sont prononcés en faveur de l'appel à manifester le 17 décembre à Paris initié par le Comité français de la Jeunesse Démocratique pour protester « contre la poursuite de la sale guerre du Viet-Nam ». En conclusion il précise que le cercle Guy Môquet et l'UJRF organisent « une grande campagne contre la guerre du Viet-Nam »

⁴ Les articles sur l'Indochine sont souvent signés par Charles Fabrizi et Louis Garnier. Celui sur le Moyen-Orient l'est de Marius Jacquemard, membre du PCF et ancien responsable départemental des Combattants de la Paix et de la Liberté.

⁵ *Le Peuple Comtois*, 10 octobre 1948 et 17 juillet 1949 pour la demande de révision du procès. Le 20 août 1949, le journal publie à nouveau un article sur Madagascar, chiffrant la répression à 60 000 morts malgaches.

⁶ *Le Peuple Comtois*, 11 et 18 avril 1948. Léon Nicod accuse : « C'est l'Administration qui fait les élections. » Un autre article de Charles Fabrizi est publié le 2 mai 1948. Voir annexes p. 639.

⁷ *Le Peuple Comtois* du 21 avril 1951 (grève des Nord-Africains à Sochaux) ; du 14 juillet ; du 1er septembre (violence policière contre un travailleur nord-africain à Peugeot) ; 6 octobre (sur « les camarades » Nord-africains de Sochaux) ; 13 octobre sur l'exploitation des Nord-Africains à Besançon.

Assez peu de choses en revanche sur les protectorats¹. De même, l'Afrique noire est la grande oubliée, si ce n'est la dernière page du numéro de 11 février 1950 consacrée au congrès du RDA². *Le Peuple Comtois* illustre ainsi les centres d'intérêts, et les priorités choisies par le PCF, qui concentre la lutte sur l'Indochine et « reste en retrait » sur les autres territoires d'Outre-mer³. L'arrêt de la publication du journal prive le PCF d'un relais médiatique précieux, d'autant plus qu'à Besançon, il n'existe pas comme dans d'autres villes, de librairie communiste⁴.

3) Il faut sauver le colonel Martin

C'est surtout l'affaire Henri Martin qui occasionne la mobilisation la plus forte et la plus visible du monde communiste⁵. Malgré sa faiblesse numérique, la section bisontine participe pleinement à la campagne nationale. En mai 1952, tracts et affiches nationales en faveur de la libération d'H. Martin sont diffusés par le comité de défense d'Henri Martin, qui invite la troupe « Les Pavés de Paris » à venir jouer la pièce *Un drame à Toulon*⁶. Le premier mai 1952, une délégation se présente à la mairie pour protester contre le refus du maire RPF Henri Régnier d'accorder une salle pour jouer la pièce⁷. Pour pallier ce refus, la CGT obtient du conseil d'administration (CA) de la maison du peuple l'ouverture de cette salle. Mais la préfecture interdit toute représentation. En réponse à cette mesure, des manifestations ont lieu dans de nombreuses villes du département. Robert Charles, secrétaire général de l'Union départementale du Doubs (UDD) est arrêté et la police occupe la maison du peuple, alors même que « Les Allemands n'ont jamais pris la maison du peuple » selon Georges Vagneron, membre de l'Union locale (UL) CGT et de la

¹ *Le Peuple Comtois*, 13 octobre 1951, un article d'ensemble sur le Moyen-Orient dont le cœur est consacré à l'indépendance de l'Iran et de l'Égypte, avec à la fin une référence à la ligue arabe qui « réclame l'indépendance du Maroc ».

² Cet article, repris de la presse communiste nationale, reproduit un interview de Gabriel D'Arboussier et une présentation de Félix Houphouët-Boigny.

³ BIONDI Jean-Pierre et MORIN Gilles, *Les anticolonialistes, 1881-1962*, Paris, Hachette-Pluriel, 1993, p. 283.

⁴ *Le Peuple Comtois* cesse de paraître en octobre 1951. Sur les réseaux des libraires communistes, HAGE Julien, « Diffuser le politique : le réseau des libraires communistes en France depuis la libération », in DUCANGE Jean-Numa, HAGE Julien et MOLLIER Jean-Yves (dir.), *Le Parti communiste français et le livre. Écrire et diffuser le politique en France au XXe siècle (1920-1992)*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2014.

⁵ Sur l'ampleur de cette dernière, RUSCIO Alain, *Les communistes français et la guerre d'Indochine 1944-1954*, Paris, l'Harmattan, 1985, chapitre VI et, RUSCIO Alain (dir.), *L'affaire Henri Martin et la lutte contre la guerre d'Indochine : actes de la journée d'étude tenue à Paris, salle Olympe de Gouges, Mairie du XIe Paris*, Le Temps des cerises, 2005. On trouve dans cet ouvrage le témoignage d'Henri Martin.

⁶ ADD 340w163 RG surveillance du PCF 1944-1953. Rapport du 10 mai 1952 le comité est composé de l'union locale des syndicats CGT, UFF, PCF, fédération des déportés et internés patriotes et du mouvement de la Paix.

⁷ AMB 25j30 police politique 1947-1952. Rapport du premier mai 1952.

CA de la maison du peuple¹. Contre l'arrestation d'un militant, celle d'un dirigeant et l'occupation de la maison du peuple, l'UL décide d'un débrayage pour le 27 mai.

Bien que la manifestation à Besançon ait été de moindre ampleur², la campagne pour la libération d'Henri Martin est sans doute l'épisode qui a le plus marqué les mémoires bisontines. Le caractère affectif donné à ce combat par le PCF lui a permis à Besançon, comme ailleurs, de « cristalliser l'émotion autour d'un cas particulier »³. Madame Vagneron se rappelle ainsi d'un camarade peintre qui depuis une barque avait écrit sur les ponts de la ville « Libérez Henri Martin ». Madame Wade, elle, se souvient d'une manifestation à la gare de Besançon (peut-être celle de mai 1952), à laquelle elle a participé, en soutien au jeune officier⁴. Pour ceux qui sont restés spectateurs, l'affaire Henri Martin fut également mémorable. André Rival se souvient de discussions avec de jeunes militants cégétistes sur le sujet⁵. L'engagement de Sartre, cité par plusieurs témoins, dont André Rival ou Gaston Bordet, explique également que le nom d'Henri Martin soit souvent revenu spontanément lors de différents entretiens⁶.

C) Les communistes contre la guerre d'Indochine, rompre l'isolement

Malgré sa faiblesse relative, le PCF bisontin investit le champ de la contestation impériale, essentiellement sur la guerre d'Indochine. Affiches et tracts interpellent les citoyens. Mais le PCF paraît alors trop isolé pour initier une mobilisation plus massive.

¹ ADD 177j2 fond Yvonne Bühler comptes-rendus des réunions de l'UL de mai 1952 et plus particulièrement celle des cadres syndicaux du 26 mai.

² ADD 177j2 fond Yvonne Bühler comptes-rendus des réunions de l'UL de mai 1952 et plus particulièrement celle des cadres syndicaux du 26 mai. « C'est Besançon qui a eu la plus faible mobilisation » selon les propos de Robert Charles, secrétaire général de l'UD.

³ RUSCIO Alain, *Les communistes français et la guerre d'Indochine 1944-1954*, Paris, l'Harmattan, 1985, conclusion du chapitre VI.

⁴ Entretien du 3 avril 2013 madame Vagneron. Entretien du 20 mars 2013 Madame Wade. Cette dernière date cette manifestation de décembre 1951. Malgré nos recherches, nous n'avons pu retrouver de traces écrites de cette action, c'est pourquoi il s'agit peut-être de celle de mai 1952.

⁵ Entretien avec André Rival du 29 avril 2013, ces conversations ont eu lieu lors d'un camp de vacances en Suisse.

⁶ Entretiens avec Gaston Bordet juillet 2013. Louis Martin (10 juin 2013) l'évoque également.

1) Mobiliser en externe, la décolonisation s'affiche

Pour le PCF, le premier moyen de toucher une partie non négligeable de la population réside dans les professions de foi. Certes, parcourues lorsqu'elles le sont, plus que lues en détail, elles interpellent l'électeur sur le thème choisi par le candidat. Or, l'intégration d'arguments anticolonialistes dans le discours politique s'effectue fin 1948¹, le parti comtois est donc très réactif sur cette question. De plus, il adapte le discours national et lui donne un ancrage local, susceptible d'attirer l'attention. Lors de l'élection au Conseil de la République du 7 novembre 1948, L. Nicod rappelle que le conflit a « coûté déjà la vie à des dizaines de jeunes Comtois »². Au moment des élections législatives de 1951, lors de la réunion publique du 15 juin à Besançon, devant 800 personnes, différents intervenants nationaux dont Edouard Finck, délégué du comité central, ou locaux dont Norbert Roth, membre du bureau de l'Union départementale du Doubs (UDD) de la CGT, dénoncent la guerre d'Indochine³. Lors des cantonales de 1951, les professions de foi identiques de Léon Nicod et Charles Fabrizi reprennent l'argumentaire national du coût d'une guerre « voulue par les Américains » beaucoup plus élevé que l'aide du plan Marshall, et ajoutent le prix payé par la population du Doubs, qui serait de « 6 milliards 750 millions »⁴. Enfin Il n'y a guère que lors des élections municipales que le PCF n'évoque pas le sujet.

Le PCF s'adresse également à l'ensemble de la population par voix d'affichage. Le parti semble à nouveau très réactif, suivant de près le tempo national⁵. Les premières dénonçant la guerre du « Vietnam » datent de mars 1949 et sont nombreuses selon la police⁶. À partir de février-mars 1950, l'opposition au conflit d'Indochine s'intensifie. Le 21 février, le 11 et le 25 mars, le centre ville se couvre d'affiches. En octobre la dénonciation des 18 mois s'associe à celle de l'impérialisme américain et à celle de « la sale guerre »⁷. En février 1951, puis plus régulièrement au printemps 1952, les affiches demandent la libération

¹ ADD 167w9 élections au Conseil de la République du 7 novembre 1948. La profession de foi de Léon Nicod dénonce « la politique de guerre colonialiste au Vietnam qui, outre 100 milliards de francs par an, a coûté déjà la vie à des dizaines de jeunes Comtois ».

² ADD 1409w52 élections au Conseil de la République du 7 novembre 1948.

³ ADD 1485w119 élections législatives 1945-1956, élections législatives 1951. Rapport du 16 juin 1951.

⁴ ADD 85w1 élections cantonales d'octobre 1951 ou AMB 1k14 élections cantonales 1945-1952.

⁵ Pour Jen-Pierre Biondi, le PCF s'engage fortement à partir de 1949. L'élément révélateur de cet engagement correspond à la création, fin décembre 1948, du Mouvement des Combattants de la Liberté et de la Paix. Février 1949, le PCF lance la campagne contre la guerre d'Indochine avec pétitions, rassemblements, défilés, comme celui du 20 février à Paris. BIONDI Jean-Pierre et MORIN Gilles, *Les anticolonialistes, 1881-1962*, Paris, Hachette-Pluriel, 1993, p. 277.

⁶ ADD 340w163 RG surveillance du PCF 1944-1953. Deux thèmes dans cette série d'affiches de 1949 : l'opposition à l'impérialisme américain et celle à la guerre d'Indochine « assez de morts au Vietnam, Paix avec Hô Chi Minh ». Toutes les références à l'affichage sont tirées de cette même liasse.

⁷ AMB 25j30 police politique 1947-1952. Rapports des 5 et 6 octobre 1950 : inscriptions et « série de nombreuses » affiches contre les 18 mois.

d'Henri Martin. Jusqu'à la fin 1953, Besançon, comme d'autres cités comtoises¹, voit ses murs recouverts de slogans pour une paix immédiate en Indochine. Ces affiches s'adressent à un public large, quelques-unes sont cependant plus ciblées, comme celles signées par l'UFF².

En revanche, peu de choses en dehors de l'Indochine sur ces affiches communistes concernant l'empire. Une référence à la journée anticolonialiste en février 1951, ainsi qu'une autre sur la situation en Tunisie en février 1952. À cette occasion, le PCF diffuse une longue affiche sans ambiguïté puisqu'elle demande « la reconnaissance des légitimes aspirations du peuple tunisien à la liberté et à l'indépendance nationale par l'abrogation du traité du protectorat »³.

Outre les tracts (et affiches) nationaux contre la guerre du Vietnam régulièrement diffusés en 1952 et 1953⁴, une production locale est également assurée, comme ce tract destiné « à messieurs les commerçants, artisans, petits et moyens industriels du Doubs et du Territoire ». Ce dernier est signé par la fédération communiste du Doubs et du territoire de Belfort. D'autres tracts ou affiches sont éditées, comme celles de l'UJRF de décembre 1950 intitulées « Tous unis, gagnons la paix et le bonheur », imprimées à Besançon⁵. En avril 1953, la section communiste de Besançon distribue aux alentours des usines ses propres tracts, qui s'opposent à « Mayer et Cie » et à « leur politique impopulaire de guerre au Vietnam, de réarmement de l'Allemagne ... »⁶. D'autres annoncent un événement local, comme le congrès départemental à Audincourt du 10 décembre 1950 et affirment à cette occasion l'opposition au conflit indochinois⁷.

¹ ADD 340w163 RG surveillance du PCF 1944-1953. C'est notamment le cas de Pontarlier, Béthoncourt, Montbéliard, Pont de Roide, etc. À titre d'exemples, rapports des 15 mars 1950 et 10 mai 1953.

² ADD 340w163 RG surveillance du PCF 1944-1953. Rapport du 11 mars 1950 : 9 types d'affiches sont collés dont 3 font référence à l'Indochine « Les mamans françaises exigent du gouvernement : le rappel du corps expéditionnaire ». Rapport du 21 février 1950 : des affiches émanant du comité français de la jeunesse démocratique s'adressent aux jeunes « 21 février journée de lutte contre le colonialisme - jeunes unissez-vous ». Éditées nationalement, l'écho local peut être relativement fort. La fibre affective peut d'autant plus jouer dans le Doubs que Besançon est une ville de garnison et que de nombreux jeunes du Nord Franche-Comté sont partis pour l'Indochine.

³ ADD 340w163 RG surveillance du PCF 1944-1953. Rapport du 8 février 1952.

⁴ ADD 340w163 RG surveillance du PCF 1944-1953.

⁵ ADD 340w163 RG surveillance du PCF 1944-1953. Ces affiches demandent classiquement la Paix au Vietnam et le retour du corps expéditionnaire.

⁶ ADD 340w146 RG notes mensuelles d'information au préfet du 3 avril 1953.

⁷ ADD 340w163 RG surveillance du PCF 1944-1953. Rapport du premier décembre 1950. Sur ces affiches on peut notamment lire : « pour l'interdiction de la bombe atomique, pour la paix au Vietnam, pour le retour du corps expéditionnaire, contre les bas salaires, contre la préparation de la guerre ».

Quelques actions plus spectaculaires ont été menées. En mai 1949, lors d'un meeting d'Emile-Louis Lambert, les jeunes communistes ont « secoué » le député MRP et ont fait signer des pétitions¹. Le PCF bisontin tente, ainsi, de reprendre à son compte la démarche nationale, qui « met en avant deux " éclaireurs " : la jeunesse et les femmes »². Mais les forces communistes bisontines sont trop faibles pour conduire aux mêmes résultats que nationalement.

2) S'ouvrir à d'autres

Le PCF tente de trouver des alliés parmi trois populations : les socialistes, les chrétiens progressistes et les Algériens. Nous avons vu précédemment comment le PCF et la CGT créent des liens avec les ouvriers algériens. Outre les manifestations du premier mai, ils leur proposent également de participer à la campagne en faveur d'Henri Martin. Mais bien que les Algériens soient sensibles aux évolutions en Indochine, ils refusent de s'associer à la lutte menée par les communistes en métropole³.

De plus, le parti continue régulièrement à proposer des luttes communes à la SFIO sur divers sujets dont la guerre d'Indochine. En mai 1953, profitant d'un refus commun de voter la confiance au gouvernement Mayer à l'Assemblée Nationale, le PCF du Doubs envoie une lettre à la SIO pour proposer une nouvelle politique, qui mentionne la fin de la guerre d'Indochine⁴. Il interpelle également des membres éminents de la SFIO locale, jugés moins orthodoxes. *Le Peuple Comtois* s'adresse ainsi à Jean Defrasne, conseiller municipal à Besançon, « construisons la Paix ensemble Monsieur Defrasne »⁵. Le parti s'adresse surtout « aux ouvriers socialistes » et reproduit la ligne nationale qui essaie de dégager une partie des sympathisants socialistes de la SFIO. Des professions de foi, des articles, mais aussi certaines affiches les interpellent directement⁶. Localement la lutte contre les 18 mois offre au PC une occasion de

¹ ADD 118j5 archives du PCF. Lettre du 16 juin 1949 de Louis Garnier à la fédération parisienne. Le terme de « secoué » vient de ce courrier. Le secrétaire de la fédération du Doubs ajoute que la lutte contre la guerre du « Vietnam » n'est pas très « poussée » sauf à Besançon. Article du *Peuple Comtois* de mai 1949 sur une action des « jeunes bisontins » contre la « sale guerre », en annexes p. 640.

² RUSCIO Alain, *Les communistes français et la guerre d'Indochine 1944-1954*, Paris, l'Harmattan, 1985, p. 237.

³ AN F/1cIII 1264 rapport du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport de juillet 1952.

⁴ A.D.D. 118j9 archives du PCF. Dans sa lettre, Marius Jaquemard, secrétaire de la section bisontine du PCF, écrit notamment : « La grosse majorité du pays désire un gouvernement qui met fin à la guerre du Viet-Nam. »

⁵ *Le Peuple Comtois*, 6 octobre 1951, article signé G. Bougault, instituteur. Cette interpellation, qui n'empêche pas d'autres articles très anti-socialistes, attaquant fortement Jean Minjoz, concerne la guerre froide, et montre un parti qui cherche à briser son isolement. Pour les articles contre J. Minjoz voir, par exemple, ceux du début de l'année 1951 des 13 janvier, 3 mars et 24 mars et nos annexes pp. 630-634.

⁶ ADD 340w163 RG surveillance du PCF 1944-1953. Rapport du 21 avril 1953 : affiches du PCF dans la ville : « Travailleurs socialistes, tu es comme nous (...) pour la Paix au Vietnam et la réduction des dépenses militaires. »

souligner les ambiguïtés socialistes et de proposer une unité locale dépassant l'opposition nationale¹. Cet appel aux électeurs socialistes, si l'on s'en tient aux résultats électoraux, connaît un faible impact.

Les communistes cherchent, enfin, à se rapprocher des « chrétiens progressistes » comme ils les appellent. Si cette ouverture existe également au niveau national², elle est précocement et fortement appliquée dans le Doubs. Le PCF s'adapte ainsi au milieu comtois. Alors que les critiques se multiplient contre « Minjoz-plans-de-la-viande-et-pompes-à-bières »³, plusieurs articles consacrés aux « chrétiens progressistes » sont publiés en 1948 dans *Le Peuple Comtois*. En août 1949⁴, le journal retranscrit des passages du numéro de *Témoignage Chrétien (TC)* dénonçant la guerre d'Indochine. Les articles de *TC* deviennent de « véritables références, abondamment reprises et citées par la suite »⁵. En septembre, dans la rubrique « Catholiques et Communistes » le journal publie un témoignage titré « Les crimes du colonialisme dénoncés par l'abbé Boganda, député MRP de l'Oubangui-Chari »⁶. De manière plus locale, à partir de 1951, l'hebdomadaire ouvre ses colonnes au MLP⁷ ou y fait référence⁸. En décembre 1951, lors d'un meeting de la CGT à la maison du peuple, un membre du MLP, venu de Paris, prend la parole⁹. Des

¹ *Le Peuple Comtois*, 21 octobre 1950.

² HÉMERY Daniel, « Décoloniser la France : le " syndrome indochinois " », in BLANCHARD Pascal et LEMAIRE Sandrine, *Culture impériale 1931-1961, Les colonies au coeur de la République*, Paris, Autrement, 2004, p 187. Le groupe *Esprit* participe ainsi au meeting du 11 février 1948, organisé par la PCF, à la Mutualité.

³ *Le Peuple Comtois*, 21 mars 1948. D'autres articles contre Minjoz sont publiés comme ceux du 19 septembre 1948, du 20 mars 1949 ou encore du 23 décembre 1950, etc. et nos annexes pp. 630-634.

⁴ *Le Peuple Comtois*, 8 août 1949, « *Témoignage Chrétien* apporte un démenti au député MRP E.-L. Lambert » Charly Rota membre du comité fédéral. L'auteur oppose la défense de la guerre d'Indochine par député du Doubs MRP à la dénonciation des « atrocités » décrites par *Témoignage Chrétien*.

⁵ ROUSSEAU Sabine, *La colombe et le napalm, des chrétiens français contre les guerres d'Indochine et du Vietnam, 1945 - 1975*, Paris, CNRS Éditions, 2002, p. 35.

⁶ *Le Peuple Comtois*, 4 septembre 1949. Le journal crée une chronique « Communistes et Catholiques » pour « illustrer la nécessité de l'union dans l'action des communistes et des catholiques ». Cet article est composé d'extraits du bulletin mensuel *Sauver un peuple*, publié par l'abbé Boganda. Le 8 août, déjà sous la rubrique « Chrétiens et Communistes », et sous le titre « Lorsqu'une cause est juste les croyants doivent la défendre », le journal publiait les propos Gilbert de Chambrun, député de Lozère. Ce dernier prend la parole à la Mutualité sur la révision du procès des parlementaires malgaches pour condamner le colonialisme.

⁷ Sur les rapprochements entre militants communistes et chrétiens du MLP, voir DERMENJIAN Geneviève, « De la libération à la guerre froide », *Une communauté brisée, regards croisés sur la scission MLP-MLO de 1951*, Lille, Les cahiers du GRMF, n° 9, 1995, pp. 177-185.

⁸ *Le Peuple Comtois*, le 21 avril 1951, publie un appel à la Paix des femmes du MLP du Doubs, réunies à Montbéliard. *Le Peuple Comtois*, 6 octobre 1951, l'interpellation de G. Bougault à Jean Defrasne se termine par la référence à la conférence donnée à Besançon par un enseignant, M. Gainé, de retour d'URSS et membre du MLP.

⁹ AMB 25j130 police politique 1947-1952. Rapport du 6 décembre 1951. Parmi les orateurs, on trouve M. Lidrine, membre du MLP et secrétaire de la fédération postale de Paris.

relations régulières s'instaurent rapidement, comme en témoigne la proposition de délégation commune à la préfecture lors de l'interdiction de la pièce « un drame à Toulon »¹.

3) *Les portes se referment*

L'ouverture vers un public plus large est aussi assurée par le Mouvement pour la Paix². Ce dernier est animé au départ par Marius Jaquemard, responsable communiste, puis par le colonel René Cerf qui n'est pas un militant communiste³. Le travail réalisé par le mouvement est concentré essentiellement autour de la lutte pour la Paix⁴, avec le refus du pacte atlantique, de la Bombe Atomique ou l'appel de Stockholm ; la guerre d'Indochine apparaît comme un thème secondaire, mais souvent associé⁵. Cette stratégie d'ouverture se solde d'ailleurs par une certaine réussite⁶.

En 1949, la journée internationale de lutte pour la Paix du 2 octobre réunit 200 personnes au Kursaal, et quelques mois auparavant en avril, 500 personnes assistent à une réunion contre le pacte atlantique. Toujours en 1949, la plus grande manifestation réunit 1 200 personnes. La venue de Gary Davis attire des militants communistes et socialistes, rassemblés au-delà de l'opposition partisane⁷. Mais le mouvement connaît un reflux. En novembre 1952 les assises départementales de la Paix ne rassemblent qu'une centaine de personnes⁸. Enfin, en novembre 1953 rien n'est prévu sur Besançon, les militants sont invités à aller à Strasbourg⁹.

¹ADD 177j2 fond Yvonne Bühler comptes-rendus des réunions de l'UL et des cadres syndicaux de mai 1952. Voir ci-dessus p. 203.

² Sur la genèse nationale du Mouvement des Combattants de la liberté et de la Paix, RUSCIO Alain, *Les communistes français et la guerre d'Indochine 1944-1954*, Paris, l'Harmattan, 1985, p. 193 et suivantes.

³ ADD 340w148 RG notes d'information au préfet octobre - novembre - décembre 1953, note confidentielle du 12 novembre 1953.

⁴ AMB 2j132 autorisation de manifester et de réunion sur la voie publique. L'une des principales action du mouvement fut l'organisation du vote pour la Paix en septembre 1949. Malgré l'interdiction par la mairie et la préfecture, le vote fut toléré et put se dérouler.

⁵ AMB 25j130 police politique 1947-1952. Les combattants de la Paix organisent différentes réunions et sont particulièrement actifs à partir de 1949 : réunion en avril (500 personnes), une en septembre, une en octobre au Kursaal (200 personnes). L'influence du mouvement ne cesse de diminuer, l'assemblée départementale du mouvement réunissant 180 personnes en février 1951, puis une centaine en novembre 1952.

⁶ RUSCIO Alain, *Les communistes français et la guerre d'Indochine 1944-1954*, Paris, l'Harmattan, 1985, p. 240.

⁷ AMB 25j130 rapport de police, police politique 1947-1952, Rapport du 02 juillet 1949.

⁸ AMB 25j130 police politique 1947-1952. Rapport des 5 avril 1949 et 2 octobre 1949 et du 23 novembre 1952. ADD 340w144 RG note d'information au préfet du 9 janvier 1952. En janvier 1952, les RG notent ainsi une nette diminution de l'influence du mouvement due à « l'indifférence grandissante de la population et de leurs militants ».

⁹ ADD 340w148 RG note d'information au préfet du 13 novembre 1953.

Un autre succès éphémère est à souligner. Le 12 février 1953, une réunion rassemble le mouvement pour la Paix, Pax Christi avec l'abbé Kammerer¹ et le mouvement européen du docteur Maitre. Le silence de la hiérarchie ecclésiastique, s'il a pu constituer un frein, peut aussi être considéré comme « un moteur grâce à la liberté de pensée et d'action »² qu'il autorise. Il peut expliquer sans doute cette initiative de l'abbé. L'objectif de la réunion est de lutter pour la Paix et notamment de trouver le moyen d'arrêter les guerres d'Indochine et de Corée. Roger Taupin, délégué CFTC au congrès de Vienne, explique que les vietnamiens demandent l'indépendance « à tout prix » ou encore que des contacts avec les Nord-Africains ont permis de « connaître les abus du colonialisme ». Malgré une attractivité relative (présence de 80 personnes), la seule existence de cette réunion peut être considérée comme un succès pour le PCF, qui sort ainsi de son ghetto. La hiérarchie catholique ne s'y trompe d'ailleurs pas, les remontrances faites à l'abbé Kammerer en témoigne ; interdiction lui est faite désormais de tout rassemblement commun avec le mouvement pour la paix³. Le MLP reste le seul allié, mais ses adhérents sont encore peu nombreux⁴.

Entre 1950 et 1953, le monde communiste n'a pas réussi à rompre son isolement⁵. Lors de l'épisode de la pièce, *Un drame à Toulon*, au CA de la maison du peuple, la CGT-FO a voté contre son ouverture à la représentation⁶. Dans ces années, l'animosité contre le PCF est si forte qu'en 1950 une grenade est jetée dans ses locaux. Le PCF écrit à la SFIO et au MRP pour solliciter une condamnation commune et un soutien public. Les deux partis refusent. 58 personnes se rendent tout de même à la réunion du parti après cet attentat. À cette occasion, la guerre d'Indochine est évoquée⁷. En juillet 1953, la

¹ Ce dernier est un proche de l'évêque. Aumônier du lycée de garçons, il est nommé aumônier diocésain de la Jeunesse étudiante chrétienne en 1949. *La Voix Diocésaine*, 13 octobre 1949.

² ROUSSEAU Sabine, *La colombe et le napalm, des chrétiens français contre les guerres d'Indochine et du Vietnam, 1945 - 1975*, Paris, CNRS Éditions, 2002, p. 17.

³ ADD 340w145 RG notes d'information au préfet du 10 et 13 février 1953. Une note du 28 février souligne d'ailleurs que Pax Christi fait désormais « cavalier seul ».

⁴ Sur l'affaire de la pièce *un drame à Toulon*, des contacts sont établis. ADD 177j2 fonds Yvonne Bühler comptes-rendus de la réunion des cadres syndicaux du 21 mai 1952.

Le mouvement commence tout de même à connaître une certaine audience. AMB 2j129 rapports de police 1951-1952. Rapport du 22 septembre 1951. Le 21 septembre, le MLP, sous la présidence d'Eugène Gainie, professeur d'histoire géographique, habitant Besançon rassemble 150 personnes. Ce dernier effectue le récit de son voyage en URSS.

Sur l'implication de ses adhérents à la fin de la guerre d'Indochine, voir chapitre IV pp. 218-220. Sur les origines et le développement local du mouvement, voir chapitre VI pp. 229-235.

⁵ Cet isolement dans le combat contre la guerre d'Indochine rappelle celui durant la guerre du Rif. BERSTEIN Serge et BECKER Jean-Jacques, *Histoire de l'anticommunisme en France, t. 1 : 1917-1940*, Paris, Olivier Orban, 1987, pp. 170-179.

⁶ ADD 177j2 fond Yvonne Bühler comptes-rendus de la réunion des cadres syndicaux du 21 mai 1952.

⁷ AMB 25j30 police politique 1947-1952. Rapport du 23 septembre 1950.

CGT tente d'organiser une manifestation commune lors des obsèques des Algériens tués lors du 14 juillet. Les autres organisations syndicales restent sourdes à cet appel¹.

CONCLUSION

De 1945 à 1953, les forces anticolonialistes à Besançon sont faibles. Le MTLD, bien implanté dans le bassin industriel de Montbéliard, l'est beaucoup moins dans la capitale comtoise. La communauté algérienne n'apparaît donc pas comme porteuse d'un discours nationaliste au sein de la cité.

Le seul groupe à rompre publiquement avec le consensus colonial est donc le monde communiste. Le Parti, la CGT, les différents mouvements (UFF, le mouvement de la Paix) mènent la lutte contre la guerre d'Indochine. Lors de l'affaire Henri Martin, affiches, tracts, manifestations exposent aux yeux de tous leur refus de la « sale guerre ». Leur implication rencontre un certain succès, notamment auprès des chrétiens progressistes.

Pourtant, cette première phase de mobilisation sur une question coloniale touche une minorité d'habitants. Le parti communiste, en effet, sur Besançon connaît une influence limitée qui ne lui permet pas d'entraîner les foules. De plus, son combat pour Henri Martin renvoie tout autant à la défense d'un membre du groupe qu'à la dénonciation de la guerre d'Indochine. Après cette personnalisation de la lutte, celle-ci d'ailleurs s'essouffle. Le 29 décembre 1953, le meeting pour « une Paix immédiate au Vietnam », organisé par la CGT, n'attire que 26 participants². Le choix de la date est certes peu porteur. Ce dernier montre d'ailleurs peut-être un manque d'enthousiasme ou plus prosaïquement une sorte d'autocensure sur le sujet, les militants ne croyant pas eux-mêmes à une possible réelle mobilisation. Ce thème est, somme toute, resté secondaire ; sur les questions internationales la priorité étant donnée à la défense de la Paix et donc à la condamnation de la politique américaine.

Enfin, la rencontre entre les deux groupes, les plus préoccupés par le processus de décolonisation, ne s'est pas produite sur ce thème. Les Algériens ont décliné l'invitation à participer au

¹ AN F/1cIII/1264 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 7 août 1953.

² AMB 224w1 rapports de police 1953-1954. Rapport du 30 décembre 1953.

mouvement lors de l'interdiction de la pièce *un drame à Toulon*. De même, si les communistes sont les plus attentifs à la situation des travailleurs immigrés, ils ne sont pas présents quand les revendications se font nationales.

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Tout en restant secondaire, durant cette première période qui s'ouvre avec le défilé de la 4^e Division Marocaine en septembre 1945 au centre ville et s'achève avant les préparatifs de Diên Biên Phu, l'intérêt pour les questions coloniales tend à s'affirmer. La décennie 1945 - 1953 correspond donc à une lente émergence des questions coloniales dans la sphère locale. Différents éléments expliquent ce phénomène.

Les violences coloniales s'enchaînent et s'écrivent sur les unes des quotidiens locaux. Or ces derniers connaissent une large diffusion dans la population¹. L'information circule donc. Celle-ci véhicule, pour l'essentiel, une vision très consensuelle. La France est porteuse de civilisation ; sa présence est fructueuse pour les peuples colonisés. La guerre d'Indochine, les répressions dans le Constantinois et à Madagascar sont ainsi présentées comme légitimes. À partir de 1947, cette analyse est fortement dominante puisqu'elle est portée par la majorité des partis politiques bisontins de la SFIO au PRL en passant par le MRP et le RPF. Ces derniers intègrent timidement, mais de manière croissante, le souci colonial. Le sujet apparaît dans les professions de foi, dans les meetings ou encore dans les débats du Conseil Municipal.

L'opposition à la guerre d'Indochine fait entrer, également, les questions coloniales dans la cité. Certes, le PCF à Besançon est un parti minoritaire. Mais, ses méthodes et la conviction de ses militants lui donnent une représentation, dans l'espace public, relativement forte. Affiches, manifestations, réunions offrent à la population l'expression d'une alternative. Sur la critique de la guerre d'Indochine, il est rejoint par une frange minoritaire des catholiques. La transformation du Mouvement populaire des familles (MPF) en MLP ouvre aux catholiques de gauche la voie de l'expression politique. Ils sont ainsi quelques-uns à se

¹ À Besançon, dans les années 1946-1947, *Le Comtois* tire à 12 000 exemplaires, *La République* à 3 760, pour un total de 31 661 inscrits sur les listes électorales en 1946. Voir chapitre I p. 68. Pour les chiffres au début des années 1960, annexes p. 647.

retrouver aux côtés des communistes pour demander la fin de la guerre et des négociations avec le Viêt-Minh¹. Mais, cette opposition ne trouve pas un écho très large dans le reste de la population bisontine.

Un autre élément fait entrer le sujet colonial à Besançon. Comme dans le reste de la France, l'effort de reconstruction nécessite l'appel à une main-d'œuvre venue des colonies. Une partie des soldats ayant participé à la libération de l'Alsace redescend un peu plus au sud et cherche un emploi dans la ville. Ces ouvriers majoritairement algériens sont rejetés aux marges de la cité. Ils habitent dans les casemates, anciennes fortifications construites par Vauban, qui sont très insalubres. Ils interrogent cependant les élites urbaines. Un double souci émerge qui conduit à une prise en charge de cette population. D'une part, l'évêché et la municipalité socialiste montrent de réelles préoccupations humanitaires face aux conditions de vie de ces ouvriers. D'autre part, ces ouvriers représentent un potentiel fort d'insubordination. À moins de cent kilomètres au nord de Besançon, la manifestation algérienne du 23 mai 1952 à Montbéliard a été particulièrement violente, se soldant par la mort d'un Algérien. Dans le bassin industriel du département, le MTLD est bien implanté et diffuse un discours anticolonialiste. Cependant, à Besançon ce dernier peine à s'enraciner.

Fin de 1953 les différentes formes d'opposition au colonialisme sont ainsi faiblement représentées dans la cité. Malgré son émergence, l'empire n'est pas encore un sujet de débat largement partagé au sein de la *Res Publica* bisontine. Cette indifférence majoritaire se heurte cependant à une réalité de plus en plus conflictuelle. Cette dernière impose aux édiles comme aux citoyens un questionnement toujours plus pressant dans la période suivante.

¹ Ce choix se retrouve au niveau national. ROUSSEAU Sabine, *L'engagement de chrétiens contre les guerres d'Indochine et du Vietnam (1945 - 1975)*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction d'Etienne Fouilloux, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 1998.

SECONDE PARTIE :

L'EMPIRE SE VIT, 1954 - 1957

INTRODUCTION

La pénétration des questions coloniales dans la communauté bisontine s'accélère entre le début de l'année 1954 et la fin de celle de 1957. Le processus de décolonisation se présente, avant tout, comme un phénomène extérieur qui s'impose à la cité. Dès le début des années 1950, celui-ci prend une ampleur sans précédent. Aux succès armés du Viêt-Minh répondent les soulèvements de Côte d'Ivoire puis du Maroc et de Tunisie. Tous ne sont pas perçus de la même manière par la communauté bisontine. La marche des femmes sur la prison du Grand-Bassam en décembre 1949¹ reste inconnue de la plupart des Bisontins. En revanche, l'exil du Sultan en août 1953 fait la une des quotidiens régionaux. L'actualité

¹ 2 000 femmes marchent les 22 et 23 décembre 1949 d'Abidjan à Grand-Bassam, située à 40 km. Elles demandent la libération des huit dirigeants de la section du Parti démocratique de Côte d'Ivoire, section du RDA. CHASTANET Monique et CHRÉTIEN Jean-Pierre, *Entre la parole et l'écrit. Contributions à l'histoire de l'Afrique en hommage à Claude-Hélène Perrot*, Paris, Karthala, 2008, p. 71.

coloniale, qu'elle provienne d'Indochine, du Maroc ou de Tunisie, se développe dans les pages des journaux. Sa lecture éventuelle ne provoque pas pour autant un intérêt approfondi comme les travaux d'Alain Ruscio le soulignent pour le conflit indochinois¹.

Pour autant, l'accumulation des événements Outre-mer provoque une réaction dans la communauté bisontine. Les éditorialistes locaux s'emparent du sujet et proposent aux lecteurs des réflexions parfois critiques. C'est le cas notamment de Jean Defrasne dans *Le Comtois*. Un second facteur, également extérieur à la ville, provoque cette appropriation. L'arrivée au pouvoir de Pierre Mendès France apporte un nouveau regard sur le processus de décolonisation. Parmi les élites bisontines, favorables à la présence française Outre-mer, une large partie suit le président du Conseil sur une politique qui donne toute sa place à la négociation. Ce choix rencontre une approbation parmi les dirigeants politiques bisontins qui va de la SFIO au CNI en passant par les Radicaux et le MRP. Les journaux qu'ils possèdent proposent aux lecteurs bisontins une ligne réformiste en matière coloniale. Enfin, durant ces quatre années de 1954 à 1957, on assiste à un véritable tournant, car l'intérêt pour le processus de décolonisation ne concerne pas que le monde politique.

La particularité de la période tient donc à l'appropriation, toujours plus large, du sujet par les Bisontins. Il s'agit, dans cette partie, de déterminer le rythme de ce processus et la manière dont il touche plus ou moins profondément les différentes composantes de la ville. Car ce mouvement s'effectue dans différentes catégories de la population, des élites politiques aux citoyens, en passant par les militants communistes ou catholiques et les étudiants. Dans notre champ d'observation, de Diên Biên Phu à l'envoi, toujours plus important, de jeunes soldats du contingent en AFN différents temps constituent des marqueurs. Ainsi, la campagne électorale des élections législatives en décembre 1955 révèle le souci grandissant des Bisontins pour les questions coloniales (chapitre IV). De plus, un espace apparaît particulièrement réceptif à ces enjeux. Il s'agit de l'université. Celle-ci connaît une histoire qui ne suit pas totalement le mouvement national. En effet, les étudiants bisontins élisent à la tête de l'Association générale des étudiants de Besançon (AGEB) des représentants de la minorité, des « minos ». Ces derniers, issus de la mouvance catholique, s'engagent pleinement dans la lutte anticolonialiste (chapitre V). Enfin, au-delà des murs de la rue Mégevand², le mouvement de contestation de la guerre d'Algérie se construit. Elle réunit communistes et catholiques de gauche, mondes étudiant et ouvrier (chapitre VI)

¹ RUSCIO Alain, « L'opinion française et la guerre d'Indochine (1945-1954). Sondages et témoignages », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, n° 29, janvier-mars 1991, pp. 35-46.

² Lieu d'implantation de la faculté des Lettres à Besançon. Voir carte en annexes p. 624.

CHAPITRE IV : ET L'EMPIRE DEVINT UNE AFFAIRE LOCALE

INTRODUCTION :

Entre 1945 et 1954, les questions coloniales sont avant tout affaire de spécialistes. Mis à part le monde communiste, qui par ses associations et ses modes d'actions, tente de mobiliser, les autres partis cantonnent l'empire à quelques phrases sur une profession de foi. Cette relégation est signe d'une préoccupation mineure mais aussi d'une évidence de la pérennité de l'empire aux yeux des candidats.

À partir de quand le souci colonial franchit-il les limites du territoire des politiques professionnels pour atteindre d'autres publics ? Faut-il attendre Diên Biên Phu, le déclenchement de la guerre d'Algérie, l'appel au contingent ? La fin de la guerre d'Indochine commence déjà à faire bouger les lignes. L'accumulation des événements est à la source d'une prise de conscience plus large de la société bisontine. Dès lors à quel rythme se réalise celle-ci ? Qui touche-t-elle plus particulièrement ?

Afin de mesurer au mieux flux et reflux des intérêts de chacun, nous cheminerons pas à pas. La fin de la guerre d'Indochine constitue une première étape. Les soulèvements dans les protectorats puis l'affirmation de la guerre d'Algérie se révèlent également des temps forts. La préoccupation populaire de plus en plus forte à partir de la deuxième moitié de l'année 1955. Nous examinerons l'importance de la pénétration de la question coloniale dans la société bisontine au rythme de ces trois périodes qui s'enchevêtrent plus qu'elles ne se succèdent.

I) UN PREMIER TOURNANT, LA FIN DE LA GUERRE D'INDOCHINE

La guerre d'Indochine inspire à Besançon, comme dans le reste de la France, selon l'expression d'Alain Ruscio, « une sorte d'indifférence distante mêlée d'une sourde hostilité »¹. La fin du conflit semble, cependant, entraîner un regain d'intérêt. Ce dernier peut se lire dans la presse, et dans les prises de position des élus. Quels éléments peuvent l'expliquer ? Diên Biên Phu et l'arrivée au pouvoir de Pierre Mendès France apparaissent localement comme des éléments déclencheurs. Les choix de la droite comtoise, notamment celui de Roland de Moustier, favorisent l'entrée de la société bisontine dans le questionnement colonial. Celui-ci est-il timide ? Est-il fugace ou entame-t-elle une ère plus permanente de réflexion sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ?

A) Diên Biên Phu, ligne de partage ?

La presse bisontine consacre en définitive un nombre d'articles² non négligeable à l'Indochine avec une intensification en fin de période. Si la défaite de Diên Biên Phu constitue un repère réel, la tension occasionnée par l'accélération des événements, l'annonce de la conférence de Genève et la constitution du camp retranché, amorcent le mouvement. Presse, hommes politiques, mais aussi une partie de la population montrent ainsi un intérêt croissant.

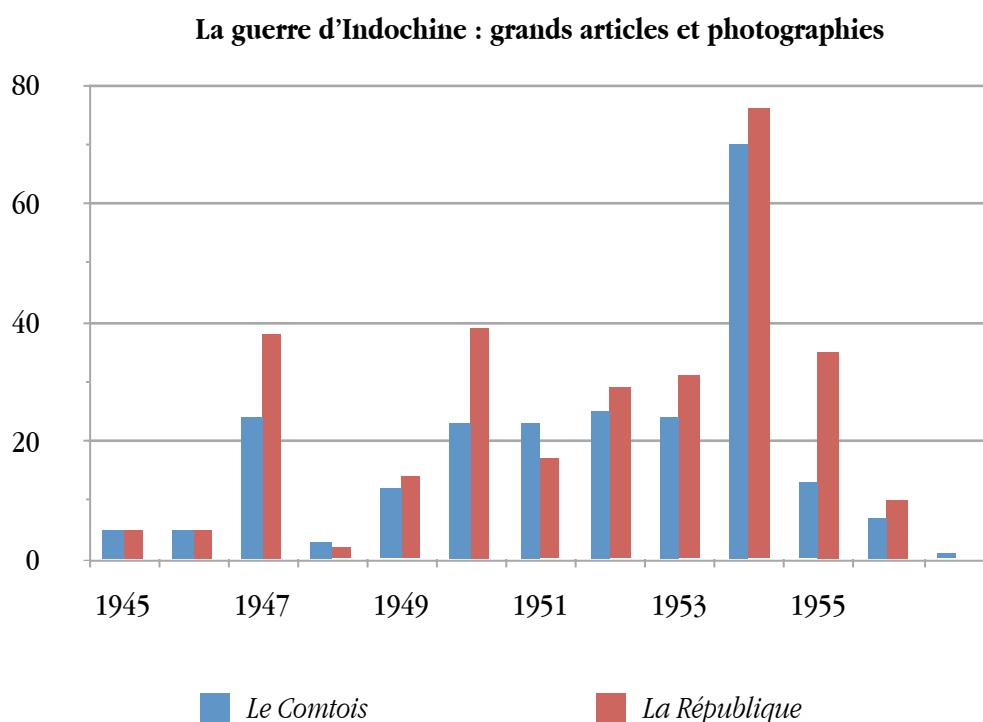
1) *Le Viêt-Minh entre les lignes*

La guerre représente une préoccupation relativement importante pour les journaux locaux, notamment comparativement au reste de l'information coloniale. Si toutes les occurrences sont comptabilisées, au plus bas de la période en 1948, il y a en moyenne plus d'une mention tous les deux jours sur les deux mois étudiés (février et mars) et en 1954 plus de deux articles par jour. Si seuls les grands articles et photographies sont retenus, il en paraît quasiment un chaque jour dans chacun des deux journaux. Précisions que nous avons fait le choix de ne pas comptabiliser les articles sur l'affaire des

¹ RUSCIO Alain, *Les communistes français et la guerre d'Indochine 1944-1954*, Paris, l'Harmattan, 1985, p. 198.

² Voir diagramme ci-dessous et les tableaux en annexes p. 649-650.

Généraux, car elle est traitée d'un point de vue strictement métropolitain. Cette dernière aurait fait gonfler artificiellement les chiffres.



Ainsi, à partir de 1950, malgré son caractère lointain, la guerre d'Indochine est présente pour les lecteurs des deux quotidiens. Même si les articles ne sont pas lus, il est difficile d'échapper totalement au conflit, car les photographies en une sont de plus en plus récurrentes. Celles-ci sont le plus souvent d'un format tel qu'on ne peut y échapper.

Les parutions suivent globalement le même rythme, irrégulier et souvent parallèle à celui d'autres journaux. De faibles parutions en 1948 et 1949 sont également présentes dans la presse gaulliste ou dans *Le Journal de Dole*, par exemple¹. Deux temps forts communs apparaissent, qui sont directement liés à l'actualité se déroulant dans les mois étudiés. Pour 1947, il s'agit du débat à la chambre sur les crédits militaires. Pour 1954, ce sont les préparatifs de la bataille de Diên Biên Phu. Il n'y a qu'une année où la différence est relativement importante entre les deux. En effet, en 1950 *La République* publie une série de reportages sur les soldats combattants en Indochine². Cette différence quantitative en révèle une plus substantielle, l'armée restant pour l'hebdomadaire du PRL une valeur en soi.

¹ Pour la presse gaulliste, RUSCIO Alain, *Les communistes français et la guerre d'Indochine 1944-1954*, Paris, l'Harmattan, 1985, p. 230.

Pour *Le Journal de Dole*, BODIN Michel, *La France et ses soldats, Indochine, 1945-1954*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 156.

² Nous avons évoqué ce reportage au chapitre II pp. 150-151.

On retrouve le même rythme de publication dans *Cité Fraternelle*, avec à partir de 1950 une dizaine d'articles par année, puis une explosion en 1954, avec vingt-quatre articles. *La Voix Diocésaine* ne se préoccupe de l'Indochine qu'à partir de 1952, l'évêque recommandant de participer à une quête en faveur des soldats¹. Dans les autres organes de presse, l'intérêt est très variable². À partir de 1950, on peut estimer que les Bisontins pouvaient s'informer sans difficulté sur les événements d'Indochine grâce à la presse régionale. Mais, la présence d'articles n'engendre pas pour autant leur lecture. Le constat d'Alain Ruscio pour la France est, sans doute, valable pour notre propre étude³.

2) Des signes avant-coureurs à « l'héroïque défense »⁴

Certains éléments montrent que l'Indochine s'imisce timidement dans le débat local dès 1953. Nous avons déjà mentionné les prises de position de *Cité Fraternelle* et du *Comtois*, tous deux de plus en plus sceptiques quant aux bien-fondés du conflit. La réunion du 12 février 1953, dont l'objet est la paix en Corée et en Indochine, avait rassemblé le mouvement pour la Paix, Pax Christi avec l'abbé Kammerer et le mouvement européen du docteur Maitre⁵ et réunit environ 80 personnes. C'est assez peu puisque parmi les organisateurs figurent, aux côtés de communistes, un abbé connu et un notable de centre droit influent.

Le frémissement devient plus perceptible au printemps 1953. Les radicaux bisontins sont favorables à Pierre Mendès France et à des négociations avec Hô Chi Minh⁶. Les socialistes deviennent

¹ *La Voix Diocésaine*, 19 juin et 25 septembre 1952.

² Nous avons déjà évoqué ces différences. Voir chapitre III pp. 164-166. Pour rappel, le journal des Anciens combattants évoque peu l'Indochine à sa une, mises à part deux allusions en 1951 et 1952 (l'éditorial du printemps évoque ainsi les « graves erreurs commises en Indochine » et dans le numéro du printemps 1952 un article s'oppose aux objecteurs de conscience sans plus de précisions) alors que dans *Le Peuple Comtois*, de 1949 à octobre 1951, date de la fin de sa parution, il n'est pas une semaine sans un article sur le conflit.

³ En 1953, 22 % des habitués de la presse quotidienne ne lisent rien sur la guerre d'Indochine et 48 % lisent des nouvelles « de temps en temps ». RUSCIO Alain, *Les communistes français et la guerre d'Indochine 1944-1954*, Paris, l'Harmattan, 1985, p. 200. Un chiffre à peine plus élevé est donné par Jacques Dalloz, 30 % des lecteurs de journaux lisent régulièrement des nouvelles sur l'Indochine. DALLOZ Jacques, *La guerre d'Indochine (1945-1954)*, Paris, Seuil, 1987, p. 220 note 23.

⁴ *Le Comtois*, 6 mai 1954.

⁵ Voir chapitre II p 152-155 pour les deux journaux et chapitre III 203-204 pour la réunion.

⁶ ADD 340w146 RG notes mensuelles d'information au préfet, note du 20 juin 1953. De même en mars 1953, lors de la venue à Besançon de Guy Mollet au Kursaal, la guerre d'Indochine ne semble pas avoir été évoquée. ADD 340w145 RG notes mensuelles d'information au préfet, note du 23 mars 1953.

également plus dissertes sur le sujet¹. Conformément aux votes des députés SFIO contre les crédits militaires², le député du Doubs se prononce pour la recherche d'une solution pacifique. À l'échelon bisontin, comme à celui de la France, la gauche « dans sa quasi totalité » se rallie à l'idée d'une négociation directe avec Hô Chi Minh³. En juin 1953, la chambre de commerce du Doubs réagit également, mais dans un sens bien différent. Son président adresse aux parlementaires un vœu émis lors d'une séance plénière. Celui-ci est essentiellement consacré au domaine économique, mais il comprend un point qui souhaite « la préservation des marchés constitués par les territoires de l'Union française »⁴. Début 1954, la FEN s'exprime à son tour clairement. Dans son bulletin, elle publie un article dénonçant les méfaits du colonialisme⁵. L'empire commence donc à faire débat. Questionnements et laboratoires d'idées s'affirment dans certains espaces bisontins⁶.

Comment cette préoccupation se diffuse-t-elle à un public plus large ? Il semble difficile de le mesurer, car les manifestations présentes à Besançon concernent avant tout la CED. Mais, les rapports des RG confirment la tendance nationale⁷. Celui du 24 octobre mentionne que « l'opinion publique est de plus en plus favorable à des négociations avec le Viêt-Minh »⁸. Fin décembre, ceux-ci notent l'irritation grandissante vis-à-vis des choix gouvernementaux⁹.

La dramaturgie de l'épisode de la bataille de Diên Biên Phu accélère cette prise de conscience émergente. Début 1954¹⁰, les journaux n'ont cessé d'entretenir ce récit de la bataille décisive et victorieuse, qui doit permettre, selon l'expression de René Mayer, « la sortie honorable »¹¹. En février et mars 1954, les deux quotidiens bisontins publient deux fois plus d'articles qu'en 1947 et plus de trois fois

¹ Jean Minjoz écrit un article dans le *Comtois* mentionnant la nécessité d'arrêter « l'effusion de sang en Indochine » *Le Comtois* 24 juin 1953. Au congrès du PS à Morteau, il défend également l'idée d'une médiation de l'Inde dans le conflit, intervention qui obtint « le plus grand succès » ADD 340w146 RG notes d'information mensuelles au préfet, note du 30 juin 1953.

² DALLOZ Jacques, *La guerre d'Indochine (1945-1954)*, Paris, Seuil, 1987, p. 223.

³ Expression empruntée à DALLOZ Jacques, « Le MRP et la guerre en Indochine », in AGERON Charles-Robert et DEVILLERS Philippe (dir.), *Les guerres d'Indochine de 1945 à 1975 : actes de la table ronde tenue à l'IHTP, 6-7 février 1995*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1996, p. 70.

⁴ ADD 340w146 RG notes mensuelles d'information au préfet, note du 16 juin 1953.

⁵ ADD 340w149 RG notes mensuelles d'information au préfet, note du 5 février 1954.

⁶ À ce titre, nous étudierons, plus précisément l'université et le monde étudiant dans notre chapitre V pp. 264-315.

⁷ En 1948, 52 % des sondés voulaient poursuivre la guerre d'Indochine jusqu'à la victoire ; en mai 1953, ils ne sont plus que 15 %. DALLOZ Jacques, *La guerre d'Indochine (1945-1954)*, Paris, Seuil, 1987, p. 220, note 23.

⁸ ADD 340w148 RG notes mensuelles d'information au préfet, note du 24 octobre 1953.

⁹ ADD 340w148 RG notes mensuelles d'information au préfet, note du 29 décembre 1953.

¹⁰ *Le Comtois* et *La République*, février et mars 1954.

¹¹ DALLOZ Jacques, *La guerre d'Indochine (1945-1954)*, Paris, Seuil, 1987, p. 218.

plus que les autres années¹. Les unes du mois de mai 1954 sont amplement consacrées à Diên Biên Phu, grandes photographies et articles s'y succédant. Début mai les journaux² racontent la « bataille décisive », « l'héroïque défense », et la victoire toujours possible. Leur contenu est quasiment toujours le même, il s'agit avant tout de mettre en valeur la puissance de feu française, l'aviation et le courage des soldats. Cette épopée se vit également sur petit écran. Les actualités télévisées exploitent la même vision. Celles du 28 janvier montrent le pont aérien, celles du 18 mars 1954, par exemple, commencent par les images d'un char et reprennent le même vocabulaire à travers l'expression « Viet »³. La défaite est actée à partir du 10, mais l'épopée continue durant tout le mois, se concentrant sur le devenir des prisonniers et des blessés. Cet échec et la couverture extraordinaire de l'événement par la presse renforcent⁴ les doutes, déjà présents dans l'opinion publique bisontine.

3) Réactions bisontines

À l'heure de la bataille décisive, les Bisontins semblent se sentir plus concernés. Le 4 mars 1954, 250 d'entre eux se déplacent ainsi pour écouter Pierre Mendès France proposer, entre autres, des négociations avec Hô Chi Minh. La section socialiste bisontine, lors de son AG du 7 mars 1954, se prononce pour une négociation directe avec Hô Chi Minh et un cessez-le-feu immédiat⁵. Selon les RG, « l'homme de la rue » partagerait les vues du responsable radical sur l'Indochine, « tendance particulièrement marquée à Besançon ». Les RG en veulent pour preuve « l'adhésion d'un public très varié » lors du passage de ce dernier dans la cité en avril⁶. L'insistance des RG à noter les faveurs de « l'opinion publique » pour un cessez-le-feu accreditte cette tendance, difficilement mesurable par ailleurs. De même, les témoins⁷ que nous avons interrogés ont souvent fait référence spontanément à Diên Biên Phu, confirmant le statut de choc de cette défaite et la marque durable qu'elle a laissée dans les esprits. Ils

¹ Voir diagramme ci-dessus p. 215.

² *Le Comtois* et *La République*, mai 1954. Les expressions entre guillemets correspondent à deux titres du *Comtois*, les 3 et 6 mai 1954.

³ Les actualités françaises, *L'opération castor à Diên Biên Phu* (03 décembre 1953), *Indochine : à Diên Biên Phu* (28 janvier 1954), *Diên Biên Phu à l'heure de l'assaut* (18 mars 1954), *La guerre en Indochine à Diên Biên Phu* (08 avril 1954), www.ina.fr. Lors des actualités du 18 mars 1954, l'aspect dramatique est mis en valeur par l'image (soldats français blessés) et par les mots. Le reportage s'achève par une vue de soldats, qui partent au combat en colonne en contre-jour et par ces mots : « À Diên Biên Phu, c'est la plus violente bataille de la guerre d'Indochine qui est commencée. »

⁴ BODIN Michel, *La France et ses soldats, Indochine, 1945-1954*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 158 : « ce fut la presse qui donna à Diên Biên Phu son caractère de tragédie », car elle a « assimilé le combat à celui de Verdun ».

⁵ ADD 340w149 RG notes d'information mensuelles au préfet, note du 11 mars 1954.

⁶ ADD 340w150 RG notes d'information mensuelles au préfet, notes des 5 mars et 15 juin 1954.

⁷ C'est le cas, notamment, pour le président de l'AGEB Yves Calais (entretien du 29 mars 2013), du citoyen engagé André Rival (entretien du 29 avril 2013) et de l'appelé Simon Girardet (entretien du 04 avril 2013).

ont également insisté sur l'inéluctable indépendance qui devait suivre. Certains, comme André Rival, lecteur de *Témoignage Chrétien*¹ et de *l'Express*, affirme l'avoir pressenti avant. Mais il reste difficile de faire la part de la reconstruction.

Après la chute du camp retranché, le député-maire exprime « les sentiments d'affection et de solidarité de la population bisontine » et demande au conseil d'observer une minute de silence. Tous les conseillers s'associent à cet hommage, à l'exclusion des élus communistes. Cette attitude, identique à celle des députés communistes à la chambre, est vivement dénoncée par *Le Comtois* comme par *La République*². Lors de la même séance, les élus communistes déposent à nouveau une proposition de résolution demandant « d'ouvrir sans retard des négociations avec les délégués du Gouvernement du Viêt-Minh », qui est repoussée³. La logique de guerre froide perdure au sein du Conseil Municipal, comme dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale.

Les jeunesses socialistes de Besançon se saisissent également du sujet. Elles envoient aux parlementaires SFIO une motion réclamant des négociations « sincères à Genève avec le Viêt-Minh », et condamnent ainsi celles menées jusqu'à alors⁴. Enfin, à partir de mai 1954, le monde communiste reprend activement la lutte contre la guerre d'Indochine. La défaite a changé la donne. Fin 1953, la Commission administrative (CA) de la CGT est traversée par un débat sur les objectifs des luttes à mener. Les cadres se prononcent clairement pour un combat contre les accords de Bonn et de Paris, au détriment de l'opposition à la guerre d'Indochine. Début 1954, le bureau de l'UD est sur cette même ligne, conformément aux choix nationaux⁵. Mais, dès la CA du 8 mai, le secrétaire de l'UD de la CGT, Norbert Roth affirme que « des télégrammes et des délégations doivent être envoyés à Georges Bidault pour la conférence de Genève »⁶. Le monde communiste local montre ainsi sa réactivité à l'événement, dans la

¹ L'hebdomadaire chrétien, en janvier 1954, publie par exemple un article intitulé « La paix en Indochine : un voeu ? Non ! Une urgence », RUSCIO Alain, « Les intellectuels français et la guerre d'Indochine, une répétition générale ? », in AGERON Charles-Robert et DEVILLERS Philippe (dir.), *Les guerres d'Indochine de 1945 à 1975 : actes de la table ronde tenue à l'IHTP, 6-7 février 1995*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1996, p. 121.

² *Le Comtois, La République*, 11 mai 1954.

³ AMB per2000 BO délibérations du Conseil Municipal 1951-1955, mai 1954.

⁴ ADD 340w150 RG notes mensuelles d'information au préfet, note du 26 mai 1954.

⁵ La réunion du comité central du 5 et 6 mars 1954, par exemple, évoque les accords de Bonn et de Paris, mais pas la situation en Indochine. MARTELLI Roger et NAHON Guillaume (dir.), *Réunions du Comité central du PCF 1921 - 1977*, t. 3, 1954 - 1964, Fondation Gabriel Péri, Département de la Seine-Saint-Denis, Conseil général, 2010, p. 29.

⁶ ADD 177j1 fond Yvonne Bühler, comptes-rendus des 6 décembre 1953, des 9 janvier et 11 avril, puis du 8 mai 1954. La CGT reste mobilisée. Le bureau du 17 juillet, réitère la même proposition, mais cette fois avec le gouvernement Pierre Mendès France comme interlocuteur. ADD 177j1 fond Yvonne Bühler bureau de l'UD CGT du Doubs du 17 juillet 1954. La CA du 19 juin avait également évoqué longuement l'Indochine.

foulée du national¹. Tracts², affiches, réunions publiques se multiplient³. Cette campagne touche, en profondeur, militants et adhérents régionaux. Les cellules de quartier se saisissent de la question et proposent des tracts sur le sujet. C'est notamment le cas de *L'Heure Lip* en mai qui demande que cesse la guerre d'Indochine, ainsi « les tragiques réveils semblables à celui de DBP seraient écartés pour longtemps ». En juin 1954, la feuille militante condamne Georges Bidault « qui sabote les négociations »⁴. Le 28 mai 1954, les combattants de la Paix lancent une campagne pétitionnaire⁵. Les 8 et 11 juillet, plusieurs délégations remettent au député-maire Jean Minjoz les signatures recueillies⁶.

Genève est à moins de 200 km de Besançon. Le premier juin lors d'une réunion à Besançon d'une soixantaine de personnes, une délégation a été désignée, qui à part René Cerf, responsable du Mouvement de la Paix de Besançon, comprenait des militants plus anonymes. La délégation comporte cinq femmes sur huit membres. Elle rencontre M. Kasanski, secrétaire général adjoint de la délégation soviétique, M. Wang Sho Jou, conseiller de la délégation chinoise et le Dr. Nguyen Trinh Co du bureau de liaison de la République Démocratique du Vietnam. Le compte-rendu de Martial Clerc, membre du comité départemental du Mouvement de la Paix et de la fédération communiste, présent à Genève, évoque une « conversation amicale » et une invitation à revenir le lendemain. Le succès est moindre auprès des occidentaux. Il n'y a pas de rencontre avec les Anglais, tout juste la remise à un huissier de la motion votée le premier juin. Quant à la délégation française, elle fait savoir aux Bisontins qu'elle a pour « principe de ne pas recevoir »⁷. Contrairement à l'année 1952, le PCF n'est plus seul désormais. Les actions sont de plus en plus souvent communes avec le MLP. La délégation du 6 juin à Genève comprenait l'une de ses

¹ Le jour même de la chute de Diên Biên Phu, le bureau politique publie un communiqué : « Il dépend pour une grande part de la pression que les masses populaires de notre pays exerceront sur le gouvernement Laniel et son représentant à Genève, Georges Bidault, que soit mis fin à la guerre par un traité basé sur les principes d'indépendance nationale et respectant les droits nationaux de chacun des deux pays ». Cité par RUSCIO Alain, « La fin de la guerre d'Indochine (1953-1954) vue par *L'Humanité* », *Cahiers d'histoire, Revue d'histoire critique*, n° 92, 2003, pp. 87-101.

² ADD 340w150 RG notes mensuelles d'information au préfet, note des 9 juin et 6 juillet. Le 9 juin, tracts de l'UFF pour un cessez-le-feu en Indochine. ADD 340w151 RG notes mensuelles d'information au préfet, note du 24 juillet 1954, tracts de l'UD CGT Doubs demandant la Paix en Indochine.

³ ADD 340w150 RG notes mensuelles d'information au préfet, note du 19 juin sur réunion du 18 juin du PCF à Besançon dénonçant la guerre d'Indochine et la CED. ADD 340w163 surveillance du PCF 1944-1953, pochette 1954 tracts et affiches ; tract de la section de Besançon « Pour la Paix en Indochine et contre la CED », invitation à une réunion publique le 2 juillet au Kursaal avec Pierre Villon. ADD 340w150 RG notes mensuelles d'information au préfet, note du 3 juillet, réunion en présence de 90 personnes.

⁴ ADD 340w150 RG notes mensuelles au préfet, mai et juin 1954 : tracts *L'Heure Lip*, bulletin de la cellule des Chaprais ou encore ADD 340w150 RG notes mensuelles au préfet, 28 octobre 1954.

⁵ ADD 340w150 RG notes mensuelles au préfet, note du 28 mai.

⁶ ADD 340w151 RG notes mensuelles au préfet, note du 9 juillet. ADD 177j1 fonds Yvonne Bühler, bureau de l'UD CGT du 17 juillet 1954.

⁷ ADD 340w150 RG notes mensuelles d'information au préfet, note du 15 juin 1954.

militantes. Deux manifestations communes sont organisées, la première de déroule en juin 1954¹, la seconde en octobre². Malgré un succès mitigé, l'augmentation du nombre de participants entre ces deux manifestations conjointes des communistes et du MLP³, constitue également un signe d'une préoccupation croissante, même si elle reste limitée, parmi la population.

Enfin, une délégation des étudiants semble s'être également déplacée jusqu'à Genève. Les témoignages recueillis sont cependant contradictoires, certains responsables l'accréditent, d'autres non⁴. Les archives des RG dépouillées n'en ont pas gardé de traces. En revanche, la feuille de quartier communiste, *L'Heure Lip*, de juin 1954 y fait référence⁵. Tout au plus peut-on en conclure que les responsables étudiants, qui échappent à la sphère communiste, se sont sentis suffisamment concernés pour élaborer ce projet et se rendre à Genève. L'effet frontière joue en faveur de la mobilisation⁶.

B) L'expérience Pierre Mendès France, « Union sacrée » à Besançon ?

Flux et reflux du consensus : à chaque fois que la France semble en posture difficile au sein de son empire un réflexe national joue pour reformer celui-ci autour du gouvernement, quel qu'il soit. Trois expériences révèlent ce mouvement. La première d'entre elles, est celle du gouvernement Pierre Mendès France. À Besançon gauche non communiste et Indépendants sont favorables à l'expérience.

¹ ADD 340w163 surveillance du PCF 1944-1953, pochette 1954 tracts et affiches, tract : appel à la population de Besançon, signé par le mouvement de la Paix, le MLP, l'UJRF, la CGT, le PCF, l'UFF ; ce tract dénonce « le sacrifice de milliers de jeunes français et de jeunes vietnamiens » et « l'épisode sanglant de Diên Biên Phu » et donne rendez-vous à la population le premier juin à la Maison du Peuple. C'est lors de cette réunion que se constitue la délégation.

² ADD 340w152 RG notes mensuelles d'information au préfet, notes du 30 octobre et du 2 novembre 1954.

³ Sur l'importance des militants catholiques du MLP dans le Mouvement de la Paix, voir ROUSSEAU Sabine, *La colombe et le napalm, des chrétiens français contre les guerres d'Indochine et du Vietnam, 1945 - 1975*, Paris, CNRS Éditions, 2002, p. 82.

⁴ Yves Calais affirme (29 mars 2013) que cette délégation n'a pas eu lieu. Gaston Bordet (juillet 2013) et Jean Ponçot (témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures) pensent qu'une délégation s'est rendue à Genève.

⁵ Le journal note ainsi que Georges Bidault refuse de recevoir les délégations qui « viennent exiger la fin de la tuerie. C'est sur le trottoir que fut accueillie une délégation des étudiants bisontins ». ADD 340w150 RG notes d'information mensuelles au préfet juin 1954.

⁶ Dans un autre contexte, un an plus tard, le 19 juillet 1955, des représentants du Mouvement de la Paix des Ecoles Normales de Besançon, menés par Gilbert Carrez, se rend auprès de la délégation des États-Unis à la conférence des Quatre. ADD 688w5 RG dossier personnel Carrez Gilbert. Note du 6 août 1955.

1) *Le soutien de la gauche non communiste à Pierre Mendès France*

La fédération radicale du Doubs statue en faveur de Pierre Mendès France. Dès sa première tentative d'investiture, celle-ci rejoint ses positions. Le 20 juin, la fédération radicale-socialiste de Besançon lui apporte son soutien et opte pour un rapprochement avec la SFIO. Maître Kohler, adjoint au maire¹, reprenant le programme de Pierre Mendès France se prononce sans ambiguïté pour des négociations sur l'Indochine. Roger Humbert, alors responsable du parti à Besançon, consent à négocier avec Hô Chi Minh, « pis aller » devant le coût exorbitant de la guerre. La ligne choisie peut être assimilée à la résurgence « des vieux thèmes de l'opposition antiferryste », selon l'expression de Raoul Girardet². Roger Humbert participe pleinement à cette mouvance pour qui le coût de la guerre empêche la modernisation économique, et le conflit en Indochine mobilise des troupes qu'il serait plus efficace de déployer en Europe face au bloc communiste³. En mars 1954, lors de son meeting à Besançon, Pierre Mendès France affirme clairement la nécessité de négocier avec « ceux contre qui nous nous battons, c'est-à-dire Hô Chi Minh en personne »⁴. Après cette venue, la fédération bisontine radicale-socialiste reste fidèle, dès lors, à cette ligne sur l'Indochine. Ce choix est confirmé par la création d'un comité « Mendès France » et lors de son AG du 23 avril 1954⁵. Dans la gauche non communiste bisontine, il suscite bien des espoirs car les socialistes font de même. *Le Comtois* publie lors de la venue de ce dernier une biographie élogieuse. Le journal explique qu'il est le premier à proposer « une négociation honorable » pour mettre fin à la guerre d'Indochine et que « notre situation en Indochine et dans le monde serait bien différente si on l'avait écouté »⁶.

Une fois son ministère en place, ces soutiens ne se démentent pas, notamment sur les questions coloniales. En septembre 1954, lors du congrès fédéral de l'Est du parti radical-socialiste, conformément à la tendance majoritaire qui avait demandé au début de l'année des sanctions envers Léon Martinaud-

¹ Ce jeune avocat est l'adjoint à la culture de Jean Minjot de 1953 à 1977. Il devient de plus en plus influent au parti radical et dans la vie politique bisontine. Nous rencontrerons cette personnalité à diverses reprises.

² Cette opposition dénonce à la fois le coût de la présence française dans les colonies, tout en affirmant la volonté d'assurer un rayonnement mondial à la France. Or celui-ci passe par la négociation avec les représentants des mouvements nationalistes. GIRARDET Raoul, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, La Table ronde, 1972, p. 322-326.

³ THÉNAULT Sylvie, *La gauche et la décolonisation*, in BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles (dir.), *Histoire des gauches en France*, t. 2 : *La Gauche à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2004, p. 445. Albert Kohler est sur ligne plus humaniste et politique. En tant qu'avocat, il défend les Algériens accusés d'atteinte à la sécurité de l'État.

⁴ ADD 340w150 RG notes mensuelles d'information au préfet, notes du 15 juin 1954. 250 personnes sont présentes, la plupart radicales, mais selon les RG d'autres sont socialistes ou communistes. Ce dernier a fait « grosse impression sur le public ».

⁵ ADD 340w150 RG notes mensuelles d'information au préfet, notes du 30 mars et du 26 juin 1954.

⁶ *Le Comtois*, 23 mars 1954. Ces positions prises par le journal montrent aussi l'évolution de ce dernier depuis 1945. D'un lectorat socialiste - communiste, il est désormais passé à un lectorat socialiste - radical.

Déplat, Albert Kohler, « jeune Turc » bisontin, stigmatise l'attitude de celui-ci sur la Tunisie¹. Lors du compte rendu du congrès de Marseille, Roger Humbert réaffirme la position de la fédération bisontine². En février 1955, les radicaux de Besançon renouvellent leur confiance à Pierre Mendès France, soutiennent la nomination de Jacques Soustelle en Algérie.

Les socialistes semblent plus partagés, non sur le soutien à Pierre Mendès France, mais sur son intensité. Le mois d'octobre 1954 illustre ces doutes, les questions coloniales étant reléguées au second plan. Le 3 octobre 1954, la section du Doubs réagit sur la question de la CED, mais pas sur l'Indochine. De même, Jean Minjoz explique, dans *Le Comtois*, son vote de confiance à Pierre Mendès France par les accords de Londres, bien qu'il regrette l'échec de la CED. Cet article confirme les centres d'intérêt du dirigeant socialiste, car rien en revanche n'est dit sur l'Outre-mer³. Les réactions sur ce dernier point sont laissées à d'autres, notamment dans le quotidien socialiste à Jean Willemain⁴, professeur au lycée Victor Hugo, qui exprime son enthousiasme envers Pierre Mendès France. Les socialistes hésitent et tranchent une première fois pour un soutien sans entrer dans le gouvernement. Mais ce point de vue ne fait pas l'unanimité, Jean Defrasne est favorable à la participation de la SFIO⁵. Le mois suivant, Jean Minjoz, comme Georges Reverbori, conseiller de l'Union française et conseiller général du Doubs, se prononcent également pour l'entrée de la SFIO dans le gouvernement Pierre Mendès France⁶.

2) *Le choix du marquis*

Après les élections de 1951, Roland de Moustier devient le vice-président du groupe parlementaire des Républicains indépendants. C'est donc logiquement qu'il vote en faveur des investitures d'Antoine Pinay (6 mars 1952) et de Joseph Laniel (26 juin 1953). Intéressé par les questions de politiques internationales, Roland de Moustier est dans cette législature comme dans la précédente secrétaire de la Commission des affaires étrangères. À ce titre, et comme représentant de la frange pro-européenne de la droite française, le 6 décembre 1951, il s'engage pour la ratification de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Sur les questions portant sur l'Outre-mer, il apparaît comme

¹ ADD 340w151 RG notes mensuelles d'information au préfet, notes des 3 janvier et 23 septembre 1954.

² ADD 340w151 RG notes mensuelles d'information au préfet, note du 25 octobre 1954.

³ ADD 340w151 RG notes mensuelles d'information au préfet, note du 3 octobre 1954 et *Le Comtois*, du 15 octobre 1954.

⁴ ADD 340w151 RG notes mensuelles d'information au préfet, note du 9 octobre 1954.

⁵ ADD 340w151 RG notes mensuelles d'information au préfet, note des 22 et 28 octobre 1954.

⁶ ADD 340w152 RG notes mensuelles d'information au préfet, note du 2 novembre 1954.

un partisan de l'empire. Ainsi, bien qu'ayant accordé sa confiance à Paul Ramadier après le renvoi des ministres communistes, il vote trois mois plus tard, en août 1947, contre le nouveau statut de l'Algérie. Lors des débats concernant le pacte atlantique, il désapprouve l'idée de neutralité désarmée¹, car elle entraînerait, selon lui, la fin de l'Union française². Au lendemain de Diên Biên Phu, au Conseil Général, Roland de Moustier en appelle à la « ferveur nationale »³. Le 17 mai 1954, lors d'un comice agricole à Marchaux, près de Besançon, Roland de Moustier défend toujours la présence française en Indochine et prône un renforcement du corps expéditionnaire, le gouvernement selon lui ne devant pas faire de « concession exagérée à Genève de manière à sauvegarder son prestige et l'Union française »⁴.

Et pourtant, en mai 1954, après un hommage aux soldats de Diên Biên Phu à l'Assemblée Nationale (AN), il se prononce pour des négociations approfondies à Genève. Il se dit également favorable à une certaine ouverture en Afrique du Nord⁵. À travers ce discours, il se rapproche des positions de Pierre Mendès France. Ainsi vote-t-il en faveur de son investiture le 17 juin 1954. Conformément à ses convictions, il défend, en vain, dans l'hémicycle le projet de loi sur la CED. Dans les jours suivants, Pierre Mendès France lui propose le poste de Secrétaire d'État aux affaires étrangères en remplacement de Jean-Michel Guérin de Beaumont⁶. Ce choix correspond bien à la volonté du Président du Conseil de renouveler les pratiques politiques⁷. Roland de Moustier devient l'un des principaux négociateurs des accords de Londres et Paris. Proche par sa fonction de Pierre Mendès France, qui cumule les postes de Président du Conseil et ministre des affaires étrangères, il se doit également de défendre la politique gouvernementale.

Comment expliquer ce choix de Roland de Moustier ? Il lui permet d'être au cœur d'un sujet qui lui est cher, l'Europe, et de participer ainsi au dispositif qui doit suppléer la CED tout en assurant la sécurité de l'Europe. À ses convictions politiques, il faut sans doute ajouter une certaine ambition. En 1948, il pose sa candidature pour devenir ambassadeur à Rome. En 1954, après avoir effectué une mission

¹ Le RDR (Rassemblement Démocratique Révolutionnaire) s'oppose au pacte atlantique et prône la neutralité de l'Europe et son indépendance vis-à-vis des deux Grands. Sur cette position politique et les débats entre intellectuels, notamment entre Sartre et Aron, SIRINELLI Jean-François, *Deux intellectuels dans le siècle, Sartre et Aron*, Paris, Fayard, 1995, pp. 255-305.

² *Dictionnaire des parlementaires français de 1940 à 1958*, La Documentation française, Paris, 1988.

³ ADD 340w150 notes mensuelles d'information au préfet, note du 11 mai 1954.

⁴ ADD 1688w7 dossier personnel Roland de Moustier, note du 17 mai 1954.

⁵ Au début de l'année 1954, suite à une commission d'enquête au Maroc, Roland de Moustier prend des positions peu orthodoxes pour un Indépendant. Voir chapitre IV p. 246.

⁶ CHATRIOT Alain, *Pierre Mendès France : pour une République moderne*, Paris, Armand Colin, 2015, p. 125.

⁷ DUCLERT Vincent, *Les mendésistes*, in BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles (dir.), *Histoire des gauches en France*, t. 2 : *La Gauche à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2004, p. 164.

d'enquête parlementaire au Maroc, *Témoignage Chrétien* lui prête l'intention de briguer la fonction de Résident général au Maroc¹. Positionnement personnel et jeu politique de la IV^e République², un Indépendant du Doubs succédant à un de la Manche, offrent cette opportunité à Roland de Moustier.

3) Nuances chez les Indépendants et ralliement

Le choix de Roland de Moustier ne rencontre pas d'emblée l'assentiment de tous les Indépendants³. Auguste Joubert refuse par deux fois la confiance au Cabinet Mendès. Contrairement à Roland de Moustier, il vote le rejet de la ratification du traité de la CED, le 30 août 1954. *In fine*, son ralliement, sans enthousiasme, s'explique surtout par « l'obligation morale de suivre ses chefs de file »⁴. Il ne peut sans conséquences pour sa carrière politique défier Roland de Moustier et Georges Pernot. Et ce d'autant plus qu'au niveau national, le CNI qui compte plusieurs ministres s'est déclaré favorable aux accords de Londres, négociés par son représentant franc-comtois. Au moment de l'investiture de Pierre Mendès France, le scepticisme d'Auguste Joubert est partagé par Georges Pernot. Cependant, une fois le marquis au gouvernement, les doutes semblent levés. Pour le sénateur ce soutien est politique, car il voit en Pierre Mendès France un Européen convaincu « l'Idée européenne reste bien vivante » écrit-il dans *La République*⁵. L'indépendance du Viet-Nam ne change pas fondamentalement la donne, mais révèle des Indépendants plus partagés.

En juillet 1954, la Conférence de Genève fait les gros titres plus d'une fois⁶. Le jour de l'armistice, les unes sont consacrées, aux trois quarts, à l'événement⁷. Si les deux quotidiens reconnaissent la détermination de l'homme et le large assentiment des Français à cette nouvelle, leur appréciation de l'événement diffère cependant quelque peu. Une fois les accords de Genève signés, le soutien de la gauche non communiste ne se dément pas. Pour *Le Comtois* c'est une véritable victoire, et l'éditorial de Jean Defrasne, sous le pseudonyme de Janus, constitue un éloge : « Il a suffi de l'arrivée au pouvoir de M.

¹ ADD 1688w7 RG dossier personnel Roland de Moustier, note du 2 juin 1954.

² Sur ce jeu des partis, mais aussi des hommes, sous la IV^e République, GAXIE Daniel, « Les structures politiques des institutions. L'exemple de la Quatrième République », *Politix*, n° 20, 1992, pp. 72-98.

³ Sur la composition du gouvernement Mendès et la place des Indépendants dans ce dernier, CHATRIOT Alain, *Pierre Mendès France : pour une République moderne*, Paris, Armand Colin, 2015, pp. 125-126.

⁴ ADD 340w152 RG notes d'information mensuelles au préfet, note du 6 octobre 1954.

⁵ *La République*, 22 septembre 1954.

⁶ Par exemple, *La République*, 9, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 28 juillet 1954.

⁷ *Le Comtois*, 21 et 22 juillet 1954.

Mendès France pour que tout change d'aspect. » Le lendemain, il conclut son éditorial par un hymne à la paix qui « n'a jamais autant mérité qu'on lutte jusqu'au bout pour elle ». En revanche, les Indépendants sans renier leur choix sont plus circonspects. Le 22 juillet, *La République* titre par une citation du Président du Conseil : « La raison et la paix l'ont emporté », reconnaissant implicitement ses mérites. Mais, le journal reste plus modéré que son concurrent socialiste. Lucien Kayser, éditorialiste et farouche partisan de l'empire, rappelle également la perte des villes d'Hanoi et d'Haiphong « rendues prospères par les Français, rendues civilisées par nous !... ». Le lendemain, il titre ainsi son éditorial : « Résultat heureux nous disons résultat ! » Quelques lignes plus bas, il ajoute à propos de l'armistice : « Accepter, Subir ... on ne pavoise pas dans ces conditions là. »¹

Ce choix n'était pas évident si l'on songe aux positions coloniales de l'après-guerre de cette famille politique². La perte de l'Indochine se révèle plus douloureuse pour les Indépendants. Ainsi après les accords de Genève, l'intérêt pour la péninsule n'a pas la même intensité dans les deux grands journaux. Une fois la guerre terminée, *Le Comtois* semble s'en désintéresser. En revanche, le suivi est plus fort dans *La République*. En 1955, il publie près du double d'articles, de plus d'un tiers de page, sur le sujet³. Il n'est pas rare que le quotidien donne des informations en provenance du Laos, du Cambodge ou du Vietnam sur les évolutions politiques de ces États. Il traite également du sort de la communauté chrétienne⁴. Le journal, conformément à sa ligne anticommuniste, a tendance à présenter ce qui fut souvent un choix politique⁵ comme un exode forcé sous la pression communiste. Mais malgré ce souci pour les chrétiens du Vietnam et les critiques émises dans *La République*, les Indépendants bisontins continuent de participer à l'expérience Mendès France et en octobre 1954, les trois parlementaires indépendants du Doubs soutiennent le gouvernement. Plus encore, Georges Pernot et Roland de Moustier, les deux mentors encore incontestés du parti, définissent une ligne politique « très libérale » sur l'Afrique du Nord, comme ne cessent de le noter les RG⁶.

¹ *La République*, 22 et 23 juillet 1954.

² Voir chapitre I pp. 85-92 et l'éditorial du 17 avril 1947 de Lucien Kayser « Notre Empire » en annexes p. 643.

³ *Le Comtois* publie une quinzaine d'articles sur l'ancienne Indochine, alors que *La République* en propose plus de trente.

⁴ Sur le soutien des catholiques français à ceux d'Indochine, ROUSSEAU Sabine, *La colombe et le napalm, des chrétiens français contre les guerres d'Indochine et du Vietnam, 1945 - 1975*, Paris, CNRS Éditions, 2002, p. 13.

⁵ Les accords de Genève donnaient la possibilité de passer d'une zone à l'autre. Sur un million de réfugiés, les trois-quarts furent des catholiques qui refusaient de vivre en régime communiste et ont choisi de vivre dans « un régime nationaliste dirigé par un catholique ». BROCHEUX Pierre (dir.), *Du conflit d'Indochine aux conflits indochinois*, Bruxelles, Complexes, 2000, p. 60.

⁶ Nous reviendrons sur ce point, notamment lorsque nous aborderons les élections législatives de décembre 1955. Voir également chapitre IV pp. 251-254.

C) Une unanimité de façade

À Besançon, le spectre politique du soutien à Pierre Mendès France est ainsi relativement large à Besançon et englobe le MRP. Ainsi, lors de son investiture, la ligne principale semble être un attentisme relativement bienveillant ou comme l'expriment les RG « dans leur ensemble, les partis politiques réagissent favorablement »¹. Pour autant, il n'y a pas unanimité complète. Un certain scepticisme, qui ne conduit cependant pas à une franche opposition, traverse les droites. À gauche, les communistes restent prudents et ne donnent pas caution globale au Président du Conseil.

1) *La bienveillance du MRP*

Le MRP local définit une position nuancée, sans aller jusqu'à un soutien total aux ministres engagés dans l'expérience mendésiste. Après la chute de Diên Biên Phu, au congrès fédéral du Doubs, le MRP se conforme à la ligne nationale en acquiesçant au propos de Gabriel Valay (ex-ministre de l'agriculture et ex-député du Rhône, venu représenter le MRP national). Pour ce dernier, la France ne doit pas abandonner l'Indochine, « car nous serions vite évincés d'autres colonies ou protectorats »². La commission exécutive du MRP bisontin du 8 juillet 1954, réunie avant le comité national, se prononce pour l'exclusion de Robert Buron et André Monteil, devenus ministres sans l'autorisation du parti, mais aussi pour « une position de conciliation » afin de garder le contact avec le gouvernement.

Jacques Dalloz souligne que ce sont les députés anti-CED qui sont aussi les plus critiques vis-à-vis de la guerre d'Indochine. Le cas bisontin nuance cette règle générale³. Le MRP local semble assez proche de Robert Schuman favorable à la CED et dans une « opposition molle » à la poursuite du conflit en Indochine, voire partisan d'une fin rapide de la guerre. Ainsi la fédération précise même qu'après le cessez-le-feu, « il serait possible pour le MRP de collaborer plus étroitement à la politique de Pierre Mendès France et même de lui apporter un soutien ». Les Bisontins sont relativement originaux par rapport aux cadres nationaux, qui ne pardonnent pas au Président du Conseil ni l'abandon de la CED, ni

¹ ADD 340w150 notes d'information au préfet avril - juin 1954, note du 18 juin 1954.

² ADD 340w150 RG notes mensuelles au préfet note du RG, note du 17 mai 1954.

³ Sur les positions européennes de la classe politique bisontine, voir chapitre I pp. 122-125. Pour les comparer avec l'échelon national : RAFLIK Jenny, « Les socialistes français et allemand face à la crise de la CED (1950-1954) », *L'OURS (Revue de l'Office Universitaire de recherche socialiste)*, hors-série n° 52-53, juillet-décembre 2010, pp. 35-46.

leur éviction de la politique coloniale ¹. Et ces choix bisontins ne sont, en définitive, guère différents de ceux de la SFIO. D'autant plus que *Cité Fraternelle*, déjà très sceptique depuis 1952 sur la conduite de la guerre en Indochine², prône également la bienveillance envers Pierre Mendès France. En octobre 1954, son rédacteur en chef, l'abbé Charrière écrit un article favorable à son action. En novembre 1954, alors que le gouvernement Mendès France paraît menacé, l'hebdomadaire demande « une opposition constructive des parlementaires catholiques »³.

2) *Le scepticisme bienveillant du RPF*

Au RPF, l'attitude à l'égard de Mendès ne va pas non plus jusqu'au soutien parlementaire. Dans l'hémicycle, les votes de Marcel Prélot sont le plus souvent défavorables. Il s'abstient lors de la première tentative de Pierre Mendès France pour obtenir l'investiture. Il vote en faveur de Joseph Laniel et soutient le gouvernement de celui-ci, notamment sur l'Indochine. Ainsi, le 12 juin 1954, il fait partie de la minorité qui vote la confiance au ministère. Le 18 juin, il s'abstient à nouveau lors de l'investiture de Pierre Mendès France comme 14 de ses collègues alors que 54 députés « gaullistes » votent positivement⁴. Il opte pour la même posture le 23 juillet lorsqu'il s'agit d'approuver les accords de Genève. Après avoir participé à l'enterrement de la CED, il approuve les accords de Londres et de Paris. Marcel Prélot participe, enfin, en février 1955 au renversement du gouvernement Mendès France.

Mais localement, les positions du RPF sont moins tranchées et n'expriment pas une franche opposition. Marcel Prélot accorde sa voix à l'investiture de son ministre des affaires étrangères, Edgard Faure. Le rejet de la CED, le style Pierre Mendès France, ne sont pour lui déplaire. Ainsi, en octobre 1954, dans les milieux RPF bisontins circule une note, non signée, plutôt favorable à la politique de Pierre Mendès France et aux efforts accomplis par son gouvernement « pour sortir de l'immobilisme ». Le propos ne s'en termine pas moins par un appel convenu au retour de De Gaulle⁵. De plus, selon les RG, le Marcel Prélot bisontin est plus conciliant que celui de Paris. Son entourage le dit « en rupture avec son parti » et

¹ Sur la position du MRP face à l'investiture de Pierre Mendès France voir DALLOZ Jacques, « le MRP et la guerre d'Indochine », in AGERON Charles-Robert et DEVILLERS Philippe (dir.), *Les guerres d'Indochine de 1945 à 1975 : actes de la table ronde tenue à l'IHTP, 6-7 février 1995*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1996, p. 70 et suivantes.

² Voir chapitre II pp. 152-157.

³ *Cité Fraternelle*, 27 juin et 25 novembre 1954.

⁴ TURPIN Frédéric, *Printemps 1954, échec à de Gaulle : un retour au pouvoir manqué*, in *Revue Historique*, Paris, PUF, n° 62, 2001, p. 924.

⁵ ADD 340w152 notes mensuelles d'information au préfet, note du 12 octobre 1954.

affirme que « sa sympathie est acquise à M. Mendès France »¹. Et lorsque Edgard Faure se présente, il accorde sa voix à l'investiture de ce radical avec lequel il entretient localement des relations cordiales. Marcel Prélot témoigne ainsi du comportement différent que peuvent avoir les politiques sur la scène nationale et locale ; la seconde leur laisse parfois une plus grande liberté d'expression de leur sentiment personnel.

3) *L'opposition communiste*

Au début de l'année 1954, les communistes restent sur une ligne avant tout d'unité ouvrière, au-delà des partis, en interpellant les travailleurs socialistes² et continuent de réclamer des négociations directes avec Hô Chi Minh. La défaite de Diên Biên Phu conforte leur analyse sur la situation coloniale. En mai, reprenant la ligne nationale lors de sa conférence annuelle, la section communiste de Besançon définit trois axes d'action : « le rapprochement avec les socialistes, action en faveur de la paix au Vietnam et de la détente internationale, action contre la CED »³.

Face à l'investiture de Pierre Mendès France, qui refuse de comptabiliser en sa faveur les voix des parlementaires communistes, le secrétaire de l'Union Départementale de la CGT, Norbert Roth s'élève contre « l'illusion » Pierre Mendès France et la « démagogie dans ses discours dominicaux afin de faire oublier les accords de Londres et de Paris et la situation qui s'aggrave en Afrique du Nord »⁴. Les communistes mènent campagne contre les accords de Paris et de Londres en distribuant notamment des tracts⁵ et ne peuvent pas cautionner un gouvernement qui accueille en son sein l'ennemi local de toujours, à savoir Roland de Moustier⁶. La cellule communiste « Commandant Marceau », sur le quartier de Montrapon, distribue dans les boîtes aux lettres des habitants un tract qui dénonce la présence au gouvernement de ce « jusqu'au boutiste de la guerre d'Indochine, et administrateur d'une grande compagnie en Algérie, il est un colonialiste forcené »⁷. Les communistes se réjouissent tout de même des

¹ ADD 340w151 notes mensuelles d'information au préfet, rapport du 30 juillet 1954.

² ADD 340w149 notes mensuelles d'information au préfet, rapport de janvier 1954, qui cite *L'Humanité-Dimanche* et l'éditorial de Louis Garnier : « De nombreux objectifs communs peuvent rassembler les travailleurs socialistes et communistes : la lutte pour les revendications, la lutte pour la Paix au Vietnam (...) »

³ ADD 340w150 RG notes mensuelles d'information au préfet, note du 11 mai 1954.

⁴ ADD 177j1 fonds Yvonne Bühler CA de la CGT du Doubs des 11 septembre et 20 novembre 1954.

⁵ ADD 340w163 RG surveillance du PCF pochette 1954.

⁶ Des procès opposèrent Roland de Moustier et Louis Garnier en 1947 sur l'affaire des marins communistes à propos de l'Indochine, voir chapitre I pp. 103-105.

⁷ ADD 340w163 RG surveillance du PCF pochette 1954, novembre 1954.

accords de Genève, dont ils s'attribuent une partie du succès¹. Mais, il s'agit « d'une union passagère », selon l'expression d'Alain Ruscio².

II) LA DÉCOLONISATION S'IMPOSE, DES PROTECTORATS À L'ALGÉRIE

La fin de la guerre d'Indochine apparaît comme la première étape inscrivant concrètement le phénomène colonial dans l'espace local. Quelques signes témoignent ainsi d'une pénétration plus grande des préoccupations coloniales. Une petite frange de catholiques avec le MLP rejoint le combat anticolonialiste du parti communiste. De plus, les RG signalent le souci grandissant de « l'opinion publique » face à une guerre qui se prolonge. La défaite pouvait laisser supposer un essoufflement. Or, après les accords de Genève, cet intérêt ne se dément pas. L'actualité coloniale se poursuit et augmente en intensité. Comment les événements dans les protectorats et le déclenchement de la guerre d'Algérie constituent-ils une deuxième étape dans cette prise de conscience ? Le conflit algérien implique également directement une partie des habitants de la ville. Dès lors, comment les ouvriers maghrébins réagissent-ils ?

A) De la baie d'Along à l'Atlas jusqu'au piémont du Jura

Nous avons déjà constaté que les soulèvements au Maroc et en Tunisie de 1952 sont relayés par la presse locale de manière conséquente notamment à la SFIO³. Davantage que l'Indochine, le Maghreb semble avoir préoccupé les élites bisontines. Dans cet espace, l'Algérie du fait de son statut suscite-t-elle un intérêt plus profond ?

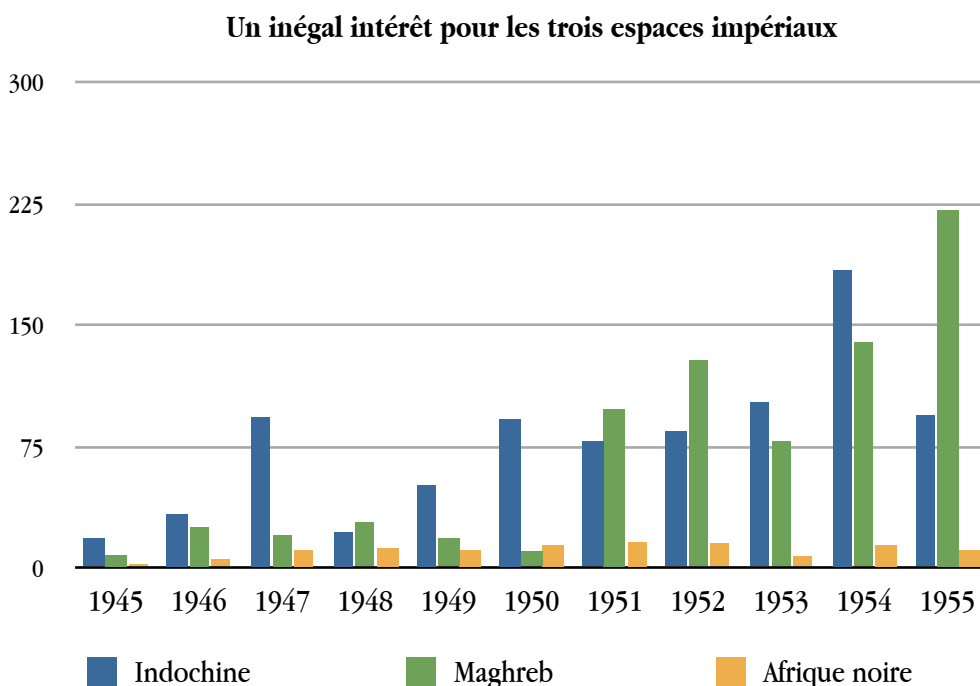
¹ ADD 177j1 fond Yvonne Bühler bureau de l'UD CGT du Doubs du 8 janvier 1955 ou ADD 340w152 RG notes mensuelles d'information au préfet, note du 28 octobre 1954, tract *L'Heure Lip*, cellule communiste du quartier des Chaprais qui attribue la fin de la guerre à la « pression populaire (rappelez-vous les nombreuses délégations qui se sont rendues à Genève) ».

² RUSCIO Alain, « La fin de la guerre d'Indochine (1953-1954) vue par *L'Humanité* », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* 2003, pp. 87-101.

³ Voir chapitre II pp. 127-128.

1) Le Maghreb, un espace particulier

La comparaison entre le traitement par les quotidiens locaux des trois espaces coloniaux, Indochine, Maghreb, Afrique subsaharienne se révèle riche d'enseignements. Deux périodes se distinguent, qui indiquent la particularité de l'espace maghrébin.



Entre 1945 et 1950, l'agitation nationaliste en Afrique du Nord reste relativement faible. Aussi, dans ce premier temps, est-il plus judicieux de comparer l'AFN à l'Afrique noire plutôt qu'à l'Indochine, où le conflit sévit. 1950 est la seule année lors de laquelle les journaux privilégient l'Afrique subsaharienne. Les articles sur le soulèvement en Côte d'Ivoire expliquent cette différence, confirmant la représentation d'un espace essentiellement décrit à travers la remise en cause de l'ordre colonial¹. L'explication est également valable pour le Maghreb ; les discussions sur le nouveau statut de l'Algérie participe à l'importance du nombre d'articles qui lui est consacré. Mais d'autres facteurs entrent en jeu.

L'espace privilégié d'une information diversifiée et de proximité est, en effet, le Maghreb. Outre les grands événements (statut de l'Algérie, déposition du Sultan, *etc.*), le lecteur bisontin attentif peut aussi trouver des brèves, de petits articles sur la récolte des olives, la production viticole ou les aléas

¹ Voir chapitre III pp. 162-163.

climatiques¹. Certes, les catastrophes qui touchent les autres territoires, notamment les Antilles ou Madagascar, ne sont pas oubliées. Mais, pour le Maghreb s'y ajoutent des faits divers (délits, accidents, effondrement d'habitations, *etc.*)² et les visites plus fréquentes d'officiels métropolitains. Le nombre d'articles relativement important, dans *Le Comtois* en mars 1948, comprend des sujets sur la nomination de Marcel-Edmond Naegelen au poste de gouverneur général en Algérie, sur les fortes inondations qui touchent ce pays, ou encore sur les faibles exportations de vin algérien. En définitive, seul le Maghreb, au travers de quelques brèves et articles sur la vie quotidienne, est traité sous un angle qui ne renvoie pas quasiment exclusivement au processus de décolonisation, et ce jusqu'en 1956.

Dans la deuxième période, entre 1951 et 1954, il est plus pertinent de comparer le Maghreb à l'Indochine. En 1951 et 1952, les deux quotidiens locaux traitent plus fréquemment des événements du Maroc et de Tunisie que de la guerre d'Indochine. Ainsi, en temps de calme relatif comme lors des périodes plus périlleuses, le Maghreb retient plus l'attention que les autres espaces de l'empire. La plus grande proximité géographique, la présence de Maghrébins dans la ville, qu'ils soient militaires ou ouvriers, favorisent cet intérêt.

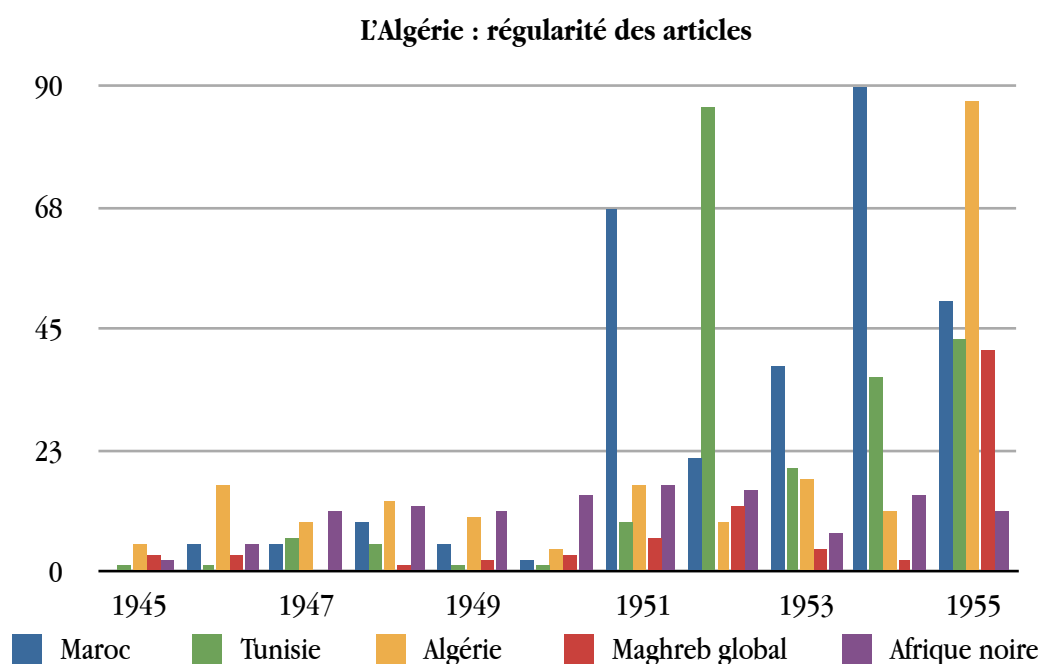
2) *L'Algérie, une colonie comme les autres ?*

Si l'on s'en tient à un simple décompte des articles sur l'Algérie, celle-ci semble tenir une place particulière. Les articles la concernant sont un peu plus nombreux, pour la période précédant les soulèvements, que ceux sur les protectorats. Mais les chiffres restent faibles et invitent donc à la prudence quant à leur interprétation. Ainsi, le plus grand écart est à chercher en 1948. Dans *Le Comtois*, dix occurrences sur les mois de février et mars sur l'Algérie, pour quatre sur le Maroc et deux pour la Tunisie. L'importance accordée à l'Algérie renvoie essentiellement à la nomination de Marcel-Edmond Naegelen comme gouverneur général. L'origine comtoise de celui-ci explique le nombre d'articles sur sa nomination. Ce n'est donc pas tant l'Algérie qui est plébiscitée que la promotion d'un politique local. Pour autant, cette nomination provoque un regain d'intérêt pour l'Algérie elle-même. Au mois de mars, un encart évoque par exemple les pensions des anciens combattants musulmans. Sur la même période le

¹ Quelques exemples : *Le Comtois* 22 mars 1947 brève sur la récolte des olives au Maroc, le 13 mars 1948 au sujet des agrumes en Tunisie et le 18 mars sur les exportations de vin de l'Algérie, le 5 mars 1949 pour la fin du rationnement d'huile au Maroc ; sur les aléas climatiques : 2 et 3 mars 1948 brèves sur les inondations en Algérie, 5 février 1949 neige et tempête en Algérie, *etc.*

² Exemples pris dans *La République* de mars 1953 : 12 mars, inondation en Algérie ; 16 mars, tempête au Maroc ; 17 mars, tempête sur Oran et accident au Maroc (trois morts et deux blessés) ; 18 mars, pluies en Algérie effondrement de maisons (quatre enfants trouvent la mort) ; 26 mars, violents orages au Maroc ; 28 mars une terrasse s'effondre au Maroc (cinq morts). Voir tableaux en annexes pp. 649-650.

quotidien du PRL, qui n'a pas de raison de se réjouir de la nomination du socialiste Marcel-Edmond Naegelen, ne publie pas plus d'articles sur l'Algérie que sur le Maroc ou la Tunisie¹.



Les écarts révèlent les positions politiques. Toujours dans *Le Comtois*, l'année 1947 est particulière avec huit articles sur l'Algérie, alors que *La République* n'en publie qu'un. La présence de M-E Naegelen est à nouveau un élément d'explication, le journal retraçant la visite de ce dernier comme ministre de l'Éducation². Mais la différence s'explique également par la présence d'une campagne du Secours populaire en faveur des populations algériennes³. Le 11 mars, sur une demi-colonne, en page régionale, l'association demande à chaque Français de donner un point textile « pour que les enfants d'Algérie n'aillent pas en guenille ». L'article évoque également la sous-alimentation, l'exploitation de la main-d'œuvre et dénonce « l'incurie d'une administration dévouée aux ordres des seigneurs de la colonisation ». Ce plaidoyer contre la colonisation, révélant un journal où collaborent encore socialistes et communistes⁴, n'évoque pas le statut particulier de l'Algérie.

¹ *La République* en février et mars 1948 : Maroc cinq articles, Tunisie trois, Algérie trois.

² *Le Comtois*, 26 et 27 mars 1947.

³ *Le Comtois*, 4 et 11 mars 1947. Cette campagne du Secours populaire montre l'influence communiste sur le journal. En revanche, nous n'avons pas retrouvé de traces de l'investissement de l'association pendant la guerre d'Algérie dans les archives consultées. Sur ce sujet, BRODIEZ Alain, « Le Secours populaire français dans la guerre d'Algérie », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 90, 2/2006, pp. 47-59.

⁴ Voir chapitre I pp. 92-96.

Car mis à part les articles concernant les débats à l'AN sur son futur statut, à lire les quotidiens, la spécificité de l'Algérie dans l'empire colonial français n'apparaît pas clairement. Dans les numéros dépouillés, en effet, les journaux n'évoquent que rarement son découpage en départements et la forte présence de colons européens. Quelques références cependant expriment cette particularité. À titre d'exemple, on peut évoquer un article publié en février 1947 dans les pages régionales du *Comtois* qui explique l'assimilation des instituts agricoles d'Algérie à ceux de métropole¹. De même, au début de l'année 1949, *La République*, lors d'un emprunt lancé simultanément à Paris et à Alger, souligne la « solidarité des départements de la métropole et d'AFN »². Le 2 mars, le quotidien consacre un petit article au budget de l'Algérie, sujet qui n'est pas évoqué pour les autres colonies. Peu de choses au total soulignent la place de l'Algérie dans l'empire. De même, lors des soulèvements marocains et tunisiens, les quotidiens locaux n'apportent pas plus d'attention à l'Algérie. On peut soit expliquer cette situation par une certaine indifférence due à l'éloignement, soit au contraire par un implicite. « L'Algérie, c'est la France »³, cette affirmation est de l'ordre de l'évidence, nul n'est besoin d'insister. Et ainsi, la départementalisation de l'Algérie devait par nature la préserver de l'agitation nationaliste des protectorats⁴.

3) Les protectorats plus que l'Algérie : une inquiétude croissante

Après le déclenchement de la guerre d'Algérie, les priorités ne sont d'ailleurs pas inversées. Les protectorats suscitent toujours plus d'intérêt. Par exemple, dans *Cité Fraternelle*, il faut attendre mai 1955 pour que paraissent plus régulièrement des articles sur l'Algérie⁵. De même la proclamation de l'état d'urgence en Algérie ne s'affiche pas à la une des quotidiens du 22 mars 1955. Elle ne suscite pas de commentaire dans le quotidien socialiste. *La République* évoque le sujet, sans pour autant proposer un article conséquent sur la décision elle-même⁶. Durant l'été 1955, les articles sur l'AFN se multiplient, sans

¹ *Le Comtois*, 18 février 1947.

² *La République*, 12 février 1949.

³ Expression de François Mitterrand, ministre de l'Intérieur, lors de la séance de l'Assemblée Nationale le 12 novembre 1954. JO AN n° 96 de 1954 séance n° 143 du premier novembre 1954, p. 4968.

⁴ Pourtant des dépôts d'armes, des centres d'entraînement des nationalistes algériens sont implantés au Maroc. Sur les liens entre combattants marocains et algériens, GALISSOT René, « La décolonisation du Maghreb : de l'Afrique du Nord française au Maghreb en suspens », in HARBI Mohammed et STORA Benjamin (dir.), *La guerre d'Algérie, 1954-1962, la fin de l'amnésie*, Paris, Robert Laffont, 2004, pp. 47-58.

⁵ *Cité Fraternelle*, entre novembre et mai 1954, trois articles sont publiés sur l'Algérie sur les vingt-et-un dépouillés ; deux numéros étant manquants, ceux du 6 février et du 20 mars 1955.

⁶ *La République*, 25, 26 et 30 mars, G. Pernot sous le pseudonyme de Griot le mentionne sans qu'il soit au cœur de ses éditoriaux.

prédominance de l'Algérie. Pour prendre l'exemple du *Comtois*, en août, vingt-sept articles sont consacrés au Maroc, un à la Tunisie et dix à l'Algérie¹. Pour ce mois, on peut tout de même s'étonner de cette différence. L'actualité algérienne est, en effet, chargée ; le soulèvement du Constantinois² entraîne l'appel aux réservistes³. De même à l'automne 1955, vingt-six articles sont consacrés au Maroc, douze à l'Algérie⁴.

De plus, l'AFN, à la différence des autres espaces de l'empire, colonise également rapidement les pages locales. C'est le cas notamment du mois d'octobre 1955. Par exemple le 13, dans *Le Comtois*, Jean Minjoz, d'habitude peu prolixe sur l'actualité coloniale, « tire les leçons » du Maroc et en déduit la nécessaire double volonté de réforme et de maintien de la présence française. Le 15, on trouve également un papier, signé Claude Fuzier, qui condamne colonialisme et capitalisme, le 20, une photographie sur le 5e TRM qui célèbre « le Mouloud », et enfin le 21 la ligue des droits de l'homme expose une réflexion sur « ceux qui refusent de partir »⁵. Le mois se termine sur l'annonce des premiers « morts pour la France » au Maroc. L'intérêt pour l'Algérie émerge et s'intensifie également petit à petit. Un an après le déclenchement de la guerre, *Le Comtois* du 8 novembre propose sa propre enquête sous le titre « Que se passe-t-il en Algérie ? ». Le 28, comme un contre point « aux événements », Jean Defrasne signe un article sur le docteur Grenier, ce Pontissalien converti à l'Islam, qui fut le premier musulman à l'AN⁶. Le conflit algérien, dans sa première année, n'a donc pas accaparé toute l'attention et a partagé la une avec le Maroc. Faut-il en conclure que les « événements » ont été minorés ?

¹ N'ont été comptabilisés que les grands articles et les photographies paraissant à la une. D'autres figurent également en page 10 du journal.

² L'Armée de libération nationale (ALN), avec l'aide de la population, attaque les localités situées entre Collo, Philippeville, Guelma et Constantine. Des massacres d'Européens sont perpétrés, notamment dans le village d'El Alia (35 villageois tués). Au total, l'insurrection conduit à la mort de 123 personnes dont 70 Européens. La répression, menée par l'armée française et par des civils européens armés, est démesurée et entraîne un nombre de victimes bien supérieur aux 7 500 Algériens tués selon les estimations de militaires français. Pour Claire Mauss-Copeaux, ce crime de guerre est « proche du crime contre l'humanité ». MAUSS-COPEAUX Claire, *Algérie, 20 août 1955. Insurrection, répression, massacres*, Paris, Payot, 2011.

³ Après le soulèvement dans le Nord constantinois, le gouvernement publie les décrets maintenant la classe 54 / 1 sous les drapeaux et rappelant la classe 53 / 2. Les premiers départs de soldats de métropole vers l'Algérie s'effectuent.

⁴ *Le Comtois*, octobre 1955. De même, *La République* se préoccupe de manière relativement équilibrée des différents espaces de l'AFN. *La République* consacre neuf articles de plus d'un tiers à la Tunisie, six au Maroc, et huit à l'Algérie.

⁵ Septembre et octobre 1955 sont marqués par des manifestations de soldats du contingent protestant contre leur envoi en Algérie. Le département n'est quasiment pas concerné par ce mouvement. Sur ces mouvements, QUEMENEUR Tramor, « Les manifestations de rappelés contre la guerre d'Algérie. Contestation et obéissance. 1955-1956 », in *Outre-mer*, tome 88, n° 332-333, 2e trimestre 2001, collectes et collections ethnologiques : une histoire d'hommes et d'institutions, pp. 407-427.

⁶ Ce médecin, né à Pontarlier, se convertit à l'Islam en 1894. Il est élu en décembre 1896 à l'AN sur un programme social. De 1896 à 1898, il est ainsi le premier député musulman de l'histoire de France. En 1898 et en 1902, il est battu aux élections. FULIGNI Bruno, *La Chambre ardente. Aventuriers, utopistes, excentriques du Palais-Bourbon*, Paris, Édition de Paris-Max Chaleil, 2001. Voir aussi KIEN Anaïs et SAMOUILOFF Véronique, « La fée verte et le burnous. Philippe Grenier, de Bilda à Pontarlier », *La Fabrique de l'Histoire*, France Culture, émission du 20 mars 2012.

B) Les débuts de la guerre d'Algérie, reproduction du modèle ?

À lire les journaux du mois de novembre 1954, l'Algérie ne semble donc pas inquiéter outre mesure. Les premiers articles reproduisent le schéma que nous avons pu mettre en lumière lors de l'insurrection de Madagascar¹. Pourtant, la presse témoigne également d'une prise de conscience plus rapide et plus profonde de la gravité de la situation.

1) *Le premier novembre, quel sens donner à l'événement ?*

Les journaux sont prompts à faire état des attentats. Le temps de latence, remarqué lors de la révolte de Madagascar, dû à l'après-guerre, n'est plus de mise. Dans *Le Comtois*, dès le 2 novembre les attentats sont à la une du quotidien. En revanche, si les faits sont annoncés, ils ne sont guère analysés. Les articles sur l'Algérie se succèdent tout au long du mois, relativement régulièrement, mais aucun éditorial n'y est consacré. Janus (Jean Defrasnes) intervient sur les États-Unis et la victoire démocrate, sur la politique intérieure française et sur le Vietnam². Comment interpréter ce silence ? Le journal n'aurait-il pas pris la mesure de l'événement ? Cette hypothèse est sans doute vraie pour les tous premiers jours du mois. Le quotidien parle de « petits groupes », « d'incidents », de « troubles ». Mais dès le 8 novembre, l'Algérie s'étale très largement à la une, faisant le gros titre accompagné d'une carte. Les 12 et 15 de grandes photographies barrent à nouveau la une. L'absence d'éditorial doit sans doute s'interpréter comme un refus d'analyser l'événement et ce qu'il implique : un nouveau front de résistance à la présence française. Après l'Indochine et les protectorats, l'Algérie est de trop semble nous dire ce silence.

Les responsables des deux quotidiens, et les forces qu'ils représentent (SFIO et PRL) ont surtout besoin de réassurance. Toujours dans *Le Comtois*, les pages intérieures en témoignent. Le 4 novembre, celui-ci publie un article sur la « mort d'un brave », qui concerne un soldat nord-africain de la Seconde Guerre mondiale. Le 9, il se félicite de la fête du Mouloud chez les Algériens de Besançon, qualifiés de « nos travailleurs ». Le 10, une photographie à la une commémore le débarquement en Afrique du Nord. Les articles du 4 et du 10 célèbrent ainsi la force des liens renforcés par la Seconde Guerre mondiale. En

¹ Voir chapitre I pp. 79-80.

² *Le Comtois*, novembre 1954.

décembre 1954, *Le Comtois* appuie sur les liens indéfectibles entre France et Algérie par un emploi courant du possessif à travers l'expression « nos frères »¹.

Réassurance également dans l'hebdomadaire catholique, *Cité Fraternelle*, pour qui les réformes doivent prendre corps. Le journal n'aborde pas les attentats du premier novembre dans son numéro du 7, mais en une du numéro suivant². Un long article est alors consacré à l'Algérie. Dès cette date le diptyque rétablissement de l'ordre / développement économique est proposé comme solution. L'article conclut ainsi : « L'heure du réveil est, en effet, venue. Il n'est sans doute pas trop tard, mais il n'est que temps. » Cette sentence fonctionne comme une sorte de mantra partagé par la presse et les élites locales jusque dans les années soixante. Mais pour l'heure, en définitive, *Cité Fraternelle* ne s'en inquiète guère plus.

2) *Le fellagha, un ennemi classique ?*

Le récit des débuts de la guerre d'Algérie dans les quotidiens locaux reprend le modèle élaboré dès l'insurrection de Madagascar en 1947 et développé lors de la guerre d'Indochine : l'ennemi est minoritaire, barbare, et manipulé par l'étranger. Les vocables les plus usités, fin 1954 début 1955, sont surtout « hors-la-loi », « rebelles », « bandits », « saboteurs » et « chef de bande »³. Les combattants algériens sont renvoyés au monde du banditisme et non à celui de la guerre. Cette grille de lecture est celle qui est, le plus souvent, admise au niveau national dans la presse⁴ comme dans la classe politique⁵. Comme lors des soulèvements du Constantinois de 1945 et de Madagascar en 1947, *La République* se distingue en employant un registre souvent plus sensationnel. Le 2 février elle souligne, par exemple, le caractère « particulièrement sauvage » de « toute une série de crimes », les victimes ayant été « égorgées », « mutilées à la face ». Les termes employés renvoient ainsi, selon la formule de Luc Capdevila et Danièle Voldman, à « un imaginaire de l'ennemi qui n'est plus un semblable »⁶.

¹ *Le Comtois*, 24, 25, 26 décembre 1954. DERRAZE Khadidja, *Immigrés algériens de 1954-1962 en Franche Comté, images et réalités*, mémoire de master 2, Besançon, Université de Franche-Comté, 2009, p. 87 et suivantes.

² *Cité Fraternelle*, 14 novembre 1955.

³ À titre d'exemple, *Le Comtois*, 11, 15, 17, 25 et 28 février 1955.

⁴ La même vision peut se lire dans les pages du *Populaire* de début novembre 1954. MAQUIN Etienne, *Le parti socialiste et la guerre d'Algérie : la fin de la vieille maison : 1954 – 1958*, Paris, L'Harmattan, 1990, pp. 25-30.

⁵ ELSENHANS Hartmut, *La guerre d'Algérie, 1954-1962, la transition d'une guerre France à une autre. Le passage de la IV^e à la Ve République*, Paris, Publisud, 1999, p. 382. Le FLN est « principalement perçu comme constitué de bandes a-politiques et criminelles ».

⁶ CAPDEVILA Luc et VOLDMAN Danièle, *Nos morts. Les sociétés occidentales faces aux tués de la guerre (XIX^e - XX^e siècles)*, Paris, Payot, 2002, p. 122.

Les journaux désignent aussi le rôle néfaste des influences extérieures. *Le Comtois*, dès le 3 novembre, mentionne « des attentats orchestrés par l'étranger ». Il ne s'agit plus comme pour l'Indochine de stigmatiser l'URSS, mais les voisins africains. Le quotidien socialiste souligne le soutien du Caire et *Cité Fraternelle*, le 14 novembre, accuse la Tunisie. Ce discours se poursuit dans les mois suivants. L'Égypte devient alors la cible privilégiée de ces attaques¹.

Mais, en ce début de conflit, le FLN n'est pas encore considéré comme un danger important, le terme « d'accrochages » est ainsi fréquemment employé². En février 1955, il y a quasiment autant d'articles sur des faits divers en Algérie (cas de variole, phénomènes sismiques, *etc.*) que sur les actions menées par le FLN. En février 1955, dans les colonnes de *La République*, le soulèvement algérien est concurrencé par des informations sur l'ancienne Indochine française (pas moins de seize occurrences)³. Celle du 5 février porte par exemple sur les éléments de sauvegarde de la présence française dans la péninsule ; besoin de réassurance toujours : en mars, l'actualité consacrée à l'Indochine reste toujours très développée. Dans les deux grands quotidiens locaux, lors des six premiers mois du conflit, ce dernier paraît sous la forme de brèves. Les grands articles sur l'Algérie sont alors dédiés au débat à l'Assemblée Nationale⁴ ou sur un tout autre aspect. Comme dans l'après-guerre, il s'agit de réaffirmer le bien-fondé de la colonisation. Par exemple, *Le Comtois* propose un reportage sur le « Sahara éternel »⁵. Ce dernier, dont le titre est en lui-même évocateur, tend à souligner le retard supposé de civilisation entre la métropole et sa colonie légitimant de manière induite la domination de la première sur la seconde. Le mois suivant, le journal vante les infrastructures. À la une du 21 mars, une grande photographie du barrage d'Ighil Emda Kerrata en Kabylie s'affiche illustrant le titre « Réalisation française en Algérie ». Les chiffres donnés doivent imposer le respect pour cette prouesse technique⁶. Les quotidiens cherchent à rassurer sur la légitimité de la colonisation en Algérie, comme dans le reste de l'empire.

¹ *Le Comtois*, 28 et 29 juillet 1955.

² À titre d'exemple, *Le Comtois* des 15 février, 3 et 14 mars.

³ *La République* les premiers, 3, 4, 5, 7, 8, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 19, 21 et 28 février 1955. Il peut s'agir d'articles sur l'évolution politique de la péninsule, sur des « héros » locaux de la guerre ou encore sur les perspectives d'avenir de la présence française. En mars 1955, 38 articles font référence à l'ancienne Indochine.

⁴ *La République*, 3, 4, 5, 7 février 1955.

⁵ *Le Comtois* les 7, 9, 10, 11 et 12 février 1955. Ce reportage retrace l'histoire d'un jeune scout traversant le désert. On y retrouve le stéréotype du décalage technologique « Combien de jours de marche pour aller à ta maison ? Questions naïves de ces braves gens qui n'ont jamais quitté leur bled », au marché « des quartiers de viande couverts de mouches sont péniblement découpés à l'aide de haches primitives ». Enfin la maîtrise rudimentaire de la langue française est ainsi soulignée : « Madame Capitaine, elle dit à toi venir déjeuner à midi. »

⁶ *Le Comtois*, 21 mars 1955, l'article reprend les chiffres suivants : « 160 millions de m³ d'eau, 200 millions de Kw, soit le quart de la capacité de consommation de toute l'Algérie, le tout étant fermé par une dalle en béton armé d'un seul bloc mesurant 7 hectares ».

En février 1955¹, *Le Comtois* évoque l'Afrique noire, d'une part en faisant écho à la possible entrée au gouvernement de Fily Dabo Sissoko, député du Soudan, et d'autre part en publiant une photographie d'une conférence sur le « développement social de la France noire ». Le procédé est à peine différent dans *La République*. Le quotidien de droite préfère vanter les bienfaits de la présence française au Cameroun, qui « fait l'objet d'éloge au conseil de tutelle de l'ONU »². Après l'Indochine, après le Maroc et la Tunisie, après six mois de guerre en Algérie, la ligne éditoriale n'a donc guère évolué, l'heure est toujours à la célébration de la France coloniale³.

3) « L'heure est à la vérité : nous sommes en guerre »⁴

« La conception évolutionniste »⁵ reste la plus courante dans la sphère bisontine et le modèle se déroule à nouveau fidèlement. Et pourtant, une différence significative s'affirme rapidement. L'ennemi est pris assez rapidement au sérieux et la dimension du conflit assumée. Dès 1955 quelques signes le laissent entrevoir. *La République* publie un grand article le samedi 26 février 1955 sur la « guerre contre les ombres ». Le journal y souligne, certes, le faible nombre des révoltés, « une poignée de hors-la-loi estimée à 150 », mais il n'en emploie pas moins les expressions suivantes : « connaissance de la guérilla » et « l'activité terroriste n'est pas éteinte ». Dès fin mars 1955, le quotidien qualifie cet ennemi d'organisation terroriste et en souligne l'efficacité par l'usage du cloisonnement et de la hiérarchie. Le 22 mai 1955, *Cité Fraternelle* souligne que la situation s'aggrave en Algérie. Certes, le gouvernement se veut rassurant mais « la vérité, c'est que le terrorisme et la rébellion s'étendent d'inquiétante façon ». Début 1956, le discours se fait plus clair.

Dans les deux quotidiens, les éditorialistes revendiquent l'appellation de guerre. Le 28 février 1956 on peut lire dans *Le Comtois* : « l'heure est à la vérité : nous sommes en guerre » ; en mars *La République* évoque « l'Algérie sur le pied de guerre ». Le champ lexical du terrorisme apparaît aussi, de façon moins fréquente que celui du banditisme, mais il est de plus en plus employé. Parfois, un

¹ *Le Comtois*, 18 et 19 février 1955.

² *La République*, 3 février 1955.

³ Voir chapitre II pp. 126-139.

⁴ *Le Comtois*, 28 février 1956.

⁵ Cette expression est empruntée à Hartmut Elsenhans. Ce dernier définit cinq conceptions de la guerre d'Algérie dans l'opinion française : la conception coloniale traditionnelle, la théorie de la guerre antisubversive, les conceptions évolutionnistes, qui reposent sur une vision émancipatrice de la métropole, la théorie du retrait et du désenchantement, portée notamment par Raymond Cartier, et enfin la théorie solidaire du mouvement nationaliste. ELSENHANS Hartmut, *La guerre d'Algérie, 1954-1962, la transition d'une guerre France à une autre. Le passage de la IVe à la Ve République*, Paris, Publisud, 1999, pp. 373-420.

vocabulaire plus original se rencontre, surtout dans *Le Comtois*. Le quotidien socialiste parle ainsi de mouvement insurrectionnel et de Front de Libération. Cette reprise du vocabulaire de l'ennemi témoigne d'une considération réelle de ce dernier. Elle est due essentiellement à Janus, c'est-à-dire à Jean Defrasne. Ses éditoriaux font preuve d'une véritable reconnaissance du FLN comme acteur incontournable, car bénéficiant d'un véritable soutien de la population¹. En février 1956, après avoir mentionné que les fellaghas étaient peu nombreux, il ajoute qu'ils « représentent aux yeux de masses musulmanes fanatisées ou inquiètes, l'idée nationale, qui est une idée force »². Outre les termes de « masses musulmanes fanatisées » qui participent d'une vision dévalorisante du combat mené, Jean Defrasne n'en reconnaît pas moins sa capacité à mobiliser la population. Le même mois, dans un autre éditorial il souligne « les complicités très larges dans la masse »³ rencontrées par l'ALN. Dans la presse bisontine, un tournant semble s'effectuer fin 1955 - début 1956, les éditoriaux montrant une prise de conscience du réel caractère des « événements » d'Algérie. Cette période est également sensible chez les acteurs politiques locaux et les Bisontins les plus engagés⁴.

C) Algériens à Besançon, vivre les débuts de la guerre en Franche-Comté

L'autre élément qui constitue une différence notable entre l'Algérie et l'Indochine, est la présence dans la cité bisontine des travailleurs algériens. Avant 1954, la présence des Algériens suscite avant tout de l'indifférence. Contrairement à ce qui se passe à Montbéliard, le MNA, porteur des idées nationalistes, n'encadre pas les ouvriers algériens bisontins. Le déclenchement de la guerre inaugure-t-il de nouveaux comportements chez les uns et les autres ?⁵

¹ Cette volonté d'analyse se rencontre dans d'autres journaux régionaux. FOUCAULT Rémy, « Que racontent les hebdomadaires locaux de l'entrée et de la sortie de guerre », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, pp. 40-42.

² *Le Comtois*, 6 février 1956.

³ *Le Comtois*, 28 février 1956. Janus (Jean Defrasne) veut pour preuve de cet appui de la population : « La désertion de soldats est un fait grave qui ne trompe pas. »

⁴ Voir chapitre IV pp. 250-253 et pour le cas des étudiants, chapitre V pp. 264-293

⁵ Dans cette sous-partie, nous nous consacrons exclusivement à l'espace bisontin sur les dix mois qui suivent le déclenchement de la guerre. Pour une analyse plus régionale et sur un temps plus long, voir le chapitre VII pp. 400-419 et pp. 474-481.

1) *Classe algérienne, classe dangereuse*

Avant 1954, les travailleurs algériens ne sont pas considérés comme une catégorie à part par les autorités. Il n'y a pas, par exemple, de surveillance communautaire particulière des Maghrébins, alors qu'elle existe pour les « nomades » dès 1951¹. La première mention d'une surveillance collective des Nord-Africains dans les rapports de police précède le déclenchement de la guerre et s'effectue en mars 1954, pour devenir ensuite plus régulière et atteindre une périodicité d'une fois tous les quinze jours à l'été 1954². Fin mars, la préfecture effectue une vaste opération de recensement dans le quartier Battant³. Les journaux relatent d'ailleurs cet événement qui apparaît alors comme exceptionnel⁴. La vague d'attentats du premier novembre en Algérie amène au renforcement de cette surveillance et lui octroie un caractère plus systématique. Le 23 novembre, sur instruction des RG, la police doit contrôler « les pièces d'identité d'origine algérienne » (soulignée dans le texte) afin de repérer les hommes appartenant au MTLD. Un calendrier de l'opération est ainsi programmé. L'objectif est de constituer un corpus photographique en « vue de leur centralisation à Paris »⁵. Mais, les rapports suivants montrent que sur le terrain, les policiers ne changent rien à leurs habitudes et n'appliquent donc pas avec diligence les consignes. Nous n'avons ainsi pas trouvé de rapports correspondant au calendrier demandé, signe que la police bisontine ne ressent pas de danger particulier.

La surveillance accrue et quasiment quotidienne des travailleurs maghrébins devient effective à peine plus tardivement. A partir de l'été 1955, les contrôles deviennent alors très fréquents⁶. Des rondes policières s'effectuent systématiquement dans les quartiers à forte présence algérienne, rue Battant, les Glacis, les Founottes ou encore dans les cafés « recevant habituellement des Nord-Africains »⁷, comme le café Farès. Ce sont des événements locaux, de deux natures différentes, qui conduisent à ce renforcement à l'été 1955. Tout d'abord, en juillet 1955, les rapports de police mentionnent une multiplication des

¹ AMB 2j129 rapports journaliers de police 1951-1952. Dans la rubrique « surveillance » apparaît une sous section « surveillance des nomades » le 6 avril 1951.

² AMB 224w1 rapports journaliers de police 1953-1955 : contrôles des Nord-Africains effectués le 30 mars, les 8, 22 et 23 avril, le 3 mai, 15 et 30 juin, 6 et 27 juillet, 4, 27 août 1954 ...

³ Voir carte en annexes p. 624.

⁴ *Le Comtois*, 31 mars 1954.

⁵ AMB 224w1 rapports journaliers de police 1953-1955, rapport du 23 novembre 1954. Les mesures suivantes sont ainsi prises : examen de la situation des Nord-Africains en « état de semi-vagabondage » et programmation selon un calendrier strict du contrôle « des quatre cantonnements de Nord-Africains » à Besançon, soit le 24 novembre le centre de triage, le 27 le centre des Ponts et Chaussées, le 1er décembre la Tour Carrée et le 4 la poudrerie de Tarragnoz.

⁶ AMB 224w1 rapport journalier de police, rapports mentionnant la surveillance des Nord-Africains : par exemple pour août 1955 : 1er, 2, 4, 6, 7, 8, 9, 23, 27, 28, 31 août 1955.

⁷ AM 224w2 rapport journalier de police 1955-1957, rapport du 12 mai 1956.

« bagarres » ayant comme protagonistes des Algériens¹. Début août, les rapports demandent une surveillance « renforcée et spéciale » concernant les Nord-Africains². D'autre part, fin août, une grève importante touche les ouvriers du bâtiment. Menée conjointement par la CGT et la CFTC, elle rassemble, lors de réunions à Besançon, de 300 à 500 personnes, dont une quarantaine de Maghrébins³. Les ouvriers algériens défilent aux côtés de leurs homologues français. Certains interviennent en arabe lors des meetings⁴, parfois ce sont les syndicalistes français qui évoquent la guerre en Algérie. C'est notamment le cas de Maurice Kuntzelmann, secrétaire de la fédération CGT du bâtiment, qui intervient le 6 septembre. Le jour même, des opérations de contrôles complémentaires des « Français musulmans d'Afrique du Nord » s'effectuent sur 75 d'entre eux⁵. Ces dernières s'inscrivent dans un coup de filet policier national.⁶

2) Des Algériens solidaires de la cause nationale

La réaction au déclenchement de l'insurrection est extrêmement rapide, alors qu'en septembre 1954, les RG soulignent encore le « manque de dynamisme » des dirigeants du MTLD à Besançon, à Pontarlier et ses difficultés à Montbéliard⁷. Pour autant, il est probable que les RG sous-estiment l'influence du mouvement nationaliste dans le département. Dès le 4 novembre, des ouvriers de l'usine de Novillars à quinze kilomètres à l'est de Besançon partent pour Constantine, « sans doute en lien avec ce qui se passe dans les Aurès ». De même, quelques jours après, la vague de départ se confirme dans les entreprises du bâtiment de Besançon, mais aussi de Pontarlier, et bien sûr de Montbéliard⁸. Les ouvriers reçoivent des télégrammes leur demandant de « faire ton service militaire ». Le mouvement semble se tarir, ou pour le moins, selon les RG, se confondre avec les départs saisonniers, avec un retour « à la normale »

¹ AMB 224w1 rapport journalier de police, rapports du 12 juillet sur une bagarre entre Nord-Africains et « civils français », du 17 juillet entre Nord-Africains et forains et du 31 juillet entre Nord-Africains, occasionnant une plainte de passants pour jets de pierres.

² AMB 224w1 rapport journalier de police, rapports des 2 et 4 août 1954.

³ AMB 224w1 rapport journalier de police, rapports des 29, 31 août et 3 et 7 septembre 1955.

⁴ AMB 224w1 rapport journalier de police, rapport du 25 août 1955.

⁵ AMB 224w1 rapport journalier de police, rapport du 7 septembre 1955.

⁶ *Le Monde*, 6 septembre 1955, « Vastes opérations de police contre les Algériens appartenant aux organisations dissoutes ». L'article mentionne différentes villes et régions dont Paris, Marseille, Besançon, Sochaux, Lyon, Versailles, Argenteuil, Valenciennes, Rouen, le Nord, le Haut-Rhin, etc. À Marseille : « plus de trois mille Nord-Africains ont été interpellés ».

⁷ ADD 340w151 RG notes mensuelles d'information au préfet, note du 17 septembre 1954.

⁸ ADD 340w152 RG notes mensuelles d'information au préfet, notes des 3, 4, 6, 9 novembre 1954.

début décembre 1954¹. Fin 1954, d'autres éléments montrent l'arrivée du conflit dans le département. Une troupe de théâtre sillonne le territoire au profit des « fellaghas et des nationalistes nord-africains »². Malgré la dissolution du MTLD de Montbéliard, le mouvement poursuit son action dans la ville de Sochaux et l'intensifie³. Enfin, l'activité nationaliste se développe en Suisse, « tendance autre que Messali » en la personne de Ben Si Ali⁴.

Les RG commencent à s'en inquiéter à partir de l'été 1955. Ils signalent « des incidents dans la population musulmane à Besançon causés par l'effervescence en Algérie et au Maroc »⁵. Le 18 juillet, *Le Comtois* titre « à Besançon les Nord-Africains témoignent d'une regrettable agressivité ». Celle-ci correspond, sans doute, aux faits identifiés par la police comme une bagarre entre Algériens et forains. Peut-on également y voir l'expression de la rivalité entre MNA et FLN à Besançon ? L'interprétation n'est guère aisée, car l'état de nos sources ne nous permet pas d'identifier avec certitude la nature de l'événement. Cependant, dans la presse, les habituels vols de bicyclettes ou de montres, querelles, se transforment en « véritable bataille rangée entre Nord-Africains à Besançon » selon *La République*. Celle-ci rassemble 150 participants et la cause en « serait une rivalité existant entre membres de tribus différentes »⁶. Le préfet rapporte sans plus de précisions « les incidents » survenus à Besançon mettant aux prises des Algériens et « des éléments européens », puis qui « les opposèrent entre eux ». La cause proposée est réduite au « climat insurrectionnel sévissant en Algérie et au Maroc » et à une sorte d'émoi irraisonné. Le représentant de l'État ne propose pas de réelle lecture politique de ces événements⁷. Ces derniers entraînent « une opération de police, déclenchée dans les premiers jours de septembre »⁸. Faut-il en conclure à la présence dans la cité bisontine d'un réseau nationaliste déjà solide ?

¹ ADD 340w152 RG notes mensuelles d'information au préfet, note du 8 décembre 1954.

² ADD 340w152 RG notes mensuelles d'information au préfet, notes de novembre 1954.

³ ADD 340w152 RG notes mensuelles d'information au préfet, notes des 30 novembre, 16 et 24 décembre 1954. Pour l'évolution sur le bassin de Montbéliard, voir chapitre VII pp. 400-420.

⁴ ADD 340w152 RG notes mensuelles au préfet, notes des 21 et 29 décembre 1954. Nous reviendrons sur la personnalité de Si Ali, chapitre V pp. 308-313.

⁵ AN F/1cIII/1266 rapports mensuels du préfet au ministre de l'intérieur, rapports d'août et de septembre 1955.

⁶ *La République*, 23 août 1955.

⁷ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport d'août 1955.

⁸ AN F/1cIII/1266 rapport mensuel du préfet au ministre de l'intérieur. Rapport de septembre 1955. Le 6 septembre, *Le Comtois* publie un article sur « la vaste opération de ratissage » dans les milieux nord-africains de Besançon et de Sochaux. Il dénonce « un noyau d'agitateurs » de Battant menaçant la sûreté de l'État.

Aucune de ces arrestations, cependant, ne donne lieu à une condamnation en correctionnel. De même, Abdoulaye Wade¹ reste dubitatif sur la réalité de la présence du FLN à Besançon en ce début de guerre d'Algérie. Alors étudiant à Grenoble, il revient pour effectuer un stage au barreau. À cette période, 39 Algériens viennent d'être arrêtés. En tant qu'avocat, il a accès au dossier ; mais rien, selon lui, n'y figurait de tangible, et M. Wade parle alors de « montage pour sécuriser le bourgeois », de « façon de tranquilliser les populations ». Ainsi, la communauté algérienne bisontine est traversée par la question nationale. Pour autant, une forte activité du FLN ne se déploie pas encore dans la ville². Celle-ci s'affirme surtout courant 1956³. En revanche, le regard de certains Bisontins évolue dès 1955.

3) « *Battant n'est pas et ne sera pas la Médina de Besançon* »⁴

L'été 1955 est marqué également par un changement de ton dans la presse locale. Jusqu'à présent les trois grands journaux, *Le Comtois*, *La République* et *Cité Fraternelle*, avaient fait preuve d'une bienveillance paternaliste envers la communauté algérienne de Besançon, et si certaines assertions racistes ont pu être notées, conflits internationaux comme faits divers n'ont pas donné l'occasion à une réelle campagne anti-maghrébine⁵. Six mois après le déclenchement de la guerre et parallèlement aux événements précédemment évoqués, l'évolution est nette. *Le Comtois* du 18 juillet rappelle que les Nord-Africains jusqu'alors « n'avaient pas donné trop de soucis aux services de sécurité » alors que désormais « les arabes témoignent d'une agressivité intempestive ». Les journaux alimentent une atmosphère de peur à l'image de ce titre de *La République* du 24 août 1955 : « Malgré de nombreuses attaques nocturnes, Battant n'est pas et ne sera pas la Médina de Besançon. » Le 6 septembre, le quotidien socialiste évoque « la répétition d'incidents qui avait déclenché une sorte de psychose, la ville baignait dans une atmosphère de peur généralisée ». Les articles se multiplient sans plus de précautions. Toujours à l'automne, le quotidien, oubliant toute prudence, titre de manière sensationnelle « un bisontin enlevé aux Chaprais par

¹ Entretien du 20 mars 2013. La défense de ces Algériens est également assurée par deux jeunes avocats locaux, maître Faivre d'Arcier et le fils du bâtonnier maître Bodier, qui fut sous-officier en Algérie avant le déclenchement de la guerre. Abdoulaye Wade, selon ses termes, devient alors « l'avocat des fellaghas » et poursuit cette activité, à la demande du FLN, sur Grenoble.

² Le MTLD est alors surtout influent dans le nord de la région à Montbéliard, mais aussi à Belfort. Benjamin Stora note ainsi que dès l'automne 1953, les responsables MTLD « donnent les premiers rudiments d'une instruction militaire aux musulmans de Lille, Lens et Belfort ». STORA Benjamin, *Ils venaient d'Algérie, l'immigration algérienne en France 1912-1992*, Paris, Fayard, 1992, p. 125.

³ Voir chapitre VII pp. 407-414.

⁴ *La République*, 24 août 1955.

⁵ Voir chapitre III pp. 178-183.

deux Algériens »¹. Dans tous les cas, les solutions sont claires pour les médias. Il faut, tout d'abord, identifier « les brebis galeuses » comme le dit *Le Comtois* pour ne pas les confondre avec les « honnêtes et consciencieux travailleurs » selon *La République*. La répression doit s'abattre sans ménagement sur les premiers : « Paix aux paisibles ! Châtiments pour les méchants ! » À Besançon, comme dans les Aurès, la presse reproduit la même analyse : il faut neutraliser le « noyau d'agitateurs » qui constitue en définitive une minorité. Réalités, représentations, illusions, « les événements d'Algérie » très vite ont des répercussions dans la cité, même si c'est surtout dans la rubrique « les faits du jour »².

Les réactions des Bisontins, selon les journaux, sont donc faites d'angoisse et d'exaspération. Après les altercations du 23 août, une délégation de quarante commerçants et habitants du quartier se rend à la Préfecture. Sa principale demande est de reloger les Algériens « dans un endroit moins populaire »³. Dans ce quartier du centre-ville, situé hors de la boucle du Doubs, Bisontins et Étrangers vivent dans des rues distinctes, sans réelle mixité⁴. Mais qu'en est-il de cette peur « généralisée » ? Mise à part cette pétition, et quelques autres signes de refus d'une proximité d'habitat⁵, peu d'autres réactions sont à noter. Force est de constater que cette peur a laissé peu de traces dans les rapports de police ou dans ceux des RG⁶. Si elle a existé, sans doute n'a-t-elle pas atteint le degré que sous-entend la presse.

III) FIN 1955 - DÉBUT 1956, L'ALGÉRIE, UN DÉBUT D'HISTOIRE BISONTINE

La guerre d'Indochine investit l'espace public comtois et touche les Bisontins alors même qu'elle parvient à sa fin. Avec l'étude de la communauté maghrébine nous avons déjà exploré les débuts

¹ *Le Comtois*, 23 novembre 1955. Il s'agissait en fait d'une opération montée par un homme craignant les foudres de sa femme après une nuit à jouer aux cartes.

² Rubrique du *Comtois*, *La République* en possède une équivalente sous le titre « faits locaux ».

³ *La République*, 24 août 1955.

⁴ Dans la Manche, dans la Sarthe, départements dans lesquels les mariages mixtes sont nombreux, des tensions n'apparaissent qu'à partir de 1957-1958. DE GEYER Sven, « Les Algériens de Métropole dans les zones à l'écart de la bataille de France », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, pp. 101-110. « Les Algériens n'inspirent pas de peur aux habitants de ces zones pour la simple raison qu'ils ne constituent pas, comme nous l'avons vu, une communauté. »

⁵ AMB 224w111 rapports journalier de police du 18 juin 1953.

⁶ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport d'août 1955.

de l'année 1956. Cependant, nous nous permettons un léger retour en arrière. La valeur heuristique de la démarche en démontre la pertinence, car en s'appuyant sur une chronologie fine, on constate une lente, et relativement précoce, montée des préoccupations. L'accumulation des difficultés (Indochine, protectorat, début du conflit algérien) explique cette prise de conscience dans la classe politique bisontine. Dès les élections cantonales de juin 1955, la majeure partie des professions de foi évoque les questions coloniales, premier signe d'une pénétration toujours plus grande de ces dernières dans le débat public local. Au niveau national et local, la campagne des législatives de décembre 1955 consacre la guerre d'Algérie comme l'un des points essentiels du débat. Décembre 1955 apparaît-il aussi comme un premier point d'orgue de cette phase ascendante du souci colonial dans le corps électoral ? Et au-delà du temps de la campagne, l'intérêt perdure-t-il ?

A) Vers la construction d'un nouveau consensus

La presse révèle un intérêt croissant pour les questions coloniales, qui reflète la préoccupation des politiques locaux. L'évolution de l'empire, en effet, interroge de plus en plus le personnel politique franc-comtois. Les positions défendues par les uns et par les autres, durant l'année 1955, sont finalement assez proches et renouvellent le consensus né en 1947¹.

1) *Des Indépendants à l'avant-garde*

En ce milieu des années cinquante, parmi les politiques locaux, la position la plus remarquable est sans doute celle défendue par les chefs de file des Républicains Indépendants. Au niveau national, malgré leur participation au gouvernement Pierre Mendès France, ces derniers apparaissent très critiques vis-à-vis de la politique menée Outre-mer. La défense de la « Grande France » se traduit, dans les interventions des parlementaires, le plus souvent, par la défense de l'empire tel qu'il est. Dans le Doubs, Roland de Moustier et Georges Pernot, tout en étant soucieux de la place de la France sur la scène

¹ Voir chapitre II pp. 126-139.

internationale, se disent favorables à des réformes dans les colonies¹. Ils semblent également plus sensibles à l'avenir de l'Outre-mer que d'autres politiques locaux.

Ainsi, une fois de plus c'est un parlementaire indépendant qui se préoccupe de la question. Après Georges Pernot, à Madagascar au nom du Conseil de la République, c'est au tour de Roland de Moustier pour l'AN de participer à une commission d'enquête au Maroc². Après la déposition du Sultan, attentats des nationalistes et activisme des partisans de la présence française se répondent. Dans ce contexte, Roland de Moustier est chargé d'enquêter sur des meurtres de Marocains en février 1953. En février 1954, il remet son rapport, dans lequel on peut lire : « Nous glissons vers la guerre civile, si rien n'est fait au Maroc »³. De leurs voyages sur place, Georges Pernot et Roland de Moustier reviennent avec une appréciation nuancée des situations. S'ils défendent la présence française, ils n'en absolvent pas, pour autant, toutes les actions des colons et de l'administration française. Pour Roland de Moustier, le danger principal est « le fossé » qui se creuse entre population marocaine et française⁴. En août, au comice agricole d'Ornans, il souhaite que la politique menée en Tunisie soit étendue au Maroc⁵.

Lors de la séance du 6 octobre 1955, Roland de Moustier persévère dans cette voie. Son intervention prend des allures peu orthodoxes pour un député indépendant. Évoquant l'opposition à la politique du gouvernement, il stigmatise « un véritable lobby marocain, qui prit, en certaines circonstances, au Maroc, nous l'avons constaté, l'allure de l'action d'un véritable gang organisé. » Par la suite, il s'interroge sur l'avenir du Maroc : « Il s'agit de savoir si nous allons accorder au peuple marocain l'exercice des libertés essentielles, des libertés qui sont fixées par les Droits de l'homme et du citoyen et reconnues par la charte de Nations Unies. » Le marquis passe en revue les différents problèmes, pour

¹ À l'origine, la droite française était plutôt réticente à la colonisation, elle s'y rallie par une « lente conversion au colonialisme », selon l'expression de Marc Michel. MICHEL Marc, « La Colonisation », in SIRINELLI Jean-François, *Histoire des droites, t. 3 sensibilités*, Gallimard, Paris 2006, p. 151. Pour autant, tout au long de leur histoire les Indépendants restent traversés par des courants libéraux et très conservateurs sur le sujet.

Ces positions des leaders « modérés » locaux montrent l'indiscipline existant dans les partis sous la IV^e République, à l'exception du parti communiste. GAXIE Daniel, « Les structures politiques des institutions. L'exemple de la Quatrième République », *Politix*, n° 20, 1992, pp. 72-98.

² *La République*, 3 février 1954.

³ Dans ce rapport Roland de Moustier dénonce les violences des Français. Cette phrase tirée du rapport est citée par DE GASTINES Clotilde, « La conversion libérale de Jacques Lemaigre Dubreuil au Maroc (1950-1955) », *Outre-mers*, vol. 96, n°364, 2009, p. 352. Les positions de Roland de Moustier et Jacques Lemaigre Dubreuil sont proches. Les deux hommes se connaissent bien ; Baudoin de Moustier, frère de Roland, est également le gendre de M. Lemaigre-Dubreuil qui est le directeur de l'hebdomadaire *Maroc Presse*. Ce dernier est assassiné au Maroc le 11 juin 1955.

⁴ *La République*, 12 février 1954.

⁵ *Le Monde*, 3 août 1955 : « M. De Moustier : il faut appliquer au Maroc les mesures qui ont fait leurs preuves en Tunisie ». L'article reproduit certains passages du discours de Roland de Moustier : « Dans les pays d'Afrique du Nord, où un malaise tragique est quelquefois le fait de quelques personnes désireuses de défendre leurs privilèges, même les armes à la main, il faut avoir le courage d'appliquer les réformes nécessaires. »

s'arrêter à la fin sur celui « du prolétariat marocain » et des « bidons-ville ». Il retrouve là les intonations d'une droite catholique comtoise soucieuse des questions sociales. D'ailleurs, les applaudissements proviennent plus souvent de la gauche de l'hémicycle que de la droite¹. Ces interventions nationales sont relayées au niveau local par *La République*. Si le premier consensus se crée essentiellement par le cheminement de la SFIO vers les positions de la droite modérée, en ce milieu des années cinquante, localement, les représentants de ce courant sont sur une ligne relativement proche de celle des socialistes.

2) Chute de Pierre Mendès France, éloges à l'élue

Le soutien au Président du conseil ne se dément pas. À l'Assemblée, les votes des députés reflètent ce consensus régional. Trois sur quatre, les deux républicains indépendants et le socialiste, ont émis un vote de confiance le 5 février². À la chute de Pierre Mendès France, hommage est rendu à sa politique, et ce dans les deux quotidiens.

Le Comtois, désormais destiné à un lectorat socialiste et radical, reprend la ligne de ces deux partis. Les radicaux du Doubs y publient une motion « énergique », critiquant ceux d'entre eux qui ont voté contre la politique du gouvernement en Afrique du Nord. Ils sont qualifiés de « complices de la droite et des communistes »³. Le 21 mars au congrès de la fédération radicale de l'Est, alors que le nom de Pierre Mendès France est acclamé, André Maroselli, président de la fédération de Haute-Saône⁴, condamne ceux qui n'ont pas voté en faveur du Président du Conseil. La fédération bisontine, par la voix de son président, Roger Humbert se retrouve sur cette même ligne⁵. Si la position des socialistes bisontins n'est pas officiellement affirmée, elle n'en est pas moins claire. Le 2 mars 1955, lors de l'Assemblée des Anciens Combattants Républicains, proche du parti socialiste, le président Fallot, en présence de Jean Minjot, félicite Pierre Mendès France pour son action⁶.

¹ JO AN n° 85 de 1955 - Séance n° 3 du 6 octobre 1955. Maroc, discussion d'interpellations pp. 4 805-4 818 dont intervention de Roland de Moustier, pp. 4 812-4 814. Voir annexes pp. 644-645.

² AN F/1cIII/1264 rapport mensuel du préfet au ministre de l'intérieur, mars 1955. Au niveau national, 40 républicains indépendants votent contre le gouvernement, douze seulement pour, les 105 socialistes votant pour. DE LA GORCE Paul-Marie, *Apogée et mort de la IVe République : 1952-1958*, Paris, Grasset, 1979.

³ *Le Comtois*, 7 février 1955.

⁴ Selon Frédéric Fogacci André Maroselli est un proche de Pierre Mendès France. Il a favorisé l'accession de ce dernier à la présidence du parti. FOGACCI Frédéric, « Des réseaux locaux à l'épreuve de la Ve République : l'exemple d'André Maroselli et de la fédération radicale de Haute-Saône », *Histoire, économie & société* 1/2006 (25e année), pp. 109-129.

⁵ *Le Comtois*, 21 mars 1955.

⁶ *Le Comtois*, 2 mars 1955.

À droite, la ligne de *La République*, journal de la famille de Moustier, conforte sans ambiguïté les engagements de son propriétaire¹. Ce choix est renforcé par l'auteur des éditoriaux. Ces derniers sont signés par Jean Griot, pseudonyme de Georges Pernot. Ce sont donc bien les deux chefs de file des Indépendants qui se désolent du renversement de Pierre Mendès France. Celui-ci est ainsi qualifié de « coup très rude pour la France ». Georges Pernot se félicite également de la politique menée en Afrique du Nord². Quant au MRP bisontin, qui déjà en novembre 1954 demandait aux parlementaires catholiques une opposition constructive au gouvernement Mendès³, il regrette le départ de ce dernier⁴.

L'unanimité n'est cependant pas totale. *La République* sait aussi ménager l'aile droite de son lectorat. Les jours précédents, elle a largement ouvert ses colonnes au général Aumeran, député d'Alger. De plus, Marcel Prélot, député RPF, n'apporte pas sa voix le 5 février 1955 à Pierre Mendès France. Cette opposition est d'ailleurs partagée par le sénateur maire RPF de Montbéliard, Lucien Tharradin. Le sénateur⁵, qui reçoit en mars 1955 des délégations de l'UFF et de l'UJRF, leur confirme son refus du traité de Londres. Les communistes, certes, se réjouissent de certains résultats, notamment des accords de Genève. Mais l'opposition à la personne de Pierre Mendès France, et aux accords de Londres et de Paris est restée très vive jusqu'au bout⁶. La position du PCF sur la situation en Afrique du Nord est plus radicale. Le parti réaffirme « sa solidarité agissante envers les peuples coloniaux, luttant pour leur indépendance et en particulier aux peuples algériens et marocains »⁷.

¹ Roland de Moustier, dans son interview, réalisé par l'IHTP en préparation du colloque du CNRS « L'expérience Mendès France (1954-1955) et le mendésisme » (13-15 décembre 1984) critique, tout de même, Pierre Mendès France et juge sa démarche parfois trop abstraite. Cité par BÉDARIDA François, « Pierre Mendès France : un style, une leçon, un héritage », *Politique étrangère*, vol. 51, n° 1, 1986, p. 87.

² *La République*, 7 février 1955.

³ *Cité Fraternelle*, 25 novembre 1954.

⁴ A.N F/1cIII/1264 rapport mensuel du préfet au ministre de l'intérieur, février 1955.

⁵ A.N F/1cIII/1264 rapport mensuel du préfet au ministre de l'intérieur, mars 1955.

⁶ Celle-ci reprend, pour l'essentiel, les positions du comité central. MARTELLI Roger et NAHON Guillaume (dir.), *Réunions du Comité central du PCF 1921 - 1977*, t3 1954 - 1964, Fondation Gabriel Péri, Département de la Seine-Saint-Denis, Conseil général, 2010, pp. 38-44. Le vote des députés communistes le 5 février contre le gouvernement traduit également cette opposition.

⁷ AD 118J3 archives du PCF, *Le Travailleurs comtois*, préparation du Congrès de la CGT du Doubs d'octobre 1955.

3) Les élections de juin 1955, l'AFN et les professions de foi

En 1955, l'Outre-mer commence à s'imposer comme un élément incontournable du débat politique. Les élections au Conseil de la République en 1955¹ en attestent, les sept candidats y faisant référence². À titre de rappel, lors des précédentes élections de 1948, seuls Georges Pernot (PRL) et Léon Nicod (PCF) l'avaient fait. La majorité des professions de foi partage une même inquiétude quant à l'avenir de l'Union française, et à la probable perte de puissance nationale³. La plupart reste également très vague, sans citer d'espace particulier, en usant des termes « Union française » et « Outre-mer ». Certains sont plus précis et évoquent des territoires. Le PCF fait référence à l'Indochine, la SFIO à la Tunisie, au Maroc, à l'Algérie, à l'Afrique noire et à l'Indochine, et Georges Pernot pour le CNI aux « événements d'Indochine et d'Afrique du Nord ». La réponse proposée est le plus souvent la reconstitution d'une unité nationale, une « politique d'entente et de concorde » comme le propose Lucien Tharradin, sénateur sortant, pour les Républicains sociaux. Seules deux listes sont plus explicites et sortent du champ incantatoire.

La première est celle des Indépendants. Dans la ligne des prises de position de Roland de Moustier et de ses propres éditoriaux, Georges Pernot fait preuve d'une certaine ouverture. Selon lui, une double tâche incombe au futur gouvernement, celle de « rétablir l'ordre et d'améliorer les conditions de vie des populations autochtones ». À gauche, pour la première fois, la profession de foi la plus complète n'est pas celle des communistes. Les candidats socialistes, Georges Reverbori, conseiller à l'assemblée de l'Union française et Raymond Vauthier, premier adjoint à la mairie de Besançon⁴, développent les questions coloniales. Les problèmes d'Outre-mer figurent à la deuxième place sur les sept points abordés et occupent, en terme d'espace, un huitième du programme développé au verso. Les propositions sont précises et ciblées : « application des conventions sur l'autonomie » pour la Tunisie, « répression du terrorisme », mais aussi « application du statut voté par le Parlement » pour l'Algérie par exemple.

Au-delà du cercle des politiques, à l'été 1955, les RG notent un intérêt croissant de la population pour le sujet. Différents éléments participent à cette prise de conscience. L'actualité coloniale ne cesse

¹ Pour une vision plus générale sur ces élections et sur les résultats, BOURDEAU Joseph, « Les élections sénatoriales du 18 juin 1955 en France », *Revue française de science politique*, vol. 5, n°4, octobre-novembre 1955, pp. 818-824.

² ADD 167w10 élections au conseil de la République 19 juin 1955. Les sept listes sont celles du PCF, de la SFIO, du RGR, du MRP, des Républicains sociaux, des Républicains démocrates indépendants, des Républicains indépendants et paysans. Sauf précision de notre part, les références aux élections sont tirées de cette liasse.

³ ADD 167w10 élections au conseil de la République 19 juin 1955 RGR : « Nous n'admettrons jamais que son (Union française) unité soit contestée »; Républicains sociaux : « (...) pour continuer à réunir sous son drapeau les pays d'Outre-mer qu'elle a guidés dans la voie de la civilisation », Républicain démocrate indépendant : « si nos drapeaux tombent successivement de leurs mâts dans nos territoires d'Outre-mer. »

⁴ Ce dernier paraît plus sensible que Jean Minjoz à ces questions. C'est lui qui, plus tard, représente la mairie dans le cadre des manifestations anti-OAS. Voir chapitres VIII pp. 484-486 et IX pp. 501-506.

plus de s'accroître des protectorats à l'Algérie, les nouvelles se succèdent sans plus de pauses. Après le refus du vote de confiance à l'AN, les RG notent que l'Afrique du Nord, et notamment le Maroc, constitue une réelle préoccupation dans l'opinion publique, y compris après le retour du Sultan¹. À l'actualité internationale s'ajoute, en juillet 1955, un événement mêlant grandes affaires du monde et vie familiale locale. L'assassinat d'un membre de la famille élargie, Jacques Lemaigre Dubreuil, des de Moustier participe, ainsi, à ce souci croissant².

B) Décembre 1955, l'Algérie en campagne

La dissolution de l'AN le 2 décembre 1955 entraîne une campagne brève. Deux éléments montrent que celle-ci constitue un moment particulier du vécu colonial à Besançon. D'une part, le sujet est non seulement présent dans quasiment toutes les professions de foi, mais il en est également un thème central. D'autre part, et c'est un phénomène nouveau, les électeurs s'emparent aussi du sujet.

1) La campagne côté candidats

La campagne de décembre 1955 est la première dans laquelle les questions impériales deviennent des éléments importants du débat politique local. Ce dernier est centré sur trois sujets, l'Afrique du Nord, la stabilité gouvernementale et le progrès social. Sur les neuf listes en présence³, toutes les professions de foi y font référence, à l'exception de celle intitulée REAL (Rassemblement Économique de l'Abondance Locale).

Quant au contenu des positions défendues, une certaine homogénéité se dégage, allant du CNI à la SFIO. Les choix effectués par le CNI local d'un soutien au gouvernement Mendès, conduisent les partis bisontins à adopter des positionnements relativement proches et modérés, y compris en campagne électorale. Tous se retrouvent sur un discours excluant le recours exclusif à la force. Les deux leaders du

¹ ADD 1485w119 RG élections législatives 1945 à 1956, note du 1er décembre 1955.

² AN F/1cIII/1264 rapport mensuel du préfet au ministre de l'intérieur, juillet 1955. Il s'agit de Jacques Lemaigre Dubreuil. Voir ci-dessus p. 247.

³ Les neuf listes sont celles des Républicains sociaux, de l'Union des républicains indépendants et des paysans, du MRP, de la SFIO, du PCF, du parti radical et du parti radical socialiste, d'Union et de Fraternité française, d'Action civique de défense des consommateurs et des intérêts familiaux (apparentée à la liste d'Union et de fraternité française) et la liste REAL.

CNI affirment clairement leur choix dans leur quotidien¹. De même, la profession de foi du marquis recommande pour l'Afrique du Nord « de prendre modèle sur ce qui s'est fait en Tunisie ». Toujours à droite, celle de Marcel Prélot, pour les Républicains sociaux, s'achève par le souhait d'une transformation de l'Union française en une « Communauté d'existence fondée sur la substitution progressive de l'association à la domination »². Le MRP est également sur la même ligne. A gauche, une fois de plus c'est la SFIO qui est la moins prolix. Jean Minjoz fait essentiellement campagne sur son nom. La situation dans l'empire est, tout juste, évoquée au détour d'une phrase³. Les Radicaux sont plus clairs et plus précis : après la référence à Mendès France⁴, ils proposent pour l'Algérie l'application entière du statut de 1947, associée à des réformes sociales. En réunion publique, le président de la fédération, Roger Humbert, affirme que son parti « irait jusqu'au partage des grandes exploitations en Algérie »⁵. Le PCF est le plus pressant en demandant la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent. Il est également le seul à compléter sa campagne par un affichage de rue sur le sujet. Différentes affiches sont ainsi collées sur les murs de la ville, les unes dénonçant le coût de la répression en Afrique du Nord, les autres l'envoi de jeunes du contingent⁶.

Le seul parti défendant une ligne clairement colonialiste est l'UDCA. Le mouvement choisit une « stratégie d'indépendance »⁷, qui se heurte à une certaine indifférence dans le département. Dans le Doubs, ce dernier a du mal à constituer une liste, elle l'est « *in extremis* » et ne comporte aucun notable local⁸. Pourtant, lors de la réunion publique du 30 décembre, jour peu propice à sa réussite, tout de même 80 personnes viennent écouter son représentant national « Lepenne » (*sic*)⁹. Le discours est attendu et reprend les mêmes arguments développés dans toute la France. Le ton est sans concession, il y a eu « trahison à tous les échelons, militaires et civils » en Indochine et en Afrique du Nord ; la politique des

¹ *La République*, 14 décembre 1955, éditorial de Roland de Moustier intitulé « la guerre doit cesser en Algérie » et *La République*, 26 décembre 1955, Georges Pernot, sénateur républicain indépendant du Doubs, dans son éditorial se dit opposé à une politique de force en Algérie.

² ADD 1485w119 élections législatives 1945 à 1956, pochette professions de foi. Toutes les références et citations extraites de ces professions de foi proviennent de cette liasse.

³ ADD 1485w119 élections législatives 1945 à 1956, pochette professions de foi. En introduction de la biographie de Minjoz, on peut lire : « il proteste vigoureusement contre l'emploi de la force pour résoudre les problèmes d'Outre-mer. »

⁴ Les Radicaux bisontins se retrouvent totalement dans les choix de ce dernier et participent pleinement à la stratégie du Front républicain, qui implique une unité de la gauche à l'exclusion des communistes. MORIN Gilles, « Pierre Mendès France et l'union de la gauche », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 63, n° 1, p. 72.

⁵ ADD 1485w119 élections législatives 1945 à 1956, rapport de la sécurité urbaine au commissariat.

⁶ ADD 1485w119 élections législatives 1945 à 1956, RG notes des 17 et 20 décembre 1955.

⁷ Sur cette stratégie et ses menées régionales, voir MALTHIAS Bernard, *La guerre des droites : de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris Odile Jacob, 2007, pp. 125-126.

⁸ ADD 1485w119 élections législatives 1945 à 1956, RG note du 3 décembre 1955.

⁹ ADD 1485w119 élections législatives 1945 à 1956, rapport de la sûreté urbaine au commissaire. Orthographe du rapport.

gouvernements est ainsi qualifiée de « désastreuse ». La profession foi de la liste d'Union et de Fraternité française n'exprime pas autre chose. Elle dénonce la « faillite de notre empire (...) L'Indochine française perdue (...) » et le fait que « dès à présent la Tunisie et le Maroc échappent à notre influence »¹ .

2) La campagne, côté électeurs

Mais pour les élections législatives de décembre 1955, le phénomène nouveau est le développement des interpellations écrites ou orales sur le sujet. Cette implication est due à un contexte médiatique national dense et à des éléments plus locaux. L'apparition de la télévision comme média joue un rôle. Des émissions politiques et des éditions spéciales voient le jour. Elles s'ouvrent aux questions coloniales. Par exemple, le 12 septembre, Pierre July, ministre délégué aux Affaires marocaines et tunisiennes, fait une déclaration de trois minutes sur le Maroc. Lors de la campagne, pour la première fois, les formations politiques s'expriment après le journal télévisé². Cependant, l'impact est à relativiser, la France ne compte alors que 260 000 récepteurs, soit environ 1 à 1,5 millions de téléspectateurs³. La presse écrite et la radio restent les principaux vecteurs des déclarations des responsables nationaux. De même, c'est dans les pages de *L'Express*, que les Français peuvent découvrir les images prises par le cadreur Georges Chassagne. Celles-ci, diffusées par les médias étrangers, notamment américains, montrent la répression française d'août 1955 à Aïn Abid⁴. De plus, les premiers départs d'appelés⁵ touchent directement la société française.

Cette intrusion de la question coloniale dans le débat public local se diffuse à de multiples instances, qui jusque là étaient peu intervenues sur le sujet. Les communistes se saisissent localement du sujet. Sur les tracts de quartiers bisontins, des références aux guerres coloniales surgissent à nouveau. Des formules similaires sont employées telle que « Nous crions " casse-cou " pour la politique menée en

¹ ADD 1485w119 élections législatives 1945 à 1956, pochette professions de foi.

² LÉVY Marie-Françoise, *La télévision dans la République : les années 50*, Paris, Complexe, 1999, p. 52.

³ De même, pendant la campagne, chaque parti dispose de quinze minutes à la radio pour s'exprimer contre cinq minutes à la télévision. Sur le documentaire, DELPORTE Christian, « Interview politique, propagande gouvernementale et télévision dans les années 1959 : autour des entretiens Guy Mollet-Pierre Sabbagh de 1956 », in *Les cahiers du journalisme*, n° 8, « Médias et journalisme dans un environnement en mutation », décembre 2000, Laval, Presses de l'université Laval, p. 89.

⁴ Ces images témoignent notamment d'exécutions sommaires, des Algériens étant abattus par des gendarmes. CHOMINOT Marie, *Algérie, août 1955 : la mort filmée en direct*, Idh-toulon.net/Algerie-aout-1955-la-mort-filmee.html, 17 mars 2012. Cet article est paru lors de la sortie du film documentaire *Guerre d'Algérie, la déchirure*, de Gabriel Le Bomin et Benjamin Stora, diffusé sur France 2 le 11 mars 2012.

⁵ Sur les décrets Edgar Faure des 24 et 28 août 1955, rappelant à l'activité les disponibles de trois classes et les réactions de ces rappelés dans certaines régions, voir, par exemple JAUFFRET Jean-Charles, « Le mouvement des rappelés en 1955 - 1956 », in HARBI Mohammed et STORA Benjamin (dir.), *La guerre d'Algérie, 1954-1962, la fin de l'annexion*, Paris, Robert Laffont, 2004, pp. 135-141.

Afrique du Nord »¹. La CFTC entre, également, officiellement dans le débat. Fin décembre, elle adresse à tous les candidats une note résumant son programme dont le point, consacré à l'Union française, mentionne la nécessité de « préparer loyalement l'accès à l'indépendance des territoires autrefois colonisés ». La CFTC obtient sept réponses sur les dix listes contactées². Dans un autre domaine et une autre optique, la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Doubs adresse un questionnaire aux candidats, qui fait référence par deux fois à l'Union française, évoquant la question du statut politique de cette dernière³. Enfin, à la veille du vote, un manifeste édité par des associations d'anciens combattants, dont celle de Rhin Danube, influente localement et dénonçant l'abandon de l'Algérie, est distribué⁴.

De même, lors des réunions publiques, les candidats évoquent, très souvent, la situation des territoires d'outre-mer⁵. Aucun parti ne semble échapper à la règle, bien que Jean Minjot reste le plus discret⁶. Or, ces réunions touchent un public relativement large et nombreux. Pour celles de fin décembre 1955, selon la sécurité urbaine, 250 personnes se déplacent pour les Républicains sociaux, 80 pour les communistes, 600 pour le MRP, 650 pour les Radicaux, 900 pour les Républicains indépendants, et 400 pour la SFIO. Mais la grande différence avec les élections précédentes réside dans les questions sur l'empire posées par les participants. Ainsi, lors des réunions publiques, les candidats « se voient interrogés particulièrement sur leur position en ce qui concerne l'Afrique du Nord »⁷. Par exemple, lors de la réunion du MRP du 27 décembre, réunissant environ 600 personnes, M. Parmentier, secrétaire administratif au centre technique de l'industrie horlogère (CETEHOR) basé à Besançon, souligne la responsabilité du parti

¹ ADD 1485w119 élections législatives 1945 à 1956, tracts communistes de Saint Ferjeux et *L'Heure Lip* du quartier Chaprais puis Palente. Dans les deux tracts, les dépenses et les morts occasionnés par la guerre d'Indochine et la position du PCF sont rappelés. Pour autant, chaque quartier construit une feuille différente et l'adapte à la réalité locale.

² ADD 1485w119 élections législatives 1945 à 1956, RG note du 29 décembre. PCF et SFIO affirment leur unité de vue ; le MRP et les Républicains Sociaux restent plus vagues ; liste REAL, liste d'Action civique de défense des consommateurs et celle d'Union de fraternité française répondent sans vraiment aborder le sujet ; l'Union des Indépendants et Paysans, les Radicaux et le Centre Républicain d'action paysanne ne répondent pas.

³ ADD 1485w119 élections législatives 1945 à 1956, RG note du 17 décembre 1955. On peut lire ainsi dans ce questionnaire une demande « d'appuyer les efforts de l'organisation professionnelle en faveur de l'organisation européenne des marchés et de l'harmonisation des productions de l'Union française et de la Métropole », et de « promouvoir la remise en ordre du statut politique puis du statut économique de l'Union française en tenant compte des intérêts de l'agriculture métropolitaine. »

⁴ ADD 1485w119 élections législatives 1945 à 1956, note du commissaire central de police du 29 janvier 1955. Le tract aborde la situation dans les deux protectorats et en Algérie et rappelle que « La France est fière de son œuvre magnifique en Afrique du Nord ».

⁵ ADD 1485w119 élections législatives 1945 à 1956, RG note du 29 décembre 1955, réunion publique des Républicains sociaux ; note du 29 décembre 1955, réunion publique du CNI ; note du 29 décembre 1955, réunion publique du MRP ; note du 30 décembre 1955 : réunion publique du PCF rue de Belfort ; note du 30 décembre 1955 : réunion publique du parti Radical-socialiste au Kursaal ; ou encore rapports de la sûreté urbaine au commissaire des 23, 27, 28, 29 et 30 décembre 1955.

⁶ ADD 1485w119 élections législatives 1945 à 1956. Note de la sécurité urbaine : réunion publique du 30 décembre 1955 de la SFIO. Pour le parti socialiste, plus que Jean Minjot, c'est Georges Reverbori qui intervient sur l'empire.

⁷ ADD 1485w119 élections législatives 1945 à 1956, RG note du 17 décembre 1955.

dans les affaires d'Indochine et du Maroc¹. Mais ce sont les candidats CNI qui sont les plus souvent interpellés sur ce sujet, preuve sans doute que les positions des leaders locaux paraissent iconoclastes à une partie de leur électorat. Le 17 décembre, à Baume-les-Dames, à quarante kilomètres au nord de Besançon, il est demandé au marquis des précisions sur la réforme du statut des départements algériens et des explications sur son entrée au gouvernement Mendès². Celle de fin décembre à Besançon est qualifiée de « houleuse » par les RG et la contradiction « ne provenait pas des partis adverses »³. La campagne électorale de décembre 1955 dévoile une opinion publique qui tend à considérer, désormais, les questions coloniales comme un sujet de débat à part entière⁴.

3) Résultats de campagne

Dans le département, la campagne législative n'a pas provoqué une recomposition du paysage politique⁵. Marcel Prélot n'est pas sur la ligne de Jacques Chaban-Delmas⁶, et préfère un apparentement avec le CNI. La confrontation droite-gauche est des plus classiques. De celle-ci, la gauche sort vainqueur. Alors qu'au niveau national⁷, SFIO et Radicaux obtiennent 28,4 % des suffrages, localement, ils totalisent plus de 47 % des voix contre 29 % pour le CNI et les Républicains Sociaux⁸. Sur les quatre députés, deux sont issus du CNI (MM. de Moustier et Joubert) et deux de la gauche. Celle-ci, outre la reconduction de Jean Minjoz, gagne un siège de plus avec l'élection du candidat communiste, Louis Garnier (avec 14 % des

¹ ADD 1485w119 élections législatives 1945 à 1956, RG note du 28 décembre 1955. Pour le Maroc, M. Teitgen renvoie la responsabilité aux militaires et notamment au maréchal Juin.

² ADD 1485w119 élections législatives 1945 à 1956, RG note du 17 décembre 1955. Lors de cette réunion, Roland de Moustier prévoit devant tous l'accès à l'indépendance de la Tunisie et du Maroc.

³ ADD 1485w119 élections législatives 1945 à 1956, RG note du 29 décembre 1955.

⁴ Ce tournant de décembre 1955 est également perceptible à Caen. Bernard Hamelin souligne que les premiers engagements, dans la ville, commencent alors. HAMELIN Hamelin, « Une mobilisation d'intellectuels inédite : le milieu universitaire caennais », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, p. 149.

⁵ Pour une comparaison avec le reste de la France et une analyse contemporaine de l'élection, GOGUEL François, « Les élections françaises du 2 janvier 1956 », *Revue française de science politique*, vol. 6, n° 1, 1956, pp. 5-17.

⁶ Les républicains sociaux se divisent lors de ces élections. Quelques uns, comme Jacques Chaban-Delmas, passent une alliance avec le Front républicain, la plupart, comme Marcel Prélot, y sont opposés. Sur ces élections législatives, et ces alliances à droite de l'échiquier politique français, SIRINELLI Jean-François (dir.), *Les droite française. De la révolution à nos jours*, Paris, Gallimard, 1992, pp. 637-641.

⁷ Pour les résultats nationaux : www.assemblee-nationale.fr/histoire/leg4rep.asp résultats métropolitains : PCF 25,6 % ; extrême gauche 0,4 % ; SFIO 14,9 % ; Radicaux socialiste, UDSR (Union Démocratique et Socialiste de la Résistance) , RGR (Rassemblement des Gauches Républicaines) 13,5 % ; MRP 11,1 % ; Modérés 14,5 % , Républicains sociaux 4,5 % ; Divers droite 11,5 % ; Union et Fraternité française 11,5 % ; non classés 0,2 %.

⁸ ADD 1485w119 élections législatives 1945 à 1956, RG rapport du 2 janvier 1956, élections législatives. Pour le département les résultats sont les suivants : PCF 14 % ; SFIO 26,2 % ; Radicaux socialistes 8,38 % ; MRP 12,71 % ; CNI 24,28 % ; Républicains Sociaux 6,73 % ; UDCA 5,88 % ; REAL 0,74 % . Voir annexes p. 628.

suffrages), au détriment de M. Prélot, député sortant Républicains sociaux. Les rapports de force à l'intérieur de la gauche traduisent une nette progression de la gauche modérée. Les socialistes réalisent plus de 26 %, soit 10 % de plus qu'au niveau national. Pour autant, dans ce département plutôt de centre droit, peu sensible d'ailleurs au discours poujadiste (l'UDCA obtient moins de 6 % contre près de 12 % nationalement), c'est l'arrivée de Louis Garnier dans l'hémicycle qui crée la surprise. André Vagneron se souvient ainsi d'une victoire inespérée¹. Ces élections montrent donc un glissement à gauche de l'électorat et plus particulièrement vers la SFIO², qui a capté les nouveaux inscrits. Ce diagnostic est encore plus sensible dans la capitale. À Besançon, la liste Minjoz décroche 37,7 % des voix et le total des voix de gauche avoisine les 60 %, laissant la droite à l'un de ses plus bas niveaux³. La personnalité du candidat, maire apprécié, joue indubitablement dans ce bon résultat.

Le programme du Front Républicain a trouvé un véritable écho à Besançon et dans le reste du Doubs. Dans quelle mesure l'espoir d'une paix en Algérie a pesé sur ces élections ? Il est, somme toute, difficile de le mesurer avec précision. Nationalement, la SFIO s'engage clairement pour une révision forte de la politique menée en Algérie⁴. Localement, l'apparition de ce sujet dans les questions posées aux candidats montre que l'Algérie a joué un rôle dans une partie de l'électorat. Une frange de la CFTC a basculé clairement à gauche lors de ce scrutin. Ainsi, à Montbéliard, un tract de dernière minute de la tendance Reconstruction appelle à voter « plus à gauche », sous-entendu que le MRP⁵. La rédaction de cette affiche est proprement locale. Elle montre, par ailleurs, une radicalité plus forte dans le bassin industriel où la CGT et le PCF sont mieux implantés qu'à Besançon. L'affiche, d'ailleurs, n'est pas reprise par la section bisontine, car cette dernière ne voulait pas franchir la ligne du politique. Mais elle a, lors de la campagne, soutenu la paix en Algérie par la lettre mentionnée précédemment et envoyée aux candidats. Au vu des résultats, il n'y a pas que les électeurs traditionnellement socialistes qui ont voté pour la liste Minjoz.

¹ André Vagneron, entretien du 3 avril 2013.

² ADD 1485w119 élections législatives 1945 à 1956, RG rapport du 2 janvier 1956. En 1951, la SFIO obtenait 26 906 voix contre 40 821 en 1956, le nombre de suffrages exprimés passant de 134 386 à 155 789.

³ *La République* du 3 janvier 1956. Jean Minjoz, SFIO, 37,7 % ; Louis Garnier, PCF, 11,58 % ; Roger Humbert, Radical socialiste 10,15 % ; Roland de Moustier et Auguste Joubert, CNI, 21,8 % ; Marcel Prélot, Républicains Sociaux 7,4 % ; Henri Teitgen, MRP, 9,7 % ; UDCA 5,68 % ; REAL 1,17 %.

⁴ Le groupe parlementaire socialiste le 12 octobre 1955 dépose un ordre du jour de défiance et demande « la dissolution de l'Assemblée algérienne et des élections libres ». Le slogan du Front républicain reprend le triptyque « cessez-le-feu, élections, négociations ». Sur les positions prises par la SFIO sur l'AFN pendant l'année 1955, Guy Pervillé, « La SFIO, Guy Mollet et l'Algérie de 1945 à 1955 », in MÉNAGER Bernard, *Guy Mollet : un camarade en République*, Paris, Presses universitaires Septentrion, 1987, pp. 457-460.

⁵ ADD 1485w119 élections législatives 1945 à 1956, RG note du 4 janvier 1956.

Il faut ainsi évoquer le rôle des nouveaux inscrits, souvent les plus jeunes. Ils ont vu partir certains de leurs camarades en AFN, notamment au Maroc. Ils ne sont, sans doute, pas insensibles à la volonté de paix inscrite dans le programme du Front Républicain. Ils ont également été marqué par l'expérience Pierre Mendès France¹ et compte sur une victoire du Front Républicain pour obtenir son retour au pouvoir². Un jeune homme tel André Rival, employé de banque, sans être issu d'une famille de militants, sans appartenir à un milieu professionnel très politisé et sans engagement syndical personnel, mais grand lecteur de presse (*Témoignage Chrétien, L'Express, Le Canard enchaîné, etc.*) est représentatif de cette jeunesse réceptive à l'action de Pierre Mendès France. Son admiration est semblable à celle éprouvée par Michel Winock, alors jeune étudiant, quand il décrit « le cran, l'audace, l'énergie, un *presto* inaccoutumé dans l'art politique (...) »³ de Pierre Mendès France.

Un an après le déclenchement du conflit, l'Algérie est désormais un enjeu de politique à Besançon, comme dans le reste de la France. Jamais l'Indochine n'avait pénétré ainsi le cœur d'une campagne électorale. La victoire de la gauche montre un électorat réceptif au programme du Front Républicain, favorable au progrès social et à la paix en Algérie.

C) Début 1956, la confirmation

Après les élections, l'intérêt se poursuit. Les premiers jours de l'année 1956 continuent d'inscrire l'Algérie dans le débat local. Les premiers pas du gouvernement Mollet suscitent des réactions, non seulement dans la classe politique, mais également parmi les militants et les citoyens les plus engagés.

¹ Le nom de Mendès France et la clairvoyance, qui lui est associée, sont souvent revenus dans les entretiens effectués : par exemple, Gaston Bordet (juillet 2013), Yves Calais (29 mars 2013), André Rival (29 avril 2013).

² Gérard Baal note ainsi la poussée mendésiste dans « des zones de faiblesse » dont le Nord-Est. BAAL Gérard, *Histoire du Radicalisme*, La Découverte, Paris, 1994, p. 105.

³ DUCLERT Vincent, « Les mendésistes », in BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles (dir.), *Histoire des gauches en France*, t. 2 : *La Gauche à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2004, p. 163. Citation de WINOCK Michel, *La République se meurt. Chronique 1956-1958*, Seuil, Paris, 1978.

1) « La journée des tomates »¹, réactions en chaîne

L'élection de Guy Mollet à la Présidence du Conseil est plutôt bien accueillie par la classe politique franc-comtoise. À gauche le soutien n'a pas de quoi surprendre. Jean Minjoz est un proche de Guy Mollet, il devient ainsi secrétaire d'État au travail et à la sécurité sociale. Après l'épisode du 6 février, la SFIO bisontine soutient naturellement le Président du Conseil. Jean Defrasne dénonce, dans la rubrique « Libres opinions », ceux qui l'attaquent et qu'il appelle « les fâcheux »². En mars, la section SFIO de Besançon sous la présidence d'Henri Huot, également adjoint au maire, vote une motion de confiance à Guy Mollet. Le même mois lors d'une allocution, Jean Minjoz déclare que « nous n'avons pas de leçon à recevoir des États arabes », qu'il assimile à « des régimes féodaux », et il rend un hommage appuyé à Robert Lacoste, qui vient d'être nommé à la place du Général Catroux³. Plus étonnants sont les éditoriaux publiés dans *La République*. Guy Mollet, après son investiture, est qualifié de « socialiste modéré » par Georges Pernot et les premières décisions du président du Conseil sont appréciées, notamment la nomination du Général Catroux comme Ministre résident en Algérie⁴.

Le départ de Jacques Soustelle et le voyage du Président du Conseil font les gros titres des quotidiens locaux du 4 au 10 février sans interruption. L'analyse des manifestations en faveur de J. Soustelle est relativement semblable, signe du consensus colonial. Que ce soit dans *Le Comtois* ou dans *La République*, les éditoriaux réaffirment le lien indissoluble entre la France métropolitaine et les départements d'Algérie⁵. Ils disent également comprendre « le profond malaise », « l'exaspération »⁶ des Français d'Algérie, sans pour autant cautionner leur opposition au général Catroux. Ainsi, alors que la

¹ Guy Mollet est investi le premier février 1956 Président du conseil. Le 6 février, il se rend à Alger. Les partisans de l'Algérie française, fortement opposés à la nomination du général Georges Catroux comme Ministre résident en Algérie, accueillent Guy Mollet par un jet de divers projectiles. Bien que ces derniers sont essentiellement constitués de cailloux, cet épisode a été appelé « journée des tomates ». Il fut, également, l'un des éléments qui infléchit la politique de Guy Mollet, désormais plus à l'écoute des partisans de l'usage de la force à l'encontre des nationalistes algériens.

Sur cette journée, sur l'analyse de classe effectuée par Guy Mollet, et sur les conséquences dans ses choix ultérieurs, LAFON François, *Guy Mollet*, Paris, Fayard, 2006, p. 619 et suivantes.

² *Le Comtois*, 14 février 1956.

³ *Le Comtois*, des 5 et 12 mars 1956.

⁴ *La République* du premier et 4 février 1956. Parlant de Guy Mollet, Griot (Georges Pernot) affirme « rarement un socialiste n'a prononcé un discours si modéré ».

⁵ La place de l'Algérie pendant la Seconde Guerre mondiale - débarquement anglo-américain, entrée de l'armée d'Afrique en guerre contre l'Axe, Alger capitale de la France combattante - fait de l'Algérie un espace particulier dans histoire récente qui conforte ce lien pensé comme indissoluble. « Désormais, les gauches et les droites la considéraient comme un patrimoine national, au-dessus des querelles partisans ». PERVILLE Guy, « L'Algérie dans la mémoire des droites », in SIRINELLI Jean-François (dir.), *Histoire des droites en France, Cultures*, t. 2, Paris, Gallimard, 2006, p. 625.

⁶ *Le Comtois*, 4 février 1956, éditorial de Janus (Jean Defrasne).

population française d'Alger s'élève contre ce dernier¹, *La République*, loin de soutenir l'appel à la démission du général, bien au contraire, demande à Guy Mollet de le maintenir en fonction². Ce choix révèle une double position. D'une part, les indépendants locaux, partisans d'une ligne progressiste en Algérie, ne voient pas d'un mauvais œil la nomination de Georges Catroux. D'autre part, plus que les enjeux coloniaux, c'est l'autorité de la République qui les préoccupe. Aussi, s'inquiètent-ils des risques d'affaiblissement du gouvernement et de radicalisation des contestataires si Guy Mollet cède à la pression de la rue algéroise³.

Entre la SFIO et les Indépendants, une différence demeure cependant. Le quotidien de droite ne condamne pas aussi franchement les manifestants anti-Catroux. Le journal effectue, ainsi, une différence entre le calme des anciens combattants et l'agitation des jeunes étudiants. Mais au-delà de cette nuance, le journal exprime des réticences face à ces agissements contre le représentant de l'État. L'épisode Catroux passé, la confiance exprimée envers le gouvernement Mollet ne fléchit pas. La droite locale voit dans le Président du Conseil le représentant d'un socialisme patriote, rétif au communisme et favorable au maintien de l'Algérie dans le giron français⁴.

Pour le lecteur bisontin, que sa source d'information soit le quotidien socialiste ou celui de la droite catholique, le soutien au gouvernement Mollet est entériné. Le maintien du lien entre l'Algérie et la France et le choix d'une forte implication militaire visant à écraser la « rébellion », avant toute résolution politique du conflit, constitue la ligne éditoriale de la presse locale.

¹ Sur le vécu par les Français d'Algérie de cet épisode et plus généralement des politiques suivies par les gouvernements, GAVOIS Marc-Olivier, « La perception du pouvoir métropolitain par les Européens d'Algérie », *Cahier d'histoire, Revue d'histoire critique*, n° 85, 2001, pp. 85-101.

DUMONT Marie, « Les Européens dans la rue pendant la guerre d'Algérie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 206, 2002/2, pp. 59-85.

² *La République*, 7 février 1956, éditorial de Griot (Georges Pernot).

³ Cette grille d'analyse, privilégiant la République à l'empire, devient une constante chez la droite bisontine jusqu'à la fin du conflit. Voir chapitre IX pp. 97-98.

⁴ Les positions de la droite bisontine rejoignent ainsi celles alors défendues par toute une partie de la droite française, dont Raymond Bourguine est un des représentants. JAMET Michel, « L'Algérie française de Raymond Bourguine », in RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.), *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1988, p. 95.

2) Et enchaînement des réactions

La préoccupation liée à l'opposition des Français d'Algérie au général Catroux dépasse les seuls partis politiques et touche différents courants d'opinion. Le 9 février¹, l'Union féminine civique et sociale, proche du PCF, organise une conférence sur les problèmes en Afrique du Nord. Les anciens combattants républicains, proches de la SFIO, condamnent fin février la participation de leurs homologues algérois « à la manifestation sauvage et honteuse » contre Catroux². Tout autre est la position des Anciens Combattants des Flandres et de Dunkerque qui écrivent au Président Coty. Dans leur courrier, ils rendent hommage aux « jeunes camarades » en Afrique du Nord, dénoncent l'affaiblissement de la « foi patriotique », et précisent qu'ils n'acceptent pas « la perte d'une seule province française »³. Dans le monde étudiant, des signes⁴ montrent également que la question est devenue un réel sujet de débat. En février, les étudiants en droit créent une commission sur les problèmes de l'Afrique du Nord. Le 8 mars, une double manifestation a lieu, l'une défendant « la présence française en Algérie », l'autre dénonçant les violences des Français d'Algérie⁵.

À travers les pages locales, les journaux révèlent également cette entrée de la question algérienne dans la sphère bisontine. *Le Comtois* est un témoin exemplaire de cette accélération. En février et mars 1955, dans les pages locales, seuls deux acteurs, les politiques et les anciens combattants, interviennent sur les questions impériales. Il s'agit pour l'essentiel des réactions de soutien des Radicaux à Pierre Mendès France et à sa politique en AFN, avant et après sa destitution⁶. Le quotidien publie également une lettre de soutien des Anciens Combattants Républicains à la politique de Pierre Mendès France en Indochine, lieux « d'inutiles tueries ». Ce courrier condamne également « en Afrique du Nord, les brutalités, les calculs égoïstes et tous les actes terroristes »⁷. L'été et l'automne 1955 voient ensuite une progression du nombre d'articles en lien avec l'AFN qui montre un intérêt continu et croissant. Enfin en mars 1956, pas moins de neuf articles se référant à l'Algérie sont publiés dans les pages locales, dont sept occupent plus d'un tiers de colonne, voire pour cinq d'entre eux plus d'une demi-colonne. Les prises de position se multiplient et viennent d'horizons variés, partis politiques, anciens combattants, mais aussi

¹ *Le Comtois*, 9 février 1956.

² *Le Comtois*, 29 février 1956.

³ *Le Comtois*, 29 mars 1956.

⁴ Nous étudions le monde étudiant avec plus de précisions dans notre chapitre V, qui leur est entièrement consacré, pp. 264-315

⁵ *Le Comtois*, articles des 20 février, 8 mars et 23 mars 1956.

⁶ *Le Comtois* des 4, 7 et 21 février 1955.

⁷ *Le Comtois*, premier mars 1955.

étudiants. Outre ces différents avis, portés désormais à la connaissance de tous, d'autres articles évoquent l'AFN, tels ceux retraçant l'arrestation de nationalistes et l'enterrement de jeunes soldats¹. L'intérêt dès lors ne se dément plus².

Toujours dans les pages locales, quelques articles dévoilent également l'intérêt du journal lui-même. Le 11 février, le journal signale l'impossibilité pour Robert Barrat de réaliser sa conférence à Dijon. Le 21 mars, il propose un long papier sur le peu d'Algériens qui auraient quitté Besançon, malgré les télégrammes reçus les y invitant. Le lendemain, il publie un texte accompagné d'une photographie, sur une colonne, relatant la réception de « Français d'outre-mer » au lycée Victor Hugo dans le cadre de la semaine de l'Union française. Ainsi, pour un lecteur qui achète *Le Comtois* ou *La République* exclusivement pour les informations locales, au début de l'année 1956, l'Algérie entre désormais dans son univers mental. D'autant plus que ce même lecteur ne peut échapper aux titres à la une du journal³.

3) *L'empire questionne la République*

Ce tournant de fin 1955 - début 1956 est d'autant plus intéressant à noter qu'il a lieu avant l'appel massif au contingent. En effet, sans remettre en cause le rôle fondamental de ce phénomène dans l'implication de l'opinion publique française dans la guerre d'Algérie, l'échantillon bisontin montre cependant qu'il existe, auparavant, déjà une sensibilisation importante. Mais celle-ci interroge, les deux étant certes liés, plus la nation que l'empire. En effet, les élites comtoises, à travers leurs prises de position dans l'hémicycle ou les choix éditoriaux de leur presse, ne montrent pas un intérêt particulier pour l'Algérie avant et dans les premiers temps du conflit. Son statut et la population française présente sur son sol n'entraînent pas un traitement spécifique de ce territoire d'outre-mer. Les protectorats questionnent davantage alors que l'ensemble du Maghreb se soulève en 1955. Le début de l'année 1956 et les choix effectués par Guy Mollet sont des accélérateurs de cette pénétration de la guerre d'Algérie, en tant que telle, dans l'espace local. Mais la question alors n'est pas tant impériale que nationale.

¹ Nous reviendrons sur ce type d'articles dans le chapitre VI p. 231.

² A titre d'exemple, *Le Comtois* de mars 1957 : 4 mars, arrestation de membres du FLN ; 11 mars, réactions des anciens combattants ; 12 mars, photographies de soldats ; 18 mars, retour des jeunes libérés ; 19 mars, obsèques de soldat ; 20 mars, photographie de soldats et arrestations de membres du FLN ; 25 mars, réactions des anciens combattants. Pour une comparaison avec l'Indochine, voir chapitre VII pp. 284-287.

³ Une chronologie relativement semblable se retrouve dans d'autres titres régionaux, comme par exemple, *Le Courrier Picard*. *Le Comtois* paraît tout de même quelque peu plus précoce. TROGNEUX Alain, « Que montrer de la guerre ? Les choix iconographiques du *Courrier Picard* (1954-1958) », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, pp. 48-52.

Le maintien ou non du général Catroux sont ressentis, chez les socialistes et chez les indépendants, comme un enjeu moins de décolonisation que d'affirmation de la puissance publique face à la rue. C'est la France et l'image qu'elle donne d'elle-même qui est au centre des préoccupations. Ainsi l'empire investit le débat local, non pas en tant que tel, mais parce que son évolution met en péril l'autorité de l'État¹. De même, les premières mobilisations de masse² contre la guerre naissent essentiellement de la définition que les acteurs se font de la République française et de l'inadéquation entre cette dernière et la réalité engendrée par les mesures du gouvernement Mollet. L'envoi du contingent en Algérie déclenche assez peu de mouvements de protestation dans le département et à Besançon³. En revanche, l'approfondissement de la guerre qu'implique cette décision est vécue comme une véritable trahison des engagements pris par une partie des militants de la gauche bisontine, allant du parti communiste aux chrétiens progressistes, en passant par certains radicaux. Dès lors, l'anticolonialisme devient le ferment d'un possible élan unitaire⁴.

CONCLUSION :

L'échelon bisontin reprend les grands mouvements de la chronologie nationale. L'empire intéresse alors qu'il se désagrège. L'épopée des parachutistes à Diên Biên Phu constitue la première étape de ce double processus. Et les débuts à la Présidence du Conseil de Guy Mollet l'entérinent. Pour autant, la chronologie locale permet d'établir la continuité du phénomène. Cette prise de conscience par les acteurs locaux des enjeux coloniaux ne se dément pas entre le début de l'année 1954 et celle de l'année 1956, le déclenchement de la guerre d'Algérie ne constituant pas en soi une rupture. Les événements dans les protectorats agissent comme un relais. Il y a un effet d'accumulation et d'approfondissement. La

¹ Ce lien est bien, *in fine*, celui qui explique l'intrusion et la diffusion de la question algérienne dans l'espace local et national en 1956, en 1958 puis sur l'ensemble de la fin de la guerre. Sur la dernière période, voir SHEPARD Todd, *1962 : comment l'indépendance algérienne a transformé la France*, Paris, Payot, 2008.

² Nous reviendrons dans les prochains chapitres, voir notamment pp. 472-473 (chapitres VIII) sur celles-ci pp. 494-508 (chapitre IX).

³ Danielle Tartakowsky dénombre ainsi 18 manifestations de rappelés en 1955 en métropole. TARTAKOWSKY Danielle, « Les manifestations de rue », in RIOUX Jean-Pierre (dir.), *La guerre d'Algérie et les Français*, Paris, Fayard, 1990, p. 135. Sur les appelés bisontins voir chapitre VII p. 382.

⁴ Pour une vision synthétique de l'anticolonialisme et de ses représentants, LIAUZU Claude « Ceux qui ont fait la guerre à la guerre », in HARBI Mohammed et STORA Benjamin (dir.), *La guerre d'Algérie, 1954-1962, la fin de l'amnésie*, Paris, Robert Laffont, 2004, pp. 161-170.

campagne électorale de décembre 1955 en constitue le révélateur. Désormais, l'empire est un des sujets de préoccupation majeure, non seulement de la classe politique, mais aussi des électeurs. Dès lors, l'appel massif au contingent, par le gouvernement de Guy Mollet, apparaît plus comme un accélérateur que comme un déclencheur.

Quant au contenu du discours dominant, Besançon ne se distingue pas l'échelon national. Selon ce dernier, si des réformes sont nécessaires, la présence française outre-mer reste positive pour les peuples colonisés. La caractéristique bisontine réside dans le degré de ce consensus, particulièrement bien partagé par les élites comtoises. En janvier 1956, celui-ci est d'ailleurs à son paroxysme. Le principal responsable de la SFIO, Jean Minjoz, est un proche de Guy Mollet. Les Radicaux bisontins sont fidèles à Pierre Mendès-France. Quant au leader de la droite comtoise, Roland de Moustier, il assume la politique libérale menée par le gouvernement Mendès France, auquel il a appartenu. Enfin, la faiblesse des communistes d'une part, et celle du mouvement poujadiste d'autre part, ne permettent pas l'affirmation d'un discours alternatif audible. Et pourtant, celui-ci commence à émerger.

CHAPITRE V :

LA DÉCOLONISATION À L'UNIVERSITÉ : UN CAS D'ÉCOLE ?

INTRODUCTION

L'affirmation des questions coloniales dans la cité se déroule ainsi progressivement du début de l'année 1954 à la fin 1955. À l'exclusion du monde communiste, celle-ci s'effectue dans une atmosphère relativement consensuelle. Dans ce relatif unanimité, un petit îlot, rue Mégevand, contraste¹. À l'université, le vécu étudiantin est singulier. L'engagement des uns et des autres est plus vif. La présence même des étudiants d'Outre-mer (EOM) dans les instances représentatives étudiantines incarne une sensibilité plus forte. De même, l'opposition entre partisan et opposant à la guerre d'Algérie s'affirme et s'affiche plus précocement que dans le reste de la société bisontine. Ce questionnement sur le devenir de l'empire est-il réservé à une minorité ou est-il plus largement partagé ?

Dans l'après-guerre, l'Union nationale des étudiants de France (UNEF)² choisit une ligne, dite apolitique, qui recouvre des positions conservatrices, notamment en matière coloniale. Mais, à partir de l'année universitaire 1956-1957, elle devient, progressivement, l'un des pôles de l'opposition à la guerre d'Algérie. Nationalement, les facultés constituent des espaces privilégiés de la mise en débat de la colonisation. Les unes représentent des foyers d'opposants, comme Lyon, les autres, comme Montpellier, des centres de défense de l'Algérie française. Dans ce contexte, comment se situe la plus petite université de France ? Ne fait-elle que suivre les soubresauts de sa grande sœur parisienne ou connaît-elle sa propre histoire ? À bien des égards, l'université bisontine joue sa petite musique, sans pour autant contrevenir au tempo général. C'est ainsi qu'elle fut l'une des premières à être dirigée par ceux que l'on appelle les « minos ».

¹ Pour localiser la faculté des Lettres, voir carte en annexes p. 624.

² Sur l'histoire de l'UNEF, MONCHABLON Alain, *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, Paris, PUF, 1983. FISCHER Didier, *L'histoire des étudiants en France 1945 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2000. Ou pour une présentation plus rapide, MONCHABLON Alain, « Syndicalisme étudiant et génération algérienne », in RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.), *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1988, pp. 119-129.

Nous nous attacherons, tout d'abord, à comprendre les causes de cette implantation précoce d'une direction « mino » de l'Association générale des étudiants de Besançon (AGEB). Les choix de cette dernière ne font pas pour autant l'unanimité. Le monde étudiant connaît également des divisions à Besançon. L'année 1956 - 1957 illustre ces tensions. Nous analyserons ainsi cette année particulière. Enfin, nous étudierons les relations tissées par l'AGEB avec d'autres acteurs, notamment l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA) et l'Union des étudiants communistes (UEC), pour mesurer le degré de radicalité de ses choix.

I) UNE UNIVERSITÉ AUX MAINS DES « MINORITAIRES »

Aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, l'UNEF, sous la direction des « majos », prône « l'apolitisme ». Quelques universités, dont la plus prestigieuse est celle de Lyon, sont dirigées par les « minos ». Ces derniers sont également à la tête de l'AGEB. Ils s'élèvent contre cet apolitisme des « majos », qui cache mal, selon eux, un conservatisme impliquant un soutien *de facto* au système colonial existant. Pourquoi cette petite faculté de l'est de la France choisit-elle des responsables hétérodoxes ? Qui sont ces étudiants qui s'engagent et expriment, avant 1954, leur volonté de voir s'établir de nouveaux liens avec les peuples d'outre-mer ?

A) Les minoritaires dès le départ

Les choix effectués par l'AGEB, comme celui d'accueillir des étudiants d'Outre-mer dans son bureau, expriment la volonté de cette dernière d'une réelle redéfinition des liens entre métropole et colonies. La critique du système colonial, même si elle n'est pas encore au cœur de l'action estudiantine, n'en est pas moins présente. Différents éléments expliquent cette attitude.

1) *En passant par Lyon ...*

Relativement tôt, l'AGEB exprime donc son opposition à la colonisation. En 1953, Yves Calais, alors président de l'AGEB, écrit un article dans le mensuel édité par l'Association générale des étudiants (AGE) de Lyon, *Le Mouvement étudiant*¹. Ce papier est intitulé sans ambiguïté « La faillite de la politique coloniale de l'UNEF » et apparaît comme un pamphlet mettant en cause les « majos ». Cette parution dans la presse estudiantine lyonnaise n'est pas due au hasard. L'université de Besançon, en effet, après la guerre ne possède pas d'association des étudiants qui lui soit propre. Les étudiants sont alors représentés par l'AGE de Lyon². Or, cette association ne se cantonne pas à l'animation de la vie étudiante, elle se pose, également, comme un acteur de la vie publique, notamment à travers son journal. L'influence de cette dernière peut donc expliquer, en partie, les positions prises rapidement par l'AGEB. Car si cette dernière s'émancipe, les liens restent cependant vivants. Bien que Besançon soit une des facultés dont les étudiants sont les moins mobiles³, la proximité géographique favorise, tout de même, les migrations et les échanges. Par exemple, Gérard Jeunet, effectue sa khâgne à Lyon, avant de s'inscrire à la faculté de Besançon. Même s'il n'assume pas de mandat électif, son influence n'en est pas moins grande. animateur du groupe *Esprit*, il contribue intensément à la vie intellectuelle de l'AGEB, comme le souligne trois de ses anciens présidents⁴. Ces relations entre facultés détenues par les « minos » peuvent se lire à travers d'autres indices. Ainsi, lors de la succession de Pierre Chauve, président de l'AGEB en 1954-1955, les Bisontins font appel à un étudiant venu de Grenoble, Fénelon Gabet, se présentant comme appartenant à la « mino ». Cette candidature se révélera rapidement conflictuelle⁵.

Parmi les premiers débats suscités par la domination occidentale, Yves Calais mentionne celui concernant la situation iranienne. Une soirée en 1953, qu'il introduit en tant que vice-président de l'AGEB, est organisée en soutien à Mossadegh⁶ avec la participation d'étudiants iraniens. En revanche, Yves Calais n'a pas souvenir d'échanges ou de réunions précises sur la situation en Indochine. Cette

¹ Entretien avec Yves Calais du 29 mars 2013.

² AMB 1R104 Université de Besançon 1922 - 1953. En 1945, un courrier au nom des étudiants est signé par l'AGE de Lyon. Le premier courrier retrouvé signé par l'AGEB date de 1948.

³ SABOT Yves, *Le syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 23.

⁴ Entretiens avec Yves Calais du 29 mars 2013, Gaston Bordet juillet 2013 et Jean Ponçot janvier témoignage écrit le 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures.

⁵ Voir ci-dessous chapitre V pp. 280-281.

⁶ Le premier ministre d'Iran représente l'un des premiers dirigeants du tiers-monde à affirmer l'indépendance de son pays face à l'Occident, notamment en nationalisant les gisements de pétrole en 1951. Cette décision lui vaut l'opposition de la Grande-Bretagne, puis des États-Unis. Malgré le soutien populaire, il est arrêté lors du coup d'état militaire du 19 août 1953, réalisé avec l'aide des services secrets américains et anglais. Sur cet épisode, voir, par exemple, SAADA Julien, « La stratégie politique iranienne : idéologie ou pragmatisme ? », *Revue internationale et stratégique*, n° 69, 1/2008, pp. 55-68.

absence de souvenir, chez quelqu'un, qui par ailleurs a montré son intérêt pour l'évolution du monde, confirme la faible pénétration de la question indochinoise dans la société bisontine, à l'exclusion du monde communiste et d'une petite minorité de catholiques engagés¹. Yves Calais représente également une jeunesse catholique méfiante vis-à-vis d'un combat, certes anti-colonial, mais prônant aussi l'idéal communiste. De ce point de vue, il est possible de remarquer une évolution entre ces jeunes étudiants catholiques de l'après-guerre et ceux qui s'engagent contre la guerre d'Algérie. Les seconds introduisent une approche plus laïque et s'autorisent ainsi un dialogue avec les communistes. Enfin, l'absence de débats sur l'Indochine s'explique également, plus prosaïquement, par le fait qu'il n'y a pas à cette époque d'étudiant indochinois en capacité d'interpeller leurs homologues bisontins.

2) *Des Lettres et des Sciences*

La présence des « minos » ne s'explique pas uniquement par la genèse de l'AGEB, mais également par la structure même de l'université bisontine. Au niveau national, l'implantation de ces derniers s'effectue d'autant plus facilement que les Lettres et les Sciences sont bien représentées. C'est le cas à Besançon ; les deux facultés cumulent 85 % des effectifs. La plupart des présidents de l'AGEB sont ainsi issus de leurs rangs². Le recrutement de la faculté de droit de Besançon est limité, du fait de l'attractivité de celle de Dijon. Les facultés de droit, pharmacie et médecine, accueillent donc moins d'étudiants et jouent un rôle mineur lors de l'élection de l'AGEB. Or celles-ci possèdent un recrutement plus conservateur ; la guerre d'Algérie révèle, d'ailleurs, nettement cette opposition entre les différentes facultés bisontines³.

Yves Sabot, dans son étude comparative des universités de Grenoble et de Dijon, signale également comme facteur de la réussite des « minos » à l'université iséroise, une présence supérieure à la moyenne nationale d'étudiants issus de la classe ouvrière (5,9 % à Grenoble contre 3,4 % à Dijon en 1960)⁴. Cette explication rejoint d'ailleurs la première, Lettres et Sciences accueillant plus facilement ces jeunes. À Besançon, le phénomène se retrouve avec des pourcentages cependant très variables d'une

¹ Voir chapitre III pp. 203-204 et chapitre VI p. 216-220. Pour une analyse nationale, ROUSSEAU Sabine, *La colombe et le napalm, des chrétiens français contre les guerres d'Indochine et du Vietnam, 1945 - 1975*, Paris, CNRS Éditions, 2002.

² À titre d'exemples : Yves Calais langue, Gaston Bordet histoire, Jean Ponçot géographie, Bernard Laude science. Liste des présidents de l'AGEB en annexes p. 671.

³ Voir chapitre V pp. 281-282 et chapitre IX pp. 497-498

⁴ SABOT Yves, *Le syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 49.

année sur l'autre. Par exemple, pour l'année 1959 - 1960 l'université compte 5,1 % d'étudiants issus de la classe ouvrière, l'année suivante 9,9 %¹.

Ces effectifs proviennent essentiellement du Nord Franche-Comté. Yves Calais, originaire du bassin industriel, évoque ainsi une université au contraste social fort, entre ces jeunes, dont il faisait partie, et les étudiants bisontins, souvent issus de la « bonne bourgeoisie »². Pour ce dernier, Montbéliardais et Belfortains formaient une « micro-colonie », « moteur » de l'université. Les Bisontins sont ainsi décrits comme plus bourgeois et fermés sur eux-mêmes. Le Nord Franche-Comté serait ainsi porteur d'un dynamisme, dû à une plus grande diversité sociale et religieuse. Mais là encore, Yves Calais mentionne une division plus sociale que religieuse, car si les protestants de Montbéliard se joignent au groupe de réflexion des étudiants catholiques bisontins, les protestants bisontins se réunissent à part. Cette vision d'un jeune homme arrivant d'une autre ville est, sans doute, à nuancer. En tout cas, ces différences n'entraînent pas de ségrégation, puisque Yves Calais est élu deux années consécutives à la tête de l'AGEB (1952 - 1954), et sur les 400 adhérents de l'association, Yves Calais se souvient avoir été élu avec plus de 300 voix. La division géographique s'efface devant une solidarité autrement plus forte, celle de la « calotte ».

Enfin, le fait que Besançon soit une petite université³ favorise également l'ancrage des « minos ». Les effectifs bisontins sont d'autant plus réduits que les formations sont incomplètes⁴, générant l'exode des jeunes dans les universités voisines. Les présidents de l'AGEB ont eu le sentiment d'effectuer des choix, qui n'étaient pas partagés par la majorité des étudiants qu'ils représentaient⁵. S'ils ont tenu ce cap, c'est sans doute parce que le risque d'une scission syndicale leur semblait moins fort, et en cas de division les conséquences moins dramatiques qu'au niveau national. De même, une petite structure facilite les liens et les échanges, c'est notamment le cas entre étudiants catholiques et communistes, ou entre franc-comtois et ressortissants des colonies.

¹ CANTAUT Joël, *Le monde étudiant bisontin face au problème algérien : 1954-1962*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Franche-Comté, 1988, p. 38.

² Entretien avec Yves Calais le 3 mars 2013.

³ Besançon est la plus petite des universités françaises. Pour l'année 1955 - 1956, l'université accueille 1 157 étudiants soit moins de 1 % des étudiants français. Statistiques tirées de CANTAUT Joël, *Le monde étudiant bisontin face au problème algérien : 1954-1962*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Franche-Comté, 1988, pp. 34-40.

⁴ BIAYS Pierre, CHAVALIER Michel, PONÇOT Jean, *Une analyse de l'Université de Besançon*, université de Franche-Comté, 1959, p. 12. Par exemple, Besançon ne possède que les trois premières années de médecine, 57 étudiants gagnent ainsi Nancy, 60 Lyon et 85 Paris en 1956. Le cursus de droit est aussi incomplet, la faculté des sciences ne prépare pas à l'agrégation et il n'y a pas de chaire d'Espagnol et d'Italien.

⁵ Entretiens avec Yves Calais, le 3 mars 2013, avec Gaston Bordet, juillet 2013 et Jean Ponçot témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures.

3) *Parcours personnels et rencontres pré-estudiantines*

Pour expliquer leur sensibilité aux questions coloniales, les anciens dirigeants de l'AGEB évoquent l'influence de prêtres et le milieu familial. Les témoignages d'Yves Calais ou de Gaston Bordet reprennent ce diptyque¹.

Yves Calais raconte combien l'exemple de l'abbé Flory², archiprêtre de Montbéliard de 1937 à 1949, l'a marqué. Ce dernier est reconnu comme l'un des acteurs principaux de la Résistance dans le pays de Montbéliard. Yves Calais, alors enfant de cœur, se rappelle comment ce dernier avait « fait coudre l'étoile jaune sur l'enfant Jésus à la crèche de Noël »³ ou encore comment il soulevait son chapeau quand il croisait un juif dans la rue. Gaston Bordet évoque, lui aussi, l'exemplarité d'un prêtre durant la Seconde Guerre mondiale, l'abbé Jourdain, vicaire à Arbois. La cité jurassienne est alors en zone interdite et occupée par les Allemands. Au lendemain de la guerre, Gaston Bordet est inscrit au petit séminaire. Là, l'enfant de 10 - 11 ans qu'il est, entend l'abbé Jourdain parler de la Résistance avec les militants communistes ou encore de certains prêtres, comme l'abbé Godin⁴, l'un des tout premiers prêtres ouvriers, originaire de la région.

Les deux anciens présidents de l'AGEB évoquent aussi l'influence familiale, mais sur des registres divers. Pour Yves Calais, celle-ci est surtout synonyme d'apprentissage de la différence. Son père appartient à une famille protestante, et d'en conclure, lui qui est catholique, « moi je n'ai pas eu de problème pour découvrir l'autre, je suis né dedans ». Pour Gaston Bordet, la figure paternelle représente un modèle d'engagement. Ce professeur de philosophie à Poligny, petite ville du Jura, fut résistant. À la Libération, il est partisan du MRP, et accompagné de son fils, il vend à la sortie de l'Église *Témoignage Chrétien (TC)* et *Temps présent*.

Ces éléments les rendent plus réceptifs aux problèmes internationaux. Yves Calais explique comment un exposé, effectué en classe de troisième, en 1948, a très tôt participé à sa prise de conscience. En troisième, alors membre d'un groupe de réflexion catholique qui proposait des cercles d'étude, il

¹ Entretiens d'Yves Calais, le 3 mars 2013 et de Gaston Bordet, juillet 2013.

² CHOIVY Gérard, « L'abbé Flory (1886-1949), documents et témoignages recueillis par Joseph Ball », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1979, vol. 65, n° 174, pp. 139-142.

³ LIMORE Yagil, *Chrétiens et Juifs sous Vichy, 1940-1944 : sauvetage et désobéissance civile*, Paris, Éd. du Cerf, 2005, p. 601 et suivantes.

⁴ DUMONT R.L., *Les Prêtres subversifs*, Bruxelles, Editions Labor, 2002, p. 32.

réalise « un topo de quinze minutes sur les indépendances des Républiques d'Amérique du Sud ». « C'est un truc de gamin mais c'est un truc qui m'a marqué toute ma vie », car il lui a permis d'appréhender « la ressaisie par un peuple de sa propre histoire ». Pour Gaston Bordet, les premières lectures qui l'ont réellement éveillé aux problèmes coloniaux surviennent plus tardivement. Il est alors « pion » à Victor Hugo, lycée bisontin, et représentant syndical de ces derniers au niveau national pour le SGEN. Il découvre dans la librairie du syndicat parisien deux auteurs, dont il parle aujourd'hui encore avec passion. Le premier est Paul Mus dont il qualifie les ouvrages « d'inouïs »¹, le second, José de Castro². Gaston Bordet est ainsi représentatif de ces jeunes intellectuels en formation qui découvrent alors le Tiers Monde grâce à certaines revues (*Esprit*, *Les Temps Modernes*) ou à certains éditeurs dont Maspéro³, qui ouvrent alors leurs colonnes à ces problématiques.

B) LE RÔLE DE LA JEUNESSE ÉTUDIANTE CHRÉTIENNE (JEC)

« Ce qui se passe à l'université française des années cinquante, c'est la rencontre entre une structure molle, la déjà vieille Union nationale des étudiants de France, et un courant de pensée et d'action peu à peu constitué au sein de la jeunesse étudiante chrétienne. »⁴ Cette analyse de Michel de La Fournière s'applique au cas bisontin. À Besançon, cette dernière est particulièrement bien organisée, car la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) y est bien implantée, notamment à la faculté des Lettres.

1) La « calotte » à la barre

Dès la naissance de l'AGEB, et c'est l'une des particularités bisontines, les jécistes en constituent le noyau dirigeant. Jusqu'en 1955, les présidents de l'AGEB sont alors tous issus du sérail, Noël Copin (1950 à 1952) succède à son frère et passe la main à « son copain » Yves Calais (1952 à 1954), qui transmet

¹ Gaston Bordet (juillet 2013) évoque notamment son livre sur la guerre d'Indochine. MUS Paul, *Viêt-Nam, sociologie d'une guerre*, Paris, Seuil, 1952.

² De mémoire, Gaston Bordet cite le titre de l'ouvrage *Géopolitique de la faim* et évoque un chapitre sur l'Algérie expliquant comment l'arrivée des Français a détruit l'agriculture traditionnelle entraînant une sous-alimentation. DE CASTRO Josué, *La géopolitique de la faim*, Paris, éd. Sociales, 1951.

³ LIAUZU Claude, « Intellectuels du Tiers-Monde et intellectuels français : les années algériennes des Editions Maspéro », in RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.), *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1988, pp. 105-118.

⁴ DE LA FOURNIÈRE Michel, « Les étudiants face à la guerre 1954-1957 », in RIOUX Jean-Pierre (dir.), *La guerre d'Algérie et les Français*, Paris, Fayard, 1990, p. 99.

le flambeau à Pierre Chauve (1954-1955). Yves Calais qualifie, avec un sourire, ce système de « tribal »¹. La JEC est alors dirigée par les « trois larrons » que sont Noël Copin, Gérard Jeunet et Yves Calais. L'épisode un peu particulier de la présidence de Fénelon Gabet (1955-1956) casse cette succession, sans pour autant remettre en cause la domination de la JEC sur le bureau de l'AGEB. Si Gaston Bordet (1956-1957), bien que catholique, n'appartient pas à la JEC, Jean Ponçot (1957-1958) qui lui succède en est l'un des responsables, puis Michel Chaffanjon (1958-1959) en est aussi membre. L'influence catholique perdure dans les années 1960. Denis Clerc, parallèlement à sa présence au bureau de l'AGEB, anime un cercle *TC*, et assure avec celui-ci la distribution de l'hebdomadaire aux sorties des offices². Enfin, si le président n'est pas un jéciste, il y a toujours au moins deux membres de la JEC au bureau de l'AGEB et ce jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie.

Si parfois la mobilisation des jeunes s'est effectuée par le biais des Jeunesses communistes, comme à Chartres³, à Besançon ces derniers sont peu nombreux. Ceux-ci, en effet, sont rue Mégevand quasi inexistant dans l'après-guerre. Une cellule se crée à la fin de l'année 1954. Mais ce n'est qu'en 1956 - 1957 que l'UEC se constitue en tant que telle, autour d'un étudiant d'histoire, Jean Charles. La section comprend alors seize adhérents dont huit sont également membres du PCF⁴. Et comme le soulignent les présidents de l'AGEB interrogés⁵, ces derniers, lors des élections, votaient pour les représentants jécistes, malgré les dissensions qui pouvaient exister. Le bureau de l'AGEB, avant les années 1960 ne s'ouvre pas aux étudiants communistes, comme ce fut le cas à Grenoble⁶. Besançon a ainsi participé à « l'épopée algérienne de la Jeunesse étudiante chrétienne », pour reprendre l'expression d'Etienne Fouilloux⁷.

Cependant, les positions de la JEC peuvent se révéler plus fragiles qu'il n'y paraît. Celle-ci ne regroupe qu'une quarantaine d'étudiants⁸ pour environ 230 étudiants catholiques. Tous ne partagent pas

¹ Les termes entre guillemets sont d'Yves Calais, entretien du 3 mars 2013.

² Denis Clerc entretien du 10 février 2016.

³ PASQUES Anne, « Chartres, « L'école normale la plus rouge de France ? », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, pp. 169-174.

⁴ ADD 138j8 fond Jean Charles.

⁵ Entretiens avec Yves Calais, le 3 mars 2013, avec Gaston Bordet, juillet 2013 et Jean Ponçot témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures.

⁶ SABOT Yves, *Le syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 44.

⁷ FOUILLOUX Etienne, « Intellectuels catholiques et guerre d'Algérie », in RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.), *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1988, pp. 59-60.

⁸ Évaluation donnée par Yves Calais (3 mars 2013) et Jean Ponçot (témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures).

ses options, notamment sur les questions coloniales. Par exemple, des membres du Comité catholique universitaire (CCU) font campagne pour rayer le nom d'Abdoulaye Wade de la liste des candidats à l'AGEB. La JEC n'est d'ailleurs pas unanime dans cet épisode, certains étant également sceptiques sur cette candidature¹. Pour autant, elle constitue le seul groupe réellement organisé, actif et en capacité d'être influent.

2) La JEC à Besançon, une histoire déjà ancienne

La forte présence de la JEC à l'université de Besançon tient à son histoire. L'un de ses fondateurs, en effet, était à l'époque bisontin. Il s'agit de l'abbé Flory, dont nous avons déjà mentionné le nom, comme archiprêtre de Montbéliard de 1937 à 1949². L'Association catholique de la jeunesse française (ACJF)³ donne naissance, en 1929, à la JEC, lors d'une rencontre à Besançon. L'abbé Flory souhaite alors créer un mouvement capable de soutenir les élèves catholiques de l'école publique. Cette réunion rassemblait notamment un groupe issu de la Khâgne du lycée du Parc autour du père Valensin⁴ constitué de Lyonnais, mais aussi de Bisontins, un groupe bisontin autour de l'abbé Flory, et enfin un cercle bordelais autour du père Dieuzaide et de Paul Vignaux⁵. En 1930 a lieu la première retraite du secrétariat général de la JEC à Gouille dans le Doubs⁶ ; le premier aumônier national du mouvement est l'abbé Flory.

La JEC devient dès lors une structure efficace de formation des jeunes catholiques francs-comtois. Yves Calais note ainsi son importance dans sa propre formation personnelle, lorsqu'il évoque les cercles d'étude du groupe JEC de Montbéliard. De même, la devise « Voir, Juger, Agir » est restée une référence tout au long de la vie de ces jeunes jécistes. Les temps de rencontre et d'échanges à la villa Saint Charles sont aussi ressentis comme des moments fondateurs⁷. Ce qu'ils ont vécu dans leur lycée, ou/et lors d'une retraite à Gouille, ils le reproduisent une fois à l'université. Car la JEC est aussi une structure de

¹ Voir ci-dessous, chapitre V p. 280.

² Voir ci-dessus, chapitre V p. 269.

³ Sur l'action catholique voir DURIEZ Bruno, *Les catholiques dans la République, 1905-2005*, éd. de l'Atelier, Paris, 2005 ou encore MICHEL Alain-René, *Catholiques en démocratie*, éd. du Cerf, Paris, 2006.

⁴ À noter à nouveau les liens entre Besançon et Lyon, notamment avec la Khâgne, que l'on retrouve par exemple avec le rôle de Gérard Jeunet. Voir ci-dessus, chapitre V p. 266.

⁵ BALL Joseph, *l'Abbé Flory (1886-1949), documents et témoignages*, Besançon, Joseph Ball, 1978, p. 118.

⁶ La villa Saint Charles à Gouille restera un lieu important de rencontres pour les catholiques bisontins et franc-comtois (JEC, CFTC, etc.).

⁷ Entretiens Yves Calais, 3 mars 2013 et de Jean Ponçot, témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures.

formation au syndicalisme étudiant. Des sessions sont effectuées pour les « cadets » de la JEC ; les élèves de première et terminale partent ainsi une huitaine de jours dans le Haut-Doubs encadrés par le père Gilles (aumônier des étudiants), l'abbé Kammerer (aumônier fédéral de la JEC) et un responsable étudiant de la JEC.

Une fois à l'université, ces jeunes sont donc formés et possèdent des outils pour constituer une force de proposition et d'organisation efficace. Reproduisant ce qu'ils ont connu au lycée, ils initient des cercles d'étude à la faculté, « pas spécialement pieux » selon les termes d'Yves Calais. Il s'agit de donner à chacun la « capacité de s'intéresser au monde au-delà de la fac ». Ces cercles sont ouverts à tous, catholiques ou non, protestants, et même « les petits bourgeois » y participent. Ils rassemblent une cinquantaine d'étudiants, abordent des questions sensibles, et refusent tout tabou. Ainsi, Yves Calais se souvient plus particulièrement d'une table ronde sur l'objection de conscience, « alors que la guerre était là »¹, en présence du secrétaire de la préfecture et de militaires.

3) La JEC, un encadrement engagé

Les responsables de la JEC² témoignent tous de leur proximité avec le Père Gilles, leur aumônier et responsable du CCU³. Gaston Bordet, qui n'était pas à la JEC, confirme l'aura du franciscain sur les jeunes étudiants. Ils se sont sentis protégés, si ce n'est portés, par le religieux. Ils le décrivent comme une personne simple et d'un « haut niveau intellectuel ». Ce dernier ne fait pas mystère de sa volonté de favoriser une réflexion religieuse qui conduit à l'action. En juillet 1954, dans *Paradoxes Chrétiens*⁴, le Père Gilles Meyer est l'auteur d'un texte qui propose d'investir pleinement l'espace civique. Il affirme ainsi que « l'éveil politique fait partie des tâches de l'Action Catholique Etudiante » ou encore « Est-ce le moment de

¹ Yves Calais ne date pas avec précision l'événement, mais celui-ci a sans doute eu lieu avant l'année universitaire 1955 - 1956, Yves Calais n'ayant plus alors de responsabilités à l'université. Yves Calais, entretien du 3 mars 2013.

² Témoignages de Yves Calais, le 3 mars 2013 et Jean Ponçot, témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures. Yves Calais précise être resté en contact avec ce dernier jusqu'à sa mort

³ À Grenoble, le CCU est tenu par des Jésuites et montre la même ouverture d'esprit que celui de Besançon. On retrouve donc les mêmes liens entre JEC et CCU dans ces deux villes où les « minos » sont responsables des Assemblées générales des étudiants (AGE). SABOT Yves, *Le syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 42.

⁴ ADB, paroisse universitaire, *Paradoxes Chrétiens*, dont le gérant est le Père Gilles, paraît cinq fois par an. Le contenu en est variable, théologie, analyse politique, économique, mais aussi mariage, etc. Sa diffusion est loin d'être négligeable puisqu'en janvier 1961, 620 étudiants le lisent. L'archivage du bulletin est malheureusement parcellaire et surtout concentré sur l'année 1961.

fermer les yeux quand on débouche sur ces implications politiques ? » Ses choix en ce domaine le rattachent clairement au catholicisme social¹.

Le Père Gilles poursuit la voie de son prédécesseur l'abbé Ferry, aumônier universitaire du diocèse dans l'après-guerre². De même, l'abbé Kammerer, l'aumônier fédéral de la JEC, rassemblant les étudiants et les scolaires, s'inscrit dans le même courant de pensée. S'occupant essentiellement des scolaires, son nom revient moins souvent dans les entretiens réalisés avec les anciens responsables de la JEC. Lorsqu'ils le citent, ils montrent un certain recul, voire une certaine méfiance vis-à-vis de ce dernier. Alors que le Père Gilles est clairement identifié comme un allié, l'abbé Kammerer est plutôt vu comme un frein à leur action. Pourtant les rôles ne sont peut-être pas si clairement tranchés. L'abbé Kammerer est un des responsables du mouvement Pax Christi. À ce titre il participe, le 12 février 1953, à une réunion qui rassemble le Mouvement pour la Paix, lié au parti communiste et le Mouvement européen du docteur Maitre³. Ce choix lui vaut une remontrance de l'évêque. Les prêtres responsables de la jeunesse catholique bisontine sont ainsi favorables à la participation des catholiques à la vie politique et sont prêts à investir la sphère publique.

C) Les étudiants d'Outre-mer à l'université

Enfin, si ces jeunes étudiants catholiques choisissent de s'opposer avec force à la colonisation, c'est aussi parce qu'un véritable dialogue s'établit avec leurs homologues venus d'Outre-mer. Ces étudiants, peu nombreux, n'en marquent pas moins l'histoire de l'université bisontine.

¹ ADB, paroisse universitaire. Père Gille Meyer, *Paradoxes Chrétiens*, 29 juillet 1954 p. 11. Un peu plus loin dans le texte, il affirme ainsi : « Le monde va vers une sorte de socialisation qui suppose (...) une certaine promotion des masses ouvrières et rurales. »

² ADB, paroisse universitaire, 2e carton, archives de Marcel Ferry ; pochette 8 correspondance : lettre adressée à l'abbé pour lui dire que la paroisse universitaire doit rester neutre et ne pas prendre de position politique. Lettre du 23 juin 1949, signée Roger Feuvrier.

³ Voir chapitre III pp. 203-204.

1) « Les coloniaux étaient sentis comme des égaux »¹

Les étudiants bisontins ont ouvert leurs instances dirigeantes à ceux d'Outre-mer car ils partagent « un sentiment d'une communauté de génération »². Du temps de Noël Copin, 1950 - 1951, un étudiant marocain est le trésorier de l'association. Lorsqu'Yves Calais en est le président, Mongi Ben Hamida, tunisien, devient l'un des « piliers de l'AGEB » ; il est chargé des œuvres universitaires³. Lorsqu'Abdoulaye Wade se présente en 1954, il n'y a donc rien d'original dans ce geste⁴. Comment expliquer ce souci des Bisontins d'ouvrir leur instance représentative aux étudiants d'Outre-mer ? La formation et les idées de ces derniers les rendent enclins à cet accueil. Inversement, la prise en compte des revendications des étudiants d'Outre-mer par les Bisontins s'explique également par l'engagement et l'influence des premiers sur les seconds.

Ce phénomène n'est pas dû au nombre total d'EOM, puisque Besançon n'est pas une grosse université d'accueil. Ainsi, en 1955 - 1956, ils sont 29 sur un total de 1077 inscrits, soit 2,5 %⁵. Besançon est donc dans une fourchette plutôt basse puisque la moyenne nationale se situe entre 2,7 et 3,3 % de 1957 à 1960⁶. Plus que le nombre, c'est l'intensité des liens créée qui est à noter. La dimension même de l'université bisontine tend à les renforcer. Le dialogue entre les étudiants en est facilité. Yves Calais mentionne une « intégration complète », qui « ne faisait pas de problème y compris parmi tous les autres étudiants ». Il était ainsi « normal » qu'ils aient des responsabilités dans l'AGEB. Pour Yves Calais, comme pour Gaston Bordet ou Jean Ponçot, il n'y a pas d'hésitation sur l'emploi du terme d'amitié pour qualifier leur rapport avec les étudiants d'Outre-mer.

Au-delà de ces liens, il s'agit également d'un positionnement politique sans ambiguïté. Pour la génération d'avant la guerre d'Algérie, représentée par Yves Calais, le droit à l'indépendance des peuples colonisés ne fait aucun doute. Il se définit comme appartenant à la « génération de la Reconstruction ». L'indépendance est « naturelle » et appartient pleinement au monde qui devait naître après la Libération.

¹ Expression empruntée à Yves Calais, entretien du 3 mars 2013.

² Cette expression est empruntée à Alain Monchablon. MOCHABLON Alain, « Syndicalisme étudiant et génération algérienne », in RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.), *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1988, p. 121.

³ Témoignage d'Yves Calais, 3 mars 2013. Celui-ci se souvient, en revanche, uniquement du prénom de l'étudiant marocain, Nédir.

⁴ Nous reviendrons sur cette candidature ci-dessous chapitre V p. 280.

⁵ Le chiffre tombe même à 0,7 % en 1958 - 1959. Statistiques tirées de CANTAUT Joël, *Le monde étudiant bisontin face au problème algérien : 1954-1962*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Franche-Comté, 1988, p. 37.

⁶ SABOT Yves, *Le syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 48.

Yves Calais et ses amis l'imaginent sans rupture, vécue à la manière des rapports entre étudiants métropolitains et d'outre-mer¹.

2) « *Nous et Témoignage Chrétien* »²

Le vécu des étudiants d'Outre-mer corrobore les témoignages des Bisontins. Abdoulaye Wade reconnaît ainsi « la sympathie naturelle » avec les étudiants chrétiens, devenus des « camarades ». Il évoque alors le combat commun, « nous et *Témoignage Chrétien* », contre l'Algérie française. À la Cité U, tous se côtoient, « les anti-colonialistes comme les Algérie française ». Il n'a jamais ressenti de rejet envers sa personne et se souvient de débats dans la chambre « d'un Algérie française, Septfonds »³.

D'autres témoignages d'étudiants d'outre-mer confirment ces sentiments. Abderrahmane Hamrou arrive en 1959 à Besançon, son témoignage est proche de celui d'Abdoulaye Wade⁴. Évoquant son amitié avec Denis Clerc, il qualifie les associations catholiques « de proche de nous dans la société française ». Il affirme également ne pas avoir enduré de racisme. Même si la droite française se manifestait, « on a pas eu à subir quoi que ce soit », « on était comme les autres ». Ouassani Benali Baitich, étudiant en chimie, arrivé en 1960, explique : « Je n'ai jamais senti une hostilité quelconque à mon égard, ou subi une discrimination durant mes trois années passées à Besançon. Je me sentais en sécurité dans le milieu étudiant, protégé à la Cité par les franchises universitaires et la sympathie de la grande majorité des étudiants français. »⁵ Son témoignage révèle ainsi une identification à sa condition étudiante⁶.

¹ Cette vision d'une indépendance inéluctable, mais sans rupture complète avec la métropole, était pour Yves Calais partagée par beaucoup entre 1948 et 1953. Il en appelle ainsi au souvenir des positions de sa tante « Pétainiste notoire ». Il refuse, également, de se considérer, lui et ses amis comme des « idéaliste », car ils connaissaient l'existence « de gros problèmes, comme Sétif ». Pour autant, l'indépendance envisagée par ces étudiants de l'AGEB, mais aussi par certains étudiants algériens comme Abderrahmane Hamrou supposait la construction de liens égalitaires entre l'ancienne métropole et sa colonie. Entretien du 3 mars 2013.

² Expression d'Abdoulaye Wade. Entretien du 20 mars 2013.

³ Ce fut l'un des étudiants du bureau lors de la présidence Gabet à l'AGEB et l'un des organisateurs de la manifestation de mars 1956 pro-Algérie française, voir ci-dessous chapitre V p. 281-282.

⁴ Abderrahmane Hamrou, entretien téléphonique du 5 mars 2016.

⁵ « Témoignage d'Ouassani BENALI BAITICH, Professeur de Chimie à l'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB) d'Alger », www.migration.besancon.fr

⁶ Il effectue une différence entre étudiant et « (...) la canaille, terme que nous utilisons pour désigner les non étudiants. Nous étions imbus de nous-mêmes, impertinents et provocateurs, mais pas méchants. » L'image qu'il nous propose ainsi, nous dévoile celle de jeunes hommes trouvant parmi les étudiants une communauté d'appartenance à laquelle ils s'identifient et qui les distingue des autres en dehors de leurs origines. « Témoignage d'Ouassani BENALI BAITICH, Professeur de Chimie à l'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB) d'Alger », www.migration.besancon.fr

Abderrhamane Hamroux étend cette sympathie aux milieux catholiques bisontins : « Quelques noms inoubliables ? Bien sûr, il y avait les Ponçot, les Marmet (Roger et Maggy), les Clerc (Denis et Marie-France, à l'époque non encore mariés), les Chaffanjon, Redoutey ... »¹. Il insiste sur le rôle du couple Marmet, qui représente selon lui cette part de la population française « réceptive à beaucoup de choses ». Ils organisaient ainsi des conférences sur l'Algérie, invitaient des intellectuels, un véritable « brassage existait ». Le réseau bisontin des catholiques progressistes facilite l'accueil des jeunes étudiants algériens. M. Marmet obtient de M. Jeunet, le proviseur du lycée Victor-Hugo, père de Gérard Jeunet, le responsable du cercle *Esprit* à l'université, une place en classe terminale comme interne externé à un autre jeune algérien. Kamel Derroug est envoyé par sa famille à Besançon sur les conseils du curé du quartier après son arrestation à Alger pour avoir arraché des affiches en juillet 1961².

De plus, la ville est perçue plutôt comme accueillante par ces étudiants d'Outre-mer. La dimension réduite de celle-ci permet une appropriation de l'espace rapide et sans doute rassurante. Ouassini Benali Baitich l'exprime ainsi joliment : « C'est incroyable, mais durant tout mon séjour de trois ans à Besançon je n'ai pas pris une seule fois le bus ! Tout était au centre ville, à portée de pieds. » Comparativement à ce qu'il a pu vivre à Grenoble, Abdoulaye Wade affirme n'avoir ressenti aucun racisme dans la société bisontine, plutôt bourgeoise, qu'il fréquentait. Il sourit en se souvenant que pour beaucoup de Bisontins, il devait être le premier noir rencontré. À part ces deux collègues étudiants, il mentionne la présence d'un mécanicien, seul africain, selon lui, installé dans la cité. Ouassini Benali Baitich évoque ses fins de semaine bisontine en dehors du « microcosme » étudiantin, en ville « vers le peuple », et les danses au Kursaal³. Abderrhamane Hamroux se souvient des bals, des sorties avec « les copains et les copines », « du bar de l'U avec son baby foot » et des cafés du centre-ville « rue des Granges et à Grandvelle »⁴.

Il y a, sans aucun doute, une part d'idéalisation dans ces souvenirs. Ainsi, Abdoulaye Wade, pour souligner l'absence de racisme envers sa personne, précise l'existence d'un racisme à l'encontre des musulmans, c'est-à-dire à l'encontre des Maghrébins. De même, la méfiance vis-à-vis des coloniaux n'est

¹ Cette phrase est tirée des propos d'Abderrhamane Hamroux, recueillis et transcrits par Colette Bourlier et Alain Gagnieux. www.migration.besancon.fr, « 1960 : M. et Mme Marmet accueillent des étudiants algériens ». Les autres citations proviennent de l'entretien téléphonique du samedi 5 mars 2016.

² Propos de M. et Mme Roger Marmet, recueillis et transcrits par Colette Bourlier et Alain Gagnieux. www.migration.besancon.fr, « 1960 : M. et Mme Marmet accueillent des étudiants algériens ». Kamel est le jeune frère de Mohamed Derroug, ami d'Abderrhamane Hamroux, tous deux sont déjà en contact avec la famille Marmet. Cette dernière habite Palente, un quartier de Besançon particulièrement touché par la guerre d'Algérie. Voir chapitre IX, pp. 538-540.

³ Entretien avec Abdoulaye Wade du 20 mars 2013. « Témoignage d'Ouassini BENALI BAITICH, Professeur de Chimie à l'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB) d'Alger » www.migration.besancon.fr

⁴ Abderrhamane Hamroux, entretien téléphonique du 5 mars 2016.

sans doute pas totalement absente de sa déconvenue, lors des élections de 1955 - 1956. Le racisme de la société bisontine s'exprime, parfois nettement, notamment lorsqu'il s'agit de construire un foyer pour les travailleurs algériens ou lorsque la guerre s'intensifie¹. Mais celui-ci est peu ressenti par les étudiants d'Outre-mer. Leur intégration est, en effet, totalement différente de celle des ouvriers. Les mariages mixtes ne sont pas rares².

3) Des étudiants charismatiques

La force des étudiants d'Outre-mer leur vient aussi de la solidarité créée entre eux. Abdoulaye Wade se souvient de l'intensité de la lutte anticolonialiste avec les autres étudiants d'outre-mer. Il cite notamment ces longs débats avec Ben Hamida et ses relations amicales avec Mouhoub Si Amer « dirigeant des étudiants algériens »³, les sorties au restaurant, au cinéma et au dancing. Oussaani Benali Baitich évoque l'accueil d'un camarade tunisien, « inoubliable soirée qui a été l'origine de notre amitié, encore vivante jusqu'à ce jour »⁴. De même Abderrahmane Hamroul raconte comment il était inséparable de Mohamed et Kamel Deroug et de Reda Belkodja⁵.

Enfin, leur influence provient de leur personnalité. Gaston Bordet ou Jean Ponçot font ainsi référence au charisme de ces derniers, et notamment à celui d'Abdoulaye Wade⁶. Celui-ci vient à Besançon après avoir séjourné à Paris, où il a côtoyé les responsables nationaux de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF)⁷, et partagé avec eux les débats entre « les anciens » menés par Léopold Sédar Senghor et les plus jeunes. Il quitte d'ailleurs Paris pour s'éloigner de cette vie « trop prenante ». À

¹ Voir par exemple chapitre IV pp. 244-245.

² Abdoulaye Wade épouse Viviane Vert, qu'il rencontre à l'université de Besançon. Selon le témoignage de Mme Marmet, « Mohamed et Kamel (Derroug) épouseront tous les deux des Franc-Comtoises ». Selon le témoignage d'Ouassini Benali Baitich, un de ses camarades, Abderrahmane Benameur épouse Françoise Coudor en 1964, et lui-même en 2000 propose à sa fille de s'inscrire à Besançon en DEA de biologie moléculaire. Enfin, Francine Rapiné (témoignage du 25 novembre 2014) nous a précisé que Nouredine Bouarroudj, avec qui elle apprit l'arabe, s'était marié avec la fille du pasteur Mathiot, Monique Mathiot.

³ Nous reviendrons sur le rôle de ce dernier ultérieurement

⁴ Entretien avec Abdoulaye Wade du 20 mars 2013. « Témoignage d'Ouassini BENALI BAITICH, Professeur de Chimie à l'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB) d'Alger », www.migration.besancon.fr

⁵ Abderrahmane Hamroul, entretien téléphonique du 5 mars 2016.

⁶ Entretiens de juillet 2013 avec Gaston Bordet et témoignage de Jean Ponçot témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures.

⁷ Sur les étudiants venus d'Afrique voir GUIMONT Fabienne, *Les étudiants africains en France 1950-1965*, L'Harmattan, Paris, 1997. Sur la FEANF, ADUYOM Adimo Messan, « La Fédération des Etudiants d'Afrique noire en France », in D'ALMEIDA-TOPOR Hélène, *Les Jeunes en Afrique, la politique et la ville, 4e partie Jeunes et politiques*, L'Harmattan, Paris, 1992, pp. 121-142 et DIENG Amady Aly, *Les grands combats de la FEANF, de Bandung aux indépendances, 1955-1960*, L'Harmattan, Paris, 2009.

Besançon, il crée cependant la branche locale de la FEANF¹ et participe pleinement aux débats. Son influence est d'autant plus grande qu'il est présent dans différentes facultés, licencié en droit, il est aussi inscrit en philosophie et en mathématique. Le 16 février 1957, c'est à son initiative², et en collaboration avec l'AGEB, que Léopold Sédar Senghor donne une conférence sur « l'esthétique négro-africaine »³. Le compte-rendu de cette prestation, dans la presse locale, est conséquent et très élogieux. *Le Comtois* qualifie M. Senghor de « remarquable conférencier » et note « les vifs applaudissements ». Cette conférence, bien suivie, l'amphithéâtre étant plein, participe à l'ouverture à l'altérité et propose une vision non hiérarchisée et interactive des civilisations. De même, les EOM organisent avec les représentants de l'AGEB, les journées anticolonialistes. Lors de ces dernières, parfois houleuses, les auteurs des principales interventions sont les EOM, qui proposent à leurs camarades métropolitains des conférences mettant en cause la politique coloniale française.

II) 1956-1957, L'UNIVERSITÉ EN ÉMOI

Alors que depuis l'après-guerre, l'AGEB est dirigée les minoritaires, l'élection de l'année 1955 - 1956 inverse la tendance. Le balancier bisontin joue *a contrario* de l'échelon national. Les années universitaires d'octobre 1955 à juin 1958 sont riches en événements et retournements. Ces mouvements montrent combien, à l'instar de leurs aînés, les étudiants sont partagés entre défenseurs de l'Algérie française et opposants à la guerre. Les uns et les autres s'affrontent, parfois durement, jamais violemment, et se refusent à laisser le champ libre à la partie adverse. Ces années valent que l'on s'y attarde car au-delà des plus engagés dans l'une ou l'autre voie, par les débats et les enjeux de reconquête qui s'y expriment, elles font apparaître les choix d'une partie importante des étudiants. Dès lors, quels sont les rapports de force dans cette université bisontine ? Comment s'expriment-ils ? À quelle tendance la majorité des étudiants finit-elle par accorder sa confiance ?

¹ En 1959, la FEANF possède 20 sections académiques dont Besançon. TRAORE Sékou, *la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France*, Paris, L'Harmattan, 1985, p. 19.

² La FEANF, et Abdoulaye Wade avec elle, comme il l'a précisé lors de l'entretien du 20 mars 2013, accorde une attention particulière aux problèmes culturels. Il organise ainsi en 1959, comme président de la section grenobloise, une semaine culturelle. DIENG Amady Aly, *Les grands combats de la FEANF, de Bandung aux indépendances, 1955-1960*, L'Harmattan, Paris, 2009, p. 160.

³ *Le Comtois* et *La République* 19 février 1957. Abdoulaye Wade ajoute avec un sourire, lors de l'entretien, que certes ce fut une conférence brillante, mais que Léopold Senghor l'avait déjà effectuée.

A) 1956, l'année à l'envers

À Paris, la « mino », emmenée par des jécistes, tels Robert Chapuis ou François Borella, prend la direction nationale de l'UNEF avec l'élection de Michel de La Fournière. Ironie de l'histoire, à Besançon, la même année, le bureau de l'AGEB se partage entre minoritaires et majoritaires. L'influence des seconds devient prépondérante et le monde étudiant apparaît désormais clivé.

1) *Un résultat inattendu ou Gabet « le félon »*¹

L'élection du nouveau bureau devait se dérouler sans plus de surprises. L'équipe précédente propose comme de coutume un successeur. Mais alors que jusqu'à présent le recrutement se faisait en interne, dans le cercle des étudiants issus « de la calotte »², c'est un camarade, originaire de l'université de Grenoble, qui est désigné. Cette dernière est comme Besançon dirigée par les « minos »³. Fénelon Gabet, appartient à cette tendance, et se présente comme tel auprès de ses collègues bisontins. Mais les choses ne se passent pas comme prévues⁴. Abdoulaye Wade, comme le firent en leur temps d'autres étudiants d'outre-mer, se présente également⁵. Or, une note, rédigée par des étudiants, circule pour demander de rayer le nom de Wade, arguant de ses positions marxistes. Les étudiants de la FEANF revendiquent, en effet, majoritairement leur appartenance à ce courant de pensée. À l'université de Besançon, Abdoulaye Wade est alors le compagnon de Majehmout Diop qui affirme clairement ses choix communistes. Sa prise

¹ Jeu de mots à partir du prénom de Gabet Fénelon, utilisé à l'époque et réemployé lors des entretiens par les anciens présidents de l'AGEB, Gaston Bordet (juillet 2013) et Jean Ponçot (témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures.).

² Expressions empruntées aussi bien à Yves Calais qu'à Gaston Bordet. Entretiens du 29 mars 2013 et de juillet 2013.

³ Sur les étudiants de Grenoble, voir SABOT Yves, *Le syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 1995. Par exemple, l' Association générale des étudiants de Grenoble (AGEG) en novembre 1955, dans une motion, reconnaît la représentativité de l'UGEMA et s'élève contre l'expression « l'Algérie c'est la France », p. 77.

⁴ L'élection du bureau de l'AGEB repose sur un système complexe, assurant une représentation des « corpos » et de l'ensemble des étudiants. Le bureau de l'AGEB se compose, d'une part, des cinq présidents des « corpos » (Lettres, Science, Droit, Pharmacie et Médecine), élus aux suffrages indirects par les délégués des diverses sections, eux-mêmes élus par les étudiants adhérents à l'AGEB. D'autre part, dix autres membres sont élus directement par l'ensemble des étudiants, selon la règle du scrutin de liste. Une liste est proposée au vote comprenant plusieurs noms, les électeurs rayent les candidats qui ne leur conviennent pas, les dix premiers sont élus. La semaine suivante, le bureau de six membres, avec son le président, est élu.

⁵ Abdoulaye Wade, entretien du 20 mars 2013. Ce dernier dit ne pas s'être présenté, et explique qu'il lui était impossible de le faire en tant que membre de la FEANF. Les témoignages des étudiants bisontins sont sur ce point unanimes et affirment l'inverse. Par ailleurs, une note des RG de décembre 1954 annonce l'élection de Wade à la « corpo » de science. ADD 340w152 notes d'information au préfet, octobre - novembre - décembre 1954, note du 14 décembre 1954.

de distance avec le marxisme s'effectue plus tard. En 1959, alors qu'il est président de la section grenobloise de la FEANF, il rompt avec ce dernier en demandant son adhésion au Mouvement de libération nationale (MLN)¹.

Ces étudiants, opposés à la candidature d'Abdoulaye Wade, sont en partie issus du monde catholique. Présents au CCU, ils n'appartiennent pas au cercle dirigeant de la JEC. Ils proposent également une liste indiquant les noms à retenir pour l'élection. Parmi ces derniers figurent aussi bien celui de Fénelon Gabet que des étudiants de la tendance majoritaire. C'est la première fois qu'une telle procédure se produit, entraînant l'impression qu'il est proposé aux étudiants « une liste Gabet »². Cette dernière, d'ailleurs, l'emporte très largement, et le Grenoblois devient le président du premier et unique bureau de l'AGEB à tendance majoritaire.

Quels signes de l'évolution du monde étudiant nous dévoile cette élection ? Il est difficile d'en conclure un retournement de la majorité des étudiants bisontins. Pour ces derniers, Fénelon Gabet était le dauphin de Pierre Chauve. Pour nombre d'étudiants voter Gabet n'a d'autre signification que de reconduire l'héritier de l'équipe précédente. En revanche, l'argument anticommuniste a dû porter ses fruits dans une université qui est, tout comme la ville qui l'accueille, peu touchée par cette idéologie. Pour les plus politisés cette élection constitue un véritable enjeu, notamment au sein des catholiques. Cet épisode révèle une division de plus en plus marquée des étudiants bisontins les plus engagés. La ligne de démarcation, outre l'alliance ou non avec les communistes, tend de plus en plus à s'identifier avec la question coloniale, à l'image des affrontements au niveau national à l'UNEF³.

2) Mars - avril 1956 et le monde étudiant se divisa ...

Fénelon Gabet ne renie pas totalement son appartenance à la tendance minoritaire, bien que les principaux tenants bisontins de cette dernière le surnomment désormais « le félon », en écho à son prénom. Entre son ancienne attache à la « mino » et ses nouveaux alliés « majos », l'exercice d'équilibre mené le président de l'AGEB se révèle de plus en plus délicat, ces derniers prenant l'ascendant.

¹ Celui-ci affirme n'avoir jamais été marxiste. En revanche, ses anciens conscrits de la faculté, Gaston Bordet ou Jean Ponçot, lui reconnaissent cette affiliation. André Vagneron, qui distribuait *L'Humanité*, à deux ou trois étudiants noirs, sans en être totalement certain, pense que l'un d'entre eux était Abdoulaye Wade. À Amady Aly Dieng, Abdoulaye Wade a affirmé avoir rompu en 1957 avec Majehmout Diop, l'un des signataires du manifeste du PAI (Parti africain de l'Indépendance). DIENG Amady Aly, *Les grands combats de la FEANF, de Bandung aux indépendances, 1955-1960*, L'Harmattan, Paris, 2009, pp. 12-13.

² Expression de Jean Ponçot, témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures.

³ Sur les différents congrès et CA de l'UNEF qui finissent par aboutir à la prise de pouvoir de la minorité, MONCHABLON Alain, *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, Paris, PUF, 1983, pp. 49-70.

Les colistiers de F. Gabet au bureau de l'AGEB revendiquent des positions très claires, notamment le vice-président Claude Robert et le secrétaire général Jean-Louis Septfonds. La division estudiantine se révèle, ainsi, au grand jour début mars. L'arrestation d'étudiants de l'UGEMA à Lyon, les agissements de Jean-Marc Mousseron¹ sur Montpellier, ainsi que l'épisode du drapeau algérien déployé à la Mutualité à Paris², que *Le Comtois* intitule le scandaleux meeting en faveur des fellaghas³, entraînent différentes manifestations sur le territoire hexagonal⁴. Besançon avec quelques jours de retard n'y échappe pas, d'autant plus qu'un élément plus local s'ajoute à ce contexte national. En Algérie, la voiture du docteur Nédir, un ancien interne des hôpitaux de Besançon, saute sur une mine, peut-être du FLN⁵. En lien avec ces différents événements, les partisans de l'Algérie française, organisent une manifestation le 7 mars. L'initiative en revient à deux membres du bureau de l'AGEB, C. Robert et J-L Septfonds, qui y invitent un ami de J-M Mousseron. Des affiches appelant à manifester fleurissent sur les murs des facultés⁶. Une contre-manifestation initiée par les étudiants d'Outre-mer⁷, rassemblant jécistes, MLP et communistes a lieu en réponse le même jour⁸. Selon la police entre 70 à 80 manifestants pro-Algérie française étaient présents contre 40 à 50 contre-manifestants. La police note aussi une forte présence d'étudiantes, une vingtaine pour chaque groupe.

Certes, les deux manifestations se déroulent simultanément, et sans accrochage, chacun restant sur son trottoir. Mais la division n'en est pas moins réelle. Au niveau national, J-M Mousseron, blâmé et remplacé dans son poste de conseiller juridique par François Borella, fonde le 20 mars le Comité d'Action Universitaire, clairement favorable à l'Algérie française⁹. Le jour même, une branche bisontine, à laquelle appartient J-L Septfonds, est créée et elle invite, J-M Mousseron à venir s'exprimer le 27 avril dans la

¹ Jean-Marc Mousseron fut l'un des président de l'UNEF du temps de la domination des majoritaires sur le syndicat étudiant. Avec Jean Servonat, il fut l'un des deux présidents de l'UNEF, entre 1950 et 1954, à appartenir au groupement national des étudiants du RPF. FISCHER Didier, « Entre secret et mémoire : les étudiants gaullistes et leur prise de pouvoir à l'UNEF à la fin des années quarante », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*. 2000, n° 58. Le secret en histoire, pp. 64-69.

² Sur ces événements et le meeting en lui-même, BIONDI Jean-Pierre et MORIN Gilles, *Les anticolonialistes, 1881-1962*, Paris, Hachette-Pluriel, 1993, p. 313 et suivantes. Dans son ouvrage Alain Monchablon affirme que ce drapeau n'a pas été déployé. MONCHABLON Alain, *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, Paris, PUF, 1983, p. 56.

³ *Le Comtois*, 28 février et 2 mars 1956.

⁴ La presse locale s'en fait d'ailleurs l'écho. *La République* et *Le Comtois*, 2 mars 1956.

⁵ *Le Comtois*, 8 mars 1956. Voir annexes p. 672.

⁶ *Le Comtois*, 8 mars 1956. L'article retrace assez longuement cette manifestation. Voir ci-dessous.

⁷ Témoignage d'Abdoulaye Wade (20 mars 2013) corroborant le rapport au secrétariat général de la JEC, Jean Ponçot. ADB 4367, pochette JEC, Jean Ponçot, deuxième trimestre 1956.

⁸ AMB 224w2 rapports de police 1955-1957. Deux rapports datés du 7 mars 1956.

⁹ MONCHABLON Alain, *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, Paris, PUF, 1983, pp. 54 et suivantes. Le comité est en lien avec l'ancien président de Paris-Droit, J-M Le Pen, alors député de l'Union de défense des commerçants et artisans (UDCA).

capitale comtoise. La salle, réservée par le comité, est préalablement occupée par une autre réunion avec des représentants du PCF, dont le secrétaire fédéral du parti Serge Paganelli, de la CGT, et du SNI. Ces derniers visent avant tout à perturber le rassemblement des défenseurs de l'Algérie française. La police évacue les militants communistes¹, sans ménagement selon le témoignage de Michel Bourquin, adhérent CGT². La réunion des partisans de l'Algérie française se déroule avec l'intervention, notamment de J-M Mousseron. Mais le Comité d'Action Universitaire ne survit pas au-delà de l'année 1956³.

3) « Vive les étudiants, ma mère ! », la presse comme enjeu

Entre colonialistes et anticolonialistes, le combat dépasse les murs de la rue Mégevand et se lit dans la presse locale. Mis à part quelques journaux tels que *France-Observateur*, *l'Express*, *Témoignage Chrétien* ou encore *L'Humanité*, la presse hexagonale reprend, pour l'essentiel, le discours officiel relayé par l'agence France-Presse⁴. Comme au niveau national, les étudiants anticolonialistes doivent faire face à une presse qui leur est globalement défavorable⁵. Les articles écrits par les éditorialistes ou pigistes ne sont pas tendres avec eux. Mais ils arrivent parfois à maîtriser l'information diffusée.

Au moment de la double manifestation au monument aux morts en mars 1956, *Le Comtois* prend fait et cause pour les étudiants pro-Algérie française et dénigre ouvertement les autres. Il publie en intégralité le tract collé sur les murs de l'université et sur lequel on peut notamment lire : « Nous ne tolérerons pas que la France soit ainsi souillée et nos soldats trahis. » Les uns sont qualifiés de « courageux défenseurs de l'Algérie française ». Quant aux autres, ils sont moqués, en fin d'article, par cette sentence : « Sont-ce là des étudiants qui veulent demain avoir des postes importants dans la vie de la Nation ? »⁶ Pour Gaston Bordet, l'auteur de cet article ne serait autre que Fénelon Gabet, plume occasionnel du *Comtois*⁷.

¹ AMB 224w2 rapports de police 1955-1957. Rapport du 27 avril 1956. Alors que l'heure de quitter la salle a sonné, les militants communistes scandent « le fascisme ne passera pas ». Des incidents « assez violents » se déroulent : lorsque les militants de l'Algérie française sont entrés dans la salle, la bagarre éclate. Selon la police la réunion communiste rassemble environ 100 personnes, celle de l'Algérie française 130.

² Michel Bourquin entretien du 13 juin 2013. Il se souvient ainsi d'une manifestation et de l'investissement de la salle des postes (lieu effectivement de la réunion du 27 avril).

³ Nous n'avons pas, non plus, rencontré dans nos sources de référence à un groupe d'étudiants constitués se réclamant du poujadisme. Voir sur ce thème notre chapitre IX pp. 497-499.

⁴ VIGNAUX Barbara, « L'agence France-Presse en guerre d'Algérie », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2004/3 (n° 83), pp. 121-130. Avant l'adoption de son nouveau statut en 1957, l'AFP « apparaît comme la voix de son maître ».

⁵ MONCHABLON Alain, *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, Paris, PUF, 1983, p. 77.

⁶ *Le Comtois*, 8 mars 1956. Voir annexes p. 672.

⁷ Précisons que cet article n'est pas signé. En revanche, nous avons bien retrouvé d'autres articles moins polémiques, dans la rubrique culturelle, signés Fénelon Gabet dans *Le Comtois* de l'année 1956.

De même, lors d'une Assemblée générale (AG) extraordinaire début février 1957 consacrée au maintien des liens avec l'UGEMA, l'intervention de Jean-Jacques Schlienger, responsable de la tendance majoritaire, est qualifiée de « remarquable plaidoirie » et le vote favorable d'une courte majorité aux minoritaires est présenté comme entaché d'irrégularités. Ensuite, la journée anticolonialiste du 21 février 1957 est retranscrite sous le titre désapprobateur suivant : « Vive les étudiants, ma mère ! » et le journal de préciser que les étudiants auraient « mieux fait de réfléchir » avant d'organiser cette « journée sans objet » puisque la France n'est pas « une puissance coloniale ». Ce ton sarcastique est aussi celui qui retrace l'interpellation de Mouhoub Si Amer fin février, à la suite d'une distribution de tracts. Le responsable bisontin de l'UGEMA est relâché selon les termes du journal « sans avoir subi les " atroces sévices " que leurs tracts imputaient à charge aux services français »¹.

Mais les étudiants anticolonialistes fournissent parfois eux-mêmes les articles. En mars 1956, les deux quotidiens publient un article sur la semaine de solidarité avec les étudiants d'Outre-mer. Celui de *La République* est élogieux et explique que les étudiants appuient les revendications des associations de l'UGEMA et l'Union générale des étudiants tunisiens (UGET)². L'année suivante, alors que le président de l'AGEB est désormais Gaston Bordet, la deuxième réunion d'information sur la colonisation du 24 février 1957 est présentée d'une manière favorable aux anticolonialistes. Le papier se termine en soulignant l'atmosphère calme « présageant une collaboration amicale (...) dans le cadre d'une Union française renouvée et définie avec précision ». Dans l'article, il est même noté que J-J Schlienger se « rallia à l'idée d'une solution négociée en Algérie ». Ce passage a appelé une réponse de sa part. Les quotidiens, deux jours plus tard, publient deux lettres, l'une de Francine Rapiné, de la tendance des minoritaires, et l'une de Jean-Jacques Schlienger pour celle des majoritaires³. Celui-ci s'étonne « qu'en l'absence de journaliste, il y ait pu avoir un compte-rendu de cette réunion d'information ». Ce passage montre d'une part que les étudiants anticolonialistes ont fait passer leur message. D'autre part, cette bataille autour de la presse, prouve également la conscience qu'ont les étudiants des enjeux de communication.

¹ Sur ces trois événements successifs, *Le Comtois* des 9, 22 et 28 février 1957. Sur l'arrestation de Mouhoub Si Amer, article en annexes p. 680.

² *La République*, 23 mars 1956. Dans l'article du *Comtois* du 23 mars également, il n'est pas fait référence à l'UGEMA.

³ *La République* et *Le Comtois* des 25 et 26 février 1957.

B) Le retour de la « minorité »

L'année universitaire 1955 - 1956 est exceptionnelle à plus d'un titre. L'élection d'un bureau de l'AGEB favorable à l'Algérie française fait apparaître au grand jour les dissensions. Les étudiants anticolonialistes ont désormais comme objectif la reconquête de l'association. Pour l'ensemble des étudiants le choix désormais est clair, chacun représentant une tendance nettement définie.

1) Poursuite de l'action hors de l'AGEB

Les jécistes, désormais absents du bureau de l'AGEB, n'en continuent pas moins leur combat hors de cet organisme. Ils sont à l'initiative de deux événements d'ampleur bien différente, mais tous deux en lien avec le processus de décolonisation.

La JEC¹ invite Robert Barrat² à Besançon le 11 février 1956. La réunion est tout d'abord autorisée et ensuite interdite par le maire, Jean Minjoz³, qui confirme, par ce geste, son soutien à Guy Mollet. De même, alors que *Le Comtois* évoque la conférence de Robert Barrat, interdite par la préfecture à Dijon⁴, il ne le fait pas pour celle de Besançon. Le Kursaal, initialement prévu pour accueillir cette rencontre, est vidé par les forces de l'ordre⁵. Elle s'effectue tout de même, selon la police, dans la salle de l'Aumônerie. Une majorité d'étudiants et quelques prêtres composent un public d'une soixantaine de personnes. Mais ce ne sont pas les seuls, puisque Charles Piaget, alors responsable CFTC chez Lip, y participe également. Il se souvient ainsi de la force de ce témoignage, qui en évoquant « la vie là-bas » a renforcé ses convictions et qui lui a donné « des arguments repris à l'usine sur les injustices au

¹ AMB 224w2 rapport de police 1951-957, rapport du 9 février 1956. Selon Jean Ponçot, alors président de la JEC, cette invitation se serait faite en collaboration avec les étudiants communistes. Si nous avons retrouvé traces de la venue de Robert Barrat, en revanche, nous n'avons pas trouvé de confirmation de cette participation communiste. Il semble que cette conférence ait revêtu à Besançon un aspect plus confessionnel que dans d'autres départements. Valentine Gauchotte note ainsi la pluralité des intervenants en Lorraine lors de la venue de militants contre la guerre d'Algérie. GAUCHOTTE Valentine, *Les catholiques en Lorraine et la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 1999.

² Sur l'engagement de ce dernier pendant la guerre d'Algérie, voir notamment FOUILLOUX Etienne, « Intellectuels catholiques et guerre d'Algérie », in RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.), *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1988, pp. 53-79 et BARRAT Robert, *Un journaliste au cœur de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, la Tour d'Aigues, l'Aube, 2001.

³ AMB 224w2 rapport de police 1951-957, rapport du 11 février 1956.

⁴ *Le Comtois*, 11 février 1956, « Robert Barrat n'a pas pu parler ».

⁵ Témoignage de Charles Piaget 15 avril 2013 et Jean Ponçot témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures.

quotidien »¹. Cet épisode montre également qu'il commence à se créer des liens entre les opposants à la guerre d'Algérie, et notamment entre les étudiants catholiques, les militants de la CFTC et du MLP².

Dirigeant de la JEC bisontine, Jean Ponçot vient de passer une année à Paris au siège du mouvement, comme responsable des questions d'Outre-mer. Il y fait la rencontre de Jacques Duquesne³. Ce dernier cherche alors une ville pour organiser le VIIe Congrès du Conseil de la Jeunesse de l'Union Française (CJUF). Ce conseil est décrit par Nicolas Bancel comme un outil « d'encadrement socio-politique de la jeunesse scolarisée » des colonies. Sa mise en place par la métropole vise à assurer la promotion « des élites de compromis ». Il correspond également « au rêve œcuménique et démocrate chrétien », d'où l'investissement des hommes de l'action catholique dans cette institution⁴. Ainsi, au niveau national, entre ACJF et CJUF, les liens sont étroits⁵. Localement, le fonctionnement même du CJUF correspond au processus de décolonisation imaginé par les jeunes catholiques engagés⁶. Ainsi, le fonctionnement du CJUF est éloigné de la réalité coloniale contemporaine puisque aucune différence n'est effectuée entre les participants, quelle que soit leur origine, notamment au moment du vote des motions.

Jean Ponçot propose à Jacques Duquesne d'en confier en partie l'organisation aux Bisontins. Les journées du 23 au 30 juillet 1956 se déroulent sur le thème « la formation des jeunes au sein de l'Union française ». Ainsi la préoccupation principale du Congrès est centrée sur les questions d'éducation. Les motions demandent, avant tout, une amélioration du niveau de formation dans les territoires d'outre-mer. Mais l'une d'entre elles sort du cadre traditionnel et le CJUF « demande en particulier que la reconnaissance de la personnalité particulière de l'Algérie soit effective »⁷.

¹ Charles Piaget se souvient encore de la description de la situation des Algériens, considérés comme « des citoyens de seconde zone » avec par exemple « les discriminations au bureau de poste ». Entretien du 15 avril 2013.

² AMB 224w2 rapport de police 1951-957, rapport du 9 février 1956. L'un des étudiants identifié par la police comme colleur d'affiches pour la réunion est membre du MLP. Il s'agit de Claude Corotte, également vice-président syndical du bureau de l'AGEB, dirigé par Gaston Bordet (1956-1957).

³ Jacques Duquesne n'est pas encore le jeune journaliste qui dénonce la guerre d'Algérie dans les colonnes de *La Croix*, mais il défend déjà, selon Jean Ponçot, des vues anticonformistes sur la décolonisation. Sur ces articles de janvier 1958 et son expérience en Algérie, DUQUESNE Jacques, *Carnets secrets de la guerre d'Algérie*, Paris, Bayard, 2012.

⁴ BANCEL Nicolas, *La voie étroite : la sélection des dirigeants africains lors de la transition vers la décolonisation*, Mouvement, 2002/3, n° 21-22, La Découverte, Paris, pp. 28-40. Les phrases entre guillemets sont de Nicolas Bancel.

⁵ Cette organisation catholique est née en 1949, et est alors animée par Rémy Montagne, qui quitte la présidence l'ACJF. En 1956, c'est Jacques Duquesne, ancien secrétaire de l'ACJF, qui anime le CJUF. GUILLAUME Marie-Joëlle, *Rémy Montagne. Un démocrate-chrétien dans le siècle*, Paris, Perrin, 2010.

⁶ Voir ci-dessus le témoignage d'Yves Calais, chapitre V p. 269.

⁷ Cité par Joël Cantaut. CANTAUT Joël, *Le monde étudiant bisontin face au problème algérien : 1954-1962*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Franche-Comté, 1988, annexe 6, p. 271.

Certes le terme d'indépendance n'est pas employé, mais pour un organisme qui s'affirme par ailleurs apolitique et qui est sous le contrôle bienveillant de l'État, le choix des mots n'est pas anodin. L'expression fait écho à la campagne du Front Républicain et au vocable alors utilisé par Guy Mollet. Le choix du CJUF sonne comme un rappel à celui qui a renié ses engagements de campagne et conduit la France vers une intensification de la guerre. Il montre également que cette jeunesse africaine s'émancipe de la tutelle française, et contrevient à « la sélection des dirigeants » africains souhaitée par l'État, pour reprendre le titre de l'article de Nicolas Bancel.

Au niveau local, ce congrès est vécu par les jeunes catholiques comme un moment intense. Tout d'abord, c'est une véritable réussite matérielle du fait de la bonne organisation. Ensuite, c'est également une victoire politique, car pour eux, cette motion clame haut et fort la nécessité de la paix en Algérie et ouvre la voie à l'indépendance. En revanche, leurs aînés passent sous silence ce vote et en confirment ainsi le caractère iconoclaste. Malgré le « patronage » par l'action catholique du congrès, aucune mention n'est faite, en effet, du CJUF dans *La Voix Diocésaine*¹. Dans *Cité Fraternelle*, le sujet est évoqué mais dans une rubrique secondaire intitulée « Aux 4 coins de la ville » ; un petit compte-rendu y figure, évoquant « un joli rassemblement de jeunes », mais rien n'est dit des motions votées². *Cité Fraternelle*, qui représente la branche progressiste de la hiérarchie catholique, préfère taire les divergences au sein de la communauté chrétienne qu'une presse nationale, avec *Esprit* et *Témoignage Chrétien*, n'hésite pas elle à initier.

2) L'année 1956, « minoritaires » et « majoritaires » : l'hésitation

Au niveau national, chez les étudiants, l'année 1956 de janvier à décembre est émaillée d'événements liés à la guerre d'Algérie et au processus de décolonisation : manifestations de Montpellier, grèves en Algérie de l'AGE, puis de l'UGEMA, rupture temporaire, puis prolongée, des rapports entre UGEMA et UNEF³. L'année universitaire bisontine, si elle est à peine moins agitée, témoigne des débats,

¹ L'évêque Mgr Dubois est alors peu favorable à l'action catholique. Sur les positions de l'évêché, Voir chapitre VI p. 317-323.

² *La Voix Diocésaine* juin, juillet, août, septembre 1956 et *Cité Fraternelle* 29 juillet 1956. Ce mois de juillet a vu s'égrainer, dans l'hebdomadaire catholique, les articles favorables à la colonisation. À titre d'exemples, voir l'éditorial du premier juillet, la collecte organisée pour les soldats ou la photographie sur la « pacification en Kabylie » du 8 ou encore l'encart du 15 sur les 22 millions d'Africains se réclamant de l'Église catholique.

³ UNEF 1959-1960, *Le syndicalisme étudiant et le problème algérien*, Coopérative de l'AGEL, Lille, 1960, pp. 5-25. Fond privé Jean Ponçot. Ce fascicule récapitule les différents événements de l'année 1956, en publiant les communiqués de presse des uns et des autres.

des hésitations des étudiants. De plus, l'engagement anticolonialiste des Bisontins devient moins « prudent »¹ que celui de leurs homologues parisiens.

Exclus de l'AGEB, ils continuent la lutte à l'intérieur de l'université. La préparation de la journée anticolonialiste du 21 février² devient un enjeu. Dans un premier temps, Fénelon Gabet présente une motion refusant la demande des étudiants d'outre-mer pour l'organisation de cette journée. Mais ce vote est annulé pour vice de forme³. Finalement, le bureau vote en faveur de la journée reportée au 29 février. Celle-ci se déroule dans le calme. À cette occasion, Abdoulaye Wade fait une intervention sur la question du développement dans les pays colonisés, Jean Ponçot sur la solidarité entre étudiants métropolitains et venant d'Outre-mer. Elle consacre une victoire des minoritaires, car la motion qu'ils présentent l'emporte⁴.

Mais en mars, le vent tourne. À la suite de la manifestation du 6 au monument aux morts, une AG est réunie, à l'initiative de la JEC, pour envisager de donner un blâme aux organisateurs de celle-ci, membres du bureau de l'AGEB, le vice-président Claude Robert et le secrétaire Jean-Louis Septfonds. Lors de cette réunion, les étudiants sont nombreux et elle se termine, cette fois, par la défaite des « minos ». Ces derniers souhaitent voir C. Robert et J-L. Septfonds blâmés et l'AGEB représentée au congrès de Strasbourg par quelqu'un d'autre que Fénelon Gabet. Le vote, dans les deux cas, leur est défavorable⁵. Au niveau national, les « minos » perdent également au congrès de Strasbourg⁶. À la veille des élections de novembre 1956, à Besançon, la tendance majoritaire semble sur une voie ascendante. C'est en tout cas la première fois qu'elle est aussi bien organisée et si combative. Autour d'un noyau catholique très conservateur, se sont agglomérés des étudiants plus modérés tels que Fénelon Gabet, qui a la confiance de la SFIO locale.

¹ PERVILLÉ Guy, « Pour une histoire de l'Unef et des associations générales d'étudiants », in GUILLAUME Pierre, *Regards sur les classes moyenne - XIXe-XXe siècles*, Publications de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, n° 215, mars 1995, pp. 63-68.

² Sur l'origine de cette journée DE LA FOURNIÈRE Michel, *Le syndicalisme étudiant*, Paris, Seuil, 1957, p134 et suivantes. À Besançon, cette journée s'était déroulée sans aucun incident auparavant.

³ Entretien avec Jean Ponçot : deux minoritaires avaient été « oubliés » lors de l'envoi des convocations. Jean Ponçot, témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures.

⁴ADB 4367, pochette JEC. Rapport de Jean Ponçot au secrétariat général de la JEC, fédération de Besançon, 2e trimestre 1956. Abdoulaye Wade sourit encore, plus de 50 ans plus tard, de cette victoire inespérée et de la manière dont ils emportèrent l'approbation du public. Entretien du 20 mars 2013.

⁵ ADB 4367, pochette JEC. Rapport de Jean Ponçot au secrétariat général de la JEC, fédération de Besançon, 2e trimestre 1956.

⁶ MONCHABLON Alain, *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, Paris, PUF, 1983. L'année 1956 est émaillée de combats entre la minorité et la majorité pour prendre la tête de l'UNEF, pp. 53-70.

3) Les élections à l'Ageb, mobilisation des « minoritaires »

L'élection du bureau de l'AGEB de 1956-1957 représente ainsi un enjeu sans précédent pour l'université bisontine. Jusqu'en 1955, les étudiants ont élu sans qu'il n'y ait trop de concurrence, un bureau appartenant à la tendance minoritaire de l'UNEF. Mais après la présidence de Fénelon Gabet, l'élection de novembre 1956 se politise et l'Algérie est au centre de la campagne. Les étudiants ont un véritable choix désormais ; deux listes sont en présence, celle de l'équipe précédente, pro-Algérie française et celle menée par Gaston Bordet, étudiant en histoire, soutenue par les étudiants d'outre-mer et favorable au processus de décolonisation.

Chacun affûte ses arguments. Les tracts se multiplient, exprimant les différents points de vue. Deux sujets sont particulièrement développés : la question d'un syndicalisme engagé et le risque qu'il fait courir à l'unité de l'UNEF et celle du maintien ou non du dialogue avec les EOM, et notamment avec l'UGEMA. La « profession de foi » des « majoritaires » défend « l'apolitisme »¹, la suspension des rapports avec l'UGEMA et la fin de la célébration de la journée du 21 février. Le point six évoque des « relations de franche et loyale camaraderie avec les étudiants d'Outre-Mer ». Sur six points, trois sont directement en lien avec les questions coloniales. Ce sont finalement les minoritaires qui s'y réfèrent le moins. Sur les cinq points de leur programme, un seul est réservé au nécessaire maintien « des liens syndicaux, culturels et amicaux avec nos camarades d'O-M ». Ces derniers leur apportent d'ailleurs leur soutien à travers une déclaration signée « pour les étudiants d'Outre-Mer, Wade membre du conseil administratif de la FEANF »². Le processus de décolonisation est bien au cœur de cette élection, et deux acteurs de 1956 sont présents dans la campagne, mais à des titres différents, Fénelon Gabet et Abdoulaye Wade, qui cette fois ne se présente pas.

La tension est telle entre les deux listes qu'une véritable mise en scène est instaurée pour le débat qui précède l'élection : temps de parole, déroulement et président de séance sont choisis en commun. Le résultat semble incertain, c'est du moins le sentiment qu'en ont alors les « minos ». Plus de cinquante ans après, ils considèrent toujours que leur position anticolonialiste était minoritaire au sein des étudiants et pouvait leur faire perdre l'élection³. Et pourtant, *in fine*, Gaston Bordet prend la présidence de l'AGEB. Certes, des éléments conjoncturels peuvent expliquer ce succès. Les « minos » ont

¹ Sur l'aspect « constitutif » de l'apolitisme de l'UNEF, voir AGACINSKI Daniel, « Comment la guerre d'Algérie a politisé le milieu étudiant », *Cahiers du GRM (En ligne)*, 3/2012, mis en ligne le 29 mai 2012. URL : <http://grm.revues.org/258>, points 8 et 9.

² Fond privé Gaston Bordet. Professions de foi et tracts des deux listes sont reproduits, voir annexes pp. 673-674.

³ Réflexion commune de Gaston Bordet juillet 2013, Yves Calais 29 mars 2013 et Jean Ponçot témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures..

sans doute mieux construit leur campagne. Le président de séance, Yves Calais, est l'un des leurs, les choix sont plus réfléchis (meilleure représentativité des facultés, et des départements d'origine) et stratégiques (présentation de sept candidats et non dix pour éviter l'éparpillement des voix)¹. De même, les talents d'orateur de Gaston Bordet ne sont pas à minorer. Mais cette victoire révèle aussi des évolutions plus profondes.

C) Les étudiants, copie de leurs aînés ?

Dans le monde étudiant, comme dans le reste de la ville, 1956 apparaît comme une année charnière. À la rentrée universitaire, l'Algérie est un enjeu des élections à l'université, comme elle l'a été pour les élections législatives. Pour autant, la vie estudiantine ne s'assimile à une pâle copie de celle de la cité.

1) *Divisions et reclassements*

L'Algérie et la décolonisation sont devenues de réels sujets de débat. Les prises de positions se clarifient et se radicalisent. Le conflit donne naissance à de nouvelles alliances parmi les étudiants les plus politisés. Comme chez leurs aînés, un premier pôle se dessine rassemblant une droite catholique conservatrice, plutôt modérée, et les étudiants proches de la SFIO. Le bureau de l'AGEB de 1955 - 1956 en est le reflet. Un premier consensus s'est effectué sur l'opposition à la candidature d'Abdoulaye Wade. Le nouveau président Fénelon Gabet s'inscrit ainsi dans un socialisme peu enclin à une alliance avec un représentant jugé marxiste. Ce choix révèle également que la minorité n'est pas homogène. Fénelon Gabet s'éloigne fortement de ses anciens camarades grenoblois². En 1956, il se désolidarise ainsi de ce que peuvent dire les étudiants d'Outre-mer lors de la journée anticolonialiste, car « l'organisation d'une telle réunion ne peut en aucun cas constituer pour l'AGEB une prise de position politique »³.

¹ Témoignages de Gaston Bordet juillet 2013 et Yves Calais 29 mars 2013.

² En mars 1956, l'AGE de Grenoble reconnaît « le fait national algérien ». MONCHABLON Alain, *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, Paris, PUF, 1983, p. 56.

³ *Besançon Estudiantin*, F. Gabet, éditorial, mars 1956, cité par Joël Cantaut. CANTAUT Joël, *Le monde étudiant bisontin face au problème algérien : 1954-1962*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Franche-Comté, 1988, p. 67.

Les adhérents du CCU, qui jusque là restèrent peu engagés, se mobilisent également. Certains, membres de la JEC sans appartenir au cercle dirigeant, se retrouvent aussi sur cette ligne¹. Pour les catholiques conservateurs, la candidature Wade fut sans doute ressentie comme un affront, d'où leur mobilisation. Cet étudiant brillant est porteur d'une double « hérésie ». D'une part, il défend des thèses jugées marxistes, idéologie qui reste en ce début des années cinquante l'ennemi principal de la majorité des catholiques, comme en témoignent les positions prises au niveau national comme local, par le PRL, le MRP, ou encore par l'évêché². D'autre part, la guerre d'Algérie entraîne une radicalisation des positions sur les questions coloniales. Le terme d'indépendance devient réalité et Abdoulaye Wade, comme nombre d'étudiants, est sur une ligne moins conciliante que les représentants africains nationaux³, la FEANF se prononçant pour une indépendance totale⁴. Il n'est donc pas étonnant que les étudiants catholiques conservateurs s'élèvent contre celui-ci. Ils rencontrent un allié inespéré en Fénelon Gabet. L'élection du nouveau bureau de l'AGEB témoigne donc, dans le monde étudiant, du consensus colonial allant de la droite à la SFIO, et renouvelé par les premières décisions du gouvernement de Guy Mollet.

À l'inverse, ni la naissance des tensions au sein de la communauté des chrétiens, ni l'affirmation d'un processus de décolonisation violent, éloigné de leur espoir d'après-guerre, ne font changer d'avis les membres actifs de la JEC. Le monde étudiant catholique bisontin est traversé par la question algérienne ; elle suscite des crises, à l'image de celle des associations catholiques en général⁵. Alors l'université constitue-t-elle un simple microcosme reproduisant à l'identique la vie politique bisontine, voire nationale, ou une entité plus originale ? Les votes des étudiants aux élections de l'AGEB semblent indiquer que la deuxième hypothèse est la plus probable.

¹ Jean Ponçot cite ainsi Jean Poutier comme un exemple de ces représentants des étudiants catholiques participant à la JEC, mais qui prennent de plus en plus leur distance avec les positions anticolonialistes prises par les « minoritaires » jusqu'à rejoindre les « majoritaires ». Jean Ponçot, témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures.

² *La République, Cité Fraternelle*, comme *La Voix Diocésaine* l'illustrent régulièrement. L'évêque, à chaque élection, rappelle le devoir qui est fait aux chrétiens d'aller voter. Aucune consigne claire de vote n'est donnée, si ce n'est l'interdiction de glisser un bulletin communiste dans l'urne.

³ Abdoulaye Wade entretien du 20 mars 2013. Il nous a ainsi affirmé avoir entretenu à ce propos une correspondance avec Léopold Sédar Senghor.

⁴ TRAORE Sékou, *la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France*, Paris, L'Harmattan, 1985, p. 22.

⁵ LIAUZU Claude, *Histoire de l'anticolonialisme en France : du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 2012, p. 240 et suivantes. Face à la prudence de la hiérarchie catholique, le 19 septembre 1955, la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) se prononce pour la paix en Algérie et la fin des combats.

2) La politisation plus forte du monde étudiant sur les questions coloniales

La chronologie estudiantine est assez proche de celle du reste de la communauté bisontine. La fin de l'année 1955 inaugure l'entrée en décolonisation. Mais si le tempo est relativement semblable entre les générations, l'intensité du vécu apparaît différent. Les étudiants entrent plus massivement et physiquement dans le débat colonial¹. Bien qu'il ne soit pas directement concerné par les décisions d'Edgard Faure et Guy Mollet, l'envoi du contingent les touche davantage. Pour les plus politisés, ils manifestent au sens propre leurs convictions. Pour la majorité, ils se déplacent aux assemblées qui ont lieu sur le sujet. Cette atmosphère se retrouve dans d'autres universités où la « mino » est particulièrement active. Ainsi, à Grenoble, les votes ne sont pas non plus toujours en faveur de ces derniers².

La jeunesse universitaire apparaît comme plus investie dans le débat et finit par faire des choix plus tranchés. Les étudiants inscrits à l'université en septembre 1956 ne sont plus tout à fait ceux de l'après-guerre. Plus de cinquante ans plus tard, Yves Calais ou Abdoulaye Wade ne disent pas autre chose sur la rupture introduite par la guerre d'Algérie dans la vie étudiante. Tous deux analysent le début des années cinquante comme un temps avant tout de discussions, certes animées, mais sans réelles confrontations. Lorsqu'il arrive à Besançon, l'ancien responsable de la FEANF souligne que la lutte est alors « surtout politique et verbale » et même « sympathique ». À partir de 1955, 1956, l'atmosphère n'est plus même, l'université, selon l'expression d'Yves Calais, « vit dans une situation conflictuelle ». Le débat entre Gaston Bordet et Fénelon Gabet est ainsi chargé d'une extrême tension³.

Différents éléments prouvent qu'il y a une forte politisation du milieu estudiantin pendant l'année 1955 - 1956. Les acteurs à l'époque le note. Jean Ponçot, en 1956, remarque ainsi la « décadence du folklore » ou encore le sérieux de plus en plus grand du journal *Besançon Estudiantin*, « avec de moins en moins d'articles paillards ou de canulars »⁴. *Besançon Estudiantin* publie de plus en plus d'articles concernant les questions internationales et algériennes⁵. La première analyse, exclusivement réservée au problème algérien, date de février 1956. Une deuxième étape est franchie en juin 1956. Dès

¹ Pour une vision moins locale de cette politisation du monde étudiant lors de la guerre d'Algérie, voir l'analyse de Daniel Agacinski. AGACINSKI Daniel, « Comment la guerre d'Algérie a politisé le milieu étudiant », *Cahiers du GRM (En ligne)*, 3/ 2012, mis en ligne le 29 mai 2012. URL : <http://grm.revues.org/258>.

² SABOT Yves, *Le syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 77 et suivantes.

³ Entretiens avec Abdoulaye Wade 20 mars 2013 et avec Yves Calais 29 mars 2013 ou encore Gaston Bordet juillet 2013.

⁴ Archives Diocésaines 4367, pochette JEC. Rapport de Jean Ponçot au secrétariat général de la JEC, fédération de Besançon, 2e trimestre 1956, p. 4.

⁵ Étude réalisée par Joël Cantaut pour son mémoire de maîtrise. CANTAUT Joël, *Le monde étudiant bisontin face au problème algérien : 1954-1962*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Franche-Comté, 1988. p. 86.

lors, les papiers évoquant les liens entre le syndicalisme et la situation en Afrique du Nord tiennent une place plus importante dans le mensuel que les problèmes universitaires au sens strict.

Cette politisation est bien visible dans la forte présence des étudiants aux différentes réunions. En février 1956, la journée anticolonialiste rassemble « presque le double des années précédentes » de participants¹. Après la manifestation du 6 mars au monument aux morts, l'AG réunie à l'initiative de la JEC regroupe, selon le rapport de Jean Ponçot, environ un quart des étudiants. Celle-ci fut animée puisqu'elle dure de 21 h à 4 h du matin. Même si l'auteur du texte, partie prenante de ces actions, est susceptible de gonfler quelque peu les chiffres, la tendance reste à une plus grande participation. Les étudiants, lors du passage au vote, ont donc entendu pour la plupart les arguments des uns et des autres et sont informés de leurs positions. Or, à partir de 1957 le choix anticolonialiste ne se dément pas.

3) *Les étudiants, un choix clair*

Les anciens présidents de l'AGEB, aujourd'hui encore, estiment malgré les votes de leurs homologues qu'ils étaient minoritaires sur les questions coloniales². Ce sentiment s'explique par la collusion de trois phénomènes. Tout d'abord, alors que jusqu'à présent ces étudiants catholiques n'avaient pas rencontré de franche contestation, ils constatent l'affirmation d'une réelle opposition agissante, capable de mobiliser une partie non négligeable des étudiants. Les « corpos » de Médecine, Dentaire et Pharmacie sont ainsi rétives à suivre la direction minoritaire. En 1957, en marge du congrès de l'UNEF se tient celui de l'Office de Pharmacie. Bisontins, Strasbourgeois et Parisiens regrettent « que l'Union des Étudiants français ait cru bon de porter un jugement sur certains problèmes purement politiques »³. Malgré sa représentativité toute relative, le journal de la SFIO locale prend la peine d'informer ses lecteurs de cette réunion, et suit en cela les choix gouvernementaux hostiles à l'UNEF⁴. Mais les répercussions des divisions nationales, avec la création du Mouvement des étudiants de France (MEF), restent faibles à Besançon.

¹ ADB 4367, pochette JEC. Rapport de Jean Ponçot au secrétariat général de la JEC, fédération de Besançon, 2e trimestre 1956, p. 8.

² Sentiment évoqué par Yves Calais 29 mars 2013, Gaston Bordet juillet 2013 et Jean Ponçot 20 janvier 2013. On retrouve le même type de réflexion chez Michel de la Fournière, quand il raconte que « pour la plupart, la réalité algérienne se situait quelque part entre Albert Camus, Alain Mimoun et Pépé le Moko ». DE LA FOURNIÈRE Michel, « Les étudiants face à la guerre 1954 - 1957 » in RIOUX Jean-Pierre (dir.), *La guerre d'Algérie et les Français*, Paris, Fayard, 1990, pp. 99-108.

³ *Le Comtois*, 26 avril 1957.

⁴ Alain Monchablond soupçonne Guy Mollet d'avoir soutenu la création du MEF. MONCHABLON Alain, *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, Paris, PUF, 1983, p. 82 et suivantes.

Ensuite les dirigeants du courant anticolonialiste doivent également faire face à la désapprobation du monde des adultes responsables. Les positions des élites locales, en contradiction avec les leurs, les conduisent peut-être à surestimer leur position minoritaire au sein du monde étudiant, comme elle a pu conduire les responsables nationaux de l'UNEF à une certaine modération¹.

Enfin, la démarche des responsables étudiants est essentiellement politique et leurs convictions sont sans ambiguïté : les territoires d'outre-mer ont droit à l'indépendance. Pour eux, les négociations devaient se solder par une liberté pleine et entière reconnue au peuple algérien. Les dirigeants de la « mino » n'accordent pas dans les votes de leurs camarades cette clarté de vue. Selon eux, pour la majorité des étudiants, le principal résidait avant tout dans la paix, les conséquences politiques de cette dernière restant dans le flou. Car même s'ils ne sont pas encore très nombreux, les premiers départs pour l'Algérie s'effectuent². Les étudiants sont touchés par les récits de ceux qui, appartenant à leur génération, reviennent d'Algérie. Dans les choix anticolonialistes des étudiants bisonnins se mêlent sans doute des sentiments confus, entre approche politique et crainte du départ. Il ne faut cependant pas surestimer l'appréhension de la mobilisation. À Besançon, la question des sursis³ ne représente pas un combat étudiantin avant 1959 et elle ne constitue pas un argument de vote en 1956 et 1957.

À l'heure des choix les étudiants électeurs n'hésitent pas. Ils se sentent concernés par les problèmes relatifs à l'évolution de l'Afrique du Nord comme leurs homologues des Grandes Écoles⁴. La victoire de Gaston Bordet symbolise bien la première étape de cette politisation des étudiants. Plus nettement que leurs aînés, ils basculent dans l'opposition à la guerre d'Algérie, et la renouvellent chaque année par leur vote en faveur des « minos ». Jusqu'à la fin du conflit, ces derniers élisent un bureau de l'AGEB clairement identifié comme anticolonialiste. Les minoritaires sont ainsi confortés par une élection à plus de 95 % des voix en décembre 1957. Ils composent alors un bureau relativement homogène autour

¹ Michel de la Fournière explique l'impossibilité pour l'UNEF d'éviter la rupture avec l'UGEMA et de reconnaître purement et simplement le droit à l'indépendance du peuple algérien. « C'était beaucoup » écrit l'auteur et de préciser qu'à « la rigueur » cela aurait été possible si une autre politique avait été définie par la France. DE LA FOURNIÈRE Michel, « Les étudiants face à la guerre 1954 - 1957 » in RIOUX Jean-Pierre (dir.), *La guerre d'Algérie et les Français*, Paris, Fayard, 1990, pp. 99-108.

² Gaston Bordet entretiens de juillet 2013.

³ Pendant l'été 1959, le gouvernement tente de réduire les sursis dont bénéficient les étudiants en âge d'effectuer leur service militaire. L'UNEF décide, à la rentrée, de défendre par le recours à la loi les étudiants touchés par la mesure. Nous reviendrons sur cet épisode et son vécu local chapitre VIII pp. 471-472. Sur la question des sursis, ORKIBI Eithan, *Les étudiants de France et la guerre d'Algérie. Identité et expression collective de l'UNEF (1954-1962)*, Paris Syllepse, 2012, chapitre 8 ou encore le témoignage de Pierre Gaudez, *Les Cahiers du GERME*, n° 30, 2012-2013, p. 70. Voir annexes p. 678.

⁴ Alain Monchablon dans son article sur l'Union des Grandes Écoles souligne la faiblesse de l'usage de l'argument des sursis en 1956, mais aussi en 1959 (ce qui est moins vrai pour Besançon). Il en conclut que l'AGE est moins préoccupée « par les intérêts matériels immédiats » que par les questions d'Outre-mer en général. MONCHABLON Alain, « Un positionnement syndical original : l'Union des Grandes Écoles », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, p. 165.

de la composante jéciste et de son principal représentant, Jean Ponçot. Dès lors, l'AGEB tout en restant proche de celle suivie par l'UNEF s'engage sur une voie moins modérée.

III) L'AGEB ET LES AUTRES

De 1957 à 1958, l'AGEB est donc exclusivement aux mains des catholiques de gauche. La guerre d'Algérie les amène à la confrontation avec d'autres étudiants, souvent de même confession. La vie militante, à l'université, ne se réduit pourtant pas à ce duel, ils se doivent de tenir compte d'autres composantes. Leurs relations avec les différents membres de la communauté universitaire locale ou hexagonale, jouent sur leurs propres prises de décision. Outre la JEC, que nous avons évoquée précédemment, ils intègrent des réseaux qui influent sur leur réflexion. Les enseignants, leurs camarades de l'UNEF, ceux de l'UEC ou encore ceux de l'UGEMA sont des acteurs importants du monde étudiantin. Dans ce chapitre, nous nous contenterons des interactions entre l'AGEB et son environnement proche, réservant les alliances extra-universitaires à un chapitre ultérieur¹. Existe-t-il des concurrences, des conflits ou au contraire une bonne entente entre ces groupes ? Comment ces relations variées, parfois verticales, parfois horizontales, expliquent-elles les choix de l'AGEB ? À l'intérieur de ce petit groupe militant existe-t-il des nuances d'appréciation de la profondeur des liens à construire, notamment avec l'UGEMA ? Et jusqu'où ces étudiants catholiques français sont-ils prêts à s'engager ?

A) L'AGEB et son environnement universitaire

La conquête des institutions représentatives sont au cœur des engagements et requièrent une bonne partie du temps et de l'énergie de ces jeunes militants. Dans ce processus, ils sont conscients de l'importance des liens à tisser avec l'extérieur, que ce soit avec leurs homologues parisiens, ou les générations précédentes.

¹ Voir chapitre VI pp. 441-447.

1) *Les étudiants bisontins et les instances nationales : poursuites de lutte à Paris*

Les responsables étudiants bisontins de 1956, comparativement à leurs aînés syndiqués, apparaissent comme plus engagés dans la lutte anticolonialiste. Les structures qu'ils représentent, reconnaissent d'ailleurs leurs compétences en leur proposant des responsabilités à l'échelon national en lien avec les questions coloniales. Deux responsables bisontins « montent » ainsi à Paris : Jean Ponçot et Gaston Bordet.

Le premier¹ quitte la cité comtoise dans le cadre de la JEC. Au regard de son engagement, les dirigeants de la JEC nationale, dont l'aumônier, le Père d'Oncieu, l'appellent à la direction parisienne pour assurer la coordination, sur les questions d'outre-mer, de l'action des jécistes des différentes universités françaises. Il approfondit ainsi sa connaissance du monde colonial et noue des contacts avec des responsables nationaux des associations d'étudiants d'Outre-mer. Il participe à l'organisation du CJUF, précédemment évoqué. Et enfin, dans le cadre de contacts avec l'Union nationale des étudiants marocains (UNEM), il séjourne à Rabat au couvent, car les moines « entretenaient d'excellentes relations depuis longtemps avec les leaders nationalistes marocains »². Jean Ponçot se souvient ainsi d'une conférence sur l'organisation de l'agriculture postcoloniale par « un certain Ben Barka ». Il trouve dans ce couvent des hommes d'Église qui font écho à sa propre démarche de dialogue et de compréhension envers ceux qui portent les revendications des peuples colonisés³. Il fait aussi partie de l'équipe nationale de la JEC qui décide de démissionner en bloc, à la suite du désaveu exprimé par l'Assemblée des Évêques de France⁴. Comme pour d'autres membres de la JEC, l'UNEF constitue pour Jean Ponçot « une position de repli »⁵. Cette année parisienne et son séjour marocain expliquent sans doute certains choix relativement radicaux qu'effectue Jean Ponçot à son retour à Besançon, après son élection à la présidence de l'AGEB pour l'année universitaire 1957 - 1958.

Le second quitte Besançon pour Paris après sa présidence à la tête de l'Assemblée estudiantine pour prendre des responsabilités à l'UNEF. Gaston Bordet est élu vice-président à la commission de

¹ Jean Ponçot, témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures.

² L'approche de ces moines fait songer aux prises de position de certains évêques comme Mgr Chappoulié. Voir BIONDI Jean-Pierre et MORIN Gilles, *Les anticolonialistes, 1881-1962*, Paris, Hachette-Pluriel, 1993, p. 293. On peut également évoquer Mgr Duval. NOZIÈRE Alain, *Algérie : les Chrétiens dans la guerre*, Paris, Cana, 1979, pp. 51-83.

³ L'Église est loin d'être unanime. Les débats entre la hiérarchie ecclésiastique et l'aumônerie militaire en sont une illustration. BONIFACE Xavier, *L'aumônerie militaire française (1914-1962)*, Paris, Éd. du Cerf, 2001, pp. 497-515.

⁴ Sur cet épisode, FOUILLOUX Etienne, « Intellectuels catholiques et guerre d'Algérie », in RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.), *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Paris, IHTP, 1988, pp. 59-60.

⁵ Expression empruntée à Robi Morder. MORDER ROBI, « Années 1960 : crise des jeunes, mutations de la jeunesse », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2004, n° 74, p. 63.

l'Outre-mer pour l'année 1957 - 1958¹. Il séjourne alors une partie de la semaine à Antony, avec Pierre-Yves Cossé et Daniel Frachon². Certes, « le problème algérien » n'est pas la seule activité de l'UNEF, mais il constitue « une obsession permanente »³, car cette question traverse de nombreux autres sujets. L'été est consacré à l'organisation du 50e anniversaire de l'UNEF et la rentrée scolaire à éviter la scission du syndicat. Les divisions entre minoritaires et majoritaires restent très vives, les seconds menaçant de faire sécession. Les choix de l'UNEF sur les questions coloniales et la guerre d'Algérie sont au cœur des tensions et le vice-président à l'Outre-mer est en première ligne. À ce titre, Gaston Bordet parcourt les universités de France et y découvre, parfois, des atmosphères très conflictuelles. Par exemple, ce « commis voyageur » de l'UNEF, comme il se définit, se souvient être sorti par-derrière, par un soupirail, à Bordeaux et avoir évité de justesse l'accueil musclé que lui réservaient les étudiants « d'extrême droite » de Clermont. Mais quelque fut le lieu et l'intensité des oppositions, « le débat sur l'Algérie revenait partout ». L'expérience nationale de l'un et de l'autre favorise un positionnement quelque peu différent chez ces deux jeunes étudiants dans leur université d'origine⁴.

2) *Les étudiants et leurs enseignants*

Contrairement à d'autres universités, comme celle de Caen⁵, l'impulsion de la mobilisation contre la guerre d'Algérie ne vient pas du corps professoral. Les témoignages des anciens présidents de l'AGEB⁶ ne montrent pas une forte influence des enseignants sur leurs engagements. De même, Abdoulaye Wade n'a pas cité de nom de professeurs lors de notre rencontre. Les archives personnelles de Jean Charles, responsable de l'UEC, pendant ces années, ne révèlent pas non plus d'influence de cet ordre⁷. Et pourtant, deux noms se distinguent : François Châtelet, doyen de la faculté des Sciences et Lucien Lerat, doyen de celle des Lettres.

¹ Gaston Bordet, entretiens de juillet 2013. Après avoir été rapporteur de la commission à l'Outre-mer au congrès de Paris, il est élu vice-président de la commission à l'Outre-mer.

² Sur les événements de cette année universitaire à l'UNEF et sur les décisions prises, notamment sur la condamnation sans appel de l'usage de la torture, MONCHABLON Alain, *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, Paris, PUF, 1983, pp. 70-100.

³ Expression utilisée par Gaston Bordet dans la partie « débat » organisée par l'IHTP. BÉDARIDA François et FOUILLOUX Etienne (dir.), *La guerre d'Algérie et les Chrétiens*, Paris, IHTP, 1988, p. 148.

⁴ Voir ci-dessous pp. 295-314.

⁵ Pour l'exemple de l'université de Caen, voir l'article de Bertrand Hamelin. HAMELIN Bertrand, « Une mobilisation d'intellectuels inédite : le milieu universitaire caennais », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, pp. 143-158.

⁶ Entretiens avec Yves Calais 29 mars 2013, Gaston Bordet juillet 2014. Jean Ponçot, témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures. Entretien avec Abdoulaye Wade 20 mars 2013.

⁷ ADD 138j8 fond privé Jean Charles.

Tout d'abord, au moins l'un d'entre eux partage l'expérience du MLP dès son origine, en 1951¹. Il peut s'agir de François Châtelet, son origine familiale et ses propres choix peuvent en tout cas le laisser supposer. François est le fils d'Albert Châtelet, alors dirigeant de l'Union Rationaliste (1955-1960), qui possède déjà de nombreuses années d'engagement dans la mouvance de la nouvelle gauche². En novembre 1957, il devient le premier président du Comité Audin³. François Châtelet, également professeur de mathématiques devient le président local du Comité Maurice Audin. Sans doute sous son impulsion une motion de protestation est élaborée par le corps enseignant et envoyée parallèlement avec celle de Lyon et Clermont-Ferrand à leurs homologues de Caen pour qu'ils fassent de même, ce que le doyen Michel Bouïard refuse⁴. Il est par ailleurs, décrit par Francine Rapiné et Geneviève Lyet⁵, toutes deux alors étudiantes, comme un humaniste sans affiliation partisane, ni catholique, ni communiste. Ouassini Benali Baitich⁶, inscrit en faculté de physique, se souvient de lui « marchant avec sa longue mèche blonde, en tête des manifestations ». Son nom revient effectivement à plus d'une reprise dans les rapports de police au tournant des années 1950 - 1960.

Outre le Père Gilles⁷, le seul adulte mentionné spontanément par les présidents de l'AGEB est le doyen Lucien Lerat. Après un temps de neutralité bienveillante, il s'engage sans ambiguïté. Il autorise la conférence de Louis Massignon organisée par Gaston Bordet⁸. L'amphithéâtre Donzelot est « plein à craquer ». Pour reprendre l'expression d'Etienne Fouilloux⁹, sur « les 4 M - Mandouze, Marrou, Massignon,

¹ AMB 1R104 université de Besançon 1922-1953, 1951. Arrestation, suite à des actions de collage d'affiches favorables au MLP, d'un professeur d'université et de Maxime Roland, syndicaliste CFTC et l'un des fondateurs du MLP sur Besançon.

² Albert Châtelet est lui-même mathématicien. Le 21 décembre 1958, il se présente au nom de l'Union des Forces Démocratiques à la présidence de la République. Ce parti participe à la naissance au PSU.

³ Le 11 juin 1957, Maurice Audin, jeune mathématicien, membre du Parti communiste algérien, et favorable à l'indépendance de l'Algérie, est arrêté par les parachutistes au cours de la bataille d'Alger. Assassiné, son corps n'a jamais été retrouvé. Gaston Bordet se souvient avec émotion de la thèse soutenue, *in abstentia*, le 2 décembre 1957 dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. La mort de Maurice Audin déclenche également un engagement plus grand de la part d'intellectuels français, dont notamment Pierre Vidal-Naquet. VIDAL-NAQUET Pierre, *L'Affaire Audin*, Paris, Éd. de minuit, 1958.

⁴ HAMELIN Bertrand, « Les résistants et la guerre d'Algérie (1954-1962) : quelques jalons problématiques », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, p. 140.

⁵ Francine Rapiné et Geneviève Lyet, entretiens du 25 novembre 2014.

⁶ Témoignage du 5 novembre 2010 d'Ouassini BENALI BAITICH, alors professeur de chimie à l'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB) d'Alger. <http://migrations.besancon.fr/quitter-son-pays/etudiants/924-etudiant-algerien-a-besancon-1960-63.html?showall=&start=1>

⁷ Voir ci-dessus chapitre V pp. 273-274.

⁸ Entretiens de juillet 2013. Gaston Bordet affirme que, lorsqu'il fut président de l'AGEB, le doyen lui fait savoir qu'il s'interdit toute position publique. Mais dans le même temps, il lui fait comprendre son soutien.

⁹ FOUILLOUX Etienne, « Intellectuels catholiques et guerre d'Algérie », in RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.), *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1988, p. 63.

Mauriac - (...) », deux passent par Besançon, Louis Massignon, puis André Mandouze, un peu plus tard en mars 1958. Quant à Robert Barrat, sa venue datait de mars 1956. Enfin en février 1958, lors de la journée anticolonialiste, un temps de réflexion est proposé par les étudiants à la communauté bisontine. Ils invitent alors Paul Mus¹ pour une conférence sur la décolonisation². Les grandes voix de l'opposition chrétienne à la guerre d'Algérie se sont donc fait entendre dans la boucle du Doubs. Louis Massignon, professeur au collège de France et spécialiste des mystiques, est critique vis-à-vis de la politique coloniale française³. Il est aussi l'un des vice-présidents du Comité France - Maghreb fondé en 1953 et a publié avec d'autres collègues (George Ballandier ou encore André Leroi-Gourhan) en mars 1956 une lettre ouverte à Guy Mollet pour demander l'ouverture de négociation⁴. L'accueillir dans les locaux de l'université et venir l'écouter défendre la thèse de la proximité du christianisme et de l'islam, en pleine guerre d'Algérie, n'est donc pas une démarche neutre.

Enfin, lorsqu'il faut prendre clairement position en mars 1958 lors du procès de Francine Rapiné et de Mohamed Ben Abderrahmane, accusés d'atteinte à la sécurité de l'État, le doyen de la faculté des lettres et celui de celle des sciences n'hésitent pas. Tous deux protègent leurs étudiants, Francine Rapiné pour le premier, Mohamed Ben Abderrahmane pour le second. Lucien Lerat vient ainsi à la barre lors du procès⁵. S'il n'y a pas eu d'importantes coopérations entre étudiants et professeurs, en revanche, les positions prises par certains d'entre eux à des moments cruciaux donnent caution aux agissements des plus jeunes.

3) L'AGEB et l'UEC, histoire d'un rapprochement

Outre les étudiants d'outre-mer, les premiers interlocuteurs des « minoritaires » sont les étudiants communistes. Malgré les réticences des uns et des autres, le combat contre la guerre d'Algérie les conduit à un rapprochement qui ne s'effectue pas sans heurts. Comme chez leurs aînés, la campagne

¹ Ce dernier a très tôt apporté sa contribution et développé une réflexion sur la nécessité de réformes profondes de l'empire. MUS Paul, *Viêt-Nam, sociologie d'une guerre*, Paris, Seuil, 1952. MUS Paul, *Le destin de l'Union française. De l'Indochine à l'Afrique*, Paris, Seuil, 1954. Suite au décès de son fils en Algérie, il publie *La guerre sans visage*, Seuil, Paris, 1961. Pour un aperçu synthétique de la vie et des travaux de ce sociologue voir MORÉCHAND Guy, « Paul Mus (1902-1969) », *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient*, N°57, 1970, pp. 25-42.

² *Le Comtois*, 18 et 21 février 1958.

³ Notamment lors de la répression à Madagascar et de la déposition du Sultan.

⁴ François Mauriac en est le président, Georges Izard et Charles-André Julien les deux autres vice-présidents. SIRINELLI Jean-François, « Guerre d'Algérie, guerre des pétitions », in RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.), *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1988, p. 186 et p. 189.

⁵ Voir chapitre VIII pp. 443-445.

électorale de décembre 1955, est un temps de positionnement. La JEC refuse alors de participer au comité de front populaire¹ par peur d'être mal comprise par les autres étudiants catholiques. La première action commune est somme toute contingente. En mars 1956, il s'agit avant tout de répondre à la manifestation des étudiants pro-Algérie française et pour les jécistes de ne pas laisser seuls les communistes soutenir les étudiants d'Outre-mer². L'UEC bisontine est alors constituée en tant que telle³, et un étudiant d'histoire Jean Charles en prend la tête. Tous se retrouvent côte à côte sur le trottoir opposé aux défenseurs de l'Algérie française. En novembre 1956, l'élection du futur bureau de l'AGEB, constitue un enjeu sans précédent pour les « minos » bisontins. Alors que les chars communistes sont entrés à Budapest, un rapprochement, pour Gaston Bordet, conduirait la liste à un échec certain⁴. Le regard de l'étudiant communiste sur les catholiques n'en est pas moins critique⁵.

Malgré cette défiance réciproque de véritables liens naissent, notamment autour des questions coloniales. Et ce d'autant plus que pour les deux parties l'Algérie devient le combat prioritaire. L'UEC bisontine est donc en décalage avec les positions nationales, qui prônent plutôt une certaine prudence et qui concentrent son opposition sur l'OTAN⁶. Dans son rapport sur l'année 1956, Jean Ponçot fait référence à un « groupe » qui se réunit autour des EOM, qui comprend « des dirigeants de la fédérations protestantes, du groupe *Esprit*, du MLP, de la cellule communiste, et de la JEC ». Ce groupe au départ informel se transforme en février 1957, en comité pour la défense des libertés et pour la Paix en Algérie. On y retrouve des étudiants de différentes origines : catholiques de la JEC et du groupe *Esprit*, communistes, protestants, MLP, nouvelle gauche, non-organisés⁷. Ce comité est relativement actif et réactif. Son existence montre qu'à Besançon, la lutte contre la guerre d'Algérie, réunit très tôt des étudiants d'horizons divers.

¹ ADB 4367, pochette JEC. Jean Ponçot, Fédération de Besançon, JEC Universitaire, rapport au secrétariat général de la JEC, deuxième trimestre 1956.

² Voir chapitre V pp. 281-282.

³ Sur la naissance de l'UEC au niveau national et les enjeux que celle-ci recouvre pour le mouvement communiste, VARIN Jacques, « Les étudiants communistes, des origines à la veille de Mai 1968 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*. 2004, n°74, pp. 37-49.

⁴ Gaston Bordet, entretiens de juillet 2013. Sur les conséquences de l'insurrection de Hongrie sur la vie politique bisontine, et notamment sur l'exacerbation du sentiment anticommuniste, voir chapitre VI p 361-363. Pour une approche nationale, KECSKÉS Gustav D., « La politique française et la révolution hongroise de 1956 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 3/2006, n° 83, pp. 40-49.

⁵ ADD 138j8 fond privé Jean Charles, pochette l'UEC et l'AGEB. Début 1957, à propos de Gaston Bordet et de Michel Chaffanjon, Jean Charles souligne l'affaiblissement de leur « anticommunisme classique ».

⁶ MONCHABLON Alain, *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, Paris, PUF, 1983, p. 74.

⁷ ADD 138j8 fond privé Jean Charles et Archives Diocésaine 4367, pochette JEC. Rapport de Jean Ponçot, Fédération de Besançon, JEC Universitaire au secrétariat général de la JEC.

Dès sa création, il proteste par un tract destiné aux étudiants contre l'arrestation du représentant de l'UGEMA bisontin, Mouhoub Si Amer. Dans le même temps, le bureau de l'AGEB signe une lettre adressée aux trois parlementaires du Doubs contre « l'intimidation policière, à Besançon même, contre les étudiants algériens »¹. Le mois suivant, le 17 mars, le comité invite les étudiants à écouter le témoignage de Jean Carbonare après son voyage en janvier 1956 en Algérie². Toujours en mars, il commet la rédaction d'un tract, puis en mai 1957, l'envoi d'une lettre au président du Conseil et aux trois parlementaires du Doubs³. C'est, enfin, à son initiative que se constitue en juin 1957 un comité bisontin beaucoup plus large, rassemblant au-delà de la rue Mégevand⁴. Pour l'heure et *intra muros*, ce premier cercle conduit à la naissance d'un « comité mino, chargé d'élaborer le programme de l'AG ». Ainsi, pour l'élection à l'AGEB de l'année 1957 - 1958, tous les courants anticolonialistes sont réunis. Selon Jean Charles, ce sont les étudiants « chrétiens (ex-jécistes) », qui ont proposé aux communistes d'y participer. Ce comité est ainsi composé de cinq jécistes, trois étudiants coloniaux (un de l'UGET, un de l'UGEMA et un de la FEANF), de deux communistes et de trois « inorganisés »⁵. Pour autant, le temps de la présence d'étudiants communistes au bureau de l'AGEB n'est pas encore venu.

B) L'AGEB et l'UGEMA, de la compréhension au soutien

Entre la fin 1956 et 1958, l'AGEB reprise par les minoritaires choisit des positions de plus en plus anticolonialistes. Ses rapports avec l'UGEMA montrent un soutien qui parfois va au-delà de la position affichée par l'UNEF.

¹ ADD 138j8 fond privé Jean Charles, cahier du cercle de l'UEC.

² ADD 138j8 fond privé Jean Charles, cahier du cercle de l'UEC. Les signataires de cette invitation sont M. Chaffanjon, J. Charles, M. Galland, M. Mathiot, Y. Pralong, F. Noirot, F. Rapiné, R. Touly.

³ ADD 138j8 fond privé Jean Charles, cahier du cercle de l'UEC. Les signataires de cette lettre sont ainsi désignés : F. Noirot, nouvelle gauche, Y. Pralong, MLP, J. Charles, communiste, M. Galland, fédération protestante, R. Touly, groupe *Esprit*.

⁴ Voir chapitre VI pp. 364-370.

⁵ ADD 138j8 fond privé Jean Charles.

1) « Solidarité »¹ avec les EOM

Le début de l'année 1957 consacre l'importance de la décolonisation dans le débat étudiantin bisontin. Certes, le point de déclenchement en est la situation nationale et la rupture entre l'UNEF et l'UGEMA². Au comité de l'AGEB du 11 janvier, les majoritaires, désormais en minorité, mais fort de la position nationale prise par l'UNEF d'entériner la rupture avec l'UGEMA, déposent une motion précisant « qu'il convient donc tout particulièrement de faire savoir que l'AGEB affiliée à l'UNEF ne peut plus avoir aucun contact officiel avec l'UGEMA ». La motion est rejetée, mais les ex-minoritaires n'osent pas pousser plus loin l'avantage. Ils retirent leur propre motion, pourtant adoptée, devant la menace de démission des trois membres « majoritaires » du bureau, qui entraînerait de nouvelles élections à l'issue incertaine³. L'AGEB tente donc de minorer au niveau local la rupture nationale. D'autres AG, comme l'Union des Grandes Ecoles, n'entérine pas non plus cette rupture⁴. Le 31 janvier, sans appeler à la grève, à la différence de l'UEC, l'AGEB par la voix de son président tient à démontrer son soutien. Gaston Bordet prend la parole au « resto U » pour expliquer le mouvement des étudiants algériens⁵.

De leur côté, les majoritaires ne désarment pas. À leur initiative, ils réunissent les 200 signatures nécessaires pour convoquer une AG extraordinaire afin d'évoquer, à nouveau, les liens entre UNEF et UGEMA. Le 7 février, dans une salle comble, Fénelon Gabet et Jean-Jacques Schlienger demandent la « suspension de tout contact avec l'UGEMA »⁶. Pour les minoritaires deux intervenants se succèdent également, Michel De la Fournière, alors président de l'UNEF et Gaston Bordet. Selon *Le Comtois*, ce dernier est « favorable au maintien des liens »⁷. Le vote se fait à mains levées et conforte les positions de ce dernier. Mais le résultat est si serré, que Gaston Bordet s'engage à organiser un référendum sur le sujet

¹ Il s'agit du titre donné par le premier éditorial de Gaston Bordet, en tant que nouveau président de l'AGEB, BORDET Gaston, « solidarité », *Besançon-Etudiantin*, février 1957, cité par CANTAUT Joël, *Le monde étudiant bisontin face au problème algérien : 1954-1962*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Franche-Comté, 1988, p. 108.

² Alors que l'UNEF affirme un soutien total aux étudiants hongrois, l'UGEMA demande à cette dernière de clarifier sa position sur la politique française menée en Algérie. La réponse modérée donnée par le président de l'UNEF, Michel De la Fournière, conduit l'UGEMA à rompre avec l'UNEF, les autres associations d'EOM faisant de même. Pour retrouver cette réponse, UNEF, *Le Syndicalisme étudiant et le problème algérien*, coopérative de l'AGEL, Lille, 1960, pp. 23-24.

³ Entretiens avec Gaston Bordet juillet 2013. Motion citée par CANTAUT Joël, *Le monde étudiant bisontin face au problème algérien : 1954-1962*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Franche-Comté, 1988, annexe 14, p. 292. La motion des minoritaires demandait une réunion nationale « pour permettre aux deux organisations d'explicitier leurs positions respectives et de définir les conditions des rapports futurs ».

⁴ MONCHABLON Alain « Un positionnement syndical original : l'union des grandes écoles », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, pp. 164-168.

⁵ *Le Comtois*, 31 janvier 1957. Selon l'article une majorité des étudiants le désapprouve, car ces derniers ont compris qu'il était « indécent » d'être favorable à ceux qui se déclarent « solidaires des fellagas ».

⁶ *Le Comtois*, 9 février 1957 et témoignages de Gaston Bordet, juillet 2013.

⁷ *Le Comtois*, 9 février 1957.

afin de consulter l'ensemble des étudiants. Un rocambolesque épisode¹ de vol d'urne par des étudiants de pharmacie, rend impossible le dépouillement de celui-ci, qui semblait devoir confirmer l'ascendant des « minoritaires ». Les étudiants bisontins s'affirment majoritairement favorables au maintien de liens officiels avec l'UGEMA, ce qui va au-delà des « relations à titre individuel »² entretenues au niveau national.

Les positions plus fermes de l'UNEF face à l'interdiction de la journée anticolonialiste et à l'usage de la torture sont logiquement relayées par l'AGEB. Le déroulement de la journée anticolonialiste illustre les tensions existantes et le refus de l'AGEB de toute concession envers les étudiants pro-Algérie française. Malgré l'opposition de ces derniers à une intervention de Mouhoub Si Amer, responsable local de l'UGEMA, le 21 février, Gaston Bordet lui donne la parole. Chahut, coups de sifflet et poudre à éternuer accueillent l'orateur. La salle est évacuée³. Les « minos » récidivent. Le 25, l'AGEB propose une nouvelle réunion, les entrées sont alors filtrées⁴. Cette fois-ci, Mouhoub Si Amer peut s'y exprimer et demander « des négociations rapides et sans condition »⁵. Trois représentants de la FEANF interviennent également, Emile M'Barga, Otto Gartner, ainsi qu'Abdoulaye Wade, qui met en garde contre la loi cadre Defferre et les risques de balkanisation de l'Afrique qu'elle contient⁶.

2) AGEB - UEC - UGEMA : le local avant le national

Suivre pas à pas ce début d'année 1957 permet de mesurer un décalage, certes faible, mais bien réel entre les positions prises par l'AGEB et celles de l'UNEF. Les liens entre AGEB et UGEMA n'ont pas été

¹ *Le Comtois*, 15 février 1957 et témoignages de Gaston Bordet, juillet 2013. Ce vol d'urne est aussi qualifié de « menées fascistes » par Jean Charles, responsable de l'UEC. Il pointe « la collusion entre la police et les éléments fascistes ». ADD 138j8 fond privé Jean Charles cahier rouge cercle UEC Besançon.

² Expression empruntée à Alain Monchablon. MONCHABLON Alain, *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, Paris, PUF, 1983, p. 70.

³ *Le Comtois*, 22 février 1957. Selon le journal, le bureau de l'AGEB où siège des minoritaires se serait prononcé contre l'intervention de Mouhoub Si Amer.

⁴ *Le Comtois*, 26 février 1957 publie la lettre d'un « majo », Jean-Jacques Schlienger. Ce dernier explique que seuls quatre étudiants « majoritaires » étaient présents « après un vote difficile quant à leur admission dans la salle ». De plus, le fait que Jean-Jacques Schlienger précise qu'il n'y avait pas de correspondant de presse dans la salle, laisse supposer, par exemple, que Fénelon Gabet, pigiste au *Comtois*, avait été interdit de réunion. Voir ci-dessus Chapitre V pp. 281-281.

⁵ *Le Comtois*, 25 février 1957.

⁶ La FEANF et ses représentants sont au côté des « minoritaires ». Voir annexes p. 676. Au fil des années, la FEANF se radicalise et se prononce de plus en plus nettement pour l'indépendance. Le septième congrès de la FEANF de décembre 1956 a été placé sous le signe de « la lutte contre le colonialisme et pour l'indépendance ». BAH Thiernos, « Les étudiants de l'Afrique noire et la marche à l'indépendance », in AGERON Robert et MICHEL Marc (dir.), *L'Afrique noire française : l'heure des indépendances. Actes du colloque La France et les indépendances des pays d'Afrique noire et de Madagascar*, Paris, CNRS, 1992, pp. 41-57.

rompus. Comment expliquer ce choix ? En quoi la situation bisontine diffère-t-elle de celle de l'UNEF ? Et diffère-t-elle tant que cela ?

Pour Alain Monchablon¹, la minorité est « plutôt paralysée » sur les questions coloniales, pendant deux ans, pour différentes raisons. Certains éléments sont communs aux deux échelons, notamment ceux extérieurs à l'UNEF. L'alignement de l'UGEMA sur le FLN aurait conduit à une rupture « imposée » par l'UGEMA. À Besançon, le responsable de l'UGEMA est représentatif de cette ligne sans concession et il s'engage pleinement dans le combat nationaliste. De même, si la presse nationale est « défavorable » à l'UNEF, la presse locale l'est à l'AGEB. À cette nuance près que les étudiants parviennent à faire passer des articles écrits par eux-mêmes². De plus, les risques de division sont présents, comme l'a prouvé l'année 1956 avec la création du Comité d'Action Universitaire.

Ces éléments communs n'ont pas pour autant conduit à une paralysie bisontine. Tout d'abord, les risques d'une scission étaient moindres, étant donné le faible poids démographique des « corpos majoritaires ». Quant à la crainte de n'être pas suivie par la majorité des étudiants, elle reste difficile à mesurer. Les convaincus d'un côté comme de l'autre sont minoritaires. Mais il semble que ce danger ait été surestimé par les acteurs de l'époque. Seule l'élection peut trancher. Or, à Besançon, elle montre à chaque fois que les étudiants, majoritairement, se rallient aux positions des « minoritaires ». Parmi les étudiants favorables à la décolonisation, ceux qui représentent les structures sont aussi ceux qui hésitent le moins à risquer l'engagement. L'UEC bisontine est moins prudente que sa grande sœur nationale³. Elle prend pleinement en charge la lutte contre la guerre d'Algérie et le fait dans la recherche de l'unité d'action avec les autres militants anticolonialistes⁴. De même, à l'intérieur du groupe catholique, ceux qui prônent les choix les plus tranchés sont souvent des responsables de la JEC. Outre Jean Ponçot, Geneviève Lyet, présidente de la « corpo » de Lettres, a joué un rôle à la JECF bisontine, et Francine Rapiné, qui n'est pas à l'AGEB mais proche de ce petit groupe, a été responsable fédérale de la JECF de Belfort.

¹ MONCHABLON Alain, *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, Paris, PUF, 1983. Les expressions entre guillemets, dans ce paragraphe, sont de cet auteur.

² Voir ci-dessus Chapitre V pp. 281-283.

³ Michel de La Fournière évoque ainsi des rapports avec les étudiants communistes qui « ont toujours été difficiles ». Trois jours après son élection, le bureau de l'UEC lui a conseillé de ne pas s'engager dans l'affaire algérienne car « elle n'intéresse pas les étudiants ». DE LA FOURNIÈRE Michel « Les étudiants face à la guerre d'Algérie », in RIOUX Jean-Pierre (dir.), *La guerre d'Algérie et les Français*, Paris, Fayard, 1990, pp. 54-57.

⁴ ADD 138j8 fond privé Jean Charles, l'UEC et l'AGEB. On trouve cette remarque de la main du président de l'UEC : « les communistes doivent être parmi les minoritaires ».

Les enjeux de structures semblent s'effacer devant les liens d'amitiés. Michel De la Fournière incombe la responsabilité de la rupture à l'UGEMA, y compris dans ces écrits 30 ans plus tard¹. Rien de tel chez les responsables bisontins vis-à-vis de Mouhoub Si Amer. Gaston Bordet, pourtant proche de la ligne de Michel De la Fournière, prend la décision localement de donner la parole aux représentants de l'UGEMA. Un réel réseau d'amitiés et de confiance s'est instauré rue Mégevand entre étudiants catholiques, protestants, communistes, et d'outre-mer qu'ils soit africains ou nord-africains. Gaston Bordet se souvient ainsi d'une photographie où « tous » sont attablés et de citer « Si Amer, Bouarroudj, membre du PC tunisien, Jean Charles, Geneviève Lyet, Pralon, Touly » et lui-même².

3) L'AGEB 1958, l'aide directe à l'UGEMA

Le contexte local de la fin 1957 et du début 1958 favorise une certaine radicalisation. La disparition de Mouhoub Si Amer y contribue fortement. Le rôle de celui-ci dépasse, au sein du FLN, le cadre de l'université, puisqu'il est l'un des responsables de la Wilaya du Nord-Est de la France³. Officiellement, il est mort dans un accident de voiture à la frontière belge dans les Ardennes⁴. Mais pour tous les acteurs de l'époque, ce dernier a été provoqué par la police française. Le deuxième facteur est le changement de président à la tête de l'AGEB. On retrouve, ainsi, à Besançon les mêmes nuances entre minoritaires qu'au niveau national, incarnées dans les personnalités des deux présidents de l'AGEB successifs Gaston Bordet et Jean Ponçot. Le premier partage la vision de l'UNEF nationale et prône la prudence. Le second est d'avantage sur la ligne moins conciliante des AGE de Lyon et de Grenoble⁵.

¹ Pour l'analyse faite à l'époque par les responsables de la minorité, BORELLA François, DE LA FOURNIÈRE Michel, *Le syndicalisme étudiant*, Paris, Seuil, 1957, p144 ou pour celle effectuée 30 ans plus tard, DE LA FOURNIÈRE Michel, « Les étudiants face à la guerre (1954-1957) », in RIOUX Jean-Pierre (dir.), *La guerre d'Algérie et les Français*, Paris, Fayard, 1990, pp. 99-108.

² Entretien de juillet 2013. Aboudalye Wade (20 mars 2013) a de même évoqué son amitié avec Mouhoub Si Amer. Entretien du 20 mars 2013.

³ Témoignages de Gaston Bordet (juillet 2013) et Jean Ponçot (témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures) ou encore Francine Rapiné (25 novembre 2014) et Abdoulaye Wade (20 mars 2013). Le rôle de Mouhoub Si Amer comme responsable de la Wilaya du Nord-Est est évoqué par des articles de presse dont celui de *L'Est Républicain* du 15 mars 1958.

⁴ Les autorités françaises refusent la demande de l'UGEMA d'autopsie et de restitution du corps. Siamour Mouhoub est ainsi répertorié par l'UGEMA comme victime de la répression française et est cité comme tel lors de la conférence internationale du COSEC à Londres. Cité par la rédaction de *Liberté*, 19 mai 2009, source mentionnée : État-Major de l'ALN, www.algeria-watch.org/fr/article/hist/1954-1952/ralliement_etudiants.html

⁵ L'AGEG propose souvent des motions et des positions plus radicales que l'UNEF, en demandant par exemple des sanctions contre J-M Mousseron ou en gardant localement des relations avec l'UGEMA. Cependant, les positions minoritaires sont parfois remises en cause, notamment à la fin de l'année 1956. SABOT Yves, *Le syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 77 et suivantes.

Certes, les personnalités de chacun jouent, ainsi que leur expérience militante¹. L'un privilégie la cohésion interne de l'UNEF, l'autre le maintien des liens avec les EOM. Dans cet objectif, il construit des relations plus étroites avec l'UEC² et semble prêt à sacrifier l'unité du mouvement. Jean Ponçot une fois président reste fidèle à la ligne très favorable aux EOM, qu'il a défendu lors des journées syndicales de Lyon en juin 1957³. Il faut également prendre en compte les nouveaux équilibres à l'université. La présidence de G. Bordet correspond à une période où les majoritaires sont toujours présents au bureau de l'AGEB et possèdent encore une capacité de nuisance forte, en usant de la menace d'une démission. Ces derniers n'ont plus, l'année suivante, la capacité de présenter une liste. Confortée par une victoire écrasante des minoritaires, le nouveau président n'a pas à composer.

Le nouveau bureau de l'AGEB fournit une aide directe aux étudiants les plus impliqués. Dans un contexte toujours plus conflictuel, peu de temps avant la dissolution de l'UGEMA, le président de l'AGEB propose à Hamid Hamrakroua de mettre les dossiers de l'organisation en lieu sûr. Bernard Laude, vice-président de l'AGEB, les confie au Père Joly, professeur de mathématiques à l'institution Saint Jean. Les liens entre l'AGEB et la JEC sont tels, que les dossiers de l'UGEMA se retrouvent « archivés » au Grand Séminaire⁴.

Comme l'UNEF, l'AGEB réagit à la dissolution de l'UGEMA au nom des libertés fondamentales et prend en charge la défense des étudiants arrêtés⁵. Dans son communiqué de presse, elle précise également que, sans avoir « jamais mis en doute la représentativité » du syndicat algérien, elle prendra en charge désormais « la défense des intérêts individuels des étudiants musulmans privés arbitrairement du droit d'association »⁶. Les paroles sont suivies des actes. Trois cas différents se présentent en ce début d'année 1958. Dès le 5 février, après la perquisition dans les chambres d'Hamid et Mahmuid Hamrakroua,

¹ Alors que Gaston Bordet participe aux choix nationaux qui tentent d'éviter la scission, Jean Ponçot, lui, a déjà vécu la rupture avec la démission collective de la JEC.

² Cette attitude se lit déjà dans son rapport au secrétariat Général de la JEC, après la manifestation de mars 1956. Voir ci-dessus, chapitre V pp. 281-282. Cette analyse est également corroborée par la lecture faite à l'époque par Jean Charles, responsable de l'UEC. Ce dernier note l'influence bénéfique du « retour de Ponçot » sur le rapprochement entre UEC et AGEB et parle de « contacts même personnels ». ADD 138j8 fond privé Jean Charles, cahier du cercle de l'UEC. Les entretiens avec Jean Ponçot, plus de 50 ans plus tard (témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures), confirment ce respect entre les deux étudiants. Cette reconnaissance mutuelle de l'engagement de l'autre peut faire songer à celle de leurs aînés entre les couples Vagneron (PCF) et Roland (MLP). Entretien avec André et Mauricette Vagneron du 3 avril 2013.

³ Jean Charles, qui assiste à ces journées, relève ainsi dans l'intervention de Jean Ponçot les expressions suivantes : « le vrai syndicalisme ne peut se désintéresser de l'Outre-mer », « il faut choisir entre syndicalisme et unité » ou encore « tout syndicalisme est condamné au mouvement ». ADD 138j8 fond privé Jean Charles, cahier du cercle de l'UEC.

⁴ Jean Ponçot, témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures. Nous n'avons pas pu malheureusement retrouver d'autres traces de ce dépôt.

⁵ MONCHABLON Alain, *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, Paris, PUF, 1983, p. 87.

⁶ *Le Comtois*, 4 février 1958.

membres de l'UGEMA, ceux-ci ainsi que Mohamed Boutaieb sont arrêtés par la police. Ce dernier est libéré à 11 heures, puis est à nouveau convoqué à 14 heures. À 14 heures, Jean Ponçot accompagne Mohamed Boutaieb au commissariat. Dans l'après-midi, tous les étudiants sont libérés¹.

Le deuxième temps est constitué par le soutien apporté aux deux étudiants impliqués dans le procès de mars 1958, Mohamed Benabderrahmane et Francine Rapiné². Le même mois, le président de l'AGE de Lyon s'adresse à son homologue bisontin, car un étudiant lyonnais, Zeraïa El Hadj³, vient d'être transféré à la prison de Besançon. Jean Ponçot obtient une autorisation de visite⁴ et constate les effets physiques et psychologiques des tortures subies par l'étudiant. L'aide apportée prend alors différentes formes : visites multiples lors de son incarcération à Besançon, contacts épistolaires une fois son transfert à Lille, suivi de sa libération (mai 1959) et démarche conjointe avec l'UNEF alors qu'il est retenu, en toute illégalité dans les sous-sols de la préfecture de Lille et enfin, une fois de retour à Besançon, passage clandestin en Suisse⁵. Ce transfert s'effectue avec la complicité du directeur du Centre de Linguistique Appliqué. Comme le souligne Jean Ponçot, « Zeraïa pouvait passer inaperçu au milieu de 45 touristes très différents ». Cet exemple montre comment, sans qu'il n'existe un réseau pérenne, des Français aident occasionnellement et illégalement des Algériens. Denis Clerc évoque une situation de cet ordre. Un de ses amis étudiants algériens (selon son témoignage c'est Abderrahmane Hamrou, mais ce dernier ne se souvient pas de cet épisode et pense qu'il s'agirait plutôt de Mohamed Derroug) lui demande de transporter en Suisse des fonds collectés par le FLN. L'étudiant bisontin renonce par crainte de la réaction paternelle en cas d'arrestation. En revanche il prête volontiers sa voiture. Il ne sait pas qui en fut le chauffeur⁶.

¹ *Le Comtois*, 5 février 1958. Voir annexes p. 680.

² Voir ci-dessous.

³ Ce dernier apparaît sur la liste, établie par l'UNEF en 1960, des étudiants arrêtés comme Zeraïa Echady, capacitaire en Droit à Besançon. Dans cette liste, il n'est pas fait mention, en revanche, de Si Amer et de « l'accident » de la route qui lui coûta la vie. UNEF *Le Syndicalisme étudiant et le problème algérien*, coopérative de l'AGEL, Lille, 1960, pp. 52-53.

⁴ Autorisation de visiter un détenu n° 0196890 délivrée le 9 juin 1958 à Besançon. Permis permanent. Fond privé Jean Ponçot. Le verso du document permet d'établir 25 visites rendues entre juin 1958 et septembre 1958.

⁵ Témoignage de Jean Ponçot, témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures. Zeraïa El Hadj, une fois de retour sur Besançon, avait peur car il avait parlé sous la torture. Sur le conseil de ses avocats lyonnais, Jean Ponçot part pour Lausanne pour rencontrer un responsable FLN. Il demande l'aide de Jean Carbonare, qu'il sait être en contact avec les indépendantistes algériens. Celui-ci l'emmène à Montreux où il rencontre Fehrat Abbas. Le président du GPRA l'écoute et lui propose d'expliquer la situation à Redha Malek. Ce que fait Jean Ponçot lors d'un déplacement à Lausanne. Pour l'anecdote, l'étudiant bisontin qui transportait les bagages de Zeraïa El Hadj dans sa voiture, alors que ce dernier voyageait dans le bus du CLA, est arrêté et fouillé. « Par bonheur » sa mère avait regardé les valises et retiré le Coran qui s'y trouvait.

⁶ Denis Clerc, entretien du 10 février 2016 et Abderrahmane Hamrou, entretien téléphonique du 5 mars 2016.

C) L'AGEB et Francine Rapiné, une porteuse de valise à la faculté des Lettres

Le cas Francine Rapiné est différent. Parmi ce petit groupe d'étudiants anticolonialistes, cette jeune femme, prend un chemin plus radical. Elle apporte son aide directement à l'organisation algérienne et en subit les conséquences en étant arrêtée et jugée pour atteinte à la sécurité de l'État¹.

1) De la faculté à la maison d'arrêt

Francine Rapiné, fille de douanier, est originaire de Belfort, ville située à une centaine de kilomètre au nord de Besançon. Elle a 21 ans et est étudiante en propédeutique en Lettres à Besançon. Issue d'une famille catholique, elle est membre et responsable fédérale de la Jeunesse Etudiante Catholique Féminine belfortaine. Avant son arrivée à l'université de Besançon, elle part dans le Sud marocain enseigner dans une école de filles franco-musulmanes comme institutrice auxiliaire². Elle y découvre la dualité de la société coloniale. Alors que les accrochages se multiplient dans le Rif, et parallèlement à la destitution du Sultan, les petites filles viennent en cours avec des badges réclamant son retour. Francine Rapiné refuse alors, malgré la demande de la direction, de les faire enlever à ses élèves. Lors de vacances, elle part en excursion en Algérie. Ce rapide séjour lui a permis de « sentir l'ambiance » et la violence régnant dans le pays.

De retour en France, elle s'engage très vite et participe activement aux débats alors très vifs à l'université sur la guerre d'Algérie. On retrouve ainsi sa signature dans les deux quotidiens locaux, *Le Comtois* et *La République*, au bas de compte-rendu d'assemblée générale étudiante houleuse sur la question coloniale. Elle est également élue par les propédeutiques de Lettres pour les représenter. A-t-elle fait partie d'une première liste pour les élections à l'AGEB, élaborée à l'automne 1957, ou non ? Francine Rapiné ne peut le certifier, elle se rappelle juste d'une conversation avec Jean Charles, président de l'UEC, sur la pertinence de sa candidature. Les versions des deux présidents successifs de l'AGEB³ se contredisent

¹ Dans cette partie nous étudierons essentiellement le côté étudiantin de cette affaire. Nous reviendrons ultérieurement sur cette dernière pour en mesurer l'impact sur la cité bisontine. Voir chapitre VIII pp. 441-447.

² Francine Rapiné, entretien du 25 novembre 2014. Les phrases entre guillemets sont tirées de cet entretien, sauf précision de notre part.

³ Selon Gaston Bordet (juillet 2013), Francine Rapiné figurait ainsi comme future responsable de l'Outre-mer. La disparition de Mouhoub Si Amer change le cours des choses. L'étudiante explique son engagement auprès du FLN. Se pose alors la question de sa candidature. Elle garde le soutien des principaux autres candidats, dont Jean Ponçot. Mais, Gaston Bordet s'y oppose. Il dissuade la jeune femme car il juge le risque trop grand. La liste est recomposée à la dernière minute.

Jean Ponçot (témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures), lui ne se souvient pas de cette liste éphémère. En revanche, pour lui, la question des rapports entre l'AGEB et la situation de Francine Rapiné se pose essentiellement après son arrestation. Pour ce dernier, le soutien de l'AGEB à l'étudiante devait être totale, au moment du procès comme après la condamnation.

également sur ce fait. Sans possibilité de départager les uns ou les autres, cet épisode révèle, néanmoins, l'engagement de Francine Rapiné au sein de la « mino », mais également la diversité de cette tendance. La liste présentée aux suffrages des étudiants a ainsi failli comporter le nom de la première française arrêtée pour atteinte à la sécurité de l'État¹.

Car, Francine Rapiné effectue diverses navettes au service du FLN avant comme après la disparition de Mouhoub Si Amer. Elle ne connaît pas non plus les responsabilités exactes qu'avait alors Mouhoub Si Amer au FLN. Mais lorsque l'organisation nationaliste demande aux étudiants de se mettre en grève, ce dernier « passe en clandestinité » et devient « responsable quelque part dans l'Est de la France ». Lors de « ses petits voyages », Francine Rapiné pouvait aussi bien transporter des messages, auprès d'autres responsables politiques clandestins du FLN, que des fonds, sans être au courant des montants. C'est lors de l'un d'eux, alors que Mouhoub Si Amer devait l'attendre, qu'elle apprend sa mort. Elle ne se sent pas à l'époque appartenir à un réseau, bien que ses déplacements la conduisent à Reims² ou à Paris, et attestent, comme elle l'admet aujourd'hui, l'existence de celui-ci³.

Le 7 décembre 1957, Jean Ponçot est élu président de l'AGEB ; le 11, Francine Rapiné est arrêtée en même temps que l'ancien secrétaire de l'UGEMA à Besançon, Mohamed Ben Abderrahmane, étudiant en médecine, parti à l'université de Genève⁴, et que le pasteur Mathiot à Belfort. Francine Rapiné est accusée d'avoir été secrétaire, agent de liaison, boîte aux lettres, trésorière de Laouedj Salah, dit Si Ali, un des responsables FLN pour le Nord - Est de la France. Ils ont été mis en relation par Mouhoub Si Amer, Laouedj Salah prenant sa succession après sa disparition⁵. Devant la menace d'une arrestation, ce dernier passe en Suisse dans la voiture du pasteur Mahtiot, accompagné de sa femme et de Francine Rapiné.

Le procureur réclame 4 ans de prison pour Francine Rapiné, 6 mois à un an pour Mohamed Ben Abderrahmane et s'en remet à la sagesse du tribunal pour le Pasteur. Le verdict tombe, 3 ans pour l'étudiante, 8 mois pour le Pasteur Mathiot et 3 mois pour Mohamed Ben Abderrahmane.

¹ Le premier Français arrêté, en mai 1955, du fait de son soutien à la cause algérienne est un ouvrier, membre de la Fédération Communiste Libertaire, Pierre Morain. Mais, il ne s'agissait pas d'une affaire pour atteinte à la sécurité de l'État. LE TALLEC Mathieu, « L'unité d'action des Trotskistes, anarchistes et socialistes de gauche autour de l'anticolonialisme et de l'anti-bonapartisme (1954-1958) », *Diacronie. Studi di Storia Contemporanea*, n° 9, 1/2012.

² En avril 1957, la Wilaya Nord-Est regroupe 7525 militants, répartis en trois zones. Besançon et Belfort font parties de la 2e zone, avec Strasbourg, de la Wilaya Nord-Est, alors que Reims appartient à la 1ère zone. ABSSI Marion, *Le nationalisme algérien et ses diverses expressions dans l'immigration en France métropolitaine entre 1945 et 1956*, Thèse d'État, sous la codirection d'Olivier Dard et de Philippe Raxhon, universités de Lorraine et Liège, 2012, p. 185.

³ Francine Rapiné entretien du 25 novembre 2014.

⁴ La guerre s'amplifiant, le nombre d'étudiants algériens partant en Suisse se multiplie. Sur la présence de l'UGEMA et son action en Suisse, AMIRI Linda, « Les espaces de voisinage dans les conflits de décolonisation : le cas de la Suisse pendant la guerre d'indépendance algérienne », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 97-98, 1/2010, pp. 15-20.

⁵ *Est Républicain*, le 15 mars 1958.

2) *Le choix de la radicalité*

Le milieu même de l'université bisontine a favorisé les choix de Francine Rapiné. Son appartenance à la JEC lui a permis d'intégrer un noyau influent et fortement impliqué dans la lutte contre la guerre d'Algérie. Ces jeunes étudiants, sans que cela soit établi sur la place publique, se sentent compris par les aînés qui les encadrent, tels le père Gilles pour la JEC, le doyen Lerat pour la faculté des Lettres ou encore François Châtelet pour celle des sciences. Francine Rapiné partage le même combat que ses camarades, et l'atmosphère de la rue Mégevand apporte une légitimité à ses propres décisions. Mais à travers l'aide directe qu'elle fournit au FLN, elle prend un chemin autrement plus radical. Ainsi, au-delà du contexte favorable constitué par l'université bisontine, qu'est-ce qui dans son parcours personnel peut expliquer son geste ?

Les porteurs de valises ¹ ont souvent eu un contact direct avec la réalité coloniale basée sur une démarche volontaire. Pour reprendre l'exemple du plus célèbre d'entre eux, Francis Jeanson, après s'être engagé dans l'armée d'Afrique, retourne avec son épouse en 1948 en Algérie « pour partager la vie des Musulmans et mieux la comprendre » selon les termes d'Hervé Hamon et de Patrick Rotman². Francine Rapiné a vécu un an comme institutrice au Maroc. En 1957, lors des vacances d'été, elle effectue un nouveau séjour en AFN dans la famille d'un étudiant tunisien de Besançon. Lorsqu'elle arrive à la faculté, c'est tout naturellement qu'elle cherche à nouveau des contacts avec le Maghreb. Son expérience lui permet aussi d'être tout de suite accepté par les EOM et leur inspire confiance. L'un entre eux, Nouredine Bouarouedj, commence à lui apprendre l'arabe. Elle tisse ainsi un réseau d'amitiés solides et durables³. Quand elle propose à Mouhoub Si Amer « d'être utile », ce dernier ne saurait refuser cette aide.

Les Français qui apportent une aide directe au FLN appartiennent à des minorités dans leur communauté d'appartenance. Dans le monde communiste, ce sont plus souvent des trotskistes que des membres du PCF. Dans le monde chrétien, plus souvent des protestants que des catholiques et chez les catholiques plus souvent des militants de la « nouvelle gauche » que les autres. Francine Rapiné est à classer dans cette catégorie. Au sein de l'université, elle appartient également à une minorité sociologique

¹ À la lecture de l'ouvrage d'Hervé Hamon et Patrick Rotman, il est possible de tirer quelques traits communs. HAMON Hervé et ROTMAN Patrick, *Les Porteurs de valises : la résistance française à la guerre d'Algérie*, Paris, A. Michel, 1979.

² HAMON Hervé et ROTMAN Patrick, *Les Porteurs de valises : la résistance française à la guerre d'Algérie*, Paris, A. Michel, 1979, p. 28.

³ Lors de son témoignage, les trois noms qui reviennent le plus souvent sont ceux du tunisien Maacef Kobi, de l'Algérien Nouredine Bouarroudj, « aussi dans le coup avec Si Amer ». Francine Rapiné (25 novembre 2014)

et géographique. Par opposition aux étudiants bisontins d'origine, souvent issus de la bourgeoisie citadine, elle vient du Nord Franche-Comté, plus populaire et empreint d'une plus forte mixité sociale et religieuse¹.

Enfin, parmi ces Français qui ont aidé directement le FLN, on trouve beaucoup de jeunes, et de jeunes femmes diplômées. D'ailleurs la presse réduit souvent leur acte à celui d'un élan amoureux. L'objectif est bien sûr d'amoindrir la portée politique de celui-ci en l'assimilant aux effets de l'affect et non de la raison. Sans nier le rôle des sentiments amoureux ou amicaux, qui ont pu parfois jouer dans les choix effectués, la condition féminine apparaît, en elle-même, comme un élément explicatif. On peut se demander alors si cette transgression suprême, qui est la trahison de la communauté nationale en guerre, n'a pas comme ressort la rencontre entre deux membres de cette communauté dont le statut n'est pas l'égal de l'homme (au sens masculin) blanc : « l'indigène » d'un côté, éternel enfant incapable de se gouverner, la jeune femme de l'autre dont le droit de vote vient à peine d'être reconnu, mais qui reste encore mineure dans d'autres domaines².

3) *Soutien de l'AGEB et libération*

Le bureau de l'AGEB fait le choix, à l'unanimité, de soutenir les deux étudiants condamnés et investit son nouveau président de cette mission. Au sein des étudiants les plus actifs, cette position suscite le débat. Selon Jean Ponçot, Gaston Bordet n'était pas alors favorable à un engagement aussi profond et officiel de l'AGEB. De même, Jean Charles, respectant alors la ligne du parti, n'apporte pas le soutien officiel de l'UEC à son amie Francine Rapiné³. Le choix de Jean Ponçot peut également s'expliquer par la proximité des parcours avec sa camarade. Avec elle, il partage une formation intellectuelle initiée à la JEC. De même, tous deux, même si pour Jean Ponçot ce passage fut plus rapide, ont séjourné un temps en AFN et vécu de manière tangible la réalité coloniale. Cette expérience a souvent conduit à des choix plus extrêmes.

¹ Yves Calais a mentionné cette dualité lors de notre entretien (29 mars 2013).

² Les femmes n'ont ainsi pas le droit d'ouvrir leur propre compte bancaire. Nous reviendrons ultérieurement sur le rôle des femmes dans la guerre d'Algérie Voir chapitre VI pp. 355-356.

³ Entretien avec Jean Ponçot témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures. Quant à Jean Charles, 50 ans plus tard, il émet des regrets de ce manque d'engagement. CHARLES Jean, « Il y a plus de 25 ans. Autour du procès Rapiné - Mathiot (mars 1958). », *La maison du peuple de Besançon et de la mémoire ouvrière*, n° 66, mars 2010.

Selon un jugement relativement clément¹, Mohamed Ben Abderrahmane devait être incarcéré trois mois. Du fait de sa détention préventive, il devait être libéré rapidement. Mais à peine l'est-il, qu'il est de nouveau arrêté et envoyé au camp d'Internement de Mourmelon. Le président de l'AGEB multiplie les démarches auprès du préfet, du Recteur, de l'UNEF. Celles-ci aboutissent à la libération de l'étudiant algérien. Le cas de Francine Rapiné est plus douloureux. Elle est tenue à un strict isolement pendant près de trois mois. L'université bisontine se mobilise pour améliorer ses conditions de détentions. Les démarches de l'AGEB se doublent de celles du doyen Lucien Lerat, qui argue de la nécessité pour la jeune étudiante de poursuivre ses études. Francine Rapiné reçoit ainsi l'autorisation de passer les examens de propédeutique à la maison d'arrêt. Avec l'autorisation du préfet, le président de l'AGEB peut également lui rendre visite chaque semaine et lui porter cours et devoirs.

Malgré ce soutien extérieur, les conditions de détention de Francine Rapiné restent très dures². Déjà lors de son arrestation, les pressions exercées sur la jeune fille sont fortes. À Goudimel³, l'interrogatoire est musclé, « à la limite de la légalité », « pas de torture », mais des « baffes », « des flics de partout ». La peur est amplifiée par le fait que Si Alouedj est déféré au parquet d'Alger, Francine Rapiné craint alors d'être aussi emmenée en Algérie. Elle est incarcérée, tout d'abord, à la prison des hommes. En 1958, de nombreux Algériens sont à la Butte, y compris des condamnés à mort. Il savent qui est Francine Rapiné et la considèrent « sous leur protection ». Selon cette dernière, sa présence crée un risque de troubles importants et explique le développement suivant. Victime d'un malaise, elle est évacuée à l'hôpital. Elle soupçonne toujours l'autorité pénitentiaire de lui avoir injecté un produit afin que lors de l'examen le tracé soit comparable à celui d'une crise d'épilepsie. Alors, elle aurait pu être internée en hôpital psychiatrique. Sans être totalement certaine de ce scénario, elle invoque cependant le fait qu'elle n'a jamais eu de crise d'épilepsie et qu'elle n'a reçu aucun traitement contre cette maladie après le diagnostique. Cet épisode l'a conduit à vivre « quelques mois d'angoisse extrême ». Outre ces pressions psychologiques, les conditions matérielles altèrent sa santé ; elle contracte la tuberculose⁴. Sa famille est également touchée. Son père et son frère sont détenus pendant une semaine à la Butte. Son père est suspendu de ses fonctions⁵.

¹ Mohamed Ben Abderrahmane est inculpé pour avoir détenu une lettre de Si Ali. Rien de plus n'est prouvé à son égard. La présence de deux Français dans la boîte des accusés, le fait un peu oublier et explique aussi ce jugement.

² Francine Rapiné entretien du 25 novembre 2013.

³ Commissariat de police, situé au centre ville de Besançon.

⁴ Francine Rapiné revient sur cet épisode de sa vie, par écrit dans un article publié en 2015. RAPINÉ Francine, « Mes 18 mois à la Butte », *La maison du peuple de Besançon et de la mémoire ouvrière*, n° 1100, février 2015.

⁵ C'est en prison également, que Francine Rapiné (25 novembre 2014) apprend la mort de son frère, appelé en Algérie.

Le soutien de sa famille, et de ses amis étudiants maghrébins et français, lui apportent un grand réconfort. Mais pour ces derniers, le véritable objectif est bien sûr la remise en liberté de la jeune femme¹. Outre l'aspect humanitaire de ce dénouement, « sa libération était un acte politique » pour reprendre l'expression de Jean Ponçot². Il active alors d'autres réseaux. Par l'intermédiaire d'une professeure d'Allemand de Besançon, Mme Carrez, il obtient l'appui de l'écrivain Joseph Rovin, un proche d'Edmond Michelet³, avec qui il s'était noué d'amitié à Dachau. Le garde des Sceaux est alors sur une ligne beaucoup plus libérale que le premier ministre Michel Debré. Mais le dossier de libération conditionnelle, passé par la voie hiérarchique, ne parvient pas jusqu'au ministre et revient avec le refus du directeur de l'administration pénitentiaire. Il ne restait donc plus que la voix de la grâce présidentielle. Jean Ponçot sollicite à nouveau Joseph Rovin, qui confie un nouveau dossier à Edmond Michelet. Celui-ci s'adresse à Geneviève de Gaulle-Anthonioz, également ancienne résistante et déportée. Et c'est finalement grâce à l'intervention de la nièce du Général, que Francine Rapiné est graciée le 25 mai 1959. Ainsi l'épisode de la libération de l'étudiante bisontine, renvoie aux liens complexes entre ces jeunes français s'opposant au système répressif colonial français et à leurs aînés qui s'étaient élevés contre le nazisme et la collaboration.

¹ Francine Rapiné (25 novembre 2014) précise qu'elle n'a jamais rien demandé.

² Ce passage sur la libération de Francine Rapiné s'appuie sur les témoignages de Jean Ponçot (témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures) et Francine Rapiné (25 novembre 2014).

³ Sur l'action d'Edmond Michelet et le regard porté par Joseph Rovin sur cette dernière, ROVIN Joseph, « Témoignage sur Edmond Michelet, garde des sceaux », in RIOUX Jean-Pierre (dir.), *La guerre d'Algérie et les Français*, Paris, Fayard, 1990, pp. 276-278.

CONCLUSION

À Besançon, comme au niveau national, les étudiants apparaissent comme l'un des groupes sociaux les plus concernés par la guerre d'Algérie. Le débat est plus vif à l'université que dans le reste de la communauté bisontine. La guerre d'Algérie devient le principal thème des campagnes électorales pour le gain de l'AGEB de 1956 à 1962. Les échanges sont contradictoires, denses, mais jamais violents. De cette lutte idéologique entre pro-Algérie française et anti, les seconds l'emportent nettement à partir de la fin de l'année 1956. La question est donc au centre de la vie étudiante avant la remise en cause du sursis. Ce n'est donc pas seulement une conséquence corporatiste. Pour autant, l'effet générationnel est indéniable. Les premiers étudiants partent au front et témoignent à leurs amis de leur expérience. La crainte de partir est présente. L'échelon local permet de mesurer l'importance croissante de l'opposition à la guerre parmi la majorité des étudiants. Ce combat n'est pas l'exclusive de quelques militants ; la forte présence aux AG sur ce thème et les votes successifs en faveur des « minos » en témoignent.

Pour les plus impliqués des étudiants, cette lutte constitue le cœur de leur vie militante. Les stratégies de mobilisation mises en place jouent beaucoup sur la dynamique unitaire. La solidarité avec les étudiants d'Outre-mer est restée affichée, y compris avec l'UGEMA, malgré la rupture entre l'UNEF et l'organisation algérienne au niveau national. De même, malgré des points de vue parfois divergents, étudiants catholiques et communistes n'ont cessé de construire une lutte commune, notamment au sein du Comité étudiant pour la Paix. Enfin, plus conformément à ce qui se passe au niveau national, les étudiants bisontins constituent le moteur de la construction d'un large mouvement unitaire d'opposition à la guerre d'Algérie¹.

¹ Voir chapitre VI pp. 364-370.

CHAPITRE VI : LES HÉRAUTS DE LA PAIX

INTRODUCTION

Les étudiants ne sont pas les seuls à se sentir concernés par le processus de décolonisation. Le temps des campagnes électorales montre qu'une frange plus large de la population l'est aussi. Même si l'intérêt ne naît pas avec « les événements » d'Algérie, ceux-ci l'accroissent. De même, les positionnements se clarifient. La proportion de ceux qui sont contre cette guerre augmente également. Pour autant, être contre la guerre ne signifie pas forcément s'engager contre celle-ci. L'entrée en action reste réservée à une minorité. Quels motifs et quel contexte favorisent ce passage ?

Lors de la guerre d'Indochine, l'acteur principal de l'opposition au conflit est le PCF. Avec celle d'Algérie, les opposants se diversifient. La composante catholique, déjà présente contre le conflit indochinois, se renforce. Des parcours singuliers, comme celui de l'abbé Chays ou de Maxime Roland, illustrent ce choix de chrétiens bisontins. Cet engagement nécessite une rupture avec le consensus défendu par les élites locales et nationales. La constitution d'une opposition claire et solide se réalise difficilement dans un contexte plutôt hostile. Outre la défense de l'Algérie française par les différents représentants du pouvoir, les événements internationaux, notamment ceux touchant le monde communiste (rapport Khrouchtchev et insurrection de Hongrie) constituent des freins à l'unification des forces favorables à l'ouverture de négociations avec le FLN.

Dès lors, les catholiques de gauche doivent se positionner, non seulement face à une hiérarchie qui est sur une ligne différente, mais aussi face au PCF. Certains franchissent le pas de l'alliance, d'autres non. À quels rythmes et selon quels processus la marche vers l'unité des opposants à la guerre d'Algérie s'effectue-t-elle à Besançon ?

I) LE MONDE CATHOLIQUE À LA CROISÉE DES CHEMINS

L'appartenance à la communauté chrétienne bisontine a le plus souvent été un frein à l'adhésion au discours anticolonialiste, comme en témoignent les positions défendues par les candidats ou la presse catholiques. Mais nous avons pu également constater des évolutions précoces et des positions souvent plus nuancées qu'au niveau national chez les Indépendants comme au MRP¹. De plus, à l'intérieur de cette communauté, certains choisissent des cheminements originaux. Ces parcours différents illustrent un dépassement du conditionnement issu non seulement de la communauté infranationale à laquelle ils appartiennent, à savoir les catholiques, mais au conditionnement induit par le discours majoritaire des élites et médias locaux et nationaux. Comment expliquer ces choix ? Des facteurs d'affranchissement résident-ils à l'intérieur de cette communauté d'origine ?

A) La hiérarchie catholique ou l'ambivalence en temps de guerre

Entre 1945 et les années soixante, deux évêques se succèdent, monseigneur Dubourg et monseigneur Dubois, deux personnalités bien différentes. Hasard de la chronologie, la succession se produit au début de la guerre d'Algérie en 1954. Et pourtant, celui qui a peut-être le plus influencé une partie des catholiques lors du conflit est celui qui n'était plus alors en place.

1) *Deux évêques pour une guerre*

Dans l'après-guerre, l'évêché de Besançon est sous la responsabilité de Monseigneur Dubourg. Ce dernier appartient à la branche progressiste de l'Église. Lors de la Seconde Guerre mondiale, il démontre un certain scepticisme à l'égard des politiques vichystes. Par exemple, il assimile le Service du travail obligatoire à une « véritable déportation » et accorde des aumônières aux résistants². Après-guerre, il mène deux grands combats. D'une part, il réagit avec force à ceux qui menacent, selon lui,

¹ Voir les chapitres II pp. 152-154 et IV p. 246.

² HILAIRE Yves-Marie, « Les évêques français pendant la seconde guerre mondiale », *Anuario de historia de la Iglesia*, n° 4, 1995, p. 90.

les positions de l'Église. Dans une région où le catholicisme est encore puissant¹, la défense de l'école libre est une priorité². De même, l'ennemi communiste est clairement dénoncé que ce soit au niveau local³ ou international⁴. D'autre part, il s'inscrit dans la lignée du catholicisme social. Maurice Dubourg est un fervent partisan de l'Action Catholique (AC). En 1946, à la question de savoir, si oui ou non, celle-ci est utile, il répond sans équivoque : « oui, plus que jamais »⁵. En 1948, il reconstitue par exemple l'ACJF. Sous son ministère, l'Église franc-comtoise fait preuve d'un véritable souci d'investir la sphère sociale. Tous les mouvements catholiques sont favorisés : la JEC, la JOC (Jeunesse Ouvrière Catholique), l'ACO (Action Catholique Ouvrière), *etc.* Enfin, Mgr Dubourg est de ceux qui soutiennent le mouvement des prêtres ouvriers⁶.

L'ouverture de cet évêque à une certaine modernité se lit également dans d'autres domaines. Ses positions politiques se dévoilent dans les choix éditoriaux de *Cité Fraternelle*, et malgré la neutralité affichée en temps d'élection et l'influence des Indépendants dans la région, la proximité avec le MRP est nette⁷. De plus, dans la sphère culturelle, c'est sous l'autorité de Maurice Dubourg que l'art contemporain investit pleinement l'art sacré dans le diocèse, donnant lieu à trois réalisations

¹ Le Doubs est faiblement touché par le mouvement de déchristianisation de l'après-guerre. L'encadrement clérical reste fort. Alors que le nombre de prêtres séculiers en activité diminue dans de nombreux départements entre 1946 et 1965, il reste stable dans celui du Doubs. ISAMBERT François-André et TERRENOIRE Jean-Paul, *Atlas de la pratique religieuse des catholiques en France*, Paris, CNRS, 1980, p. 26.

² *La Voix Diocésaine*, à titre d'exemple, en 1951, les 15 mars (souscription en faveur de l'enseignement libre), 11 et 25 octobre 1951 (lettres de monseigneur Dubourg sur la question scolaire à lire en chaire).

³ *La Voix Diocésaine*. L'évêque rappelle, pour chaque élection, à ses ouailles le devoir de voter (par exemple dans le numéro du 18 janvier 1951, il qualifie de « devoir grave » l'inscription sur les listes électorales). Et s'il ne donne pas de consigne précise de vote, en revanche, il interdit formellement de voter communiste. Les numéros des 21 juillet 1949 et 5 janvier 1950 rappellent le décret du Saint Office condamnant l'adhésion et la collaboration des catholiques au parti communiste.

⁴ *La Voix Diocésaine* consacre beaucoup d'articles à l'affaire de Hongrie et à l'arrestation du Cardinal Mindszenty. Articles des 6 janvier 1949, 1er février 1951. Le 17 février 1949 Mgr Dubourg qualifie la guerre froide de « drame mondial » et s'interroge ainsi : « Est-il dans l'Histoire de l'Humanité une seule époque où le prince des démons ait plus ouvertement qu'aujourd'hui engagé la lutte contre Dieu ? ». L'évêque interdit également aux catholiques de signer l'appel de Stockholm. Article du 8 juin 1950, l'évêque écrit « Les chrétiens n'ont pas à signer l'appel de Stockholm ».

⁵ *La Voix Diocésaine*, 17 janvier 1946. L'évêque déclare que le clergé « se doit de soutenir l'Action Catholique » cette dernière étant un instrument de la « christianisation des âmes » pour « refaire chrétien un monde qui ne l'est plus ». Ce soutien à l'action catholique ne se dément pas au cours du temps. Début 1950, les deux numéros de *La Voix Diocésaine* font référence à l'Action Catholique. *La Voix Diocésaine* 5 janvier fait référence au conseil fédéral de l'ACJF, et dans celui du 19 Mgr Dubourg souligne que la session de formation annuelle de l'ACO, destinée au prêtre, « a une grande importance ». *La Voix Diocésaine*, les numéros de 7 juin, 13 septembre, 11 octobre, 25 octobre, 22 novembre 1951, contiennent des articles sur l'action catholique. Voir annexes p. 658.

⁶ *La Voix Diocésaine*, 24 septembre 1953. Ce numéro se fait l'écho des critiques à l'encontre des prêtres ouvriers, mais le bulletin de l'évêché précise qu'il ne « faut pas condamner à partir de faux pas ou d'erreurs de jugement une expérience qui avait soulevé une grande espérance (...) ».

⁷ LAMBERT Dominique, *Un hebdomadaire catholique de province, "Cité fraternelle" : Besançon, 1944-1967*, thèse de doctorat en histoire, Besançon, Université de Franche-Comté, 2003, pp. 385-386.

majeures : les vitraux de Manessier aux Bréseux, la décoration de l'église d'Audincourt par Léger et Bazaine et enfin la construction par Le Corbusier de la chapelle de Ronchamps¹.

En revanche, Monseigneur Dubois qui lui succède en 1954 appartient à une branche du catholicisme beaucoup plus traditionnelle. Contrairement à son prédécesseur, il est plus proche des Indépendants que du MRP. Dans son diocèse précédent, celui de Rodez, il n'y a pas de prêtre ouvrier². La différence entre les deux évêques se fait vite sentir. Le nouveau venu se démarque des goûts architecturaux de son prédécesseur³, glorifie la liturgie en latin⁴ et montre de l'empressement à condamner certains aspects de l'action catholique⁵. Cette succession se ressent-elle sur les questions coloniales ?

2) L'évêché face aux questions coloniales

À la sortie de la guerre, dans le domaine colonial, les positions prises par l'évêché sont conservatrices. Il défend ainsi la présence française au Levant, au nom des intérêts de l'Église, mais aussi de la France⁶. Quelques lignes de *La Voix Diocésaine*⁷, assez rares, se réfèrent aux missions catholiques et illustrent le consensus colonial, étudié précédemment. Quelques passages montrent

¹ Sur ces trois réalisations voir notamment GIRARDET Brigitte, *François Mathey ou la recherche du « spirituel dans l'art »*, 2013. <halshs-00860263> .

² 1485w89 dossier personnel des RG. Pochette Dubois Mgr. Note transmise par les RG de l'Aveyron. Ces derniers qualifient Mgr Dubois « d'orthodoxe ».

³ Il n'apprécie pas celle de la chapelle de Ronchamps selon André Lanotte, chanoine, chargé par l'évêque André-Marie Charue, de suivre dans l'immédiat après-guerre la reconstruction des églises détruites. Interview d'André Lanotte, « Soixante ans au service de l'art sacré », in DONNEAU Olivier (dir.), *La croix et la bannière : les catholiques en Luxembourg de Rerum Novarum à Vatican II*, Bastogne, Musée en Piconrue, 2005, pp. 319-321.

⁴ *La Voix Diocésaine*, 7 avril 1955. Mgr Dubois prend exemple sur le Cameroun « où de nombreux chrétiens y assistent et chantent le latin avec une facilité extraordinaire ».

⁵ *La Voix diocésaine*, 30 juin 1955. Mgr Dubois reprend un extrait de la lettre pastorale de l'archevêque de Cambrai qui s'oppose à l'attitude des prêtres ouvriers par rapport au communisme et au MLP qualifiée de « position offensante sur le problème de la laïcité ». Dans ce numéro on peut également trouver un hommage aux Vendéens de 1794 sous le titre « bienheureux les martyrs de Laval ».

⁶ *La Voix Diocésaine*, 5 juillet 1945. Voir chapitre III p. 128.

⁷ *La Voix Diocésaine*, 28 avril 1949. Le vicaire apostolique de Bangui, originaire du Doubs (29 avril 1948) remercie pour l'aide obtenue de la part du diocèse, une fois « rentré ici, au milieu de mes braves noirs ». De même, le 22 décembre Mgr Dubourg, à propos de la quête de l'épiphanie pour les Missions de l'Afrique noire française, en demande lecture en chaire, car « nous la recommandons à la générosité de nos diocésains. » Sur ce consensus des élites locales, voir chapitre II pp. 126-139.

également l'attachement à l'Indochine et l'attention portée aux soldats¹. Les positions de l'évêché se dévoilent, cependant, parfois plus nuancées. En août 1948, *La Voix Diocésaine* retranscrit très largement les conclusions de la semaine sociale de Lyon² qui ne se satisfait pas du *statu quo* colonial³.

La présence de musulmans sur le territoire français interroge également les instances religieuses. D'une part, l'évêché affirme la nécessité de demander l'autorisation aux curés avant tout mariage entre des Nord-Africains et des chrétiennes, car « les musulmans ne peuvent que très difficilement se détacher des mœurs et coutumes de leur milieu d'origine »⁴. D'autre part, l'évêque se préoccupe également très tôt des conditions de vie de la main-d'œuvre algérienne dans le Doubs. À la fin 1951, il demande à l'abbé Chays de prendre en charge ce sujet. Le 12 février 1953, dans la lettre pastorale de l'Archevêque, à lire en chaire, un passage concerne la misère des Nord-Africains⁵. Dans ce message, la vision du catholicisme social s'applique pleinement aux conditions de vie des ouvriers algériens. Cette sensibilité lui vient peut-être, en partie, de ses séjours en Afrique du Nord⁶.

Son successeur, nommé en juin 1954, affronte un contexte colonial plus belliqueux. La ligne choisie est également différente. La fin de la guerre d'Indochine est synonyme d'un soutien fort aux chrétiens de la péninsule. En février 1955, Mgr Dubois annonce l'adoption de paroisses Sud Vietnamiennes et prône l'aide à « nos frères catholiques d'Indochine »⁷. L'archevêque retrouve ainsi les accents de l'après-guerre en faisant l'apologie des missionnaires comme vecteur de l'influence

¹ C'est notamment le cas en 1947. *La Voix Diocésaine* du 7 août fait référence à la tentative de marinage mise en place en faveur de « nos soldats d'Indochine ». Le 21 août est demandée à toutes les paroisses une prière pour les aumôniers militaires « décédés depuis 1939 et spécialement de ceux décédés en Indochine ». En 1952 et 1953, la quête nationale en faveur des combattants d'Indochine est recommandée par l'évêché. *La Voix Diocésaine*, 21 mai 1953.

² MERLE Marcel (dir.), « les Églises chrétiennes et la décolonisation », *Cahiers de la Fondation Nationale des sciences politiques*, n° 151, Paris, A. Colin, 1967.

³ *La Voix Diocésaine*, 19 août 1948. Il s'agit de peser l'aspect « positif et négatif du bilan de l'œuvre européenne ». La solution à la crise de l'empire est à chercher « dans un dépassement des anciennes formules, toutes plus ou moins paternalistes » ; il faut mettre fin à la « colonisation » pour élaborer « une organisation d'une véritable communauté des peuples. » On peut également songer à l'évolution éditoriale de l'hebdomadaire contrôlé par l'évêché, *Cité Fraternelle*, qui dès 1952-1953 s'interroge sur la légitimité de l'intervention militaire française en Indochine. Voir chapitre III pp. 152-153.

⁴ *La Voix Diocésaine*, 23 septembre 1948.

⁵ *La Voix Diocésaine*, 12 février 1953. Dans sa lettre pastorale, à lire en chaire, l'archevêque évoque trois misères différentes : la misère mondiale, celle de la condition ouvrière et celle des Nord-Africains. Ces derniers quittent « leur pays sous alimenté » et arrivent dans l'espoir de conditions de vie « moins inhumaines », mais « ils sont livrés sans défense à l'égoïsme de certains intérêts ». Voir annexes p. 658.

⁶ *La Voix Diocésaine*, janvier 1954, numéro spécial, après le décès de Maurice Dubourg. Sa biographie évoque plusieurs séjours en Afrique du Nord et un long périple au cœur de l'Afrique noire.

⁷ *La Voix Diocésaine*, 24 février 1955, mais aussi les numéros des 24 mars et 21 avril sur ce parrainage.

française¹. Mgr Dubois ne partage pas la volonté d'évolution d'une part du catholicisme français vers l'action pour le tiers-monde². Il s'inscrit ainsi dans la ligne défendue par *La Pensée catholique* qui prône une chrétienté traditionnelle dans l'espace hexagonal et l'unité entre présence française et évangélisation dans la sphère coloniale³. En décembre de la même année, il souligne que la France réalise « des œuvres magnifiques chez elle et à travers le monde ». En ces temps « de douloureuses conjonctures », il assume un christianisme patriotique, voire nationaliste, quand il évoque la défense de l'œuvre chrétienne en ces termes : « Il est normal de préférer sa famille à celle des autres et son pays aux autres pays. »⁴ Face aux positions nuancées de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques (ACA) de France après une année de conflit algérien⁵, Mgr Dubois est sur une ligne offensive, notamment vis-à-vis de l'Islam⁶.

3) *La hiérarchie face aux catholiques anticolonialistes : l'exemple du Père Gilles*

Pendant la guerre d'Algérie, la direction de l'évêché échoit donc à ce prêtre conservateur. Or sa présence et son pouvoir ne semblent pas avoir infléchi les choix anticolonialistes d'une partie des catholiques bisontins. Tous les cadres ecclésiastiques en place à cette période ont été nommés par Mgr Dubourg. Or, il semble bien qu'une partie des catholiques, prêtres et laïcs, soient restés fidèles à l'esprit du catholicisme social, que certains ont appliqué jusque dans la sphère coloniale. Pour les étudiants, ce changement d'évêque, par exemple, n'influe guère sur leur position. À l'époque, ils ne

¹ *La Voix Diocésaine*, juin 1955. Dans cet article, l'archevêque souhaite « attirer l'attention des Parlementaires » sur le fait que les religieux travaillent « essentiellement pour le règne du Christ » mais aussi au « rayonnement (...) de notre pays ». On retrouve les mêmes arguments que ceux déployés lors de l'affaire du Levant en 1947. Voir chapitre II p. 128.

² Sur cette évolution, en lien également avec le catholicisme social, PRUDHOMME Claude, « De l'aide aux missions à l'action pour le tiers monde : quelle continuité ? », in *Le Mouvement Social*, Paris, La Découverte, 1996/4, n° 177, pp. 9-28.

³ L'abbé Lefèvre est alors le principal animateur de ces fascicules qui paraissent six fois par an. FOUILLOUX Etienne, « ordre social chrétien et Algérie française », in BÉDARIDA François et FOUILLOUX Etienne (dir.), *La guerre d'Algérie et les Chrétiens*, Paris, IHTP, 1988, pp. 89-104.

⁴ *La Voix Diocésaine*, premier décembre 1955.

⁵ Le premier texte des cardinaux et archevêques de France date du 14 octobre 1955. Ce texte qualifié de « très équilibré » par Jean-Marie Mayeur, est sur une ligne plus modérée que les suivants. MAYEUR Jean-Marie, « Les évêques et la guerre d'Algérie », in BÉDARIDA François et FOUILLOUX Etienne (dir.), *La guerre d'Algérie et les Chrétiens*, Paris, IHTP, 1988, pp. 39-45.

⁶ Il est intéressant de comparer les déclarations de l'ACA aux choix éditoriaux effectués par l'évêque en décembre. Le numéro du 20 octobre 1955 de *La Voix Diocésaine* reprend la déclaration de l'ACA, emprunte de tolérance, qui rappelle la lettre collective des Evêque d'Algérie qui évoque « le caractère particulier de l'Algérie » du fait de « la coexistence de plusieurs familles spirituelles, notamment la musulmane, la chrétienne et l'israélite ». Outre le numéro du premier décembre 1955, précédemment cité, le numéro du 29 décembre reprend les propos Mgr du Mesnil, directeur général de la société anti-esclavagiste de France, soulignant l'importance des œuvres surtout face à un Islam « grandissant ». Dans ce même numéro, l'archevêque de Bangui témoigne « d'enfants et de femmes parfois pris par des " islamisés " et emportés au loin pour toujours », ces derniers étant « heureux quand le missionnaire le sait assez tôt ».

semblent d'ailleurs pas s'en soucier. Dans son rapport au secrétariat général de la JEC, Jean Ponçot lorsqu'il évoque la hiérarchie ecclésiastique, mentionne bien sûr le Père Gilles qui est leur interlocuteur naturel, mais aussi Mgr Pourchet vicaire général de l'évêché, mais jamais il ne fait référence à l'autorité de Mgr Dubois¹. Quelque 60 années plus tard, Yves Calais, après avoir évoqué la cordialité, la simplicité, l'ouverture de Mgr Dubourg, exprime ainsi ses sentiments pour Mgr Dubois : « On méprisait Dubois », ou encore : « Au sens littéral, on s'en foutait »².

Les agissements des jécistes en mars 1956, et notamment la contre-manifestation au monument aux morts³, révèlent cependant un certain malaise. Plus que l'appui à la lutte des étudiants EOM, c'est la présence côte à côte de jécistes et de communistes qui interpelle la hiérarchie catholique, y compris les prêtres les plus réformistes. L'affaire est remontée jusqu'à l'évêque. Une lettre dénonçait auprès de ce dernier les dirigeants de l'action catholique et de la JEC comme des « poissons rouges dans l'eau bénite »⁴. Dans son rapport au secrétariat général de la JEC, Jean Ponçot assure que son choix a été « entièrement couvert de son autorité » (en parlant du père Gilles). 60 ans plus tard, lorsqu'il évoque ce passage de sa vie, il souligne toujours le soutien qu'il a reçu du père Gilles et de Mgr Pourchet⁵. Mais, il semble que le déroulement ait été un peu plus chaotique. Jean Ponçot, dans son rapport de 1956, évoque rapidement les doutes du Père Gilles. Or, le scepticisme de ce dernier, comme celui également de Mgr Pourchet a sans doute été plus profond que ne l'admet le responsable de la JEC⁶. Dans un échange épistolaire, ces derniers avouent leur doute et leur crainte que les actions menées, notamment par son principal dirigeant local, ne compromettent de trop la JEC. À aucun moment les deux prêtres ne s'offusquent du soutien apporté aux EOM. Au contraire, le Père Gilles s'en félicite, car le mérite essentiel des actions jécistes est de détourner les EOM d'une alliance exclusive avec l'UEC. La limite à ne pas franchir ne réside pas dans le combat contre la colonisation mais dans la collusion avec les communistes ou dans la confusion qui peut naître d'action commune, d'où l'opposition du père Gilles au comité de la Paix⁷. Mais après une longue lettre, il ne condamne finalement ni l'homme, ni la

¹ ADB 4367, pochette JEC. Rapport de Jean Ponçot au secrétariat général de la JEC, fédération de Besançon, 2e trimestre 1956. La seule référence concerne un courrier reçu par l'évêque dénonçant les agissements de la JEC.

² Yves Calais, entretien du 29 mars 2013.

³ Voir chapitre V pp. 281-282. Voir annexes p. 672.

⁴ ADB 4367, pochette JEC. Rapport de Jean Ponçot au secrétariat général de la JEC, fédération de Besançon, 2e trimestre 1956.

⁵ Jean Ponçot, témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures

⁶ ADB 4367 pochette JEC. Lettre de Mgr Pourchet nuanciant fortement son accord. Lettre d'avril 1956, du père Gilles adressé à « mon cher Jean ». Il lui précise être surpris par quelques formulations et écrit ainsi « je ne vous ai pas entièrement couverts de mon autorité ».

⁷ Cette impossible alliance entre catholiques et communistes rappelle la réprimande subie par l'abbé Kammerer après sa présence dans un meeting commun avec le Mouvement de la Paix. Voir chapitre III pp. 203-204.

structure et propose comme solution un retrait progressif de la JEC de ce rôle syndical qu'elle a « été amenée à jouer »¹.

Que conclure de cet épisode de mars 1956 ? Le départ de Jean Ponçot sur Paris a sans doute permis (peut-être fut-ce d'ailleurs un moyen) de calmer la situation bisontine. De même, les jeunes étudiants ne signent pas les tracts anticolonialistes en faisant référence à leur appartenance à la JEC². Mais dans les faits, les jeunes issus de la JEC investissent plus que jamais l'AGEB et utilisent leurs liens avec le monde de la prêtrise dans leur combat contre la guerre d'Algérie³. Est-ce à dire que l'autorité ecclésiastique s'est amoindrie, les jeunes étudiants prenant définitivement leur indépendance ? Ou alors, avec l'intensification du conflit, une partie des responsables ecclésiastiques semble avoir estimé que leur position au sein de la hiérarchie catholique bisontine leur offre une liberté suffisante pour laisser agir voire pour agir eux-mêmes ? Quoiqu'il en soit, les étudiants catholiques se sont, alors, sentis couverts par certains responsables ecclésiastiques. C'est, en tout cas, le sentiment qui ressort des différents témoignages des anciens étudiants⁴. Pour autant, l'autorité de l'archevêque, dans les cas les plus extrêmes, est toujours respectée par ses subordonnés. Aucun prêtre bisontin, même les plus engagés, n'ose affronter son interdiction d'aller témoigner au procès de Francine Rapiné⁵. En revanche, son *auctoritas* est insuffisante pour éviter que certains ne franchissent d'autres limites⁶.

¹ On retrouve ainsi à l'échelle bisontine les discussions autour des limites de la liberté de l'action des laïcs face aux représentants de l'Église qui a amené à la crise de la JOC puis de la JEC. Sur les enjeux du rôle des laïcs, voir par exemple, CHOIVY Gérard, « Les associations de laïcs en France (XIXe - XXe siècles). Un état de la recherche », in PELLISTRANDI Benoît (dir.), *L'histoire religieuse en France et en Espagne*, colloque international, casa de Velázquez, n°87, 2004, pp. 306-307.

² Voir chapitre VI pp. 268-270.

³ L'UGEMA archive ses documents au Grand Séminaire, Jean Ponçot et l'abbé Chays mènent des actions communes en vue de faire libérer des prisonniers algériens. Jean Ponçot, témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures Chapitre V pp. 305-306 et VI pp. 327-328.

⁴ Aucun document écrit conservé, et consulté par nos soins, ne corroborent cette hypothèse. Pourtant, c'est le sentiment exprimé par trois des présidents de l'AGEB : Yves Calais (29 mars 2013), Gaston Bordet (juillet 2013), Jean Ponçot (témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures). Dans ce cas, les lettres du Père Gilles sont aussi une manière pour lui de se couvrir vis-à-vis de sa hiérarchie. *In fine*, aucune sanction n'a été prise à l'encontre de Jean Ponçot.

⁵ Francine Rapiné, entretien du 25 novembre 2014.

⁶ À l'instar de ces jeunes étudiants irrespectueux, il est possible que certains prêtres bisontins tels le Père Gilles, franciscain, ou André Chays aient peu de considération pour leur évêque. Dans un autre contexte, celui de la préparation du concile de Vatican II, Mgr Dubois est le seul Français à siéger à la commission doctrinale. Le dominicain Yves Congar et le jésuite Henri de Lubac, nommés par Jean XXIII, consultants de la commission théologique préparatoire à Vatican II, « stigmatisent l'insuffisance théologique » de Mgr Dubois dans leurs journaux conciliaires, étudiés par Frédéric Le Moigne et Christian Sorrel. Ces derniers le qualifient également de « très traditionnel ». LE MOIGNE Frédéric et SORREL Christian, « Les évêques français et le concile de Vatican II », in *Anuario de Historia de la Iglesia*, n° 21, 2012, p. 189.

B) Un prêtre engagé, l'abbé Chays ou le « Marabout »

Parmi les prêtres, occupant des responsabilités au sein du diocèse, celui qui affirme ses choix le plus fortement est sans aucun doute André Chays. Le directeur du Grand Séminaire choisit lors de la guerre d'Algérie un chemin différent de celui de l'évêque tout en l'assumant sur l'espace public.

1) André Chays, l'enfant de la région

André Chays¹ est né le 9 juillet 1922 dans un petit village du Doubs, à Vercel². Fils d'une famille de commerçants de dix enfants, très classiquement, il se destine à la prêtrise. Il entre au petit séminaire en 1934, et poursuit par des études de philosophie (1940) et de théologie (1942). Son premier contact avec le monde colonial s'effectue en 1944. Il s'engage alors dans la 9e Division d'Infanterie Coloniale, dans laquelle il côtoie des soldats africains³. Lors de la commémoration d'une bataille à Pont de Roide, André Chays s'étonne auprès du sous-préfet, qu'il n'ait pas mentionné l'origine des victimes, notamment maghrébine⁴. Il est ordonné prêtre à Besançon en 1946 et souhaite se dédier au ministère actif des paroisses ouvrières. Mais il est envoyé par sa hiérarchie à Rome. À son retour, il devient en 1950 professeur de droit canon et de théologie au Grand Séminaire, ainsi qu'économiste de cet établissement, et enfin en 1953 directeur de l'établissement⁵. Lorsque l'évêque, en 1951, lui propose d'agir en faveur des Nord-Africains, l'abbé n'hésite pas, retrouvant ainsi la voie qu'il désirait au début de son sacerdoce.

Mais, il ne s'agit pas seulement d'un acte de charité. Les choix d'André Chays sont proches de ceux de l'abbé Pierre⁶, qu'il connaissait, mêlant engagement sacerdotal et dimension politique. Afin de

¹ ADB boîte André Chays. Biographie reconstituée à partir de divers documents dont le questionnaire en vue de l'Ordination Sacerdotale daté du 30 janvier 1947 et les allocutions lors de ses obsèques le 25 novembre 1985.

² André Chays est représentatif des prêtres de la région. La plupart des prêtres du diocèse sont originaires de celui-ci et ont une moyenne d'âge plus faible que dans d'autres bastions catholiques comme la Bretagne. ISAMBERT François-André, TERRENOIRE Jean-Paul, *Atlas de la pratique religieuse des catholiques en France*, Paris, CNRS, 1980, pp. 28-29.

³ Alors malade, à la fin de sa vie, André Chays évoque ce passage de sa vie dans un texte intitulé *Frères immigrés* : « quand j'avais 20 ans, je partageais votre vie de combat dans les campagnes de France, d'Alsace, d'Allemagne. Je vous ai vu tomber par milliers, à la 3e DIA, à la 4e DMM, à la première DFL, - tirailleurs, spahis, zouaves, goumiers ... - à Pont de Roide, Ecot (...) jusqu'en Autriche ». Texte non daté retranscrit dans *Les Nord-Africains à Besançon*, Besançon, Camponovo Bouchard, 2007, p. 20.

⁴ Témoignage de Jean Bonaiti, neveu de Jean Chays, recueilli par Marie-France Carenzo-Brugvin « dossier Chays », in *Les Nord-Africains à Besançon*, Besançon, 2007, p. 21.

⁵ *La Voix Diocésaine*, 22 octobre 1953. Nomination de l'abbé Chays à la direction du Grand Séminaire.

⁶ Sur l'engagement, aux côtés de Jean Rous, Yves Dechézelles (...), de l'abbé Pierre sur les questions coloniales, BIONDI Jean-Pierre et MORIN Gilles, *Les anticolonialistes, 1881-1962*, Paris, Hachette-Pluriel, 1993, p. 288.

médiatiser son action, il n'hésite pas à enfreindre la loi¹. Plus classiquement, il lance un appel le 22 décembre 1953, lors d'une « soirée Grammont », conférence - débat organisée par et pour les catholiques². Dans son discours, l'abbé ne s'inscrit pas seulement dans une logique pieuse « bien sûr des personnes dévouées de toutes confessions soulagent cette misère (...) ce n'est pas tellement de soulager leur infortune qu'il s'agit (...) ». Il rappelle que les Algériens sont citoyens français depuis 1947, retrace la conquête de 1830, leur participation aux deux conflits mondiaux mais aussi à la guerre d'Indochine et ajoute « aujourd'hui ils sont plus que majeurs ».

2) *L'aventure de l'AATEM, le prêtre, le protestant et le socialiste franc-maçon*

Jusqu'en 1945, les conditions de vie de la population immigrée interpellent peu les autorités. Dans l'entre-deux-guerres, la mise en place des politiques d'assistance sociale ne s'adresse qu'aux pauvres nationaux. Abdelmalek Sayad explique ce phénomène par la volonté de « moralisation » des pauvres, accompagnant l'assistance sociale. L'exclusion de la population immigrée de cette entreprise d'aide correspond donc à son exclusion de la nation. La main-d'œuvre d'Outre-mer représentant un danger croissant dans l'après-guerre, les autorités commencent alors à s'en soucier³. À Besançon, ce fut le cas à la fois de la municipalité socialiste, de la préfecture et de l'évêché⁴.

Outre ces institutions, différentes personnalités se sont inscrites dans cette préoccupation afin d'améliorer le quotidien des travailleurs algériens. Parmi celles-ci, deux appartiennent à des institutions, tout en affirmant leur indépendance (André Chays représente l'évêque sur cette question, Henri Huot la municipalité) ; le troisième est un jeune protestant, Jean Carbonare⁵. L'abbé, André Chays, le protestant, Jean Carbonare et le socialiste franc-maçon, Henri Huot fondent ainsi l'AATEM (Accueil aux Travailleurs Etrangers et Migrants de Besançon) en 1952⁶. Cette rencontre inattendue s'est effectuée sous l'égide des instances religieuses, catholiques et protestantes. Le lien s'est d'abord établi

¹ Lorsqu'il installe une famille dans un immeuble vacant en mai 1953, *Le Comtois* titre le 11 : « L'Aumônier des Nord-Africains poursuivi pour atteinte à la propriété ».

² La conférence de l'abbé est d'ailleurs retranscrite dans *Cité Fraternelle* du 27 décembre 1953, les extraits sont issus de ce numéro. La conférence est aussi évoquée par *La République*, mais ignorée par *Le Comtois*.

³ SAYAD Abdelmalek, « L'immigration en France une pauvreté " exotique " », in KADRI Aïssa et PRÉVOST Gérard (coord.), *Mémoires algériennes*, Paris, Syllepse, 2004, pp. 53-54.

⁴ Voir chapitre III pp. 183-188.

⁵ Nous reviendrons plus longuement sur cette personnalité. Voir notamment chapitre VI pp. 373-274.

⁶ ADD 1323w64 AATEM, Journal Officiel de l'association et statuts. Cahier. Assemblée constitutive du 17 octobre 1952, au domicile de M. Jean Carbonare, en présence d'Henri Huot. Président, Jean Carbonare, vice-président, Langué, secrétaire Levaxelaire, trésorier Yves Aebisher.

entre l'abbé Chays et Jean Carbonare. L'autorité et la notoriété du prêtre ouvrent les portes de la municipalité, d'autant plus qu'Henri Huot se préoccupe de ces questions. Dans ce trio, chacun s'engagera contre la guerre d'Algérie à sa manière.

Pour l'heure, Henri Huot incarne la dimension proprement politique de cette aventure. Arrivé en 1942 à Besançon, il enseigne au lycée Victor Hugo. Membre du Grand Orient et du parti socialiste, il se présente sur la liste de Jean Minjoz en 1953¹. Lors de la campagne, il publie un article, qu'il signe en tant que candidat socialiste dans *Le Comtois*, sur la question des conditions de vie des travailleurs Nord-Africains. Il prend en ces termes un engagement : « Je puis affirmer avec une tranquille certitude, qu'une municipalité à *direction socialiste* accorderait sans hésitation la priorité au règlement de ce problème »². Une fois élu, il n'a de cesse d'insister pour qu'effectivement le centre d'hébergement sorte de terre. Après les atermoiements de l'équipe municipale précédente³, le projet se concrétise en 1956.

Dans le même temps, André Chays et Jean Carbonare défrayent la chronique. Après son intrusion dans un logement privé en mai 1953⁴, un mois plus tard, André Chays récidive, en compagnie de Jean Carbonare, lorsqu'il installe sans autorisation des Algériens⁵. Avec la perspective de l'ouverture du centre, les rapports s'apaisent et André Chays est considéré comme une référence. Par exemple, en février 1956 la police découvre la présence illégale de cinq Maghrébins au Château de Montjoux, propriété du Rectorat. Le commissaire, tout en maintenant sa surveillance, s'en remet à l'abbé qui est « à la recherche d'un local pour les reloger »⁶. L'AATEM est à l'origine de la construction du centre de logement de l'avenue Clémenceau. Il lui permet d'échapper au contrôle exclusif des autorités publiques, notamment de la préfecture. Pour autant, l'association n'est pas totalement indépendante, contrairement à d'autres structures. Henri Huot y représente également la municipalité et Bernard Landau la préfecture. De plus, la gestion du centre d'hébergement est aux mains d'un

¹ ADD 168w6 RG dossier personnel, Henri Huot.

² *Le Comtois*, 23 avril 1953. Lors de cette campagne électorale, un autre candidat s'exprime également sur le sujet. André Charlin, membre du parti radical, médecin de son état, se désole des conditions de vie des travailleurs algériens et souligne la nécessité d'une intervention des pouvoirs publics. *Le Comtois*, 17 avril 1953, « Le problème de la main-d'œuvre nord-africaine dans le Doubs ».

³ Voir chapitre III pp. 183-184.

⁴ AMB 224w1 rapport journalier de police 1953-1955. Note du 7 mai 1953. *Le Comtois*, 11 mai 1953.

⁵ AMB 224w1 rapport journalier de police 1953-1955. Note du 18 juin 1953.

⁶ AM 224w2 rapport de police 1955-1957, rapport du 14 février 1956.

comité de gestion indépendant de l'association et dont le préfet en est président d'honneur¹. Néanmoins l'AATEM constitue à Besançon l'un des rares espaces, avec l'université et la CGT, où de réelles rencontres entre Français et Algériens existent.

Ainsi, que ce soit dans les casemates ou dans la vie du centre, toute dimension prosélyte chez André Chays est absente². Un profond respect pour l'Islam marque les gestes de ce croyant, que les Algériens appellent le « Marabout ». Une amitié réelle et partagée s'est construite au fil des années. Lors du décès de l'abbé en novembre 1987, la population maghrébine de Besançon a ainsi veillé à lui rendre hommage³.

3) *Un prêtre contre la guerre*

Avec le déclenchement de la guerre d'Algérie, les positions de l'abbé Chays sont sans équivoque et rejoignent celles défendues par d'autres prêtres français⁴. L'évêque et le responsable du Grand Séminaire incarnent localement les tensions nationales de l'Église de France sur la question algérienne⁵. L'abbé se montre partisan de la paix selon différentes modalités. Bien que ces agissements nous soient parvenus essentiellement grâce à des témoignages, leurs origines diverses laissent à penser que son engagement fut bien effectif⁶. Ce dernier aurait dénoncé l'usage de la torture. Dans ce cas, André Chays peut s'appuyer sur les positions de l'Assemblée des Cardinaux et des Archevêques (ACA),

¹ EMPRIN Gil, « Militants de la décolonisation en Isère : entre divergence politique et solidarité », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, pp. 175-182. À Grenoble l'indépendance est totale pour le Comité d'aide et de défense des travailleurs nord-Africains. Les fondateurs de l'association, pour éviter la main mise de la municipalité, créent une nouvelle association en juin 1955, l'association dauphinoise de solidarité franco-Nord-Africaine.

² ADB boîte André Chays. Certains textes témoignent de cette approche. À titre d'exemple, on pourra lire celui du 3 octobre 1982 « à l'occasion du Partage Eucharistique ». On peut y trouver cette phrase « Je pensais, naïvement, un peu, leur apprendre Dieu ... ils m'en ont révélé toute une Beauté, toute une richesse que je ne connaissais pas : ils m'ont donné de rencontrer le Seigneur ! ».

³ *L'Est Républicain*, le 23 novembre 1987, après les avis de décès de l'évêché et de la famille, on peut lire celui signé par la famille Hakkar Salah Ben Mohamed. Le 25 novembre, un nouvel avis est publié au nom des « Amis musulmans de Besançon ».

⁴ CHAPEU Sybille, « Des prêtres français aux côtés des nationalistes algériens », *Plein Droit*, n° 96, 2013/1, pp. 36-40.

⁵ Sur les divisions des catholiques et de l'Église, incarnées dans l'épiscopat par les choix de Mgrs Saliège, Grente, Felin en faveur du maintien de l'Algérie dans la République et ceux de Mgrs Gerlier et Liénart défendant, sans les approuver, les prêtres ayant aidé le FLN. FOUILLOUX Etienne, « Chrétiens et Juifs : comme les autres ? », in RIOUX Jean-Pierre (dir.), *La guerre d'Algérie et les Français*, Paris, Fayard, 1990, pp. 109-115.

⁶ Selon son neveu, ce dernier dénonce l'usage de la torture lors de prêches dominicaux, et s'élève contre l'envoi du contingent. Témoignage de Jean Bonaiti, neveu de Jean Chays, recueilli par Marie-France Carenzo-Brugvin « dossier Chays », in *Les Nord-Africains à Besançon*, Besançon, avril 2007, p. 17.

qui à plusieurs reprises met en garde les autorités contre l'usage de la torture¹. Malgré la présence d'un évêque favorable à l'Algérie française, André Chays, sur ce point n'est pas en contradiction avec l'épiscopat français. En revanche, l'ACA désapprouve le refus de certains jeunes Français de partir en AFN². Dans l'hypothèse d'une action contre l'envoi de soldat du contingent, le choix d'André Chays est plus irrévérencieux.

Tout d'abord, nous n'avons retrouvé que deux traces écrites d'événements de ce type dans le département, l'un à Montbéliard et l'autre à Valdahon. Si André Chays a participé à l'une des ces deux opérations, il ne peut s'agir que de la deuxième, la première ayant été orchestrée par la CGT³. Quant à sa présence lors de l'arrêt d'un train au départ du camp de Valdahon, elle est plausible⁴. Dans *L'Heure Lip*, journal communiste, il n'est mentionné aucune référence à une participation du parti, ce qui laisse supposer la présence d'autres acteurs. D'autres événements confirment l'engagement du prêtre. Si nous n'en avons aucune preuve écrite non plus, il paraît peu probable que les archives de l'UGEMA ait été déposées au Grand Séminaire sans l'accord de celui qui le dirigeait, à savoir, l'abbé Chays⁵. En 1956, les jeunes étudiants favorables à la décolonisation impriment leurs tracts au Grand Séminaire⁶. En avril 1959, André Chays informe Jean Ponçot, qui est désormais président d'honneur de l'AGEB, que des ouvriers et un étudiant en droit, Rouchdy Terki, ont été arrêtés et transférés à la Citadelle Vauban, propriété du ministère de la guerre⁷. Tous deux se rendent à la forteresse, dans laquelle il leur est interdit de pénétrer. Ils engagent donc des démarches auprès du commissaire, du procureur, et de

¹ *La Voix Diocésaine* 21 mars 1957 retranscrit la déclaration de l'ACA. L'épiscopat intervient auprès des autorités car leurs missions est la protection et elles se « doivent d'éviter les excès », enfin « il n'est jamais permis de mettre au service d'une cause, même bonne, des moyens intrinsèquement mauvais ».

² *La Voix Diocésaine* 20 octobre 1955. La déclaration de l'ACA souligne qu'il ne faut pas généraliser à partir de quelques « faits odieux », enjoint aux fidèles d'avoir « de la compréhension envers les Nord-Africains travaillant en France » et demande « une prière publique pour toutes les victimes » mais rappelle également que les individus ont le droit de résister à l'autorité légitime « que si elle leur ordonnait directement un crime ou une injustice notoire ».

³ Voir chapitre VI pp. 362-364.

⁴ Deux éléments conduisent à confirmer la véracité de cet arrêt du train. Marcel Marguet a signalé spontanément l'existence d'une manifestation de rappelés à Valdahon. Entretien du 2 avril 2013. Ce souvenir correspond peut-être à l'évocation de cette même manifestation dans un journal communiste de quartier *L'Heure Lip*. Le numéro de mai 1956 récapitule les différentes actions menées contre la guerre dont une délégation du quartier de Palente, et la mention de manifestations dans toute la France et de « trains stoppés (comme au Valdahon) ». ADD Archives du PCF 118j27, pochette tracts 1963-64-65.

⁵ Jean Ponçot, témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures.

⁶ Témoignages de Gaston Bordet, juillet 2013.

⁷ Il s'agit de la forteresse construite par Vauban. Dans les années cinquante, elle reste également associée à l'occupant allemand, aux arrestations et aux exécutions de résistants.

l'UNEF. Après 5 jours, la situation est régularisée, l'étudiant est libéré et un juge d'instruction est nommé pour étudier le cas des travailleurs¹.

Ces choix supposent de la part d'André Chays une véritable prise de liberté face à son supérieur direct. Celle-ci est sans doute possible parce que l'abbé n'est pas isolé. L'épisode du dépôt des archives de l'UGEMA démontre que d'autres prêtres étaient prêts à aider les militants chrétiens en faveur de la paix en Algérie. L'abbé Chays est cependant le plus haut responsable à l'avoir fait, et ce de manière publique. Les fonctions occupées par l'abbé et le personnage qu'il incarne lui offrent une liberté certaine. Sorte de légende locale, parcourant la ville sur sa moto², il est devenu quasiment intouchable.

C) Des catholiques en rupture de ban

Pour les laïcs, l'ancrage dans l'après-guerre de la hiérarchie catholique bisontine dans un catholicisme social a également été libérateur. Car pourquoi ne pas appliquer dans la sphère coloniale la même ouverture que dans la sphère sociale ? Certains catholiques franchissent le pas. À travers l'aventure du MLP, puis de l'UGS, ils constituent un bataillon non négligeable des opposants à la guerre d'Algérie.

1) *Le MLP, genèse du mouvement*

Dans l'après-guerre, Besançon apparaît comme une ville plus rétive aux idéaux communistes et plus à droite que la moyenne nationale³. L'ampleur du syndicalisme chrétien est un autre signe de la vigueur du catholicisme⁴. L'implantation de la CFTC constitue à Besançon une concurrence non

¹ Jean Ponçot, témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures.

² André Chays fait partie de l'Amicale des Motocyclistes du Doubs.

³ Pour rappel : dès 1946, les différents scrutins démontrent le retour en force de la droite, partagée entre le PRL et le MRP³. De même bien que le degré d'imprégnation religieuse soit moindre en ville qu'à la campagne, l'influence de l'Église catholique est forte dans la capitale régionale, qui accueille aussi le siège d'un des diocèses les plus grands de France. Le dynamisme du catholicisme dans le Doubs est toujours d'actualité. L'évêque se réjouit ainsi de l'augmentation du nombre de prêtres ordonnés.

⁴ Pour la population ouvrière en 1962, soit 6095 hommes et 5 902 femmes, 11 % des hommes se rendent à la messe pour 19 % des femmes. Comparativement aux autres villes françaises le chiffre est élevé. Mais comparativement aux autres Catégories socio-professionnelles (CSP : agriculteurs, artisans, cadres supérieurs et moyens, employés), ce pourcentage est le plus faible. ISAMBERT François-André, TERRENOIRE Jean-Paul, *Atlas des la pratique religieuse des catholiques en France*, Paris, CNRS, 1980, pp. 162-163.

négligeable à la CGT. En 1948, après la scission avec la CGT-FO, pour l'ensemble du département du Doubs, la CGT compte 19 475 adhérents, la CFTC 11 365, alors qu'au niveau national, d'après Antoine Bévort, les effectifs syndiqués de la première se montent 3 180 000, ceux de la seconde à 385 000¹. Alors que la ville connaît une forte industrialisation, les troupes sont renforcées par la venue de jeunes issus des campagnes alentours. La pratique religieuse à Besançon reste relativement forte, en 1962 le pourcentage des messés est de 30 % de la population civile adulte². Pour autant ce christianisme connaît de fortes dissensions. En plus de la rivalité entre PRL et MRP que nous avons déjà évoquée³, certains chrétiens ne se retrouvent dans aucun de ces deux partis, notamment des adhérents CFTC. Dès 1945, le secrétaire fédéral de cette dernière démissionne de l'Union catholique, après que son président ait appelé à voter pour Roland de Moustier⁴. En juin 1951, la CFTC de Montbéliard s'insurge contre le MRP après l'échec d'Emilie-Louis Lambert⁵. Ces catholiques minoritaires se retrouvent dans le Mouvement Populaire des Familles, dont une fédération est présente à Besançon⁶.

À l'automne 1950, le MPF se transforme en MLP⁷, ses militants entérinant ainsi une rupture déjà entamée avec la hiérarchie catholique⁸. Ils se détachent alors du groupe conservateur dominant. Une fois de plus, c'est au nord du département qu'il faut aller chercher l'étincelle du départ. Les fondateurs du mouvement, avec à leur tête Georges Minazzi⁹, employé chez Peugeot, sont des syndicalistes de la CFTC. Leur engagement les amène à se rapprocher de la CGT lors de mouvements de grève, mais aussi

¹ BEVORT Antoine, *Compter les syndiqués, méthodes et résultats, la CGT et la CFDT : 1945-1990*, Travail et Emploi, n° 62, Paris, publication du ministère du Travail, p. 56.

² ISAMBERT François-André, TERRENOIRE Jean-Paul, *Atlas des la pratique religieuse des catholiques en France*, Paris, CNRS, 1930, p. 113.

³ Voir chapitre I pp. 56-59.

⁴ ADD 7j4 CFTC correspondances 1945-1953. Lettre de M. Courbet du 22 octobre 1945 et réponse de l'archevêque du 25 octobre 1945 affirmant sa compréhension et annonçant des modifications dans la rédaction de *Cité Fraternelle*. Un autre courrier révèle les tensions entre la CFTC et le PRL. Le premier avril 1949, la CFTC adresse un courrier à *La République*, quotidien de la famille de Moustier, pour s'indigner du fait que le journal ne publie pas ses communiqués.

⁵ ADD 1485w91 RG dossier personnel Lambert Emile-Louis note du 23 juin 1951.

⁶ ADD 7j4 CFTC correspondances 1945-1953. Lettre du 19 septembre 1950. Le comité bisontin du MPF se prononce pour une action commune avec la CGT, FO et la CFTC sur la question des allocations familiales.

⁷ Sur le MPF, MLP ou MLO (mouvement de libération ouvrière), voir les *Cahiers du GRMF* (Groupement pour la Recherche sur les Mouvements Familiaux Populaires), 14 numéros publiés de 1983 à 2006, notamment le cahier n° 9. Sur la transformation du MPF en MLP, Geneviève Demenjian, « de la libération à la guerre froide », et Jean Nizey, « L'environnement religieux », in CHAUVIERE Michel (dir.) *Une communauté brisée, regards croisés sur la scission MLP-MLO de 1951*, Lille, Les cahiers du GRMF, n° 9, 1995, pp. 25-44.

⁸ *La Voix Diocésaine* du 15 mai 1950 demande aux fidèles de ne plus considérer le MPF comme appartenant à l'Action Catholique, mais comme une entité indépendante de l'Église, comme l'est la CFTC. *Cité Fraternelle* du 5 novembre 1950 désapprouve cette transformation du MPF en MLP et se fait le relais de l'archevêché.

⁹ Georges Minazzi a retracé sa vie militante. MINAZZI Georges, *En marche, trente ans de lutte à Peugeot-Sochaux. L'itinéraire d'un militant*, Paris, Syros, 1978.

lors des combats plus politiques contre le réarmement de l'Allemagne puis contre la guerre d'Algérie. Les positions prises par le MLP font débat à la CFTC¹. La centrale chrétienne, selon les RG, tente de rappeler à l'ordre ses militants. En vain, la crise se solde en mai 1955 : trois délégués CFTC demandent leur adhésion à la CGT, dont G. Minazzi, J. Gauthier et R. Vauthier².

L'existence du MLP sur Besançon est attestée dès décembre 1950³. Il commence à être actif dans l'espace public en 1951⁴. Sa figure de proue est également un militant CFTC, Maxime Roland⁵. Il constitue une réelle référence pour ceux qui étaient alors de jeunes militants catholiques. Gaston Bordet, Louis Martin ou encore Jean Ponçot ont tous cité⁶, spontanément, son nom. Reconnaissance également du travail accompli et de la force de l'engagement, malgré les divergences, du couple communiste Mauricette et André Vagneron au couple catholique, Lucienne et Maxime Roland⁷. Dans le Doubs le nouveau parti recrute donc pour l'essentiel dans les milieux catholiques de gauche, à l'image d'autres départements, comme la Loire-Atlantique et le Morbihan⁸.

2) Le MLP et les communistes, de Montbéliard à Besançon : étude comparative

Dans la région de Montbéliard, les échanges entre catholiques de gauche et monde communiste apparaissent comme relativement courants. D'autres exemples d'adhésion à la CGT que celui de

¹ ADD 7j26 CFTC Congrès régionaux. Le CR du Conseil régional du 27 janvier 1952 mentionne la « réunion extraordinaire des militants de Sochaux. Divergence de vue entre militants : problème MLP ». Georges Minazzi et trois de ses « camarades » contestent la ligne apolitique de la CFTC, qui laisse « délibérément de côté les problèmes brûlants de l'époque comme le colonialisme ou la guerre d'Indochine ». Sur le passage de G. Minazzi de la CFTC à la CGT, MINAZZI Georges, *En marche, trente ans de lutte à Peugeot-Sochaux. L'itinéraire d'un militant*, Paris, Syros, 1978, pp. 21-22.

² ADD 1485w92 RG dossier personnel, Minazzi Georges. Rapport de 1958. Voir également ADD 118j3 fonds du PCF pochette UGS-PSU lettre de mai 1955, puis celle de juin 1960 : lors de la création du PSU le secrétaire du parti est G. Minazzi, l'adjoint P. Lantz et le trésorier R. Vauthier. La CGT prend la défense de G. Minazzi lorsqu'il est arrêté. Voir annexes p. 658.

³ ADD 7j4 correspondances de la CFTC 1945-1951. Courrier du 1er décembre 1950, sur des questions familiales, signé par la CGT, l'UFF, la CFTC et Maxime Roland pour le MLP.

⁴ AMB 25j130 police politique 1947-1952. Rapport du 21 septembre 1951 : organisation par le MLP d'une réunion dont l'objet est le compte-rendu d'un voyage en URSS d'un militant Eugène Gainie. C'est cette conférence dont se fait l'écho *Le Peuple Comtois*.

⁵ ADD 7j4 correspondances de la CFTC 1945-1951. En décembre 1947, Maxime Roland est alors le représentant de la CFTC au conseil de perfectionnement du collège technique de garçons pour la menuiserie - ébénisterie.

⁶ Gaston Bordet (juillet 2013), Louis Martin (10 juin 2013) et Jean Ponçot (témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures).

⁷ Entretien avec le couple Vagneron du 3 avril 2013.

⁸ MORIN Gilles, « Le PSU breton : le poids des héritages », et PORHEL Vincent, « le PSU dans le mouvement social en Bretagne », in KERNALLEGENN Tudi, PRIGENT François et Gilles Richard (dir.), *Le PSU vu d'en bas : réseaux sociaux, mouvement politique, laboratoire d'idées (années 1950 – années 1980)*, Rennes, PUR, 2009, pp. 33-39 et pp. 93-106.

Georges Minazzi existent¹. Le MLP devient un compagnon de lutte des communistes très rapidement, et tout d'abord de la CGT. Les relations sont tissées par le syndicalisme, les leaders du mouvement étant à la CGT, d'autres militants restant à la CFTC. Les liens sont parfois aussi d'ordre familiaux, Georges Minazzi ayant pour beau-frère Joseph Adami, second secrétaire fédéral du PCF du Doubs². Cet exemple montbéliardais permet de nuancer l'assimilation entre catholiques de gauche, militants CFTC (puis CFDT) et nouvelle gauche, même si à Besançon ce modèle est plus prégnant³. L'initiative des actions est le plus souvent d'origine communiste, notamment pendant la guerre d'Indochine⁴. Ce déséquilibre, dû à un rapport de force en faveur des communistes, se trouve encore renforcé par nos sources⁵. Parfois, cependant, l'initiative revient au MLP, comme en mars 1956. Ce dernier, sur le thème de la Paix en Algérie invite à Audincourt le PCF, l'UJRF, la CFTC, la JOC, la CGT, la SFIO, le Mouvement de la Paix, et la CGT-FO⁶.

Contrairement, à la section montbéliardaise, la branche bisontine n'a pas connu la scission d'avec la CFTC, Maxime Roland restant adhérent de la Confédération⁷. Différents éléments peuvent expliquer cette divergence. La branche bisontine de la CFTC appartient majoritairement au courant Reconstruction, qui en contrôle la direction⁸. Son siège est à Besançon, ce qui donne sans doute une assurance plus forte aux militants de la ville. Autre différence avec le Nord Franche-Comté, Besançon, ville universitaire, possède une branche « intellectuelle » du MLP, comprenant au moins un enseignant⁹

¹ ADD 1688w7 RG dossier personnel. À titre d'exemple on peut citer Louis Lacaille, militant de la JOC sur Montbéliard adhérent au MPF et qui rejoint la CGT.

² ADD 1485w92 RG dossier personnel Minazzi Georges.

³ Le même constat est réalisé par François Pringent pour la Bretagne à propos du PSU (36 % de syndiqués à la CGT). PRINGENT François, « Les réseaux socialistes PSU en Bretagne (1958-1981) : milieux partisans, passerelles vers le PS, rôle des chrétiens de gauche », in KERNALÉGENN Tudi, PRIGENT François et RICHARD Gilles (dir.), *Le PSU vu d'en bas : réseaux sociaux, mouvement politique, laboratoire d'idées (années 1950 – années 1980)*, Rennes, PUR, 2009, pp. 73-89

⁴ Sur les rapports entre le MLP et les communistes au début des années cinquante, ROUSSEAU Sabine, *La colombe et le napalm, des chrétiens français contre les guerres d'Indochine et du Vietnam, 1945 - 1975*, Paris, CNRS Éditions, 2002, pp. 65-67 ou sur les thèmes communs développés contre la guerre par le MLP et la CGT pp. 73 -74.

⁵ Si le monde communiste est vigilant à conserver tracts, lettres et les a déposés aux AD, il n'en va pas de même malheureusement des catholiques de gauche et notamment du MLP.

⁶ ADD 118j21 Archives du PCF pochette Paix en Algérie et journée d'action du 17 octobre 1957. Lettre d'invitation du MLP.

⁷ Les parcours sont donc différents entre les militants du Doubs, certains rejoignant la CGT, d'autres restant à la CFTC, mais tous continuent à militer au sein du MLP. Bien que nos sources rendent difficiles la mesure de la vie interne du mouvement, il apparaît assez proche de celui du Rhône. TAMBURINI Georges, « Le Rhône échappe à la scission », in CHAUVIERE Michel (dir.), *Une communauté brisée, regards croisés sur la scission MLP-MLO de 1951*, Lille, Les cahiers du GRMF, n° 9, 1995, pp. 177-185.

⁸ Entretiens avec Louis Martin, 10 juin 2013, Gaston Bordet, juillet 2013 et Joseph Pinard, 17 juillet 2013.

⁹ AMB 1R104 université de Besançon 1922-1953, 1951. Arrestations, suite à des actions de collage d'affiches favorables au MLP, d'un professeur d'université (peut-être François Châtelet) et de Maxime Roland, syndicaliste CFTC, l'un des fondateurs du MLP sur Besançon.

et quelques étudiants, dont Gérard Jeunet et Gaston Bordet¹, précédemment cités, mais aussi Claude Corotte. La force du courant Reconstruction, la diversité des milieux de recrutement et surtout la plus grande faiblesse des communistes à Besançon², peuvent expliquer que les catholiques bisontins aient gardé une plus grande indépendance vis-à-vis de la CGT que leurs homologues montbéliardais. L'autonomie est réelle également vis-à-vis de la CFTC. Le 20 mars 1951, la CGT et le MLP produisent, au siège de ce dernier, un communiqué commun alors que la CFTC a refusé de participer à des rencontres³. La question des relations avec le monde communiste dans les deux villes se pose avec acuité et persistance tout au long de la période.

Mais ces catholiques engagés sont peu nombreux⁴ et le mouvement au départ semble confidentiel⁵. Ils sont, surtout en ce début des années cinquante, « triplement minoritaires : dans le pays, dans la gauche et dans leurs Églises »⁶. Le MLP, quantitativement plutôt faible, révèle cependant un dynamisme non négligeable. Le processus de décolonisation en est l'une des sources. La mobilisation des années indochinoises se renforce avec la guerre d'Algérie. Besançon connaît ainsi « la lente décolonisation de la culture catholique et protestante »⁷ pour reprendre les termes de Daniel Hémerly. Dans la lutte contre la guerre d'Algérie, le MLP se sent en capacité de s'émanciper totalement du PCF. Il mène parfois ses propres campagnes contre la guerre jusqu'à présenter et maintenir ses candidats aux élections⁸. La mutation du MLP en UGS⁹ se réalise sans crise semble-t-il, les mêmes

¹ Sur le rôle des catholiques de gauche à l'université, voir chapitre V pp. 264-314

² Le parti communiste réalise ses meilleurs scores électoraux dans le bastion industriel de Montbéliard. Nous avons déjà évoqué la relative faiblesse des communistes sur Besançon. Voir chapitre I pp. 62-63.

³ ADD 7j4 CFTC correspondances 1945-1953. Communiqué du 20 mars 1951 signé par Maxime Roland au nom du MLP.

⁴ Nous n'avons pas retrouvé de document attestant du nombre exact des adhérents. Au niveau national, le même souci existe : « Faire la géographie précise de la Scission (MLP-MLO) se heurte au problème des sources. » Avant la scission, Bruno Duriez évoque les 15 adhérents de Haute-Saône, et les 36 000 recensés en vue du Congrès de Nancy de 1950, mais aucun chiffre n'est avancé pour le Doubs. Bruno Duriez, « Géographie de la scission », in CHAUVIERE Michel (dir.), *Une communauté brisée, regards croisés sur la scission MLP-MLO de 1951*, Lille, Les cahiers du GRMF, n° 9, 1995, pp. 85-90.

⁵ ADD 340w144 RG note d'information au préfet du 11 janvier 1952 : à Besançon « l'influence du MLP à Besançon qui est nulle (...) Le MLP est donc pratiquement inexistant. Il n'affirme sa vitalité qu'à l'occasion de manifestations dont l'origine appartient au PC. » Cette faiblesse du MLP est corroborée par Gaston Bordet. Selon lui, ils étaient une quinzaine à se réunir au quartier Palente, ouvriers et étudiants (juillet 2013).

⁶ Expression empruntée à FOUILLOUX Étienne, in ROUSSEAU Sabine, *La colombe et le napalm, des chrétiens français contre les guerres d'Indochine et du Vietnam, 1945 - 1975*, Paris, CNRS Éditions, 2002, préface.

⁷ HÉMERY Daniel, « Décoloniser la France : le " syndrome indochinois " », in BLANCHARD Pascal et LEMAIRE Sandrine, *Culture impériale 1931-1961, Les colonies au cœur de la République*, Paris, Autrement, 2004, p. 193.

⁸ AMB 224w2 rapports journaliers de police 1955-1957. Rapports des 24 et 25 février 1956 affiche MLP : « Tu veux la paix, lutte pour la paix et l'indépendance active. » Pour les élections, voir annexes pp. 627-629.. Lors des cantonales de 1958, plusieurs candidats de l'UGS se présentent. À Besançon, ils se maintiennent au second tour. Voir chapitre VIII pp. 447-452.

⁹ ADD 118j3 Archives du PCF pochette UGS/PSU. 8 décembre 1957 tract de naissance de l'UGS et 12 décembre le secrétariat fédéral de l'UGS du Doubs est basé à Exincourt dans la région de Montbéliard.

principaux militants passant d'un parti à l'autre. L'action, dans le cadre d'un parti politique, correspond ainsi au prolongement de leur engagement précédent et représente une étape nécessaire dans leur souci de transformer le monde¹.

3) Rupture ou approfondissement ? La question de la foi

Quel que soit le degré d'autonomie du MLP vis-à-vis du PCF, les militants des deux partis se retrouvent très souvent côte à côte dans cette lutte contre la guerre d'Algérie. Pour les catholiques, cela induit une rupture avec les instances officielles les représentant. Quel que soit l'évêque, Mgr Dubourg, le partisan de l'AC, ou Mgr Dubois, l'orthodoxe, tous deux interdisent aux fidèles de s'allier avec les communistes. À l'image des grandes voix nationales², il ne s'est jamais agi pour ces catholiques de renier leur foi, mais au contraire de la faire vivre au plus près de ce qu'ils considèrent en être l'essence. Par exemple Maxime Roland est resté à la CFTC, alors que d'autres adhérents ont fait le choix de rejoindre la CGT. Mais dans ce cas également, il n'y a pas reniement de la foi. Georges Minazzi est considéré comme catholique pratiquant³. La dimension chrétienne est partie intégrante de leurs parcours et ils y restent fidèles. Cet humanisme chrétien qu'il revendique induit une contestation du système colonial lui-même. Leur opposition est de principe, et c'est pourquoi ils sont déjà présents dans la lutte contre le conflit indochinois⁴.

Cet engagement est vécu comme une fidélité à la foi qui les anime et qui s'inscrit dans une branche spécifique du catholicisme, celle du catholicisme social. On retrouve ainsi, au niveau bisontin, ce christianisme militant gravitant autour de l'équipe de *Témoignage Chrétien*, dès 1945 avec Paul Mus et de celle d'*Esprit* à partir de 1947⁵ et dont les militants bisontins sont des lecteurs attentifs⁶. Le

¹ Dans le dilemme qui a traversé les adhérents du MLP sur sa transformation en formation politique et la scission qu'elle a entraîné en 1951, les militants du Doubs font le choix de l'action politique. Les différents points de vue sont perceptibles dans « Discussions », in CHAUVIERE Michel (dir.), *Une communauté brisée, regards croisés sur la scission MLP-MLO de 1951*, Lille, Les cahiers du GRMF, n° 9, 1995, pp. 21-234.

² FOUILLOUX Etienne, « Intellectuels catholiques et guerre d'Algérie », in RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.), *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1988, pp. 53-78.

³ADD 1485w92 RG dossier personnel Minazzi Georges.

⁴ ROUSSEAU Sabine, *La Colombe et le Napalm*, Paris, CNRS Éditions, 2002.

⁵ Sur ces deux journaux et leurs analyses de la guerre d'Indochine, ROUSSEAU Sabine, *La colombe et le napalm, des chrétiens français contre les guerres d'Indochine et du Vietnam, 1945 - 1975*, Paris, CNRS Éditions, 2002, pp. 17-38. Sur leurs prises de positions sur la colonisation d'une manière plus générale, voir BIONDI Jean-Pierre et MORIN Gilles, *Les anticolonialistes, 1881-1962*, Paris, Hachette-Pluriel, 1993, p. 293 et suivantes.

⁶ Témoignages notamment de Gaston Bordet, juillet 2013 et Louis Martin, 10 juin 2013.

Personnalisme d'Emmanuel Mounier¹ convient bien pour définir la démarche de ces bisontins, à la recherche d'une troisième voie entre capitalisme et marxisme. Ils appartiennent donc à ces chrétiens qui franchissent la frontière du politique et qui place la morale chrétienne au cœur de la Cité. Dans leur parcours qui les conduit à lutter contre la colonisation, ces catholiques hors norme, ceux que Renée Bédarida qualifie de « l'aile marchante du catholicisme français »², dépassent les interdits, au point de faire passer la fidélité à leurs idées devant la fidélité à leur communauté religieuse et nationale.

Ainsi la guerre d'Algérie apparaît comme une étape fondamentale d'un christianisme qui s'affranchit de toutes les solidarités communément admises. Émancipation de la solidarité confessionnelle qui se traduit par le rapprochement et l'alliance avec le communisme athée³. Émancipation de la solidarité nationale qui se traduit par la défense du droit du peuple algérien à l'indépendance, alors même que de jeunes soldats français meurent dans les Aurès. Loin de renier leur croyance, c'est en partie dans leur foi qu'ils sont allés puiser la source de leur engagement. Paul Vignaux l'exprime en ces termes : « dans la conduite ainsi autonome du citoyen chrétien, il peut y avoir *apport de la conscience religieuse à la conscience politique* »⁴.

II) ETRE POUR LA PAIX, ETRE CONTRE LA GUERRE

À lire les professions de foi des candidats aux différentes élections, tous se proclament pour des réformes et pour la paix en Algérie. Les gouvernements, issus de ces mêmes partis, de 1954 à 1962, ont pourtant conduit des politiques de guerre. Dès lors quelle signification prend le terme de paix dans ce

¹ WINOCK Michel, *Esprit : des intellectuels dans la cité (1930-1950)*, Paris, Seuil, 1975 et pour la guerre d'Algérie plus particulièrement ROMAN Joël, *Esprit, écrire contre la guerre d'Algérie, 1947-1962*, Paris, Hachette Littératures, 2002.

² BÉDARIDA Renée, « La gauche chrétienne et la guerre d'Algérie », in BÉDARIDA François et FOUILLOUX Etienne (dir.), *La guerre d'Algérie et les Chrétiens*, Paris, IHTP, 1988, p. 90.

³ Le MLP bisontin défend une ligne « philocommuniste », qui tout en gardant une attitude critique vis-à-vis du PCF, n'en considère pas moins qu'il est un allié indispensable dans les luttes ouvrières. À ce titre, il est plus proche de l'équipe d'*Esprit* que de *Témoignage Chrétien*. DURIEZ Bruno, « Les intellectuels sommés de choisir », in CHAUVIERE Michel (dir.), *Une communauté brisée, regards croisés sur la scission MLP-MLO de 1951*, Lille, Les cahiers du GRMF, n° 9, 1995, pp. 45-53.

⁴ VIGNAUX Paul, *De la CFTC à la CFDT syndicalisme et socialisme, « Reconstruction » (1946-1972)*, Paris, Les Éditions Ouvrières, 1980, p. 36. En italique dans le texte.

contexte ? Une première définition peut se conjuguer avec la volonté d'ouvrir des négociations, y compris avec le FLN. Dans la classe politique nationale, outre le PCF et l'UGS, il n'est guère que les mendésistes pour afficher clairement ce choix. Mais entre vouloir la paix et combattre la guerre, il y a encore un pas à franchir, celui de la manifestation physique dans l'espace public. À partir de 1956, toute une palette de positionnements est donc possible. Comment celle-ci s'exprime dans l'espace bisontin ? L'espoir de Paix est partagé par la majorité des habitants, avec quelques expressions singulières par rapport aux grandes tendances nationales. Parmi ces Bisontins, quels sont ceux qui hésitent et ceux qui franchissent le pas et passent d'une réelle volonté de paix à la lutte contre la guerre ?

A) La paix ou la majorité silencieuse

Pour mesurer l'état de « l'opinion publique »¹ nous ne disposons guère que des rapports du préfet au ministre. Nous n'avons pas, par exemple, de sondages locaux susceptibles de nous donner un éclairage complémentaire. Cette source administrative nous permet cependant de tirer quelques enseignements.

1) Faiblesse des partisans actifs de l'Algérie française

Besançon est fidèle à sa réputation de ville modérée et n'accorde guère de crédit à l'UDCA. Fin 1955, début 1956, celle-ci n'arrive pas à percer. En novembre 1955, la réunion en présence de Pierre Pujade rassemble peu de monde à Montbéliard, de même que celle du mouvement en janvier 1956 à Besançon². Celui-ci a même connu une scission, effet de la décision de « l'entrée de l'UDCA en politique »³. Aux élections législatives de décembre 1955, il subit donc un relatif échec dans le

¹ Pour notre usage de cette notion, voir notre introduction pp. 35-36.

² AN F/1cIII/1264 Rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport de novembre 1955. AMB 224w2 rapports journaliers de police 1955-1957. Rapport du 27 janvier 1956.

³ AN F/1cIII/1264 Rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 7 mars 1956.

département¹. Le mouvement se manifeste sur des questions fiscales² et surtout dans la partie jurassienne du département. Il compte un millier de membres³ et, en avril 1956, connaît un frémissement. Peu présent sur la scène bisontine, son président, un commerçant, est néanmoins un ressortissant de la ville, Jean Béligat⁴. Des militants collent des affiches dans la ville pour annoncer la venue de Pierre Poujade à Vesoul et font preuve d'une certaine « agitation »⁵. En automne 1956, l'UDCA espère tout de même réunir 200 personnes dans le département pour monter à la manifestation parisienne⁶. Fin 1956, elle atteint son apogée dans le département avec 3 000 adhérents. Mais ce chiffre donné par les RG révèle également une grande incertitude, les fluctuations étant fortes⁷.

Cette augmentation apparaît comme une flambée, forme de participation éclair à une expérience nationale autrement plus riche⁸. Dès le début de l'année 1957, l'UDCA ne constitue plus une force politique à Besançon. Les quelques militants restant présents et influents appartiennent exclusivement au monde commerçant. Les autres composantes de la population sont peu attirées par les idées poujadistes. L'élection à la Chambre de Commerce et d'Industrie de deux de leurs

¹ Voir chapitre IV pp. 255-256. Pour les élections législatives de décembre 1955, l'UDCA avait eu du mal à trouver un candidat dans le Doubs. ADD 1485w119 élections législatives 1945 à 1956, RG note du 3 décembre 1955. De même, le score réalisé dans le département (5,88 %) est loin de la réussite nationale (11,5 % des voix). ADD 1485w119 élections législatives 1945 à 1956, RG rapport du 2 janvier 1956, élections législatives, 4e section.

² AN F/1cIII/1264 Rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 12 juin 1956. Mouvements à Pontarlier, Ornans et au Russey. L'UDCA n'est pas en capacité de réunir « un nombre important de manifestants ».

³ AN F/1cIII/1264 Rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 7 mars 1956. Le préfet ajoute que ces effectifs « ne sont pas en rapport avec les efforts déployés », signe de la difficulté de l'UDCA à s'implanter.

⁴ ADD 1485w194 UDCA rapports des RG. Rapport du 5 décembre 1956 sur les principaux responsables de l'UDCA du département. Jean Béligat était le candidat aux législatives de janvier 1956.

⁵ AM 224w2 Rapports journaliers de police. Rapport du 27 avril 1956 sur la réunion à Vesoul et rapport du 29 avril sur les affiches.

AN F/1cIII/1264 Rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 11 avril. Le rapport note le développement des activités de l'UDCA et une réaction dans « les milieux de gauche » allant jusqu'à la création de « commandos ». Cette tension ne semble pas concerner Besançon car rien ne figure dans les rapports journaliers de police des mois de février et mars sur l'UDCA en elle-même. La seule manifestation « Algérie française » concerne le monde étudiant (chapitre V p p. 264-314). En revanche, selon le rapport du 11 avril, une manifestation anti-Poujade a lieu à Pontarlier.

⁶ AN F/1cIII/1264 Rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 10 novembre 1956. Le rapport souligne également les difficultés du mouvement dues aux « rivalités existant entre dirigeants de Besançon et dirigeants de Montbéliard ».

⁷ ADD 1485w194 UDCA rapports des RG. Rapport du 24 juin 1959. Les RG chiffrent à 1500 le nombre d'adhérents en mai 1956, à 3000 fin 1956 et à 500 fin 1957.

⁸ Sur les idées poujadistes et leurs origines, BIRNBAUM Pierre, « Accepter la pluralité : haine et préjugés », in SIRINELLI Jean-François, *Histoire des droites en France*, t. 3 Sensibilités, Paris Gallimard, 2006, pp. 453-457.

représentants dans l'alimentation constitue leur plus belle réussite¹. Leur combat se concentre sur les problèmes nationaux et la lutte contre l'impôt².

Le thème de l'Algérie française, présente dans la rhétorique nationale, a laissé peu de traces dans celle des représentants locaux. Les différentes campagnes d'affichage menées par les militants ne mentionnent quasiment pas ce thème³. La guerre d'Algérie est évoquée lors de la venue d'un cadre national. Jean-Marie Le Pen, pendant une réunion lors de la campagne des législatives. Il se lance dans une diatribe contre les politiques d'abandon de l'empire menées, selon lui, par la France⁴. Le mouvement lui-même cible d'ailleurs plus le département de Haute-Saône que le Doubs et sa capitale n'a jamais accueilli Pierre Poujade⁵. En définitive, Besançon a été plutôt rétive aux idées poujadistes et à une défense plus extrême de l'Algérie française que celle assurée par les représentants traditionnels de l'échiquier politique allant des Indépendants à la SFIO. À la différence des partisans de l'indépendance, recrutés dans différents milieux, l'Algérie française n'a pas suscité de mobilisation particulière au-delà du monde étudiant⁶. Ainsi les positions les plus extrêmes ont été incarnées localement par quelques individus seulement⁷.

¹ AN F/1cIII/1264 Rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 9 janvier 1957.

² AMB 224w2 rapports journaliers de police 1955-1957. Rapport du 5 décembre 1956. Le rapport note la saisie pour non versement des allocations vieillesse d'un boulanger. Un responsable de l'UDCA, Auguste Bimler, vient protester.

³ AMB 224w2 rapports journaliers de police 1955-1957. Le rapport du 29 décembre 1955 mentionne des affiches pro-Algérie française. Aucun autre cas n'est à signaler lors des autres campagnes d'affichage. AMB 224w3 Rapports journaliers de police 1957-1958. Rapports des 12 octobre, 26 octobre et 28 novembre.

⁴ AMB 224w2 rapports journaliers de police 1955-1957. Rapports du 30 décembre : le premier mentionne l'interpellation par Jean-Marie Le Pen effectuée lors de la réunion de la SFIO, le second reprend les propos de Jean-Marie Le Pen contre la politique de PMF en Indochine et en AFN lors de la réunion de l'UDCA.

⁵ AMB 224w2 rapports journaliers de police 1955-57. Rapport du 1er août 1957 : campagne d'affichage sur Besançon pour annoncer sa venue. L'année précédente, Pierre Poujade s'était rendu à Vesoul.

⁶ Voir chapitre V pp. 281-282. Ces étudiants mobilisés pour l'Algérie française sont d'ailleurs plus proches de la droite traditionnelle que du mouvement de Pierre Poujade.

⁷ Voir chapitre IX pp. 488-489 et pp. 497-498. La défense de l'Algérie française n'a pu s'ancrer dans un catholicisme traditionaliste et antirépublicain comme c'est le cas dans l'Orne, par exemple. BOURDIN Gérard, « Groupuscules et culture de nostalgie : l'Orne et l'Algérie française (1958-1965) », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, pp. 286-298.

2) Mai 1955 : l'Algérie, une préoccupation précoce et majeure

L'Algérie devient un sujet d'inquiétude au tournant de l'année 1955-1956, notamment lors de la campagne électorale¹. Si l'on prend les rapports du préfet comme source d'information², l'intérêt pour le conflit précède même ce temps politique. Ainsi, la première occurrence de ce phénomène apparaît en mai 1955. Dès lors, l'Algérie est présentée comme un des principaux sujets de préoccupation de la population. La politique hexagonale et la construction européenne sont toujours reléguées au second plan³. Sur la fin de l'année 1956, l'expédition de Suez et l'insurrection de Hongrie troublent ce classement et font un peu oublier les « événements » d'Algérie. Pour autant, il est possible d'estimer que la guerre d'Algérie, au-delà des soucis du quotidien, est devenue un sujet partagé par l'ensemble de la communauté bisontine dès la deuxième moitié de l'année de 1955 et le reste jusqu'à la fin de la guerre. Ces premiers signes d'un intérêt régulier apparaissent donc avant la décision d'Edgar Faure de maintenir la classe 54 / 1 sous les drapeaux⁴. Cette décision, plus qu'elle ne déclenche l'inquiétude, la conforte et la pérennise. Les Français réagissent notamment aux mouvements de soldats, comme en témoigne le courrier reçu par *Le Monde* en septembre 1955. Parmi les lecteurs, un Bisontin souligne le risque de la reproduction du scénario de l'Indochine⁵. Le lien entre les deux guerres de colonisation s'effectue rapidement. Il y a désormais une permanence de cette préoccupation. Début 1956, avant les décrets du gouvernement de Guy Mollet⁶, l'Algérie constitue toujours le principal sujet d'inquiétude de la population, selon la préfecture.

Force est de constater que ce tempo ne coïncide pas avec les résultats des sondages nationaux. Selon ces derniers, à la même période, un quart seulement des Français considère les questions d'AFN comme prioritaires, elles ne le deviendraient qu'à partir du printemps 1956, soit après le rappel des

¹ Voir chapitre IV pp. 250-257.

² AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapports de novembre 1954 à décembre 1956.

³ AN F/1cIII/1355 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. À titre d'exemples, dans le rapport du 12 juin l'Algérie apparaît comme la première des préoccupations, tout comme dans celui du 19 septembre.

⁴ 24-28 août 1955, en réplique aux soulèvements du Constantinois, le gouvernement Edgar Faure maintient la classe 54 / 1 sous les drapeaux et le rappel de la classe 53/2. Les premiers départs de jeunes Français de Métropole ont lieu. Voir QUEMENEUR Tramor, « Les manifestations de rappelés contre la guerre d'Algérie. Contestation et obéissance. 1955-1956 », in *Outre-mer*, tome 88, n° 332-333, 2e trimestre 2001, collectes et collections ethnologiques : une histoire d'hommes et d'institutions, pp. 407-427.

⁵ *Le Monde* 24 septembre 1955, « Les incidents de la gare de Lyon et l'état d'esprit des " rappelés " ». Le quotidien fait état des nombreux courriers reçus, dont celui de François Parmentier de Besançon.

⁶ 12 avril 1956 : Décret du gouvernement Mollet maintenant la classe 55/1 sous les drapeaux et rappelant les classes antérieures.

disponibles¹. Comment expliquer ce décalage ? Évoquer une spécificité bisontine en la matière paraît peu probable. Laquelle de ces deux sources est au plus près des sentiments de l'époque ? Nous avons tendance à penser que les rapports sont plus révélateurs. D'une part, leur périodicité est plus fréquente. D'autre part, le préfet montre peu d'empressement à inquiéter son ministre. Le rapport de juillet 1956 nous montre comment ce dernier a tendance à minimiser la déception de l'opinion. Mais, les rapports suivants prouvent que la décision de faire appel aux disponibles a causé pour le moins un trouble plus profond dans l'opinion que ce qu'avouait le compte-rendu. De part sa fonction, et les liens qu'il entretient avec le pouvoir, la rédaction du préfet est encline à la prudence lorsqu'il s'agit d'être critique. Ainsi, il ne souligne l'évolution des esprits qu'une fois qu'elle redevient positive pour le gouvernement. Dès lors nous ne voyons pas pourquoi remettre en cause cette inquiétude reproduite en première page des rapports.

À partir d'avril 1956, sondages et rapports coïncident. Le préfet constate alors que « l'aggravation constante de la situation (...) préoccupe l'ensemble de nos citoyens ». Plus que des déclencheurs, les envois de soldats apparaissent comme des facteurs d'accroissement de l'inquiétude. Quel sens donner à cette préoccupation ? À lire le préfet, différents sentiments s'expriment. Il souligne l'attachement des Français au maintien de liens entre les deux rives de la Méditerranée². Pour autant, les Bisontins sont sceptiques sur l'usage de la force et dès 1955, la comparaison avec l'Indochine revient comme un leitmotiv³. La population ne se satisfait pas de la situation et « souhaite une solution qui (...) relâche certaines sujétions administratives et même politiques »⁴. En apparence, les rapports montrent une certaine versatilité de l'opinion dans son appui à la politique gouvernementale. Au scepticisme suit souvent des remarques plus positives. En juillet 1956 par exemple le rapport note une évolution des esprits, « plus favorables au gouvernement ». En janvier 1957, la formule devient « la position du gouvernement se consolide ».

¹ Selon ces mêmes sondages, ce ne serait qu'à partir du printemps 1956 qu'une majorité (65 %) assimile la situation à l'Algérie à une priorité. AGERON Charles-Robert, « L'opinion française à travers les sondages », in RIOUX Jean-Pierre (dir.), *La guerre d'Algérie et les Français*, Paris, Fayard, 1990, p. 27.

² AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 7 mars 1956 qui évoque ce « patrimoine africain auquel l'immense majorité reste très attachée » ou rapport du 11 avril 1956 qui précise que la majorité de la population soutient le ministre résident.

³ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapports de juillet 1955, octobre 1955 ou encore mai 1956.

⁴ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Le rapport de février 1956 est l'un de ceux qui retranscrit le mieux cette palette de sentiment. On peut y lire à la fois la montée des préoccupations face aux décès de jeunes soldats français, la majorité des Bisontins qui n'est pas pour une séparation totale mais « souhaite une solution qui (...) relâche certaines sujétions administratives et même politiques de façon à mettre fin à un conflit dont les conséquences sont de plus en plus douloureusement ressenties ».

Au-delà de fluctuations dues à l'actualité ou des biais dus à l'exclusivité et à la nature de nos sources, deux tendances de fond se dégagent de ces rapports, résumées par le préfet après l'envoi du contingent et avant l'embuscade de Palestro¹. En mai 1956, il remarque que « la crainte de voir leur sacrifice inutile est plus souvent invoqué que l'opportunité de la mesure »². D'une part, la population bisontine est « sceptique » sur l'évolution du conflit, pour reprendre les termes diplomatiques du préfet. D'autre part, quels que soient les aléas, elle reste majoritairement favorable à la paix et à une solution politique et non militaire. Une analyse en creux des rapports confirme cette opinion. Ainsi, nous n'avons pas relevé, dans les rapports au préfet, de référence à une approche semblable au cartiérisme³. Si la France devait se retirer d'Algérie, c'est en vue d'en finir avec la guerre, et non pour se séparer de territoires qui freinent désormais son développement. Ainsi, l'opinion bisontine se positionne essentiellement sur la question de la guerre en elle-même et assez peu sur le bien-fondé ou non d'une décolonisation. Alors même que la question coloniale s'affirme, la principale interrogation est bien de savoir si l'empire vaut d'être gardé au prix de la vie de Métropolitains ou non, qu'ils soient soldats de métiers ou appelés. La réponse est clairement négative, ce qui montre à nouveau le faible attachement des Français à leurs possessions d'Outre-mer.

3) Paix et négociation comme lames de fond

À partir du printemps 1957, alors que des événements particulièrement dramatiques se déroulent, le massacre de Melouza⁴, les suites de l'enlèvement du Capitaine Moreau⁵, la chute du gouvernement Mollet, ce diptyque (scepticisme et volonté de paix) se maintient. Des rapports se

¹ Il est à noter que cet événement n'est pas souligné comme un élément particulier par le représentant de l'État. Il apparaît sous la forme d'une litote dans le rapport de juin : « (...) les dangers certains auxquels sont exposés en Afrique du Nord les jeunes Français, créent une très vive inquiétude. » Dans le rapport de juillet, le préfet note plutôt une régression du doute de la population quant aux choix gouvernementaux. AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapports du 12 juin et du 7 juillet 1956.

Sur l'événement lui-même et sa perception, BRANCHE Raphaëlle, *L'embuscade de Palestro, Algérie 1956*, Paris, A. Colin, 2010.

² AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 11 mai 1956.

³ Sur les idées défendues par Raymond Cartier et leur écho dans l'opinion française, RUZ Nathalie, « La force du "cartiérisme" », in RIOUX Jean-Pierre (dir.), *La guerre d'Algérie et les Français*, Paris, Fayard, 1990, pp. 329-336 ou encore sur une droite frileuse, au départ, sur la colonisation et sa « lente conversion au colonialisme », MICHEL Marc, « La Colonisation », in SIRINELLI Jean-François, *Histoire des droites, t. 3 sensibilités*, Paris, Gallimard, 2006, p. 155.

⁴ Le 28 mai 1957, 374 villageois de Melouza, soupçonnés d'appartenance messaliste, sont exécutés par l'ALN.

⁵ Ce capitaine d'infanterie, officier des affaires indigènes, a été enlevé le 22 juin 1956 dans le Sud marocain.

dégagent, ainsi, la primauté accordée par l'opinion à la solution politique sur la solution militaire¹. Cette tendance générale est assez semblable à celle vécue par l'ensemble des Français et recoupe les résultats des sondages à partir de septembre 1957².

Globalement cette position est à rebours de celle défendue par les principales élites. Les acteurs, pouvant influencer sur l'opinion, ne sont pas, en effet, sur cette ligne. Les opposants à la guerre sont minoritaires et commencent à peine à redevenir audibles en 1957³. Les partis majoritaires restent favorables à une Algérie française et les principaux responsables assument sans ambiguïté ce choix, à l'image de Jean Minjoz, garant au sein des socialistes bisontins de la ligne nationale⁴. De même, les trois organes de presse régionaux ne diffèrent guère de leurs homologues⁵. Tous puisent leurs informations, pour l'essentiel, d'une agence France presse fidèle aux gouvernements⁶. *Le Comtois*, *La République* et *Cité Fraternelle* n'ont de cesse de défendre la politique menée par Robert Lacoste. Pour le début de l'année 1957, leur ligne éditoriale est très proche. Les articles sur les attentats commis par le FLN, sur les embuscades, sur les arrestations et exécutions des « terroristes » en Algérie, sur les pertes des rebelles, toujours « sévères », sur les « coups de filet » contre le FLN en France, sur les richesses du Sahara, sur la légitime présence de la France en Algérie se succèdent. Mis à part les débats chez les étudiants, il n'est pas d'article questionnant la position française⁷.

Le conflit est ainsi présenté de manière unilatérale aux lecteurs bisontins. Les actes de guerre de l'ALN et le terrorisme algérien sont condamnés avec vigueur. Le traitement de l'information du mois de mars 1957 est révélateur. Le 8, *La République*, sous le titre « un crime contre la France, un crime contre

¹ AN F/1cIII/1355 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 12 avril 1957 : « L'opinion désire qu'un " Cessez-Le-Feu " satisfaisant interviennent rapidement ». AN F/1cIII/1355 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 12 juin 1957 « La poursuite des efforts du Gouvernement en vue d'une solution politique est attendue par la plus large fraction de l'opinion. »

² AGERON Charles-Robert, « L'opinion française à travers les sondages », in RIOUX Jean-Pierre (dir.), *La guerre d'Algérie et les Français*, Paris, Fayard, 1990, pp. 31-32.

³ Voir chapitre VI pp. 364-370.

⁴ Voir chapitre VI pp. 343-345.

⁵ Pour un autre exemple de presse régionale, on peut se référer à TROGNEUX Alain, « Que montrer de la guerre ? Les choix iconographiques de la guerre du *Courrier Picard* (1954-1958) », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008.

⁶ VIGNAUX Barbara, « L'Agence France-Presse en guerre d'Algérie », in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2004 / 3, n° 83, pp. 121-130. BRANCHE Raphaëlle (dir.), "dossier : la guerre d'Algérie", *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, n° 83, juillet - septembre 2004, p. 95 et suivantes.

⁷ *La République*, *Le Comtois*, *Cité Fraternelle* février, mars 1957. Sur les étudiants voir chapitre V pp. 264-314.

l'humanité », retrace « le martyr du Capitaine Moreau »¹. En revanche l'usage de la torture lors de la bataille d'Alger² est tu. Le dossier Jean Müller³, publié par *Témoignage Chrétien*, n'est pas évoqué. De même, la censure dont sont victimes leurs collègues n'entraîne pas, dans les rédactions, de mise en question. L'information tombe sous forme de brèves, sans plus⁴. Parfois, l'article se fait plus long ; mais dans ce cas les confrères sont mis au ban des accusés⁵.

Le discours des principales élites bisontines et de la presse concourt à engendrer un climat favorable à la politique de répression menée en Algérie et à rendre impossible l'hypothèse de négociations. Or, si on prend en compte le fait que le préfet, de par sa fonction, minimise sans doute le scepticisme à l'encontre d'un gouvernement dont il est le représentant, force est d'en conclure que cette paix et les négociations qu'elle implique sont de plus en plus souhaitées par la population. Ce sentiment ne produit pas de contestations concrètes, mais il devient suffisamment puissant pour s'exprimer à travers un scrutin électoral local. Les cantonales d'avril 1958 confirment cette évolution à travers le bon score de la liste de l'UGS⁶.

B) S'engager contre la guerre ou de la difficulté à franchir le pas

Dès 1956, les opposants actifs à la guerre d'Algérie à Besançon sont composés de deux pôles idéologiques, le PCF et le MLP, et de deux pôles sociologiques, le monde ouvrier et surtout les étudiants. D'autres membres de la communauté bisontine, favorables à la paix, voire opposés à la

¹ *La République* 8 mars 1957. L'article n'hésite pas à retranscrire, sans user du conditionnel, de nombreux rapports attestant que le Capitaine Moreau : « après des mois d'indicible torture est promené sur tous les souks de la région, émasculé, les yeux crevés (...) comme le symbole de la déchéance et de l'abandon de la France. »

² Vaste opération militaire qui s'est déroulée entre janvier et septembre 1957 sur le Grand Alger. Le général Massu à la tête de la 10e division des parachutistes, pourvu de pouvoir de police, utilise la torture et l'assassinat et l'emporte militairement sur le FLN. La direction du mouvement s'installe en Tunisie.

³ Le 15 février 1957, *TC* publie les lettres d'un jeune appelé, Jean Müller. Ce dernier, jeune responsable scout, avant sa mort dans une embuscade, écrit toute une série de lettres dans lesquelles, notamment, il dénonce l'usage de la torture par l'armée. Ces lettres sont publiées sous le titre « de la pacification à la répression : le dossier Jean Müller »

⁴ À titre d'exemple : *La République*, mars 1957. Le numéro du 28 mars condense en une seule brève ces deux types d'information, puisqu'elle informe que le journal communiste *La Marseille* a été saisi car il comportait des témoignages de rappelés. Aucun commentaire n'est donné à cette information. De même, *Le Comtois* du 30 mars évoque l'inculpation du directeur de *Témoignage chrétien* sans se référer au dossier Jean Müller. *La République*, elle, n'évoque pas l'affaire.

⁵ *La République*, jeudi 21 mars 1957. Une demi-colonne est consacrée à l'arrestation Jean-Jacques Servan-Schreiber. Les dénégations de Lacoste constituent une preuve suffisante pour le journal. *Le Comtois* n'évoque pas l'affaire.

⁶ La liste présentée par l'UGS, dont le cœur du programme est l'indépendance de l'Algérie, recueille plus de 7 % des voix. Pour une analyse plus précise, voir chapitre VIII pp. 447-451

guerre, auraient pu les rejoindre. Certains socialistes, la CFTC en tant que telle, n'ont pas franchi le Rubicon, d'autres, notamment les représentants du monde enseignant avec la FEN, l'ont fait.

1) Les socialistes, Mollet contre vents et marées

Bien que la fédération socialiste de Besançon reste majoritairement fidèle à la ligne choisie par Guy Mollet¹ en Algérie, des tensions internes existent. Dès le mois de mai 1956, des militants montrent des signes d'hésitation². En juin, ces derniers expriment leur défiance à travers une motion³. Comme lors de l'épisode de la CED, la fronde est menée, entre autres, par Jean Defrasne⁴. Déjà lors du voyage de Guy Mollet en Algérie, celui-ci mettait en garde contre un recul gouvernemental face à la rue algéroise⁵. Pendant toute la durée du conflit, il reste l'animateur de cette minorité opposée à une politique qui se réduit à une campagne militaire. À l'image des débats internes à la SFIO menés par des opposants tels que Marceau Pivert⁶, tout au long des années 1956 et 1957, cette minorité ne désarme pas et réaffirme ses positions sans pour autant parvenir à faire basculer la section⁷.

Ce n'est donc pas le manque de persévérance de ces derniers qui expliquent la fidélité de la section du Doubs à la ligne nationale de la SFIO. Le temple est alors gardé par Jean Minjoz et l'autorité de ce dernier est incontestable et *in fine* incontestée. Localement, il est celui qui a conquis la ville et qui assure la victoire aux différentes élections⁸. Les socialistes lui en sont d'autant plus redevables que le contexte local ne leur est pas particulièrement favorable. Il est également le seul à avoir une

¹ Pour une vision plutôt favorable à Guy Mollet face à l'usage de la torture en Algérie lors de son passage à la Présidence du Conseil, LEFEBVRE Denis, *Guy Mollet face à la torture en Algérie : 1956 – 1957*, Paris, B. Leprince, 2001.

² AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 11 mai 1956.

³ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 7 juillet 1956. L'AG de la section de Besançon adopte par 26 voix contre 5 une motion préconisant « une recherche plus tenace de la négociation avec les rebelles ». Le préfet minimise ce vote en soulignant l'absence de nombreux adhérents.

⁴ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 7 juillet 1956. Jean Defrasne est porteur, lors du congrès départemental, d'une motion relayant celle votée par la section de Besançon. AN F/1cIII/1355 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 9 janvier 1957. Jean Defrasne est désigné par le préfet comme « l'animateur » de la minorité.

⁵ *Le Comtois*, février 1956. Jean Defrasne est l'éditorialiste qui signe du pseudonyme de Janus.

⁶ Sur la ligne suivie par la SFIO et les oppositions internes qu'elle déclenche, MAQUIN Etienne, *Le parti socialiste et la guerre d'Algérie : la fin de la vieille maison : 1954 – 1958*, Paris, L'Harmattan, 1990, pp. 81 et suivantes.

⁷ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Les rapports du 18 octobre et 11 décembre évoquent l'existence de militants socialistes favorables à des négociations et opposés à la politique de Robert Lacoste. AN F/1cIII/1355 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 12 avril 1957. Certains membres de la SFIO bisontine contestent toujours les choix de Robert Lacoste.

⁸ Voir chapitres II pp. 118-119.

envergure nationale, ayant été sous-secrétaire d'État au Commerce et à la Distribution du gouvernement Blum et secrétaire d'État au Travail et à la Sécurité Sociale de Guy Mollet. Un parcours relativement proche et une certaine estime lient également les deux hommes¹. Guy Mollet passe ainsi dans la capitale comtoise en septembre 1956. Jean Minjot est également idéologiquement parfaitement dans la ligne nationale. D'une part, il considère la politique coloniale comme très secondaire par rapport aux décisions nationales. D'autre part, il n'est guère sensible aux revendications des peuples d'Outre-mer. IL adhère à l'idée de mission civilisatrice et reste favorable à la présence française en Algérie². Il assure ainsi à Besançon la fidélité de la section à la politique de Guy Mollet et à celle de Robert Lacoste³. Durant ces deux années, il cherche avant tout à sauvegarder l'unité du parti, ce qui, en définitive, constitue sans doute l'un de ses principaux objectifs.

Pour se faire, il sait intégrer la minorité et lui donner des responsabilités. Jean Defrasne, son adjoint, reste le principal éditorialiste du *Comtois*. De même, lorsqu'il s'agit de désigner des « camarades » au congrès fédéral de Lille, l'un des représentants de la fédération est ce dernier⁴. L'unité du parti représente également un bien précieux pour les socialistes opposés à la politique de Robert Lacoste. Leur contestation reste, en effet, interne et n'apparaît pas à quelques exceptions près dans le débat public⁵. Enfin, rejoindre les partisans d'une lutte active contre la guerre implique de collaborer avec les communistes. Or, sur ce point, tous les socialistes bisontins se retrouvent pour affirmer l'impossibilité d'une telle démarche. L'insurrection de Hongrie renforce encore cet état de fait⁶. À Besançon, la guerre d'Algérie, si elle suscite un vif débat, ne provoque donc ni une opposition

¹ Cette proximité des parcours (passage par les JS et première élection à l'Assemblée Nationale en 1945) est soulignée dans l'ouvrage de CASTAGNEZ-RUGGLU Noëlline, *Socialistes en République : les parlementaires SFIO de la IVe République*, préf. de MAYEUR Jean-Marie, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 152 et p. 193.

² Dans le discours socialiste, l'emploi du terme musulman pour désigner les Algériens assoit le combat laïc contre une conception religieuse porteuse de régression. Sur ces principes qui guident alors la direction du parti, ou la « culture néo-colonialiste » incarnée par Guy Mollet, voir SADOUNE Marc, « Les socialistes entre principes, pouvoir et mémoire », in RIOUX Jean-Pierre (dir.), *La guerre d'Algérie et les Français*, Paris, Fayard, 1990, pp. 225-234.

³ Plusieurs rapports attestent de ce phénomène. À titre d'exemple, on peut consulter AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 12 juin 1956 ou encore AN F/1cIII/1355 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 14 mai 1957. Jean Minjot fait taire les oppositions.

⁴ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 7 juillet 1956.

⁵ Nous n'avons relevé qu'une seule occurrence de cette division des socialistes. À l'été 1957, un militant signe ainsi un tract dénonçant la guerre d'Algérie au côté du MLP et des communistes. Voir chapitre VI pp. 367-369 et annexes pp. 675-676.

⁶ Voir chapitre VI pp. 362-363.. Le PCF accuse les dirigeants de la SFIO locale, Jean Defrasne comme Jean Minjot (« aux dirigeants socialistes, les Minjot, les Vauthier, les Defrasne (...) ») de s'être associés à l'interdiction préfectorale visant l'une de leur réunion en novembre 1956. ADD 118j27 archives du PCF pochette tracts1963-64-65.

officielle à la ligne nationale, ni une scission de la section. En juillet 1957, le congrès vote en faveur de la motion majoritaire¹.

2) La CFTC, l'impossible transgression ?

En dehors du monde communiste et socialiste, le syndicalisme chrétien localement aurait pu entraîner une mobilisation précoce plus massive contre la guerre d'Algérie. L'organisation, traversée par la question de la déconfessionnalisation, paraît majoritairement favorable à la tendance Reconstruction. Mais, faute de sources internes retraçant les débats, il nous est difficile d'en mesurer la force. De plus, l'usage ou non de la référence chrétienne accolée au sigle² reste un signe délicat à interpréter car il dépend de l'échelon géographique³. En revanche, dès l'immédiate après-guerre, la direction de la CFTC, en effet, prend ses distances avec la droite traditionnelle⁴. Au siège de la CFTC, le courant Reconstruction semble donc bien représenté, mais il nous a été impossible de déterminer à partir de quand il prend la direction de l'organisation⁵. Au-delà de cette problématique interne, dans ces années 1955 à 1957, différents freins rendaient difficiles ce basculement dans une opposition active et institutionnelle du syndicat. Besançon ne se distingue pas des choix de la Confédération. Le Comité national du 21 octobre 1956 souligne le besoin de « contacts valables » et évite ainsi le terme de « négociations »⁶. Tout d'abord, devenir un des moteurs de la contestation risquait d'entraîner une

¹ AN F/1cIII/1355 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 11 juillet 1957. Le Congrès fédéral annuel de la SFIO du Doubs, en présence de Jean Minjot et de 40 délégués votent pour la motion majoritaire à hauteur des deux tiers des mandats.

² Au début de son article sur le syndicalisme chrétien et la guerre d'Algérie, Michel Branciard distingue ainsi le SGEN, qui ne se réfère ni à la dimension chrétienne ni à ses liens avec la CFTC, mais aussi les UD de « syndicats chrétiens » des UD « CFTC ». À Besançon, l'abstention de la référence CFTC pour le SGEN est réelle dès 1946. Pour l'UD, le passage d'une dénomination à l'autre semble dépendre de l'échelon, alors que les courriers régionaux utilisent la mention « syndicat chrétien », ceux de Besançon signe juste « CFTC ». BRANCIARD Michel, « Le syndicalisme chrétien et la guerre d'Algérie », in BÉDARIDA François et FOUILLOUX Etienne (dir.), *La guerre d'Algérie et les Chrétiens*, Paris, IHTP, 1988, p. 105.

³ À titre d'exemples. ADD 7j13 correspondances de la CFTC 1945-1951. Dans un accord d'entreprise du 20 juillet 1956, la CFTC signe « le syndicat CFTC de la métallurgie et de l'horlogerie de Besançon ». ADD 7j14 correspondances de la CFTC. Courrier au directeur départemental du travail et de la main-d'œuvre du Doubs est signé par le secrétaire Général de l'Union Régionale des Syndicats Chrétiens de Franche-Comté le 24 août 1954.

⁴ Pour rappel, M. Courbet démissionne de l'Union catholique après que son président ait appelé à voter pour Roland de Moustier. ADD 7j4 CFTC correspondances 1945-1953.

⁵ À Montbéliard, la jeune garde de la CFTC est aussi très influente. Selon l'un d'eux, Albert Mercier (membre de la commission exécutive de la CFDT dans les années quatre-vingt), chez Peugeot, ils ont renversé les plus anciens, fidèles au MRP et permis à la section de passer de 600 à 2400 adhérents. Témoignage recueilli par Hervé Hamon et Patrick Rotman. HAMON Hervé et ROTMAN Patrick, *La deuxième gauche. Histoire intellectuelle et politique de la CFDT*, Paris, Ramsay, 1982, p. 79.

⁶ Sur cette timidité de l'engagement de la CFTC jusqu'au congrès de février 1957, voire jusqu'au 13 mai 1958, et sur les débats qui traversent alors le syndicat, BRANCIARD, « Le syndicalisme chrétien et la guerre d'Algérie », in BÉDARIDA François et FOUILLOUX Etienne (dir.), *La guerre d'Algérie et les Chrétiens*, Paris, IHTP, 1988, pp. 105-119.

rupture de la centrale avec son milieu d'origine. L'Église et le MRP sont globalement favorables à la colonisation. Même si localement le parti chrétien démocrate émet parfois plus de doute qu'au niveau national, il reste un membre actif du consensus colonial local¹. Entrer officiellement dans la lutte signifiait donc se heurter de front aux autres puissances catholiques. Des enjeux internes constituent également des obstacles. D'une part, si le courant Reconstruction semble majoritaire, il doit également composer avec des sections qui ne le sont pas, c'est le cas notamment, selon Louis Martin², de la puissante section du bâtiment. D'autre part, les militants CFTC, y compris ceux du mouvement Reconstruction, sont très attachés à la neutralité syndicale, moyen de préserver leur unité, mais aussi véritable charte idéologique³.

En conséquence, contrairement à la CGT qui en fait un argument de mobilisation, la guerre d'Algérie apparaît rarement dans les préoccupations et la propagande de la centrale chrétienne. La comparaison avec la CGT est cependant difficile à mener du fait de la disparité des archives à notre disposition entre les deux syndicats. Ceci dit, celles dont nous disposons sur la CFTC montrent de faibles références à la guerre d'Algérie. La principale question traitée par le syndicat est le problème de la main-d'œuvre immigrée⁴. De plus, le programme des cessions de l'École Normale Ouvrière (ENO) des années 1955 à 1958 comprend une référence au retour d'Alger de Guy Mollet, mais la guerre d'Algérie ne fait pas en soi partie des sujets abordés⁵.

Enfin, dans la lutte anticolonialiste, l'efficacité est au prix de l'alliance, même limitée et occasionnelle, avec les communistes. Ce sujet est en discussion parmi les militants chrétiens depuis la Libération⁶. La réponse proposée par le groupe Reconstruction est nuancée, et se distingue des « *chrétiens progressistes* compagnons de route du PCF à l'époque de Staline »⁷. Localement les

¹ Voir chapitre II pp. 152-153..

² Témoignage de Louis Martin 10 juin 2013.

³ ADD 115j52 fond privé Poissenot, bulletins du SGEN de 1948 à 1957. Bulletin de mars 1956. Le bulletin annonce le congrès académique et rappelle, à cette occasion, la méfiance du SGEN vis-à-vis de tout engagement politique. Ce n'est également qu'avec une grande précaution que les enseignants du SGEN franchissent le pas en 1958. Voir chapitre VIII pp. 452-456.

⁴ ADD 7j26 fond CFTC compte-rendu de congrès régionaux 1945-1958. Le contenu est surtout concentré sur les années antérieures à 1954.

⁵ ADD 7j29 fond CFTC ENO 1955 et ADD 7j30 Fond CFTC ENO 1956 à 1958. L'ENO correspond à des cessions de formation syndicale organisée par la CFTC au bénéfice de ses adhérents.

⁶ Cette hésitation n'est pas nouvelle et traverse l'histoire de la CFTC. La question d'une alliance, même temporaire avec la CGT, se pose ainsi à la CFTC depuis la Libération et avec une acuité plus forte lors des grèves de 1947. FOUILLOUX Etienne, *Les chrétiens français entre crise et libération, 1937-1947*, Paris, Seuil, 1997, pp. 259-274.

⁷ VIGNAUX Paul, *De la CFTC à la CFDT syndicalisme et socialisme, « Reconstruction » (1946-1972)*, Paris, Les Éditions Ouvrières, 1980, p.31. Voir aussi les pages 42-52. En italique dans le texte.

tensions restent parfois fortes entre militants catholiques et communistes¹. L'insurrection hongroise et ses répercussions locales illustrent ce phénomène. Les militants CFTC s'engagent sur ce sujet. Par exemple, les cheminots réalisent une souscription pour les travailleurs Hongrois². La CFTC bisontine participe à une manifestation s'opposant au monde communiste à propos des événements de Hongrie³. Nous ne disposons pas de source sur la position prise alors par les dirigeants et militants du MLP, notamment celle de Maxime Roland, qui sont alors également responsables syndicaux. Peut-être n'ont-ils pas été favorables à cette décision, mais pour autant, ils s'en sont sentis suffisamment solidaires pour ne pas la contester, semble-t-il, sur la place publique. De même, à l'université Gaston Bordet, représentant du SGEN pour les surveillants, malgré les liens d'amitié, refuse que les communistes participent à la liste pour l'AGEB, les positions du parti sur la Hongrie rendant, selon lui, impossible cette candidature⁴.

Ainsi, la CFTC se prononce pour la paix en Algérie. Mais, elle ne s'engage pas en tant que centrale syndicale contre la politique menée par le gouvernement ; en revanche la CFTC constitue bien un vivier de militants contre la guerre.

3) *Le monde enseignant un engagement plutôt précoce*

Dans le monde enseignant, l'inimitié entre FEN et SGEN est partagée. Dans un département fortement marqué par le catholicisme, le SGEN représente une partie non négligeable du corps professoral. Par exemple, aux élections à la commission paritaire des instituteurs de mars 1958, le SGEN réalise 20,3 % des voix⁵. Le SNI n'en reste pas moins majoritaire avec 800 adhérents en 1959

¹ ADD 115j53 fond privé Poissenot, bulletins du SGEN de 1951 à 1966. Bulletin de décembre 1957. À propos d'une grève unitaire dans la fonction publique (CGT, CFTC, FEN, SGEN), lors d'une réunion commune SNI et SGEN, « des membres de l'auditoire proposent d'ajouter à la motion un paragraphe réclamant la fin de la guerre d'Algérie. Désireux de rester sur le plan syndical (...) nous avons obtenu que le texte d'origine fut maintenu sans adjonction. »

² ADD 7j1 fond CFTC correspondances des syndicats professionnels. Pochette cheminot.

³ ADD 118j3 archives du PCF pochette tracts syndicaux. Appel de la CFTC aux travailleurs de France, édition Besançon. Ce tract comprend aussi un appel à manifester pour la paix en Algérie et pour que « des contacts valables soient pris pour un cessez-le-feu ».

ADD 118j5 archives du PCF hors pochette tracts de la fédération communiste du Doubs de novembre 1956. Appel à un meeting antifasciste le 22 novembre à Audincourt. Dans le texte, il est signalé qu'à Besançon la fédération socialiste, FO et la CFTC ont organisé « une contre manifestation pour interdire un meeting de notre parti ».

⁴ Gaston Bordet, entretiens de juillet 2013.

⁵ ADD 1485w237 RG SNI 1958 aux années soixante. Rapport du 11 mars 1958. Le SGEN est en progression, aux dernières élections de 1954, il comptabilisait environ 15 % des voix.

contre 350 au SGEN pour 1650 instituteurs¹. La FEN forte de ses 1355 adhérents en mars 1960 domine le monde enseignant dans un rapport de trois pour un en sa faveur².

Chez les enseignants appartenant à la mouvance catholique, le SGEN est présent dans la Doubs dès 1945³ et se distingue de la CFTC en renonçant rapidement à accoler le sigle de cette dernière. Les bulletins du SGEN, dont le dépôt est plus régulier, montrent une faible présence de la question algérienne dans ces années⁴. Les différentes contributions de Paul Vignaux sur l'AFN, publiées dans le bulletin du groupe Reconstruction⁵, ne sont pas reprises. Le SGEN au niveau national, tout comme la CFTC, reste très modéré dans ses prises de positions. Le congrès national de 1958 n'emploie pas non plus le terme d'indépendance, mais fait du « dialogue entre la France et les peuples musulmans d'Afrique du Nord » un préalable à la paix⁶. Mais le SGEN⁷, comme la CFTC, accueille ceux qui se soulèvent contre la guerre d'Algérie.

En revanche avec la FEN⁸, le monde enseignant du Doubs apparaît en décalage avec les instances nationales⁹. L'assemblée générale de juin 1956 reflète l'état des forces à l'intérieur du syndicat du Doubs. Le rapport moral du bureau national y est rejeté et c'est la motion École

¹ ADD 1485w237 RG SNI 1958 aux années soixante. Rapport du 6 octobre 1959.

² ADD 1485w234 RG, FEN 1958 aux années 1960. Rapports du 2 mars et du 23 juin 1960.

³ AD 115j49 SGEN. Tract appelant à voter pour les candidats du SGEN (CFTC) aux élections au conseil départemental de l'enseignement primaire dans le Doubs. La référence à la CFTC disparaît dès le premier numéro du bulletin de liaison des instituteurs et institutrices du SGEN de l'académie de Besançon de janvier 1946.

⁴ ADD 115j53 fond privé Poissenot, bulletins du SGEN de 1951 à 1966. La lecture des bulletins du SGEN fait apparaître une très vive tension locale en SGEN et SNI. Le numéro de novembre 1957 l'illustre tout particulièrement. Dans ce bulletin, Robert Schwint (qui devient maire de Besançon en 1977) responsable SGEN du premier degré, confronte deux interventions du SNI. La première d'origine nationale reprend l'appel de Denis Forestier, le secrétaire général du SNI, aux membres minoritaires du mouvement Reconstruction de la CFTC. La seconde est un extrait du bulletin de la FEN du Doubs condamnant le SGEN, du fait de son rattachement à une centrale d'ordre confessionnel.

⁵ SINGER Madeleine, « Paul Vignaux, intellectuel et syndicaliste, devant la guerre d'Algérie », in RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.), *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1988, pp. 167-168.

⁶ Cité par SINGER Madeleine, *Histoire du SGEN 1937/1970, le syndicat général de l'éducation nationale*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1987, p. 269.

⁷ ADD 115j52 fond privé Poissenot, bulletins du SGEN de 1948 à 1957. Bulletin de janvier 1955 un article est signé communément par Gaston Bordet et Yves Calais, l'un comme responsable des maîtres d'internat, l'autre comme responsable des surveillants d'externat. Deux des présidents anticolonialistes de l'AGEB sont donc des responsables du SGEN.

⁸ ADD 1485w134 dossiers des RG sur la FEN 1958-1965. Le rapport du 7 octobre 1959 chiffre à 2000 le nombre d'adhérents de la FEN.

⁹ Sur les différentes tendances qui traversent la FEN, FRAJERMAN Laurent, « Identités collectives et choix revendicatifs du courant " unitaire " de la Fédération de l'Éducation nationale (1945-1960) », in GIRAULT Jacques (dir.), *Les enseignants dans la société française au XXe siècle, itinéraires, enjeux, engagements*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, pp. 81-96.

Émancipée (ÉE) qui est adoptée¹. À la FEN, comme au SNI, ce courant, dirigé par MM. Aberlin² et Devaux, est très influent et défend des positions avant-gardistes sur l'Algérie, qui correspondent à celles d'ÉE au niveau national³. Unité et Action (UA) constitue la seconde tendance forte au SNI et à la FEN. Ces deux principaux représentants, Gilbert Carrez et André Vagneron⁴, sont également membres du PCF. Si ces deux mouvances sont parfois en désaccord, elles se retrouvent pour engager la FEN du Doubs contre la guerre d'Algérie.

Avant 1957 nous n'avons pas retrouvé d'éléments nous permettant de conclure à une prise de position contre la guerre. Cette année constitue à ce titre un tournant. Dès le mois de mai, la FEN se prononce pour l'arrêt de la guerre en Algérie. Loin d'une neutralité syndicale nationale, cautionnant la politique gouvernementale, les représentants du Doubs affirment leur particularité. À l'été, ils sont cosignataires d'un tract dénonçant clairement les choix de l'État français⁵. À l'inverse des autres participants, la section du Doubs SNI signe sans nom, peut-être pour indiquer son unanimité.

Le début de l'année 1958 confirme sans ambiguïté les choix des enseignants du Doubs. Le conseil fédéral de la FEN à Besançon vote le 13 février une motion contre la guerre d'Algérie et dénonce l'arrestation des professeurs en Algérie, notamment celle de Maurice Audin⁶. En mars, un numéro spécial sur la guerre d'Algérie est publié par la FEN. L'éditorial titre « halte aux tortures » et est signé par le conseil fédéral. Un article est consacré aux enseignants torturés, des témoignages sont publiés. Dans le numéro du 2 mai, donc avant les événements d'Alger, le bulletin de la FEN reprend *in extenso* un tract du comité départemental pour la Paix en Algérie, intitulé « à propos de l'Algérie, il faut

¹ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 7 juillet 1956. L'AG du 17 juin 1956 rejette le rapport moral du bureau : 40 voix contre, 16 pour et 11 abstentions. Elle adopte la motion ÉE.

² ADD 1485w134 dossiers des RG sur la FEN 1958-1965. Note du 2 mai 1958 MM. Aberlin et Devaux sont désignés comme membres du conseil fédéral de la FEN. Dans la note du 24 février 1958 on peut ainsi lire : « M. Aberlin instituteur aux Hopitaux-Neuf, connu pour ses tendances anarchistes ».

³ Un article favorable à Messali Hadj est publié par ÉE dans *L'École libératrice* du 25 février 1955. SIMON Jacques, *Novembre 1954 : la révolution algérienne commence*, Paris, L'Harmattan, 2044, p. 224.

⁴ Entretien avec André Vagneron du 3 avril 2013.

⁵ Sur le contenu de ce tract et les autres signataires, voir chapitre VI pp. 367-370.

⁶ ADD 1485w134 dossiers des RG sur la FEN 1958-1965. Note du 24 février 1958. Nous ne disposons pas de note des RG sur la FEN avant cette date.

savoir »¹. Dans le Doubs, les deux courants minoritaires nationaux, ÉÉ et UA s'allient donc sur le sujet algérien pour promouvoir une opposition forte au conflit.

C) Les « minorités » en action

Le terme de minorité est ici pris dans sa double acception. D'une part, il peut s'agir d'un groupe numériquement minoritaire, c'est le cas notamment des protestants à Besançon. D'autre part, on comprend également ce terme sous sa définition sociologique, qui renvoie à la faible influence d'un groupe social dans la sphère publique, sans que cela ne soit forcément en lien avec son nombre. L'étude des jeunes et des femmes renvoie bien entendu à cette définition.

1) Les protestants de Belfort à Besançon

En Franche-Comté, comme sur le reste du territoire, les protestants sont surreprésentés parmi les opposants à la guerre d'Algérie. Dans ces marges de l'Est, une communauté importante s'y est installée depuis la Renaissance et y a perduré, surtout au Nord, de Montbéliard à Belfort². L'Église évangélique luthérienne du pays de Montbéliard n'est cependant pas unanime, comme c'est le cas au niveau national et ce jusqu'en 1960³. La participation de Louis Garnier, député communiste, à un camp protestant divise la communauté en mars 1953⁴. Malgré la défaite des progressistes, certains s'engagent contre la guerre d'Algérie selon des modes différents. Tout d'abord celui de l'aide au FLN pour le

¹ ADD 1485w134 dossiers des RG sur la FEN 1958-1965. Note du 2 mai 1958. Les RG observent que cette position de la FEN « ne surprend nullement », « une nette majorité CGT et École Émancipée » y figurant. En revanche, pour les RG la « majorité des adhérents FEN du Doubs sont de tendance " majoritaire " ». Quant au tract, il se trouve dans les archives du PCF. ADD 118j21 archives du PCF. Pochette Paix en Algérie, journée d'action du 17 octobre 1957. Ce tract imprimé à Besançon se veut précis et pédagogique. Par exemple, les inégalités politiques y sont dénoncées à travers l'existence des deux collèges, les inégalités économiques et sociales par le fait que les 9 / 10e de la population possèdent 1 / 3 des terres.

² Sans chiffrage d'origine locale pour les années soixante, nous pouvons affirmer cette importance en nous appuyant sur le compte effectué dix ans plus tard. Selon les chiffres de l'Église Réformée de France, en 1973, l'Église évangélique luthérienne de France comptait 30 804 membres pour l'inspection de Montbéliard pour un total évalué à 769 454 protestants (sans compter les Églises non rattachées à la Fédération protestante, dans ce cas le total se monte à 850 000) par Roger Mehl. MEHL Roger, *Le protestantisme dans la société actuelle, 1945-1980*, Genève, Ed. Labor et Fides, pp. 20-21.

³ Avant 1960, les textes émanant du Conseil de la FPF, revendiquent l'apolitisme et « il semble que le choix implicite soit celui d'une Algérie toujours rattachée à la France ». BOLLE Pierre, « Le protestantisme français et la guerre d'Algérie », in BÉDARIDA François et FOUILLOUX Etienne (dir.), *La guerre d'Algérie et les Chrétiens*, Paris, IHTP, 1988, pp. 47-51.

⁴ ADD 1485w263 RG religion et secte. Les Protestants. Note du premier juillet 1958, les RG divisent la communauté protestante de Montbéliard en deux tendances : celle proche du pasteur Mathiot et des communistes contre « la fraction anti-progressiste ». La première n'a d'ailleurs pas réussi à s'imposer. Dans cette même note du 1er juillet 1958, il est signalé que le pasteur Grenier de Buserel a du retourner en Suisse, « son pays d'origine, en raison de son attitude anti-nationale ».

passage de la frontière suisse. Le cas le plus célèbre étant celui de Pasteur Mathiot. Celui-ci d'ailleurs, après son procès bisontin, continue son activité¹. Il n'est pas le seul à participer ainsi à des réseaux permettant aux militants FLN de passer la frontière. Nous reviendrons ultérieurement sur ce point².

D'autres pasteurs refusent de partir à la guerre. En 1958, le pasteur Jean Emonnot de la ville de Mandeuve est condamné par le tribunal correctionnel de Montbéliard, avec deux de ses collègues, à un mois de prison avec sursis pour avoir renvoyé son fascicule de mobilisation. Selon un communiqué synodal, ils sont en tout six pasteurs à avoir retourné leur livret militaire. Le motif invoqué par le pasteur est avant tout religieux. Dans la plaidoirie en faveur de Jean Emonnot, il n'est pas fait référence directement à la guerre d'Algérie. Mais le devoir « d'aimer son prochain » prend un sens particulier dans ce contexte. Invoquer le conflit lors du procès signifiait prendre inutilement le risque d'une plus forte sanction. Le pasteur est couvert par ses instances supérieures, qui par ailleurs militent pour la définition d'un statut d'objecteur de conscience³. Cette requête est portée par le monde protestant au niveau national.

À Besançon, bien que la communauté protestante soit relativement faible, elle n'en est pas moins active. Ses représentants et ses membres participent également à la lutte contre la guerre d'Algérie. Le pasteur Lambert est présent à la réunion du comité de la Paix du 10 mars 1956⁴. Parmi les signataires d'un tract collectif de 1957, figure Yves Aebischer pour le mouvement de la Réconciliation. Né dans l'entre-deux-guerres, cet organisme axe ses revendications autour des thèmes du pacifisme et de l'objection de conscience⁵. Dans ce tract, d'autres noms de protestants sont à relever sans qu'ils ne signent en tant que tels, notamment ceux de Marguerite Galland et celui Jean Carbonare. Nous reviendrons ultérieurement sur ces deux personnalités et notamment sur celle de Jean Carbonare⁶.

¹ Voir chapitre VII pp 417-418.

² Voir chapitre VII pp. 414-419.

³ ADD 1485w263 RG religion et secte. Les Protestants. Note du 7 novembre 1957.

⁴ AMB 224w2 rapports journaliers de police. Rapport du 10 mars 1956.

⁵ Pour une approche plus précise de ce mouvement, BAUDÉROT Jean, « Pacifisme du christianisme social », in *Autre Temps. Les cahiers du christianisme social*, n° 1, 1984, pp. 20-28.

⁶ Voir chapitre VI pp. 373-374.

2) Les jeunes¹ plus que les aînés

Poser la question laisse supposer que l'on y réponde par l'affirmative. Nous ne possédons pas les moyens d'une telle réponse en terme quantitatif. Et il n'est pas de raison qu'en ce domaine l'espace bisontin se distingue fortement du reste de la France. L'appartenance partidaire ou les connaissances en matière de politique internationale ou nationale sont sans doute semblables². En revanche, en terme plus qualitatif, parmi les militants bisontins les plus actifs, une partie importante est constituée de jeunes gens. Cette tendance locale reprend le constat effectué à l'échelon national par Annick Percheron³. De par leur organisation, les étudiants sont les plus visibles. Cet engagement des jeunes intellectuels en formation illustre un phénomène plus large. Sur Besançon, les communistes apparaissent trop faibles pour constituer une section réellement vivante de l'UJCF⁴. L'influence des jeunes est à chercher d'une part à l'université, avec la constitution de l'UEC, et d'autre part dans les instances mêmes du parti. Deux jeunes militants se montrent très actifs, André Vagneron et Gilbert Carrez, tous deux appartenant au monde enseignant. Au bureau fédéral d'octobre 1955, Gilbert Carrez intervient contre l'envoi du contingent en AFN⁵. Étudiants, jeunes enseignants ne sont pas les seuls à se sentir concernés par l'Algérie. Dans le monde ouvrier, l'un des plus actifs est Charles Piaget. Ce dernier milite au MLP et à la CFTC, dont il devient le président du syndicat de la métallurgie et de l'horlogerie de Besançon⁶. Il travaille à l'usine Lip, dans laquelle il s'engage très tôt comme représentant du personnel⁷. Tout au long de la guerre d'Algérie, son activisme peut se lire dans les nombreuses pétitions, particulièrement bien signées par les travailleurs de l'usine de Palente. Certes, cette mobilisation est également due à la section CGT. Pour autant, si on compare les deux grandes usines bisontines de l'époque, force est de constater que l'on signe plus chez Lip qu'à la Rhodia. Enfin, d'autres jeunes, n'appartenant pas à un univers militant, se sont également levés contre la guerre

¹ Sur l'emploi du terme même de jeune, nous renvoyons aux articles et ouvrages de Ludivine Bantigny. Voir notamment l'introduction effectuée par celle-ci dans BANTIGNY Ludivine et JABLONKA Ivan, *Jeunesse oblige histoire des jeunes en France XIX-XXI siècle*, Paris, PUF, 2009, pp. 5-20.

Sur la jeunesse lors de la guerre d'Algérie, BANTIGNY Ludivine, « Jeunesse et engagement pendant la guerre d'Algérie », *Parlement(s), Revue d'histoire politique*, n° 8, 2 / 2007, pp. 39-53.

² Sur ces phénomènes, voir par exemple l'enquête à l'époque de Jacques Duquesne. DUQUESNE Jacques, *Les 16-25 ans. Ce qu'ils pensent, ce qu'ils sont*, Paris, Centurion, 1962, pp. 133-134.

³ PERCHERON Annick, « La mémoire des générations : la guerre d'Algérie - Mai 68 », in *Etat de l'opinion*, 1991, pp. 39-57 ou *La Socialisation politique*, Paris, A. Colin, 1993, p. 177.

⁴ Lors de la guerre d'Indochine, celle-ci fut à l'origine de quelques actions d'éclats. Au début de la guerre d'Algérie, on ne retrouve pas cette vitalité.

⁵ ADD archives du PCF 118j12. Compte-rendu du bureau fédéral du 12 octobre 1955.

⁶ ADD 7j13 archives CFTC correspondances 1946-1956. Pochette SIFOP.

⁷ ADD 7j1 archives CFTC correspondances 1946-1956. Série Lip. En 1954, Charles Piaget se présente comme suppléant au comité d'entreprise, il y obtient plus de voix que le titulaire CFTC. La CFTC est alors majoritaire chez Lip.

d'Algérie. On peut penser à nouveau à Jean Carbonare. C'est aussi le cas, d'André Rival. Ce jeune homme travaille alors dans une banque, et n'adhère à aucun parti, ni à aucun syndicat. Outre son opposition intellectuelle à la colonisation et à la guerre d'Algérie, il souligne avoir manifesté à deux occasions dans sa vie, dont la première fut contre la guerre d'Algérie¹.

Certains de ces jeunes hommes sont partis en AFN, tels André Rival, Gilbert Carrez, ou encore Yves Calais. Mais cet argument est insuffisant car leur opposition à la colonisation et à la guerre est antérieure. De plus, certains jeunes hommes militants ne sont pas allés en AFN² ou sont partis tardivement³. Enfin, il est obsolète pour les jeunes femmes. Leur combat, à tous, se déroule avant tout à Besançon. Face à leurs aînés, leur particularité, qu'ils soient catholiques, communistes, protestants, est d'être favorable à l'unité d'action. Deux explications peuvent être avancées.

D'une part, dans cette jeunesse, les interdits sont moins forts ce qui facilite le dialogue. Nous avons pu le constater chez les étudiants. Malgré certaines réticences, ils constituent ainsi un comité accueillant toutes les tendances⁴. De même, dans d'autres instances, les plus jeunes défendent des rapprochements que les anciens réfutent. Ainsi, Gilbert Carrez, lors d'une AG de la FEN du Doubs, souhaite la présence du SGEN lors d'une réunion préparatoire à la manifestation du 21 octobre 1960, alors que M. Devaux la voit d'un « mauvais œil » du fait des « violentes attaques » émises par le SGEN à l'encontre de la FEN⁵. Chez Lip, la présence de Charles Piaget facilite les grèves communes avec la CGT⁶. Pour André Rival, tout en restant sceptique sur l'idéologie communiste, il est à l'écoute de leurs arguments et se souvient de l'influence des discours entendus lors d'une colonie de vacances. D'autre part, lorsqu'ils évoquent cette période, les références à la résistance émaillent leurs souvenirs⁷. Ces militants sont trop jeunes pour y avoir participé, mais suffisamment âgés pour avoir vécu la guerre et

¹ Entretien du 29 avril 2013. La seconde fut sa participation aux manifestations qui ont suivi la qualification de Jean-Marie Le Pen au second tour de la présidentielle en 2002.

² Gaston Bordet, Charles Piaget

³ Jean Ponçot, par exemple, arrive en Algérie après les accords d'Évian. Témoignage écrit 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures

⁴ Voir chapitre V pp. 300-302.

⁵ ADD 1485w234 RG FEN 1958 aux années soixante. Rapport du 21 octobre 1960.

⁶ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Le rapport du 11 avril 1956 souligne la présence d'une aile « gauchiste » à la CFTC et la grève commune chez Lip.

⁷ Entretiens avec Gaston Bordet (juillet 2013) ou Yves Calais par exemple (29 mars 2013)

intégré le discours sur l'unité de la Résistance. Leur propre engagement lors du conflit algérien résonne comme un écho à celle de l'armée des ombres¹.

3) *Les femmes plus que les hommes ?*

La guerre d'Algérie voit s'affirmer, plus fermement, les femmes comme actrices de la *Res Publica*. Elles le sont à plus d'un titre. Avec l'UFF, on retrouve l'image classique de la mère et de l'épouse du jeune parti à la guerre². Dans ce cas, les guerres d'AFN ne font que reprendre une argumentation déjà utilisée lors du conflit d'Indochine³. Dans ce type de propagande, la fibre sentimentale est souvent utilisée et s'inscrit, pour gagner en force, dans la proximité. En octobre 1955, un tract de l'UFF prend l'exemple du décès d'un jeune de Sochaux au Maroc. Mais l'affectif est toujours accompagné d'une interprétation politique. Dans ce cas il s'agit de dénoncer une guerre perdue d'avance, car « comme tous ceux qui se battent pour leur pays et leur liberté, les Marocains et les Algériens sont invincibles »⁴. Les militantes communistes n'hésitent pas non plus à descendre dans la rue. Elles étaient présentes dans les manifestations de 1952 lors de l'affaire Henri Martin. Elles le sont également lors de la guerre d'Algérie, comme c'est le cas en gare de Montbéliard en mai 1956, par exemple⁵. Pétitions, porte-à-porte, collectes pour les enfants d'Algérie (lait, savon, farine ou vêtement), sont organisés à Besançon. Sur la cité, quatre comités, ceux de Palente, Montrapon, Saint-Fejeux et du centre ville, pilotés par une petite quinzaine de femmes, sont particulièrement actifs. Dans ce cadre, l'organisation des opérations est l'apanage des femmes, comme le rappelle Mauricette Vagneron⁶.

L'exemple de Mauricette Vagneron montre également qu'à l'époque pour de nombreuses femmes, l'engagement se vit en couple. C'est le cas chez les communistes, mais aussi chez les catholiques avec les Roland. Sans chercher à établir de quelconques statistiques, ces deux couples restent représentatifs d'un fonctionnement dans lequel l'homme assure toujours les principales

¹ Sur ce thème, EVANS Martin, *The Memory of Resistance. French opposition to the Algerian War (1954-1962)*, Oxford-New-York, Berg, 1997, pp. 31-72.

² Sur l'usage de cette figure maternelle de la femme par l'UFF, FAYOLLE Sandra, « L'Union des femmes françaises et les sentiments supposés féminins », in TRAINI Christophe, *Émotions ... Mobilisations !* Presses de Sciences Po, Paris, 2009, pp. 169-192.

³ Voir chapitre VII pp. 421-426.

⁴ ADD archives du PCF 118j3 pochette tracts. Ce tract fait également le parallèle avec la guerre d'Indochine, car « ce sont les mêmes contre les mêmes : les gros colons contre un peuple qui veut son indépendance. »

⁵ AN F/1cIII1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 12 juin 1956. Sur cette action voir chapitre VI pp. 359-360.

⁶ Entretien du 3 avril 2013.

responsabilités. André et Maxime, chacun dans leur organisation politique, appartiennent au cercle décisionnel. Pour autant, les rôles féminins s'affirment. Pour Mauricette Vagneron, l'autonomie se trouve dans la prise de responsabilité au sein de l'UFF et la gestion de campagnes entièrement menées par les femmes. Lucienne Roland, elle, est la candidate de l'UGS lors de la campagne des cantonales de 1958 et porte un programme dont le cœur est l'indépendance de l'Algérie¹. Parfois, les rôles peuvent s'inverser. Dans le couple cégétiste des Bühler, c'est Yvonne qui occupe les responsabilités les plus importantes et qui est candidate en 1958 sur le canton de Baume-les-Dames². Elle est alors secrétaire de l'Union locale CGT de Besançon, permanente depuis 1956 et membre du bureau fédéral du PCF du Doubs à partir de 1958, puis du comité fédéral de 1959 à 1964³.

Dans la génération suivante, les jeunes femmes militantes contre la guerre d'Algérie sont nombreuses. Au bas des tracts, les signatures féminines ne sont pas rares, notamment chez les étudiantes. Elles sont ainsi très présentes dans les discussions internes à l'AGEB ou dans celles du Comité de la Paix. Et si aucune d'entre elles n'accède à la présidence de l'AGEB, certaines sont élues à ce poste dans les « corpos »⁴ et au bureau de l'AGEB⁵. Des candidates sont aussi présentées par la liste opposée, comme sur celle de Fénelon Gabet en 1956⁶. L'évolution globale de la société explique pour partie cet engagement croissant des femmes. Pour certaines, le passage par la JECF y a contribué⁷. Certaines s'en sont émancipées plus aisément que leurs homologues masculins comme Geneviève Lyet ou Francine Rapiné⁸. Peut-être est-ce dû à la personnalité moins « politique » de l'abbé Jean Garneret⁹,

¹ Voir chapitre VIII pp. 447-461. L'absence d'archives du MLP ne nous permet pas de reconstituer le processus qui a amené à ce choix.

² AD 1688w5 RG dossier personnel Bühler Yvonne. Profession de foi.

³ AD 1688w5 RG dossier personnel Bühler Yvonne. Fiche biographique de 1966 sur Yvonne Bühler. La note de 1966 précise que « c'est sur elle que reposa pendant fort longtemps toute la vie administrative de la CGT à Besançon ». Son époux Bernard Bühler était monteur en chauffage central, militant et responsable cégétiste.

⁴ C'est le cas notamment de Geneviève Lyet ou de Francine Rapiné pour la « corpo des Lettres ».

⁵ C'est le cas de Geneviève Lyet dans le bureau de 1957-1958 et de Colette de Ségovia dans celui de 1958-1959. CANTAUT Joël, *Le monde étudiant bisontin face au problème algérien : 1954-1962*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Franche-Comté, 1988, annexes pp. 306-307.

⁶ Entretiens avec Gaston Bordet, juillet 2013.

⁷ Sur le mouvement catholique à travers l'exemple de la JOC, comme espace de promotion de l'égalité homme-femme, et de ses limites, DERMENJIAN Geneviève (dir), *L'action des femmes de la LOC-MPF pendant la deuxième guerre mondiale et l'après-guerre (1940-1948), L'action familiale ouvrière et la politique de Vichy, Les cahiers du GRMF*, n° 3, Lille, pp. 249-278.

⁸ Entretiens avec Francine Rapiné et Geneviève Lyet, 25 novembre 2014.

⁹ Bien qu'appartenant aussi à la branche du catholicisme social, Jean Garneret est plus versé dans l'art et les traditions comtoises que dans les affaires politiques. Il a, notamment, été recruté par la ville de Besançon en tant que Conservateur de Musée en janvier 1950. Il est également l'auteur d'enquêtes sur le monde rural franc-comtois. Sur celles-ci, voir BARBE Noël, « Jean Garneret en ses enquêtes », *Vous avez dit « âge de la vie » ?*, Musées départementaux de la Haute-Saône, 2006, pp. 40-83.

comparée à celle du père Gilles ou encore au moindre enjeu que représente ces jeunes femmes aux yeux de l'Église. Mais surtout, ces dernières, se sentent moins contraintes par l'encadrement catholique. L'une et autre, chacune à leur manière, n'hésitent pas à transgresser les interdits ¹.

III) LA DIFFICILE UNITÉ DES OPPOSANTS À LA GUERRE

Début 1956, tout pouvait paraître en place pour permettre l'union des oppositions à la guerre d'Algérie. La campagne électorale des législatives a démontré que cette dernière était une réelle préoccupation dans la population. Le résultat de l'élection a conduit au pouvoir des partis porteurs d'un programme de paix et de négociations. Localement, le retour d'un député communiste à l'Assemblée Nationale entérine ce message. En février 1956, le processus semble bien engagé. Et pourtant, il faut attendre plus d'un an pour que cette union devienne pérenne. Le jeu politique français qui conduit le PCF à préférer les enjeux hexagonaux à ceux de l'empire et à voter les pouvoirs spéciaux constitue la première explication de ce report. Mais d'autres événements extranationaux bouleversent la donne. Ces derniers jouent également sur la vie bisontine. Comment et avec qui, malgré ces turbulences, l'union entre les opposants à la guerre d'Algérie finit-elle pas se constituer ?

A) L'année 1956 et l'inconfort communiste

Le vote des pouvoirs spéciaux a brisé l'élan unitaire bisontin entre communistes et catholiques de gauche. Mais, au final cette hésitation communiste ne dure qu'un mois et n'était sans doute pas suffisante pour empêcher les retrouvailles. Et ce d'autant plus que l'expédition de Suez se présente comme l'occasion de raviver ce processus. Mais la situation internationale, que se soit avec le XXe

¹ Nous avons déjà évoqué le cas de Francine Rapiné. Outre son aide au FLN, elle entretient une amitié profonde avec Jean Charles, responsable de l'UEC. Elle n'hésite pas ainsi à lui demander son avis lorsqu'elle s'interroge sur l'opportunité de se présenter sur la liste des candidats au bureau de l'AGEB. Son amie, Geneviève Lyet, membre de la JECF et Jean Charles se marient.

congrès du Parti communiste de l'Union soviétique, ou avec l'insurrection de Hongrie¹, le retarde encore.

1) *L'hésitation, le temps d'un vote*

Le PCF est tiraillé entre deux positions. D'une part, suivant la ligne nationale définie notamment en vue des élections de décembre 1955², il cherche à reconstituer, l'unité perdue depuis 1947 entre socialistes et communistes³. Lors de la campagne, il propose donc la constitution d'un front populaire refusé par la SFIO et les radicaux⁴. Après l'élection et les événements d'Alger, il reformule sa demande au nom de la « lutte contre le fascisme ». Dans cette optique, il adresse un courrier à la fédération socialiste du Doubs. Cette dernière lui répond par une lettre de non recevoir⁵.

Face au vote des pouvoirs spéciaux, le PCF du Doubs, s'il ne remet pas en cause officiellement les choix nationaux, n'en semble pas moins dubitatif. André Vagneron⁶ se souvient ainsi de la visite, juste après la séance à l'Assemblée Nationale, de Louis Garnier, alors député avouant, « nous avons fait une connerie »⁷. Les RG notent également « l'étonnement » de certains militants face au vote du 12 mars⁸. Entre soutien au gouvernement Mollet et positions anticolonialistes, l'hésitation transparait également dans la presse militante. Le numéro de mars 1956 de la cellule de Palente, *L'Heure Lip*⁹, l'illustre. L'éditorial est ainsi libellé : « mais où sont passées les promesses ? ». Pour autant, aucune

¹ Sur cette année particulière dans l'histoire du communisme européen et ses répercussions sur le PCF, CARREAU Pascal (coord.), *Le Parti communiste français et l'année 1956, actes des journées d'étude organisées par les Archives départementales de Saine-Saint-Denis, 29 et 30 novembre 2006*, Fondation Gabriel Péri, Seine-Saint-Denis, 2007.

² Réunion du comité central du 4 novembre 1955. MARTELLI Roger et NAHON Guillaume, *Les réunions du comité central du Parti communiste français, 1921-1977, Etat des sources et des instruments de recherche, tome 3 : 1954-1964*, Fondation Gabriel Péri, Seine Saint-Denis, 2010, p. 50.

³ Voir chapitre II pp. 108-11.

⁴ ADD archives du PCF 118j9 pochette SFIO lettre du 21 janvier du parti radical et radical-socialiste en réponse au courrier du PCF : « oui au Front Républicain, non au Front Populaire ».

⁵ ADD archives du PCF 118j9 pochette SFIO lettre du 21 mars 1956 de la SFIO du Doubs au PCF. Celle-ci répond en ces termes à la proposition du 20 mars du PCF : « Dans les circonstances présentes, nous jugeons peu opportune toute réunion avec votre organisation ».

⁶ Entretien avec André Vagneron, 3 avril 2013.

⁷ Le vote des pouvoirs spéciaux a provoqué une certaine opposition et des protestations dans le parti. LIAUZU Claude, *Histoire de l'anticolonialisme en France : du XVIe siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 2012, p. 232.

⁸ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 11 avril 1956.

⁹ ADD archives du PCF 118j27 pochette tracts 1963-1964-1965. *L'Heure Lip* est l'un des seuls journaux de cellule à connaître une parution quelque peu régulière ou « sporadique » comme l'expriment les RG. AN F/1cIII/1264 rapport de juillet/août 1956.

référence n'est faite à la guerre d'Algérie. Mais un tract « Paix en Algérie » est agrafé au journal. Il évoque les délégations de Bisontins qui se sont rendues le 9 mars à Paris lors du débat à l'Assemblée et appelle à faire signer la pétition circulant chez Lip pour un cessez-le-feu immédiat. Ce tract n'est pas daté avec précision, il est donc possible qu'il soit antérieur au 12 mars. Il n'en révèle pas moins les doutes du PCF bisontin¹. Ceux-ci s'expriment, enfin, lors du meeting du 21 avril 1956². Le tract l'annonçant condamne explicitement la guerre, mais lors de la réunion, Louis Garnier est cependant plus nuancé. Tout en rappelant la position du PCF en faveur d'un cessez-le-feu et de négociations, il justifie le vote de « confiance » pour faire échec aux partis de droite³. Ces débats au sein des communistes bisontins illustrent les vives discussions présentes également dans les instances nationales, notamment à propos du vote du 12 mars⁴.

Après les décrets du 12 avril⁵, la réaction est donc rapide et confirme le scepticisme du monde communiste vis-à-vis du soutien à la politique gouvernementale jusque là poursuivie⁶. La première à réagir est l'UD de la CGT. Dans un tract du 14 avril 1956, elle « proteste de toutes ses forces contre les dernières mesures gouvernementales prises concernant l'Algérie ». Pour amplifier son propos, elle utilise la fibre affective et locale : « des milliers de jeunes du Doubs vont être arrachés à leur foyer, à leur travail et jetés dans la guerre d'Algérie ». Et le syndicat appelle à organiser « dès lundi » (souligné dans le texte) différentes actions : prise de paroles, pétitions, arrêt de travail, etc⁷. Le monde communiste réinvestit donc très vite le champ de la lutte contre la guerre d'Algérie, grâce à tous ses outils, parti, syndicat, et mouvements et à toutes les échelles du bureau fédéral à la cellule de quartier.

¹ ADD archives du PCF 118j27 pochette tracts 1963-64-65. Le tract est agrafé au numéro de *L'Heure Lip*. Le tract évoque également les familles en deuil du département. Le tract est donc antérieur au journal. Pour autant la pétition continue de circuler.

² ADD 118j27 archives du PCF pochette tracts 1963-1964-1965. La direction du parti met tout son poids dans ce rassemblement, Serge Paganelli, secrétaire de la fédération communiste du Doubs et Louis Garnier, député, en sont les deux principaux orateurs. Dans le tract « à la population bisontine », les deux arguments traditionnels, celui du coût humain « il est tant que le sang cesse de couler » et celui du coût financier sont développés.

³ AMB 224w2 rapport journalier de police 1955-1957. Rapport du 21 avril 1956. Réunion de 150 à 170 personnes (estimation de la police). On peut aussi noter que, si un appel à l'unité est lancé, il ne l'est, désormais, pas en direction de la SFIO, mais des « camarades socialistes pour déjouer les manœuvres des pires réactionnaires qui visent à bafouer la victoire électorale eu 2 janvier ».

⁴ BECKER Jean-Jacques, « L'intérêt bien compris du parti communiste français », in RIOUX Jean-Pierre (dir.), *La guerre d'Algérie et les Français*, Paris, Fayard, 1990, pp. 238-240.

⁵ Les décrets du 12 avril organisent le maintien de la classe 55 / 1 sous les drapeaux et le rappel des classes antérieures.

⁶ Pour les réactions nationales, RUSCIO Alain, « Les communistes français et la guerre d'Algérie, 1956 », in CARREAU Pascal (coord.), *Le Parti communiste français et l'année 1956, actes des journées d'étude organisées par les Archives départementales de Saine-Saint-Denis, 29 et 30 novembre 2006*, Fondation Gabriel Péri, Seine-Saint-Denis, 2007, pp. 79-89.

⁷ ADD 118j27 archives du PCF pochette tracts 1963-1964-1965.

2) Mai 1956, le temps de la reprise de la lutte

Le 9 mai, le Comité bisontin du Mouvement national de la Paix annonce qu'il s'associe aux manifestations des 16 et 17 juin à Paris pour le désarmement et la paix en Algérie. Marius Jacquemard, secrétaire, organise également son propre rassemblement le dimanche 3 juin au Kursaal à Besançon afin de recueillir des signatures. Cet appel marque une étape vers la clarification relative des positions communistes. Le tract condamne « une nouvelle aventure meurtrière », mais poursuit en soulignant que « négocier ne signifie nullement capituler ». Ainsi, l'affirmation du droit à l'indépendance n'est pas encore d'actualité. Le texte dénonce une guerre qui « risque de conduire à la rupture entre l'Algérie et la France et de compromettre la sécurité et l'avenir des Français d'Algérie, le prestige international et l'indépendance du pays »¹. Tout comme au niveau national la lutte contre la guerre ne signifie pas d'emblée celle pour une Algérie libérée de tous ses liens avec la métropole. L'évolution est plus progressive et un certain flou persiste sur la nature future des rapports entre les deux entités.

Si le résultat de cette réunion bisontine du 3 juin est somme toute modeste, environ 80 personnes s'y rendant², la pétition semble avoir eu plus de succès, selon la feuille militante de la cellule de Palente. Une délégation des habitants du quartier est ainsi reçue par le maire et secrétaire d'État, Jean Minjoz. Dans ce même numéro de mai 1956, *L'Heure Lip* condamne les choix gouvernementaux, dénonce l'envoi « des jeunes rappelés de chez Lip » et évoque un train arrêté au départ de Valdahon³. *Le Travailleur Comtois* commémore comme partout en France 1936 tout en consacrant les deux dernières pages à la guerre d'Algérie⁴. Réunions, délégations, pétitions, le monde communiste est à nouveau mobilisé, et ce avant l'abstention des députés communistes à l'AN lors du vote de confiance à Guy Mollet, le 6 juin 1956.

¹ ADD 118j9 archives du PCF pochette actions pour la paix en Algérie.

² AMB 224w2 rapports journaliers de police 1955-57. Rapport du 3 juin 1956.

³ ADD 118j27 archives du PCF pochette tracts 1963-64-65. Cet épisode participe au mouvement des rappelés qui a connu des manifestations autrement spectaculaires dans d'autres villes de France. QUEMENEUR Tramor, « Les manifestations de rappelés contre la guerre d'Algérie. Contestation et obéissance. 1955-1956 », in *Outre-mer*, tome 88, n° 332-333, 2e trimestre 2001, collectes et collections ethnologiques : une histoire d'hommes et d'institutions, pp. 407-427. Sur la faiblesse du phénomène dans le département du Doubs, voir chapitre VII, pp. 382-383.

⁴ ADD 118j3 archives du PCF pochette tracts syndicaux. Dans ce numéro, les deux axes de la campagne du PCF sont présents : la reconstitution d'un front populaire et la lutte contre la guerre d'Algérie, selon les arguments suivants, une guerre qui profite à une poignée, « les marchands de canons », et « ASSEZ de jeunes qui tombent en Afrique du Nord et des milliards gaspillés pour cette guerre ».

C'est vrai à Besançon comme dans le Nord Franche-Comté. Le 23 mai en solidarité avec les rappelés, l'UJRF, l'UFF et la fédération du Doubs du PCF tentent d'investir la gare de Montbéliard¹. Un rassemblement de la jeunesse, en mai à Audincourt, est organisé en faveur d'un cessez-le-feu et de négociations², ainsi qu'un meeting le premier juin avec les travailleurs de Sochaux³.

Cette mobilisation contre la guerre s'effectue dans une période délicate, celle des répercussions du XXe Congrès du Parti communiste d'Union Soviétique (PCUS). La dénonciation par Khrouchtchev de l'œuvre de son prédécesseur met à mal les choix de la direction française⁴. Selon les RG, l'unité de la section de Besançon est également ébranlée par cet épisode⁵. Malgré ces crises internes et malgré les annonces des RG, toujours prompts à anticiper un échec du PCF, la conférence annuelle d'Audincourt se révèle un succès avec des affluences de 200 personnes le 30 juin et de 600 le premier juillet⁶. Dans ce contexte à travers la lutte contre la guerre d'Algérie, le parti a sans doute cherché plus à mobiliser ses propres troupes, qu'à s'adresser à de nouveaux publics. À l'appui de cette hypothèse, lors de cet été 1956, nous n'avons trouvé aucun document témoignant d'une rencontre avec les autres composantes de l'opposition à la guerre d'Algérie. De même, la venue de Guy Mollet le 21 octobre ne correspond pas à une relance du mouvement unitaire contre la guerre d'Algérie. Le PCF y réagit seul par l'apposition d'affiches « Paix en Algérie » et la mise en circulation de pétitions⁷.

¹ ADD 118j21 archives du PCF pochette paix en Algérie, journée d'action du 17 octobre 1957. Appel à la solidarité avec les rappelés en gare de Montbéliard mercredi 23 mai 1956 signé par l'UJRF, l'UFF et la fédération du Doubs du PCF. AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 12 juin 1956. La manifestation a regroupé 60 personnes et n'a pas perturbé le départ du train.

² ADD 118j21 archives du PCF pochette paix en Algérie, journée d'action du 17 octobre 1957.

³ ADD 118j3 archives du PCF pochette tracts. *La Gazette du Fondateur* du 30 mai 1956 comprend 2 pages sur l'Algérie avec un appel à un meeting le vendredi 1er juin en faveur de l'ouverture de négociations en Algérie.

⁴ Maurice Thorez, lorsqu'il évoque le rapport secret devant le Comité Central des 9 et 10 mai 1956, ment sur son contenu. Pour une analyse des choix de la direction du PCF, et notamment de Maurice Thorez, vis-à-vis de Staline, puis de Khrouchtchev et les raisons qui les sous-tendent, MARTELLI Roger, « Le PCF et le PCI face à Khrouchtchev (1953-1964) », *Cahier d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°112-113, 2010, pp. 45-55.

⁵ AN F/1cIII/1264 rapport du 10 août 1956.

⁶ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapports de juillet et août 1956. Dans le rapport d'août, le préfet note que le parti a enregistré une hausse de ses adhérents passant de 920 à 1 125 en un an.

⁷ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'intérieur 1955 à janvier 1957, rapport de décembre 1956.

3) La Hongrie, le temps de l'isolement

L'expédition de Suez aurait pu devenir l'élément déclencheur de nouvelles campagnes communes des opposants à la guerre d'Algérie. Selon la préfecture¹, celle-ci provoque assez rapidement un certain scepticisme dans l'opinion bisontine, partagé par une part importante de la population française². Mais à l'automne 1956, la dynamique d'unité ne peut pas se reformer, perturbée par les événements de Hongrie. Dès lors, les tentatives du PCF rencontrent une assez faible audience³. De la fin 1956 au début 1957, celui-ci s'adresse à la population par voie d'affichage⁴ et tente de briser cet isolement en soulignant que ceux qui soutiennent le soulèvement des Hongrois sont ceux qui envoient des troupes en Algérie et en Égypte⁵. Le PCF local reprend ainsi les arguments développés au niveau national, peu audibles à Besançon, ville à la fois influencée par le catholicisme et dirigée par un membre du gouvernement.

De plus, l'intervention militaire de Suez ne provoque pas de réactions tangibles au sein de la population, à l'inverse de l'insurrection de Hongrie. Cette dernière, en effet, suscite à Besançon une émotion vive et fait passer la guerre d'Algérie au second plan⁶. Différents trains de réfugiés hongrois passent en gare de Besançon et donnent vie à cet événement international, qui, par ailleurs, fait écho dans l'ensemble de l'hexagone⁷. Par exemple, le 28 novembre, la Croix Rouge organise en gare une distribution de vivres⁸. L'Union locale Force Ouvrière propose une réunion publique à la Maison du

¹AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'intérieur 1955 à janvier 1957. Rapports d'octobre, novembre, décembre 1956.

² Les 2 et 3 novembre 1956, 44 % des Parisiens approuvent cette expédition militaire contre 37 % qui la condamnent, en décembre 1956 42 % des Français y sont favorables contre 33 %. Résultats de sondages cités par AGERON Charles-Robert, « L'opinion française devant la guerre d'Algérie », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, n°231, 1976, p. 264.

³ AMB 224w2 rapports journaliers de police 1955-1957. Rapport du 10 octobre 1956, réunion salle David (12 présents), lors de laquelle Louis Garnier, député, affirme que « la guerre que mène actuellement les Algériens est juste ». Rapport du 20 octobre 1956, réunion publique du PCF dans un café « La Terrasse » du quartier Palente (18 présents).

⁴ AMB 222w2 rapports journaliers de police. Rapport du 8 décembre. Affiches nationales collées en ville dénonçant la guerre d'Algérie « Paix et amitié au peuple algérien » et sur les événements de Hongrie dénonçant la répression malgache, l'Indochine, l'Algérie et l'expédition de Suez.

⁵ ADD 118j27 archives du PCF pochette tracts 1963-64-65. Ce tract « échec aux provocateurs » de la section bisontine du PCF dénonce les « beaux messieurs qui feignent de s'apitoyer sur le sang versé à Budapest (...) ce sont eux qui portent la responsabilité du sang versé par 200 000 morts à Madagascar, en Indochine, au Maroc, en Tunisie, en Algérie ».

⁶ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'intérieur 1955 à janvier 1957, rapport de décembre 1956.

⁷ Les répercussions du soulèvement hongrois furent particulièrement remarquables en France. Sur ce point voir l'analyse de Gustav-D. Kecskès, qui exprime ainsi le phénomène : « l'affaire hongroise fut une question de politique intérieure plutôt qu'un problème international pour la France ». KECSKÈS Gustav D., « La politique française et la révolution hongroise de 1956 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 3/2006, N°83, pp. 40-49.

⁸ AMB 224w2 rapports journaliers de police 1955-1957. Rapport du 28 novembre 1956. Des passages de train ont lieu également le 5 décembre 1956 et le 10 janvier 1957 selon ces rapports.

Peuple sur le sujet le 7 novembre. Soixante personnes se déplacent pour y assister¹. Toute proportion gardée, la situation bisontine apparaît relativement proche de celle de Strasbourg, qui accueille des réfugiés. Dans le Bas-Rhin, l'hostilité aux communistes se révèle cependant plus forte encore que dans le Doubs².

L'insurrection de Budapest et le soutien apporté par le PCF national et local à la répression soviétique réaniment l'anticommunisme³. Ce dernier est tel que dans la nuit du 7 au 8 novembre, simultanément aux événements parisiens⁴, la permanence du PCF est « mise à sac », terme employé par le préfet⁵. Le lendemain, le PCF programme une réunion mais la préfecture l'interdit et met en place « un dispositif » devant le siège du parti pour « éviter toute collision entre les membres de ce parti et des groupes d'étudiants »⁶. À Audincourt, un meeting contre l'expédition d'Égypte et la guerre d'Algérie est également interdit⁷. Les ponts sont coupés pour un temps avec les catholiques de gauche. Aucune trace d'actions, de rencontres, n'a été retrouvé y compris à Montbéliard où les dirigeants du MLP sont parfois membres de la CGT. Côté MLP des tracts circulent condamnant tout à la fois l'intervention des troupes soviétiques en Hongrie, celles des Français et des Britanniques en Égypte et demandant l'indépendance de l'Algérie⁸. Enfin, les agressions, les interdictions de manifestations, les saisies

¹ AMB 224w2 rapports de police de 1955-1957 rapport du 7 novembre 1956. À noter également que l'Algérie apparaît comme une réelle préoccupation. M.Maisonneuve, responsable syndical, fait une digression sur le conflit, « les Nord-Africains se battent pour les trusts du pétrole et non pour leur liberté ».

² MONOD Nicolas, « Les répercussions des événements de Hongrie (octobre-novembre 1956) sur Strasbourg et le département du Bas-Rhin, à travers le prisme des archives préfectorales », 2010, <halshs-00818826>. Le Doubs accueille également des réfugiés, notamment à Montbéliard.

³ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'intérieur 1955 à janvier 1957. Rapport de novembre 1956. Le Préfet l'exprime ainsi : « Ces événements ont créé, autour du Parti Communiste, une atmosphère d'isolement et d'hostilité ».

⁴ À Paris le 7 novembre, une manifestation de soutien aux insurgés hongrois rassemble 30 000 personnes et s'achève dans la soirée par l'attaque du siège du PCF et de *L'Humanité*. Sur les répercussions parisiennes des événements hongrois et l'anticommunisme qu'ils ont entraîné dans la rue et dans la presse, BERNARD Jean-Pierre A., « Novembre à Paris », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1991, pp. 68-81.

⁵ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'intérieur 1955 à janvier 1957. Rapport du 11 décembre 1956 et AMB 224w2 rapports journaliers de police 1955-1957. Rapport du 8 novembre 1956. Dépôt d'une plainte par Denis Bideaux, secrétaire de la section communiste de Besançon.

⁶ AMB 224w2 rapports journaliers de police 1955-1957, rapport du 9 novembre. Pour les communistes, cette interdiction est également le fait de la SFIO. ADD 118j27 archives du PCF pochette tracts 1963-64-65. Ce tract « échec aux provocateurs » dénonce les « dirigeants socialistes, les Minjoz, les Vauthier, les Defrasne qui, avec le préfet (...) ». C'est également à cette occasion que la CFTC bisontine a participé à une contre-manifestation. Voir ci dessus chapitre VI pp. 362-363. ADD 118j5 archives du PCF hors pochette, tract de la fédération communiste du Doubs de novembre 1956. Appel à un meeting anti-fasciste le 22 novembre à Audincourt. Dans le texte, il est signalé qu'à Besançon la fédération socialiste, FO et la CFTC ont organisé « une contre manifestation pour interdire un meeting de notre parti ».

⁷ ADD 118j27 archives du PCF pochette tracts 1963-64-65. Tract de décembre 1956 qui dénonce l'interdiction du meeting d'Audincourt contre la politique du gouvernement en Égypte et en Algérie.

⁸ ADD 118j27 archives du PCF pochette tracts 1963-64-65. Tract du MLP sur Montbéliard.

régulières de *L'Humanité* depuis le printemps¹, favorisent sans doute un repli sur soi du monde communiste et développe le sentiment de citadelle assiégée² dans une atmosphère d'ostracisme qui leur rappelle celle de la fin des années trente³. L'année s'achève donc sur la division des opposants à la colonisation.

B) L'année 1957, l'unité retrouvée

Le mouvement d'opposition à la guerre d'Algérie retrouve une dynamique. L'année 1957 est celle de la reconstitution de son unité et celle de son élargissement. Elle montre également une évolution dans l'impulsion de cet élan. Le monde communiste sortant affaibli de l'année 1956, c'est aux étudiants que revient la charge de ce renouveau unitaire. À l'université, la reprise en main de l'AGEB par les « minos » et les premiers départs pour l'Algérie favorisent le mouvement⁴.

1) *L'impossible impulsion communiste ?*

Après l'année 1956 et les difficultés stratégiques qu'elle a provoquées (vote des pouvoirs spéciaux, rapport Khrouchtchev), 1957 constitue un temps de remise en ordre de bataille, notamment contre la guerre d'Algérie. Comme lors du conflit indochinois, les communistes partent au combat sur deux fronts. D'une part, il s'agit de mobiliser ses propres forces : le rôle en revient au PCF et à la CGT. Entre les deux organisations, la complémentarité dans la lutte anticolonialiste est de mise. Début 1956, alors que le parti soutient le gouvernement de Guy Mollet, le plus en pointe est le syndicat. Mais dans la deuxième partie de l'année 1956, la centrale ouvrière reste en retrait. L'insurrection de Hongrie et

¹ AMB 224w2 rapports journaliers de police 1955-1957. À titre d'exemples, rapports des 11 mai 1956 saisie de *L'Humanité Dimanche* (145 exemplaires), 25 septembre 1956 saisie de *L'Humanité* (151 exemplaires), 25 janvier 1957 saisie de *L'Humanité* (126 exemplaires).

² AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur 1955 à janvier 1957. Rapport du 11 décembre 1956. Selon les termes du préfet, la fédération communiste du Doubs « croit vraiment à la réalité d'une menace d'interdiction du parti ».

³ Sur les gouvernements de la République et leur positionnement face aux communistes dans l'entre-deux-guerres, BERSTEIN Serge et BECKER Jean-Jacques, *Histoire de l'anti-communisme en France, 1917-1940*, Paris, Olivier Orban, 1987, pp. 211-217.

⁴ Voir chapitre V pp. 289-295.

les représailles soviétiques la conduisent au repli sur des questions uniquement syndicales¹. En 1957, le moteur de la lutte est à nouveau le parti. Les affiches fleurissent un peu partout en ville², celles-ci imprimées au niveau national appellent clairement à l'indépendance « Reconnaître le droit à l'indépendance et négocier ». Désormais, le mot est assumé par le parti³. Des pétitions, dont certaines stipulent clairement le « droit à l'indépendance du peuple algérien » sont signées⁴ et des inscriptions sur les murs surgissent dans différents quartiers⁵. La CGT ne reste pas pour autant totalement hors du jeu. En avril 1957, elle prend l'initiative d'organiser à Montbéliard un meeting en faveur de la Paix en Algérie, que la mairie par ailleurs interdit⁶. La section bisontine du PCF organise en juin 1957 une réunion publique « pour la Paix en Algérie » qui rassemble une soixantaine de personnes⁷. Mais le monde communiste sort affaibli de l'année 1956. Le nombre des adhérents est passé de 1100 à 900 pour la fédération du Doubs et la page régionale de *L'Humanité Dimanche* a été supprimée⁸. Il doit faire face aux interdits, comme en mai 1957 pour le meeting de la CGT, et aux saisies régulières de *L'Humanité* depuis le printemps⁹, qui s'effectuent à Besançon comme partout en France sans entraîner de protestation.

¹ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur 1955-1957. Rapport du 11 décembre 1956. Selon ce rapport, « la CGT a expliqué à ses troupes qu'elle avait évité de prendre position dans l'affaire hongroise », la centrale se concentrant alors sur une ligne revendicatrice au niveau social. AN F/1cIII/1355 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur 1957. Rapport du 9 janvier 1957. Cette stratégie a permis à la CGT d'éviter un trop grand recul, celui-ci « bien que sérieux a été limité ».

² AMB 224w2 rapports journaliers de police 1955-1957. Rapport des 28 février et 14 mars 1957. AMB 224w3 rapports journaliers de police 1957-1958. Rapport du 29 novembre 1957.

³ Pour Jean-Pierre Biondi et Gilles Morin la période du 18 au 21 juillet 1956 marque la fin de l'ambiguïté du PCF sur l'Algérie avec l'abandon lors du Congrès du Havre de la référence à l'Union française et à une nation en formation pour la reconnaissance claire du fait national algérien. Claude Liauzu date, lui, la fin de l'ambiguïté de 1959, lorsque l'indépendance devient un objectif clairement défini. BIONDI Jean-Pierre et MORIN Gilles, *Les anticolonialistes, 1881-1962*, Paris, Hachette-Pluriel, 1993, p. 318 et LIAUZU Claude, *Histoire de l'anticolonialisme en France : du XVIIe siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 2012, p. 232.

⁴ ADD 118j9 archives du PCF pochette actions pour la Paix en Algérie. Pétition du 18 septembre 1957 adressée au Président du Conseil et aux parlementaires du Doubs. Elle demande le respect de la volonté exprimée lors du vote du 2 janvier 1956 et l'ouverture de négociations sur la base du droit du peuple algérien à l'indépendance.

⁵ AMB 224w2 rapports journaliers de police 1955-1957. Rapports des 28 mars, 28 juillet et 5 septembre. Outre les inscriptions « Paix en Algérie », on trouve également « Non à Speidel », mais moins fréquemment. Lorsque les deux inscriptions ne sont pas conjointes, il est possible que l'auteur n'en soit pas communiste. AMB 224w3 rapports journaliers de police 1957-1958. Rapport du 18 octobre 1957.

⁶ AN F/1cIII/1355 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur 1957. Rapport du 14 mai 1957. La réunion se tient finalement au siège de l'Union locale de la CGT avec une quarantaine de militants.

⁷ AN F/1cIII/1355 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 11 juillet 1957.

⁸ AN F/1cIII/1355 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 11 juillet 1957.

⁹ AMB 224w2 rapports journaliers de police 1955-1957. À titre de rappel, rapports des 11 mai 1956 saisie de *L'Humanité Dimanche* (145 exemplaires), 25 septembre 1956 saisie de *L'Humanité* (151 exemplaires), 25 janvier 1957 saisie de *L'Humanité* (126 exemplaires). Sur la multiplication des saisies et des procès à l'encontre du quotidien communiste, CHÂTAIN Jean, « 1954-1962, huit ans de saisies et de procès », in MOUSSAOUI Rosa et RUSCIO Alain (dir.), *L'Humanité censuré : 1954-1962, un quotidien dans la guerre d'Algérie*, Paris, Le Cherche Midi, 2012, pp. 11-12.

D'autre part quelques tentatives d'élargissement de la mobilisation existent. Les affiches de l'UFF réapparaissent¹ et l'UEC est très active². Mais le mouvement qui est naturellement chargé du combat anticolonialiste est celui de la Paix. Il constitue un pont entre les militants communistes et ceux provenant d'autres horizons. Certes, le noyau en est communiste, et le plus souvent son président l'est aussi. Ce ne fut, cependant, pas le cas lorsque la direction échoit au docteur Cerf³. Le Comité bisontin, mêlant communistes et chrétiens de gauche, retrouve de la vigueur dans la première moitié de 1956. La dernière manifestation commune, précédemment citée, est celle du 3 juin 1956. Le rassemblement pour la Paix, sous l'autorité de Roger Mayer, président du Conseil Mondial de la Paix, réunit environ 80 personnes. L'auditoire est modeste, mais communistes et catholiques se retrouvent côte à côte⁴. Dans le même temps, à Audincourt, à l'appel du comité local, une soixantaine de personnes se réunissent⁵.

Le parti propose également des actions de ce type. Suivant les décisions du Comité Central de septembre⁶, le PCF du Doubs organise une journée nationale de lutte pour la Paix en Algérie et contre la vie chère le 17 octobre 1957. Après discussion au sein du comité fédéral le parti propose à différentes organisations d'y participer dont le MLP, le SNI et la CFTC⁷. En cela la ligne locale diffère quelque peu de celle du national. Maurice Thorez est, en effet, très réticent à la collaboration avec la nouvelle gauche, contrairement à d'autres dirigeants comme Laurent Casanova⁸. Cette journée s'est heurtée à l'interdiction préfectorale et les sept meetings prévus sur le département, dont un à

¹ AMB 224w2 rapports journaliers de police 1955-1957. Rapport du 23 mai 1957. Affiche « pour les mères la paix en Algérie ».

² Voir chapitre V pp. 300-301.

³ Voir chapitre III pp. 200-201.

⁴ ADD 118j9 archives du PCF pochette actions pour la Paix en Algérie. Sur le tract, pour le monde communiste les noms suivants sont mentionnés : Bühler, Carrez, Nicod, Vagneron ; pour les chrétiens : Corotte (étudiant également au MLP), M. et Mme Gabel « militants chrétiens ».

⁵ AMB 224w2 rapports journaliers de police 1955-1957. Rapport du 3 juin 1956. AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 7 juillet 1956.

⁶ Lors de la réunion du Comité Central des 16 et 17 septembre 1957, deux rapports sont à l'ordre du jour, celui de Léon Feix sur « La lutte pour la paix en Algérie » et celui de Waldeck Rochet sur « L'aggravation de la situation économique des masses laborieuses ». MARTELLI Roger et NAHON Guillaume, *Les réunions du comité central du Parti communiste français, 1921-1977, Etat des sources et des instruments de recherche, tome 3 : 1954-1964*, Fondation Gabriel Péri, Seine Saint-Denis, 2010, p. 88.

⁷ ADD 118j6 archives du PCF pochette Paix en Algérie. La campagne entreprise se veut d'une ampleur conséquente avec une campagne de signatures dans les quartiers, dans les usines, une assemblée à la maison du peuple à Besançon avec le PCF, la CGT et le SNI. Une manifestation centrale est aussi prévue à Audincourt avec un appel au MLP, à la CGT, à l'UJCF, à la CFTC et au SNI.

⁸ MARTELLI Roger, « Le PCF et le PCI face à Khrouchtchev (1953-1964) », *Cahier d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°112-113, 2010, pp. 45-55.

Besançon, ont été remplacés par des prises de parole à la sortie ou à l'entrée des principales usines¹. À Besançon en 1957 le PCF n'est donc pas en capacité d'impulser l'unité des opposants à la guerre d'Algérie. Les retrouvailles se sont, d'ailleurs, déjà effectuées par un autre biais.

2) À propos d'un tract, la dynamique estudiantine

À l'été 1957, un tract particulièrement intéressant, de part sa facture et les signatures qui s'y trouvent, sort des presses bisontines. Tout d'abord, ce tract est long (recto et verso), dense et pédagogique². Certes, des arguments déjà déployés par le PCF y sont lisibles, notamment dans l'aspect financier de la guerre. Mais la facture du tract montre un renouvellement de l'écriture. L'usage de la torture, en rappelant les témoignages parus dans la presse (« dossier Jean Müller », « Lieutenant en Algérie »³), est longuement dénoncé. Les positions de la fédération protestante de France sont répercutées⁴. Les risques pour la démocratie française sont soulignés à travers la dénonciation de l'état d'urgence et des camps d'internement. Pour les auteurs « la prolongation de la guerre ne peut que menacer gravement sur notre sol la démocratie et la liberté. » Enfin tous les aspects du conflit sont abordés dans leur complexité : la guerre civile (« tuerie de Mélouza⁵ »), le terrorisme (attentat du Casino, mais aussi le lynchage de musulmans qui a accompagné les obsèques), et enfin les enjeux internationaux. Le tract se termine par un appel à la population bisontine, « nous devons agir par tous les moyens ».

Les signataires sont représentatifs de l'engagement des minorités, sur les dix-neuf noms cinq sont communistes, trois protestants, neuf catholiques de gauche, trois femmes dont deux étudiantes et une communiste, neuf jeunes militants dont sept étudiants. Ces derniers représentent donc environ les deux tiers des signataires. À Besançon, ils sont ainsi le véritable moteur du renouveau de l'unité du

¹ AN F/1cIII/1355 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 8 décembre 1957.

² ADD 138j8 fond Jean Charles ou ADD 118j9 archives du PCF pochette actions pour la Paix en Algérie ou fond privé Jean Ponçot. Voir annexes pp. 674-675.

³ Le témoignage de ce dernier est paru dans le supplément 38 de *Témoignage Chrétien* de février 1957, le second, celui de Jean-Jacques Servan Schreiber date de la même année. Bien que la presse communiste ait publié plus précocement des témoignages, ce n'est qu'à partir de 1957 que la divulgation et la dénonciation de cette pratique passent par d'autres biais. Sur ces mécanismes, BRANCHE Raphaëlle, THÉNAULT Sylvie, « Le secret sur la torture pendant la guerre d'Algérie », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 58, 2000, pp. 57-63 et plus précisément pp. 59-62.

⁴ Texte du 12 mars 1957 de la FPF, « Protestation contre les pratiques policières et la torture ». BOLLE Pierre, « Le protestantisme et la guerre d'Algérie », in BÉDARIDA François et FOUILLOUX Etienne (dir.), *La guerre d'Algérie et les Chrétiens*, Paris, IHTP, 1988, p. 48.

⁵ Nous avons effectué une présentation rapide des événements page 340. L'attentat du casino participe à une reprise des actions du FLN à Alger à l'été 1957. Le 9 juin une bombe explose dans la salle du casino de la corniche. Le bilan est de neuf morts et 85 blessés.

mouvement des opposants à la guerre et prennent le relais de la génération précédente. Face à cette guerre, localement comme nationalement, les jeunes appartenant notamment à l'UNEF et/ou à la JEC s'impliquent plus que la moyenne¹.

En 1957, ce sont les seuls, d'ailleurs, à pouvoir élargir la mobilisation. D'une part, nous venons de constater que le PCF, qui de la guerre d'Indochine au début de l'année 1956, était le moteur de la dynamique d'unité, grâce notamment au Mouvement de la Paix, n'est plus en capacité de jouer ce rôle. D'autre part, en dirigeant l'AGEB ils sont maîtres d'une structure représentative et légitimée par une élection. Leur base s'élargit d'autant plus que la question du service préoccupe plus directement cette classe d'âge. De plus, le monde étudiant ne pas une simple reproduction de celui de leur aîné, les solidarités s'y tissent plus facilement comme le montre la création du Comité de la Paix. Forts de ce noyau, ils organisent des rencontres intersyndicales dès 1957². Enfin, le fait que l'initiative revienne aux étudiants permet sans doute de lever certains blocages. Certes, la CFTC ne signe pas en tant que telle, mais son sigle apparaît bien sans que pour autant les militants n'aient été démissionnés ou même blâmés. Plus surprenant encore, la signature d'Auguste Mussot, comme militant socialiste. Les étudiants parce qu'ils constituent une force nouvelle permettent à la lutte contre la guerre d'Algérie de rassembler anciens et nouveaux opposants, de rééquilibrer les forces au profit des catholiques de gauche et d'amoindrir l'effet répulsif que constitue pour certains une direction communiste.

3) À propos d'un tract, le sens des signatures

Ainsi, quasiment toutes les familles qui militent contre la guerre d'Algérie sont signataires. Il manque cependant une représentation officielle des instances universitaires³. Le monde communiste est représenté par l'Union locale CGT, par la section communiste et par le Mouvement de la Paix, celui des catholiques par le MLP et des militants CFTC, et enfin, celui des protestants par Yves Aebischer⁴ pour le Mouvement de la Réconciliation. Les nouveaux opposants sont aussi présents, à commencer par les enseignants avec le SNI. Auguste Mussot signe comme militant socialiste. Il ne représente, en

¹ BANTIGNY Ludivine, « Jeunesse et engagement pendant la guerre d'Algérie », *Parlement(s), Revue d'histoire politique*, n° 8, 2/2007, pp. 39-53.

² Gaston Bordet, entretiens de juillet 2013.

³ Certains universitaires à Besançon s'engagent, tels François Châtelet, Lucien Lerat ou encore Pierre Lévêque. Mais nous n'avons pas trouvé trace, outre le Comité Audin, d'une mobilisation autonome des intellectuels à l'image de celle de Caen. HAMELIN Bertrand, « Une mobilisation d'intellectuels inédite : le milieu universitaire caennais », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, pp. 149-155.

⁴ Ce dernier est d'ailleurs un ami de Jean Carbonare. CARBONARE Jean, *Ensemble se remettre debout*, postface de Stéphane Hessel, Lyon, Olivétan, 2010, p. 24.

effet, aucunement son parti, dont la ligne officielle définie par Jean Minjo, reste le soutien à la politique de Robert Lacoste. Auguste Mussot est un membre actif de la SFIO¹ et la présence de son nom constitue le seul témoin visible dans l'espace public que nous ayons trouvé d'une contestation claire des choix locaux² et nationaux³ de la SFIO.

Ce tract nous montre également comment les opposants à la guerre d'Algérie se présentent à la cité. Leurs choix sont riches d'enseignements. Les communistes signent par les structures qu'ils représentent et leurs noms, sauf Jean Charles qui a préféré le Comité étudiant de la Paix à l'UEC. Les catholiques, mis à part le MLP, figurent sous le terme de militants. Charles Piaget et Gaston Jouffroy ne représentent pas la CFTC, ils sont justes des militants. Il en va de même pour les étudiants, Jean Ponçot est militant chrétien et Geneviève Lyet catholique, sans plus de référence à la JEC et à la JECF. Les militants catholiques, contrairement aux communistes, n'appartiennent pas à une structure qui lutte contre la guerre. Plus étrange, l'AGEB n'est pas signataire alors même que son président Gaston Bordet l'est. L'organisation étudiante est à mi-chemin entre une UNEF, encore hésitante, et l'UGE qui dénonce dans son congrès clairement la torture⁴. La ligne établie par son président explique, sans doute, cette absence de l'AGEB en tant que telle.

Par ailleurs, il semble que les étudiants ont choisi une qualité afin de donner un effet de pluralité. Par exemple Gaston Bordet signe simplement étudiant, alors qu'il aurait aussi bien pu signer étudiant catholique ou MLP. De même, Geneviève Lyet signe étudiante catholique, mais elle est aussi membre du Comité étudiant de la Paix. Le choix du qualificatif s'explique également par la volonté de démontrer les solidarités existantes. L'association de Jean Carbonare et de Michel Chaffanjon sous la même dénomination de militants chrétiens affichent aux yeux des Bisontins les liens entre les deux branches du christianisme, la protestante et la catholique. Les deux noms sont, en effet, bien connus dans la cité, Jean Carbonare pour son activité dans l'AATEM et Michel Chaffanjon, car il est le fils d'une grande famille bisontine catholique pratiquante. Les noms de Marguerite Galland⁵ et de Jean Charles mettent côte à côte une protestante et un communiste. Dans ces couples mixtes il est à noter qu'aucun

¹ Il apparaît ainsi à diverses reprises dans les comptes-rendus d'AG de la section SFIO du Doubs, notamment en juin, septembre et novembre 1958.

ADD 35j3 fond Pinard, cahier assemblée générale 1958-janvier 1962.

² Sur les tiraillements de la section socialiste du Doubs et les débats internes, voir chapitre VI pp. 343-345.

³ MAQUIN Etienne, *Le parti socialiste et la guerre d'Algérie : la fin de la vieille maison : 1954 - 1958*, Paris, L'Harmattan, 1990, pp. 107-134.

⁴ MONCHABLON Alain, « Un positionnement syndical original : l'Union des grandes écoles », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, pp. 164-168.

⁵ Voir ci-dessous pour une présentation plus détaillée de cette jeune femme pp. 371.

nom catholique n'est accolé à un communiste. Il s'agit sans doute d'un choix des étudiants de la JEC, afin de respecter la prudence imposée par leurs instances, tout en sauvegardant l'essentiel, un front commun contre la guerre d'Algérie. Pour représenter le Comité de la Paix, ce sera donc Marguerite plutôt que Geneviève.

C) La lutte contre la guerre d'Algérie, une histoire de réseaux

L'unité, une fois reconstituée, trouve un mode de fonctionnement plus complexe que du temps de la guerre d'Indochine. Le rééquilibrage entre militants communistes et catholiques induit une lutte dans laquelle se mêle savamment liens structurels et personnels.

1) *Entre structures et individus*

Le fonctionnement du monde communiste bisontin n'est en soi pas original. Les liens sont, à la fois, organiques et personnels. Les principaux dirigeants de la CGT sont aussi ceux du parti, ce qui n'empêche pas la centrale de prendre ses distances, comme ce fut le cas lors du soulèvement hongrois. Le syndicalisme favorise une sociabilité qui échappe au parti¹. Néanmoins, ce dernier constitue la maison mère, et les responsables des autres structures sont également membres de ce dernier. Il en va ainsi de Mauricette Vagneron de l'UFF, de Jean Charles de l'UEC ou encore de Marius Jacquemard pour le Mouvement de la Paix. L'appartenance parfois peut-être triple, André Vagneron est membre du PCF, de la CGT et adhérent du SNI au courant Unité et Action. La force de la structure vient également de l'extérieur, le PC bisontin suit fidèlement la ligne impulsée par le bureau national. L'année 1956 l'a démontré à trois reprises. Des doutes sont cependant exprimés, mais ils l'ont été en interne et localement les communistes n'ont pas choisi une voie originale.

Chez les chrétiens de gauche, le fonctionnement est tout autre, car il n'existe tout simplement pas de structure à l'image du PCF, suffisamment puissante pour centraliser et diriger la lutte. Le MLP ne peut être considéré comme le pendant du PCF chez les catholiques. Il n'en a ni l'histoire, ni la

¹ MISCHI Julian, « Travail partisan et sociabilités populaires. Observations localisées de la politisation communiste », *Politix*, vol. 16, n° 63, 2003, pp.100-102.

force. Il reste cependant actif tout au long de la guerre d'Algérie¹ et suit le mouvement national de transformation du MLP en UGS, sans souci apparent². Mais le parti, malgré un score honorable aux cantonales de 1958³, ne constitue pas la colonne vertébrale des catholiques de gauche. Dans le monde chrétien les hommes, plus que les structures, organisent la lutte. La constellation des chrétiens s'opposant à la guerre d'Algérie précocement, soit avant 1958, appartient à trois catégories, les prêtres, les militants du MLP et les étudiants. Ces trois mondes sont en contacts, non pas de manière organique, mais à travers les liens entre les hommes. C'est le cas de Maxime Roland ou d'André Chays, qui constituent des ponts avec les étudiants. Pour ce dernier, pour la campagne de 1956-1957, les tracts de la liste de Gaston Bordet sont imprimés au Grand Séminaire. En 1959, Jean-Ponçot monte à l'arrière de sa moto jusqu'à la citadelle aider des étudiants et des travailleurs algériens qui viennent d'être arrêtés⁴.

À Montbéliard les liens entre les deux mondes communistes et catholiques de gauche, ont parfois pris un contenu organique. Plusieurs responsables du MLP sont ainsi cégétistes. Sur Besançon, la double adhésion⁵ est plus rare, mais elle existe également⁶. Les rencontres entre les deux univers militants bisontins passent par les structures, notamment entre le PCF et le MLP, entre l'UEC et la JEC, entre la CGT et la CFTC. Pour autant, dans ce cercle qui met en jeu relativement peu d'hommes, le représentant du parti étant bien souvent celui du syndicat, les liens personnels jouent un rôle fort.

¹ AMB 224w3 rapports journaliers de police 1957-1958. Rapport du 13 novembre 1957 ou encore rapport du 21 mars 1958 qui témoignent d'affiches MLP ou UGS à Besançon.

² ADD 118j3 archives du PCF pochette UGS/PSU. Tract du 12 décembre 1957 annonçant la fondation de l'UGS et signalant que la fédération du Doubs se dote d'un secrétariat fédéral basé à Exincourt.

³ Voir chapitre VII pp. 450-451.

⁴ Ses différents liens ont déjà été soulignés, notamment au chapitre V pp. 305-306.

⁵ L'histoire vue d'en bas met en lumière l'adhésion de certains militants catholiques aux structures communistes. Dans le pays de Montbéliard, le cas de Georges Minazzi n'est pas isolé, HATZFELD Nicolas, « Engagements en mouvance : l'action sociale et politique de catholiques à Sochaux-Montbéliard (années 1950 - années 1990) », *Trabalho apresentado no colóquio, Semicats ou associacions en France : concurrence ou complémentarité*, 2004. Pour d'autres itinéraires : APOSTOLO Marius, *Traces de lutte, 1924-2007*, Paris, Autrement, 2008 ou pour le versant féminin et plus anonyme, voir l'expérience de Thérèse, militante à la JOC puis à la CGT au sein de la commission féminine de la CGT EDF-GDF de Lille, HOTTIN Christian, « Collecte d'archives, histoire de soi et construction de l'identité », *Histoire et Sociétés*, n° 6, 2003, pp. 99-109.

⁶ Par exemple, le candidat de l'UGS dans le canton Sud de Besançon est M. Rouyer, syndiqué à la CGT, anciennement à la CFDT, et au MLP. ADD 1485w107 élections cantonales 1955 et 1958, pochette élections cantonales 20 et 27 avril 1958, notes biographiques des RG.

2) *Le rôle des liens personnels*

Besançon est la capitale d'une petite région. Le rôle de la parentèle s'avère souvent important dans les différents réseaux. Par exemple, dans le monde communiste, outre les couples dont nous avons déjà parlé, les liens père - fils ne sont pas à négliger. André Vagneron est le fils de Georges Vagneron, responsable cégétiste et communiste. Ce dernier est notamment l'un des fondateurs de la maison du peuple qui a abrité longtemps à Besançon les différents syndicats. Paul, le frère de Georges, sans avoir eu des responsabilités aussi importantes, était aussi communiste¹. Jean Charles qui fonde l'UEC à l'université bisontine est le fils de Robert Charles, qui fut secrétaire de la CGT du Doubs, puis responsable du parti dans le Haut-Doubs². Parmi les cégétistes, la famille Bühler s'impose, outre le couple Yvonne et Bernard, il y a aussi le frère de ce dernier Georges, qui signe d'ailleurs le tract précédemment cité au nom de l'union locale CGT.

Chez les catholiques également la filiation joue un rôle, elle l'est de manière surtout évidente chez les Indépendants avec la famille de Moustier. Chez les catholiques de gauche, les filiations sont à rechercher dans le syndicalisme. Chez les Bordet, au milieu des années cinquante, père et fils appartiennent aux cadres du SGEN³. Chez les protestants, l'exemple de Marguerite Galland relève du même processus. Elle est la nièce du pasteur Mathiot. Celle-ci rassemble de nombreuses caractéristiques des opposants à la guerre d'Algérie. C'est une jeune femme étudiante et protestante, et membre du Comité de Paix des étudiants. À l'image de ses ami-e-s catholiques, elle participe aux structures de jeunesse de son église, puisqu'elle est responsable de la Fédération protestante lycéenne. Enfin, elle est le témoin d'un autre phénomène. Dans cette génération, c'est dans la lutte contre la guerre d'Algérie que se forment certains couples⁴. Pour certains, cela signifie de s'affranchir de sa communauté d'appartenance⁵. Ces réseaux tissés hors de la matrice originelle favorisent le développement de nouvelles solidarités, libératrices des anciennes⁶ et les couples apparaissent comme des ponts entre ces différents réseaux.

¹ VAGNERON André, *Souvenirs d'un communiste du Doubs*, Besançon, Les Cahiers des Amis de la Maison du Peuple, 2012.

² ADD 1688w5 dossier personnel RG Robert Charles. En 1951, il est secrétaire de l'UD CGT.

³ ADD 115j53 fonds Poissenot bulletins du SGEN 1951-1966. Bulletin de mars 1956, M. Bordet apparaît comme représentant du SGEN à la CAPA du second degré et son fils Gaston Bordet comme participant au comité national du SGEN.

⁴ C'est le cas pour Marguerite Galland et Jean Carbonare ou encore pour Marie-France et Denis Clerc.

⁵ Geneviève Lyet, responsable de la JECF épouse Jean Charles, responsable de l'UEC ou encore Monique Mathiot, fille du pasteur Mathiot, épouse Noureddine Bouarroudj, étudiant tunisien et communiste.

⁶ Sur ces nouvelles solidarités, EMPRIN Gil, « Militants de la décolonisation en Isère : entre divergences politiques et solidarité », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie, *La France en Guerre, 1954-1962*, Autrement, Paris, 2008.

Sociabilités formelles (appartenances à un mouvement de jeunesse comme la JEC qui favorisent l'entrée en militantisme) ou/et informelles¹ (parentèle, amitié, couple), ce cocktail de relations humaines étroites, fondant de fortes solidarités, a été particulièrement présent chez les étudiants et est sans doute l'un des éléments explicatifs de leur rôle central dans l'organisation de la lutte pour la Paix.

3) *Le rôle des individus : l'exemple de Jean Carbonare*

Certains individus entretiennent des liens avec différentes composantes de l'opposition à la guerre d'Algérie, se trouvant ainsi au cœur de différents réseaux. Celui qui incarne le mieux ce phénomène sur Besançon est Jean Carbonare, protestant, en lien avec les mondes catholique (prêtres et étudiants), socialistes, communistes, les nationalistes et les ouvriers algériens. Son engagement commence d'ailleurs auprès de ces derniers et est peut-être à aller chercher dans son histoire familiale. Lui-même est fils d'un immigré italien et d'une mère française protestante du pays de Montbéliard. Il choisit de se convertir au protestantisme. Celui-ci raconte comment sa mère, dans leur village, était considérée comme une « Italienne qui mange le pain des Français ». Il part pour Besançon effectuer ses études à l'école d'horlogerie à Besançon. Sa rencontre avec le monde colonisé s'effectue pendant la Seconde Guerre mondiale, alors qu'il découvre le sort réservé aux tirailleurs sénégalais blessés et prisonniers de guerre. Ceux-ci sont laissés sans véritables soins dans une chambre commune de l'hôpital. Avec l'aide de la paroisse réformée de Besançon, il initie des visites de marraines auprès de ces derniers².

Après-guerre, il loge et travaille à Besançon dans la famille commerçante d'un ami. À partir de 1948, il s'intéresse au sort des travailleurs algériens rencontrés dans la rue et cherche un soutien à son action auprès des Églises catholique et protestante et des autorités publiques. C'est dans ce contexte qu'il fait la rencontre d'André Chays et d'Henri Huot et que naît l'AATEM, précédemment évoquée³. Son investissement est également politique. Son nom figure au bas de différents tracts, notamment ceux du Comité de la Paix fondé par les étudiants. Il participe également à des réunions initiées par ce

¹ Sur le rôle de ces deux types de sociabilités dans l'engagement syndical et leur évolution respective, la première étant très prégnante pour notre période, DURIEZ Bruno et SAWICKI Frédéric, « Réseaux de sociabilité et adhésion syndicale. Le cas de la CFDT », *Politix*, vol. 16, n° 63, 2003, pp. 28-32.

² De cette enfance, marquée par la xénophobie et des conditions de vie difficiles, par le décès de sa mère alors qu'il avait 13 ans, celle de son père deux ans plus tard, est née selon Jean Carbonare sa « détermination à combattre les injustices et la pauvreté ». CARBONARE Jean, *Ensemble se remettre debout*, postface de Stéphane Hessel, Lyon, Olivétan, 2010, pp. 11-26.

³ Voir chapitre VI pp. 325-326.

dernier¹. Son action sur Besançon en faveur de l'indépendance algérienne ne fait donc aucun doute. La mémoire bisontine a, également, enregistré comme un acquis le déplacement de Jean Carbonare dans les Aurès². Il aurait ainsi participé à une mission secrète au nom du gouvernement Mollet en janvier 1956 afin d'établir des contacts avec le FLN en vue d'une ouverture de négociations.

Nous n'avons pu retrouver trace de cette mission, si ce n'est l'invitation des étudiants à venir l'entendre après son retour. Certains éléments la rendent cependant plausibles. D'une part, nous sommes à un moment où Guy Mollet hésite encore sur la conduite à tenir. D'autre part, Jean Minjoz est relativement proche du Président du Conseil et a pu recommander ce jeune homme, éloigné, mais non étranger, de la sphère socialiste. Membre d'aucun parti, ni d'aucune organisation syndicale, il est en lien étroit avec Henri Huot. Enfin le récit qu'il en fait lui-même semble attester que cette mission fut relativement modeste : elle ne le mit pas en contact avec des hauts responsables. Ce n'est qu'après avoir aidé son ami Ahmiar Khélifa à passer clandestinement en Suisse qu'il rencontre Ferhat Abbas. En 1959, alors qu'il vit à Grenoble, en contact avec Robert Buron, ministre des travaux Publics, des Transports et du Tourisme³, il effectue plusieurs voyages à Tunis lors desquels il rencontre à nouveau Ferhat Abbas. C'est à cette époque, que grâce à lui, Jean Ponçot rencontre le chef du GPRA afin d'assurer la sécurité d'un étudiant algérien qui a parlé sous la torture⁴.

CONCLUSION

L'échelon local dévoile le scepticisme de « l'opinion publique ». Les rapports des RG le soulignent dès le printemps de 1955. Le parallélisme entre les deux conflits de décolonisation imprègne les jugements des uns et des autres. Le scénario de la défaite apparaît comme le plus probable à la majorité. Celle-ci se prononce en faveur de la paix et d'une ouverture des négociations.

¹ AMB 224w2 rapports journaliers de police. Rapport du 10 mars 1956. ADD 138j8 fond privé Jean Charles, cahier du cercle de l'UEC. Les étudiants invitent Jean Carbonare à faire une conférence sur son séjour en Algérie en janvier 1956.

² CARBONARE Jean, *Ensemble se remettre debout*, postface de Stéphane Hessel, Lyon, Olivétan, 2010, pp. 26-37.

³ Une lettre signée par ce dernier, datée du 11 avril 1962, remercie Jean Carbonare en ces termes : « Vous êtes de ceux qui, inlassablement, avez tissé des liens entre les deux Communautés et aussi entre dirigeants français et dirigeants FLN ». Citée dans *Les Nord-Africains à Besançon*, Besançon, Ville de Besançon, 2007, p. 15.

⁴ Voir chapitre V pp. 305-306.

Cette position ne signifie pas, pour autant, renoncement complet à la conservation de liens avec l'Algérie, ni combat militant contre la guerre. Ces choix restent réservés à une minorité. Les obstacles à une mobilisation de masse restent importants. Les caractéristiques sociologiques bisontines les renforcent encore.

L'influence de l'Église demeure plus forte que dans bien des territoires français. Or, l'évêché défend la présence française Outre-mer. De plus, l'anathème visant les communistes reste puissant. Une partie des catholiques de gauche, que l'on retrouve notamment à la CFTC, choisit la neutralité. Les catholiques qui transgressent ces interdits sont donc peu nombreux. Ils sont cependant actifs et s'organisent en mouvement politique au sein du MLP. De plus, Besançon est dirigée par Jean Minjoz. Ce maire socialiste s'inscrit pleinement dans ligne de Guy Mollet et défend la légitimité française en Algérie. La capacité de Jean Minjoz à tenir sa fédération empêche la naissance d'une opposition forte, efficace et publique aux choix nationaux du parti.

Malgré tout, l'unité des opposants se construit au cours de l'année 1957. La lutte, certes minoritaire mais elle se développe grâce à la rencontre de divers réseaux. L'impulsion provient du monde étudiant qui est déjà sur une position unitaire depuis 1956. L'AGEB initie des rencontres syndicales porteuses de dialogue. En terme politique, communistes et catholiques de gauche retrouvent l'élan né lors du conflit indochinois. Le mouvement n'est cependant pas similaire, la composante catholique est cette fois nettement plus forte. Il s'est également agrandi sociologiquement avec les enseignants de la FEN et des universitaires qui basculent dans la lutte active. Début 1958, un noyau élargi de militants convaincus est désormais totalement mobilisé sur la question algérienne. L'enjeu, pour eux, est désormais la massification de leur lutte.

CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE

Fin 1957 la plupart des grands acteurs de la société bisontine ont défini leur ligne de conduite concernant la guerre d'Algérie. Mis à part le PCF, les partis politiques se cantonnent à la ligne réformiste. L'une des caractéristiques bisontine réside dans la faiblesse numérique des défenseurs du *statu quo*. Le consensus, allant de la SFIO au PRL, fondé à partir de 1947 se perpétue donc. Des réformes sont nécessaires. Les partis se retrouvent ainsi pour soutenir les choix de Pierre Mendès France. Cependant, l'Algérie est considérée comme partie intégrante de la République, l'indépendance n'est pas envisageable. En 1956, le consensus se forme également autour de la politique de Guy Mollet. Lors de son entrée en fonction, *La République*, avec son propriétaire, Roland de Moustier, n'est pas porteur d'une voix profondément dissonante. Puis lorsque la ligne réformatrice s'efface devant l'engrenage guerrier, les dirigeants politiques locaux maintiennent leur soutien au gouvernement. Il ne s'agit pas tant de suivisme que de partage d'une même vision coloniale fondée sur le diptyque de la mission civilisatrice et de la « Grande France ». La continuité est de mise.

La société bisontine paraît plus partagée. Mesurer l'opinion majoritaire reste un exercice délicat. Deux sources nous permettent de nous en approcher. D'une part, les élections législatives de 1956 portent à l'Assemblée Nationale, deux députés de gauche dont un député communiste. Certes, la guerre d'Algérie n'est pas le seul sujet de ce scrutin, mais elle est au cœur de la campagne. Voter pour la SFIO ou le PCF signifiait aussi une volonté de paix en Algérie. D'autre part, notre seconde source confirme ce choix. Les rapports des RG et ceux du préfet au ministre de l'Intérieur montrent dès le printemps 1955, une opinion préoccupée par le conflit¹. Ce dernier reste d'ailleurs le principal sujet d'inquiétude jusqu'en 1962, supplanté une seule fois à l'automne et à l'hiver 1956 par l'insurrection hongroise et l'expédition de Suez. Cette « opinion publique » bisontine fait preuve de constance. Le parallélisme avec la guerre d'Indochine est évoqué dès l'été 1955 et conduit les Bisontins à préférer une solution négociée plutôt que militaire. Cette position se renforce avec l'appel au contingent. À travers ces rapports se dessine donc une « opinion publique » désireuse de paix et partisane de négociations avec le FLN. En revanche, seulement une minorité de Bisontins bascule dans une opposition active à la guerre.

En 1957, ils ne sont en effet qu'une poignée à militer en ce sens. Les plus engagés sont les étudiants. Les dirigeants de l'AGEB sont issus du milieu catholique et de la JEC. Ils se révèlent assez tôt sensibles aux questions coloniales et sont à l'écoute des revendications de leurs camarades d'Outre-mer. Leur positionnement s'effectue avant l'appel au contingent ; il est avant tout politique et clairement anticolonialiste. Mais, au-delà de ce noyau militant, les étudiants se sentent concernés par les évolutions de la situation en Algérie. L'effet générationnel et les risques d'un départ pour l'AFN favorisent cette prise de conscience. C'est ainsi le seul milieu bisontin qui soit traversé par un débat intense sur la question algérienne dès 1956. En mars, certains défilent en soutien à l'Algérie française pendant que d'autres, sur le trottoir d'en face, crient au fascisme. Majoritairement, les étudiants à travers leurs votes soutiennent la « mino » et donnent à l'université bisontine une identité particulière, assez proche de celle de Grenoble². L'AGEB constitue ainsi une force structurée et légitime contre la guerre d'Algérie. Les étudiants s'affirment comme l'un des moteurs les plus efficaces pour construire l'unité des opposants à la guerre d'Algérie. Ces derniers rassemblent outre les étudiants, le monde communiste (PCF, CGT, et associations satellites comme l'UFF, le Mouvement de la Paix, etc.), les catholiques de gauche et une partie des enseignants avec la FEN. Parmi les catholiques de gauche, une

¹ L'histoire vue de Besançon révèle un décalage avec la chronologie issue des sondages nationaux. Pour rappel selon ces derniers, seulement un quart des Français considèrent les « événements » d'AFN comme prioritaires. Ce n'est qu'à partir du printemps 1956 qu'une majorité (65 %) assimile la situation de l'Algérie à une priorité. AGERON Charles-Robert, « L'opinion française à travers les sondages », in RIOUX Jean-Pierre (dir.), *La guerre d'Algérie et les Français*, Paris, Fayard, 1990, p. 27.

² SABOT Yves, *Le syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 1995.

minorité milite ouvertement au sein du MLP. Ils sont le plus souvent syndiqués à la CFTC. Mais, fin 1957, la section bisontine du syndicat, malgré la prédominance du mouvement Reconstruction, n'a pas encore fait le pas. L'élargissement des opposants à la guerre s'effectue essentiellement à partir de 1958.

TROISIÈME PARTIE :

L'EMPIRE SE MEURT, 1958 - LES ANNÉES 60

INTRODUCTION

Le processus de décolonisation n'a cessé de pénétrer la société bisontine, tout d'abord timidement au tournant des années cinquante, puis plus nettement au début 1954. Ce mouvement se confirme à partir du printemps 1955 et enfin plus s'approfondit en 1956. L'année 1958, riche en événements nationaux mais aussi locaux, constitue un nouveau tournant. De 1958 à 1962, la guerre d'Algérie n'est plus seulement la première source d'inquiétude des Bisontins, elle amène un nombre toujours croissant de citoyens à investir l'espace public. L'opposition à la guerre ne cesse de se développer et des catégories professionnelles, comme les enseignants, se mobilisent. La CFTC puis la CGT-FO rejoignent la contestation syndicale que la CGT incarnait seule. La présence de la SFIO et du MRP en février 1962 clôt le cycle de cet élargissement. En revanche, les activistes de l'OAS trouvent peu d'appui dans la ville. La mobilisation bisontine s'exerce quasiment à sens unique, avec comme principal ressort la défense de la République¹.

¹ Voir SHEPARD Todd, *1962 : comment l'indépendance algérienne a transformé la France*, Paris, Payot, 2008.

Le rythme de cette entrée en action reprend les grandes respirations nationales avec la semaine des barricades du 24 janvier au premier février 1960, avec le putsch des généraux du 21 avril 1961 ou encore avec l'hommage aux morts du 8 février 1962 de la station de métro Charonne. Le contexte national continu d'être prégnant sur le vécu bisontin et le mode privilégié d'action reste la réaction à des événements extérieurs à la cité. Besançon, comme toutes les villes françaises, participe aux grandes manifestations qui scandent la seconde moitié de la guerre d'Algérie¹. De plus, la ville est confrontée aux mêmes défis imposés par la guerre. Les agissements du FLN, entre collectes et encadrements de la population ouvrière musulmane, se manifestent à Besançon et dans tout le département. Enfin, la signature des accords d'Évian entraîne l'arrivée des rapatriés. L'accueil de ces nouveaux habitants, bien que moins important que dans le sud de la France, ne s'exécute pas sans heurts. À l'intérieur de ce mouvement général, la ville dévoile des particularités.

Ainsi le temps bisontin possède également sa propre cadence qui interroge également la chronologie de la guerre d'Algérie. Mai 1958 provoque le changement de République et un bouleversement profond des institutions et de la vie politique intérieure. Pour autant, sur l'expérience bisontine de la guerre d'Algérie la césure paraît moins nette. Certains acteurs lui échappent. C'est le cas notamment pour les jeunes, ceux qui risquent d'être appelés et ceux qui le sont. C'est également vrai pour les ouvriers algériens. L'histoire de l'implantation du FLN à Besançon et celle de ses agissements locaux ne révèlent pas l'année 1958 comme particulière. Sur bien des aspects, l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle ne change pas fondamentalement le vécu bisontin de la guerre d'Algérie (chapitre VII). De même, le début de l'année 1958 fait résonner, d'une manière particulière, le conflit algérien au tribunal lors du procès de Francine Rapiné et du pasteur Mathiot. De plus, parmi les différentes grandes manifestations des années 1960 - 1962, les Bisontins se singularisent lors du 27 octobre 1960 (chapitre VIII). Enfin, si le déroulement de la fin du conflit est plus conforme au reste du vécu national, l'histoire vue de Besançon fait apparaître la guerre d'Algérie comme un temps fort de formation des futures élites urbaines (chapitre IX).

¹ TARTAKOWSKY Danielle, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, pp. 635-694, avec notamment les cartes p. 641, contre la mobilisation du contingent, p. 653, les manifestations antigaullistes de mai 1958, p. 672 les journées pour la paix en Algérie des 28 juin et 27 octobre 1960, p. 673, journées d'action du Comité national d'action laïque.

CHAPITRE VII :

D'UNE RÉPUBLIQUE À L'AUTRE, ENTRE CONTINUITÉ ET RUPTURE

INTRODUCTION

La guerre d'Algérie bouleverse l'histoire nationale et participe au changement de régime. Mais, la coupure de mai 1958 ne se ressent pas avec autant de force à l'échelon régional. Le temps local, bien que touché par ce passage, connaît une chronologie un peu différente. Dans l'espace bisontin, deux groupes tissent plus particulièrement des liens entre la ville et le conflit en AFN. Il s'agit d'une part des jeunes francs-comtois appelés et d'autre part de la main-d'œuvre algérienne. La fin de la IV^e République joue faiblement sur les expériences des uns et des autres et sur les représentations qu'elles produisent sur le reste de la communauté urbaine. Un autre domaine, qui influe également sur les représentations, connaît une évolution peu sensible au retour au pouvoir de Charles de Gaulle. Ainsi, dans la presse, disparitions et premières grandes restructurations se déroulent avant 1958. Dans l'expression locale du temps de la guerre d'Algérie en France, la césure s'effectue en amont de l'instauration de la V^e République. Il faut, ensuite, attendre 1962 pour relever une nouvelle et forte inflexion avec la massification de l'opposition à la guerre.

Si mai 1958 ne constitue pas une date repère, est-il possible d'en déterminer une plus propice au vécu bisontin ? Selon les groupes étudiés, les Algériens, les appelés, les Bisontins plus ou moins impliqués, le tempo apparaît relativement différent. De plus, la recherche d'une césure semble délicate. Pour autant, retenir les débuts de l'année 1957 fait sens. Pour les appelés, c'est l'année la plus meurtrière ; c'est aussi celle qui produit les courriers les plus sombres, pour ceux qui ne sont pas censurés. Dans le même temps, les arrestations et condamnations de membres du FLN se multiplient. Enfin, sur les mois de février et mars 1957, la question algérienne investit de plus en plus les pages régionales du *Comtois*.

L'année 1957 fait entrer l'Algérie dans le quotidien bisontin et les débuts de la Ve République apportent permanence et approfondissement au phénomène. Afin d'en retranscrire les nuances propres aux principales composantes touchées par le conflit, nous les envisagerons successivement. Nous étudierons, tout d'abord, le vécu des appelés, et ce qu'ils ont pu en transmettre. Ensuite, nous nous interrogerons sur celui des Algériens travaillant à Besançon, mais aussi plus généralement en Franche-Comté. Enfin dans ce que l'on peut appeler le cadre urbain de cette histoire, les grandes évolutions médiatiques ou politiques sont également entamées sous la IVe République.

I) DES FRANC-COMTOIS EN ALGÉRIE

1 179 523 appelés ont participé au conflit algérien. Parmi cette « armée de masse »¹, le département du Doubs envoie plusieurs milliers d'hommes². Notre recherche ne vise pas à l'étude de l'expérience en tant que telle des appelés franc-comtois de la guerre en AFN. Pour autant, afin de mieux comprendre comment la communauté bisontine a perçu le processus de décolonisation, il semblait impossible de faire l'impasse sur le vécu de ces jeunes. Cette tranche de vie, ces jeunes hommes l'ont partagée avec leur environnement. Leur départ, leur présence de l'autre côté de la Méditerranée leur retour, enfin, ne sont pas sans incidence sur la ville elle-même. Les liens entre ces garçons d'une vingtaine d'années et leurs concitoyens s'effectuent par différents biais. Il y a tout d'abord la manière dont les autorités choisissent de les montrer au reste de leur communauté. La presse locale aux mains de deux grands partis, participants ou soutenant, selon la période, les gouvernements en place, témoigne de cette représentation officielle du soldat en guerre. Outre les médias, ces jeunes par leurs écrits, par leurs discours et par leurs gestes ont donné à voir la guerre aux Bisontins. La plupart des ces éléments échappent à l'historien. Mais malgré les risques de

¹ Cette expression, ainsi que le nombre d'appelés, sont issus de l'article de JAUFFRET Jean-Charles, « Pour une typologie des hommes du contingent en guerre d'Algérie », in AGERON Charles-Robert et JAUFFRET Jean-Charles (dir.), *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Paris, Autrement, 2003, pp. 386-401.

² Nous n'avons pu retrouver dans les archives dépouillées le nombre exact de jeunes du Doubs partis en AFN. Nous les estimons à plusieurs milliers. Selon la FNACA le nombre d'adhérents dans le Doubs en 1980 à cette association se montait à 1 001. Créée en 1966, en 1973 la FNACA du Doubs avait 230 adhérents. Un autre indice montre l'importance des appelés. Dès l'automne 1955, Le préfet souligne les problèmes de main-d'œuvre soulevés par ces départs ; 200 jeunes de Sochaux ont été rappelés AN F/1cIII/1264 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur, rapport d'octobre 1955.

reconstruction, les témoignages recueillis¹ nous permettent d'en saisir quelques-uns. Comment ont-ils raconter leur expérience à l'arrière ? Quel décalage entre cette transmission et la représentation officielle ?

A) Les soldats et la cité, la guerre en représentation

Hors la correspondance familiale, qui est d'ordre privé, le regard du Bisontin sur les jeunes soldats passe essentiellement par la presse, et notamment par les pages régionales des quotidiens locaux. Ces articles véhiculent bonnes et mauvaises nouvelles, entre sourires des jeunes soldats et drapeau couvrant un cercueil. Que ce soit dans les deux principaux quotidiens, ou dans un média plus spécifique comme *Miles Christi*² qui s'adresse aux séminaristes, la question de la légitimité de la guerre ne se pose guère.

1) « Sous le ciel algérien »³

La République et *Le Comtois* publient, dans leurs pages régionales, des photographies de soldats franc-comtois en AFN. Ces images sont ainsi fortement stéréotypées et se retrouvent quasiment à l'identique dans d'autres organes régionaux comme *La Nouvelle République du Centre Ouest*⁴. Ces dernières, contrôlées par l'État-major, tendent à effacer le danger. Les soldats sont pris de préférence en groupe, souvent le sourire aux lèvres. Elles tiennent plus de la photographie de classe, célébrant la camaraderie, que du reportage de guerre. Cette impression est renforcée par une certaine décontraction dans la tenue (les soldats ne sont pas toujours en habits militaires et quand ils le sont, leur aspect n'est pas forcément très réglementaire), voire dans la posture, certains posant la cigarette à

¹ Le cœur de notre étude ne portant pas sur la question des appelés, nous n'avons pas tenté d'approche quantitative. Notre approche repose sur une dizaine de témoignages. Par ordre chronologique : Roger Jeaningros et Marcel Marguet le 2 avril 2013, Simon Girardet le 4 avril 2013, Alain Springaux le 16 avril 2013, André Rival le 29 avril 2013, Pierre Robinet le 4 avril 2013, Louis Martin le 10 juin 2013, Michel Bourquin le 13 juin 2013, Henri Griffond-Boitier le 20 juin 2013, et Gaston Bordet juillet 2013. Nous reviendrons sur cet échantillon ultérieurement.

² Pour cette analyse ont été dépouillés, systématiquement, les mois de février et mars de *La République* et du *Comtois*, entre 1955 et 1960, ainsi que les numéros conservés aux ADB de *Sicut Miles Christi*, entre 1954 et 1960, soit au total 47 fascicules, répartis dans trois cartons.

³ Titre donné à des photographies d'appelés publiées dans *Le Comtois*, par exemple le 11 mars 1957. Quelques jours plus tard, une photographie du même type (soldats en tenue militaire mais à l'air décontracté et sans arme) est publié sous le titre « sous le ciel africain ».

⁴ CHEVALLIER Danielle, « Les obsèques de soldats morts en Algérie », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, pp. 70-81.

la bouche. L'entre soi domine par l'effet également d'un cadrage serré. L'ambiance de camaraderie est renforcée parfois par la présence d'un animal, souvent un chien, sorte de mascotte liant le groupe. Une petite part de Franche-Comté se reconstitue ainsi dans le djebel.

Ces photographies illustrent, avant tout, l'absence de guerre. L'Algérie est à peine évoquée à travers un élément de décor, un cactus, un palmier, et par le titre « courrier d'Algérie », « sous le ciel algérien ». Mais de signes de conflit, il n'en apparaît quasiment aucun. Ainsi, il est très rare d'observer une arme entre les mains de ces jeunes hommes. En effet, pas de feux pour les soldats comtois, pas d'ennemi, pas même « d'indigène ». On assiste à une dématérialisation de la guerre à travers l'image, comme à travers le discours par le refus même de l'emploi du mot par les dirigeants français. Aucun recul n'est proposé aux lecteurs par les journaux sur ces photographies sous contrôle militaire. La presse locale est ainsi soumise au discours qui légitime la présence du contingent aux yeux de l'opinion. Dans *Le Comtois*, comme dans *Le Courrier Picard*, « la propagande agit par omission »¹.

Quelques photographies sont parfois en décalage avec ce modèle. Certains jeunes posent avec leur arme. Parfois, des portraits sont publiés. Dans ce cas, il s'agit souvent sous la rubrique du village de celle d'un officier, enfant du pays. Ces images s'adressent avant tout aux métropolitains, aux parents, oncles et tantes et visent à les rassurer sur le sort de leurs enfants. L'opération « de maintien de l'ordre » est sans risque. Ces photographies font échos le plus souvent aux courriers envoyés par les soldats eux-mêmes², et visent ainsi à apaiser les inquiétudes de la population après la décision d'envoyer le contingent. À la lecture des rapports du préfet, le gouvernement se révèle, en effet, très sensible à ce sujet³.

2) « Obsèques d'un brave »⁴

Mais la guerre est bien là, et les premiers corps rentrent au pays. Le bilan, que les lecteurs de *L'Est Républicain* découvrent en mars 1962, s'élève à 17 250 militaires français tués⁵. Jean-Charles

¹ TROGNAUX Alain, « Que montrer de la guerre ? Les choix iconographiques du *Courrier Picard* (1954-1958) », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, p. 52.

² Ce point est développé ci-dessous, chapitre VII p. 398.

³ AN F/1cIII/1264 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 7 juillet 1956 dans lequel le préfet montre son soulagement quant au contenu des lettres envoyées par les appelés.

⁴ Titre de l'article paru dans *La République* du 18 février 1960.

⁵ *Est Républicain*, 9 mars 1962. Le quotidien reprend les chiffres fournis par le bulletin d'information du ministère des Armées.

Jauffret donne le chiffre de 23 196 morts entre le premier novembre 1954 et le 19 mars 1962¹. Les dossiers consacrés aux dépouilles mortelles de victimes de guerre, déposés aux archives départementales du Doubs, permettent de dénombrer une partie seulement des décès du département et de sa capitale². Le nombre s'élève à 151 pour le Doubs, ce chiffre comprenant, pour l'essentiel Besançon, les villages et les bourgs alentours. Les deux années les plus meurtrières sont 1957 (41 tués en AFN) et 1958 (38 tués)³. Pour la ville seule, vingt-neuf décès sont inscrits dans le *Livre d'or des habitants de Besançon Morts pour la France*⁴.

Les enterrements des soldats de la guerre d'Algérie sont dans la lignée des rites funéraires patriotiques et en reprennent les différents codes : discours officiels célébrant la noblesse de la mort au combat, cérémonies syncrétiques alliant représentants laïcs et religieux⁵. La cérémonie donne lieu dans la presse à un récit très stéréotypé. Le mort est toujours un héros, « mort au champ d'honneur », « mort pour que vive la France ». Et si le jeune n'est pas décédé lors d'un combat mais de manière accidentelle, par exemple en déplacement, il a fait preuve par son comportement modèle d'une « brillante conduite ». La reconnaissance de la nation passe par l'attribution d'une médaille, et par la présence de ses représentants civils (le préfet ou son subordonné) et militaires. Les Anciens Combattants sont également là, porte-drapeaux ouvrant la marche au cercueil. Leur présence légitime l'idée d'une continuité et d'une filiation entre les poilus de la Grande Guerre, les Résistants et le jeune tombé en AFN et participe ainsi à l'héroïsation de ce dernier. Celle-ci se doit ainsi d'adoucir la souffrance et la tristesse des familles.

Pourtant, le traitement des obsèques des jeunes appelés diffère selon leur lieu d'origine. Pour les Bisontins, les articles sont moins nombreux que pour les villageois. Ainsi, dans *L'Est Républicain*, de juillet 1959 à juillet 1962, trois articles concernent des Bisontins sur les dix-huit recensés par Marie-

¹ JAUFFRET Jean-Charles, *Soldats en Algérie : 1954-1962*, Paris, Autrement, 2012, p. 314.

² ADD 1409w53 victimes de guerre. Les dossiers concernés n'englobent pas la totalité du département, ceux du pays de Montbéliard, par exemple, sont absents.

³ Le département du Doubs connaît un profil relativement comparable à celui du Loir-et-Cher. À titre de comparaison, CHEVALLIER Danielle, « Les obsèques de soldats morts en Algérie », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, pp. 70-81.

⁴ ADB 4h83 *Livre d'or des habitants de Besançon Morts pour la France*, maintien de l'ordre en AFN. Des pages 66 à 70, on dénombre 26 morts. Un additif se trouve à la page 72, comprenant trois noms supplémentaires. Sur ces 29 Bisontins, deux sont morts au Maroc, les autres en Algérie. Ce chiffre peut être comparé à celui des militaires bisontins morts en Indochine qui s'élève à 50.

⁵ CAPDEVILA Luc et VOLDMAN Danièle, *Nos morts. Les sociétés occidentales face aux tués de la guerre (XIXe - XXe siècles)*, Paris, Payot, 2002, p. 30 et p. 197.

Madeleine Courtial¹. De même, le ton est moins grandiloquent². Différents éléments peuvent expliquer ce phénomène. D'un point de vue technique, dans les pages bisontines, le journaliste se doit d'être plus bref, l'article étant concurrencé par d'autres. Le journaliste est peut-être aussi, de part les événements proprement citadins, manifestations, tracts, affiches, plus enclin à une certaine sobriété. Au-delà de l'opinion affichée par le quotidien ou celle du journaliste, l'opposition suscitée par la guerre, dans l'espace urbain, est tangible.

Les correspondants des villages alentours sont plus prolixes. Leur plume se fait plus emphatique et généreuse, pour cet événement extraordinaire pour la commune, qui lui donne l'occasion d'être perçue par l'ensemble de la communauté régionale. L'ampleur des articles et la photographie qui l'illustre obligent le lecteur, y compris Bisontin, à s'arrêter sur le récit. Et ce d'autant plus que le citadin des années 1950 - 1960 garde des attaches très fortes avec une ruralité dont il est bien souvent issu. Aussi, nombre de lecteurs sont touchés par ces articles, qui font échos à un passé familial proche. Car, plus que la nation, c'est le village qui accueille le corps du fils défunt. Plus que le préfet, c'est le maire et le curé qui interviennent avant la mise en terre. Dans les villages du Doubs, institutions laïques et religieuses sont indissociables en ce moment et la cérémonie est toujours religieuse. La majeure partie des habitants ont fait le déplacement, « une foule dense », « une foule nombreuse » sont les formules reprises par les articles. Les photographies célèbrent ainsi la communauté villageoise recueillie, la foule est « émue ». La présence même d'enfants réaffirme la solidarité villageoise, car ils sont souvent présents, encadrés par une institution soit religieuse (enfants de chœur portant une croix), soit laïque et ce sont alors « les enfants des écoles ». Comme le soulignent Luc Capdevila et Danièle Voldman, la présence de la communauté villageoise, des enfants aux vétérans, relève d'une reproduction des obsèques effectuées lors des transferts des corps de la Seconde Guerre mondiale et participe à la mobilisation des populations autour d'une cérémonie patriotique³.

Mais quelques signes tendent à montrer que cette unanimité n'est pas toujours effective. Les premiers récits de ces enterrements évoquent parfois des sentiments ambivalents. En mars 1956, le correspondant de Montbéliard évoque le jeune soldat « mort pour que vive la France », mais également

¹ COURTIAL Marie-Madeleine, *La perception de l'utilisation du contingent en Algérie dans la presse régionale de Franche-Comté (juillet 1959-juillet 1962) : l'exemple de L'Est Républicain*, mémoire de Master 2, sous la direction d'Odile Roynette, Besançon, Université de Franche-Comté, 2014-2015, pp. 61-62.

² À titre d'exemple, en février 1959, quatre articles retracent des obsèques de soldats, deux à Besançon, deux dans des villages du Haut Doubs. L'article de Rurey comprend trois grandes photographies et tient sur 4,5 colonnes (12 février) ; celui d'Arc-sous-Montenot, deux photographies et 2,25 colonnes (19 février) ; pour ceux concernant des Bisontins, le premier 1,25 colonne avec une photographie (11 février) et le second 1,5 colonne pour deux photographies (24 février). Le propos est aussi beaucoup plus sobre.

³ CAPDEVILA Luc et VOLDMAN Danièle, *Nos morts. Les sociétés occidentales face aux tués de la guerre (XIXe - XXe siècles)*, Paris, Payot, 2002, pp. 106-108.

« Des hommes, (...) qui ont vu déjà passer bien des guerres, pleuraient aussi (...), en eux (...) grondait une colère sourde pour tous ces morts qui s'ajoutent chaque jour »¹. Ce type d'incise disparaît par la suite.

3) *Miles Christi* : « L'arôme des roses »²

Miles Christi constitue un journal particulier, à diffusion interne, puisqu'il s'adresse aux séminaristes bisontins. Son influence sur l'ensemble de la communauté bisontine est ainsi faible. Entre 1954 et 1962, une centaine de jeunes hommes fréquentent en moyenne l'établissement³. Cependant ce mensuel est riche d'enseignements. Il renvoie à l'identité catholique de la ville et à celle de l'échantillon d'appelés que nous avons rencontré. Ce journal, qui publie de nombreux écrits diversifiés et sur toute la période, nous a permis de mesurer une évolution dans ces récits d'appelés. En effet, dans *Miles Christi*, il s'agit essentiellement de témoignages envoyés par les jeunes soldats eux-mêmes. Ces écrits sont donc plus proches de la forme épistolaire que journalistique. Ils sont sans doute moins empreints de censure que le courrier destiné à une famille que l'on ne veut pas trop inquiéter. Ainsi, une certaine franchise transparaît nettement. Si André, au printemps 1955, décrit « le magnifique panorama » de Biskra, le ton est parfois bien différent. Dès le numéro de Noël 1954, les courriers dévoilent une extrême tension, révélée en quelques lignes par André « aucun déplacement n'est plus effectué, si ce n'est sous escorte. » En février 1955, « ce ne sont pas que de bonnes nouvelles » qui parviennent d'Algérie.

L'évolution se mesure également entre les numéros des premiers départs et ceux de Noël 1955. Alors que les jeunes séminaristes s'en allaient se « promener sous le chaud soleil de l'Aurès », en décembre de l'année suivant « le départ est sans joie. » Ce numéro de décembre 1955 est particulier. Huit pages sont consacrées aux nouvelles des soldats en AFN. Les commentaires même du bulletin sont solennels « le ton badin du *Miles* ne doit pas faire illusion, (...) nous savons tous (...) que certains courent de réels dangers. »⁴ Les paysages et la météorologie disparaissent des pages du *Miles Christi*.

¹ *Le Comtois*, 12 mars 1956. Tout comme pour les enterrements bisontins, le volume de l'article est moindre, avec une colonne et une photographie. Le journaliste reste dans l'ambivalence en ajoutant « La nation entière commence à en avoir assez et c'est par des élans locaux que naîtra cet élan national qui est seul maintenant à pouvoir arrêter tout ce sang et à préserver l'Algérie française. »

² ADB *Sicut Miles Christi* carton 2, 1951-1959, numéros de février 1956. Voir ci-dessous.

³ ADB : 1953-1954 : 106 séminaristes, 1954-1955 : 114, 1955-1956 : 105, 1956-1957 : 98, 1957-1958 : 106, 1958-1959 : 89, 1959-1960 : 97, 1960-1961 : 103, 1961-1962 : 99. Chiffres communiqués par Marylise Barbier-Forster, archiviste adjoint

⁴ ADB *Sicut Miles Christi* carton 2, 1951-1959, numéros de décembre 1954 et 1955. Dans le numéro de décembre 1954, l'expression de « voyage touristique » est utilisée pour évoquer un départ en Algérie.

En février 1956, cette tension se lit à travers le témoignage édifiant d'Auguste, titré « J'ai failli devenir criminel. »¹ Toute l'année 1956, est empreinte de solennité, car « ces nouvelles ne nous rapportent que guérillas, embuscades (...), pendant huit jours les avions n'ont cessé de mitrailler (...) et l'on se demande, dit-il, si vraiment il est possible qu'un jour ces populations reprennent confiance en nous. »² Une telle liberté de ton ne se rencontre dans aucun autre organe de presse locale.

Mais le *Miles* de 1957 évolue et mêle deux tons. Les lettres se font toujours l'écho de la violence guerrière, mais elles appuient d'avantage sur la camaraderie. D'une part, la présence de la guerre n'est pas cachée, les « patrouilles, embuscades, opérations »³ sont citées, la mort, les blessures « un éclat de grenade dans la jambe », les peurs du soldat qui « apprécie mal les sorties en armes et le climat d'insécurité »⁴, l'isolement et l'accablement « cela finira-t-il un jour ? »⁵ D'autre part, un aspect plus positif est mis en avant. Il n'y a pas que les armes, certains apprennent le français « aux petits musulmans ». L'expérience en AFN est aussi synonyme « du bon esprit de camaraderie », qui permet de garder « bon moral ». Et petit à petit, cet aspect l'emporte dans la publication. En novembre 1958, le danger s'efface de plus en plus au profit des jeux de cartes, des baignades et de la méditation. L'année 1959 conforte cette analyse, la violence de la guerre n'est plus évoquée qu'au détour d'une phrase. Cette transformation s'explique par une triple censure. Les lettres des séminaristes sont tout aussi surveillées que celles des autres jeunes soldats. La rédaction du journal est également peut-être de plus en plus prudente, alors qu'un nombre croissant de jeunes séminaristes partent pour l'Algérie⁶. Enfin, l'autocensure des soldats, elle aussi, s'accroît avec les années. *Miles Christi* constitue l'une des lectures les plus révélatrices du vécu et du ressenti des Franc-Comtois en AFN. Les quelques témoins que nous avons rencontrés ont conforté ce sentiment.

¹ ADB *Sicut Miles Christi* carton 2, 1951-1959, numéro de février 1956. Auguste, alors sentinelle, raconte comment il a failli abattre un homme s'il avait suivi les ordres de « tirer sans sommation ». Il exprime ses doutes « J'ai le doigt sur la détente, vais-je tirer ? ... j'aurai beau jeu de le flinguer. Mais je ne peux pas tuer un homme comme ça. » Finalement le jeune soldat arrête l'homme. Il le remet aux gendarmes, qui libèrent le lendemain, celui qui « devait avoir trop savouré l'arôme des roses ». Dans le même numéro Maurice Humbert qui est à Tizi Ouzou se demande « contre combien aurons-nous à nous battre ? Dieu seul le sait. »

² ADB *Sicut Miles Christi* hors carton, 1951-1959, numéro de juin 1956.

³ ADB *Sicut Miles Christi* hors carton, numéro de février 1957.

⁴ ADB *Sicut Miles Christi* hors carton, numéro de Pâques 1957.

⁵ ADB *Sicut Miles Christi* hors carton, numéro de juin 1957.

⁶ ADB *Sicut Miles Christi* hors carton, 1951-1959, numéro de décembre 1956. L'éditorial fait référence à une trentaine de rappelés.

B) Avant de traverser la Méditerranée

Parmi ces soldats partis pour l'Algérie, nous en avons rencontré une dizaine¹. La question de l'échantillon s'est posée à nous. L'expérience même de la guerre n'étant pas au cœur de notre étude, nous n'avons pas cherché à multiplier les entretiens. Nous avons préféré sélectionner un groupe relativement homogène et donc représentatif d'un certain type d'appelés, tout en veillant à obtenir quelques éclairages différents.

1) *Francs-Comtois du contingent, qui êtes-vous ?*

Ces témoins sont, ainsi, à l'image des caractéristiques régionales issues du monde catholique. Si tous ont été Bisontins à un moment de leur histoire, avant, pendant ou après le service, ils sont nés parfois dans un village du Doubs², souvent au sein d'une famille nombreuse³. Sur les dix entretiens menés, dont l'essentiel ou un passage important fut consacré à l'expérience du feu, sept témoins, dont deux séminaristes à l'époque (Simon Girardet et Marcel Marguet), se présentent comme appartenant à ce monde catholique, et deux à celui des communistes (Michel Bourquin et Pierre Robinet). Huit témoins ont combattu ; un, Gaston Bordet, tout jeune père, a vécu la caserne sans partir pour l'Algérie et un autre, Michel Bourquin a été enseignant de 1958 à 1962 à Philippeville.

Le profil catholique de ces jeunes hommes fut très prégnant lors des entretiens. La pénibilité du service est accentuée par l'absence ou la faiblesse des offices (Roger Jeaningros et Simon Girardet). Ils recherchent la compagnie d'autres chrétiens, proches d'eux soit géographiquement (R. Jeaningros et M. Marguet se sont ainsi revus en Algérie), soit dans leur engagement (Simon Girardet et Louis Martin regrettent ainsi que seulement quatre ou cinq de leurs compagnons soient passés par la JOC). Ils ont recherché réconfort auprès des prêtres, des aumôniers militaires, insuffisamment nombreux⁴ et peu réceptifs à leurs attentes. Ils ont été ainsi souvent choqués par la conduite de ces derniers, qui

¹ Pour rappel et par ordre chronologique : Roger Jeaningros et Marcel Marguet le 2 avril 2013, Simon Girardet le 4 avril 2013, Alain Springaux le 16 avril 2013, André Rival le 29 avril 2013, Pierre Robinet le 4 avril 2013, Louis Martin le 10 juin 2013, Michel Bourquin le 13 juin 2013, Henri Griffond-Boitier le 20 juin 2013, et Gaston Bordet juillet 2013. Au cours de ce développement nous ne précisons pas systématiquement la date de l'entretien en note infrapaginale.

² Notamment MM. Girardet, Marguet, Jeaningros, Springaux. Date des entretiens ci-dessus.

³ C'est le cas de MM. Girardet, issu d'une famille de 7 enfants, Marguet 15 enfants, ou encore M. Martin, Bisontin d'origine, aîné d'une famille de 6 enfants. Date des entretiens ci-dessus.

⁴ Il y avait ainsi environ un prêtre pour 4 000 hommes, alors qu'en métropole le ratio est au maximum d'un clerc pour 2 000 habitants. BONIFACE Xavier, *L'aumônerie militaire française (1914-1962)*, Paris, Éd. du Cerf, 2001, p. 474.

n'avaient pas le temps de discuter et préféraient « aller manger avec les officiers » selon Louis Martin¹. Lors de la guerre d'Algérie, l'Église à travers son aumônerie militaire constitue un soutien aux politiques menées, recélant l'Union sacrée des précédents conflits². Ces jeunes chrétiens n'ont donc pas rencontré dans l'aumônerie militaire l'aide qu'ils en attendaient³. Le faible nombre de nos témoins ne nous permet pas de tirer de conclusions générales.

Ce profil spécifique d'appelés s'est révélé peu enclin à accepter la guerre, ses fins et ses moyens. Certains partent, déjà très sceptiques, comme Louis Martin, militant CFTC. Bien que celui-ci n'aille pas jusqu'au refus de combattre, son profil le fait apparaître un peu comme le pendant ouvrier de Jean Le Meur⁴. Mais ce n'était pas le cas, par exemple de Simon Girardet, Marcel Marguet ou encore Roger Jeaningros. Ces derniers quittent la métropole avec des convictions préalables moins trempées. En revanche, une fois sur le terrain, ils se sont souvent vite sentis en décalage avec leurs compagnons de régiment. Plusieurs soulignent le manque de politisation et d'engagement de leurs camarades, dont la principale préoccupation était la quille⁵. Par exemple, pour Simon Girardet, ils étaient peu nombreux, 3 soldats sur 70, à s'émouvoir de l'usage de la torture. Pour autant, les avis sont parfois plus nuancés. Lorsque R. Jeaningros évoque le sentiment d'inutilité de cette guerre qui l'a saisi une fois en AFN, il ajoute : « Pas mal pensaient comme moi. » M. Marguet souligne ainsi la complexité du ressenti qui pouvait animer les appelés. Selon lui il y avait ceux qui ne savaient pas pourquoi ils étaient là, constat qui débouchait parfois sur ce sentiment d'inutilité de la guerre, mais il y avait, aussi, ceux qui voulaient « tous les tuer », les deux sentiments n'étant pas incompatibles⁶.

¹ Les témoignages que nous avons recueilli nuancent fortement la vision plus empreinte d'empathie développée par Xavier Boniface. BONIFACE Xavier, « Les aumôniers militaires dans la guerre d'Algérie », in AGERON Charles-Robert et JAUFFRET Jean-Charles (dir.), *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Paris, Autrement, 2003, pp. 525-538. Rappelons que notre propre travail est très parcellaire, puisqu'il repose sur un échantillon très faible et propose la vision exclusive des appelés et non celle d'aumôniers. Les soldats rencontrés ont plus côtoyé des aumôniers reproduisant le discours officiel, et se sentant solidaires des officiers. Cette identification est aussi soulignée par Xavier Boniface. BONIFACE Xavier, *L'aumônerie militaire française (1914-1962)*, Paris, Éd. du Cerf, 2001, p. 474. D'autres proposaient un regard plus critique sur la guerre, comme le père Henri Péninou. JAUFFRET Jean-Charles, *Ces officiers qui ont dit non à la torture : Algérie, 1954-2962*, Paris, Autrement, 2003, pp. 89-101.

² Sur cette Union sacrée de la République et de l'Église en temps de guerre, CAPDEVILA Luc et VOLDMAN Danièle, *Nos morts. Les sociétés occidentales face aux tués de la guerre (XIXe - XXe siècles)*, Paris, Payot, 2002, p. 191 ou BONIFACE XAVIER, *L'aumônerie militaire française (1914-1962)*, Paris, Éd. du Cerf, 2001, pp. 467-515.

³ Ils n'ont pas trouvé de prêtres correspondants à la définition que certains donnent de leur mission : « travail patient et discret, toujours à recommencer, d'éducation à la paix » BADRÉ Jean et FOURCADE Michel *Un homme d'Église dans l'histoire. Entretiens avec monsieur Fourcade*, Paris, Nouvelle Cité, 1990, p. 112.

⁴ Sur le parcours de ce jeune enseignant de philosophie, issu d'une famille catholique bretonne, QUEMENEUR Tramor, « La détention ou l'illégalité : trois parcours de refus d'obéissance dans la guerre d'Algérie », in AGERON Charles-Robert et JAUFFRET Jean-Charles (dir.), *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Paris, Autrement, 2003, pp. 431-442.

⁵ Témoignages d'André Rival, Louis Martin, Marcel Marguet le 2 avril 2013, Simon Girardet le 4 avril 2013, André Rival le 29 avril 2013 et Louis Martin le 10 juin 2013.

⁶ Sur cette diversité du vécu des appelés, JAUFFRET Jean-Charles, *Soldats en Algérie, 1954-1962 : expérience contrastée des hommes du contingent*, Paris, Autrement, 2011.

Dans cette diversité des approches, notre petit échantillon a révélé sa spécificité. Soit que ce sentiment ait été réellement vécu alors, soit qu'il soit le fruit d'une reconstruction protectrice, tous ont appuyé sur l'affirmation rapide de leur scepticisme concernant la légitimité de cette guerre. Pour reprendre les propos de R. Jeaningros sur l'Algérie française « ce discours ne tenait plus dès le premier accrochage ».

2) *Le temps de la caserne*

Le premier contact est celui de la caserne. Parmi nos témoins, tous n'ont pas fréquenté les casernes bisontines. Mais les mêmes remarques sont effectuées. Il existe, tout d'abord, un racisme qui s'exprime de différentes façons. L'armée connaît la même ségrégation que la société coloniale. Marcel Marguet¹, qui avait demandé à incorporer les chasseurs alpins, se retrouve à Besançon au 4^e régiment des tirailleurs marocains. Il constate vite que l'encadrement est, en fait, exclusivement français. Il n'a aucun contact avec les militaires de carrière marocains, si ce n'est la « cuisine épicée » et les défilés en tenue « avec la chéchia ». Michel Bourquin, qui a fait son service avant la guerre d'Algérie, évoque un bataillon nord-africain cantonné dans un « ghetto »². Gaston Bordet, qui a refusé toute fonction d'encadrement, conformément à son engagement à l'université, est plus proche des soldats algériens³. Il écrit pour eux des lettres et les défend si nécessaire. Le racisme ordinaire s'inscrit dans la désignation pour les corvées, qui revenaient plus souvent pour les Algériens. Ce peut être également des gestes vexatoires, comme « ce chef cuisto qui courait avec une queue de porc après les Nord-Africains », faisant rire ses camarades. Mais, il existe aussi un respect des convictions religieuses des soldats. Si pendant le ramadan, ils faisaient les exercices sans avoir mangé, l'officier était alors moins exigeant. Et le soir, environ une cinquantaine d'Algériens se retrouvaient.

Les témoignages divergent sur l'importance prise par la propagande en faveur de l'Algérie française. Certains se souviennent d'un discours fort et sans nuance, reprenant parfois également une terminologie raciste. Gaston Bordet évoque ses exercices de tirs au 6^e Dragon route de Dole. L'objectif est désigné : « les fellouz » sont décrits comme des êtres inférieurs, menaçants, sans foi ni loi. Mais d'autres discours étaient tenus, notamment par les officiers issus du contingent, plutôt « sympas », au

¹ Entretien avec Marcel Marguet le 2 avril 2013.

² Entretien avec Michel Bourquin le 13 juin 2013.

³ Entretiens avec Gaston Bordet, juillet 2013.

langage humaniste. C'est par l'un d'eux que G. Bordet a découvert le sens du terme « corvée de bois »¹. Marcel Marguet n'a pas souvenir d'une propagande très forte, mais plutôt d'un lieutenant qui cherchait avant tout à former ses hommes. À la caserne, la diversité du langage employé et celle des comportements des officiers annoncent celles présentes en AFN².

3) *Des soldats en partance*

L'annonce du départ pour l'AFN est ressentie comme une obligation, sans aucun enthousiasme. Le Doubs n'a pas connu les grands mouvements de rappelés de 1955 ou de 1956³, comme d'autres régions. Pour autant, les informations perçues rendent les jeunes appelés très circonspects. Leur connaissance du terrain leur est donnée parfois par leur lecture : pour André Rival, il s'agit de *L'Express* et du *Canard Enchaîné* ; pour Louis Martin de *Témoignage Chrétien*. D'autres ont surtout connu l'Algérie par les témoignages de leurs camarades. Simon Girardet, au Grand Séminaire de Besançon, explique ainsi qu'il discutait beaucoup avec les séminaristes qui revenaient d'Algérie. Sur leurs conseils, il ne fait pas les EOR pour ne pas commander au combat, et ne pas être intégré dans la Section administrative spécialisée (SAS), « pour torturer ». Grâce à la presse ou aux témoignages, l'information semble bien circuler parmi les jeunes. Parfois même les deux se conjuguent. Au séminaire, Marcel Marguet lit *Le Monde* et *Témoignage Chrétien*. Des informations circulaient également par le biais de courriers, un séminariste étant le « parrain » d'un soldat. À l'université, Gaston Bordet évoque ainsi ses conversations avec Jean Hardin, « pion à l'école d'horlo »⁴, parti pour l'Algérie. Les discussions peuvent aussi avoir lieu à la caserne.

¹ Sur les mesures à l'origine de la « corvée de bois », JAUFFRET Jean-Charles, *Ces officiers qui ont dit non à la torture : Algérie, 1954-1962*, Paris, Autrement, 2003, pp. 26-28. Sur les « fuyards abattus », BRANCHE Raphaëlle, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie : 1954-1962*, Paris, Gallimard, 2001, pp. 70-80.

² JAUFFRET Jean-Charles, *Ces officiers qui ont dit non à la torture : Algérie, 1954-1962*, Paris, Autrement, 2003.

³ Sur ces mouvements JAUFFRET Jean-Charles, *Soldats en Algérie, 1954 - 1962 : expérience contrastée des hommes du contingent*, Paris, Autrement, 2011, pp. 32-36 pour le mouvement de 1955 et pp. 36-43 pour celui de 1956. Pour une étude approfondie QUEMENEUR Tramor, *Une guerre sans «non»? : insoumissions, refus d'obéissance et désertions de soldats français pendant la guerre d'Algérie : 1954-1962*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Benjamin Stora, Paris VIII, 2007.

⁴ Il s'agit de l'école d'horlogerie. Celle-ci existe depuis 1912 et se trouve, depuis 1933, avenue Villarceau à Besançon. Actuellement, elle porte le nom du lycée Jules Haag, qui ne possède plus de section horlogère.

Malgré cette connaissance, parmi nos témoins, aucun cependant n'a songé à rejoindre les soldats du refus¹ ou à ne pas répondre à l'appel. Henri Griffond-Boitier évoque un ami qui a failli partir pour la Suisse. Mais pour lui, l'idée de désertir lui était étrangère. Le départ est vécu comme un devoir envers la patrie comme envers le paternel. Le poids de l'éducation, conjugué à l'héritage de la participation familiale aux conflits mondiaux, conduit à la résignation². Ces jeunes subissent l'appel, partent par obligation et ne mesurent pas ce qui les attend en AFN. Malgré les informations perçues, le décalage entre ce qu'ils avaient compris des informations reçues et la réalité qu'ils rencontrent, leur faire dire aujourd'hui qu'ils ne savaient pas « grand chose sur l'Algérie »³. La réalité de la société algérienne leur est révélée qu'une fois la Méditerranée traversée. C'est, alors, que l'objectif fixé leur semble, si ce n'est illégitime, tout au moins flou et discutable. Roger Jeaningros ou Marcel Marguet remettent en cause ainsi les choix gaullistes. M. Marguet rappelle qu'on obligeait les villageois à crier « Vive de Gaulle » ; « Qu'est-ce que cela voulait dire ? » poursuit-il. Le second évoque les enfants algériens à qui l'on demandait la même chose. M. Marguet s'interroge toujours sur le sens d'une telle mise en scène⁴. Ainsi la réalité n'apparaît vraiment que « sur le terrain, pas dans la caserne », selon les termes de Roger Jeaningros.

C) Des soldats dans la guerre

Notre corpus limité et spécifique a montré une certaine unité *a posteriori*. Aucun de ces appelés n'a évoqué pour son propre compte une charge affective quelconque pour l'Algérie française⁵. Une fois au cœur du conflit, ils ont tenté par des actions plus ou moins dangereuses d'affirmer leur liberté face à l'autorité militaire. Ils ont mis en place des stratégies d'évitement, preuve de leur scepticisme grandissant à l'égard de cette guerre.

¹ Les cas les plus célèbres furent Jean-Louis Hurst, Noël Favière, Jean Le Meur ou encore Alban Liechti. Le documentaire d'Alain Taieb et Virginie Adoutte propose des portraits de réfractaires. TAIEB Alain et ADOUTTE Virginie, *Monsieur le président, je vous fais une lettre ...*, ARTE France - Riff international Production, 2000. Sur le même sujet, QUEMENEUR Tramor, « Les soldats du refus », *Histoire de la justice*, n° 16, 1/2005, pp. 189-201.

² Sur les dangers de la désertion et sur ce mélange de devoir à accomplir et de résignation, voir JAUFFRET Jean-Charles, *Soldats en Algérie, 1954-1962 : expérience contrastée des hommes du contingent*, Paris, Autrement, 2011, p. 42-45.

³ Expression de Simon Girardet le 4 avril 2013, d'autres comme Roger Jeaningros et Marcel Marguet le 2 avril 2013, Marcel MArguet, Louis Martin le 10 juin 2013 ou encore Alain Springaux le 16 avril 2013 ont employé des termes similaires. André Rival le 29 avril 2013 lui réfute totalement cette affirmation.

⁴ Sur ces doutes du contingent, Jean-Charles Jauffret cite le colonel Romet, commandant le secteur d'Aïn Sefra, qui constate le 20 décembre 1961 : « Le contingent ne sait pas ce qu'il vient faire en Algérie. » JAUFFRET Jean-Charles, *Soldats en Algérie, 1954-1962 : expérience contrastée des hommes du contingent*, Paris, Autrement, 2011, p. 105.

⁵ Sur ce sentiment évoqué par certains témoins, voir l'ouvrage de Claire Mauss-Copeaux. MAUSS-COPEAUX Claude, *Appelés en Algérie. La parole confisquée*, préf. de Philippe Joutard, Paris, Hachette Littératures, 1999, p. 21.

1) *Soldats en AFN*

Ils ont été tout d'abord choqués par la misère des populations rencontrées. Pierre Robinet, mobilisé au Maroc, raconte celle de Casablanca et notamment la situation du quartier juif, où selon lui « six dixième » des hommes étaient handicapés. Marcel Marguet se souvient lui d'un village très pauvre, d'un camp de nomades qui « n'avaient qu'une tente et des chèvres ». Alain Springaux évoque sa lutte avec d'autres soldats pour distribuer le pain restant du régiment au village le plus proche. La différence entre Algériens et Français les indignent. La fonction de garde de Louis Martin devant la porte d'un « gros colon » dans un petit village, l'a « conforté dans ses certitudes ». Les soldats franc-comtois que nous avons rencontrés témoignent peu de compréhension pour les Français d'Algérie. C'est encore plus vrai pour l'enseignant, Michel Bourquin, condamnant le racisme dont faisaient preuve ses voisins français et leur aveuglement sur la réalité démographique et sociale algérienne. La politique gouvernementale n'est pas non plus épargnée. Louis Martin, au cours de l'entretien, se lève également pour ouvrir un tiroir et en ressortir un album dans lequel il a soigneusement conservé un bulletin de vote du référendum de 1958. Toujours aussi indigné, malgré les années écoulées, il explique comment l'encre noire du non se voit à travers les enveloppes, annulant le secret du vote¹. Tout en Algérie semble les avoir convaincu, ou à tout le moins avoir confirmé leur conviction, de l'inéluctabilité et de la nécessité de l'indépendance.

Leur première révolte est contre la guerre elle-même et la violence qu'elle fait subir aux hommes. Marcel Marguet évoque ainsi « l'angoisse », « la trouille », lui qui a « failli être tué plusieurs fois ». Roger Jeaningros se souvient d'un ami mort dans ses bras et comment il fut lui-même sauvé *in extremis*. Au-delà de « cette expérience unique » (M. Marguet), ces jeunes ont été indignés par les pratiques militaires au quotidien comme au combat. Les conditions de vie, bien meilleures, des officiers et leur rôle pendant les offensives sont dénoncés. « Combien sont morts, pour combien d'hommes de troupe ? » s'interroge ainsi R. Jeaningros. Certains signalent aussi un manque criminel d'organisation². Simon Girardet a été particulièrement frappé par des opérations de contrôle lors desquelles « on se tirait les uns sur les autres », des soldats étant partis en embuscade sans que les

¹ Sur ces ressentis partagés par de nombreux soldats, JAUFFRET Jean-charles, *Soldats en Algérie, 1954-1962 : expérience contrastée des hommes du contingent*, Paris, Autrement, 2011, pp. 65-68 et sur les élections p. 119. L'encre était, en fait, violette, couleur maléfique pour les musulmans.

² Sur cette condamnation par nos témoins des « gradés », de leurs privilèges et parfois de leur incompétence, voir également MAUSS-COPEAUX Claude, *Appelés en Algérie. La parole confisquée*, préf. de Philippe Joutard, Paris, Hachette Littératures, 1999, pp. 215-225.

sentinelles ne le sachent. André Rival mentionne le suicide de l'une d'entre elles, qui a tiré et tué son meilleur ami. Dans cet encadrement, les soldats de métier sont souvent désignés comme porteurs d'une extrême violence. Pierre Robinet raconte comment les sous-officiers de carrière voulaient « tuer du bougnoule » et comment les appelés étaient « obligés de les freiner ». M. Marguet est encore plus radical lorsqu'il parle des légionnaires venus « ramasser des médailles » et « augmenter la solde » ou de ces sous-officiers « imbibés de bière », véritables « loques humaines ». Moins vindicatif, R. Jeaningros, qui reconnaît devoir la vie à un légionnaire, n'en ajoute pas moins qu'ils sont de « drôles de bonhommes » et ne sont pas « une référence ».

La guerre transforme les hommes ; l'alcool devient le seul loisir et un moyen « pour oublier »¹. En AFN, le processus de barbarisation et de déshumanisation qui l'accompagne, se retrouve dans le discours de nos témoins. Marcel Marguet raconte l'horreur ressentie lorsque ses compatriotes lui ont montré « leurs trophées de guerre », doigts et oreilles, conservés dans le formole, mais aussi comment en en discutant, ils ont cessé ces pratiques. Simon Girardet s'indigne toujours des viols commis par de « bons petits cathos », des tortures endurées par les hommes et par les femmes². Après 1959, les Algériennes sont désormais exposées aux mêmes risques que leurs homologues masculins et dans les journaux de marche et opération « abattre une femme n'est plus présenté comme une bavure mais comme un fait militaire »³. Roger Jeaningros, fidèle à sa promesse, refuse de raconter comment est mort un radio algérien qui avait livré des informations au FLN, mais ajoute-t-il « C'est horrible. » Ainsi, nous n'avons pas rencontré de témoins minimisant les actes illégaux commis lors de ce conflit. Les tortures ont été évoquées et dénoncées sans ambiguïté⁴. En revanche, la misère sexuelle vécue par les jeunes soldats du contingent n'a été qu'indirectement abordée, Marcel Marguet se souvenant d'avoir photographié une seule jeune fille, sinon il s'agissait de compagnons habillés en femme⁵.

¹ Simon Girardet (4 avril 2013) et Marcel Marguet (2 avril 2013).

² Sur cette souffrance spécifique des séminaristes, voire des chrétiens en attente de préceptes clairs émanant de la hiérarchie catholique, BONIFACE Xavier, *L'aumônerie militaire française (1914-1962)*, Paris, Éd. du Cerf, 2001, pp. 484-485 et 503-504.

³ BRANCHE Raphaëlle, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie : 1954-1962*, Paris, Gallimard, 2001, pp. 303-304.

⁴ Nous n'avons donc pas retrouvé cette difficulté à parler mise en lumière par Claire Mauss-Copeaux. Le mot même de torture est utilisé sans plus de retenue. Le temps peut être un facteur, les deux démarches s'effectuant à 15 ans d'intervalle. La spécificité de notre échantillon doit également être, à nouveau, soulignée. Ces catholiques se sont sentis blessés dans leur foi par de telles pratiques. Même si certains ont pris leur distance avec le catholicisme, les dénoncer 40 ans plus tard, c'est à nouveau refuser de les cautionner. La démarche est peut-être aussi facilitée par la pratique catholique de la confession. MAUSS-COPEAUX Claude, *Appelés en Algérie. La parole confisquée*, préf. de Philippe Joutard, Paris, Hachette Littératures, 1999, pp. 135-165.

⁵ Sur cet aspect de la guerre, BRANCHE Raphaëlle, « La sexualité des appelés en Algérie », in AGERON Charles-Robert et JAUFFRET Jean-Charles (dir.), *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Paris, Autrement, 2003 pp. 402-415.

2) Être dans la guerre sans trop faire la guerre

Parmi nos témoins, aucun n'a décidé de désertir une fois en Algérie. Ils y ont, parfois, songé, comme André Rival ou Marcel Marguet ; « mais pour aller où ? » poursuivent-ils. Simon Girardet développe ce sentiment d'être pris au piège. Évoquant les viols et les tortures et l'échec de leur démarche pour les dénoncer auprès de l'aumônier, il précise qu'il « n'y avait pas d'horizon ». Et pourtant, chacun à leur manière, ces jeunes hommes ont tenté de résister au risque qu'ils ressentaient de déshumanisation. La volonté de conformer ses actes à ses convictions, notamment religieuses, apparaît comme un moteur important¹. Certes, le témoignage peut accentuer ces actions et en minimiser d'autres, dans une recherche de légitimation *a posteriori* de ces dernières². Pour autant ces gestes, petits et grands, témoignent d'une volonté de « ne pas se laisser contaminer par la liberté étrange que découvrent ceux qui frappent impunément (...) »³. Ces soldats commencent par braver des interdits. André Rival se fait envoyer *L'Express* et Louis Martin *Témoignage Chrétien*⁴. Il garde aussi sur lui son appareil photographique. Résister à la guerre, ce peut être aussi espérer ne pas y avoir trop contribué. Cette ambiguïté transparait dans la manière d'évoquer le combat et son issue fatale. Pierre Robinet affirme n'avoir jamais tué, Roger Jeaningros le pense, mais ajoute : « on ne sait pas, on tirait, sa vie était en jeu. »

Certains contournent les ordres ou ne les appliquent pas totalement. R. Jeaningros demandait parfois de ne pas tirer à « sa troupe » et « l'ordre était respecté ». Louis Martin raconte comment il remplaçait les grenades par des oranges ou pratiquait de faux passages en revue. Certains se sont fixés des limites à ne pas dépasser. Simon Girardet a refusé de participer « aux corvées de bois. » L'opposition peut devenir frontale selon les circonstances. Dans son régiment, Alain Springaux, en compagnie de soldats appartenant aux jeunesses communistes, participe à une grève du port d'arme

¹ Pour ces appelés la démarche est donc proche de celle des chrétiens entrés dans la Résistance : « la recherche de l'accord entre convictions intimes et actes constitue le ressort de l'engagement : rester soi-même apparaît bien chez les chrétiens comme un fondement majeur de l'entrée en Résistance. » ROUSSEAU Sabine, *La colombe et le napalm, des chrétiens français contre les guerres d'Indochine et du Vietnam, 1945-1975*, Paris, CNRS Éditions, 2002, p. 3.

² L'un des appelés avoue, par exemple, avoir été responsable de la mort d'un homme par jet de grenade que lors d'un deuxième témoignage. Pour une approche plus générale, voir BRANCHE Raphaëlle, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie : 1954-1962*, Paris, Gallimard, 2001, p. 93.

³ L'éducation catholique de nos témoins peut expliquer ce silence sur cette misère sexuelle. BRANCHE Raphaëlle, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie : 1954-1962*, Paris, Gallimard, 2001, p. 314.

⁴ *Témoignage Chrétien* est interdit dans les casernes par décision ministérielle du 5 octobre 1955. André Rival se fait envoyer *L'Express*. Son lieutenant lui stipule que ces lectures sont interdites, car elles vont « faire perdre la guerre ». André Rival n'en continue pas moins à se faire envoyer l'hebdomadaire et à le lire.

pour protester contre l'usage de la torture. Enfin enterrer un corps¹ c'est reconnaître la personne humaine en l'ennemi tué et c'est s'opposer à des supérieurs qui s'affranchissent des rituels funéraires et du respect qu'ils impliquent². Ces actes, le plus souvent individuels, qui montrent non pas une opposition globale au conflit, mais un refus de certaines pratiques, impliquent de braver l'autorité militaire. Ces jeunes hommes ont trouvé cette force dans les valeurs chrétiennes dont ils étaient imprégnés³.

Mais le refus de combattre⁴ et la désertion apparaissent impossibles. Alors le plus souvent, il s'agit d'éviter de participer à la guerre et de trouver le plus vite possible une fonction qui ne demande pas d'employer son arme. Malgré le danger de la fonction, André Rival, dès le début de sa mobilisation, suit une formation qui lui permet d'être sélectionné comme « radio ». Simon Girardet explique qu'il termine son service comme caporal-chef, ce qui n'est « pas assez pour avoir des responsabilités » et qu'il préférerait se contenter de « petits boulots », comme responsable de l'essence ou de l'alimentation. Marcel Marguet quitte « le rôle de soldat armé » pour devenir « un agent de la politique de pacification ». Il revêt alors le calot bleu, et intègre les SAS dans leurs fonctions civiles⁵. Dès lors, il aide aux soins, s'occupe des jeunes dans le village et propose des activités sportives. Sous cet uniforme, le jeune homme se voit plus comme un soutien à la population que comme un agent de la République française. Dans son esprit, ce rôle n'est pas synonyme du maintien de la France d'outre-mer. Enfin, Pierre Robinet raconte comment sa compagnie de 90 hommes était connue dans tout le Maroc, car ils « n'étaient pas des guerriers », ils prodiguaient des soins infirmiers. Résistance ultime de la mémoire, par deux fois dans l'entretien, Pierre Robinet qu'il « était là pour donner l'indépendance au Maroc »⁶.

¹ Récit de Lucien Converset, lors du colloque, « Le contingent et la guerre », des 27 et 28 novembre 2014 à Besançon, avec la participation de Daho Djerbal, Jean-Charles Jauffret, et Tramor Quemeneur, et organisé par quatre associations bisontines (Association comtoise pour la connaissance du Maghreb et du Monde Arabe, l'Association judéo-musulmane de France, section de Besançon, Doubs-Algérie, et À la rencontre de Germaine Tillon). Pour d'autres exemples de ces gestes, plus ou moins forts, de résistance à la hiérarchie militaire ou à la guerre elle-même, MAUSS-COPEAUX Claude, *Appelés en Algérie. La parole confisquée*, préf. de Philippe Joutard, Paris, Hachette Littératures, 1999, pp. 207-211.

² CAPDEVILA Luc et VOLDMAN Danièle, *Nos morts. Les sociétés occidentales face aux tués de la guerre (XIXe - XXe siècles)*, Paris, Payot, 2002, pp.146-147.

³ BRANCHE Raphaëlle, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie : 1954-1962*, Paris, Gallimard, 2001, p. 94.

⁴ On retrouve cette impossibilité dans de nombreux témoignages. L'expression utilisée par Yann Le Masson reprend bien le sentiment exprimé par les appelés que nous avons rencontrés : « On ne peut pas se permettre de ne pas " faire la guerre " pour la survie de sa section ». CHARBY Jacques, *Les porteurs d'espoir. Les réseaux de soutien du FLN pendant la guerre d'Algérie : les acteurs parlent*, Paris, La Découverte, 2004, p. 160.

⁵ Sur l'ambiguïté de ces actions conduites sous l'uniforme et sur la double mission des SAS, LAMODIÈRE Alexandra « L'action sociale et éducative des officiers SAS en Oranie », in AGERON Charles-Robert et JAUFFRET Jean-Charles (dir.), *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Paris, Autrement, 2003, pp. 539-551.

⁶ Nous avons évoqué ce propos au chapitre VI pp. 340-341.

3) *Témoigner de la guerre*

Une autre manière de résister à la guerre consiste à témoigner des atrocités qu'elle engendre, notamment celles commises par l'armée française. Certains l'ont tenté en AFN même. Le séminariste Simon Girardet s'inquiète des tortures subies par les Algériens auprès de l'aumônier. Aujourd'hui encore, il s'offusque toujours du refus de ce dernier d'accéder à sa requête¹ d'une prière de pénitence. Celle-ci aurait été comprise comme une demande de pardon aux yeux des officiers pour les tortures pratiquées². Quelques-uns utilisent le courrier pour raconter à leurs proches leur expérience, comme Pierre Robinet, Alain Springaux ou encore Louis Martin, qui se fait « reprendre » par sa hiérarchie³. Aucun n'a, en revanche, tenté de rendre public sa correspondance⁴. Si ces courriers ont participé à une prise de conscience de la brutalité de la guerre en Algérie, en ce domaine, leur impact s'est limité au cercle familial et amical.

Mais, lorsqu'ils sont au front les jeunes soldats ont tendance à minimiser le danger et ce qu'ils sont amenés à faire ou à voir. « On ne racontait pas tout », cette phrase de Marcel Marguet, ou une similaire, a été répétée par une majorité de nos témoins⁵. Trois raisons essentiellement sont évoquées. Tout d'abord ces jeunes gens ne veulent pas inquiéter leur famille. Marcel Marguet n'a pas raconté la fois où il faillit perdre la vie. Et poursuit-il plus le temps passait, « plus l'autocensure était forte. » Cet état d'esprit est le plus courant. André Rival ajoute, ainsi, des photographies « folkloriques », où il pose « bien rasé ». Simon Girardet fit de même, dans ses lettres hebdomadaires, mais aussi dans celles de ses camarades qui ne savaient pas écrire. Ces témoignages corroborent le rapport du préfet de juillet 1956, qui précise qu'après réception « Les familles se font d'ailleurs moins d'inquiétude sur le sort de leur membre rappelé (...). »⁶ Les lettres se bornent le plus souvent à la banalité du quotidien : la

¹ Il n'est pas seul à faire cette demande. Ils sont alors 3 ou 4 soldats à l'effectuer.

² Sur les positions généralement plutôt compréhensives de l'aumônerie militaire face aux exactions commises, BONIFACE Xavier, *L'aumônerie militaire française (1914-1962)*, Paris, Éd. du Cerf, 2001, pp. 500-514.

³ À titre d'exemple, le carnet personnel de Claude Georges Picard, né dans le Haut-Doubs, illustre ce que certains soldats ont pu essayer de transmettre de leur vie quotidienne, de leurs doutes et leurs indignations. PICARD Claude-Georges, *Un piston séparé du reste du monde*, préf. Jean-Charles Jauffret, Suresnes, Les Éditions du Net, 2013.

⁴ Aucun des témoins que nous avons rencontré n'a cherché à rendre public son expérience comme ce fut le cas de Jean Le Meur, pour prendre un exemple de jeune chrétien, dont la revue *Esprit* rend public son acte de refus. ROMAN Joël, *Esprit, écrire contre la guerre d'Algérie, 1947-1962*, Paris, Hachette Littératures, 2002, pp. 367-371.

⁵ Pour une vision plus générale du rôle du courrier, JAUFFRET Jean-Charles, *Soldats en Algérie, 1954-1962 : expérience contrastée des hommes du contingent*, Paris, Autrement, 2011, pp. 290-295.

⁶ A.N F/1cIII/1264 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur, rapport du 7 juillet 1956. Rapport précédemment cité sur « l'opinion publique », chapitre VI pp. 338-341.

météorologie, l'alimentation, les paysages, etc.¹. Dans le cas un peu particulier du couple Bourquin, puisque Michel est en Algérie en tant qu'enseignant, le phénomène est cependant identique. Ils vivent alors au quotidien la violence de l'OAS, mais n'en disent rien dans le courrier à la famille pour ne pas les « affoler ».

Un deuxième argument revient également, il s'agit de la surveillance du courrier. Mais il ne semble pas avoir été le frein le plus important. Il est surtout évoqué par ceux qui dans leurs écrits ne cachaient pas la réalité. Enfin, comme origine de l'autocensure, Marcel Marguet et Roger Jeaningros affirment « on ne nous aurait pas crû. » Ce constat vaut également pour le retour. Peu de soldats ont raconté leur vécu. Roger Jeaningros explique cette impossibilité de parler, parce qu'il avait un sentiment trop différent des autres sur l'Algérie. Il se contentait de répondre aux questions, mais sans tout avouer car ce n'était pas « honorifique pour la France ». Cet « autre monde » que fut sa vie pendant vingt-et-un mois, sans interruption, l'a profondément marqué. À l'image des autres soldats que nous avons rencontrés, la guerre, ce droit octroyé de vie et de mort sur son prochain, a profondément questionné ces jeunes chrétiens. Après l'Algérie, Simon Girardet ne souhaite plus être prêtre². Plus leur expérience se réduit à celle du combat, plus leur difficulté à témoigner fut grande. Ce n'est que 50 ans plus tard que R. Jeaningros raconte à ses petits enfants cette guerre et lorsqu'il le fait, les larmes lui montent encore aux yeux.

Cependant certains de retour en France ont essayé de faire partager leur vécu³. Cela a semblé facile à Pierre Robinet. Envoyé au Maroc, il souligne ainsi qu'il n'avait pas « de réserve comme ceux partis en Algérie », qui n'ont jamais voulu raconter « ce qu'ils ont fait ou ce que l'on leur a fait faire. » Certains partagent avec de petits cercles choisis, tel Simon Girardet. Il ne parle pas à sa famille, mais avec « les copains » du Séminaire. Louis Martin explique qu'une fois à Besançon, comme Simon Girardet, il n'en discutait pas avec ses proches, mais seulement dans le milieu militant, c'est-à-dire pour lui à la CFTC. Marcel Marguet utilise les photographies réalisées sur le terrain comme médiateur. Il décide de faire des projections publiques dès 1958. Mais, aujourd'hui encore, il s'interroge sur les réactions produites. Il lui semble que s'y mêlaient de l'admiration pour les paysages, mais aussi un « racisme latent » contre le « fellagha », le « bougnoule ». Enfin, les manifestations constituent un autre

¹ Pour un aperçu du contenu des lettres d'un soldat, parmi différentes productions, on peut se reporter à la correspondance de René Schmitt. Marcel Marguet m'a ainsi prêté son exemplaire personnel, et dédié, en soulignant la proximité avec sa propre expérience. SCHMITT René, *Quand la Méditerranée traversait la France, chronique d'Algérie, 1958-1959*, préf. Jean Vigreux, Chenôve, R. Schmitt, 2011. Cet recueil contraste avec celui de PICARD Claude-Georges, *Un piston séparé du reste du monde*, préf. Jean-Charles Jauffret, Suresnes, Les Éditions du Net, 2013.

² Il le deviendra cependant, pour quitter des années plus tard la prêtrise.

³ Sur la difficulté souvent de ce retour, JAUFFRET Jean-Charles, *Soldats en Algérie, 1954-1962 : expérience contrastée des hommes du contingent*, Paris, Autrement, 2011, pp. 323-341.

mode de témoignage. Louis Martin, syndiqué à la CFTC, André Rival, non syndiqué, ont tous les deux participé à des manifestations se déroulant à Besançon contre la guerre d'Algérie.

Il est difficile de mesurer quels échos ont eu ces différentes formes de témoignages des appelés, lettres, discussions privées ou publiques, participation aux manifestations. Pour certains, ce qu'ils ont évoqué dans leur famille n'est pas sorti de ce premier cercle. Louis Martin est persuadé que ses parents ont gardé pour eux le contenu de ses lettres, car il n'y avait pas « d'esprit militant ». Pierre Robinet évoque l'indifférence des autres face au récit des parents. Son départ « était pris à la légère », car partir pour le Maroc permettait de « leur fait voir du pays ». En revanche, André Rival explique que sa mère discutait avec d'autres, notamment avec celles qui n'avaient pas de fils en Algérie. Même si cette parole privée ne provoque sans doute pas d'engagement dans la lutte contre la guerre, elle prend part dans le scepticisme envers ce conflit, partagé par une grande partie des Bisontins¹. Ces courriers proposent, en effet, un regard différent de celui de la presse et participent à l'élaboration d'un jugement plus critique sur les événements.

II) DES ALGÉRIENS EN FRANCHE-COMTÉ

La Franche-Comté représente une petite portion du territoire national. Son importance pour le FLN est *a priori* relativement faible comparativement aux grandes régions industrielles et fortement peuplées que constituent l'agglomération parisienne, Marseille, Lyon ou Lille. En revanche, la proximité de la frontière suisse lui confère un atout stratégique non négligeable. Besançon, dans cet espace franc-comtois, ne ressemble pas aux terres d'implantation du FLN ; le bassin industriel est plus au Nord avec Montbéliard et Belfort. De même, la ville est localisée à une centaine de kilomètres de la frontière suisse : Pontarlier constitue plus naturellement la ville relais. Dès lors, la capitale comtoise n'apparaît pas comme un centre fondamental pour le mouvement nationaliste. Pour autant, Le FLN est bien présent dans la cité. Malgré un certain déficit de sources pour l'année 1959², il reste possible de mesurer si le passage de la IV^e à la V^e République produit en ce domaine une rupture ou non.

¹ Sur ce scepticisme de l'opinion bisontine, voir chapitre VI pp. 339-342.

² Pour cette année 1959, nous ne possédons, en effet, ni les rapports journaliers de police, ni les rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Les sources judiciaires pallient en partie cette absence.

A) MTLD - FLN, passage de relais

Le temps du mouvement nationaliste algérien dans le Doubs ne coïncide pas avec le rythme de la politique française. La « rupture » ne se réalise pas au printemps 1958, mais à l'automne 1954. Cette dernière entérine le passage de témoin entre les deux organisations nationalistes, le FLN supplantant dans la région définitivement les messalistes. Dès lors, celui-ci monte en puissance inexorablement.

1) 1954 - 1955, les activistes¹ à l'assaut du bastion nationaliste comtois

Dans le Doubs, l'activité du MTLD se concentre à Montbéliard. Celui-ci compte environ 200 adhérents, auxquels s'ajoutent autant de sympathisants². Abderhaman Bouzar et Mohamed Merrar, les deux responsables, sont particulièrement actifs en 1953. Mohamed Merrar, notamment, orchestre les campagnes pour la libération de Messali Hadj et essaie d'organiser une implantation sur Besançon³. À l'été 1954, les dissensions internes au MTLD commencent à se faire sentir à Montbéliard, et plus particulièrement à partir de mai. Deux éléments nous permettent de cibler ce mois. Le cortège du 1er mai comporte une forte présence d'ouvriers algériens, conformément au choix messaliste d'investir cette manifestation⁴. En revanche, dans le rapport daté du 8 juin, le préfet commence à mentionner les divisions du mouvement⁵.

De juin à novembre 1954, bien que les services de l'État pensent que les messalistes restent maître du jeu⁶, la tendance activiste tend à s'imposer. En juin, rien ne semble encore fait. Mohamed

¹ Sur les trois tendances, centraliste, messaliste et activiste qui se déchirent pour prendre le contrôle du MTLD, MEYNIER Gilbert, *Histoire intérieure du FLN*, Paris, Fayard, 2002, pp. 110-126, ou HARBI Mohammed, *Le FLN, entre mirage et réalité*, Paris, Éditions JA, 1980, pp. 93-120.

² AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 7 juillet 1954.

³ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 7 février 1953. Selon le rapport de novembre 1952, le MTLD compte 693 adhérents.

⁴ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 10 mai 1954. Alors qu'en 1953, le cortège comprenait « 270 Nord-Africains », ils sont 750 le premier mai 1954, certains venant de Belfort et de Mulhouse.

⁵ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 8 juin 1954. Le préfet explique la faible mobilisation algérienne, lors de la commémoration du 8 mai, en ces termes : « Il est possible que les nationalistes algériens de la région soient actuellement plus préoccupés par leurs dissensions intestines que par le souci de démonstration spectaculaire. »

⁶ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 7 septembre 1954. Le préfet souligne que la Kasma régionale « est toujours maintenue dans la ligne préconisée par Messali Hadj ».

Merrar aurait rencontré Messali Hadj à Niort¹, et en revient avec de nouvelles consignes : rupture avec les « Algériens neutres ou francophiles », versement d'une contribution afin d'armer « les militants de la fédération française du MTLD, désignés pour passer à l'action »². À cette date, toutes les tendances du mouvement nationaliste algérien se radicalisent³. Les premiers à s'être ainsi positionnés sont les anciens de l'Organisation spéciale (OS) qui viennent en mars 1954 de constituer au Caire le Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA). L'idée d'une insurrection armée est émise le jour même de sa création⁴. Le mois suivant, à Montbéliard, des militants sont désignés pour partir « suivre un stage de deux mois en Égypte ». Parmi les noms qui circulent, apparaît celui d'Ahmed Doum⁵. Bien que nous n'ayons aucune certitude sur l'effectivité du départ, sur la localisation du stage et sur le nom d'Ahmed Doum⁶, qui deviendra trésorier de la fédération française du FLN, ces indices montrent que la tendance activiste est désormais bien implantée dans le bastion nationaliste comtois. Dès lors, le MTLD montbéliardais se réorganise. En août, un nationaliste venu de Paris restructure le mouvement par la création de « deux groupes d'action ». À la fin du mois, Ahmed Doum effectue un voyage dans la capitale⁷.

Alors que les partisans du conflit armé engagent la guerre le premier novembre 1954 en Algérie, la kasma de Montbéliard est déjà sous leur emprise. Avec la dissolution du MTLD, dès le 6 novembre a lieu une série de perquisitions chez les principaux responsables régionaux. Dissolution, perquisitions, arrestations, interception d'un appel à la poursuite de la lutte adressée à Mohamed Merrar⁸, autant de mesures qui conduisent à une baisse de l'activité nationaliste dans la région⁹. Pendant toute l'année

¹ Messali Hadj est arrêté et placé en résidence forcée à Niort depuis le 14 mai 1952. Pour une biographie de ce dernier, STORA Benjamin, *Messali Hadj*, Paris, Le Sycomore, 1982.

² AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 7 juillet 1954. Réunion du MTLD du 13 juin.

³ Un mois plus tard, le 17 juillet 1954, le congrès messaliste, qui se tient à Hornu, en Belgique, est vécu comme « un prélude à une mobilisation populaire intense, condition indispensable pour ouvrir la voie à la lutte armée ». HARBI Mohammed, *Le FLN, entre mirage et réalité*, Paris, Éditions JA, 1980, pp. 109-112. Mais toujours, selon l'auteur, après le congrès « les messalistes n'ont mis en place aucun organisme pour préparer la lutte armée. » (p. 144)

⁴ RUSCIO Alain, « Messali Hadj, père oublié du nationalisme algérien », *Le Monde diplomatique*, juin 2012.

⁵ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 8 août 1954.

⁶ Sur le rôle d'Ahmed Doum, au sein de la direction de la fédération française du MTLD, alors sous la responsabilité de Mohammed Boudiaf, HAROUN Ali, *La 7e Wilaya. La guerre du FLN en France, 1954-1962*, Paris, Le Seuil, 1986, p. 440.

⁷ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 7 septembre 1954. Lors de la crise du MTLD, ce dernier fait partie du noyau directeur de la fédération française du FLN et en est le responsable à Nancy. En mai 1955, après une série d'arrestations, la nouvelle direction « fut constituée sous la supervision *de facto* de Doum qui tenait Paris. » MEYNIER Gilbert, *Histoire intérieure du FLN*, Paris, Fayard, 2002, p. 173. Ahmed Doum est arrêté en novembre 1956.

⁸ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 8 décembre 1954.

⁹ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport de février et mars 1955.

1955, les services de l'État se félicitent du calme de la communauté algérienne du bassin industriel. Pour autant, le sentiment nationaliste demeure présent comme en témoignent certaines attitudes de militaires algériens¹. Et surtout, derrière ce calme, le mouvement se reconstruit mais désormais sous l'égide du FLN². Au printemps 1955, les RG ont connaissance de premiers contacts et une nouvelle association voit le jour sous le nom de « comité d'entraide nord africaine de Sochaux »³. Celle-ci est présidée par Abdelamid Belkodja, ancien militant MTLN, qui s'est rallié au FLN⁴. Le premier mai 1955 confirme l'implantation du FLN. L'organisation nationaliste est en rupture avec certaines modalités d'action pratiquées antérieurement. Les revendications sociales perdent sens, l'indépendance devient le seul objectif légitime de lutte. Ainsi alors que le 1er mai 1954 les ouvriers algériens étaient plus de 750 à Montbéliard dans les rues de la ville⁵, l'année suivante ils sont absents du défilé⁶.

2) 1956 : la défaite définitive des messalistes

L'année 1956 confirme ces premiers signes tangibles de la suprématie du FLN. En mars, des tracts signés Front de Libération Nationale, dénonçant le mouvement de Messali Hadj, sont distribués parmi les ouvriers algériens. Le même mois la grève lancée par le MNA n'est pas suivie⁷. Le mois suivant le MNA alsacien tente de mobiliser à Montbéliard⁸ mais les ouvriers algériens ne bougent pas.

¹ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport de mars 1955. Selon ce rapport, d'une part la proclamation « d'anciens chefs du mouvement actuellement réfugiés au Caire », circule « dans les milieux arabes » et d'autre part des militaires algériens du 35e RI protestent en refusant de se rendre au réfectoire, contre « les opérations actuellement en cours en Algérie ».

² Pour une comparaison avec l'échelon national, STORA Benjamin, *Ils venaient d'Algérie, l'immigration algérienne en France 1912-1992*, Paris, Fayard, 1992 pp. 151-170 ou encore LINDA Amiri, *La Fédération de France du Front de Libération Nationale (FLN), des origines à l'indépendance (1926-1962)*, thèse de doctorat en histoire contemporaine, sous la direction de Serge Berstein et de Benjamin Stora, IEP, Paris, 2013.

³ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport de mai 1955. Selon ce rapport : « L'ex-MTLN essaie discrètement de se reconstituer sous la forme du CRUA ». Le Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA) est créé en mars 1954. La plupart de ses militants sont à l'origine du déclenchement de la lutte armée le premier novembre 1954. Sur les débuts de la guerre d'Algérie, voir notamment, SIMON Jacques, *Novembre 1954 : la révolution algérienne commence*, Paris, L'Harmattan, 2004.

⁴ AN F/1cIII/1355 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 8 décembre 1957.

⁵ Les ouvriers maghrébins sont traditionnellement nombreux dans les défilés du 1er mai ; ils sont même, dans beaucoup de villes, plus nombreux que leurs homologues métropolitains. TARTAKOWSKY Danielle, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, pp. 632-638.

⁶ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport de mai 1955. Le FLN se prononce, en effet, contre la présence d'ouvriers algériens dans les défilés du premier mai. La raison invoquée est que la lutte des Algériens ne se réduit pas à des revendications ouvrières.

⁷ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 11 avril 1956.

⁸ Le cœur des forces du MNA est le Nord. Le mouvement reste également bien implanté dans l'Est de la France. VALETTE Jacques, *La guerre d'Algérie des Messalistes 1954-1962*, Paris, L'Harmattan, 2001, pp. 89-90.

Cette fois, les services de l'État en concluent l'affiliation de ces derniers au FLN¹. Ainsi, le mot d'ordre de grève, lancé par le FLN, pour le 4 mai, est suivi à 80 % par la communauté algérienne².

Les premières arrestations s'effectuent avec celle de Said Rekibi et celle de Abdelkader Etchiali, appréhendés en possession de tracts du FLN³. Comme au temps de l'implantation du mouvement messaliste, au début des années cinquante⁴, le cœur du FLN se situe dans le bassin ouvrier du Nord Franche-Comté. Cette tendance précoce prend vite de l'ampleur. En décembre 1956, il est capable de rassembler 400 personnes lors des obsèques d'un Algérien. La dispersion se fait sans incidents⁵. Au début de 1957, un responsable parisien vient organiser la collecte et le 28 janvier, alors que la question algérienne est abordée à l'ONU, le FLN lance un mot d'ordre, qui conduit à une moyenne de 70 à 85 % de grévistes⁶. Alors que la grève lancée le 5 juin par le MNA, après le « massacre de Melouza »⁷, n'est pas suivie à Montbéliard, celle du FLN le 5 juillet l'est à hauteur de 65 %⁸.

Comment expliquer cette réussite rapide du FLN à Montbéliard⁹ ? Faut-il comme s'empresse de le souligner le préfet incriminer systématiquement la peur qu'inspire les pressions qu'il exerce ? Ainsi à l'été 1957 les agressions entre algériens sont dues, pour le préfet, au refus de certains de participer à la collecte et non à l'opposition entre MNA et FLN, le premier n'ayant pas « d'organisation dans le département »¹⁰. L'intimidation et la violence dont fait preuve le mouvement nationaliste ne peuvent

¹ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 11 mai 1955. Le préfet attribue ce phénomène « à leur affiliation, en général, au FLN (...), et non à un manque d'intérêt à l'égard des événements d'Algérie. » *Le Comtois* conclut lui à la bonne conduite des Algériens locaux « (...) nous n'avons pas à nous plaindre des Nord-Africains de notre région. Il semble qu'ils se désolidarisent de leurs coreligionnaires de l'extérieur » 16 avril 1956 mais le 17 avril *Le Comtois* signale les manifestants MNA alors que « les Nord-Africains de Montbéliard sont plutôt à tendance FLN ».

² AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 12 juin 1956.

³ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 7 juillet 1956.

⁴ Voir chapitre III pp. 188-193.

⁵ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport de décembre 1956. Le même mois l'arrestation d'Ahmed Doum, trésorier du FLN pour la France et ancien employé de la SNCF à Audincourt, ne provoque pas de réactions visibles. Faut-il en conclure, comme le sous-entend le préfet, à la faiblesse du FLN ou plutôt à une certaine discipline ?

⁶ AN F/1cIII/1355 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport de février 1957. Le préfet minimise ce résultat en soulignant les menaces de mort à l'encontre de ceux qui ne respecteraient pas le mot d'ordre.

⁷ Sur Melouza et la lutte entre FLN et MNA en Algérie, mais aussi pour une analyse plus complexe de cette tuerie, également liée au combat du FLN pour s'implanter dans tout le territoire, voir MEYNIER Gilbert, *Histoire intérieure du FLN*, Paris, Fayard, 2002, p. 453.

⁸ AN F/1cIII/1355 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 19 septembre 1957.

⁹ Pour Mohammed Harbi, le FLN prend le « dessus en France » en décembre 1957. HARBI Mohammed, *Le FLN, entre mirage et réalité*, Paris, Éditions JA, 1980, p. 154.

¹⁰ AN F/1cIII/1355 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 11 juillet 1957.

être niées¹ ; certains Algériens portent plainte d'ailleurs contre ces méthodes² . Les actes de violence se multiplient³ . De plus, des exemples de règlements de compte existent. En novembre 1957, un Algérien de Montbéliard, connu pour ses sentiments francophiles est ainsi retrouvé égorgé⁴ . Le même sort est réservé en 1958 à Hamed Yousfi, ancien responsable du MTLD sur la région d'Héricourt⁵ . D'autres exemples d'agressions, mortelles ou non, sont relevés par les services de l'État⁶ . Le bilan effectué par le préfet au début de l'année 1958 révèle cinq assassinats depuis le deuxième trimestre de 1957 et 37 condamnations pour « actions antinationales » en 1957⁷ .

D'autres facteurs sont cependant à prendre en compte. Les anciens cadres du MTLD ont choisi rapidement le ralliement au FLN, à commencer par Ahmed Doum, mais aussi des acteurs plus secondaires comme Abdelamid Belkodja. La constitution du MNA en est d'autant plus contrariée : il ne possède, dès lors, pas de relais efficaces dans la région⁸. Ce choix s'explique également par l'histoire de la communauté nord-africaine du bassin montbéliardais. L'épisode sanglant de 1952 reste en mémoire. Les ouvriers algériens de Montbéliard sont sans doute prêts à admettre plus tôt et plus qu'ailleurs que le temps de la lutte armée est venue.

¹ Sur ce phénomène de brutalisation par le FLN, mais aussi par la police française, des ouvriers algériens, voir la troisième partie de la thèse d'Amiri Linda. LINDA Amiri, *La Fédération de France du Front de Libération Nationale (FLN), des origines à l'indépendance (1926-1962)*, thèse de doctorat en histoire contemporaine, sous la direction de Serge Berstein et de Benjamin Stora, IEP, Paris, 2013.

² ADD 1388w10 tribunal correctionnel, minutes du tribunal correctionnel 1958, dossier 1. Jugement en appel du 28 février 1958. N°94 du jugement, N°1 du parquet. L'arrestation des collecteurs a été réalisée suite à une plainte.

³ AN F/1cIII/1355 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 11 juillet 1957. Ce rapport évoque différents cas.

⁴ AN F/1cIII/1355 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 8 décembre 1957. Cette violence envers un Algérien, jugé francophile, montre également qu'il existe une frange de la communauté algérienne qui ne souhaite n'adhérer à aucun mouvement. Pour comparer, voir l'exemple lyonnais, voir ATGER Paul-Marie, « Le mouvement national algérien à Lyon. Vie, mort et renaissance pendant la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle*, n° 104, Paris, octobre-décembre 2009.

⁵ ADD 1486w7 RG Pontarlier, pochette FLN organisation et actions. Rapport des RG du 11 février 1958.

⁶ AN F/1cIII/1355 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 19 septembre 1957.

⁷ ADD 1542w3 affaires algériennes, pochette répression du terrorisme nord-africain. PV du 20 février 1958 de la réunion du 10 février 1958 à la préfecture du Doubs.

⁸ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport de mai 1955.

AN F/1cIII/1355 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 8 décembre 1957.

3) Le FLN, le maillage du territoire régional

En 1957 le Doubs connaît ainsi, en pourcentage, l'une des plus fortes adhésions au FLN. Les services de l'État l'évaluent à 25 % des effectifs algériens contre 14 % dans le département de la Seine (auquel il faut ajouter 3 % pour le MNA)¹. Dans l'aire d'influence de la conurbation montbéliardaise, des centres plus secondaires sont également touchés montrant un maillage assez serré du département du Doubs. Dans la vallée, entre Montbéliard et Besançon, des collectes s'organisent à L'Isle-sur-le-Doubs. En 1957, l'implantation dans ce bourg s'est effectuée par l'intermédiaire d'un ouvrier, responsable local de Seloncourt². Le FLN se reconstitue rapidement dans la petite cité et prend de l'autonomie. En juin 1959, Ahcene Khedari comparait devant le tribunal correctionnel de Besançon, comme collecteur et chef de cellule du FLN d'Isle-sur-le-Doubs³. L'organisation montre à nouveau sa capacité rapide de réorganisation, puisqu'en juillet de l'année suivante, Mohamed Alloua est arrêté, pour le même grief⁴, de même que Mohand Dahmani qui le remplace et comparait le mois suivant⁵. Les collecteurs sont parfois implantés dans de petits villages comme Ali Sadouni à Cuse et Adrisans⁶ ou Touhani Rebbouh à Colombier Chatelot⁷, ces deux communes étant proches de L'Isle-sur-le-Doubs.

Hors du Doubs, nos sources⁸ dévoilent un maillage du territoire franc-comtois, par le FLN, que n'a jamais atteint le MTLD. Dans le département du Jura, tout comme son prédécesseur⁹, le FLN est présent à Dole. Le 17 janvier 1957, cinq Algériens, condamnés par le tribunal correctionnel de cette ville, passent devant la cours d'appel de Besançon. Ils ont été condamnés pour atteinte à la sécurité de

¹ ADD 1542w3 affaires algériennes, pochette répression du terrorisme nord-africain. Courrier du ministère de l'Intérieur, cabinet du ministre, SCINA, du 14 août 1957. Pour le Rhône, les chiffres donnés sont les suivants : 23 % des Algériens sont affiliés au FLN et 14 % au MNA ; pour le Nord 17 % au FLN et 37 % au MNA.

² ADD 1388w10 tribunal correctionnel, minutes du tribunal correctionnel 1958 dossier 1, jugement n° 290 du 5 juin 1959.

³ ADD 1388w12 tribunal correctionnel, minutes du tribunal correctionnel 1959 dossier 1, jugement en appel n° 385 du 10 septembre 1958

⁴ ADD 1542w3 affaires algériennes, pochette affaires algériennes. Rapport de la gendarmerie nationale, groupement de Gendarmerie du Doubs, du 19 août 1964.

⁵ ADD 1388w12 tribunal correctionnel, minutes du tribunal correctionnel 1959 dossier 1, jugement n° 380 du 3 juillet 1959.

⁶ ADD 1388w12 tribunal correctionnel, minutes du tribunal correctionnel 1959 dossier 1, jugement n° 379 du 3 juillet 1959.

⁷ ADD 1388w12 tribunal correctionnel, minutes du tribunal correctionnel 1959 dossier 1, jugement n° 479 du 26 août 1959.

⁸ On peut également se référer à DERRAZE Khadidja, *Immigrés algériens de 1954-1962 en Franche Comté, images et réalités*, mémoire de master 2, Besançon, Université de Franche-Comté, 2009, pp. 147-151 et sur l'encadrement pas le FLN de la communauté algérienne, pp. 153-160.

⁹ ADD 340w149 RG note d'information au préfet 18 janvier 1954. Voir chapitre III pp. 192-193.

l'État, détention d'armes et menaces de mort¹. Des villes jurassiennes plus petites, mais proches de la Suisse, accueillent aussi des nationalistes². De même, le FLN est implanté dans le Haut-Doubs. Dès l'été 1956, les mots d'ordre de ce dernier sont suivis par les Algériens de Pontarlier. La grève du 5 juillet 1956 est bien suivie, dans une zone qui avait été « jusqu'ici pourtant épargnée par la propagande nationaliste »³. Différents renseignements montrent donc une activité du FLN dès 1956 et des contacts avec le PCF ou des ressortissants suisses sans autre précision⁴. En septembre 1957, Areski Allilli est une première fois arrêté à Longeville Mont d'Or et condamné par le TGI de Pontarlier. Après sa libération, en 1959, il est à nouveau appréhendé comme responsable des collectes pour la ville de Pontarlier. Selon les RG, ce dernier avait également pour mission de constituer un « groupe de choc chargé d'exercer des représailles dans les régions de Montbéliard et de Belfort »⁵. En novembre 1959, des perquisitions effectuées à Villers-le-Lac attestent de l'activité séparatiste dans la région de Morteau⁶. Face à cette implantation du FLN nous n'avons trouvé qu'une seule référence de membre du MNA dans le Haut-Doubs⁷.

B) Surveiller et punir, le FLN à Besançon

Au début des années cinquante, le MTLD a eu des difficultés à s'implanter dans la capitale comtoise⁸. En revanche, la présence du FLN y est attestée dès 1956. Besançon devient alors un centre qui contrôle un espace sur un rayon d'environ 50 km. Elle est en lien avec d'autres villes du département : Montbéliard ou Pontarlier.

¹ AM 224w2 rapport journalier de police 19557-1957, pochette du 31 décembre 1956 au 28 mai 1957. Rapport du 17 janvier.

² C'est le cas notamment à Morez. 1486w8 RG de Pontarlier, pochette FSNA enquête collective. Secteur frontalier des Rousses. Rapports des 26 août et 21 octobre 1957.

³ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport d'août 1956.

⁴ ADD 1486w8 RG Pontarlier, pochette FSNA enquête collective.

⁵ ADD 1486w7 FLN pochette organisation et actions. RG note de renseignement du 9 septembre 1957 et notice individuelle de 1959. Areski Allilli est condamné à quatre mois de prison avec sursis et est placé en assignation à résidence au camp de Saint Maurice l'Ardoise jusqu'en juillet 1959.

⁶ ADD 1486w7 FLN pochette organisation et actions. Rapport des RG du 17 novembre 1959. Sept noms apparaissent dans ce rapport, avec une organisation hiérarchique : un chef de kasma, trois chefs de section et deux chefs de cellule.

⁷ ADD 1486w8 RG pontarlier FLN pochette FSNA enquête collective. Rapport du 19 juillet 1957. Les RG notent les déplacements de Nord-Africains d'Andelot en Montagne, porteurs d'argent, et en relation avec des Françaises de Champagnole et Genlis. La wilaya de l'Est reste active jusqu'en août 1957. En 1958, outre les kasma de Metz et Nancy, il subsiste une daïra à Mulhouse d'une cinquantaine d'hommes. VALETTE Jacques, *La guerre d'Algérie des Messalistes 1954-1962*, Paris, L'Harmattan, 2001, pp. 89-90.

⁸ Voir chapitre III pp. 192-193.

1) *Quelle implantation à Besançon ?*

Le nouveau climat de violence de l'été 1955 dans la communauté algérienne bisontine peut correspondre à une première tentative d'implantation du FLN¹. Pourtant un an plus tard les services de l'État pensent plutôt que cette dernière est faible sur Besançon. Différents éléments attestent cette hypothèse. Par exemple la grève du 5 juillet 1956, bien suivie à Montbéliard et à Pontarlier, ne l'est pas dans la capitale comtoise². La communauté nord-africaine bisontine marque sa différence : les ouvriers algériens bisontins préfèrent cesser le travail à 75 % le jour de l'Aïd El Kébir³. De même, les ouvriers algériens du bâtiment⁴ (367 sur 595) ont obéi au mot d'ordre de grève pour protester contre les accords de Londres⁵. Les RG relèvent d'autres signes plus ténus. Ainsi, malgré les consignes des nationalistes, les Algériens de Besançon contrairement à leurs coreligionnaires n'ont pas cessé de fumer⁶. Comment interpréter ces agissements ? Ils montrent sans doute une plus faible présence du FLN dans la ville ; la mobilisation ouvrière est plus classiquement encadrée par la CGT et rappelle l'apport du mouvement ouvrier dans l'affirmation de la conscience politique et nationaliste⁷. Moins connotées politiquement ou s'intégrant à un mouvement plus vaste, elles se révèlent moins dangereuses pour les travailleurs, les risques de licenciement étant moins forts. Chez les militaires nord-africains, des signes de mécontentement se développent également. En juillet 1957, des soldats du 35e Génie renversent des véhicules simultanément à deux endroits de la ville. Pour le commissaire,

¹ Voir chapitre IV pp. 240-245.

² AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport d'août 1956. Les services de l'État estiment à environ un quart les ouvriers algériens (1 100 sur 4 000) en grève dans le département le 5 juillet. « Le mouvement n'a pour ainsi dire pas été suivi dans la région de Besançon ; dans la région de Montbéliard un succès relatif a été obtenu ; il a été un peu plus net encore dans la région de Pontarlier. »

³ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport d'août 1956. À Montbéliard, en revanche, « Le travail a été à peu près normal. »

⁴ Les ouvriers algériens sont nombreux dans cette branche. BOULLY Aimée, *Les travailleurs immigrés à Besançon*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Franche-Comté, 1970, tableaux, pp. 134-136. Ces tableaux récapitulent la part des travailleurs immigrés dans quelques entreprises bisontines en décembre 1969.

⁵ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport de septembre 1956. Le 16 août, « 367 nord-africains sur 595 occupés par les entreprises du bâtiment et des travaux publics » sont en grève.

⁶ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport de septembre 1956. Cet élément est révélateur ; le FLN taxe le non-respect « des prescriptions/tabous concernant le tabac, l'alcool (...) ». MEYNIER Gilbert, *Histoire intérieure du FLN*, Paris, Fayard, 2002, p. 472.

⁷ KADRI Aïssa, *L'histoire des bidonvilles*, in KADRI Aïssa et PRÉVOST Gérard (coord.), *Mémoires algériennes*, Paris, Syllepse, 2004, pp. 43-45

les agissements de ces derniers peuvent « être imputés au prochain départ de leur unité » pour l'Algérie¹.

Mais le doute n'est plus possible ; le FLN est présent *intra muros* dès l'automne de 1956. En octobre un Algérien est arrêté avec une forte somme d'argent². Toujours le même mois, des tracts FLN circulent dans la ville³. Lors de l'arrestation en février 1957 de Djillali Belfatmi, les informations alors recueillies par les services de l'État mentionnent la tenue d'une réunion avec un responsable national, non identifié, et l'organisation de collectes depuis au moins octobre 1956. Les arrestations de onze Algériens garantissent pour le préfet la décapitation « dès sa naissance » de toute organisation FLN à Besançon⁴. Au printemps de 1957, plusieurs procès au tribunal correctionnel pour atteinte à l'intégrité du territoire se déroulent⁵, ce qui confirme une implantation antérieure. Un premier procès a lieu pour diffusion de l'organe *Résistance algérienne* du FLN⁶. En juin 1957 avec 27 prévenus comparaissent⁷. Tous habitent Besançon, sauf un qui est de Montferrand le Château, un village à proximité. La plupart logent dans le quartier Battant et sont manœuvres. Quelques-uns sont ouvriers, deux travaillent au centre d'hébergement de l'avenue Clémenceau⁸, et un est le propriétaire du café *Youssef*. Le procès se déroule à huis clos. La charge principale correspond à la réunion du 27 février 1957 avec un Algérien extérieur à la ville en vue d'organiser le FLN bisontin. Les avocats chargés de la défense sont maîtres Wade⁹ et Faivre d'Arcier. Les peines s'étalent de quatre mois à deux ans d'emprisonnement.

¹ AMB 224w2 rapport journalier de police 1955-1957, pochette du 28 mai au 5 septembre 1957. Rapport du 17 juillet 1957.

² AMB 224w2 rapport journalier de police 1955-1957, pochette du 15 septembre au 31 décembre 1956. Rapport du 25 octobre. L'Algérien arrêté explique que cet argent (10 500 francs) n'est pas pour le FLN mais pour « un coreligionnaire (...) dans le dénuement ». Il avait également sur lui une liste nominative de noms d'Algériens auprès desquels cet argent a été récolté.

³ AN F/1cIII/1264 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 10 novembre 1956. Deux tracts circulent. Le premier « Les morts de la Kasba seront vengés » a été posté de Constantine et envoyé à « des commerces de Besançon ». Le second a été tiré « à l'occasion du 2e anniversaire du soulèvement nationaliste ».

⁴ AN F/1cIII/1355 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 12 mars 1957. Il est à noter que Fatima Benkouider, compagne de Djillali Belfatmi, organisait également des collectes de fonds pour le FLN.

⁵ ADD 1388w8 tribunal correctionnel, minutes du tribunal correctionnel 1957, dossier 1. Procès en date du 12 avril 1957.

⁶ ADD 1388w8 tribunal correctionnel, minutes du tribunal correctionnel 1957, dossier 1. Jugement n° 176 du 12 avril 1957. À noter que l'avocat de Lakhdar Zatou est Abdoulaye Wade.

⁷ ADD 1388w8 tribunal correctionnel, minutes du tribunal correctionnel 1957, dossier 1. Jugement n° 313 du 28 juin 1957. AN F/1cIII/1355 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 12 avril 1957.

⁸ Le café Youssef est implanté à Battant. Pour localiser ces lieux, voir plan en annexes p. 624.

⁹ Voir chapitre V pp. 278-279.

Quant à l'incapacité du FLN à se reconstituer, c'est aussi une illusion. Entre 1957 et 1961, il n'est pas une année sans procès qui ne prouve qu'il s'agit d'un phénomène pérenne¹. Par exemple le 23 mai 1958 cinq Algériens, dont trois demeurent à Besançon, sont condamnés pour avoir effectué des collectes courant 1957 et 1958². En septembre de la même année, c'est à nouveau quatre autres Bisontins qui sont jugés pour ces mêmes raisons. L'un des prévenus avoue ainsi avoir remplacé le chef local après son arrestation³.

D'autres signes permettent d'affirmer qu'entre la fin de 1956 et le début de 1957 l'organisation nationaliste est présente dans la ville. En février 1957, trois « Vive l'Algérie - vive la FLN » sont inscrits sur les murs. Enfin, comme nous l'avons évoqué dans notre étude sur les étudiants, les responsables successifs de l'UGEMA bisontines⁴ partagent la ligne nationale et sont favorables au FLN⁵. Au temps de Mouhoub Si Amer, lors de l'année 1956-1957, l'université constitue un espace d'accueil des indépendantistes. Le dossier des RG sur le procès « Mathiot - Rapiné » mentionne ainsi d'autres noms d'étudiants. Outre Mohamed Ben Abderrahmane, des noms de Tunisiens sont cités, notamment Maacef Kobi et Ali Naamar. L'UGEMA reste active rue Mégevand pendant toute la durée du conflit. Les étudiants algériens qui ont fréquenté les bancs de l'université dans les années soixante sont membres du FLN. Ils l'étaient même avant de venir en France. Abderrhamane Hamrou se souvient avoir songé à monter au maquis en Algérie. Mais sur les conseils d'un responsable FLN, il vient étudier en France, car la future Algérie libre aura besoin de cadres. Tous payent leur contribution qui est ensuite transférée en Suisse⁶. Ils n'obéissent pas cependant à tous les mots d'ordre, mais partagent tous l'objectif de l'indépendance⁷.

¹ ADD 1388w8 tribunal correctionnel, minutes du tribunal correctionnel 1957, dossier 1 procès du 12 avril et du 28 juin; 1388w9 tribunal correctionnel, minutes du tribunal correctionnel 1957, dossier 2 procès du 28 juin et du 15 novembre ; 1388w10 tribunal correctionnel, minutes du tribunal correctionnel 1958, dossier 1 procès du 1er janvier et du 23 mai ; 1388w11 tribunal correctionnel, minutes du tribunal correctionnel 1958, dossier 2 procès du 19 septembre et du 12 décembre.

² ADD 1388w10 tribunal correctionnel, minutes du tribunal correctionnel 1958 dossier 1. Jugement n° 238 du 23 mai 1958.

³ ADD 138811 tribunal correctionnel, minutes du tribunal correctionnel 1958 dossier 2. Jugement n° 393 de 19 septembre 1958.

⁴ Voir chapitre V, pp. 302-307.

⁵ Gilbert Meynier qualifie l'UGEMA de « courroies de transmission » du FLN, MEYNIER Gilbert, *Histoire intérieure du FLN*, Paris, Fayard, 2002, pp. 510-522.

⁶ Abderrhamane Hamrou, entretien téléphonique du samedi 5 mars 2016. Denis Clerc désigne Abderrahmane Hamrou comme responsable de la collecte pour les étudiants. Entretien du 10 février 2013.

⁷ *Témoignage d'Ouassini BENALI BAITICH, Professeur de Chimie à l'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB) d'Alger www.migration.besacon.fr* Celui-ci explique ainsi qu'il n'a pas répondu à l'appel fait aux étudiants par le FLN à rejoindre l'ALN sur la base du volontariat : « Pour ma part je n'y ai pas répondu sans état d'âme. Cela ne faisait que 4 mois que je venais de commencer mes études et je comptais les mener à terme, pour ensuite me mettre au service du pays. Aucun étudiant de Besançon n'a répondu à cet appel, contrairement à d'autres universités. »

2) Une surveillance accrue

Les services de l'État prennent la mesure de cette implantation et renforcent la surveillance de la communauté algérienne. Avec le déclenchement de la guerre d'Algérie, celle-ci en tant que telle s'est instaurée comme un fait plus ou moins régulier. À Besançon, elle ne devient cependant effective qu'à partir de la fin 1955¹. L'inquiétude des autorités transparait. Jean Minjoz, par instruction téléphonique du 11 janvier 1956, demande au commissariat central d'accroître sa vigilance². Pour autant, les rapports ne stigmatisent pas toujours nominativement la communauté algérienne. La surveillance s'exerce par des contrôles individuels d'identité et sur des espaces bien ciblés (la gare, le quartier Battant, les cafés, etc.)³. Au printemps 1956, celle-ci prend de l'ampleur. Dès lors la police pratique occasionnellement des contrôles plus généraux et dans les centres d'habitat collectif. Le 12 juin 1956, en sus des pratiques habituelles, la police effectue un contrôle général des « Français musulmans »⁴. Les Algériens sont désormais « fichés et mis en carte »⁵.

Après le printemps 1957, qui voit la multiplication d'arrestations de Bisontins algériens⁶ pour atteinte à la sécurité de l'État⁷, les contrôles collectifs de grande ampleur deviennent monnaie courante. Par exemple, le 21 juin 1957, trois pelotons de Gendarmerie, 45 gradés et gardiens du Corps Urbain et 27 commissaires, officiers de police et inspecteurs sont mobilisés pour une opération de contrôle de Nord-Africains ; « 343 individus » sont interpellés⁸. En août, les vérifications d'identité

¹ Voir chapitre IV pp. 240-244.

² AMB 224w2 rapport journalier de police 1955-1957, pochette du 15 septembre au 31 décembre 1956. Rapport du 13 novembre 1956.

³ AMB 224w2 rapport journalier de police 1955-1957, pochette du 16 mars au 29 mai 1956. À titre d'exemples voir les rapports des 16, 17, 18, 19, 21, 22, 28 mars.

⁴ AMB 224w2 rapport journalier de police 1955-1957, pochette du 29 mai au 15 septembre 1956. Rapports du 12 juin 1956.

⁵ Expression empruntée à Emmanuel Blanchard, « Contrôler, enfermer, éloigner. La répression policière et administrative des Algériens de métropole (1946-1962) », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, p. 321.

⁶ Le même phénomène se voit également dans une autre ville moyenne comme Rouen. MUELLE Raymond, *7 ans de guerre en France 1954-1962 : quand le FLN frappait en métropole*, Monaco, Éd. du patrimoine, 2001, p. 75.

⁷ AMB 224w2 rapport journalier de police 1955-1957, pochette du 31 décembre 1956 au 28 mai 1957. Rapports des 2 mars, 17 avril et 22 décembre 1957.

⁸ AMB 224w2 rapport journalier de police 1955-1957, pochette du 28 mai au 5 septembre 1957. Rapport du 25 juin 1957.

touchent 100 Algériens¹. Entre temps, les contrôles plus restreints restent réguliers². À partir de la fin 1957, des vérifications communautaires deviennent la règle. Pour décembre 1957, c'est une centaine de Nord-Africains qui sont contrôlés, puis 70 et enfin les 280 résidents du centre de l'avenue Clémenceau³. En février 1958, les opérations s'enchaînent avec 100, puis 300, puis 80 et enfin 300 vérifications d'identité⁴. Sous la Ve République le rythme demeure : 300, puis environ 200 lors de trois journées différentes, soit au total 900 contrôles sont effectués au minimum en juin 1958⁵. Cette activité policière montre que la crainte des autorités se développe avant la stratégie de l'ouverture du second front par le FLN⁶. Le processus se poursuit tout au long de l'année sans que l'on puisse déterminer une rupture des pratiques policières⁷. En septembre, 632 contrôles sont réalisés sur trois jours, en octobre 800 sur quatre journées et en novembre 420⁸.

Au rôle sécuritaire de ces derniers, s'adjoint une stigmatisation de la population maghrébine bisontine, car ces contrôles s'effectuent le plus souvent sur des habitants connus et déjà répertoriés. Ils contribuent donc à marginaliser encore un peu plus les Algériens, les désignant comme des individus dangereux aux yeux du reste de la population. Ils spécifient également à ces derniers leur caractère d'éternels étrangers à la communauté urbaine et nationale. Le temps de l'exclusion court sur l'ensemble de notre période. Ce phénomène s'en trouve renforcé par la guerre et la surveillance policière ; le passage d'une République à l'autre joue peu en l'occurrence.

¹ AMB 224w2 rapport journalier de police 1955-1957, pochette du 28 mai au 5 septembre 1957. Rapport du 22 août 1957.

² AMB 224w2 rapport journalier de police 1955-1957, pochette du 28 mai au 5 septembre 1957. Rapports des 27 et 28 juillet, du premier et 22 août 1957.

³ AMB 224w3 rapport journalier de police 1957-1958, pochette du 2 décembre au 31 décembre 1957. Rapports des 8, 14 et 27 décembre.

⁴ AMB 224w3 rapport journalier de police 1957-1958, pochette février 1958. Rapports des premiers, 8, 14 et 22 février 1958.

⁵ AMB 224w3 rapport journalier de police 1957-1958, pochette juin 1958. Rapports des 6, 13, 20 et 25 juin 1958.

⁶ Sur l'ouverture de ce second front dans les choix du FLN, issue « d'une politique au coup par coup », MEYNIER Gilbert, *Histoire intérieure du FLN*, Paris, Fayard, 2002, pp. 539-541.

⁷ À Paris et dans sa région, la répression policière redouble d'autant plus que le nouveau préfet, Maurice Papon, dès son arrivée en mars 1958, met en place un système de surveillance plus étroit. Entre septembre et octobre 1958, 13 000 Algériens sont ainsi contrôlés par les services de la préfecture de Paris. PEYROULOU Jean-Pierre, « Rétablir et maintenir l'ordre colonial : le police française et les Algériens en Algérie française de 1945 à 1962 », in HARBI Mohammed et STORA Benjamin (dir.), *La guerre d'Algérie 1954-2004, la fin de l'ammésie*, Paris, Laffont, 2004, pp. 403-410.

⁸ AMB 224w3 rapport journalier de police 1957-1958, pochette du 14 novembre au 31 décembre 1958, Rapports des 12, 19 et 29 septembre, des 10, 20, 24 et 30 octobre, 15, 21 et 27 novembre 1958. Ces chiffres ne prennent en compte que les contrôles collectifs.

3) Besançon, un carrefour secondaire de la toile FLN

Le secteur de collectes des Bisontins s'étend aux environs¹. Les bourgs alentours sont sous leur contrôle, tel Roche-lez-Beaupré, qui accueille une communauté algérienne non négligeable du fait de la présence des papeteries de Novillars². La vallée industrielle se prolonge jusqu'à la petite ville de Baume-les-Dames. Le collecteur, qui y officie et qui est jugé en décembre 1958, habite rue Battant à Besançon³. Cette zone prouve, une fois de plus, la capacité du FLN à renaître de ses cendres, souvent mieux organisé qu'auparavant. Bien que le FLN soit « décapité dans les villes de Montbéliard - Baume-les-Dames et Besançon en 1958 », le procès de juin 1959 dévoile un système plus efficace sur Baume-les-Dames, avec un nombre plus important de collecteurs, toujours affiliés à Besançon⁴. Concurrencé à l'Est par Montbéliard, les nationalistes bisontins sont en lien avec Pontarlier, centre urbain du Haut-Doubs le plus proche avant la frontière suisse. Les agents du FLN, sous couvert de recherche d'emplois, passent d'une ville à l'autre. Le 23 mai 1958 comparaissent quatre Algériens et un Tunisien accusés « d'entreprise de nature à porter atteinte à l'intégrité du territoire ». Trois sont des ressortissants bisontins, deux sont de Pontarlier. Selon les dépositions de ces derniers, un seul Algérien remplissait la fonction de trésorier et centralisait l'argent des centres des Nord-Africains de Besançon et de Pontarlier. Les peines s'évaluent de six mois à trois ans de prison pour le responsable bisontin⁵. Enfin, dans les réunions rassemblant les centres de l'Est de la France, la section bisontine du FLN figure aux côtés de celles de Strasbourg, Mulhouse, Nancy, Reims, Belfort, Montbéliard.

L'activité du FLN à Besançon est plutôt précoce comparativement à d'autres villes au contexte relativement semblable. On peut songer notamment à Rennes, cité imprégnée par le catholicisme, et qui ne constitue pas le centre du bassin industriel de la région. Il faut attendre 1958 pour qu'un premier réseau soit démantelé⁶. Cependant il ne faut pas surestimer la place de Besançon dans le réseau FLN franc-comtois, et encore moins français. Pendant une année la capitale comtoise a eu une importance relativement forte. Lorsque Mouhoub Si Amer est président de l'UGEMA, il cumule cette

¹ Sur ce système des collectes, COLIN-JEANVOINE Emmanuelle et DÉROZIER Stéphanie, *Le financement du FLN pendant la guerre d'Algérie : 1954-1962*, Éditions Bouchène, 2008.

² ADD 1388w11 tribunal correctionnel, minutes du tribunal correctionnel 1958 dossier 2. Jugement n° 393 du 19 septembre 1958.

³ ADD 1388w11 tribunal correctionnel, minutes du tribunal correctionnel 1958 dossier 2. Jugement n° 542 du 12 décembre 1958.

⁴ ADD 1388w12 tribunal correctionnel, minutes du tribunal correctionnel 1959 dossier 1. Jugement n° 350 du 26 juin 1956.

⁵ ADD 1388w11 tribunal correctionnel, minutes du tribunal correctionnel 1958, dossier 2. Jugement n° 23 du 23 mai 1958.

⁶ LE GUEN Catherine, « La répression judiciaire : prétoires et prisons d'Ille-et-Vilaine », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, p. 345.

fonction avec une implication plus élevée dans la hiérarchie du FLN de l'Est de la France. La preuve principale reste sa mort « accidentelle » dans les Ardennes, alors qu'il devait quitter le territoire métropolitain. Après ce décès, Besançon apparaît comme un centre secondaire et comme une ville relais. Alors qu'à la fin de l'été et à l'automne 1958 certaines régions et villes sont touchées par des attentats FLN¹, Besançon est épargnée. Les procès révèlent des affaires de collectes, et non des problèmes de règlement de comptes. Les articles de presse régionale ou nationale² mentionnent également des affaires de collecteurs de fonds, de distribution de « propagande », ou encore l'arrestation de responsables de l'UGEMA. Les fiches de renseignements établis pour surveiller la communauté algérienne révèlent également la faible dangerosité des membres FLN bisontins comparativement à ceux du nord du département³. Les fichiers Z⁴, consultés aux archives départementales, dévoilent une forte présence de ressortissants de Montbéliard ou de Belfort. En revanche, au total une seule des trois fiches concernant des Bisontins appartient à la catégorie Z⁵. Enfin, sur la route qui mène à la Suisse, Besançon n'appartient pas au réseau le plus important.

C) La Suisse et l'effet frontière

La proximité avec la Suisse donne au département du Doubs un rôle particulier. Certains de ses hauts dirigeants comme Fehrat Abbas⁶ y résident occasionnellement. C'est aussi un lieu de refuge pour les membres du FLN recherchés par la police française et pour les étudiants algériens après la

¹ Il s'agit pour l'essentiel des grandes agglomérations françaises. Mais de plus petites cités sont touchées, comme Roanne ou Rouen. MUELLE Raymond, *7 ans de guerre en France 1954-1962 : quand le FLN frappait en métropole*, Monaco, Éd. du patrimoine, 2001, pp. 123-132.

² Pour la presse régionale, nous nous appuyons sur les journaux dépouillés, *Le Comtois, La République, Cité Fraternelle et L'Est Républicain*. Pour la presse nationale, nous avons consulté les archives en ligne du *Monde*, <http://www.lemonde.fr/recherche/>, articles des 5 mars, 6 avril, 21 décembre 1957. Seul l'article du 31 octobre 1958 relate une condamnation pour meurtre, un algérien ayant été retrouvé étranglé dans les fortifications bisontines.

³ ADD 1486w7 FLN.

⁴ Pour comparer avec d'autres zones du territoire métropolitain, CHAUBIN Hélène et CHEVREL Laurent, « Identifier les nationalistes algériens : les fichiers Z », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, pp. 318 et 332 ; DESCHAMPS Bernard, *Le fichier Z : essai d'histoire politique du FLN algérien dans le Gard, 1954-1962*, le Temps des cerises, 2004.

⁵ ADD 1486w7 FLN. L'Algérien classé dans le fichier Z établit une tentative d'organisation du FLN dans la région de Besançon et comporte la mention « dangereux ».

⁶ Pour une biographie de ce dernier : DAOUD Zakya et STORA Benjamin, *Fehrat Abbas, une utopie algérienne*, Paris, Denoël, 1995.

dissolution de l'UGEMA¹. Les contacts de part et d'autre de la frontière sont ainsi multiples, entre Algériens, entre Algériens et ressortissants suisses, entre Algériens et Français, favorables à l'indépendance.

1) *Les rôles multiples de la Confédération helvétique*

Avec la réglementation plus restrictive pour partir en Algérie, mise en place au printemps 1956², le rôle de la Suisse s'accroît. Dès le mois de mars, la police note une recrudescence des passages à la frontière, la Confédération permettant de regagner l'Algérie par l'Italie, par exemple. Les Algériens profitent ainsi d'une législation construite pour les frontaliers et qui permet de franchir la douane sur simple présentation de sa carte d'identité. La Confédération fonctionne comme une base arrière et une plaque tournante d'un FLN déjà bien organisé. L'organisation nationaliste fait passer en Espagne ses membres identifiés par la police suisse et réimplante de nouveaux agents encore inconnus³. Ces passages perdurent tout au long du conflit⁴. La police, sans toujours pouvoir attester de leur caractère délictueux aux yeux de la loi française, note cependant ces franchissements douteux. C'est le cas, par exemple de deux Algériens, dont un est « connu du service », qui travaillent à Besançon et qui se rendent à Lausanne en septembre 1957⁵ ou encore de trois Nord-Africains, dont deux résident à Besançon et un à Pontarlier, et qui sont contrôlés lors d'un passage en septembre 1958⁶.

Les ressortissants suisses prennent également parfois parti⁷. Certains sont ainsi identifiés comme « en relation avec les milieux nationalistes ». Un contrôle effectué en août 1957 illustre les soupçons

¹ Sur les différents liens entre les nationalistes algériens et la Suisse, voir également le rapport de René Humbert, inspecteur, ministère public fédéral, Berne 27 octobre 1960, <http://db.dodis.ch/document/15174#>.

² La libre circulation est supprimée. La carte d'identité est obligatoire pour obtenir l'autorisation de partir en Algérie. Cette autorisation est délivrée par le commissariat de police ; cette mesure vise donc également « à obliger les Algériens à se faire connaître des services de police », BLANCHARD Emmanuel, « Contrôler, enfermer, éloigner. La répression policière et administrative des Algériens de métropole (1946-1962) », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, p. 322.

³ ADD 1542w6 RG Pontarlier pochette répression du terrorisme nord-africain. Rapports des 27 et 31 mars 1957.

⁴ L'argent destiné au FLN et collecté par les étudiants bisonnins algériens était envoyé en Suisse. Témoignage de Denis Clerc (10 février 2016) et entretien téléphonique avec Abderrahmane Hamrou (5 mars 2016).

⁵ ADD 1486 RG Pontarlier pochette FSNA enquête collective. Rapport du 30 septembre 1957.

⁶ ADD 1486 RG Pontarlier pochette FSNA enquête collective. Gendarmerie de Frasne. Rapport du 9 septembre 1958.

⁷ Sur cet engagement de personnalités suisses, issues des partis de gauche et souvent du monde de la presse, MEYNIER Gilbert, *Histoire intérieure du FLN*, Paris, Fayard, 2002, pp. 599-602 et annexes p. 743. Voir également le rapport de René Humbert, inspecteur, ministère public fédéral, Berne 27 octobre 1960, <http://db.dodis.ch/document/15174#>. Ces liens entre Algériens et ressortissants suisses donnent, notamment naissance au comité « Suisse-Algérie ». Ce rapport reprend également les liens avec le réseau Jeanson et le mouvement des insoumis.

des services de police de liens entre Suisses et Algériens de Morez, sans que leur caractère délictueux ne soit prouvé¹. Dans ce cas, il semble que l'objectif était de faire passer de l'argent et de le déposer dans une banque suisse². Plusieurs d'entre eux sont également fichés par les services français³.

Sur la frontière du jura franco-suisse, l'exemple le plus connu est celui Jean Mayerat, président du conseil communal d'Yverdon et responsable du parti ouvrier populaire (POP)⁴. Celui-ci est arrêté le 13 août 1960, au poste des Fourgs, avec dans sa voiture quatre paquets de journaux *El Moudjabid*, imprimés en français, à destination de Paris⁵. Ce réseau regroupe différentes personnes dont un ouvrier, un architecte, et un médecin. Des numéros d'*El Moudjabid* sont imprimés à Genève par *La Voix ouvrière*, journal du parti⁶. Les protagonistes sont jugés au tribunal de Besançon, les peines allant de un à deux ans de prison et leur avocat, comme dans le cas de Francine Rapiné, est maître Kohler⁷.

¹ 1486w8 RG de Pontarlier, pochette FSNA enquête collective. Secteur frontalier des Rousses. Rapports des 26 août et 21 octobre 1957. 4 ressortissants suisses, Emile Roch, architecte, Luc Niggli, artiste peintre et juriste, Christiane Niggli, possédant la double nationalité et May Zumofen, peintre sur porcelaine sont en contact avec Mohamed Sahli, ouvrier lunetier à Morez. Lui-même est en relation avec le collecteur de la ville. Dans un rapport d'octobre 1957, un cinquième nom apparaît, Daniel Girardet, architecte également.

² Le FLN possède des comptes en Suisse auprès de la Société des Banques Suisses. En juin 1959, le premier ministre français, Michel Debré évoque le sujet avec l'ambassadeur de la Confédération mais en termes « modérés », car la France a besoin alors de capitaux ; le gouvernement pense alors s'en procurer sur le marché suisse. pour s'en plaindre. PERRENOUD Marc, « La place financière suisse en tant qu'instrument de la politique étrangère helvétique », *Relations internationales*, n° 121, 1/2005, pp. 33-37.

³ 1486w7 RG de Pontarlier, pochette aide au FLN. Série de notices individuelles.

⁴ AMIRI Linda, « Les espaces de voisinage dans les conflits de décolonisation : le cas de la Suisse pendant la guerre d'indépendance algérienne », in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°97-98, 1/2010, pp. 50-57.
Sur Jean Mayerat, voir également CHARBY Jacques, *Les porteurs d'espoir. Les réseaux de soutien du FLN pendant la guerre d'Algérie : les acteurs parlent*, Paris La Découverte, 2004, p. 273.

⁵ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Dans le rapport du 13 août figure la copie du procès verbal (PV) de l'enquête préliminaire concernant les époux Meyrat.
L'arrestation de Jean Mayerat donne lieu à une série d'articles dans *Le Monde* des 18, 19 et 20 août, puis le 3 octobre 1960.

⁶ Le rapport du 2 septembre 1960, signé Charles Oser, sur cette affaire, effectué à la demande du Bundesrat helvétique, est disponible en ligne : <http://db.dodis.ch/document/15152#>.

⁷ ADD 1388w16 tribunal correctionnel, minutes du tribunal correctionnel 1960, dossier 2, 30 septembre 1960. Les deux époux Mayerat sont défendus tous les deux par maître Kohler. Les trois autres prévenus sont en fuite : Henry Bernard, étudiant, Pfister François, architecte, Kieben Pierre, libraire. Tous trois sont de nationalité suisse et demeurent à Lausanne. Jean Mayerat est condamné à un an d'emprisonnement, Anne Lambercy à six semaines, Pierre Rieben à deux ans, François Pfister a un an et Bernard Henry à quinze mois d'emprisonnement.

2) Où l'on retrouve le pasteur Mathiot

La Suisse sert également de relais aux réseaux français d'aide au FLN. En mars 1957, le véhicule de Jacques Berthelet et Francis Jeanson¹ est fouillé lors d'un passage à la frontière. Les douaniers découvrent des tracts et des brochures « Contre la Torture » et « des rappelés témoignent »². En octobre 1957, lors d'une perquisition chez Louis Lucas, Français d'origine qui réside et travaille dans le canton de Vaud, des revues « Résistance algériennes » éditées par la fédération française du FLN sont trouvées à son domicile. Cette documentation lui a été envoyée par Jacques Berthelet³. Un passage de Francis Jeanson est à nouveau signalé par un rapport de septembre 1960⁴. Un réseau d'aide au FLN, en lien avec ce dernier, est attesté dans le Doubs. Le passage ne s'effectue pas dans le secteur de Pontarlier mais au nord du département.

Ce réseau mêle les mondes protestant et communiste, des Français, Franc-Comtois et Parisiens, et des Suisses. Pour ce qui est du Doubs, au cœur du réseau se trouve le pasteur Jacques Lochard⁵, résidant à Glay. La surveillance de ce dernier révèle des liens avec un de ses collègues, le pasteur Philippe Roulet citoyen suisse domicilié dans cet État. En France, différents contacts sont établis dans la région mais aussi nationalement. Pour le nord du département, il s'agit essentiellement de protestants, aux professions variées, dentiste ou inspecteur de l'enseignement primaire. C'est le cas également de sympathisants « d'extrême gauche », protestants ou non, en contact avec le pasteur Lochard. Jean-Pierre Mérat est ainsi désigné tout comme Mme Chevraut, « veuve de l'ancien chef de la cellule communiste de Dannemarie les Glay ». La police suspecte un lien avec Francis Jeanson, qui « aurait traversé la frontière franco-suisse le 25 septembre vers 21h », en passant par le bois derrière le village

¹ Sur le réseau Jeanson, HAMON Hervé et ROTMAN Patrick, *Les Porteurs de valises : la résistance française à la guerre d'Algérie*, Paris, A. Michel, 1979. JEANSON Francis, *Notre guerre*, Paris, Berg, 2001. CHARBY Jacques, *Les porteurs d'espoir. Les réseaux de soutien du FLN pendant la guerre d'Algérie : les acteurs parlent*, Paris La Découverte, 2004.

² ADD 1486w7 RG de Pontarlier, pochette aide au FLN. Rapport du 27 mars 1957. Sur cette brochure d'inspiration chrétienne, JAUFFRET Jean-Charles, *Ces officiers qui ont dit non à la torture : Algérie, 1954-1962*, Paris, Autrement, 2003, p. 83 ou encore FOUILLOUX Etienne, « Intellectuels catholiques et guerre d'Algérie », in RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.), *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1988, pp. 53-78.

³ ADD 1486w7 RG de Pontarlier, pochette aide au FLN. Rapport du 22 octobre 1957.

⁴ ADD 1486w7 RG Pontarlier. Sécurité nationale secteur frontière du département du Doubs à Pontarlier. Rapport du 28 septembre 1960. Bien que seul le nom de Francis Jeanson figure dans le rapport, il peut s'agir de passages en lien avec la création du Mouvement anticolonialiste français en juillet 1960. Lors de ces réunions étaient notamment présents Henri Curiel, Jean Hurst pour *Jeune Résistance*, Denis Barrat et Francis Jeanson. MUELLE Raymond, *7 ans de guerre en France 1954-1962 : quand le FLN frappait en métropole*, Monaco, Éd. du patrimoine, 2001, p. 209 ou AMIRI Linda, « Les espaces de voisinage dans les conflits de décolonisation : le cas de la Suisse pendant la guerre d'indépendance algérienne », in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°97-98, 1/2010, pp. 50-57.

⁵ Jacques Lochard dirige la revue *Cité nouvelle*. Cette dernière a publié une interview de Paul Ricœur, dans laquelle il revient sur le procès d'Etienne Mathiot et Francine Rapiné. RICŒUR Paul, « Une interview de Paul Ricœur », *Cité nouvelle*, n° 284, 1958.

de Glay (10 à 15 min à pieds)¹. Des liens avec la communauté de Taizé, dirigée par le pasteur Schutz originaire du canton de Vaud, sont enregistrés. La communauté, implantée en Saône et Loire, possède des antennes à Montbéliard et à Genève². Quatre « frères » se sont installés dans le bidonville d'Alger en 1956. De ce triangle entre Taizé, le pasteur Lochard et la communauté nord-africaine, le rapport n'établit pas de participation direct du pasteur Schutz au réseau d'aide au FLN³.

Le passage probable de Francis Jeanson par le village de Glay ne doit rien au hasard. Etienne Mathiot, désormais, réside à Arcueil⁴. Ce dernier constitue sans doute le lien ; convictions religieuses et politiques s'entremêlent aux liens familiaux. Etienne Mathiot est enfant de la région, tout comme sa femme, Elisabeth Lochard, qui est la sœur du pasteur Lochard⁵. Celui-ci est arrêté le 20 octobre 1961 puis remis en liberté provisoire. Il est suspecté d'être « un maillon d'un réseau de soutien au FLN, Jeune résistance » en contact avec le pasteur Rouget de Genève, expéditeur de tracts et brochures⁶.

Un autre réseau a été repéré par les services français. Les motivations des Français appartenant à celui-ci semblent diverses. La situation géographique suscite d'autres types de trafic. Nous quittons le Nord Franche-Comté pour le Haut-Doubs et la région de Maïche. Au cœur du réseau se trouve Jean Ligier, un hôtelier de cette ville. Il est suspecté d'avoir assisté à une réunion FLN en Suisse, ce qui attesterait de son engagement politique. Mais pour les autres protagonistes, les divers rapports qui ont trait à cette affaire soulignent des motivations différentes. Les suspects étalent ainsi « des signes extérieurs de richesse (...) hors de proportion avec leur revenu professionnel ». Leurs allées et venues en Suisse les accusent également, car elles sont « hors de proportion avec la profession des intéressés »⁷. L'aspect criminel apparaît aussi à travers un lieu particulier, Le Theusseret, en « relation avec un certain trafic frontalier ». Depuis 1957 cet établissement est fréquenté par « nombre de gens suspectés de se livrer à la contrebande et par ailleurs par des « filles » qui faisaient régner dans ce lieu « une ambiance de débauche ». Le restaurant, dont l'un des clients « attitré » est le vice-préfet

¹ ADD 1486w7 RG Pontarlier. Sécurité nationale secteur frontière du département du Doubs à Pontarlier. Rapport du 28 septembre 1960.

² Sur la communauté de Taizé et Roger Schutz, MEHL Roger, *Le protestantisme français dans la société actuelle, 1945-1980*, Labor et fides, 1982, pp. 111-118.

³ ADD 1486w7 RG Pontarlier. Note de renseignements du 20 octobre 1960.

⁴ ADD 1486w7 RG Pontarlier. Sécurité nationale secteur frontière du département du Doubs à Pontarlier. Rapport du premier octobre 1960.

⁵ ADD 1486w7 RG Pontarlier. Réponse du commissaire principal, chef du service des RG pour la région du Sud-Ouest de la SNCF Gare d'Orsay-Paris en date du 25 novembre 1960. Etienne Mathiot est né à Saint Julien, près de Montbéliard et Elisabeth Lochard à Exincourt.

⁶ ADD 1486w7 RG Pontarlier. Rapport du 23 octobre 1961.

⁷ ADD 1486w7 RG Pontarlier. Commissariat spécial de Pontarlier, brigade de Maïche, rapport du 9 juillet 1960.

Zimmermann, est également le lieu de réunions auxquelles participent des Nord-Africains (hommes et femmes), des Suisses (hommes et femmes) et Jean Ligier. Le passage de la frontière se réalise par un petit chemin à travers bois. Il est, également, fait état de chargement de caissettes dans la nuit pendant l'hiver 1959-1960 dans des « véhicules qui sont partis dans des directions différentes »¹. Il semble que ce trafic d'armes n'ait pu être totalement démantelé. Averties par des fuites d'origine policière, les personnes suspectées auraient arrêté leur activité. Le lieu de rendez-vous et sa fréquentation par une personnalité locale a sans doute joué. Cet épisode peut cependant prêter à différentes interprétations. Les services de l'État le présente, avant tout, comme une affaire de grand banditisme. Pour autant, la présence de Jean Ligier et celle de ressortissants suisses et algériens rendent la lecture des événements plus complexe car la démarche possédait pour certains une dimension politique.

3) Besançon, la grande absente des réseaux de porteurs de valise ?

L'effet frontière pour Besançon joue essentiellement pour la communauté algérienne. Ce centre de collectes permet de mettre rapidement l'argent à l'abri en Suisse². Le FLN dirige un espace transfrontalier. Par exemple, quatre Algériens quittent précipitamment leur travail sur un chantier aux Longevilles Mont d'Or, après un appel téléphonique en provenance de Besançon (café Youssef) leur intimant de se rendre en Suisse. L'un d'eux venait d'ailleurs d'effectuer un séjour dans la ville³.

Certes, l'implication de Bisontins envers la cause nationaliste englobe l'engagement des étudiants, des syndicalistes, voire de certains des avocats de la ville. Ainsi, maître Kohler défend souvent les nationalistes à la barre du tribunal bisontin⁴. Mais, Besançon n'apparaît pas comme un des centres des réseaux suisses ou français d'aide au FLN. Dans le cas de celui du pasteur Lochard, aucune mention n'est faite de la capitale comtoise. Pour celui basé dans le Haut-Doubs, les rapports attestent formellement des relations avec la région de Montbéliard ; l'un des Algériens concernés, Dormane Mebarek, travaille à Sochaux. En revanche, un seul lien est visible avec Besançon, et encore est-il très

¹ ADD 1486w7 RG Pontarlier. Note manuscrite du 30 juin 1960, qui fait référence à différents types de cartouches.

² En revanche, nous n'avons pas retrouvé de trace de lien entre Besançon et le mouvement Jeune Résistance, né pourtant non loin de la capitale comtoise, à Yverdon en Suisse. HAMON Hervé et ROTMAN Patrick, *Les Porteurs de valises : la résistance française à la guerre d'Algérie*, Paris, A. Michel, 1979, pp. 214-215.

³ ADD 1486w8 RG de Pontarlier, pochette FSNA enquête collective. Rapport du 15 juin 1957. Voir annexes p. 666.

⁴ À titre d'exemple, ADD 1388w11 tribunal correctionnel, minutes du tribunal correctionnel 1958, dossier 2. Jugement en appel n° 354 du 10 septembre 1958.

ténu. Dans une note manuscrite du 30 juin 1960, intitulée « visite ? chez Ligier », un nom est inscrit, monsieur Simplot Louis, école Paul Bert Besançon, mais sans autres précisions¹.

Pas ou peu de traces, donc, de l'existence d'une branche bisontine d'un réseau favorable aux nationalistes. L'action de Francine Rapiné s'effectue en lien avec celui du Nord Franche-Comté. Quant à l'aide fournie par Jean Ponçot et le directeur du CLA à Zéraïa El Hadj, elle est circonstanciée, ce qui ne veut pas dire qu'il ait été unique². La différence entre la région de Montbéliard et celle de Besançon s'explique sans doute une fois de plus par le caractère industriel de la première et par son accueil d'une population immigrée plus impliquée dans le conflit. Une seconde cause cependant ne doit pas être négligée et tient à la situation bisontine. L'opposition à la guerre d'Algérie est menée à Besançon par les communistes et par les catholiques de gauche. Les uns comme les autres sont très frileux sur un engagement direct auprès du FLN. Les positions dans le monde étudiant, lors du procès de Francine Rapiné, l'illustrent³. Dans la région de Montbéliard, une autre communauté entre en jeu : ce sont les protestants qui prennent en charge cette aide. Or, ceux-ci sont peu influents à Besançon.

III) PAYSAGES MOUVANTS ?

Les évolutions de l'Outre-mer restent longtemps secondaires dans le vécu bisontin. Plus que le passage d'une République à l'autre, c'est la guerre d'Algérie elle-même qui rompt avec cet état de fait. La décolonisation de l'Algérie est le seul phénomène de cette nature à investir réellement et durablement l'espace local. La comparaison entre le traitement des deux principaux conflits de décolonisation en est une illustration. Inversement, les représentations des citoyens des « événements » d'Algérie sont influencées en partie par les analyses proposées par la presse locale. Or, en ce domaine les grands changements (appauvrissement de l'offre et restructuration) se produisent avant 1958. Enfin dans la sphère politique, la principale évolution est constituée par le retrait de Roland de Moustier.

¹ ADD 1486w7 RG Pontarlier. Note manuscrite du 30 juin 1960. Nous n'avons pas réussi à en savoir plus sur cette personne. Deux autres noms figurent, qui n'appartiennent pas au réseau local identifié par la police. Il s'agit, par exemple, de ceux de Verlihac au 53 rue des Fossés Blancs à Genevillers et de Thomas Bauer.

² Le témoignage de Denis Clerc, précédemment cité, laisse supposer que des liens amicaux entraînaient une aide occasionnelle. Entretien du 10 février 2016.

³ Voir chapitre V pp. 312-313.

Celui-ci s'effectue lors des législatives de 1958 et est donc lié au changement d'institutions. Pour autant cette disparition s'enracine dans un malaise préalable.

A) Paysage colonial : Algérie - Indochine, tentation de la comparaison

Au niveau national le temps de la décolonisation est rythmé par deux césures. D'une part, l'année 1954 voit le règlement du conflit indochinois et le début de celui d'Algérie. D'autre part, 1958 marque la fin de la IV^e République qui coïncide avec l'une des crises algéroises. Ces césures trouvent une expression locale. Cependant à travers la presse régionale, le mouvement de décolonisation apparaît plus comme un *continuum* que comme une succession d'étapes tranchées. Pour effectuer cette analyse, nous avons choisi *Le Comtois* car l'histoire du quotidien socialiste est moins perturbée par des questions de rachat que celle de son concurrent de droite, *La République*.

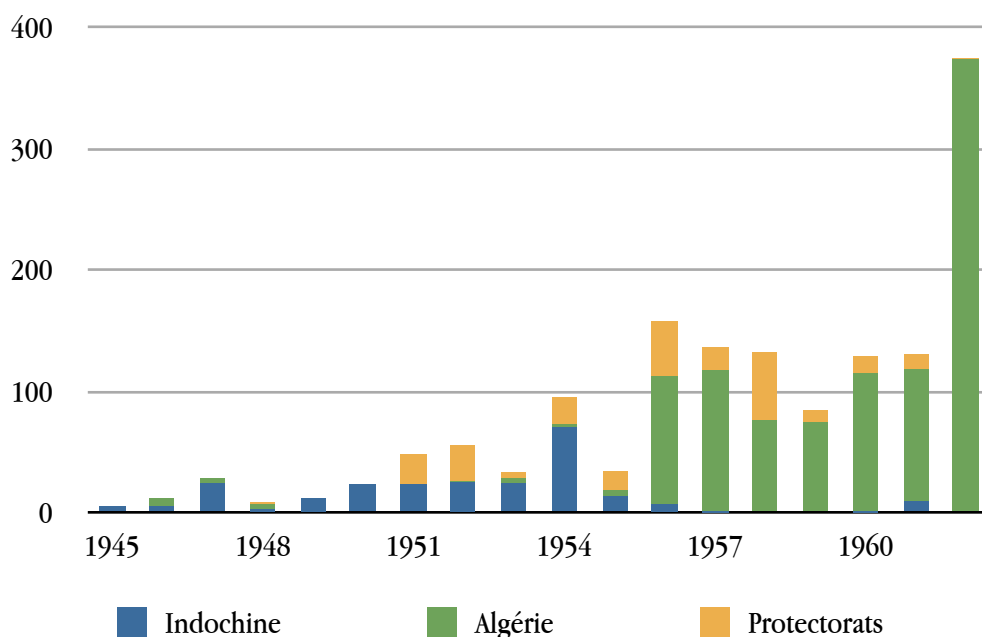
1) Deux ou trois conflits en ligne de compte

Rien de surprenant à ce que les deux guerres coloniales connaissent un retentissement différent dans la cité comtoise. Certains signes n'en sont cependant pas moins intéressants à relever. D'un point de vue purement quantitatif, la presse ne propose pas le même traitement¹. Nous avons pour réaliser le graphique suivant repris la méthode utilisée précédemment².

¹ Le même phénomène se retrouve dans la presse nationale. Cependant, pour certains journaux, il faut nuancer, puisque certains titres s'engagent comme *Les Temps Moderne*, *Combat*, *France Observateur*, mais aussi *Franc-Tireur*, qui arrive au 4^e rang des journaux parisiens et tire à 280 000 exemplaires en 1947. Sur *Franc-Tireur*, BIONDI Jean-Pierre et MORIN Gilles, *Les anticolonialistes, 1881-1962*, Paris, Hachette-Pluriel, 1993, pp. 265-267.

² Nous avons donc repris la même méthodologie que dans notre chapitre II p. 126. Ce décompte s'effectue sur les mois de février et mars, qui ont été systématiquement dépouillés. Par le terme de grands articles, nous entendons ceux qui font plus d'un tiers de colonne.

Grands articles Indochine - Algérie - Protectorats



Dans *Le Comtois*, les pics d'intérêt relatifs à la guerre d'Algérie (nomination de Georges Catroux et fin de la guerre) occasionnent un nombre d'articles beaucoup plus importants que pour celle d'Indochine (au maximum un peu moins de 100 articles pour les mois de février - mars 1954). De même, on constate une permanence de l'actualité algérienne à un niveau élevé avec un total qui dépasse ou approche les 100 articles de 1956 à 1962, que l'on ne retrouve pas pour l'Indochine. Celle-ci enchaîne ainsi les épisodes dramatiques. On peut penser à quelques épisodes particuliers, notamment à l'embuscade de Palestro¹. L'événement constitue un temps fort puisque du mardi 22 au dimanche 27 mai toutes les unes du journal y font référence². La lecture de la fin du mois montre que l'Algérie continue de faire la une. Ainsi le lundi 28 mai de nouveaux actes de violence s'impriment en première page³. Entre ces deux drames, la démission de Pierre Mendès-France renforce la présence du conflit⁴. Outre cette intensité de l'actualité algérienne, le plus ou moins grand éloignement et l'implication ou non du contingent jouent dans ces résultats. Les articles qui figurent en pages régionales expliquent également ce nombre élevé⁵.

¹ Sur cet événement, BRANCHE Raphaëlle, *L'embuscade de Palestro. Algérie 1956*, Paris, A. Colin, 2012.

² *Le Comtois* titre en gros à sa une le mardi 22 mai « tragiques événements en Algérie, les rebelles massacrent une patrouille d'une vingtaine d'hommes et égorgent 17 musulmans dont 6 femmes et 7 enfants ». À noter que *La République*, dans le même temps, ne fait pas sa une sur l'événement mais sur le retour de Guy Mollet de Moscou. Il est cependant question de l'embuscade de Palestro jusqu'au lundi 28 mai.

³ *Le Comtois*, lundi 28 mai 1956, « Nouveau raid de terreur des hors la loi algériens : onze ouvriers français dont une femme égorgés par les rebelles ». Dans le journal, *La République*, le titre « Massacre à Oumache » est plus conséquent que celui sur Palestro.

⁴ *Le Comtois*, *La République*, jeudi 24 mai 1956.

⁵ Voir ci-dessous, graphique p. 424.

Mais l'introduction, dans le décompte, des protectorats permet de nuancer ce qui peut apparaître seulement comme une opposition (éloignement - proximité géographique ; armée de professionnels - appel au contingent). Il ne s'agit pas de nier les fortes différences entre les deux conflits¹, mais le traitement de l'un et de l'autre dans la presse régionale ne s'effectue pas sur le mode de la brusque rupture. Les protectorats constituent un relais. Entre 1951 et 1958, les articles sont relativement nombreux sur le sujet. Plus qu'un seul événement déclencheur, c'est l'accumulation, défaite d'Indochine, soulèvements du Maroc et de Tunisie, enracinement de la guerre d'Algérie, qui impose la décolonisation dans la presse régionale. Les mois de fortes présences des questions coloniales sont ceux qui correspondent à des temps de remise en cause de la présence française. L'année 1955 apparaît comme une pause après la perte de l'Indochine. Mais ensuite les préoccupations coloniales provoquent un nombre d'articles relativement régulier jusqu'au pic de 1962². Après le Levant vient la péninsule indochinoise, puis les protectorats d'AFN et l'Algérie : ce n'est pas tant les différences entre les conflits qui comptent que le *continuum* des défaites françaises et ce d'autant plus qu'elles ne se succèdent pas mais se chevauchent. Dès lors plus que l'Outre-mer, c'est la France que l'on interroge. Car la décolonisation met à mal la représentation des Français de leur pays, celle d'une France encore puissante sur la scène internationale grâce à l'empire. L'illusion de la « Grande France » tombe.

Une nouvelle construction de l'espace national s'impose. Face à celle-ci une part croissante de Bisontins en interroge le contenu. La France se doit-elle de sauvegarder cette puissance héritée du XIXe siècle ou se définit-elle à travers d'autres composantes qui impliquent l'acceptation, voire l'accompagnement, du processus de décolonisation ?

2) *L'Algérie, une question locale*

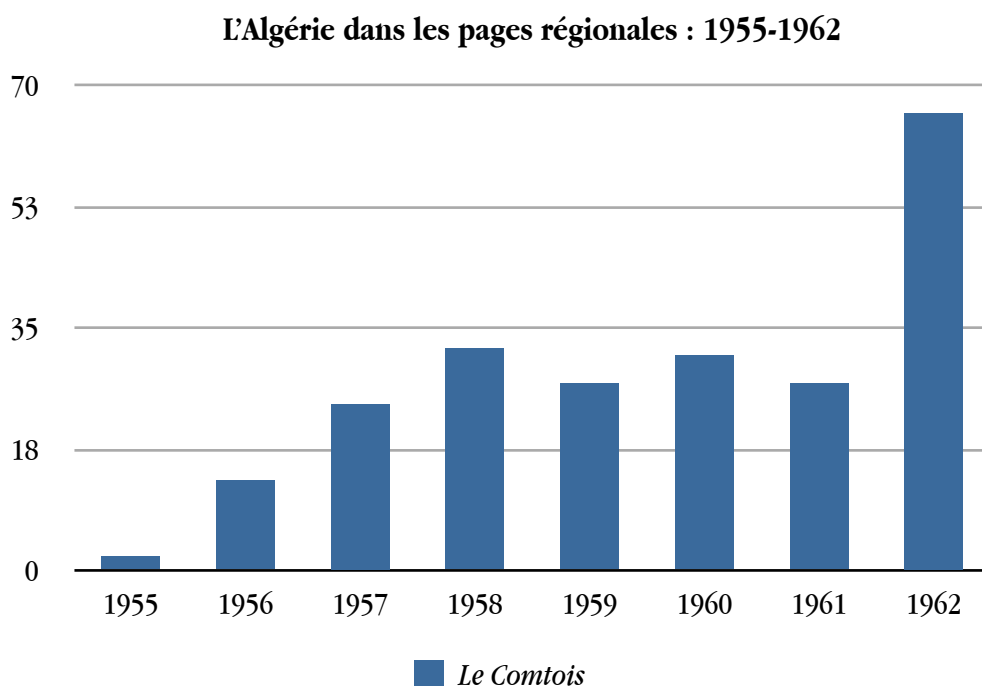
La différence de traitement entre les deux conflits n'est pas seulement quantitative. Nous avons déjà souligné l'intrusion du conflit algérien dans les logiques locales à partir de la fin 1955³. Nous retrouvons ce phénomène à travers la presse, où la guerre s'écrit y compris dans les pages régionales

¹ Sur cette opposition, voir l'article d'Alain Ruscio. RUSCIO Alain, « L'opinion française et la guerre d'Indochine (1945-1954). Sondages et témoignages », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, n° 29, janvier-mars 1991, pp. 35-46.

² Le passage d'une République à l'autre apparaît dans le léger replis du début de l'année 1959.

³ Voir chapitre IV pp. 260-261.

et ce de manière régulière jusqu'au pic de 1962. Pour le graphique ci-dessous, nous avons retenu toutes les occurrences sur « les événements d'Algérie » figurant dans les pages régionales¹.



À partir de 1956 les Bisontins, qui ne lisent que les informations régionales, voient un jour sur deux au moins une référence au conflit algérien. En revanche, l'actualité indochinoise connaît une faible occurrence dans les pages régionales des quotidiens locaux. Elle n'occasionne, au total entre 1945 et 1954, qu'une petite quinzaine de papiers, dont quatre seulement font plus d'un tiers de colonne. À l'année 1947 qui publie le point de vue anticolonialiste des JS² répond celle de 1952 avec notamment un gros titre sur les Franc-Comtois au combat et un de moindre importance sur la naissance d'une maison du combattant indochinois en ville. Ces chiffres de quatre et de six articles³ sont à comparer aux six articles, sur la même période, relatifs aux informations en lien avec l'Outre-mer dans ces mêmes pages⁴. C'est donc bien l'une des spécificités de la guerre d'Algérie que de

¹ Un tel graphique pour les autres mouvements de décolonisation possède peu d'intérêt du fait de la faiblesse du nombre d'articles sur ces sujets dans les pages régionales.

² Voir annexes p. 638.

³ À ces 4 articles, on peut en ajouter deux autres qui s'ils font moins d'1/3 de colonne ont sans doute également attiré l'œil du lecteur. Le premier date de 1947, il s'agit de la lettre de J. Minjoz adressée au ministre de la guerre pour relayer le mécontentement des familles de soldat. Voir annexes p. 691. Le second est daté de 1949 et publie le programme du PCF pour les cantonales et dans lequel on lit la demande de la fin de la guerre.

⁴ *Le Comtois* articles publiés dans la vie régionale : en 1947, le 18 février sur l'institut agricole d'Alger, le 22 février sur la France de l'Outre-mer et l'étranger à la foire de Lyon, le 11 mars collecte de points textile pour les enfants d'Algérie par le secours populaire, le 20 mars conférence sur la résistance au Tchad ; en 1948, le 5 mars, cyclone à la Réunion, le 20 mars, hommage à E. Naegalen nommé Gouverneur général en Algérie, le 25 mars, offre militaire d'engagement pour la Tunisie.

« coloniser » ainsi l'espace éditorial local des journaux puisqu'entre 1954 et 1962 on dénombre 234 articles.

La prise de conscience de l'impact régional du conflit s'effectue au tournant de l'année 1955 - 1956. Ainsi le début de l'année 1955 ne démontre pas plus d'intérêt que celui de l'année 1954¹. Février et mars 1956 montrent eux une effervescence certaine². Cette différence entre les conflits indochinois et algérien se retrouvent dans d'autres sources. Les rapports du préfet au ministre de l'Intérieur, étudiés précédemment, sur l'état de « l'opinion publique » y correspond³. La guerre d'Indochine apparaît comme une préoccupation majeure seulement pour l'année 1954. L'Algérie, dès 1955, fait la une des rapports. Nous avons également constaté que l'Indochine restait inexorablement un sujet secondaire par rapport à la construction européenne⁴ ; rien de tel pour l'Algérie, qui reste au cœur des préoccupations de la fin 1955 à 1962. En cela les deux grandes guerres françaises de décolonisation se distinguent fortement, la presse comtoise reflète la sentence d'Alain Ruscio : la population française « dans ses profondeurs », n'a jamais considéré « le conflit indochinois comme " sa " guerre »⁵. Mais pour l'Algérie il n'en va pas de même.

Trois types d'article contribuent à faire entrer l'Algérie dans les pages locales. Tout d'abord, les immigrés et leurs agissements rappellent les liens entre les deux rives de la Méditerranée. Contrôles, arrestations et jugements sont relatés⁶. La guerre prend également le visage des appelés⁷. Enfin, le lecteur prend connaissance des prises de position des acteurs locaux en faveur ou non du maintien de l'Algérie française. Dans ce cadre la contribution des étudiants est particulièrement conséquente⁸. Le changement de République n'introduit pas d'évolution majeure. C'est la fin de la guerre elle-même qui entraîne un redoublement de l'intérêt des acteurs locaux pour la question⁹.

¹ Deux articles paraissent sur les mois de février et mars 1955, tout comme en 1954.

² Pour le détail du contenu des articles, voir chapitre IV pp. 260-261.

³ AN F/1cIII/1264 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1953-1954 et AN F/1cIII/1264 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1955-1956.

⁴ Voir chapitre II pp. 122-125.

⁵ Expression empruntée à RUSCIO Alain, « L'opinion française et la guerre d'Indochine (1945-1954). Sondages et témoignages », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, n° 29, janvier-mars 1991, p. 38.

⁶ Voir chapitre VII pp. 283-286.

⁷ La comparaison entre la guerre d'Algérie pour la France et celle du Viêt-nam pour les EU apparaît plus pertinente que celle entre Indochine et Algérie. STORA Benjamin, *Imaginaires de guerre : Algérie, Viêt-nam, en France et aux Etats-Unis*, Paris, La Découverte, 1997.

⁸ Voir chapitre V pp. 264-313.

⁹ Voir chapitre IX p 236.

3) Indochine, Algérie, une même guerre ?

Mais derrière cette différence de fond, le récit des guerres reste relativement identique, au moment du déclenchement¹ comme par la suite. Malgré la conscience qu'on pu avoir les acteurs locaux des risques d'une reproduction de l'engrenage² indochinois en Algérie, celui-ci se réalise sans que ces mêmes acteurs ne le condamnent. À lire les quotidiens locaux, il semble qu'Indochine et Algérie ne forment qu'un même conflit contre un même ennemi. Le même schéma globalement se reproduit. Les pertes rebelles sont égrenées à longueur de pages et la foi en l'amélioration constante de la situation sur le terrain est toujours renouvelée³. La bonne conscience coloniale continue à s'afficher, à l'image du ton de cet éditorial de Jean Defrasne en 1957 : « Ils savent cependant qu'ils ont besoin de la France au moins autant qu'elle a besoin d'eux. Où trouveraient-ils un pays aussi peu raciste que le nôtre ? »

De plus, l'importance des pertes françaises, qui touchent soldats et civils en Algérie, n'introduit pas une analyse différente. L'émotion est plus vive, mais la violence reste dénoncée de façon univoque. L'usage du terme terroriste sauf en fin de conflit est réservé aux Algériens⁴. Le refus de reconnaître le FLN comme un interlocuteur valide est souvent réaffirmé. Et comme en son temps pour le Viêt-Minh, il est dénoncé comme un mouvement manipulé par l'étranger. Enfin, la possibilité d'une troisième voie, entre *statu quo* colonial et indépendance, est éternellement évoquée. Ce schéma est développé avant comme après le retour du général de Gaulle⁵. Dans ce récit algérien par la presse locale, la césure ne correspond pas à 1958 mais au début des années soixante avec la massification de l'opposition à la guerre d'Algérie⁶.

¹ Voir chapitre IV pp. 472-485.

² On retrouve cette idée notamment dans les éditoriaux de Jean Defrasne dans *Le Comtois*. À titre d'exemple, le 28 mars 1956, alors qu'il met en cause la responsabilité des gouvernements qui n'ont pas appliqué le statut de 1947, et demande une participation élargie des musulmans, il met en garde : « Rien ne serait plus épuisant qu'une attitude irrésolue comme en Indochine, où on ne sut faire ni la paix ni la guerre ». Le parallélisme entre les deux guerres de décolonisation est effectué également par l'opinion publique. AN F/1cIII/1264 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 11 mai 1956.

³ Sur la reproduction d'un déroulé type des guerres coloniales dans la presse locale voir nos annexes pp. 651-652.

⁴ *Le Comtois*, 5 février 1957. Dans un article sur un attentat à la bombe à Constantine, on peut lire : « Dans un rayon de cinquante mètres ce n'étaient que blessés allongés qui râlaient, les enfants appelant désespérément leur mère. La chaussée était rouge de sang. »

⁵ *Le Comtois*, 2 mars 1959. L'éditorial de Jean Defrasne propose de trouver la troisième voie entre « l'intégration et l'indépendance absolue ».

⁶ Voir chapitre VIII pp. 472-485.

Enfin on cherche en vain la pluralité de ton dans la presse locale. Comme pour la guerre d'Indochine, elle ne propose pas à son lectorat une analyse un tant soit peu critique sur les événements. Elle ne profite pas ainsi des publications dans la presse nationale relevant d'un autre regard. Bien au contraire, la censure, pourtant forte et courante¹, dont est victime ces médias est à peine évoquée à travers des brèves². Le « suivisme » évoqué par Danielle Chevallier à propos de *La Nouvelle République de l'Ouest* s'applique également à la presse franc-comtoise³. Cette univocité de la presse régionale est encore renforcée à partir de la fin 1958 par une tendance au regroupement.

B) Paysage médiatique : la fin de la pluralité ?

Au début de notre période, le paysage médiatique franc-comtois était particulièrement riche. Outre les deux grands quotidiens dans l'après-guerre les bisontins avaient accès entre autres à un hebdomadaire catholique, *Cité Fraternelle*, un socialiste, *La Tribune du Doubs*, un communiste, *Le Peuple Comtois*, sans oublier des expériences plus éphémères telles que *Le Patriote Comtois* (organe du Front National) ou encore *La Flèche Comtoise* (de tendance radicale). Mais l'évolution est à un appauvrissement continu de l'offre médiatique.

¹ Avec la loi du 3 avril 1955 déclarant l'état d'urgence, puis le décret du 17 mars 1956, 269 saisies de journaux sont effectuées en métropole, et 586 en Algérie. Sur ce phénomène de censure, LIAUZU Claude, *Histoire de l'anticolonialisme en France : du XVIe siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 2012, pp. 219-221.

² *Le Comtois du* 1er mars 1958 publie deux brèves sur ce sujet. La première explique la saisie de *France Observateur* par le fait qu'il ait publié un article qui compare les combattants d'Algérie à des SS. La seconde explique la saisie de *L'Express* par le refus du journal de censurer l'article de Mauriac.

³ CHEVALLIER Danielle, « Les obsèques de soldats morts en Algérie », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, p. 71.

1) Revue de presse

« Cette frénésie de nouveaux titres » existe partout¹. Mais le foisonnement d'après la Libération² se réduit assez vite et l'organe du Front National disparaît en juin 1946, alors même que les partis de l'avant-guerre reprennent en main le jeu politique. Rappelons que cet hebdomadaire a fait preuve d'une certaine originalité, éditant deux articles³ de fond sur l'empire et les nécessaires réformes attendues sous peine de disparition. Le deuxième temps de cet amoindrissement de la richesse médiatique locale correspond au tournant des années quarante à cinquante. La dernière trace du *Peuple Comtois*, organe du PCF local, date d'avril 1951⁴. Celui-ci est avant tout victime de la faiblesse globale du mouvement communiste comtois⁵. La page régionale de *L'Humanité Dimanche* n'e parvient pas ainsi à une parution stable sur la longue durée. La presse socialiste subit le même type de mésaventure. L'hebdomadaire local, *La Tribune du Doubs*, se doit de fusionner avec ceux des autres départements francs-comtois. À partir d'août 1947, elle devient *Le Socialiste Comtois*⁶. Malgré tout, le titre ne survit pas au-delà de novembre 1951. Mais les socialistes, à la différence des communistes, peuvent encore compter sur une diffusion de leurs idées grâce à leur quotidien, *Le Comtois*. Sur l'ensemble du territoire national, ces difficultés de la presse partisane locale épargnent plus souvent les titres socialistes que communistes⁷. Ces derniers ont subi une véritable hémorragie, même si

¹ Expression empruntée à Pierre Feuerstein. Dans l'après-guerre, *La Montagne, L'Éclair, La Liberté du Massif Central* côtoient de nouveaux journaux départementaux, comme *Le Cantal libre, L'Éveil de la Haute-Loire, La Voix républicaine de la Haute-Loire* ou encore *le Soir* (de tendance Front National, ce journal disparaît assez vite comme son homologue franc-comtois. FEURSTEIN Pierre, *Un journal, des journaux*, Nonette, Éditions Créer, 1997, pp. 70-72.

² Outre les exemples de l'est et du centre de la France, ce foisonnement local correspond également à une abondance de titres régionaux au niveau national. MARTIN Marc, *La presse régionale : des affiches aux grands quotidiens*, Paris, Fayard, 2002, pp. 309-311.

³ ADD 761PR1 *Le Patriote Comtois*, journaux du 18 mai 1945 de M. Pham, professeur au lycée V. Hugo de Besançon et du 9 mars 1946 éditorial de Gabriel Arboussier, député du Gabon. À noter qu'un autre article du 22 décembre 1945 nuance le positionnement du journal, puisque l'empire y est défendu comme moyen de puissance de la France. Mais au final, l'hebdomadaire se veut anticolonialiste. En mars 1946, il se prononce pour l'indépendance de la Syrie et du Liban et publie des articles en faveur de celle de l'Indonésie.

⁴ ADD 1485w250 rapports des RG sur la presse. Le rapport daté d'avril 1951 fait mention d'un tirage à 400 000 exemplaires. Aux archives départementales, l'hebdomadaire n'est archivé que jusqu'en décembre 1950. Nous ne connaissons pas la date exacte de sa disparition. Le rapport du 22 décembre 1952 ne mentionne pas le *Peuple Comtois*.

⁵ Mis à part une certaine implantation dans le Nord Franche-Comté, dans les bassins industriels de Sochaux-Montbéliard et de Belfort, le parti communiste est plutôt faible. Même à Besançon, malgré ses bons scores d'après guerre, après la fin de son alliance avec les socialistes alors que la logique de guerre froide s'inscrit dans l'espace local, le parti communiste en termes électoraux navigue entre 10 et 15 %. Voir annexes pp. 627-628-629

⁶ ADD 115PR1 *La Tribune du Doubs* 1947-1951. Le numéro du 9 août 1947 consacre la naissance du *Socialiste Comtois*, fusion entre *La Tribune du Doubs* et celle du Jura. Le 20 septembre, l'édition de Haute-Saône est incorporée également, puis le 31 janvier 1948, c'est au tour de celle du Territoire de Belfort. Les difficultés financières demeurent cependant. L'hebdomadaire se limite de plus en plus à ajouter une page locale au *Populaire Dimanche*.

⁷ MARTIN Marc, *La presse régionale : des affiches aux grands quotidiens*, Paris, Fayard, 2002, pp. 330-331.

L'Humanité reste en 1954 le troisième tirage de la presse politique quotidienne¹. Ainsi en mai 1950, les RG constatent ainsi la difficulté pour les hebdomadaires locaux politiques « à se maintenir en place ». Bien que la situation soit moins tendue pour *Cité Fraternelle*, l'hebdomadaire catholique rencontre des problèmes financiers².

En revanche au début 1950, la presse régionale quotidienne ne rencontre pas de souci majeur. Le tirage de *La République* se monte à un peu plus de 35 000 exemplaires contre 30 000 pour *Le Comtois*. Sur Besançon, le quotidien dominant est sans conteste *Le Comtois*, dont le tirage correspond à 12 000 exemplaires contre 3 760 pour *La République* au printemps 1951. Le cœur du lectorat de *La République* se trouve dans le Haut Doubs, là où les Indépendants sont particulièrement bien implantés. Le succès bisontin de son concurrent s'explique par la plus forte présence d'un électorat de gauche, mais aussi par sa plus forte réactivité à l'actualité et à une pondération de ton qui convient également à un public modéré³.

2) Rachat, création et fusion, l'effervescence des années cinquante

Cette répartition est bouleversée par l'arrivée d'un nouveau venu, *L'Est Républicain*⁴, dont le premier numéro date du 5 mai 1889. Ce dernier s'implante dans la région au début des années cinquante. Contrairement à *La République* et au *Comtois*, il n'est pas domicilié à Besançon mais à Nancy et ne possède pas d'édition locale jusqu'en 1959⁵. Son ascension progressive bouleverse le paysage médiatique comtois au milieu des années cinquante. Les deux quotidiens déjà présents n'ont pas de parution hors de la région. Celle-ci est petite, toute perte de lecteurs se compense difficilement et fragilise gravement l'équilibre financier⁶.

¹ *L'Humanité* tire alors à 161 000 exemplaires, devant *Le Monde* à 155 000 exemplaires, *Le Figaro* et *L'Aurore*, dépassant les 400 000. Alain Ruscio constate que « *L'Humanité* survit, alors que des dizaines de titres communistes régionaux ont disparu depuis la Libération. » RUSCIO Alain, « La fin de la guerre d'Indochine (1953-1954) vue par *L'Humanité* », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 92, 2003, pp. 87-101.

² ADD 1485w253 rapports des RG sur la presse. Les notes de 1951 rapportent ces difficultés et l'appel aux dons effectués par le journal.

³ ADD 1485w250 rapports des RG sur la presse. Rapport d'avril 1951

⁴ Pour une étude approfondie de ce quotidien, LAUNAY Jean-Marie, *L'Est Républicain de 1944 à nos jours*, Atelier Reproduction des thèses, Université de Lille III, 1981.

⁵ ADD 1485w252 rapports des RG sur la presse. Rapport de mai 1959.

⁶ ADD 1485w250 rapports des RG sur la presse. Rapport de mai 1950, *La République* tire à 47 000 exemplaires, *Le Comtois* à 39 000. Rapport de décembre 1952 le tirage de *La République* est passé à 41 000, celui du *Comtois* se maintient à 40 000. Voir annexes p. 646.

Une concurrence plus forte, des conflits internes et les déboires politiques de Roland de Moustier emportent son journal. En 1950 Roger Garnier, le directeur, s'oppose au marquis et le journal en est ébranlé¹. De plus, l'implantation de l'*Est Républicain* déstabilise fortement *La République*. Dès 1951 les RG notent un journal en perte de vitesse². L'*Est Républicain* gagne des parts de marché en investissant le département par le Nord. *Le Comtois*, dont l'implantation bisontine constitue la forteresse, résiste mieux. Il semble enfin qu'il s'agisse d'une politique délibérée du journal nancéen de viser avant tout *La République*. Le journal embauche Joseph Ligier, anciennement rédacteur au *Comtois* et « bien connu (...) pour ses sentiments d'hostilité à M. de Moustier »³. Ce dernier voit, en outre, sa suprématie sur le camp des Indépendants contestée⁴. Ainsi malgré l'intérêt du marquis pour les questions de presse⁵, il ne peut donc empêcher la faillite de son journal.

En 1957 il se résout à céder son journal. Un accord provisoire est conclu avec l'*Est Républicain*⁶. L'échec de celui-ci conduit Roland de Moustier à un rapprochement avec *Cité Fraternelle*⁷. Mais la transaction s'opère finalement en octobre 1957 avec le groupe Brantus⁸. Ce dernier, directeur de *La Bourgogne Républicaine* et dijonnais d'origine, est affilié au monde socialiste. Ce rachat a deux conséquences. Pierre Brantus signe, également, un accord de collaboration avec *Le Comtois*. En termes éditoriaux, celui-ci amoindrit la diversité du paysage médiatique comtois, puisqu'à partir de février 1958, les pages intérieures des deux journaux sont communes ; seules la première et la dernière pages diffèrent⁹. C'est la fin de l'opposition entre le quotidien socialiste et celui du PRL dans le département. Mais cette disparition, sous l'égide de responsables socialistes, entraîne la réaction de l'évêché.

¹ ADD 1688w7 RG dossiers personnels, Roland de Moustier. Le rapport du 24 novembre 1950 souligne que la mésentente entre R. de Moustier et le directeur du journal, M. Garnier « a indisposé les lecteur s ». Rapport du 24 novembre 1950 : le premier novembre 1950, R. de Moustier se sépare du directeur de *La République* sans lui verser d'indemnités. Il s'en suit un long épisode judiciaire qui nuit au journal et s'achève par le versement d'indemnités en 1951 à l'ancien directeur.

² ADD 1688w7 RG dossiers personnels, Roland de Moustier. Le rapport du 14 septembre 1950 note la pénétration de « l'*Est Républicain* dans le Haut-Doubs », lieu de prédilection de *La République*. Le tirage a ainsi chuté de 45 000 à 38 000. Les chiffres varient selon les rapports, mais la tendance générale reste bien à la baisse.

³ ADD 1688w5-6 RG dossiers personnels, Roland de Moustier. Rapport du 14 septembre 1950.

⁴ Voir ci-dessous, chapitre VII pp. 433-436.

⁵ Les questions de presse ont toujours intéressé le député Roland de Moustier. Il est par exemple à l'initiative de la loi de 1954 réglant les litiges existants depuis 1945 en proposant une indemnisation sur la base de la valeur de 1954. CHARON Jean-Marie et POUTHIER Jean-Luc, « La presse », in SIRINELLI Jean-François (dir.), *histoire des droites en France 3 vol.*, Paris, Gallimard, 2006, p. 157.

⁶ ADD 1688w5-6 RG dossiers personnels, Roland de Moustier. Rapport du 30 janvier 1957.

⁷ ADD 1485w253 RG presse hebdomadaire dossier *Cité Fraternelle*. Rapport du 10 octobre 1957.

⁸ ADD 1688w5 RG dossiers personnels, Brantus.

⁹ ADD 1485w251 rapports des RG sur la presse. Rapport du 6 mai 1960.

3) La fin de la diversité

En 1959, quatre quotidiens sont désormais présents dans le Doubs. Si les ventes peuvent osciller d'un mois à l'autre, l'ordre ne change pas. Sur le département, *L'Est Républicain* tire à 34 000, *Le Comtois* à 20 000 exemplaires, *La République* à 15 000 et *Les Nouvelles* à 18 000¹. Trois phénomènes apparaissent à travers ces chiffres. *L'Est Républicain* continue son ascension et devient le premier quotidien, sauf à Besançon où *Le Comtois* garde sa suprématie. La situation de l'ancien journal du PRL se dégrade (en mai 1957, il tirait à plus de 30 000), la majeure partie de son lectorat se portant sur le nouveau venu, *Les Nouvelles*. Mais derrière cette diversité apparente se cache une tendance au regroupement qui s'effectue un peu plus précocement que sur le reste du territoire².

Outre désormais la faible différence entre *Le Comtois* et *La République*, l'aventure éditoriale ecclésiastique est finalement de courte durée. Après une première tentative avortée, *Les Nouvelles* voient le jour en octobre 1958. Mais cette expérience se solde par un fiasco financier. Pour éviter le dépôt de bilan, l'évêché se tourne vers d'autres groupes de presse. Ironie du sort, seul le groupe Brantus fait une offre acceptable. *Les Nouvelles* fusionnent donc avec *La République* et deviennent *Les Dépêches*, dont un directeur délégué, nommé par *Les Nouvelles*, « veillera à ce que rien ne soit imprimé de contraire à la morale et la doctrine chrétiennes »³. Parallèlement, malgré ses efforts pour retrouver son indépendance⁴, *Le Comtois* multiplie les accords avec P. Brantus. Cette collaboration se solde par une absorption pure et simple par le groupe dijonnais fin 1960⁵. En 1961, *Le Comtois* et *Les Dépêches*, possèdent donc le même propriétaire⁶. La grande diversité éditoriale de l'après-guerre est définitivement enterrée. Les « nouveaux médias » n'assurent pas encore une réelle pluralité⁷. Radio et

¹ ADD 1485w251 rapports des RG sur la presse. Rapport de juin 1959.

² Marc Martin date ces regroupements des années soixante. Dans le Doubs, le mouvement s'amorce un peu plus tôt en 1957. Il s'achève en 1967 par un accord entre *L'Est Républicain* et les Presses nouvelles de l'Est, éditrices des *Dépêches de Franche-Comté* et du *Comtois*. MARTIN Marc, *La presse régionale : des affiches aux grands quotidiens*, Paris, Fayard, 2002, pp. 342-344.

³ ADD 1485w250 rapports des RG sur la presse. Note du 6 mai 1960. Le déficit des *Nouvelles* étaient de 280 millions d'anciens francs. L'expression entre guillemets est issue du rapport.

⁴ ADD 1485w252 rapports des RG sur la presse dossier *Le Comtois* rapport du 3 mai 1960.

⁵ ADD 1485w250 rapports des RG sur la presse. Rapport du 27 février 1961 ou ADD 1485w252 rapports des RG sur la presse dossier *Le Comtois*. Rapport du 22 décembre 1960. ADD 1485w252 rapports des RG sur la presse dossier *Les Dépêches* rapport du 27 février 1961. *Le Comtois* reste fortement présent sur Besançon avec 8 000 exemplaires contre 4 200 à *L'Est Républicain* et 4 300 aux *Dépêches*. Voir annexes p. 645.

⁶ Ces péripéties éditoriales sont résumées dans un article paru dans *Le Monde* du 28 juin 1960, « Les avatars d'un journal catholique provoquent des remous dans les diocèses de Besançon et Saint-Claude. »

⁷ J-M Charon évalue la part de marché de la presse encore à 71 % en 1970. CHARON Jean-Marie, *La presse quotidienne*, Paris, La Découverte, p. 38.

télévision sont sous la coupe de l'État. De plus, si les ménages français s'équipent de radio dès avant-guerre (5 millions de postes en 1939), ils sont dans les années cinquante encore peu nombreux à posséder une télévision¹. Pour autant, ces deux médias connaissent une démocratisation certaine². Celle-ci favorise une représentation plus nationale de l'information.

La tendance sur l'ensemble de notre période est donc à un appauvrissement de l'offre régionale médiatique qui s'inscrit dans un mouvement plus général³. Celui-ci a d'abord touché les hebdomadaires politiques, puis les quotidiens, eux aussi affiliés à un parti. Différents enseignements sont à tirer de cette évolution. D'une part, la presse locale souffre de la concurrence nationale. L'urbanisation de la population s'accompagne d'un certain abandon de la lecture d'une presse produite et ancrée dans le terroir. Parmi les témoins interrogés, certains nous ont cités spontanément des titres nationaux qui ont compté pour eux ; aucun en revanche ne l'a fait pour un titre régional, ce qui ne signifie pas qu'ils n'en lisaient pas. Mais le champ politique s'exprime ainsi de plus en plus dans un cadre hexagonal. Une presse, clairement identifiée politiquement, dans une petite région, s'appuie sur un lectorat trop réduit et des marges de manoeuvre financières trop réduites.

Le passage de la IV^e à la V^e République joue-t-il également un rôle ? Au regard de la chronologie, cela ne semble pas évident. Les difficultés de *La République* datent du milieu des années cinquante et son rachat d'avant le retour au pouvoir de Charles de Gaulle. La crise des médias comtois ne correspond pas ainsi à celle de la vie politique hexagonale. De plus, au-delà de la pluralité des titres, la diversité des contenus n'a cessé de décroître dès 1947. La guerre froide, entraînant le recentrage de la SFIO, a produit sur les médias locaux une certaine forme d'unicité du discours impérial. Et ce d'autant plus que la droite locale, si elle participe pleinement au consensus colonial, n'en a pas moins des positions que l'on peut qualifier de libérales comparativement à certaines tendances de la droite nationale. De *La République* au *Comtois*, en passant par *Cité Fraternelle* ou l'*Est Républicain*, la ligne éditoriale est relativement semblable et se résume à une approbation des politiques gouvernementales, qui refusent l'abandon de l'empire, tout en promettant des réformes toujours à venir.

¹ PESCHANSKI Denis, « Introduction », in LE BÉGUEC Gilles et PESCHANSKI Denis (dir.), *Les élites locales dans la tourmente : du front populaire aux années cinquante*, Paris, CNRS, 2000, p. 29.

² MARTIN Marc, *La presse régionale : des affiches aux grands quotidiens*, Paris, Fayard, 2002, pp. 340-341 et pp. 368-372.

³ Le nombre de titres régionaux passe de 175 en 1946 à 98 en 1960. CHARON Jean-Marie, *La presse quotidienne*, Paris, La Découverte, p. 34

Et pourtant, un lien existe peut-être entre la crise de la IV^e République et celle de la presse régionale. La dépolitisation de la presse comtoise¹ et les bouleversements dans le paysage médiatique local qui l'accompagnent illustrent la fin d'un monde politique. La mort de *La République* n'est que le reflet de la décadence des Indépendants en Franche-Comté. Des grands titres d'après guerre seule *Cité Fraternelle*² malgré les difficultés survit une dizaine d'année à la IV^e République. En octobre 1967 paraît le dernier numéro, entérinant la perte d'influence de l'Église catholique, y compris dans une des régions où elle était fortement implantée et porteuse d'un projet social et politique. L'affaiblissement, voire la disparition, des titres liés aux grandes formations franc-comtoises de l'après-guerre (PRL, SFIO, MRP) correspond à la perte d'influence de ces partis dans l'espace public notamment avec le passage de la IV^e à la V^e République.

C) Paysage politique : bouleversement à droite

Depuis 1945, malgré quelques parenthèses³, deux partis dominent la scène politique comtoise, les Indépendants et la SFIO. Les premiers règnent sur les campagnes, notamment le Haut-Doubs, la seconde s'est implantée en zone urbaine et gère la capitale bisontine. Deux hommes symbolisent ce partage de l'espace comtois, Roland de Moustier, président du Conseil général, député et secrétaire d'État sous Pierre Mendès France, et Jean Minjoz, maire de Besançon, député et secrétaire d'État sous Guy Mollet. Le passage à la V^e République sanctionne plus durement le premier que le second.

1) *La fin d'une dynastie*

La vente du journal *La République* témoigne de l'affaiblissement d'une des familles les plus influentes de Franche-Comté. Les de Moustier embrassent des carrières politiques et diplomatiques depuis l'Ancien Régime⁴. Roland de Moustier est fidèle à cette tradition. Conseiller général avant-guerre, il le reste après. Il est également député sans discontinuité de 1945 à 1958 et il siège à la

¹ Le phénomène est semblable au niveau national. CHARON Jean-Marie, *La presse quotidienne*, Paris, La Découverte, p. 45.

² LAMBERT Dominique, *Un hebdomadaire catholique de province, "Cité fraternelle" : Besançon, 1944-1967*, thèse de doctorat en histoire, Besançon, Université de Franche-Comté, 2003.

³ Par exemple, celle constituée par l'élection d'Henri Bugnet, radical, élu sur une liste RPF à la mairie de Besançon en 1947. Voir chapitre I pp. 59-61.

⁴ HANRIOT Nicolas, *Leonel de Moustier (1882-1945) Itinéraire politique*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Besançon, 1999, pp. 6-14.

commission des affaires étrangères. C'est dans ce domaine qu'il parvient à la plus haute responsabilité, en devenant sous le cabinet Mendès France, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Mais c'est aussi le dernier de Moustier à endosser une charge publique de premier ordre. Sous la Ve République, il ne possède plus de mandat national. Si les nouvelles institutions ont pu jouer en sa défaveur, il est à noter que ses soucis politiques commencent avant.

Ces derniers sont de différents ordres. Son caractère par trop autoritaire l'a parfois desservi et ce relativement tôt dans sa carrière. L'épisode déjà mentionné du renvoi sans indemnités de Roger Garnier, directeur de *La République*, en constitue une illustration¹. Les RG mentionnent également une attitude hautaine « qui le sépare des grandes masses » et le dessert². La perte de voix en 1951 sanctionne d'ailleurs le PRL et le marquis y remédie en instituant des permanences pour recréer du lien avec les électeurs³. Pour autant ces travers personnels ne remettent pas en cause son ascendant sur le PRL (puis le CNI) local et lui assure une élection au Conseil Général sans risque jusqu'en 1955⁴. Plus que son caractère, ce sont ses choix politiques qui ont contribué à son éviction⁵. L'épisode qui lui a sans doute coûté une plus longue carrière nationale correspond à son passage dans le ministère de Pierre Mendès France. Lors de la campagne législative de décembre 1955, certains électeurs l'apostrophent sur le sujet⁶. Les RG, après son renoncement à se présenter aux législatives de 1958, soulignent également l'importance de cet épisode. Enfin, la baisse de son influence lui vaut de perdre la présidence du Conseil Général en décembre 1958⁷.

¹ ADD 1688w7 RG dossier personnel Roland de Moustier. Rapport du 24 novembre 1950. Rapport du 7 mars 1951, le comité arbitral de la presse condamne Roland de Moustier à verser 700 000 francs d'indemnités à Roger Garnier.

² ADD 1688w7 RG dossier personnel Roland de Moustier. Rapport du 14 septembre 1950. On peut y lire la phrase suivante « le corps électoral du département lui reproche de se conduire en autocrate ». Ce trait de caractère lui est reproché de manière récurrente. À titre d'exemple, voir la notice personnelle du 18 avril 1955 « on se plaint de ne jamais le rencontrer et de ne pouvoir le toucher. »

³ ADD 1688w7 RG dossier personnel Roland de Moustier. Rapport du 25 juin 1951.

⁴ ADD 1688w7 RG dossier personnel Roland de Moustier. Rapport 19 mars 1955 : « L'opération ne constitue qu'une simple formalité pour le leader des Indépendants. »

⁵ D'autres responsables locaux du CNIP connaissent le même sort. On peut songer à Camille Laurens, surnomé « Sa Majesté Camille Laurens », qui s'éloigne de son électorat. Ses choix sont moins en rupture que ceux de Roland de Moustier, mais il n'en demeure pas moins que les choix nationaux de Camille Laurens (industrialisation et intégration européenne) reste incompris d'une partie de son électorat. Camille Laurens comme Roland de Moustier ne survit pas au passage de la IV^e à la Ve République. RICHARD Gilles, « Parti paysan et société rurale dans la France d'après-guerre. L'exemple du Cantal (1945-1962) », in *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 16, 2/2001, pp. 141-176.

⁶ Voir chapitre IV pp. 253-254.

⁷ ADD 1688w7 RG dossier personnel Roland de Moustier. Dossier récapitulatif de décembre 1958. « Par suite de l'opposition qui se manifesta dans le Doubs à la politique mendésiste, l'influence de la famille s'amenuisa à tel point qu'il préféra lors des élections législatives des 23 et 30 novembre 1958 ne pas se présenter. »

Si son expérience gouvernementale a augmenté pendant un temps son prestige, sa persévérance dans son soutien à Pierre Mendès France¹, y compris dans ses positions vis-à-vis de l'Algérie², a rendu difficilement compréhensible sa ligne politique par ses propres amis. Ses positions libérales en matière coloniale³ sont parfois mieux entendues chez les socialistes⁴ que dans son propre camp⁵. L'épisode du choix du candidat pour les sénatoriales de juin 1955 constitue un premier signe tangible de la diminution de l'autorité de Roland de Moustier dans son propre parti. Le candidat qu'il soutient, M. Cupilliard, n'est pas celui qui est choisi, M. Henriot⁶. La crise finit par se nouer à l'automne 1957. En octobre, aux élections complémentaires au Conseil de la République, le candidat officiel du parti, M. Besançon, est battu par un autre Indépendant, M. Maillot⁷. Sans que la raison de son élection soit prioritairement liée à ses positions coloniales, on peut noter que dans sa profession de foi, il insiste plus que son adversaire sur l'importance de garder l'Algérie comme « partie intégrante de la nation française »⁸. Dans le même temps, la vente de *La République* à la société de presse *La Bourgogne Républicaine* offre le journal à un propriétaire affilié au parti socialiste. Cette transaction provoque la réunion d'une assemblée départementale des Indépendants à Besançon sans la présence des parlementaires. Enfin, la réunion du parti d'avril 1959 est animée par le docteur Gomet, engagé dans la défense de l'Algérie française⁹ ; le rapport des RG ne mentionne pas la présence de Roland de Moustier¹⁰.

¹ Pour les liens entre les deux hommes, voir annexes p. 633.

² AN F/1cIII/1264 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 9 janvier 1955.

³ Chez les Indépendants, certains font d'autres choix comme Henri Bergasse représentant de la droite modérée des Bouches-du-Rhône qui accuse Pierre Mendès France de mener une politique d'abandon. On peut songer aussi à l'évolution d'un Antoine Pinay vers des positions proches de celles de Jacques Soustelle. Sur ces différents choix et sur une droite frileuse au départ sur la colonisation et sa « lente conversion au colonialisme », MICHEL Marc, « La colonisation », in SIRINELLI Jean-François, *Histoire des droites, t. 3 sensibilités*, Gallimard, Paris 2006, p. 157.

⁴ AN F/1cIII/1264 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Le rapport de septembre 1955 relate comment l'éditorialiste du *Comtois*, Jean Defrasne, accueille favorablement les positions prises par Roland de Moustier sur l'AFN. Voir annexes p. 634.

⁵ Roland de Moustier apparaît ainsi comme un personnage « haut en couleurs, pas assez blanc et même suspecté d'être un peu rouge lorsqu'il soutient Pierre Mendès France (...). » François Marcot, « Le Doubs » in LE BÉGUEC Gilles et PESCHANSKI Denis (dir.), *Les élites locales dans la tourmente : du front populaire aux années cinquante*, Paris, CNRS, 2000, p. 277.

⁶ ADD 1485w131 RG élections sénatoriales de 1946 à 1962, pochette Sénat juin 1955. Différentes notes, issues de cette liasse, relatent les divisions du PRL. On peut se référer, à titre d'exemple, au rapport du 5 mai 1955.

⁷ AN F/1cIII/1355 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1957. Rapport du 8 décembre 1957. ADD 1485w131 RG élections sénatoriales de 1946 à 1962, pochette Sénat juin 1955. Le rapport du 21 octobre 1957 associe ce résultat à la perte du contrôle par Roland de Moustier du parti.

⁸ ADD 167w11 élections au conseil de la République complémentaire d'octobre 1957. Ces élections ont lieu après le décès de Lucien Tharradin. La profession de foi de Camille Besançon, candidat républicain des Indépendants et Paysans, évoque vaguement et rapidement les territoires d'Outre-mer.

⁹ Voir chapitre VIII pp. 488-490.

¹⁰ ADD 1485w131 RG élections sénatoriales de 1946 à 1962, pochette Sénat 26 avril 1959.

2) La Ve République, le temps de l'UNR

La Ve République entérine plus qu'elle ne provoque la fin politique de Roland de Moustier, d'autant plus qu'entre le marquis et le Général l'opposition est plutôt forte¹. Mais il ne s'agit pas seulement d'une question d'homme. Avec le changement d'institution, la domination sur la droite comtoise passe définitivement aux mains des gaullistes². Ceux-ci malgré leur percée de 1947 n'avaient pas vraiment réussi leur implantation. Le retrait de Roland de Moustier laisse le champ libre à de nouvelles ambitions, car chez les Indépendants, ni George Pernot, désormais trop âgé, ni Auguste Joubert, trop peu entreprenant³, ne sont en capacité d'assurer la relève. Quant au MRP, il n'a jamais réussi s'imposer localement⁴. C'est l'un des plus fidèles représentants du gaullisme, Jacques Weinman⁵ qui désormais représente la droite comtoise. Bisontin, il est déjà présent en tant que conseiller lorsque la ville bascule à droite en 1947. Il se présente en 1951, comme second sur la liste RPF emmenée par Marcel Prélot aux législatives et est nommé en décembre délégué départemental du RPF⁶. Malgré quelques incartades⁷, c'est un fidèle de Charles de Gaulle⁸. Il se présente aux législatives de 1958 sous l'étiquette de l'UNR dans la première circonscription du Doubs contenant la ville de Besançon.

Face à lui, Auguste Joubert est le candidat des Indépendants, Jean Minjoz celui des socialistes et Alice Mathiot celle des communistes. Deux de ses adversaires sont donc des députés sortants. Au premier tour, il devance Auguste Joubert et confirme ainsi le passage de relais entre Indépendants et

¹ ADD 1688w7 RG dossier personnel, Roland de Moustier.

² Voir carte électorale de l'introduction de l'ouvrage de AUDIGIER François et SCHWINDT Frédéric *Gaullisme et gaullistes dans la France de l'Est sous la IVe République*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 24.

³ ADD 1485w91 RG dossier personnel Joubert Auguste. Notice biographique de 1956.

⁴ Voir chapitre II pp. 115-117.

⁵ Ce dernier est représentatif des élus gaullistes de l'Est, voir des élus nationaux. Il appartient aux professions intermédiaires, il s'est engagé dans la Résistance et a très vite choisi le gaullisme comme famille politique. POZZI Jérôme, « Les députés de l'Union pour la Nouvelle République (l'UNR) dans la France du Nord-Est (1958-1962). Ruptures ou continuités avec le gaullisme d'opposition ? », in AUDIGIER François et SCHWINDT Frédéric *Gaullisme et gaullistes dans la France de l'Est sous la IVe République*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, pp. 286-289.

⁶ ADD 1485w94 RG dossier personnel Weinman Jacques. Rapport du 13 décembre 1951.

⁷ ADD 1485w94 dossier personnel Weinman Jacques. Le rapport du 18 octobre 1951 relate comment, malgré les consignes nationales, Jacques Weinman vote pour Roland de Moustier pour la présidence du Conseil Général. Voir chapitre II p. 115-117.

⁸ Dans le département voisin, le député UNR du territoire de Belfort, milite au contraire pour une indépendance du parti face au gouvernement gaulliste. Raymond Schmittlein est choisi, à ce titre, comme président du groupe en 1960 contre le candidat du gouvernement, et de l'Élysée, André Valabrègue, député de l'Hérault. BERSTEIN Serge, *Histoire du gaullisme*, Paris, Perrin, 2001, p. 283.

Gaullistes dans la droite comtoise. Mais son principal adversaire est le maire de Besançon. C'est ce dernier qui obtient au soir du premier tour le plus grand nombre de voix. Mais alors que la droite se présente unie au second tour, la gauche ne l'est pas, le PCF maintenant sa candidate. La dynamique électorale joue en faveur de Jacques Weinman qui est élu avec 53 % des voix¹. Le vote de 1962 confirme cette prise de pouvoir par l'UNR sur cette circonscription. Le député sortant l'emporte avec 52,2 % des voix contre Jean Minjoz, seul candidat à gauche. La deuxième circonscription tombe également dans l'escarcelle de l'UNR.

3) *Tout change, rien ne bouge ?*

J. Weinman² est dès lors réélu sans interruption jusqu'en 1973 et il est toujours député lorsque la mort le prend en mai 1977. Derrière ce changement d'hommes et de forces politiques, les grands équilibres comtois n'évoluent guère. Les résultats électoraux reconduisent la division entre ville et campagne. La victoire de Jacques Weinman en 1958 est due d'une part à la division de la gauche et d'autre part au vote fortement en sa faveur dans les cantons ruraux. Car si les gaullistes prennent la circonscription du Doubs, en revanche ils échouent aux portes de la cité. Celle-ci constitue le fief imprenable de Jean Minjoz. Les municipales de 1959 voient s'affronter sept listes, quatre de gauche contre trois de droite. Le résultat est sans appel. Au premier tour la SFIO, à elle seule, réalise plus de 38 % des voix. Certes, l'UNR avec Jacques Weinman est de loin le premier parti de droite, mais avec à peine plus de 20 %. Au second tour la coalition de gauche l'emporte sans surprise avec près de 47 % des voix contre 42,5 % à celle de la droite, les communistes réalisant 8,5 % ; la totalité des sièges revient ainsi à la majorité de gauche³. L'élection de 1965 confirme la domination socialiste sur la ville, la SFIO enlevant tous les sièges à nouveau⁴.

Campagne à droite, ville à gauche, le Ve République poursuivrait ainsi les tendances lourdes de la IVe. Pour autant, des différences sont à noter. Localement, les institutions de la Ve amoindrissent la

¹ AM 65w160 élections législatives, 1958. Professions de foi, et extraits du *Comtois* des 24 novembre et premier décembre 1958 pour les résultats des premier et second tours.

² Pour une vision synthétique des différents mouvements gaullistes, et des hommes les représentants, de 1946 à 1962, voir le récapitulatif de SABATIER Guy et RAGUENEAU Philippe, *Le dictionnaire du gaullisme*, Paris, Albin Michel, 1994, pp. 150-158.

³ ADD 1485w99 élections municipales 8-15 mars 1959. PCF, SFIO, Radicaux et Divers gauche (radicaux dissidents) contre MRP, UNR et Modérés (Indépendants). Résultats du 1er tour : PCF 10,3 % ; SFIO 38,6 % ; Radicaux 4,1 % ; Divers gauche 2,38 % ; UNR 20,39 % ; MRP 11,58 % ; Modérés 10 %. Résultat en nombre de sièges : 23 pour la SFIO ; 8 pour les Radicaux et 6 pour les divers gauches. Voir annexes p. 627.

⁴ ADD 1485w100 élections municipales des 14 et 21 mars 1965, pochette résultats. Rapport des RG du 2 avril 1965.

parole des plus originaux en matière coloniale. Le système de l'élection majoritaire à deux tours pour les législatives fait disparaître de la représentation nationale une certaine diversité politique. Pour ce qui est du Doubs, elle ne permet plus l'élection d'un député communiste. Les trois représentants sont issus de l'UNR¹ et respectent les consignes de vote de leur parti. L'éviction définitive de l'espace politique comtois de Roland de Moustier conduit également à réduire, voire à supprimer, une voix relativement originale sur les questions coloniales dans la droite française. Ceux qui lui succèdent au sein du CNI sont, en effet, loin de partager son approche libérale. La réunion du parti en avril 1959, pour préparer les sénatoriales, est animée par le docteur Gomet. Ce partisan de l'Algérie française est très éloignée des positions du marquis de Moustier². Enfin, l'expression la plus dissidente sur l'avenir de l'empire n'est plus en capacité de constituer une force électorale. À la veille du retour de Charles de Gaulle, lors des cantonales de mars 1958, l'UGS est présente au premier tour et se maintient au second dans les deux cantons bisontins, sur un programme très clairement favorable à l'indépendance algérienne³. Elle ne peut réitérer avec les nouvelles institutions. À l'image de ce qui se passe dans le champ des médias, l'offre politique, avec la fin de la IV^e République, a tendance localement à s'appauvrir.

¹ Le Doubs compte désormais 3 députés UNR pour 3 circonscriptions (J. Weinman à Besançon, G. Becker à Montbéliard, L. Maillot à Pontarlier). Le Doubs rejoint ainsi d'autres départements du Grand Est, comme les Vosges, dans lesquels l'implantation du gaullisme est forte. Ce succès est conforté par les élections de 1962. POZZI Jérôme, « Les députés de l'Union pour la Nouvelle République (l'UNR) dans la France du Nord-Est (1958-1962). Ruptures ou continuités avec le gaullisme d'opposition ? », in AUDIGIER François et SCHWINDT Frédéric *Gaullisme et gaullistes dans la France de l'Est sous la IV^e République*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, pp. 389-395.

² ADD 1485w131 RG élections sénatoriales de 1946 à 1962, pochette Sénat 26 avril 1959. Rapport du 10 avril 1959. Nous reviendrons sur les positions du docteur Gomet dans le chapitre VIII pp. 488-490.

³ Nous reviendrons plus précisément sur cette élection. Voir chapitre VIII pp. 447-451.

CONCLUSION

Entre la IV^e et la V^e République, pour ce qui est du phénomène de décolonisation à Besançon la continuité l'emporte sur la rupture. Dans l'espace local, le premier tournant s'effectue au printemps 1955 par l'affirmation de l'inquiétude causée par la guerre. Fin 1955, notamment lors de la campagne électorale, celle-ci participe désormais, de manière permanente, au débat. Elle investit définitivement, par exemple, les pages régionales des quotidiens. L'année 1957 apporte confirmation et approfondissement du phénomène. Des composantes de plus en plus importantes de la population sont directement concernées. L'appel au contingent contraint de nombreux jeunes francs-comtois à traverser la Méditerranée. Avec eux, c'est l'ensemble de leur famille, de leurs camarades qui sont impliqués dans le conflit. De même, dans la cité, la prise en main par le FLN de la communauté algérienne généralise et renforce son entrée en guerre.

Ces deux ensembles, appelés et main-d'œuvre algérienne, produisent également de la continuité entre les deux Républiques. Le changement d'institutions n'induit pas de rupture. Les jeunes bisontins partent toujours effectuer leur service dans le djebel. Les nouvelles, bonnes ou mauvaises, de ces derniers parviennent au reste de la cité par voie de presse ou par courrier. Les ouvriers algériens continuent, quant à eux, à cotiser et à apporter majoritairement leur soutien à la cause indépendantiste.

Le temps local possède son propre rythme. La vie médiatique ou même politique n'est pas toujours en correspondance avec celle de la nation. Ainsi, le retour de Charles de Gaulle conduit plus à l'achèvement de la crise chez les Indépendants, qu'à son déclenchement. Et si l'année 1958 compte dans l'histoire du vécu bisontin du processus de décolonisation, ce repère temporel n'est pas dû exclusivement aux événements de mai.

CHAPITRE VIII :

L'ALGÉRIE AU FIL DES ANNÉES, 1958-1961

INTRODUCTION

Entre IV^e et V^e République, les permanences sont donc fortes. Non seulement l'Algérie reste la première des préoccupations, mais le conflit devient toujours plus présent dans la société française. Mai 1958 constitue la première étape de ce processus. Observe-t-on à Besançon la même intensification qu'au niveau national ? La réponse est globalement positive. Pour autant, quelques écarts sont à noter.

En 1958, la question algérienne s'impose dans l'espace de la cité avant le mois de mai. Le premier procès de Français arrêtés pour avoir fourni une aide directe au FLN se déroule en mars. Il est bien suivi par la population et touche de nombreuses personnes. Les référendums, le sujet des sursis, la semaine des barricades et le putsch d'Alger ne laissent pas les habitants sans réactions. Ces derniers prennent parti, non seulement par leur vote, mais aussi en descendant dans la rue. Comment cette mobilisation évolue-t-elle ? Face aux partisans de la paix et de l'indépendance de l'Algérie, l'OAS trouve-t-elle des relais dans la cité ?

Cette période est ainsi scandée par de nombreux événements extérieurs à la ville mais qui impriment leurs traces *intra muros*. Afin de saisir au mieux le vécu bisontin, nous privilégierons la démarche chronologique. Celle-ci nous permet d'appréhender grands et petits décalages de l'histoire bisontine en la comparant au cadre national. C'est pourquoi nous avons choisi de nous arrêter plus longuement sur la première moitié de l'année 1958, qui révèle un certain nombre de spécificités. A travers cette grille d'analyse chronologique, allant de mars 1958 à décembre 1961, nous interrogerons également le comportement de certains groupes. Des éléments de permanence sont perceptibles, comme le prolongement, chez les élites bisontines, du consensus colonial. De même, dans cette nouvelle phase du conflit, où l'indépendance paraît de plus en plus accessible, la communauté algérienne bisontine assume sa part d'engagement. Parmi les bataillons de militants de la paix, anciens et nouveaux acteurs se côtoient.

Les chemins de la mobilisation quel que soit le camp envisagé diffèrent parfois de ceux qui sont suivis à Paris.

I) 1958, BESANÇON L'ALGÉRIENNE

Le changement de République ne reste pas sans échos dans la capitale comtoise, bien au contraire, c'est un moment fort où se côtoient et se mêlent crainte, colère, mobilisation et soulagement. Mais localement, les barricades algéroises prolongent, comme un troisième acte, une pièce dont le premier est proprement bisontin, et dont le second marie enjeux locaux et nationaux. Du procès Mathiot-Rapiné début mars, en passant par les élections cantonales d'avril, pour s'achever par les réactions au retour du Général en mai, la cité bisontine vit l'année 1958 au rythme de l'Algérie. Entre un procès, des élections et des manifestations de rue, les habitants se dévoilent de multiples façons. La ville se sent-elle entièrement impliquée ? Quelle part d'elle-même est la plus investie ? À quelle hauteur et pour quelle cause ?

A) Un procès dans la cité

Nous avons déjà étudié le procès « Mathiot-Rapiné » sous l'angle essentiellement étudiantin¹. Mais, loin de rester cantonné aux murs de la rue Mégevand, cet épisode a exposé aux yeux de la cité toute entière la question algérienne. Ce procès a connu un retentissement local et national important².

¹ Voir chapitre V pp. 308-313.

² Sur le procès et ses répercussions, non pas à Besançon, mais à Montbéliard, CROISSANT Pierre, « L'affaire Mathiot, épisode montbéliardais de la guerre d'Algérie », in *Bulletin de la Société d'Émulation de Montbéliard*, n° 132, 2009-2012, pp. 365-390.

1) « Les faits sont là pourtant ! »¹

La transgression est forte de la part de la jeune étudiante, Francine Rapiné. Son engagement en faveur de la cause algérienne² s'oppose au discours normatif déployé par la majeure partie des élites locales. L'aide directe au FLN suppose une triple rupture : rupture avec le discours colonial de l'Eglise, avec celui de la gauche non communiste et majoritaire, avec la communauté urbaine, qui, si elle émet des doutes sur la nécessité de la guerre, n'en est pas pour autant favorable au FLN³. Localement, le consensus colonial est d'autant plus puissant que Jean Minjoz, principal représentant de la SFIO locale et maire de Besançon, est nommé en 1956 secrétaire d'Etat dans le gouvernement de Guy Mollet. De plus, en mars 1958, le temps est alors celui des rapatriements des corps des jeunes soldats partis combattre dans les Aurès. Le procureur, solennellement, lit ainsi en séance la lettre d'une association des parents de tués en Algérie⁴. Retranscrivant la séance, le journaliste du *Comtois* commente « il ne faut pas oublier, en effet, les soldats qui tombent tous les jours en Algérie, pour une France qu'ils veulent eux aussi plus juste, plus vraie et plus fraternelle ». Fraterniser avec le FLN s'assimile à pactiser avec l'ennemi. Enfin ce procès est une première nationale⁵, car comme le souligne *L'Est Républicain* : « Jamais, auparavant, des Français n'avaient été arrêtés, sur le territoire métropolitain, pour avoir apporté aide et assistance à la rébellion algérienne. »⁶

Lors du procès, rien de surprenant à ce que les journaux locaux, dont les propriétaires sont tous favorables à l'intervention militaire, condamnent sans appel la jeune étudiante. Après avoir énuméré les nombreuses personnalités témoignant à décharge, *Le Comtois* souligne « Les faits sont pourtant là ! ». Les termes sont particulièrement sévères, le journaliste reprenant à son compte les expressions du procureur, qualifiant la jeune fille de « cerveau de l'opération » et de « quelque peu illuminée ». Et comme en réponse au choix de Francine Rapiné, dans le même numéro du quotidien, un papier se félicite du démantèlement d'un réseau FLN dans la région, grâce à « une enquête magistralement menée », qui a abouti à « ce magnifique résultat ». *Le Comtois* et *La République*, appartenant désormais au même groupe de presse, publient les mêmes articles. Dans *L'Est Républicain*, la ligne éditoriale ne diffère guère. On

¹ *Le Comtois*, 7 mars 1958. Sur le procès voir nos annexes pp. 695-696-697.

² Au moment de l'arrestation de Francine Rapiné, *Le Monde* publie un article résumant les faits. *Le Monde* 16 décembre 1957, « Une étudiante jéciste de Belfort et un pasteur protestant sont arrêtés », par Ch. Cordier, <http://www.lemonde.fr/recherche/>

³ Voir chapitre VI pp. 339-342.

⁴ *Le Comtois*, 10 mars 1958

⁵ Il est à noter que dans leur ouvrage, Hervé Hamon et Patrick Rotman ne mentionnent pas cet épisode bisontin. HAMON Hervé et ROTMAN Patrick, *Les Porteurs de valises : la résistance française à la guerre d'Algérie*, Paris, A. Michel, 1979.

⁶ *L'Est Républicain*, 14 décembre 1957.

peut juste noter parfois un ton plus critique. Par exemple, l'article du 4 mars se termine par une citation de Maître Lachaud, issue de sa plaidoirie¹ pour le maréchal Bazaine : « les procès politiques ont cela de fatal que le criminel d'aujourd'hui peut devenir le héros de demain »². Le numéro du 13 mars publie également deux réponses dont celle de Maître Kohler à une lettre de lecteur très défavorable au pasteur Mathiot³. La presse locale est ainsi à l'unisson d'une partie de la presse nationale, qui a envoyé ses reporters dans la capitale comtoise. *Le Figaro* et *L'Aurore* condamnent tout autant l'étudiante⁴. *L'Aurore*⁵ constate que « l'aveuglement de Francine Rapiné l'a entraîné bien loin », c'est-à-dire selon les mots mêmes du président du tribunal vers « des actes de véritable trahison »⁶.

2) *Le tribunal, « arène politique »*⁷

Mais d'autres positions peuvent également se lire dans la presse nationale. Ainsi dans *Le Monde*, Bernard Poirot-Delpech, dans ses articles⁸, donne la parole essentiellement à la défense. Le journal publie également une tribune signée par Roger Mehl, professeur à la faculté de théologie protestante de Strasbourg. Celui-ci remet en question la qualification même de délit reproché au pasteur Mathiot (le mandat d'amener contre Si Ali ayant été lancé après l'arrestation du pasteur) et condamne « le système des tortures » et la guerre. Pour lui, le premier responsable est l'État, il conclut ainsi : « Le rôle de l'État n'est pas d'écarteler les consciences. »⁹ *L'Humanité* ou *La Croix* proposent des analyses nuancées, qui tiennent compte des développements des témoins venus à la barre. Que se soit pour le pasteur ou pour l'étudiante, de grands noms se succèdent : le pasteur Westphal, qui est alors vice-président de la

¹ Pour une retranscription complète de cette plaidoirie lors du procès du maréchal Bazaine après la défaite de Sedan de 1870 : http://ledroitcriminel.free.fr/les_poursuites_criminelles/exemples_actes_de_procedure/plaidoirie_lachaud.htm

² *L'Est Républicain*, 4 mars 1958.

³ *L'Est Républicain* du 11 mars 1958 pour la lettre à charge de Robert Parisot, architecte de Nancy et du 13 mars pour la réponse de maître Kohler.

⁴ Sur la vision majoritairement négative portée par la presse nationale sur ces Français engagés auprès du FLN, et notamment les femmes, HAMON Hervé et ROTMAN Patrick, *Les Porteurs de valises : la résistance française à la guerre d'Algérie*, Paris, A. Michel, 1979, p 198.

⁵ La défense de la colonisation française par le journal MRP ne se dément pas et est donc dans une continuité éditoriale depuis la guerre d'Indochine. DALOZ Jacques, « Le MRP et la guerre d'Indochine », AGERON Charles-Robert et DEVILLERS Philippe (dir.), *Les guerres d'Indochine de 1945 à 1975 : actes de la table ronde tenue à l'IHTP, 6-7 février 1995*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1996, pp. 57-77.

⁶ 1485w95 RG dossier collectif, procès Mathiot-Rapiné.

⁷ Expression tirée du *Comtois* du 8 mars 1958.

⁸ Ce dernier, envoyé spécial du journal lors du procès, retrace celui-ci à travers différents articles. *Le Monde* articles des 7 et 10 mars 1958.

⁹ *Le Monde*, 14 mars 1958, Roger Mehl, « La signification du procès Mathiot ». Voir annexes p. 697.

fédération protestante de France¹, André Philip ancien député SFIO et ancien ministre, André Mandouze, ancien recteur de l'académie d'Alger et alors recteur de l'académie de Strasbourg, ou encore Paul Ricoeur, philosophe déjà reconnu. Les arguments déployés par les accusés, par les témoins ou les avocats abordent la même problématique : qu'est-ce qu'être chrétien et fidèle au christianisme ? Ils font alors référence à l'opposition existant entre la foi dans sa composante humaniste et non seulement l'usage de la torture, mais aussi la réalité coloniale elle-même.

Lors du procès ce sont les voix « des progressistes chrétiens », comme les appelle *Le Comtois*, qui s'élèvent pour défendre Francine Rapiné et le pasteur Mathiot. Celle-ci représente au niveau local le christianisme militant du niveau national, qui gravite autour des équipes des deux grandes revues chrétiennes de l'époque. André Mandouze en est le symbole, lui qui fut le rédacteur en chef de *TC* à la Libération et qui signe, dans *Esprit*, des articles nuancés et critiques sur la politique française en Algérie dès 1947². Ce dernier a d'ailleurs été arrêté en 1956 pour son engagement contre la guerre d'Algérie et a fait cinq semaines de prison. Il semble, en revanche, qu'il n'ait pas participé lui-même à un réseau d'aide directe au FLN³. Parmi la jeunesse catholique comtoise, nombreux sont en effet les lecteurs assidus de ces revues.

Associé à l'argument proprement chrétien, la défense de la République et des valeurs humanistes qu'elle induit, s'impose également. Le procès bisontin résonne ainsi comme un écho à l'article qu'avait publié dans *Le Monde*, dès le 5 avril 1956, un autre grand intellectuel chrétien, Henri-Irénée Marrou, « France ma patrie ». André Mandouze ou encore André Philip se succèdent pour dénoncer la torture comme une pratique irrecevable en République et mettant en danger le principe même de cette dernière. Les accents dreyfusiens de la guerre d'Algérie retentissent à la barre du tribunal bisontin, portés par la génération de la Résistance⁴.

¹ Le président du Conseil de la Fédération Protestante de France est Marc Boegner depuis 1929. Charles Westphal lui succède en 1960. BOLLE Pierre, « Le protestantisme français et la guerre d'Algérie », in BÉDARIDA François et FOUILLOUX Etienne (dir.), *La guerre d'Algérie et les Chrétiens*, Paris, IHTP, 1988, p.47.

² ROMAN Joël, *Esprit, écrire contre la guerre d'Algérie, 1947-1962*, Paris, Hachette Littératures, 2002.

³ Sur l'engagement d'André Mandouze contre la guerre d'Algérie, FOUILLOUX Etienne, « Intellectuels catholiques et guerre d'Algérie », in RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.), *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1988, pp. 53-78.

⁴ Sur le terme de guerre dreyfusienne, RIOUX Jean-Pierre, « La guerre d'Algérie dans l'histoire des intellectuels français », in RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.), *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1988, pp. 22-27.

3) « Des curieux même derrière une fenêtre laissée ouverte alors qu'il neige »¹

Le procès, au-delà de son retentissement national, est un temps particulier de la vie bisontine. La cité a été interpellée par l'événement. Les RG notent la très forte affluence, « une importante foule de curieux », 150 personnes n'ont pu entrer². La presse relaie le phénomène³ et couvre très largement l'événement. Des dessins des différents protagonistes attirent inmanquablement l'œil du lecteur. Dans *Le Comtois* du 4 mars, un article d'une colonne annonce le procès, dans celui du 7, un autre l'ouverture. Dans l'édition du week-end, la plus lue, le compte-rendu des débats occupe une page entière. Le lendemain, un grand article est encore présent, accompagné d'un plus petit qui donne des extraits de la presse nationale. On trouve un nouvel article le 14, et le 15, enfin, lorsque le verdict tombe⁴. Quelle que soit son opinion, il y a peu de chance qu'un Bisontin ait échappé à l'affaire. Plus ou moins profondément, la communauté urbaine est impliquée.

À Besançon, également, au-delà du cercle des étudiants, certaines personnalités se sont clairement positionnées. Au sein de l'université, la jeune étudiante trouve un soutien en la personne de Lucien Lerat. C'est en tant que doyen⁵ qu'il vient en personne plaider la cause de Francine Rapiné, puis use de son autorité pour lui permettre ensuite d'obtenir de meilleures conditions de détentions⁶. La deuxième personnalité de premier ordre à s'engager est l'avocat Maître Kohler. Son cabinet, au centre ville de Besançon, connaît une grande notoriété. Il est conseiller municipal et l'un des responsables du parti radical. Parmi les sympathisants de la gauche non communiste, l'avocat jouit d'une certaine estime. Louis Martin, le syndicaliste CFTC, le qualifie ainsi de « sacré bonhomme », et comme l'élite le « plus en pointe »

¹ *Le Comtois*, samedi 8 mars 1958. *L'Est République* du même jour évoque plus d'une centaine de Bisontins qui ne peuvent assister au procès. Voir annexes p. 680.

² ADD 1485w95 RG dossier collectif, procès Mathiot-Rapiné. Rapport du 8 mars 1958. Le rapport ajoute : « Des étudiants, des pasteurs, quelques prêtres constituaient la majeure partie de l'auditoire. »

³ Outre *Le Comtois* du samedi 8 mars 1958, *L'Est République* du même jour évoque plus d'une centaine de Bisontins qui ne peuvent assister au procès. De même, l'article du *Monde* paru le 10 mars 1958, commence par cette phrase : « Les jeunes Bisontins qui s'étaient massés en grand nombre derrière les fenêtres du palais malgré le froid et l'heure tardive (...) ». *Le Monde*, 10 mars 1958, « Le procureur a requis au moins quatre ans d'emprisonnement pour Francine Rapiné et une sanction " énérgique " pour le pasteur Mathiot », Bernard Poirot-Delpech. Voir annexes p. 697.

⁴ Les articles se succèdent également dans les deux autres quotidiens régionaux lus par les Bisontins. *La République* articles, notamment, des 4, 6, 8, 15. *L'Est Républicain* fait sa une du 8 mars sur le procès, accompagnée d'un dessin de Francine Rapiné. Dans ce numéro, 5 dessins et deux photographies accompagnent l'article. Voir annexes p. 695.

⁵ Lors du procès, il n'évoque pas sa qualité d'ancien Résistant. De même, ceux qui se sont engagés lors de la guerre d'Algérie, se sont rarement référés à leur combat antérieur. HAMELIN Bertrand, « Les résistants et la guerre d'Algérie (1954-1962) : quelques jalons problématiques », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, pp. 138-142.

⁶ Voir chapitre V pp. 312-313.

sur la décolonisation¹. Lors du procès, il plaide l'acquittement. Parmi les avocats se trouve également Pierre Dreyfus-Schmidt, bâtonnier au tribunal de Belfort et député - maire de cette même ville². Lors du débat de juillet 1957 à l'Assemblée nationale sur la reconduction des pouvoirs spéciaux, il exprime publiquement son regret de les avoir votés en 1956. De même, il s'insurge contre l'arraisonnement de l'avion de Ben Bella et se dit favorable à des négociations directes avec le FLN³. Au niveau local, l'implication d'avocats connus se manifeste donc comme au niveau national⁴. Aucun de ces avocats franc-comtois ne fait cependant partie du collectif des avocats du FLN⁵.

Le procès a eu un impact certain sur les opposants à la guerre, qui ont assisté nombreux aux débats⁶. Cet épisode a sans doute renforcé encore le sentiment de légitimité de leur combat. La venue de personnalités prestigieuses, de journalistes connus, les a confortés dans leur lutte. L'épisode a touché également un cercle plus large du fait de l'affluence au palais de justice et de l'écho dont il a bénéficié dans la presse locale. Pour autant, faute de sources, il reste difficile d'en mesurer l'influence⁷. Un élément se révèle tout de même significatif ; les élections cantonales qui suivent apparaissent un peu comme un prolongement du procès. Certains partis et certains candidats exposent ainsi clairement aux citoyens les enjeux de la guerre d'Algérie.

¹ D'autres témoins, comme Gaston Bordet (juillet 2013) ou Jean Ponçot (témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures) nous ont aussi souligné leur estime pour l'homme.

² *Dictionnaire des parlementaires français : notices biographiques sur les parlementaires français de 1940 à 1958*, Paris, La Documentation française, 2005.

³ Pierre Dreyfus-Schmidt connaît un parcours relativement semblable à celui de Pierre Cot. À l'Assemblée de 1946, tout comme ce dernier, il siège au groupe de l'Union des Républicains et Résistants. En janvier 1956, il prend la tête d'une liste pour l'Union des Forces de Gauche présentée par le PCF et la fédération radicale indépendante. Il est élu et devient président du groupe des Républicains progressistes. Ces anciens « Jeunes Turcs » du partis radical avec Pierre Mendès France ont cependant choisi une voie différente de ce dernier en devenant des « compagnons de route » du PCF. MORIN Gilles, « Pierre Mendès France et l'union de la gauche », in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 63-64, Pierre Mendès France et la Modernité - Actes du colloque - Assemblée nationale - 15 juin 2001. pp. 70-77.

⁴ THÉNAULT Sylvie, « Défendre les nationalistes algériens en lutte pour l'indépendance. La " défense de rupture » en question », in *Le Mouvement Social*, n° 240, 2012, pp. 121-135.

⁵ Pour la liste des avocats de ce collectif HAROUN Ali, *La 7e Wilaya. La guerre du FLN en France, 1954-1962*, Paris, Le Seuil, 1986, pp. 180-181.

⁶ ADD 1485w95 RG dossier collectif, procès Mathiot - Rapiné. Le rapport du 8 mars 1958 mentionne, qu'outre « l'importante foule de curieux », « Des étudiants, des pasteurs, quelques prêtres constituaient la majeure partie de l'auditoire favorable aux accusés. »

⁷ Nous ne pouvons que le supposer du fait de la grande influence et de la large retranscription du procès dans la presse quotidienne locale. Mais nous ne pouvons pas mesurer l'accueil fait par la population à ce procès. Par exemple, nous n'avons malheureusement pas retrouvé d'archives des RG sur ce mois de mars 1958 aux archives départementales et les rapports du préfet au ministre de l'Intérieur du début 1958 sont également manquants aux archives nationales.

B) Les cantonales, leçon d'une élection

Au printemps 1958 se déroulent des élections cantonales. Ce type de scrutin, à dimension essentiellement locale, ne prête pas, *a priori*, à débattre de l'Algérie. Or, celle-ci devient, pour certains, un enjeu prioritaire, preuve à nouveau de la préoccupation provoquée par le conflit dans la société française. Le résultat, qui offre une mesure de l'état de l'opinion, en est également révélateur.

1) Une guerre coloniale dans une élection locale

La référence à la guerre d'Algérie n'est pas unanime. Sur les deux cantons recouvrant l'espace bisontin, treize candidats se présentent¹. Trois catégories peuvent ainsi être identifiés en fonction de leur position concernant l'Outre-mer. Quatre excluent totalement ce thème. Il s'agit de deux candidats radicaux (Michel Lerner et Robert Moser) et des deux de droite, Louis Convers (MRP) et Auguste Joubert (Indépendant). De ce même côté de l'échiquier, deux autres s'y réfèrent sans approfondir le sujet. Henri Adam, pour le MRP, ne fait que l'effleurer, en évoquant dans son dernier point programmatique la nécessité d'unir « les pays d'outre-mer et la métropole dans une confédération française »². Le gaulliste, Jean-Jacques Weinmann, est plus précis. Il stigmatise les politiques gouvernementales et souligne que « la guerre en Afrique est devenue chaque jour plus insoluble » et tout comme le Général, il s'oppose au Pacte Méditerranéen³, synonyme de la fin de « l'avenir de la France en Afrique du Nord ». À noter qu'au second tour, l'argument disparaît.

C'est donc à gauche que le sujet est ressenti comme essentiel. Sept candidats, issus de cette famille, lui réservent une part importante de leur profession de foi. Les positions défendues y sont pourtant très différentes. Celle des socialistes bisontins reste fidèle au consensus colonial, et s'attache à la

¹ ADD 190w23 élections cantonales avril-mai 1958. Professions de foi des deux tours de tous les candidats. Pour le canton Nord : Henri Adam (MRP), Constant Bonnefoy (SFIO), Albert Kohler (Parti républicain et républicain radical socialiste), Michel Lerner (Parti radical socialiste - Queille-Morice), Léon Nicod (PCF), Lucienne Roland (Union de la gauche socialiste-UGS) Jacques Weinmann (Gaulliste sans étiquette). Pour le canton Sud : Louis Convers (MRP), Auguste Joubert (Indépendant, sans étiquette), Jacques Lorach (SFIO), Alice Mathiot (PCF), Robert Moser (Parti républicain radical et radical socialiste), Michel Rouyer (UGS).

² ADD 190w23 élections cantonales avril-mai 1958. Professions de foi des deux tours de tous les candidats. Les expressions citées en sont issues.

³ Il s'agit sous ce terme d'une communauté méditerranéenne de défense Félix Gaillard, présenté le 7 mars 1958 devant l'Assemblée Nationale. Ce projet constitue, pour son promoteur, comme un axe Nord-Sud de défense, complément du Pacte atlantique. C'est aussi un moyen de conserver une Algérie sous influence française. HENRY Jean-Robert, *Politiques méditerranéennes : entre logique étatique et espace civil*, Paris, Karthala, 2000, p. 167 et HERMON Elly, « À propos du plan Félix Gaillard de pacte méditerranéen », *Revue d'Histoire diplomatique*, avril 1995, pp. 3-28.

recherche d'une troisième voie entre *statu quo* et indépendance¹. Au début de sa profession de foi, Constant Bonnefoy explique ainsi : « en votant socialiste vous affirmez avec nous : que l'abandon pur et simple de l'Algérie est inacceptable, que la politique « algérienne » de ceux qui disent : maintien de la présence française sans reculer d'un pouce est également inacceptable (...) ». Il appelle à des négociations « avec les représentants qualifiés des populations » sans plus les nommer. Au second tour, la référence à la guerre d'Algérie se fait beaucoup plus ténue.

À l'intérieur de la majorité municipale, une voix dissonante se fait entendre, celle d'Albert Kohler, qui le mois précédent a défendu Francine Rapiné, et se présente comme candidat radical-socialiste. L'adjoint à Jean Minjoz adopte une position très personnelle, puisque son homologue dans le canton Sud, Robert Moser, ne dit rien de l'Algérie². Ce fidèle de Pierre Mendès France adopte des choix libéraux en matière coloniale. Il est souvent l'avocat d'Algériens arrêtés pour atteinte à la sécurité de l'État³. Dans sa profession de foi, il condamne nettement la guerre menée par la France et les choix effectués par Robert Lacoste, ce qui lui vaut le qualificatif de « gauchiste » par les RG⁴. Tout comme son mentor⁵, il évoque l'hypothèque imposée sur l'avenir de la France par le conflit : « La guerre d'Algérie mine les possibilités d'expansion de notre pays et son rôle dans le monde. » En revanche, il ne précise pas quelles relations pourraient naître entre les deux rives de la Méditerranée. Quant au PCF et à l'UGS, ils sont les seuls partis à être plus précis et à faire de l'Algérie l'enjeu prioritaire de ces élections.

¹ Ce positionnement n'est donc éloigné de la confédération française évoquée par le candidat MRP. Les professions de foi des candidats socialistes, au contraire des communistes, ne sont pas standardisées. Se sont les deux mêmes sur les cantons bisontins ; e revanche, elles diffèrent de celles des cantons autour de la cité. Les références à l'Algérie sont cependant présentes.

² Sur les divisions des radicaux sur l'Algérie et la ligne libérale de Mendès France, ROMO-NAVARETTE Maria, « Militants, dirigeants et élus radicaux en guerre d'Algérie (1954-1958) », in AGERON Charles-Robert et JAUFFRET Jean-Charles (dir.), *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Paris, Autrement, 2003, pp. 194-209.

³ À titre d'exemples, ADD 1388w10 minute du tribunal correctionnel 1958 dossier 1, jugement du 19 septembre 1958 ; ADD 1388w12 minute du tribunal correctionnel 1959 dossier 1, jugement du 26 juin 1959 ; ADD 1388w15 minute du tribunal correctionnel 1960 dossier 1, jugement du 25 novembre 1960. Il assure également la défense Jean Mayerat. ADD 1388w16 minute du tribunal correctionnel 1960 dossier 2, jugement du 30 septembre 1960. Voir chapitre VII pp. 415-416.

⁴ ADD 1485w107 élections cantonales 1955-1958, pochette élection cantonale 20-27 avril 1958, biographies.

⁵ Raoul Girardet divise l'anticolonialisme en 4 types : anticolonialisme et messianisme révolutionnaire, la protestation humaniste, la fin des Empires et le destin national, anticolonialisme et légitimité nationale. Albert Kohler se rangerait ainsi dans la troisième catégorie, dans laquelle l'auteur classe tout aussi bien Pierre Mendès France que Jacques Cartier ou encore Raymond Aron. GIRARDET Raoul, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, La Table ronde, 1972, pp. 322-332.

2) De l'indépendance de l'Algérie

Sur le recto des professions de foi le PCF reprend un discours national : il appelle à un gouvernement des partis de gauche et inscrit comme premier point sur six « la paix en Algérie par la négociation ». De même, Serge Paganelli, dans son éditorial du *Travailleur bisontin* d'avril 1958, explique que le résultat du vote constitue un signe de soutien ou non à la politique gouvernementale en Algérie¹. Le parti mobilise également sur le sujet puisqu'un article de Jean Charles, responsable de l'UEC, intitulé « Besançon dit non à la guerre d'Algérie » revient sur le meeting à la maison du Peuple organisé par le comité de la paix bisontin. Cependant les communistes ne s'engagent pas explicitement sur le contenu de cette paix.

Plus que le PCF, c'est l'UGS qui est porteuse de radicalité. Le parti, de création récente², prend la suite du MLP et comprend deux sections. L'une est implantée à Sochaux-Montbéliard, avec Georges Minazzi, et son recrutement est principalement ouvrier. L'autre est à Besançon, au recrutement plus universitaire, et sous la responsabilité de Maxime Roland³. Il n'y a d'ailleurs de candidats UGS que dans les cantons urbains. À Besançon, les professions de foi de Michel Rouyer et Lucienne Roland⁴ sont identiques. La quasi totalité du verso est constitué d'un argumentaire sur l'Algérie. L'UGS est précise dans ses propositions et n'hésite pas à employer le mot tabou d'indépendance. Ainsi lit-on, écrit en lettre capitale, « La paix en Algérie par la négociation avec les nationalistes sur la base de la reconnaissance du droit à l'indépendance ». Le parti se réfère à la charte de l'ONU et à la constitution de 1946. La profession de foi se termine par une condamnation de « guerres coloniales ». Sur les huit pages du bulletin de l'UGS de Sochaux⁵ d'avril 1958, deux pages et demie sont consacrées à l'AFN, avec notamment la publication d'une lettre d'un jeune appelé. La question algérienne explique également les choix effectués pour le second tour.

¹ ADD 118j27 archives du PCF, journaux, *Le Travailleur bisontin*, n°2 1958.

² Sur les différentes mouvances de cette gauche ni communiste, ni SFIO, DUCLERT Vincent, « La deuxième gauche », in BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles (dir.), *Histoire des gauches en France*, t. 2 : *La Gauche à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2004, pp. 175-189.

³ AN F/1cIII1365 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur, rapport du 12 juin 1958.

⁴ L'une des spécificités de cette deuxième gauche est sa relative forte féminisation, formée en partie de couples militants, dans lesquels la femme prend également des responsabilités politiques ou associatives. L'étude menée par François Pringent sur le PSU breton montre que cette féminisation est en partie issue des « formes de militance familiale chrétienne ». L'UGS, à Besançon, prenant la suite du MLP, on peut supposer que cette assertion soit vraie également dans le Doubs. PRINGENT François, « Les réseaux socialistes PSU en Bretagne (1959-1981) : milieux partisans, passerelles vers le PS, rôle des chrétiens de gauche », in KERNALÉGENN Tudi, PRINGENT François et RICHARD Gilles (dir.), *Le PSU vu d'en bas : réseaux sociaux, mouvement politique, laboratoire d'idées (années 1950 – années 1980)*, Rennes, PUR, 2009.

⁵ ADD 118j3 archives du PCF, pochette Union de la gauche socialiste - PSU. C'est un des rares bulletins que nous ayons retrouvé.

3) L'intransigeance de l'UGS

Au second tour, sur les treize candidats, sept se représentent¹ : trois dans le canton Nord, Jacques Weinman, Constant Bonnefoy et Lucienne Roland et quatre dans le canton Sud, Auguste Joubert, Louis Convers, Jacques Lorach et Michel Royer². Deux enseignements différents peuvent être tirés de ces élections. Le premier concerne les diverses stratégies déployées par les partis. Pour le sujet qui nous préoccupe, celles-ci sont surtout révélatrices à gauche de l'échiquier³. Le PCF, comme l'UGS, propose un rassemblement des gauches⁴. Le parti radical-socialiste y est favorable. Mais le PS refuse tout compromis avec le PCF, ainsi qu'avec le MRP, qui a tenté un rapprochement⁵. Dès lors, les choix du PCF et celui de l'UGS divergent. Le PCF se désiste et ce de manière unilatérale, puisqu'à Audincourt, où Louis Garnier est bien placé, le candidat socialiste se maintient⁶. L'argument principal développé par le parti réside dans la nécessité de vaincre la « réaction »⁷.

Le raisonnement de l'UGS est tout autre. À Besançon, l'UGS a proposé un programme d'union dont le premier point consiste à exiger des « négociations en Algérie avec ceux qui se battent »⁸. Devant le refus de la SFIO, l'UGS décide de maintenir ses candidats sur un programme de nouveau centré sur l'Algérie et sur une ligne claire. Le seul passage en gras est ainsi rédigé « mettre fin à la guerre d'Algérie en reconnaissant au peuple algérien son droit à l'indépendance ». Ce choix est fatal au candidat socialiste dans le canton Nord : au second tour, il ne fait pas le plein des voix de gauche et Jacques Weinman est réélu. À Audincourt, l'UGS préfère se retirer. Mais le cas de figure est différent : bien que Georges Minazzi ne donne pas de consignes de vote, ce retrait permet au communiste, Louis Garnier, de l'emporter.

¹ AMB 65w162 élections cantonales 1958-1964, pochette 1958, professions de foi et résultats.

² ADD 190w23 élections cantonales avril-mai 1958, pochette 2e tour canton Nord, pochette 2e tour canton Sud. Dans le canton Nord, Henri Adam s'est désisté au profit de Jacques Weinmann. Les candidats radicaux et communiste pour le socialiste dans les deux cantons. Dans le canton Sud, le candidat MRP reste en lice demandant la réciprocité pour le désistement du canton Nord.

³ À droite, on retient surtout le déclin des Indépendants. Car même si Auguste Joubert est réélu, il arrive derrière Louis Convers (MRP) au premier tour.

⁴ Sur le choix d'une grande coalition des gauches par l'UGS, sans exclure le PCF, HEURGON Marc, *Histoire du PSU. 1, La fondation et la guerre d'Algérie (1958 - 1962)*, Paris, La Découverte, 1994, pp. 22-27.

⁵ AN F/1cIII1365 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur, rapport du 12 juin 1958. Le MRP compte environ 250 adhérents dans le Doubs

⁶ Des désistements réciproques ont lieu dans d'autres départements français, comme dans l'Hérault, les Bouches-du-Rhône. En revanche, dans les Côtes-du-Nord, comme dans le Doubs, il n'y a pas eu d'accord avec les socialistes pour le second tour. MARTELLI Roger et NAHON Guillaume (dir.), *Réunions du Comité central du PCF 1921 - 1977*, t3 1954 - 1964, Fondation Gabriel Péri, Département de la Seine-Saint-Denis, Conseil général, 2010, p. 100.

⁷ ADD 118j27 archives du PCF, *Le Travailleur bisontin*, numéro spécial entre les deux tours des élections cantonales. Le PCF qualifie de démagogique le maintien des candidats UGS.

⁸ ADD 190w23 profession de foi de l'UGS.

Les électeurs bisontins optent-ils, un tant soit peu, pour la ligne définie par la nouvelle gauche¹ ? Le canton Nord illustre mieux l'opinion citadine, puisqu'il est constitué essentiellement de quartiers urbains (trois villages seulement sont associés à la ville alors que pour le canton Sud, sur dix-neuf bureaux, onze sont ruraux). Si l'on s'en tient au premier tour², le résultat reste relativement faible ; 3,65 % des Bisontins choisissent Lucienne Roland. Parmi les électeurs sceptiques quant à la politique menée par les différents gouvernements en Algérie, on peut élargir et englober le vote communiste³, qui lui se monte à 15,48 %. Parmi ceux qui ont choisi maître Kohler, certains sans doute ont marqué leur goût pour l'homme et sa liberté de penser. Pour autant, la ligne mendésiste qu'il défend est connue de tous. Les électeurs radicaux, qui ne la partagent pas, pouvaient se porter sur Michel Lerner (qui signe sa profession de foi sous l'étiquette : « Parti radical socialiste - Queuille-Morice » et non sous celle du Centre républicain⁴). Pour les Bisontins non-communistes, le bulletin Kohler est également un moyen de marquer son opposition à la guerre d'Algérie. Pour autant, additionner toutes les voix et en conclure qu'une trentaine de Bisontins sur cent condamnent la guerre en Algérie, est périlleux. Et ce d'autant plus, qu'au second tour⁵, Lucienne Roland n'obtient que 7,7 %.

Au demeurant, plus que ce score, c'est la tendance qui est peut-être plus significative. Malgré l'accord entre les socialistes et les radicaux, et malgré les consignes de vote communiste, la progression entre les deux tours est de 3 %. L'abstention progresse également ; un mauvais report des voix sur le candidat socialiste est donc à noter. Dans une ville où l'autorité de Jean Minjot reste incontestée⁶, ce mauvais résultat socialiste peut être imputé pour l'essentiel aux choix nationaux. Enfin, dans le

¹ Résultats nationaux, *L'année politique économique, sociale et diplomatique en France*, Paris, PUF, 1965. Résultats du ministère de l'Intérieur extrême gauche + 7 ; PCF - 31 ; SFIO + 3 ; Radicaux - 13 ; centregauche + 12 ; MRP + 27 ; Gaullistes Républicains sociaux - 18 ; Indépendants + 13 ; poujadistes + 1 ; Divers + 5.

² AMB 65w162 élections cantonales 1958-1964, pochette 1958, professions de foi et résultats. Résultats du 1er tour. Canton Nord : suffrages exprimés 14 153 ; Henri Adam (MRP) 2 631 (18,58 %) ; Constant Bonnefoy (SFIO) 2 783 (19,66 %) ; Albert Kohler (Parti républicain et républicain radical socialiste) 1 902 (13,43 %) ; Michel Lerner (Parti radical socialiste - Queuille-Morice) 1 228 (8,67 %) ; Léon Nicod (PCF) 2 192 (15,48 %) ; Lucienne Roland (Union de la gauche socialiste-UGS) 517 (3,65 %) ; Jacques Weinmann (Gaulliste sans étiquette) 2 892 (20,43 %). Canton Sud : suffrages exprimés 6 987 ; Louis Convers (MRP) 2 167 (31,01 %) ; Auguste Joubert (Indépendant, sans étiquette) 2 008 (28,73 %) ; Jacques Lorach (SFIO) 1 427 (20,42 %) ; Alice Mathiot (PCF) 473 (6,76 %) ; Robert Moser (Parti républicain radical et radical socialiste) 687 (9,83 %) ; Michel Rouyer (UGS) 216 (3,09 %). Voir annexes p. 629.

³ En février 1959, 87 % des électeurs communistes sont favorables à l'indépendance. AGERON Charles-Robert, « L'opinion française devant la guerre d'Algérie », in *Revue française d'histoire d'Outre-mer*, t. 63, n° 231, 2e trimestre 1976, p. 270.

⁴ Cette appellation locale montre combien le Centre républicain, parti fondé en 1956 par Henri Queuille et André Morice, en réaction à la ligne défendue par Pierre Mendès France au sein du parti radical-socialiste, ne réussit pas de réelle percée.

⁵ AMB 65w162 élections cantonales 1958-1964, pochette 1958, professions de foi et résultats. Résultats du second tour. Canton Nord : suffrages exprimés 13 598 ; Constant Bonnefoy (SFIO) 5691 (41,85 %) ; Lucienne Roland (UGS) 1048 (7,7 %) ; Jacques Weinmann 6 300 (46,33 %). Canton Sud : suffrages exprimés 7061 ; Louis Convers 2137 (30,26 %) ; Auguste Joubert 2646 (37,47 %) ; Jacques Lorach 2051 (29,04 %) ; Michel Rouyer 222 (3,14 %). Voir annexes p. 629.

⁶ Il est ainsi très largement réélu l'année suivante avec l'ensemble de sa liste.

département, on constate une certaine porosité entre électorat communiste et nouvelle gauche. À Besançon, ce sont les communistes qui renforcent la candidate UGS tandis qu'à Audincourt, la nouvelle gauche permet la victoire du communiste Louis Garnier.

C) Mai 1958

La guerre d'Algérie pénètre de plus en plus la sphère politique, y compris lors d'une élection à caractère purement local. Elle investit également, au sens propre, l'espace urbain. Affiches et tracts racontent les événements d'Alger aux Bisontins. Toujours minoritaires, mais plus nombreux, certains réagissent et agissent.

1) Tracts, affiches et manifestations, la ville en guerre d'Algérie

Les événements d'Alger se lisent sur les murs de la ville. Le lendemain de la prise du gouvernement général, le 13 mai, la CFTC appose, notamment dans le centre, des affiches appelant à la défense des institutions républicaines¹. Le 17, ce sont de jeunes militants de l'UEC qui sont interpellés, alors qu'ils vendent dans la rue *L'Humanité*², qui par ailleurs fait l'objet de mesure de saisie régulière³. L'UGS s'engage également. Elle s'oppose au « colonat exploiteur et raciste », et de nouveau, sans ambiguïté, se prononce pour l'indépendance de « toutes nos colonies ». Comme la plupart des autres acteurs, elle centre néanmoins son discours sur la défense de la République⁴. À la fin du mois, d'autres voix se font entendre. Le 23 et 24 mai, les partisans de de Gaulle inscrivent leur choix par des croix de Lorraine dessinées à la craie⁵ et par des affiches. Une vingtaine de personnes s'est ainsi retrouvée place du 8 septembre, au cœur de la ville, munies d'affiches appelant « De Gaulle à la tête d'un gouvernement de

¹ AMB 224w3 rapport journalier de police 1957-1958, pochette du 9 mai au 27 juillet 1958. Rapports des 14 et 16 mai 1958. Dans le rapport du 14 mai, l'intégralité du texte est reproduit.

² AMB 224w3 rapport journalier de police 1957-1958, pochette du 9 mai au 27 juillet 1958. Rapport du 17 mai 1958.

³ AMB 224w3 rapport journalier de police 1957-1958, pochette du 9 mai au 27 juillet 1958. Rapport du 13 mai 1958, 128 exemplaires ont été saisis. Rapport du 29 mai, saisies de 186 exemplaires.

Le journal est saisi à 27 reprises et fait l'objet de 150 poursuites. Pour une vision nationale, CHÂTAIN Jean, « 1954-1962, huit ans de saisies et de procès », in MOUSSAOUI Rosa, RUSCIO Alain (dir.), *L'Humanité censurée : 1954-1962, un quotidien dans la guerre d'Algérie*, Paris, Le Cherche Midi, 2012, p. 11.

⁴ ADD 118j9 archives du PCF, pochette lutte antifasciste 1958. Tracts de l'UL CGT des 18, 21 et 22 mai. Nous n'avons pas retrouvé d'éléments permettant de mesurer la participation à ce meeting. Tract de l'UGS du 28 mai 1958.

⁵ AMB 224w3 rapport journalier de police 1957-1958, pochette du 9 mai au 27 juillet 1958. Rapport du 26 mai 1958. Le texte des affiches gaullistes est ainsi libellé : « Appelez De Gaulle à la tête d'un gouvernement de salut public - Vive l'armée - Vive De Gaulle - Vive la République ». Deux colleurs communistes sont appréhendés, il s'agit des deux frères Bühler, Bernard et Georges.

salut public ». Dans la nuit, les colleurs communistes, « qui étaient en nombre assez importants », répliquent¹. Fin mai, au centre ville, des tracts émanant de la 10e division des parachutistes d'Alger et datés du 13 mai 1958, sont retrouvés par terre par la police. Les différents protagonistes, tout au long du mois, s'expriment ainsi dans les rues et sur les places bisontines².

Les plus actifs restent les communistes et les syndicalistes de la CGT. L'Union locale (UL) bisontine édite ainsi différents tracts en mai. La lutte s'effectue contre les « colons et les factieux », mais aussi contre de Gaulle, car « derrière de Gaulle, il y a les gros colons ». L'UL appelle, conformément aux décisions du comité central du 15 mai 1958³, à la constitution de comités de défense antifasciste dans chaque entreprise⁴. Le 27 mai, grève et meeting sont prévus, notamment à Besançon, à la maison du peuple. Mais la CGT semble avoir eu du mal à emmener ses troupes. Le préfet note ainsi que sur les 45 000 métallurgistes du Doubs seulement 1 500 ont fait grève. Les cheminots sont restés en retrait⁵. Nous n'avons pas retrouvé de trace de la participation au meeting du 27 mai⁶. Malgré l'interdiction, le PCF du Doubs a cependant suffisamment de ressource pour s'opposer, dans son bastion d'Audincourt, à l'investiture de Charles de Gaulle le premier juin. La répression du mouvement est forte avec 5 arrestations et des condamnations au tribunal correctionnel de Montbéliard⁷.

Le mouvement des enseignants et étudiants constitue cependant, à Besançon, le succès le plus populaire de cette séquence de mai 1958. À l'initiative de la FEN nationale, le 30 est une journée de grève dans l'Éducation Nationale (EN). Au niveau départemental, le taux de gréviste se monte de 35 à 40 %, selon les services de l'État⁸. Le chiffre donné par le SGEN est plus élevé pour cette grève « soudaine » et

¹ AMB 224w3 rapport journalier de police 1957-1958, pochette du 9 mai au 27 juillet 1958. Rapport du 23 mai.

² AMB 224w3 rapport journalier de police 1957-1958, pochette du 9 mai au 27 juillet 1958. Rapports des 30 et 31 mai 1958.

³ Le Comité Central appelle notamment à barrer « la route à Charles de Gaulle et à la dictature militaire et fasciste » et à organiser « dans chaque entreprise, dans chaque ville, dans chaque quartier, une riposte de masse à toute manifestation fasciste ». MARTELLI Roger et NAHON Guillaume (dir.), *Réunions du Comité central du PCF 1921 - 1977*, t3 1954 - 1964, Fondation Gabriel Péri, Département de la Seine-Saint-Denis, Conseil général, 2010, p. 102.

⁴ ADD 118j9 archives du PCF, pochette lutte antifasciste 1958. Série de tracts du 18, 21, 22 mai par exemple.

⁵ AN F/1cIII1365 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1958. Rapport du 12 juin 1958.

⁶ AMB 224w3 rapport journalier de police 1957-1958, pochette du 9 mai au 27 juillet 1958. Ni le rapport du 28 mai, ni celui du 29 n'y font référence. Cette absence peut être, en soi, considérée comme révélatrice de la faible affluence. ADD 118j9 archives du PCF, pochette lutte antifasciste 1958. Bilan de la grève du 27 mai 1958. Le bilan, effectué par le parti, est un plus positif, notamment sur Sochaux et Audincourt

⁷ AN F/1cIII1365 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1958. Rapport du 3 juin 1958. Des amendes de 20 000 francs ont été infligés aux dirigeants de la CGT. À Paris, 190 arrestations, 25 blessés et un tué, d'autres appréhendés à Marseille et Audincourt. TARTAKOWSKY Danielle, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, p. 655, note infra 179.

⁸ AN F/1cIII1365 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1958. Rapport du 12 juin 1958.

« bien suivie (60 à 70%) »¹. Ce syndicat, pour la première fois, transgresse la règle de conduite qu'il s'est donné de ne pas participer à « une grève politique ». Une part plus conservatrice du monde catholique ne manque pas, d'ailleurs, de le lui reprocher². Le SGEN s'en explique dans son bulletin académique et précise qu'il craint que « la dégradation des libertés en Algérie s'étende au territoire métropolitain ». Le SGEN bisontin est ainsi représentatif de la ligne nationale, appelant à la grève, conjointement avec la FEN³. Le mouvement, sur Besançon, a été bien suivi, comme le précise dans un encart *Le Comtois* « Aujourd'hui, pas d'école, les instituteurs font grève. »⁴

Les étudiants restent également des acteurs privilégiés. L'AGEB participe aux réunions et meetings en compagnie des syndicats enseignants. Le bureau de l'UNEF laisse les AGE choisir ou non de suivre le mot d'ordre de grève et ne se prononce pas sur la personne de Charles de Gaulle⁵. Le comité de l'AGEB, très méfiant vis-à-vis de de Gaulle⁶, vote en faveur de la grève. Leur président, Jean Ponçot, après l'intervention de ses aînés, prononce un discours sur la place centrale de Besançon, associant « nos camarades étudiants algériens eux aussi morts sous les tortures » à l'hommage rendu à la mémoire de Maurice Audin. Ces positions, plutôt tranchées, sont partagées par une forte proportion d'étudiants. Alors que le 16 mai les présidents des « corpos » de Science et de Droit s'étaient retirés de l'AGEB, ils sont désavoués par les AG de ces mêmes « corpo »⁷. Les élections au bureau de l'AGEB du 4 décembre 1958 sont un succès pour l'équipe sortante, d'autant plus que des étudiants d'Outre-mer ont été élus de nouveau⁸.

¹ ADD 115j53 bulletin académique du SGEN. Bulletin de juin - juillet 1958.

² *Cité Fraternelle*, 8 juin 1958.

³ VIGNAUX Paul, *De la CFIC à la CFDT syndicalisme et socialisme, " Reconstruction " (1946-1972)*, Paris, Les Éditions Ouvrières, 1980, pp. 21-22.

⁴ *Le Comtois*, 30 mai 1958

⁵ Sur les positions de l'UNEF en mai 1958, MONCHABLON Alain, *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, Paris, PUF, 1983, p. 92 et suivantes.

⁶ C'est aussi le cas de l'AGE de Grenoble. SABOT Yves, *Le syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 1995, pp. 88-90.

⁷ CANTAUT Joël, *Le monde étudiant bisontin face au problème algérien : 1954-1962*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Franche-Comté, 1988, pp. 143-145.

⁸ *L'Est Républicain* du 5 décembre 1958.

2) Mais en ordre dispersé : la guerre des Comités

Cet élargissement reste cependant limité ; comme à Paris¹, l'union n'est pas encore à l'ordre du jour, la gauche reste divisée. Face au comité de Salut public, les socialistes préfèrent créer leur propre comité d'action républicaine que de rejoindre ceux qui ont été initiés par les communistes. Ceux-ci organisent notamment à Besançon fin mai un meeting, animé par le 1er adjoint SFIO, Raymond Vauthier². De même, le conseil municipal repousse une fois de plus au nom de l'article 72 de la Constitution, la motion présentée par les élus communistes. Raymond Vauthier présente la sienne, qui est votée à l'unanimité, exceptée par les communistes ; il prend la précaution oratoire suivante : « j'avais un peu l'intention de manquer à la loi ». Mais sa motion ne fait pas référence à Charles de Gaulle et reste dans le cadre municipal³. L'atmosphère bisontine est donc à l'unisson de celle de l'hexagone, marquée par l'élaboration d'un gouvernement autour du Général avec l'assentiment de la SFIO⁴.

De plus, si le SGEN appelle à la grève, il n'adhère pas pour autant aux comités incluant FEN et CGT. À l'intérieur de ces derniers, les représentants de la FEN essaient pourtant de favoriser l'unité. Le conseil fédéral invite le 21 mai la CGT, la CGT-FO, la CFTC et les syndicats autonomes pour envisager des moyens communs d'action. La FEN est alors toujours dirigée localement par la tendance École Émancipée, et cet élargissement lui permet d'éviter un face à face par trop exclusif avec le monde communiste, seulement nuancé jusqu'alors par la présence de l'UGS⁵. La CFTC, et la CGT-FO se rendent bien à la réunion, mais déclinent l'unité d'action⁶. C'est lors de la réunion du lendemain, où la SFIO, les Radicaux, mais aussi le MRP sont invités, que les Radicaux seuls viennent renforcer le comité antifasciste, . Il y a donc bien élargissement, mais non massification du mouvement. Certes, « l'inquiétude »⁷ est alors le sentiment le mieux partagé. Mais, sans engagement de la gauche non communiste, c'est-à-dire la CFTC et la SFIO, une large mobilisation ne peut s'effectuer.

¹ Sur l'impossible unité de la gauche et les différentes manifestations de mai 1958 à Paris LIAUZU Claude, *Histoire de l'anticolonialisme en France : du XVIIe siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 2012, p. 227.

² *Le Comtois*, 29 mai 1958. Tout comme pour le meeting à la maison du peuple, nous n'avons pas de rapports de police permettant d'évaluer le nombre de participants.

³ AMB per 2000 BO délibération du conseil municipal 1956-1960, PV du 2 juin 1958.

⁴ BERSTEIN Serge, *Histoire du gaullisme*, Paris, Perrin, 2001, pp. 158-161 et sur le mouvement gaulliste entre 1947 et 1953, pp. 221-224.

⁵ ADD 1485w134 RG, FEN 1958-1965, pochette 1958. Rapport du 22 mai 1958. À noter que les RG ne croyaient pas au ralliement des partis, y compris des Radicaux, la proposition de la FEN ayant selon eux « peu de chance d'aboutir ».

⁶ ADD 1485w134 RG, FEN 1958-1965, pochette 1958. Rapport du 22 mai 1958. Rapport du 20 mai 1958. ADD 118j9 archives du PCF, pochette lutte antifasciste 1958. Tract de la CGT du Doubs qui regrette le refus de la CFTC et de la CGT-FO de se joindre à l'appel à la grève et au meeting du 27 mai 1958.

⁷ AN F/1cIII1365 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1958. Rapport du 3 juin.

3) *Le retour du Général : nouvelle ligne de partage*

Le retour annoncé de de Gaulle et le choix de la SFIO jouent également un rôle modérateur non négligeable. Selon le préfet, ce retour est majoritairement bien accueilli, d'une part par « l'opinion publique », d'autre part par « les partis nationaux ». La première passe ainsi de l'inquiétude au « soulagement » ; les seconds se disent « satisfaits de la procédure »¹.

La personnalité de Charles de Gaulle ne fait pourtant pas l'unanimité, y compris à la SFIO. Une minorité exprime sa méfiance. C'est à nouveau Jean Defrasne qui la représente sur la place publique. L'éditorialiste du *Comtois* utilise ainsi le journal pour exprimer son scepticisme, en particulier au cours du mois de mai. Le 17, il qualifie ainsi la déclaration de de Gaulle « d'équivoque » et la condamne car elle est « apparue comme un soutien à l'insurrection ». Il conclut par cette formule : « Marianne, en souhaitant un César, risquerait fort de ne trouver qu'un Jules »². Une fois l'investiture passée, et bien que le compte-rendu de la commission exécutive du 15 juin 1958 de la SFIO témoigne encore des oppositions³, celles-ci n'apparaissent plus dans *la Res Publica*. Les articles du *Comtois* sont désormais élogieux. Une fois de plus, l'autorité de Jean Minjoz préserve l'unité du parti en imposant la ligne nationale⁴. Le député socialiste vote l'investiture à de Gaulle et la fédération n'est pas hostile à l'entrée de Guy Mollet au gouvernement⁵. La formule de Danielle Tartakowsky⁶ correspond bien à la situation bisontine : mai 1958 ne produit pas de 12 février 1934.

En revanche, malgré le refus socialiste, les comités de vigilance antifasciste initiés par le monde communiste, connaissent un nouvel élargissement. Ces structures changent parfois de nom, mais les mêmes acteurs s'y retrouvent. En juin se crée le comité de défense des institutions républicaines. Il s'implante dans différentes villes, comme Sochaux, Audincourt, Pontarlier, mais aussi dans des centres

¹ AN F/1cIII1365 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1958. Rapport du 3 juin.

² *Le Comtois*, 17 mai 1958.

³ ADD 35j3 fonds Joseph Pinard, cahier réunion de la CE fédérale. Compte-rendu manuscrit du 15 juin 1958. Le compte-rendu est incomplet, mais on peut y lire la phrase suivante « Jean ? (illisible) hostile à De Gaulle ». Il est probable qu'il s'agisse de Jean Defrasne.

⁴ BERGOUNIOUX Alain et GRUNBERG Gérard, *L'ambition et le remords. Les socialistes français et le pouvoir (1905-2005)*, Paris, Fayard, 2005, p. 182.

⁵ AN F/1cIII1365 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1958. Rapport du 12 juin 1958.

⁶ TARTAKOWSKY Danielle, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997.

plus secondaires comme Beaulieu, ou éloignés d'une forte influence communiste comme Morteau¹. Dans celui de Besançon, les principaux participants sont la FEN, le SNI, l'UGS, le parti radical, la CGT, le PCF et l'UFF². Les radicaux bisontins poursuivent leur cheminement et participent aux deux types de comités, à ceux créés par « les partis de gauche nationaux », mais aussi à ceux d'inspiration communiste, sur la base d'une double opposition, au mouvement insurrectionnel d'Alger et au retour de de Gaulle³. La branche bisontine, fidèle à Pierre Mendès France⁴, est ainsi en rupture avec celle du Jura, dirigée par l'un des plus éminents responsables nationaux du mouvement, à savoir Edgar Faure⁵. La FEN et les radicaux rejoignent donc les opposants de la première heure à la guerre d'Algérie ; tous se retrouvent dans l'affirmation suivante : « Quels que soient les hommes au pouvoir, rien ne pourra changer tant que durera la guerre d'Algérie. »⁶ Enfin, le 13 juillet, Besançon est l'une des villes de province accueillant un rassemblement pour la défense de la République⁷.

II) 1958 - 1960, DES URNES À LA RUE

De 1958 à la fin de l'année 1960 nous sommes confrontés à une certaine faiblesse de nos sources. Aux archives nationales, en effet, pour la fin 1958 et toute l'année 1959, il n'existe pas de dépôt des rapports mensuels du préfet du Doubs au ministre de l'Intérieur. Les archives départementales ne pallient pas cette absence les rapports des RG à la préfecture n'ont pas été versés. De même, l'archivage des rapports journaliers de police à la bibliothèque municipale s'arrête à la fin 1958. Le versement

¹ ADD 118j9 archives du PCF, pochette lutte antifasciste 1958. Commission administrative de l'UD CGT. Ces comités sont aussi cités par le préfet. AN F/1cIII1365 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1958. Rapport du 12 juin 1958. Le préfet cite les villes suivantes : Besançon, Pontarlier, Audincourt et des « localités plus secondaires comme Beaulieu ».

² ADD 118j9 archives du PCF, pochette lutte antifasciste 1958. Une première réunion a lieu le 18 juin 1958, une autre le 7 juillet et un appel à un rassemblement à la maison du peuple est lancé pour le 14 juillet.

³ AN F/1cIII1365 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1958. Rapport du 12 juin 1958.

⁴ Sur l'évolution des positions de Pierre Mendès France, notamment au moment du retour de Charles de Gaulle, WALL Irwin, « Pierre Mendès France face au problème algérien : une attitude moderne ? », in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 63-64, Pierre Mendès France et la Modernité - Actes du colloque - Assemblée nationale - 15 juin 2001, pp. 13-22.

⁵ AN F/1cIII1365 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1958. Rapport du 12 juin 1958. Lorsque ce dernier vient pour une conférence sur la Chine en mars 1958, il ne prend pas contact avec la fédération bisontine.

⁶ ADD 118j9 archives du PCF, pochette lutte antifasciste 1958. Réunion du comité de défense des institutions républicaines de Palente-Orchamps, 18 juin 1958.

⁷ *Le Monde* 12 juillet 1958, « Des manifestations de défense républicaine se dérouleront dans plusieurs localités ».

effectué par le PCF nous permet cependant d'accéder pour une part à l'activité des opposants à la guerre. L'année 1959 reste cependant le parent pauvre de notre reconstitution. Pour autant, nous avons pu constater durant cette période un tournant important dans la mobilisation contre la guerre d'Algérie, celui des premières manifestations de masse. Alors que les scrutins de 1958 semblent adouber le pouvoir gaulliste, le mois d'octobre 1960 voit de nombreux bisontins descendre dans la rue malgré l'interdiction de manifester. Comment s'explique une telle évolution ? Quels sont les changements intervenus dans les positionnements politiques et syndicaux ?

A) Du côté des urnes

L'année 1958 voit deux scrutins s'enchaîner. Le référendum, puis les élections législatives, sont un véritable succès dans le Doubs pour le général de Gaulle et l'UNR. Peut-on pour autant en conclure au soutien inconditionnel à la politique gouvernementale ? Le résultat du scrutin des municipales de 1959 appelle à la prudence.

1) Votes gaullistes, votes socialistes

Les résultats des premiers votes de l'ère gaullienne sont favorables au général. Les électeurs du Doubs se sont fortement prononcés pour la nouvelle constitution ; le 28 septembre le « oui » l'emporte à 87,86 %, soit près de 7 points de plus que le résultat national¹. En décembre le candidat UNR, Jacques Weinman, est confortablement élu au second tour avec 53 % des voix². Le préfet voit dans ces votes, avant tout, la confiance de la population envers l'ancien chef du GPRF³. Pour autant, peut-on réduire ces votes à des plébiscites ? Dans cette ville, où l'autorité du maire socialiste est forte, le choix du « oui » par la SFIO

¹ ADD 1485w140 référendum de 1961 et 1962. Référendum du 8 janvier 1961. Note des RG du 9 janvier 1961. Tableau récapitulatif des résultats du référendum de 1958, des législatives de 1958 et du référendum de 1961. Résultats du référendum de 1958 pour la circonscription de Besançon se monte même à 89,61 %. Le taux de participation, comme au niveau national, est très élevé (86,53 %). Voir tract du PSU en annexes p. 682.

² AMB 65w160 élections législatives, élections de 1958. *Le Comtois*, premier décembre 1958, résultats des législatives. Pour comparer avec les résultats nationaux : www.data.gouv.fr/fr/datasets/elections-legislatives-1958-2012/. Sur les 579, 206 députés UNR sont élus. La victoire des gaullistes est sans appel.

³ ADD 1485w140 référendum de 1961 et 1962. Référendum du 8 janvier 1961. Note des RG du 9 janvier 1961. Tableau récapitulatif des résultats du référendum de 1958, des législatives de 1958 et du référendum de 1961. Résultats des législatives de 1958, au 1er tour dans le Doubs : PCF 9,78 % ; SFIO 21,84 % ; divers gauche 3,2 % ; Radicaux 2,67 % ; UNR 31,7 % ; MRP 14,6 % ; Indépendants 15,9 %.

doit être également pris en compte¹. À l'été 1958, le problème algérien reste la première préoccupation des Bisontins, avant même la réforme constitutionnelle². Sur les quatre thèmes ressortant des sondages nationaux, qualifiés de corrélatifs par Serge Berstein³, le risque de guerre civile apparaît comme le plus important aux Bisontins. Le contexte algérien est donc très prégnant lors des scrutins de 1958. Nous avons étudié précédemment comment ce dernier est désormais au cœur des préoccupations, et comment la volonté de mettre fin au conflit est largement partagée par l'opinion bisontine⁴. Comme lors des législatives de 1955-56, le vote s'explique, en partie, par cet espoir d'une fin relativement rapide de la guerre, incarné non plus par le Front Républicain, mais par de Gaulle.

Le détail des résultats des législatives de novembre 1958 impose un jugement plus nuancé, quant à cette forte adhésion des Bisontins au gaullisme. Au premier tour, sur la 1^{ère} circonscription du Doubs, le maire de Besançon devance de 3 000 voix le représentant gaulliste, ce qui représente plus de 7 % des voix⁵. Certes, au second tour, les Bisontins placent en tête Jacques Weinman et pourtant le total des voix de gauche est légèrement supérieur au nombre de celles qu'il a recueillies. Si la vague gaulliste est bien réelle⁶, elle n'apparaît pas comme un raz-de-marée⁷.

¹ AN F/1cIII1365 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport de juin-juillet-août, la SFIO locale reconduit son soutien à Guy Mollet et se prononce en faveur du « oui » au référendum.

² AN F/1cIII 1365 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 15 septembre 1958.

³ Le vote positif s'explique ainsi par « quatre éléments corrélatifs : le souhait d'un pouvoir fort qui mettrait fin à l'omnipotence des parlementaires (...), la confiance dans la personne du général de Gaulle, la crainte de la guerre civile au cas où celui-ci quitterait le pouvoir, enfin la peur d'une dictature de gauche (...) ». Le lien avec la guerre d'Algérie n'est donc effectué de manière directe à travers les sondages. BERSTEIN Serge, *Histoire du gaullisme*, Paris, Perrin, 2001, p. 235.

⁴ Voir chapitre IV pp. 339-342.

⁵ Pour comparer avec les résultats nationaux : www.france-politique.fr/elections-legislatives-1958.htm La nuance vaut également pour la France, au premier tour, aux élections législatives de 1958, le PCF est toujours le premier parti de France. Il réunit 18,89 % des électeurs contre 17,96 % pour l'UNR. Mais cette courte avance montre également « le choc du gaullisme » qui fait passer le parti de 25 % en 1956 à un niveau qui oscille autour des 20 % jusqu'en 1981. PUDAL Bernard, « les communistes », in BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles (dir.), *Histoire des gauches en France*, t. 2 : *La Gauche à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2004, p. 60.

⁶ Au niveau national, celle-ci emporte quelques personnalités, telles que François Mitterrand, Pierre Mendès France, Jacques Duclos ou Edgar Faure. Sur cette victoire gaulliste, mais aussi les caractéristiques sociologiques des nouveaux élus UNR, COLLOVALD Annie, « Une politique de la fidélité. La construction du groupe parlementaire UNR (1958-62) », in *Politix*, n° 10-11, 1990, pp. 53-69.

⁷ AMB 65w160 élections législatives, élections de 1958. *Le Comtois*, résultats des législatives sur la ville de Besançon, 1er tour : suffrages exprimés 30 634 ; PCF 2 375 (7,75 %) ; SFIO 11 371 (37,11 %) ; Radicaux 1 236 (4 %) ; UNR 9 283 (30,3 %) ; MRP 2 252 (7,34 %) ; Indépendants 3 998 (13 %). Au 2e tour : suffrages exprimés 31 873 ; PCF 1 875 (5,88 %) ; SFIO 14 090 (44,2 %) ; UNR 15 844 (49,7 %). Voir annexes p. 628.

ADD 1485w140 référendum de 1961 et 1962. Référendum du 8 janvier 1961. Note des RG du 9 janvier 1961. Tableau récapitulatif des résultats du référendum de 1958, des législatives de 1958 et du référendum de 1961. Résultats des législatives de 1958, au 1er tour dans le Doubs : PCF 9,78 % ; SFIO 21,84 % ; divers gauche 3,2 % ; Radicaux 2,67 % ; UNR 31,7 % ; MRP 14,6 % ; Indépendants 15,9 %.

Les élections municipales de 1959 confirment cette interprétation. Malgré les prévisions des RG qui voyaient la droite ravir la ville aux socialistes¹, ces derniers sortent victorieux des urnes. Comment interpréter ces différents résultats ? Les électeurs, très majoritairement, partagent une même confiance dans le général et certains de ses choix. Pour autant, une part importante des Bisontins ne se rallie pas à l'ensemble de sa politique. Et pour ce qui est de la gestion municipale, ils se fient, avant tout, au maire sortant. Le vote socialiste, non seulement se maintient mais progresse même². La liste de Jean Minjoz, avec ses colistiers radicaux, ravit ainsi tous les sièges au conseil municipal. Besançon confirme sa situation d'îlot socialiste dans un département de centre droit³.

2) L'empire : consensus, troisième phase

Les difficultés entraînées par le processus de décolonisation favorisent chez les élites bisontines un mouvement de soutien au pouvoir en place. Après le radical, Pierre Mendès France, puis le socialiste Guy Mollet, c'est au tour de Charles de Gaulle d'en bénéficier. À droite, l'un des derniers actes politiques de Roland de Moustier, malgré son inimitié envers de Gaulle, est d'appeler à voter « oui » au référendum. De même, à la SFIO bisontine, les oppositions du mois de mai 1958 se sont tues. Au Congrès départemental, 26 mandats sur 31 se prononcent pour le « oui »⁴. L'engagement de Jean Minjoz est sans équivoque⁵ : alors que liberté est donnée par le parti aux parlementaires socialistes lors du vote d'investiture à Charles de Gaulle, le député - maire de Besançon fait partie de la minorité qui l'approuve⁶.

¹ ADD 1485w99 RG élections municipales des 8 et 15 mars 1959. Cette prévision se base sur le résultat des législatives. Rapport du 26 février 1959, qui voit la SFIO passer de 12 à 5 sièges, l'UNR de 7 à 12 et les Modérés de 6 à 11.

² ADD 1485w99 RG élections municipales des 8 et 15 mars 1959. Rapport du 17 mars 1959. Pochette prévision. Tableau récapitulatif et comparatif des résultats aux élections municipales de 1953, 1958 et 1959. Minjoz obtient au premier tour 32,2 % des voix aux élections municipales de 1953, puis à Besançon 37,11 % à celles des législatives de 1958 et 38,6 % à celles des municipales de 1959. Pour ce dernier scrutin, au 1er tour : suffrages exprimés 27 727 ; liste communiste 2 856 (10,3 %) ; divers gauche 1 137 (4,1 %) ; SFIO 10 705 (38,6 %) ; Radicaux 660 (2,38 %) ; UNR 5 653 (20,39 %) ; MRP 3 239 (11,58 %) ; Modérés 2 797 (10 %). Au second tour, suffrages exprimés 29 769 ; communiste 2 527 (8,48 %) ; SFIO-Radicaux 13 914 (46,74 %) ; coalition de droite 12 655 (42,51 %).

³ ADD 1485w99 RG élections municipales des 8 et 15 mars 1959. Pochette prévision. Annexe F à la suite du rapport 12 mars 1959. Le département du Doubs compte 635 communes. Tableau récapitulatif et comparatif. Sur les 7 335 conseillers municipaux élus en 1953, 6019 appartenaient soit aux Républicains sociaux, soit au MRP, soit aux Indépendants. Sur les 7 003 conseillers municipaux élus en 1959, 4 496 appartiennent aux trois formations de droite précédemment citées. À noter le maintien des Indépendants dans le département (3 598 élus en 1953 et 3 546 en 1959).

⁴ AN F/1cIII 1365 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 15 septembre 1958. Il faut y ajouter quatre pour le non et une abstention.

⁵ Il est ainsi proche de Guy Mollet alors que le parti socialiste paraît peu enclin dans un premier à soutenir le général de Gaulle. MAQUIN Etienne, *Le parti socialiste et la guerre d'Algérie : la fin de la vieille maison : 1954 – 1958*, Paris, L'Harmattan, 1990, pp. 164-177.

⁶ 42 députés socialistes votent l'investiture contre 49 qui s'y opposent. Sur ce vote particulier, et le processus de discipline de vote au sein de la SFIO, CASTAGNEZ Noëlline, « discipline partisane et indisciplines parlementaires », *Parlement(s), Revue d'histoire politique*, n°6, 2/2006, pp. 40-56.

Indépendants, MRP, socialistes se rallient donc à la proposition d'une Ve République. Parmi les partis appartenant traditionnellement au consensus colonial, seuls les Radicaux, suivant l'évolution de Pierre Mendès France, laissent leurs électeurs libres de leur choix.

Ce consensus, localement fort, s'effectue non seulement autour d'une personnalité, mais aussi du fait d'un contexte colonial violent. Les deux sont intimement liés ; or dans ces circonstances, de Gaulle, comme Pierre Mendès France et Guy Mollet avant lui, se présente comme l'homme de la situation et promet un règlement rapide du conflit. Lors des élections législatives, le sujet est évidemment présent dans l'ensemble des professions de foi, à l'exception de celle de Lucien Deleule, représentant la liste Unité paysanne, d'ailleurs sans réelle implantation électorale¹. Mais les candidats précisent peu le projet algérien et se contentent de formules assez vagues qui témoignent de la permanence du consensus colonial. Ainsi Jacques Weinman, évoquant le vote de septembre, rappelle qu'il s'agit, grâce à de Gaulle, de « régler le problème algérien et d'arrêter l'effusion de sang » (souligné dans le texte). Cependant rien n'est précisé sur les moyens d'y parvenir, si ce n'est que l'Algérie doit rester « étroitement associée avec la France ». On trouve la même imprécision dans la profession de foi de Jean Minjoz².

Ce sont les Indépendants qui montrent une certaine évolution. Le retrait de Roland de Moustier entraîne un recul de la vision libérale. Auguste Joubert tient ainsi dans sa profession de foi à rendre « hommage au magnifique effort accompli en Algérie par l'armée française », sans y associer un quelconque souci de réformes. Mais quelle que soit la tournure de phrase, aucune ne remet en cause la présence française et la mission civilisatrice qui, selon ses partisans, la sous-tend. Pour le MRP, il faut permettre « aux peuples d'Outre-mer d'accéder à notre civilisation ». Les autres proclament la légitimité de la présence française, le refus d'une solution exclusivement militaire et leur confiance en de Gaulle pour résoudre la crise. Même les Radicaux, tout en insistant sur le coût de la guerre, en restent à des formulations générales et affirment qu'une « paix française » doit régner³. Seul le PCF apparaît comme une

¹ AMB 65w160 élections législatives 1951-1956-1958. Pochette 1958. Professions de foi liste Unité paysanne, UNR, SFIO, PCF, Radicale-socialiste, MRP et CNI.

² On peut y lire la nécessité d'une « politique libérale et GÉNÉREUSE dans les territoires d'outre-mer et en Algérie », sans autres développements.

³ AMB 65w160 élections législatives 1951-1956-1958. Pochette 1958. Professions de foi liste Unité paysanne, UNR, SFIO, PCF, Radicale-socialiste, MRP et CNI. Camille Besançon « L'établissement en Algérie d'une paix française fondée sur la compréhension des populations, la justice, le développement économique et social »

voix dissonante et demande clairement l'ouverture de négociations, mais sans toutefois véritablement évoquer le statut futur de l'Algérie¹.

Lors des élections municipales de 1959, l'Algérie reste également un enjeu, mais d'une manière différente. Elle ne figure pas en tant que telle dans les programmes des candidats, qui se concentrent sur les problèmes locaux². En revanche, elle constitue un élément de positionnement politique fort. L'UGS, favorable à une alliance à gauche dès le premier tour, ne présente pas de candidat, mais réaffirme la nécessité de négociations³. Pour les communistes, la situation algérienne doit peser dans le vote des électeurs⁴. C'est aussi une composante des négociations avec les autres partis de gauche, notamment avec la SFIO. Ainsi, en interne, le PC se dit prêt à se désister, sans participation à la liste menée par Jean Minjoz, moyennant une déclaration politique de ce dernier laissant « une large place à la Paix en Algérie (...) et au progrès social »⁵. Les Radicaux, eux, se divisent. Le parti juge que Maître Kohler s'engage dans « une attitude pro-mendésiste trop marquée ». Ses positions sur la guerre d'Algérie favorisent ainsi son éviction de la liste officielle⁶.

¹ Outre la mention sur la profession de foi, le PCF évoque le conflit dans *Le Travailleur bisontin* de novembre 1958. Ainsi, pendant la campagne électorale, le candidat UNR est dénoncé comme « complice de Soustelle et des factieux d'Algérie », quant à Jean Minjoz, en suivant Robert Lacoste et Guy Mollet, il « a fait de la SFIO l'otage et l'exécutant de la droite ultracolonaliste » et a capitulé « devant les ultras d'Algérie ». Le même reproche, à l'encontre de Jean Minjoz, est effectué lors de la campagne municipale de 1959 dans *Le Travailleur Bisontin*, mars 1959. ADD 118j5 archives du PCF, élections législatives 1946, 1956, 1958, pochette coupure de presse, *Le Travailleur Bisontin*, novembre 1958 et mars 1959.

² ADD 1485w99 RG élections municipales des 8 et 15 mars 1959. Les pochettes Besançon 1er et 2e tour rassemblent les professions de foi des candidats. Seule celle du PCF, dans la partie reprise du modèle national, contient une référence à l'Algérie : « Alors que vous espérez la Paix en Algérie, la guerre s'est aggravée ».

³ *L'Est Républicain*, 7 mars 1959. Dans sa déclaration l'UGS note la « réticence » de la SFIO à s'allier avec le PCF. Ce dernier maître Kohler pour les Radicaux sont disposés à cette dernière pour le second tour seulement.

⁴ ADD 1485w99 RG élections municipales des 8 et 15 mars 1959. Pochette rapports divers, réunions électorales. Exemplaire du *Travailleur Bisontin*, n° 7 de mars 1959. Éditorial de Serge Paganelli « pourquoi voter communiste ». Le troisième paragraphe est consacré à la guerre d'Algérie. Sur la dernière page, dans la chronique des quartiers, sur la problématique du financement de la piscine municipale, on peut lire cette réflexion : « encore quelques heures de la guerre d'Algérie suffiraient ! »

⁵ ADD 1485w99 RG élections municipales des 8 et 15 mars 1959. Rapport du 25 février 1959. Lors de la réunion de section bisontine, la stratégie électorale adoptée est la suivante pour le second tour : proposition d'une liste de gauche, PCF, SFIO, Radicaux, si celle-ci est impossible alors le PCF se désistera moyennant la déclaration évoquée. *In fine*, les deux solutions ne pouvant se réaliser, le PCF se maintient au second tour.

⁶ ADD 1485w99 RG élections municipales des 8 et 15 mars 1959. Rapport du 25 février 1959. Albert Kohler prend donc la tête d'une autre liste. Dans son journal de campagne, il évoque d'ailleurs le coût de la guerre d'Algérie. Avec les deux listes radicales, au premier tour, sept listes sont donc en présence lors de ces élections municipales : une PCF, une SFIO, deux radicales, une UNR, une MRP, une pour les Indépendants.

3) *Entre deux guerres, le choix du maire*

Pour cette troisième phase du consensus, c'est donc désormais la SFIO qui cautionne un pouvoir issu d'une famille politique qui lui est étrangère. En cela, Jean Minjot est le représentant local très fidèle de la ligne choisie par Guy Mollet. Il appelle à voter oui au référendum de septembre 1958, et se réfère au général dans sa profession de foi pour les législatives¹. Son autorité est suffisante pour faire taire toute critique et empêcher les déchirements que connaissent d'autres fédérations². Plus que l'Algérie, ce sont des considérations de politique intérieure qui motivent pour l'essentiel ses choix. Il appartient désormais à la frange du parti socialiste très opposée aux communistes³. Pour lui, aucune alliance n'est possible, quel que soit le sujet. La logique de guerre froide supplante toute autre considération et empêche tout rapprochement⁴. L'élection municipale de 1959 en témoigne. Les Radicaux étaient prêts à réaliser, au second tour, une liste d'union de la gauche⁵. La SFIO décline, elle, toutes les invitations du PCF⁶. J. Minjot, afin d'éviter l'alliance avec ce dernier, propose pour le second tour une liste unique dans laquelle les différents partis seraient représentés proportionnellement aux voix qu'ils ont recueilli au premier tour. La droite décline une formule qui l'inclut dans une liste où figureraient des communistes⁷.

La position du maire de Besançon semble n'avoir guère évolué sur la question coloniale. Il fait preuve, en ce domaine, d'une grande continuité⁸. Certes, le thème est présent dans sa profession de foi

¹ AMB 65w160 élections législatives 1951-1956-1958. Pochette 1958. Professions de foi liste Unité paysanne, UNR, SFIO, PCF, Radicale-socialiste, MRP et CNI.

ADD 118j5 archives du PCF, pochette élections législatives 1956 (le classement n'est pas totalement rigoureux), sous pochette tracts-journaux. Tract de Jean Minjot, lors du second tour des élections législatives de 1958. Le recto s'oppose évidemment à la candidature de Jacques Weinman. Mais au verso, on peut lire : « Il faut barrer la route aux ultras qui (...) sont en train de ruiner les efforts du général de Gaulle pour arriver à un règlement pacifique de la question algérienne. »

² C'est le cas notamment dans les Ardennes. DEROCHE Gilles, « Les socialistes et l'Algérie. Les Ardennes, terre de minorité », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, pp. 241-254.

³ Sur l'évolution de l'anticommunisme qui traverse la gauche de 1945 aux années soixante, CŒURÉ Sophie, « communisme et anticommunisme », in BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles (dir.), *Histoire des gauches en France*, t. 2 : *La Gauche à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2004, pp. 491-499.

⁴ Jean Minjot peut ainsi être considéré comme le principal représentant local du « national molletisme ». Sur cette attitude, qui mêle anticommunisme et raidissement nationaliste et son implication dans le domaine colonial, voir notamment, LIAUZU Claude, *Histoire de l'anticolonialisme en France : du XVIIe siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 2012, p. 229.

⁵ ADD 118j9 archives de PCF, élections municipales 1947, 1953, 1959. Pochette élections municipales 1959. Tract du PCF du 15 mars 1959. Ce tract accuse Jean Minjot, d'une part de refuser une alliance avec eux, alors que les Radicaux étaient prêts à participer à une liste unique à gauche, et d'autre part d'avoir au contraire approché le MRP.

⁶ ADD 35j3 fond Joseph Pinard. Cahier Assemblée Générale de 1958 à 1962. CR de l'AG du 9 mars 1959.

ADD 118j11 archives du PCF, référendum de 1958, 1961, 1962. Lettre de la SFIO du 5 décembre 1960, refusant toute rencontre avec le PCF.

⁷ ADD 1485w99 RG élections municipales des 8 et 15 mars 1959. Pochette 2e tour. Profession de foi de la liste d'Union municipale, représentant la coalition de droite (UNR, MRP, Indépendants).

⁸ Voir chapitre II p. 122-127.

aux législatives, mais *a minima*. Dans le numéro spécial du *Comtois* dité pour les municipales, l'éditorial de Jean Minjoz est exclusivement consacré aux sujets locaux. Henri Huot évoque dans un article les conditions de vie des Nord-Africains à Besançon et comment la ville a investi pour leur amélioration, mais sans se référer à la situation en AFN. De même, la critique de Jean Defrasne sur la politique gouvernementale ne mentionne pas la guerre d'Algérie¹. Mais surtout, Jean Minjoz continue de penser la présence française en Algérie comme légitime. Ainsi lors d'une assemblée générale du parti socialiste, en juillet 1959, intervient il pour souligner qu'il « faut être prudent, éviter toute solution qui conduirait à l'indépendance »².

B) Les opposants ne désarment pas

Malgré ce consensus politique, une frange de plus en plus importante de la population se mobilise contre la guerre d'Algérie. De nouvelles forces viennent rejoindre le PCF, l'UGS et l'AGEB qui, eux, manifestent leur refus du conflit depuis trois ans. Les enseignants s'engagent toujours plus amplement, et le mouvement s'élargit à l'université. Enfin, au moment de « la semaine des barricades » d'Alger, du 24 janvier au 1^{er} février 1960, c'est aussi le cas des principales centrales ouvrières.

1) Les opposants « historiques », PCF et UGS

Les deux grandes fractions de l'opinion en opposition à la guerre d'Algérie restent, au tournant des années soixante, les communistes et les catholiques de gauche. La mobilisation des uns et des autres demeure fortes. Nos sources l'attestent avec certitude pour le monde communiste, beaucoup moins il est vrai pour l'UGS, dont nous ne possédons pas d'archives régulières. Mais plusieurs traces attestent que le parti est bien présent dans tous les grands rendez-vous.

Pour les communistes, les thèmes mobilisateurs n'ont guère évolué et reprennent souvent ceux qui avaient été déjà employés lors du conflit indochinois. Ainsi, le coût économique de la guerre est dénoncé comme obstacle à tout investissement en matière sociale : « Depuis 10 ans, de l'Indochine à

¹ ADD 1485w99 RG élections municipales des 8 et 15 mars 1959. *Le Comtois*, 3 mars 1959, édition spéciale.

² ADD 35j3 fond Joseph Pinard. Cahier Assemblée Générale 1958-1962. CR de l'AG du 3 juillet 1959.

l'Algérie les guerres coloniales ruinent la France et empêchent tout progrès »¹. Le coût humain du conflit est également évoqué : jeunes soldats tombés au combat, et populations civiles musulmanes touchées par le terrorisme et les opérations militaires².

Deux éléments nouveaux sont cependant à noter. Le premier réside dans l'importance de plus en plus grande prise par le conflit algérien dans les préoccupations des communistes du Doubs. Les références se multiplient et indiquent que ce souci va au-delà d'une simple réplique des consignes centrales. Un tract du 8 septembre 1959, qui fête la libération de Besançon, demande la Paix en Algérie. En janvier 1960, *Le Travailleur de Palente* présente ses vœux, en soulignant que le premier d'entre eux correspond à la Paix en Algérie³. Enfin, les discussions internes du bureau fédéral sont également révélatrices. Les comptes-rendus des mois de janvier, mars, juin, septembre et octobre 1960 mentionnent tous la guerre d'Algérie. La lutte contre celle-ci suscite parfois de réels débats internes sur la stratégie à suivre, certains proposant une manifestation aux monuments aux morts, d'autres la formation de comités de la paix en collaboration avec les autres organisations syndicales, d'autres encore préférant que ces comités de la Paix s'inscrivent dans la cadre du Mouvement pour la Paix⁴.

Un argument nouveau, qui n'existait pas à l'époque de la guerre d'Indochine, est de plus en plus souvent développé, non seulement par les communistes, mais aussi par l'ensemble des opposants à la guerre : le conflit lui-même met en danger la République. Le PCF l'exprime, plus que d'autres, par un vocable faisant écho à la seconde guerre mondiale. Le tract du 30 novembre 1958, pour le second tour des législatives, souligne la « montée du fascisme »⁵ et le danger représenté par Soustelle et Massu⁶. Avec l'arrivée de de Gaulle, les deux partis dénoncent également le risque d'un pouvoir personnel⁷. Cependant, entre les deux opposants historiques, PCF et UGS, une différence notable persiste. Du côté

¹ AMB 65w160 élections législatives, élections de 1958, profession de foi d'Alice Mathiot, candidate pour le PCF.

² ADD 118j3 archives du PCF, lettre mensuelle de l'UD CGT du Doubs aux militants de juillet 1961, tract du 5 juillet 1961 qui mentionne « la répression violente en Algérie ». La prise en compte des populations autochtones était déjà présente lors de la guerre d'Indochine.

³ ADD 118j27 archives du PCF, pochette tracts 1963, 1964, 1965. Tract du 8 septembre 1959 et numéro de janvier 1960 du *Travailleur de Palente*. On peut songer aussi à la position du PCF lors des élections municipales et sa demande d'une position claire de la SFIO sur l'Algérie en échange de son désistement. Voir ci-dessus.

⁴ ADD 118j12 archives du PCF, bureau fédéral, cahier Lutèce 1960 à 1968. Le bureau du 17 mars 1960 met en premier point de son ordre du jour la lutte pour la Paix en Algérie. Cette problématique des comités de la Paix intégrés ou non au Mouvement de la Paix est, à nouveau, débattue lors du BF du 6 septembre 1960.

⁵ On retrouve le vocabulaire utilisé par le Comité Central à partir de mai 1958. MARTELLI Roger et NAHON Guillaume (dir.), *Réunions du Comité central du PCF 1921 - 1977*, t3 1954 - 1964, Fondation Gabriel Péri, Département de la Seine-Saint-Denis, Conseil général, 2010, pp. 102 et suivantes.

⁶ ADD 118j5 archives du PCF, élections législatives 1946, 1956, 1958, pochette élections législatives 1956, tract du 30 novembre 1958

⁷ Nous reviendrons sur cet argument, notamment lors du référendum de 1961. Voir chapitre VIII pp. 482-483.

communiste, le discours demeure flou et la formule la plus courante reste « pour la paix en Algérie par la négociation », cette dernière devant s'effectuer avec le FLN¹. Pour l'UGS, l'usage du terme d'indépendance est établi depuis le début de l'année 1958 et est utilisé avec régularité. L'objectif est ainsi clairement défini².

2) Du nouveau à l'université

À travers leur vote, les étudiants continuent, lors des élections de l'AGEB à se prononcer en faveur de l'arrêt de la guerre. Ainsi, lors du scrutin de la fin 1959, trois listes se présentent. L'une appelée « buveurs de cru », dont la seule proposition consiste en la construction d'un « pipe-line Arbois-Besançon », représente la mouvance folklorique estudiantine. Quant aux deux autres, on retrouve la division « minos - majos », ces derniers reconstituant une liste. Le 26 novembre, le résultat est net ; 30 « minos » sont élus au bureau de l'AGEB contre 8 « majos »³. Malgré la relative rareté de nos sources sur l'année 1959, des éléments témoignent de leur activité. Le comité de Paix des étudiants de Besançon demande l'ouverture d'un dialogue avec des « négociateurs désignés par le GPRA »⁴. L'AGEB reste majoritairement dans la mouvance catholique, mais l'élément nouveau réside dans le gain d'influence de l'UEC à la faculté bisontine⁵, avec tout de même une plus faible ampleur qu'au niveau national⁶. Un second appel est lancé en décembre 1959, « après la reconnaissance du droit à l'autodétermination » pour

¹ À titre d'exemple, AMB 65w160 élections législatives, élections de 1958, profession de foi d'Alice Mathiot, candidate pour le PCF ou ADD 118j3-11-12 archives du PCF, série de tracts. Le terme d'indépendance apparaît dans un courrier du 14 juin 1961 signé de Benoît Frachon adressé à la CFTC et à la CGT-FO appelant à la reconnaissance à l'autodétermination et à l'indépendance. Ce courrier est publiée dans *La lettre mensuelle aux militants* de l'UD CGT du Doubs de juillet 1961. Sur cette édition, 3,5 pages sont consacrées à l'Algérie sur 11 pages. Voir deux exemples en annexes p. 657.

² Outre la profession de foi des candidats UGS aux cantonales de 1958, précédemment citée, le journal de l'UGS du Doubs, *L'action démocratique du Doubs*, d'août 1959 est également explicite. Pour mettre fin à la guerre d'Algérie une négociation d'ensemble est nécessaire : « impliquant l'indépendance de l'Algérie avec les formes de coopération appropriée avec la France ». Le tract annonçant la naissance de l'UGS en décembre 1957 appelait déjà, sans référence précise à l'Algérie, à la lutte pour une « politique de paix et d'indépendances des peuples (...) ». ADD 118j3 archives du PCF, pochette UGS - PSU. Cette position clairement favorable à l'indépendance est reprise par la direction du PSU, à l'exception notoire de Pierre Mendès France². Sur le choix d'une grande coalition des gauches par l'UGS, sans exclure le PCF, HEURGON Marc, *Histoire du PSU. 1, La fondation et la guerre d'Algérie (1958 – 1962)*, Paris, La Découverte, 1994, pp. 134-137.

³ *L'Est Républicain*, 27 novembre 1959.

⁴ ADD 118j21 archives du PCF, pochette Paix en Algérie et journée d'action du 17 octobre 1957. Appel du Comité de Paix des Etudiants de Besançon. Le tract n'est pas daté, mais il fait référence au contexte de la tragédie de Fréjus (rupture du barrage de Malpasset, 423 victimes) du 2 décembre 1959.

⁵ En 1960 l'UEC regroupe 30 étudiants, en 1961 elle double ses effectifs. L'augmentation du nombre d'étudiants n'explique pas à elle seule cette hausse, puisqu'elle se vérifie également en pourcentage, bien que celui-ci reste faible. Les 30 étudiants de l'UEC de 1960-1961 représentent 1,35 % de l'effectif total, les 60, de 1961-1962, en représentent 2,08 %. CANTAUT Joël, *Le monde étudiant bisontin face au problème algérien : 1954-1962*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Franche-Comté, 1988, pp. 212-213.

⁶ MONCHABLON Alain, « syndicalisme étudiant et génération algérienne », in RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.), *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1988, p. 124.

« constituer un large Comité de la Paix »¹. Il est signé par trois étudiants communistes Jacques Annequin, Jean Charles et René Gaudy.

Rue Mégevand, désormais, outre les étudiants, les enseignants s'organisent et se mobilisent. Comme dans le reste de la France, la disparition de Maurice Audin, a particulièrement touché le monde universitaire². Un Comité Audin, présidé par François Châtelet³, se constitue à Besançon. Ce dernier est très actif, sa signature apparaissant au bas de différents appels⁴. Un an avant le Manifeste des 121, 130 universitaires bisontins écrivent au général de Gaulle. Constatant « qu'aucune suite n'a été apportée à la plainte d'Henri Alleg » ils demandent en conséquence « l'ouverture d'une instruction sur les faits dénoncés par Henri Alleg »⁵. De plus, après le Manifeste des 121⁶, cinquante universitaires dénoncent dans *Le Monde* l'ordonnance prise par le gouvernement qui permet de suspendre les agents de l'État en attente d'un passage devant le conseil de discipline ou d'inculpation devant un tribunal. Neuf d'entre eux sont issus de l'université de Besançon, dont Lucien Lerat et l'antiquisant Pierre Lévêque⁷. Autre nouveauté, enseignants et étudiants agissent désormais parfois de concert. Outre les manifestations et grèves communes, ils organisent ensemble une réunion en décembre 1960. Environ 250 personnes y assistent à l'initiative du Comité de Paix étudiants de Besançon et du Comité Maurice Audin⁸.

¹ ADD 118j9 archives du PCF, pochette actions pour la Paix en Algérie. Tract intitulé « Pour une négociation en Algérie » faisant référence à une réunion du 11 décembre.

² Cet assassinat a d'ailleurs touché la totalité des professeurs. Dès le 13 février 1958, la FEN réagit à travers un intitulé « Motion sur " l'affaire " des enseignants d'Alger ». À l'automne 1959, le congrès de la FEN du Doubs y fait clairement référence. ADD 1485w134 RG FEN 1958-1965. Rapport du 24 février 1958 et ADD 1485w134 RG FEN 1958-1965. Rapport du 7 octobre 1959

³ Nous n'avons pas pu déterminer la date de sa création. Sur les débuts de ce comité et la personnalité de François Châtelet, voir le chapitre V p. 297.

⁴ ADD 118j9 archives du PCF. À titre d'exemple, l'invitation à une réunion à la Maison du Peuple le 3 juin 1960 en vue de créer un comité départemental pour l'action en faveur de la détente internationale et de la lutte pour la paix en Algérie. Outre François Châtelet, les principaux signataires sont membres du PCF, tels Serge Paganelli, Georges Vagneron.

⁵ *Le Monde*, 22 juin 1959, « Des universitaires de Besançon demandent l'ouverture d'une instruction sur les faits dénoncés par Henri Alleg ». Les passages entre guillemets sont des passages cités par le journal. Parmi les signataires on trouve l'antiquisant Pierre Lévêque. ADD 1688w5 RG dossier personnel Lévêque Pierre. Sur les tortures subies par Henri Alleg, ALLEG Henri, *La Question*, Utrecht, Pauvert, 1965.

⁶ Sur « le manifeste des 121 », voir notamment, SIRINELLI Jean-François, « Guerre d'Algérie, guerre des pétitions », in RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.), *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1988, pp. 195-196.

⁷ ADD 1688w5 RG dossier personnel Lévêque Pierre ou *Le Monde*, premier novembre 1960, « Après le Manifeste des 121 ». On trouve également parmi les Bisontins Claude Fohlen (histoire contemporaine), Georges Fourier (langue et littérature allemande), Jean Hamard (langue et littérature anglaise), Bernard Quemada (Philologie), Maurice Rey (histoire médiévale), Guy Robert (langue et littérature française) et Jean Scherer (langue et littérature grecque). Voir annexes p. 682.

⁸ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 16 décembre 1960.

Mais l'engagement à Besançon, comme dans le reste de la France, n'est pas univoque¹. Chez les étudiants, des altercations entre étudiants métropolitains et africains se déroulent². En 1960, Michel Chevalier, membre actif de l'UNR, a succédé à Lucien Lera³. De plus, François Bluche, alors jeune enseignant à Besançon, signe le Manifeste des intellectuels français pour la résistance à l'abandon publié dans *Carrefour*, le 12 octobre 1960, en réponse à celui des 121⁴. En cette fin d'année 1960, l'atmosphère est donc tendue à la faculté des Lettres.

3) Fin 1959 - 1960 : contre les barricades, les premiers pas de l'unité syndicale

Différents signes montrent la progression de l'unité syndicale. En octobre 1959, les trois syndicats du Doubs du bâtiment, la CGT, la CFTC et la CGT-FO, adressent une lettre commune au Président de la République pour affirmer leur soutien au principe d'autodétermination, mais aussi pour réclamer une ouverture plus rapide des négociations. Peu avant, les représentants de ces trois organisations dans l'entreprise Peugeot à Sochaux avaient fait de même⁵. L'élément nouveau réside dans la position prise par la CGT-FO, et ce avant la semaine des barricades à Alger. Cet événement agit comme un accélérateur de la construction de cette unité. Comme en mai 1958, un front syndical s'opère pour s'opposer à l'insurrection algéroise⁶. Dans la ligne définie par le groupe Reconstruction⁷, les militants CFTC s'inscrivent désormais dans une démarche intersyndicale. Le bulletin académique du SGEN du 2e trimestre de l'année 1959-1960, intègre sept pages exclusivement consacrées au problème algérien et se réjouit des initiatives prises par la CFTC pour prendre contacts avec les autres organisations. La grève y est

¹ SIRINELLI Jean-François, « Les intellectuels dans la mêlée », in RIOUX Jean-Pierre (dir.), *La guerre d'Algérie et les Français*, Paris, Fayard, 1990, p. 126 et suivantes.

² *Le Monde*, 19 novembre 1959, « Incidents à Besançon entre étudiants métropolitains et africains ». Des étudiants métropolitains prennent à partie des étudiantes ayant accepté de dîner avec des étudiants d'Outre-mer. La chambre d'un de ces derniers a également été « saccagée ».

³ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 16 décembre 1960. La présence de Michel Chevalier, doyen de la faculté des Lettres et des Sciences humaines, est attestée à l'assemblée mensuelle de la section UNR de Besançon du 28 novembre 1960 sous la présidence de Jacques Weinman.

⁴ DUMOULIN Olivier, « Histoire et histoire de droite », in SIRINELLI Jean-François (dir.), *histoire des droites en France, Culture*, t. 2, Paris, Gallimard, 2006, p. 371.

⁵ ADD 1485w207 RG, mouvements sociaux 1948 aux années 60. Rapport du 22 octobre 1959.

⁶ Sur cette semaine envisagée du point de vue des insurgés, KAUFFER Rémi, « OAS : la guerre franco-française d'Algérie », in HARBI Mohammed et STORA Benjamin (dir.), *La guerre d'Algérie 1954-2004, la fin de l'amnésie*, Paris, Laffont, 2004, pp. 463-464.

⁷ VIGNAUX Paul, *De la CFTC à la CFDT syndicalisme et socialisme, « Reconstruction » (1946-1972)*, Paris, Les Éditions Ouvrières, 1980, pp. 53-58. Voir également SINGER Madeleine, « Paul Vignaux, intellectuel et syndicaliste, devant la guerre d'Algérie », in RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.), *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1988, pp. 167-180.

clairement défendue¹. Les difficultés à faire grève qu'éprouve ce syndicalisme prenant racine dans la mouvance chrétienne, sont moins grandes chez les enseignants du public que chez ceux de l'enseignement privé sous contrat².

La CGT-FO participe aux arrêts de travail ; le syndicat commence à intégrer la dynamique syndicale. Les différentes organisations, y compris la CGT-FO, publient ainsi un communiqué de presse qui précise qu'elles « décident de demeurer en contact afin de pouvoir intervenir par une action immédiate en cas d'aggravation de la situation »³. Le même mois, une première unité se concrétise à l'intérieur d'un comité bisontin réunissant la CGT, la CFTC, la FEN et l'AGEB⁴ et d'un comité régional pour la Paix en Algérie, basé à Audincourt, comprenant la CGT et la CFTC, le SNI et le SGEN et dont le secrétaire est un communiste, Gilbert Carrez⁵. À noter que la CGT-FO ne participe pas à ces comités et qu'elle reste encore en retrait.

La réaction bisontine aux barricades algéroises est donc unitaire. Elle n'en est pas moins mesurée ; le temps de la mobilisation de masse à Besançon n'est pas encore venu. Selon *Le Comtois*, la grève y a été plus souvent « symbolique et minoritaire » et beaucoup moins suivie qu'à Montbéliard (90 % de grévistes à Peugeot, 80 % chez les enseignants par exemple)⁶. Le mouvement a cependant touché assez fortement les villages alentours de Besançon, preuve de son élargissement⁷.

Mais cette réaction à la semaine des barricades d'Alger est polysémique. D'une part, elle révèle la mobilisation contre la guerre d'Algérie en tant que telle. Le communiqué de la CGT est à ce titre sans ambiguïté. La centrale proclame qu'il est temps de « chercher le règlement du conflit avec les

¹ ADD 115j53 bulletins académiques du SGEN. Bulletin du 2e trimestre 1959-1960.

² Sur les enseignants du privé, POUCKET Bruno, « Militance et affirmation d'une nouvelle identité professionnelle dans l'enseignement privé sous contrat (1958-1986) », in GIRAULT Jacques (dir.), *Les enseignants dans la société française au XXe siècle, itinéraires, enjeux, engagements*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, p.141.

³ *L'Est Républicain*, premier février 1960. Les signataires sont les commissions exécutives locales de la CGT, de la CFTC, de la CGT-FO et les bureaux académiques du SGEN et de l'UNEF.

⁴ ADD 118j3 archives du PCF, pochette tracts syndicaux. *Lettre mensuelle aux militants CGT du Doubs*.

⁵ ADD 118j21 archives du PCF, pochette Paix en Algérie et journée d'action du 17 octobre 1957. Lettre du comité régional pour la paix en Algérie du 26 février 1960 adressée à M. le Maire et Messieurs les conseillers demandant l'application effective du principe d'autodétermination.

⁶ *Le Comtois*, 2 février 1960. Selon le journal, les débrayages ont été bien suivis à la préfecture et à la mairie, moins bien au rectorat, alors qu'à Montbéliard tous les organismes ont suivi le mot d'ordre. Nous n'avons pas de rapport des RG pour corroborer cet article.

⁷ ADD 118j3 archives du PCF, pochette tracts syndicaux. Lettre mensuelle aux militants CGT du Doubs, début 1960. Différents villages, où des arrêts de travail d'une heure ont eu lieu, sont cités par le bulletin, Roche-lez-Baupré, Novillars, Deluz, Laissey pour l'est de la ville par exemple.

représentants authentiques du peuple algérien »¹. D'autre part, le soulèvement algérois suscite l'inquiétude pour la République. Les collectivités locales, et notamment la municipalité de Besançon, appellent à cesser le travail le premier février², ce qui explique les arrêts nombreux des employés municipaux. Enfin, certains voient dans cette journée un soutien au pouvoir gaulliste. Des patrons, les jeunes de l'UNR³, affichent leur confiance dans le chef de l'État. Entre le communiqué de l'UGS, qui s'oppose au Général et le directeur de la Rhodia⁴ et celui de Lip⁵, qui au contraire l'assurent de leur soutien, la diversité des acteurs du 1er février brouille les pistes et les chiffres. Ainsi, « un groupe d'ouvriers » de l'entreprise Bourgeois à Besançon explique les 100 % de grévistes par l'origine patronale du mot d'ordre⁶.

C) 1960, les premières grandes manifestations de rue

Des événements, nationaux et locaux, déclenchent la mobilisation de masse à Besançon en 1960. Ce sont les étudiants, et ils sont nombreux, qui au mois de mars occupent les rues les premiers pour protester. En octobre, ils sont suivis par leurs aînés. L'année 1960 est Ce sont les étudiants, et ils sont nombreux, qui au mois de mars occupent les rues les premiers pour protester.

1) Mars 1960, les étudiants ouvrent la voie

Avant 1960, l'opposition des étudiants à la guerre s'est essentiellement exprimée à travers les urnes. Seule une minorité communiste ou chrétienne s'engage plus avant. La manifestation de mars 1956 n'avait mobilisé guère plus d'une centaine d'étudiants. Certes, assister à la conférence de Paul Mus est

¹ *Le Comtois*, 2 février 1960. Communiqué de la CGT.

² *L'Est Républicain*, premier février 1960. « Groupements, syndicats et collectivités en face des événements d'Alger : la municipalité appelle à faire grève aujourd'hui (...) »

³ *Le Comtois*, 26 janvier 1960. Un même article intitulé, « à propos des événements d'Algérie : trois interventions », rassemble trois communiqués. Celui du comité départemental de l'UNR voisine celui de l'association nationale pour le soutien de l'action du général de Gaulle, mais aussi celui des Combattants républicains, signé par Louis Garnier, ancien député communiste.

⁴ *L'Est Républicain*, 2 février 1960. « À la Rhodia »

⁵ ADD 118j3 archives du PCF, pochette tracts syndicaux. *Lettre mensuelle aux militants CGT du Doubs* de début 1960. Ce papier explique que certains patrons, tel Lip à Besançon, admettent « la légitimité de cette grève ».

⁶ *L'Est Républicain*, 5 février 1960. « À propos de la grève du premier février, un groupe de travailleurs nous écrit. »

également une marque d'assentiment aux positions anti-coloniales défendues par l'AGEB¹, mais le geste reste confiné à l'espace universitaire. Le refus étudiantin prend cependant un nouveau visage avec la question des sursis². Tout d'abord, l'AGEB organise, tout comme l'UNEF au plan national, la défense des jeunes étudiants appelés en Algérie. Celle-ci est assurée efficacement par deux avocats, Maîtres Burgeau et Kohler³. Le 16 octobre, ils obtiennent le prolongement du sursis pour 80 étudiants, puis le 6 novembre pour 23 d'entre eux sur les 30 concernés⁴.

La poursuite par le gouvernement de la mise à mal du sursis universitaire favorise une mobilisation beaucoup plus massive, même si pour nombre d'étudiants bisonins, l'engagement fut antérieur et avant tout politique⁵. En parallèle du mouvement national, l'AGEB lance le 15 mars un mot d'ordre de grève pour le lendemain. Celle-ci est une réussite. Malgré les quelques protestations d'étudiants UNR dénonçant les piquets de grève, cette dernière est bien suivie⁶. Le 17, tous participent au mouvement qui perdure jusqu'au 18, « y compris la " corpo " de Droit »⁷. Non seulement les étudiants ne se rendent pas en cours, mais ils descendent massivement dans la rue. Selon les estimations, ils sont entre 700 et plus d'un millier à marcher sur la préfecture⁸. En tête du cortège, la solidarité entre étudiants et enseignants s'exprime par la présence côte à côte de Philippe Barbier, président de l'AGEB, et de François Châtelet, représentant du Snesup, mais aussi président du Comité Audin. Malgré ce succès et bien que ce soit la première grande démonstration dans la ville, cette manifestation reste catégorielle et limitée à un sujet précis. Ce n'est pas le cas de celle du 27 octobre 1960.

¹ Voir le chapitre V p. 264 et suivantes.

² Sur le changement des règles du sursis et sur les décisions prises en conséquence par l'UNEF, MONCHABLON Alain, *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, Paris, PUF, 1983, p. 105 et suivantes.

³ Il s'agit du même avocat qui a plaidé au procès de Francine Rapiné. Il est également très présent dans les prétoires pour défendre les Algériens accusés d'atteinte à la sécurité de l'État. C'est lui également qui est adjoint au maire et appartient au parti radical, tendance Pierre Mendès France.

⁴ CANTAUT Joël, *Le monde étudiant bisonin face au problème algérien : 1954-1962*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Franche-Comté, 1988, pp.161-168.

⁵ Voir chapitre V ou encore le témoignage de GAUDEZ Pierre, « Le moment du sursis », in *Les Cahiers du GERME*, n° 30, 2012-2013, p. 72. Pierre Gaudéz intervient également sur le 27 octobre 1960, pp.73-75.

⁶ *Les Nouvelles*, 17 mars 1960. Voir annexes p. 678

⁷ *L'Est Républicain*, 18 mars 1960.

⁸ *L'Est Républicain* et *Le Comtois*, 17 mars 1960. Le chiffre de 700 est donné par *L'Est Républicain*, *Le Comtois* écrit « plus d'un millier ».

2) 27 octobre 1960, des Bisontins en ordre de bataille

Comme au niveau national¹, la manifestation est initiée par les étudiants². Contrairement à celle de février 1960, elle n'est pas le résultat direct d'une réaction à des événements algériens précis, qui s'accompagnent d'un sentiment de mise en danger immédiat de la République. Le mouvement révèle plutôt cette fois une volonté commune de voir au plus vite s'inscrire dans les faits le principe d'autodétermination. Le préfet reçoit les représentants de l'AGEB, du SGEN, du SNESup, de la CGT, de la CGT-FO et de la CFTC et leur notifie l'interdiction de manifester³. Alors qu'à Paris le meeting de la Mutualité remplace le défilé initialement prévu par l'UNEF entre la place de la Bastille et celle de la République⁴, les Bisontins décident de maintenir leur cortège. Pour la première fois, étudiants et ouvriers se retrouvent ensemble et en nombre. Les chiffres varient selon les sources, près de 3 000 selon les communistes⁵, plus de 2 000 selon *L'Est Républicain*⁶ et 1 500, selon la préfecture⁷. Le rassemblement a lieu sur la place Jouffroy, face au pont Battant, construit sur l'emplacement du premier pont Romain, permettant l'entrée dans le cœur de la ville. Un cordon de CRS bloque le passage et alors que les manifestants se trouvent au milieu du pont, il charge violemment. Le cortège se reforme, une seconde charge a lieu. Enfin, bien que le président de l'AGEB appelle à la dispersion, de nouveaux affrontements se déclenchent. Ainsi, cette dernière a été « laborieuse » selon les termes préfectoraux⁸.

Cette première démonstration a marqué les mémoires bisontines. D'une part, c'est la première fois qu'il y a autant de monde, le cortège « avait de l'allure » selon le mot de Charles Piaget. D'autre part les participants ne s'attendaient pas à une intervention aussi musclée des CRS. La violence a marqué les esprits, « les flics étaient mauvais » souligne Mauricette Vagneron ; Charles Piaget parle « d'échauffourées »,

¹ Sur les difficultés de l'UNEF à mettre en place cette manifestation, MONCHABLON Alain, *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, Paris, PUF, 1983, p. 115 et suivantes.

² AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1960-1964. Télégramme du 27 octobre 1960 de 11 h 55.

³ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1960-1964. Télégramme du 27 octobre 1960 de 11 h 55. Rapport du 8 novembre 1960

⁴ ORKIBI Eithan, « La manifestation du 27 octobre 1960 », in *Les Cahiers du GERME*, n° 30, 2012-2013, pp. 46-50. Dans ce même numéro, voir les témoignages de Pierre Gaudez, Prisca Bachelet.

⁵ ADD 118j9 archives du PCF, pochette conférence de section. Section du parti, Besançon, 29 avril 1961. Rappel des actions menées pour la paix en Algérie dont la journée du 27 octobre place Jouffroy avec 3 000 personnes et plusieurs appels communs.

⁶ *L'Est Républicain*, 28 octobre 1960

⁷ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1960-1964. Télégramme du 27 octobre 1960 de 20 h 20. À Pontarlier, 1 200 manifestants ont été comptabilisés et les débrayages sont nombreux à Montbéliard.

⁸ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1960-1964. Télégramme du 27 octobre 1960 de 20 h 20.

d'un policier blessé et de manifestants piétinés. Pour Louis Martin¹, il s'agit de la « manifestation la plus violente ». Enfin, les agissements des policiers provoquent des réactions. Le parti Radical, mais également la municipalité par la voix de Jean Minjot, adressent des protestations à la préfecture. Certes, le geste de Jean Minjot montre avant tout le souci du premier édile de protéger ses concitoyens, pour autant il est également le premier signe local d'un désaveu socialiste des choix effectués par les représentants de l'État.

Cette manifestation est donc un tournant, à plus d'un titre, dans l'histoire de la décolonisation vue de Besançon. Elle montre une autonomie par rapport au cadre national. L'intersyndicale est au grand complet car la CGT ne se désiste pas au dernier moment. Les autres centrales n'hésitent pas non plus à s'impliquer. Même si dans la mémoire militante, la CGT-FO intègre le mouvement plus tard, les archives écrites attestent sa présence². Le décalage entre sources orales et écrites s'explique par une prise de décision plus tardive de la CGT-FO. En effet, elle n'est pas présente lors de la première réunion proposée par l'AGEB, mais vient à la seconde, celle du 25 octobre³. Comment expliquer cette forte mobilisation bisontine, que l'on retrouve par ailleurs dans d'autres villes, telle Nantes⁴ ?

3) *Les facteurs locaux de la mobilisation*

Tout d'abord, l'impulsion donnée par les étudiants est sans doute déterminante. Leurs représentants ont entamé la lutte bien avant l'affaire des sursis et ont donc une légitimité peu contestable. De plus, l'UNEF au niveau national prend des positions de plus en plus tranchées et acte la reprise du dialogue avec l'UGEMA. Cette décision conforte les Bisontins dans leurs choix et renforce dans ses convictions une AGEB qui n'a jamais réellement coupé les ponts avec les étudiants algériens. En interne, la dynamique est aussi à la mobilisation. Depuis la crise de la JEC, les étudiants catholiques sont indépendants de la hiérarchie ecclésiastique et n'ont plus à chercher de compromis. De plus, l'influence croissante des communistes et la forte poussée démographique favorisent ces mouvements de masse. Enfin, en mars ils ont prouvé au reste de la communauté bisontine leur force et leur capacité à investir la rue sur ce sujet.

¹ Charles Piaget entretien du 15 avril 2013 ; Mauricette Vagneron le 03 avril 2013 ; Louis Martin le 10 juin 2013.

² AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1960-1964. Rapport du 23 novembre 1960.

³ *Le Comtois*, 27 octobre 1960.

⁴ LE GUEN Catherine, « La répression judiciaire : prétoires et prisons d'Ille-et-Vilaine », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, p. 343. Le 27 octobre 3 500 personnes défilent dans les rues de Nantes. C'est le chiffre maximal relevé pour une manifestation concernant spécifiquement l'Algérie.

L'unité du mouvement, que l'on ne retrouve pas à Paris, s'explique par des facteurs locaux. Communistes et catholiques de gauche se retrouvent depuis la guerre d'Indochine sur une même ligne anticolonialiste. Or la faiblesse numérique des uns et des autres ne peut se compenser que par des actions menées de concert¹. Ce combat commun est ainsi mené depuis plus de dix ans par un petit cercle d'hommes et de femmes qui se connaissent bien. La confiance mutuelle est suffisante pour que la CGT bisontine et le PCF dérogent donc à la ligne nationale.

Enfin, contextes national et local se répondent et amplifient la mobilisation dans un département « habituellement très calme ». Le procès Jeanson² ravive chez les Bisontins le souvenir de celui du pasteur Mathiot et de Francine Rapiné deux ans auparavant. Dans les jours suivants, du 29 octobre au premier novembre, l'assemblée plénière du Protestantisme se tient à Montbéliard. Elle s'adresse au Président français et aux chefs du FLN, les considérant ainsi sur un pied d'égalité pour demander une trêve. Elle se proclame également favorable à un statut pour les objecteurs de conscience³. Des universitaires se déclarent également solidaires des signataires des 121⁴.

La journée du 27 inscrit donc dans l'espace, à travers la manifestation, l'opposition à la guerre. Elle réunit monde étudiant et monde ouvrier. De plus, la SFIO avec Jean Minjoz, sans cautionner la manifestation, se détache du soutien au pouvoir gaulliste en condamnant les agissements des forces de l'ordre. L'échantillon que peut constituer les Bisontins nous apprend ainsi qu'à partir d'octobre 1960 une partie importante de la population française est prête à descendre dans la rue et à en découdre avec la police pour demander la Paix en Algérie et des négociations, y compris avec le FLN. Car, même si l'on prend la fourchette basse de la préfecture, le chiffre des manifestants reste élevé ; les 1 500 de la place Jouffroy sont à comparer aux 3 500 Nantais et aux 15 000 du meeting parisien⁵. Alors que jusqu'à présent, les militants se sentaient isolés, désormais, il est devenu « plus aisé » de lutter pour la Paix en Algérie⁶.

¹ Les tensions entre le PCF et l'UGS ne sont pas totalement absentes localement, mais elles sont beaucoup moins fortes qu'au niveau national. Le PCF parisien ne souhaite pas s'enfermer « dans un quelconque tête à tête avec cette extrême gauche trop remuante » et lui préfère l'alliance avec la SFIO, même si cette dernière ne la souhaite pas. HEURGON Marc, *Histoire du PSU. 1, La fondation et la guerre d'Algérie (1958 – 1962)*, Paris, La Découverte, 1994, pp. 134-137.

² Le procès s'ouvre le 5 septembre 1960 et se conclut par la condamnation, le premier octobre, à dix ans de prison pour quinze des inculpés dont Francis Jeanson. Sur l'engagement de ce dernier, JEANSON Francis, *Notre guerre*, Paris, Berg, 2001. Sur le moment plus précis du procès, PÉJU Marcel, *Le procès du réseau Jeanson*, Paris, La Découverte, 2002.

³ À partir de 1960, le Conseil de la FPF abandonne l'apolitisme. BOLLE Pierre, « Le protestantisme français et la guerre d'Algérie », in BÉDARIDA François et FOUILLLOUX Etienne (dir.), *La guerre d'Algérie et les Chrétiens*, Paris, IHTP, 1988, pp. 47-51.

⁴ ADD 1688w5 RG dossier personnel Levêque Pierre.

⁵ Au recensement de 1962, Besançon compte 95 642 habitants, http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select_resultat=3928. Nantes compte alors 240 028 habitants et Paris 2 790 091. Voir annexes p. 626.

⁶ Charles Piaget entretien du 15 avril 2013.

III) 1961, LA VILLE PREND PARTI

L'espoir déçu d'une fin rapide du conflit après le retour de Charles de Gaulle favorise un premier élargissement de la mobilisation. La journée du 27 octobre 1960 en constitue le symbole bisontin. La radicalisation de certains Français d'Algérie au moment de la semaine des barricades, et la naissance de l'OAS, accélèrent encore le processus. Le conflit s'étend de plus en plus au territoire métropolitain avec la manifestation du 17 octobre 1961 et sa répression, et les attentats OAS. Ainsi, en 1961, peu d'habitants de Besançon restent indifférents au conflit. D'une part, la communauté algérienne est majoritairement favorable au FLN et à l'indépendance. D'autre part, à travers leurs votes et leurs manifestations, les Bisontins se prononcent toujours plus clairement pour l'arrêt d'un conflit qui fragilise la République. Le discours de l'OAS rencontre en revanche peu de relais à Besançon.

A) Les Algériens de Besançon, le parti de l'indépendance

Malgré la répression et la multiplication des arrestations, le FLN est présent et organisé à Besançon jusqu'à la fin de la guerre. Après chaque procès il renaît et poursuit les collectes dans la ville et sur sa zone d'influence. Cette force s'explique par l'adhésion de la communauté algérienne du Doubs à la cause nationale et par la puissance de la conviction de ses combattants, comme l'illustre la lutte des prisonniers.

1) *FLN dans la ville, cartographie d'un phénix*

Entre 1959 et 1961, les affaires se multiplient au tribunal correctionnel : plus de 25 procès au total.¹ Bien que Besançon soit un centre secondaire², l'autorité du FLN y est forte. Ses relais sont suffisants pour repérer et exécuter un Algérien recherché et réfugié à Besançon³. Si les affaires de meurtres sont moins nombreuses que dans la région de Montbéliard, elles ne sont pas totalement absentes. Des Algériens proches du MNA ou jugés trop francophiles sont visés⁴. Les agents de l'organisation nationaliste se trouvent dans tous les lieux fréquentés par les Algériens. Trois types d'espaces y sont plus particulièrement perceptibles⁵.

Tout d'abord, il y a la coulée qui mène de la gare au quartier Battant. Malgré la destruction des baraquements, la gare reste un lieu sensible ; espace de départs et d'arrivées, elle est étroitement surveillée et des arrestations s'y déroulent souvent. Dans son prolongement, le quartier Battant et celui de la Madeleine constituent des centres de vie importants. Ce sont des quartiers populaires anciens aux vieilles maisons serrées, hérités du bourg médiéval, et situés juste avant la boucle du Doubs habitée par une population plus aisée. La maison du peuple se trouve dans cette même rue Battant, tout comme nombre de cafés algériens. Ces lieux de sociabilité, comme dans les autres villes de France⁶, constituent

¹ ADD 1388w12-13-14 minutes du tribunal correctionnel 1959 : 11 procès en 1959 dont 2 en appels ; ADD 1388w15-16 minutes du tribunal correctionnel 1960, 7 procès en 1960 et ADD 1388w17-18-19-20 minutes du tribunal correctionnel 1962, 11 procès en 1961.

² Voir chapitre VII p. 413.

³ *Le Monde* 7, avril 1959, « Importantes opérations de police à Paris après des attentats dans le XVe et XIXe arrondissements ». L'article se termine ainsi : « Déjà victime il y a trois mois d'un attentat, M. Saïd Guittouni, quarante-trois ans, a été mortellement blessé à Besançon par un Algérien qui a pris la fuite. »

⁴ *Le Monde*, le 9 août 1960, « Trois musulmans jugés par des coreligionnaires ». Un Algérien a été tué à Besançon et un autre, qui a été responsable au centre d'accueil, a été blessé.

⁵ Voir carte en annexes p. 624.

⁶ Le phénomène se retrouve, par exemple, à Rennes rue de Nantes, dans le quartier populaire du Sud. LE GUEN Catherine, « La répression judiciaire : prétoires et prisons d'Ille-et-Vilaine », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, p. 343. Cet article permet aussi une comparaison judiciaire.

des points de rencontre, notamment pour les agents du FLN. Deux paraissent plus importants, pour les établissements Farès et Tachour¹.

Hors de ces vieux quartiers bisontins, deux lieux, construits pour accueillir la main-d'œuvre algérienne, deviennent des pôles de collectes pour le FLN. D'une part, le Centre nord-africain de la rue Clémenceau, voulu et créé par la municipalité bisontine, surveillé par la police, n'en devient pas moins un espace qui échappe pour une part à l'autorité française. D'autre part, plus éloigné du centre, Les Founottes, bidonville à l'échelle bisontine, peu à peu viabilisé, est également investi par le FLN². La famille Hakkar, particulièrement présente dans ce quartier, comprend à la fois des collecteurs et des contributeurs³. Le FLN poursuit ainsi une politique de quadrillage du territoire ; la police répond par une intensification de la surveillance des logements et des lieux de sociabilité : perquisitions, contrôles systématiques, et souvent arrestations⁴.

Dernier espace, un peu particulier, de l'expression FLN à Besançon, la maison d'arrêt⁵. En 1961, elle devient un des hauts lieux de l'expression nationaliste. Parallèlement à la manifestation de masse parisienne, dans la soirée du 17 octobre 1961, les 52 détenus algériens protestent, par des bris de vaisselle et un refus de manger, contre les sanctions prises contre l'un des leur trouvé en possession d'un morceau

¹ Différents cafetiers bisontins ont ainsi eu maille à partie avec la justice. Les contrôles de police en témoignent.

AM 224w3 rapport journalier de police 1957-1958. Voir différents rapports, dont par exemple, ceux d'octobre 1958. Le jeudi 30 octobre, les cafés Farès, Merbah et Tachour sont inspectés.

À titre d'exemple, Saci Tachour a abrité des réunions avec les chefs du FLN dans son commerce au 9 rue du petit Battant. ADD 1388w10 minutes du tribunal correctionnel 1958, jugement du 19 septembre 1958. Lors du jugement, il est signalé que les réunions des chefs de groupe FLN ont lieu dans le café. ADD 1542w3 RG affaires algériennes. Notice individuelle, non datée de Tachour Saci, cafetier à Battant, écroué le 21 mai 1958, pour atteinte à la sécurité de l'État. Voir annexes p. 666.

AM 224w3 rapport journalier de police 1957-1958. Rapport du 25 septembre 1958. Exécution d'un mandat d'arrêt à l'encontre de Bouzid Bousseka, débitant de boissons, 20 rue de Vignier.

ADD 1542w3 RG affaires algériennes. Note de renseignement du 10 décembre 1962. Ibrahim Farès, condamné pour atteinte à la sécurité de l'État et complicité d'assassinat se voit frappé d'interdiction de pénétrer en France. Le ministère de l'Intérieur émet un avis défavorable à la requête de retour émis par sa compagnie.

² Des collecteurs sont ainsi arrêtés régulièrement dans ces deux lieux, certains y habitant, d'autres venant d'un quartier différent. ADD 1388w11 minutes du tribunal correctionnel 1958, audience du 23 mai. Youssef Farsi, domicilié rue Richebourg, organise la collecte au centre. ADD 1388w20 minutes du tribunal correctionnel 1961, audience du 10 novembre. Ali Bouaziz et Abdelhamed Aidi, qui résident au Centre nord-africain, comparaissent pour atteinte à la sécurité de l'État.

³ ADD 1388w20 minutes du tribunal correctionnel 1961, audience du 10 novembre. Merzoug Hakkar, lors d'un autre jugement, comparaît pour les mêmes faits. Il vit aux Founottes. Témoignage de Ali Hakkar, versant une contribution au FLN, retranscrit par DERRAZE Khadidja, *Immigrés algériens de 1954-1962 en Franche Comté, images et réalités*, mémoire de master 2, Besançon, Université de Franche-Comté, 2009, annexe 8.

⁴ Cette logique se retrouve dans d'autres villes. À Lyon, elle prend une telle ampleur, qu'il est question de fermer le centre d'hébergement de la Part-Dieu. ELONGBIL EWANE Émilie, « Hébergement et répression : le centre de la prt-Dieu », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, pp. 419-425. Dans le même ouvrage, l'article suivant permet une comparaison avec le nord de la France. AMARA Nordine, « Le CTAM dans le Nord : la guerre dans sa dimension coloniale », pp. 426-435.

⁵ Dans les prisons françaises, les Algériens se mettent en grève pour l'obtention du régime politique en juin-juillet 1959. Le 4 août, le garde des Sceaux, Edmond Michelet accorde un statut hybride. Une grève « quasi totale » des 10 000 détenus reprend le premier novembre 1961 pour obtenir l'application de la circulaire. MEYNIER Gilbert, *Histoire intérieure du FLN*, Paris, Fayard, 2002, p. 541.

de bois¹. Le 20 au soir, alors que le nombre de prisonniers algériens s'élève désormais à 71, un nouveau mouvement de protestation s'organise². Il n'est donc pas étonnant que le mouvement national de grève de la faim des détenus FLN dans les prisons soit particulièrement bien suivi à la maison d'arrêt de Besançon : 69 détenus bisontins y participent, tout comme les 23 de Montbéliard³. Mais alors que ces derniers cessent l'action le 7 novembre, celle-ci continue sur Besançon⁴. Sur 12 prisonniers volontaires pour un examen médical, 5 sont hospitalisés⁵.

2) Une communauté mobilisée

Les représentants de l'État ne tentent pas de chiffrer, ni d'évaluer le niveau de rejet ou de consentement de la population algérienne vis-à-vis des agents du FLN. Il s'agit toujours de minorer l'influence de ces derniers et le degré d'adhésion à la perspective d'indépendance. Pourtant les services centraux montrent leur crainte d'une nouvelle manifestation de masse dans les rues de Montbéliard, après les morts de 1952 et surtout après la répression sanglante de la manifestation parisienne du 17 octobre 1961⁶. La sérénité de la mi - octobre⁷ laisse place à l'inquiétude, la date du 1er novembre approchant. La préfecture redoute une démonstration de force, un potentiel de 1000 à 2000 Algériens venant de Besançon, Belfort et Héricourt est redouté⁸. En conséquence des mesures de sécurité sont prises et 35 musulmans sont arrêtés de manière préventive à Montbéliard⁹ et onze à Besançon¹⁰. Toutes les villes de France sont touchées par ces arrestations.

¹ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Télégramme du 19 octobre 1961.

² AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Télégramme du 20 octobre 1961. Cette fois les détenus demandent un repas servi dans deux assiettes, ce que l'administration leur refuse du fait des événements du 17. Voir annexes p. 666.

³ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Télégramme du 3 novembre 1961.

⁴ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Télégramme du 7 novembre 1961.

⁵ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 15 novembre 1961.

⁶ Sur la manifestation algérienne du 17 octobre à Paris et sa répression sanglante par la police, HOUSE Jim et MACMASTER Neil, *Paris 1961. Les Algériens, la terre d'État, la mémoire*, Paris, Tallandier, 2008.

⁷ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 19 octobre 1961. Parmi les 4 000 musulmans présents dans la région « spécialement à Besançon et Montbéliard », selon le préfet, « Aucune contagion des troubles de Paris n'est à craindre sur le plan local pour l'instant. »

⁸ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 30 octobre 1961.

⁹ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 9 novembre 1961.

¹⁰ *Le Monde* 3, novembre 1961, « Le calme n'a cessé de régner à Paris et dans les grandes villes ».

Bien qu'il soit difficile de le mesurer, certains signes indiquent que la population musulmane est favorable à l'indépendance. Les témoignages d'ouvriers algériens bisontins évoquent tout à la fois la peur de la police française, mais aussi celle que pouvait inspirer le FLN¹. À propos de la première, Lazhari Khaoua explique « Ils ramassaient tout. Tous les Algériens, ceux qui participaient et ceux qui ne participaient pas ». Quant aux cotisations, selon Ali Hakkar, « il fallait bien, si on ne voulait pas se faire couper la tête. » Mais, il ajoute qu'à sa connaissance, il n'y a pas eu de morts à Besançon. Tous deux expliquent également comment, dans le conflit entre MNA et FLN, leur choix fut en faveur des seconds. Réelle prise de position à l'époque, ou reconstruction de la mémoire disqualifiant les perdants, les messalistes étant « du côté des pieds-noirs, pas comme nous », les propos montrent, en tout cas, l'adhésion au projet indépendantiste. Par ailleurs, les Marocains, portant l'uniforme français, sont rejetés ; les tirailleurs du 5e RTM sont ainsi victimes « d'insultes et de provocations »².

Le FLN encadre les populations. Les étudiants sont sollicités pour « instruire » les ouvriers, leur apprendre « à lire et compter ». Les cours se déroulaient à Battant, derrière un café. De réels liens de confiance s'instaurent parfois entre étudiants et ouvriers. Pour Abderrhamane Hamrou, l'objectif du FLN était également que « les Algériens se comportent dignement », qu'ils parlent bien et ne boivent pas trop. L'organisation exerce un véritable contrôle social. Abderrhamane Hamrou se souvient avoir appartenu à des jurys. Selon lui, les étudiants agissaient plutôt comme des modérateurs et n'étaient pas toujours en accord avec les responsables locaux nationalistes³. Ainsi le FLN est suffisamment puissant et reconnu comme une autorité pour instaurer sa propre juridiction civile, tranchant les litiges entre Algériens, mais aussi les demandes de divorce⁴.

L'ensemble de la population algérienne prend fait et cause pour l'indépendance. Quelques femmes participent aux collectes⁵, mais surtout, avec les débuts du regroupement familial⁶, elles entrent plus nettement dans le mouvement. Ainsi à Montbéliard, le 20 octobre 1961 à midi, une quarantaine de

¹ Ces témoignages sont à retrouver dans DERRAZE Khadidja, *Immigrés algériens de 1954-1962 en Franche Comté, images et réalités*, mémoire de master 2, Besançon, Université de Franche-Comté, 2009, annexes pp. 213 et suivantes.

² ADD 1388w12 minutes du tribunal correctionnel 1959. Audience du 10 avril 1959. L'agression envers le militaire, conduit le rapporteur à souligner : « Il est notoire à Besançon que les tirailleurs du 5e RTM sont fréquemment l'objet d'insultes et de provocations de la part d'Algériens qui leur reprochent leur engagement dans l'armée française ».

³ Abderrhamane Hamrou, entretien téléphonique du 5 mars 2016.

⁴ *Le Comtois*, 30 janvier 1962.

Sur ces structures parallèles à celles de l'État français, STORA Benjamin, *Ils venaient d'Algérie, l'immigration algérienne en France 1912-1992*, Paris, Fayard, 1992, p. 346.

⁵ AN F/1cIII/1355 rapports mensuels du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 12 mars 1957. Il est à noter que Fatima Benkouider, compagne de Djillali Belfatmi, organisait également des collectes de fonds pour le FLN.

⁶ Selon le recensement de l'INSEE de 1954, elles sont 9 680. DERRAZE Khadidja, *Immigrés algériens de 1954-1962 en Franche Comté, images et réalités*, mémoire de master 2, Besançon, Université de Franche-Comté, 2009.

femmes accompagnées de leurs enfants, tentent de se rassembler sur une place publique¹. La cause de cette manifestation n'est pas dévoilée par le rapport. Mais le fait qu'elle se déroule trois jours après la grande manifestation parisienne n'est sans doute pas une coïncidence. C'est la seule marque de solidarité avec les victimes parisiennes qui s'affiche dans l'espace public. Les manifestations redoutées par l'administration pour le début novembre n'ont pas lieu².

Les étudiants continuent également de participer à la lutte. Par exemple, en janvier 1962, la section bisontine de l'UGEMA publie un communiqué de presse pour protester contre les enlèvements de « quatre de nos camarades algériens étudiants » à Montpellier et à Paris³. Le 11 janvier, ils effectuent une grève de la faim et des cours. La FEANF s'associe à ces gestes⁴ et l'AGEB s'affirme « solidaire et laisse libre choix à ses adhérents de s'associer à cette journée ». La grève, sous ses deux formes, est suivie par les vingt étudiants nord-africains et les dix-neuf d'Afrique subsaharienne⁵.

3) *Une communauté non intégrée, regards français*

La représentation que se font les autorités françaises de la communauté algérienne n'évolue guère sur le fond. La conception coloniale d'une population incapable de choisir son propre destin et de se gouverner raisonnablement s'adapte à ce temps de guerre. Les Algériens sont ainsi classés entre minorité agissante et violente et majorité passive et vivant sous la peur ; l'État français serait donc le seul garant de leur sécurité. Ainsi, après les accords d'Évian, le préfet note le calme apparent des Nord-africains, mais aussi les pressions et les agressions dont ils sont victimes, le FLN poursuivant ses levées de cotisation. Le représentant de l'État propose le déplacement de quelques familles en zone rurale afin de les protéger⁶. Même les détenus politiques n'échappent pas à cette représentation qu'ont les autorités

¹ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Télégramme du 20 octobre 1960. Le rassemblement est dispersé sans incidents.

² Voir page précédente.

³ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 10 janvier 1962. L'AGEB, à la fin du communiqué de l'UGEMA, ajoute sa signature en se disant « solidaire des camarades algériens, s'associe à ce texte ».

⁴ La FEANF reste fidèle au soutien qu'elle a apporté dès 1956 à l'UGEMA et à sa lutte pour l'indépendance. L'UGEMA est présente au congrès de la FEANF de 1956 et 1957. À celui de 1958, la FEANF réaffirme sa position et demande à l'UNEF une prise de position claire sur le problème algérien. MORDER Robi, « Les relations UNEF/UGEMA. entre internationalisme et diplomatie ? », *Les cahiers du GERME*, n° 30, 2012-2013, pp. 43-44.

⁵ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 12 janvier 1962. La solidarité des étudiants français a donc été essentiellement verbale.

⁶ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 7 avril 1962. Préfet demande des consignes sur ce sujet.

d'une population intellectuellement indigente. Selon le préfet, la grève parfaitement suivie dans les prisons à l'automne 1961 tient moins aux convictions des détenus qu'à leur possession d'un transistor. Il suffirait donc de supprimer les transistors pour résoudre la question¹.

La presse reproduit globalement cette vision : les collecteurs rackettent de « braves ouvriers nord-africains »² et le regard porté sur les Algériens est de plus en plus négatif. Le sentiment de compassion, provoqué par leurs difficiles conditions de vie, laisse place à la stigmatisation d'une communauté jugée dangereuse. La part des faits divers devient de plus en plus importante et supprime les faits politiques³. Les événements démontrant la volonté d'indépendance des Algériens sont même tus. *Le Comtois*, contrairement à nombre de ses confrères nationaux, ne relate pas ainsi la manifestation du 17 octobre à Paris 1961⁴.

La réception de ces différents événements par le reste de l'opinion publique bisontine est difficile à cerner. Par exemple faut-il, comme la préfecture lors de la grève de la faim des détenus, conclure à l'indifférence de la population⁵ ? C'est là sans doute le sentiment majoritaire, cependant on constate que parallèlement la mobilisation contre la guerre se renforce en 1961.

B) 1961, vote, grèves et manifestations, les différentes expressions d'une population

Ce n'est donc pas le sort des Algériens mais la guerre qui préoccupe la majorité des Bisontins, comme le rappelle le préfet⁶. Ainsi cette année 1961 est rythmée par la question algérienne. Si le

¹ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Le télégramme du 6 novembre 1961 impute aux transistors la poursuite de la grève. Le rapport du 15 novembre mentionne que l'unique détenu qui se trouve en cellule sans transistor n'observe pas le mouvement. Ainsi pour mettre fin à celui-ci, il suffit d'enlever aux détenus « leurs moyens d'information ».

² *Le Comtois*, 30 novembre 1958.

³ Le basculement s'opère à partir de 1958. Ce phénomène se rencontre dans différents organes de presse et permet d'occulter la dimension politique du combat des Algériens. ROCHE Emilie, « Le fait divers comme stratégie d'évitement des discours de presse pendant la guerre d'Algérie », *Les Cahiers du journalisme*, n° 17, 2007.

⁴ Les quotidiens nationaux ont ainsi retranscrit à leurs lecteurs le récit de la soirée. Les événements sont donc connus. La différence entre les journaux réside donc essentiellement « dans le jugement de valeur qu'ils portent sur la violence de la répression ». Le suivi de l'événement est aussi assuré par la presse nationale, qui envoie ses journalistes interroger les Algériens à Nanterre ou à la Goutte d'Or. THENAULT Sylvie, « Le fantasme du secret d'État autour du 17 octobre 1961, in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 58, 2000, pp. 70-71.

⁵ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Dans le rapport du 15 novembre 1961, on peut lire que la « population y est indifférente ».

⁶ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1960-1964. Voir les différents rapports.

référendum de 1958 n'avait concerné que les institutions, bien que la crise algérienne y soit intimement mêlée, celui de janvier 1961 est, cette fois, clairement consacré au processus de décolonisation. De même, le putsch des généraux et l'affirmation de l'OAS ne laissent pas sans réactions les habitants de la ville.

1) Janvier 1961, *bis repetita* ?

Le référendum de janvier 1961 sur l'autodétermination de l'Algérie apporte peu d'éléments novateurs. Les électeurs et leurs représentants reproduisent des choix déjà effectués. Le consensus, présent depuis 1947, se retrouve très largement. De la SFIO à l'UNR, en passant par le MRP, les principaux partis appellent à voter « oui »¹. Les premiers à avoir rompu ce consensus étaient les Radicaux mendésistes. Bien que Pierre Mendès France chemine désormais, non sans heurts, avec le PSU², la fédération Radicale socialiste du Doubs reste fidèle à son esprit. Tout en laissant les électeurs libres de leur choix, elle développe des arguments défavorables à de Gaulle. Elle lui reproche notamment de ne pas se prononcer clairement pour l'ouverture de négociations. La position des Indépendants marque en revanche une certaine évolution. Comme les Radicaux, mais pour des raisons opposées, le Comité des Indépendants du Doubs ne se prononce ni pour le « oui », ni pour le « non »³. Leur communiqué rappelle leur attachement à l'Algérie française et reprend celui du CNI, confirmant ainsi la droitisation de leur parti entamée avec le départ de Roland de Moustier. L'apparition d'une mouvance Algérie française constitue un phénomène nouveau. La section départementale du Doubs du Regroupement national pour l'unité de la République publie un communiqué favorable au non⁴.

À l'autre bout de l'échiquier, le référendum sur l'autodétermination interroge les opposants à la guerre d'Algérie. En effet, il est porté par un pouvoir auquel ces militants s'opposent. L'appel à voter « oui » signifie pour eux donner un blanc-seing à Charles de Gaulle, dont ils condamnent l'exercice trop

¹ Pour retrouver les positions prises par les différents partis, se reporter à la presse locale de début janvier 1961. Voir, notamment *L'Est Républicain* du 3 au 5 janvier. Par exemple, pour l'UNR, *L'Est Républicain* 5 janvier 1961. Appel signé par Jacques Weinman. Voir également ADD 1485w140 référendum 1945-1962. Référendum du 8 janvier 1961. Rapport du 3 janvier 1961.

² HEURGON Marc, *Histoire du PSU. 1, La fondation et la guerre d'Algérie (1958 – 1962)*, Paris, La Découverte, 1994, pp. 57-79.

³ ADD 1485w140 référendum 1945-1962. Référendum du 8 janvier 1961. Note des RG du 6 janvier 1961. Cette position des Indépendants, encore influents dans le département, expliquent les craintes des RG. Selon eux, la situation « est extrêmement mouvante », et le « oui » pourrait passer sous la barre des 70 %.

⁴ *L'Est Républicain* 3 janvier 1961. Chronique du referendum : différents articles de différents partis. La majorité du groupe parlementaire des partisans de l'Algérie française est constitué d'élus d'Algérie. Ils sont rejoints par quelques activistes comme le député du XIII^e arrondissement Jean-Baptiste Biaggi. Certains élus de l'UNR, comme Raymond Poutier quitte le parti pour s'inscrire en décembre 1960 au groupe Regroupement national pour l'unité de la République. NIVET Philippe, « L'évolution des partis politiques dans le département de la Seine (1956-1967) », in RICHARD Gilles et SINCLIVIER Jacqueline, *Les partis et la République : la recomposition du système partisan, 1956, 1967*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, pp. 153-167.

personnel du pouvoir. L'unité sollicitée par le PCF est déclinée par la SFIO et la CFTC¹. En revanche, PCF et PSU² appellent en commun à rejeter ce référendum qui n'apporte rien ; seules des négociations avec le GPRA peuvent mettre fin aux hostilités³. Pour François Châtelet, président du comité Audin, pour Maxime Roland et Gilbert Riedoz, responsables du PSU, ce vote appartient d'ailleurs déjà au passé. Ils signent en leur nom un appel à voter « non » s'achevant par ces mots : « Lorsque la République algérienne sera née, nous devons aider celle-ci dans son ascension vers la liberté et le bien-être. »⁴

La campagne électorale se réduit au minimum et à quelques interventions par voie de presse des centrales syndicales ou de quelques personnalités⁵. Il n'y a guère que la gauche du « non » qui propose quelques réunions. Le PSU en organise une à Besançon le 6 janvier, le PCF six en tout dont quatre dans différents quartiers de Besançon et deux dans des villages alentours⁶. La mobilisation⁷ est cependant difficile car la formulation du référendum constitue une réelle difficulté pour les opposants à la guerre⁸. Dans ce contexte, le « oui » l'emporte très largement. Ainsi 86,5 % des Bisontins se prononcent pour le droit à l'autodétermination, soit 10 % de plus que la moyenne nationale⁹. Ce résultat est peu surprenant, puisque on retrouve les mêmes ingrédients que lors du vote de 1958 : la confiance en de Gaulle demeure, ainsi que l'engagement de la SFIO pour le « oui ». L'analyse du préfet reprend d'ailleurs ces éléments, mais il est à noter qu'il n'utilise pas les arguments dans le même ordre qu'en 1958. Le

¹ ADD 118j11 archives du PCF, pochette référendums de 1958-1961-1962. Lettres du 5 décembre de la SFIO et du 21 décembre 1961 de la CFTC. ADD 1485w140 référendum 1945-1962. RG Référendum du 8 janvier 1961. Rapport du 27 décembre 1961. La CFTC se refuse à donner une consigne de vote à ses adhérents, mais elle convie ceux-ci à poursuivre leur « action pour une paix négociée ».

² Le PSU, dans un premier temps est favorable au boycott du référendum, pour se rallier finalement au non. HEURGON Marc, *Histoire du PSU. 1, La fondation et la guerre d'Algérie (1958 – 1962)*, Paris, La Découverte, 1994, pp. 196-203. Sur le PSU bisontin et son histoire, BOISSIER Gaétan, *Le Parti Socialiste Unifié dans le Doubs des années 1960 aux débuts des années 1980*, mémoire de master 2, sous la direction de Jean-Paul Barrière, Besançon, université de Franche-Comté, 2013.

³ ADD 1485w140 référendum 1945-1962. Référendum du 8 janvier 1961. Appel commun du PCF, du PSU, de la CGT, de l'UFF et Mouvement de la Paix. Communiqué de la CGT : la CGT demande aux travailleurs du Doubs de voter « non » au référendum.

⁴ ADD 1485w140 référendum 1945-1962. RG Référendum du 8 janvier 1961. Coupure de presse *L'Est Républicain*.

⁵ C'est le cas notamment du docteur Maitre, choisi comme maire de Besançon à la Libération par le CDL. Il est alors président de l'Union départementale des anciens combattants et il appelle à voter « oui ». *L'Est Républicain*, 29 novembre 1961. ADD 1485w140 référendum 1945-1962. RG Référendum du 8 janvier 1961. Coupure de presse *L'Est Républicain*. Il récidive à la veille de l'élection.

⁶ *L'Est Républicain* du 6 janvier 1961. Réunions électorales. À noter que si l'appel est commun entre PSU et PCF, chacun propose une réunion le même jour dans un lieu différent à Besançon. ADD 1485w140 référendum 1945-1962. RG Référendum du 8 janvier 1961. Note manuscrite du 17 janvier 1961. Le PCF organise aussi une réunion à Morteau et à Pontarlier.

⁷ ADD 1485w140 RG référendum 1945-1962, pochette du référendum du 8 janvier 1961. La mobilisation passe aussi par des tracts distribués à la sortie des usines ou par la presse communiste, comme par exemple *Le Travailleur de Palente*.

⁸ AN 197770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1960-1964. Le rapport du 30 janvier mentionne que les partis qui ont appelé à voter « non » sont restés dans l'expectative.

⁹ *Le Comtois*, 10 janvier 1961. Suffrages exprimés 31 504 ; « oui » 27 260 ; « non » 4 244.

représentant de l'État, certes conscient de l'aspect plébiscitaire du référendum, estime cependant que les électeurs ont d'abord et avant tout répondu à la question qui leur était posée. La guerre d'Algérie demeure la préoccupation première de la population¹. Il apparaît donc finalement que, depuis 1956, la position de la majorité n'a pas varié ; elle est favorable à une fin rapide du conflit et à une solution négociée².

2) Avril, mobilisation générale contre le putsch ?

En mars, l'intersyndicale bisontine créée en mai 1958 fonctionne toujours. Elle se réjouit ainsi des rencontres entre syndicats ouvriers et étudiants français et l'UGTA et l'UGEMA³. C'est donc dans un climat unitaire que ces organisations affrontent le putsch d'Alger, même si les positions ont pu diverger lors du référendum. À Besançon, les réactions sont vives, massives et touchent diverses sphères⁴.

Chez les étudiants, les communistes et les adhérents du PSU, il existe une réelle crainte d'un renversement de la République⁵. Des rondes s'effectuent, des comités de vigilance sont mis en place. Le 24 avril, l'intersyndicale appelle à cesser le travail de 17h à 18h « contre les factieux d'Alger ». L'action connaît une belle réussite, avec 90 % de grévistes chez les ouvriers du Doubs⁶. De plus, selon *L'Est Républicain*⁷, environ 4 000 Bisontins se rassemblent au cœur de la ville sur la place Saint Pierre. Au nom du front syndical au grand complet, le président de l'AGEB appelle « à la vigilance des forces républicaines ». Selon la préfecture⁸, 5 000 Bisontins sont présents. Mais quelle que soit l'estimation retenue, le nombre de Bisontins mobilisés lors de cette journée est supérieur à celui du 27 octobre 1960. Le texte commun, signé AGEB (UNEF), CFTC, CGT, CGT-FO, FEN, demande une justice exemplaire pour

¹ En février 1959, l'Algérie passe du sixième au second rang des préoccupations du public français. AGERON Charles-Robert, « L'opinion française devant la guerre d'Algérie », in *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 63, n° 231, 2e trimestre 1976, p. 270.

² AN 197770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1960-1964. Le rapport du 30 janvier

³ *Le Comtois*, 3 mars 1961.

⁴ « Face à l'insurrection d'Alger, on assiste généralement à une véritable mobilisation de guerre ». Marc Coppin et Alain Trogneux tirent cette conclusion de leur étude sur 13 départements. COPPIN Marc et TROGNEUX Alain, « Face au putsch », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, p. 215.

⁵ Entretiens avec Charles Piaget (15 avril 2013), André Vagneron (3 avril 2013), Jean Ponçot (témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures). Tous trois évoquent leur crainte d'un renversement de la République.

⁶ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 28 avril 1961.

⁷ Voir annexes p. 693.

⁸ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 28 avril 1961.

que soient « extirpées les racines du fascisme », et « l'ouverture immédiate des négociations » afin d'en « finir avec la guerre »¹.

Phénomène nouveau, outre cette manifestation populaire, la municipalité bisontine réagit fortement. Jean Minjoz est alors à Bône, en Algérie, où il préside le congrès annuel de la Fédération hospitalière de France. Raymond Vauthier, premier adjoint, réagit sans tarder : il convoque dans la nuit la municipalité et réunit au petit matin en séance extraordinaire le conseil municipal. La nuit suivante, du 24 au 25, la municipalité siège à nouveau en permanence². Le lundi matin, le conseil municipal en séance extraordinaire s'invite chez le préfet. Il regrette que ce dernier n'ait pas demandé à la population de descendre dans la rue. Il propose également de constituer des milices populaires armées, offre déclinée par la préfecture³. Deux motions sont ainsi votées au conseil municipal, l'une le 24 avril, l'autre le 28⁴. Dans la région, d'autres collectivités réagissent de même, par le vote de motions proclamant leur attachement aux institutions républicaines. La réaction bisontine apparaît cependant d'une vigueur supérieure⁵.

Les casernes, enfin, représentent un autre espace de mobilisation bisontine. Bien que le préfet assure le ministère de l'intérieur de la loyauté des armées au niveau local⁶, certains soldats sont plus sceptiques⁷. C'est le cas, notamment, au 6^e régiment de dragons : les appelés, comme en Algérie, se méfient de leurs supérieurs et réagissent⁸. Cependant on observe aussi à Besançon des réactions de soutien aux putschistes⁹.

¹ *Le Comtois*, 27 avril 1961.

² AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 2 mai 1961.

³ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 28 avril 1961.

⁴ AMB per 2000 BO délibération du conseil municipal avril 1961.

⁵ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 28 avril 1961.

⁶ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 28 avril et 2 mai 1961.

⁷ Sur le comportement des appelés face au putsch, JAUFFRET Jean-Charles, *Soldats en Algérie, 1954 - 1962 : expérience contrastée des hommes du contingent*, Paris, Autrement, 2011, pp. 133-138.

⁸ Entretiens avec Gaston Bordet juillet 2013. Ce témoignage est corroboré par un document écrit, non daté, du Comité fédéral du PC. Maurice Carrez intervient pour signaler une manifestation à la caserne du 6e dragon Besançon. ADD 118j9 archives du PCF, cahier manuscrit.

⁹ Voir ci-dessous, chapitre VIII pp. 489-490.

3) Une fin d'année en demi-teinte

Que conclure de cet épisode d'avril ? A première vue, il apparaît comme une parenthèse. Le premier mai bisontin de 1961 n'a rien de particulier. La division syndicale est de retour ; mise à part la FEN, personne ne répond à l'invitation de la CGT. Et chaque centrale organise à sa façon la fête des travailleurs¹. À l'été ce qui préoccupe le plus le représentant de l'État n'est pas tant la mobilisation contre la politique gouvernementale en Algérie que celle des paysans, qui prend une tournure violente². Chez les militants anticolonialistes, l'été est marqué par la protestation des avocats bisontins contre ce qu'ils estiment être une limitation de la liberté³, et par leur souci de rester vigilants ; mais on ne note aucune manifestation physique dans l'espace public⁴. La ville est également peu réactive aux mobilisations de l'automne.

En décembre 1961 deux journées anti-OAS sont organisées. La première, celle du 6 décembre, l'est à l'initiative du PCF, qui se retrouve relativement seul. Le PSU décline en effet l'invitation⁵, car le PC avait fait de même lors de la proposition de la date du 1er novembre par le PSU⁶. Le 6 décembre prend cependant en partie un caractère intersyndical. Parmi les motions déposées à la préfecture, outre celle de l'UL CGT, on trouve celle des personnels de Lip, signée par la CGT et la CFTC, celle de l'enseignement technique par la FEN et la CGT. Mais globalement, la mobilisation reste faible, sans manifestation « visible » selon l'expression du préfet⁷. Localement, les communistes ne sont donc pas en capacité de constituer une force d'entraînement suffisante.

¹ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du premier mai. La CGT propose une manifestation qui rassemble 120 militants, la CFTC et la CGT-FO des réunions qui regroupent pour la première 20 personnes et 60 pour la seconde.

² AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 25 juin. Une route a été ainsi coupée en deux par l'abattage d'un poteau télégraphique.

³ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 20 mai. Il s'agit d'une protestation des avocats à la cour d'appel, en réaction au décret du 3 mai provoquant la dissolution du Conseil de l'ordre des avocats à la cour d'appel d'Alger. Cette position reprend celle du conseil de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris et de la fédération nationale des unions de jeunes avocats.

⁴ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 13 juillet 1961. La CFTC demande à ses adhérents de rester vigilants et de « parer à toutes éventualités ».

⁵ Pour le PCF, MARTELLI Roger et NAHON Guillaume (dir.), *Réunions du Comité central du PCF 1921 - 1977*, t3 1954 - 1964, Fondation Gabriel Péri, Département de la Seine-Saint-Denis, Conseil général, 2010, pp. 172-173. Pour le PSU et les enjeux de la date 9 et 19 décembre, HEURGON Marc, *Histoire du PSU. 1, La fondation et la guerre d'Algérie (1958 - 1962)*, Paris, La Découverte, 1994, pp. 344-354.

⁶ ADD 118j9 archives du PCF, pochette OAS. Lettre de la fédération du Doubs du PSU au PCF signée Roger Vauthier secrétaire fédéral du PSU.

⁷ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Télégramme du 6 décembre 1961 et rapport du 11 décembre, dans lequel il est possible de lire les différentes motions. À noter la signature de Charles Piaget chez Lip.

La journée de manifestation nationale du 19 décembre contre l'OAS, organisée par l'intersyndicale CGT-CFTC-FEN-UNEF¹, rencontre un succès plus large. À Besançon, le PCF et le PSU s'associent au mouvement, alors que la CGT-FO s'y refuse. Les taux de grévistes ne sont pas négligeables, variant de 75 % dans l'enseignement secondaire à 48 % chez les agents SNCF de Besançon. Dans la ville, le rassemblement prévu compte de 500 à 600 personnes, surtout des jeunes gens et des enseignants, selon les rapports des autorités². Les photographies publiées dans la presse donnent également le ton de cette manifestation. Des pancartes sont brandies La majorité des slogans sont hostiles à l'OAS³, « balayez l'OAS », « OAS assassins » (avec les doubles SS à l'identique du sigle SS). D'autres sont défavorables au gouvernement « de Gaulle = 0,1 ». Les derniers, enfin, concernent le conflit « négociez avec le GPRA », et sur certaines pancartes du PSU « Algérie indépendante ».

Comment expliquer cette différence entre avril et décembre ? Si les taux de grévistes sont importants dans les deux cas, décembre voit 10 fois moins de personnes dans la rue. La manifestation d'avril montre qu'une part croissante de la population est prête à se mobiliser. Mais pour que cette mobilisation ait lieu au-delà du cercle des militants et des convaincus, il faut deux facteurs supplémentaires : d'une part la perception d'un véritable péril pour la République⁴, ce qui est le cas en avril ; d'autre part, dans cette ville modérée qui vote socialiste, l'implication de l'autorité municipale. Le 4 décembre, une motion signée par l'ensemble de l'intersyndicale, CGT-FO comprise, et par le PCF et la SFIO, condamne les violences de l'OAS. Mais pour le 19, la SFIO réaffirme juste le besoin de vigilance sans toutefois participer. De même, la CGT-FO locale, fortement liée à la municipalité socialiste, s'aligne sur le choix national et ne s'associe pas au mouvement. Le MRP, moins timoré, appelle à la grève d'une heure, mais refuse de descendre dans la rue. Les équipes Jeunes du MRP du Doubs sont moins précises et laissent cette possibilité ; elles « recommandent à tous leurs adhérents la solidarité syndicale »⁵. Février 1962 confirme la nécessaire alchimie d'avril 61.

¹ Le journal du PSU, *Tribune socialiste* édite un numéro spécial le 19 décembre 1961 qui reprend les déclarations des différents syndicats. Elles sont précédées d'une déclaration d'Édouard Depreux, secrétaire national du PSU. *Tribune socialiste* -Édition spéciale - 19 décembre 1961 - Édition Fédération de Paris.

² AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Télégramme du 19 décembre 1961. À Besançon, 49 % de grévistes sont à compter dans l'enseignement primaire et 69 % au PTT. Le rassemblement de Pontarlier compte 200 personnes. Et ADD 1542w4 RG OAS pochette rapports d'activité OAS. Rapport du 10 janvier 1962.

³ *Le Comtois*, 20 décembre 1961. Voir annexes p. 701.

⁴ Entretiens avec Charles Piaget 15 avril 2013, André Vagneron 3 avril 2015, Gaston Bordet juillet 2013.

⁵ *Le Comtois*, 19 décembre 1961.

C) L'OAS, quelle présence à Besançon ?

En 1961 et 1962, quelques bisontins se rangent du côté des défenseurs de l'Algérie française. Ils restent très peu nombreux. De plus, les partisans de cette idéologie sont encore moins nombreux à franchir le pas et à passer à l'action.

1) *Présence de la mouvance « Algérie française »*

Avant même la création de l'OAS le 11 février 1961, il existe dans la région quelques défenseurs de l'Algérie française qui utilisent l'intimidation contre leurs adversaires. L'expression la plus courante en est l'envoi de courriers plus ou moins violents. Par exemple, deux responsables étudiants en sont victimes. Une lettre, adressée au père de Gaston Bordet, dénonce l'attitude de son fils et sous couvert de rapporter les paroles « d'un vieux brave », écrit « En 1945, on a fusillé et pendu des gens pour moins que ça ». Gaston Bordet et Jean Ponçot reçoivent aussi, directement, des lettres de menaces¹. Il existe donc bien dans le Doubs un terreau favorable à l'implantation de l'OAS.

La mouvance Algérie française connaît une expression locale. Avant le putsch, « seule une Fédération soustelliennne, très embryonnaire » se forme autour de quelques transfuges de membres de l'UNR bisontins et montbéliardais². Ce mouvement représente la tendance des « nationalistes français, obsédé par la décadence de la patrie »³. À Besançon même, Regroupement national pour l'unité de la République est actif à partir de janvier 1961. Sa première action visible est d'appeler à voter « non » au référendum de janvier 1961⁴. Des tracts, imprimés en Algérie et intitulés « Réponse à ceux de Métropole qui s'interrogent sur l'Algérie » et prônant le « non » au référendum sont envoyés à des correspondants métropolitains. Parmi ces derniers, le docteur Gomet, résidant à Besançon, reçoit un colis de 2,5 kg⁵. Charles Gomet, responsable des Indépendants, est membre du mouvement animé par son confrère le docteur Bonnet. Ce comité rassemble d'autres personnalités en vue, tel M. Dard, président, de l'association Rhin Danube ou encore François Bluche, alors maître de conférence d'histoire à la faculté des

¹ Entretiens avec Gaston Bordet (juillet 2013) et Jean Ponçot (témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures), présidents de l'AGEB. Jean Ponçot se souvient par exemple avoir reçu un cercueil dans sa boîte aux lettres.

² AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur, 1961. Rapport du 28 avril 1961.

³ Expression empruntée à PERVILLÉ Guy, « L'Algérie dans la mémoire des droites », in SIRINELLI Jean-François (dir.), *histoire des droites en France, Cultures*, t. 2, Paris, Gallimard, 2006, pp. 644-645.

⁴ *L'Est Républicain* 3 janvier 1961. Chronique du referendum : différents articles de différents partis.

⁵ ADD 1485w140 référendum de 1945-1962. Référendum du 8 janvier 1961. Note des RG du 9 janvier 1961.

Lettres de Besançon¹. Il organise en mars 1961 une conférence privée de Marc Lauriol, député d'Alger. Cependant le mouvement reste confidentiel et ne bascule pas dans l'activisme, puisqu'il s'éteint après le putsch des généraux. Ainsi, selon la préfecture², il n'existe « aucun mouvement extrémiste du type Jeune Nation, MP 13 ou autres »³.

2) Mais faiblesse de l'activisme OAS

Besançon est éloignée des principaux centres d'implantation constitués par les grands centres urbains et le sud de la France⁴. Ainsi, l'expression de l'OAS dans le département passe pour l'essentiel par des canaux extérieurs⁵. Les envois s'effectuent pour l'essentiel depuis l'Algérie ou Paris. Les principaux destinataires sont les journaux, les élus et quelques personnalités ciblées. Trois feuillets ronéotypés, intitulés « Appel de la France - Journal de l'OAS n°5 », arrivent au quotidien *Les Dépêches de Franche-Comté* en novembre 1961⁶ ou encore à la direction des usines Peugeot⁷. En janvier 1962, le n° 8 du journal *Appel de France* est envoyé à la sous-préfecture de Montbéliard⁸. Toujours depuis Paris, des lettres, signées par le général Salan ou l'OAS, sont expédiées relativement régulièrement aux maires⁹, et parfois

¹ ADD 1542w5 RG OAS. Lettre du préfet du 10 mars 1962. Le nom de F Bluche a été trouvé sur une liste chez une personne servant de boîte aux lettres pour l'OAS à Paris.

ADD 1542w5 RG OAS. Note des RG du 12 mars 1962. F Bluche ne vient à Besançon que le jeudi et vendredi. Localement, il s'agit de la seule occasion d'expression publique de ses idées. Il a été également signataire du manifeste des intellectuels.

² AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur, 1961. Rapport du 28 avril 1961.

³ Sur ces différents mouvements, même si l'étude s'effectue dans l'espace algérien, DUMONT Marie, « Les Européens dans la rue pendant la guerre d'Algérie », in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 206, 2002, pp. 58-85.

⁴ L'OAS métropolitaine a besoin de « bases militantes ». Elle les trouve essentiellement à Paris et dans le sud de la France. Voir l'étude de cas sur l'Hérault de CHAUBIN Hélène « Le Sud, terre de prédilection de l'activisme ? L'OAS-MÉTRO dans l'Hérault », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, pp. 299-308.

⁵ Sur l'OAS, DARD Olivier, *Voyage au cœur de l'OAS*, Paris, Perrin, 2005 ; KAUFFER Rémi, *L'OAS. Histoire d'une guerre franco-française*, Paris, Le Seuil, 2002 ; pour une approche plus rapide KAUFFER Rémi, « L'OAS : histoire d'une guerre franco-française », in HARBI Mohammed et STORA Benjamin (dir.), *La guerre d'Algérie 1954-2004, la fin de l'amnésie*, Paris, Laffont, 2004, pp. 451-476.

⁶ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur, 1961. Télégramme du 9 novembre 1961.

⁷ ADD 1542w7 RG OAS, pochette tracts et affiches - 1961. Rapport de décembre 1961.

⁸ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur, 1962. Rapport du 15 janvier 1962.

⁹ *Le Comtois*, 4 octobre 1961 « L'ex-général Salan écrit aux maires du Doubs ». Ces derniers renvoient ces lettres à la Préfecture. Sur OAS, annexes pp. 686-687-688.

ADD 1542w7 RG OAS, pochette tracts et affiches - 1961. Rapport du 14 octobre 1961. La liste des maires destinataires est donnée (environ 110 communes sont concernées).

Des lettres semblables sont également adressées en décembre 1961, et en mars 1962. ADD 1542w7 RG OAS, pochette tracts et affiches - 1961. Rapport du 18 décembre 1961. Envoi du maire de Devecey à la préfecture accompagné d'une lettre manuscrite du maire datée du 8 mars 1962 et du bulletin de liaison n° 12 de l'OAS.

au préfet¹. Des lettres de menace sont également envoyées à deux responsables communistes locaux, l'une à Serge Paganelli, également membre suppléant du Comité Central du PCF et une seconde à Louis Garnier, ancien député, et conseiller général². En outre, l'OAS bénéficie de quelques relais locaux, qui permettent à l'organisation une expression dans l'espace public, limitée dans le temps mais bien réelle.

L'activisme bisontin repose essentiellement sur la famille Gomet, père et fils. Le premier, Charles Gomet, est né à Besançon en 1899 et docteur en médecine, il devient chef de service au centre hospitalier régional. Le premier est représentatif d'une « dérive » de certains membres du CNI³. Son fils Jean-Claude, bisontin également, est administrateur de société. Il est également caporal au commando des parachutistes de l'air en Algérie. Il est blessé le 25 février 1961 et amputé du bras gauche. Il est décoré de la Médaille militaire et de la croix de la Valeur militaire. Père et fils sont à l'initiative d'une distribution, dans la nuit du 22 au 23 avril 1961, de tracts en faveur des insurgés. Ils sont tous deux arrêtés et inculpés⁴ ; le père est condamné à deux mois de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende par le Tribunal de Grande Instance ; le fils à un mois de prison ferme et 2 800 francs d'amende⁵. En novembre, c'est à nouveau Jean-Claude Gomet qui est l'inspirateur et le fournisseur des affichettes « VIVE SALAN » collées à Besançon⁶. L'enquête permet également l'arrestation de René Mercier, technicien chez Lip⁷. L'associé de J-C Gomet dans sa scierie est Gilbert Caron, ex-délégué départemental à l'Information pendant la deuxième guerre mondiale⁸. Mis à part ce lien, les RG n'en établissent aucun autre entre le

¹ ADD 1542w4 RG OAS, pochette rapport d'activité OAS. Rapport du 17 mars 1962. Le préfet y évoque également des tracts envoyés à la presse locale et une lettre à Jean Minjoz.

² ADD 118j19 fond PCF dossier OAS - Serge Paganelli. Lettre du 6 mars 1962 : « OAS zone 6 : tu as trop parlé le 2 mars 1962 à Besançon. Ton silence, nos agents sauront l'obtenir (...) ». ADD 1542w4 RG OAS, pochette rapport d'activité OAS. Rapport du 17 mars 1962. Il est à noter que pour la préfecture l'origine de ces courriers prête à interrogation.

³ On peut songer à Henri Bergasse, précédemment cité page 435, représentant de la droite modérée des Bouches-du-Rhône.

⁴ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur, 1961. Rapport du 2 mai 1961. *L'Est Républicain*, 2 mai pour l'arrestation, 27 mai pour le procès. L'affaire est également relatée par *Le Monde* du 29 mai 1961, « Deux activistes de Besançon le docteur Gomet et son fils condamnés pour avoir rédigé et distribué des tracts. ». ADD 1542w4 OAS RG dossier surveillance des activistes, dossier du 19 avril 1968. À noter que Jean-Claude Gomet est à nouveau condamné le 2 janvier 1963 par le TGI de Dijon pour participation, maintien et reconstruction de ligue dissoute. *Le Monde* du 29 mai 1961,

⁵ ADD 1388w18 minutes du tribunal correctionnel 1961, dossier 2, de janvier à juin 1961. Jugement du 26 mai 1961.

⁶ ADD RG OAS 1542w4 pochette 1961. Rapport de novembre 1961.

⁷ ADD 1542w4 RG OAS pochette rapport d'activité OAS. Rapport du 5 janvier 1962. Entretien avec Charles Piaget 15 avril 2013.

⁸ Ces liens peuvent être forts dans d'autres départements. C'est notamment le cas dans l'Orne. BOURDIN Gérard, « Groupuscules et culture de nostalgie : l'Orne et l'Algérie française (1958-1965) » in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, pp. 286-298. À noter également que les catholiques traditionnels de ce département ont été beaucoup plus touchés par l'idéologie de l'OAS que ceux du Doubs.

milieu collaborationniste et l'OAS¹. Force est de constater que Besançon reste très largement rétive aux idéaux d'une droite remettant en cause violemment l'ordre républicain².

3) *Présence dans le Haut-Doubs, complaisance chez Peugeot*

C'est dans le Haut Doubs que l'OAS est la mieux implantée. Des inscriptions « OAS et Algérie française » sont peintes sur les murs de quelques petites localités, telles que Malbuisson ou Mouthe, à l'été 1961³. À l'automne, la gendarmerie découvre à Ornans une vingtaine de tracts rédigés par l'OAS de la 7e région et signés par le Comité franc-comtois de Salut Public. Des inscriptions sont peintes de nouveau sur les routes du canton du Russey⁴ en 1961. En janvier 1962, d'autres encore à Maiche⁵. Mais le même mois, concernant l'OAS, le préfet constate tout de même que la situation est calme⁶ : cet activisme reste très éloigné des plastiquages et attentats commis ailleurs⁷. Pour autant, il existe un réel sentiment pro-Algérie française dans la Haut-Doubs. Celui-ci s'exprime, de nouveau, lors de l'exécution de Jean-Marie Bastien-Thiry⁸. Une dizaine de personnes se rendent à une célébration en son hommage, à Villers-le-Lac, où des inscriptions OAS avaient été tracées en septembre 1961⁹.

Dans le nord du département, différents indices montrent que les idées favorables à l'Algérie française sont également présentes et bien tolérées dans les usines Peugeot. Certains de ses défenseurs

¹ ADD 1542w6 RG OAS. Rapport du 19 juin 1961.

² ADD 1542w4 RG OAS pochette rapport d'activité OAS. Rapport du 5 janvier 1962. Le rapport récapitulatif des activités menées par l'OAS dans le Doubs à la date du 5 janvier 1962 reprend les différentes actions de propagande et ajoute pour la rubrique « attentats ou sabotages » néant, pour celle « état des individus internés administratifs », néant. Au total, pour Besançon, six noms apparaissent. Il s'agit de Gomet père et fils, de Mme Gomet née Caron, de Simon Garnache, Auguste Fournier et René Mercier.

³ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur, 1961. Télégramme du 10 juillet 1961. ADD 1542w7 RG OAS, pochette graffitis. Des clichés non datés des inscriptions à Mouthe (sur la façade des bains douches et sur la façade principale de la mairie, donnant toutes les deux sur la place) sont archivés. Ces photographies sont reproduites en annexes p. 688.

⁴ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur, 1961. Télégramme du 27 septembre 1961. ADD 1542w7 RG OAS, pochette graffitis. Télégramme du 27 septembre 1961. Tract archivé. En octobre 1961, deux tracts sont collés dans la ville de Pontarlier. ADD 1542w7 RG OAS, pochette tracts et affiches - 1961. Rapport du 30 octobre 1961.

⁵ ADD 1542w7 RG OAS, pochette graffitis, rapport de janvier 1962

⁶ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur, 1962. Rapport du 10 janvier 1962.

⁷ *Le Comtois*, 24 août 1961. Une charge de plastic est ainsi déposée devant le domicile parisien de Roland de Moustier. L'explosion cause des dégâts importants dans l'immeuble.

⁸ Jean-Marie Bastien-Thiry est l'organisateur de l'attentat du Petit-Clamard du 22 août 1962 contre Charles de Gaulle.

⁹ *Le Comtois* 27, septembre 1961. « L'OAS se manifeste dans le Haut-Doubs ». L'article est accompagné d'une photographie.

sont cadres de l'entreprise. Aucune de nos sources ne témoigne d'une intervention quelconque de la direction à leur rencontre. Paul Fontaine, assistant technique, s'était présenté en 1958 aux législatives sous l'étiquette Union des Groupements Nationaux. Son arrestation à Bruxelles en janvier 1962 « n'a pas surpris les gens qui le connaissaient à Monbéliard »¹. D'autre part, M. Parrot, comptable chez Peugeot, est le président de l'Association Nationale des Français d'AFN et d'Outre-mer. Il accueille Éliane Robin, sœur de l'ex-commandant Robin, qui a participé au putsch, et qui est elle-même « connue pour sa tendance Algérie française »². Enfin, la distribution de tracts OAS au sein de l'usine ne semble pas déranger outre mesure la direction. L'auteur, connu, n'est pas inquiété et peut récidiver³. C'est donc hors de Besançon, dans quelques localités du Haut-Doubs qu'un sentiment de sympathie envers l'OAS, réel mais limité, apparaît.

CONCLUSION

De la deuxième moitié de l'année 1955 à l'année 1961, l'Algérie ne quitte plus la *Res Publica* bisontine et demeure le sujet qui préoccupe le plus la population⁴. D'une part, les développements de la guerre inquiètent et la majorité est favorable à la paix et à des négociations. D'autre part, l'opposition active à la guerre s'élargit. Ainsi en réponse aux événements d'Algérie, l'Intersyndicale s'est affirmée et consolidée.

Besançon connaît une évolution relativement semblable à celle du reste de l'espace national, et pourtant une observation plus fine de la chronologie montre quelques décalages. Ainsi toute l'année 1958 est déjà rythmée par des faits liés au processus de décolonisation : elle commence par le procès Mathiot-Rapiné en mars. De même, la grande manifestation bisontine est moins celle du 19 décembre 1961 que celle du 27 octobre 1960. Cet écart s'explique avant tout par le jeu d'échelle lui-même : le processus d'unification politique et syndicale est facilité par la dimension locale. Les relations nouées permettent de

¹ *Le Comtois*, 26 janvier 1962. Et ADD 1542w5 RG OAS. Rapport du 11 juillet 1963. Paul Fontaine avait été condamné le 28 juillet 1960 pour avoir procuré une arme à un Français-musulman francophile.

² ADD 1542w5 RG OAS. Lettre du sous-préfet de Monbéliard au préfet du Doubs, 25 janvier 1962.

³ Sur les dernières actions de l'OAS, voir chapitre IX pp. 509-512.

⁴ Certes, l'absence de rapport des RG pour l'année 1959, ne nous permet pas d'établir avec certitude la permanence de cet état de fait. Mais, on retrouve les mêmes remarques au début de 1960 qu'en 1958.

dépasser plus aisément les concurrences et enjeux institutionnels, également bien réels. Autrement dit, l'alliance avec le parti communiste, tout comme sa volonté de participer au mouvement, sont effectives dès octobre 1960.

La présence de ce parti reste cependant un frein à l'implication de la SFIO locale dans le mouvement, même si les positions évoluent. Sans se rallier à la protestation sous sa forme unitaire, la SFIO parfois s'y associe. C'est notamment le cas lors de la répression de la manifestation du 27 octobre 1960 et lors du putsch d'avril 1961. Mais avec cet événement, la situation politique change de nature. La question est de moins en moins coloniale et de plus en plus nationale, car pour les acteurs de l'époque, la République paraît vraiment en danger.

CHAPITRE IX :

AU-DELÀ DE LA GUERRE D'ALGÉRIE, 1962 - LES ANNÉES 1960

INTRODUCTION

Avec la naissance de l'OAS, la guerre d'Algérie change de nature ; la sauvegarde de la République est au cœur des événements, celle de l'Empire appartient déjà au passé. Certes, l'Algérie a toujours interrogé la République et sa définition. Qu'est-ce qu'être citoyen français ? Qui peut l'être ? La République peut-elle user de tous les moyens pour éliminer celui qui est considéré comme un ennemi ? Mais en 1962, pour les contemporains, c'est la République elle-même qui devient enjeu. Désormais, le FLN et son combat ne constituent plus la principale préoccupation, ce rôle est dévolu à l'OAS. L'année 1962, vue de Besançon, appartient déjà au temps post colonial, sans pour autant gommer certains phénomènes comme celui des stéréotypes. De même, l'arrivée des rapatriés, de l'été à l'automne, participe à ce basculement.

Face à ces évolutions comment la société bisontine réagit-elle ? Lors des ultimes mobilisations, les acteurs bisontins sont-ils au diapason du reste de la France ? Entre les partisans de la paix en Algérie, qui depuis 1955-1956 expriment leur conviction dans l'espace public, et une SFIO souvent réticente, la construction d'un mouvement unitaire apparaît très hésitante. La multiplication des attentats OAS et les morts de Charonne, causés par les violences policières, changent la donne, y compris à droite de l'échiquier bisontin.

De surcroît, l'arrivée des rapatriés renvoie, quant à elle, à d'autres questionnements. Si Besançon ne vit pas le phénomène aussi intensément que les villes du sud de la France, elle n'en accueille pas moins des Français d'Algérie. Comment les instances locales gèrent-elles cet afflux ? Comment ce mouvement migratoire est-il vécu par les arrivants et par les habitants ? La question du logement est au croisement entre problèmes administratifs et humains, la pression sur l'immobilier étant très forte.

Enfin, l'après-guerre d'Algérie pose également la question des traces laissées par le conflit dans la cité. En existe-t-il ? Le conflit semble avoir été oublié rapidement, comme ce fut le cas pour l'Indochine. Et pourtant, au-delà de cette occultation, peut-on déceler la présence de cette période dans l'espace urbain et dans les actes de certains Bisontins ?

I) 1962, AU-DELÀ DE L'ALGÉRIE : LA RÉPUBLIQUE

À Besançon, la mobilisation relativement forte de 1960 et 1961 éclaire notre objet d'étude de différentes manières. Elle nous confirme tout d'abord que cette guerre marque le territoire de France jusque dans des villes, *a priori*, moins susceptibles d'être impliquées. Elle nous indique également que le nombre de manifestants grossit dès que la République semble en danger. C'est le cas, par exemple, lors du putsch. L'année 1962, riche d'événements liés à la guerre, reproduit-elle le même élan ou la lassitude commence-t-elle à se faire sentir ? Il n'est pas que les minorités agissantes qui soient interpellées par l'évolution du conflit et son implication toujours plus forte sur le territoire national. La SFIO est, de nouveau, traversée par des doutes et la ligne nationale est remise en cause. Les droites bisontines doivent aussi se positionner. Les Ultras trouvent-ils enfin, dans la cité un écho à leur cause ? Ou au contraire, les représentants bisontins restent-ils modérés ? Février 1962 recompose momentanément le jeu politique bisontin. Dans ce contexte, les accords d'Évian sont très largement accueillis comme une bonne nouvelle ; la question de l'indépendance de l'Algérie ne se pose plus.

A) Sauver la République, l'Algérie au second plan

La multiplication des attentats par l'OAS oblige les différents acteurs de la communauté bisontine à des choix clairs. Certains, notamment à gauche, ont déjà tranché. D'autres, à droite, affirment leur fidélité à de Gaulle et à la République. Le début de l'année est ainsi marqué par l'affirmation d'un fort sentiment républicain, y compris au prix de l'indépendance algérienne.

1) Du putsch à l'OAS, les ultras changent la guerre

Avec le putsch des généraux du 21 avril 1961, la guerre d'Algérie se transforme. Pour une majorité de Bisontins, comme pour celle des métropolitains, l'enjeu, désormais, est clairement la défense de la République. La comparaison entre les appels pour la manifestation du 27 octobre 1960 et pour celle d'avril 1961 est, à ce titre, éloquente. Le communiqué de l'intersyndicale d'octobre 1960 choisit comme premier point « la Paix par la négociation en Algérie »¹ ; celui d'avril 1961 appelle « à la vigilance des forces républicaines »². Malgré sa faiblesse locale, à partir de décembre 1961, l'entrée en jeu de l'OAS change profondément la donne. Le terrorisme pratiqué par certains Français d'Algérie, y compris sur le territoire national, provoque une réelle résonance dans la cité. Alors que le danger est quasiment absent à Besançon, la mobilisation est forte. Ce nouveau développement du conflit joue incontestablement sur l'imaginaire, notamment parmi l'électorat de gauche.

Désormais, l'ennemi est clairement identifiable et porte le nom de « fascisme »³, de 1961 jusqu'à la fin de la guerre. Ce vocable essentiellement utilisé auparavant par les communistes se diffuse. Ainsi, en décembre 1961, un groupe de travailleurs de l'EDF de Besançon envoie une lettre manuscrite au préfet commençant par cette phrase : « Le fascisme s'affirme chaque jour, en Algérie et en France, avec un cynisme croissant »⁴. En mars 1962, après l'attentat d'Issy-les-Moulineaux⁵, les motions qui circulent dans les usines bisontines dénoncent les « assassins fascistes »⁶. Les pancartes, les pétitions, les discours font dès lors référence à deux épisodes récents de l'histoire française : les ligues et la deuxième guerre mondiale. En décembre 1961, les tracts de la CGT rappellent l'épisode du 6 février 1934⁷. En mars et mai

¹ *Le Comtois*, 27 octobre 1960, communiqué de l'intersyndicale AGEB, FEN, SGEN, GCT, CFTC et CGT-FO. « Les syndicats et organisations soussignés invitent tous les Bisontins à manifester demain soir (...) Pour la Paix par la négociation en Algérie ; pour les garanties mutuelles de l'application loyale du principe d'autodétermination ; pour la sauvegarde de la démocratie en France ». Les deux premiers thèmes évoqués sont donc bien directement liés à la situation en Algérie.

² *L'Est Républicain*, 24 avril 1961. Appel du président de l'AGEB, au nom de l'intersyndicale.

³ Le terme est employé très largement et par de nombreux contemporains. On le trouve aussi bien « dans les pages de *Paris Match* que dans les tracts du PCF ». Sur cet usage du mot fascisme et son interprétation, SHEPARD Todd, 1962 : *comment l'indépendance algérienne a transformé la France*, Paris, Payot, 2008, p. 149.

⁴ ADD 1542w7 RG OAS pochette lutte anti-OAS. Sur cette lettre ne figure aucun sigle syndical. 18 signatures figurent au bas de cette lettre. La lettre montre à la fois une connaissance assez précise des événements, qui peut laisser supposer la présence de syndicalistes dans le groupe. Pour autant, sa facture ne reprend pas la rhétorique habituelle de la CGT ou de la CFTC. La part de spontanéité est donc relativement forte.

⁵ Le 14 mars 1962, alors que se déroule le congrès du Mouvement de la Paix, un attentat OAS, à la voiture piégée, tue deux gardiens de la paix.

⁶ ADD 1542w7 RG OAS pochette motions, tracts anti-OAS, rassemblements de différentes pétitions signées dans les usines de Besançon, comme Rhodiaceta, Croppet, SNCF.

⁷ ADD 118j19 archives du PCF, pochette OAS. Tracts de la CGT du Doubs pour la journée du 6 décembre 1961 tirés à 30 000 exemplaires.

1962, à la peinture blanche sur les murs s'inscrivent les lettres OAS accompagnées d'un croix gammée ou encore le slogan « OAS = SS »¹. Entre-temps le drame du métro Charonne a eu lieu ainsi que la réaction populaire qui l'a suivi.

2) À droite : loyauté au Général et à la République

Au début de l'année 1962, les droites bisontines et comtoises prouvent leur fidélité à la République. Les transferts des Indépendants et de l'UNR vers le Regroupement National sont très faibles². En juin 1961, le député UNR Georges Becker reçoit des menaces de mort de la subdivision sud-est de l'OAS³. Guy Baudoin, secrétaire général de l'UNR, assure à de Gaulle sa « totale confiance »⁴. Enfin, une mise en garde de l'OAS est envoyée au sénateur CNI, le docteur Henriot⁵. Le 14 mars 1962, après l'attentat d'Issy-les-Moulineaux, les droites bisontines sont sans équivoque. Les responsables locaux de l'UNR qualifient l'événement de « massacre »⁶. L'Algérie française ne trouve pas non plus de réel soutien, dans le milieu de l'UDCA. Les partisans de Poujade à Besançon ne constituent pas un vivier de recrutement. D'une part, ils sont peu nombreux. D'autre part, leur surveillance, notamment celle de l'ancien responsable, Jean Béliat, ne permet pas d'établir de liens avec l'OAS⁷. L'activité de l'UDCA n'est jamais allée au-delà des revendications fiscales à Besançon⁸. Enfin, même les plus à droite condamnent le terrorisme des Ultras. C'est le cas, notamment du docteur Gomet, qui écrit dans un article de *Cité Fraternelle* que, s'il les comprend, il « réproouve absolument toutes méthodes criminelles, même celles de l'OAS »⁹. Indépendants et gaullistes du Doubs sont à l'image de leurs homologues nationaux. Ils

¹ ADD 1452w7 RG OAS pochette graffitis. Nous avons déjà mentionné les pancartes brandies le 19 décembre 1961, assimilant l'OAS et la SS : « OAS assassins » (avec les doubles SS à l'identique du sigle SS). Cette association est présente dans le cortège parisien de la manifestation du 8 février 1962. DEWERPE Alain, *Charonne, 8 février 1962, Anthropologie historique d'un massacre d'État*, Paris, Gallimard, 2006. La citation est tirée de l'introduction, p. 47.

² AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur, 1961. Rapport du 28 avril 1961.

³ ADD 1485w87 RG dossier personnel Beckert Georges.

⁴ *Le Comtois*, 12 septembre 1961. Télégramme de l'UNR au Président de la République.

⁵ ADD 1542w4 RG OAS pochette rapport d'activité OAS. Rapport du 5 janvier 1962.

⁶ *L'Est Républicain*, 14 mars 1962.

⁷ ADD 1542w4 RG OAS, pochette rapports d'activité OAS. Rapport du 17 mars 1962. La perquisition chez Jean Béliat, qui n'a donné aucun résultat, confirme que l'UDCA à Besançon s'est implantée essentiellement à partir des revendications fiscales. Le volet plus politique du parti, notamment sur les questions coloniales, fut nettement moins porteur dans la région.

⁸ Voir chapitre VI pp. 336-339.

⁹ *Cité Fraternelle*, 11 mars 1962. Le docteur Gomet, responsable des Indépendants, a été condamné, en mai 1961, pour avoir distribué des tracts en faveur des insurgés algériens. ADD 1388w18 minutes du tribunal correctionnel 1961, dossier 2, audience du 26 mai 1961. Voir annexes p. 688.

consentent à cette indépendance algérienne désormais ressentie selon Todd Shepard comme inéluctable. Ces élus locaux, comme les députés UNR, témoignent de « leur consentement au républicanisme et leur consentement à la sécession algérienne »¹.

À l'université, les étudiants de droite supportent de plus mal les prises de positions de l'UNEF. A la mi-avril 1961, le mouvement étudiantin connaît une nouvelle scission avec la création de la Fédération générale des étudiants de Besançon (FGE). Selon son communiqué, elle s'interdit « toutes discussions, publications, ou manifestations touchant aux questions politiques ou religieuses ». Parmi les trois responsables signataires, deux appartiennent à la faculté de médecine et un à celle de droit². On retrouve donc, pour l'essentiel, la configuration déjà vécue en 1957, lors de la fondation du MEF³. Ainsi, face à une AGEB, ancrée dans la lutte contre la guerre d'Algérie, participant à une intersyndicale à laquelle s'associent deux partis politiques, la FGEB se prononce pour l'apolitisme, qui en lui-même constitue un programme. Peu nombreux lors de la création du mouvement, une quarantaine, ils restent très largement minoritaires⁴. Leur échec entérine le succès, auprès de la majorité des étudiants, de la ligne des anciens « minos » contre la guerre⁵.

Ainsi la FGEB connaît-elle une courte existence. Dès le 24 janvier 1962 elle se désolidarise, à l'unanimité, de la Fédération nationale des étudiants de France (FNEF). Elle invoque sa volonté de rester dans la « voie stricte de l'apolitisme »⁶. Elle reproche, notamment, à la FNEF de n'avoir pas voulu débattre, lors du congrès, de sa motion « stigmatisant tous les attentats d'où qu'ils viennent », faisant spécifiquement référence à celui qui venait de viser le siège de l'UNEF. Le 8 février a lieu à Besançon une AG extraordinaire, en présence du président de la FNEF, M. Liapasset. La décision de rupture est confirmée par 28 voix pour, 8 contre et 6 abstentions. M. Liapasset accuse alors un étudiant de la

¹ Sur le rôle de l'idée de déterminisme historique sur l'évolution de la classe politique française et sur sa résignation à l'idée d'indépendance, voir la thèse défendue par Todd Shepard dans son ouvrage. SHEPARD Todd, 1962 : *comment l'indépendance algérienne a transformé la France*, Paris, Payot, 2008, pp. 162-169. Citation p. 164.

² *L'Est Républicain*, 20 avril 1960.

³ Voir chapitre V pp. 281-290.

⁴ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur, 1961. Le rapport du 2 décembre 1961 accrédite la FGEB de 311 membres contre 1198 pour l'AGEB pour 2700 étudiants.

⁵ PERVILLÉ Guy, « Pour une histoire de l'Unef et des associations générales d'étudiants », in GUILLAUME Pierre, *Regards sur les classes moyenne - XIXe-XXe siècles*, Publications de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, n° 215, mars 1995, pp. 63-68.

⁶ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur, 1962. Rapport du 30 janvier 1962.

délégation de la FGEB au congrès d'avoir établi une documentation détaillée le concernant et ce à destination d'un membre de l'UNR. La dissolution de la FGEB est alors décidée¹.

Cet épisode révèle que ces étudiants bisontins de droite comprennent avant tout l'apolitisme comme un soutien infallible au général de Gaulle. Mais la motion de la FGEB signe également leur refus de l'extrémisme. Nous n'avons pas retrouvé de traces d'étudiants, membres de la FGEB ou anciens leaders des « majoritaires », attirés par les Ultras, comme ce fut le cas nationalement pour quelques représentants de la FNEF, notamment dans les universités du sud de la France² ou pour Jacques Balland, ancien président de l'UNEF (1954-1955)³.

3) À gauche : journée universitaire du 6 février et comités antifascistes

À partir de 1961, le monde intellectuel constitue le milieu le plus mobilisé contre la guerre d'Algérie. Le terme d'intellectuel est pris ici dans une définition large et regroupe les enseignants du primaire au supérieur, les intellectuels en formation, soit les étudiants et les syndicats qui les représentent. Chez ces derniers, les bulletins académiques témoignent désormais de la présence de la guerre d'Algérie dans les esprits. Le SGEN, sous la plume de Joseph Pinard, est ainsi de plus en plus critique vis-à-vis du gouvernement. Dans le bulletin académique du premier trimestre de 1961, il explique comment l'OAS rend « service » à ce dernier⁴. De même en juin 1961, l'assemblée générale de la section du Doubs du SNI rassemble une centaine de délégués. Maurice Carrez, membre du bureau mais également du PCF, est chargé du rapport sur l'Algérie. Il y est clairement affirmé la nécessité de négocier avec le FLN⁵. Les deux tendances du syndicalisme enseignant, malgré une opposition très dure dans le département, se retrouvent sur le combat contre la guerre d'Algérie⁶.

¹ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur, 1962. Rapport du 12 février 1962. Les termes entre guillemets sont extraits de ce rapport. La décision de la rupture est prise à vingt-six voix contre huit et six abstentions.

² MONCHABLON Alain, *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, Paris, PUF, 1983, p.127 et suivantes.

³ MONCHABLON Alain, « syndicalisme étudiant et génération algérienne », in RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.), *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1988, p. 120.

⁴ ADD 115j53 fond SGEN, bulletins académiques. Bulletin du premier trimestre de 1961 et de décembre 1961. Le SGEN régional s'associe au mouvement de grève du 19 décembre 1961 et appelle à manifester au côté de l'union locale CFTC.

⁵ ADD 1485w237 RG SNI 1954 aux années 1960. Rapport du 26 juin 1961.

⁶ ADD 1485w234 RG FEN 1958 aux années 1960. Le rapport du 28 février 1961 souligne que malgré des analyses sociales et politiques relativement proches, les deux syndicats « n'ont jamais réussi à s'entendre, et à s'unir dans une action commune ». Le jugement des RG est largement corroboré par la lecture de la presse syndicale enseignante de l'époque.

La mobilisation de ce milieu à Besançon s'expose aux yeux de tous lors de la journée de protestation universitaire du 6 février 1962. À cette occasion, ce groupe social démontre sa force et son unité. Ce n'est pas toujours le cas dans d'autres villes françaises¹. L'initiative revient à l'AGEB qui, avec la FEN, appelle à cesser le travail à 16 h et donnent rendez-vous au théâtre municipal pour une conférence sur le thème, recommandé nationalement, de « la démocratie et ses valeurs ». Celle-ci se déroule sous la présidence de François Châtelet avec comme intervenant principal, Gilbert Varet, maître de conférences à la faculté des Lettres de Besançon². Toutes les organisations sont représentées sur la scène : l'AGEB, le Comité Audin, la FEN, le SGEN, le syndicat du centre d'apprentissage, le syndicat autonome de la faculté des Lettres et le comité des étudiants antifascistes. Dans l'auditoire, sont assemblés instituteurs, professeurs du secondaire et du supérieur, étudiants. Au total, le théâtre rassemble 1 200 personnes³. D'autres initiatives sont prises⁴. Le rassemblement bisontin, qui a drainé des professeurs au-delà de la ville, montre qu'avant les événements de Charonne, le monde enseignant est particulièrement mobilisé, lui qui a été déjà fortement présent lors de la grande manifestation du 27 octobre 1960⁵. Comme au niveau national, il a conscience et confiance en sa force⁶.

Enfin, des comités de défense républicaine pour le Doubs sont créés. Ceux-ci s'appuient sur l'intersyndicale. Trois composantes participent plus fortement à ces derniers, l'AGEB, le PC et le PSU⁷. Le fonctionnement interne de ces comités nous est mal connu. Certains sont fortement influencés par les communistes, notamment celui de la SNCF⁸. Mais, le rôle des plus jeunes ne doit pas être sous-estimé⁹. À

¹ Par exemple, sur la Côte d'Opale, notamment à Calais, les enseignants se divisent entre SNI et FEN d'une part et SNES d'autre part. La FEN refuse également de défilier aux côtés du SGEN. COPPIN Marc, *La côte d'Opale en guerre d'Algérie : 1954-1962*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2012, pp. 146-147.

² ADD 1542w7 RG OAS. Rapport du 6 février.

³ *Le Comtois* 7 février 1962.

⁴ ADD 1542w7 RG OAS. Rapport du 6 février. Par exemple, le comité antifasciste du Collège d'enseignement technique de Besançon-Montjoux propose une motion contre l'OAS au bas de laquelle les signatures sont nombreuses. À Montbéliard et à Pontarlier, le SNI organise des réunions qui respectivement attirent 150 et 110 personnes.

⁵ Voir chapitre VIII p. 472-474.

⁶ Après le succès du 6 février, dans l'organe des étudiants du PSU, on peut lire : « Si l'université ne peut se substituer à la Nation ou au prolétariat, il faut tout de même prendre conscience de ce qu'elle représente cinq millions de travailleurs, ce qui est loin d'être négligeable. » J.F « Une semaine de combats : du 6 au 13 février 1962 », in *Tribune étudiante*, n°5-6, janvier-février 1962.

⁷ ADD 1542w5 RG OAS. Lors de la venue du colonel Trinquier, en mars 1962, différents rapports corroborent cette composition. Sur cette venue en elle-même, voir annexes p. 686.

⁸ ADD 1542w7 RG OAS. Le discours de ce dernier est proche de celui de la CGT. Après l'attentat d'Issy-les-Moulineaux, la résolution, prise par le comité antifasciste des cheminots de Besançon, du 14 mars 1962 reprend en partie les termes de la pétition initiée par la CGT.

⁹ Ludivine Bantigny décrit pour les comités parisiens, qui comprenaient également des comités lycéens, un PCF en retrait. BANTIGNY Ludivine, « Jeunesse et engagement pendant la guerre d'Algérie », in *Parlement(s). Revue d'histoire politique*, n° 8, 2/2007, pp. 39-53.

l'université, outre l'AGEB, les étudiants adhèrent au PCF, au PSU, mais aussi au comité antifasciste des étudiants¹ .

L'un des principaux rôles de ces comités est l'envoi de courrier mettant en garde les représentants, les sympathisants locaux de l'OAS. Le ton est relativement violent². Ces lettres, signées « comité de défense républicaine - Doubs », sont expédiées essentiellement aux officiers et sous-officiers de réserves³. Mais ils ne sont pas les seuls à en être destinataires. D'autres personnalités sont visées, comme M. Dard, président de l'association des anciens combattants Rhin Danube, ou encore le docteur Bonnet, mais aussi des sympathisants plus obscurs comme René Mercier, technicien chez Lip⁴. Ce dernier, d'ailleurs, porte plainte contre inconnu pour menace⁵. Le premier envoi a été posté de Paris, le second de Besançon.

B) Charonne, point d'orgue ?

Face au terrorisme de l'OAS, les manifestations syndicales se multiplient. Le 8 février 1962 au métro Charonne, les violences policières provoquent le décès de 9 militants CGT. La réaction bisontine⁶ est à l'image de l'émotion nationale. La défense de la République apparaît comme une cause plus mobilisatrice que l'avenir de l'Algérie. C'est elle en tout cas qui fait naître le débat dans les partis et occasionne leur évolution.

¹ *Le Comtois*, 6 février 1962. La rubrique « La vie politique » annonce la constitution d'un comité universitaire antifasciste. ADD 1542w7 RG OAS. Rapport du 6 février. Celui-ci apparaît lors de la journée universitaire du 6 février 1962, auprès de Gilbert Varet.

² ADD 1542w7 RAG OAS, pochette 1962. Dossier contenant des documents du 2 au 12 janvier. Une lettre du comité de défense républicain pour le Doubs est jointe au dossier. Selon la formule nationale, on peut y lire « toute action violente contre une personnalité, un homme ou un groupement républicain, provoquera aussitôt une riposte violente de notre part. »

³ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur, 1962. Rapport du 10 janvier 1962.

⁴ ADD 1542w7 RAG OAS, pochette 1962. Rapport du 10 janvier 1962. Note manuscrite du 9 janvier 1962. Certains noms sont parfois peu lisibles.

⁵ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur, 1962. Rapport du 15 janvier 1962. Le premier envoi a été posté de Paris, le second de Besançon.

⁶ En revanche, rappelons que la manifestation dramatique du 17 octobre 1961 n'a pas causé de réaction collective à Besançon.

1) *L'ampleur de la mobilisation*

Ainsi les morts du métro Charonne provoquent une réaction nationale, dont le Doubs n'est pas exempt. La réactivité est forte. Dès le lendemain, l'intersyndicale CGT-CFTC des usines Peugeot demande aux ouvriers d'arrêter le travail 15 minutes avant l'heure officielle. De même, deux tracts, l'un signé de l'AGEB, l'autre de l'UEC sont distribués appelant à la grève des cours pendant les obsèques des victimes¹. Par ailleurs, dans une lettre datée du 9 février, le syndicat de l'enseignement technique et des professeurs CGT « s'incline devant les victimes »². Ces réactions, spontanées³, n'attendent donc pas les directives nationales et prouvent la réelle émotion suscitée par la tragédie⁴.

Le 12 février, jour des obsèques des victimes, une très large part de la population se retrouve dans ce moment solennel. L'intersyndicale est à nouveau au grand complet ; la CGT-FO participe pleinement et intègre le cortège depuis l'hôtel de ville. Le préfet note que « la totalité du personnel municipal de Besançon » est en grève le 12 février⁵. Ces derniers sont majoritairement adhérents à FO et la position du maire favorable au mouvement explique, en partie, cette unanimité⁶. L'ensemble de la gauche politique est donc présente, puisque la SFIO et la municipalité appellent au rassemblement au monument aux morts ; à noter tout de même que la municipalité donne rendez-vous à 17 h 45 directement pour le dépôt de gerbe et non à 17 h 15 au départ de la marche, comme le font l'intersyndicale, le PCF et le PSU⁷. Aux monuments aux morts, il revient à Michel Redoutey, président de l'AGEB, de lire la motion de l'intersyndicale, et à Raymond Vauthier, premier adjoint, de déposer la gerbe.

¹ ADD 1542w7 RG OAS. Rapport manuscrit du 9 février 1962.

² ADD 1542w7 RG OAS. Lettre du 9 février, du syndicat de l'enseignement technique et des professeurs CGT.

³ Marc Coppin note la même spontanéité à Calais. COPPIN MARC, « De Dunkerkerque à Montreuil-sur-Mer : un littoral ouvrier contre la guerre d'Algérie », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, p. 204.

⁴ Sur le déroulement de la mobilisation nationale, les réunions intersyndicales dans la nuit du jeudi au vendredi et du vendredi, le « flottement » du fait des incertitudes quant à la dates des obsèques, voir DEWERPE Alain, *Charonne, 8 février 1962, Anthropologie historique d'un massacre d'État*, Paris, Gallimard, 2006. La citation est tirée de l'introduction, pp. 290-293.

⁵ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Télégramme du 12 février 1962.

⁶ 340w144 RG notes d'information au préfet 1952 janvier - mai. Note du 11 janvier 1962. La CGT-FO de Besançon regroupe 1 500 adhérents. Les membres de l'UD FO sont tous membres de la SFIO.

⁷ *Le Comtois*, 12 février 1962.

À Besançon, le couple PSU-PCF fonctionne relativement bien, contrairement au niveau national. Le PCF et la SFIO décident de défiler ensemble à Paris du boulevard Magenta à la mairie du Xe, laissant le PSU seul sur le second trajet du boulevard Voltaire à la mairie du XIe. HEURGON Marc, *Histoire du PSU, t. 1, la fondation et la guerre d'Algérie (1958-1962)*, Paris, La Découverte, 1994, pp. 373-374.

Les Bisontins répondent en nombre. Ils sont environ 2 000 sur un peu moins de 70 000 habitants et environ 40 000 électeurs à remonter la Grande Rue, puis Battant, jusqu'à la gare¹. La participation aux débrayages est également forte. À Besançon, entre 17 h et 18 h, le pourcentage le plus bas est celui de l'entreprise Supérieur avec 30 % de participants, mais dans les autres usines de la ville les taux sont supérieurs à 50 %, 82 % chez Lip, 95 % au Sifop². En moyenne, selon la préfecture, la participation est de 53 % dans les usines bisontines³. Le mouvement est unanime dans le département. À Pontarlier, 500 personnes manifestent, et dans la petite ville de Baume-les-Dames, 100 personnes se retrouvent également⁴. Dans la région de Montbéliard, les arrêts de travail du 12 février entre 11 h 30 et 12 h sont également significatifs. Si seulement 13,2 % des ouvriers de Peugeot Sochaux expriment ainsi leur indignation, les taux montent souvent à plus de 80 % sur les autres sites⁵. Enfin pour le 13 février, les enseignants prévoient une grève de 24 heures et le comité antifasciste de la SNCF une de 12 heures⁶.

2) La SFIO : le choix des militants

La manifestation du 12 février ne ressemble pas aux autres. Elle constitue, non pas la manifestation la plus nombreuse mais celle qui rassemble l'éventail politique le plus large. L'engagement du parti socialiste est d'autant plus important qu'il répond à une réelle demande de la base militante. Des sources trop éparpillées ne nous permettent pas une approche très précise de la vie interne du parti avant 1958, mais lors des commissions exécutives et des AG, les discussions montrent des divergences. Une frange des participants, dont les représentants les plus importants sont Jean Defrasne et Henri Huot (qui

¹ *Le Comtois*, 13 février 1962. Les estimations de la préfecture oscillent entre 1 800 à 2 000 manifestants. AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Télégramme du 12 février 1962 : 1 800 manifestants. AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Télégramme du 13 février 1962. Rapport du 19 février 1962 : de 1 800 à 2 000 manifestants. Pour le nombre d'électeurs nous avons pris le nombre d'inscrits sur les cantons Sud et Nord de Besançon (41 047 inscrits dont les habitants quelques bourgs et villages) lors des élections législatives de 1958. Voir annexes p. 692 et pour le nombre d'habitants p. 626.

² ADD 1542w7 RG OAS. La Sifop est une entreprise d'outillage. Fiche manuscrite Compteur 70 % - Lip 82 % - Sifop 95 % - Supérieur 30 % - Bourgeois 55 % - Simplot 60 %. Pour la Rhodiacéta le chiffre n'est pas lisible avec certitude.

³ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Télégramme du 12 février 1962. Selon la ville et le secteur d'activité : 40 % de grévistes dans la métallurgie à Montbéliard ; dans les usines bisontines 53 % ; au PTT 33 % à Besançon et 95% à Montbéliard ; aux caisses de la sécurité sociale 20 % à Besançon pour 80 % à Montbéliard ; et la totalité des personnels municipaux de Besançon.

⁴ ADD 1542w7 RG OAS. Télégramme du 12 février 1962.

⁵ ADD 1542w7 RG OAS. Télégramme du 12 février 1962. Les chiffres donnés sont les suivants : Peugeot Sochaux 13,2 % ; Peugeot Audincourt, Valentigney, Pont de Roide et Hérimoncourt 85 % ; Forges d'Audincourt 60 % ; Acieroy à Sainte Suzanne 90 % ; Chaiserie Baumann Colombier Fontaine 99 %.

⁶ *Le Comtois*, 13 février 1962. Le 14, le journal annonce que la grève a été suivie à 80 % dans l'enseignement.

appartiennent au courant mené par Gaston Defferre¹) émettent des critiques envers la politique de Guy Mollet et Robert Lacoste². Les choix nationaux du secrétaire général sont également remis en cause lors du soutien à l'investiture à Charles de Gaulle³, puis sur la réponse à apporter lors du référendum de janvier 1961⁴.

En fait, à propos de l'Algérie, les lignes ont bougé avant le drame de Charonne. Si la SFIO bisontine ne participe pas aux grands mouvements nationaux initiés notamment par l'UNEF, localement elle se joint à des initiatives communes. Après le discours de Charles de Gaulle sur le principe d'autodétermination, elle est signataire, avec la CGT, l'UGS et d'autres, d'un appel à un meeting en novembre 1959 pour demander « une rencontre avec les représentants des combattants algériens »⁵. Jean Minjoz donne des gages à une aile gauche devenue majoritaire. Mais face à un Jean Minjoz, toujours favorable à la présence française⁶, d'autres voix s'élèvent. Lors de l'AG du 17 juin 1960, le débat est vif. Auguste Mussot⁷ mène la lutte contre Guy Mollet. La motion, portée par ce dernier et défendue localement par Jean Minjoz, l'emporte avec 15 voix seulement ; celle défendue par Gaston Defferre et localement par Jean Defrasne recueille 10 votes ; et le courant favorable à Albert Gazier, 12⁸. La SFIO

¹ ADD 1688w6 RG dossier personnel Huot Henri. Brochure publiée par la mairie de Besançon pour les obsèques d'Henri Huot. Ce dernier, avec Jean Defrasne, défend la motion qui soutient l'action de Gaston Defferre au congrès de 1956, en ces termes : « Nous exigeons une épuration administrative qui chasse tous les partisans du racisme et de la force ». Allocution de Roger Gauthier.

² ADD 35j3 fond Joseph Pinard. Réunion de la Commission exécutive fédérale du 21 décembre 1958 qui rappelle que Jean Defrasne n'a pas toujours été d'accord avec la politique de Guy Mollet et Robert Lacoste. Le dépôt des archives départementales peut être complété par le fond de l'OURS (archives du parti socialiste SFIO 1944-1958, correspondances échangées entre le Secrétariat général du parti socialiste et les fédérations métropolitaines).

³ 35j3 fond Joseph Pinard. Cahier Assemblée Générale. AG du 14 décembre 1958. Quatre adhérents au moins critiquent Guy Mollet, Auguste Mussot explique ainsi que Guy Mollet a « trompé le parti ». À la commission fédérale du 20 mars 1960, Henri Huot souhaite que le parti prenne contact avec le PSA et l'UGS. Pour une illustration du réformisme de Jean Defrasne. Voir annexes 637.

⁴ 35j3 fond Joseph Pinard. Réunion de la Commission exécutive fédérale du 18 décembre 1960. La discussion montre que les avis sont très partagés et rappelle le malaise de « la base ».

⁵ ADD 118j21 archives du PCF, pochette paix en Algérie, journée d'action du 17 octobre 1957. Fond privé André Vagneron. L'appel à un meeting le 9 novembre 1960 pour la Paix en Algérie comprend comme signataire le PSA. Parmi les signataires, on trouve la CGT UL, la CFTC UL, la CGT-FO UL, la FEN, le SGEN, le SNI, le PC, le PSA, la SFIO, l'UGS, le comité Audin, le comité pour la paix en Algérie, la libre pensée, la ligue des droits de l'homme, l'UFF, etc.

⁶ 35j3 fond Joseph Pinard. Cahier Assemblée générale 1958 à janvier 1962. AG du 3 juillet, Jean Minjoz intervient pour expliquer qu'il « faut être prudent, éviter toute solution qui conduirait à l'indépendance ».

⁷ Auguste Mussot est le militant qui a signé, à l'été 1957, le tract commun, avec les étudiants, la CGT, des communistes, des protestants, etc. Voir chapitre VI pp. 367-369.

⁸ 35j3 fond Joseph Pinard. AG du 17 juin 1960. Il faut ajouter une abstention. Parmi les délégués envoyés au congrès, on trouve des partisans de la motion Mollet, comme M. Delalande, mais aussi de celle de Gazier avec M. Schmitt.

locale se révèle donc plus à gauche que le résultat du congrès national du 30 juin au 3 juillet 1960¹. Cependant, ils sont peu nombreux à franchir le pas et à tenter l'aventure de la scission. Certes, il existe un parti socialiste autonome, mais il ne constitue pas une réelle force².

L'alliance avec le PCF est également au centre des débats. Certains militants demandent une liste commune pour les élections municipales de 1959³. De plus, pour certains, celle-ci est incontournable dans le contexte algérien. Ainsi, dès avant le drame de Charonne, l'assemblée de janvier 1962 est houleuse⁴. Différents militants expliquent l'impossibilité pour le parti d'exclure les communistes de la lutte contre l'OAS. Mais Constant Bonnefoy, un fidèle de Jean Minjoz, 2e adjoint au maire⁵, défend la ligne officielle. Ainsi, selon lui, l'OAS, comme le PCF, ont intérêt au désordre, et il revient à la SFIO, autour des municipalités républicaines de « préparer la riposte ». L'auditoire ne paraît pas convaincu et applaudit une intervention, qui souligne : « l'anticommunisme nous fait du mal. » L'assimilation du rouge et du brun comme un danger équivalent pour la République, effectuée par Jean Minjoz en janvier 1962⁶, paraît de moins en moins pertinente aux yeux des militants, notamment dans le contexte de la lutte anti-OAS. Le

¹ Ce congrès est le plus disputé sur la question algérienne. Trois textes sont déposés. Le premier, la motion Brutelle, qui représente la ligne proposée par Guy Mollet et qui défend le principe d'autodétermination tout en affirmant « qu'il est de l'intérêt de l'Algérie comme de la France qu'une coopération étroite soit assurée par une formule d'association ». Elle obtient 55,3 %. La majorité n'est donc que relative. La motion Defferre qui, tout en souhaitant le maintien d'une association, n'exclue pas le choix de l'indépendance par le peuple algérien obtient 38,9 % des mandats. Enfin, la motion de Max Lejeune qui reste favorable au maintien de l'Algérie dans la République ne réalise que 5,2 %. CAYROL Roland, « Les votes des fédérations dans les congrès et conseils nationaux du parti socialiste (1958-1970), in *Revue française de science politique*, n° 1, 1971, pp. 54-56.

² Dans l'ensemble des archives dépouillées, nous avons trouvé peu de références au PSA. Par exemples, 35j3 fond Joseph Pinard. AG du 28 février 1960. Notes : Gagey souhaite le retour de ceux qui ont quitté le parti pour le PSA ; réunion de la commission exécutive fédérale du 20 mars 1960 : Henri Huot propose de prendre contact avec le PSA et l'UGS. *L'Est Républicain*, février 1960 tract de mobilisation pour la Paix signé par cinq individus, Jacques Gleizes, François Châtelet, Gilbert Riedoz, Maxime Roland, Charles Bourdenet sans référence à la structure à laquelle ils appartiennent. Mais le journal précise que Jacques Gleizes est PSA. ADD 118j21 archives du PCF, pochette paix en Algérie, journée d'action du 17 octobre 1957. Fond privé André Vagneron. L'appel à un meeting le 9 novembre 1960 pour la Paix en Algérie comprend comme signataire le PSA. Gaston Bordet adhère également au PSA, avant de rejoindre le PSU, qu'il quitte en 1965. PENNETIER Claude (dir.), *Le Maitron : dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social : de la seconde guerre mondiale à mai 1968*, Paris, Éd. de l'Atelier - Les Éd. ouvrières, 2006. Notices en ligne, maitron-en-ligne.univ-paris1.fr

³ 35j3 fond Joseph Pinard. AG du 22 février 1959.

⁴ ADD 53j3 fonds Joseph Pinard cahier Assemblée Générale 1958 à janvier 1962. Dans le compte-rendu de l'assemblée de janvier 1962, trois interventions montrent cette tendance à la contestation. M. Duc affirme « notre position est assez trouble » car il est impossible d'exclure les communistes de la lutte contre l'OAS. M. Schmitt signale que le PS choisit la mauvaise voix, car « l'anticommunisme nous fait du mal ». Le compte-rendu signale qu'il est applaudit. Quant à Jean Defrasne, désignant Robert Lacoste et Max Lejeune, il se dit favorable à ce que le parti soit « sévère avec les camarades (...) qui s'acoquinent avec la droite ».

⁵ ADD 1485w87 RG dossier personnel Bonnefoy Constant.

⁶ ADD 118j9 archives du PCF pochette SFIO. Bulletin de la SFIO de janvier 1962. « Défendons la démocratie » éditorial de Jean Minjoz. Sous la plume du maire, qui après avoir souligné le danger qu'encourt la démocratie française, on trouve la phrase suivante : « nous ne voulons pas lutter contre les OAS et autres néo-fascistes d'aujourd'hui pour tomber demain sous la coupe des amis et disciples des Staline, Khouchtchev et autres cosaques ».

front républicain l'emporte en février. Jean Minjoz, tout comme Guy Mollet¹, appelle à une commémoration devant le monument aux morts et laisse la fédération participer aux manifestations, sans cependant s'y rendre lui-même. Le premier adjoint Raymond Vauthier, avec de Jean Defrasne, prennent la tête du défilé².

3) Présence du MRP et l'évolution d'une partie des catholiques

Le mouvement dépasse le « peuple de gauche ». La droite, en ce mois de février 1962, est divisée. L'UNR ou les Indépendants restent silencieux sur cette manifestation, qui ajoute au recueillement une dimension critique vis-à-vis du gouvernement. Quelques grands patrons tentent, par ailleurs, d'entraver la mobilisation de leurs salariés³.

En revanche, toute une partie de la droite catholique connaît une évolution. Les premiers signes avant-coureurs s'expriment dès l'automne 1960 dans certains bulletins paroissiaux. En octobre 1960, dans le contexte des indépendances en Afrique subsaharienne, le bulletin de Saint Louis s'interroge ainsi : : quel chrétien peut oser demander à l'Eglise « de se taire devant les légitimes aspirations qu'elle voit naître chez les peuples d'outre-mer (...) ? »⁴. La rédaction de ces bulletins paroissiaux sont alors sous la responsabilité de Paul Boiteux qui appartient à la mouvance favorable aux prêtres ouvriers et à l'action catholique. Les catholiques sociaux, à travers ces bulletins ou *Cité Fraternelle*⁵, affichent publiquement leur désaccord face à un Évêque favorable à l'Algérie française⁶. Hors de l'Eglise, certaines grandes figures locales s'expriment également en ce sens. En janvier 1962, lors du congrès de l'Union départementale des anciens combattants (UDAC), le docteur Maitre avait enterré l'Algérie française en ces termes : « la véritable fidélité à la patrie, ce n'est pas de chercher à ressusciter des traditions mortes, c'est de s'atteler à

¹ « Après le drame de Charonne, Mollet avait laissé la fédération de Paris participer à des manifestations unitaires » BERGOUNIOUX Alain et GRUNBERG Gérard, *L'ambition et le remords. Les socialistes français et le pouvoir (1905-2005)*, Paris, Fayard, 2005, p. 185. Guy Mollet ne participe pas au cortège parisien, mais se rend devant le monument aux morts d'Arras dans son fief local.

² *Le Comtois*, 13 février 1962. Henri Huot est également présent dans le cortège.

³ ADD 118j3 archives du PCF, pochette tracts syndicaux. Tract du syndicat CGT Rhodiacéta de février 1962. La CGT accuse la direction d'avoir fait « pression ». Elle aurait ainsi édicté une interdiction de faire grève sous peine de se voir « refuser l'entrée de l'usine le lendemain matin ».

⁴ ADB bulletins paroissiaux, paroisse Saint-Louis, bulletin du 22 octobre 1960, souligné dans le texte.

⁵ L'hebdomadaire ne se prononce pas contre la colonisation en soi, mais contre ses abus. De même, il dénonce l'intransigeance du FLN, mais n'en admet pas moins la nécessité de négocier avec lui. De nombreux articles sont, d'ailleurs, signés de Paul Boiteux. ADB, *Cité Fraternelle* numéros de 1960.

⁶ Voir chapitre VI pp. 317-320.

des tâches nouvelles »¹. La lutte contre l'OAS finit de redéfinir les lignes. Lors de la venue du colonel Trinquier en mars 1962, le président de l'UDAC est des plus clairs dans son communiqué « quels que soient les titres militaires de ce dernier, ses prises de position politique le privent de toute audience auprès de ceux qui n'acceptent ni la violence, ni la subversion »².

Sur la scène politique, le MRP s'oppose à l'OAS et soutient le général de Gaulle. Une inflexion est cependant sensible nationalement et localement à partir de fin 1961³. Ainsi, le MRP bisontin, même s'il n'appelle pas à manifester le 19 décembre 1961, demande à ses troupes de participer à l'arrêt de travail, ce que ne fait pas la SFIO. De plus, les équipes Jeunes du MRP du Doubs « recommandent à tous leurs adhérents la solidarité syndicale » sans interdire ni prescrire la manifestation⁴. Enfin, l'année scolaire 1960-1961 voit l'entrée d'Yves Lequinou au bureau de l'AGEB comme vice-président à la jeunesse. Celui-ci est qualifié de MRP par les services préfectoraux⁵. Il y côtoie des étudiants PSU et PCF. C'est dans la logique de cette évolution locale, alors qu'il fait partie du gouvernement au plan national⁶, que le 12 février, le MRP⁷ bisontin se joint au cortège. Le temps d'une manifestation, une délégation se trouve ainsi aux côtés des socialistes et des communistes, reconstituant le tripartisme de 1945.

C) 1962, les guerres s'achèvent

Après la répression de Charonne, chacun reste mobilisé. Le mois de mars constitue un temps fort pour les opposants à la guerre. Les représentants de l'Algérie française, eux, sont actifs jusqu'à l'automne. Mais pour la majorité de la population, la signature des accords d'Évian signifie un retour à la normale.

¹ *Le Comtois*, 8 janvier 1962.

² *Le Comtois*, 2 mars 1962. Communiqué de l'UDAC.

³ Elle peut se lire dans les votes des députés MRP à l'Assemblée Nationale. Le 15 décembre 1961, 23 députés sur 57 votent la motion de censure (trois ministres MRP participent alors au gouvernement). Le 27 avril 1962, il ne reste que 30 députés pour voter la confiance au gouvernement. LETAMENDIA Pierre, *Le Mouvement Républicain Populaire, histoire d'un grand parti français*, Paris, Beauchesne, 1995, p. 246.

⁴ *Le Comtois*, 19 décembre 1961.

⁵ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 9 mai 1962.

⁶ Nationalement, après cet acte « affreux, et qui est, stupide », le MRP exige la démission du ministre de l'Intérieur ou celle de ses trois ministres. DEWERPE Alain, *Charonne, 8 février 1962, Anthropologie historique d'un massacre d'État*, Paris, Gallimard, 2006. La citation est tirée de l'introduction, p. 295.

⁷ *Le Comtois*, 12 février 1962.

AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Télégramme du 13 février 1962.

1) Mars 1962 : dernières grandes mobilisations des opposants à la guerre

La création des comités antifascistes permet une plus forte réactivité à l'actualité locale¹. Alors qu'en octobre 1961 la venue du colonel Trinquier² à Besançon n'avait pas entraîné de réactions³, en mars 1962 au contraire, le comité appelle à une contre manifestation. Cette mobilisation rapide réalisée dans la journée, et plutôt réussie, s'explique par les outils mis en place : intersyndicale et comité de défense républicaine. Ainsi, alors que le colonel Trinquier est attendu au café du Commerce, situé au centre ville pour une « causerie qui portera sur les problèmes d'actualité et le drame algérien »⁴, l'intersyndicale (AGEB, FEN, CGT, CFTC, SGEN), associée au PSU, au PCF et au comité Audin publie une motion de protestation contre « une réunion qui (...) a pour but, en réalité, de constituer les bases d'un mouvement fasciste »⁵. Le comité de défense républicaine, lui, appelle à manifester. Environ 200 personnes, essentiellement des étudiants et des militants communistes selon la préfecture se rassemblent devant le café à 20 h. Entre temps, le propriétaire retire son invitation⁶ ; la réunion n'a pas lieu⁷.

Toujours début mars, les opposants à la guerre d'Algérie se retrouvent, d'une manière plus consensuelle, lors du congrès départemental du Mouvement de la Paix à Besançon, présidé par François Châtelet et en présence de Élisabeth Mathiot, responsable du Mouvement de la Paix et épouse du pasteur⁸. Le 9 mars est de nouveau une journée de mobilisation. À l'université, les étudiants d'Outre-mer sont en grève pour protester contre les violences de l'OAS à l'encontre de la population algérienne.

¹ À travers nos sources, nous avons pu identifier avec certitude l'existence de 5 comités. Le comité de la SNCF, celui de Rhodiacéta (AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur rapport du 17 mars 1962), celui des étudiants (*Le Comtois*, 6 février 1962), le comité antifasciste de Saint Claude (*Le Comtois*, 12 février 1962), et celui des ouvriers du bâtiment (*Le Comtois*, 15 février 1962).

² Sur le colonel Trinquier et ses méthodes voir notamment JAUFFRET Jean-Charles, *Ces officiers qui ont dit non à la torture : Algérie, 1954-1962*, Paris, Autrement, 2003, pp. 49-50 ou BRANCHE Raphaëlle, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie : 1954-1962*, Paris, Gallimard, 2001, pp. 106-111.

³ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur, 1961. Rapport du 11 octobre 1961.

⁴ *Le Comtois*, premier mars 1962. Communiqué de l'association pour l'étude de la réforme des structures de l'État.

⁵ *Le Comtois*, 3 mars 1962. Communiqué de presse.

⁶ *Le Comtois*, 3 mars 1962. Jean Pinel affirme avoir « été abusé quant au caractère de la réunion qui devait se tenir chez lui ».

⁷ ADD 1542w5 RG OAS. Le rapport du 3 mars 1962 stigmatise le PCF comme principal instigateur de la contre-manifestation et ADD 1542w4 RG OAS pochette d'activités OAS. Le rapport du 17 mars 1962 Il souligne également une présence majoritairement étudiante sur les 200 personnes à laquelle se sont adjoints quelques militants communistes et PSU.

⁸ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 9 mars. *Le Comtois*, 5 mars 1962.

L'AGEB affirme sa solidarité¹. Enfin, après l'attentat d'Issy-les-Moulineaux qui touche plus durement le monde communiste à travers le Mouvement pour la Paix, ce dernier mène l'offensive. La forme reste collective. L'intersyndicale CGT, FEN et SNI² appellent « à organiser les protestations et manifestations les plus diverses »³. Sur Besançon, une pétition circule qui se réfère à l'attentat mais aussi aux menaces adressées à Serge Paganelli et Louis Garnier⁴. Celle-ci est très largement signée⁵. Le 14 mars, le comité antifasciste des cheminots reprend la pétition en partie sous forme de résolution⁶. Enfin, dans le cadre de la lutte contre l'OAS une délégation de la CGT est reçue à la préfecture le vendredi 16 mars 1962. En revanche, aucune grève n'est lancée sur Besançon. Un seul débrayage a lieu à Pontarlier, à l'appel de la section communiste locale⁷.

2) L'OAS, typologie et derniers feux

La présence de l'OAS en 1962 se renforce, que ses membres soient originaires du département ou qu'ils viennent de l'extérieur. Localement, un réseau d'officiers de réserve favorables à l'Algérie française se met en place. Quatre officiers en sont les promoteurs : Jacques Calame, Paul Boron, Henri Falavigna et Georges Devèze. Les deux premiers habitent Belfort, Jacques Calame distribuant des tracts au sein des usines de Sochaux. Le dernier, bien que résidant à Dijon, est lié à Besançon. C'est dans cette ville, qu'en juin 1960, il convoque 250 officiers de réserve pour y créer une organisation nationaliste. Falavigna a gardé des liens dans le département puisqu'en juin 1962, il vient donner des tracts de l'OAS à Calame. Le correspondant bisontin du mouvement de juin 1960, Georges Devèze est sans doute en

¹ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 17 mars 1962.

² En 1962, les évolutions internes des rapports de force, à l'intérieur de la FEN, donne aux communistes une influence grandissante. Gilbert Carrez, adhérent du PCF, est désormais secrétaire fédéral. M. Devaux, ancien secrétaire et de tendance PSU, est toujours membre du bureau. ADD 1485w234 RG FEN. Rapport du 11 janvier 1962.

³ *L'Est Républicain*, 13 mars 1962. Communiqué : « Les syndicats protestent contre l'OAS ».

⁴ La préfecture met en doute la réalité de ces menaces. Sans qu'il soit possible de trancher, rappelons que les personnalités communistes ont souvent reçu de telles menaces. Il est possible que Louis Garnier, conseiller général, comme d'autres élus communistes, notamment des maires, en ait été destinataire. COPPIN MARC, « De Dunkerkerque à Montreuil-sur-Mer : un littoral ouvrier contre la guerre d'Algérie », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, p. 205.

⁵ ADD 1542w7 RG OAS. Paquet de pétitions provenant de différentes entreprises. La pétition, sans doute lancée par la CGT, n'en recueille pas moins un nombre impressionnant de signatures. Les signataires ne sont donc pas exclusivement militants à la CGT. À titre d'évaluation, une page comprend environ 180 signatures. On décompte 2,5 pages de signatures aux entreprises Croppet, 2 pages aux PTT, 1 page à EDF, 1 page pour les employés municipaux, 2 pages pour l'enseignement technique, 5 pages de signatures très serrées chez Lip.

⁶ ADD 1542w7 RG OAS. Résolution du 14 mars du comité antifasciste des cheminots de Besançon.

⁷ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 17 mars 1962. À l'usine Gurtner, la totalité du personnel s'est arrêtée entre 17 h 30 et 18 h.

contact avec les trois autres. Leur objectif est de constituer sur le département une association d'officiers de réserve favorables à l'OAS¹. De plus, Jean-Marcel Mairey, un étudiant en médecine, tout récemment inscrit à Besançon et dont les parents vivent dans la région, est arrêté alors qu'il est revenu vivre chez sa mère. Chef du réseau OAS de l'université de Nancy, il a participé à l'organisation de sept plastiquages et deux sabotages dans cette ville². Son arrivée ne ressort pas d'une volonté d'implanter une branche de l'organisation à Besançon mais témoigne d'un désir de se retirer du mouvement et de se mettre à l'abri³.

À l'intersection de personnalités locales et Français d'Algérie, on retrouve Jean-Claude Gomet⁴. Ce dernier est de nouveau arrêté pour détention de tracts en faveur de l'OAS et de grenades retrouvés à son domicile. Il est condamné à 2 mois de prison par le tribunal de grande instance de Dijon⁵. L'ancien parachutiste renoue avec l'activisme en compagnie de son épouse, Marie-Antoinette Deglin. Cette dernière, née en Algérie, fait l'objet d'une fiche de recherche du juge d'instruction de Thonon, mentionnant qu'elle est inculpée d'attentat à la sûreté de l'État mais suivi d'un non-lieu. De plus en tant que membre d'une cellule OAS, elle est appréhendée à Genève, son lieu de résidence de juin à juillet 1962. De nombreux tracts de l'OAS imprimés en Suisse sont en effet retrouvés chez eux. Tous sont refoulés de Suisse. Le destinataire de ces tracts de l'autre côté de la frontière n'est autre que J-C Gomet⁶.

Enfin, les rapatriés d'Algérie constituent le dernier relais régional de l'OAS⁷ que l'on peut également se répartir en deux groupes. De jeunes Français d'Algérie réclament vengeance. Parmi ces derniers, trois jeunes gens, mineurs, sont arrêtés pour vols. La perquisition révèle des courriers qui montrent leur appartenance à l'OAS et leur correspondance avec d'autres rapatriés. Mais nous n'avons pas retrouvé d'éléments attestant d'un activisme plus conséquent sur la ville⁸. En revanche, des responsables

¹ ADD 1542w5 RG OAS note de renseignements 1er juin 1962. Objet : activité des nommés Calame, Falavigna et Boron.

² *Le Comtois*, 6 juin 1962.

³ ADD 1542w5 RG OAS. Rapport du commissaire principal au commissaire central de police à Besançon du 29 mai 1962. Le rapport contient le procès-verbal.

⁴ Il a déjà été arrêté et condamné en 1961 avec son père pour avoir distribué des tracts favorables aux putschistes. Voir chapitre VIII pp. 488-490.

⁵ *Le Comtois*, 31 octobre 1962 et 5 janvier 1962.

⁶ ADD 1542w5 RG OAS. Demande d'enquête du 18 septembre 1962. Cette demande soulève également la question d'une société écran, Frimex, liée à J-C Gomet. Par l'intermédiaire d'Henri Briottet, un Bisontin et de Denise Colin, née en Algérie, cette entreprise sert de paravent à des activités pro-OAS.

⁷ DARD Olivier, *Voyage au cœur de l'OAS*, Paris, Perrin, 2005.

⁸ ADD 1542w5 RG OAS. Rapport du commissaire divisionnaire, commissaire central au préfet, 8 janvier 1963. Deux menaces par téléphone de plastiquage sont effectuées en avril 1962. Celles-ci ne sont pas mises à exécution et la police n'a pas retrouvé les auteurs. Il est possible que ces derniers correspondent au profil de ces jeunes gens. ADD 1542w5 RG OAS. Rapports des 7 et 17 avril 1962.

plus expérimentés, faisant l'objet de mandat d'arrêt, sont arrêtés à Besançon¹. C'est le cas, par exemple d'André Quilès, qui avec son père et ses frères, appartenait à un des commandos Delta en Algérie². Il venait rendre visite à sa fiancée, rapatriée dans le Doubs³. De plus, Charlyne Grussenmeyer qui appartient au réseau OAS du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône et qui vient chercher refuge chez un compatriote, dont l'un des gendres est membre actif de l'OAS, est arrêtée, en possession de différentes cartes d'identité, en gare de Pontarlier⁴. Avec elle, huit autres personnes tombent⁵. Mais, l'activisme dans le Doubs reste faible. Le département constitue une sorte de base arrière où les membres de l'OAS peuvent trouver refuge auprès de rapatriés compréhensifs, mais qui ne participent pas, ou plus, à la lutte. La proximité de la Suisse joue à cet égard comme un dernier espace de repli.

En mai 1962, à Besançon, on trouve encore quelques expressions de l'OAS. Il s'agit d'affichettes « confectionnées à la main », sur lesquelles on peut lire le nom des généraux Zeller, Jouhaud, Challe et Salan, qui sont collées sur les plaques indicatives du nom de quatre rues⁶. Dans la nuit du 21 mai, 13 exemplaires du *Journal de l'OAS Métropolitaine n° 3*, sont jetés sur la chaussée à la sortie de la ville⁷. Mais l'activité OAS bisontine s'arrête là, confirmant l'absence d'un terreau réellement propice, contrairement à d'autres régions⁸. Enfin, sans que cette action ne soit publique, une dizaine de personnes souscrivent à un don en faveur de la veuve de Bastien-Thiry⁹. Mais dans la capitale comtoise, aucun plasticage n'a lieu¹⁰.

¹ ADD 1542w5 RG OAS. Lettre du préfet du 24 octobre 1962. Arrestation de Georges Sarlangra.

² *Le Comtois*, 5 octobre 1962.

³ ADD 1542w5 RG OAS. Note du 13 octobre 1962.

⁴ ADD 1542w5 RG OAS. Lettre du préfet du 6 octobre 1962.

⁵ *Le Comtois*, 13 octobre 1962. Charlyne Grussenmeyer et les autres inculpés sont transférés à Carpentras.

⁶ ADD 1542w7 RG OAS, pochette graffitis. Rapport manuel du 3 mai 1962.

⁷ ADD 1542w7 RG OAS, pochette 1962. Télégramme du préfet au ministre de l'Intérieur du 22 mai 1962.

⁸ Loin des terres du Sud, l'Ouest vendéen fait vivre un temps l'idéologie OAS, en s'appuyant sur les militants poujadistes, anciens vichystes et nostalgiques de l'Ancien Régime. BOURDIN Gérard, « Groupuscules et culture de nostalgie : l'Orne et l'Algérie française (1958-1965) », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, pp. 292-294.

⁹ 1542w5 RG OAS. Message téléphonique parvenu à la préfecture le 27 mars. La messe a eu lieu à Villers le Lac le 23 mars. Note du directeur des RG du 2 octobre 1963. La souscription a eu lieu en juin 1963. Parmi les huit noms donnés, cinq personnes habitent Besançon. On trouve un abbé, un colonel, un médecin et le maire de Chatillon-le-Duc, qui par ailleurs a été conseiller municipal à Besançon, bien connu dans la ville comme libraire et classé plutôt comme appartenant au catholicisme social (ADD 1485w89 RG dossier personnel Cart André).

Sur Bastien-Thiry et la stratégie qu'il défend au sein de l'OAS, KAUFFER Rémi, « OAS : la guerre franco-française d'Algérie », in HARBI Mohammed et STORA Benjamin (dir.), *La guerre d'Algérie 1954-2004, la fin de l'amnésie*, Paris, Laffont, 2004, pp. 468-469.

¹⁰ *Le Comtois*, 26 mars 1962. Dans la région, une seule tentative, qui échoue, est à signaler à Belfort.

3) 18 mars 1962, les accords d'Évian : retour au calme

Les grandes démonstrations des opposants à la guerre s'achèvent avec les accords d'Évian. De plus, l'OAS, si elle est présente, n'est pas suffisamment puissante localement pour se manifester réellement. C'en est fini des arrestations spectaculaires de réseaux FLN ne se produisent plus¹. À Besançon, que ce soit dans l'expression du nationalisme algérien, dans celle des opposants à la guerre, ou encore dans l'activisme public de l'OAS, la guerre perd fortement de son intensité après les accords d'Évian².

Des négociations se déroulent dans la région, aux Rousses, du 11 février au 18 février 1962, en présence d'une délégation algérienne de 11 personnes (dont 4 ministres du GPRA) et de 7 Français (dont 3 ministres). Ces dernières sont suivies par la presse comme une sorte de feuilleton, dont le ressort principal réside dans les déplacements des protagonistes³. Les accords sont accueillis « avec soulagement » par la population. Les Algériens ne réagissent pas publiquement⁴. Le référendum apparaît moins comme un enjeu majeur que comme l'épilogue politique français des négociations avec le FLN, voire même selon les termes du préfet « une formalité ».

La campagne est donc terne ; quel que soit le parti, les dirigeants politiques se manifestent peu « y compris le PCF »⁵. Ce dernier organise, tout de même, deux réunions, une à Pontarlier et une à Besançon⁶. L'UNR et le MRP apposent des affiches⁷. Tous deux, avec les Radicaux, sont les premiers à se

¹ À Besançon, il n'y a pas de procès au tribunal correctionnel de membre de l'OAS en 1962.

Le Comtois du 8 février 1962 relate le procès à Dijon de 17 membres du FLN arrêtés en Franche-Comté. Celui du 12 février annonce l'arrestation d'un membre du FLN à Montbéliard. Mais en mars, le journal ne signale plus aucune arrestation.

² Le cessez-le-feu et les accords d'Évian sont vécus en France, y compris par la gauche militante, comme la fin de la guerre. Attitude dénoncée par Sartre, car elle implique une vision exclusivement française du conflit. SHEPARD Todd, 1962 : *comment l'indépendance algérienne a transformé la France*, Paris, Payot, 2008, pp. 321-323.

³ *Le Comtois*, 15 février 1962, « La délégation française signalée à Mouthe », mais le journal perd « sa trace ». De même, *Le Comtois* 14, 16 et 21 février 1962. Le 21, le journal illustre les négociations par une grande photographie du chalet. Le 24, le journal donne les codes des négociations aux Rousses, sans proposer de réelle analyse de celles-ci. Sur ces dernières et les accords d'Évian, AGERON Charles-Robert, « Les accords d'Évian (1962) », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 35, juillet-septembre 1992, pp. 3-15.

⁴ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Télégramme du 19 mars. Le préfet déduit de ce calme que les Nord-Africains ont surtout l'espérance de « voir diminuer les menaces clandestines qui pèsent sur eux ». L'interprétation des agissements des Algériens par les autorités évolue peu. Ces dernières sont réticentes à avouer l'adhésion des ouvriers algériens à l'indépendance.

⁵ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 28 mars 1962. Le préfet souligne que « l'intérêt pour le référendum apparaît relativement faible ». Il évalue le taux d'abstention à 20 % et la victoire du oui à 90 %.

⁶ ADD 148w40 référendums 1961-1962. Pochette référendum 8 avril 1962. Note manuscrite non datée. On peut y lire : « 2 réunions PC le 5-4-62 Pontarlier 17 personnes Besançon 31 personnes ».

⁷ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 4 avril 1962.

prononcer pour le « oui ». Les Indépendants laissent à leurs électeurs leur liberté de vote¹. La SFIO rejoint le camp du « oui »², tout comme le PCF³. Le PSU du Doubs suit la consigne nationale de surcharger le bulletin de vote⁴. Dans les isoloirs, des papiers écrits à la main ont été retrouvés avec la mention « oui à la paix, non au pouvoir personnel » ainsi que des tracts humoristiques anti de Gaulle⁵. Des exemplaires photocopiés ont été également distribués dans les boîtes par les militants du PSU. La fédération du Doubs en imprime 6 000 exemplaires⁶.

Le résultat est ainsi sans surprise. Dans le département, près de 94 % (93 % pour Besançon) des suffrages exprimés le sont en faveur du « oui ». La variable la plus intéressante est peut-être la hausse des abstentionnistes, comparativement aux référendums de 1958 et 1961. Ainsi, alors qu'en 1958 le « oui » représentait 75,36 % des inscrits, il n'en représente que 69,11 % en 1962. La légère augmentation des bulletins blancs confirme qu'une partie de l'électorat des Indépendants, du PSU et du PCF a préféré rester en retrait du scrutin.

Alors que l'indépendance de l'Algérie se profile, localement, l'enjeu est désormais l'accueil des rapatriés.

¹ ADD 148w40 référendums 1961-1962. Pochette référendum 8 avril 1962. Note du 30 mars 1962. Voir également le communiqué de la fédération MRP du Doubs, *Le Comtois*, 29 mars 1962 ; pour celui des Radicaux le 30 mars 1962 ; *Le Comtois*, 6 avril 1962, communiqué de la section UNR de Besançon et *Le Comtois*, 7 avril 1962, communiqué du groupe des Indépendants et paysans.

² ADD 148w40 référendums 1961-1962. Pochette référendum 8 avril 1962. Note du 8 avril 1962.

³ *Le Comtois*, 4 avril 1962. Communiqué du PCF, section de Besançon. La CGT fait également campagne en faveur du « oui », à travers également un communiqué de presse le même jour, mais aussi à travers des tracts. ADD 148w40 référendums 1961-1962. Pochette référendum 8 avril 1962. Série de tracts de la CGT appelant à voter oui au référendum.

⁴ ADD 148w40 référendums 1961-1962. Pochette référendum 8 avril 1962. Note du 8 avril 1962. *Le Comtois*, 3 avril 1962. Communiqué de la fédération du Doubs du PSU.

⁵ ADD 148w40 référendums 1961-1962. Pochette référendum 8 avril 1962.

⁶ ADD 148w40 référendums 1961-1962. Pochette référendum 8 avril 1962. Note des RG du 7 avril 1962.

II) DES « MÉDITERRANÉENS » SUR LES MARGES DE L'EST

Le rapatriement des Français d'Outre-mer commence avec l'indépendance de l'Indochine et se poursuit avec celle des Protectorats. Le premier concerne environ 12 000 personnes. Le second est plus conséquent. Entre 1956 et 1957, 55 000 Français quittent le Maroc et 60 000 la Tunisie, auxquels il faut ajouter les 16 000 qui partent après les événements de Bizerte en 1961¹. Mais « l'exode », terme notamment employé par Jacques Frémeaux ou Jean-Jacques Jordi, est tout autre en 1962, car l'Algérie était une colonie de peuplement. Bien qu'il commence dès janvier 1962, ce mouvement migratoire est provoqué par le processus qui mène des accords d'Évian à l'indépendance, mais aussi par la politique de violence menée par l'OAS². Les plus nombreux à franchir la Méditerranée, au cours de l'année 1962, sont les Français (environ 679 000³). Ils ne sont pas seuls : environ 16 000 civils algériens et 12 000 militaires algériens de l'armée française avec leurs familles participent à ce transfert de population⁴. La vague est telle qu'elle touche de manière relativement importante les marges de l'Est. Reste à en mesurer son ampleur dans le département du Doubs ; pour envisager ensuite comment l'administration a géré ces arrivées ; et voir enfin comment les différentes populations ont vécu ce moment particulier.

A) L'arrivée des « Méditerranéens »

Plus d'un demi million d'hommes quittent l'Algérie pour la seule année 1962. La plupart s'installe dans le sud de la France. Mais une partie d'entre eux, volontairement ou envoyés par les services de l'État, se rend dans d'autres régions françaises. Le Doubs participe ainsi à l'accueil de ces migrants.

¹ Chiffres donnés par JORDI Jean-Jacques, *1962, l'arrivée des pieds noirs*, Paris, Autrement, 1995, p. 134. On peut également mentionner les rapatriés d'Égypte après la crise de Suez, soit 10 000 personnes.

² FRÉMEAUX Jacques, « Les conditions d'un exode », in KHELLIL Mohand et MORIN Jules, *Les rapatriés d'Algérie en Languedoc-Roussillon, 1962-1992, actes du colloque internationale de Montpellier, 14-14-16 novembre 1991*, Université Paul Valéry-Montpellier III, 1992.

³ JORDI Jean-Jacques, *De l'exode à l'exil. Rapatriés et pieds-noirs en France : l'exemple marseillais, 1954-1992*, Paris l'Harmattan, p. 33.

⁴ HAMOUMOU Mohand, « L'histoire des harkis et des Français musulmans », in HARBI Mohammed et STORA Benjamin (dir.), *La guerre d'Algérie 1954-2004, la fin de l'annexion*, Paris, Laffont, 2004, p. 332.

1) De la mesure du phénomène

Connaître le nombre exact de personnes arrivant d'Outre-mer dans le département pose problème, y compris pour les vagues précédant mai 1962. Outre les Français du Maroc et de Tunisie, certains Européens d'Algérie partent pour l'autre rive de la Méditerranée avant les accords d'Évian. Alors que le phénomène commence à prendre de l'ampleur, les autorités évaluent ces premières arrivées. Deux dates repères sont retenues, l'une en juillet 1961, l'autre en mars 1962. Le 1er juillet 1961 s'explique par le début des départs de Français après Bizerte et la création en août d'un secrétariat d'État aux rapatriés¹. Le 11 mars 1962 correspond au lendemain de l'abrogation de l'ancienne réglementation relative aux aides pour les Français rapatriés : tout dépôt de dossier antérieur ne permet pas d'avoir accès aux nouvelles aides². Le volume de personnes concernées dans le Doubs est restreint. Celui-ci se monte à 60 dossiers soit 200 personnes, début septembre 1962³, puis retombe et se stabilise à 20 dossiers pour 60 personnes. Les chiffres de 1962⁴ ne correspondent pas à ceux de décembre 1964⁵. La différence entre les dates se monte à 111 personnes et ce sur un petit volume (184 rapatriés comptés en 1962 pour 295 en décembre 1964).

Cet écart peut s'expliquer par un nouveau décompte plus précis, effectué par une administration aguerrie par la vague de population de 1962, et/ou encore par le faible enjeu que constitue, alors, ces premiers arrivants. De plus, une part non négligeable de ces rapatriés n'a pas eu recours aux aides et aux services de l'État. Parentés, connaissances les ont accueillis. Cette population qui n'a pas besoin des subsides de l'État est désignée sous la rubrique « familles ne percevant pas d'allocations dans le Doubs, ou n'ayant pas constitué de dossier ». Les envoyés d'office parviennent dans le Doubs,

¹ À titre d'exemple : ADD 228w4 rapatriés d'Algérie statistiques 1962. Services des rapatriés. Renseignements statistiques au 11 septembre 1962.

² SCIOLODO-ZÜRCHER Yann, *Devenir métropolitain. Politique d'intégration et parcours de Rapatriés d'Algérie en métropole (1954-2005)*, Paris, EHESS, 2010, p. 182.

³ ADD 228w4 rapatriés d'Algérie statistiques 1962. Services des rapatriés. Renseignements statistiques au 11 septembre 1962. Dès la fiche du 11 septembre les chiffres diminuent drastiquement. L'inversion des chiffres (entre 60 et 200) pouvait laisser croire à une erreur, mais en note sur la fiche du 11 septembre, l'administration donne l'explication de cette diminution : « Le nombre de personnes de la 4ème catégorie semble avoir diminué par suite des régularisations administratives. ». Ces chiffres de 20 dossiers pour 60 personnes se retrouvent ensuite. Voir par exemple dans la même liasse la fiche de novembre 1962.

⁴ ADD 228w4 rapatriés d'Algérie statistiques 1962. Pochette Besançon. Rapport du 11 mars 1962 signalant 33 dossiers pour 88 personnes rapatriées venant d'Algérie, 12 dossiers 31 personnes du Maroc, 23 dossiers pour 65 personnes de Tunisie et 2 dossier pour 10 personnes du Sénégal. Les chiffres sont cependant incertains.

⁵ ADD 228w7 rapatriés d'Algérie 1965 statistiques. Fiche situation au 31 décembre 1964. Rapatriés avant le 11 mars - nombre de dossiers - venant d'Algérie 76, de Tunisie 40, du Maroc 36 dont 85 dossiers créés à Besançon. Au total, 295 personnes sont arrivées.

essentiellement, à partir de la mi-juin 1962. Les services préfectoraux précisent bien qu'il s'agit d'évaluation.¹

Une rubrique « fonctionnaires et assimilés » fait également l'objet d'une évaluation car les employés de l'État ne peuvent prétendre aux aides liées au rapatriement. Cette évaluation est plus aisée à effectuer ; le chiffre donné varie tout de même de 550 personnes à 675². Enfin, l'autre catégorie qui figure sur ces fiches est celle des « familles musulmanes ». Là encore, il s'agit d'une estimation³. En août 1962, celle-ci s'élève à 120 personnes, pour monter à 190 en septembre, puis redescendre début novembre à 120 et à 90 mi-novembre⁴. Ces dernières bien que non considérées comme françaises⁵, peuvent se retrouver également dans la première catégorie⁶ ou ne pas toujours être comptées⁷. Enfin, dès novembre 1962, l'administration reconnaît des départs et des arrivées non signalés de rapatriés, ayant déjà obtenu les aides auxquelles ils avaient droit⁸. Les dossiers apparaissent ainsi comme une source de renseignements, mais aussi de contrôle.

¹ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1962. Rapport du 20 juin 1962.

² ADD 228w4 rapatriés d'Algérie statistiques 1962. Services des rapatriés. Renseignements statistiques au 31 août et au 11 septembre 1962 : 208 familles pour 550 personnes. Renseignements statistiques au 5 novembre 1962 : 225 familles pour 600 personnes.

ADD 1542w3 Rapatriés, harkis, FLN 1956-1970. Pochette rapatriés. Services des rapatriés. Renseignements statistiques au 15 novembre 1962. 225 familles pour 675 personnes. Cette fiche précise, ce qui n'est pas le cas des autres, que ces renseignements sont fournis par les administrations d'accueil.

³ Pour cette catégorie, il n'est pas fait de distinction entre civils algériens et anciens militaires de l'armée française. Le terme de harkis est parfois employé, mais pas toujours. Nous reviendrons, dans ce chapitre, plus précisément sur cette question.

⁴ ADD 228w4 rapatriés d'Algérie statistiques 1962. Services des rapatriés. Renseignements statistiques au 31 août, 11 septembre et 5 novembre 1962.

ADD 1542w3 Rapatriés, harkis, FLN 1956-1970. Pochette rapatriés. Services des rapatriés. Renseignements statistiques au 15 novembre 1962.

⁵ Sur la politique menée par le gouvernement français, visant à exclure les « musulmans algériens » de la nationalité française, SHEPAR Todd, « Hommes, femmes, familles et identité française lors de l'exode d'Algérie », in GREEN Nancy L. et POINSOT Marie (dir.), *Histoire de l'immigration et question coloniale en France, actes du colloque Cité nationale de l'histoire de l'immigration, 28-30 septembre 2006*, Paris, La Documentation française, 2008, pp. 94-97.

⁶ ADD 228w4 rapatriés d'Algérie statistiques. Services des rapatriés. Remarques effectués lors des renseignements statistiques des 13 août 1962 et 11 septembre 1962.

⁷ À titre d'exemple : ADD 228w4 rapatriés d'Algérie statistiques 1962. Services des rapatriés. Lettre du préfet du Doubs au préfet de Côte d'Or du 13 août 1962. Le chiffre du 10 août de 3255 rapatriés ne comprend que ceux qui ont déposé un dossier et exclu donc les fonctionnaires et ceux qui sont venus par eux-mêmes. Les services évaluent le total à 4 000. Il n'est pas précisé si les musulmans sont comptabilisés ou non.

Sur le difficile dénombrement de ces familles, CHARBIT Tom, *Les Harkis*, Paris, La Découverte, 2006, pp.62-64. Environ 140 000 Français musulmans rapatriés vivent en France en 1968, dont 85 000 supplétifs (famille comprise) et 55 000 civils.

⁸ ADD 1542w3 Rapatriés, harkis, FLN 1956-1970. Pochette rapatriés. Services des rapatriés. Renseignements statistiques au 15 novembre 1962. Commentaires.

2) L'afflux de l'été et de l'automne 1962

Du fait des différentes populations, prises ou non en compte dans l'élaboration des statistiques, il reste difficile d'établir des comparaisons précises. Le seul chiffre, toujours présent, est celui des dossiers de demande d'aide. Nous le prendrons donc comme référent. Ce choix se justifie également par le fait que la répartition géographique de l'implantation des rapatriés n'est donnée que pour ces derniers¹. Au-delà de ces réserves malgré tout il reste possible de dégager les grandes tendances de ce mouvement migratoire exceptionnel.

La distance géographique conduit à un décalage entre les départs et les arrivées. En mai, le temps des files d'attente dans les ports et les aéroports algériens se compte en jours². Le même mois, le préfet dénombre une centaine de familles européennes, plus une ou deux « musulmanes »³. En juin, il n'y a toujours que « 200 à 300 familles », qui ont des liens avec la Franche-Comté, et quelques « isolés ». Mais, « les premiers envoyés d'office » sont signalés⁴. Dès lors le chiffre des nouveaux venus ne cessent de croître.

Le nombre des dossiers enfle rapidement, atteignant 1 700 le 11 juillet⁵. De l'été à l'automne 1962, le nombre des rapatriés double. Ils passent de 2 500 fin juillet⁶ à 3 225 mi-août⁷, puis de 3 852 fin

¹ Nous fournirons cependant lorsque nous l'avons le détail pour les autres catégories de personnes venant d'Algérie. Nous avons ainsi sélectionné de préférence les fiches détaillées.

² Sur la violence du moment du départ, les bateaux surchargés, l'attente, les voitures, voir les habitats brûlés, JORDI Jean-Jacques, *De l'exode à l'exil. Rapatriés et pieds-noirs en France : l'exemple marseillais, 1954-1992*, Paris l'Harmattan.

³ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1962. Rapport du 30 mai 1962. À partir de cette date et jusqu'à l'automne 1962, une rubrique de ces rapports est consacrée aux rapatriés.

⁴ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1962. Rapport du 20 juin 1962.

⁵ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1962. Rapport du 11 juillet 1962.

⁶ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1962. Communication du 30 juillet 1962. 1 051 dossiers pour 2 550 personnes auxquelles il faut ajouter 500 fonctionnaires.

⁷ ADD 228w4 rapatriés d'Algérie statistiques 1962. Lettre du préfet du Doubs au préfet de la Côte d'Or du 13 août 1962. Le département compte 3 225 rapatriés pour 1 221 dossiers. Les services ajoutent les fonctionnaires et les personnes n'ayant pas constituées de dossier, et estiment à plus de 4 000 les rapatriés vivant dans le Doubs.

août¹ à 4 409 mi-septembre². La croissance continue a un rythme soutenu pendant l'automne de 1962. Le 5 novembre, le Doubs accueille ainsi 5 388 Européens venus d'Algérie qui ont fait des demandes de subvention³. Le fort flux continue donc après le paroxysme des départs d'Algérie du mois de juin, le Doubs absorbant une partie de la population que Marseille, « au bord de l'éclatement »⁴, et le Midi ne sont plus en capacité d'accueillir. Le chiffre semble ensuite se stabiliser, voire diminuer. Ainsi, fin janvier 1963, le préfet dénombre « 4 476 rapatriés non fonctionnaires »⁵. En décembre 1964, l'administration donne le même nombre de 4 476⁶.

3) *Une population mobile*

Avant d'arrivée dans le Doubs, les chemins se révèlent divers. Bien que nos sources soient peu prolixes sur ce sujet, quatre catégories sont identifiables. Il y a tout d'abord ceux qui viennent directement d'Algérie. Ces derniers sont, le plus souvent, répertoriés sous la rubrique des rapatriés sans dossier. D'autres sont envoyés dans le Doubs depuis le centre de transit de Dijon. Certains le sont depuis celui de Marseille⁷. Enfin, les derniers viennent individuellement du Midi, plus tardivement, et arrivent après avoir tenté leur chance dans un département du sud de la France⁸.

¹ ADD 228w4 rapatriés statistiques d'Algérie 1962. Services des rapatriés. Renseignements statistiques au 31 août 1962. 1 499 dossiers sont répertoriés pour 3 852 personnes. Aucun autre détail n'est spécifié.

² DD 228w4 rapatriés statistiques d'Algérie 1962. Services des rapatriés. Renseignements statistiques au 11 septembre 1962. 1701 dossiers sont comptabilisés pour 4 409 personnes. Les services enregistrent 208 familles de fonctionnaires (550 personnes), 67 musulmanes (149 personnes) et 20 sans dossier (60 personnes). Le total se monte donc à 1 996 familles, soit 5 160 personnes.

AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Le rapport du 7 septembre donne le chiffre de 5 000. Le préfet fait donc remonter au ministre de l'Intérieur le nombre des rapatriés ayant déposé un dossier, plus celui des fonctionnaires. Ces rapports ne détaillent pas le contenu des chiffres communiqués.

³ ADD 228w4 rapatriés d'Algérie statistiques 1962. Services des rapatriés. Renseignements statistiques du 5 novembre 1962. Les services comptent également 600 fonctionnaires et assimilés (225 familles), 60 personnes ne percevant pas d'allocation dans le Doubs ou n'ayant pas constitué de dossier (20 familles) et 120 musulmans (55 familles).

⁴ JORDI Jean-Jacques, 1962, *l'arrivée des pieds noirs*, Paris, Autrement, 1995, p. 27.

⁵ ADD 228w4 rapatriés d'Algérie statistiques 1962. Télégramme du préfet du Doubs à IGAME 7e région Dijon du 28 janvier 1963. Le nombre de dossier détenu se monte à 1 822 pour 4 476 personnes ; « nombre approximatif fonctionnaires rapatriés : 280 représentant 750 personnes environ ». Les autres catégories ne sont pas mentionnées.

⁶ ADD 228w7 rapatriés d'Algérie statistiques 1965. Statistiques. Situation au 31 décembre 1964. Total des rapatriés 5 463 pour 1 191 dossiers. Rapatriés avant le 11 mars 295 pour 149 dossiers. Harkis 368 personnes pour 133 dossiers. Nombre de fiches annulées : fonctionnaires 49, DCD 15.

⁷ ADD 228w5 rapatriés d'Algérie statistiques 1963. Services des rapatriés. Note sur la situation des rapatriés dans le département du Doubs. Note non datée, mais qui fait référence à des chiffres collectés dans la deuxième moitié de novembre 1962.

⁸ ADD 228w4 rapatriés d'Algérie statistiques 1962. Renseignements statistiques du 5 novembre 1962. Observations.

Ainsi, cette augmentation continue de l'été et de l'automne 1962 cache, en fait, une forte mobilité. Les rapatriés arrivant dans le Doubs n'y restent pas forcément. Ce sont donc des mouvements migratoires interdépartementaux qui créent un solde positif. En novembre 1962, après avoir constatée la stabilisation du nombre global de rapatriés, l'administration souligne la forte migration entre départements. Par exemple, sur la semaine du 19 au 24 novembre 1962, 35 dossiers ont été constitués dans le Doubs, alors que, dans le même temps, 30 ont été transférés dans d'autres départements¹. Nous ne connaissons pas malheureusement la destination des ces rapatriés. Cette instabilité, dans les premiers mois de leur arrivée, n'est pas propre au département du Doubs. Yann Scioldo-Zürcher la note également pour la Seine ou le Puy de Dôme².

B) Les difficultés de l'accueil

Environ 5 000 personnes arrivent, ainsi, dans le Doubs en 5 mois. Certes, cet afflux ne peut se comparer à celui des départements du sud de la France, il n'en reste pas moins délicat à gérer. Le problème le plus aigu est celui du logement, d'autant plus que les rapatriés qui arrivent dans le Doubs sont dans leur grande majorité ceux qui n'ont pas trouvé à s'installer ailleurs.

1) Gérer localement ces arrivées

Le décret du 15 mai 1962 délimite les territoires d'intervention des délégations régionales pour l'accueil. Besançon appartient à la 7^e région, dont le centre est établi à Dijon. Le nombre d'arrivée dans le département est finalement peu important. Les 4 500 à 5 000 rapatriés du Doubs (selon les populations incluses ou non dans le décompte) contrastent avec les 17 000 du Gard et les 35 000 de l'Hérault³. Le

¹ ADD 228w5 rapatriés d'Algérie statistiques 1963. Services des rapatriés. Note sur la situation des rapatriés dans le département du Doubs. Note non datée, mais qui fait référence à des chiffres collectés dans la deuxième moitié de novembre 1962. Les 35 dossiers représentent 89 personnes entrant, pour 67 partantes (30 dossiers).

² SCIOLDO-ZÜRCHER Yann, *Devenir métropolitain. Politique d'intégration et parcours de Rapatriés d'Algérie en métropole (1954-2005)*, Paris, EHESS, 2010. p 199- 203. L'auteur note la difficulté à retracer les parcours de rapatriés « par manque de sources mais aussi, dans le cas des archives parisiennes, par l'absence d'une conservation cohérente de nombreux documents. ». Globalement, les rapatriés repartent vers Sud, carte p. 202 du même ouvrage.

³ Chiffres donnés par LAVRUT Didier, « Les associations de rapatriés : une histoire à construire. L'exemple du Gard et de l'Hérault », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, p. 310.

Doubs est plus proche d'un département tel que la Vienne¹. En revanche, à l'échelle de la région franc-comtoise, le département le plus peuplé est également celui qui reçoit le plus d'arrivants, les trois autres départements accueillant moins de 2 000 personnes². Malgré ces petits effectifs, l'afflux soudain de population nécessite une réorganisation.

Le besoin s'en fait d'ailleurs sentir rapidement. Fin août 1962, des dissensions apparaissent au sein des services préfectoraux. Le chef de la 1^{ère} division rappelle au directeur de la protection civile que le caractère « exceptionnel » (souligné dans le texte) des réquisitions doit être conservé. Le second lui fait part de son désaccord et s'interroge « Tous les services de la préfecture marchent-ils du même pas ? »³.

L'administration locale suit les directives nationales. Après la création du ministère des rapatriés, le préfet ne mentionne plus leur situation dans ses rapports au ministre de l'Intérieur, mais s'adresse au préfet de Côte d'Or, ou à celui des Bouches-du-Rhône, responsable de la répartition nationale⁴, et parfois directement au ministre des Rapatriés⁵. De plus, le lundi 17 septembre 1962, une réunion rassemble le préfet, le secrétaire général de la préfecture, le commissaire principal, le chef du service départemental des RG, le directeur départemental de la protection civile, etc. Celle-ci débouche sur la constitution d'un service des rapatriés⁶. Dès lors, ce dernier gère les dossiers de demande de subventions, d'inscription au registre des professions, etc.

Pour autant, on retrouve dans le Doubs, les signes d'une administration dépassée par l'ampleur du phénomène⁷. Par voie télégraphique, la préfecture du Doubs signale à son homologue des Bouches-

¹ Fin 1962, ce département compte plus de 5 000 rapatriés. Chiffre donné par ALBERT Marie-Claude et GILLARD Jean-Luc, « Des harkis dans la Vienne », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, p. 438.

² ADD 228w16 rapatriés : logements, questions politiques. Feuille volante non datée. Mais le chiffre de 4 146 personnes ayant déposés un dossier dans le Doubs laisse supposer que la feuille date du début septembre 1962. La Haute-Saône accueille alors 1 500 rapatriés, le Jura 1 150 et le territoire de Belfort 1 600. Ces chiffres ne semblent pas prendre en compte les fonctionnaires.

³ ADD 228w16 rapatriés : logements, questions politiques. Échanges de courriers entre le chef de la première division de la préfecture et le directeur de la protection civile fin août 1962.

⁴ SCIOLODO-ZÜRCHER Yann, *Devenir métropolitain. Politique d'intégration et parcours de Rapatriés d'Algérie en métropole (1954-2005)*, Paris, EHESS, 2010, p. p. 181-188, avec notamment l'organigramme p. 184.

⁵ 228w16 rapatriés : logements et questions politiques. Lettre du préfet du 12 septembre 1962 au ministre des Rapatriés pour signaler les difficultés en matière de logement.

⁶ ADD 228w16 rapatriés : logements, questions politiques. Réunion du lundi 17 septembre 1962.

⁷ SCIOLODO-ZÜRCHER Yann, « Des pratiques administratives inédites pour les Français rapatriés d'Algérie (1961-1967) », in *Histoire de l'immigration et question coloniale en France, actes du colloque Cité nationale de l'histoire de l'immigration, 28-30 septembre 2006*, Paris, La Documentation française, 2008, pp. 99-103. Dans le département de la Seine, « 4 099 dossiers étaient encore en instance de traitement en octobre » 1963. Le retard est résorbé en 1964.

du-Rhône, pour s'en plaindre, des « arrivées désordonnées » de rapatriés. Ceux-ci parviennent à Besançon en pensant trouver facilement un travail et un abri. Mais si l'offre d'emploi est encore suffisante, en revanche, la situation du logement devient critique.

2) Le problème du logement

Les rapatriés sont conduits vers trois centres urbains : Besançon, Montbéliard et Pontarlier. La capitale de préfecture en accueille le plus grand nombre. Par exemple, début août 1962, sur les 3 852 personnes ayant constituées un dossier de demande d'aides, 1 968 sont dirigées vers Besançon, 1 527 vers Montbéliard et 357 vers Pontarlier¹. Les trois villes possèdent des centres d'accueil. À Besançon, le principal est situé dans le quartier Saint Ferjeux, dans une ancienne école².

Comme le département bénéficie également du programme spécial de logement, cela permet de réserver jusqu'à 30 % des logements HLM pour les rapatriés. Ainsi, outre les places réservées dans les ensembles de la Grette, Les Oiseaux et les Andély, ce programme prévoit 310 nouveaux logements (sur 704 dans le Doubs) à Besançon : 140 logements rue de Vesoul, 90 à Palente, 80 à Saint Ferjeux³.

Mais ces mesures sont insuffisantes. Dès l'été, les services préfectoraux s'inquiètent, notamment pour Montbéliard. Le centre d'accueil y est complet et a investi des locaux scolaires, qu'il faudra libérer⁴. À partir de septembre les courriers se multiplient, de la part de Jean Minjoz ou du préfet Bonnaud-Delamare pour demander un arrêt, au moins momentané, de l'afflux de rapatriés. Le nombre d'arrivées d'une

¹ ADD 228w4 rapatriés d'Algérie statistique 1962. Services des rapatriés. Renseignements statistiques au 31 août 1962. Au 11 septembre, la répartition est la suivante : pour un total de 4 409 rapatriés, 2 241 sont affectés à Besançon, 1764 à Montbéliard et 404 à Pontarlier.

La différence entre les deux grands centres urbains du Doubs diminue à la fin de la grande période d'accueil. 5 388 rapatriés, 2 610 sont à Besançon, 2 222 à Montbéliard et 556 à Pontarlier. ADD 228w4 rapatriés d'Algérie statistique 1962. Services des rapatriés. Renseignements statistiques au 8 novembre 1962.

² ADD 1542w3 Rapatriés, harkis, FLN 1956-1970. Pochette rapatriés. *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 25 et 26 octobre 1962, Claude-Pierre Chambert. Reportage d'un journal suisse au centre d'hébergement de Besançon à Saint Ferjeux.

³ ADD 228w5 rapatriés d'Algérie statistiques 1963. Services des rapatriés. Note sur la situation des rapatriés dans le département du Doubs. Note non datée, mais qui fait référence à des chiffres collectés dans la deuxième moitié novembre 1962. Pour situer ces rues et ces quartiers, voir carte en annexes p. 624.

⁴ ADD 228w4 rapatriés d'Algérie statistique 1962. Lettre du préfet du Doubs au préfet de Côte d'Or du 13 août 1962. La situation est décrite alors comme critique à Besançon.

ADD 1688w6 RG dossier personnel Huot Henri. Brochure publiée par la mairie de Besançon pour les obsèques d'Henri Huot. Dans son allocution, Joseph Pinard signale l'ouverture d'école, comme l'Helvétie, pour accueillir les rapatriés. À Poitiers, à Châtellerauld des lycées accueillent également des rapatriés durant l'été 1962. ALBERT Marie-Claude et Gillard Jean-Luc, « Des harkis dans la Vienne », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, p. 441.

vingtaine, voire d'une trentaine par jour ne peut plus être absorbé selon le préfet¹. À la fin de l'automne 1962, des problèmes d'embauche se font également sentir. En novembre 1962, les services signalent que le nombre de demandeurs d'emploi salarié inscrits s'élève à 396 pour une offre d'emploi disponible de 338, celle-ci risquant de diminuer, notamment dans le bâtiment, l'hiver approchant².

En janvier 1963, le bilan est le suivant : 83 logements ont été réservés en HLM, 22 ont été réquisitionnés, mais il reste encore 750 familles à loger, ce chiffre comprenant celles qui sont en hébergement provisoire (soit 226 personnes)³. La situation s'améliore ; les centres d'hébergement ferment au cours de l'année 1963⁴. Mais en octobre, il reste encore 1 / 3 des demandes de relogement sans réponses⁵.

3) *Rapatriés de Besançon, qui êtes-vous ?*

Les rapatriés sont originaires de différentes villes : Oran, Alger, Mascara, Bône ou encore Philippeville, avec une forte représentativité des Oranais dans l'arrondissement de Besançon⁶. Peu parmi eux n'effectuent pas de démarche d'aides⁷. La majorité d'entre eux sont salariés et lorsqu'ils ne le sont pas, ils cherchent avant tout à s'installer comme commerçants. On note en revanche très peu de professions libérales. Nos sources ne nous permettent pas de restituer avec précision la structure

¹ 228w16 rapatriés : logements et questions politiques. Lettre de Jean Minjoz de septembre 1962 au préfet. Dans ce courrier, le maire explique les difficultés rencontrées : « Je pense qu'il serait utile que vous interveniez auprès du nouveau ministre des Rapatriés, M. Peyrefitte, pour lui demander de ne plus faire envoyer de rapatriés à Besançon, étant donné l'impossibilité à l'heure actuelle de les héberger. »

Le préfet s'adresse d'ailleurs en ce sens à différentes instances. Le 30 août, il se plaint au secrétaire d'État aux rapatriés, du rythme trop élevé d'une vingtaine, voir d'une trentaine, d'arrivée par jour. Dans un télégramme du 8 septembre il demande à son homologue l'arrêt de l'envoi de rapatriés au moins pour 5 jours, les centres d'accueil étant complets. Le 12, il écrit au ministre pour lui faire part des difficultés de logement.

² ADD 228w4 rapatriés d'Algérie statistiques 1962. Services des rapatriés. Rapport hebdomadaire sur la situation des rapatriés dans le département du Doubs.

³ ADD 228w5 rapatriés d'Algérie statistiques 1963. Télégramme du préfet du Doubs à IGAME 7e région Dijon. Télégramme du 28 janvier 1963.

⁴ ADD 228w6 rapatriés d'Algérie statistiques 1964. Statistique 1er trimestre 1964, situation au 31 mars 1964.

⁵ ADD 1542w3 Rapatriés, harkis, FLN 1956-1970. Pochette rapatriés. Lettre du préfet du Doubs au préfet de Côte d'Or du 3 octobre 1963.

⁶ ADD 228w16 rapatriés : logements et questions politiques. Rapport du 23 août 1962. Liste des chefs de famille.

⁷ L'administration évalue leur nombre au maximum à 200 personnes pour 3 852 personnes qui demandent une aide (ADD 228w4 rapatriés d'Algérie statistiques 1962. Services des Rapatriés. Renseignements statistiques au 31 août 1962), mais le chiffre le plus souvent retenu est celui de 60 pour 4 404, puis 5 388 personnes qui demandent une aide (ADD 228w4 rapatriés d'Algérie statistiques 1962. Services des Rapatriés. Renseignements statistiques au 11 septembre 1962. Renseignements statistiques au 5 novembre 1962). Cette différence peut aussi s'expliquer par les entrées et sorties des rapatriés du département, bien que ce type de population soit mal connue des services, puisqu'elle ne s'adresse pas à eux.

professionnelle des arrivants. Pour autant, celle-ci dans ses grandes lignes, correspond globalement à celle des Français d'Algérie en 1954, soit une majorité du monde salarié, et avec parmi les indépendants une majorité de commerçants¹. Mais la domination des ces deux catégories est encore plus nette dans la population arrivée dans le Doubs, ce qui laisse supposer une surreprésentation des Européens peu aisés, ceux qui appartiennent à la classe 23, selon le rapport de juin 1955².

Ils remontent au nord de la France, contraints et forcés, après avoir déjà subi un échec dans le Sud, où ils n'ont pas trouvé à s'employer³. L'État prend ainsi en charge la destination de ceux qui ni n'ont prévu ni hébergement ni travail. Avec la menace de retrait de toute aide à l'installation, il les dirige de préférence vers l'Est, le Nord, la Bretagne et les Pays de Loire⁴.

Les plus démunis restent exclus et en situation très précaire. En mai 1964, 133 aides financières (dont 22 nouvelles pour le mois) sont encore délivrées au titre du secours d'extrême urgence⁵.

¹ SCIOLODO-ZÜRCHER Yann, *Devenir métropolitain. Politique d'intégration et parcours de Rapatriés d'Algérie en métropole (1954-2005)*, Paris, EHESS, 2010, p. 36. La comparaison reste tout de même délicate puisque nos données sont soit en nombre de dossiers, en nombre de personnes ou de familles, mais jamais en effectif professionnel. On peut tout de même relever d'importants écarts. Les fonctionnaires semblent moins représentés avec un nombre de familles de fonctionnaire aux alentours des 10 % alors qu'il représente 29 % de la structure professionnelle algérienne. De même, dans le Doubs il y a une sous-représentation des artisans et des agriculteurs. On peut donc en déduire une surreprésentation du monde salarié.

² Ce rapport commandé par le gouvernement français classe en 5 catégories, selon leur revenu la population d'Algérie. Les classes 21 et 22, qui possèdent les revenus les plus faibles sont exclusivement musulmanes. La classe 23 regroupe 950 000 personnes dont 510 000 musulmans, la classe 24 595 000 personnes dont 50 000 musulmans et enfin la classe 25 est composée de 15 000 Français exclusivement. LEFEUVRE Daniel, « Les pieds-noirs », in HARBI Mohammed et STORA Benjamin (dir.), *La guerre d'Algérie 1954-2004, la fin de l'amnésie*, Paris, Laffont, 2004, pp. 271-274.

³ ADD 228w4 rapatriés d'Algérie statistiques 1962. Services des Rapatriés. Rapport hebdomadaire sur la situation des rapatriés dans le département du Doubs. Rapport du 26 novembre 1962

⁴ MORAIN Valérie, « Les " pieds-noirs " : des immigrés de la décolonisation », in GREEN Nancy L. et POINSOT Marie (dir.), *Histoire de l'immigration et question coloniale en France, actes du colloque Cité nationale de l'histoire de l'immigration, 28-30 septembre 2006*, Paris, La Documentation française, 2008, p. 112.

⁵ ADD 228w6 rapatriés d'Algérie statistiques 1964. Services des rapatriés. État statistique concernant le nombre et le montant des secours sociaux attribués au cours du mois de mai 1964.

C) Regards croisés

Mesurer les sentiments des uns et des autres, ceux qui arrivent et ceux qui reçoivent, n'est pas aisé. Différentes traces contemporaines, les rapports administratifs, le vocabulaire utilisé, ou encore le précieux reportage d'un journaliste suisse sont des indices¹.

1) Les rapatriés : difficultés et souci d'intégration

La vie des rapatriés à leur arrivée à Besançon est souvent difficile. Dans les logements particuliers la surpopulation est fréquente. Le constat est aussi bien réalisé par un journaliste de Neuchâtel que par l'administration française. Le premier décrit la famille Hernandez, habitant dans un village de 800 habitants à 15 km de Besançon, obligé de dormir à 23 dans deux minuscules pièces². La seconde constate que certains vivent à « 10, 15 et même 19, dont une femme enceinte, dans deux ou trois pièces » et évoque le risque de « squatterisme »³. Le centre d'accueil de Saint Ferjeux les contraint à la vie collective en dortoirs. L'habitat, s'il n'est pas insalubre, est pour le moins inconfortable⁴. Il fonctionne, également, comme un lieu de surveillance. Le reporter suisse et le photographe ne sont pas interdits d'entrer, mais leur travail est contrôlé⁵.

Outre les conditions de logement, le climat de la région joue également comme un élément répulsif. L'hiver s'annonçant, les départs se multiplient. À nouveau, les rapports administratifs corroborent

¹ Nous renvoyons également au travail de Virginie Rochat qui a recueilli 19 témoignages de pieds-noirs et de descendants de pied-noirs habitants en Franche-Comté. ROCHAT Virginie, *Les rapatriés français d'Algérie en Franche-Comté*, mémoire de master 2, sous la direction de Jean-Paul Barrière, Besançon, université de Franche-Comté, 2014.

² ADD 1542w3 Rapatriés, harkis, FLN 1956-1970. Pochette rapatriés. *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 25 et 26 octobre 1962, Claude-Pierre Chambert. Reportage d'un journal suisse au centre d'hébergement de Besançon à Saint Ferjeux.

³ ADD 226w16 rapatriés : logements, questions politiques. Note au cabinet du préfet du 5 septembre 1962.

⁴ ADD 1542w3 Rapatriés, harkis, FLN 1956-1970. Pochette rapatriés. *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 25 et 26 octobre 1962, Claude-Pierre Chambert. Reportage d'un journal suisse au centre d'hébergement de Besançon à Saint-Ferjeux. Le journaliste suisse note l'humidité, l'inconfort, la promiscuité des lieux.

⁵ ADD 1542w3 Rapatriés, harkis, FLN 1956-1970. Pochette rapatriés. Rapport de police octobre 1962. L'administration française ne voit pas d'un bon œil ce regard étranger sur son travail, notamment lorsque les deux journalistes s'introduisent dans le service de la main-d'œuvre.

les témoignages recueillis par le correspondant suisse¹. Enfin, le sentiment de déclassement se renforce du fait des emplois proposés ou/et trouvés. À un ouvrier spécialisé, l'administration propose un emploi de manœuvre. Un secrétaire interprète devient chauffeur livreur dans une cartonnerie. Le salaire est également moins élevé. Pour ce dernier exemple, au lieu de 1 200 francs par mois, il ne gagne plus que 500 francs par mois². Ces témoignages sont confirmés par les services préfectoraux³. Dans le contexte d'une France en pleine croissance, ce n'est pas tant le travail qui manque que l'emploi qualifié. Les postes sont, pour une bonne part, déjà occupés par les autochtones. Enfin, souvent dépréciés par les métropolitains, vus comme un tout homogène plus que comme une population diversifiée aux compétences multiples, les pieds-noirs ont pu subir l'effet d'une représentation négative dans l'offre d'emplois⁴.

Pour autant, les rapatriés de Franche-Comté n'ont pas organisé, comme leurs homologues dans le Sud, de grands rassemblements commémoratifs⁵. L'appel à la manifestation, en l'hommage aux victimes de rue d'Isly⁶, n'a pas rencontré d'écho. Une messe est célébrée à Pontarlier, mais sans caractère politique et en seule présence des femmes⁷. Il en est de même pour la manifestation revendicative des rapatriés du 2 novembre 1963 à l'appel du Rassemblement national des Français rapatriés d'Afrique du Nord (RANFRAN). Le préfet signale, à cet effet, que les 6 000 rapatriés présents dans le Doubs sont affiliés à l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord, d'Outre-Mer et de leurs amis (ANFANOMA). Ils « ne posent pas de problème politique (...) et s'abstiennent de se singulariser en participant à des manifestations revendicatives propres aux rapatriés ». Cette dernière association semble d'ailleurs

¹ ADD 1542w3 Rapatriés, harkis, FLN 1956-1970. Pochette rapatriés. *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 25 et 26 octobre 1962, Claude-Pierre Chambert. L'auteur interroge un Français d'Algérie, né en France. C'est un des seuls qui ne porte pas un regard trop critique sur son retour. À la question sur ce qui lui manque, il répond « le soleil... ». Ce témoignage montre aussi les différents vécus des rapatriés.

ADD 228w4 rapatriés d'Algérie statistiques 1962. Services des rapatriés. Rapport hebdomadaire sur la situation des rapatriés dans le département du Doubs. Semaine du 19 au 24 novembre 1962. Les services notent ainsi « des départs assez nombreux » et lient ces derniers au « début de la mauvaise saison », les familles cherchant « des régions au climat plus clément ».

Sur le sentiment de déracinement, ROCHAT Virginie, *Les rapatriés français d'Algérie en Franche-Comté*, mémoire de master 2, sous la direction de Jean-Paul Barrière, Besançon, université de Franche-Comté, 2014, p. 16.

² ADD 1542w3 Rapatriés, harkis, FLN 1956-1970. Pochette rapatriés. *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 25 et 26 octobre 1962, Claude-Pierre Chambert. Reportage d'un journal suisse au centre d'hébergement de Besançon à Saint Ferjeux.

³ ADD 226w16 rapatriés : logements, questions politiques. Service des rapatriés. Renseignements statistiques au 11 septembre 1962. L'emploi trouvé par un rapatrié est souvent, à égalité de titre, en infériorité de qualification avec celui d'un métropolitain.

⁴ SHEPARD Todd, *1962 : comment l'indépendance algérienne a transformé la France*, Paris, Payot, 2008, pp. 326-329.

⁵ JORDI Jean-Jacques, « Les pieds-noirs : construction identitaires et réinvention des origines », *Hommes et migrations*, 2002, pp. 14-25.

⁶ Le 26 mars 1962, l'OAS d'Alger appelle à manifester. Malgré l'interdiction, la manifestation est maintenue et tourne au drame. L'armée, pour la première fois, tire sur des manifestants français. Le bilan est de 54 morts.

⁷ ADD 1542w3 Rapatriés, harkis, FLN 1956-1970. Pochette rapatriés. Message parvenu à la préfecture le 27 mars 1963.

fonctionner localement ou nationalement¹, comme un lien entre la communauté pied-noire et l'administration, voire comme un moyen pour cette dernière de contrôler la première².

2) Les harkis : la volonté de se faire oublier

Dans les statistiques de la préfecture, les Algériens sont distingués des Européens par une dénomination religieuse : « musulman », « famille musulmane », parfois comme « rapatriés musulmans ». Ce choix montre l'absence d'évolution du regard de l'administration française, qui considère ces Français comme radicalement différent, et leur pratique de l'islam comme l'élément fondamental de leur identité. Cette représentation conduit à isoler cette population de la communauté nationale³. Nous n'avons pas rencontré le terme de « Français musulmans de souche nord-africaine », ni de « Français musulmans rapatriés », et celui de harkis est assez rare⁴. Dans les données préfectorales, la différence entre musulmans civils et anciens supplétifs armés⁵ n'est pas toujours perceptible. Le nombre de personnes concernées reste faible. Après les « un ou deux musulmans » signalés fin mai⁶, le chiffre le plus couramment donné est celui de 120⁷. Des incertitudes demeurent cependant, il s'agit d'estimation⁸. Le

¹ Cette association de rapatriés, à l'origine marseillaise, entretient des rapports étroits avec le gouvernement, qui la consulte. Pour une présentation plus précise, LAVRUT Didier, « Les associations de rapatriés : une histoire à construire. L'exemple du Gard et de l'Hérault », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, p. 310.

² ADD 1542w3 Rapatriés, harkis, FLN 1956-1970. Pochette rapatriés. Lettre du préfet du Doubs au préfet de Côte d'Or du 19 octobre 1963.

³ Ce regard local est représentatif de celui porté par les plus hautes autorités de l'État. Sous la plume du Premier ministre, on peut ainsi trouver : « Il est évident que les mœurs musulmanes ne peuvent être mises au contact de n'importe quelles populations et que les habitudes particulières de ces éléments nécessitent la recherche d'emplois appropriés et la détermination de régions dans lesquelles pourraient s'exercer leurs activités. » Le ministre de l'Intérieur à M. le Premier ministre, 21 mai 1962. Cité par HAUTREUX François-Xavier, « Le transfert des " harkis " par l'armée française à la fin de la guerre d'Algérie (1962), une migration particulière », in GREEN Nancy L. et POINSOT Marie (dir.), *Histoire de l'immigration et question coloniale en France, actes du colloque Cité nationale de l'histoire de l'immigration, 28-30 septembre 2006*, Paris, La Documentation française, 2008, p. 110.

⁴ Sur les divers termes employés, et notamment celui de harkis, CHARBIT Tom, *Les Harkis*, Paris, La Découverte, 2006, pp. 21-26.

⁵ Sur les différentes catégories militaires, dont les harkis, sur les effectifs concernés pendant la guerre, et sur le nombre de personnes rapatriés à ce titre, AGERON Charles Robert, « Le " drame des Harkis " : mémoire ou histoire ? », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 68, octobre-novembre 2000, pp. Selon les chiffres de l'armée 24 937, hommes, femmes, enfants, ont été rapatriés en France comme ex-supplétifs et civils ayant aidé l'armée. Par ailleurs 84 000 Français musulmans ont demandé à ce que leur nationalité soit reconnue de 1962 à 1968.

⁶ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1962. Rapport du 30 mai 1962.

⁷ ADD 228w4 rapatriés statistiques. Services des rapatriés. Renseignements statistiques au 11 septembre et au 5 novembre 1962. Dans les deux fiches, si le nombre total estimé est le même, en revanche il ne correspond pas au même nombre de familles.

⁸ ADD 1542w3 Rapatriés, harkis, FLN 1956-1970. Pochette rapatriés d'Algérie. Services des rapatriés. Renseignements statistiques au 15 novembre 1962. Le document précise bien que ce sont des estimations et donne cette fois, non pas le chiffre de 120, mais de « 40 chefs de famille, représentant 90 personnes ». Nous avons également déjà évoqué le fait que des Algériens sont également comptabilisés dans les rapatriés ayant déposé un dossier.

maximum enregistré est de 149 musulmans (67 familles)¹, du fait de l'arrivée de harkis en provenance du camp militaire de Rivesaltes². Certains sont également venus d'Aveyron³, lieu d'installation de villages de forestage⁴. Ces statistiques enfin ne tiennent pas compte de l'arrivée de 160 Algériens au camp de Valdahon. Ces harkis et leur famille sont en effet placés sous le contrôle de l'armée⁵. Saliha Abdellatif propose une estimation de 359 anciens harkis et leurs familles pour le département du Doubs en 1964⁶.

Le « recasement » des harkis est encadré de près. Le préfet du Doubs répond ainsi à la demande de son collègue d'Aveyron sur les capacités du département à les accueillir⁷. L'offre d'emploi est réelle. En revanche, la préfecture est préoccupée par leur domiciliation. Au 18 octobre 1962, dix-sept harkis sont « implantés » dans le Doubs⁸, quinze le sont dans l'arrondissement de Besançon, deux sur Pontarlier et aucun à Montbéliard. L'administration veille à ce que, dans cette zone, il n'y ait pas de harkis. Celle-ci a en effet peur que ces derniers ne subissent des violences de la part des « militants frontistes ». Sur Besançon, des inquiétudes existent (« les conditions de sécurité ne peuvent être considérées comme assurées, la colonie nord-africaine de Besançon étant assez importante »), mais elles sont moins fortes⁹. On s'assure

¹ ADD 228w4 rapatriés statistiques 1962. Services des rapatriés. Renseignements statistiques au 11 septembre 1962. C'est une des rares fiches qui contiennent un commentaire sur cette population et qui utilise le terme de rapatriés. ADD 1542w3 Rapatriés, harkis, FLN 1956-1970. Pochette rapatriés d'Algérie. Services des rapatriés. Renseignements statistiques au 15 novembre 1962. Dans ce rapport le terme de harkis est également employé. Ces derniers arrivent du camp militaire de Rivesaltes.

² Sur l'accueil des harkis en métropole et le rôle des camps dans celui-ci, MORELLE Chantal, « Les pouvoirs publics français et le rapatriement des harkis en 1961-1962 », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 83, 3/2004, pp. 109-119. Sur le camp de Rivesaltes, plus particulièrement, MOUMEN Abderahmen, « Camp de Rivesaltes, camp de Saint-Maurice l'Ardoise. L'accueil et le reclassement des harkis en France (1962-1964) », in *Les Temps Modernes*, n° 666, 5/2011, pp. 105-119.

³ ADD 1542w3 Rapatriés, harkis, FLN 1956-1970. Pochette Harkis. Télégramme du préfet du Doubs à celui d'Aveyron à Rodez du 3 juillet 1962. Objet : recasement de Harkis.

⁴ Sur les différents espaces de reclassement des harkis, centres de transit, des camps et cités d'accueil, mais aussi des villages de « forestage » avec l'exemple du hameau forestier de Pertuis, voir l'approche géographique de HAMADI Abdel Kader, « Mémoire des lieux : les " camps " ouverts aux " harkis " dans le sud de la France », in *Bulletin de l'Association de géographes français*, mars 2006, pp. 105-120. Des cartes de localisation des centres de transit, des hameaux forestiers et des cités et camp d'accueil sont fournis.

Pour une vision plus juridique, ABDELLATIF Saliha, « *un isolat contemporain* », *Les Français - musulmans*, Paris, Ministère de la culture : direction du patrimoine ethnologique, 1990, chapitre 1 le français-musulmans ou une entité préfabriquée, pp. 1 à 21.

⁵ *Le Comtois*, juillet 1962.

⁶ ABDELLATIF Saliha, « *un isolat contemporain* », *Les Français musulmans*, Paris, Ministère de la culture : direction du patrimoine ethnologique, 1990, chapitre 2 une méconnaissance partagée, p. 32. Cette carte propose une répartition en Métropole des anciens harkis et leurs familles en 1964. Une étude de cas sur les harkis de Picardie est également proposée dans ce chapitre.

⁷ ADD 1542w3 Rapatriés, harkis, FLN 1956-1970. Pochette Harkis. Télégramme du préfet du Doubs à celui d'Aveyron à Rodez du 3 juillet 1962. Objet : recasement de Harkis.

⁸ ADD 1542w3 Rapatriés, harkis, FLN 1956-1970. Pochette Harkis. RG de Dijon. Synthèse régionale du 18 octobre 1962. Reclassement des harkis en France métropolitaine. Lettre du préfet au directeur des RG à Paris.

⁹ ADD 1542w3 Rapatriés, harkis, FLN 1956-1970. Pochette Harkis. Télégramme du préfet du Doubs à celui d'Aveyron à Rodez du 3 juillet 1962. Objet : recasement de Harkis. Cette remarque est sans doute aussi une manière pour le préfet d'éviter un afflux trop grand de harkis.

tout de même de leur éloignement. Ainsi, la majorité des harkis de Besançon employés comme manœuvres travaille sur un chantier à distance du centre urbain à Passafontaine¹. Pourtant, le sentiment d'insécurité des harkis surgit parfois : un jeune de 20 ans casse ainsi une vitrine et demande au tribunal d'être emprisonné 10 ans, afin de se mettre à l'abri².

Dans ce contexte, l'attitude principale choisie par les harkis est de passer inaperçus. Ainsi, dans une entreprise, dans laquelle les 12 ouvriers algériens ont célébré l'indépendance par un arrêt de travail le 5 juillet, les 2 harkis présents se sont joints au mouvement³. Leur motivation réelle est inconnue. Ils peuvent s'être effectivement réjouis de l'indépendance de l'Algérie. Ils peuvent aussi avoir préféré agir prudemment à l'identique des autres Algériens. Ce qui ressort de nos sources, c'est bien cette volonté de discrétion, à tel point que même l'administration se soucie peu d'eux, et comparativement aux rapatriés européens, les réfugiés algériens⁴ préoccupent assez peu la préfecture. La production de documents administratifs à leur égard est bien moindre. Leur nombre même n'apparaît pas toujours sur les fiches récapitulatives des services. Quand c'est le cas, il existe peu de commentaires sur leur situation. L'avenir des plus âgés correspond à la seule inquiétude explicite émise à propos des Algériens civils réfugiés⁵. Pour l'administration, tous étant « dotés d'un emploi et d'un toit », il n'y a pas en soi de problème. Tout en vivant à part du reste de la communauté française, cette population cherche avant tout à se fondre dans son nouvel environnement, et se satisfait des conditions de vie précaire qui lui sont attribuées. Ils adoptent ainsi un comportement en conformité avec ce que l'on attend d'eux : bons travailleurs, inscrivant leurs enfants à l'école de la République⁶.

¹ ADD 1542w3 Rapatriés, harkis, FLN 1956-1970. Pochette Harkis. RG de Dijon. Synthèse régionale du 18 octobre 1962. Reclassement des harkis en France métropolitaine. Lettre du préfet au directeur des RG à Paris.

² *L'Est Républicain* 23 août 1962. Ce fait divers, s'il ne certifie pas les menaces subies par les harkis de Besançon, témoigne des craintes de ces derniers.

³ ADD 1542w3 Rapatriés, harkis, FLN 1956-1970. Pochette Harkis. Télégramme du préfet du Doubs au préfet d'Aveyron de juillet 1962.

⁴ Sur la distinction entre les deux catégories SHEPAR Todd, « Hommes, femmes, familles et identité française lors de l'exode d'Algérie », in GREEN Nancy L. et POINSOT Marie (dir.), *Histoire de l'immigration et question coloniale en France, actes du colloque Cité nationale de l'histoire de l'immigration, 28-30 septembre 2006*, Paris, La Documentation française, 2008, pp. 91-97.

⁵ ADD 228w4 rapatriés d'Algérie statistiques 1962. Services des rapatriés. Note au préfet non datée. Les chiffres donnés laissent à penser qu'elle date de mi juillet 1962. Les services s'interrogent sur le sort des musulmans rapatriés « d'un certain âge » et « n'ayant jamais travaillé ».

⁶ ADD 1542w3 Rapatriés, harkis, FLN 1956-1970. Pochette Harkis. RG de Dijon. Synthèse régionale du 18 octobre 1962. Reclassement des harkis en France métropolitaine. Lettre du préfet au directeur des RG à Paris.

3) Bisontins et « Méditerranéens » : méfiance, défiance et indifférence

Assez vite, la presse se soucie de ces mouvements de population. Dans son édition du 18 mai, *L'Est Républicain* explique à ses lecteurs que « partir, quitter cette terre d'angoisse et de violence est devenu l'obsession de dizaine de milliers de Français d'Algérie. (...) Chaque vendredi, sur les quais, dans le port d'Alger, toute une foule se bouscule pour embarquer (...). » Le lendemain *Le Comtois* titre « Le problème des réfugiés d'Afrique du Nord préoccupe nos concitoyens ». Le journal évoque également la réunion, tenue par Albert Kohler, du Cercle Républicain. L'aide « aux réfugiés d'AFN, qu'ils soient musulmans ou européens » est évoquée à cette occasion, ainsi que la nécessité de créer des comités d'accueil, hors de services gouvernementaux¹.

La SFIO montre le même souci². Le préfet note également la compassion suscitée par les Français d'Algérie dans l'opinion publique bisontine³. Les principales associations qui s'engagent sont celles que l'on retrouve un peu partout en France, c'est-à-dire le Secours catholique, la Croix rouge et les communautés, protestante et israélite⁴. L'Évêque, Mgr Dubois, demande à ses ouailles d'accueillir les « repliés d'Algérie »⁵ et soutient l'action du Secours catholique⁶. Les services préfectoraux se réjouissent également de la bonne collaboration avec la municipalité⁷. Cependant, la population bisontine dans son ensemble s'investit peu dans cette aide.

Vis-à-vis des harkis, la méfiance cède vite à l'indifférence, « les craintes » se dissipant rapidement. On ne trouve pas à Besançon de réaction contre les harkis, comme cela a été le cas dans le Jura, à Poligny,

¹ *L'Est Républicain*, 18 mai 1962, *Le Comtois*, 19 mai 1962.

² ADD 118j9 archives du PCF. Bulletin de la SFIO de mai 1962. Celui-ci demande aux sections de réfléchir à la constitution de comités d'accueil pour les rapatriés qui fuient plus l'OAS que le FLN.

³ AN 199770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 30 mai 1962.

⁴ Pour Marseille, JORDI Jean-Jacques, 1962, *l'arrivée des pieds noirs*, Paris, Autrement, 1995, p. 51. Pour la Vienne, ALBERT Marie-Claude et Gillard Jean-Luc, « Des harkis dans la Vienne », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, p. 441.

⁵ ADB *La Voix Diocésaine*, 14 juin 1962. « Accueil des reliés d'Algérie » de Mgr Dubois, à lire en chaire. On peut y lire notamment : « Comme tant de nos compatriotes en 1940, des Français d'Algérie, musulmans compris, ont dû quitter le territoire de leur naissance (...) ». Il est du devoir des chrétiens de les aider, car le Christ « nous a demandé d'accueillir "l'étranger". Eux à plus forte raison ; car ils sont nos frères. ».

⁶ ADB *La Voix Diocésaine*, 8 novembre 1962. À l'occasion de la journée nationale du secours catholique, Mgr Dubois demande à lire en chaire une intervention de soutien dans laquelle il mentionne l'action de l'association pour les « repliés d'Algérie ».

⁷ ADD 228w5 rapatriés d'Algérie statistiques 1963. Services des rapatriés. Note sur la situation des rapatriés dans le département du Doubs. Note non datée, mais qui fait référence à des chiffres collectés dans la deuxième moitié de novembre 1962.

par exemple¹. D'ailleurs, la crainte n'est pas tant inspirée par les harkis eux-mêmes que par la personne qui souhaite les embaucher et qui est soupçonnée de sympathie avec l'OAS². À l'inverse, une certaine compassion peut se lire pour ceux qui sont considérés comme des victimes du FLN. C'est notamment le cas du ton de l'article, précédemment cité, à propos du jeune qui souhaitait aller en prison pour être en sécurité³.

Mais, il n'existe pas non plus d'association d'aide aux harkis. Les seuls gestes, dans le département, proviennent d'initiatives privées, parfois inscrites dans des réseaux de sociabilité. Ainsi, des solidarités liées à des réseaux catholiques sont mises en œuvre⁴. De plus, un officier venant de Marnia et récemment nommé capitaine de douanes dans l'arrondissement de Pontarlier propose également son aide. Cette démarche individuelle illustre celles d'autres officiers français, soucieux du sort de leurs anciens subordonnés⁵.

Le regard des Bisontins sur les rapatriés est finalement plus dur que celui qu'il porte sur les harkis. La question du logement est, à ce titre, révélatrice. Certains Bisontins sont peu empressés de louer le leur. L'administration rejoint sur ce point les propos recueillis par le journaliste suisse au centre d'hébergement de Saint Ferjeux. La première signale la mauvaise volonté des propriétaires, alors qu'il existe des logements libres⁶. Le second raconte comment un garde-champêtre s'abstient de rencontrer un

¹ ADD 1542w3 Rapatriés, harkis, FLN 1956-1970. Pochette harkis. RG de Dijon. Synthèse régionale du 18 octobre 1962. Reclassement des harkis en France métropolitaine. Lettre du préfet au directeur des RG à Paris. Cette arrivée fut arrêtée par l'administration pour deux raisons : d'une part des élus s'opposent à cette arrivée et d'autre part l'entrepreneur désireux d'employé des harkis appartient au milieu d'extrême droite.

² On retrouve cette crainte de voir basculer les harkis du côté de l'OAS, surtout dans les régions où ils sont nombreux et où l'OAS est bien implantée. C'est le cas, par exemple dans le Gard, CHARBIT Tom, *Les Harkis*, Paris, La Découverte, 2006, pp. 58-59 et pp. 81-83.

³ *L'Est Républicain*, 23 août 1962.

⁴ ADD 1542w3 Rapatriés, harkis, FLN 1956-1970. Pochette harkis. Rapport de gendarmerie du 3 juin 1962 à Levier. Une habitante du village de Bians-les-Usiers accueille, chez elle, un couple de harkis sur recommandation d'une sœur des missions Notre-Dame d'Afrique de Marseille. L'opération se déroule avec la bienveillance de la communauté villageoise, puisque le couple doit être relogé « plus confortablement ».

⁵ ALBERT Marie-Claude et Gillard Jean-Luc, « Des harkis dans la Vienne », in BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, p. 440.

⁶ ADD 226w16 rapatriés : logements, questions politiques. Note au cabinet du préfet du 5 septembre 1962.

propriétaire hostile aux pieds-noirs. L'article de Claude-Pierre Chambet détaille les différentes formes de discrimination à l'embauche, au logement, et à l'école¹.

Des ressentiments d'ordre raciste sont détectables. Certains propos² et l'usage du terme pied-noir comme injure³ en témoignent. Il y a une explication plus rationnelle du rejet des pieds-noirs : dans un département où la natalité est forte, la pression sur le logement l'est également. L'arrivée de cette nouvelle population est vécue comme une concurrence supplémentaire dans l'accès à un appartement. Fin août 1962, alors que le rythme d'arrivée est d'une vingtaine, voire d'une trentaine par jour, le préfet transmet ses inquiétudes : la population commençant à « manifester son mécontentement et l'hypothèse d'incidents n'est pas à écarter »⁴.

Mais à court et moyen terme, le passage de la cohabitation à l'intégration s'est effectué. Les documents archivés témoignent qu'après 1963, les services de la préfecture ne portent pas une attention particulière à cette population. Enfin, en 1965, Jean Maréchal, président départemental de l'ANFANOMA, rejoint la liste de Jean Minjoz aux élections municipales⁵.

¹ ADD 1542w3 Rapatriés, harkis, FLN 1956-1970. Pochette rapatriés. *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 25 et 26 octobre 1962, Claude-Pierre Chambet. Le journaliste recueille différents témoignages. Un aide comptable explique qu'un poste lui a été refusé, parce qu'il a dit qu'il venait d'Oran. Un garde champêtre ne se présente pas à des propriétaires, car ceux-ci sont connus pour ne pas apprécier les pieds-noirs. Enfin, une jeune fille explique qu'un professeur demande à ses élèves d'écrire d'où ils viennent s'ils sont rapatriés pour « voir comment ils se tiennent ». Ces témoignages montrent également, si ce n'est surtout, le ressentiment des rapatriés à l'automne 1962. Celui-ci a parfois traversé les ans. François Morel se souvient encore des difficultés éprouvées à l'école lors de son arrivée. ROCHAT Virginie, *Les rapatriés français d'Algérie en Franche-Comté*, mémoire de master 2, sous la direction de Jean-Paul Barrière, Besançon, université de Franche-Comté, 2014, pp. 59-68.

² ADD 1542w3 Rapatriés, harkis, FLN 1956-1970. Pochette rapatriés. *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 25 et 26 octobre 1962, Claude-Pierre Chambet. Dans le même article, la même jeune fille ajoute : « une Bisontine bien pensante m'a dit : - En somme, il n'y a pas de différences entre vous et les Arabes : vous êtes tous des égorgeurs et la nuit vous vous relevez pour aller tuer ! ». De même que précédemment, ce passage témoigne aussi de l'état d'esprit des pieds-noirs et de certains Bisontins.

³ ADD 1294w10 minutes du tribunal correctionnel 1949, ADD 1388w24 minutes du tribunal correctionnel 1962 dossier 4, ADD 1388w25 minutes du tribunal correctionnel 1963 dossier 1. Les condamnations pour injures et outrages à agent sont symptomatiques. Dans l'après-guerre, la référence sont les boches (audience du 2 décembre 1949). En 1962, les gendarmes sont traités « d'OAS, assassins, etc. » (audience du 7 décembre 1962) ; en 1963, les gardiens de la paix sont ainsi invectivés : « Ce sont des pieds-noirs, je vais leur casser la gueule. » (audience du 31 mai 1963).

⁴ ADD 226w16 rapatriés : logements, questions politiques. Note du préfet du Doubs au secrétaire d'État aux rapatriés du 30 août 1962. Le risque est peut-être surévalué afin d'obtenir un moins grand contingent de rapatriés dans le Doubs. Pour autant, le courrier montre tout de même une certaine tension.

⁵ ADD 1485w100 élections municipales 1965. Liste SFIO menée par Jean Minjoz. Sur cette intégration voir le témoignage de Jean Gatt, Selon lui, les pieds-noirs « avaient des antennes un peu partout dans les services administratifs ». Il fait également partie de ceux qui négocient des places sur la liste de Jean Minjoz. ROCHAT Virginie, *Les rapatriés français d'Algérie en Franche-Comté*, mémoire de master 2, sous la direction de Jean-Paul Barrière, Besançon, université de Franche-Comté, 2014, pp. 83-89.

III) TRACES ALGÉRIENNES DANS LA CITÉ : ÉPILOGUE

La guerre d'Algérie constitue le conflit de décolonisation qui touche le plus la société française. La République perd des départements et les familles françaises sont toutes concernées : 1,2 millions d'appelés ayant été envoyés au combat. Au total, environ 25 000 soldats de l'armée française sont tués et on compte autant de blessés, physiques et psychiques. Pour ces derniers les évaluations restent délicates. Dans tous les cas, le retour de ces jeunes gens ne suscitent guère l'attention. Raphaëlle Branche l'explique, entre autre, par « le recouvrement de cette réalité par l'arrivée massive et rapide des Français d'Algérie » et par les modalités d'une démobilisation échelonnée sur la durée¹. Le raisonnement paraît reproductible à l'échelon du Doubs. Les références aux soldats et au conflit se raréfient très vite, y compris chez les opposants à la guerre. Pour autant, l'Algérie a marqué la ville, des liens se sont créés entre les deux rives de la Méditerranée à travers l'expérience de certains habitants. Ouvriers algériens, rapatriés demeurent et participent à la vie de la cité. Enfin, la lutte contre la guerre d'Algérie a créé des réseaux, notamment entre communistes et chrétiens de gauche. De même, elle inaugure, pour les plus engagés, une vie de militantisme.

A) Une guerre vite oubliée

Avec l'indépendance de l'Algérie le 3 juillet 1962, se clôt, pour l'essentiel l'histoire impériale de la France. Malgré l'âpreté du conflit ou à cause de celle-ci, l'ensemble des Bisontins l'occulte très rapidement. L'opinion publique, mais aussi les partis qu'ils aient défendu ou non la présence française sur l'autre rive de la Méditerranée, sont peu enclins à évoquer ce passé proche. Celui-ci est ressenti comme peu glorieux et provoque un réflexe de tabou.

¹ Ces chiffres et ces réflexions proviennent de l'article Raphaëlle Branche. D'autres pistes sont également évoquées : BRANCHE Raphaëlle, « La dernière génération du feu ? Jalons pour une étude des anciens combattants français de la guerre d'Algérie », *Histoire@Politique*, n° 3, 2007.

Sur le bilan chiffré de la guerre, voir également, PERVILLÉ GUY, « La guerre d'Algérie, combien de mort ? », HARBI Mohammed et STORA Benjamin (dir.), *La guerre d'Algérie, 1954-1962, la fin de l'annexion*, Paris, Robert Laffont, 2004, pp. 477-493.

1) L'indépendance : entre fête et indifférence

Le premier juillet, lors du référendum d'autodétermination en Algérie, le « oui » l'emporte à 99 % des suffrages exprimés. Le 3, par la voix du général de Gaulle, la France reconnaît l'indépendance. Le 5, les Algériens célèbrent leur victoire. Mais à Oran les festivités tournent au drame¹. À Besançon, les ouvriers algériens montrent leur joie. Le 4 juillet, le centre d'accueil de l'avenue Clémenceau se couvre de guirlandes aux couleurs du nouvel État. Certains, afin d'être présents, ne se rendent pas au travail². Plus de 200 Algériens s'y réjouissent ensemble³. Le drapeau vert est hissé. Deux Français sont également là : l'abbé Chays et Henri Huot s'y rendent en tant que membre de l'AATEM, et à titre personnel. Ils n'engagent donc pas les deux institutions auxquelles ils sont liés, l'évêché et la municipalité⁴. Le 5, les étudiants algériens se retrouvent au siège de l'UGEMA. Ils invitent certains de leurs homologues français⁵. À l'heure de la séparation, l'université confirme son caractère d'exception et reste le seul espace où les représentants des deux communautés, algérienne et française, vivent ce moment ensemble.

Cependant, d'autres Français expriment leur contentement. Le PCF et le PSU communiquent sur cette victoire et démontrent qu'ils en sont, en métropole, les principaux promoteurs. L'éditorial du *Travailleur bisontin* d'octobre 1962 proclame ainsi que c'est « l'unité du peuple qui a fait plier de Gaulle ». Rappelant les morts de Charonne, dont sept étaient communistes, le comité fédéral affirme que « les communistes ont le droit d'être fiers ». Le journal reconstruit également l'histoire en affirmant que le PCF était favorable à l'indépendance dès janvier 1939. La guerre n'est pas seulement évoquée sous l'angle de la défense de la République. Ainsi, l'éditorial se réjouit de l'amitié entre les deux peuples français et algériens. Serge Paganelli, pour le PCF, condamne la colonisation et choisit pour titre de son article : « Oui à la paix, à la défaite du colonialisme »⁶. D'autres journaux du parti montrent également un souci qui ne

¹ Une fusillade d'origine indéterminée déclenche une violence meurtrière. Au total, une centaine d'Algériens décèdent ainsi qu'une quarantaine de Français. La violence se poursuit les jours suivants à l'encontre de la population européenne. Celle-ci quitte la ville.

² ADD 1542w3 Rapatriés, harkis, FLN 1956-1970. Pochette Harkis. Télégramme du préfet du Doubs au préfet d'Aveyron de juillet 1962.

³ *L'Est Républicain*, 5 juillet 1962.

⁴ 1688w6 RG dossier personnel Huot Henri. Extrait d'un livre publié, par la ville de Besançon, à l'occasion des obsèques d'Henri Huot. Ce passage est la reprise d'un témoignage d'Henri Huot, p. 11. Il précise : « l'abbé Chays et moi-même, venus à titre personnel ».

⁵ C'est le cas notamment de Jean Ponçot. Fond privé carton d'invitation. Voir annexes p. 681.

⁶ ADD 118j4 archives du PCF pochette élections législatives 18-25 novembre 1962. *Le Travailleur bisontin* octobre 1962. Sur les 16 articles de la revue, 11 font référence à la guerre d'Algérie. ADD 118j3 archives du PCF pochette tracts syndicaux. *La lettre mensuelle aux militants* l'UD CGT du Doubs de décembre 1962, à la une le journal récapitule ce qui a été « obtenu en 1962 ». Le premier point est la Paix en Algérie.

soit pas exclusivement métropolitain¹. Au printemps 1962 *La Voix des Cités* dénonce la clémence au procès Salan alors que sur l'autre rive de la Méditerranée « on abat les " rats " aux coins de rues entre deux anisettes. »²

Quant à l'opinion publique, selon les rapports du préfet, elle se partage entre « soulagement » et indifférence. Soulagée de voir la fin des attentats et dans l'espoir d'un retour rapide du contingent³, selon la préfecture l'opinion se désintéresse de l'Algérie dès la fin juillet⁴. Il est temps, semble-t-il, de passer à autre chose.

2) *Opposants à la guerre, opposants à de Gaulle : les enseignements d'un voyage*

Le 17 juin 1962, Charles de Gaulle se rend à Besançon dans le cadre de sa tournée provinciale. Ce voyage apparaît comme un bon test de la sensibilisation de chacun à la question algérienne. L'indépendance n'est toujours pas proclamée et l'OAS poursuit ses attentats. Or, chez les opposants historiques à la guerre (PCF, PSU et AGEB), celle-ci passe désormais au second plan. Tous trois mènent campagne contre la venue du Président de la République sur un registre qui ne renvoie pas directement à la guerre d'Algérie.

Dans les tracts du PSU le motif principal d'opposition est désormais le « pouvoir personnel » mis en place par Le Général⁵. Le PCF établit la même hiérarchie des préoccupations. Ses élus locaux, dont Louis Garnier Conseiller général et Norbert Roth secrétaire départemental de la CGT, refusent de se

¹ La démonstration de Todd Shepard s'applique très largement, à l'échelle bisontine. Les contemporains métropolitains, notamment la gauche impliquée dans la lutte contre la guerre, vivent cette dernière en 1962 essentiellement comme un conflit français contre l'OAS. SHEPARD Todd, *1962 : comment l'indépendance algérienne a transformé la France*, Paris, Payot, 2008, pp. 144-152.

Pour autant, quelques assertions montrent que ce propos doit être nuancé. Cette phrase tirée d'un écrit communiste ou encore le titre choisi par Serge Paganelli le permettent. Rappelons également le communiqué signé par quelques personnalités locales, plutôt issues de la nouvelle gauche comme François Châtelet et Maxime Roland, par exemple, en 1961, lors du référendum sur l'autodétermination. À titre de rappel ce communiqué déclare : « Lorsque la République algérienne sera née, nous devons aider celle-ci dans son ascension vers la liberté et le bien-être »

² ADD 118j4 archives du PCF pochette. *La voix des cités*, organe de la cellule communiste de Palente-Les Orchamps. Il s'agit d'un recto verso, non daté. Mais la feuille fait référence au voyage de Charles de Gaulle à Besançon qui doit se dérouler dans quinze jours. Celui-ci s'est déroulé le 17 juin 1962.

³ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1962. Rapport du 11 juillet 1962.

⁴ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1962. Rapport du 30 juillet 1962.

⁵ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1962. Pochette voyage de monsieur le président de la République en Franche-Comté. Tract du PSU « À propos d'un voyage présidentiel » le 15 juin 1962. Le 3ème point a pour titre « promesse d'un État fort » (souligné dans le texte). Il mentionne la poursuite de la guerre pendant 4 ans et condamne la faiblesse de la lutte contre l'OAS.

rendre à la réception en préfecture. Si la guerre d'Algérie est évoquée dans le communiqué de presse, l'argument principal en est également la personnalisation du pouvoir¹. L'UL CGT de Besançon met en avant, elle, « les conséquences désastreuses du pouvoir gaulliste » pour les travailleurs². Le comité de l'AGEB, le 14 juin, appelle, tout comme le PSU, à ne pas participer aux manifestations prévues lors du passage de Charles de Gaulle. Cinq arguments sont déployés dont le premier consiste à demander plus de moyens pour l'université (professeurs, locaux, bourses, logements, etc.)³.

L'Algérie n'est donc plus au cœur des préoccupations, y compris chez ceux qui sont en lutte depuis 8 ans. Tous évoquent bien la guerre, mais toujours en une position secondaire. Par exemple, le communiqué des étudiants se réfère, en second point, au soutien du gouvernement à la FNEF. Ce ne sont que les deux suivants qui renvoient à l'Algérie⁴. Dans le tract du PSU, sur les 4 points abordés, le premier développe l'amélioration du niveau de vie. La guerre d'Algérie n'apparaît pas comme un thème à elle seule, mais comme un élément de démonstration. La répression contre les manifestants pour la paix est associée à la mise à mal des libertés syndicales pour démontrer le soutien du régime au patronat. Parmi tous ces opposants, l'argument principal n'est pas tant la guerre elle-même que la faible répression contre l'OAS⁵. L'enjeu n'est pas le processus de décolonisation, mais bien le fonctionnement de la République, que ce soit en dénonçant la personnalisation du pouvoir gaulliste ou sa complaisance, pendant un temps, à l'égard des Ultras.

Enfin, ce séjour présidentiel confirme l'aspect minoritaire de ces opposants. Charles de Gaulle bénéficie d'un réel soutien populaire. Ainsi, 5 000 Bisontins se déplacent pour écouter le chef de l'État, place du Huit-Septembre⁶. Pour rappel, 1500 Bisontins ont manifesté en octobre 1960, plus de 5 000 en avril 1961 pour protester contre le putsch des généraux et ils sont 2 000 à se retrouver dans la rue après les morts de Charonne. La majorité de la population n'adhère pas au discours présentant Charles de Gaulle comme un danger pour la démocratie.

¹ *Le Comtois*, 4 juin 1962. Communiqué de la section bisontine du PCF.

² AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1962. Résolution du 12 juin 1962 : Assemblée des militants CGT, Besançon. Des références à l'Algérie sont également présentes. Des pétitions sont organisées sur le pays de Montbéliard par la CGT, à noter qu'elles sont co-signées par la CGT et la CGT-FO.

³ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1962. Le Comité de l'AGEB réuni le 14 juin 1962.

⁴ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1962. Le Comité de l'AGEB réuni le 14 juin 1962.

⁵ Comme souligné précédemment, la démonstration de Todd Sheppard s'applique très largement à la réalité bisontine. SHEPARD Todd, *1962 : comment l'indépendance algérienne a transformé la France*, Paris, Payot, 2008, pp. 144-152.

⁶ *Le Comtois*, 18 juin 1962, « 5 000 bisontins acclament de Gaulle place du 8 septembre ». *L'Est Républicain*, 18 juin 1962, « De Gaulle à Besançon et Montbéliard : triomphe de la démocratie directe ».

3) La guerre a-t-elle eu lieu ?

L'Algérie disparaît très vite des préoccupations mentionnées dans les rapports du préfet, si l'on exclut les soucis de logement engendrés par le mouvement des rapatriés. Après mai, il faut attendre décembre 1962 pour retrouver de nouveau la question algérienne en début de rapport et ce, à propos de l'aide financière prévue. Le même mois, la question européenne réapparaît¹. La sphère politique connaît la même évolution.

Deux scrutins s'enchaînent assez rapidement en cette fin d'année 1962. Le référendum du 28 octobre est d'ordre institutionnel. Que la guerre d'Algérie n'apparaisse pas comme un argument de vote, en faveur du « oui » ou du « non », n'a pas de quoi surprendre. On trouve quelques traces fugaces qui dénoncent l'OAS² ou qui rappellent Charonne³ chez ceux qui se sont mobilisés. Ils dénoncent surtout, comme pour les autres partisans du « non » (SFIO, Radicaux, MRP⁴), le recul démocratique, constitué par l'élection du président de la République au suffrage universel⁵. Les opposants au projet sont nombreux ; les résultats confirment cependant la force du gaullisme⁶. Les électeurs n'ont pas toujours suivi les consignes données par le parti⁷.

Les élections législatives de novembre sont plus propices à des développements sur un conflit qui vient à peine de se refermer. Ainsi, la guerre d'Algérie apparaît bien dans les professions de foi. Par exemple, Jacques Weinman, député sortant, reprend le discours gaulliste. La fin du conflit permet, avant

¹ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur 1962. Rapport du 12 décembre 1962.

² ADD 1485w140 référendum 1961-1962. *La Voix des Cités*, organe de la cellule communiste de Palente-Les Orchamps, le 19 novembre 1962, fait référence à différents scandales et les compare avec l'évasion des « assassins OAS ». Un paragraphe est aussi réservé à la dénonciation de brimades subies par les soldats dans les casernes où exercent « des gradés nourris d'ACTIVISME » (en majuscule dans le texte).

³ ADD 1485w140 référendum 1961-1962. Tract du PSU - fédération du Doubs, du 22 octobre 1962.

⁴ *Le Comtois*, 23 octobre 1962 communiqué de la fédération MRP du Doubs. Celle-ci approuve la position prise par le comité national du 20 octobre.

⁵ *Le Comtois*, 27 octobre 1962. Jean Minjoz, entouré de ses principaux adjoints, explique lors d'un meeting : « Si vous répondez oui vous aurez choisi un monarque pour une durée de sept ans. »

⁶ ADD 1485w140 référendum 1961-1962. Note des RG référendum du 28 octobre 1962, résultats. Dans le département, l'abstention se monte à 20 %, sur les suffrages exprimés, le « oui » l'emporte à 73,6 % contre 26,4 % de « non ». Les chiffres, sur la circonscription de Besançon, sont sensiblement identiques, avec 22 % d'abstention, 73,22 % de « oui », 26,78 % de « non ». Si on compare avec les résultats du référendum de 1958, le « oui » perd 16 % soit 9 712 voix. Pour autant, comparativement aux résultats nationaux, la proposition de Charles de Gaulle a reçu un large assentiment (nationalement le « oui » l'emporte avec 62,25 % contre le « non » à 37,75 %).

⁷ Pour Pierre Letamenda, ce référendum montre que le « MRP n'a plus d'emprise sur ses troupes lorsqu'il s'oppose directement au général de Gaulle ». LETAMENDIA Pierre, *Le Mouvement Républicain Populaire, histoire d'un grand parti français*, Paris, Beauchesne, 1995, p. 297.

tout, à la France de « retrouver son prestige international »¹. Le PCF rappelle les « complaisances complices en faveur de l'OAS »². En revanche, aucune référence n'est faite dans les professions de foi du MRP et de la SFIO. Le premier réinvestit le champ européen, la seconde joue l'élection sur la personnalité de son candidat, Jean Minjoz³. Deux listes évoquent les rapports avec les anciennes colonies. Celle de l'UNR affirme « Nos rapports avec l'Afrique décolonisée sont fondés sur l'amitié et la coopération ». Une liste, sans étiquette, s'inspire en partie des accents poujadistes « l'État a besoin d'argent : réduction de l'aide aux pays sous-développés, plus de palais, ni de voitures américaines aux nouveaux rois nègres. Charité bien ordonnée commence par soi-même (...). »⁴ Au second tour, le face à face Jacques Weinman et Jean Minjoz, fait disparaître toute référence à la guerre d'Algérie⁵. Le candidat UNR, du fait du soutien du PCF à la SFIO, condamne surtout le retour du « Front populaire »⁶. Et son adversaire insiste sur son parcours et sa compétence. Quelle que soit la liste, les problématiques liées au processus de décolonisation ne participent plus vraiment au débat politique local. La question européenne émerge de nouveau comme la principale préoccupation extra nationale.

B) Présences algériennes

L'Algérie ne disparaît pas pour autant de l'espace bisontin. Un quartier, Palente, naît en même temps qu'elle et rassemble les populations qui ont vécu le conflit. Des Bisontins continuent de militer pour que les liens ne s'effacent pas totalement, certains même traversent la Méditerranée. Enfin, la présence des ouvriers algériens et de leur famille constitue le témoin durable de cette histoire coloniale.

¹ ADD 151w1 élections législatives du 18 novembre 1962. Besançon canton Nord. Profession de foi du 18 novembre 1962 Jacques Weinman, député UNR sortant. Profession de foi du 25 novembre 1962 de Jacques Weinman.

² ADD 212w52 élections législatives du 18 novembre 1962. Différentes professions de foi sont présentes. Celle d'André Vagneron pour le PCF, celle Jean Minjoz pour la SFIO, celle d'André Régani pour la MRP, celle de Jacques Weinman pour l'UNR, celle du candidat Jean Raguenet pour l'Union républicaine de défense ouvrière et paysanne.

³ ADD 212w52 élections législatives du 18 novembre 1962. La profession proclame ainsi « Je n'ai pas à vous faire une plus longue profession de foi. Vous me connaissez (...). »

⁴ Les mots utilisés révèlent aussi la présence d'un racisme en lien avec la fin de l'empire français.

⁵ ADD 212w52 élections législatives du 18 novembre 1962.

⁶ ADD 118j4 archives du PCF, pochette élections législatives 18-25 novembre 1962, *Le Travailleur bisontin*, novembre 1962, édition spéciale. Appel à battre Jacques Weinman et à voter Jean Minjoz. Si le PCF appelle bien à voter Jean Minjoz, en revanche ce dernier reste très hostile au parti. Sur Besançon, la reconstitution d'une alliance SFIO-PCF est impossible tant que Jean Minjoz est à la tête de la mairie et de la SFIO.

1) Palente, un quartier dans la guerre

Palente est représentatif de l'urbanisation française de l'après-guerre. En 1951, la municipalité achète à l'armée les champs au nord-est de la cité ; un vaste chantier s'ouvre en 1952¹. En quelques années, un nouveau quartier sort de terre, qui ne cesse de croître². La naissance de ce dernier est ainsi concomitante de la guerre d'Algérie. Relativement au reste de la ville, Palente construit une identité propre. Autour du village, les immeubles accueillent des habitants, issus majoritairement des classes populaires. La faiblesse des loyers et l'implantation de l'usine Lip expliquent cette sociologie. Celle-ci se retrouve dans des résultats électoraux nettement plus à gauche que la moyenne de la ville. Par exemple, lors des élections législatives de 1956, le Front Républicain obtient à Palente 79,11 % des suffrages (dont 20,65 % pour le PCF) pour une moyenne de 59,44 % pour le total de la ville (avec un PCF à 11,58 %)³.

Le test des élections cantonales de 1958 révèle un quartier qui paraît plus sensibilisé à la question algérienne. Certes, la raison principale du choix de tel ou tel candidat n'est pas lié exclusivement à ce sujet, loin de là. Préférer le bulletin UGS s'explique également comme une alternative à celui de la SFIO ou du PCF, notamment pour les ouvriers catholiques. Pour autant, rappelons que les candidats de l'UGS font de leur opposition à la guerre d'Algérie quasiment leur seul argument de vote et le fondement de la légitimité de leur maintien au second tour⁴. L'écart entre les résultats du bureau de Palente et du reste de la ville sont significatifs. Lucienne Roland (UGS) obtient 7,06 % des suffrages contre 3,65 % en moyenne ; elle n'est pas loin d'égaliser son score total du second tour de 7,7 %, lors duquel elle obtient 12,71 % à Palente. La porosité entre électorat communiste et UGS joue en faveur de la candidate. Le PCF, au premier tour, devance de peu la SFIO, lors de ces

¹ L'association de Palente, sous l'impulsion de son président, Jean-Pierre Andreosso, a édité un ouvrage sur l'histoire du quartier du XVIIe siècle à nos jours, comprenant des témoignages. *Palente au fil du temps : du village à la cité, Besançon*, Association Palente, 2011. Voir carte et plan en annexes pp. 623-624-625.

² *La République*, 3 janvier 1956. Palente possède alors un bureau de vote pour 529 inscrits.

AM 65w162 élections cantonales 1958-1964 et AM 65w160 élections législatives 1951-1956-1958. En avril 1958, lors des élections cantonales, un seul bureau de vote existe pour 1 797 inscrits, aux élections législatives de novembre 1958, il y a deux bureaux de vote pour 2 332 inscrits. À la fin de notre période, lors des cantonales de 1964, trois bureaux de vote existent pour 3 702 inscrits.

elections canotnales d'octobre 1951 = pas de bureau de vote pour Palente. 1485w106 élections Conseil Général / élections cantonales. Pochette élection cantonales des 7 et 14 ocotbre 1951, résultats manuscrits pour Besançon par cantons et bureaux de vote

³ *La République*, 3 janvier 1956.

⁴ Voir chapitre VIII pp. 447-451.

élections¹. La présence du PCF et des catholiques de gauche s'incarne dans le quartier dans celle des couples Vagneron et Roland. Mauricette Vagneron encadre l'UFF de Palente. Ce quartier accueille, également, une des cellules les plus dynamiques du parti. Il existe, ainsi, une parution régulière de cette cellule tout au long de notre période². C'est aussi à Palente que Maxime Roland organise les réunions de l'UGS³ et que la CFTC tendance Reconstruction puis le PSU, avec Charles Piaget, s'implantent. Dans le quartier vivent ainsi les principaux opposants à la guerre d'Algérie à l'exclusion des étudiants.

Il accueille également les « Méditerranéens ». Des appartements HLM sont réservés aux rapatriés. Dans l'ensemble dit des « Oiseaux », des logements leur sont octroyés, auxquels il faut en ajouter 90 nouveaux⁴. Ainsi, l'un des jeunes gens tentés par l'action menée par l'OAS vit au 6 allées des Dahlias⁵. La main-d'œuvre algérienne, qui participe à sa construction, trouve également à s'y loger, tout comme des supplétifs de l'armée française⁶. Comme une reconnaissance de cette présence algérienne dans le quartier, le Centre culturel populaire de Palente - Les Orchamps (CCPO), créé en septembre 1959, organise en mars 1962⁷ un hommage à l'écrivain Mouloud Feraoun⁸.

¹ *Le Comtois*, 21 avril 1958 pour le premier tour et 28 avril pour le second. Pour le bureau de Palente, les résultats du 1er tour sont les suivants : le PCF obtient 21 % , la SFIO 20,67 %, 14,25 % pour le MRP, 14,13 % pour les Radicaux tendance Queille-Morice, 11,5 % pour les Radicaux-Socialistes, et 11,07 % pour les Indépendants. Dans les quartiers bourgeois, qui possèdent comme bureau de vote l'Helvétie (école maternelle), Lucienne Roland n'obtient que 1,45 % des voix au premier tour. Pour le reste des listes : Les Indépendants 33,13 %, MRP 17,53 %, SFIO 16,68 %, Radicaux-Socialistes 15,71 %, Radicaux tendance Queille-Morice 7,73 %, PCF 7,73 %.

² ADD 118j3 à 27 archives du PCF. Dans ces archives du PCF, nous avons retrouvé deux types de production émanant de ce quartier : *L'Heure Lip* et *La Voix des Cités*. Nous n'avons rien trouvé de tel pour les autres quartier de Besançon. Il peut, cependant, s'agir d'un biais lié à l'archivage. André Vagneron gagnant de l'importance dans le parti a peut-être l'archivé les productions de ce quartier plus facilement que d'autres militants.

³ Entretiens avec Gaston Bordet juillet 2013.

⁴ Voir chapitre IX pp. 521-523.

⁵ ADD 1542w5 RG OAS. Rapport du commissaire divisionnaire, commissaire central au préfet, 8 janvier 1963. Ce jeune homme reçoit du courrier au 6 Allées des Dahlias - Pallente - Besançon - Doubs.

⁶ Témoignage de Merzoug Hakkar, recueilli par Colette Bourlier, en octobre 1979. *Les Nord-Africains à Besançon, de la Libération aux années 60*, Besançon, ville de Besançon, 2007, pp. 40-41.

⁷ *Le Comtois*, lundi 19 mars 1962, Besançon : « Palente dira adieu à Mouloud Feraoun ».

⁸ THÉNAULT SYLVIE, « Mouloud Ferraoun, un écrivain dans la guerre d'Algérie », in BRANCHE Raphaëlle (dir.), *Le guerre d'indépendance des Algériens 1954-1962*, Paris Perrin, 2009, pp. 91-106.

2) Garder des liens

Un mois avant que l'indépendance ne soit définitivement proclamée, des Bisontins se projettent dans la phase ultérieure. Ils créent ainsi un « front de solidarité et d'amitiés algériennes »¹. Une quinzaine de la solidarité est organisée afin de récolter des fonds, des vêtements, des médicaments pour les envoyer en Algérie. Parmi les membres de cette association, on retrouve de nombreuses personnalités bisontines qui ont œuvré, chacune à leur manière et à leur place, pour la paix en Algérie. Citons, par exemple, l'abbé Chays, François Châtelet (comité Audin), Michel Redoutey (AGEB), André Vagneron (PCF), Henri Huot (SFIO), Albert Kohler (Radicaux), Pierre Lantz (PSU), Marius Jacquemard (Mouvement de la Paix)². Après la guerre d'Algérie, certains choisissent de maintenir des liens. Nous avons déjà évoqué le cas de l'abbé Chays qui reste, avec l'AATEM, très proche de la communauté algérienne de Besançon³.

De façon moins institutionnelle, certains opposants à la guerre d'Algérie ont gardé des liens d'amitiés avec des étudiants d'Outre-mer, notamment dans le monde étudiants. C'est le cas notamment pour Francine Rapiné, Jean Ponçot ou encore Denis Clerc⁴. Mais parmi les Bisontins, dont nous avons suivi le parcours, un seul a participé à l'expérience des pieds-rouges⁵. Jean Carbonare n'attend pas la fin de la guerre pour poursuivre son action en Algérie. Employé par la Cimade, il arrive avec Marguerite Galland, désormais son épouse, et leur premier fils, en août 1961. Sa femme est professeure de français au lycée à Constantine. Dans un premier temps, Jean Carbonare participe à la distribution de vivres dans des camps de regroupement dans les Aurès. Après l'indépendance, le couple décide de rester. Jean Carbonare se lance, alors, dans un projet de reboisement dans la région

¹ Cette initiative reprend celle de Paris et existe dans d'autres villes de province.

² Fond privé André Vagneron. Texte du communiqué devant paraître dans la presse vendredi 18 mai 1962. Ce texte est également signé par l'abbé Kammerer, Joseph Pinard, Vauthier (PSU), Chaffanjon (AGEB), Carrez (FEN-PCF). L'existence de ce front de solidarité est attesté par d'autres sources. Voir annexes p. 685.

1688w6 RG dossier personnel Huot Henri. Fiche manuscrite de synthèse réalisée par les RG, récapitulant les actions de Henri Huot du 11 mai 1958 à mars 1998.

1688w6 RG dossier personnel Gilbert Carrez. Fiche manuscrite de synthèse réalisée par les RG, récapitulant les actions de Gilbert Carrez 1954 à mars 1998.

³ Voir chapitre VI pp. 325-327.

⁴ À Francine Rapiné a gardé des contacts par exemple avec Nouredine Bouarroudj (entretien du 25 novembre 2015), Jean Ponçot recevait les amis de passage comme Abderrhamane Hamrou ; il a aidé à la poursuite des études du neveu de ce dernier sur Besançon (témoignage écrit du 20 janvier 2013 et précisions orales ultérieures). Denis Clerc est toujours également en lien avec Abderrhamane Hamrou (entretien du 10 février 2016 pour le premier et du 5 mars 2016 pour le second).

⁵ Sur le phénomène des pieds-rouges, SIMON Catherine, *Algérie, les années pieds-rouges. Des rêves de l'indépendance au désenchantement (1962-1969)*, Paris, La Découverte, 2009.

de Bouhamama. Fin 1963, les chantiers populaires de reboisement sont reconnus par le gouvernement algérien et deviennent semi-étatique¹.

3) De « l'indigène » à l'immigré

L'indépendance de l'Algérie entraîne peu de bouleversements dans le quotidien des Algériens de Besançon. La tension exercée par le FLN disparaît certes peu à peu ; la surveillance policière se fait moins pressante. Pour autant, les conditions de vie ne s'améliorent que lentement. Le baraquement des Founottes est rebaptisé l'Escale, mais les maisons restent en bois et il faut attendre les années soixante-dix pour qu'elles soient enfin construites en dur². Ils habitent de même dans les « appartements les plus délabrés du quartier Arènes et Battant », appartenant au centre ville. Aimée Bouilly établit ainsi une corrélation entre vétusté des logements et présence de populations immigrées, notamment maghrébines. Il n'y a pas non plus de mixité de population. Dans le quartier Battant, on note 10 % d'étrangers, mais certaines rues en accueillent plus de 60 %³ ; et le nouveau quartier de l'Escale est quasiment exclusivement habité d'Algériens.

De plus, c'est dans les emplois pénibles, notamment ceux du bâtiment, que se concentre la main-d'œuvre algérienne⁴. En 1963, Louis Martin, alors représentant CFDT pour le bâtiment, évoque son combat pour l'amélioration des conditions de travail des ouvriers maghrébins sur le chantier des Clairs Soleils, nouveaux quartiers destinés aux logements collectifs. Ils étaient logés dans des baraquements en bois, sans aucune hygiène, rappelant les années de l'après-guerre. Louis Martin fait venir un huissier pour établir un constat, provoquant ainsi l'intervention du préfet⁵.

Enfin, le regard porté sur les Algériens évolue peu. Le mémoire d'Aimée Bouilly, à ce titre, donne une indication précieuse. Elle a relevé les appréciations des chefs du personnel sur la main-d'œuvre immigrée. À Saintôt, entreprise du bâtiment dont 88,5 % des employés sont immigrés, alors

¹ CARBONARE Jean, *Ensemble, se remettre debout*, Lyon, Éditions Olivétan, 2010 pp. 39-79. Jean Carbonare poursuit son travail au Sénégal, puis au Bénin. Son activité s'achève avec le Rwanda.

² Témoignage de Merzoug Hakkar, recueilli par Colette Bourlier, en octobre 1979. *Les Nord-Africains à Besançon, de la Libération aux années 60*, Besançon, ville de Besançon, 2007, pp. 40-41.

³ BOUILLY Aimée, *Les travailleurs immigrés à Besançon*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Franche-Comté, 1970, p. 112 et p. 45.

⁴ Dans les grandes entreprises bisontines du bâtiment, ils représentent entre 70 à 89 % des employés. Évaluation tirée du travail Colette Bourlier, en octobre 1979. *Les Nord-Africains à Besançon, de la Libération aux années 60*, Besançon, ville de Besançon, 2007.

⁵ Entretiens avec Louis Martin 10 juin 2013.

que les Italiens, Espagnols et Portugais sont jugés bons travailleurs et courageux, les Algériens, Tunisiens et Marocains sont définis comme moins courageux et consciencieux. Dans l'entreprise de nettoyage, La Grenobloise, les Algériens sont désignés comme moins bons ouvriers que les Italiens, Espagnols, Portugais et Tchèques. La ligne de démarcation n'est cependant pas toujours la Méditerranée. Chez Lhéritier (Gros œuvre et bâtiment), si les Italiens et les Espagnols sont bien appréciés, les Marocains le sont aussi ; mais les Portugais et les Algériens donnent une moindre satisfaction, car leurs progrès sont dits trop lents. Les Algériens sont ainsi toujours perçus négativement¹.

C) La guerre d'Algérie, école de lutte

La guerre d'Algérie a laissé également des traces sur le moyen et long terme à Besançon. Il faut surtout aller le chercher parmi les opposants au conflit. Cette lutte a créé en effet des liens et une proximité entre le monde communiste et les chrétiens de gauche. Elle a constitué de plus un temps d'apprentissage pour les plus jeunes et a participé à la construction de leur être militant.

1) *Catholiques de gauche et communistes : le couple impossible ?*

Construite essentiellement pendant les guerres de décolonisation, l'alliance entre le monde communiste et celui des catholiques de gauche est parfois suffisamment forte pour que les communistes du Doubs ne suivent pas les directives nationales. C'est le cas, notamment, lors de la manifestation du 27 octobre 1960. La CGT maintient alors sa présence dans le cortège². Pour autant, les relations ne sont pas toujours faciles. En décembre 1961, le PSU ne participe pas à la journée anti-OAS du 6 décembre,

¹ BOUILLY Aimée, *Les travailleurs immigrés à Besançon*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Franche-Comté, 1970, p. 135.

² Voir chapitre VIII p. 472-474.
ADD 118j19 archives du PCF. Dès le lendemain de l'envoi de la lettre du 4 février expliquant le refus de participation du PSU, ce dernier renvoie un courrier en vue de renouer le dialogue.

organisée par le PCF¹. On perçoit parfois une certaine méfiance² mais globalement, les militants mais globalement, les militants se retrouvent côte à côte dans la lutte pour la paix en Algérie.

D'autres combats font perdurer ce compagnonnage. Dans les années qui suivent, les trois mêmes forces, PCF-CGT, PSU-CFTC et AGEB, se retrouvent. Le premier rassemblement se fait d'ailleurs à propos d'un problème purement étudiant. En mars 1963 une manifestation de 2 000 personnes est organisée pour protester contre le retard pris par la construction de logements étudiants. L'intersyndicale se reconstitue autour de l'AGEB, avec les représentants de la FEN, du SGEN, de la CFTC, de la CGT et de la CGT-FO³. La mobilisation se retrouve aussi sur deux thématiques internationales. La première est l'opposition à l'armement, notamment atomique. Un communiqué de presse commun est publié, en ce sens, lors défilé militaire du 12 octobre 1963. Il est signé par l'AGEB, le SGEN, la FEN, la CFTC, la CGT, FO, le PCF, le PSU, etc.⁴ D'autres voix s'élèvent également. Les services de l'État soulignent l'engagement de certains prêtres, dans la continuité de celui contre la guerre d'Algérie⁵, et les prises de positions de l'amicale des étudiants algériens en France⁶. La seconde mobilisation commune se construit contre la guerre du Vietnam. Le monde communiste qui défend également un « parti frère » est moteur dans cette bataille, notamment avec l'UFF⁷. Mais à ses côtés se trouvent les anciens partisans de la paix en

¹ ADD 118j9 archives du PCF, pochette OAS. Lettre de la fédération du Doubs du PSU au PCF signée Roger Vauthier secrétaire fédéral du PSU.

² ADD 118j9 archives du PCF, note interne non signée et non datée, sans doute postérieure au putsch d'avril 1961. Une délégation PSU est reçue, à sa demande, à Audincourt, tenue par Louis Garnier. La note signale que le PSU paraît plus soucieux de « jouer les intermédiaires entre la SFIO et le PCF que de lutter efficacement contre l'OAS ».

³ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. 1963. Télégramme du 22 mars 1963 du préfet au ministre de l'Intérieur et de l'Éducation Nationale. Le télégramme du 8 février 1963 annonce une première manifestation sur ce sujet qui a réuni le 6 février « un millier de personnes ». Le président de l'AGEB et les représentants de la FEN et du SGEN prennent la parole.

⁴ *Le Comtois*, 7 octobre 1963. D'autres signataires apparaissent : l'UEC, les étudiants socialistes unifiés ou encore le Mouvement de la Paix. Le succès de cet appel est maigre. AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. Rapport du 15 octobre 1962. La prise d'armes et la revue qui ont clôturé les grandes manœuvres nationales du 12 octobre, en présence du général de Gaulle, « a attiré une foule considérable évaluée à 50 000 personnes ».

⁵ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. 1963. Rapport du 6 mai 1963. « Il y a lieu de relever l'action du jeune clergé de tendance progressiste (...) sur le plan politique (participation de membres du clergé aux campagnes contre l'arme atomique comme autrefois pour l'indépendance de l'Algérie) ». Fond privé André Vagneron. Appel à participer à la marche anti-atomique du 20 juin à Dole. Appel non daté mais il est classé dans une pochette 1965. Parmi les signataires, on retrouve cinq prêtres et les organisations suivantes : Mouvement de la Paix, le PSU, le PC, la Libre pensée, les Amis de T.C, l'UNEF, , Pax Christi, le SNES, la CFDT, CCPPO, Fédération anarchiste de Dole, l'Action civique non violente, Christianisme social. Comme personnalités déjà citées dans notre travail, on retrouve François Châtelet, M. Lantz, l'abbé Kammerer, des anciens étudiants de l'AGEB devenus professeurs Geneviève Charles (Lyet), Bernard Laude. Voir annexes p. 687.

⁶ AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur. 1963. Note du 23 mars 1963. Tract diffusé par l'Amicale des étudiants algériens en France, diffusé le 19 mars à Besançon.

⁷ Fond privé Mauricette Vagneron. Des lettres sont envoyées au président des Etats-Unis, une marche silencieuse est organisée (document non daté), ainsi que des collectes de vêtements et des dons. Ces derniers permettent l'achat d'un réanimateur, qui part pour le Vietnam. *Le Comtois* 7 juin 1966.

Algérie¹. Dans ce cadre, un « comité anticolonialiste »² reprend la lutte en faisant signer par exemple des pétitions³.

Les élections municipales de 1965 consacrent cette alliance. Dans l'après-guerre PCF et SFIO déposent une liste commune ; en 1965 c'est au PCF et au PSU de se présenter conjointement devant les électeurs. Les deux têtes de listes sont ainsi André Vagneron et Maxime Roland. Charles Piaget est également présent, au titre du PSU. Symbole de cette alliance Geneviève Charles, née Lyet, figure à la vingt-cinquième place⁴. L'enjeu était une fois encore l'union de la gauche, dans sa totalité, « sans exclusive »⁵, mais Jean Minjoz refuse tout rapprochement avec le PCF⁶. Dès le 6 février, le PCF, le PSU, le CCPPO, la CGT et l'AGEB proposent la constitution d'une liste SFIO, Radicaux, PSU et PCF⁷. Les choix effectués par Jean Minjoz s'éloignent très largement de ce projet. Ce dernier prend même contact avec les Indépendants⁸. Sa liste définitive comprend huit MRP. Ses opposants dénoncent « l'entente avec la chambre de commerce et le patronat local »⁹. Le communiqué du PSU se termine en rappelant que « seuls des militants syndicaux (...) qui ont déjà collaboré, notamment dans la lutte contre la guerre d'Algérie,

¹ Sur cette communauté de combat, ROUSSEAU Sabine, *La colombe et le napalm, des chrétiens français contre les guerres d'Indochine et du Vietnam, 1945 - 1975*, Paris, CNRS Éditions, 2002.

² Fond privé André Vagneron. Charte du comité anticolonialiste. Le document n'est pas daté, mais il est classé dans une pochette 1965. Il est postérieur à mai 1960, puisqu'il est signé par le PSU. La charte du Comité anticolonialiste est signée également par l'AGEB, l'UNEM, la FEANF, la FEN, le PC, l'UEC, les jeunesses communistes de France, le PSU, le CCPPO, l'UFF, le Mouvement de la Paix, la Libre Pensée.

³ Fond privé André Vagneron. Tract contre les bombardements américains et appel à signer une pétition. Ce tract n'est pas daté, mais il est classé dans une pochette 1965. Un des tracts est ainsi signée : le comité anticolonialiste, AGEB, FEANF, Union nationale des étudiants marocains (UNEM), SNI, FEN, CGT, PC, PSU, UEC, Mouvement de la Paix, UFF.

⁴ À titre de rappel, Geneviève Lyet est la première étudiante élue au bureau de l'AGEB. Issue du monde catholique, elle a appartenu à la JECF, et s'est mariée avec Jean Charles, étudiant responsable de l'UEC. Parmi cette liste, on trouve également Yvonne Bühler, responsable CGT et Gilbert Carrez, secrétaire général de la FEN et deux employés de chez Lip, Roland Vito et Claude Mercet.

ADD 1485w100 RG élections municipales des 14 et 21 mars 1963. Liste d'Union ouvrière et démocratique.

⁵ ADD 1485w100 RG élections municipales des 14 et 21 mars 1965. Tract non signé et non daté « Un choix sans équivoque s'impose ».

⁶ ADD 1485w100 RG élections municipales des 14 et 21 mars 1965. Note du 25 juillet 1963.

⁷ *Le Comtois*, 19 février 1965.

⁸ ADD 1485w100 RG élections municipales des 14 et 21 mars 1965. Correspondance entre Jean Minjoz et Auguste Joubert, conseiller général Indépendants. Lettre du 19 décembre 1964 : Jean Minjoz propose des places au CNI sur la liste SFIO, Radicale et MRP, excluant communistes et gaullistes (« des candidats nettement hostiles à l'UNR »). Le maire précise en *post scriptum* « Prière de répondre à mon domicile (...) ». Auguste Joubert lui répond que l'adhésion des ses collègues sera difficile à obtenir. Effectivement, il n'y a pas de candidat CNI sur la liste de Jean Minjoz. En revanche, 4 figurent sur celle de l'UNR (3 MRP dissidents sont aussi présents).

⁹ *Le Comtois*, 21 février 1965, communiqué du PSU. Ce reproche s'explique par la présence sur la liste de Jean Minjoz, d'André Donat-Bouillud, directeur du CETEHOR, mais aussi de huit candidats MRP, dont André Régani, président de la fédération MRP, militant CFDT. Ce dernier devient, d'ailleurs, sixième adjoint après les élections.

Le Comtois, premier mars 1965, liste Minjoz : dix-sept socialistes, huit radicaux, huit MRP et quatre sans étiquette.

peuvent orienter la gestion de la ville (...) dans l'intérêt des travailleurs. »¹ . Le résultat est cependant sans appel : la liste Minjoz l'emporte dès le premier tour² .

2) Militants de toujours : « Après la guerre d'Algérie, je n'étais plus le même. »³

Certains, parmi les plus jeunes des partisans de la Paix en Algérie, ont continué d'investir le champ des luttes sociales. La guerre d'Algérie a constitué pour eux la lutte initiatique. Chez les étudiants catholiques, ce premier combat est fondateur. Certains anciens de l'AGEB, que ce soit Gaston Bordet, Jean Ponçot ou Denis Clerc sont restés chacun à leur manière des militants. Le premier est membre du comité national du SGEN de 1955 à 1960, puis de 1968 à 1969. Le second, enseignant dans le privé sous contrat, devient président de la CFDT de Franche-Comté, puis de la FEP-CFDT au niveau national⁴. Denis Clerc choisit le journalisme et fonde, en 1980, le magazine *Alternatives Économiques*. Chez les jeunes communistes, la sortie de la guerre d'Algérie correspond à leur accession à des postes de responsabilité. En 1965 André Vagneron est tête de liste, au nom du PCF, aux élections municipales. Son complice au SNP⁵, Gilbert Carrez est secrétaire général de la FEN en janvier 1962 (André Vagneron siège également au conseil fédéral)⁶ et en 1966 - 1967, il est nommé membre suppléant de la commission administrative nationale de la FEN. À l'intérieur du PCF, il est élu membre du comité fédéral du Doubs en 1959 ; en 1964, il siège au bureau de la fédération du Doubs, et est également présent sur la liste des municipales de 1965⁷. La guerre d'Algérie constitue ainsi un temps de passation de pouvoir entre générations au sein du monde communiste bisontin.

¹ *Le Comtois*, 21 février 1965. Sur la même page on peut trouver également la déclaration du PCF.

À noter également un encart « Le PSU et les municipales ». Parmi les signataires on trouve au nom du PSU Maxime Roland et François Châtelet et comme soutien le CCPPPO (centre culturel populaire de Palente les Orchamps)..

² ADD 1485w100 RG élections municipales des 14 et 21 mars 1965. Note du 14 mars 1965, résultats. La liste de Jean Minjoz obtient 17 784 voix, soit 56,2 %, celle emmenée par l'UNR 10 321 voix, soit 32,6 % et la liste PCF-PSU 3 541 voix, soit 11,1 %.

³ Entretien avec Charles Piaget 15 avril 2013.

⁴ PENNETIER Claude (dir.), *Le Maitron : dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social : de la seconde guerre mondiale à mai 1968*, Paris, Éd. de l'Atelier - Les Éd. ouvrières, 2006. Notices en ligne, maitron-en-ligne.univ-paris1.fr

⁵ ADD 1485w237 RG SNI 1954-1967. Notes des 15 juin 1960, 23 septembre 1960, 22 décembre 1962, 21 juin 1963 et 6 novembre 1967. André Vagneron et Gilbert Carrez, tous deux membres du PCF, représentent au sein du SNI la tendance Unité et Action. Pour rappel, le SNI du Doubs, jusqu'au début des années 1960, est sous la direction de la tendance École Émancipée. En septembre 1960, Gilbert Carrez fait son entrée au bureau du SNI, André Vagneron en décembre 1962. Selon les RG, la tendance cégétiste a conquis une influence prépondérante en 1963. En 1967, Gilbert Carrez devient secrétaire général du SNI.

⁶ ADD 1485w234 RG FEN 1958-1967. Note du 11 janvier 1962.

⁷ ADD 1688w5 RG dossier personnel Carrez Gilbert. Note de renseignements du 26 août 1968.

Charles Piaget, quant à lui, affirme très clairement lors de notre entretien ce rôle fondateur de la guerre d'Algérie dans son parcours militant. Il parle ainsi d'un temps « très fort, très dense », lors duquel « toutes les armes ont été apprises, ou au moins une grande partie » et il ajoute « après la guerre d'Algérie, je n'étais plus le même »¹. L'Algérie correspond pour ce syndicaliste à l'entrée en politique, à travers le MLP, puis l'UGS et enfin le PSU. C'est aussi la période des premières actions (collages, manifestations), assumées, même lorsque l'on est très minoritaire. C'est une période d'apprentissage grâce aux échanges, lors des réunions hebdomadaires (UGS et UL CFTC), mais aussi par la lecture d'organes de presse qui représentent une ouverture (*T.C, l'Humanité, l'Express, le Monde*). Cette ouverture prend sens également dans la volonté de dépasser le salariat par « la fréquentation d'autres milieux » et la compréhension d'autres peuples. L'Algérie représente un temps initiatique ouvrant sur un certain désenchantement du monde. Charles Piaget avoue ainsi qu'il fallait être « vigilant » car les journaux et le gouvernement pouvaient mentir. Il évoque enfin sa prise de conscience de ce qu'était la SFIO dont le souhait de gouverner « l'amène à des concessions dramatiques ». L'investissement est tel, qu'une fois la guerre finie, l'impression de n'avoir « plus rien à faire » l'emporte. Ce sentiment est, sans doute, plus fort chez les membres du PSU et les étudiants que pour d'autres. Charles Piaget souligne que le programme du PSU était consacré à 80 % à l'Algérie et 20 % au social.

Mais d'autres militants ne reconnaissent pas le même rôle à la période algérienne. Louis Martin, adhérent puis responsable CFDT, considère la lutte anticolonialiste comme secondaire dans sa formation et son action militante. Il devient membre du PSU seulement dans les années soixante-dix. De même, pour Michel Bourquin et sa femme, au sein du PCF et de la CGT, l'initiation à une lutte plus intense n'est pas celle contre la guerre d'Algérie, mais celle contre la guerre du Vietnam.

3) *Les années soixante-dix : génération Algérie, les catholiques de gauche à la barre*

Les années soixante-dix à Besançon voient l'affirmation claire de la génération des partisans de la paix en Algérie². Le symbole le plus célèbre de cet état de fait est bien sûr Charles Piaget. En 1968, il est le suppléant du candidat PSU aux élections législatives³ et en 1970, il est candidat aux élections

¹ Entretien avec Charles Piaget 15 avril 2013.

² Notre objectif n'est pas de résumer en quelques lignes la vie militante des gauches à Besançon dans les années qui suivent la guerre d'Algérie, mais bien de souligner quelques traces choisies qui illustrent l'accession aux responsabilités des militants de la paix. Ne cherchant donc pas l'exhaustivité, nous n'avons pas retenu par exemple l'épisode de mai 1968, bien que des acteurs de la guerre d'Algérie, comme Charles Piaget ou les époux Vagneron y ont joué un rôle de premier plan.

³ ADD 35j9 fond Pinard Joseph Union de la gauche PSU-PSU. Le candidat est Claude Joecker, professeur d'économie.

cantonales. Il ne s'agit pas ici de reconstituer la lutte « des Lip »¹, mais de faire le lien avec le temps de la mobilisation contre la guerre d'Algérie. Le combat, alors commun, a engendré des habitudes de concertation. Les débuts du conflit marquent cette entente. Alors que « les Lip » s'approprient la production, les paies illégales se déroulent aussi bien chez des prêtres, que chez des militants communistes ou des membres du PSU². On retrouve ainsi les mêmes acteurs que lors de la guerre d'Algérie. De plus, la lutte de l'année 1973, au-delà de son caractère collectif, met en avant la figure de Charles Piaget. En 1974, membre du secrétariat général du PSU, la gauche du parti tente de promouvoir sa candidature à la présidence de la République. Mais Michel Rocard, favorable à une candidature unitaire autour de François Mitterrand, obtient la majorité.

Localement, la fin de l'ère Minjot ouvre la voie à une nouvelle union de la gauche dont les moteurs sont issus du monde chrétien. Robert Schwint³ lui succède en 1977. Instituteur dans le Haut Doubs, il adhère au SGEN et prend des responsabilités dans les instances de ce syndicat aux côtés de Gaston Bordet ou encore de Joseph Pinard⁴. Il appartient, tout comme eux, au courant Reconstruction⁵. Élu sénateur dans une circonscription de droite en 1971, c'est lui qui mène la liste des municipales à Besançon en 1977. Quant à Jean Defrasne et Henri Huot⁶, tous deux enseignants et critiques des choix socialistes durant la guerre d'Algérie, ils constituent les principaux représentants de la génération Minjot. La période de militantisme au SGEN marque également fortement cette liste. On y retrouve Joseph Pinard,

¹ Parmi les ouvrages sur Charles Piaget et la lutte des Lip, on peut se rapporter à ceux écrits par les protagonistes, par exemple : PIAGET Charles, *Lip : Charles Piaget et les Lip racontent*, Paris, Stock, 1973, PIAGET Charles, *La force du collectif*, Paris, Libertalia, 2012, PITON Monique, *C'est possible !*, Paris, Éd. Des femmes, 1975. Sur le rôle des catholiques durant le conflit DIVO Jean, *L'affaire Lip et les catholiques de Franche-Comté*, Yens sur Morges ; Saint-Gingolph, Ed. Cabédita, 2003. Pour une approche plus analytique, voir l'article GOURGUES Guillaume, HAMZAOUI Ouassim, *Lip, de la pacification au dissensus*, Congrès de l'Association française de Science Politique, Grenoble, septembre 2009 <halshs-00516313> ou encore PENISSAT Étienne, « Les occupations de locaux dans les années 1960-1970 : Processus sociohistoriques de « réinvention » d'un mode d'action », *Genèses*, n° 59, 2/2000, p. 71-93.

² Témoignage d'André Vagneron, 3 avril 2013, et Jean Ponçot, témoignage écrit de janvier 2013 et précisions orales ultérieures.

³ Robert Schwint n'est pas Bisontin d'origine. Il est né à Montbéliard d'une famille protestante. Il fait cependant ses études à Besançon, à l'École normale. Instituteur dans le Haut-Doubs, il est élu maire en 1959 de la petite commune du Russey, considérée comme conservatrice. Il n'apparaît donc pas dans le combat contre la guerre d'Algérie à Besançon. SCHWINT Robert, *Mon parcours en toute simplicité*, Dole, Gunten, 2003.

⁴ ADD 115j53 Fond Poissenot SGEN. Bulletin bimensuel École et éducation, supplément du Doubs 1951-1966. Dans le numéro de novembre 1957, c'est lui qui signe l'article sur la minorité Reconstruction au sein de la CFTC.

⁵ ADD 115j52 Fond Poissenot SGEN. Bulletin bimensuel École et éducation, supplément du Doubs 1948-1957. En janvier 1955, Gaston Bordet apparaît comme maître d'internat, Yves Calais comme surveillant d'externat et Robert Schwint est à la Commission académique paritaire départementale (CAPD). En janvier 1956, Joseph Pinard écrit un article de présentation du Sgen pour les Normaliens. En Mars, Robert Schwint est toujours représentant à la CAPD, Gaston Bordet est au Comité national du Sgen et son père à la CAPA second degré. Dans le numéro de janvier-février 1957, Robert Schwint signe l'éditorial.

ADD 115j53 Fond Poissenot SGEN. Bulletin bimensuel École et éducation, supplément du Doubs 1951-1966. En octobre 1957, Robert Schwint devient secrétaire de section pour le premier degré, représentant à la CAPA du premier degré et membre du Comité national du Sgen. En juin 1959, élu maire du Russey, Robert Schwint abandonne ses responsabilités au SGEN, sans pour autant quitter la sphère syndicale (son nom apparaît dans le bulletin de septembre 1961).

⁶ Henri Huot devient le premier adjoint de Robert Schwint. Jean Defrasne l'est à partir de 1983.

issu des mouvements de l'Action catholique et membre du SGEN-CFDT, qui fut l'un des principaux opposants à la guerre d'Algérie dans le syndicat. Il fera deux mandats avec Robert Schwint. Il est rejoint lors de son second mandat par Jean Ponçot¹. Au temps des avocats succède celui des enseignants.

CONCLUSION

Jusqu'à sa fin, la guerre d'Algérie appartient à l'histoire bisontine. Comme dans de nombreuses villes de France, les morts d'Issy-les-Moulineaux, puis de Charonne élargissent la mobilisation. En revanche, fidèles à leur tradition modérée, très peu de Bisontins sont impliqués dans les actions des Ultras. L'histoire impériale marque également la population de la cité par la venue d'hommes et de femmes, qu'ils soient pieds-noirs ou Algériens. Pourtant, dans l'immédiate après-guerre, les uns et les autres, tout au moins en public, ne s'y réfèrent pas. Si l'espace et les hommes portent en eux cette histoire, cette dernière s'efface de la *Res publica*. Acteurs politiques et sociaux fondent leurs raisonnements et justifient leurs actions par d'autres arguments.

En revanche cette période lègue des habitudes de lutte qui façonnent l'histoire bisontine. Le cheminement commun entre communistes et catholiques de gauche a permis l'existence d'une alternative au socialisme de Jean Minjoz. Elle a également facilité la construction de l'unité de la gauche qui a suivi. Enfin, le combat contre la guerre d'Algérie fait émerger des personnalités qui ont participé activement au vécu collectif de la cité. Ainsi, ce conflit marque plus qu'il n'y paraît l'histoire de la ville.

¹ Des biographies de ces différents socialistes bisontins (Gaston Bordet, Jean Defrasne, Henri Huot, Joseph Pinard, Jean Ponçot) sont présentes dans *Le Maitron*. PENNETIER Claude (dir.), *Le Maitron : dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social : de la seconde guerre mondiale à mai 1968*, Paris, Éd. de l'Atelier - Les Éd. ouvrières, 2006. Notices en ligne, maitron-en-ligne.univ-paris1.fr

CONCLUSION TROISIÈME PARTIE

La deuxième moitié de la guerre d'Algérie a donc profondément marqué la cité. Si l'existence de l'empire est restée plutôt étrangère à la société bisontine¹, le processus de décolonisation, à travers le conflit en Algérie, l'a touchée. Ce vécu se décline de différentes façons. Pour certains celui-ci est lié à un départ en AFN, pour d'autres à la participation à des manifestations contre la guerre. Pour les ouvriers algériens qui ont contribué à la lutte pour l'indépendance et pour ceux qui arrivent d'Algérie en 1962, il signifie la découverte d'une ville très différente de la leur. L'histoire de la guerre d'Algérie vue de Besançon n'est pas un simple décalque de celle de la nation. Certains aspects échappent à cet espace local. La région ne connaît pas de grands mouvements de protestation des appelés. De même, les violences liées au conflit sont faibles à Besançon. D'une part, le FLN n'a pas rencontré d'opposition à son implantation dans la communauté algérienne. D'autre part, à l'exclusion de la famille Gomet, père et fils, les ultras n'ont pas de réels relais *intra muros*.

Besançon connaît également ses propres expériences. La première est celle du procès de Francine Rapiné et du pasteur Mathiot. Ce moment a interrogé particulièrement les Bisontins qui se sont rendus au tribunal ou qui tout simplement ont lu la presse locale. La question de la légitimité de la guerre et des moyens employés par l'État français leur a été posée. De même la manifestation du 27 octobre 1960 est riche d'enseignements. Cette dernière ne répond pas à un événement algérois comme la semaine des barricades ou le putsch des généraux. Au cœur des revendications des militants figure la demande de paix et de négociations avec le FLN : dans ce cas le sujet principal est plus le conflit algérien en lui-même que la sauvegarde de la République, même si les deux sont liés. Or, cette journée est l'une de celles qui mobilisent le plus. Du refus passif de la guerre, qui se lit dans les rapports du préfet au ministre de l'Intérieur, une part non négligeable de Bisontins, plus de 2 000, est passée à un refus actif. En outre, la manifestation montre l'autonomie du local par rapport au national. Tous les opposants défilent dans

¹ C'est le cas également pour la société française. AGERON Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial ?* Paris, PUF, 1978.

l'unité. Alors qu'à Paris le PCF et la CGT choisissent de ne pas participer¹, à Besançon ils sont aux côtés du PSU, de l'AGEB, de la FEN, de la CFTC et de la CGT-FO. Enfin, si à Paris les organisations reculent devant l'interdiction préfectorale, à Besançon il n'en est rien. Le 27 octobre 1960 est ainsi symptomatique de l'importance qu'a pris le conflit algérien dans une communauté urbaine pourtant éloignée des espaces directement touchés.

Un dernier élément témoigne de ce poids de la guerre d'Algérie dans l'histoire bisontine. Elle a, en effet, changé en partie le visage de la ville. Des méditerranéens sont venus diversifier une population, qui jusque là l'était peu. Pieds-noirs et ouvriers algériens s'installent. Une part de cette nouvelle population, originaire de l'ancien empire français, demeure dans la cité et participe à son évolution. La guerre d'Algérie influence d'une autre manière également l'avenir de la ville. De nombreux jeunes opposants au conflit sont devenus des figures locales dans le syndicalisme et/ou dans les partis politiques. La génération « algérienne » prend ainsi les rênes du pouvoir municipal après le retrait de Jean Minjoz. En 1977, aux côtés du nouveau maire, Robert Schwint, se retrouvent les anciens adjoints de Jean Minjoz, socialistes opposés à la guerre comme Henri Huot ou Jean Defrasne, de nouveaux socialistes, issus du mouvement Reconstruction, comme Joseph Pinard, et des communistes comme André Vagneron. Syndicalement, Charles Piaget ou Jean Ponçot incarnent cette génération qui a construit ses armes militantes au moment de la guerre d'Algérie.

¹ HEURGON Marc, *Histoire du PSU. 1, La fondation et la guerre d'Algérie (1958 – 1962)*, Paris, La Découverte, 1994, pp. 134-137.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Notre enquête proposait une triple investigation : mesurer à l'échelle d'une ville la profondeur de l'intérêt de la population française pour le processus de décolonisation ; explorer les schémas de reproduction des attitudes et comportements au plan national et au plan local ; déceler enfin les spécificités du vécu bisontin. À l'heure du bilan, cette démarche nous impose une triple réponse.

Un processus qui marque Besançon, comme le territoire national

Besançon se révèle-t-elle un espace particulier du vécu national ? À bien des égards, la cité s'inscrit dans le récit élaboré depuis Paris, sans s'en affranchir fondamentalement. Dès lors, l'échelon local nous apprend que le processus de décolonisation a marqué le territoire français jusque dans les terres les plus éloignées de l'empire. Que les régions méditerranéennes de la France aient participé pleinement à cette histoire n'a pas de quoi surprendre. Mais qu'il en ait été de même sur les marges de l'Est, selon des modalités différentes, n'était pas *a priori* de l'ordre de l'évidence.

La décolonisation : le processus plus que le fait

Ce n'est pas tant le fait de décoloniser qui touche la société bisontine que le processus qui mène à ce résultat. L'indépendance des colonies constitue un enjeu secondaire ; rares sont les Bisontins qui montrent une réelle curiosité pour l'évolution de l'Outre-mer. Les questions impériales s'imposent à eux, sans que pour autant ils les fassent leurs. Au faible intérêt des Français pour leur Empire répond, de manière corollaire, un faible intérêt pour le phénomène d'indépendance. Notre étude rejoint ainsi les constats effectués par d'autres historiens comme Charles-Robert Ageron¹ sur l'empire ou comme Claude Liauzu² sur la décolonisation. Une fois l'indépendance conquise, la vie de l'ancienne colonie s'efface

¹ AGERON Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial ?* Paris, PUF, 1978.

² LIAUZU Claude, *Histoire de l'anticolonialisme en France : du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 2012.

rapidement de l'espace public. Cela se vérifie même pour l'Algérie, y compris pour les opposants les plus engagés qui ne s'y réfèrent plus guère par la suite.

Pour que le processus déclenche l'intérêt, il doit comprendre une phase violente. Lorsque les colonies accèdent à l'indépendance par la négociation, le phénomène touche peu la société. Ainsi la presse, les rapports du préfet, les débats internes aux partis et aux syndicats, évoquent à peine ou pas du tout le mouvement d'émancipation de l'OAF et l'AEF. Même le refus par la Guinée de la Communauté française et sa rupture avec la France dès le 2 octobre 1958 interpelle peu la cité. En revanche l'indépendance négociée des protectorats est précédée d'une phase conflictuelle qui, elle, engendre des réactions.

L'intérêt naît donc de la violence. Ainsi Madagascar intéresse en mars 1947, mais plus en juin 1960. De même l'Algérie, malgré ses particularités administratives et démographiques au sein de l'empire n'entraîne pas de curiosité particulière avant 1954. D'autre part, même si cette violence s'exerce à l'encontre des français d'Outre-mer, ne nous y trompons pas, ce ne sont pas ces derniers qui suscitent l'intérêt ; à travers les Français menacés ou tués par les nationalistes indochinois, marocains ou algériens, c'est la France qui est attaquée, et c'est elle, avant tout, qu'il faut défendre.

Le mouvement de décolonisation qui comporte différentes phases, des modalités diverses et complexes, se révèle cependant aux Bisontins selon un schéma relativement récurrent : la presse met en scène un scénario qui se reproduit et qui induit une représentation uniforme. Les colonies n'entrent dans l'univers mental des Bisontins que lorsque la contestation émerge. L'empire n'est que rarement présenté comme un ensemble composé de liens réciproques avec la métropole mais comme un espace morcelé et qui se soulève contre l'autorité française. De l'Indochine à l'Algérie, en passant par Madagascar, une même grille de lecture des événements est proposée. La révolte est illégitime car l'action de la France dans ces territoires est positive. Les journalistes dépolitisent le combat des « rebelles », présentés comme une minorité et assimilables à des "hors la loi". Enfin la majorité de la population « indigène » reste fidèle à la France ; le soulèvement est déclenché et organisé par une puissance extérieure. L'action guerrière de la France est donc légitime d'autant plus qu'elle défend le monde libre et la civilisation. La défaite est donc impossible. Le processus de décolonisation, dans sa composante guerrière, réactive le sentiment d'appartenance nationale.

Huit années de départ continu des appelés ont soulevé des contestations partielles et occasionnelles ; cependant Besançon figure comme un espace d'assentiment particulièrement fort. En effet il s'agit moins de la volonté de garder l'Algérie française que de se plier au devoir national. Durant

toute la première moitié du XXe siècle il n'est pas une génération de jeunes Français qui n'ait connu l'épreuve du feu ; pour les appelés que nous avons rencontrés, accepter l'appel c'était s'inscrire dans cette histoire à la fois familiale et nationale. L'enjeu n'est pas tant l'empire que la nation.

Une montée en puissance de l'intérêt

Le processus de décolonisation imprègne progressivement la vie publique bisontine avec une incontestable accélération à partir de la fin de 1955 et le début de 1956. Il y a donc bien un avant et un après guerre d'Algérie, mais la rupture ne s'effectue pas au premier novembre 1954. La première intrusion de la décolonisation dans l'espace local se réalise avec la guerre d'Indochine. Elle investit parfois les pages régionales, les prêches du dimanche et le conseil municipal. De même, essentiellement du fait des militants communistes, l'opposition à la guerre s'affiche dans les rues et sur les murs de la ville, notamment lors de l'affaire Henri Martin. Ce mouvement est certes timide comparativement à ce qui se passera lors de la guerre d'Algérie, mais il existe.

La première accélération s'effectue à la fin de la guerre d'Indochine, au début de l'année 1954. La dramatisation autour de la bataille de Dien Bien Phu dès le mois de février impose quotidiennement l'Indochine à la une. Désormais le processus de décolonisation s'impose dans l'actualité des Bisontins jusqu'en 1962. La défaite de Dien Bien Phu, la contestation dans les Protectorats, puis la guerre d'Algérie se succèdent. L'échelon local montre plus un processus d'accumulation issu de cette succession, avec des temps d'accélération, qu'une chronologie faite de ruptures et d'opposition, notamment entre les deux grands conflits de décolonisation. La vie de la cité montre également une politisation croissante de l'approche du phénomène de décolonisation. L'expérience du gouvernement de Mendès France apporte de la complexité au schéma, jusque là très centré sur la guerre. Les accords de Genève et une attitude plus libérale face aux revendications des Protectorats favorisent le retour du politique. Celui-ci est d'autant plus fort à Besançon que les acteurs locaux s'impliquent dans ce tournant. Le représentant des Indépendants, Roland de Moustier participe au gouvernement de Pierre Mendès France, les radicaux bisontins sont des partisans de ce dernier et les socialistes regardent l'expérience d'un œil bienveillant. L'approfondissement certain de l'intérêt local pour le processus de décolonisation se produit donc avant l'intensification de la guerre d'Algérie.

Pour autant, à l'intérieur de ce processus l'Algérie tient une place à part. C'est la seule décolonisation qui investisse fortement l'espace public bisontin. L'échelon local, sans minimiser le rôle de l'appel au contingent, montre tout de même que d'autres facteurs sont à l'œuvre. Dès mai 1955, selon les

rapports préfectoraux, la guerre d'Algérie devient l'une des préoccupations majeures des Bisontins, et relègue au second plan les questions hexagonales ou la construction européenne. L'échelon bisontin apporte donc une nuance aux regards des analyses nationales, qui s'appuient sur les sondages¹. Comment expliquer ce tournant du printemps 1955, si ce n'est par ce processus d'accumulation. Dans cette chronologie l'appel au contingent, par Edgard Faure puis par Guy Mollet, apparaît plus comme un accélérateur que comme un déclencheur.

L'approfondissement de l'intérêt pour le processus de décolonisation s'effectue également par une conjonction d'éléments qui conduit à une grande réactivité de la communauté bisontine ; elle se produit entre la fin de 1955 et les débuts de 1956, c'est-à-dire entre la campagne électorale des législatives et la décision d'un appel renforcé du contingent. La presse témoigne de l'intervention croissante d'acteurs locaux sur le sujet : partis politiques, anciens combattants, et étudiants prennent position ; les premières photographies de soldats et les premiers articles sur les enterrements paraissent ; les premiers tracts sont distribués et les premières manifestations se déroulent. Un quadruple débat anime désormais la communauté bisontine. La question est à la fois celle de la légitimité de la poursuite de la guerre et celle des pratiques illégales qu'elle engendre, celle aussi de la réaction de l'État face aux agissements des Français d'Algérie, et celle enfin de l'indépendance en elle-même. La guerre d'Algérie est la seule à interroger si complètement les Bisontins.

La décolonisation de l'Algérie, un processus qui prend vie dans la cité

Elle est également la seule à impliquer si fortement la cité. Les ouvriers algériens, qui sont venus participer à la reconstruction de la France, deviennent des acteurs de la décolonisation. Avant 1954, ces derniers ne sont pas si bien organisés que leurs homologues du bassin de Montbéliard, où le MNA est bien implanté. Avec la guerre d'Algérie, le FLN met en place un maillage plus serré du territoire métropolitain. Besançon est dès lors concerné par la lutte nationaliste, notamment par la collecte d'argent. Les Algériens du quartier Battant, ceux du centre d'accueil de la rue Clémenceau sont sollicités ; les cafés constituent les bases arrières du mouvement. Les responsables bisontins organisent la collecte dans les petites villes environnantes. La proximité de la Suisse représente également un atout pour les nationalistes. Besançon demeure, cependant, un centre secondaire. L'adhésion au projet indépendantiste n'en est pas moins forte. Le renouvellement des collecteurs arrêtés ne pose aucun souci à l'organisation. De plus, l'annonce de l'indépendance s'accompagne d'une fête importante. Ces éléments tendent à

¹ AGERON Charles-Robert, « L'opinion française devant la guerre d'Algérie », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, t. 63, n° 231, 2e trimestre 1976, pp. 256-285.

montrer que la majorité de la communauté algérienne bisontine a vécu pleinement le processus de décolonisation, même si celui-ci n'a pas revêtu la violence qu'il a pu avoir ailleurs.

La présence d'une communauté algérienne joue également sur la perception que les Bisontins ont de la guerre. Malgré la faiblesse des violences enregistrées à Besançon, des phénomènes de peur et de rejet se produisent. Mais la marque principale des rapports entre Algériens et Bisontins est l'indifférence. On ne trouve pas de démonstration d'un racisme exacerbé au point de déclencher des ratonnades et inversement, les opposants à la guerre sont relativement peu en liens avec les Algériens. Il existe cependant trois espaces de contacts volontaires entre les deux communautés. Une association se trouve à l'interface entre celles-ci. L'AAATEM est fondée pour trouver, avant tout, une solution à l'hébergement des ouvriers. Si l'association, en tant que telle, ne prend pas de position politique, ces principaux responsables Jean Carbonare, l'abbé Chays, directeur du Grand Séminaire, et Henri Huot, adjoint au maire, sont connus pour leur opposition à la guerre. Les deux derniers viennent d'ailleurs fêter à titre personnel l'indépendance avec les ouvriers algériens. Les centrales syndicales, notamment la CGT et la CFTC sont un autre espace de contact, qui produit des luttes communes, en particulier dans le bâtiment. La CGT accompagne, également, la lutte politique des Algériens. Enfin, l'université apparaît comme un espace privilégié d'échanges entre Français et ressortissants des colonies mais nous reviendrons sur les particularités de cet espace.

Enfin, la guerre d'Algérie prend vie dans la cité à travers les manifestations qu'elle occasionne. Les premières datent de 1956 et sont le fait des étudiants, qu'ils défendent l'Algérie française ou qu'ils s'opposent à la guerre. Parmi les opposants à la guerre, on retrouve les deux forces politiques déjà présentes pour l'Indochine, les communistes et les catholiques de gauche. Mais, à la différence de l'Indochine, la mobilisation contre la guerre ne cesse de croître et de s'amplifier. Le monde enseignant est l'un des premiers à les rejoindre. Le basculement de la CFTC permet également l'élargissement du mouvement. Le 27 octobre 1960, plus de 2 000 Bisontins descendent dans la rue pour demander l'ouverture des négociations avec le FLN. Le 24 avril 1961, ils sont au minimum 5 000 à se retrouver place Saint Pierre contre le putsch des généraux. Enfin, le 12 février 1962, ils sont environ 2 000 à se joindre au cortège qui rend hommage aux victimes de Charonne. La guerre d'Algérie touche donc bien la population bisontine, et ce suffisamment pour qu'une partie d'entre elle juge nécessaire de témoigner dans la rue de son opinion.

Mais quel sens donner à cette mobilisation ? Notre travail à l'échelle d'une ville nous a conviée à rejoindre l'hypothèse de Todd Shepard : les Français qui descendent dans la rue en février 1962 réaffirment avant tout leur attachement à la République. Vingt ans après la Libération et l'épisode vichyste,

pour l'essentiel les trois forces de la Libération (PCF, SFIO et MRP) se retrouvent. Le reste de la droite affiche également sa fidélité au régime, soit en soutenant le général de Gaulle, soit en désavouant l'OAS. Ce glissement d'enjeu entre la défense de la « Grande France » et celui de la République était déjà clairement présent au moment du putsch des généraux. C'est à cette occasion que les rues de Besançon ont accueilli les plus forts cortèges. Ce ne sont ni la décolonisation, ni la fin de l'empire qui suscitent ce mouvement. Pour les Bisontins, comme pour les autres Français, l'enjeu est désormais la République elle-même. La République a construit l'empire et les représentations qui le légitiment, mais l'empire ne vaut pas que la République meure pour lui.

Conformité au modèle national, nuances locales

L'un des éléments qui favorise une certaine conformité des comportements locaux au modèle national est le fort et large consensus des quatre grandes familles politiques : la SFIO, le MRP, le PRL (CNI) et le RPF (UNR). Ce consensus recouvre tout aussi bien la colonisation que le processus de décolonisation.

Les élites et le consensus colonial

Après les élans anticoloniaux de l'après-guerre, les socialistes se rangent à partir de 1947 parmi les défenseurs de l'empire. Le contexte de guerre froide explique en partie cette évolution. La rhétorique suivante est avancée : la tutelle française protège ces territoires d'une fausse indépendance, synonyme de soumission à l'URSS. Il ne s'agit pas cependant d'une profonde mutation, mais plutôt d'une renaissance d'un discours traditionnel chez les socialistes et la gauche française. Les élites bisontines reflètent elle aussi la bonne conscience coloniale de leurs homologues nationaux. Hérité de la III^e République, réaffirmé pendant la Seconde Guerre mondiale, par le régime de Vichy mais aussi par la Résistance, ce consensus repose sur une double représentation.

D'une part, la colonisation est légitime, car elle apporte le progrès aux terres conquises. Notre travail propose une confirmation, à l'échelle locale, des travaux d'Alain Ruscio¹. L'idée de la mission civilisatrice se diffuse à l'ensemble du territoire national, même là où l'existence de l'empire crée peu de liens. Un discours alternatif, n'est guère proposé si ce n'est par voie

¹ RUSCIO Alain, *Le Credo de l'homme blanc*, Bruxelles, Complexe, 1996.

d'affichage ou à travers quelques tracts. Les trois grands médias locaux *La République*, *Le Comtois*, et *Cité Fraternelle* sont en effet le relais de ce consensus. Quelques nuances existent cependant, notamment dans le Doubs terre catholique, sur le rôle du christianisme dans l'empire souligné par la presse de droite. La SFIO très impliquée localement dans la défense de la laïcité reprend rarement cette thématique, bien qu'elle s'accommode plus aisément de la présence du goupillon Outre-mer.

D'autre part la justification de l'empire naît également de la source de puissance qu'il fournirait à la France. Ainsi, la perte d'un territoire d'Outre-mer est présentée comme un affaiblissement de la France sur la scène internationale. Durant le processus de décolonisation, le discours sur la très « Grande France » est réaffirmé. Celle-ci est célébrée plus fortement et dès l'après-guerre dans le quotidien de droite, *La République*. Mais, il se retrouve, également, dans *Le Comtois*, dès la guerre d'Indochine. Bien qu'il soit délicat de le mesurer, ce consensus est peut-être moins partagé par la population. Le prix à payer est en tout cas moins bien admis. Le prolongement des guerres qu'implique le maintien de la France est critiqué. Pour l'Indochine, le premier média à se désolidariser du consensus est *Cité Fraternelle*, qui représente la voix de l'épiscopat, proche du MRP à Besançon. Pour l'Algérie, les débats au sein de la section SFIO montrent les réticences. Certains de ses dirigeants, comme Henri Huot ou Jean Defrasne prennent des positions à la gauche du parti. Les militants contestent également de plus en plus vivement la ligne du parti. Enfin, partir pour sauvegarder la puissance française, ce discours fondateur du consensus des élites nationales et locales, allant de la SFIO aux Indépendants puis aux gaullistes, se perçoit peu au niveau de la population. À lire les rapports du préfet le scepticisme de « l'opinion publique », qui certes ne conduit pas à une mobilisation de masse, est cependant bien réel pour l'Indochine comme pour l'Algérie. La « Grande France » et la puissance qu'elle offrirait ne valent pas que l'on y sacrifie trop.

Les élites et le consensus face au processus de décolonisation

La vision de la décolonisation élaborée par la SFIO et celle de la droite bisontine sont également très proches ; le discours officiel, quel que soit le gouvernement, est très largement repris. Le vocabulaire des communiqués de l'armée se retrouve à l'identique dans la presse locale, sans autre précaution. Les partis, à l'exclusion des communistes et du PSU, se retrouvent dans le schéma décrit précédemment d'une intervention légitime de la France. Ils partagent le même soutien aux trois principaux gouvernements qui ont marqué l'histoire métropolitaine de la décolonisation : celui de Pierre Mendès France, celui de Guy Mollet et celui de Charles de Gaulle.

Ce positionnement révèle donc le très fort consensus d'interprétation du processus de décolonisation qui repose sur une même analyse et un même constat. Le *statu quo*, dans les colonies n'est pas souhaitable ; des réformes politiques et économiques sont indispensables. Leur objectif est d'améliorer les conditions de vie des « indigènes » et de leur permettre d'accéder à la gouvernance, sans que celle-ci soit jamais clairement définie. L'idéologie de la mission civilisatrice perdure jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie. Entre indépendance et perpétuation à l'identique de la situation coloniale, les élites bisontines comme les élites nationales sont à la recherche de cette troisième voie faite de réformes, toujours en attente d'application. La même logique se retrouve dans l'adhésion au triptyque cessez-le-feu, élections, négociations. La responsabilité de l'impossible exécution de la première phase incombe exclusivement aux nationalistes, qu'ils soient indochinois ou algériens. Les agissements de la France ne peuvent être mis en doute ; la question de la torture est ainsi totalement censurée par les deux quotidiens locaux.

À l'heure des bilans, le même constat s'impose à l'ensemble de l'échiquier politique bisontin. L'histoire aurait pu, aurait dû être différente si les occasions manquées ne l'avaient pas été. Ce discours, élaboré notamment par les socialistes, et défendu par les plus illustres et avertis d'entre eux, comme Charles-André Julien, traverse très largement l'ensemble de la classe politique bisontine¹. Dès 1957, certains, même classés à droite comme Roland de Moustier, regrettent que le statut de 1947 n'ait pas été appliqué ; et à la fin de la guerre d'Algérie, la SFIO comme les gaullistes accusent les Français d'Algérie et l'administration locale de n'avoir pas compris suffisamment la nécessité des réformes et de les avoir bloquées. La force du consensus est telle que l'indépendance n'apparaît inéluctable qu'en toute fin de conflit, que ce soit pour l'Indochine ou pour l'Algérie. Mais, les crises ultimes (Dien Bien Phu ou le putsch des généraux), comme l'indépendance acquise par les peuples colonisés, ne l'entament pas non plus. L'idée d'une autre fin possible constitue aussi une manière de ne pas reconnaître que l'idée de mission civilisatrice était incompatible avec la domination intrinsèque au phénomène colonial. De même, comme le démontre Frédérick Cooper², l'espoir de construire à travers de vastes réformes un empire de citoyens égaux était impossible, le colonialisme étant fondé structurellement sur l'inégalité des statuts.

Partisans et opposants : des catégories classiques teintées de nuances locales

¹ Sur ce sujet, lire la conclusion de la thèse de MARYNOWER Claire, *Être socialiste dans l'Algérie coloniale, Pratiques, cultures et identités d'un milieu partisan dans le département d'Oran, 1919-1939*, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Marc Lazar, IEP, Paris, 2013.

² COOPER Frederick, *Le colonialisme en question*, Paris, Payot, 2010, p. 306.

Les questions impériales ont faiblement mobilisé la population avant la fin de la guerre d'Algérie. Un engagement réellement actif pour défendre l'Algérie française fut rare. Le mouvement Poujade aurait pu constituer un terreau favorable aux activistes de l'Algérie française. Mais à Besançon son succès fut tout aussi rapide que son déclin. De plus, ses responsables locaux avaient axé les revendications sur les questions fiscales et n'avaient pas cherché à les élargir des sujets plus généraux. Les opposants aux guerres de décolonisation sont ainsi restés minoritaires ; ils furent cependant plus présents que les activistes nationalistes. En cela aussi Besançon est fidèle au schéma national, même si la quasi-absence de l'OAS dans la ville - si elle n'est pas un cas unique - la distingue d'autres espaces tels que les grands centres urbains et le sud de la France.

Parmi les opposants aux guerres de décolonisation, on retrouve également les composantes classiques de la gauche. Dès la guerre d'Indochine, les militants communistes montrent leur opposition dans les rues par des affiches et des manifestations. Bien que peu nombreux, ils n'en sont pas moins mobilisés. Pour autant, l'Indochine n'est pas au cœur de leur action, y compris sur les sujets internationaux ; comme au niveau national la grande affaire reste les accords de Londres. Les communistes bisontins suivent les directives du parti sans trop s'en écarter. À leurs côtés quelques militants chrétiens agissent également. La guerre d'Algérie voit se renouveler cette alliance, avec une montée en puissance des catholiques de gauche qui révèle une des spécificités bisontines.

Enfin, les catégories les plus mobilisées rejoignent également le modèle national. La guerre d'Algérie fait émerger l'opposition des « minorités », au sens anglo-saxon du terme. On retrouve ainsi les protestants, les femmes et les jeunes. En revanche les trotskystes sont absents ; dans cette ville relativement réfractaire au communisme, ils sont trop peu nombreux pour se constituer en force visible. La guerre d'Algérie, à l'échelle de Besançon, apparaît comme une étape dans l'entrée des femmes dans l'espace public. Les opposants politiques, PCF et UGS, leur donnent une place qu'elles n'avaient pas auparavant. L'UFF construit une mobilisation qui prend toute son ampleur lors de la guerre du Vietnam. Quelques femmes accèdent également à des postes de responsabilités dans les organismes communistes, dont Yvonne Bühler est le symbole. De même, dans le monde catholique, Lucienne Roland se présente aux cantonales de 1958. Mais l'espace dans lequel elles participent le plus activement à la lutte est l'université. Bien que les principaux postes de responsabilité continuent à échoir aux hommes, les étudiantes sont présentes dans ce combat. Leur signature au bas des tracts et l'engagement extrême de Francine Rapiné en témoignent. La lutte de ceux à qui la République française refusait une citoyenneté à part entière a trouvé un écho particulier chez ces jeunes femmes poursuivant des études à l'égal des

hommes, mais toujours considérées comme mineures dans certains domaines, notamment financier, professionnel et familial¹.

La présence de ces dernières est également représentative de l'engagement plus général des jeunes. Parmi eux on retrouve les étudiants, mais pas seulement. La « génération algérienne » mise en avant à propos des appelés existe également pour les opposants à la guerre². De nombreux militants syndicaux et politiques exercent leurs premières armes lors de ce conflit. Pour le cas bisontin on peut songer à André Vagneron et Charles Piaget. Mais numériquement ce sont les étudiants qui ont constitué le gros bataillon des opposants. Et si l'histoire de l'AGEB est relativement semblable à celle de l'UNEF, et si le mouvement étudiant a connu les deux scissions nationales, la temporalité bisontine révèle en revanche une particularité locale.

Caractères locaux

Au départ de notre démarche, nous avons pour ambition de déceler les spécificités bisontines face au processus de décolonisation. Plus que des particularités, c'est une identité urbaine qui se dégage de ce travail. Celle-ci marie une certaine modération à une expression radicale que l'on trouve dans les milieux catholiques. En cela, les marges de l'Est paraissent proches de celles de l'Ouest.

Un catholicisme pluriel marqué par le catholicisme social

Besançon est terre catholique. La pratique religieuse y est toujours très présente³, l'encadrement ecclésiastique plus élevé que la moyenne. La ville enfin accueille le siège d'un des diocèses les plus grands de France. Cependant cette présence catholique ne donne pas une coloration monochrome à la cité, bien

¹ Rappelons, à titre d'exemples, que les mères célibataires peuvent avoir un livret de famille depuis 1960, que les femmes peuvent gérer leurs biens propres (ouvrir un compte bancaire) et exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari depuis 1965 et que la notion de chef de famille est supprimé en 1970 du Code civil.

² On peut songer sur ces thèmes aux travaux de Ludivine Bantigny, BANTIGNY Ludivine, « Temps, âge et génération à l'épreuve de la guerre : la mémoire, l'histoire, l'oubli des appelés en Algérie », *Revue historique*, 1/2007, n° 641, pp. 165-179 ou encore BANTIGNY Ludivine, « Jeunesse et engagement pendant la guerre d'Algérie », *Parlement(s), Revue d'histoire politique*, 2/2007, n° 8, pp. 39-53.

³ La pratique religieuse à Besançon reste relativement forte, en 1962 le pourcentage des messés est de 30 % de la population civile adulte. ISAMBERT François-André, TERRENOIRE Jean-Paul, *Atlas des la pratique religieuse des catholiques en France*, Paris, CNRS, 1930, p. 113. À titre d'exemple, dans le Doubs, en 1965, il y a de 35 à 60 prêtres séculiers en activité par diocèse, ce qui constitue l'un des plus forts taux nationaux. De même, dans certains cantons du Haut Doubs les messalisants représentent plus de 80 % de la population. ISAMBERT François-André et TERRENOIRE Jean-Paul, *Atlas de la pratique religieuse des catholiques en France*, Paris, CNRS, 1930, p. 26 et p. 34.

au contraire. En ce qui concerne notre sujet, on trouve en effet toutes les tendances à Besançon : des défenseurs du *statu quo* dans les colonies à ceux qui prônent l'indépendance de ces dernières, en passant par ceux qui sont favorables à de profondes réformes pour maintenir des liens entre colonies et métropole. Mais tout est question de mesure. Les premiers, les plus faibles numériquement, ont peu d'influence et en 1961 ils sont très peu nombreux à suivre des choix extrêmes. Parmi les plus actifs, le docteur Gomet, qui soutient dans un premier temps le putsch des généraux, désavoue les méthodes de l'OAS. En fait à droite, le catholicisme bisontin suit une ligne plus libérale que celle des mouvements nationaux : ce constat vaut aussi bien pour le MRP que pour les Indépendants.

Le catholicisme social marque l'histoire de la ville. Dans l'après-guerre, l'archevêque soutient les prêtres et les mouvements progressistes, et lorsqu'à sa mort, il est remplacé en 1954 par un archevêque beaucoup plus traditionnaliste, celui-ci ne peut imposer une rupture brutale. Ainsi, sans contester la légitimité de l'empire, *Cité Fraternelle*, hebdomadaire contrôlé par l'évêché et proche du MRP, exprime dès 1952 ses doutes sur la pertinence de la poursuite de la guerre d'Indochine. Chez les Indépendants, Georges Pernot et Roland de Moustier, personnalités politiques locales reconnues au niveau national, n'hésitent pas à apporter une vision nuancée de la situation qu'ils ont observée, le premier à Madagascar et le second au Maroc, critiquant même l'administration coloniale et l'attitude des français d'outre-mer. Ils défendent aussi la ligne de Pierre Mendès France. Le MRP bisontin et les chefs de file des Indépendants tiennent donc un discours relativement proche de celui des socialistes. Cette présence de responsables CNI, libéraux en matière coloniale, donne une coloration particulière au département jusqu'en 1958. Avec la fin de la IVe République, le règne des de Moustier sur la droite doubiste s'achève ; cette vision quelque peu hétérodoxe disparaît et dès lors, on assiste à Besançon à une droitisation des Indépendants.

La radicalité des catholiques de gauche

À gauche, d'autres catholiques bisontins connaissent également un parcours iconoclaste. Issus du MPF, ils choisissent de rompre avec la hiérarchie catholique à l'automne 1950. En fondant le MLP, ils prennent le chemin du politique. Celui-ci les mène au PSU en passant par l'UGS. Ces militants, peu nombreux, sont particulièrement actifs et sont prêts à assumer les ruptures. À l'échelle bisontine, ces catholiques¹ membres pour la plupart de la CFTC, militent pour la déconfessionnalisation du mouvement. Ils n'hésitent pas également à être les compagnons de route des communistes dans leur lutte anticolonialiste. Celle-ci prend racine dans leur foi, le système colonial étant incompatible avec leur

¹ À l'échelle bisontine, et sur la question algérienne, on retrouve beaucoup des comportements mis en lumière par Sabine Rousseau sur l'engagement des catholiques lors des guerres d'Indochine et du Vietnam. ROUSSEAU Sabine, *La colombe et le napalm, des chrétiens français contre les guerres d'Indochine et du Vietnam, 1945 - 1975*, Paris, CNRS Éditions, 2002.

définition du christianisme. Celle-ci s'inspire du personnalisme d'Emmanuel Mounier, et rejoint les positions des revues *Esprit* et de *Témoignage Chrétien*. À Besançon, dans ce combat, ce sont eux les plus radicaux ; ils sont les premiers à inscrire clairement l'indépendance de l'Algérie dans leur programme. Leur profession de foi et leur choix de rester présents au second tour des élections cantonales de mars 1958 démontrent leur détermination.

Cette radicalité se retrouve à l'université. L'AGEB est détenue par les « minos » qui, comme au niveau national, sont issus du monde catholique de la JEC. Ils dirigent l'AGEB durant toute notre période, sauf pendant l'année universitaire 1955-1956. Il n'y a cependant pas une reproduction totale du modèle parisien. Tout d'abord, la direction des « minos » est plus précoce à Besançon qu'à Paris. Dès l'après-guerre, elle dirige l'association. D'autre part, les Bisontins prennent des positions souvent plus tranchées que leurs homologues nationaux. Cette atmosphère particulière conduit l'une des étudiantes à franchir le pas et à participer à un réseau d'aide directe au FLN.

Changement d'échelle et histoire des réseaux

Le changement d'échelle permet ainsi de mettre en lumière une histoire des réseaux qui éclaire le phénomène de la radicalité. La rupture n'est d'ailleurs pas totale. Des personnalités bisontines font le lien entre anciennes et nouvelles solidarités. On peut songer, pour le cas bisontin, à l'abbé Chays. Ce dernier est à l'intersection de nombreuses sphères : membre de l'évêché, responsable de l'AATEM, il est en contact avec les Algériens, les autorités municipales et préfectorales, on le voit également faire des démarches avec un responsable étudiant, Jean Ponçot, en vue de libérer des prisonniers algériens. Ces catholiques de gauche hésitent d'autant moins à franchir les interdits qu'ils reconstituent à l'intérieur de la communauté chrétienne de nouveaux liens. Porteurs de réalisations innovantes, ils créent des liens intergénérationnels et interprofessionnels dont un quartier bisontin est le symbole ; Palente accueille le projet des maisons Castor et celui du CCPPPO. Maxime Roland, responsable à la CFTC et au MLP, participe à ces deux projets et comme l'abbé Chays il est membre de l'AATEM et bien connu des étudiants.

Fidèle à leurs idées, il franchissent les interdits et s'allient aux communistes athées. Les catholiques de gauche bisontins les plus actifs peuvent être classés parmi les philocommunistes. Le marxisme fait partie intégrante de leur réflexion et le PCF est vu comme un allié indispensable dans les luttes ouvrières et anticolonialistes. Communiqués et manifestations sont le plus souvent organisés en commun. Ce phénomène se retrouve parfois au niveau national mais l'échelon local, dans le cas bisontin, apporte un élément différent. La proximité produit un dialogue moins crispé, plus égalitaire. Ces deux

forces sont minoritaires et repoussées aux marges de la vie publique bisontine. Dès la guerre d'Indochine elles ont construit une lutte anticolonialiste dont elles sont les seules porteuses. Les liens tissés sont suffisamment forts pour que Besançon vive son histoire propre de la décolonisation. Le symbole en est le 27 octobre 1960. L'intersyndicale décide de maintenir le défilé : les communistes bisontins, contrairement à leurs homologues parisiens, sont présents et les ouvriers descendent du quartier Palente pour rejoindre les étudiants au centre ville ; tous font face à la charge violente des CRS.

Dans cet enchevêtrement de liens, un espace démontre une densité particulière, celui de l'université. Le processus de décolonisation s'y vit plus intensément. Les relations entre étudiants de la JEC et communistes sont suffisamment bonnes pour que dès 1956 un Comité étudiant de la Paix les rassemble. De même, les liens sont forts entre les étudiants franc-comtois et ceux qui viennent des colonies et qui parfois même ont fait partie du bureau de l'AGEB. Malgré les différences, étudiants catholiques, communistes et d'Outre-mer construisent ensemble la lutte contre le colonialisme. Les journées anticolonialistes exposent aux yeux de tous ce combat commun, accueillant les interventions des uns et des autres. L'université est le seul espace où il existe une lutte véritablement commune entre Bisontins et ressortissants de l'empire. Alors que le FLN mène seul pour l'essentiel son combat, sans lien structurel avec des organismes français, l'AGEB et l'UGEMA sont toujours restés en contact. Ce cercle particulièrement engagé d'étudiants catholiques et communistes a engendré une reconnaissance mutuelle et a tissé des liens d'amitié avec les EOM.

À Besançon, avant mai 1958, il y a mars et avril. L'engagement radical d'une de ses étudiantes catholiques fait vivre à la cité un moment particulier. Le procès de Francine Rapiné touche une partie importante des habitants et fait sortir du cercle des militants la question de l'aide au FLN. Cet épisode n'est pas sans conséquences sur la vie politique locale. Sur un programme clairement favorable à l'indépendance de l'Algérie, et essentiellement centré sur ce sujet, alors même que le candidat communiste se retire en appelant à voter socialiste pour faire barrage au candidat de droite, Lucienne Roland obtient 7,7 % des suffrages. Ce score montre aussi qu'au-delà des militants, les électeurs communistes n'ont pas hésité à porter leur voix sur une candidate connue comme catholique. Ainsi dès avant mai 1958 le processus de décolonisation en lui-même est devenu un enjeu pour une minorité importante de Bisontins. C'est aussi cette minorité qui se mobilise le 27 octobre 1960. Plus de 2 000 Bisontins descendent, alors dans la rue, sur des problématiques essentiellement de décolonisation. Après la semaine des barricades, puis le putsch des généraux, une part importante des citoyens se joint à cette minorité militante. Mais ces mobilisations de masse de 1961 et 1962 parlent moins de l'empire que de la République.

Au terme de notre cheminement, il apparaît donc bien que l'histoire du processus de décolonisation étudiée à l'échelon urbain apporte un éclairage qui bouscule parfois une approche plus nationale. L'apparition du printemps 1955 comme première étape d'un véritable enracinement d'une inquiétude des bisontins pour les questions coloniales nuance, sans la nier, la césure de l'année 1956. Il serait, sans doute, intéressant d'interroger d'autres espaces locaux pour donner, ou non, à ce premier tournant une validité plus globale. De plus, l'histoire vue de Besançon confirme l'importance prise par la guerre d'Algérie dans le vécu des Français. Elle permet aussi de ne pas centrer cet intérêt trop exclusivement sur l'appel au contingent. Les citadins ont leur propre vécu de la guerre : l'expérience des soldats et les risques qu'ils encourent apparaissent secondaires dans l'expression publique bisontine du conflit. Comme nous l'avons vu la grande question n'est finalement ni l'empire, ni la guerre, mais la République.

La guerre d'Algérie agit également sur l'identité de la ville. Outre, l'apport démographique et culturel lié à l'installation durable d'une forte communauté algérienne, cet épisode historique accélère la déconfectionnalisation de la société bisontine, même si le processus est plus général et s'inscrit également sur le temps long. La rupture entre certains catholiques et la hiérarchie ecclésiastique devient définitive. À Besançon, la guerre d'Algérie voit les catholiques de gauche se muer en militants de gauche selon des modalités plus ou moins radicales, au sein du PSU, de la SFIO puis du PS. Les personnalités chrétiennes, qui ont été à différents degrés impliquées dans la lutte contre la guerre d'Algérie, appartiennent au mouvement Reconstruction ou en sont proches idéologiquement. Ce sont elles que l'on retrouve des années 1970 aux années 1990 à la tête de la cité. La guerre d'Algérie conduit ainsi au renouvellement des élites militantes et dirigeantes de la ville. En cela, elle infléchit une histoire bisontine qui incarne à sa manière l'imbrication entre histoires locale, nationale et internationale.

Enfin, cette histoire « vue d'en bas » dévoile des parcours individuels relevant de la transgression. Inscrite au cœur de réseaux renouvelés, elle construit de nouvelles solidarités conduisant à franchir nombre d'interdits et à agir de manière hétérodoxe. Dans le cas bisontin, les catholiques de gauche incarnent le mieux de tels choix. Des luttes anticolonialistes émergent des alliances électorales, des accords et des actions communes avec les communistes. Finalement, l'histoire vue d'en-bas permet d'observer des décompositions et recompositions de phénomènes qui sont plus marginaux au niveau

national et elle prend ainsi une dimension heuristique. Elle participe à l'exploration des possibles, qu'ils soient ou non advenus. La mise en évidence de ces libertés nouvelles d'action et de pensée, affirmées face aux décisions nationales et aux événements internationaux par ses acteurs locaux, Bisontins ou Algériens, de gauche ou de droite, anonymes ou notables, enrichit la connaissance historique. Dès lors, les jeux d'échelle fécondent le travail de l'historien heureusement et pleinement condamné à se confronter, se frotter à la complexité des traces laissées.

SOURCES, BIBLIOGRAPHIE, ANNEXES ET INDEX

SOMMAIRE

RÉPERTOIRE DES SOURCES CONSULTÉES	p. 570
Archives	p. 570
Centres d'archives	p. 570
<i>Archives Nationales</i>	p. 570
<i>Archives départementales du Doubs</i>	p. 570
<i>Archives diocésaines</i>	p. 578
<i>Archives Municipales de Besançon</i>	p. 578
Fonds privés	p. 580
Presse	p. 580
<i>Presse imprimée</i>	p. 580
<i>Presse en ligne</i>	p. 582
Sources en ligne	p. 583
Entretiens et témoignages	p. 585
BIBLIOGRAPHIE	p. 588
Méthodologie et réflexion méthodologique	p. 588
Historiographie du fait colonial	p. 590
Dictionnaires, Atlas, Lexique ...	p. 591
Histoire politique française et relations internationales	p. 592
<i>Ouvrage généraux et vie politique</i>	p. 592
<i>Histoire des droites</i>	p. 593
<i>Histoire des gauches</i>	p. 594
Histoire culturelle et sociale	p. 596
<i>Syndicats et syndiqués, sociabilités militantes</i>	p. 596
<i>Églises et croyants</i>	p. 597

<i>Jeunes et étudiants</i>	p. 598
<i>Presse et autres médias</i>	p. 599
Histoire de la colonisation	p. 600
<i>Colonisation, discours colonial et représentations</i>	p. 600
<i>Décolonisation et anticolonialisme</i>	p. 601
Indochine	p. 602
Afrique subsaharienne et Madagascar	p. 604
Maghreb, Maroc et Tunisie	p. 605
Algérie, avant la guerre : colonisation et immigration	p. 606
<i>L'Algérie coloniale</i>	p. 606
<i>Présence algérienne en France</i>	p. 607
La guerre d'Algérie	p. 607
<i>Guerre d'Algérie, approche globale et événements plus précis</i>	p. 607
<i>La guerre d'indépendance des Algériens</i>	p. 609
<i>Soldats en Algérie : vécus et pratiques de guerre</i>	p. 609
<i>La guerre d'Algérie en France et dans les territoires infranationaux métropolitains</i>	p. 610
<i>La guerre d'Algérie et les corps constitués français : partis, syndicats, églises ...</i>	p. 612
<i>La guerre d'Algérie, la population en France et ses composantes</i>	p. 613
<i>Entre les deux rives : Harkis, rapatriés et pieds-rouges</i>	p. 615
Franche-Comté, Doubs, Besançon	p. 617
ANNEXES	p. 621
Besançon et son expansion	p. 621
Vie politique bisontine : quelques résultats d'élections	p. 627
Vie politique bisontine : les principales évolutions	p. 630
Les gauches et la décolonisation	p. 635
La droite et la décolonisation : l'exemple des Indépendants	p. 642
La presse et le processus de décolonisation	p. 645
Les syndicats et le processus de décolonisation : l'exemple de l'engagement de la CGT	p. 654
Les Églises et le processus de décolonisation	p. 660
Les Nord-Africains à Besançon : conditions de vie et engagement pour l'indépendance	p. 663
L'université : un lieu privilégié de débat avec une AGEB aux mains des « minoritaires »	p. 670
La guerre d'Algérie : réactions des principaux acteurs et mode d'action	p. 683
Les « Ultras » à Besançon	p. 688

La population bisontine et le processus de décolonisation	p. 691
Un temps fort du processus de décolonisation à Besançon : le procès Mathiot-Répiné	p. 694
L'expression de caractères locaux pendant la guerre d'Algérie (hors université)	p. 697
INDEX	p. 701

RÉPERTOIRE DES SOURCES CONSULTÉES

Archives

Centres d'archives

Archives Nationales

F/1cIII 1264 : rapport mensuel du préfet du Doubs au ministre de l'Intérieur, 1950 à 1953

F/1cIII 1264 : rapport mensuel du préfet du Doubs au ministre de l'Intérieur, 1953-1954

F/1cIII 1264 : rapport mensuel du préfet du Doubs au ministre de l'Intérieur, 1955 à janvier 1957

F/1cIII 1355 : rapport mensuel du préfet du Doubs au ministre de l'Intérieur, 1957

F/1cIII 1365 : rapport mensuel du préfet du Doubs au ministre de l'Intérieur, 1958 (mars, juin, septembre)

19770128/13 : rapport mensuel du préfet du Doubs au ministre de l'Intérieur, 1960

19770128/13 : rapport mensuel du préfet du Doubs au ministre de l'Intérieur, 1961 à 1964

19770128/83 : rapport mensuel du préfet du Doubs au ministre de l'Intérieur, 1965

Archives départementales du Doubs : Série W

Associations :

1485w257 : associations internationales diverses

1485w258 : associations des parents d'élèves

1485w259 : associations féministes

1485w260 : associations de A à V, dont l'AATEM

Cabinet du préfet :

47w1 : police politique, activité vietnamienne

47w2 : police politique, activité vietnamienne

47w3 : police politique, activité vietnamienne

47w4 : police politique, activité vietnamienne

53w1 : rapports mensuels au préfet, instructions, de 1944 à 1948
53w2 : rapports mensuels au préfet de 1943
53w3 : rapports mensuels au préfet, octobre, novembre 1944
53w5 : rapports mensuels au préfet de 1946
53w6 : rapports mensuels au préfet, janvier, mars, juillet, novembre 1947
53w7 : rapports mensuels au préfet, février, mars 1948
53w8 : rapports mensuels au préfet, réponses du ministre de l'Intérieur, juillet, octobre 1946
53w10 : éléments des rapports mensuels, 1948 à 1951
340w144 : notes mensuelles d'information au préfet, de janvier à mai 1952
340w145 : notes mensuelles d'information au préfet, janvier, février, mars 1953
340w147 : notes mensuelles d'information au préfet, avril, mai, juin 1953
340w147 : notes mensuelles d'information au préfet, juillet, août, septembre 1953
340w148 : notes mensuelles d'information au préfet, octobre, novembre, décembre 1953
340w149 : notes mensuelles d'information au préfet, janvier, février, mars 1954
340w150 : notes mensuelles d'information au préfet, avril, mai, juin 1954
340w151 : notes mensuelles d'information au préfet, juillet, août, septembre 1954
340w152 : notes mensuelles d'information au préfet, octobre, novembre, décembre 1954
340w163 : surveillance du PCF de 1944 à 1953
340w164 : surveillance de la communauté nord-africaine de 1946 à 1952

Élections :

13w1 : élections générales et référendum, octobre 1945
13w2 : élections de l'assemblée constituante, juin 1946
13w5 : élections de l'assemblée constituante, référendum, juin 1946
13w6 : élections de l'assemblée constituante, référendum, juin 1946
13w7 : référendums, mai et octobre 1946
13w8 : référendum, octobre 1946
13w9 : élections générales, novembre 1946
20w2 : élections municipales 1945
29w3 : élections cantonales 1945
58w10 : liste unité révolutionnaire, élections municipales 1947
85w1 : élections cantonales, octobre 1951
85w3 : élections cantonales, octobre 1951, 2e tour
136w1 : élections municipales 1953

136w3 : élections municipales, Besançon, 1953
136w8 : élections sénatoriales 1955
136w41 : élections municipales, Besançon, mars 1959
151w1 : élections législatives de novembre 1962
151w12 : élections législatives 1962
152w9 : élections municipales 1947
152w13 : élections des délégués sénatoriaux 1962
152w15 : élections municipales 1947
152w16 : élections cantonales 1945
152w17 : élections cantonales et municipales 1945
152w18 : élections générales du 10 novembre 1946
159w10 : élections cantonales partielles 1955
167w7 : élections législatives 1951
167w8 : élections législatives 1956
167w9 : élections au Conseil de la République du 7 novembre 1948
167w10 : élections au Conseil de la République du 19 juin 1955
167w11 : élection complémentaire au Conseil de la République, octobre 1957
167w13 : référendum, septembre 1958
167w14 : élections municipales 1947
167w15 : élections au Conseil Général, déclarations de candidature, mars 1949
167w45 : élections cantonales des 7 et 14 octobre 1951
190w2 : élections présidentielles 1958
190w21 : élections municipales 1953
190w23 : élections cantonales, avril-mai 1958
190w24 : élections cantonales avril-mai 1958
190w33 : élections municipales 1959
190w38 : élections sénatoriales 1959
212w44 : élections cantonales du 4 juin 1961
212w45 : élections 1947-1948
212w47 : référendum, juillet 1962
212w48 : élections législatives 1958
212w50 : élections législatives 1958
212w51 : élections législatives 1962
212w52 : élections législatives, 18 novembre 1962

Justice :

1294w6 : minutes du tribunal correctionnel de 1945
1294w7 : minutes du tribunal correctionnel de 1946
1294w8 : minutes du tribunal correctionnel de 1947
1294w9 : minutes du tribunal correctionnel de 1948
1294w10 : minutes du tribunal correctionnel de 1949
1388w1 : minutes du tribunal correctionnel de 1950
1388w2 : minutes du tribunal correctionnel de 1951
1388w3 : minutes du tribunal correctionnel de 1952
1388w4 : minutes du tribunal correctionnel de 1953
1388w5 : minutes du tribunal correctionnel de 1954
1388w6 : minutes du tribunal correctionnel de 1955
1388w7 : minutes du tribunal correctionnel de 1956
1388w8 : minutes du tribunal correctionnel de janvier à juin 1957
1388w9 : minutes du tribunal correctionnel de juin à décembre 1957
1388w10 : minutes du tribunal correctionnel de janvier à mai 1958
1388w11 : minutes du tribunal correctionnel de mai à décembre 1958
1388w12 : minutes du tribunal correctionnel de mai à juillet 1959
1388w13 : minutes du tribunal correctionnel de juillet à décembre 1959
1388w14 : minutes du tribunal correctionnel de janvier à mai 1959
1388w15 : minutes du tribunal correctionnel de janvier à mai 1960
1388w16 : minutes du tribunal correctionnel de juin à décembre 1960
1388w17 : minutes du tribunal correctionnel de novembre à décembre 1961
1388w18 : minutes du tribunal correctionnel de janvier à juin 1961
1388w19 : minutes du tribunal correctionnel de mars à mai 1961
1388w20 : minutes du tribunal correctionnel de juillet à novembre 1961
1388w21 : minutes du tribunal correctionnel de juillet à octobre 1962
1388w22 : minutes du tribunal correctionnel de janvier à avril 1962
1388w23 : minutes du tribunal correctionnel d'avril à juin 1962
1388w24 : minutes du tribunal correctionnel d'octobre à décembre 1962
1388w24 : minutes du tribunal correctionnel de mai à juin 1963
1484w48 : registre, journal correctionnel

Rapatriés

228w4 : statistiques 1962
228w5 : statistiques 1963
228w6 : statistiques 1964
228w7 : statistiques 1965
228w16 : logement et questions politiques
242w1 : rapatriés de Tunisie
247w4 : aides aux rapatriés
247w5 : aides aux rapatriés
264w5 : administration centrale, affaires algériennes 1962-1965

Renseignements Généraux et polices

Élections :

1409w52 : élection au Conseil de la République 1948
1485w96 : élections municipales, 29 avril et 13 mai 1945 et 19 et 26 octobre 1947
1485w97 : élections municipales, avril-mai 1953
1485w98 : élections municipales, avril-mai 1953
1485w106 : élections Conseil Général, 23 et 20 septembre 1945, cantonales, 20 et 27 mars 1949, 7 et 14 octobre 1951
1485w107 : élections cantonales de 1955 et 1958
1485w119 : élections législatives, 1945 à 1956
1485w131 : élections sénatoriales de 1946 à 1962
1485w132 : élections présidentielles 1958, 1965
1485w100 : élections municipales, 14 et 21 mars 1965
1485w140 : référendums de 1945 à 1962
1840w1 : élections municipales 1945, 1947, 1953
1840w2 : élections municipales 1959, 1965

Guerre d'Algérie :

1486w7 : Pontarlier, FLN

1486w8 : Pontarlier, FLN et OAS
1486w9 : Pontarlier 1956-1963, FSNA dossiers individuels
1486w95 : dossier collectif, procès Mathiot-Rapiné
1542w3 : affaires algériennes, FLN, Harkis, rapatriés
1542w4 : OAS
1542w5 : OAS
1542w6 : OAS
1542w7 : OAS, mouvements anti-OAS

Presse :

1485w250 : presse nationale, régionale, ventes
1485w251 : presse régionale, tirages, recomposition
1485w252 : presse, quotidien dont *L'Est Républicain*, *Les Nouvelles de Franche-Comté*, *Le Comtois*
1485w253 : presse, hebdomadaires dont *Cité Fraternelle*
1485w255 : imprimerie, cinéma, télévision
1485w256 : radio
1840w21 : presse, 1945 à 1980
1840w22 : presse, 1945 à 1980

Surveillance :

340w163 : surveillance du PCF, 1944 à 1953
1409w51 : police politique, Indochinois, Montbéliard
1485w87 : dossiers personnels dont Jean Béliat
1485w88 : dossiers personnels dont Henri Bugnet
1485w89 : dossiers personnels dont Mgr Dubois
1485w90 : dossier personnel, Edgar Faure
1485w91 : dossiers personnels dont Louis Garnier, Auguste Joubert, Émile-Louis Lambert
1485w92 : dossiers personnels dont Georges Minazzi, Jean Minjoz
1485w93 : dossiers personnels dont Léon Nicod, Georges Pernot, Marcel Prélot, Henri Régnier, Georges Reverbori
1485w94 : dossiers personnels dont Jacques Weinman
1485w194 : UDCA
1485w134 : FEN, 1958 à 1965

1485w207 : mouvements sociaux 1948 aux années 1960

1485w237 : SNI, 1958 à 1967

1485w262 : religions et sectes

1485w263 : religions

1485w265 : sectes

1688w5 : dossiers personnels dont Yvonne Buhler, Gilbert Carrez, Robert Charles

1688w6 : dossiers personnels

1688w7 : dossiers personnels dont Roger Humbert, Henri Huot, Pierre Lévêque, Roland de Moustier

1688w8 : dossiers personnels

1840w27 : opinion publique, Pontarlier

Autres

1409w53 : victimes de guerre, Indochine et AFN

Archives départementales du Doubs : Série J

Partis politiques

Parti communiste français

118j carton 3 : fond PCF, UGS - PSU, tracts syndicaux, presse régionale syndicale CGT,

118j carton 4 : fond PCF, élections législatives 1962

118j carton 5 : fond PCF, élections législatives, 1946, 1956, 1958

118j carton 6 : fond PCF, élections sénatoriales 1946-1955-1962, cantonales 1961, dossier Paix en Algérie 1961

118j carton 9 : fond PCF, procès Garnier 1946-1947 / de Moustier, lutte anti-fasciste 1958, 1961, Jean Minjoz

118j carton 11 : fond PCF, élections municipales 1947, 1953, 1959, référendum 1958, 1961, 1962, élections législatives 1962

118j carton 12 : fond PCF, Bureau fédéral

118j carton 19 : fond PCF, OAS, Serge Paganelli

118j carton 21 : fond PCF, dossier Paix en Algérie 1959

118j carton 25 : fond PCF, tracts syndicaux, affaire *Peuple Comtois*, mouvement syndical

118j carton 27 : fond PCF, élections, Paix en Algérie, UFF, tracts

138j8 : fond Jean Charles

SFIO

35j3 : SFIO, compte-rendu de la commission exécutive fédérale, AG de 1958 à 1962

35j9 : fond Joseph Pinard, union de la gauche

35j16 : fond Joseph Pinard

Syndicats

7j1 : CFTC, correspondances des syndicats professionnels

7j4 : CFTC, correspondances, divers, 1954 à 1953

7j12 : CFTC, correspondances avec la fédération, 1946 à 1953

7j13 : CFTC, correspondances, 1946 à 1956

7j14 : CFTC, Comités départementaux

7j22 : CFTC, Union régionale, bureau et Union départementale 1946-1947

7j23 : CFTC, Union régionale 1948-1956

7j26 : CFTC, congrès régionaux de 1945 à 1958

7j27 : CFTC, École normale ouvrière 1946 à 1952

7j28 : CFTC, École normale ouvrière 1953 à 1954

7j29 : CFTC, École normale ouvrière 1955

7j30 : CFTC, École normale ouvrière 1956 à 1958

7j31 : CFTC, École normale ouvrière 1958 à 1960

51j1 : fond Redoutey, tracts AGEB

115j49 : fond Poissenot, création de la section du Doubs du SGEN

115j51 : fond Poissenot, bulletins académiques du SGEN, 1946 à 1948

115j52 : fond Poissenot, bulletins académiques du SGEN, 1948 à 1957

115j53 : bulletins académiques du SGEN d'octobre 1957 à 1962

177j1 : fond Yvonne Bühler, congrès Union départementale, Commission administrative

177j2 : fond Yvonne Bühler, Union locale, Commission exécutive

Archives Diocésaines de Besançon

Boite Abbé Chays

Paroisse universitaire, 3 cartons

Presse catholique : voir ci-dessus (*Cité Fraternelle, bulletins paroissiaux, Voix Diocésaine, etc.*)

4367 : JEC

Archives Municipales de Besançon

Bulletins officielles :

per 2000 1945 à 1950

per 2000 1951 à 1955

per 2000 1956 à 1960

per 2000 1961 à 1964

Série H guerre :

2H104 dossier 1 à 19, dont dossier 10 : comité d'aide aux combattant d'Indochine 1952-1954 et dossier

18 : association Rhin et Danube 1951-1954

4H51 : guerre divers

4H48 : livre d'or mort pour la France

Série J police :

2j127 : rapports journaliers de police 1947-1948

2j128 : rapports journaliers de police 1949-1950

2j129 : rapports de police journaliers 1951-1952

25j130 police politique 1947 à 1952

2j132 : police autorisation de manifester

Série K élections :

1K4 : référendum de 1945 et 1946

1K9 : élections législatives de 1945 et 1946
1K10 : élections législatives du 17 juin 1951
1K14 : élections cantonales de 1945-1952
1K24 : élections municipales de 1945
1K25 : élections municipales de 1947
1k206 : élections au Conseil de la République de 1946

Série W

Série w élections :

65w160 : élections législatives 1951, 1956, 1958.
65w162 : élections cantonales 1958, 1964
65w164 : élections, présidentielle 1958, sénatoriale 1959, référendum 1962
65w163 : élections Conseil de la République 1948 et 1957, municipales 1953
65w166 : référendum 1958, élections sénatoriales 1962

Série w police :

224w1 : rapports journaliers de police 1953-1955
224w2 : rapports journaliers de police 1955-1957
224w3 : rapports journaliers de police 1957-1958

Série w divers :

50w50 : visite de Guy Mollet du 21 octobre 1956
50w65 : visite de Charles de Gaulle du 17 juin 1962
50w69-70 : association, anciens combattants et d'Outre-mer
65w22 : populations et travailleurs étrangers
65W44 : associations d'anciens combattants
65w137 : manifestations diverses Algérie française et réactions anti-OAS
65w141 : Nord-Africains et rapatriés
65w114 : autorisation de manifester 1955-1965
65w280 : visite de Charles de Gaulle du 17 juin 1962

Séries diverses

1F201 : recensement 1946

7F2 : syndicats

2Q26 : œuvres charitables

1Q23 : bureau de bienfaisance

1R104 : université de Besançon 1922-1953

Fond privé

Fond Gaston Bordet : tracts et presse militante

Fond Jean Ponçot : correspondances et tracts

Fond Vagneron : tracts et presse militante

Presse

Les grands quotidiens régionaux sont disponibles aux ADD et aux AMB. *Cité Fraternelle* est déposée aux ADD, aux AMB et à ADB. Certains numéros manquants dans l'un de ces dépôts peuvent se trouver ainsi dans un autre. Certaines séries sont cependant lacunaires, et ne peuvent être totalement complétées, c'est la cas, notamment, pour les bulletins paroissiaux.

Quotidiens

Le Comtois

Les Dépêches

La République

L'Est Républicain

Presse catholique

ADB

Bulletin paroissial de l'Est, 1958 à 1963

Bulletin paroissial de l'Est, paroisses diverses, Sainte Madeleine, Saint Joseph, Sainte Thérèse

Bulletin paroissial de l'Est, écho de la Basilique Saint Ferjeux, 1945 à 1962

Bulletin paroissial de l'Est, paroisse Saint Claude, 1947 à 1965

Bulletin paroissial de l'Est, paroisse Saint Louis, 1953 à 1965

Cité Fraternelle, 1947 à 1962

La Voix Diocésaine, 1945 à 1962

Paradoxes chrétiens, bulletin catholique des étudiants de l'université de Besançon, 12 numéros entre mars 1958 et décembre 1963

Sicut Miles Christi, bulletin des séminaristes soldats, 1er carton, 1935 à 1950

Sicut Miles Christi, bulletin des séminaristes soldats, 2e carton, 1951 à 1959

Sicut Miles Christi, bulletin des séminaristes soldats, 3e carton, 1960 à 1969

Sicut Miles Christi, bulletin des séminaristes soldats, hors carton, années 50

ADD

370pr8/2 : *Bulletin paroissial de l'Est, paroisse Saint Jean*, 1945 à 1962

Presse politique

ADD

79pr3 : journal AC (titre à retrouver) 1946 à 1980 ?

122pr1 : *Le Peuple Comtois* de 1944 à 1947, organe régional du PCF

122pr2 : *Le Peuple Comtois* de 1948 à 1950, organe régional du PCF

115pr1 : *La Tribune du Doubs* de 1947 à 1951, organe hebdomadaire de la fédération socialiste du Doubs

115pr2 : *La Tribune du Doubs* de 1945 à 1946, organe hebdomadaire de la fédération socialiste du Doubs

141pr1 : *La Flèche Comtoise*, hebdomadaire du RGR, 1947 et 1948

761pr1 : *Le Patriote Comtois*, organe du Front national de Besançon, 1945 et 1946

presse AMB

Cité Fraternelle, 1947 à 1962

Le Socialiste Comtois de 1947 à 1951, qui correspond à *La Tribune du Doubs*

Presse syndicale et professionnelle

ADD

201pr1 : bulletin de la FEN du Doubs de 1945 à 1960

286pr : *Besançon estudiantin*

290pr : *Lettre aux instituteurs catholiques*, 1946 à 1953

814per1 : *La vie de l'Université*, 1958 à 1961

925pr1 : CGT, *Lettre mensuelle aux militants*, 1948 à 1956

925pr2 : CGT, *Lettre mensuelle aux militants*, 1957 à 1973

Presse politique

ADD

79pr3 : *Le Mutilé du Doubs journal des victimes de la guerre et des Anciens Combattants du Doubs*, 1946 à 1980

122pr1 : *Le Peuple Comtois* de 1944 à 1947, organe régional du PCF

122pr2 : *Le Peuple Comtois* de 1948 à 1950, organe régional du PCF

115pr1 : *La Tribune du Doubs* de 1947 à 1951, organe hebdomadaire de la fédération socialiste du Doubs

115pr2 : *La Tribune du Doubs* de 1945 à 1946, organe hebdomadaire de la fédération socialiste du Doubs

141pr1 : *La Flèche Comtoise*, hebdomadaire du RGR, 1947 et 1948

761pr1 : *Le Patriote Comtois*, organe du Front national de Besançon, 1945 et 1946

presse AMB

Cité Fraternelle, 1947 à 1962

Le Socialiste Comtois de 1947 à 1951, correspond à *La Tribune du Doubs*

Le Peuple Comtois

Les Nouvelles de Franche-Comté et du territoire de Belfort, 1958 à 1960

Presse nationale, journal en ligne

Esprit, n ° 206, septembre 1953, LAFONT Pierre-Bernard, « La criminalité nord-africaine dans la région parisienne ».

Esprit, n° 246, janvier 1957, BASTAIRE Jean, « Du bon usage de la honte ».

Le Monde : articles publiés dans *Le Monde*, comportant mention de la ville de Besançon entre 1945 et 1962 : <http://www.lemonde.fr/recherche/>

Le Monde, 3 août 1955 : « M. De Moustier : il faut appliquer au Maroc les mesures qui ont fait leurs preuves en Tunisie ».

Le Monde, 6 septembre 1955, « Vastes opérations de police contre les Algériens appartenant aux organisations dissoutes ».

Le Monde 24 septembre 1955, « Les incidents de la gare de Lyon et l'état d'esprit des " rappelés " ».

Le Monde, articles mentionnant des arrestations de membres du FLN à Besançon, les 5 mars, 6 avril, 21 décembre 1957

Le Monde 16 décembre 1957, « Une étudiante jéciste de Belfort et un pasteur protestant sont arrêtés », par Ch. Cordier

Le Monde, 10 mars 1958, « Le procureur a requis au moins quatre ans d'emprisonnement pour Francine Rapiné et une sanction " énergique " pour le pasteur Mathiot », Bernard Poirot-Delpech.

Le Monde, 14 mars 1958, Roger Mehl, « La signification du procès Mathiot ».

Le Monde, 12 juillet 1958, « Des manifestations de défense républicaine se dérouleront dans plusieurs localités ».

Le Monde, 7 avril 1959, « Importantes opérations de police à Paris après des attentats dans le XVe et XIXe arrondissements ».

Le Monde, 22 juin 1959, « Des universitaires de Besançon demandent l'ouverture d'une instruction sur les faits dénoncés par Henri Alleg ».

Le Monde, 19 novembre 1959, « Incidents à Besançon entre étudiants métropolitains et africains ».

Le Monde, le 9 août 1960, « Trois musulmans jugés par des coreligionnaires ».

Le Monde, premier novembre 1960, « Après le Manifeste des 121 ».

Le Monde du 29 mai 1961, « Deux activistes de Besançon le docteur Gomet et son fils condamnés pour avoir rédigé et distribué des tracts. »

Le Monde 3, novembre 1961, « Le calme n'a cessé de régner à Paris et dans les grandes villes ».

Presse des étudiants PSU : http://www.esu-psu-unef.com/ESU_60-71.html

Tribune socialiste n° 10, juin 1960 ; n° 24, 22 octobre 1960, n° 35, 7 janvier 1961, n°43, 4 mars 1961, n° 45, 18 mars 1961, n° 50, 22 avril 1961, n° 51, 29 avril 1961, n°62, 15 juillet 1961, n° 63, 22 juillet 1961.

Tribune socialiste -Édition spéciale - 19 décembre 1961 - Édition Fédération de Paris.

Tribune étudiante, n° 5-6, janvier-février 1962

Sources en ligne

Débats parlementaires : <http://4e.republique.jo-an.fr>

JO AN N°55 de 1952 - séance N°89 du 17 juin 1952, p 2960 « incidents de Montbéliard ».

JO AN n° 96 de 1954 séance n° 143 du 12 novembre 1954, p. 4968.

JO AN N° 85 de 1955 - Séance N° 3 du 6 octobre 1955. Maroc, discussion d'interpellations pp. 4 805-4 818 dont intervention de Roland de Moustier pp. 4 812-4 814.

Journaux télévisés : www.ina.fr

L'opération castor à Dien Bien Phu (03/12/1953),

Indochine : à Dien Bien Phu (28-01-1954), Dien Bien Phu à l'heure de l'assaut (18/03/1954),

La guerre en Indochine à Dien Bien Phu (08/04/1954),

témoignages :

Ouassini BENALI BAITICH, Professeur de Chimie à l'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB) d'Alger. <http://migrations.besancon.fr/quitter-son-pays/etudiants/924-etudiant-algerien-a-besancon-1960-63.html?showall=&start=1>

Abderrhamane Hamrou : <http://migrations.besancon.fr/quitter-son-pays/etudiants/61-1960-m-et-mme-marmet-accueillent-des-etudiants-algeriens.html>

Sources helvétiques

Le rapport du 2 septembre 1960, signé Charles Oser, sur cette affaire, effectué à la demande du Bundesrat helvétique, est disponible en ligne : <http://db.dodis.ch/document/15152#>.

Voir également le rapport de René Humbert, inspecteur, ministère public fédéral, Berne 27 octobre 1960, <http://db.dodis.ch/document/15174#>. Ces liens entre Algériens et ressortissants suisses donnent, notamment naissance au comité « Suisse-Algérie ». Ce rapport reprend également les liens avec le réseau Jeanson et le mouvement des insoumis.

Le rapport du 2 septembre 1960, signé Charles Oser, sur cette affaire, effectué à la demande du Bundesrat helvétique, est disponible en ligne : <http://db.dodis.ch/document/15152#>.

Résultats des élections :

<http://www.assemblee-nationale.fr/elections/historique-2.asp>

www.data.gouv.fr/fr/datasets/elections-legislatives-1958-2012/

Divers

Recensement Besançon jusqu'en 1999 : http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select_resultat=3928

http://ledroitcriminel.free.fr/les_poursuites_criminelles/exemples_actes_de_procedure/plaidoire_lachaud.htm

Entretiens et témoignages

Nous avons trois objectifs en réalisant ces entretiens. Nous souhaitons combler une part des lacunes des sources écrites, que ce soit sur un groupe précis d'individus (étudiants ou appelés par exemple) ou sur un événement (dissolution des JS). Ces entretiens permettaient également de révéler les liens humains à l'intérieur d'un groupe (les catholiques de gauche) et entre groupes (entre catholiques de gauche et communistes). Nos témoins peuvent se diviser en différentes catégories, qui parfois peuvent se recouper :

Les appelés :

Griffond-Boitier, Simon Girardet (séminariste), Roger Jeaningros (JAC), Marcel Marguet (séminariste), André Rival, Alain Springaux

Les étudiants :

Jean-Philippe Billet (étudiant dans les années 1960), Gaston Bordet (président de l'AGEB, vice-président de l'UNEF à la commission d'Outre-mer, représentant national du SGEN pour les maîtres d'internat), Yves

Calais (JEC - président de l'AGEB), Denis Clerc (JEC, membre du bureau de l'AGEB), Francine Rapiné (JECF, première française condamnée pour atteinte à la sûreté de l'État), Geneviève Lyet (JECF, élue de la « corpo » des Lettres, membre du bureau de l'AGEB), Jean Ponçot (responsable national de la JEC pour l'Outre-mer, président de l'AGEB), Viviane Vert (Wade) (étudiante).

Les étudiants d'Outre-mer :

Abderhamane Hamrou (responsable de l'UGEMA à l'université de Besançon au début des années 1960)

Abdoulaye Wade (créateur et président de la section de la FEANF à Besançon, avocat stagiaire et défenseur d'Algériens accusés et comparaisant au TGI de Besançon)

Les catholiques de gauche non étudiants

Charles Piaget (représentant du personnel pour la CFTC à l'usine Lip), Joseph Pinard (élu du SGEN, membre de la mouvance Reconstruction), Louis Martin (syndiqué CFTC)

Les communistes

Michel Bourquin (FEN, PCF, enseignant), Pierre Robinet (FEN, PCF, appelé au Maroc), André Vagneron (JS, SNI, PCF), Mauricette Vagneron (responsable de l'UFF, PCF).

Entretiens oraux

Les témoignages recueillis, à l'exception de celui de Jean Ponçot, l'ont été grâce à un entretien oral. La méthode utilisée fut celle d'un entretien relativement libre, ponctué de questions. L'objectif était alors d'encourager la parole, d'obtenir une précision, d'ouvrir une voie encore inexplorée. Ces entretiens se sont déroulés parfois au domicile des personnes interrogées, dans un café et à une occasion à mon domicile pour Pierre Robinet. Le choix a toujours été celui du témoin. Quelques entretiens se sont déroulés en couple. C'est le cas pour mesdames et messieurs Griffond-Boitier, Bourquin, Vagneron, Wade. L'enregistrement de ces entretiens n'est pas toujours d'une qualité supérieure, la faute m'en revient entièrement.

Nous nous sommes munie d'un canevas fondé sur une approche chronologique ponctuée de quelques repères importants pour notre sujet ou dans la vie des témoins. Ce déroulé n'a jamais été considéré comme une structure figée et nous avons toujours préféré les questions ouvertes aux questions fermées. Nous avons donc parfois laissé les témoins s'échapper du questionnement qui était le nôtre. Cette démarche nous a permis de faire émerger des informations auxquelles nous ne nous attendions pas et de nous faire toucher une atmosphère qui par ailleurs nous aurait été inabordable.

La méthode que nous avons employé s'appuie donc sur les méthodes de la sociologie compréhensive développée notamment par Max Weber.

Témoignage écrit

Il s'agit celui de Jean Ponçot, qui est également mon père. Cette filiation rendait délicat un entretien sur le mode de ceux pratiqués avec les autres personnes. Il m'a semblé préférable de demander à mon père de coucher par écrit son expérience. À partir de son texte, écrit en janvier 2013, je lui ai demandé des précisions orales, qui n'ont pas été enregistrées.

Le choix du rendu sonore

La majorité des entretiens ont donc été enregistrés. Pour cette raison, j'ai choisi de tous les présenter sous la forme d'un enregistrement sur CD-ROM.

Cependant, trois témoignages sont manquants. Deux, celui de Louis Martin et celui de Denis Clerc se sont avérés inaudibles. Le troisième, celui d'Abderrhamne Hamroun s'est effectué par téléphone entre la France et l'Algérie et n'a donc pas été enregistré. Dans les trois cas, comme pour tous les autres, une prise de note précise a été réalisée pendant l'entretien.

BIBLIOGRAPHIE

Méthodologie et réflexion méthodologique

AGULHON Maurice, *Le cercle dans la France bourgeoise, 1810-1848 : étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, Armand Colin, 1977.

AUDIGIER François, COLON David et FOGACCI Frédéric (dir.), *Les partis politiques : nouveaux regards. Une contribution au renouvellement de l'histoire politique*, Bruxelles, Peter Lang, 2012.

AUDIGIER François, « Le renouvellement de l'histoire des partis politiques », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 96, 2007/4.

BAS Frédéric, « " La majorité silencieuse " : une construction du pouvoir ? Les années 68 : événements, cultures politiques et modes de vie », *Lettre d'information*, n° 17, 13 mai 1996, irice.univ-paris1.fr/IMG/pdf/Lettre_d_info_68_no17_01-05-96.pdf.

BELLANGER Emmanuel et TARTAKOWSKY Danielle, « Enterrer les morts et les honorer », *Le Mouvement Social*, vol. 237, n° 4, 2011, pp. 3-12.

BERLIERE Jean-Marc, « Archives de police / historiens policés ? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 48-4 bis, 2001, p. 60.

BERSTEIN Serge, « L'historien et la culture politique », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, vol. 35, n° 1, 1992, pp. 67-77.

BOURDIEU Pierre, « L'opinion publique n'existe pas », *Les temps moderne*, n° 318, 1973, pp. 1292-1309.

BUTON Philippe, BÜTTNER Olivier, HASTINGS Michel, *La guerre froide vue d'en bas*, Paris, CNRS Éditions, 2014.

CAPDEVILA Luc et VOLDMAN Danièle, *Nos morts. Les sociétés occidentales face aux tués de la guerre (XIXe - XXe siècles)*, Paris, Payot, 2002.

CEFAÏ Daniel (dir.), *Cultures politiques*, Paris, Presses universitaires de France, 2001.

CHALLÉAT Violaine, « Le cinéma au service de la défense, 19015 - 2008 », *Revue historique des armées*, n° 252, 2008, pp. 3-15.

CHAVEAU Agnès et TÉTART Philippe, *Questions à l'histoire des temps présents, actes de la Table ronde, 21 février 1992*, Bruxelles, Complexe, 1992.

CRIVELLO Maryline « Regards sur la guerre », *La pensée de midi*, n° 9, Arles, Acte Sud, 3/2002, pp. 21-31.

- CROIX Alain et GUYVARC'H Didier (dir.), *Guide de l'histoire locale*, Paris, Le Seuil, 1990.
- DESCAMPS Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : de la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Ministère de l'économie des finances et de l'industrie, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2e. éd., 2005.
- DESCAMPS Florence (dir.), *Les sources orales et l'histoire : récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Rosny-sous-bois, Bréal, 2006.
- DUVERGER Maurice, *Les partis politique*, Paris, A. Colin, 1951.
- ENGLES Jens Ivo, MONIER Frédéric et PETITEAU Nathalie, *La politique vue d'en bas*, Paris, Armand Colin, 2012.
- FARGE Arlette, « Penser et définir l'événement en histoire : approche des situations et des acteurs sociaux », *Terrain*, n° 38, 2002, pp. 67-78.
- FILLIEULE Olivier et TARTAKOWSKY Danielle, *La manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.
- GAÏTI Brigitte, « L'opinion publique dans l'histoire politique : impasses et bifurcations », *Le Mouvement Social*, 4/2007, n° 221, pp. 95-104.
- JOUTARD Philippe, *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette, 1983.
- LABORIE Pierre, *L'opinion française sous Vichy*, Paris, Seuil 1990.
- LACHAISE Bernard, RICHARD Gilles et GARRIGUES Jean (dir.), *Les territoires du politique. Hommages à Sylvie Guillaume*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.
- LINDENBERG Daniel, « Guerres de mémoires en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 42, n° 1, 1994, pp. 77-96.
- NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2011.
- NORA Pierre, « Lois mémorielles : pour en finir avec ce sport législatif purement français », *Le Monde*, 27 décembre 2012.
- POLLAK Michael, VEILLON Dominique et VOLDMAN Danielle, *Questions à l'histoire orale : table ronde du 20 juin 1986*, Paris, CNRS, 1987.
- REDIKER Markus, *À bord du négrier : une histoire atlantique de la traite*, Paris, Seuil, 2013.
- RICHARD Gilles, « Droites et gauches dans la vie politique française. Réflexions sur un affrontement pluriel », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 90, 2/2006, pp. 155-167.
- SAWICKI Frédéric et SIMEANT Johanna, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du Travail*, vol. 51, n° 1, janvier 2009, pp. 97-125.
- SIRINELLI Jean-François, « Les quatre saisons des clercs », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 60, n° 1, 1998, pp. 43-57.
- SOULET Jean-François, *L'histoire immédiate. Historiographie, sources et méthodes*, Paris, Armand Colin, 2009.

TERKEL Studs, *Hard Times, Histoires orales de la Grande Dépression*, Paris, Éd. Amsterdam, 2009 (1970 pour l'édition américaine).

TERKEL Studs, *Race. Histoires orales d'une obsession américaine*, Paris, Éd. Amsterdam, 2010 (1992 pour l'édition américaine).

THÉNAULT Sylvie, « L'état d'urgence (1955-2005). De l'Algérie coloniale à la France contemporaine : destin d'une loi », *Le Mouvement Social*, n° 218, 1/2007, pp. 63-78.

THOMPSON Edward Palmer, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Le Seuil, 1988 (1963 pour l'édition anglaise).

THOMPSON Edward Palmer *Temps, discipline du travail et capitalisme industriel*, Paris, La Fabrique, 2004 (1967 pour l'édition anglaise).

THUILLIER Guy et TULARD Jean, *Histoire locale et régionale*, Paris, PUF, 1992.

VOLDMAN Danièle (dir.), *La bouche de la Vérité ? La recherche historique et les sources orales*, Paris, CNRS, 1992.

Historiographie du fait colonial

ABECASSIS Frédéric, MAYNIER Gilbert, *Pour une histoire franco-algérienne : en finir avec les pressions officielles et les lobbies de mémoire*, Paris, La Découverte, 2008.

BLANCHARD Pascal et VEYRAT-MASSON Isabelle (dir.), pref. de Benjamin Stora, *Les guerres de mémoires. La France et son histoire*, Paris, La Découverte, 2008.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, *Enjeux politiques de l'histoire coloniale*, Marseille, Agone, 2009.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, DULUCQ Sophie, FRÉMIGACCI Jean, SIBEUD Emmanuelle et TRIAUD Jean-Louis, « L'écriture de l'histoire de la colonisation en France depuis 1960 », *Afrique & histoire*, n° 6, 2006/2, pp. 235-276.

COQUIO Catherine (dir.), *Retours du colonial ? : disculpation et réhabilitation de l'histoire coloniale française*, Nantes, L'Atalante, 2008.

DULUCQ Sophie, ZYTNICKI Colette, « Penser le passé colonial français, entre perspectives historiographies et résurgences de mémoires », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 86, avril-juin 2005, pp. 59-69.

LECLÈRE Thierry et STORA Benjamin, *La Guerre des mémoires : la France face à son passé colonial*, La Tour d'Aigues, Aube, 2007.

LEFEUVRE Daniel, *Pour en finir avec la repentance coloniale*, Paris, Flammarion, 2006.

LIAUZU Claude, « Interrogations sur l'histoire française de la colonisation », *Genèses*, n°46, mars 2002, pp. 44-59.

PLATANIA Marco, « L'historiographie du fait colonial : enjeux et transformations », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2011/1, n° 24, pp.189-207

RIVET Daniel, « Le fait colonial et nous : histoire d'un éloignement », *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, n° 33, 1992, pp. 127-138.

SIBEUD Emmanuelle (coord), « Décolonisation et sciences humaines », *Revue d'histoire des Sciences humaines*, n° 24, 1/2011.

Dictionnaires, Atlas, Lexique ...

DALLOZ Jacques, Dictionnaire de *la guerre d'Indochine (1945-1954)*, préf. de DROZ Bernard, Paris, A. Colin, 2006.

Dictionnaire des Parlementaires français de 1940 à 1958, Paris, la Documentation française, 1988-2005.

DULUCQ Sophie, KLEIN Jean-François et STORA Benjamin (dir.), *Les mots de la colonisation*, Toulouse, PUM, 2008.

ISAMBERT François-André et TERRENOIRE Jean-Paul, *Atlas de la pratique religieuse en France*, Paris, CNRS, 1980.

JOLLY Jean (dir.), *Dictionnaire des Parlementaires français : notices biographiques sur les ministres, sénateurs et députés français de 1889 à 1940*, Paris, PUF, 1960-1977.

KLEIN Jean François, *Atlas des empires coloniaux : XIXe – XXe siècle*, Paris, Autrement, 2012.

LIAUZU Claude (dir.), dictionnaire de la colonisation française, Paris, Larousse, 2007.

MARIN Cécile et PERVILLÉ Guy, *Atlas de la guerre d'Algérie, de la conquête à l'indépendance*, Paris, Autrement, 2003.

PENNETIER Claude (dir.), *Le Maitron : dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social : de la seconde guerre mondiale à mai 1968*, Paris, Éd. de l'Atelier - Les Éd. ouvrières, 2006.
Notices en ligne, maitron-en-ligne.univ-paris1.fr

RAGUENEAU Philippe et SABATIER Guy, *Le dictionnaire du gaullisme*, Paris, Albin Michel, 1994.

RIOUX Jean-Pierre (dir.), *Dictionnaire de la France coloniale*, Paris, Flammarion, 2007.

STORA Benjamin, *Dictionnaire biographique de militants nationalistes algériens, 1926-1954. Etoile nord-africaine. Parti du peuple algérien. Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques*, préf. de HARBI Mohammed, Paris, L'Harmattan, 1985.

STORA Benjamin, *Les mots de la guerre d'Algérie*, Toulouse, PUM, 2005.

TERTRAIS Hugues, *Atlas des guerres d'Indochine, 1940-1990, de l'Indochine française à l'ouverture internationale*, Paris, Autrement, 2004.

Histoire politique française et relations internationales

Ouvrage généraux et vie politique

BERNARD Jean-Pierre A., « Novembre à Paris », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1991, pp. 68-81.

BOSSUAT Gérard, *L'Europe des Français*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996.

BOURDEAU Joseph, « Les élections sénatoriales du 18 juin 1955 en France », *Revue française de science politique*, vol. 5, n° 4, octobre-novembre 1955, pp. 818-824.

DE LA GORCE Paul-Marie, *Apogée et mort de la IVe République : 1952-1958*, Paris Grasset, 1979.

DESANTI Dominique, *L'année où le monde a tremblé, 1947*, Albin Michel, Paris, 1976.

DUHAMEL Éric, « La vie politique à la Libération. Renaissance, rénovation, reconstruction, restauration », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1995, n° 39-40, pp. 20-23.

FONTAINE Marion, MONIER Frédéric et PROCHASSON Christophe (dir.), *Une contre-histoire de la IIIème République*, Paris, La Découverte, 2013.

FULIGNI Bruno, *La Chambre ardente. Aventuriers, utopistes, excentriques du Palais-Bourbon*, Paris, Édition de Paris-Max Chaleil, 2001.

GAXIE Daniel, « Les structures politiques des institutions. L'exemple de la Quatrième République », *Politix*, n° 20, 1992, pp. 72-98.

GIRAULT René et FRANCK Robert (dir.), *La puissance française en question ! 1945-1949*, publications de la Sorbonne, Paris, 1988.

GOGUEL François, « Les élections françaises du 2 janvier 1956 », *Revue française de science politique*, vol. 6, n° 1, 1956, pp. 5-17.

Guieu (J.-M.), Le Dréau (Ch.), Raflik (J.), Warlouzet (L.), *Penser et construire l'Europe au XXe siècle*, Paris, Belin, 2007.

JOLY Laurent, « Antisémites et antisémitisme à la Chambre des députés sous la IIIe République », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 3/2007, n° 54-3, pp. 63-90.

KECSKÈS Gustav D., « La politique française et la révolution hongroise de 1956 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 83, 2006, pp. 40-49.

LE BÉGUEC Gilles et PESCHANSKI Denis (dir.), *Les élites locales dans la tourmente : du front populaire aux années cinquante*, Paris, CNRS, 2000.

MORÉCHAND Guy, « Paul Mus (1902-1969) », *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient*, N°57, 1970, pp. 25-42.

MONOD Nicolas, « Les répercussions des événements de Hongrie (octobre - novembre 1956) sur Strasbourg et le département du Bas-Rhin, à travers le prisme des archives préfectorales », 2010, <halshs-00818826>.

NIVET Philippe et TROGNEUX Alain, « Les Français et la politique dans les années 1960 », *Bulletin de l'IHTP*, n° 79, 2002, pp. 12-23.

RAFLIK Jenny, « La France et la genèse institutionnelle de l'Alliance atlantique, 1948-1952 », *Relations Internationales*, n°134, été 2008, pp. 55-68.

RIOUX Jean-Pierre, *La France de la Quatrième République*, t. 1, Seuil, Paris, 1980.

SAADA Julien, « La stratégie politique iranienne : idéologie ou pragmatisme ? », *Revue internationale et stratégique*, n° 69, 1/2008, pp. 55-68.

SIRINELLI Jean-François, *Deux intellectuels dans le siècle, Sartre et Aron*, Paris, Fayard, 1995.

TARTAKOWSKY Danielle, *Les manifestations de rue en France : 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997.

VIGREUX Jean, *Croissance et contestations (1958-1981)*, Paris, Seuil, 2014.

Histoire des droites

AUDIGIER François et SCHWINDT Frédéric, *Gaullisme et gaullistes dans la France de l'Est sous la IVe République*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009.

AUDIGIER François, LACHAISE Bernard, LAURENT Sébastien, *Les Gaullistes : Hommes et réseaux*, Paris, Nouveau Monde, 2013.

CHARLOT Jean, *Le Gaullisme d'opposition : 1946 - 1958*, Paris, Fayard, 1983.

COLLOVALD Annie, « Une politique de la fidélité. La construction du groupe parlementaire UNR (1958-62) », *Politix*, n° 10-11, 1990, pp. 53-69.

GUILLAUME Sylvie, LE BÉGUEC Gilles, MANIGAND Christine, POZZI Jérôme, THOMAS Jean-Paul et TRICAUD Sabrina (dir.), « *Le moment PRL* ». *Le parti républicain de la liberté 1946-1951*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

LACHAISE Bernard, « Itinéraires des Parlementaires gaullistes de la IVe République », *Parlement (s), Revue d'histoire politique*, 2007, n° 1, pp. 47-63.

LACHAISE Bernard, sociologie des parlementaires gaullistes de la IVe République http://www.parlements.org/publications/congres_CIHAE_2006_Bernard_Lachaise.pdf

LETAMENDIA Pierre, *Le Mouvement Républicain Populaire, histoire d'un grand parti français*, Paris, Beauchesne, 1995.

- MALTHIAS Bernard, *La guerre des droites : de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris Odile Jacob, 2007.
- RICHARD Gilles, *Le Centre national des indépendants et paysans de 1948 à 1962, ou l'échec de l'union des droites françaises dans le parti des modérés*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2000.
- RICHARD Gilles et SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *La recomposition des droites françaises à la Libération, 1944-1948*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004.
- RICHARD Gilles, « La droite en 1947 », *Cahiers de l'IRM*, n° 13, 1983.
- RICHARD Gilles, « Les partis de droite et la société française à travers les élections pendant la IV^e République. Quelques hypothèses de travail », *Cahiers d'histoire de l'IRM*, n° 22, 1985, pp. 67-96.
- RICHARD Gilles, « La renaissance de la droite modérée à la libération. La fondation du CNIP », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 65, 1/2000, pp. 59-70.
- RICHARD Gilles, « Parti paysan et société rurale dans la France d'après guerre. L'exemple du Cantal (1945-1962) », in *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 16, 2/2001, pp. 141-176.
- SIRINELLI Jean-François (dir.), *histoire des droites en France 3 vol.*, Paris, Gallimard, 2006 (première édition 1992).
- TURPIN Frédéric, « Printemps 1954, échec à de Gaulle : un retour au pouvoir manqué », in *Revue Historique*, Paris, PUF, n° 62, 2001, pp. 913-927.
- WINOCK Michel, *Le République se meurt. Chronique 1956-1958*, Seuil, Paris, 1978.
- WINOCK Michel, *La droite hier et aujourd'hui*, Perrin, Paris, 2012.

Histoire des gauches

- BAAL Gérard, *Histoire du Radicalisme*, Paris, La Découverte, 1994.
- BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles (dir.), *L'histoire des gauches en France*, t. 1 et t. 2, Paris, La Découverte, 2005.
- BÉDARIDA François, « Pierre Mendès France : un style, une leçon, un héritage », *Politique étrangère*, vol. 51, n° 1, 1986, pp. 85-92.
- BERGOUNIOUX Alain et GRUNBERG Gérard, *L'ambition et le remords. Les socialistes français et le pouvoir (1905-2005)*, Paris, Fayard, 2005.
- BERSTEIN Serge et BECKER Jean-Jacques, *Histoire de l'anticommunisme en France, t. 1 : 1917-1940*, Paris, Olivier Orban, 1987.
- BERSTEIN Serge (dir.), *Paul Ramadier : la République et le socialisme*, Éditions Complexe, Bruxelles, 1990.
- BERSTEIN Serge (dir.) *Le Parti socialiste entre résistance et république*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000.

- BERSTEIN Serge, *Histoire du gaullisme*, Paris, Perrin, 2001.
- BERSTEIN Serge, *Léon Blum*, Paris, Fayard, 2006.
- BOURDEREN Roger, BURLES Jean, GIRAULT Jacques, MARTELLI Roger, ROBERT Franck, SCOT Jean-Paul, TARTAKOWSKY Danielle, WOLIKOW Serge, *Le PCF étapes et problèmes 1920-1972*, éditions sociales, Paris, 1981.
- BUTON Philippe, *Les effectifs du Parti communiste français (1920-1984)*, Communisme, n° 7, Paris, PUF, 1985, pp. 5-30.
- CARREAU Pascal (coord.), *Le Parti communiste français et l'année 1956, actes des journées d'étude organisées par les Archives départementales de Seine-Saint-Denis, 29 et 30 novembre 2006*, Fondation Gabriel Péri, Seine-Saint-Denis, 2007.
- CASTAGNEZ-RUGGLU Noëlline, *Socialistes en République : les parlementaires SFIO de la IVe République*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004.
- CASTAGNEZ Noëlline, JALABERT Laurent, LAZAR Marc, MORIN Gilles et SIRINELLI Jean-François (dir.), *Le Parti socialiste unifié. Histoire et postérité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.
- CASTAGNEZ Noëlline, « discipline partisane et indisciplines parlementaires », *Parlement(s), Revue d'histoire politique*, n° 6, 2/2006, pp. 40-56.
- CAYROL Roland, « Les votes des fédérations dans les congrès et conseils nationaux du parti socialiste (1958-1970) », *Revue française de science politique*, 21e année, n° 1, 1971, pp. 51-75
- CHATRIOT Alain, *Pierre Mendès France : pour une République moderne*, Paris, Armand Colin, 2015.
- CHAUVIÈRE Michel (dir.), *Une communauté brisée : regards croisés sur la scission MLP – MLO de 1951*, Villeneuve-d'Ascq, Groupement pour la recherche sur les mouvements familiaux, 1995.
- DAUMAS Philippe, « La mer à l'aube. Les dernières heures de Guy Môquet », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 118, 2012.
- DUCOULOMBIER Romain, « Compte-moi si tu peux : la question des effectifs du PCF, ANR PAPRIK@2F, octobre 2013.
- DREYFUS Michel, *L'Europe des socialistes*, Bruxelles, Complexe, 1991.
- FAYOLLE Sandra, « L'Union des femmes françaises et les sentiments supposés féminins », in TRAINI Christophe, *Émotions ... Mobilisations !*, Presses de Sciences Po, Paris, 2009, pp. 169-192.
- FRANK Robert (dir.), « Pierre Mendès France et la Modernité », *actes du colloque - Assemblée Nationale - 15 juin 2001, Matériaux pour l'Histoire de notre temps*, n° 63-64, 2001.
- HAGE Julien et MOLLIER Jean-Yves (dir.), *Le Parti communiste français et le livre. Écrire et diffuser le politique en France au XXe siècle (1920-1992)*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2014.
- KERNALEGENN Tudi, PRINGENT François et RICHARD Gilles (dir.), *Le PSU vu d'en bas : réseaux sociaux, mouvement politique, laboratoire d'idées (années 1950 – années 1980)*, Rennes, PUR, 2009.

KESLER Jean-François, *De la gauche dissidente au nouveau Parti socialiste : les minorités qui ont renouvelé le Parti socialiste*, Toulouse, Privat, 1990.

LAFON François, *Guy Mollet*, Paris, Fayard, 2006.

MARTELLI Roger et NAHON Guillaume (dir.), *Réunions du Comité central du PCF 1921 - 1977*, t. 2 1945-1953 et t. 3 1954 - 1964, Fondation Gabriel Péri, département de la Seine-Saint-Denis, Conseil général, 2009 et 2010.

MARTELLI Roger, « Le PCF et le PCI face à Khrouchtchev (1953-1964) », *Cahier d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 112-113, 2010, pp. 45-55.

MÉNAGER Bernard, *Guy Mollet : un camarade en République*, Paris, Presses universitaires Septentrion, 1987.

MORIN Gilles, « Pierre Mendès France et l'union de la gauche », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*. 2001, N° 63-64. Pierre Mendès France et la Modernité - Actes du colloque - Assemblée nationale - 15 juin 2001. pp. 70-77.

MORIN Gilles, « Les socialistes et la société française. Réseau et milieux (1905-1981) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 96, 4/2007, pp. 47-62.

NORDMANN J-T, *Histoire des Radicaux, 1870-1973*, Paris, La Table Ronde, 1974.

RAFLIK Jenny, « Les socialistes français et allemand face à la crise de la CED (1950-1954) », *L'OURS (Revue de l'Office Universitaire de recherche socialiste)*, hors-série n°52-53, juillet-décembre 2012, pp. 35-46.

ROMANO-NAVARETTE Maria, *Pierre Mendès-France : héritage colonial et indépendances*, Paris, PUPS, 2009.

SA'ADAH Anne, « Le Mouvement républicain populaire et la reconstruction du système partisans français, 1944-1951 », *Revue française de science politique*, 37e année, n°1, 1987, pp. 33-58.

Histoire culturelle et sociale

Syndicats et syndiqués, sociabilités militantes

BERLIVET L, SAWICKI F, « La foi dans l'engagement. Les militants syndicalistes CFTC de Bretagne dans l'après-guerre », *Politix*, 1994, vol.7, n°27, pp. 11-142.

BEVORT Antoine, « Compter les syndiqués, méthodes et résultats, la CGT et la CFDT : 1945-1990 », *Travail et Emploi*, n° 62, Paris, publication du ministère du Travail, pp. 40-58.

BRESSOLE Élyane, DREYFUS Michel, HEDDE Joël et PIGENET Michel (dir.), *La CGT dans les années 1950*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005.

BRODIEZ Alain, « Le Secours populaire français dans la guerre d'Algérie », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 90, 2/2006, pp. 47-59.

DESBROSSE Xavier, « La mémoire comme enjeu de Guerre froide : l'affaire des plaques de l'UFF dans la Marne (novembre 1949-printemps 1950) », *HAL, archives-ouvertes*, 2013, <halshs-00818874>

DURIEZ Bruno et SAWICKI Frédéric, « Réseaux de sociabilité et adhésion syndicale. Le cas de la CFDT », *Politix*, vol. 16, n° 63, 2003, pp. 28-32.

FAYOLLE Sandra, « L'Union des femmes françaises et les sentiments supposés féminins », in TRAINI Christophe, *Émotions ... Mobilisations !*, Presses de Sciences Po, Paris, 2009, pp. 169-192.

FILIEULE Olivier et ROUX Patricia, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

HAMON Hervé et ROTMAN Patrick, *La deuxième gauche. Histoire intellectuelle et politique de la CFDT*, Paris, Ramsay, 1982.

HOTTIN Christian, « Collecte d'archives, histoire de soi et construction de l'identité », *Histoire et Sociétés*, n° 6, 2003, pp. 99-109.

MISCHI Julian, « Travail partisan et sociabilités populaires. Observations localisées de la politisation communiste », *Politix*, vol. 16, n° 63, 2003, pp. 100-102.

PRINGENT François, « Les femmes dans les milieux de gauche des Côtes-du-Nord de la Libération à 1968, prosopographie, réseaux, militances », *Sens-Public*, mai 2009, <http://www.sens-public.org/spip.php?article679>

SINGER Madeleine, *Histoire du SGEN 1937/1970, le syndicat général de l'éducation nationale*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1987.

VIGNAUX Paul, *De la CFTC à la CFDT syndicalisme et socialisme, " Reconstruction " (1946-1972)*, Paris, Les Éditions Ouvrières, 1980.

Églises et croyants

APOSTOLO Marius, préf. NOIRIEL Gérard, *Traces de lutte, 1924-2007*, Paris, Autrement, 2008.

BADRÉ Jean, *Un homme d'Église dans l'histoire. Entretiens avec monsieur Fourcade*, Paris, Nouvelle Cité, 1990.

BAUDÉROT Jean, « Pacifisme du christianisme social », *Autre Temps. Les cahiers du christianisme social*, n° 1, 1984, pp. 20-28.

CHOLVY Gerard, « Les associations de laïcs en France (XIX-XXe siècles). Un état de la recherche », in PELLISTRANDI Benoît (dir.), *L'histoire religieuse en France et en Espagne*, colloque international, casa de Velázquez, n° 87, 2004, pp. 306-307.

DERMENJIAN Geneviève (dir), « L'action des femmes de la LOC-MPF pendant la deuxième guerre mondiale et l'après-guerre (1940-1948) », *L'action familiale ouvrière et la politique de Vichy, Les cahiers du GRMF*, n° 3, Lille, 1985.

DONNEAU Olivier (dir.), *La croix et la bannière : les catholiques en Luxembourg de Rerum Novarum à Vatican II*, Bastogne, Musée en Piconrue, 2005, pp. 319-321.

DUMONT R.L., *Les prêtres subversifs*, Bruxelles, Editions Labor, 2002.

DURIEZ Bruno, *Les catholiques dans la République, 1905-2005*, Éd. de l'Atelier, Paris, 2005.

FOUILLOUX Etienne, *Les chrétiens français entre crise et libération, 1937-1947*, Paris, Seuil, 1997.

GUILLAUME Marie-Joëlle, *Rémy Montagne. Un démocrate-chrétien dans le siècle*, Paris, Perrin, 2010.

HILAIRE Yves-Marie, « Les évêques français pendant la seconde guerre mondiale », *Anuario de historia de la Iglesia*, n° 4, 1995, pp. 76-96.

LE MOIGNE Frédéric et SORREL Christian, « Les évêques français et le concile de Vatican II », *Anuario de Historia de la Iglesia*, n° 21, 2012, pp. 185-205.

LIMORE Yagil, *Chrétiens et Juifs sous Vichy, 1940-1944 : sauvetage et désobéissance civile*, Paris, Éd. du Cerf, 2005.

MEHL Roger, *Le protestantisme dans la société actuelle, 1945-1980*, Genève, Éd. Labor et Fides, 1982.

MICHEL Alain-René, *Catholiques en démocratie*, Éd. du Cerf, Paris, 2006.

PELLETIER Denis et SCLEGEL Jean-Louis, *À la gauche du Christ : les chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, 2012.

PRÉLOT Marcel et GALLOUÉDEC GENUYS François, *Le libéralisme catholique*, Paris, Armand Colin, 1969.

PRÉVOTAT Jacques et VAVASSEUR-DESPERRIERS Jean (dir.), *Les « chrétiens modérés » en France et en Europe (1870-1960)*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2013.

PRUDHOMME Claude, « De l'aide aux missions à l'action pour le tiers monde : quelle continuité ? », *Le Mouvement Social*, Paris, La Découverte, 1996/4, n° 177, pp. 9-28.

RÉMOND René, « Droite et gauche dans le catholicisme français contemporain », in *Revue française de science politique*, n° 3, 1958, pp. 529-544.

Jeunes et étudiants

BANTIGNY Ludivine et JABLONKA Ivan, *Jeunesse oblige histoire des jeunes en France XIX-XXI siècle*, Paris, PUF, 2009.

BORELLA François, DE LA FOURNIÈRE Michel, *Le syndicalisme étudiant*, Paris, Seuil, 1957.

DUQUESNE Jacques, *Les 16-25 ans. Ce qu'ils pensent, ce qu'ils sont*, Paris, Centurion, 1962.

FISCHER Didier, *L'histoire des étudiants en France 1945 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2000.

FISCHER Didier, « Entre secret et mémoire : les étudiants gaullistes et leur prise de pouvoir à l'UNEF à la fin des années quarante », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 58, 2000, pp. 64-69.

GIRAULT Jacques, *Instituteurs, professeurs, une culture syndicale dans la société française (fin XIX-XXe siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996.

GIRAULT Jacques (dir.), *Les enseignants dans la société française au XXe siècle*, Paris, Publication de la Sorbonne, 2004.

GIROUX Bernard, *La jeunesse étudiante chrétienne : des origines aux années 1970*, Paris, Éd. du Cerf, 2013.

LAPIERRE Jean-William et NOIZET Georges, « L'information politique des jeunes Français en 1962 », *Revue française de science politique*, vol. 14, n° 3, juin 1964, pp. 480-504.

MONCHABLON Alain, *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, Paris, PUF, 1983.

MORDER Robi, « Années 1960 : crise des jeunesses, mutations de la jeunesse », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2004, n° 74, pp. 62-69.

PERVILLÉ Guy, « Pour une histoire de l'Unef et des associations générales d'étudiants », in GUILLAUME Pierre, *Regards sur les classes moyenne - XIXe-XXe siècles*, Publications de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, n° 215, mars 1995, pp. 63-68.

VARIN Jacques, Les étudiants communistes, des origines à la veille de Mai 1968, *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2004, n° 74, pp. 37-49.

Presse et autres médias

BEUVAIN Christian, « L'Humanité dans la guerre froide : la bataille pour la paix à travers les dessins de presse », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, pp. 63-85.

CHALLÉAT Violaine, « Le cinéma au service de la défense, 1915-2008 », *Revue historique des armées*, n° 252, 2008.

CHARON Jean-Marie, *La presse quotidienne*, Paris, La Découverte, 2005.

CHUPIN Ivan, HUBÉ Nicolas et KACIAF Nicolas, *Histoire politique et économique des médias en France*, Paris, La Découverte, 2010.

CRIVELLO Maryline, « Regards sur la guerre », *La pensée de midi*, n° 9, Arles, Acte Sud, 3/2002, pp. 21-31.

DELPORTE Christian, « Interview politique, propagande gouvernementale et télévision dans les années 1959 : autour des entretiens Guy Mollet-Pierre Sabbagh de 1956 », *Les cahiers du journalisme*, n° 8, décembre 2000, pp. 88-101.

EVENO Patrick, *La presse*, Paris, PUF, 2010.

FEURSTEIN Pierre, *Un journal, des journaux*, Créer, Nonette, 1997.

FEYEL Gilles, « Naissance, constitution progressive et épanouissement d'un genre de presse aux limites floues : le magazine », *Réseaux*, n° 105, 1/2001, pp. 19-51.

LÉVY Marie-Françoise, *La télévision dans la République : les années 50*, Paris, Complexe, 1999, p. 52.

MARTIN Marc, *La presse régionale : des affiches aux grands quotidiens*, Paris, Fayard, 2002.

WINOCK Michel, *Esprit : des intellectuels dans la cité (1930-1950)*, Paris, Seuil, 1975.

Histoire de la colonisation

Colonisation, discours colonial et représentations

AGERON Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial ?* Paris, PUF, 1978.

AGERON Charles-Robert, « La survivance d'un mythe : la puissance par l'Empire colonial (1944-1947) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, n° 269, 1985, pp. 387-403.

AGERON Charles-Robert, COQUERY-VIDROVITCH Catherine, MEYNIER Gilbert, THOBIE Jacques, *Histoire de la France coloniale. 1914-1990*, Paris, A. Colin, 1991.

BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal et DELABARRE Francis (dir.), *Images d'Empire, 1930-1960 : trente ans de photographies officielles sur l'Afrique française*, Paris, La Martinière, 1997.

BANCEL Nicolas et BLANCHARD Pascal, *De l'indigène à l'immigré*, Paris, Gallimard, 1998.

BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal et VERGÈS Françoise, *La République coloniale. Essai sur une utopie*, Paris, A. Michel, 2003.

BASTAIRE Jean, « Du bon usage de la honte », *Esprit*, n° 246, janvier 1957, pp. 1-12.

BLANCHARD Pascal et CHATELIER Armelle, *Images et colonies : nature, discours et influence de l'iconographie coloniale ... Actes du colloque de l'ACHAC du 20 janvier au 22 janvier 1993*, Paris, Syros, 1993.

BLANCHARD Pascal et LEMAIRE Sandrine, *Culture impériale 1931-1961, Les colonies au cœur de la République*, Paris, Autrement, 2004.

BODIN Michel, « La contribution africaine aux armées européennes du début du XXe siècle aux années soixante », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 1999, pp. 23-36.

BRUNSCHWIG Henri, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français, 1871-1914*, Paris, A. Colin, 1960.

COOPER Frederick, *Le colonialisme en question*, Paris, Payot, 2010.

DE CASTRO Josué, *La géopolitique de la faim*, Paris, Éd. Sociales, 1951.

- DEROO Éric et CHAMPEAUX Antoine, « Panaroma des troupes coloniales françaises dans les deux guerres mondiales », *Revue historique des armées*, n° 271, 2013, pp. 72-88.
- DODILLE Norbert, *Introduction aux discours coloniaux*, Paris, PUPS, 2011.
- FAIVRE Maurice, « L'armée d'Afrique et l'armée coloniale des origines à 1962 », *l'Algérieniste*, n° 131, 2010.
- FANON Frantz, *Les damnés de la terre*, pref. de SARTRE Jean-Paul, Paris, Maspero, 1966.
- GERVEAU Laurent *et al.*, *Images et colonies. Iconographie de l'imagerie coloniale*, Paris, Syros, 1993.
- GIRARDET Raoul, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, La Table ronde, 1972.
- LIAUZU Claude et Josette, *Quand on chantait les colonies. Colonisation et culture populaire de 1830 à nos jours*, Paris, Syllepse, 2002.
- LIAUZU Claude (dir.), *Colonisation, droit d'inventaire*, Paris, A. Colin, 2004.
- MUS Paul, *Le destin de l'Union française. De l'Indochine à l'Afrique*, Paris, Seuil, 1954.
- OSTERHAMMEL Jürgen, « Colonialismes et Empires coloniaux », Dossier « Empire Reader », *Labyrinthe*, n° 2, 2010.
- PERVILLÉ Guy, *L'Europe et l'Afrique : de 1914 à 1974*, Paris, Ophrys, 1994.
- RUSCIO Alain, *Le Credo de l'homme blanc*, Bruxelles, Complexe, 1996.
- SAAÏDA Oissila et ZEBINI Laurick (dir.), *La construction du discours colonial : l'empire français au XIX et XX siècles*, Paris, Karthala, 2009.
- SAPIRO Gisèle, STEINMETZ Georges et DUCOURNAU Claire, « Représenter la colonisation », *Actes de la recherche en sciences sociales (ARSS)*, n° 185, décembre 2010.

Décolonisation et anticolonialisme

- AGERON Charles-Robert (dir.), *Les chemins de la décolonisation de l'empire colonial français*, Paris, CNRS, 1986.
- AGERON Charles-Robert, *La décolonisation française*, Paris, A. Colin, 1991.
- AGERON Charles-Robert et MICHEL Marc (dir.) *Les Chemins de la décolonisation de l'Empire français, 1936-1956*, Paris, CNRS, 1986.
- AGERON Charles-Robert et MICHEL Marc (dir.), *L'ère des décolonisations, Actes du colloque d'Aix-en-Provence*, Paris, Karthala, publié avec le concours du CNRS, 1995.
- BASTAIRE Jean, « Du bon usage de la honte », *Esprit*, n° 246, janvier 1957, pp. 1-12
- BIONDI Jean-Pierre et MORIN Gilles, *Les anticolonialistes, 1881-1962*, Paris, Hachette-Pluriel, 1993.
- BLANCHARD Emmanuel, « Quand les soldats coloniaux se révoltaient », *Plein Droit*, n°69, juillet 2006, pp. 36-40.

BOUBINA Seloua Luste, « 1954, Pierre Mendès France et les indépendances : Indochine, Tunisie, Algérie », *Sens public. Revue Web*, Université de Montréal, mars 2006, http://www.sens-public.org/spip.php?article250&var_mode=calcul

BROCHEUX Pierre (dir.), *Les décolonisations au XXe siècle*, Paris, A. Colin, 2012.

CHATENET Pierre, *Décolonisation, souvenirs et réflexions*, Paris, Buchet-Chastel, 1988. DROZ Bernard, *Histoire de la décolonisation au XXe siècle*, Paris, Seuil, 2009.

LE TALLEC Mathieu, « L'unité d'action des Trotskistes, anarchistes et socialistes de gauche autour de l'anticolonialisme et de l'anti-bonapartisme (1954-1958) », *Diacronie. Studi di Storia Contemporanea*, n° 9, 1/2012.

LIAUZU Claude, *Histoire de l'anticolonialisme en France : du XVIe siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 2012.

MERLE Marcel (dir.), « *Les Eglises chrétiennes et la décolonisation* », *Cahiers de la Fondation Nationale des sciences politiques*, n° 151, Paris, A. Colin, 1967.

PERVILLÉ Guy, *De l'Empire français à la décolonisation*, Paris, Hachette, 1992.

RUSCIO Alain, *La décolonisation tragique (1945-1962)*, Éd. Sociales, 1987.

STORA Benjamin, *Imaginaire de guerre : Algérie - Viêt-nam, en France et aux Etats-Unis*, Paris, la Découverte, 1997.

Indochine

AGERON Charles-Robert et DEVILLERS Philippe (dir.), *Les guerres d'Indochine de 1945 à 1975 : actes de la table ronde tenue à l'IHTP, 6-7 février 1995*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1996.

BODIN Michel, *La France et ses soldats, Indochine, 1945-1954*, Paris, L'Harmattan, 1996.

BODIN Michel, « L'engagement des femmes durant la guerre d'Indochine, 1945-1954 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 198, Paris, PUF, 2000, pp. 137-149.

BROCHEUX Pierre (dir.), *Du conflit d'Indochine aux conflits indochinois*, Bruxelles, Complexes, 2000.

BROCHEUX Pierre, *Histoire du Vietnam contemporain. La nation résiliante*, Paris, Fayard, 2011.

BROCHEUX Pierre, « Une histoire croisée : l'immigration politique indochinoise en France (1911 - 1945) », *Homme et Migrations*, n° 1253, 2005, pp. 26-38.

BROCHEUX Pierre et HEMERY Daniel, *Indochine, la colonisation ambiguë, 1854-1954*, Paris, La Découverte, 2011 (1^{ère} éd. 1994).

CÉSARI Laurent, *L'Indochine en guerre (1945-1993)*, Paris, Belin, 1995.

DALLOZ Jacques, *La guerre d'Indochine (1945-1954)*, Paris, Seuil, 1987.

- DALLOZ Jacques, « La guerre d'Indochine dans les élections législatives de 1951 », *Outre-mers*, vol. 92, n° 346, 2005, pp. 291-302.
- DAUM Pierre, *Immigrés de force, les travailleurs indochinois en France (1939-1952)*, Arles, Solin, 2009.
- DAUM Pierre, « L'engagement des travailleurs indochinois en France en faveur de l'indépendance du Vietnam (1943-1952) », *Migrance*, n° 39, 1er trimestre 2012, pp. 21-30.
- DEVILLERS Philippe, « D'un modus vivendi à la guerre : de la prise de Haïphong au coup du 19 décembre 1946 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 1987, pp. 5-22.
- DEVILLERS Philippe, La fin d'une guerre d'Indochine (1954), in *Revue française de science politique*, 24e année, n°2, 1974, pp. 295-308.
- GOSCHA Christopher E. et TREGLODE Benoît de (dir.), *Naissance d'un Etat-Parti. Le Viêt Nam depuis 1945*, Paris, Les Indes savantes, 2004.
- GOSCHA Christopher E., « Alliés tardifs : les apports techniques des déserteurs japonais au Viet-Minh durant les premières années de la guerre franco-vietnamienne », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2/2001, n° 202-203, pp. 81-109.
- HEMERY Daniel, *Hô Chi Minh. De l'Indochine au Vietnam*, Paris, Gallimard, 1990.
- LACOUTURE Jean, « Vietnam : 1946-1954 : de la procédure bilatérale à la négociation globale », *Revue française de science politique*, 19e année, n° 6, 1969, pp. 1231-1238.
- LE COURIARD Daniel, « Les socialistes et les débuts de la guerre d'Indochine (1946-1947) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 31, n° 2, avril-juin 1984, pp. 334-353.
- LUGUERN Liêm-Khê, « Ni civil ni militaire : le travailleur indochinois inconnu de la Seconde guerre mondiale », *Le Mouvement social*, n° 219-220, 2/2007, pp. 185-199.
- MUS Paul, *Viêt-Nam, sociologie d'une guerre*, Paris, Seuil, 1952.
- Musée Nicéphore Niépce, exposition (du 16-10-2010 au 16-01-2011), « L'Indochine en guerre, des images sous contrôles (1945-1950) », <http://www.museeniepce.com/index.php/exposition/exposition-passee/L-Indochine-en-guerre>
- PONS Sylvain, « Les visages d'un ennemi : la fabrication du Viêt-Minh, 1945-1946 », *Relations internationales*, n° 130, 2/2007, pp. 29-46.
- ROGER Philippe, « La guerre froide sur le littoral du Pas-de-Calais : l'interdiction des représentations de " Drame à Toulon " à Calais en décembre 1951 », *Revue du Nord*, n° 394, 1/2012, pp. 187-197.
- ROUSSEAU Sabine, *L'engagement de chrétiens contre les guerres d'Indochine et du Vietnam (1945 - 1975)*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction d'Etienne Fouilloux, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 1998.
- ROUSSEAU Sabine, *La colombe et le napalm, des chrétiens français contre les guerres d'Indochine et du Vietnam, 1945 - 1975*, Paris, CNRS Éditions, 2002.

RUSCIO Alain, « Le mendésisme et l'Indochine (à propos de la politique de Pierre Mendès-France et de son entourage direct concernant la question indochinoise de 1948 à 1954) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 29, n° 2, pp. 324-342.

RUSCIO Alain, *Les communistes français et la guerre d'Indochine 1944-1954*, Paris, L'Harmattan, 1985.

RUSCIO Alain, *Dien-Bien-Phu, la fin d'une illusion*, Paris, L'Harmattan, 1987.

RUSCIO Alain, *La guerre française d'Indochine, 1945 - 1954. Les sources de la connaissance. Bibliographie et filmographie*, Éditions des Indes savantes, Paris, 2002.

RUSCIO Alain (dir.), *L'Affaire Henri Martin et la lutte contre la guerre d'Indochine : actes de la journée d'étude tenue à Paris, salle Olympe de Gouges, 17 janvier 2004, Mairie du XIe Paris*, Le Temps des cerises, 2005.

RUSCIO Alain, « L'opinion française et la guerre d'Indochine (1945-1954). Sondages et témoignages », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, n° 29, janvier-mars 1991, pp. 35-46.

RUSCIO Alain, « La fin de la guerre d'Indochine (1953-1954) vue par *L'Humanité* », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 2003, pp. 87-101.

TRAN-NU Liêm Khé, « Les travailleurs indochinois en France de 1939 à 1948 », *Bulletin du Centre d'histoire de la France contemporaine*, Université de Nanterre, n° 10, 1989, pp. 5-21.

TRAN-NU Liêm-Khé, *Les travailleurs indochinois en France de 1939 à 1948*, mémoire de maîtrise sous la direction de Philippe Vigier, Université Paris X - Nanterre, 1987-1988 (www.travailleurs-indochinois.org/images/mémoire_elka.pdf).

Afrique subsaharienne et Madagascar

AGERON Robert et MICHEL Marc (dir.), *L'Afrique noire française : l'heure des indépendances. Actes du colloque La France et les indépendances des pays d'Afrique noire et de Madagascar*, Paris, CNRS, 1992.

BANCEL Nicolas, *La voie étroite : la sélection des dirigeants africains lors de la transition vers la décolonisation*, Paris, La Découverte, Mouvement, n° 21-22, 2002/3, pp. 28-40.

BRUNSCHWING Henri, *L'Afrique noire au temps de l'Empire français*, Paris, Delanoël, 1988.

CHASTANET Monique et CHRÉTIEN Jean-Pierre, *Entre la parole et l'écrit. Contributions à l'histoire de l'Afrique en hommage à Claude-Hélène Perrot*, Paris, Karthala, 2008.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, Paris, PUF, 1993.

COMBEAU Yvan (dir.), *La Réunion-Madagascar : 1942-1972. Départementalisation et indépendance*, Saint-Denis de la Réunion, SEDES, 2002.

D'ALMEIDA-TOPOR Hélène, *L'Afrique au XXe siècle*, Paris, A. Colin, 2010 (1^{ère} édition 1994).

- D'ALMEIDA-TOPOR Hélène (dir.), *Les jeunes en Afrique, la politique et la ville*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- DIENG Amady Aly, *Les grands combats de la FEANF, de Bandung aux indépendances, 1955*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- DODILLE Norbert, *Idées et représentations coloniales dans l'océan Indien*, Paris, PUPS, 2009.
- ELBAZ Sharon, « Les avocats métropolitains dans les procès du Rassemblement démocratique africain (1949-1952) : un banc d'essai pour les collectifs d'avocats en guerre d'Algérie ? », *Bulletin de l'IHTP*, n° 80, 2002.
- FARGETTAS Julien, *Les tirailleurs sénégalais. Les soldats noirs entre légendes et réalités, 1939-1945*, Paris Tallendier, 2012.
- GIRAULT Jacques et LECHERBONNIER Bernard (dir.), *Léopold Sédar Senghor, africanité-universalité*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- GÖRÖG Erzsébet et SIK Endre, *Histoire de l'Afrique noire*, Tome III, Budapest, Akadémiai Kiado, 1977.
- GLASER Antoine et SMITH Stephen, *Comment la France a perdu l'Afrique*, Paris, Hachette Littératures, 2006.
- GUIMONT Fabienne, *Les étudiants africains en France*, Paris, l'Harmattan, 1997.
- HAROVELO Janine, *La SFIO et Madagascar, 1947*, Paris, l'Harmattan, 1995.
- M'BOKOLO Elikia, *L'Afrique au XXe siècle, le continent convoité*, Paris, Seuil, 1985.
- MIOT Claire, « Le retrait des tirailleurs sénégalais de la Première Armée française en 1944 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°125, 2015.
- TIREFORT Alain (dir.), *Guerre et paix en Afrique noire et à Madagascar, XIXe-XXe siècle*, Rennes, PUR, 2006.
- TRAORE Sékou, *La Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France*, Paris, l'Harmattan, 1985.

Maghreb, Maroc et Tunisie

- BAIDA Jamaâ, *La presse marocaine d'expression française des origines à 1956* », Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs, 1/ 2002.
- CHENOUI Kamel et GALLO Gilles, *La Tunisie en décolonisation (1957 – 1972) : genèse des structures de développement et des structures de la République*, Préf. de BEN SALAH Ahmed, La Pradet, Ed. du Lau, 2004.
- EL MACHAT Samya, *Les Etats-Unis et le Maroc : le choix stratégique, 1945 – 1959*, Paris, L'Harmattan, 1997.

EL MACHAT Samya, *Les Etats-Unis et la Tunisie : de l'ambiguïté à l'entente, 1945 – 1959*, Paris, L'Harmattan, 1997.

JULIEN Charles-André, *l'Afrique du Nord en marche*, Julliard, 1952.

JULIEN Charles-André, *Le Maroc face aux impérialismes, 1415-1956*, Paris, Jeune Afrique, 1978.

LIAUZU Claude, *L'Europe et l'Afrique méditerranéenne : de Suez (1869) à nos jours*, Bruxelles, Complexes, 1994.

OVED Georges, *La Gauche française et le nationalisme marocain : 1905 – 1955*, Paris, L'Harmattan, 1984.

RIVET Daniel, *Le Maroc de Lyauté à Mohamed V : le double visage du protectorat*, Paris, Delanoël, 1999.

ROUAULT Jacques-Deric «1950 : le petit marocain, un nouveau rédacteur en chef, mon grand-père» <http://jacquesderic.free.fr/Memoire/M-1953-MLePetitMarocain.html>

STORA Benjamin, *Algérie, Maroc : histoires parallèles, destins croisés*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2002.

VALETTE Jacques, *La France et l'Afrique, t. 2, L'Afrique française du Nord de 1914 à 1962*, Paris, SEDES, 1994.

Algérie, avant la guerre : colonisation et immigration

L'Algérie coloniale

AGERON Charles-Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine, T2 de l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954)*, Paris, PUF, 1979.

AGERON Charles-Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, Paris, PUF, 11ème éd. 1999.

BOUCHENE Abderrahmane, PEYROULOU Jean-Pierre, OUANASSA Siari-Tengour, THÉNAULT Sylvie, *Histoire de l'Algérie à la période coloniale, (1830-1962)*, Paris/Alger, La Découverte/Barzakh, 2012.

LEFEUVRE Daniel, *Chère Algérie : comptes et mécomptes de la tutelle coloniale : 1930-1962*, Saint-Denis, Société française d'histoire d'Outre-Mer, 1997.

MARYNOWER Claire, *Être socialiste dans l'Algérie coloniale, pratiques, cultures et identités d'un milieu partisan dans le département d'Oran, 1919-1939*, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Marc Lazar, IEP, Paris, 2013.

PERVILLÉ Guy, « Comment appeler les habitants de l'Algérie avant la définition légale d'une nationalité algérienne ? », in *Cahiers de la Méditerranée*, vol. 54, n° 1, 1997, pp. 55-60.

STORA Benjamin, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, La Découverte, Paris, nouvelle éd. 2004.

Présence algérienne en France

COSTA-LASCOUX Jacqueline et TEMIME Émile (coord.), *Les Algériens en France, genèse et devenir d'une migration*, Paris, Publisud, 1985.

GASTAUT Yvan, « Relogement vs « évacuation » », *Vacarme*, n° 70, 2015, pp. 60-73.

GILLETTE Alain et SAYAD Abdelmalek, *L'immigration algérienne en France*, Paris, Éditions Entente, 1976.

HIFI Belkacem, *L'immigration algérienne en France, origines et perspectives de non-retour*, Paris, L'Harmattan, 1985.

KADRI Aïssa et PRÉVOST Gérard (coord.), *Mémoires algériennes*, Paris, Syllepse, 2004.

MICHEL Andrée, *Les travailleurs algériens en France*, Paris, Centre de la Recherche Scientifique, 1956.

NOIRIEL Gérard, *Gens d'ici venus d'ailleurs. La France de l'immigration 1900 à nos jours*, Paris, Éditions du Chêne-Hachette, 2004.

SAYAD Abdelmalek et DUPUY Éliane, *Un Nanterre algérien : terre de bidonvilles*, Paris, Autrement, 1995.

SIMON Jacques, *L'immigration algérienne en France des origines à l'indépendance*, Paris, Paris-Méditerranée, 2000.

STORA Benjamin, *Ils venaient d'Algérie, l'immigration algérienne en France 1912-1992*, Paris, Fayard, 1992.

La guerre d'Algérie

Guerre d'Algérie, approche globale et événements plus précis

AGERON Charles-Robert, « Les accords d'Évian (1962) », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 35, juillet - septembre 1992, pp. 3-15.

BAUDOUI Rémi, « La politique suisse des bons offices du Peace Building : le cas du règlement du conflit algérien », *La fabrique de la paix, Acteurs, processus, mémoires*, Laval, Presses de l'Université de Laval, 2015, pp. 201-212.

BOURDET Philippe, *La dernière chance de l'Algérie française, 1956 – 1958 : du gouvernement socialiste au retour de De Gaulle*, Paris, A. Michel, 1996.

BRANCHE Raphaëlle, *La guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?*, Paris Seuil, 2005.

BRANCHE Raphaëlle, *L'embuscade de Palestro. Algérie 1956*, Paris, A. Colin, 2012.

BRANCHE Raphaëlle (dir.), « dossier : la guerre d'Algérie », *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, n° 83, juillet-septembre 2004, pp. 95-171.

CHOMINOT Marie, *Algérie, août 1955 : la mort filmée en direct*, Idh-toulon.net/Algerie-aout-1955-la-mort-filmee.html, 17 mars 2012.

DUMONT Marie, « Les Européens dans la rue pendant la guerre d'Algérie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 206, 2002, pp. 58-85.

ELSENHANS Hartmut, *La guerre d'Algérie. La transition d'une France à une autre. Le passage de la IVe à la Ve République*, Paris, Publisud, 1999.

FLEURY Georges, *Histoire de l'OAS*, Paris, Grasset, 2002.

HARBI Mohammed et STORA Benjamin (dir.), *La guerre d'Algérie, 1954-1962, la fin de l'amnésie*, Paris, Robert Laffont, 2004.

HENRY Jean-Robert, *Politiques méditerranéennes : entre logique étatique et espace civil*, Paris, Karthala, 2000, p. 167.

HERMON Elly, « À propos du plan Félix Gaillard de pacte méditerranéen », *Revue d'Histoire diplomatique*, avril 1995, pp. 3-28.

JAUFFRET Jean-Charles (dir.), *La guerre d'Algérie par les documents*, Vincennes, Service historique de l'armée de terre, 2 vol., 1990 et 1998.

MAUSS-COPEAUX Claire, *Algérie, 20 août 1955. Insurrection, répression, massacres*, Paris, Payot, 2011.

MEKHALED Boucif et LALLAOUL Mehdi, *Chronique d'un massacre : 8 mai 1945 Sétif, Guelma, Khenata*, préf. de JAUFFRET Jean-Charles, Paris, Syros, 1995.

Mémoire et enseignement de la guerre d'Algérie, Paris, Ligue de l'enseignement et Institut du monde arabe, t. 2, 1993.

PERVILLÉ Guy, *Pour une histoire de la guerre d'Algérie*, Paris, Picard, 2002.

PERVILLÉ Guy, *La guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, PUF, 2007.

PERVILLÉ Guy (dir.), *La Guerre d'Algérie, histoire et mémoires*, Bordeaux, SCEREN - CRDP d'Aquitaine, 2008.

QUEMENEUR Tramor et STORA Benjamin, *Algérie 1954-1962, lettres, carnets, et récits des Français et des Algériens dans la guerre*, Paris, Les Arènes, 2012.

REY-GOLDZEIGUER Annie, *Aux origines de la guerre d'Algérie, 1940-1945, de Mers-el-Kébir aux massacres du Nord-Constantinois*, Paris, La Découverte, 2006.

SIMON Jacques, *Novembre 1954 : la révolution algérienne commence*, Paris, L'Harmattan, 2004.

STORA Benjamin, *Histoire de la guerre d'Algérie : 1954 - 1962*, Paris, La Découverte, 4e édition, 2004.

THÉNAULT Sylvie, *Algérie : des " événements " à la guerre. Idées reçues sur la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2012.

THÉNAULT Sylvie « La guerre d'indépendance algérienne. Mémoires françaises », *Historiens et Géographes*, n° 425, février 2014, pp. 75-90.

La guerre d'indépendance des Algériens

ABBAS Fehrat, *Guerre et révolution d'Algérie. La nuit coloniale*, Paris, Julliard, 1962.

ABBAS Fehrat, *Autopsie d'une guerre. L'Aurore*, Paris, Garnier, 1980.

AÏT-EL-DJOUDI Dalila, *La guerre d'Algérie vue par l'ALN, 1954-1962, l'armée française sous le regard des combattants algériens*, Autrement, Paris, 2007.

BRANCHE Raphaëlle (dir.), *Le guerre d'indépendance des Algériens 1954-1962*, Paris Perrin, 2009.

COLIN-JEANVOINE Emmanuelle et DÉROZIER Stéphanie, *Le financement du FLN pendant la guerre d'Algérie : 1954-1962*, Éditions Bouchène, 2008.

DAOUD Zakya, STORA Benjamin, *Febrat Abbas, une utopie algérienne*, Paris, Denoël, 1995.

HARBI Mohammed, *Le FLN, entre mirage et réalité*, Paris, Éditions JA, 1980,

HARBI Mohamed, *Aux origines du FLN, la scission du PPA-MTLD*, Saint-Denis, Bouchene, 2003.

MEYNIER Gilbert, *Histoire intérieure du FLN*, Paris, Fayard, 2002.

NOUSCHI André, *La naissance du nationalisme algérien*, Paris, Éd. de minuit, 1962. PERVILLÉ Guy, *Les étudiants algériens de l'Université française : 1880-1962 : populisme et nationalisme chez les étudiants et intellectuels musulmans algériens de formation française*, Paris, CNRS, 1984.

PERVILLÉ Guy, « Les étudiants algériens en guerre, 1955-1962 », *Armées, guerre et politique en Afrique du Nord (XIX^{ème}-XX^{ème})*, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, octobre 1977, pp. 53-77.

RAHAL Malika, « La tentation démocratique en Algérie. L'Union démocratique du manifeste algérien (1946-1956) », *Insaniyat*, n° 35-36, 2007, pp. 79-93.

RUSCIO Alain, « Messali Hadj, père oublié du nationalisme algérien », *Le Monde diplomatique*, juin 2012.

SIMON Jacques, *Le PPA, le parti du peuple algérien. 1937-1947*, Paris, L'Harmattan, 2005 et HARBI Mohamed, *Aux origines du FLN, la scission du PPA-MTLD*, Saint-Denis, Bouchene, 2003.

STORA Benjamin, *Messali Hadj*, Paris, Le Sycomore, 1982.

VALETTE Jacques, *La guerre d'Algérie des Messalistes 1954-1962*, Paris, L'Harmattan, 2001.

Soldats en Algérie : vécus et pratiques de guerre

ALLEG Henri, *La Question*, Utrecht, Pauvert, 1965.

BANTIGNY Ludivine, « Temps, âge et génération à l'épreuve de la guerre : la mémoire, l'histoire, l'oubli des appelés en Algérie », *Revue historique*, 1/2007, n° 641, pp. 165-179.

BONIFACE XAVIER, *L'aumônerie militaire française (1914-1962)*, Paris, Éd. du Cerf, 2001.

BRANCHE Raphaëlle, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie : 1954-1962*, Paris, Gallimard, 2001.

BRANCHE Raphaëlle, THÉNAULT Sylvie, « Le secret sur la torture pendant la guerre d'Algérie », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°58, 2000, pp. 57-63.

BRANCHE Raphaëlle, « La dernière génération du feu ? Jalons pour une étude des anciens combattants français de la guerre d'Algérie », *Histoire@Politique*, n° 3, 2007.

DUQUESNE Jacques, *Carnets secrets de la guerre d'Algérie*, Paris, Bayard, 2012.

EVENO Patrick, « Paroles de soldats en guerre d'Algérie », *Le Temps des médias*, n° 4, 1/2005, pp. 127-136.

GRENIER Clément, « La protestation des rappelés en 1955, un mouvement d'indiscipline dans la guerre d'Algérie », *Le Mouvement social*, n° 218, 1/2007, pp. 45-61.

JAUFFRET Jean-Charles, *Ces officiers qui ont dit non à la torture : Algérie, 1954-1962*, Paris, Autrement, 2003.

JAUFFRET Jean-Charles, *Soldats en Algérie, 1954 - 1962 : expérience contrastée des hommes du contingent*, Paris, Autrement, 2011.

MAUSS-COPEAUX Claude, *Appelés en Algérie. La parole confisquée*, préf. de Philippe Joutard, Paris, Hachette Littératures, 1999.

QUEMENEUR Tramor, *Une guerre sans « non » ? : insoumissions, refus d'obéissance et désertions de soldats français pendant la guerre d'Algérie : 1954-1962*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Benjamin Stora, Paris VIII, 2007.

QUEMENEUR Tramor, « Les manifestations de rappelés contre la guerre d'Algérie. Contestation et obéissance. 1955-1956 », *Outre-Mers*, t. 88, n° 332-333, 2e trimestre 2001, pp. 407-427.

SCHMITT René, *Quand la Méditerranée traversait la France, chronique d'Algérie, 1958-1959*, préf. Jean Vigreux, Chenôve, R. Schmitt, 2011.

STORA Benjamin, *Appelés en guerre d'Algérie*, Paris, Gallimard, 1997.

VIDAL-NAQUET Pierre, *La torture dans la République : essai d'histoire et de politique contemporaines, 1954-1962*, Paris, Éd. de minuit, 1972.

La guerre d'Algérie en France et dans les territoires infranationaux métropolitains

AMIRI Linda et STORA Benjamin, *Algériens en France. 1954-1962 : la guerre, l'exil, la vie*, Paris, Autrement, 2012.

AMIRI Linda, « Les espaces de voisinage dans les conflits de décolonisation : le cas de la Suisse pendant la guerre d'indépendance algérienne », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 97-98, 1/2010, pp. 50-57.

ANDRÉ Marc, « Les groupes de choc du FLN. Particularités de la guerre d'indépendance algérienne en métropole », *Revue Historique*, n° 669, 1/2014, pp. 143-178.

ATGER Paul-Marie, « Le mouvement national algérien à Lyon. Vie, mort et renaissance pendant la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle*, n°104, Paris, octobre-décembre 2009.

BRANCHE Raphaëlle et THÉNAULT Sylvie (dir.), *La France en guerre 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008.

CONNELY Matthew (dir.), *L'arme secrète du FLN. Comment de Gaulle a perdu la guerre d'Algérie*, Paris, Payot, 2011.

COPPIN Marc, *La côte d'Opale en guerre d'Algérie : 1954-1962*, thèse de doctorat en histoire contemporaine, sous la direction de Bruno Béthouart, Littoral-Côte d'Opale, 2010.

COPPIN Marc, *La côte d'Opale en guerre d'Algérie : 1954-1962* Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2012.

DARD Olivier, *Voyage au cœur de l'OAS*, Paris, Perrin, 2005.

DENIS Sébastien, *Cinéma et guerre d'Algérie : la propagande à l'écran. Des origines du conflit à la proclamation de l'indépendance (1945-1962)*, Paris, Nouveau Monde Edition, 2009.

DEWERPE Alain, *Charonne, 8 février 1962, Anthropologie historique d'un massacre d'État*, Paris, Gallimard, 2006.

DUBELL Béatrice, GROSJEAN Arthur, THIVEND MARIANNE (dir.), *Des Lyonnais auprès des Algériens en guerre*, Saint-Denis, Éd. Bouchène, 2012.

DESCHAMPS Bernard, *Le fichier Z : essai d'histoire politique du FLN algérien dans le Gard, 1954-1962*, le Temps des cerises, 2004.

EINAUDI Jean-Luc, *La bataille de Paris*, Paris, Seuil, 1991.

ELONGBIL EWANE Émilie, « La guerre d'Algérie à Lyon : la bataille pour le contrôle de l'habitat », *Métropolitiques*, 22 février 2012. URL : <http://www.metropolitiques.eu/La-guerre-d-Algerie-a-Lyon-la.html>.

FONTAINE Aurélie, *Les nationalismes algériens à Lyon, 1956-1957*, mémoire d'histoire, université de Lyon 2, 2007.

FREY Yves, *La guerre d'Algérie en Alsace. Enquête sur les combattants de l'ombre 1945-1965*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2003.

GAÏTI Brigitte, « Les ratés de l'histoire. Une manifestation sans suite : le 17 octobre 1961 à Paris », *Sociétés Contemporaines*, vol. 20, n° 1, 1994, pp. 11-37.

GAUCHOTTE Valentine, *Les catholiques en Lorraine et la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 1999.

GERVEREAU Laurent, RIOUX Jean-Pierre et STORA Benjamin (dir.), *La France en guerre d'Algérie*, Nanterre, Musée d'histoire contemporaine-BDIC, 1992.

HAROUN Ali, *La 7e Wilaya. La guerre du FLN en France, 1954-1962*, Paris, Le Seuil, 1986.

HOUSE Jim et MACMASTER Neil, *Paris 1961. Les Algériens, la terreur d'État, la mémoire*, Paris, Tallandier, 2008.

HOUSE Jim et MACMASTER Neil, « La Fédération de France du FLN et l'organisation du 17 octobre 1961 », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, n° 83, 3/2004, pp. 145-160.

- KAUFFER Rémi, *L'OAS. Histoire d'une guerre franco-française*, Paris, Le Seuil, 2002.
- LINDA Amiri, *La Fédération de France du Front de Libération Nationale (FLN), des origines à l'indépendance (1926-1962)*, thèse de doctorat en histoire contemporaine, sous la direction de Serge Bernstein et de Benjamin Stora, IEP, Paris, 2013.
- LINDA Amiri, *La bataille de France, La guerre d'Algérie en métropole*, Laffont, 2004.
- MOUSSAOUI Rosa et RUSCIO Alain (dir.), *L'Humanité censurée : 1954-1962, un quotidien dans la guerre d'Algérie*, Paris, Le Cherche Midi, 2012.
- MUELLE Raymond, *7 ans de guerre en France 1954-1962 : quand le FLN frappait en métropole*, Monaco, Éd. du patrimoine, 2001.
- PÉJU Marcel, *Le procès du réseau Jeanson*, Paris, La Découverte, 2002.
- RAJSFUS Maurice, *1953, un 14 juillet sanglant*, Paris, Agnès Viénot éditions, 2003.
- ROMAN Joël, *Esprit, écrire contre la guerre d'Algérie, 1947-1962*, Paris, Hachette Littératures, 2002.
- SHEPARD Todd, *1962 : comment l'indépendance algérienne a transformé la France*, Paris, Payot, 2008.
- THÉNAULT Sylvie, « Le fantasme du secret d'État autour du 17 octobre 1961, *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 58, 2000, pp. 70-71.
- THÉNAULT Sylvie, « Personnel et internés dans les camps français de la guerre d'Algérie. Entre stéréotypes coloniaux et combat pour l'indépendance », *Politix*, 1/2005, n° 69, pp. 63-81.
- THÉNAULT Sylvie, « Des couvre-feux à Paris en 1958 et 1961 : une mesure importée d'Algérie pour mieux lutter contre le FLN ? », *Politix*, 2008, pp. 167-185.
- THÉNAULT Sylvie (dir.), « L'internement en France pendant la guerre d'Indépendance algérienne », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 92, octobre-décembre 2008.
- VAYROU Georges, « Sur la route de Dijon : parcours croisés de deux militants anticolonialistes », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 123, 2014, pp. 157-162.
- VIE Jean-Émile, « La direction des renseignements généraux contre le FLN en métropole », *La Revue administrative*, n° 289, janvier-février 1996, pp. 50-55.

La guerre d'Algérie et les corps constitués français : partis, syndicats, églises, associations, professions ...

- AUDIGIER François, « Malaise et divisions des jeunes gaullistes durant la guerre d'Algérie », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 74, n° 1, 2004, pp. 50-55.
- BLANCHARD Emmanuel, *La police parisienne et les Algériens (1944-1962)*, Paris, Nouveau Monde, 2011.
- BLANCHARD Emmanuel, « Police judiciaire et pratique d'exception pendant la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n° 90, 2/2006, pp. 61-72.

BLANCHARD Emmanuel, « La dissolution des Brigades nord-africaines de la Préfecture de police : la fin d'une police d'exception pour les Algériens de Paris (1944-1958) ? », *Bulletin de l'IHTP*, 2004, pp. 70-82.

BRANCIARD Michel, *Un syndicat face à la guerre d'Algérie : la CFTC qui deviendra CFDT*, Paris, Syros, 1984.

BRODIEZ Axelle, « Le Secours populaire français dans la guerre d'Algérie », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2006, pp. 47-59.

HEURGON Marc, *Histoire du PSU. 1, La fondation et la guerre d'Algérie (1958 – 1962)*, Paris, La Découverte, 1994.

LEFEBVRE Denis, *Guy Mollet face à la torture en Algérie : 1956 – 1957*, Paris, B. Leprince, 2001.

MAQUIN Etienne, *Le parti socialiste et la guerre d'Algérie : la fin de la vieille maison : 1954 – 1958*, Paris, L'Harmattan, 1990.

PATTIEU Sylvain, *Les camarades des frères. Trotskistes et Libertaires dans la guerre d'Algérie*, Paris, Syllepse, 2014.

ROCHE Emilie, « Le fait divers comme stratégie d'évitement des discours de presse pendant la guerre d'Algérie », *Les Cahiers du journalisme*, n°17, 2007, pp. 72-79.

RUSCIO Alain, « Les communistes et les massacres du Constantinois (mai-juin 1945) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 94, 2/2007, pp. 217-229.

SABOT Yves, *Le syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 1995.

SALLES Jean-Paul, « Les Trotskystes et la Guerre d'Algérie », *Dissidences*, n° 3, printemps 2012, <http://revueshs.u-bourgogne.fr/dissidences/document.php?id=1881>

THÉNAULT Sylvie, *Une drôle de justice : les magistrats dans la guerre d'Algérie*, Paris, Éd. La Découverte, 2001.

THÉNAULT Sylvie, « Défendre les nationalistes algériens en lutte pour l'indépendance. La " défense de rupture " en question », in *Le Mouvement Social*, n° 240, 1012, pp. 121-135.

La guerre d'Algérie, la population en France et ses composantes

ABSSI Marion, *Le nationalisme algérien et ses diverses expressions dans l'immigration en France métropolitaine entre 1945 et 1956*, Thèse d'État, sous la co-direction d'Olivier Dard et de Philippe Raxhon, universités de Lorraine et Liège, 2012.

ANDERSSON Nils, « Les résistances à la guerre d'Algérie », <http://www.savoir-agir.org/IMG/pdf/SA21-Actualite.pdf>

BARRAT Robert, *Un journaliste au cœur de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 2001.

- CHAPEU Sybille, « Des prêtres français aux côtés des nationalistes algériens », *Plein Droit*, n° 96, 1/2013, pp. 36-40.
- AGACINSKI Daniel, « Comment la guerre d'Algérie a politisé le milieu étudiant », *Cahiers du GRM (En ligne)*, 3/ 2012, mis en ligne le 29 mai 2012. URL : <http://grm.revues.org/258>, points 8 et 9.
- AGERON Charles-Robert, « L'opinion française devant la guerre d'Algérie », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, t. 63, n° 231, 2e trimestre 1976, pp. 256-285.
- AGERON Charles-Robert et JAUFFRET Jean-Charles (dir.), *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Paris, Autrement, 2003.
- BANTIGNY Ludivine, « Jeunesse et engagement pendant la guerre d'Algérie », *Parlement(s), Revue d'histoire politique*, 2/2007, n°8, pp. 39-53.
- BÉDARIDA François et FOUILLOUX Etienne (dir.), *La guerre d'Algérie et les Chrétiens*, Paris, IHTP, 1988.
- BRUN Catherine, « Genèse et postérité du " Manifeste des 121 " », *L'Esprit Créateur*, vol. 54, n° 4, hivers 2014, pp. 78-89.
- CHARBY Jacques, *Les porteurs d'espoir. Les réseaux de soutien du FLN pendant la guerre d'Algérie : les acteurs parlent*, Paris La Découverte, 2004.
- DERDER Peggy, *Immigration algérienne et guerre d'indépendance*, Paris, La documentation française, 2012.
- EVANS Martin, *The Memory of Resistance. French opposition to the Algerian War (1954-1962)*, Oxford-New-York, Berg, 1997, pp. 31-72.
- GOSSELIN Gabriel, *L'épreuve du pouvoir : une génération politique née avec la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- HAGE Julien, *Feltrinelli, Maspero, Wagebach : une nouvelle génération d'éditeurs politique d'extrême-gauche en Europe occidentale, 1955-1982 : histoire comparée, histoire croisée*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Jean-Yves Mollier, Versailles-Saint Quentin en Yvelines, 2012.
- HAMON Hervé et ROTMAN Patrick, *Les Porteurs de valises : la résistance française à la guerre d'Algérie*, Paris, A. Michel, 1979.
- JEANSON Francis, *Notre guerre*, Paris, Berg, 2001.
- GERME, dossier collectif, « Mouvements étudiants et guerre d'Algérie », *Les cahiers du GERME*, n° 30, 2012-2013, pp. 35-104.
- MO Sophia, *Défenseurs des idéaux républicains français ? La remise en cause de l'identité des intellectuels anticolonialistes pendant la guerre d'Algérie*, Honors Thesis Collection, Wellesley College, 2014, <http://repository.wellesley.edu/thesiscollection>
- ORKIBI Eithan, *Les étudiants de France et la guerre d'Algérie. Identité et expression collective de l'UNEF (1954-1962)*, Paris Syllepse, 2012.
- PÉJU Marcel, *Le procès du réseau Jeanson*, Paris, Maspero, 1961.

PERCHERON Annick, « La mémoire des générations : la guerre d'Algérie-Mai 68 », in *Etat de l'opinion*, 1991, pp. 39-57.

PERVILLÉ Guy, « La génération de la Résistance face à la guerre d'Algérie », *Annales de l'université de Franche-Comté*, décembre 1996.

NOZIÈRE Alain, *Algérie : les Chrétiens dans la guerre*, Paris, Cana, 1979.

RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.), *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1988.

RIOUX Jean-Pierre (dir.), *La guerre d'Algérie et les Français*, Paris, Fayard, 1990.

ROUSSEL Bernard, « Pasteur en Algérie (1960-1962), puis historien », *Les Cahiers d'EMAM*, 23/2014, pp. 19-44.

SCHMITT PANTEL Pauline, « Pierre Vidal-Naquet, historien engagé. Autour de l'affaire Audin », *Anabases*, 15/2012, pp. 11-25.

TRAAHOLT Stine, *Pierre Vidal-Naquet et le combat d'un intellectuel contre la torture pendant la guerre d'Algérie*, Université d'Oslo, 2006.

VAYROU Georges, « Sur la route de Dijon : parcours croisés de deux militants anticolonialistes », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 123, 2014, pp. 157-162.

VIDAL-NAQUET Pierre, *L'Affaire Audin*, Paris, Éd. de minuit, 1958.

VIDAL-NAQUET Pierre, *Face à la raison d'État : un historien dans la guerre*, Paris, Éd. de minuit, 1989.

VIDAL-NAQUET Pierre, « Une fidélité têtue, la résistance française à la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 10, 1986.

Entre les deux rives : Harkis, rapatriés et pieds-rouges

ABDELLATIF Saliha, « *Un isolat contemporain* », *Les Français -musulmans*, Paris, Ministère de la culture : direction du patrimoine ethnologique, 1990.

AGERON Charles-Robeert, « Le drame des harkis en 1962 », *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, vol. 42, 1994, pp. 3-6.

AGERON Charles Robert, « Le " drame des Harkis " : mémoire ou histoire ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 68, octobre-novembre 2000, pp. 3-16.

BENASCI-LANCOU Fatima, FALAIZE Benoît et MANCERON Gilles (dir.), *Les Harkis, histoire, mémoire et transmission*, Paris, les Éditions de l'Atelier, 2010.

CHARBIT Tom, *Les Harkis*, Paris, La Découverte, 2006.

CHARBIT Tom, « Un petit monde colonial en métropole. Le camp de harkis de Saint-Maurice-Pardoise (1962-1976) », *Politix*, n° 76, 4/2006, pp. 31-52.

- DUMONT Marie, « Les Européens dans la rue pendant la guerre d'Algérie », *guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 206, 2002/2, pp. 59-85.
- ESCLANGO-MORIN Valérie, *Les Rapatriés d'Afrique du Nord, de 1956 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- GAVOIS Marc-Olivier, « La perception du pouvoir métropolitain par les Européens d'Algérie », *Cahier d'histoire, Revue d'histoire critique*, n° 85, 2001, pp. 85-101.
- GALISSOT René (dir.), *Ces migrants qui font le prolétariat*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1994.
- GREEN Nancy L. et POINSOT Marie (dir.), *Histoire de l'immigration et question coloniale en France, actes du colloque Cité nationale de l'histoire de l'immigration, 28-30 septembre 2006*, Paris, La Documentation française, 2008.
- HAMADI Abdel Kader, « Mémoire des lieux : les " camps " ouverts aux « harkis » dans le sud de la France », *Bulletin de l'Association de géographes français*, mars 2006, pp. 105-120.
- JORDI Jean-Jacques, *1962, l'arrivée des pieds noirs*, Paris, Autrement, 1995.
- JORDI Jean-Jacques, *De l'exode à l'exil. Rapatriés et pieds-noirs en France : l'exemple marseillais, 1954-1992*, Paris, l'Harmattan.
- KHELLIL Mohand et MORIN Jules, *Les rapatriés d'Algérie en Languedoc-Roussillon, 1962-1992, actes du colloque internationale de Montpellier, 14-15-16 novembre 1991*, Université Paul Valéry-Montpellier III, 1992.
- MARC André, « Les rapatriés d'Algérie et la presse. Le cas lyonnais », *Outre-Mers*, vol. 97, n° 368, 2010, pp. 421-428.
- MORELLE Chantal, « Les pouvoirs publics français et le rapatriement des harkis en 1961-1962 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 83, 3/2004, pp. 109-119.
- MOUMEN Abderahmen, « Camp de Rivesaltes, camp de Saint-Maurice l'Ardoise. L'accueil et le reclassement des harkis en France (1962-1964) », *Les Temps Modernes*, n° 666, 5/2011, pp. 105-119.
- MÜLLER Laurent, *Le silence des Harkis*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- SAVARISE Eric, *L'invention des pieds noirs*, Biarritz, Séguier, 2002.
- SCIOLDO-ZÜRCHER Yann, *Devenir métropolitain. Politique d'intégration et parcours de Rapatriés d'Algérie en métropole (1954-2005)*, Paris, EHESS, 2010.
- SCIOLDO-ZÜRCHER Yann, « Les harkis sont-ils des rapatriés comme les autres ? », *Les Temps Modernes*, n° 666, 5/2011, pp. 90-104.
- SIMON Catherine, *Algérie, les années pieds-rouges. Des rêves de l'indépendance au désenchantement (1962-1969)*, Paris, La Découverte, 2009.
- ZYTNIKI Colette, *L'administration face à l'arrivée des rapatriés d'Algérie : la région Midi-Pyrénées*, *Annales du Midi*, n° 224, 1998, pp. 501-521.

Franche-Comté, Doubs, Besançon

ANDREOSSO Jean-Pierre (dir.), *Palente au fil du temps : du village à la cité, Besançon*, Association Palente, 2011.

BALL Joseph, *l'Abbé Flory (1886-1949), documents et témoignages*, Besançon, Joseph Ball, 1978.

BARADEL Yvette, BISCHOFF Georges, LARGER André, Pagnot Yves, RILLOT Michel, *Histoire de Belfort*, Le Coteau (Loire), Horvath, 1985.

BARBE Noël, « Jean Garneret en ses enquêtes », *Vous avez dit «âge de la vie» ?*, Musées départementaux de la Haute-Saône, 2006.

BERTRAND Thierry, *De la CFTC à la CFDT : l'évolution dans le Doubs de 1945 à 1964*, mémoire de maîtrise d'histoire, Besançon, 1993.

BEZANÇON Yvonne, « Une ville de Franche-Comté : Besançon », *L'information géographique*, vol. 10, n° 2, 1946, pp. 56-56.

BIAYS Pierre, CHAVALIER Michel, PONÇOT Jean, *Une analyse de l'Université de Besançon*, université de Franche-Comté, 1959.

BIDALOT Georges, *Besançon des origines à nos jours, histoire politique et économique d'une ville*, Éditions du Belvédère, 2009.

BORRAZ Olivier, *Gouverner une ville. Besançon, 1959-1989*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1998.

BOISSIER Gaétan, *Le Parti Socialiste Unifié dans le Doubs des années 1960 aux débuts des années 1980*, mémoire de master 2, sous la direction de Jean-Paul Barrière, Besançon, université de Franche-Comté, 2013.

BOUILLY Aimée, *Les travailleurs immigrés à Besançon*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Franche-Comté, 1970.

BOURLIER Colette, *Les travailleurs immigrés à Besançon : étude démographique*, mémoire de maîtrise de géographie, Besançon, université de Franche-Comté, 1984.

BOURLIER Colette, *Les travailleurs immigrés à Besançon dans la seconde moitié du XXe siècle*, thèse de doctorat en géographie, Besançon, université de Franche-Comté, 2016.

CANTAUT Joël, *Le monde étudiant bisontin face au problème algérien : 1954-1962*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Franche-Comté, 1988.

cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select_result=3928#

CHARLES Jean, « Il y a plus de 25 ans. Autour du procès Rapiné - Mathiot (mars 1958). », *La maison du peuple de Besançon et de la mémoire ouvrière*, n° 66, mars 2010.

- CHOLVY Gérard, « L'abbé Flory (1886-1949), documents et témoignages recueillis par Joseph Ball », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1979, vol. 65, n° 174, pp. 139-142.
- COLIN Jean-Paul, DONDAINE Colette, GRESSER Pierre (dir.), *Franche-comté*, Paris, C. Bonneton, 2002.
- COMPARD Nadège, *L'Image de l'Algérien dans la presse régionale de 1958 à 1962*, Besançon, Université de Franche-Comté, 2002.
- COURTIAL Marie-Madeleine, *La perception de l'utilisation du contingent en Algérie dans la presse régionale de Franche-Comté (juillet 1959-juillet 1962) : l'exemple de L'Est Républicain*, mémoire de master 2, sous la direction d'Odile Roynette, Besançon, Université de Franche-Comté, 2014-2015.
- CROISSANT Pierre, « L'affaire Mathiot, épisode montbéliardais de la guerre d'Algérie », in *Bulletin de la Société d'Émulation de Montbéliard*, n° 132, 2009-2012, pp. 365-390.
- CUENOT Claude, *La CGT dans le Doubs : l'Union départementale de 1944 à 1950*, mémoire de maîtrise, Besançon, université de Franche-Comté, 1990.
- CUENOT Claude, *Ouvriers et mouvement ouvrier dans le Doubs de la fin de la première guerre mondiale au début des années 1950*, Thèse de doctorat en histoire sous la direction de Serge Wolikow, Dijon, Université de Bourgogne, 2000.
- DEFRASNE Jean, *Histoire d'une ville, Besançon : le temps retrouvé*, Besançon, Cêtre, 1990.
- DERRAZE Khadidja, *Immigrés algériens de 1954-1962 en Franche Comté, images et réalités*, mémoire de master 2, Besançon, Université de Franche-Comté, 2009.
- DIVO Jean, *L'affaire Lip et les catholiques de Franche-Comté*, Yens sur Morges ; Saint-Gingolph, Ed. Cabédita, 2003.
- FOGACCI Frédéric, « Des réseaux locaux à l'épreuve de la Ve République: l'exemple d'André Maroselli et de la fédération radicale de Haute-Saône », *Histoire, économie & société* 1/2006 (25e année), pp. 109-129.
- FOHLEN Claude (dir.), *Histoire de Besançon. t. 2, de la conquête française à nos jours*, Besançon, Cêtre, 1982.
- GANZIER Magali, *Georges Pernot 1879-1962), itinéraire politique*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Franche-Comté, 2000.
- GARNIER Josette, *La presse régionale et la guerre d'Algérie*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Franche-Comté, 1969.
- GIRARDET Brigitte, *François Mathey ou la recherche du « spirituel dans l'art »*, 2013. <halshs-00860263>
- GOURGUES Guillaume, HAMZAOUI Ouassim, *Lip, de la pacification au dissensus*, Congrès de l'Association française de Science Politique, Grenoble, septembre 2009 <halshs-00516313>
- HANRIOT Nicolas, *Leonel de Moustier (1882-1945) Itinéraire politique*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Besançon.

HATZFELD Nicolas, *Les gens d'usine : 50 ans d'histoire à Peugeot-Sochaux*, Ivry-sur-Seine, Les Éditions de l'Atelier, 2002.

HATZFELD Nicolas, « Engagements en mouvance : l'action sociale et politique de catholiques à Sochaux-Montbéliard (années 1950 - années 1990) », *Trabalho apresentado no colóquio, Sunicats ou associations en France : concurrence ou complémentarité*, 2004.

KIEN Anaïs et SAMOUILOFF Véronique, « La fée verte et le burnous. Philippe Grenier, de Bilda à Pontarlier », *La Fabrique de l'Histoire*, France Culture, émission du 20 mars 2012.

LAHIANI Tristan, *L'immigration algérienne dans l'agglomération de Montbéliard depuis 1945*, mémoire de master 2, sous la direction de Jean-Paul Barrière, Besançon, université de Franche-Comté, 2014.

LAMBERT Dominique, "Cité fraternelle" : un essai de journalisme catholique provincial d'après les témoignages recueillis auprès d'anciens journalistes, collaborateurs et lecteurs, mémoire de DEA, Besançon, Université de Franche-Comté, 1994.

LAMBERT Dominique, *Un hebdomadaire catholique de province, "Cité fraternelle" : Besançon, 1944-1967*, thèse de doctorat en histoire, Besançon, Université de Franche-Comté, 2003.

LAUNAY Jean-Marie, *L'Est Républicain de 1944 à nos jours*, Atelier Reproduction des thèses, Université de Lille III, 1981.

Les Nord-Africains à Besançon, de la Libération aux années 60, Besançon, ville de Besançon, 2007.

Liberté, 19 mai 2009, source citée Etat Major de l'ALN, www.algeria-watch.org/fr/article/hist/1954-1952/ralliement_etudiants.html

LAYADI Fouad, L'image de l'Algérien dans la presse régionale de 1954 à 1958, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Franche-Comté, 1997.

Migration à Besançon, collectif, site : <http://migrations.besancon.fr>

MATIHOT Étienne, « En souvenir du pasteur Maurice Voge (1904-1985) », *Autres Temps. Les cahiers du christianisme social*, vol. 21, n° 1, 1989, pp. 6-12.

MINAZZI Georges, *En marche, trente ans de lutte à Peugeot-Sochaux. L'itinéraire d'un militant*, Paris, Syros, 1978.

PENISSAT Étienne, « Les occupations de locaux dans les années 1960-1970 : Processus sociohistoriques de "réinvention" d'un mode d'action », *Genèses*, n° 59, 2/2000, p. 71-93.

PETIT Florent, *Les mémoires de la guerre d'Algérie et Besançon de 1962 à nos jours*, mémoire de master 2, sous la direction de Jean-Paul Barrière, Besançon, université de Franche-Comté, 2014.

PIAGET Charles, *Lip : Charles Piaget et les Lip racontent*, Paris, Stock, 1973.

PIAGET Charles, *La force du collectif*, Paris, Libertalia, 2012.

PICARD Claude-Georges, *Un piton séparé du reste du monde*, préf. Jean-Charles Jauffret, Suresnes, Les Éditions du Net, 2013.

PITON Monique, *C'est possible !* Paris, Éd. Des femmes, 1975.

RAPINÉ Francine, « Mes 18 mois à la Butte », *La maison du peuple de Besançon et de la mémoire ouvrière*, n° 1100, février 2015.

ROUVET Catherine, *de Kenchela à Besançon, itinéraires urbains de quelques familles Hakkar*, mémoire de maîtrise, PONTY Jeanine (dir.), Besançon, Université de Franche-Comté, 1994.

ROCHAT Virginie, *Les rapatriés français d'Algérie en Franche-Comté*, mémoire de master 2, sous la direction de Jean-Paul Barrière, Besançon, université de Franche-Comté, 2014.

SCHWINT Robert, *Mon parcours en toute simplicité*, Dole, Gunten, 2003.

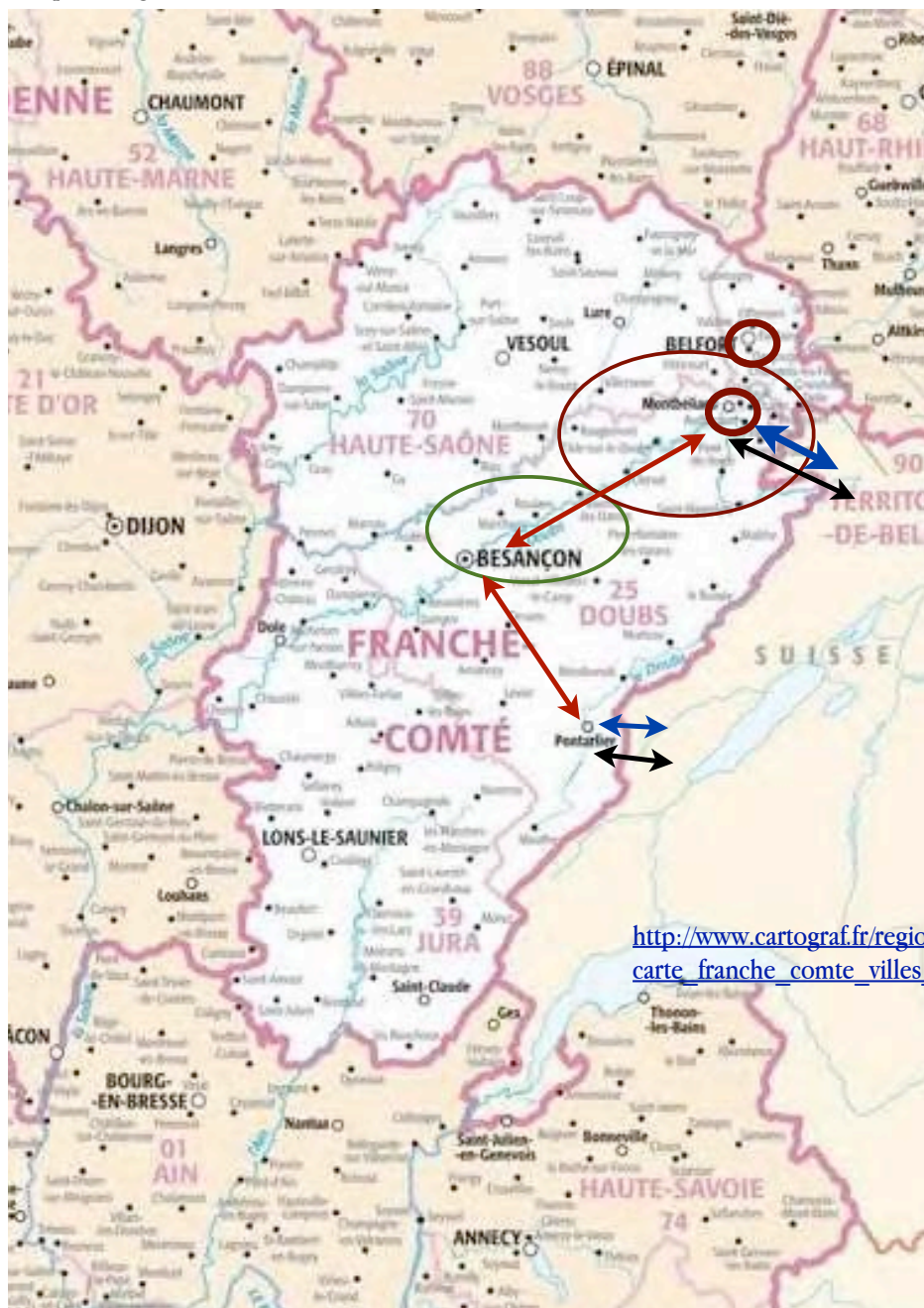
TRINH HO Quy, *La presse bisontine et la guerre d'Indochine (1946-1954)*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Franche-Comté, 1968.

VAGNERON André, *Souvenirs d'un communiste du Doubs*, Besançon, Les Cahiers des Amis de la Maison du Peuple, 2012.

ANNEXES

Besançon, une ville moyenne en pleine expansion

Besançon, capitale régionale mais ville secondaire dans la « toile » du FLN du Doubs



http://www.cartograf.fr/regions/franche-comte/carte_franche_comte_villes_rivieres.jpg

- principaux centres du FLN
- zone dirigée par les collecteurs de Montbéliard
- zone dirigée par les collecteurs de Besançon
- principaux liens entre membres FLN
- principaux points de passage FLN vers la Suisse
- points de passage aides française et suisse au FLN

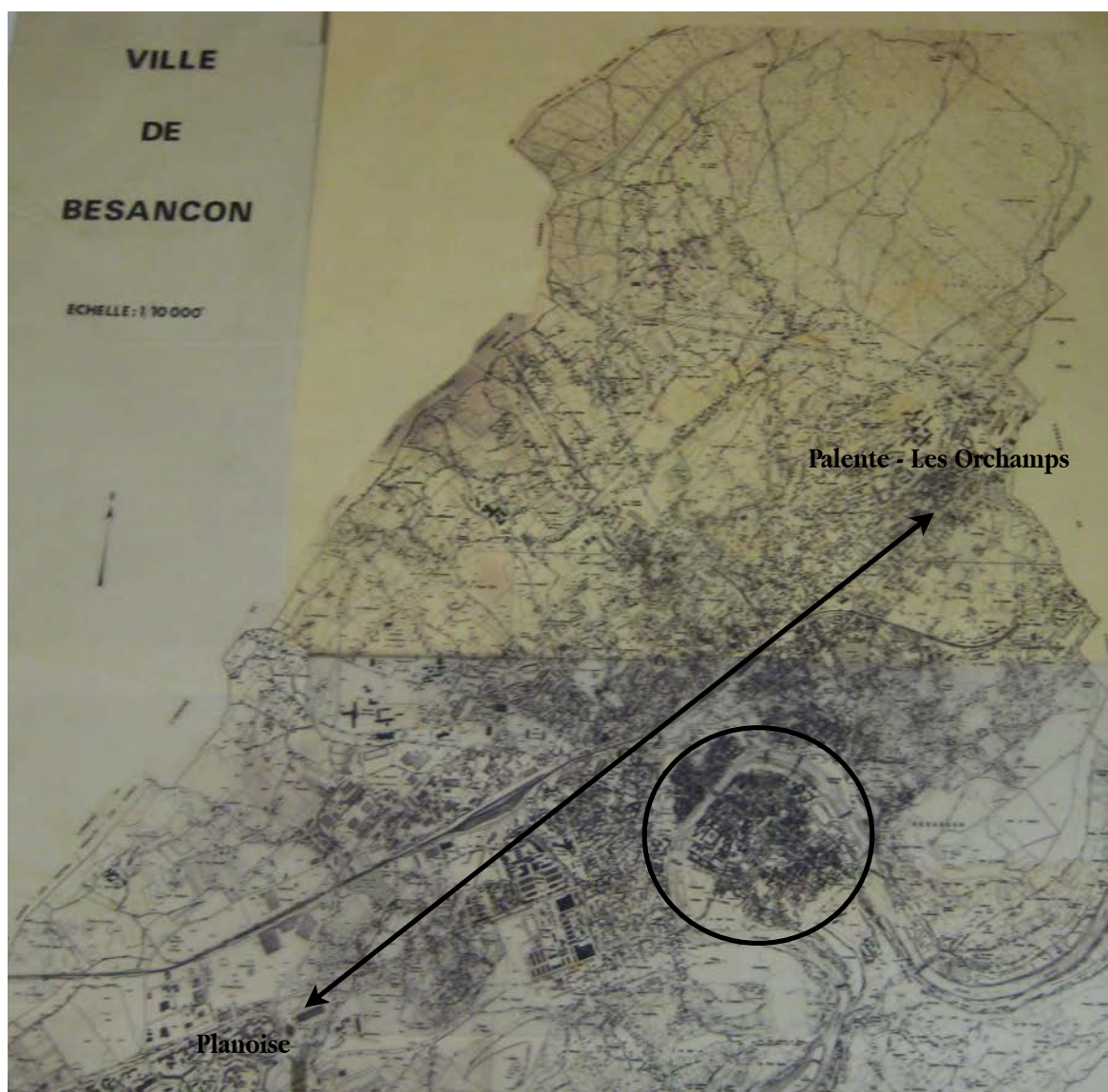
Besançon en 1947



« Plan Bugnet » 1947 : AMB 2Fi1303

<http://memoirevive.besancon.fr/ark:/48565/a011297075274EOhJPb/1/1>

Besançon dans les années 1960 : l'expansion spatiale



695w132 échelle 1/2.000e, ministère de la construction Besançon Doubs planche n°2; plan topographique régulier, dressé en 1958, vérifié en 1960 et mis à jour en 1969.



Centre ville historique de Besançon

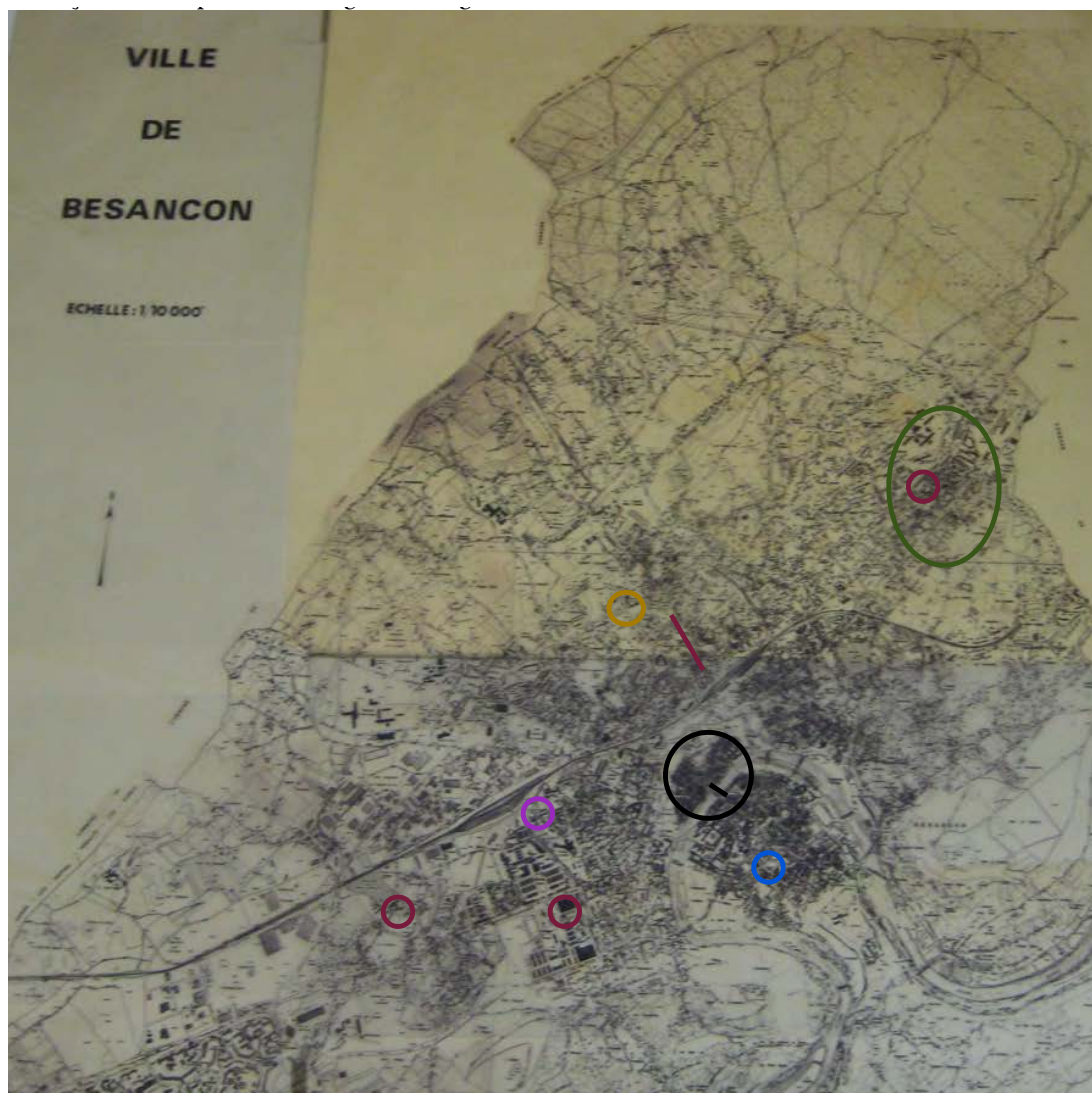


Axe d'expansion est - ouest








**Palente et
Planoise**

Les deux principaux quartiers construits dans les années 1950-1960

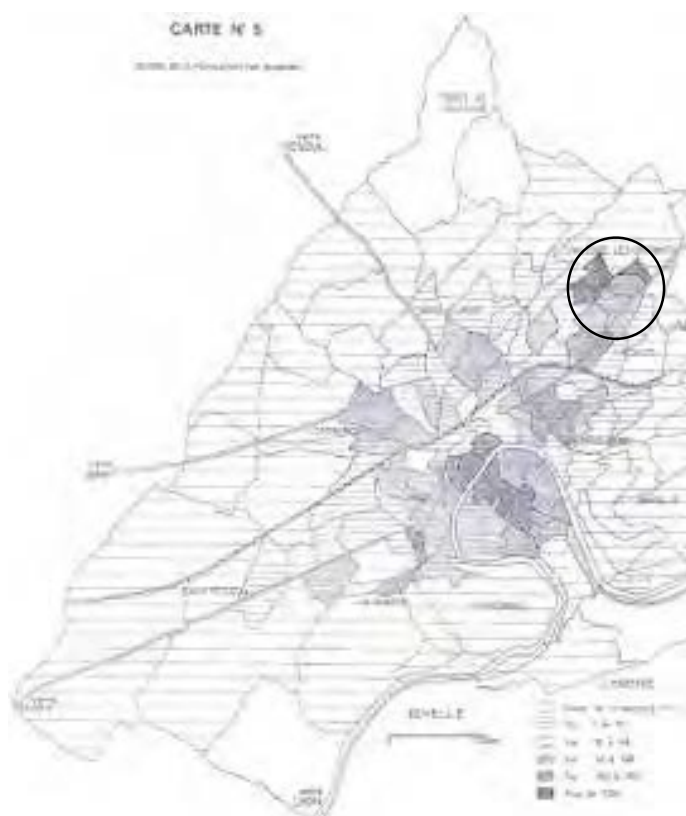
Besançon : les principaux espaces liés à la guerre d'Algérie



Les principaux lieux liés à la guerre d'Algérie :

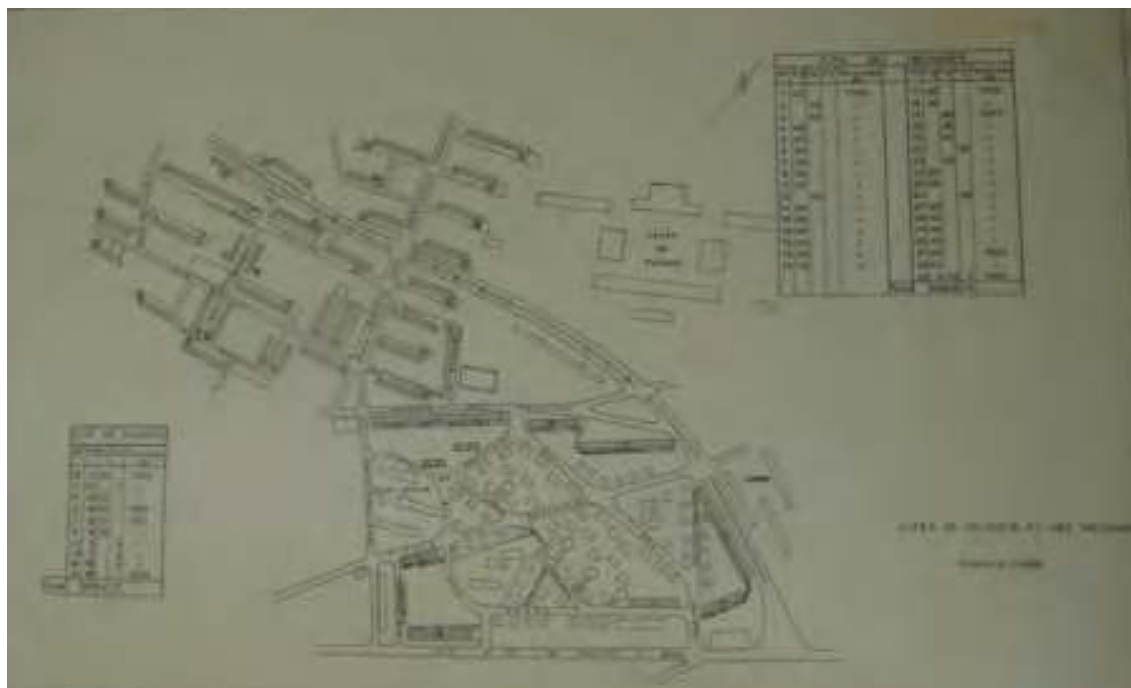
-  : Foyer nord-africain de l'avenue Clémenceau
-  : Bidonville des Founottes
-  : Quartiers Battant - La Madeleine
-  : Pont Battant
-  : Faculté des Lettres
-  : Quartiers Palente - Les Orchamps
-  : Principaux lieux d'accueil des rapatriés

Le quartier Palente



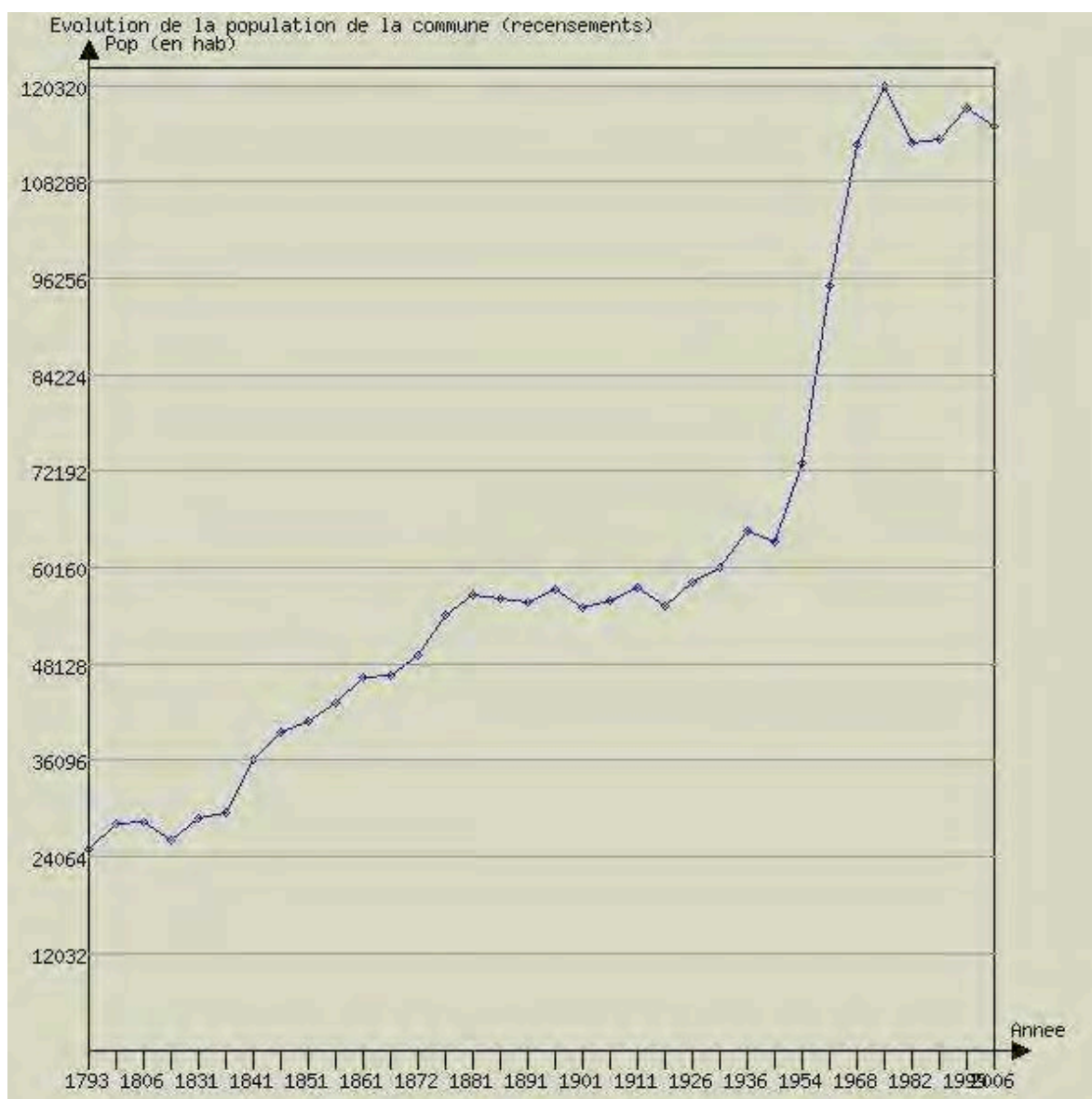
Besançon en 1964 – Densité de la population par quartier

Source : Économies et réalités franc-comtoises n°72 – juillet-août 1964



Plan du quartier Palente. Source AMB : 695w132 à vérifier

L'explosion démographique des années 1950 - 1970



Source : Notice communale Ldh/EHES/Cassini

http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select_resultat=3928#

Vie politique bisontine : résultats des principales élections

Élections municipales

Municipales	Municipales 1947
PCF	15 %
SFIO	21 %
MRP + Ind.	28 %
RPF + Rad.	36 %

Municipales	Municipales 1953
PCF	9,4 %
SFIO	32,2 %
Radicaux	10,2 %
MRP	9,2 %
Modérés	18,6 %
UNR	18,4 %

Municipales 1959	Besançon 1er tour	Besançon 2e tour
PCF	10,3 %	8,5 %
SFIO	38,6 %	coalition gauche
Radicaux	4,1 %	47 %
Div. gauche	2,4 %	
MRP	11,6 %	coalition droite
Modérés	10 %	42,5 %
UNR	20,4 %	

Élections cantonales 1958 et le relatif bon résultat de l'UGS dans le canton Nord

cantonales 1958 Nord	1er Tour 14 153 suff. exp	2e Tour (13 598)
PCF	14,5 % (2 192)	
UGS	3,7 % (517)	7,7 % (1 048)
SFIO	19,7 % (2 783)	41,9 % (5 691)
Radicaux	13,4 % (1 902)	
Rad. (Queille)	8,67 % (1 228)	
MRP	18,6 % (2 613)	
Gaulliste	20,4 % (2 892)	46,3 % (6 300)

cantonales 1958 Sud	1er Tour 6 987 suff. exp	2e Tour (7 061)
PCF	6,8 % (473)	
UGS	3 % (216)	3,1 % (222)
SFIO	20,4 % (1427)	29 % (2 051)
Radicaux	9,8 % (687)	
MRP	31 % (2 167)	30,3 % (2 137)
Ind.	28,7 % (2 008)	37,5 % (2 646)

Résultats des principales élections

Élections législatives

législatives oct. 1945 (suff. exprimés 25283)	Besançon (suff. exprimés 25283)	Doubs (136 747)	France
PCF	21,4 % (5403)	17,7 % (24 170)	26,1 %
SFIO, UDSR	30,7 % (7760)	26,8 % (36 705)	23,9 %
Radicaux	3,4 % (869)	4,7 % (6 362)	8,9 %
MRP	15,7 % (3969)	16,7 % (22 782)	23,8 %
Droite dont PRL	28,4 % (7189)	34,2 % (46 728)	15 %

législatives juin 1946	Besançon (suff. exprimés 25796)	Doubs (141 986)	France
PCF	16% (4120)	16 % (22 737)	26,2 %
SFIO, UDSR	28,1% (7227)	23,2 % (33 025)	21,1 %
Radicaux	6,1% (1578)	5,4 % (7 639)	11,5 %
MRP	17,7% (4578)	23,6 % (33 449)	28,1 %
PRL	32,1% (8293)	31,8% (45 136)	12,8 %

législatives nov. 1946	Besançon (suff. exprimés 25 187)	Doubs (135 963)	France
PCF	17,7 % (4 454)	18,2 % (24 763)	28,6 %
SFIO, UDSR	26,9 % (6 767)	22,5 % (30 643)	17 %
Radicaux			12,4 %
MRP	16,5 % (4 159)	21,4 % (29 158)	26,3 %
PRL	38,8 % (9 777)	37,8 % (51 399)	12,9 %
Autres			1,9 %

législatives 1955	Besançon	Doubs	France
PCF	11,6 %	14 %	25,6 %
SFIO, UDSR	37,7 %	26,2 %	14,9 %
Radicaux	10,15 %	8,4 %	13,5 %
MRP	9,7 %	12,7 %	11,1 %
Modérés	21,8 %	24,3 %	14,5 %
Rep. sociaux	7,4 %	6,7 %	4,5 %
Divers droite			11,5 %
Union et fraternité	5,7 %	5,9 %	11,5 %
Autres	1,2 %	0,7 %	0,6 %

législatives 1958	Besançon 1er T (30 634 suff. exp.)	Besançon 2e T (31 873)	Doubs 1er T	France 1er T
PCF	7,7 % (2 375)	5,9 % (1 875)	9,8 %	18,9 %
SFIO	37,11 % (11 371)	44,2 % (14 090)	21,8 %	15,5 %
Radicaux	4 % (1 236)		2,7 %	8,4 %
Div gauche			3,2 %	
MRP	7,3 % (2 252)		14,6 %	9,1 %
Indépendants	13 % (3 998)		15,9 %	13,7 %
UNR	30,3 % (9 283)	49,7 % (15 844)	31,7 %	17,6 %
Div. droite				11,8 %
Ext. droite				3,3 %
UFD				1,7 %

Vie politique bisontine : les principales évolutions, de l'union de la gauche au consensus SFIC

Indépendants sur les questions coloniales

L'unité socialiste - communiste de l'immédiate après-guerre : une liste commune lors des élections municipales de 1945. Victoire de la liste et élection de Jean Minjoz comme maire de Besançon.



La presse communiste locale contre Jean Minjoz

Minjoz
perroquet de la voix de l'Amérique

Dans Le Comtois du 15 décembre, le socialiste de droite Jean Minjoz, développe les consignes données, par «La voix de l'Amérique» à ceux qui sont chargés d'alimenter la campagne anticommuniste en reprenant les ignobles calomnies dans les poubelles de Goebbels.

Ils croient ainsi tromper et duper les gens, afin que ces derniers ne s'aperçoivent pas de leurs trahisons et de leurs crimes contre notre peuple et contre la France.

Cet ancien «quart de ministre» qui a nom Minjoz est rudement bien placé pour parler du procès David Rousset, Lettres Françaises, réédition du procès Kravchenko monté par les services secrets américains.

Le Peuple Comtois, 23 décembre 1950

La presse socialiste locale désigne RPF et PCF comme les ennemis de la démocratie.

Le Socialiste - Comtois - ÉDITION RÉGIONALE Samedi 9 JUIN 1951

Nos libertés sont menacées !

AUX URNES, CITOYENS !

Pourquoi faut-il voter ?

MERCI aux militants

VOTEZ, faites voter S. F. I. O.

Nos Candidats :
DOUBS
 Jean MINJOZ
 Député sortant - Ancien Ministre
 Georges REVERBORI
 Conseiller de l'Union Française
 Conseiller général d'Andignenot
 Jules PAGNIER
 Ancien Maire de Bouches

TRAVAILLEURS et DÉMOCRATES

POUR QUI VOTER ?

Mais les Libertés ne peuvent être défendues vivants dans la crainte permanente de l'agres-

Le Socialiste Comtois 9 juin 1951

L'impossible union de la gauche

Proposition d'une liste commune SFIO, Radicaux, PCF, UGS par l'UGS aux élections municipales de 1959.
Accord des Radicaux et du PCF pour une union de la gauche au second tour, mais refus de la SFIO.

L'UGS explique sa position

L'Union de la Gauche Socialiste nous prie d'insérer ce communiqué dans lequel cette formation précise sa position :

« L'U.G.S. ne présentera pas de candidats au premier tour des élections municipales.

« Dans le désir de réaliser l'union de la gauche, l'U.G.S. a invité le P.C., la S.F.I.O., M' Kohler et ses amis, à une réunion commune afin de tenter de mettre sur pied une liste commune sinon au premier tour, du moins au second. Le parti S.F.I.O. a montré beaucoup de réticence à propos d'une alliance possible avec le Parti Communiste. Quant au P.C. et à M' Kohler, tout en acceptant l'idée d'une union de la gauche au 2^e tour, ils entendaient se présenter séparément au premier tour.

« Devant cette situation, l'U.G.S. a jugé préférable de ne pas lancer une liste de plus dans la bataille électorale du premier tour. L'U.G.S. travaille toujours à réaliser l'union la plus large possible de la gauche au 2^e tour.

« La campagne électorale, déjà commencée, est caractérisée par le silence de presque tous les candidats sur les problèmes politiques : « Pas de politique », tel est le mot d'ordre ; l'U.G.S. dénonce ce faux apolitisme municipal ». Le pouvoir municipal est tributaire de la politique nationale, en particulier dans l'attribution de subventions de l'Etat.

« C'est pourquoi une vraie politique municipale au service de la population, ne peut être pratiquée que par des hommes qui prennent position sur les thèmes suivants :

- Lutte contre les récentes mesures financières prises par le gouvernement, défense du pouvoir d'achat des travailleurs.
- Lutte contre le « système » actuellement en place qui, sous le visage du « renouveau » est, en fait, le régime des grosses banques.
- Négociation en Algérie.

« Sur le plan purement municipal, une chose nous paraît essentielle : la participation effective des citoyens à la gestion des affaires locales. Nous n'avons pas besoin de « notables », mais de représentants du peuple, qui restent en contacts étroits avec les associations d'usagers (Associations Familiales, de quartiers, de secteurs publics, mouvements de jeunesse, etc.). Les élus doivent décider avec les électeurs et non pas en leur nom.

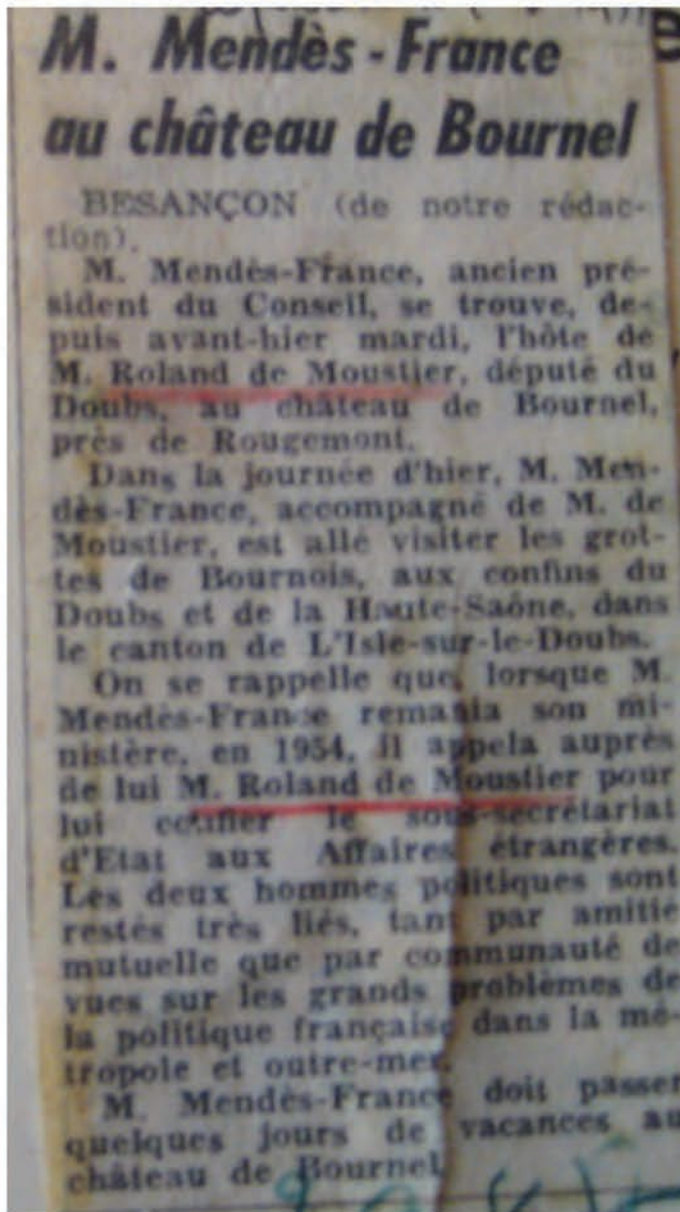
« L'U.G.S. vous appelle à voter pour les hommes qui vous paraissent les plus aptes à défendre ces positions ».

Les réunions électorales

Recherchons
Sténodactylo expérimentée
S'adresser : L'Est Républicain
105, Grande Rue - Besançon

C'est bon

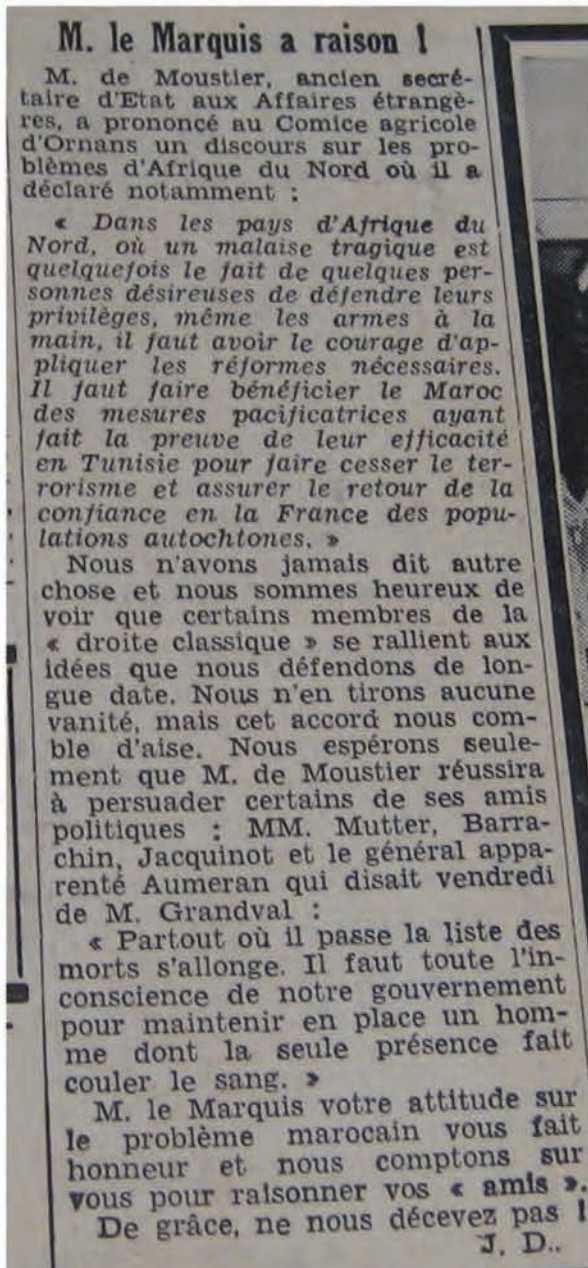
Déclaration de l'UGS,
L'Est Républicain 7 mars 1959



L'Est Républicain, 29 août 1957.

Le consensus des Indépendants à la SFIO

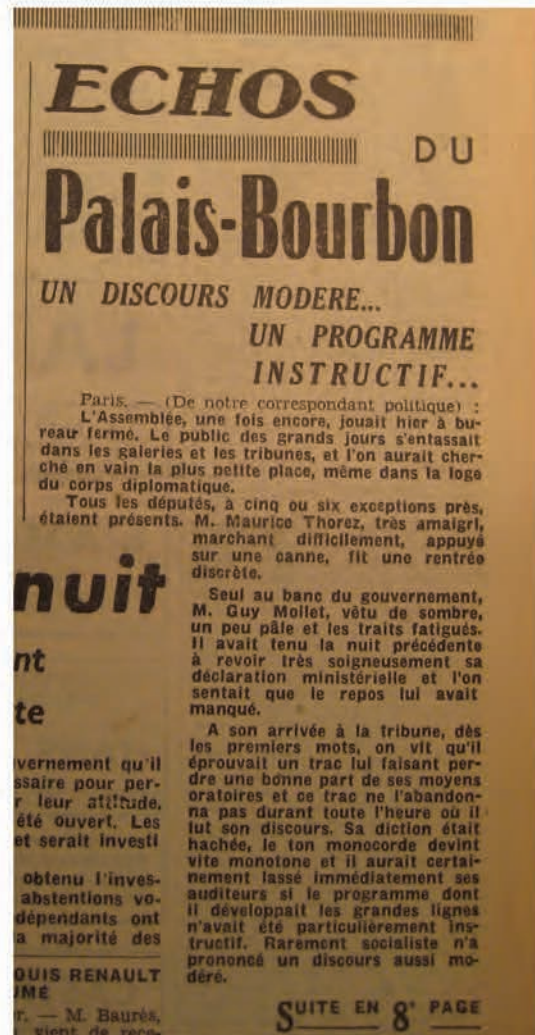
Jean Defrasne, adjoint SFIO, félicite Roland de Moustier



« M. le Marquis votre attitude sur le problème marocain vous fait honneur... »

Le Comtois, 4 août 1955.

Georges Pernot, alias Griot, sénateur indépendant, félicite Guy Mollet à la une de *La République*



« Rarement socialiste n'a prononcé un discours aussi modéré »

La République, premier février 1956.

Les gauches et la décolonisation

La SFIO et le processus de décolonisation

Intervention à l'AN de Jean Minjot

après la manifestation des Algériens

du 23 mai 1952 à Montbéliard

— 12 —

INCIDENTS DE MONTBELIARD

Fixation de la date de discussion d'une interpellation.

M. le président. L'ordre du jour appelle la fixation de la date de discussion de l'interpellation de M. Minjot sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour empêcher le retour d'incidents tragiques comme ceux qui se sont produits vendredi 23 mai à Montbéliard (Doubs), au cours d'une manifestation de Nord-Africains, incidents au cours desquels on a enregistré un mort, plusieurs manifestants et plusieurs policiers blessés.

Quel jour le Gouvernement propose-t-il pour la discussion de cette interpellation ?

M. Charles Bruno, ministre de l'intérieur. Le Gouvernement demande le renvoi à la suite.

M. le président. La parole est à M. Minjot. (Applaudissements à gauche.)

M. Jean Minjot. Mesdames, messieurs, le département du Doubs comprend une région essentiellement ouvrière, celle de Montbéliard, Audincourt et Sochaux où se trouvent, notamment, les usines Peugeot.

La population de cette région, des plus calmes, est répartie dans un grand nombre de communes qui constituent, en réalité, une seule agglomération dont les deux centres sont les villes de Montbéliard et d'Audincourt. Parmi cette masse laborieuse on compte, depuis quelques années, un assez grand nombre de Nord-Africains, 2.000 environ, qui travaillent principalement chez Peugeot à Sochaux, aux Forges d'Audincourt, ainsi que dans des entreprises de bâtiment et de travaux publics.

Ces Nord-Africains comprennent un élément fixe composé de ceux qui travaillent régulièrement dans un établissement déterminé, et un élément flottant recruté parmi des travailleurs de passage qui, lorsqu'ils ne trouvent pas un emploi fixe — ce qui arrive malheureusement assez souvent — travaillent n'importe où.

J'indique également que la plus grande partie de ces Nord-Africains ont, en général, un comportement normal et que, sauf quelques rixes et quelques vols qui ont lieu entre eux, les relations avec la population sont bonnes, tout au moins étaient bonnes jusqu'au début du mois de mai.

Malheureusement, depuis quelques mois, un assez grand nombre de ces Nord-Africains ont été enrégimentés dans les organisations de l'ex-P. P. A., maintenant appelé le mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques, autrement dit le M. T. L. D.

Ce mouvement, dirigé par quelques Algériens très évolués, est arrivé par la peur et les menaces à obtenir un certain nombre d'adhésions, dont on peut dire qu'elles sont dépourvues de toute valeur puisqu'elles n'ont pas été libres.

En relation étroite avec les organisations communistes et paracommunistes, ce sont eux qui forment le gros des participants des manifestations et des démonstrations organisées depuis le mois de mai par le parti communiste. A cet égard, je puis citer l'exemple de la ville d'Audincourt que je connais bien.

Dans cette ville, qui comprend une population essentiellement ouvrière, les manifestations communistes du 1^{er} mai n'auraient pas groupé cent participants si, à ceux-ci, ne s'étaient joints 900 Nord-Africains. (Interruptions à l'extrême gauche.)

Je parle de faits que je connais. C'est pourquoi j'apporte ces affirmations. (Applaudissements à gauche, au centre et à droite.)

Ce sont ces Nord-Africains qui sont venus barbouiller les murs et les trottoirs de la ville d'Audincourt pour protester contre le maintien en prison de militants du P. P. A. qui avaient été arrêtés. Ce sont eux qui, vers le 20 mai, ont participé à certaines manifestations organisées dans la région parce que le préfet du Doubs avait interdit une manifestation concernant la pièce *Un drame à Toulon*, uniquement parce qu'une autre association, le comité des anciens d'Indochine, avait décidé de s'opposer, au besoin par la force, à ce spectacle.

Mais, jusque-là, il n'y avait pas eu d'incident sérieux et rien ne permettait de croire que, du jour au lendemain, tout allait changer à la suite d'un appel lancé par le parti nationaliste pour une journée de grève et de protestation au sujet du transfert dans la métropole de Messali Hadj.

Dans la matinée du vendredi 23, plusieurs Nord-Africains ne reprennent pas leur travail, notamment aux usines Peugeot à Sochaux. D'autres, employés dans diverses entreprises, suivent le mouvement. Cependant, aucun rassemblement, aucune réunion ne sont signalés durant la journée.

L'après-midi, on s'aperçoit que 200 à 300 Nord-Africains circulent par groupes de 3 ou de 4, dans la ville de Montbéliard, voisine de la grande cité de Sochaux, et que leurs chefs, les meneurs du P. P. A. dont j'ai parlé, prennent des contacts avec les dirigeants des organisations communistes ou paracommunistes.

Brusquement, vers 5 heures et demie de l'après-midi, un rassemblement de 250 individus, tous Nord-Africains, se forme aux hôtels Peugeot — où habitent la plupart d'entre eux, dans des dortoirs — avec l'intention de se porter immédiatement sur Montbéliard. Effectivement, deux ou trois minutes plus tard, cette troupe, composée d'individus très excités — on a appris, hélas ! que certains étaient sous l'empire de boissons alcoolisées qui leur avaient été distribuées pendant l'après-midi — s'élançait au pas de course en criant et en gesticulant vers la ville de Montbéliard où sa venue fait naître une véritable frayeur.

La police, avertie, se porte à sa rencontre pour essayer de l'arrêter, avant l'entrée de la ville, près du passage à niveau de la voie ferrée de Besançon à Belfort. Mais, en raison de la densité de la circulation à cette heure là — il est près de six heures — elle ne peut intercéder la manifestation.

C'est ainsi que les Nord-Africains, au nombre de 400 environ sur les 2.000 qu'ils sont dans la région, purent atteindre la sous-préfecture dont la porte avait été heureusement fermée. Ils se préparèrent à y entrer, formant de véritables grappes humaines pour tenter d'atteindre les fenêtres du premier étage, lorsque le commissaire de police de Montbéliard arriva sur les lieux, accompagné uniquement — notez-le bien, mes chers collègues — de deux gardiens de la paix.

Alors que le commissaire de police songeait uniquement à calmer ces manifestants, car, je tiens à le souligner, il n'y avait eu aucun acte dans la région de Montbéliard qui eût pu être considéré comme une provocation quelconque à leur égard, et alors qu'il essayait de leur parler, il fut, sur le geste de l'un d'eux, avant d'avoir pu faire quoi que ce soit pour se défendre, submergé, roué de coups par des forcenés qui hurlaient d'alleurs en langue arabe.

C'est seulement après une mêlée extrêmement violente, qui dura quelques minutes et au cours de laquelle l'un des agents fut grièvement blessé, que le commissaire de police put se dégager, à moitié assommé, les boutons de ses vêtements arrachés, sa chemise déchirée, et qu'il put donner aux gardiens et aux inspecteurs de police qui arrivaient l'ordre de disperser l'attroupement. L'opération s'effectua sous une pluie de projectiles divers: pierres, briques, boulets, que les Nord-Africains avaient apportés avec eux.

A ce moment, les gendarmes et les gardes mobiles, qu'on avait pu prévenir, arrivèrent sur les lieux. Malheureusement, la bataille reprit, au cours de laquelle il y eut un nombre important — et toujours regrettable — de blessés de part et d'autre.

Le résultat, c'est que trois policiers, dont le commissaire de police, étaient sérieusement blessés. Cinq autres étaient fortement contusionnés. Un inspecteur, entraîné par les Nord-Africains, qui s'occupaient à le lyncher, ne put se tirer d'affaire qu'en faisant usage de son arme. C'est ainsi qu'après qu'un véhicule eût été lapidé et gravement endommagé, on put relever, parmi les manifestants, quelques blessés, dont l'un, malheureusement, était mortellement atteint.

Voilà les faits. Je ne crois pas, monsieur le ministre de l'intérieur, que vous puissiez les contester, car ils sont l'expression exacte de la réalité.

Toute la population laborieuse de la région de Montbéliard, à quelque parti qu'elle appartienne, toute la population autochtone, si je puis dire, a été vraiment effrayée de ce qui a pu se passer; d'autant que pas le moindre incident n'avait pu constituer une quelconque provocation.

Comme conclusion, car je tiens à respecter le règlement, je vous demande, monsieur le ministre de l'intérieur, quelles mesures vous comptez prendre pour que de pareils incidents ne puissent pas se renouveler.

La population, en effet, n'a pas encore compris comment cette sorte d'émeute a pu se dérouler et en venir à menacer la sous-préfecture, dans les conditions que j'ai relatées. C'est une véritable terreur qui a pesé et qui pèse encore sur la région.

Je tiens à souligner que les 2.000 Nord-Africains qui travaillent dans la région ne sont pas tous de ces farouches fanatiques prêts à n'importe quelle besogne sur l'ordre des agitateurs et des organisations dont j'ai parlé. Par conséquent, il ne saurait s'agir d'user contre eux de représailles. Loin de nous cette pensée. Au contraire, nous estimons que diverses mesures de précaution doivent être prises.

Tout d'abord, monsieur le ministre de l'intérieur, vos services centraux doivent comprendre que la région de Montbéliard n'est pas constituée de quelque vingt ou trente communes indépendantes les unes des autres et où la présence d'un ou deux gardiens de la paix suffit amplement au maintien de l'ordre, mais qu'il s'agit d'une agglomération ouvrière importante de 80.000 à 100.000 habitants, ce qui nécessite, par conséquent, un changement total dans la conception de l'organisation des services de police ou de sécurité.

Ensuite il faut, d'un autre point de vue, sur le plan national, organiser, au départ de l'Algérie — et le problème que je pose n'est pas propre à ma région, il intéresse toutes les régions dans lesquelles des Nord-Africains viennent travailler — un contrôle à la fois sanitaire et social de l'immigration nord-africaine.

M. René Camphin. C'est du racisme!

M. Pierre Fayet. Les trois départements algériens sont des départements français.

M. Jean Minjot. Ne pourrait-on pas, par exemple — c'est une suggestion que je formule — refuser le départ à tous les jeunes gens n'ayant pas encore accompli leur service militaire?

Pour les majeurs — ce n'est pas du racisme, au contraire — il faudrait concilier la nécessité d'avoir un certificat de travail ou des ressources déterminées avec le fait que, citoyens français, les Nord-Africains doivent pouvoir se déplacer dans la métropole comme en Afrique du Nord.

M. Pierre Cot. Alors, il n'y a pas de contrôle possible.

M. Jean Minjot. Enfin, sur un plan plus particulier et local, j'estime qu'il faut réorganiser le service de contrôle de la main-d'œuvre nord-africaine et créer de nombreux centres d'accueil qui ne soient pas seulement des refuges, mais qui constituent de véritables foyers où les Nord-Africains ne se sentent plus isolés et abandonnés, où ils ne risquent pas ainsi de devenir la proie facile de certains hommes qui ne visent qu'à les exploiter et à s'en servir pour troubler une région profondément ouvrière et laborieuse ne demandant qu'à travailler dans le calme, l'ordre et la tranquillité. (Applaudissements à gauche, au centre, à droite et à l'extrême droite.)

Si les pouvoirs publics, monsieur le ministre de l'intérieur, voulaient s'occuper des Nord-Africains, non pas seulement pendant les quelques jours ou les quelques semaines qui suivent de douloureux incidents comme ceux que je viens de relater; s'ils voulaient suivre ces malheureux d'une façon continue, cela suffirait, j'en suis convaincu, pour que le problème soit résolu. Alors, dans toute notre région du Doubs, si laborieuse et si calme, reprendraient des relations normales entre la population et les Nord-Africains que nous ne voulons pas voir rejeter à la mer. (Exclamations et interruptions à l'extrême gauche.)

M. René Camphin. Vous êtes atteint de Forestalisme!

M. Jean Minjot. Cela vous gêne, parce que nous, nous ne faisons pas de démagogie!

Je voudrais qu'au lieu d'envoyer des agitateurs vous alliez parler à ces populations laborieuses qui refusent de vous suivre (Vifs applaudissements à gauche); vous comprendriez leurs réactions. Ce ne sont pas les réactions d'un nationalisme, ce sont celles de travailleurs qui comprennent qu'on essaie de profiter de la présence de Nord-Africains pour les dresser contre le pays qui les a accueillis. (Applaudissements à gauche, au centre, à droite et à l'extrême droite.)

C'est donc, monsieur le ministre de l'intérieur, une politique sociale en même temps qu'une politique de sécurité que je vous demande de bien vouloir faire pratiquer par vos services.

Sous le bénéfice de ces observations, j'accepterai le renvoi de mon interpellation. (Applaudissements à gauche, au centre, à droite et à l'extrême droite.)

Mme Jeannette Prin. Nous demandons l'affichage de votre discours!

A gauche. Avec les interruptions!

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. le ministre de l'intérieur. Les faits qui viennent d'être rapportés par M. Minjot sont exacts en tous points.

M. Minjot a proposé deux sortes de solutions: d'abord une solution locale, à savoir l'organisation des services de police dans la région de Montbéliard. Je suis d'accord. D'autre part, une action sur le plan national à l'égard des populations nord-africaines qui viennent travailler dans la métropole.

J'ai déjà eu l'occasion d'exposer devant l'Assemblée nationale ce que le Gouvernement avait fait, faisait et voulait faire à l'égard de la main-d'œuvre nord-africaine.

M. Pierre Fayet. Les tuer tous, voilà ce que vous voulez faire!

M. le ministre de l'intérieur. Une action utile a déjà été menée. Elle sera continuée et je donne à l'Assemblée l'assurance que tout sera fait pour éviter l'exploitation éhontée par un parti politique de nos frères nord-africains. (Applaudissements à gauche, au centre, à droite et à l'extrême droite.)

M. René Camphin. Vous parlez comme Pétaïn, comme un géolier, comme un raciste! Peureux!

M. le ministre de l'intérieur. Peureux? Certainement pas!

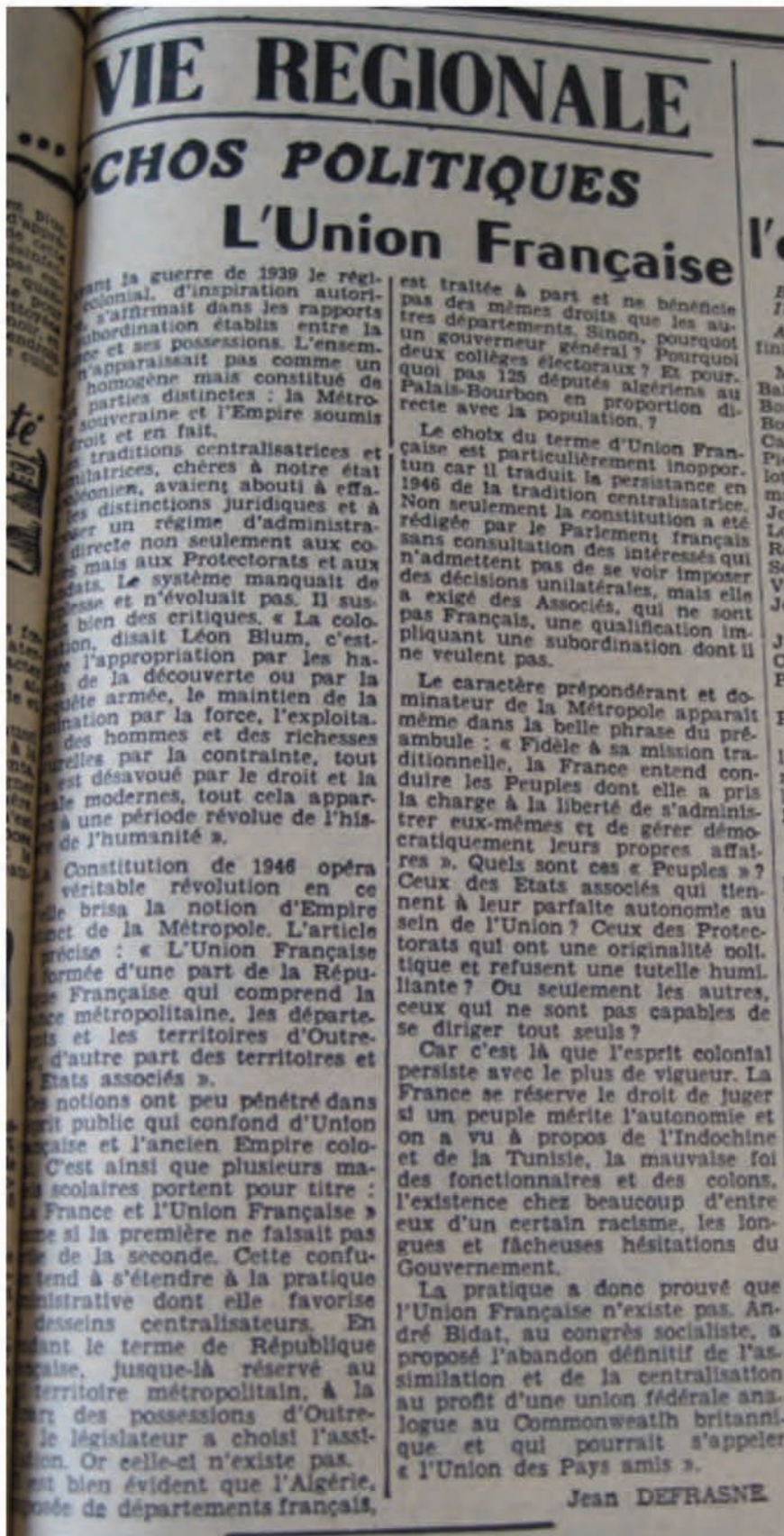
M. le président. Je consulte l'Assemblée sur le renvoi de l'interpellation à la suite, demandé par le Gouvernement.

(L'Assemblée, consultée, ordonne le renvoi de l'interpellation à la suite.)

JO AN N°55 de 1952 - séance N°89 du

17 juin 1952, p 2960 « incidents de

Montbéliard ».



Jean Defrasne favorable à une organisation fédérale « l'Union des Pays amis ».

Le Comtois 19 juillet 1955

Les Jeunesses socialistes s'opposent à la guerre d'Indochine

Le Comtois 10 mars 1947



à celui que nous avons connu récemment. L'industrialisation du pays qui pouvait apporter un peu de bien-être aux indigènes systématiquement empêché !... Aucune liberté politique ou syndicale n'était accordée ! Aucune loi sociale ne protégeait les ouvriers qui devraient fournir douze ou quatorze heures de travail par jour, pour des salaires leur permettant à peine de manger !

Très peu de routes, très peu de chemins de fer, juste ce qui était nécessaire pour transporter les marchandises prises dans le pays ; les indigènes n'en profitant même pas, n'ayant pas l'autorisation de se déplacer.

Peu d'écoles et d'hôpitaux. En 1939, deux indigènes sur cent peuvent apprendre à lire. Mais une police nombreuse, bien organisée et d'une cruauté inouïe ; de nombreux débits d'alcool et d'opium encouragés par l'administration française (dix-sept débits d'opium pour une école primaire).

Et, par dessus tout, une misère et une souffrance incroyables organisées par une classe de possédants français, vivant d'une manière fastueuse, amassant des fortunes énormes.

On comprend la colère de ces derniers aujourd'hui lorsqu'ils voient leurs avantages menacés par la volonté d'émancipation du Viet-Nam !

Des accords ont été signés dernièrement qui, pourtant, garantissaient aux maîtres des industries, leurs privilèges. Mais ceux-ci craignent que le peuple indochinois accède à la liberté et à l'instruction et ne les tolère pas éternellement.

C'est pourquoi les militaires réactionnaires ont tout fait pour saboter ces accords. Ils ont multiplié les violations et les provocations. Ils ont maintenant la guerre qu'ils ont tant désirée.

Et pour mener cette guerre, les capitalistes ont besoin des jeunes. Il leur importe peu que des jeunes Français et indochinois meurent en masse pour conserver leurs intérêts.

La Jeunesse Socialiste n'accepte pas cette guerre stupide. Elle ne veut pas que le sang des jeunes travailleurs soit versé pour les dividendes des capitalistes. Elle veut que l'on reconnaisse au Viet-Nam, comme à tous les peuples de la terre, le droit à la liberté, le droit de se diriger lui-même.

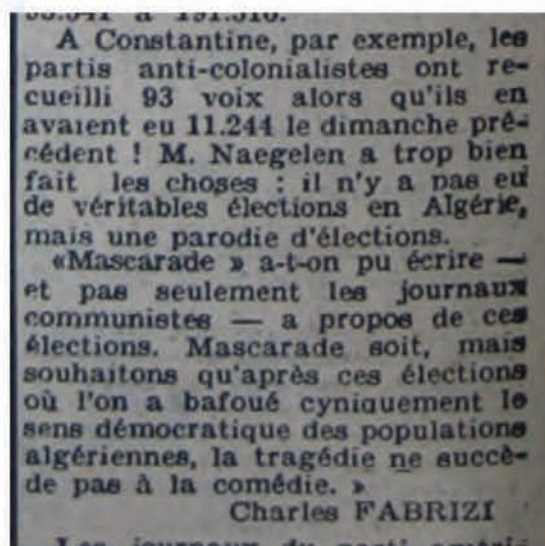
La Section des Jeunesses Socialistes de Besançon

La condamnation par le PCF des élections algériennes

La fin de l'article condamne « la parodie d'élections ».
L'article est signé par Charles Fabrizi,
responsable communiste régional

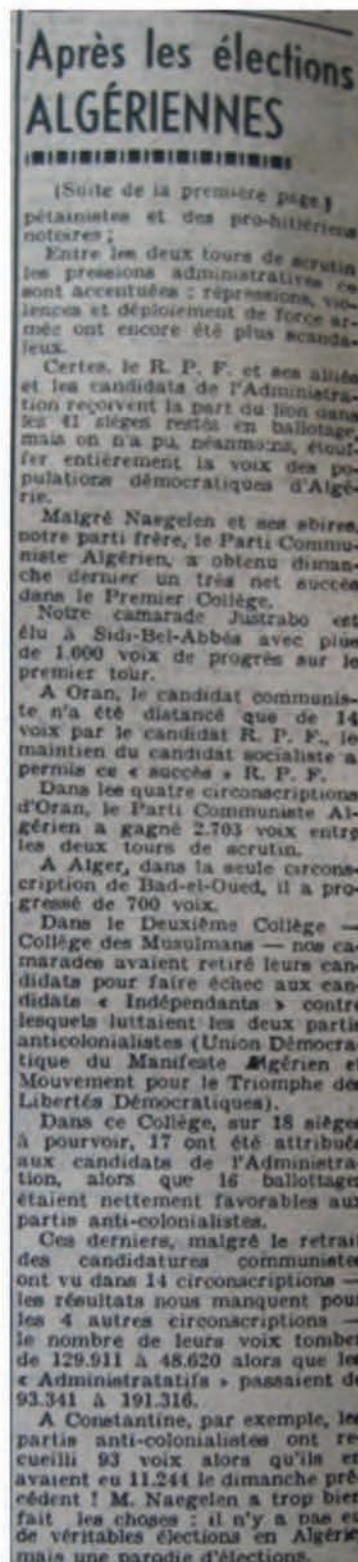


Fin de l'article



ADD 122pr2 *Le Peuple Comtois*, 1948 - 1950

Article du 2 mai 1948



Le PCF et la guerre d'Indochine

Article contre la « salle guerre » du *Peuple Comtois*, organe du PCF bisontin

Tract invitant à une réunion publique pour le 2 juillet 1954



ADD 122pr2 *Le Peuple Comtois*
8 août 1949



AMB 224w1 rapports journaliers
de police 1953-1955

Les radicaux bisontins,
des mendésistes fidèles

L'exemple d'Albert Kohler,
aux côtés de
Pierre Mendès France,
adjoint au maire,
avocat prenant la défense
de Francine Rapiné et des
nationalistes algériens

Appel aux jeunes par les candidats du parti radical-socialiste



Lors de son passage à Hesancourt, Pierre MENDES FRANCE avait fait une conférence fort réussie. — A ses côtés, de gauche à droite : MM. Albert KOHLER et Roger HUMBERT, candidats radicaux-socialistes.

Depuis que le Président Mendès-France s'est adressé aux jeunes, tous les partis politiques, à l'envi, se sont précipités pour témoigner à la jeunesse un intérêt aussi prononcé que subtil.

Les promesses les plus démagogiques lui sont faites.

Fidèles à l'engagement qu'ils ont pris de tenir paroles, les candidats radicaux, compagnons du début du Président Mendès-France, ont pris soin de ne promettre que ce qu'ils étaient certains de pouvoir tenir.

Ils s'engagent :

- A assurer le recrutement démocratique de l'enseignement secondaire et supérieur (extension des bourses, pré-salaire aux étudiants des disciplines scientifiques, possibilité pour ceux qui n'ont pas pu fréquenter les établissements du second degré de rejoindre l'enseignement supérieur par des épreuves directes d'entrée dans les Facultés (même en l'absence du titre de bachelier).
- A assurer emploi et salaire garantis pour 15 ans à 75.000 jeunes gens formés spécialement pour les industries du bâtiment.
- A mettre à profit le service militaire pour compléter la formation technique et professionnelle

des jeunes gens et pour leur faire effectuer, avec un salaire minimum, des travaux d'utilité publique.

- A doter le pays d'un équipement sportif complet.
- A créer et développer les colonies et camps de vacances pour les adolescents.
- A construire les écoles nécessaires pour l'instruction de la jeunesse et à prévoir dès maintenant les débouchés qui leur permettront de trouver un emploi stable.
- Enfin, et surtout, à continuer la politique de détente internationale inaugurée à Genève par le Président Mendès-France, pour que la jeunesse de notre pays n'aille pas à nouveau payer de son sang à Dien-Bien-Phu ou en Afrique du Nord, les criminelles erreurs des politiciens du M. R. F.

Fidèles à la jeunesse et loquaces avec eux-mêmes, les radicaux de Doubs, présentent à vos suffrages une liste d'hommes nouveaux et d'hommes jeunes.

Ardents, combattifs, compétents, ils ne décevront pas la jeunesse.

Jeunes, votez pour la liste Radical-socialiste patronnée par le Président Mendès-France.

« ... pour que la jeunesse
de notre pays n'aille pas à
nouveau payer de sang à
Diên Biên-Phu ou en
Afrique du Nord, les
criminelles erreurs des
politiciens du MRP. »

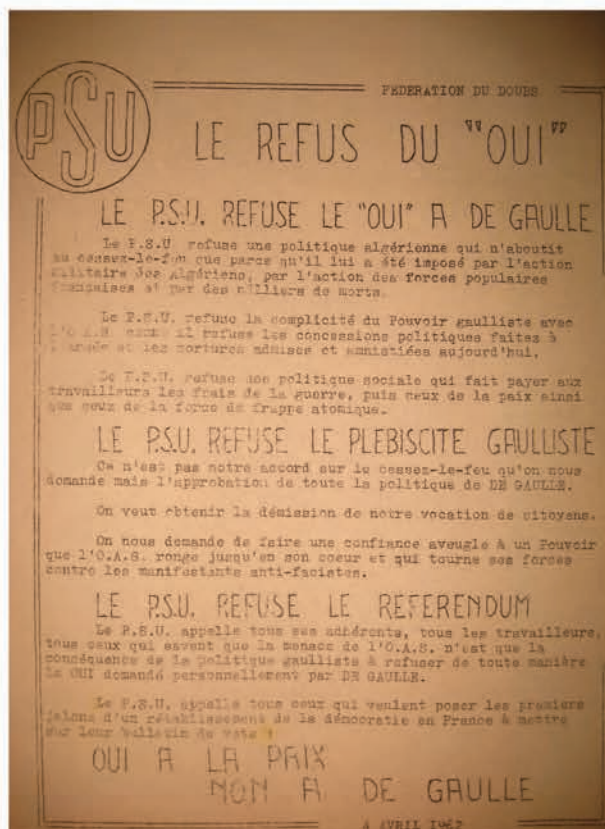
Le Comtois, 16 décembre
1955.

L'opposition du PSU à la guerre d'Algérie : les « non » aux référendums

Le « non » de janvier 1961



ADD 1485w140, affichette du PSU glissée dans les boîtes aux lettres de Bisontins lors du référendum du 8 janvier 1961.



Le « non » d'avril 1962

ADD 1485w140, PSU fédération du Doubs, tract pour le « non » au référendum du 8 avril 1962.

La droite et la décolonisation :

l'exemple des Indépendants

La République glorifie l'Empire

Éditorial de Lucien Kayser



La République 17 avril 1947

Intervention à l'AN de Roland de Moustier sur la situation au Maroc

d'autres secteurs de l'Union française, n'entraîne rapidement dans notre pays un sévère ralentissement économique qui engendrerait un grave chômage. On oublie trop qu'un Français sur trois n'a de travail, directement ou indirectement, que grâce à l'existence de l'Union française et des Etats associés, où nous avons d'ailleurs, comme on l'a dit, rendu d'immenses services.

L'ingérence étrangère est flagrante, encore, dans bien d'autres secteurs, sans même parler de l'Organisation des Nations unies. Il est inutile, inopportun, je crois, d'insister; mais l'opinion publique s'inquiète chaque jour davantage de cette ingérence étrangère dans les affaires françaises et de ses conséquences graves pour notre pays. Elle demande, monsieur le président du conseil, quelles mesures énergiques, efficaces, complètes entend prendre le Gouvernement pour y mettre fin.

Si, en effet, nous sommes divisés sur la politique suivie au Maroc et plus généralement en Afrique du Nord, sur les méthodes à employer en vue des réformes indispensables et urgentes dans le respect des traités, dans la pacification, dans l'ordre et dans l'amitié franco-musulmane, nous ne pouvons l'être sur cette inadmissible et scandaleuse ingérence étrangère.

Dans un article remarquable, paru aujourd'hui, M. Maurice Schumann déclare que « le refus commun de toute imixtion étrangère doit être le fondement de la politique d'association ». Et, citant M. Vincent Auriol, il rappelle qu'il est des juges qui sont plus prompts à donner des leçons que qualifiés pour donner des exemples.

Il serait, aujourd'hui, vraiment paradoxal que, sur ce plan, on veuille donner aux républicains que nous sommes des leçons de patriotisme. Ceux-là qui, à une certaine époque, ont donné aux communistes de puissants leviers de commande portent ainsi la plus lourde responsabilité dans la politique d'abandon et de démission nationale qui a conduit à la grave crise actuelle au Maroc. (*Applaudissements sur quelques bancs à droite.*)

M. le président. La parole est à M. de Moustier.

M. Roland de Moustier. Mesdames, messieurs, je crois que M. le président du conseil a eu raison, cet après-midi, d'insister pour que vienne le plus tôt possible ce débat sur la politique marocaine. Il est, en effet, indispensable que le Gouvernement sache quelle est l'opinion du Parlement sur ce grave problème.

Hélas! monsieur le président du conseil, que n'avez-vous demandé un débat dès le début de l'été? Vous auriez, dès cette époque, obtenu une réponse du Parlement. Cette réponse vous aurait sans doute évité, par la suite, bien des déboires. Elle vous aurait sans doute aidé à maintenir la cohésion de votre Gouvernement; en tout cas, elle vous aurait fait gagner beaucoup de temps et vous aurait donné beaucoup plus d'autorité.

Tout à l'heure, monsieur le président du conseil, vous avez exhorté les interpellateurs à être prudents à cette tribune, à mesurer leurs critiques, à bien peser leurs paroles. Je vais, bien entendu, répondre à cette exhortation, bien que je me demande si la meilleure façon de servir vraiment, comme vous le souhaitez, la cause de l'amitié franco-musulmane n'est pas de dire franchement toute la vérité.

Vous aviez, il y a plusieurs mois, monsieur le président du conseil, défini la politique que votre Gouvernement comptait pratiquer au Maroc; l'ayant définie, vous l'aviez fait approuver par le conseil des ministres et vous aviez, ensuite, nommé un résident général pour la faire appliquer. Vous aviez, à l'époque, ainsi que votre ministre des affaires marocaines, exposé avec beaucoup de clarté cette politique devant les commissions compétentes du Parlement. Elle était donc connue de tous, rendue publique.

Or, depuis que vous l'aviez définie, qu'est devenue cette politique dans son exécution? Nous avons, hélas! constaté dès le départ du Parlement que la cohésion gouvernementale n'avait pas résisté aux violentes attaques portées de tous côtés au choix qu'avait fait le Gouvernement.

Le désaccord gouvernemental a d'abord transpiré. Ensuite, à notre stupefaction, il a été rendu public par un membre important de votre Gouvernement; et nous n'avons noté, à l'époque, aucune réaction du chef du Gouvernement contre cette indiscipline.

Il est vrai, monsieur le président du conseil, que vous avez aussitôt fait des efforts louables — combien louables et persévérants! — pour essayer de convaincre les membres de votre Gouvernement qui n'étaient plus d'accord sur votre politique; et non pas seulement pour les convaincre, mais, aussi, je pense, pour en instruire quelques-uns des réalités du problème marocain.

On a vu se multiplier les conseils des ministres, les conseils de cabinet, les comités restreints, les comités de coordination. Vous avez même provoqué une réunion dans une ville d'eaux moins, je le répète, pour arriver à un accord que pour ouvrir

les yeux de ceux de vos collaborateurs qui ne voulaient pas encore voir la vérité sur le problème marocain. Vous leur avez fait dire cette vérité par un très grand nombre de personnalités venues du Maroc, représentant les aspects les plus divers de l'opinion publique du Maroc.

Mais alors, mesdames, messieurs, quelles ont été, sur le plan de l'action gouvernementale, les conséquences de ce désaccord fondamental, dès le départ, au sein du Gouvernement, sur sa politique marocaine?

Première conséquence: de graves pertes de temps; seconde conséquence: la fièvre monte dans les esprits. Chaque délai fixé par le Gouvernement est reporté.

Autre conséquence, et non des moindres, ce fut le redoublement des efforts de vos adversaires, monsieur le président du conseil, contre l'application de votre politique. Cette opposition, conduite simultanément au Maroc, dans l'administration, dans l'armée, auprès des chefs de région, à Paris, dans la presse, au Parlement et au sein même du Gouvernement par un véritable lobby marocain, prit, en certaines circonstances, au Maroc, nous l'avons constaté, l'allure de l'action d'un véritable gang organisé. (*Applaudissements à gauche.*)

Mesdames, messieurs, vous m'excuserez si je choisis à dessein des expressions étrangères qui n'ont pas leur traduction littéraire en français parce qu'elles recouvrent des mœurs qui, jusqu'alors, n'existaient pas dans notre pays. (*Applaudissements à gauche et sur quelques bancs au centre.*)

Une autre conséquence très grave de ce désaccord gouvernemental, on l'a dit avant moi à cette tribune, ce fut la condamnation, monsieur le président du conseil, de votre politique marocaine par de hautes autorités du pays qui, cependant, ont pour première mission d'obéir au Gouvernement de la République. (*Applaudissements à gauche et sur divers bancs au centre et à droite.*) et cette condamnation a été suivie par des refus graves d'obéissance.

Je ne voudrais prendre que deux exemples, qui sont aujourd'hui connus de vous tous. On les a déjà, d'ailleurs, évoqués avant moi à cette tribune.

Nous avons assisté à la démission d'une des plus hautes autorités militaires de ce pays du comité d'Afrique du Nord et, chose bien plus grave, nous avons pris connaissance d'articles publiés dans des revues, de déclarations faites aux journaux par cette haute autorité militaire et qui condamnaient formellement la politique du chef du Gouvernement au Maroc. (*Applaudissements à gauche.*)

Et nous n'avons assisté à aucune réaction de la part du Gouvernement!

M. Jean Catrice. M. Laniel avait pris des sanctions.

M. Roland de Moustier. Un autre exemple, mesdames, messieurs: Est-il exact que, le 20 août, deux chefs militaires de région au Maroc et le directeur de l'intérieur, un général, refusaient d'obéir au résident général, dépositaire de l'autorité gouvernementale, et lui donnaient leur démission?

M. Joseph de Monsabert. Non pas un, mais tous, heureusement! (*Exclamations au centre et à gauche.*)

M. Jean Catrice. Comment voulez-vous que nos enfants qui sont appelés obéissent à des chefs militaires qui agissent de la sorte?

C'est criminel. Et vous dites cela devant le peuple français! Moi, j'ai des gosses qui sont partis, et je trouve ce que vous dites scandaleux.

M. Joseph de Monsabert. Je dis simplement que je n'ai pas de sang français sur les mains.

M. Jean Catrice. J'ai honte pour le pays. J'en pleure pour la France. (*Mouvements divers.*)

M. le président. La nature de ce débat, où sont engagés les intérêts de la France, devrait vous inciter, mes chers collègues, à plus de calme.

M. Roland de Moustier. Comme le dit justement M. le président de séance, le débat est assez grave en lui-même pour qu'on évite de le passionner. Je fais quant à moi, je vous assure, tout ce que je peux pour ne pas le passionner et mesurer mes paroles. (*Applaudissements à gauche.*)

Mesdames, messieurs, j'ai dit qu'après ces manquements graves à la discipline militaire, aucune sanction n'avait été prise. Bien au contraire, ces hauts fonctionnaires militaires sont toujours en place. C'est le résident général qui a été rappelé.

M. Joseph de Monsabert. Heureusement!

M. Roland de Moustier. Je pense que, comme M. Catrice, vous mesurez, mesdames, messieurs, la gravité extrême de ces faits. D'abord, sur le plan politique, il faudrait tout de même savoir où réside l'autorité en France. (*Applaudissements sur quelques bancs à droite et à l'extrême droite.* — *Applaudissements au centre et à gauche.*) L'autorité est-elle aux mains du Gouvernement ou est-elle aux mains des factions?

Allons-nous donner bientôt l'exemple des mœurs et des habitudes politiques de certaines républiques sud-américaines ? (Applaudissements sur quelques bancs à droite. — Applaudissements au centre. — Très bien ! très bien ! à gauche.)

Et puis — chose infiniment plus importante encore à l'heure où la situation au Maroc est grave, ainsi que le chef du Gouvernement vient de le dire à cette tribune, à l'heure où le pays va faire appel au patriotisme et à l'abnégation de ses fils — comment, je vous le demande, mesdames, messieurs, les jeunes Français accepteront-ils les ordres du Gouvernement si l'exemple de la désobéissance est donné par ceux qui remplissent dans l'armée les fonctions les plus hautes ? (Vifs applaudissements au centre, à droite, sur de nombreux bancs à droite et sur quelques bancs à l'extrême droite.)

Mme Germaine Peyrolas. Il faut refaire de l'armée la « grande muette ».

M. Charles Lussy. Les généraux aux invalides !

M. Roland de Moustier. Mesdames, messieurs, il est encore une autre conséquence, que je voudrais rapidement souligner, du désaccord fondamental qui partageait le Gouvernement sur la politique marocaine. Nous l'avons constatée sur le plan international.

Certes, comme beaucoup d'entre vous, j'applaudis à la prise de position de M. le ministre des affaires étrangères aux Nations Unies, mais, monsieur le ministre, comme j'aurais davantage encore applaudi si vous nous aviez obtenu un vote favorable des Nations Unies !

A droite. Ce n'est pas sa faute !

M. Roland de Moustier. Je ne peux pas oublier une époque, qui n'est pas lointaine — c'était il y a un an — où déjà, devant l'Organisation des Nations Unies, étaient posés des problèmes fort désagréables pour la France.

Le ministre des affaires étrangères d'alors a cependant obtenu un très grand succès devant cette instance internationale, un succès si grand même qu'il avait semblé froisser certains de nos compatriotes. (Très bien ! très bien ! à gauche.) A cette époque, M. Malik venait trouver le ministre des affaires étrangères de France et lui disait : Au nom de toutes les délégations des pays arabes, je suis à vos côtés pour ne vous faire, pendant cette session, aucune difficulté. La politique que vous conduisez en Tunisie est une politique excellente qui ne peut recueillir que l'approbation des nations du monde. L'opinion publique mondiale, et notamment l'opinion publique des pays arabes, est derrière vous.

J'aurais souhaité qu'il en fût de même aujourd'hui (Applaudissements à gauche), sans que je critique aucunement, bien entendu, M. le ministre des affaires étrangères. (Murmures. — Rires sur de nombreux bancs.)

M. Robert Bailanger. Cela méritait d'être précisé. (Nouveaux rires.)

M. Roland de Moustier. Mesdames, messieurs, non ! ne rions pas.

Croyez-vous que l'on puisse, en effet, conduire une politique efficace, dans un domaine quelconque, contre l'opinion publique internationale ? Pour ma part, je ne le crois pas et, en tout cas, je ne le souhaite pas à mon pays.

Voyons maintenant, monsieur le président du conseil, pourquoi vous avez éprouvé tant de peine à appliquer au cours de l'été votre politique marocaine, politique que vous avez à plusieurs reprises définie, avec clarté et brio, et encore aujourd'hui, tant à la commission des affaires étrangères qu'à cette tribune. Pourquoi avez-vous eu tant de peine, dis-je, à faire entrer cette politique dans les faits ? Parce que vos farouches opposants, qui ne cessent de dire qu'ils sont d'accord sur le fond du problème marocain, sur les réformes, sur l'abandon de l'administration directe, s'acharnent seulement à critiquer vos préalables. Ils critiquent l'effacement des deux sultans. Ils critiquent l'institution d'un conseil du Trône. Ils critiqueront demain la création du gouvernement. Ils en critiqueront surtout les modalités.

Pourquoi donc ? Mais précisément parce que vous avez signifié que c'étaient des préalables à la politique de fond.

Le vrai problème, en effet, n'est pas dans les préalables. Vous l'avez fort bien exposé vous-même, monsieur le président du conseil. Il s'agit de savoir si nous allons accorder au peuple marocain l'exercice des libertés essentielles, des libertés qui sont fixées par les Droits de l'homme et du citoyen et reconnues par la charte des Nations Unies. C'est là le fond du problème. Va-t-on leur reconnaître la liberté d'association, de réunion ? Va-t-on leur donner la liberté d'expression, le droit d'imprimer des journaux et la liberté syndicale, la liberté du choix d'un métier ou d'une fonction ? Va-t-on leur assurer la liberté personnelle, l'*habous corpus* ? Va-t-on enfin mettre fin à ces arrestations arbitraires, à ces éloignements dans des pays malsains ? Va-t-on surtout faire cesser ces effroyables sévices de la police ?

M. Jacques Foniupt-Esperaber. Très bien !

M. Roland de Moustier. Vous nous avez demandé, monsieur le président du conseil, de mesurer nos paroles. Je n'en dirai pas davantage sur ce sujet.

M. Jules Ramarony. Vous travaillez pour l'O. N. U. (Vifs interruptions à gauche et sur divers bancs.)

M. Daniel Mayer. Non, pour la France, la vraie !

M. Jacques Foniupt-Esperaber. C'est malheureusement exact !

M. Roland de Moustier. Je travaille pour l'honneur de mon pays.

Je n'ajouterais rien car, si j'ajoutais quoi que ce soit sur cette affaire, j'aurais à rougir de honte. (Applaudissements à gauche et sur quelques bancs au centre.)

Allons-nous confier au peuple marocain l'exercice de la justice, d'une justice sereine, prompt, impartiale et gratuite ? Voilà encore un aspect du problème.

Allons-nous assurer la protection des faibles contre les injustices et les exactions des forts ? Nous avons, hélas ! oublié, comme vous l'avez dit, monsieur le président du conseil, les enseignements du maréchal Lyautey. Les contrôleurs civils de l'administration française avaient, dans le passé, pour but de défendre les faibles contre les exactions, les abus de pouvoir ou les injustices des chefs traditionnels.

Petit à petit, nous nous sommes laissés aller à faire le contraire, trouvant plus facile de soutenir l'autorité des chefs et de fermer les yeux sur leurs exactions.

Allons-nous faire triompher au Maroc l'égalité devant la loi et la justice ?

Après les émeutes récentes de Casablanca, après ces émeutes organisées par le gang dont j'ai parlé, monsieur le président du conseil, émeutes qui ont eu leur cortège de pillages et de meurtres, aucune arrestation n'a été opérée, aucune sanction n'a été prise. Or, je vous assure que ces émeutes ont eu, dans tout le Maroc, un retentissement considérable et je ne sais pas dans quelle mesure nous arriverons à le faire oublier.

Allons-nous permettre aux élites marocaines que nous avons nous-mêmes instruites d'accéder aux fonctions publiques ?

Je voudrais, là, pour un instant, poser devant vous le problème des fonctionnaires français et de la fonction publique au Maroc.

Lorsque, monsieur le président du conseil, vous déclarez à la tribune : « L'administration directe doit cesser », lorsque votre résident général, arrivant au Maroc, y proclame : « Je viens ici pour faire cesser l'administration directe », bien entendu un trouble profond est jeté dans tout le corps des fonctionnaires français du Maroc. Et l'émotion de ces fonctionnaires est bien légitime puisqu'on vient leur dire : « Vous allez perdre vos emplois ».

Mais vous ne pouvez faire une telle politique que si vous avez fait préalablement voter par le Parlement des lois protégeant la fonction publique au Maroc, si vous avez su prévoir, soit des indemnités, comme l'ont fait les Anglais dans certaines de leurs colonies, soit le rattachement de ces fonctionnaires marocains à la fonction publique métropolitaine. Mais en aucun cas vous ne pouvez prétendre faire cesser rapidement l'administration directe et avoir pour vous tous les fonctionnaires français du Maroc auxquels on veut faire perdre leur emploi. Leur émotion est parfaitement légitime.

Il est nécessaire, monsieur le président du conseil, pour appliquer cette politique, d'en avoir d'abord les moyens.

Pour en terminer avec le fond du problème marocain — que je trace, on m'en excusera, à très grands traits — je dirai qu'il y a le problème du prolétariat marocain, ce prolétariat venu ces dernières années des tribus de la montagne, dans lesquelles il était encadré, soutenu, dirigé, protégé, et qu'on a laissé venir dans les grandes villes pour habiter dans les effroyables « bidons-villes », ce prolétariat qui, aujourd'hui, est sans organisation, qui, pendant longtemps, n'était même pas recensé par l'administration, qui, sans organisation syndicale, se trouve sans défense. La plupart du temps, ne voit-on pas des familles entières vivre avec le salubre — et quel salaire ! — d'un seul membre de la famille ?

Dans ces conditions, bien entendu, ce vaste prolétariat devient, petit à petit, l'armée de demain de la révolution.

Tel est, mesdames, messieurs, le problème de fond du Maroc qui s'estompe, pour beaucoup, derrière les trois préalables qui ont été fixés par le Gouvernement. C'est sur ce problème de fond qu'en fin de débat l'Assemblée devra se prononcer, et non pas sur l'interprétation de telle ou telle déclaration faite à Rabat ou à Paris.

Il me reste à conclure, monsieur le président du conseil. Sur la définition et l'exposé de votre politique, je suis entièrement d'accord avec vous et je sais qu'un certain nombre de mes amis le sont également. Sur l'exécution de cette politique, telle qu'elle a été pratiquée dans le courant de l'été, hélas, monsieur le président du conseil, je ne suis plus d'accord

La presse et le processus de décolonisation

Les tirages de la presse régionale dans le département en 1952

- JOURNAUX PARAISSANT DANS LE DEPARTEMENT	
Titre et Adresse	Tirage
<u>I.- QUOTIDIENS -</u>	
✓ "La République", 58-60, 61e-Rue à BESANCON	41.000
✓ "Le Comtois", 20, R. Gambetta à BESANCON	40.000
<u>II.- HEBDOMADAIRES -</u>	
✓ "Cité Fraternelle", 13 R. Ronchoux	25.000
✓ "L'Eveil Alsacien", id.	:
✓ "Le Courrier Savoyard", id.	:
✓ "L'Ardenne", id.	:
✓ "La Côte d'Or", id.	:
✓ "La Terre de Chez Nous", id.	13.000
✓ "Journal d'Informations Fromagères" (Imprimerie Publicité-Est)	:
✓ "Les Petites Affiches de Bourgogne & de Franche-Comté", 19 Pl. du 8 Septembre	3.000
✓ "Le Pontissalien", 45 61e-Rue à PONTARLIER	8.000
✓ "Le Courrier de la Montagne", 5 Place du Mont à PONTARLIER	7.000
✓ "La Voie Nouvelle" à MONTBELIARD	:
<u>III.- PERIODIQUES -</u>	
✓ "Journal des Victimes de la Guerre & des Anciens Combattants du Doubs", 5 Rue des Granges à BESANCON -	12.000
✓ "L'Artisan Comtois", 28 R. de la Préfectu- re à BESANCON -	2.500
✓ "La France Horlogère", 9 R. d'Alsace	8.200
✓ "Bulletin Paroissial de l'Est", 140 61e-Rue à BESANCON -	60.000
✓ "Bulletin de la Fédération de l'Education Nationale", 11 R. Bataut à BESANCON -	2.000
✓ "Journal d'Informations Agricoles de la Haute Saône" (Imprimerie Publicité-Est)	:

ADD 1485w250 RG presse

Note d'information au préfet. Rapport des RG du 22 décembre 1952.

La presse tirage sur Besançon : la domination du *Comtois*

POUR MEMOIRE DECEMBRE 1959

COMTOIS	167.325	24.465	142.860	26	5.495	14,62	51
NOUVELLES	31.800	11.566	19.634	26	755	37,07	7
REPUBLIQUE	44.350	17.468	26.888	26	1.034	39,37	10
EST.REPUBL.	114.880	24.569	90.251	26	3.471	21,39	32
	357.695	78.068	279.633		10.755		100

POUR MEMOIRE JANVIER 1960

COMTOIS	157.125	17.777	139.328	25	5.573	11,3	49,6
EST REPUBL.	113.784	15.416	98.368	26	3.783	13,5	33,7
NOUVELLES	29.450	9.038	20.412	25	816	30,7	7,2
REPUBLIQUE	40.650	13.726	26.924	25	1.077	31,9	9,5
	341.009	55.977	285.032		11.249		100

JANVIER 1961
-1-1-1-1-1-1-1-1-1-

	PRISES	INVENTES	VENTES NETTES	PARTI-TIONS	MOYENNE VENTES NETTES	% INVENTES	% VENTES TOTALES
COMTOIS	157.189	17.394	149.795	26	5.761	10,4	48
DEPECHE	62.575	11.896	50.679	26	1.949	19	17
EST REPUBL.	123.514	14.091	109.423	26	4.228	11,4	35
	343.278	43.381	309.897		11.938		100

Les Nouvelles, le quotidien de l'évêché disparaît en 1961
La République devient *Les Dépêches*

ADD 1485w251 RG presse

Note d'information au préfet. Rapport du 21 janvier 1961

La presse : nombre total d'articles sur les colonies. Comparaison *Comtois* - *République*

Indochine	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Comt Fev	2	8	10	7	4	30	27	18	25	40	11	9	1	1	0	0	6	1
Comt Mars	11	10	29	3	24	13	23	28	28	58	24	14	1	0	0	1	8	0
Rep Fev	0	7	22	6	5	34	16	16	21	33	20	7	3	1	2	1	3	0
Rep Mars	5	8	32	6	18	15	12	22	28	53	39	12	2	1	1	0	5	1
Maroc	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Comt Fev	0	1	1	1	0	1	11	5	12	24	13	28	10	7	11	5	6	1
Comt Mars	0	2	2	3	3	0	25	8	9	23	12	46	13	13	7	16	5	1
Rep Fev	0	1	2	1	0	1	15	4	8	23	9	24	8	5	12	1	2	1
Rep Mars	0	1	0	4	2	0	16	4	9	20	16	29	12	5	5	8	1	3
Tunisie	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Comt Fev	0	0	3	0	1	0	6	21	2	8	6	24	9	28	9	5	10	1
Comt Mars	1	0	0	2	0	0	1	24	7	13	17	28	7	39	5	1	2	0
Rep Fev	0	1	2	0	0	0	2	18	3	4	7	14	15	49	8	5	2	2
Rep Mars	0	0	1	3	0	1	0	23	6	11	13	15	3	22	2	2	0	2
Algérie	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Comt Fev	2	3	3	3	2	2	5	6	3	5	30	75	80	49	73	92	63	201
Comt Mars	2	5	5	7	2	1	4	3	4	2	11	129	82	98	56	75	105	236
Rep Fev	1	5	0	2	3	0	4	0	2	3	23	79	84	59	64	109	55	189
Rep Mars	0	3	1	1	3	1	3	0	8	1	23	91	94	65	71	49	54	194
Maghreb	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Comt Fev	1	1	0	0	2	1	4	9	2	0	10	8	2	16	4	2	15	2
Comt Mars	1	1	0	1	0	1	1	3	2	1	8	18	6	21	4	0	6	1
Rep Fev	1	0	0	0	0	1	0	0	1	0	16	9	4	29	12	4	18	2
Rep Mars	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1	7	8	13	12	5	0	9	0
Afrique noire	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Comt Fev	1	0	2	3	5	5	10	3	2	1	3	4	3	9	8	7	7	4
Comt Mars	0	3	4	2	3	0	1	7	2	6	4	2	6	0	6	4	9	12
Rep Fev	1	2	3	5	3	6	5	2	0	5	3	5	8	6	10	3	4	0
Rep Mars	0	0	2	2	0	3	0	3	3	2	1	2	10	4	10	16	4	1
Empire	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Comt Fev	1	5	1	2	2	2	1	2	5	1	8	3	10	5	4	0	4	1
Comt Mars	6	7	5	1	1	3	1	3	8	0	7	10	2	7	3	6	5	5
Rep Fev	0	2	1	1	1	3	0	1	0	2	6	7	8	8	8	0	2	0
Rep Mars	2	5	6	0	0	1	0	1	2	0	3	11	11	2	4	4	3	3
Autre	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Comtois Fev	2	7	0	1	1	1	1	1	2	2	0	1	3	2	0	0	2	0
Comt Mars	1	3	0	1	0	0	0	0	1	3	1	1	2	0	0	1	0	2
Rep Fev	0	7	0	2	0	0	0	0	0	3	0	1	2	3	0	0	0	0
Rep Mars	1	6	0	3	2	0	0	1	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0
Total	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Comt Fev	9	25	20	17	17	42	65	65	53	81	81	152	118	117	109	111	113	211
Comt Mars	22	31	45	20	33	18	56	76	61	106	84	248	119	176	81	104	140	257
Rep Fev	3	23	30	17	12	45	42	41	35	73	84	146	132	160	116	123	86	194
Rep Mars	8	25	42	19	25	21	32	54	56	89	102	169	145	123	98	79	76	204

Calcul effectué par un dépouillement systématique du *Comtois* et de *La République* de février et mars

La presse : nombre d'articles sur les colonies supérieurs à un tiers de colonne

Indochine	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Comt Fev	0	2	8	2	1	16	13	12	14	31	2	3	0	0	0	0	3	0
Comt Mars	5	3	16	1	11	7	10	13	10	39	11	4	1	0	0	1	6	0
Rep Fev	0	2	16	0	2	28	7	12	14	31	12	4	0	1	0	0	2	0
Rep Mars	5	3	22	2	12	11	10	17	17	45	23	6	0	1	0	0	5	0
Maroc	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Comt Fev	0	0	0	0	0	0	8	0	1	10	4	11	4	3	3	0	3	0
Comt Mars	0	0	0	0	0	0	13	2	2	6	4	14	10	7	0	9	4	0
Rep Fev	0	1	0	0	0	0	9	3	8	12	3	13	2	1	6	1	1	1
Rep Mars	0	0	0	0	0	0	13	4	2	14	6	16	5	2	2	3	1	2
Tunisie	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Comt Fev	0	0	0	0	0	0	4	13	0	3	1	12	3	21	5	4	4	1
Comt Mars	0	0	0	1	0	0	0	14	2	3	7	9	2	25	2	1	1	0
Rep Fev	0	0	0	0	0	0	1	14	1	2	2	8	7	35	43	4	0	1
Rep Mars	0	0	0	0	0	1	0	16	1	3	9	10	1	17	31	0	0	1
Algérie	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Comt Fev	0	3	2	1	0	0	0	1	2	3	13	40	61	34	50	68	43	161
Comt Mars	0	5	2	3	0	0	0	0	2	0	5	65	55	42	24	46	66	182
Rep Fev	0	1	0	0	1	0	2	0	1	1	11	59	59	29	43	73	42	148
Rep Mars	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	9	71	65	35	31	34	39	157
Maghreb	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Comt Fev	0	0	0	0	1	1	2	9	0	0	3	3	2	16	1	0	14	1
Comt Mars	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	1	7	5	19	4	0	5	1
Rep Fev	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	8	7	4	20	11	4	17	1
Rep Mars	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	7	8	11	3	0	9	1
Afrq noire	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Comt Fev	0	0	0	1	3	1	1	2	1	0	1	2	3	7	7	4	4	3
Comt Mars	0	0	2	0	2	0	1	1	0	2	1	0	2	0	3	1	6	9
Rep Fev	0	1	1	2	2	4	2	2	0	2	1	3	3	1	9	1	3	1
Rep Mars	0	0	1	0	0	2	0	0	0	0	0	1	7	3	5	15	3	1
Empire	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Comt Fev	0	1	1	0	0	1	0	1	1	0	4	1	6	2	4	0	2	1
Comt Mars	2	4	2	0	0	1	0	1	3	0	2	4	1	2	1	2	3	3
Rep Fev	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1	1	7	7	5	6	0	2	0
Rep Mars	0	2	4	0	0	0	0	1	1	0	1	6	5	1	1	2	3	1
Autre	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Comt Fev	0	1	0	0	1	1	1	1	1	0	0	1	2	1	0	0	1	0
Comt Mars	0	1	0	1	0	0	0	0	0	2	1	0	1	0	0	1	0	2
Rep Fev	0	2	0	1	0	0	0	0	0	2	0	1	1	2	0	0	0	0
Rep Mars	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Comt Fev	0	7	11	4	6	20	29	39	20	47	28	73	81	84	70	76	74	167
Comt Mars	7	13	22	6	13	8	24	33	20	52	32	103	76	95	35	61	91	197
Rep Fev	0	6	17	3	5	34	21	32	24	51	38	102	83	95	80	83	67	152
Rep Mars	5	7	27	2	14	15	24	38	21	65	50	117	91	70	43	54	60	173

Calcul effectué par un dépouillement systématique du *Comtois* et de *La République* de février et mars

L'importance de l'information coloniale dans la presse locale :

L'exemple de *La République*, les unes de l'été 1954



Samedi 17 juillet 1954

L'importance de l'information coloniale dans la presse locale :

L'exemple de *La République*, les unes de l'été 1954 (suite)



lundi 24 juillet 1954

La République 9 août 1954



Les révoltes coloniales : la construction d'un modèle

Des révoltes menées par l'extérieur

UNE ENQUETE DU « COMTOIS »
Que se passe-t-il en Afrique du Nord?

Alger — En 33 semaines et à peine, une grande opération militaire dite « Opération Tigris », a eu lieu, essentiellement dans le sud de départements de Constantine, à l'ouest le massif des Aurès, et dans le sud-est de la Tunisie. Une dizaine de kilomètres furent enlevés par l'Algérie et la Tunisie sur plus de cent kilomètres en largeur, à l'est et à l'ouest de l'Algérie.

(II) La révolte algérienne est menée de l'extérieur



À l'issue de l'opération, le régime a été renversé. C'est une victoire majeure nationale et africaine.

C suite au page 10

**du décret
 eurs de cru
 d'un an**

appartient au gouvernement et ne peut être soumise à aucune autre forme de contrôle, à l'exception de la lutte contre l'épidémie, l'ordre de jour change d'une fois en semaine et les services sont assurés de manière à ne pas gêner les opérations. Or, le décret était destiné à servir de campagne de propagande qui avait été conçue au sein de plusieurs bureaux à Constantine des relations amicales que l'apparition de ce décret fait la réalisation d'un objectif des intérêts, qu'il est possible de voir être dépassés et de la, de ce fait, un certain délai, le avait été décidé, il y a quelques semaines, en 1954, par le régime de son représentant général, l'ancien ministre de l'Algérie, de la 1^{re} République (1954) à la 2^{de} République (1958).

Le général BILLOTTE, ministre de la Défense nationale, pose en revue le garnison de Constantine.

Le Comtois 9 novembre 1955

EN ALGERIE

**La population musulmane
 contre les hors-la-loi**

ORAN, 5 octobre. — La population musulmane du département d'Oran vient de s'insurger contre les hors-la-loi qui avaient déclenché une série d'attentats dans la soirée du 1^{er} octobre, dans l'Ouest du département. Tous les représentants qualifiés de la population musulmane ont informé les autorités administratives de leur désir de collaborer à l'assainissement de l'Oranie.

A la suite de l'envoi de nombreux télégrammes au ministre de l'Intérieur, au gouverneur général et au préfet, demandant que la population musulmane soit armée afin de défendre elle-même le territoire algérien contre les entreprises de

ner toutes instructions pour que les populations musulmanes qui le demandent, reçoivent des armes afin d'entreprendre elles-mêmes la chasse aux rebelles.

On assure que plusieurs milliers d'hommes ont fait connaître leur désir d'être ainsi armés. Des unités de supplétifs seront levées, les unes seront formées en groupes d'auto-défenses, d'autres constitueront des harkas opérationnelles. Ces unités auront un encadrement purement musulman.

D'autre part, le gouverneur général a décidé d'envoyer, dans l'Ouest de l'Oranie, des officiers des affaires algériennes, ceux-ci seront les conseillers des groupes d'auto-défense et des harkas et assureront

Le soutien de la population et des nationalistes rejetés dans le registre du brigandage

Le Comtois 5 octobre 1955

Les syndicats et le processus de décolonisation : l'exemple de la CGT

La CGT et la défense des travailleurs indochinois

La CGT dénonce les arrestations de travailleurs indochinois de Belfort et compare les méthodes utilisées à celles de Vichy :

A Belfort, le 15 juillet au matin, un camion contenant une quinzaine de policiers s'arrêtait à la caserne Gérard. Les vietnamiens désignés durent se vêtir et se munir de leur bagages à la hâte, tandis que leur délégué était obligé de monter dans le camion sans pouvoir dire un mot.

Debouts et bien gardés, les victimes de ces méthodes renouvelées furent entassés péle-mêle avec de la Gestapo ne purent avaler qu'un peu de soupe, après quoi ils leurs bagages dans le camion qui démarrait aussitôt.

Que dire de telles méthodes infâmes, dont les fils de notre pays ont trop souvent été victimes lorsque la nuit de l'oppression et de la honte de Vichy pesaient sur les Français.

ADD 122pr1 *Le Peuple Comtois*

28 juillet 1947

Chez nos camarades Vietnamiens

Dimanche dernier, les travailleurs vietnamiens de Belfort tenaient une importante réunion au Quartier Gérard. Cette réunion était motivée par la recrudescence des arrestations et de déportations de travailleurs vietnamiens. Dans la nuit du 14 juillet (le choix de cette date est particulièrement symbolique), des centaines de travailleurs vietnamiens étaient arrêtés dans toute la France et réunis à Fossoux (Vosges) en attendant le départ pour une destination que l'on ne connaît que trop, celle des camps de concentration.

A Belfort, le 15 juillet au matin, un camion contenant une quinzaine de policiers s'arrêtait à la caserne Gérard. Les vietnamiens désignés durent se vêtir et se munir de leur bagages à la hâte, tandis que leur délégué était obligé de monter dans le camion sans pouvoir dire un mot.

Debouts et bien gardés, les victimes de ces méthodes renouvelées furent entassés péle-mêle avec de la Gestapo ne purent avaler qu'un peu de soupe, après quoi ils leurs bagages dans le camion qui démarrait aussitôt.

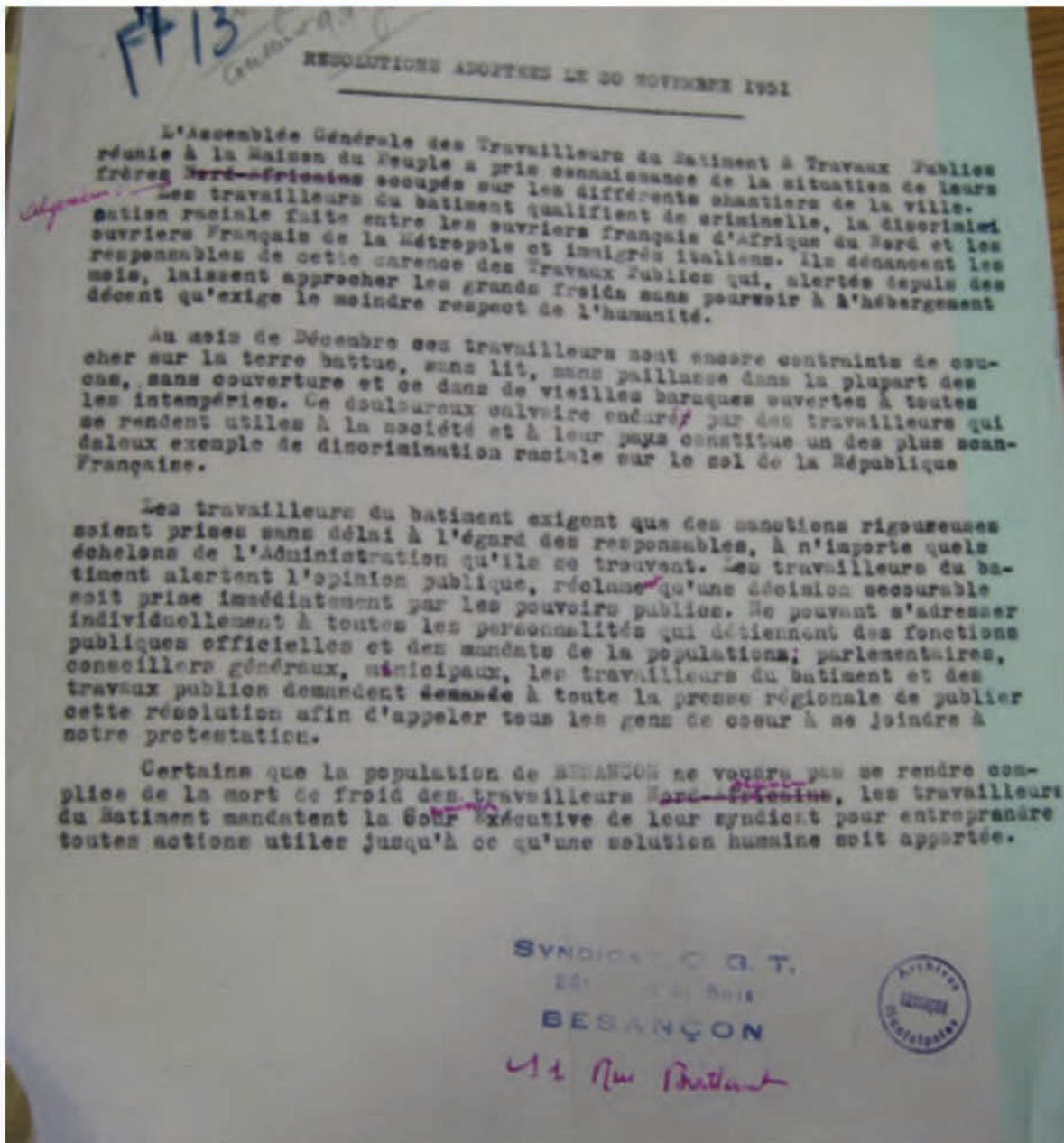
Que dire de telles méthodes infâmes, dont les fils de notre pays ont trop souvent été victimes lorsque la nuit de l'oppression et de la honte de Vichy pesaient sur les Français.

Les éléments vietnamiens les plus susceptibles d'aider leurs camarades à comprendre et à se faire comprendre, arrêtés et déportés les uns après les autres, le tout exécuté avec discrétion et célérité, afin que le peuple français ne sache pas que les généreux sentiments auxquels il a toujours obéi sont bafoués par une équipe de valets qui, après cela les matraquaient et les assassinats d'ouvriers français n'a plus rien à envier aux séjours de Hitler, pourvoyeurs des camps de la mort.

La protestation puissante et indignée, en même temps que l'appel à la justice et à la fraternité humaine lancés par les Vietnamiens dimanche dernier trouvent et trouveront de profonds échos dans le cœur des masses populaires françaises. Au nom de leur groupement, les travailleurs vietnamiens ont envoyé au Président de la République et aux principaux responsables du gouvernement une solennelle protestation appuyée par la C. G. T., le Parti Communiste, la Fédération des Déportés (Section de Belfort), la Ligue des Droits de l'Homme, etc...

Qu'ils sachent, ces dirigeants qui croient pouvoir enfermer la liberté avec ses défenseurs, qu'ils sachent que leurs procédés, loin de soumettre ceux qui en sont les victimes ne font que renforcer leur idéal et qu'ils sachent aussi que le peuple français ne tolérera pas tous les crimes que l'on commet et que l'on voudrait commettre en son nom.

A. GUERRIN,
Secrétaire de l'U.D.-C.G.T.



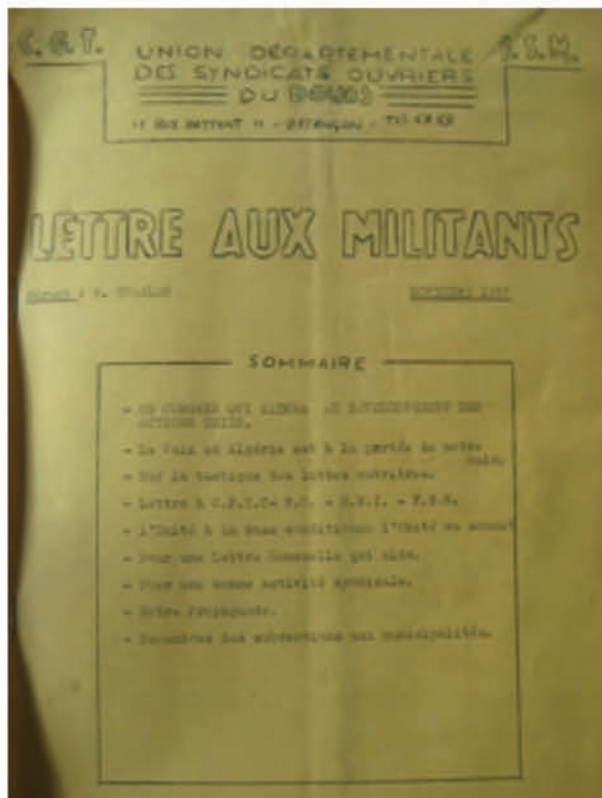
Résolution du 20 novembre 1951

AMB 65w22 : populations et travailleurs étrangers

La CGT et la guerre d'Algérie : un souci continuellement présent

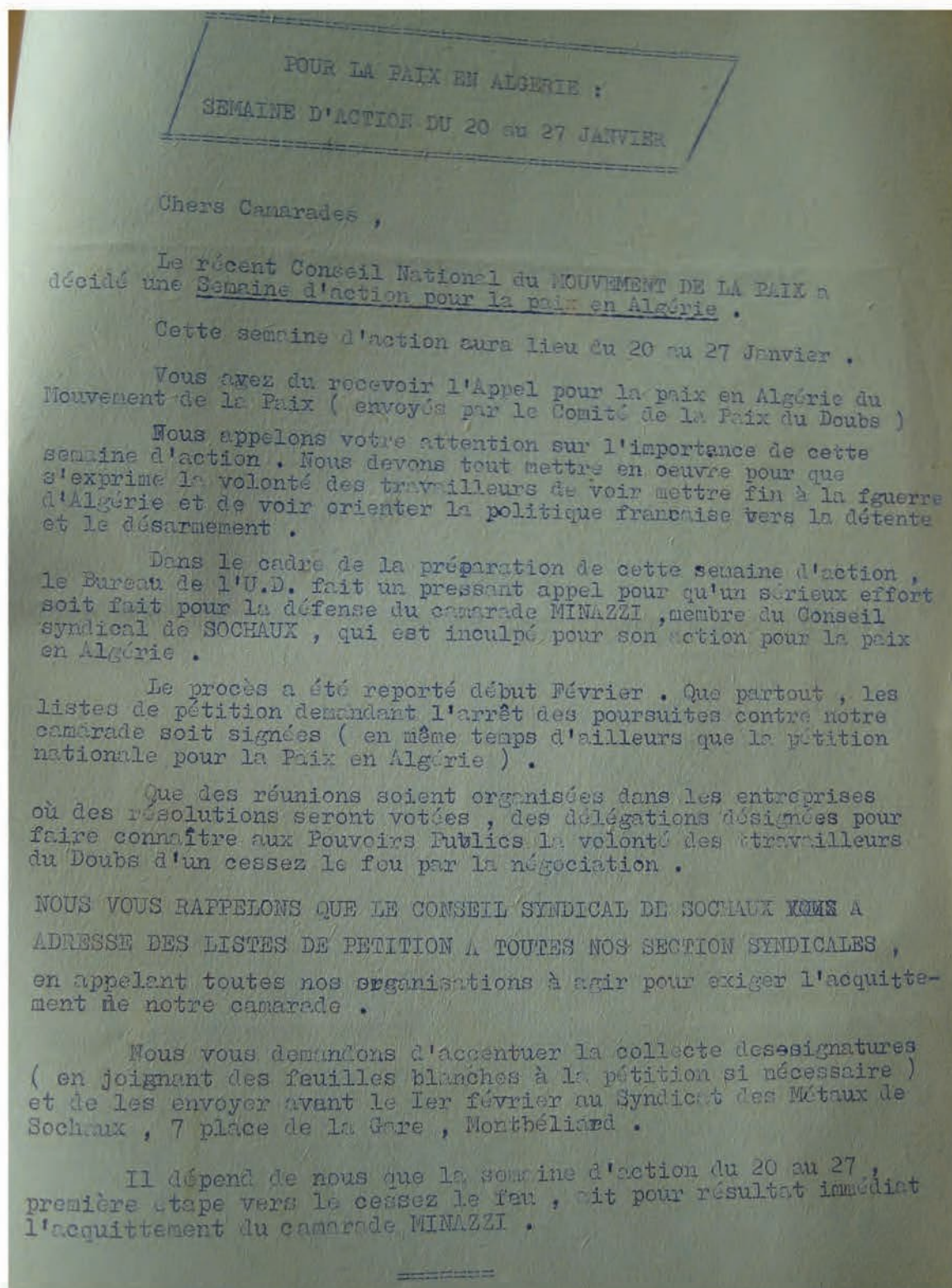
La Lettre mensuelle aux militants

numéros d'août 1955
et novembre 1957



La CGT, la décolonisation et les catholiques de gauche : le cas de Georges Minazzi.

Georges Minazzi adhèrent CFTC a quitté la centrale chrétienne pour la CGT. Arrêté pour son activisme contre la guerre d'Algérie, il est soutenu par la CGT. Les ouvriers bisontins de la CGT peuvent lire cet épisode dans la *Lettre Mensuelle aux Militants*.



L'unité syndicale

L'unité syndicale chez Lip contre la guerre d'Algérie : 6 décembre 1961



AN 19770128/13 rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur de décembre 1961
pétition Lip CFTC-CGT



L'unité syndicale du premier février 1962

Le Comtois le 30 janvier 1962

Les Églises et le processus de décolonisation

Mgr Dubourg, catholicisme social et intérêt pour les conditions de vie des Algériens

**VI. — EXISTENCE DANS LE DIOCÈSE ET UTILITÉ
DES MOUVEMENTS D'ACTION CATHOLIQUE**

Il est à peine besoin de vous rappeler les mouvements d'A. C. qui sont organisés dans le diocèse.

L'Action Catholique spécialisée. A l'avant-garde, les mouvements spécialisés. Voulu par les papes, bon pour eux et par toute la hiérarchie, ils correspondent à tous les besoins des diverses classes sociales : ils forment l'Action Catholique ouvrière, rurale, intellectuelle, indépendante.

Ces mouvements prennent à tâche de transformer le milieu de vie pour y rendre la vie chrétienne possible ou plus facile. Leur organisation est calquée sur le milieu social dont ils ont pris la responsabilité. Mais le milieu ne correspond pas toujours au découpage des paroisses. Il s'ensuit que dans leur action, ils ont plus à attendre des paroisses qu'ils ne peuvent leur apporter de secours. Pour bénéficier à longue échéance de leur influence, il faut déjà les avoir servis avec désintéressement.

Qu'il me soit permis d'insister sur ce point. Responsable du travail d'évangélisation dans le diocèse et conscient de la transformation de mentalité et de cadres de vie que ce travail comporte, je demande au clergé paroissial de se mettre généreusement au service des Mouvements spécialisés pour susciter et soutenir le laïcat militant dont ils ont besoin. L'abstention systématique d'une paroisse dans cet effort d'ensemble a la valeur d'une défection et engage gravement la responsabilité du curé.

Le prêtre et les foyers. Des mouvements de jeunesse, masculins et féminins, sont sortis des foyers chrétiens. Or, beaucoup de ces foyers engagés dans l'action ouvrière, sociale, professionnelle, regrettent de ne pas être soutenus dans cette action. Ils ont, à cause de leurs responsabilités en pleine vie, des besoins spéciaux auxquels ils ne savent pas toujours comment faire face, n'étant ni aidés, ni même compris par leurs prêtres qui ont d'autres occupations et préoccupations. A la vérité, nombreux sont les prêtres qui ont peur de ce ministère en grande partie nouveau, qui demande beaucoup de discrétion et d'abnégation, car le prêtre n'y paraît que comme conseiller

Communiqué de Mgr
Dubourg

La Voix Diocésaine

19 janvier 1950

Les Nord-Africains. Parmi les travailleurs, nous ne pouvons omettre de souligner la condition souvent déplorable des 350.000 Nord-Africains à qui les portes de la métropole ont été trop facilement ouvertes et qui dans l'espoir

d'une condition moins inhumaine que celle qui leur est faite dans leur pays sous-alimenté, arrivent chez nous sans que rien n'ait été prévu pour les accueillir : ignorant trop souvent notre langue, inaccoutumés aux formalités juridiques, ils sont livrés sans défense à l'égoïsme de certains intérêts.

La Voix diocésaine Communiqué de Mgr Dubourg 7 mai 1953

André Chays, un abbé engagé ou le « Marabout »



Photographie prise par Jean Bévalot, photographe bisontin. Selon lui, ces photographies ont été prises avec l'abbé Chays, en 1952.

L'abbé Chays est mandaté par Mgr Dubourg pour prendre en charge l'amélioration des conditions de vie des ouvriers algériens

Les Nord-Africains à Besançon, Ville de Besançon, 2007.

Le Comtois 10 novembre 1954

LE COMTOIS

Fête du "Mouloud" chez les Algériens de Besançon

C'était aujourd'hui fête chez nos frères musulmans, fête du « Mouloud » la naissance du prophète - notre Noël.

Le temps, les circonstances, les moyens économiques, rien n'inclinaient aux réjouissances extérieures. Cette fête pourtant fut marquée d'un geste magnifique, tout à l'honneur de nos Algériens bisontins. Plusieurs d'entre eux, de leur propre initiative, avaient décidé de fêter le « Mouloud » avec leurs 28 coreligionnaires malades à l'hôpital.

Dimanche soir jusque très tard dans la nuit, dans les casernes de Battant, à la « Tour Carrée », au hangar des Ponts et Chaussées, « au Triage », ils ont collecté de quoi acheter 28 paquets de friandises. Le Centre d'accueil s'est chargé des cigarettes et la Maison Brochet des pains d'épices.

Cet après-midi, trente d'entre eux avec l'abbé Chays se sont donc promenés dans l'hôpital de salle en salle pour porter à leurs frères malades les friandises et le témoignage de leur charité. Sur beaucoup de mâles et rudes visages de malades les larmes ont coulé.

La plus belle visite ce fut au pavillon Bersot à la petite « Mes-

saouda », une malade algérienne de 15 mois. Nos travailleurs lui avaient acheté une vraie poupée qui dort et qui pleure, un petit lapin et des bonbons. Ces 30 hommes penchés sur ce berceau, un instant se sont crus chez eux auprès des leurs.

Geste tout simple, mais combien touchant...

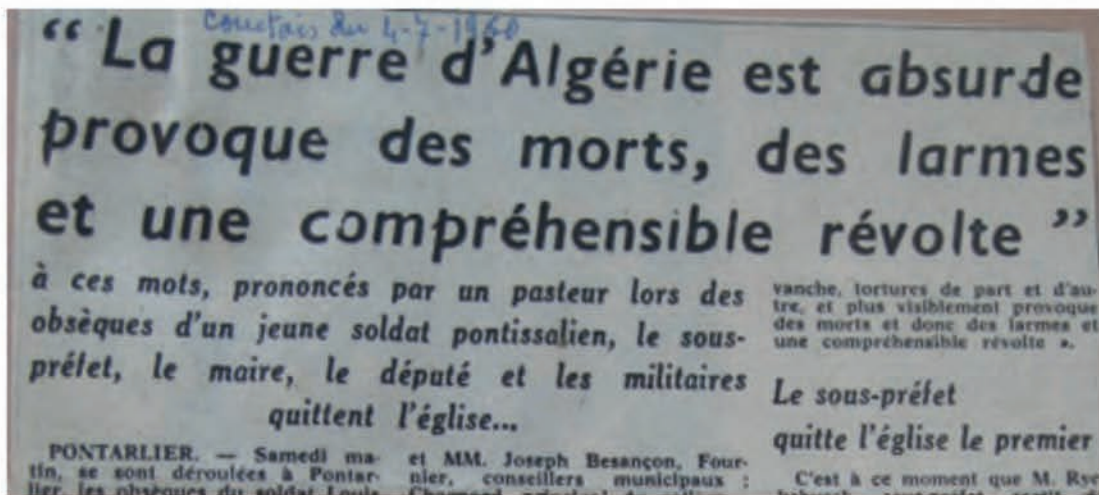
Sous de rudes écorces, quelle délicatesse ignorée !

..

Ce joli geste a d'ailleurs valu à l'abbé Chays, le président du comité local des Nord-Africains, de recevoir une lettre excessivement touchante de Saïd Bensad, hospitalisé à la salle Saint-Joseph, qui s'est fait l'interprète de tous ses camarades pour remercier ceux qui avaient pensé à eux en ce jour de fête :

« Etant donné l'immense distance qui nous sépare de nos familles, nous avons retrouvé, grâce à vous, l'espoir et la volonté de vivre. Vous avez voulu nous apporter un peu de réconfort à l'occasion de la « Mouloud ». Votre sollicitude et votre générosité nous ont fait un bien énorme. Encore une fois merci de la part de tous ».

L'engagement des protestants



Le Comtois 4 juillet 1960



Du 29 au 31 octobre et 1er novembre 1960 : Xe assemblée quinquennale du protestantisme français à Montbéliard en faveur de la Paix en algérie, condamnation de la trtute et demande d'un statut légal pour l'objection de conscience

Est Républicain 2 novembre 1960

Les Nord-Africains à Besançon : conditions de vie et engagement pour l'indépendance

La libération : le temps de la reconnaissance

Entrée dans Besançon de la 4^e Division Marocaine le 24 septembre 1945



AMB 4H51, dossier 5, cérémonies commémoratives. Photographies du studio Bourgeois

L'insalubrité des logements de la main-d'œuvre immigrée maghrébine



Les « casemates » font partie des fortifications construites par Vauban au XVII^e siècle. Ces abris voutés, qui s'enfoncent de plus cinq mètres à l'intérieur des bastions, ont servi de refuge aux ouvriers algériens.

Photographies prises par Jean Bévalot, photographe bisontin, dans les années 1950.

Ces photographies et d'autres (notamment celles de la page suivante) se trouvent dans *Les Nord-Africains à Besançon*, Ville de Besançon, 007.



D'autres habitats de fortune étaient occupés par ces ouvriers, tels les baraquements.

Baraquement au bas des Glacis, promenade aménagée depuis le XIX^e siècle sur les fortifications de Vauban dans la coulée qui mène de la gare au quartier Battant.

Le logement de la main-d'œuvre immigrée maghrébine et son amélioration

À droite et ci-dessous : une première amélioration des conditions de logements des ouvriers se réalise par l'aménagement de la Tour Carrée sous l'impulsion de Jean Carbonare et l'abbé André Chays.



Ci-dessous le bidonville « des Founottes », Photographie issue du reportage du 23 octobre 1969, date à laquelle le bidonville est rasé au profit de logement en dur et devient la Cité de l'Escale. Ce documentaire comporte également un interview d'Henri Huot, adjoint au maire de Besançon.

23 octobre 1969 : <http://www.ina.fr>





Arrestation à Besançon, Sochaux et Montbéliard en 1955
Le Comtois 8 septembre 1955



Arrestation à Belfort en 1960
Les Nouvelles, le 9 mars 1960

Le FLN à Besançon : permanence du mouvement nationaliste et arrestations en 1955 (ci-dessus) et en 1957 (ci-dessous)



Le Comtois, mars 1957.

Le FLN à Besançon, notice individuelle de renseignement

L'exemple d'un cafetier

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Direction Générale de la Sécurité Nationale

NOTICE INDIVIDUELLE

NOM : SACHOUR Prénoms : Saci

Date et lieu de naissance : 10/2/1921
à BUN ELIAD (Constantine)

Nationalité : Française Algérienne

Domicile : N° 204 du Palais National à BESANCON (Doubs)

Nom et prénom de son père : TACHOUR ABOU BEN SAADJOU

Nom et prénom de la mère : SAÏD-SÏDÏ SAÏD

Profession de son domicile : _____

Qual est son domicile ? _____

Profession de l'activité : SÉCRÉT A'UNE CAFE' DE BESANCON

Résidence antérieure : _____

Est-il marié ? non

Date et lieu de mariage : _____

Nom de conjoint : _____

Nombre des enfants vivants : _____

Situation de fortune : _____

Contribue-t-il à l'entretien de sa famille ? _____

Qual est son degré d'instruction ? _____

Situation militaire : classé 1943, n'a pas effectué de

Bureau de recrutement : SERVICE MILITAIRE

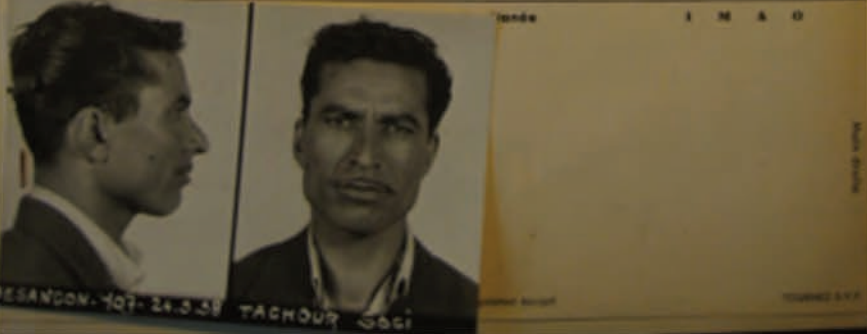
Carte d'identité n° _____ délivrée le _____ par _____

Renseignements sur la moralité et la réputation :

Inculqué le 21/5/1958 d'A.S.S.E. par M. le Juge d'Instruction de BESANCON.

Arresté à la saison d'arrêt de cette ville.

Marques particulières : _____



NOTICE INDIVIDUELLE D'ASSIGNATION A RESIDENCE

(Article 10 de la Loi du 10 Mars 1958)

NOM : SACHOUR

Prénoms : Saci

Sexe : M

Né le : 10 Février 1921 à BUN ELIAD (Constantine)

Nationalité : FR

Profession : CAFETIER Résidence de famille : BESANCON

Antécédents militaires : non Etat des services : _____

Domicile actuel : N° 204 du Palais National à BESANCON

Service de la Sécurité Nationale : à Besançon

Service de la Sécurité Nationale : _____

Service de la Sécurité Nationale : _____

ADD 1542w3 affaires algériennes

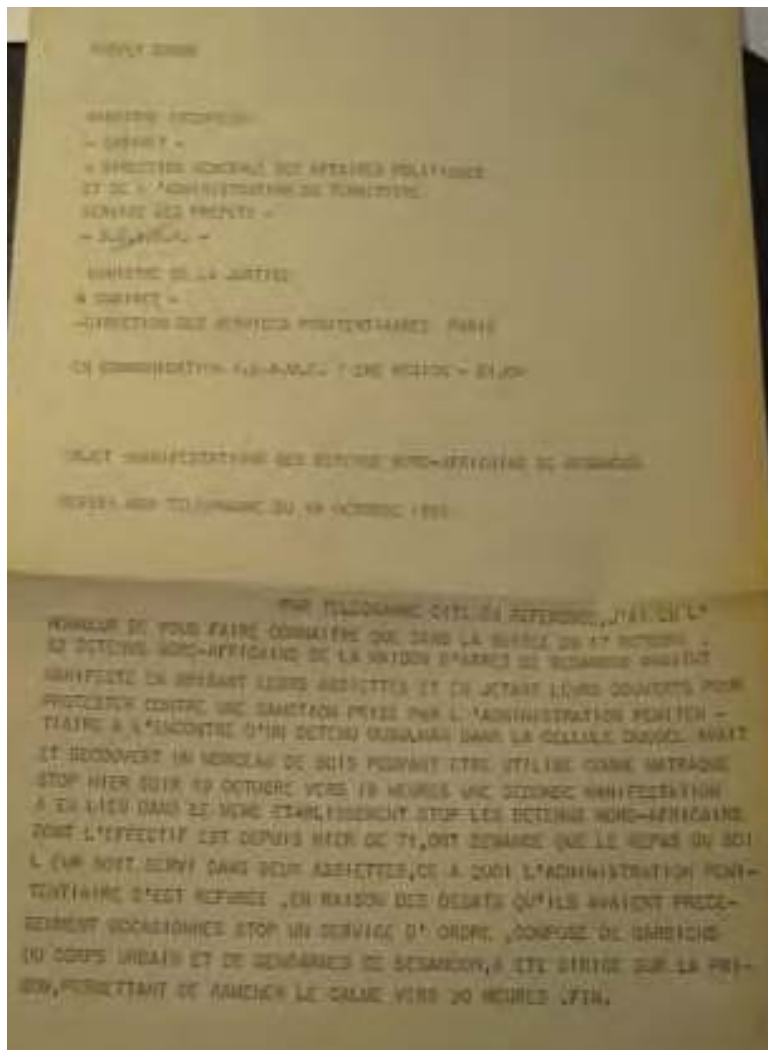
Saci Tachour arrêté à Besançon, accusé d'atteinte à la sécurité et inculqué le 21 mai 1958.

Le FLN à Besançon : manifestations des prisonniers à la prison de la Butte

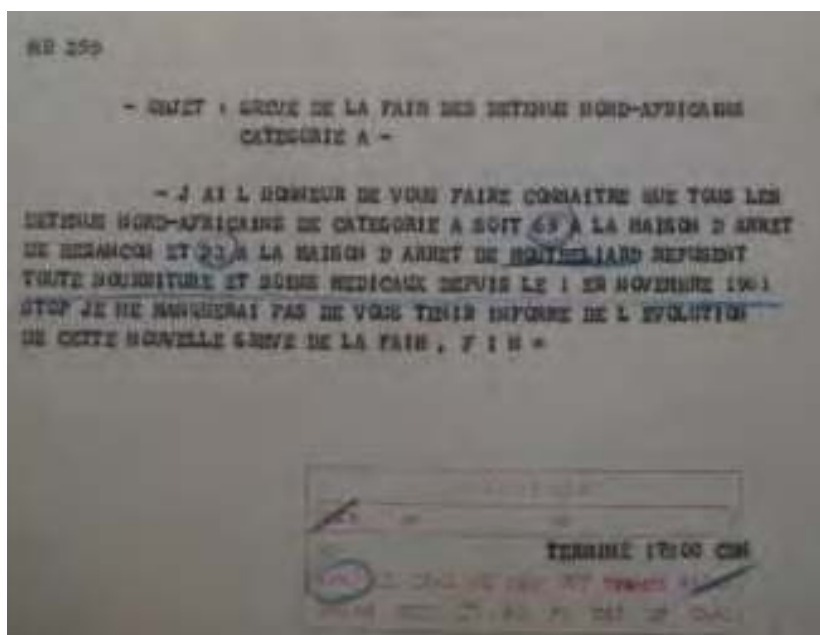
Manifestation du 17 octobre 1961

AN/19770128/13

Télégramme du 19 octobre 1961
du préfet au ministre de
l'Intérieur.



Grève de la faim des détenus en novembre 1961



AN/19770128/13

Télégramme du 3
novembre 1961 du préfet
au ministre de l'Intérieur.

L'université : un lieu privilégié de débat avec une AGEB aux mains des « minoritaires »

Structure et effectifs de l'université bisontine de 1954 à 1962

	Sciences		Lettres		Médecine		Pharmacie		Totaux	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%/France
1954.55	705	48,5	557	38,3	125	8,6	67	4,6	1454	1
1955.56	517	44,7	490	42,4	83	7,2	67	5,7	1157	0,8
1956.57	902	49	753	40,9	107	5,8	79	4,3	1841	1,1
1957.58	967	48,5	813	40,7	126	6,3	90	4,5	1996	1,1
1958.59	1328	61,3	625	28,9	119	5,5	93	4,3	2165	1,2
1959.60	1735	64,8	719	26,9	132	4,9	90	3,4	2676	1,4
1960.61	1031	46,5	955	43,1	143	6,5	88	3,9	2217	1
1961.62	1236	42,8	1326	45,9	247	8,6	80	2,7	2889	1,4

Tableau issu de CANTAUT Joël, *Le monde étudiant bisontin face au problème algérien : 1954-1962*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Franche-Comté, 1988, p.36.

Répartition en fonction de l'origine et du sexe des étudiants bisontin de 1955 à 1962

	Français de la Métropole			Etudiants d'Outre-Mer			Etrangers			Total		
	1	2	Total	1	2	Total	1	2	Total	1	2	Total
1955.56	628	449	1077	26	3	29	33	18	51	687	470	1157
1956.57	1036	732	1768	29	3	32	20	21	41	1085	756	1841
1957.58	1111	779	1890	12	3	15	45	46	91	1168	828	1996
1958.59	1278	833	2111	12	3	15	37	2	39	1327	838	2165
1959.60	1624	985	2609	23	0	23	38	6	44	1685	991	2676
1960.61	1095	943	2038	27	0	27	79	73	152	1201	1016	2217
1961.62	1312	1248	2560	39	0	39	117	77	194	1468	1325	2793

1 : homme ; 2 : femme

Tableau issu de CANTAUT Joël, *Le monde étudiant bisontin face au problème algérien : 1954-1962*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Franche-Comté, 1988, p.36.

Liste des présidents de l'AGEB : 1947 à 1962

1947-1948 : Raymond Achard (Droit)

1948-1949 : Pierre Renout (Sciences)

1949-1950 : Jean Copin (Droit)

1950-1952 : Noël Copin (Droit et Lettres ; JEC ; « minoritaire »)

1952-1954 : Yves Calais (Lettres ; JEC ; « minoritaire »)

1954-1955 : Pierre Chauve (Sciences ; JEC ; « minoritaire »)

1955-1956 : Fénelon Gabet (Dentaire)

1956-1957 : Gaston Bordet (Lettres ; « minoritaire »)

1957-1958 : Jean Ponçot (Lettres ; JEC ; « minoritaire »)

1958-1969 : Michel Chaffanjon (Lettres ; JEC ; « minoritaire »)

1959-1960 : Philippe Barbier (Sciences ; « minoritaire »)

1960-1962 : Michel Redoutey (Lettres ; JEC ; « minoritaire »)



Le Comtois 8 mars 1956

LA POLITIQUE ET SES DESORDRES.

En assemblée Générale, hier, Bordet a présenté en termes combien feutrés la politique de ce qu'il affirme sa "tendance". Soyons clairs le programme est bien connu: à l'image du syndicalisme ouvrier dans lequel il milite, il veut installer à l'AGEB et par delà à l'UNEP un syndicalisme "engagé". L'idée est séduisante, le débat s'anime et à l'image des débats d'hier, on passe très vite sur les services intérieurs, sur l'allocation d'études, sur la réforme de l'enseignement, et on arrive au morceau capital déterminant pour les étudiants de Besançon et d'autres lieux: quels seront nos rapports avec l'UNEF ?

Trêve de plaisanterie, où nous conduit la politique de G. Bordet et de ses six camarades ?

À coup sur la politique s'installant à tous les échelons du syndicalisme étudiant, c'est la crise permanente à l'AGEB et plus encore à l'UNEP.

Allons plus loin, quelque soit la ligne politique dans laquelle s'engagera l'UNEP, il est bien certain que c'est par avance la mort de tout bureau d'Union seul capable d'un travail fécond (de l'avis même de M. de la Fournière). Par ailleurs la même opposition comprendra bien vite que sa seule présence au sein de l'Union Nationale en élargit la représentativité et par là cautionne la politique qu'elle réprovoque. De cette constatation une évidence naît: la scission inévitable. Deux syndicats se livrant une lutte politique aussi vigoureuse que stérile voilà à quoi nous entraîne la "tendance" Bordet.

A t'il seulement entrevu que le pluranisme syndical du mouvement ouvrier, qu'il connaît bien, n'est possible que parcequ'il porte sur une masse de recrutement pratiquement inépuisable, tandis que le mouvement syndical étudiant avec ses quelques 80.000 adhérents ne peut pas se payer le luxe d'être divisé.

Pour l'unité de l'UNEP, pour le succès de nos revendications étudiantes, les étudiants de Besançon voteront pour la liste de Fénelon Gabet auquel ses réalisations passées donnent le droit et le devoir de les défendre.

Vu les candidats:

Fénelon GABET - François BARALE - J-Pierre BOCAT - Janine CHAILLET -
J-Marie CHEVIET - André JALABERT - Christian MANCIARDINI - Françoise
N. PPEZ - J-Jacques SCHLIENGER - André TARDOT -

Tract des « minoritaires »

AUX ELECTEURS de L'A.G.E.B.

festez votre accord avec le programme suivant

I) Développement de la gestion, de l'organisation, de l'animation des SERVICES à Besançon et à l'échelon national, conformément au programme détaillé proposé à l'assemblée de Mardi.

II) Union avec les associations universitaires et les centrales syndicales pour la défense du projet de réforme et de démocratisation de l'enseignement et notamment pour la création d'un cycle commun d'orientation dans l'enseignement secondaire pour l'octroi de l'allocation d'études dans l'enseignement supérieur.

III) Fidèles aux Chartes de Grenoble et de Nice, et conformément aux conclusions du dernier C.A. de l'U.N.E.F. : au lieu de rupture avec l'U.G.E.M.A. et par conséquent avec toutes les associations d'O-M. (Maroc, Tunisie, Afrique Noire, Madagascar, Martinique, Guadeloupe...) ce qui dans l'immédiat entraînerait l'isolement du mouvement étudiant français et dans l'avenir compromettrait nos relations au sein de l'Union Française, nous entendons par delà les difficultés du moment, maintenir les liens syndicaux, culturels et amicaux avec nos camarades d'O-M.

IV) Au lieu de cesser toutes relations avec les deux Unions Internationales d'Etudiants, C.O.S.E.C. (Ouest), U.I.E. (Est), nous voulons par delà la coupure du monde en blocs, le maintien du dialogue pour la création d'une véritable centrale internationale étudiante ;

V) Unité de notre Mouvement dans un syndicalisme authentique, seul susceptible de donner à l'étudiant conscience de son rôle et de ses responsabilités; soucieux de maintenir cette unité, nous avons recueilli à l'Assemblée Générale une large majorité en faisant adopter le principe d'une liste unique pour tous les candidats. Ce programme est d'ailleurs celui du Bureau de l'U.N.E.F., celui-là même qui vous a été présenté mardi dernier.

ET VOTEZ POUR les candidats suivants :

BORDET	L. FAIVRE	JOURNAIN
BOURROT	COBOTE	GILLES

Tract unitaire contre la guerre d'Algérie initié par le Comité de Paix des étudiants de Besançon

Tract de l'été 1957 sans date précise

Sur ce tract figurent différents signataires dont des chrétiens (catholiques et protestants) et des communistes, des étudiants et des ouvriers

Pour la paix en Algérie

Depuis bientôt trois ans la France est engagée en Algérie dans une guerre dont les conséquences deviennent de plus en plus néfastes sur tous les plans : politique, économique et moral.

Une guerre meurtrière

Le nombre des soldats engagés dans cette guerre ne cesse de s'accroître. Maintenant plus de 500.000 jeunes sont en Algérie. L'aggravation de la situation a amené notre gouvernement à déclarer l'état d'urgence qui confère entre autres une existence légale aux camps d'internement (St-Leu, Berrouaghia, etc.)

Déjà une grande partie de l'opinion française est troublée par le véritable contenu de la « pacification » de M. Lacoste :

Le nombre des tués augmente de jour en jour (le samedi 15 juin : 219 morts).

Tous les moyens de la guerre moderne sont utilisés : chars, aviation, marine.

Les tortures, les exécutions, les exactions et les représailles sont devenues les caractéristiques de cette guerre. Après : Lieutenant en Algérie de J. J. Servan-Schreiber, Des Rappelés témoignent, Dossier Jean Muller, Contre la torture, la Fédération Protestante de France s'écrit : « les témoignages reçus sont trop nombreux et d'une trop sûre qualité, les sévices exercés sont trop attestés et trop graves,

l'émotion de beaucoup de soldats et d'officiers trop douloureuse, pour que nous ne fassions pas appel à la conscience publique... ».

Les femmes et les enfants ne sont pas épargnés. Tout l'arsenal de la torture est employé : magnéto, baignoires, coups, etc...

Mérouza et Alger. Des mechtas entières sont rasées. L'épouvantable tuerie de Mérouza dont, à travers les communiqués contradictoires, il est difficile de discerner les véritables origines, semble avoir fait franchir un nouveau palier de l'horreur aux populations de l'Afrique du Nord.

Le 10 juin à Alger, à l'occasion des obsèques des malheureuses victimes du Casino, des extrémistes n'ont pas hésité à lyncher des musulmans (Bilan : 6 morts, dit-on officiellement).

Nous sommes angoissés par le caractère de plus en plus atroce d'une guerre qui, si elle continue, ne peut que devenir plus cruelle encore. Pour mettre fin aux massacres, il faut arrêter la guerre.

Une guerre qui coûte cher

a) **Financièrement.** Elle engloutit 40 milliards par mois, d'où impôts nouveaux — augmentation du coût de la vie — Blocage des salaires, des traitements, des pensions et des retraites — Diminution des crédits civils (d'où ralentissement des constructions, hôpitaux, écoles, etc...).

b) **Moralement.** Elle amène nos jeunes, soldats du

contingent ou rappelés, à participer à des actions que doit réprouver toute conscience humaine et qui, en les déséquilibrant psychologiquement et moralement pourront longtemps marquer leur vie.

c) **Politiquement.** Elle empoisonne nos relations avec le Maroc et la Tunisie et compromet gravement notre avenir en Afrique.

Les solutions

Certains continuent à penser que la poursuite de la guerre est la seule solution. Ils préconisent l'envoi de nouveaux renforts. La prolongation de la guerre ne peut que menacer gravement sur notre sol la démocratie et la liberté.

Mais le drame, c'est que nous ne combattons pas que des hommes, mais des idées et que, s'il est facile de supprimer des hommes, on ne vient pas si aisément à bout d'un peuple qui lutte pour affirmer son droit à la liberté nationale.

Aucune solution militaire ne peut résoudre ce douloureux problème. La négociation est la seule issue du drame algérien.

L'Assemblée Générale des Nations Unies a exprimé l'espoir d'une solution pacifique, démocratique et juste. Cette résolution crée une obligation internationale à laquelle la France ne peut se soustraire : en septembre, notre pays pourrait être mis en minorité et se voir imposer une solution internationale risquant de lui être préjudiciable.

Nous pensons que pour aboutir au cessez le feu, le gouvernement français doit prendre l'initiative d'une négociation officielle avec ceux contre lesquels on se bat.

Cette négociation est possible si de part et d'autre, la garantie est donnée que les revendications suivantes seront prises en considération :

— reconnaissance des aspirations nationales algériennes,

— garanties pour les populations européenne et musulmane d'Algérie,

— défaillance des liens politiques particuliers entre la France et l'Algérie.

et nous Bisontins ?

Avons nous le droit de rester indifférents devant la prolongation de cette guerre qui place l'ensemble de notre pays devant de graves problèmes ? Ne devons nous pas agir par tous les moyens en notre pou-

voir, dans nos milieux, nos usines, nos bureaux, nos syndicats, nos organisations, pour obtenir une paix négociée qui mette fin à cette guerre meurtrière et absurde ?

Signatures :

Marius JACQUEMARD (Mouvement de la Paix) — Jean CARBONARE, Michel CHAFFANJON (Militants chrétiens) — Marcel BLANCHOT et Michel ROUYER (Mouvement de Libération du Peuple) — Georges BUHLER (Union locale C. G. T.) — Denis BIDEAUX et André PERRAUD (Section Communiste) — Marguerite GALLAND et Jean CHARLES (Comité de Paix des Etudiants de Besançon) — Section du Doubs du Syndicat National des Instituteurs — Auguste MUSSOT (Militant Socialiste) — Geneviève LYET (Etudiante Catholique) — Gaston BORDET (Etudiant) — Jean PONÇOT (Militant Chrétien) — Charles GABEL (Militant Chrétien) — Charles PIAGET, Gaston JOUFFROY (Militants C. F. T. C.) — Yves AEBISCHER (Mouvement de la Réconciliation).

Marquez votre accord avec ce texte en l'envoyant signé aux parlementaires du Doubs : Députés : JOUBERT, GARNIER, Marquis de MOUSTIER, MINJOZ, Assemblée Nationale Paris — Sénateurs : PERNOT, THARRADIN, Palais du Luxembourg, Paris — au Président du Conseil. (En franchise postale) Hôtel Matignon, Paris.

Les étudiants et l'action unitaire contre la guerre d'Algérie

L'unité étudiante : le Comité de Paix des étudiants de Besançon rassemblant catholiques de gauche, communistes, protestants, étudiants d'Outre-mer

COMITE DE PAIX DES ETUDIANTS de BESANCON

Les événements actuels ; l'attitude hésitante du Gouvernement français à l'égard des généraux factieux , inquiètent les jeunes Français.

Avant-hier soir , une association dite de la " Jeunesse Française" présidée par M^r WEIMANN , Conseiller général indépendant , s'est constituée à BESANCON . Elle demande qu' "l'unité nationale " soit rétablie par " l'arbitrage du général De Gaulle " .

ETUDIANTS et JEUNES OUVRIERS ,

Le Comité de Paix des Etudiants bisontins VOUS MET EN GARDE et vous demande d'ETRE VIGILANTS A L'EGARD DE CETTE ASSOCIATION .

Tract de mai 1958, fond privé André Vagneron

Unité d'action des étudiants avec les syndicats de salariés

A.G.E.B. - FLASH
SPECIAL "COUP de FORCE"
Jeudi 27 avril 1961

Besançon d'étudiants étaient absents de Besançon lors des Journées des 22, 23, 24 et 25 Avril. Ceux qui étaient là ont tout de suite compris, devant la gravité du danger, qu'il était nécessaire de s'organiser et de riposter.

C'est pourquoi l'A.G. a participé activement pendant ces journées à la défense des institutions républicaines ; avec les syndicats ouvriers et enseignants, avec la Municipalité bisontine, avec tous ceux qui ne voulaient pas de la dictature, nous avons défilé et organisé la grève et la manifestation de lundi ; 5 à 10 000 personnes ont défilé de la place St-Fierre à la Préfecture et parmi eux la quasi-totalité des étudiants présents à Besançon ; avec une assistance étudiante résumée, nous avons organisé notre propre défense ; surveillance de l'A.G. de la Cité Universitaire.

Tous ces trois soirs en ces Journées qui ne que nous défendions, c'était la devise de chacun et de tous : la liberté ; liberté de pensée, d'expression, d'association

Chaque étudiant a compris qu'il ne pourrait s'accommoder ni des idées ni des méthodes ni d'un régime imposé par les généraux d'Alger.

C'est pourquoi l'A.G. a pris en charge l'organisation de lutte des étudiants pour leur liberté.

Ce combat n'a pas été vain.

Il n'est peut être pas terminé ; un partielier, le Peux en Algérie reste à faire, mais nous demandons à tous de rester prêts à tout ; à d'éventuels mépris d'ordre ; les organisations syndicales continuent à se tenir en contact, elles publient aujourd'hui le communiqué suivant :

La volonté populaire tant des travailleurs de la Métropole que des courageux soldats de combattant a permis la mise en déroute de l'insurrection.

Les syndicats ouvriers demandent que Justice soit faite rapidement et que tous les éléments ultras soient mis immédiatement hors d'état de nuire en Algérie, en Métropole, dans notre département, afin que soient définitivement extirpés toutes les racines du fascisme.

Le moment est décisif pour d'en finir avec la guerre d'Algérie qui a entrainé et développé le fascisme ; plus rien maintenant ne s'oppose à un retour immédiat de la Paix souhaitée unanimement par le Peuple français et celui-ci ne comprendrait pas que l'on tergiversât encore dans la négociation.

C'est hier dans la Défense de la République, nous le remercions pour avoir les dirigeants qui s'opposent et l'ouverture immédiate des négociations.

A.G.E.B. (U.S.E.F.)
C.F.T.C.
C.C.T.
C.C.T.-F.C.
F.E.N.

Tract contre le putsch des généraux 27 avril 1961

ADD 51j1 fond Redoutey pochette 1961

Les étudiants d'Outre-mer : la FEANF

Le soutien de la FEANF aux « minoritaires » lors de la bataille pour le gain de l'AGEB, année 1955-1956

Toute mutation est difficile , toute gestation est douloureuse. La transformation des rapports de subordination , en rapports de collaboration franche est aussi, il faut le dire, un ~~acte~~ difficile et douloureux..

Le véritable syndicaliste étudiant est celui qui prend conscience de la nécessité d'aider à se réaliser cette mutation en véritable et sincère collaboration entre étudiants français et étudiants d'Outre -Mer.

Certains, malheureusement, résistent à ce courant .Ils ne veulent pas que "ça change" ,et voyant malgré tout que ça change, ils ne comprennent plus, s'énervent et ne parlent qu'en termes de rupture....

Les étudiants d'Outre-Mer voteront pour les candidats dont les noms suivent, et qui sont fidèles au principe d'une véritable amitié franco-africaine :

BORDET , Responsable National des maîtres d'internat
Militant C.F.T.C.

BRESSOT _ COROTTE L.FAIVRE GILLE JOURDAIN GUIDET

Pour les étudiants d'Outre-Mer:

WADE

Membre du Conseil d'Administration de la Fédération des
Étudiants d'Afrique Noire en
France (F.E.A.N.F.).

Fond privé Gaston Bordet

Les étudiants d'Outre-mer : l'UGEMA sous surveillance

Arrestation de Mouhoub Si Amer, responsable de l'UGEMA à Besançon et un des responsables de la Wilaya du Nord-Est, mort officiellement « accidentellement » à la frontière belge



Le Comtois,
mars 1957.

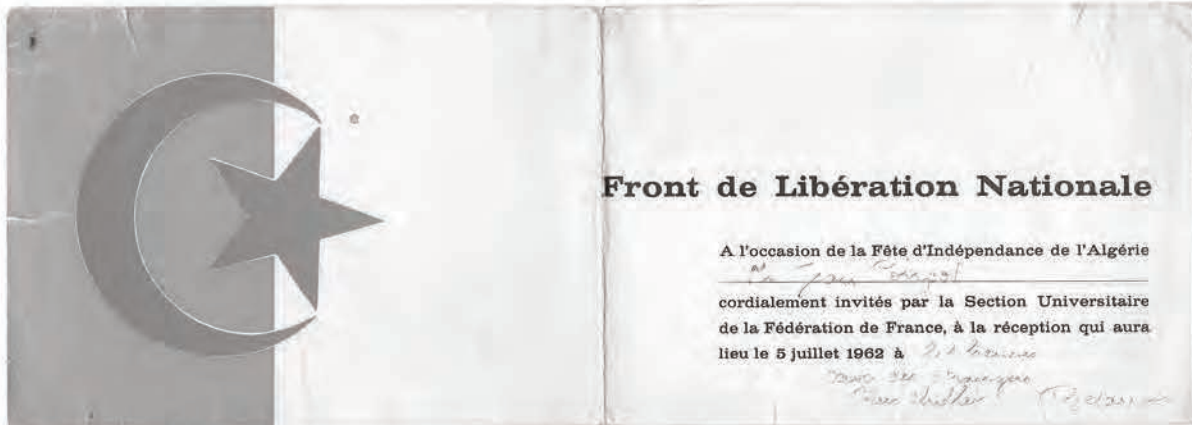
Arrestations d'étudiants de l'UGEMA et aide de l'AGEB

Le Comtois, 5 février 1958.



L'université, espace d'échanges entre étudiants métropolitains et d'Outre-mer

Jean Ponçot, un ancien président de l'AGEB, invité à fêter l'indépendance au siège de l'UGEMA



جمعية طلبة شمال أفريقيا المسلمين

ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS MUSULMANS NORD-AFRICAINS
115, BOULEVARD SAINT-MICHEL, PARIS (V^e) - Tél. ODÉon 66-53

Année 1962 - 63

N° _____

MEMBRE D'HONNEUR

Nom Ponçot

Prénom Jean

Faculté ou École _____

Adresse 1 rue Marie-Louise Besançon

Secrétaire Général. Trésorier, Étudiant.

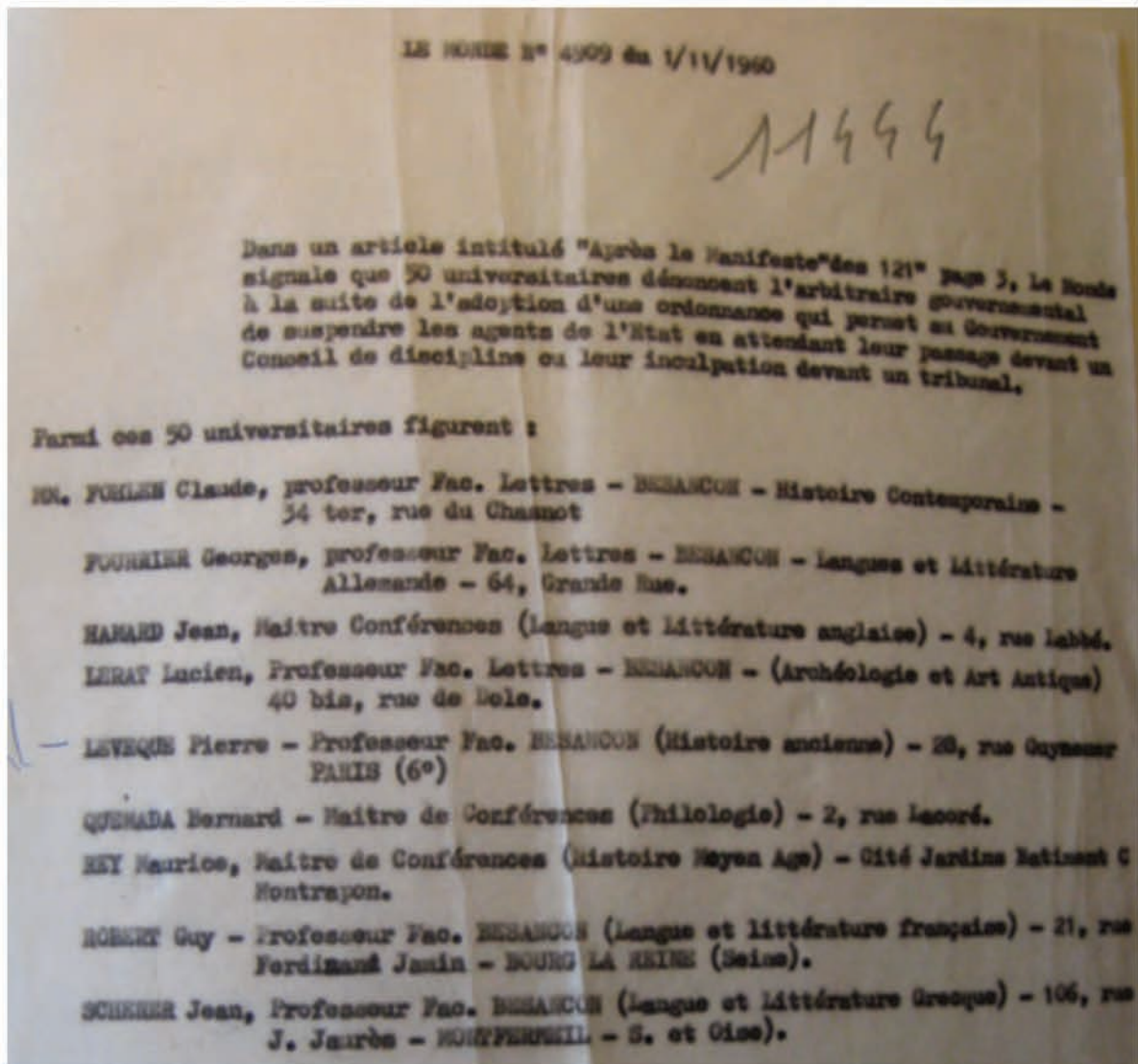
[Signature] [Signature] [Signature]

Cette carte est strictement personnelle et exigée à l'entrée.

Au recto de l'invitation est inscrite l'adresse suivante : à 21 heures - cave des Étrangers - Rue Chifflet - Besançon

La rue Chifflet est située près de la faculté des Lettres.

Fond privé Jean Ponçot



ADD 1688w5 RG dossier personnel Levêque Pierre. Feuille volante non datée.

Tous pour la Paix en Algérie !

La déclaration du 16 septembre du Président de la République Française, reconnaissant solennellement le principe de l'autodétermination au peuple algérien et la déclaration de M. Ferrhat Abbas acceptant ce principe, montrent que le dialogue peut s'établir immédiatement en vue du cessez-le-feu.

En conséquence, nous demandons au gouvernement français de proposer dès maintenant une rencontre avec les représentants des combattants algériens et de prendre toute initiative permettant d'aboutir à la fin d'un conflit atroce.

Les organisations signataires suivantes :

C. F. T. C. (Union locale)
C. G. T. (Union locale)
C. G. T. - Force Ouvrière (Union locale)
F. E. N. : Fédération de l'Education Nationale
S. G. E. N.
S. N. I. : Syndicat National des Instituteurs.
Parti Communiste
Parti Socialiste Autonome
Parti Socialiste S. F. I. O.
Union de la Gauche Socialiste
Comité Maurice Audin
Comité pour la Paix en Algérie
F. N. C. R.
Jeunesses Communistes
Libre Pensée
Ligue des Droits de l'Homme
Union des Femmes Françaises

vous invitent à participer au

GRAND MEETING

qui aura lieu **LUNDI 9 NOVEMBRE, à 18 h. 30**
AU KURSAAL.

NEO TYP. BESANCON

Comité Audin et Mouvement de la Paix : des réunions d'information

Comité Audin en février : février 1961

Comité MAURICE AUDIN

Madame, Monsieur,

Le Comité Maurice AUDIN vous prie d'assister à la réunion d'information qui se tiendra le

Jeudi 18 février à 20 heures 45

Salle des Beaux-Arts (place du Théâtre)

Une mise au point sur l'état actuel de l'affaire AUDIN sera présentée par

Madame Henri ALLEG

Un exposé sur la situation actuelle en Algérie sera fait par

Monsieur LENNUIER

professeur à la Faculté des Sciences de Paris

Invitation pour 2 personnes

Fond privé Mauricette et André Vagneron

Le Mouvement de la Paix : mars 1962

MOUVEMENT DE LA PAIX - DOUBS

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL
AVEC DÉBAT

Madame MATHIOT représentera le Conseil National



BESANÇON

le 4 MARS 1962 - Ouverture à 14 H.

SALLE DAVID - Maison du Peuple

11, Rue Battant

Invitation

Fond privé Mauricette et André Vagneron

L'unanimité après le putsch ?
 Appel à l'action et défense de la République pour les uns
 Lettre de soutien à de Gaulle pour les autres

Réactions politiques et syndicales en avril 1961

Après les événements d'Alger

Vigoureuse réaction

des organisations républicaines

Un appel aux républicains

Manifestation de masse devant l'hôtel de ville

Les organisations politiques et syndicales, ainsi que les groupements de pensée républicains, ont décidé, le 24 avril 1961, de manifester devant l'hôtel de ville de Besançon, en accord avec la municipalité, pour la réaffirmation des généraux factieux et des ultras d'Alger, comme par les récents attentats répétés contre la légalité républicaine depuis le 22 mai 1958.

Ils invitent le gouvernement à prendre des sanctions énergiques contre les coupables de la rébellion et à faire aboutir dans les plus brefs délais les pourparlers de paix en Algérie.

Ils invitent le Préfet à organiser une active protection des services publics et à assurer la défense de la République en mettant hors d'état de nuire les factieux de notre département.

Ils dénoncent la mansuétude des pouvoirs qui ont encouragé le retour de la rébellion et la multiplication des actes criminels par l'impunité accordée à leurs « victimes » comme au procès des barricades.

adressent à la population nationale un pressant appel pour qu'elle manifeste en masse sa réprobation contre les factieux, lundi 24 avril, à 17 h. 30, place de l'Église de la Ville.

Républicains, participez tous au rassemblement républicain.

Travailleurs, quitter tous les usines et les bureaux.

Commerçants, fermez tous vos magasins.

États aidés, refusez tous, en métropole comme outre-mer, d'obéir à tout ordre violant la légalité républicaine.

POUR LA PAIX EN ALGERIE, POUR LE TRIOMPHE DE LA REPUBLIQUE.

LES JEUNES DU M.R.P. RENOUVELLENT LEUR APPUI A DE GAULLE

On nous prie d'insérer :

Les jeunes du M.R.P. indignés par les récents événements d'Algérie renouvellent leur appui au général de Gaulle et leur attachement aux institutions démocratiques.

Ils sont prêts à appuyer, avec leurs nombreux militants, l'action unité des partis de gauche.

Ils lancent un appel pour que les jeunes conscients de leurs responsabilités se tiennent prêts à agir pour la sauvegarde des intérêts du peuple algérien et du peuple français.

UNISSEZ-VOUS CONTRE LES FACTIEUX.

C.F.T.C., C.G.T., C.G.T.-F.O., F.E.N., U.N.E.F., U.F.F., Ligue des droits de l'homme, Libre-Pensée, S.S.G., Droit Humain, Fédération nationale des combattants républicains, M.R.P., P.C.F., F.R.S.S., P.S.U., S.F.I.O.

F. O. : IL FAUT DEFENDRE LA REPUBLIQUE

On communique :

Le bureau de l'Union départementale des Syndicats Force Ouvrière du Doubs, décidé, devant l'attaque fasciste d'Alger d'alerter tous les camarades pour la défense de la République.

La C. F. T. C. : BRISER CE COUP DE FORCE

On nous communique :

Devant les nouveaux événements d'Algérie, l'Union locale des Syndicats C.F.T.C. de Besançon invite la population et les travailleurs à se tenir en état d'alerte, afin de mettre tout en œuvre pour briser ce coup de force militaire, et défendre les libertés démocratiques.

L'Union locale demande, par ailleurs, aux membres des conseils syndicaux de passer fréquemment, rue Moncey, afin de recevoir les consignes nécessaires.

Un appel du P.S.U.

Dans un long communiqué qu'elle nous a adressé, la section du P.S.U. de Besançon réclame l'union sans exclusive pour mettre un terme à la nouvelle insurrection et régler rapidement le problème de l'Algérie dans le sens désiré par tous les partisans d'une véritable démocratie.

« Tout nouveau compromis serait une provocation à l'égard de la volonté populaire ».

L'appel du Syndicat de l'enseignement technique

La classe ouvrière et le peuple de France, qui briseront déjà le complot il y a un an, ne doivent compter que sur leur propre force pour mettre à la raison les généraux factieux et pour imposer la paix négociée avec le G.P.R.A.

Le Syndicat régional C.G.T. des enseignements techniques et professionnels, suivant le mot d'ordre des grandes centrales C.G.T., C.F.T.C., F.O., F.E.N., U.N.E.F., appelle tout le personnel des collèges d'enseignement technique, centres d'apprentissage, à manifester le lundi 24 avril, dans la plus complète unité et à cesser le travail de 11 à 12 h.

Un télégramme de la municipalité au général de Gaulle

Voici le texte du télégramme adressé, samedi soir à 21 h. 30, à la Présidence de la République par la municipalité de Besançon :

« Maire de Besançon et municipalité vous assurent en ces heures graves de leur soutien et de leur confiance en votre ferme volonté de tout mettre en œuvre pour assurer le respect des lois de la République. »

Mesures de sécurité

Aux premières heures de la matinée, samedi, un important service d'ordre était en place à l'entrée de la préfecture. Les visiteurs ont été priés de revenir lundi.

Un dispositif d'alerte a été mis en place dans les gendarmeries. Les équipes de veille ont été renforcées de nuit comme de jour, jusqu'à nouvel ordre.

Un télégramme de l'U.N.R. du Doubs au président de Gaulle

M. Baudouin, secrétaire général de l'U.N.R. du Doubs, a adressé le télégramme ci-après au président de la République :

Au moment où, une fois de plus, la France est engagée dans une douloureuse épreuve je vous adresse, mon général, et à nom des militants, cadres et parlementaires U.N.R. du département du Doubs, le témoignage de notre indéfectible fidélité et de notre entière confiance, pour la sauvegarde des institutions de la République et de l'unité de la patrie.

GUY BAUDOUIN, secrétaire général U.N.R. du Doubs.

Les gyn ont

SE TENIR PRET POUR REPENDRE A TOUT MOT D'ORDRE D'ACTION DEMANDE LA C.G.T.

On nous prie d'insérer :

Dix-huit mois après les événements de janvier 1960, le Pouvoir continue encore la représentation du G.P.R.A. et le droit du peuple algérien à l'indépendance dans l'intégrité de son territoire.

Les négociations pour la paix ne sont pas encore commencées et la poursuite de la guerre encourage les ultras dans leurs espérances de maintenir la domination coloniale en Algérie.

Ainsi le Pouvoir porte une lourde responsabilité dans le renouvellement des événements d'Algérie.

La CGT, qui n'a cessé de réclamer des mesures rigoureuses contre les ultras et les officiers factieux, qui a pris une part décisive dans la grève du 1^{er} février, qui n'a cessé de lutter et d'appeler à l'union pour que cesse la guerre qui alimente les factieux, appelle les travailleurs à s'unir et à agir pour briser la nouvelle tentative des factieux.

Elle les appelle également à se tourner vers le gouvernement et à exiger cette fois que des sanctions énergiques soient prises contre eux et pour mettre fin à la guerre d'Algérie.

Les travailleurs et le peuple de France ne manqueront pas à cette occasion d'évoquer les tentatives algériennes de janvier 1960. Ce sont les mêmes hommes, les mêmes factieux qui délibérément tentent l'aventure.

Ils ont pu le faire parce que après leur tentative criminelle brisée en partie par la riposte rapide de la population et de la classe ouvrière qui se soulevait lors des grèves nationales du 1^{er} février.

Le bureau confédéral prend toutes dispositions en vue de l'unité d'action de toutes les organisations syndicales.

Pour ces objectifs, la CGT invite tous les travailleurs, tous les militants, toutes les organisations confédérées, à agir avec dans les localités et entreprises et à se tenir prêts à répondre à tout mot d'ordre d'action qui pourra leur être donné.

La CGT dénonce avec mépris ceux qui, sans attendre, essayant de profiter d'une situation dont ils portent la responsabilité, laissent entendre que l'action de la classe ouvrière pour ses revendications pourrait être remise en cause.

Les revendications des travailleurs seront défendues, la lutte de la classe ouvrière pour la liberté et la paix en Algérie renforcera son union et sa détermination d'imposer les améliorations qu'elle réclame depuis longtemps.

Le Comtois, 24 avril 1961

Mobilisation contre la conférence du colonel Trinquier



Le maintien de la solidarité après l'indépendance : front de solidarité : front chrétien (catholique, protestant), communiste, socialiste

Texte du communiqué devant paraître dans la presse
Vendredi 18 Mai 1962.

* La radio, les journaux nous relatent chaque jour un nombre impressionnant d'actes de terrorisme et de sabotage perpétrés dans les principaux centres urbains d'Algérie. Ce que l'on connaît moins ce sont les conséquences désastreuses sur le plan économique en particulier qu'entraînent ces actions criminelles.

L'anarchie entretenue par le climat d'insécurité qui règne dans les villes paralyse la vie économique et augmente la misère des populations Algériennes condamnées à ne pas sortir de leurs habitations et réduites au chômage.

Notre responsabilité de Français convaincus que l'application loyale des Accords d'Evian est conforme aux intérêts des deux peuples et notre volonté de développer les liens d'amitié entre l'Algérie et la France nous font un devoir de manifester sans retard notre solidarité concrète aux Populations Algériennes.

C'est dans le même esprit d'ailleurs que nous aurons à l'avenir à accueillir les Européens qui auront choisi de regagner la France.

C'est pourquoi et suivant en cela les initiatives déjà prises à Paris et en diverses villes de Province il s'est créé à Besançon un Front de Solidarité et d'Amitié patroné et animé par des personnalités et Organisations de tendance diverses mais toutes soucieuses de mettre en oeuvre cette amitié Franco-Algérienne voulue par les Accords d'Evian.

Ce Front de Solidarité demande donc instamment à la Population Bisantine de participer à la quinzaine de solidarité qu'il lance à partir d'aujourd'hui 19 Mai 1962 jusqu'au 30 Mai 1962 en versant :

- Soit aux collectes organisées par telle ou telle Organisation
- Soit directement votre contribution au Front de Solidarité lui même qui sera chargé de l'acheminement.

- Les versements en espèces devront être adressés au C.C.P. :

Dijon 37.60 Michel REDONTEY 73 Quai Veil Picard Besançon.

en spécifiant : Solidarité aux populations Algériennes.

- Les envois de médicaments, vêtements, vivres devront être envoyés à l'adresse suivante : Front de Solidarité 73 Quai Veil Picard Besançon.

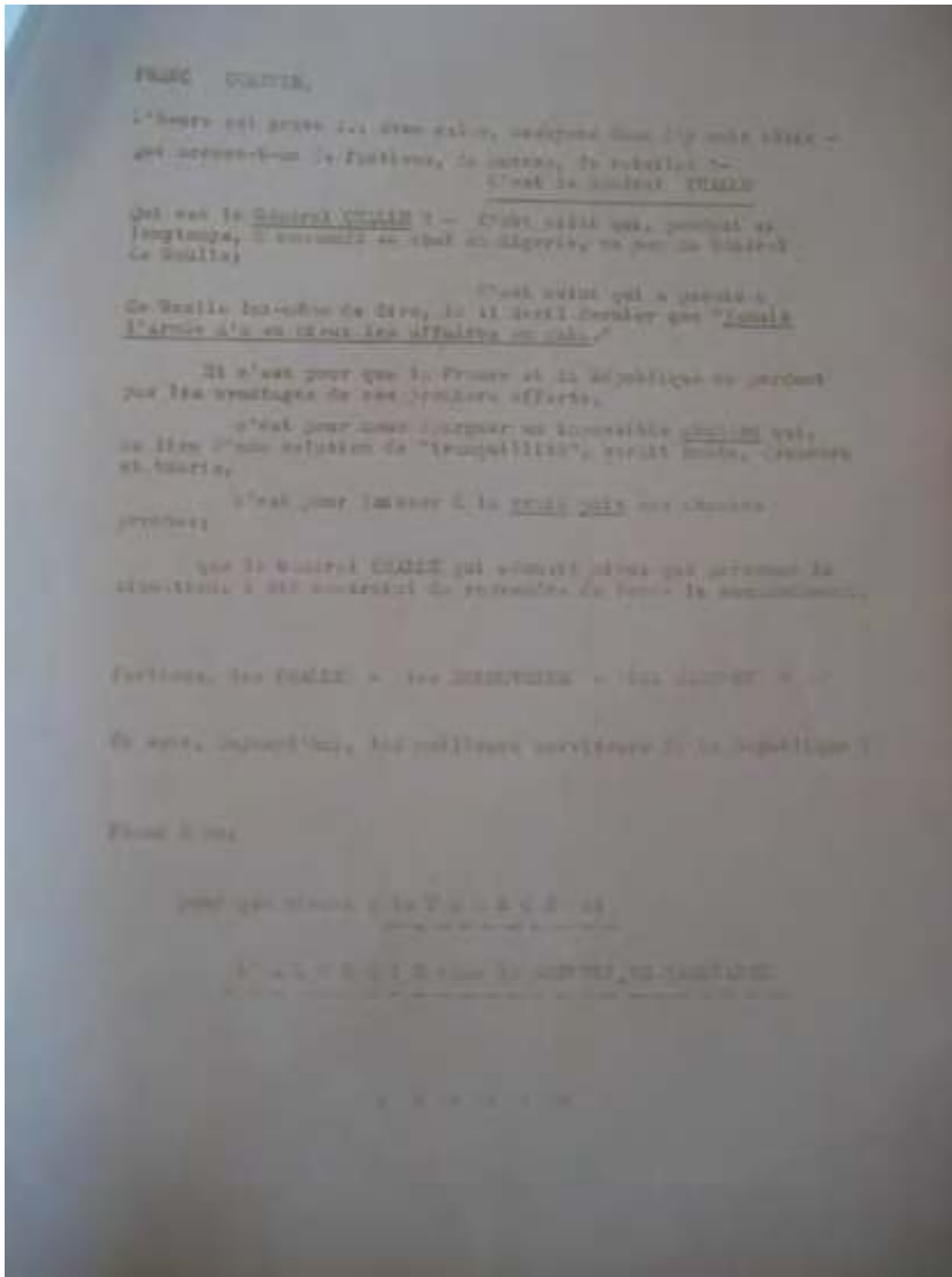
Liste des personnes qui ont signé cet appel :

Abbé Cheys, Abbé Kamerer, Messieurs : Berchoud, Cebs, Meunier, Chatelet, Sévalot, Pinard Chaffanjon, Lantz, Walterre, Jeunet, Vagneron, Vauthier, Huot, Waffel, Giraud, Kohler Maire, Mesdames : Abischer, Jacquemard, Carrez, Pasteur Bonnal.

Fond privé Mauricette et André Vagneron

Les « Ultras » à Besançon

Tract sans doute distribué par le docteur Gomet



tracts diffusé après le putsch des généraux

Diffusion en petite quantité le 24 avril 1961 au soir à 4h du matin dans la rue

ADD 1542w5 RG OAS putsch des généraux

L'OAS : une faible présence à Besançon

400 affiches O. A. S.
sur les murs
DE BESANÇON

Le Comtois 8 novembre 1961

ADD 1542w7 pochette
OAS 1961

affichette accompagnant
un rapport daté du 7
novembre 1961



L'OAS dans le Haut Doubs



Maiche : façade ouest et principale de la mairie

ADD 1542w7 RG OAS inscription de janvier 1962

La population bisontine et le processus de décolonisation : différentes formes d'expression et une préoccupation croissante

La guerre d'Indochine :

Jean Minjot, député
porte-parole de ses administrés



Le Comtois
17 février 1947

Appel aux Nord-Africains

Nous avons relaté, dans notre édition d'hier, qu'une délégation de commerçants et d'habitants de Battant s'était rendue à la Préfecture pour demander que des mesures de surveillance soient prises dans leur quartier. Il faut bien l'avouer, la sécurité n'y règne plus depuis, hélas, un certain temps, malgré la vigilance de la police bisontine.

Encore faudrait-il exactement déterminer de quel mal souffre Battant. Ce mal — plutôt malaise — s'est généralisé notamment ces derniers jours, et nos Bousbots ne se sentent plus en sécurité chez eux. A la suite d'un certain nombre d'agressions nocturnes qui ont eu pour cadre les ruelles de Battant (et l'étendue un peu perdue des glacis où n'importe qui peut, la nuit, jouer à faire peur aux autres) on n'ose plus sortir.

C'est un fait, et c'est un fait auquel il faut remédier. Nous avons la certitude que les perturbateurs peuvent être écartés dans le délai le plus rapide. Nous savons que la majorité des travailleurs nord-africains sont sincères, loyaux et honnêtes. C'est à ceux-ci que nous demandons d'évincer radicalement les mauvaises « brebis » qui cherchent dans des bagarres et des attentats à fomenter une atmosphère trouble qui risque de créer dans les esprits une fausse idée.

Ce sont eux, les bons travailleurs nord-africains qui, dans le calme de leurs soirées, après la journée de labeur et de fatigue, peuvent et doivent recréer la confiance que nous avons toujours eue en eux. Pour ce faire, il n'y a que la solution indispensable de mise à l'écart des malhonnêtes pillards, agresseurs, parasites dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils n'ont certainement pas de travail bien défini, car, pour nous, un travailleur espère au repos et non à la bagarre, le soir venu.

Le Comtois 24 août 1955

UNE PÉTITION DES HABITANTS DE BATTANT

Une cinquantaine de commerçants et d'habitants du quartier de Battant se sont rendus hier en délégation à la Préfecture pour y être reçus par M. Lefébure, chef de cabinet adjoint du Préfet du Doubs.

Cette visite était dictée par des préoccupations des plus sérieuses, puisque les habitants de Battant sont, depuis quelque temps, l'objet d'agressions répétées de la part de non-Bisontins. Ces derniers, qui logent en nombre dans le quartier en question, sèment actuellement la perturbation dans ce coin tranquille de notre cité, et les gens de Battant ont demandé tant à M. Lefébure qu'à M. Bia, commissaire central de police, de prendre des mesures destinées à ramener le calme et la tranquillité.

Le Comtois 25 août 1955



Le 25 avril 1961 *L'Est Républicain*

Défense de la République et hommage aux morts



Le Comtois le 13 février 1962

Un temps fort du processus de décolonisation à Besançon : le procès Mathiot-Rapiné

Le procès Mathiot-Rapiné un temps fort du processus de décolonisation



L'Est Républicain 8 mars 1958

Francine Rapiné en une du journal

Le procès et les principaux protagonistes en page intérieure : Etienne Mathiot, Abderraham et les témoins à décharge : Paul Ricoeur, André Mandouze, André Philip



Des répercussions dans toute la ville : la foule au procès



La photographie est ainsi légendée : Notre photo donne une idée de la curiosité soulevée à Besançon par le procès du Pasteur Mathiot et de Francie Rapiné. Tout le monde n'a évidemment pas pu trouver place dans le prétoire du Tribunal correctionnel et l'on se demande ce qu'on bien pu entendre durant des heures, dans la salle des pas perdus du Palais de Justice, tous les gens qui sourient sympathiquement à notre photographe.

Le Comtois 8 mars 1956

Les répercussions dans la presse nationale, l'exemple du *Monde*



L'article de Bertrand Poirot-Delpech, *Le Monde* 9-10mars 1958




La réaction de Roger Mehl *Le Monde* 14 mars 1958

L'expression de caractères locaux pendant la guerre d'Algérie (hors université)

Le SNI contre la guerre d'Algérie, un engagement précoce



Vie Sociale



Points de vue non conformistes

Nous avons vécu, depuis juin dernier, des événements d'une exceptionnelle gravité. Poman, Suez, Meknès, Budapest, autant de noms qu'il est impossible de prononcer sans que l'esprit soit envahi par un sentiment de pitié pour toutes les malheureuses victimes, de colère pour les gouvernants criminels et de dégoût pour la grande presse et la radio, entièrement soumises aux puissances financières, aux partis politiques ou à l'Etat. Rarement campagne de mensonges — mensonges par omission ou mensonges par falsification — aura été menée avec un tel mépris de l'opinion.

Voici, à titre d'information, quelques opinions relevées au hasard de mes lectures, et que je publie avec l'espoir qu'elles vous aideront à trouver le chemin de la vérité.

J. ABERLIN.

* * *

ALGERIE

La capture des chefs du F.L.N. fut, selon la presse réactionnaire et gouvernementale, non seulement un haut fait d'armes, mais encore acte politique d'une portée considérable qui devait hâter la fin de ce que Lacroix appelle la « pacification » (1).

Tel ne fut pas l'avis de M. Alain Savary, ministre des Affaires Marocaines et Tunisiennes, qui remit sa démission dès qu'il eut connaissance du rapt de Ben Bella et de ses compagnons. Ce ne fut pas non plus l'avis de M. André Philip, membre du comité directeur de la S.F.I.O., qui écrivait dans la tribune libre du « Monde » (23 octobre 1956) :

« Au point de vue moral la ruse pratiquée, quels que soient les motifs invoqués, ne peut en aucune façon être légitimée. On peut prétendre que le Sultan avait joué un double jeu, qu'il n'avait pas tenu ses engagements en donnant un caractère public à la réception des chefs rebelles, que le prince Moulay Hassan, en ayant l'air de prêter ses bons offices à un rapprochement franco-algérien, soutenait en réalité les rebelles et les aidait à obtenir des armes ; j'ignore si cela est vrai, mais cela ne justifierait, de la part de la France, ni une rupture de ses engagements internationaux ni un acte de trahison. Une attitude morale ne se juge pas essentiellement par

(1) On sait ce qu'il en est en ce début de décembre où se multiplient attaques et attentats.

Extraits du bulletin de la F l'été 1956

la FEN du Doubs, un FEN appartenant au courant ÈF Journal du SNI extrait du rapport du Congrès de Grenoble 16-20 juillet 195

— 11 —

ce qui revient à poser un préalable et par conséquent à limiter la liberté du peuple algérien à se déterminer lui-même.

En attendant, chaque jour, des hommes meurent en Algérie. Chaque jour des milliards sont engloutis dans une guerre perdue d'avance. Chaque jour s'aggravent les conditions de vie de la classe ouvrière. Devant de tels faits, la F.E.N. ne saurait se contenter d'une condamnation de principe. Elle se doit, ainsi que l'a réclamé avec force le délégué du Cantal, de prendre l'initiative d'un regroupement des forces pacifistes et anticolonialistes afin de mener une vaste campagne de protestation contre cette guerre, à laquelle il faut mettre un terme au plus vite.

Héritière des traditions pacifistes du syndicalisme universitaire, la F.E.N. se doit de tout mettre en œuvre pour obtenir le rétablissement de la paix en Algérie. Nous entendons y contribuer dans toute la mesure de nos moyens.

J. ABERLIN.

L'anticolonialisme des catholiques de gauche

ELECTIONS AU CONSEIL GÉNÉRAL
Canton de Besançon-Nord - Scrutin du 20 Avril

PARTI DE L'UNION DE LA GAUCHE SOCIALISTE

Electrices et Electeurs de Besançon-Nord

Evénement d'importance et enjeu de haute importance, le scrutin du 20 avril sera décisif pour le Canton de Besançon-Nord. C'est pourquoi nous vous invitons à voter le 20 avril pour le Parti de l'Union de la Gauche Socialiste.

C'est pour nous une question de plus qu'il s'agit de résoudre dans le cadre de nos mandats, électoraux, généraux, régionaux et locaux.

En particulier dans le domaine public, les mandats électoraux nous ont permis d'acquiescer et de continuer à acquiescer, dans le domaine social, économique, de la santé, de l'éducation, etc.

En tant que députés, nous avons travaillé à la mise en œuvre de nos mandats, nous avons travaillé à la mise en œuvre de nos mandats, nous avons travaillé à la mise en œuvre de nos mandats.

Lucienne ROLAND

La politique : affaire de tous

- Les salaires des travailleurs et les allocations familiales sont nettement inférieurs aux budgets moyens des autres pays industrialisés et occidentaux.
- Pour faire passer les lois qui tendent à améliorer le niveau de vie des travailleurs, il faut lutter contre les intérêts particuliers.
- Enfin, la stabilité et l'équilibre budgétaires ne peuvent être atteints qu'en réduisant les dépenses militaires et en augmentant les dépenses sociales, culturelles, éducatives, etc.

LES INSTITUTIONS PUBLIQUES DOIVENT ÊTRE REPRÉSENTÉES PAR DES PERSONNES QUI SONT EN CONTACT DIRECT AVEC LE PEUPLE ET LA DÉMOCRATIE TANT QU'IL LE PEUT ET QU'IL EST POSSIBLE.

LES INSTITUTIONS PUBLIQUES DOIVENT ÊTRE REPRÉSENTÉES PAR DES PERSONNES QUI SONT EN CONTACT DIRECT AVEC LE PEUPLE ET LA DÉMOCRATIE TANT QU'IL LE PEUT ET QU'IL EST POSSIBLE.

LES INSTITUTIONS PUBLIQUES DOIVENT ÊTRE REPRÉSENTÉES PAR DES PERSONNES QUI SONT EN CONTACT DIRECT AVEC LE PEUPLE ET LA DÉMOCRATIE TANT QU'IL LE PEUT ET QU'IL EST POSSIBLE.

Les élections du 20 avril sont une occasion pour le peuple de choisir ses représentants et de leur dire ce qu'il pense de la politique qui est menée dans le Canton de Besançon-Nord.

Le Parti de l'Union de la Gauche Socialiste vous propose de voter pour lui le 20 avril.

Le Parti de l'Union de la Gauche Socialiste vous propose de voter pour lui le 20 avril.

Le Parti de l'Union de la Gauche Socialiste vous propose de voter pour lui le 20 avril.

Avec l'Union de la Gauche Socialiste vous vous affirmez aussi le 20 Avril

CONTRE :

- La politique des élites.
- La corruption des élus.
- L'indifférence de la classe dirigeante.
- L'absence de démocratie.

POUR UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DU PEUPLE :

- Des salaires élevés.
- Une réduction des dépenses militaires qui permettra une augmentation des dépenses sociales, éducatives, culturelles, etc.
- Une réduction des dépenses militaires qui permettra une augmentation des dépenses sociales, éducatives, culturelles, etc.
- Une réduction des dépenses militaires qui permettra une augmentation des dépenses sociales, éducatives, culturelles, etc.

● POUR ÊTRE REPRÉSENTÉES AU CONSEIL GÉNÉRAL
● POUR SAVOIR PAR DES COMPTES-RENDUS DE MANDAT QUELLE EST L'ACTIVITÉ DE VOS ÉLUS
● POUR UN CONSEIL GÉNÉRAL QUI REPRÉSENTE L'INTÉRÊT COMMUN ET NON CERTAINS INTÉRÊTS PARTICULIERS
● POUR LA PAIX DANS LA LIBERTÉ

Votez :
Lucienne ROLAND

CANDIDAT D'UN PARTI JEUNE NE DE LA FUSION
DE LA NOUVELLE GAUCHE
DE LA MAJORITÉ DE LA JEUNE RÉPUBLIQUE
DE GROUPES D'ACTION ET D'UNITÉ SOCIALISTE
DU MOUVEMENT DE LIBÉRATION DU PEUPLE
D'UN PARTI QUI TRAVAILLE À L'INSTALLATION DU VÉRITABLE SOCIALISME ET QUI VEUT RÉSOLUMENT AVEC VOUS LES PROBLÈMES DE 1968

74 - LE CANDIDAT

AM 65W162 : profession de foi de Lucienne Roland pour l'UGS, élections cantonales de 1958, premier tour.

Les militants de la paix en Algérie

Le 27 octobre 1960 vue par les autorités

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR			ADRESSE		
TÉLÉGRAMME ARRIVÉE					
Service de destination	Code	N° d'ordre	Date de réception	Heure de réception	N° d'identification
ALGER	ALGER	N° 1086	27/10/60	21 H 20	57584
RÉCEPTEUR		PRÉFET D'ALGER			
DISTRIBUTEUR		MINISTÈRE INTERIEUR CABINET DIRECTION GÉNÉRALE AFFAIRES POLITIQUES PARIS EN VUE PARIEN MINISTÈRE CABINET MINISTÈRE ÉDUCATION NATIONALE CABINET MINISTÈRE TRAVAIL CABINET			
CAB.		<p>N° 218 = OBJET = MANIFESTATION DE 2 L'U N E F</p> <p>RÉFÉRENCE MON TÉLÉGRAMME DE CE JOUR À L'ÉDUCATION DE VOUS</p> <p>RÉSUMÉ COMPTE OU A ALGER 1 000 PERSONNES ENVIRON ÉTUDIANTS ET OUVRIERS ONT TENTÉ DE SE RÉUNIR RASSEMBLER SUR UNE PLACE STOP L'INTERVENTION DES FORCES DE L'ORDRE POUR LES DISPENSER A S'ÊTE LABORIEUSE ET A DURÉ PLUS D'UNE HEURE STOP 1 PERSONNE APPRÉHENDÉE 1 GARDIEN DE LA PAIX BLESSE ET AJOUR LA MANIFESTATION EN RÉUNION A EU LIEU DANS UNE SALLE DE LA VILLE COMPTANT ENVIRON 200 PERSONNES STOP</p> <p>A BENT BELLIARD 8 000 OUVRIERS SUR 20 000 ONT DÉBARRÉ A PARTIR DE 17 HEURES BOUT UNE HEURE AVANT LA SORTIE NORMALE DU TRAVAIL A L'APPEL DES ORGANISATIONS SYNDICALES STOP LE SERVICE D'ORDRE N'EST EN PLACE A BENT A EMPÊCHER TOUT RASSEMBLEMENT STOP</p> <p>A BONTAÏER VERS 18 HEURES 1 000 MANIFESTANTS SE SONT RASSEMBLÉS EN VUE D'ORGANISER LE DÉFILE QU'ILS AVAIENT PRÉVU STOP LE SERVICE D'ORDRE S'EST OPPOSÉ AUX MANIFESTANTS QUI ONT ÉTÉ ARRÊTÉS ET DISPERSÉS A HAUTEUR DE LA SOUS-PRÉFECTURE ET DE LA MAIRIE STOP 5 PERSONNES APPRÉHENDÉES PAR INTERMÉDIAIRES D'INDIETS . FIN . .</p> <p>A 21 H 42 ENVOYÉ PAR TELETYPE 080 8 4 . .</p>			
H					
M					
SE					
SO					
SM CAB					
PER REG					
ADC FIR WAT					
FIR RG					
COF PJ					
SAMAS BST					
PC SP					
GRAN 718 OIPC					
TIRMS					
ESTAFI					
F T T					

AN F/1cIII/1355

La journée unitaire du 19 décembre 1961 :
la présence des communistes

Tract

Fond privé Mauricette et
André Vagneron

**APPEL
DES ORGANISATIONS DÉMOCRATIQUES**

1° Les organisations démocratiques soussignées, réunies à Besançon, le 11 décembre 1961, ont approuvé le texte du communiqué national publié parallèlement par les syndicats C.G.T., C.F.T.C., F.E.N., U.N.E.F.

2° La question d'Algérie continue d'être que la Paix semble possible.

La prolongation du conflit dégrade chaque jour davantage les libertés et la démocratie.

L'O.A.S. impuante, multiplie le chantage, le racket, l'attentat, l'assassinat.

Face à cette situation qu'elles ont examinée ensemble, les organisations syndicales, fidèles aux engagements qu'elles ont pris dans le passé.

— décident de faire du **Mardi 19 Décembre**

**UNE JOURNÉE DE MANIFESTATION NATIONALE
CONTRE L'O. A. S.**

POUR LA PAIX EN ALGÉRIE PAR LA NÉGOCIATION

En conséquence, les organisations C.G.T., C.F.T.C., F.E.N., U.N.E.F., appellent les travailleurs à UN ARRÊT NATIONAL DE TRAVAIL de 15 minutes, le 19 décembre, à 11 heures.

Elles souhaitent, d'autre part, que toutes les Françaises, tous les Français, où qu'ils soient, s'associent à cette manifestation à la même heure et pour le même temps.

3° Les organisations démocratiques soussignées,

— appellent les travailleurs à débiter un quart d'heure

ENTRE 11 HEURES ET MIDI

— appellent l'ensemble de la **POPULATION BESANÇOISE**

à manifester Place St-Pierre

A PARTIR DE 18 H 15, LE MARDI 19 DÉCEMBRE

— Association Générale des Étudiants de Besançon (A.G.E.B.);
— U.N.E.F.;
— C.F.T.C.;
— C.G.T.;
— Fédération de l'Éducation Nationale (F.E.N.);
— Syndicat National des Instituteurs (S.N.I.);
— Syndicat Général de l'Éducation Nationale (S.G.E.N.);
— Parti Communiste;
— Parti Socialiste Unifié (P.S.U.);

Le Comtois, 20 décembre 1961.



X

INDEX

- Abbas Ferhat : 82, 112, 189, 308, 374, 414
Aberlin J. : 349
Abd-el-Krim : 162
Adam Henri : 447, 451
Adami Joseph : 331
Aebischer Yves : 352, 358
Alleg Henri : 467, 583
Allilli Areski : 407
André Pierre : 75
Annequin Jacques : 467
Aumeran Adolphe (général) : 82, 249
Audin Maurice : 298, 454, 467
Auriol Vincent : 130, 489
Ballandier Georges : 299
Ballay : 61
Bao Dai : 73, 74, 101, 137, 138
Barbier Philippe : 472
Barrat Robert : 261, 285, 299, 417
Bastien-Thiry Jean ou Jean-Marie : 491, 512
Baudoin-Bugnet Pierre : 50
Belfatmi Djillali : 409, 479
Béligat Jean : 337, 497
Belkodja Abdelamid : 403, 405
Belkodja Reda : 278
Benabderrhamane Mohamed : 307
Benali Baitich Ouassini : 276, 277, 278, 298, 410
Ben Barka Mehdi : 296
Benchenouf Hachemi : 83
Ben Hamida : 275, 278
Ben Kaddour Bentaïab Mohamed : 82, 83
Benkhelil Abdesselam : 82
Benkouider Fatima : 409, 479
Benrahmoune Salah : 193
Bergasse Henri : 435, 490
Bernard Henry : 416
Berthelet Jacques : 417
Besançon Albert : 115
Besançon Camille : 121, 435, 461
Beuve-Mery Hubert : 197
Bezara Justin : 88
Biaggi Jean-Baptiste : 482
Bidaux Denis : 95, 103
Bidault Georges : 57, 81, 87, 116, 219, 220, 221
Biétrix Louis : 50
Billet Jean-Philippe : 177, 178
Bimler auguste : 337
Bluche François : 468, 489
Blum Léon : 51, 63, 67, 73, 87, 111, 112, 113, 126, 129, 345
Bodard Lucien : 137
Boganda (abbé) : 204
Bollaert Émile : 71, 73, 196
Bordet Gaston : 168, 200, 221, 257, 266, 267, 269, 270, 271, 275, 278, 280, 281, 286, 289, 290, 292, 293, 294, 295, 297, 298, 299, 301, 302, 303, 305, 306, 309, 312, 323, 331, 349, 354, 369, 371, 372, 383, 389, 381, 392, 446, 485, 487, 488, 505, 539, 547
Bonnefoy Constant : 447, 448, 450, 451, 505
Bonnet (docteur) : 488, 501
Borella François : 280, 282, 305
Boron Paul : 509, 510
Bouarroudj Noureddine : 278, 305, 310, 371, 540

Boudissa Safi : 189, 190
 Bougault G. : 203
 Boulangé Marcel : 218, 146
 Bourdet Claude : 73
 Bourguiba Habib : 127, 142
 Bourquin Michel : 168, 178, 192, 193, 283,
 383, 389, 391, 394, 399, 546
 Boutaieb Mohamed : 307
 Bouvard Jean : 133
 Bouzar Abderrhamne : 190, 191, 401
 Brantus Pierre : 430, 431
 Briottet Henri : 510
 Bugeaud Thomas Robert (maréchal) : 86, 148
 Bugnet Henri : 50, 51, 52, 53, 60, 66, 117, 433
 Bühler Bernard : 355, 371, 453
 Bühler Georges : 371, 453
 Bühler Yvonne : 200, 205, 206, 219, 220, 229,
 230, 355, 371, 544, 559, 577
 Burgeau (maître) : 471
 Buron Robert : 227, 373
 Calais Yves : 6, 168, 218, 221, 257, 266, 267,
 268, 269, 270, 271, 272, 273, 275, 276, 280,
 286, 290, 292, 293, 298, 311, 322, 323, 349,
 354, 500, 502, 547
 Calame Jacques
 Camphin René : 187
 Camus Albert : 293
 Carbonare Jean : 15, 184, 300, 301, 308, 325,
 326, 352, 354, 368, 369, 372, 373, 374, 540,
 541, 555
 Carrez Gilbert : 221, 350, 353, 354, 366, 369,
 509, 540, 544, 545
 Carrez Maurice : 485, 499
 Carron (épouse Gomet) : 491
 Caron Gilbert : 490
 Cartier Jacques : 448
 Cartier Raymond : 139, 239, 340
 Casanova Laurent : 100, 365
 Catroux Georges : 258, 259, 260, 262, 422
 Cerf René : 205
 Chaban-Delmas Jacques : 255
 Chaffanjon Michel : 271, 277, 301, 369, 540
 Challe Maurice (général) : 511
 Chambert Claude-Pierre : 521, 524, 525, 531
 Chappoulie Henri Alexandre (Mgr) : 165, 296
 Chapuis Robert : 280
 Charlier R. : 60
 Charlin André : 325
 Charrière Jacques : 136, 228
 Charles Jean : 271, 298, 300, 301, 302, 303,
 305, 306, 309, 312, 357, 367, 369, 370, 372,
 374, 449, 467, 544
 Chassagne Georges : 253
 Châtelet Albert : 298
 Châtelet François : 298, 310, 332, 368, 467,
 472, 483, 500, 505, 508, 534, 540, 543, 545
 Chauve Pierre : 266, 271, 281
 Chays André (abbé) : 14, 184, 316, 320, 323,
 324, 325, 326, 327, 328, 329, 371, 373, 533,
 540, 555, 563
 Chekab Mohamd : 193
 Cherif Benkkedache Mohamed : 82
 Chevalier Michel : 468
 Chevraut madame : 417
 Césaire Aimé : 149
 Claudel Paul : 116
 Clavel Maurice : 116
 Clerc Denis : 6, 70, 116, 220, 271, 276, 277,
 308, 372, 389, 410, 415, 420, 540, 545
 Clerc Martial : 220

Colin Denise : 510

Colinat Michel : 179

Convers Louis : 55, 86, 103, 172, 444, 447, 450, 451

Converset Lucien : 397

Copin Noël : 270, 271, 275, 277

Corotte Claude : 286, 332, 366

Cossé Pierre-Yves : 297

Coste-Floret Paul : 148

Cot Pierre : 73, 78, 187, 446

Coty René : 142, 260

Cucherousset Joseph : 165

Cupillard : 435

Dabo sissoko Fily : 239

Dahui Pierre : 91, 129

D'Alsace René : 167, 323

Daniloff Jane : 145

D'Arboussier Gabriel : 86, 94, 198

D'Argelieu Thierry : 71, 74, 97, 138

Dard : 488

Debaghine Lamine : 82

Debré Michel : 313, 416

De Castrie Christian : 144

De Castro José : 270

Defferre Gaston : 303, 504, 505

De Foucauld Charles : 133, 148

Defrasne Jean : 51, 52, 62, 125, 146, 147, 154, 155, 203, 204, 212, 223, 225, 235, 236, 240, 258, 344, 345, 363, 426, 435, 456, 503, 504, 505, 506, 547, 548, 550, 557

De Gaulle Charles (général) : 19, 26, 57, 61, 69, 100, 115, 117, 124, 228, 314, 380, 381, 393, 432, 436, 438, 439, 452, 453, 454, 555, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 463, 467, 470, 475, 482, 483, 487, 491, 495, 497, 499, 504, 507, 513, 533, 534, 535, 536, 543, 556, 558

De Gaulle-Anthonioz Geneviève : 314

Deglin Marie-Antoinette : 510

Delacroix Michel : 93, 94, 95, 96, 161

De la Fournière Michel : 270, 280, 288, 293, 294, 302, 303, 305

De La Pérouse Jean-François : 144

De Lattre de Tassigny Jean (général) : 25, 136, 140

Deleule Lucien : 461

Deluca Édouard : 77

De Moustier Eléonor François Elie : 64

De Moustier Clément-Edouard : 64

De Moustier Henri : 169

De Moustier Léonel : 50, 64, 65

De Moustier Léonel Rémi : 64

De Moustier René : 64

De Moustier Roland (marquis) : 26, 55, 56, 57, 59, 63, 64, 67, 69, 79, 86, 87, 104, 114, 116, 117, 118, 124, 129, 146, 147, 169, 223, 224, 225, 226, 229, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 255, 256, 263, 330, 346, 372, 376, 420, 430, 433, 434, 435, 436, 438, 460, 461, 482, 491, 554, 559, 562

Deniau Roger : 112

Denier Albert : 77

Depreux Edouard : 67, 130, 487

Derroug Kamel et/ou Mohamed : 277, 278, 308

Desson Guy : 109

Devaux : 349, 353, 509

Devèze Georges : 509

Dieuzaide Antoine (père) : 272

Donat-Bouillud André : 544

D'Oncieu Eugène (père) : 296

Doum Ahmed : 402, 404, 405
 Dubois Marcel-Marie (Mgr) : 287, 317, 319,
 320, 321, 322, 323, 334, 529
 Dubourg Maurice-Louis (Mgr) : 58, 156, 170,
 184, 317, 318, 319, 320, 32, 322, 334
 Dunoyer andré : 97
 Duquesne Jacques : 286, 353
 Durand Abel : 117
 Duval Léon-Étienne (Mgr) : 296
 Éboué Eugénie : 100
 El Hadj Zéraïa : 308, 420
 Emonnot Jean (pasteur) : 352
 Fabrizi Charles : 53, 60, 61, 93, 95, 96, 198,
 201
 Faidherbe Louis : 144
 Faivre d'Arcier (maître) : 244, 409
 Falavigna Henri : 509
 Fallot Raymond : 193, 197, 248
 Faure Edgar : 114, 116, 228, 229, 253, 292,
 338, 457, 459, 554, 575
 Fayet Pierre : 187
 Fédor : 137
 Feraoun Mouloud : 539
 Ferry Jules : 126, 130
 Ferry Marcel (abbé) : 274
 Finck Édouard : 196, 201
 Flory Jean (abbé) : 269, 272, 617, 618
 Fohlen Claude : 467
 Fontaine André : 112
 Fontaine Paul : 492
 Fournier Auguste : 491
 Fourrier Georges : 467
 Frachon Benoît : 466
 Frachon Daniel : 297
 Fuzier Claude : 229
 Gabet Fénelon : 13, 266, 271, 276, 280, 281,
 282, 283, 284, 288, 289, 290, 291, 292, 303,
 304, 356
 Gaget Jean : 297
 Gaillard Félix : 447
 Galland Marguerite : 301, 352, 369, 372, 540
 Gallieni Josph : 148
 Garnache Simon : 491
 Garneret Jean : 356
 Garnier Francis : 144
 Garnier Louis : 96, 98, 104, 109, 115, 194, 202,
 229, 256, 351, 358, 359, 362, 450, 451, 452,
 470, 490, 509, 534, 542
 Garnier Roger : 63, 430, 434
 Gartner Otto : 303
 Gaudy René : 467
 Gazier Albert : 504
 Gerlier Pierre-Marie (Mgr) : 165-327
 Giap : 154
 Girardet Daniel : 416
 Girardet Simon : 163, 218, 383, 389, 390, 392,
 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399
 Godin Henri (abbé) : 269
 Gomet Charles (docteur) : 436, 438, 488, 490,
 491, 497, 549, 561
 Gomet Jean-Claude : 490, 510, 549
 Grappin Yvonne : 54
 Griffond-Boitier Henri : 383, 389, 392
 Grussenmeyer Charlyne : 511
 Guérin de Beaumont Michel : 224
 Hakkar (famille) : 176, 326, 477, 620
 Hakkar Ali : 477, 479
 Hakkar Merzoug : 176, 477, 539, 541
 Hamard Jean : 467
 Hamrakroua Hamid et Mahmuid : 305

Hamrour Abderrhamane : 276, 277, 278, 308,
410, 415, 479, 540

Hardin Jean : 392

Hawes Boukadoum Messaoud : 82

Henriet : 435

Hergott René : 191

Hô Chi Minh : 70, 72, 73, 74, 75, 95, 101, 112,
136, 137, 138, 154, 155, 159, 171, 197, 201,
216, 217, 218, 222, 229

Houphouët-Boigny Félix : 83, 198

Humbert Maurice : 388

Humbert René : 415, 416

Humbert Roger : 119, 122, 124, 222, 223, 248,
252, 256, 576

Huot Henri : 185, 186, 325, 326, 373, 464, 503,
504, 505, 506, 521, 533, 540, 547, 550, 557

Jacquemard Marius : 193, 198, 360, 370, 540

Javouhay (mère) : 144

Jean XXIII : 323

Jeanin : 60

Jeaningros Roger : 383, 389, 390, 391, 393,
394, 395, 396, 399

Jeanson Francis : 311, 416, 417, 418, 474

Jeunet Gérard : 266, 271, 272, 277, 332

Joubert Auguste : 56, 57, 59, 60, 86, 115, 116,
119, 225, 256, 436, 437, 447, 450, 451, 461,
544

Jouhaud Edmond (général) : 511

Jourdain (abbé) : 269

Juin Alphonse (général) : 83, 141, 142, 149,
160

July Pierre : 78, 253

Kahoua Lahzari : 175

Kammerer (abbé) : 205, 206, 216, 273, 274,
322, 540, 543

Kasanski : 220

Kayser Lucien : 74, 81, 85, 89, 91, 92, 99, 128,
129, 132, 133, 134, 135, 136, 148, 149, 161,
226

Khedari Ahcene : 406

Khélifa Ahmiar : 373

Khrouchtchev Nikita : 316, 361, 364, 366

Kieben Pierre

Kobi Maacef : 310, 410

Kohler Albert (maître) : 119, 222, 223, 416,
419, 443, 445, 447, 448, 451, 462, 471, 529,
540

Kuntzelmann Maurice : 242

Labonne Erik : 83

Lacoste Robert : 258, 342, 343, 344, 345, 369,
448, 462, 504, 505

Lambercy anne : 416

Lambert Émile-Louis : 55, 57, 58, 87, 115, 121,
202, 204, 330, 352

Lambert (pasteur) : 352

Lamine-Gueye Amadou 78; 83, 100, 148

Landau Bernard : 325

Lantz Pierre : 331, 540, 543

Lemaigre Dubreuil Jacques : 247, 251

Laniel Joseph : 147, 153, 220, 223, 228

Laouedj Salah (Si Ali) : 243, 310, 312, 443

Laude Bernard : 267, 306, 543

Lauriol Marc : 489

Lavigerie Charles (cardinal) 82, 91, 144

Leclerc Philippe (général) : 70

Le Corbusier : 318

Lecornu Bernard : 196

Léger Fernand : 318

Lenfant Henri : 198

Le Pen Jean-Marie : 252, 282, 338, 354

Lequinou Yves : 507
 Lerat Lucien (doyen) : 298, 299, 300, 310, 312, 368, 445, 468
 Lerner Michel : 447
 Leroi-Gourhan André : 299
 Lévêque Pierre : 467, 468, 474
 Lienart Achille (cardinal) : 91, 143
 Ligier Jean : 418, 419, 420
 Ligier Joseph : 430
 Lochard Élisabeth : 418
 Lochard Jacques (pasteur) : 417, 418, 419
 Lorach Jacques : 110, 114, 447, 450, 451
 Lucas Louis : 417
 Lyautey Hubert (maréchal) : 79, 86, 128, 132, 133, 144, 148, 149
 Lyet Geneviève : 298, 305, 356, 357, 369, 372, 543, 544
 M'Barga Emile : 303
 Maillot L. 435, 438
 Mairey Jean : 51
 Mairey Marcel 510
 Maisonneuve : 54, 363
 Maitre Louis Charles(docteur) : 51, 54, 55, 124, 146, 206, 216, 274, 483, 506
 Malraux André : 116
 Mandouze André : 299, 444
 Manessier Alfred : 318
 Marc Georges : 191
 Marchand : 54
 Maréchal Jean : 531
 Marguet Marcel : 163, 328, 383, 389, 390, 391, 392, 394, 395, 396, 397, 398, 399
 Marmet (Maggy et/ou Roger) : 277, 278
 Maroselli André : 160, 248
 Marrou Henri-Irénée
 Martinaud-Déplat : 222
 Martin Henri : 199, 200, 207, 603
 Martin Louis : 168, 193, 200, 331, 347, 383, 389, 390, 392, 393, 396, 399, 400, 473, 541
 Massignon Louis : 299
 Massu Jacques (général) : 343, 465
 Mathiot Alice : 437, 447, 451, 465, 466
 Mathiot Élisabeth : 508
 Mathiot Étienne (pasteur) : 43, 278, 310, 312, 351, 372, 380, 410, 417, 418, 441, 443, 44, 445, 446, 474, 492, 549
 Mathiot Monique : 372
 Mauriac François : 154, 299, 427
 Mauvais René : 109, 110, 125
 Mayer Daniel : 125, 202, 203, 223
 Mayer René : 113, 217
 Mayer Roger : 366
 Mayerat Jean : 416, 448
 Mebarek Dormane : 419
 Mendès France Pierre : 12, 26, 146, 152, 155, 212, 214, 216, 218, 219, 221, 22, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 246, 248, 249, 251, 252, 255, 257, 260, 263, 376, 422, 433, 434, 435, 446, 448, 451, 457, 459, 460, 461, 466, 471, 482, 553, 554, 558, 562
 Mercet Claude : 544
 Mercier Albert : 346
 Mercier Georges : 119
 Mercier René : 490, 491, 501
 Mérar Mohamed : 190, 191, 193
 Messali Hadj : 112, 186, 189, 193, 350, 401, 402, 403
 Metoz : 55
 Meunier G. : 109
 Meyer Gilles ou Père Gilles : 14, 273, 274,

299, 310, 321, 322, 323, 357

Michaud : 122

Mimoun Alain : 293

Minazzi Georges : 330, 331, 332, 334, 371, 449,
451

Mindzenty Jozsef : 164, 165, 318

Minjoz Jean : 52, 53, 55, 56, 57, 58, 60, 61, 66,
67, 95, 96, 97, 98, 104, 108, 109, 110, 111,
113, 118, 119, 121, 122, 125, 127, 128, 154,
170, 172, 175, 183, 184, 185, 186, 187, 193,
196, 203, 204, 217, 220, 222, 223, 235, 248,
250, 252, 254, 256, 257, 258, 263, 285, 326,
342, 344, 345, 346, 360, 363, 374, 375, 411,
424, 433, 437, 442, 448, 452, 456, 460, 461,
462, 463, 464, 473, 474, 485, 490, 504, 505,
506, 521, 522, 531, 536, 537, 544, 545, 547,
548, 550

Michelet Edmond : 313, 314, 477

Miterrand François : 132, 234, 459, 547

Moch Jules : 125

Mollet Guy : 14, 26, 31, 112, 113, 136, 147,
172, 216, 253, 256, 257, 258, 259, 261, 262,
263, 285, 287, 291, 292, 294, 299, 339, 341,
344, 345, 347, 358, 361, 364, 374, 375, 376,
422, 433, 442, 456, 459, 460, 461, 462, 463,
504, 505, 506, 554, 558

Monnerville Gaston : 87, 143

Mons Jean : 160

Montagne Rémy : 286

Monteil André : 227

Montel Pierre : 74

Môquet Guy : 196, 198, 595

Morlière (général) : 70

Moser Robert : 447, 448, 451

Mossadegh Mohammad : 266

Mounier Emmanuel : 334, 562

Mousseron Jean-Marc : 282, 283, 306

Moureau Charles (capitaine) : 341, 343

Moutet Marius : 86, 94, 100, 129

Müller Jean : 343, 367

Mus Paul : 27, 80, 270, 299, 334, 471

Mussot auguste : 367, 368, 504

Naamar Ali : 410

Naegalen Marcel-Edmond : 125, 424

Napoléon : 147

Navarre Henri : 155

Nédir docteur : 282

Nicod Léon : 54, 55, 56, 57, 61, 114, 115, 119,
120, 171, 172, 184, 185, 195, 198, 200, 201,
250, 366, 447, 451

Niggli Christiane et Luc : 416

Noirot F. : 301

Novi Jean : 93

Paganelli serge : 283, 358, 449, 462, 467, 490,
509, 533, 534

Paillet M. G : 100

Parrot : 492

Pernot Georges : 50, 78, 79, 89, 116, 118, 121,
124, 129, 225, 226, 234, 247, 249, 250, 258,
262

Pétain Philippe (maréchal) : 50, 51, 64, 276

Pfister François : 416

Pham : 93, 99, 161, 428

Philip André : 109, 444

Piaget Charles : 163, 168, 174, 178, 285, 286,
353, 354, 369, 473, 475, 484, 486, 487, 490,
539, 544, 545, 546, 547, 550, 560

Pierre (abbé) : 323

Pinard Joseph : 39, 111, 332, 369, 456, 463,
464, 499, 504, 505, 521, 540, 546, 547, 548,

550

Pinay Antoine : 117, 223, 435

Pivert Marceau : 126, 343

Pleven René : 109, 116, 141

Polivet : 179

Ponçot Jean : 168, 221, 266, 267, 268, 271, 272, 273, 275, 277, 278, 280, 281, 282, 285, 286, 287, 288, 290, 291, 292, 293, 296, 297, 298, 300, 301, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 312, 131, 314, 322, 323, 328, 331, 354, 369, 371, 374, 420, 446, 454, 484, 488, 533, 540, 545, 547, 548, 550, 563

Poujade Pierre : 336, 337, 338, 497, 559

Pourchet (Mgr) : 322

Poutier Jean : 291

Poutier Raymond : 482

Pralong Yves : 301, 305

Prélot Marcel : 115, 116, 117, 118, 121, 124, 228, 229, 249, 252, 255, 256, 436

Quemada Bernard : 467

Quilici François : 82

Rabier Maurice : 82, 94

Raherivelo Ramamonjy : 88

Rainavo Jonah : 88

Ramadier Paul : 61, 73, 79, 83, 87, 94, 96, 107, 108, 112, 196, 224

Ramanory Jules : 74

Rapiné Francine : 43, 278, 284, 298, 300, 301, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 312, 314, 323, 356, 357, 380, 410, 417, 420, 441, 442, 443, 44, 445, 446, 448, 471, 474, 493, 540, 549, 560, 564

Raseta Joseph : 78

Rebbouh Touhani : 406

Redha Malek : 308

Redoutey Michel : 277, 502, 540

Régani André : 537, 544

Régnier Henri : 60, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 171, 184, 199, 575

Reverbori Georges : 66, 109, 110, 128, 192, 223, 250, 254

Rey Maurice : 467

Riedo Gilbert : 483, 505

Rinaldo : 145

Rival André : 163, 200, 218, 219, 257, 353, 383, 389, 390, 392, 393, 394, 396, 397, 398, 400

Robert Claude : 282, 288

Robert Guy : 467

Robin Éliane : 492

Robinet Pierre : 163, 383, 389, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400

Rocard Michel : 547

Roch Émile : 416

Roland Lucienne : 330, 335, 447, 449, 450, 451, 538, 539, 559, 563

Roland Maxime : 298, 315, 330, 331, 332, 333, 347, 355, 370, 449, 483, 505, 534, 539, 544, 545, 562

Rolland : 55

Rosenfeld Oreste : 113

Roth Norbert : 190, 201, 219, 229, 534

Rouget (pasteur) : 418

Roulet Philippe : 417

Roure Rémy : 72, 127

Rous Jean : 112, 127

Rouyer Michel : 370, 447, 449, 451

Rovan Joseph : 313, 314

Sadouni Ali : 406

Sainteny Jean : 70, 154, 155

Salan Raoul (général) : 489, 490, 511, 534

Sator Kaddour : 82
 Savary Alain : 127, 147, 154, 172
 Savreux Michel : 89, 136, 153
 Scherer Jean : 467
 Schlienger Jean-Jacques : 284, 303, 304
 Schutz Roger (pasteur) : 418
 Schwint : 111, 348, 547, 548, 550, 620
 Sédès Jean-Marie : 147
 Senghor Léopold Sédar : 83, 278, 279, 291
 Septfonds Jean-Louis, 276, 282, 288
 Serre Charles : 82, 83
 Servan-Schreiber Jean-Jacques : 343, 367
 Servonat Jean : 282
 Si Amer Mouhoub : 278, 284, 301, 303, 304,
 305, 306, 307, 309, 310, 311, 410, 414
 Siffert Charles : 50
 Simplot Luois : 420
 Soustelle Jacques : 116, 223, 258, 435, 462,
 465
 Springaux Alain : 383, 389, 393, 394, 396, 398
 Sultan du Maroc : 83, 84, 142, 153, 160, 191,
 211, 231, 247, 251, 299, 308, 322
 Teitgen Henri : 255
 Terki Rouchdy : 328
 Tharradin Lucien : 249, 250, 435
 Thorez Maurice : 366
 Thornton : 94
 Tito : 110
 Touly R. : 301, 305
 Tran Ngoc Dahn : 101, 136
 Tréand Maurice : 111
 Tremois Jacques : 74
 Trinh Co Nguyen : 220
 Trinquier Roger (colonel) : 500, 507, 508
 Vagneron André : 41, 96, 97, 163, 256, 306,
 331, 350, 353, 366, 370, 472, 484, 487, 537,
 539, 540, 545, 560
 Vagneron Georges : 372
 Vagneron Mauricette (Cordier) : 61, 97, 98,
 200, 306, 331, 355, 370, 473, 539, 546
 Valay Gabriel : 227
 Valensin Auguste (père) : 272
 Valluy Jean Etienne : 70
 Vauthier Raymond : 109, 110, 111, 119, 124,
 184, 345, 363, 455, 485, 502, 506
 Vauthier Roger : 331, 486, 540, 542
 Varet Gilbert : 500
 Verdier Jean (cardinal) : 91
 Verdier Robert : 109, 127, 147
 Vignaux Paul : 272, 334, 341, 346, 348, 454,
 469
 Vito Roland : 544
 Wade Abdoulaye : 178, 244, 272, 275, 276, 277,
 278, 279, 280, 281, 282, 288, 289, 290, 291,
 292, 297, 303, 305, 409
 Wade Viviane (Vert) : 200
 Wang Sho Jou : 220
 Weinman Jacques : 114, 115, 117, 121, 436,
 437, 438, 447, 450, 451, 458, 459, 461, 463,
 468, 482, 536, 537
 Willemain Jean : 127, 129, 131, 132, 133, 135,
 146, 148, 150, 223
 Zeller André (général) : 511
 Zimmermann (sous-préfet) : 419
 Zumofen May : 416